Thèse délivrée par

L'Université Lille 2 – Droit et Santé

N° attribué par la bibliothèque

__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|

THÈSE

Pour obtenir le grade de Docteure en science politique
Présentée et soutenue publiquement par

Sidonie Verhaeghe

Le 1e décembre 2016

De la Commune de Paris au Panthéon (1871-2013) : célébrité, postérité et mémoires de Louise Michel

Sociologie historique de la circulation d'une figure politique

TOME 1

Sous la direction de Michel Hastings

Jury

Membres du jury:

M. Yves Déloye, Professeur de science politique, Sciences Po Bordeaux.

M. Michel Hastings, Professeur de science politique, Sciences Po Lille.

M. Rémi Lefebvre, Professeur de science politique, Université Lille 2.

Mme Frédérique Matonti, Professeure de science politique, Université Paris 1.

M. Johann Michel, Professeur de science politique, Université de Poitiers.

Mme Danielle Tartakowsky, Professeure émérite d'histoire contemporaine, Université Paris 8.

Je remercie Michel Hastings, mon directeur de thèse, pour m'avoir encouragée et soutenue dans la conduite d'une thèse sur un sujet qui m'a tenue en haleine pendant six ans.

Le CERAPS est un environnement de travail riche et stimulant. Je remercie pour cela son directeur Jean-Gabriel Contamin et tou.te.s ses membres. Je remercie Djazia Bielecki, Nathalie Desmarchelier, Muriel Pares, Nicolas Preux, Anne-Laure Thévenot et Thomas Soubiran pour l'accompagnement qu'elles et ils m'ont apporté au quotidien. Un merci particulier à Younès Haddadi, qui est chaque jour un soutien inébranlable. Certaines rencontres ont été essentielles dans mon parcours, et je suis heureuse d'avoir été entourée par des ami.e.s fidèles et des collègues bienveillant.e.s : Justine Lenoire, Floriane Robin, Julien O'Miel, Rafaël Cos, Nicolas Kaciaf, David Guéranger, Julie Aubertin, Amin Allal, Rémi Lefebvre, Thomas Alam, Mélissa Haussaire, Nicolas Bué, Julie Testi, Pierre Bonnevalle, Héléna Yazdanpanah, Maïlys Mangin, Mélissa Leroy, Marie Saiget, Line Salmon-Legagneur, Hélène Duffuler-Vialle, Tristan Haute, merci d'avoir rendu mes journées de travail et mes soirées de détente aussi gaies. Merci enfin à tou.te.s les membres de Candela pour les stimulations intellectuelles et les belles soirées d'observation participante.

Mon travail doit aussi aux personnes qui ont relu des chapitres ou des sections de cette thèse et m'ont aidée à approfondir ma réflexion : Thomas Alam, Rafaël Cos, Guillaume Courty, David Guéranger, Samuel Hayat, Nicolas Kaciaf, Justine Lenoire, Julien O'Miel, Cédric Passard, Etienne Penissat, Jean-Luc Verhaeghe. Et à celles qui m'ont apporté à certains moments de cette thèse leurs conseils, leurs encouragements et leurs remarques : Marion Charpenel, Anne-Cécile Douillet, Francis Dupuis-Déri, Camille Guenebeaud, Nathalie Ethuin, Aurore Le Mat, Mathilde Pette, Nora El Qadim. Un dernier remerciement au crew « téméreux » (*sic*) des derniers jours : Rafaël Cos, Sophie Hertault, Justine Lenoire, Julien O'Miel et Julie Jouberjean. Et un *thanks* tout particulier à Alec Giraud et Sacha Saint-Georges d'avoir répondu présent dans les dernières heures.

Je remercie les personnes qui m'ont aidée dans la mise en pratique de certaines techniques d'analyse : Marie Cros, ingénieure d'étude à la Plateforme universitaire de données de Lille, pour m'avoir accompagnée dans l'apprentissage et l'utilisation des logiciels d'analyse textométrique, et Thomas Soubiran, ingénieur d'étude CNRS au CERAPS, pour m'avoir fourni la possibilité d'une cartographie toponymique.

Cette recherche n'aurait pas été possible sans la participation de celles et ceux qui ont répondu à mes diverses sollicitations.
Je remercie toutes les personnes qui ont accepté de me rencontrer et de m'accorder du temps : Nelly Bault, Jean-Pierre Bioul, Claudine Bourcelot, Eléonore Bovon, Clotilde Chauvin, Gérald Dittmar, Alain Duprat, Véronique Fau-Vincenti, Charles Fernandez, Josiane Garnotel, Xavière Gauthier, Henri Huille, Samuel Johsua, Michel Kadouch, Geneviève Labrousse, Denise Oberlin, Sylvie Pepino, Claude Rétat, Claudine Rey, Yvette Roudy, Marie Ruggieri, Lucien Thomas.
Toutes les personnes qui m'ont reçue, accueillie et orientée dans les différents fonds d'archives. Merci à l'équipe du Centre d'Etudes, de Documentation et de Recherches en Histoire de l'Education (CEDRHE) de la Faculté d'Education de Montpellier. A Laura Gaudenzi du Musée d'Histoire Vivante de Montreuil. A Frédéric Cépède de l'Observatoire Universitaire de Recherches Socialistes (OURS). A Marianne Enckell du Centre International de Recherches sur l'Anarchisme (CIRA) de Lausanne. A Toni Prima et à tou.te.s les militant.e.s du Centre International de Recherches sur l'Anarchisme (CIRA) de Marseille. Aux bibliothécaires de la Bibliothèque Marguerite Durand. Je remercie Marie Vercambre,

documentaliste du musée Grévin, et les employé.e.s des mairies et des établissements scolaires, d'avoir pris le temps de répondre à mes sollicitations.
Je tiens enfin à remercier toutes les personnes qui facilitent le travail de la recherche et contribuent à la diffusion des connaissances. Je pense aux travailleurs et travailleuses anonymes de la Bibliothèque Nationale de France et de l'Institut d'Histoire Sociale d'Amsterdam pour les nombreuses numérisations d'archives, désormais disponibles en ligne. Je pense également aux travailleurs et travailleuses militantes des archives en ligne : Fragments d'Histoire de la gauche radicale (archivesautonomie.org), la-presse-anarchiste.net, la Fédération internationale des centres d'études et de documentation libertaires (ficedl.info), le Site international d'affiches anarchistes (placard.ficedl.info), Bianco : 100 ans de presse anarchistes (bianco.ficedl.info), le Site bibliographique des ouvrages anarchistes ou sur l'anarchisme en français (anarlivres.free.fr).

Je remercie toutes les personnes qui m'ont accompagnée, par leur présence et leur amitié, durant ces années de thèse.
Justine, Raf, Ju, Nico, c'était parfait de vous avoir près de moi.
Marie, Aurélie, Alec, Sacha, Jil, Keyes, Alice, merci pour les moments passés ensemble.
Kristof, merci de m'avoir accompagnée dans mes débuts.
Lucile, merci pour notre longue amitié.
Edouard, Isydor, Sylvain, Sarah et Marie, merci pour la régularité et la stabilité que, d'une certaine façon, vous m'avez apportées.
Jil, Alec et Yaas, merci de m'avoir soutenue dans des démarches difficiles.
Clément, Alex, Manu, et tou.te.s les autres avec qui j'ai « touché les étoiles ».
Marine, Marina, Lisaïck, Marie-Aude, Sofy, Bichon, Céline, Cécile, Sergent, Nanou, Marie-Eve, Virginie, Larose, Dorothée, merci pour votre accueil et votre gentillesse.

Djuls, merci de m'avoir encouragée et supportée pendant ces derniers mois qui n'étaient pas simples.
Et je remercie infiniment mes parents, Félix, mon frère, et ma famille pour tout ce qu'ils m'apportent. Je n'aurais pas pu faire ce travail sans eux.

Sommaire

Liste des abréviations 7

Introduction 9
Prologue. L'irruption du Panthéon. 9
Pourquoi Louise Michel ? 13
La fabrication d'une figure politique : croiser les perspectives. 19
Faire une sociologie historique de la carrière d'une figure politique dans une monographie. 37
Annonce de plan. 42

PREMIERE PARTIE. Marginalité et célébrité politiques. Se faire un nom en politique quand on est une femme anarchiste dans le dernier tiers du XIXe siècle. 47

Chapitre 1. Les voies de la célébrité : être connue et reconnue dans le dernier tiers du XIXe siècle. 57
Section 1. Une reconnaissance par les pairs : la construction de la popularité révolutionnaire. 59
Section 2. Visibilité et renommée de Louise Michel : les formes d'une célébrité politique dans le dernier tiers du XIXe siècle. 88
Conclusion du chapitre 1 118

Chapitre 2. La popularité révolutionnaire de Louise Michel : représentation, incarnation et symbolisation politique. 121
Section 1. Construire l'exemple et le symbole : les processus de politisation autour de la figure de Louise Michel. 123
Section 2. Le nom comme modalité d'émergence d'une cause politique commune : le cas de l'Affaire Louise Michel (1883-1886). 153
Conclusion du chapitre 2 184

Chapitre 3. Une célébrité politiquement polarisée : investissement des opposants et travail concurrentiel d'imposition de sens. 187
Section 1. Louise Michel, la pétroleuse : construire la dangerosité morale et politique de la Commune. 191
Section 2. Les discours sur la violence de Louise Michel : les expressions de l'antisocialisme. 200
Section 3. Faire face aux propositions féministes de Louise Michel : la constitution d'un proto-masculinisme. 220
Conclusion du chapitre 3 232

DEUXIEME PARTIE. Les conditions de production de la postérité d'une personnalité historique. La carrière de la figure de Louise Michel face aux mémoires politiques. 237

Chapitre 4. « Mourir en politique » : ce que la mort fait à la carrière de la figure de Louise Michel. 243
Section 1. Entreprises de cadrage et logiques de stabilisation du sens. 245
Section 2. L'enterrement, ou la production agonistique du souvenir. 283
Conclusion du chapitre 4 304

Chapitre 5. Sociologie de la mise en place d'une commémoration : les mémoires politiques de Louise Michel (1905-1971). 307
Section 1. De la mort à la postérité : les tâtonnements commémoratifs autour du projet avorté d'une statue de Louise Michel. 310
Section 2. L'instauration d'une célébration partisane : le rôle du Parti communiste dans la postérité de Louise Michel. 328
Conclusion du chapitre 5 365

Chapitre 6. La canonisation républicaine de Louise Michel : le tournant des années 1970. 369
Section 1. Des radicalités politiques au roman national : la pacification des mémoires de la Commune et de Louise Michel. 371
Section 2. De la marginalité politique au panthéon républicain : Louise Michel face au féminisme. 400
Section 3. Matérialiser les évolutions symboliques et politiques autour de Louise Michel : les manuels scolaires et la toponymie urbaine. 436
Conclusion du chapitre 6 480

Chapitre 7. Sociabilités, concurrences et traditions : les ressorts de la mémoire de Louise Michel aujourd'hui. 485
Section 1 : L'hydre de la mémoire. Réseau polycéphale et acteurs multipositionnés 488
Section 2. Dispositifs de transmission et régimes mémoriels autour de Louise Michel. 523
Conclusion du chapitre 7 582

Conclusion générale 591

Table des matières 603
Table des encadrés 613
Table des illustrations 615
Table des tableaux 617
Table des cartes et graphiques 619
Index 621
Sources et bibliographie 627
Annexes 683

Liste des abréviations

AEAR	Association des écrivains et artistes révolutionnaires
AILM	Association Internationale Louise Michel
AIT	Association internationale du travail
ATTAC	Association pour la taxation des transactions financières et pour l'action citoyenne
BEDP	Bureau d'éditions, de diffusion et de publicité
CCSR	Comité central socialiste révolutionnaire
CFDT	Confédération française démocratique du travail
CGT	Confédération générale du travail
CGTU	Confédération générale du travail unitaire
CIR	Convention des institutions républicaines
CIRA	Centre international de recherches sur l'anarchisme
CNE	Comité national des écrivains
CRC	Comité révolutionnaire central
CRDP	Centre de recherche et de documentation pédagogique
FA	Fédération anarchiste
FEN	Fédération de l'éducation nationale
FO	Force ouvrière
FSRI	Fédération des socialistes révolutionnaires indépendants
FSU	Fédération syndicale unitaire
FTSF	Fédération des travailleurs socialistes de France
GLFF	Grande loge féminine de France
GODF	Grand Orient de France
IC	Internationale Communiste
IISH	Institut international d'histoire sociale
LCR	Ligue communiste révolutionnaire
LDH	Ligue des droits de l'Homme
LO	Lutte ouvrière
MDF	Mouvement démocratique féminin
MRAP	Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples
NPA	Nouveau parti anticapitaliste
PC	Parti communiste
PCF	Parti communiste français
PG	Parti de Gauche
POF	Parti ouvrier français
POSR	Parti ouvrier socialiste révolutionnaire
PRG	Parti radical de gauche
PS	Parti socialiste
PSdF	Parti socialiste de France
PSF	Parti socialiste français
PSR	Parti socialiste révolutionnaire
SFIO	Section française de l'internationale ouvrière
UA	Union anarchiste

Introduction

PROLOGUE. L'IRRUPTION DU PANTHEON.

En mai 2013, ma thèse est déjà commencée depuis deux ans et demi. Le président de la République François Hollande lance une campagne de panthéonisation[1], marquée par une volonté de faire entrer dans le « temple républicain » des femmes célèbres qui se sont distinguées dans l'histoire nationale. En mai 2013, il demande à Philippe Bélaval, président du Centre des monuments nationaux[2], de lui faire part de ses réflexions et de ses propositions relatives au rôle dévolu au Panthéon « d'élaboration et de promotion des principes de la République » et, par conséquent, de suggérer certaines personnalités susceptibles d'y entrer en tenant compte « de la parité et de la diversité, propres à rendre sensible au plus grand nombre la portée de ces entrées »[3]. Le rapport de Philippe Bélaval, rendu en septembre, fait état de vingt propositions réparties en trois axes : « rendre son attractivité au Panthéon », « utiliser davantage le monument dans la vie de la République », « continuer de décerner les honneurs du Panthéon à des personnalités importantes »[4]. La dernière de ces propositions fait explicitement référence à la nécessité de « rendre hommage à des femmes du XXe siècle incarnant un message fort d'engagement républicain ». Pour Philipe Bélaval, le Panthéon doit être un espace mixte s'il veut devenir un espace qui incarne les valeurs de la République. Pour construire son rapport, Philippe Bélaval s'est appuyé sur trois méthodes de collecte d'information : des entretiens avec des personnalités considérées comme spécialistes de la question (une méthode classique dans l'élaboration de rapports par les institutions gouvernementales), une étude de publics et une consultation publique *via* internet.

En juin 2013, une cinquantaine d'associations[5], rassemblées sous le nom de « Collectif pour des femmes au Panthéon » lancent une campagne en faveur de l'entrée de femmes au Panthéon. Cinq noms sont proposés par le collectif : Olympe de Gouges, Solitude, Louise Michel, Germaine Tillion et Simone de Beauvoir. Ce collectif a assuré un travail de diffusion de l'information efficace et visible, notamment sur les réseaux sociaux. Une pétition intitulée « François Hollande : panthéonisez des femmes ! » est diffusée *via* la plateforme de pétitions en ligne *change.org*. Elle a reçu 4884 signatures.

---

[1] GARCIA Patrick, « Panthéonisation », dans Emmanuel de Waresquiel (dir.), *Dictionnaire des politiques culturelles de la France depuis 1959*, Paris, Larousse/CNRS éditions, 2001.

[2] Ce centre, sous la tutelle du ministère de la Culture et de la Communication, est chargé d'assurer la conservation et l'ouverture au public des monuments nationaux, dont le Panthéon fait partie.

[3] Lettre de mission du Président de la République François Mitterrand adressée à Philippe Bélaval, reproduite dans le rapport de Philippe Bélaval, « Pour faire entrer le peuple au Panthéon », 2013, p.3-4.

[4] *Ibid.,* p.16-19.

[5] On trouve parmi elles : Osez le féminisme, Féministes en mouvement, Coordination pour le lobby européen des femmes, La Barbe, 40 ans de mouvement, Genre et Ville, Féminisme et Géopolitique.

Le 26 août 2013, elles organisent une manifestation place du Panthéon. Le jour du 26 août est volontairement choisi pour faire écho à une date symbolique et importante dans la mémoire féministe[1] : le 26 août 1970, où quelques femmes ont déposé une gerbe sous l'arc de triomphe en hommage à la femme du soldat inconnu, est considéré comme l'acte fondateur du Mouvement de libération des femmes. Lors de cette manifestation, cinq grands portraits des femmes proposées par le Collectif sont brandis par les militantes. De composition identique, ces affiches présentent en quelques lignes les cinq figures, et se terminent par une phrase-choc : « Elle n'est toujours pas au Panthéon ».

ILL. 1 : *Photographie de la manifestation devant le Panthéon du Collectif pour des femmes au Panthéon, 26 août 2013 ©J.MUGUET/MAXPPP, publiée sur leplus.nouvelobs.com*

A l'issue de cette manifestation, les militantes d'Osez le féminisme peignent sur les trottoirs du quartier latin les noms des cinq femmes proposées par le Collectif. Cette association, qui fonctionne principalement à travers l'usage des réseaux sociaux et par la réalisation de campagnes, de performances ou de *happenings*, diversifie ainsi la visibilité de leurs revendications.

La consultation en ligne est mise en place sur le site du Centre des monuments nationaux le 2 septembre 2013, pendant vingt jours. 30 715 personnes ont entièrement répondu au questionnaire, parmi lesquelles 46% sont des femmes et 41% ont entre 26 et 49 ans. Les personnalités les plus fréquemment proposées correspondent aux recommandations du Collectif pour des femmes au Panthéon. Même si tous les noms suggérés par le collectif n'apparaissent pas dans le palmarès de la consultation (Solitude en est exclue), les quatre personnalités qui ont récolté le plus de votes sont des femmes, et elles représentent la moitié des vingt noms les plus cités[2]. Louise Michel arrive en troisième position.

[1] CHARPENEL Marion, *« Le privé est politique ! ». Sociologie des mémoires féministes en France*, thèse de doctorat en science politique, IEP Paris, 2014, p.303-360.
[2] Rapport de Philippe Bélaval, *doc. cit.*, p.58.

Pendant toute la période, des personnalités politiques ou universitaires donnent leur avis sur les personnalités à faire (ou à ne pas faire) entrer au Panthéon. Je découvrirai plus tard que certaines des associations engagées en faveur de l'entrée de femmes au Panthéon comptent parmi leurs membres des actrices engagées par ailleurs dans la mémoire de Louise Michel. Ainsi, Claudine Rey, alors co-présidente de l'Association des Amis de la Commune de Paris 1871, est aussi membre de l'association féministe Femmes solidaires, qui propose une liste de soixante-dix noms de femmes panthéonisables, envoyée au Centre des monuments nationaux mais restée sans réponse[1]. Des historiens universitaires prennent également position en faveur de la panthéonisation de Louise Michel. C'est le cas de Christian Chevandier, professeur d'histoire contemporaine à l'Université du Havre, spécialiste de l'histoire du travail, qui publie une tribune dans le *Monde* le 26 novembre 2013. Dans ce texte, intitulé « Louise Michel au Panthéon ! », Christian Chevandier affirme que la défense de la candidature de Louise Michel, une femme, une anarchiste, l'institutrice des plus démunis, s'inscrit dans une volonté de représentativité de l'hommage républicain. Alors que le Panthéon est une institution républicaine censée représenter les valeurs et les principes du régime il faut, affirme Christian Chevandier, « rendre hommage non aux 'grands hommes' mais au peuple de France en faisant entrer la dépouille d'une sans-grade de la Commune dans le monument néoclassique de la Montagne Sainte-Geneviève dont le frontispice proclamerait désormais : *A celles et ceux qui ont fait son histoire, la patrie reconnaissante*[2]. » De même, parmi les personnalités spécialistes reçues en entretien par Philippe Bélaval, certaines se sont exprimées en faveur de Louise Michel. Outre le Collectif pour des femmes au Panthéon, on y trouve par exemple Jean-Noël Jeanneney, professeur d'histoire à l'IEP de Paris et ancien secrétaire d'Etat pendant la présidence de Mitterrand, qui déclare sur France Culture soutenir la candidature de Louise Michel à la panthéonisation[3].

Cette apparition du nom de Louise Michel au cœur d'un processus d'intégration et de normalisation républicaine des personnalités de l'histoire vient confirmer mes premières hypothèses. Comment expliquer qu'une personnalité historique, que j'ai connue comme une figure de révolutionnaire anarchiste, déportée et emprisonnée par le pouvoir politique de la Troisième République, soit devenue une figure de l'histoire républicaine ? Cette interrogation, initialement apparue face au large usage toponymique de son nom, aux apparitions de sa référence dans des discours du personnel politique républicain (du Parti socialiste au NPA), à son intégration dans les manuels scolaires, est en 2013 nourrie par la surprise de voir Louise Michel devenir une figure légitime à la panthéonisation.

---

[1] Entretien avec Claudine Rey, Paris, 6 avril 2016.
[2] *Lemonde.fr*, « Louise Michel au Panthéon ! », Christian Chevandier, 26 novembre 2013.
[3] Interview de Jean-Noël Jeanneney dans l'émission *Les Matins*, France culture, 13 septembre 2013.

Le 21 février 2014, François Hollande annonce la panthéonisation de deux femmes : les résistantes Germaine Tillion et Geneviève de Gaulle-Anthonioz. Seule Germaine Tillion fait partie de la liste proposée par le Collectif pour des femmes au Panthéon, et des noms les plus fréquemment proposés lors de la consultation en ligne organisée par le Centre des monuments nationaux. Les choix de François Hollande se sont portés sur des personnalités du 20e siècle (de même pour les hommes, il s'agit de Jean Zay et de Pierre Brossolette), conformément aux préconisations de Philippe Béléval.

En amont de la décision de François Hollande, la proposition de faire entrer Louise Michel au Panthéon ne fait déjà pas l'unanimité. L'inexistence d'un discours unifié et consensuel autour de la panthéonisation de Louise Michel laisse ainsi entrevoir les limites de l'hommage collectif à cette figure historique. Sur toute la période des débats autour de l'entrée de nouvelles personnalités au Panthéon, je suis inscrite sur une liste de diffusion féministe universitaire, où plusieurs commentaires se succèdent au sujet de la place de Louise Michel au Panthéon. S'opposent deux points de vue, l'un favorable à la panthéonisation de Louise Michel, l'autre défavorable. Le premier est défendu par des individues poches d'Osez le féminisme ou du Collectif pour des femmes au Panthéon. Le second regroupe des personnes moins clairement identifiables, dont le positionnement social et politique est plus flou. Leur argumentaire se décline sous trois aspects : la nécessité de supprimer le Panthéon[1], la volonté de prendre en compte d'autres oubliés de l'histoire, l'interrogation sur les motivations de proposer un nom de militante anarchiste comme Louise Michel.

Cet aperçu des divergences autour de la proposition de faire entrer Louise Michel au Panthéon m'a amené à essayer de dégager les différentes grilles de lecture qui coexistent autour de cet événement, et à comprendre ce qu'elles révèlent des positionnements sociaux et politiques des acteurs qui les portent. Cela permet de garder à l'esprit que, malgré l'inscription de Louise Michel dans un procédé institutionnel et républicain, elle demeure une figure conflictuelle. Cette double dimension de l'« événement Panthéon » est importante à garder à l'esprit, pour ne pas se faire happer par la tentation de lire l'institutionnalisation de la figure de Louise Michel d'un point de vue surplombant. Plutôt, cela amène à construire en énigme la possibilité de la coexistence de plusieurs interprétations différentes de Louise Michel. Elle est aujourd'hui sollicitée par des groupes politiques qui en proposent des lectures diverses, voire opposées : comment expliquer qu'elle puisse avoir du sens pour des individus qui défendent des postures idéologiques divergentes, qu'elle soit simultanément figure apaisée du régime républicain et figure de la conflictualité politique ? Analyser de façon diachronique la circulation de la figure de Louise Michel permet d'interroger les processus de réinterprétation et d'éloignement du sens : est-ce un changement de contexte

[1] Les résultats de la consultation sur internet mise en place par le Centre des monuments nationaux du 2 au 22 septembre 2013 indiquent que seule une minorité des répondants sont opposés à l'existence du Panthéon (0,47%). (Rapport de Philippe Bélaval, doc. cit., p.16-19)

qui permet qu'une figure de militante anarchiste soit plus acceptable aujourd'hui ou est-ce le travail d'interprétation qui a été effectué tout au long du 20e siècle qui a conduit à un affadissement de ses représentations ? Les résistances à son entrée au Panthéon révèlent que la figure de Louise Michel conserve une dimension subversive pour certains groupes politiques et sociaux : comment ces deux formes de réception de la figure de Louise Michel sont-elles venues à se former et comment cohabitent-elle aujourd'hui ?

POURQUOI LOUISE MICHEL ?

Louise Michel est née en 1830 à Vroncourt, en Haute-Marne. Elle devient institutrice sous l'Empire, mais refuse de prêter serment à l'Empereur Napoléon III. En 1856, elle se rend à Paris, où elle continue d'exercer son métier d'institutrice. Vient la Commune de Paris, à laquelle elle participe, à la fois comme cantinière, infirmière et combattante. Après la semaine sanglante, elle se rend à l'armée versaillaise qui a arrêté sa mère à sa place. Elle est condamnée en décembre par le 6e conseil de guerre à la déportation dans une enceinte fortifiée, et est transportée en Nouvelle-Calédonie. Blanquiste avant la Commune, elle devient anarchiste pendant la déportation. En 1880, le gouvernement vote l'amnistie plénière des communards. Louise Michel revient à Paris, où elle enchaîne les tournées de conférences, est invitée à de multiples meetings, rédige de nombreux textes littéraires, politiques, poétiques et théâtraux. Sa célébrité est grandissante : elle est très présente dans la presse (autant dans la presse politique que dans la presse généraliste à grand tirage) qui lui consacre des articles entiers. Cette célébrité est notable pour une femme à cette période (qui plus est anarchiste), en ce qu'elle parvient à se faire connaître dans l'espace politique sans avoir accès aux mandats électifs et sans être intégrée dans la démocratie représentative. En 1883, Louise Michel prend part à une manifestation dite « des ouvriers sans travail » à l'Esplanade des Invalides, lors de laquelle des boulangeries ont été pillées. Pour cela, elle est condamnée à six ans d'emprisonnement. Elle sera libérée en janvier 1886, suite à d'importantes mobilisations en sa faveur et en faveur de la libération des prisonniers politiques. À sa sortie, elle reprend son activité de propagandiste et d'écrivaine. En janvier 1888, lors d'une conférence au Havre, elle est victime d'une tentative d'assassinat par un dénommé Lucas. Une première balle lui traverse l'oreille, la seconde pénètre la boite crânienne et les médecins ne parviennent pas à l'extraire. Louise Michel prend la défense de son agresseur et demande aux tribunaux de ne pas le condamner : il sera finalement acquitté. En mai 1890, après avoir à nouveau été emprisonnée pour appel à la violence à la suite des manifestations du 1e mai à Vienne, un médecin demande son internement pour cause de folie. Elle fuit alors la France et s'exile en Angleterre, où elle reprend son travail d'institutrice et continue d'écrire. Elle fait alors moins l'actualité en France, même si ses retours à Paris sont toujours l'occasion de rassemblements populaires et de longs articles

dans la presse. Le 9 janvier 1905, elle meurt à Marseille lors d'une tournée de conférences. Son corps est rapatrié à Paris et ses obsèques ont réuni entre dix mille personnes selon les chiffres de la préfecture de police et plus de cent mille personnes selon le compte-rendu publié dans *L'Humanité*[1].

Les titres des multiples biographies sur Louise Michel éditées depuis sa mort[2] indiquent les différentes étiquettes associées à cette figure politique : « bonne Louise », « vierge rouge », « communarde », « héroïne », « indomptable », « pétroleuse », « femme libertaire », « Canaque », « insoumise », « anarchiste hétérogène », « Marianne du peuple », ou encore « femme libre »[3], ces appellations témoignent de la multitude des représentations et des appropriations dont fait l'objet Louise Michel. Il s'agit donc de comprendre ce que l'historien Daniel Armogathe appelle en 1980 le « phénomène Louise Michel[4] ». Il se demande alors : « comment devient-on figure charismatique, femme mythifiée et mystifiée[5] ? » Ce questionnement apparaît de façon récurrente dans les productions textuelles et les commentaires autour de Louise Michel. « D'où est venue la grande popularité de Louise Michel ? Et pourquoi celle que ses ennemis d'abord, ses admirateurs ensuite, appelèrent la 'Vierge rouge', a-t-elle suscité tant d'enthousiasme et fait naître tant de piété[6] ? », questionne déjà le secrétaire général adjoint de la SFIO Jean-Baptiste Séverac dans *Le Populaire* en 1927. C'est d'abord à cette question que ce travail tente de répondre, en évaluant la façon dont les outils de la sociologie politique peuvent permettre de construire une analyse de ce processus de célébration : comment se sont construites la célébrité et la postérité de la figure de Louise Michel, figure fantasmée et idéalisée ? Cette question serait incomplète si l'on omettait une autre dimension, qui la transforme en énigme : comment expliquer que Louise Michel soit aujourd'hui encore une figure de référence et actuelle, alors même qu'elle est une femme et une anarchiste,

---

[1] Les étapes de cette biographie succincte seront développées au cours de la première partie, lorsque l'analyse le nécessitera.

[2] Voir le récapitulatif de ces biographies en annexe.

[3] Ces images sont classées par ordre chronologique d'apparition dans les titres de biographies de Louise Michel : GIRAULT Ernest, *La bonne Louise – Physiologie de Louise Michel*, Paris, Bibliothèque des auteurs modernes, 1906 ; LORULOT André, *Louise Michel, la Vierge rouge*, Herblay, Editions de l'idée libre, 1930 ;DESVOYONS Renée, *La communarde Louise Michel*, Bruxelles, L'Eglantine, 1932 ; MOSER Françoise, *Une héroïne : Louise Michel*, Paris, Jean Vigneau, 1947 ; LEJEUNE Paule, *Louise Michel, l'indomptable*, Paris, Des femmes, 1978 ; CAVANNA, *Louise la pétroleuse ou l'hydre de l'anarchie*, Paris, Belfond, 1981 ; THOMAS Annie, *Louise Michel, une femme libertaire*, Paris, Les Lettres libres, 1984 ; D'EAUBONNE Françoise, *Louise Michel la Canaque*, Paris, Encre, 1985 ; GAUTHIER Xavière, *L'insoumise. Biographie romancée de Louise Michel*, Paris, Manya, 1990 ; AUZIAS, Claire, *Louise Michel, une anarchiste hétérogène*, Paris, Editions du Monde libertaire, 1999 ; GAUTHIER Xavière, *La vierge rouge. Biographie de Louise Michel*, Paris, Editions de Paris, 1999 ; D'ORLEANS Violette, *Louise Michel, Marianne du peuple*, Paris, Acoria, 2009 ; CHASTRE Lucile, *Louise Michel, une femme libre*, Paris, Oskar éditions, 2009.

[4] ARMOGATHE Daniel, « Pour un cent cinquantenaire : positions et propositions », dans Colloque Louise Michel organisé par le Centre d'Etudes féminines de l'Université de Provence (Marseille 11-12 juin 1980). Actes, Aix-en-Provence, Université de Provence, 1982, p.3.

[5] *Ibid.*

[6] *Le Populaire*, « La Vierge rouge par Irma Boyer », Jean-Baptiste Séverac, 8 avril 1927.

ce qui constitue deux vecteurs de marginalisation politique et historique ? A travers l'étude de la fabrication d'une femme révolutionnaire en personnalité politique célèbre et l'analyse des interprétations et des usages successifs de cette célébrité, se donne à voir un processus d'intégration d'un objet politique marginal aux espaces centraux du pouvoir politique, mais aussi les formes de résistance à cette intégration. Cela permet d'envisager à la fois les procédures collectives de mise en célébrité et de mise en postérité politiques, les dispositifs de circulations mémorielles entre les groupes sociaux et politiques[1], les mécanismes de production et de contestation d'une interprétation officielle, les jeux de concurrences dans la définition d'une figure politique[2]. Le passage de Louise Michel de personnalité politique connue et reconnue en figure signifie qu'elle est travaillée et construite par des univers de sens, qui ne sont pas nécessairement homogènes mais qui cohabitent dans son personnage, dont la signification prend forme à partir de son nom mais sans que cela n'ait nécessairement de lien avec une réalité biographique ou historique. Il s'agit donc, de là, d'analyser les opérations de sens qui s'élaborent autour de Louise Michel, d'en saisir les enjeux, les formes et les objectifs.

Le choix d'étudier la mise en célébrité d'une figure politique du XIXe siècle permet de mettre à jour des éléments de compréhension du fonctionnement et de l'organisation politique. Comme le montrent Yves Déloye et Olivier Ihl, le XIXe siècle est une période propice à la mise en place d'une approche de sociologie historique, puisqu'« il permet de poser dans toute sa latitude le problème des formes et des conditions d'exercice de l'autorité républicaine[3] ». Etudier la figure de Louise Michel, qui se forme au lendemain de la Commune de Paris, dès les premiers instants de l'instauration de la IIIe République, est donc particulièrement intéressant pour comprendre la construction de la célébrité en régime républicain et le maintien dans la postérité des personnalités politiques. Suivre la figure de Louise Michel du dernier tiers du XIXe siècle jusqu'à aujourd'hui permet d'évaluer la mise en place des conditions de la célébrité politique ; l'évolution des critères du mérite politique dans un système politique

---

[1] Le terme de circulation est ici utilisé afin d'englober conjointement les dispositifs de diffusion, de transmission et de réception.

[2] Pour comprendre les enjeux et les implications du terme de « figure politique », un détour par la sémiologie de Roland Barthes offre des pistes de réflexions intéressantes. Pour Barthes, en effet, un personnage se crée « lorsque des sèmes identiques traversent à plusieurs reprises le même Nom propre et semblent s'y fixer […]. Le personnage est donc un produit combinatoire : la combinaison est relativement stable (marquée par le retour des sèmes) et plus ou moins complexe (comportant des traits plus ou moins congruents, plus ou moins contradictoires) […]. Le Nom propre fonctionne comme le champ d'aimantation des sèmes ; renvoyant virtuellement à un corps, il entraîne la configuration sémique dans un temps évolutif (biographique). » Le personnage devient figure quand il « peut osciller entre deux rôles, sans que cette oscillation ait aucun sens, car elle a lieu hors du temps biographique (hors de la chronologie) : la structure symbolique est entièrement réversible : on peut la lire dans tous les sens. […] Comme idéalité symbolique, le personnage n'a pas de tenue chronologique, biographique ; il n'a plus de Nom ; il n'est qu'un lieu de passage (et de retour) de la figure. » (BARTHES Roland, « Personnage et figure », dans *S/Z*, Paris, Seuil, 1970, p.68).

[3] DELOYE Yves et IHL Olivier, « Le XIXe siècle au miroir de la sociologie historique », *Revue d'histoire du XIXe siècle*, 1996/2, p.47.

fondé sur le postulat de l'égalité des citoyens[1] ; les jeux d'intégration, de conflictualisation et de pacification politiques autour d'une figure politique et de ce qu'elle incarne.

Tandis que la plupart des études de cas sur la symbolisation mémorielle autour de figures politiques[2] portent sur des personnalités d'une part masculine, et d'autre part qui ont occupé des positions de pouvoir[3], la renommée de Louise Michel s'est d'abord construite à une période où les femmes n'avaient aucune place légale ni sociale en politique[4]. Elle est également l'une des rares figures de femmes politiques antérieures au XXe siècle (si l'on excepte les figures royales) à disposer d'une visibilité, d'une postérité et d'une mémoire vive aujourd'hui[5]. Ce travail est donc une contribution à la socio-histoire des femmes en politique, des rôles auxquelles elles sont cantonnées et assignées, mais aussi des dynamiques d'appropriation et de valorisation de la place des femmes dans la construction et l'exercice de la politique. Analyser la carrière de la figure de Louise

---

[1] Et plus encore, comme le montre Yves Déloye, alors que le personnel politique républicain invite les citoyens au contrôle des émotions, à la retenue concernant l'expression de l'opposition ou de l'approbation et à la modération dans le débat démocratique : DELOYE Yves, « Le charisme contrôlé. Entre grandeur et raison : la posture publique de Léon Gambetta », *Communications*, vol.69, n°1, 2000, p.157-172. Voir également IHL Olivier, *Le mérite et la République. Essai sur la société des émules*, Paris, Gallimard, 2007.

[2] Il faut noter que la très grande majorité des travaux qui s'intéressent à la symbolique politique, que ce soit en histoire, en sociologie ou en science politique, ne travaillent pas sur la construction des figures historiques, mais sur diverses autres dimensions symboliques qui sous-tendent la pratique politique. Voir par exemple : AGULHON Maurice, *Marianne au combat. L'imagerie et la symbolique républicaines de 1789 à 1880*, Paris, Flammarion, 1979 ; AGULHON Maurice, *Marianne au pouvoir. L'imagerie et la symbolique républicaines de 1880 à 1914*, Paris, Flammarion, 1989 ; AGULHON Maurice, *Les métamorphoses de Marianne. L'imagerie et la symbolique républicaines de 1914 à nos jours*, Paris, Flammarion, 2001 ; DALISSON Rémi, *Les Trois couleurs, Marianne et l'Empereur. Fêtes libérales et politiques symboliques en France, 1815-1870*, Paris, La Boutique de l'Histoire, 2004 ; JOURDAN Annie, *Les monuments de la Révolution. 1770-1804. Une histoire de la représentation*, Paris, Honoré Champion, 1997.

[3] Par exemple : SCHWARTZ Barry, *George Washington : The Making of an American Symbol*, New York, Free Press, 1987 ; SCHWARTZ Barry, *Abraham Lincoln and the Forge of National Memory*, Chicago, University of Chicago Press, 2003.

[4] De nombreux auteurs ont analysé et expliqué les fondements de l'exclusion politique des femmes au 19e siècle et pendant la Troisième République : FAURE Christine, *La démocratie sans les femmes : essai sur le libéralisme en France*, Paris, PUF, 1985 ; FRAISSE Geneviève, *Muse de la raison : la démocratie exclusive et la différence des sexes*, Aix-en-Provence, Alinea, 1989 ; HAUSE Steven C. et KENEY Anne R., *Women's Suffrage and Social Politics in the French Third Republic*, Princeton, Princeton University Press, 1984 ; KLEJMAN Laurence et ROCHEFORT Florence, *L'égalité en marche. Le féminisme sous la Troisième République*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1989 ; PERROT Michelle, « Les femmes et la citoyenneté en France. Histoire d'une exclusion », dans Armelle Le Bras-Chopard (dir.), *Les femmes et la politique*, Paris, L'Harmattan, 1997 ; RIOT-SARCEY Michèle, *La démocratie à l'épreuve des femmes. Trois figures critiques du pouvoir, 1830-1848*, Paris, Albin Michel, 1993 ; RUDELLE Odile, « Le vote des femmes et la fin de 'l'exception française' », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, 1994, vol.42, n°1, p.52-65 ; SCOTT Joan W., *La citoyenne paradoxale : les féministes françaises et les droits de l'homme*, Paris, Albin Michel, 1998 ; SOWERINE Charles, « La politique, 'cet élément dans lequel j'aurais voulu vivre' : l'exclusion des femmes est-elle inhérente au républicanisme de la Troisième République ? », *Clio*, 2006/2, n°24, p.171-194 ; VIENNOT Eliane (dir.), « La démocratie 'à la française' ou les femmes indésirables », *Les Cahiers du CEDREF*, hors série n°2, 1996.

[5] A Louise Michel s'ajoutent les femmes de la Révolution française, notamment Olympe de Gouges qui a également été proposée à la panthéonisation. Dans une moindre mesure, Séverine dispose également d'une certaine postérité, mais son travail de journaliste et sa présence dans le premier tiers du XXe siècle (elle meurt en 1929) y participent.

Michel jusqu'à aujourd'hui permet de suivre les évolutions, les transformations et les permanences de la place sociale et symbolique des femmes dans la vie politique républicaine[1]. Elargir les objets d'étude de la socio-histoire du politique (qui s'intéresse traditionnellement aux pratiques électorales, aux constructions nationales ou à la politisation) permet d'intégrer à l'appréhension sur le long terme des phénomènes politiques la question « de la construction sociale de la différence des sexes, des phénomènes d'assignation des identités sexuées, de la construction des groupes sociaux et des configurations travaillées par des rapports sociaux de classe, de sexe ou de race[2]. » Questionner la mise en célébrité et en postérité de Louise Michel permet d'interroger la fabrication de célébrités politiques d'acteurs marginalisés[3]. En faisant dialoguer la question des ressources, des modes de légitimation, des identités stratégiques ou prescrites[4], il sera possible de proposer une analyse des représentations symboliques du politique à travers la mobilisation d'une figure aux marges de la politique institutionnelle, comme une construction fluctuante en fonction des contextes, des acteurs et des configurations sociales et politiques.

Pour saisir les processus de célébrité et de postérité d'une figure de l'histoire politique, une analyse sur le temps long m'a semblé la plus adaptée afin d'être attentive « aux modes de constitution des réalités présentes et aux logiques sociales des réalités du passé[5] ». Le temps long permet de prendre en compte dans toute sa complexité

---

[1] De nombreuses études dans différentes disciplines (sociologie, science politique, sciences de l'information et de la communication) existent sur les ressorts identitaires des femmes politiques, les stéréotypes sexués et leurs contextes de production, les stratégies et les contraintes politiques et médiatiques : ACHIN Catherine, BARGEL Lucie, DULONG Delphine *et alii*, *Sexes, genre et politique*, Paris, Economica, 2007 ; ACHIN Catherine, DORLIN Elsa et RENNES Juliette, « Capital corporel identitaire et institution présidentielle : réflexions sur les processus d'incarnation des rôles politiques », *Raisons politiques*, n°31, 2008/3, p.5-17 ; BERTINI Marie-Joseph, *Femmes, le pouvoir impossible*, Paris, Pauvert et Fayard, 2002 ; BONNAFOUS Simone, « Femme politique, une question de genre ? », *Réseaux*, vol.4, n°120, 2003, p.119-145 ; COULOMB-GULLY Marlène, *Présidente : le grand défi. Femmes, politique et médias*, Paris, Payot, 2012 ; DULONG Delphine et LEVEQUE Sandrine, « Une ressource contingente. Les conditions de reconversion du genre en ressource politique », *Politix*, vol.15, n°60, 2002, p.81-111 ; FREEDMAN Jane, *Femmes politiques, mythes et symboles*, Paris, L'Harmattan, 1997 ; GATEAU Mathieu, NAVARRE Maud et SCHEPENS Florent (dir.), *Les identités de genre en politique*, Dijon, Presses universitaires de Dijon, 2013 ; OLIVESI Aurélie, *Implicitement sexiste ? Genre, politique et discours journalistique*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 2012 ; PAOLETTI Marion, « L'usage stratégique du genre en campagne électorale », *Travail, genre, sociétés*, n°11, 2004, p.123-141.

[2] DELLA SUDDA Magali, « Politisation et socio-histoire », dans Catherine Achin et Laure Béréni (dir.), *Dictionnaire. Genre et science politique*, Paris, Presses de Sciences Po, p.408.

[3] Sur la question des formes de reconnaissance, de notoriété et de légitimation politique d'acteurs marginaux dans l'espace politique, voir par exemple : GUIONNET Christine, « Fluctuation et légitimation des ressources politiques : ce que nous apprennent les études sur le genre », dans Mathieu Gateau, Maud Navarre et Florent Schepens (dir.), *Quoi de neuf depuis la parité ? Du genre dans la construction des rôles politiques*, Dijon, EUD, 2013, p.19-38 ; MATONTI Frédérique et POUPEAU Franck, « Le capital militant. Essai de définition », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°155, 2004/5, p.4-11 ; OFFERLE Michel, « Illégitimité et légitimation du personnel politique ouvrier en France avant 1914 », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 1984, n°4, p.681-716 ; PUDAL Bernard, « Barbusse : jalons pour une étude d'un capital symbolique singulier », *Revue d'histoire littéraire de la France*, 2015/4, vol.115, p.783-796.

[4] COLLOVALD Annie, « Identité(s) stratégique(s) », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1988, 73/1, p.29-40 ; LE BART Christian, « Nommer les hommes politiques : identités prescrites, stratégiques, polémiques », *Mots. Les langages du politique*, 2000, n°63, p.127-133.

[5] DELOYE Yves, *Sociologie historique du politique*, Paris, La Découverte, 2007, p.99.

l'historicité d'un fait social : la célébrité, la postérité et les mémoires de Louise Michel. Il ne doit cependant pas délayer la rigueur de la démonstration au profit de la riche description des faits et des traces de la mémoire. En effet, « s'il a l'ambition de rendre compte d'une expérience temporelle, le cas ne s'identifie pas à cette expérience. Dans la masse des données disponibles, il opère une sélection qui en réorganise, éventuellement en stylise les éléments dans un cadre conceptuel donné en fonction d'une démonstration anticipée. Il ne lui revient pas de reproduire une réalité, une 'histoire vraie', mais de la produire[1] ». L'objectif de ce travail n'est donc pas de rendre compte de l'ensemble des usages, des marques, des apparitions de la figure de Louise Michel sur la longue période qui couvre le dernier tiers du XIXe siècle (la construction de sa célébrité au sortir de la Commune de Paris) jusqu'au premier XXIe siècle. Plutôt, la production d'une démonstration sur le temps long permet de comprendre la diversité de ses appropriations actuelles en France, des espaces politiques radicaux au centre de la célébration républicaine. Ce fil conducteur permet cependant de construire les bases d'une sociologie historique de la célébration politique de Louise Michel.

Encadré n°1
Louise Michel, un choix de sympathie.

Outre le réel intérêt scientifique de choisir la figure de Louise Michel pour étudier de façon monographique les processus de canonisation et de célébration politique, mon choix a également été motivé par une sympathie certaine pour cette figure. Je me suis ainsi plu à raconter une anecdote aux différentes personnes que j'ai rencontrées au cours de ce travail, et qui m'interrogeaient sur mes motivations (nombre d'entre elles semblaient en effet surprises que Louise Michel intéresse une jeune chercheuse, quand la moyenne d'âge des spécialistes de Louise Michel et des individus investis dans sa mémoire oscille autour de soixante ans). Si je ne me souviens pas de ma rencontre avec la figure de Louise Michel, je garde en revanche un souvenir très net d'un usage que j'ai pu en faire dans mon adolescence : alors qu'il m'arrivait d'emprunter les transports en commun sans titre de transport en règle, je m'imaginais indiquer au potentiel contrôleur mon nom (Michel) et mon prénom (Louise). Je n'ai jamais pu mettre en pratique cette idée, mais cette anecdote a néanmoins toujours beaucoup amusé mes interlocutrices et interlocuteurs. Ce récit m'a semblé encourager leur sympathie et leur confiance à mon égard, et je me suis surprise à le raconter de façon systématique. Cette anecdote est également intéressante pour envisager les présupposés de ma démarche de recherche, puisqu'elle révèle les représentations qu'une adolescente, en construction politique et de sensibilité libertaire, se fait de Louise Michel comme figure de référence de la contestation, de la transgression, de l'opposition aux règles. C'est d'abord à l'histoire anarchiste que la figure de Louise Michel est associée dans mon esprit, contrairement à d'autres qui ont pu la rencontrer par l'intermédiaire de l'histoire des femmes et du féminisme, par l'histoire de la Commune ou par la littérature (je reviendrai sur ces différents vecteurs de transmission et de réception de la figure de Louise Michel). Mes premières interrogations ont donc été guidées par ces représentations, et la stupéfaction militante d'apercevoir la figure de Louise Michel mobilisée par les communistes et par les socialistes a constitué la première source de mon étonnement scientifique.

[1] PASSERON Jean-Claude et REVEL Jacques, « Raisonner à partir de singularités », dans *Penser par cas*, Paris, Editions de l'EHESS, 2005, p.25.

LA FABRICATION D'UNE FIGURE POLITIQUE : CROISER LES PERSPECTIVES.

De cette première interrogation qui accompagne l'apparition du nom de Louise Michel dans une campagne de panthéonisation, l'objet de ce travail est d'analyser comment, sous quelles formes et pour quelles raisons la figure de Louise Michel a parcouru le vingtième siècle jusqu'à être une des personnalités proposées à la panthéonisation en 2013. Cette interrogation est intéressante parce qu'elle permet d'introduire l'étude des figures historiques en science politique, objet de recherche qui s'inscrit plutôt dans le domaine des historiens. Cette absence d'un programme théorique ou méthodologique de l'étude, en politiste, de la célébrité et de la postérité des figures politiques, amène à croiser des perspectives et des champs de recherche. Ce travail se situe ainsi à un point de convergence entre la sociologie de la mémoire, l'histoire sociale des idées politiques et la socio-histoire de la célébrité politique. Ces trois approches constituent les supports du bricolage théorique que nécessite l'étude de la circulation d'une figure historique. L'analyse articule ainsi trois dimensions, trois concepts qui sont moins liés à des périodes successives qu'à des modalités théoriques et épistémologiques d'appréhender la construction politique d'une figure historique : la célébrité (c'est-à-dire les mécanismes qui conduisent une personnalité politique à devenir une figure célèbre, connue et reconnue, que cela soit de son vivant ou après sa mort), la postérité (ou les dispositifs de transmission, de circulation et de réception spécifiques qui se mettent en place autour d'une figure politique, et qui l'amènent à voyager dans le temps et dans l'espace), la mémoire (qui renvoie aux modalités selon lesquelles un collectif ou un individu construit son rapport au passé).

PENSER LA CELEBRITE POLITIQUE COMME UN « BIEN SYMBOLIQUE ».

La célébrité questionne depuis plusieurs décennies les sciences sociales[1]. En France, depuis les études du philosophe Edgar Morin et du sémiologue Roland Barthes, toutes deux publiées en 1957, la question de la célébrité s'articule d'abord avec celles de l'imaginaire ou des mythologies politiques, autour de l'analyse des ressorts de l'admiration, de la religiosité et du culte médiatique[2]. Au début des années 1990, le travail de la sociologue Nathalie Heinich consacré à la « gloire de Van Gogh »[3] invite à envisager l'admiration comme une production sociale et à évaluer ses effets sur les

[1] Pour une présentation détaillée et analytique de l'état de la littérature sur les *celebrity studies*, voir : HEINICH Nathalie, « La culture de la célébrité en France et dans les pays anglophones. Une approche comparative », *Revue française de sociologie*, 2011/2, vol.52, p.353. Voir également l'anthologie de *celebrity studies* publiée par le spécialiste des médias canadien P. David Marshall : MARSHALL P. David (dir.), *The Celebrity Culture Reader*, New York, Routledge, 2006.
[2] BARTHES Roland, *Mythologies*, Paris, Seuil, 1957 ; MORIN Edgar, *Les stars*, Paris, Seuil, 1957.
[3] HEINICH Nathalie, *La gloire de Van Gogh. Essai d'anthropologie de l'admiration*, Paris, Editions de Minuit, 1991.

catégorisations d'un artiste. Elle construit son analyse autour de quatre phases mises en avant dans l'hagiographie par l'archevêque italien Jacques de Voragine[1] : la déviation, la rénovation, la réconciliation, le pèlerinage. Son analyse de la célébrité est influencée par les catégories religieuses : les mécanismes de l'admiration et de la célébration artistique sont envisagés comme ceux des cultes religieux. Dans ce dispositif, Nathalie Heinich insère la typologie de Max Scheler[2], pour comprendre comment la légende de Van Gogh se construit autour des images du saint, du héros, du génie, et les conséquences que ces idéaux-types ont sur les formes et les pratiques de l'admiration. Nathalie Heinich montre ainsi comment la légende de Van Gogh s'appuie sur l'idée qu'il est un génie incompris et méconnu, un « peintre maudit » (déviation). Cette représentation initiale conduit à la transformation du récit biographique en hagiographie (rénovation) et à la transfiguration de la vie de Van Gogh en vie de saint. Cette « mise en légende »[3] amène à la mise en place de célébrations (réconciliation) qui s'appuient sur l'admiration du public. Par la construction d'un dialogue entre grandeur et singularité, par l'introduction d'un discours sur les valeurs incarnées par l'artiste, Van Gogh devient héros et prophète. De là se mettent en place des pèlerinages, qui sont à la fois la vente des œuvres et des reliques, la fréquentation des musées et des expositions, mais aussi les visites des lieux de naissance ou d'habitation de l'artiste.

Si l'analyse de Nathalie Heinich est intéressante pour envisager les mécanismes et les dispositifs de l'admiration collective, elle se révèle être davantage une analyse des discours et des prises de position des différents protagonistes de la « gloire » (critiques, journalistes, biographes) sans faire dialoguer ces discours avec leurs positions et leurs dispositions sociales, sans les articuler avec les configurations dans lesquelles ils prennent place. Nathalie Heinich assume son choix de ne pas avoir recours à la méthode sociologique, qu'elle considère comme peu adaptée pour traiter de son objet d'étude[4]. Mais ce choix ne permet finalement pas de fournir des explications sur les raisons du succès de Van Gogh dans la postérité, sur les conditions de production et de réception des discours, sur les intérêts et les motivations des acteurs, sur les usages sociaux de la figure de Van Gogh.

---

[1] VORAGINE Jacques de, *La Légende dorée*, Paris Gallimard, 2004 (vers 1261-1266).

[2] SCHELER Max, *Le saint, le génie, le héros*, Fribourg, Egloff, 1944.

[3] Nathalie Heinich catégorise différents types de discours : ceux de « mise en légende hagiographique de la vie de Van Gogh », de « mise en énigme herméneutique de son œuvre », de « mise en scandale », de « mise en vente », de « mise en relique » ou encore de « mise en exposition » (HEINICH Nathalie, *op. cit.*, 1991)

[4]Elle affirme ainsi en note de bas de page, pour expliciter son refus d'une sociologie « qui ne se contenterait pas des textes » : « On pourrait par exemple expliquer ces prises de positions par le contexte culturel des articles ou les caractéristiques de leurs auteurs : position et origine sociales, opinions politiques et religieuses, type d'éducation. Etudiant, selon la méthode de Pierre Bourdieu, le "champ" de la critique de l'époque, on mettrait en évidence, et la subjectivité des opinions (contre la prétention des discours à la transparence envers l'objet) et leur détermination par des forces objectives échappant aux individus et extérieures aux objets de jugements (contre la prétention à une autonomie du goût). Cet exercice de « relativisme réductionniste » serait toutefois peu pertinent quant à notre objet, dès lors que celui-ci n'est pas tant le principe de distribution des jugements concernant Van Gogh (qui a dit quoi ?), que les raisons pour lesquelles il y a eu à son sujet des discours si nombreux (pourquoi a-t-on dit quelque chose ?) et si bien acceptés (comment a pu se recevoir ce qui a été écrit ?) » (HEINICH Nathalie, *op. cit.*, 1991, p.19)

En France, le champ de recherche sur la construction de la célébrité est fortement marqué par les outils de la sociologie des religions, et les travaux qui s'y consacrent identifient les cultes modernes et déroulent la comparaison avec l'hagiographie chrétienne[1]. Cela ouvre les pistes d'une première approche pour comprendre la célébrité et la postérité politique de Louise Michel qui consisterait à interroger le processus qui a consacré Louise Michel en figure mythique afin d'ouvrir la réflexion sur les imaginaires politiques, et, plus spécifiquement, de saisir ainsi les enjeux d'un tel mythe pour les groupes politiques, et les individus qui les composent. Cette approche s'inscrit dans une perspective d'histoire des mentalités ou d'histoire culturelle, dans laquelle une personnalité politique, une figure historique, deviendrait une des « composantes de la 'psyché collective' d'une civilisation[2] ». Ce sont en effet d'abord les historiens qui se sont attachés à travailler en France autour des représentations sociales, de la symbolique politique, de la mémoire historique. Cela peut s'expliquer par le renouveau de l'histoire politique française dans les années 1970 qui est, souligne Le Goff, « d'abord partie de l'extérieur, des signes, des symboles du pouvoir[3] ». Le travail collectif imposant des *Lieux de mémoire*, dirigé par Pierre Nora, est significatif de cette démarche : réfléchir à la constitution de lieux, de symboles, d'images, en espaces porteurs de sens. L'histoire des mentalités[4] et l'histoire culturelle[5] ont apporté un renouvellement essentiel des approches historiques, et plusieurs historiens ont, dans cette perspective, repensé la pratique de l'histoire biographique. Les figures du passé sont imaginées et étudiées moins par le prisme du récit de leur existence que par celui des imaginaires politiques, des légendes, de la mythologie. Plusieurs personnalités sont ainsi passées sous le crible de l'histoire culturelle : des figures du pouvoir politique, comme Napoléon, Saint Louis, Charlemagne, Robespierre, Charles de Gaulle ; des socialistes, comme Jean Jaurès ou Gabriel Péri ; des figures féminines politiquement investies, comme Jeanne d'Arc ou Charlotte Corday[6].

---

[1] ALBERT Jean-Pierre, « Saintes et héroïnes de France », *Terrain*, n°30, mars 1998, p.113-124 ; AMIEL Vincent, NACACHE Jacqueline, SELLIER Geneviève et VIVIANI Christian (dir.), *L'acteur de cinéma : approches plurielles*, Rennes, PUR, 2007 ; BRECHON Pierre et WILLAIME Jean-Paul (dir.), *Médias et religions en miroir*, Paris, PUF, 2000 ; CENTLIVRES Pierre, FABRE Daniel et ZONABEND Françoise, *La fabrique des héros*, Paris, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, 1998 ; LE GUERN Philippe (dir.), *Les cultes médiatiques. Culture fan et œuvres cultes*, Rennes, PUR, 2002 ; SCHMITT Jean-Claude (dir.), *Les saints et les stars. Le texte hagiographique dans la culture populaire*, Paris, Beauchesne, 1983 ; SEGRE Gabriel, *Le culte Presley*, Paris, PUF, 2003 ; SEGRE Gabriel, « La fabrication télévisuelle de la star : *Loft story* sous le regard du sociologue », *Réseaux*, vol.24, n°137, 2006, p.207-240 ; SEGRE Gabriel, *Au nom du King. Elvis, les fans et l'ethnologue*, Montreuil, Aux lieux d'être, 2007 ; SEGRE Gabriel, *Fans de… Sociologie des nouveaux cultes contemporains*, Paris, Armand Colin, 2014.

[2] CHARTIER Roger, « Histoire intellectuelle et histoire des mentalités. Trajectoires et questions », *Au bord de la falaise. L'histoire entre certitudes et inquiétude*, Paris, Albin Michel, 2009, p.44.

[3] LE GOFF Jacques, « L'histoire politique est-elle toujours l'épine dorsale de l'histoire ? » (1971), reproduit dans *L'Imaginaire médiéval. Essais*, Paris, Gallimard, 1985, p.339.

[4] LE GOFF Jacques et NORA Pierre (dir.), *Faire de l'histoire*, Paris, Gallimard, 1974 ; LE GOFF Jacques (dir.), *La Nouvelle Histoire*, Paris, Complexe, 1988 [1978].

[5] ORY Pascal, *L'histoire culturelle*, Paris, PUF, 2004 ; POIRRIER Philippe, *Les enjeux de l'histoire culturelle*, Paris, Seuil, 2004.

[6] AGULHON Maurice, *De Gaulle. Histoire, symbole, mythe*, Paris, Plon, 2000 ; COURBAN Alexandre, *Gabriel Péri. Un homme politique, un député, un journaliste*, Paris, La Dispute, 2011 ; DUCLERT Vincent, *Jaurès, 1859-1914. La politique et la légende*, Paris, Autrement, 2013 ; EHRARD Jean (dir.), *Images de*

Néanmoins, l'approche en termes de mythe ou de mythologies ne me semble pas entièrement satisfaisante. Le travail de thèse mené par Elsa Guillalot sur le mythe politique de Blanqui[1], qui est à ma connaissance le seul autre travail mené en science politique sur la construction d'une figure historique et politique particulière, est révélateur des limites d'une conceptualisation théorique à partir de l'histoire des mythes politiques[2]. Tout en ayant le mérite d'introduire dans l'analyse du politique la question des imaginaires, cette approche tend à penser les faits culturels, les idéologies, les imaginaires politiques ou les mentalités indépendamment des conditions sociales, matérielles et politiques dans lesquelles ils s'inscrivent[3]. Ces travaux, s'ils sont le résultat d'un lourd travail historique et historiographique, laissent souvent de côté la perspective de sociologie du politique, en ne questionnant pas directement les dispositifs de production de sens, de diffusion, de circulation des imaginaires et des représentations collectives. Ils tendent ainsi à considérer l'objet mythe comme « une entité transcendante[4] » sans analyser l'histoire de sa construction, les identités de ceux qui le façonnent, les configurations dans lesquelles il émerge. Dans le travail d'Elsa Guillalot, le « mythe

---

Robespierre, Napoli, Vivarium, 1996 ; HAZAREESINGH Sudhir, *La légende de Napoléon*, Paris, Tallandier, 2006 ; HOENSELAARS Ton et KOOPMANS Jelle (dir.), *Jeanne d'Arc entre les nations*, Amsterdam, Rodopoi, 1998 ; JOURDAN Annie (dir.), *Robespierre. Figure-réputation*, Amsterdam, Rodopi, 1996 ; JOURDAN Annie, *Mythes et légendes de Napoléon. Un destin d'exception, entre rêve et réalité*, Toulouse, Privat, 2004 ; KRUMEICH Gerd, *Jeanne d'Arc à travers l'histoire*, Paris, Albin Michel, 1993 ; LE GOFF Jacques, *Saint Louis*, Paris, Gallimard, 1996 ; MAZEAU Guillaume, *Le bain de l'histoire. Charlotte Corday et l'attentat contre Marat (1793-2009)*, Paris, Seyssel, 2009 ; MORRISSEY Robert, *L'empereur à la barbe fleurie. Charlemagne dans la mythologie et dans l'histoire de France*, Paris, Gallimard, 1997 ; PETITEAU Natalie, *Napoléon, de la mythologie à l'histoire*, Paris, Le Seuil, 1999 ; WINOCK Michel, « Jeanne d'Arc », dans Pierre Nora (dir.), *Les lieux de Mémoire*, t.3, Paris, Gallimard, 1997.

[1] GUILLALOT Elsa, *Louise-Auguste Blanqui et son double. Un mythe politique moderne dans la France des XIXe et XXe siècles*, thèse de science politique, sous la direction de Jean-Pierre Arthur Bernard, Université Grenoble II, 2000.

[2] Directement issu de la sociologie de la religion, qui a marquée l'analyse de la célébrité comme celle des imaginaires, un large corpus de textes consacrés aux mythes et aux mythologies (politiques ou non) existe. Nombre de ces textes sont écrits par des historiens, des sociologues ou des anthropologues qui sont passés par le Centre de Recherches sur l'Imaginaire de l'Université de Grenoble, créé par Gilbert Durand en 1966, et qui a constitué un lieu de formation, de sociabilité et de circulation de méthodes et de pratiques scientifiques. Voir par exemple : CHALAS Yves (dir.), *Mythe et révolutions*, Grenoble, PUG, 1990 ; DURAND Gilbert et VIERNE Simone (dir.), *Colloque de Cerisy. Le mythe et le mythique*, Paris, Albin Michel, 1987 ; DURAND Gilbert, *Les structures anthropologiques de l'imaginaire*, Paris, PUF, 1960 ; DURAND Gilbert, *Introduction à la mythodologie. Mythes et sociétés*, Paris, Albin Michel, 1996 ; FAIVRE Antoine, *Accès de l'ésotérisme occidental*, Paris, Gallimard, 1986 ; MAFFESOLI Michel, *La transfiguration du politique. La tribalisation du monde*, Paris, Grasset, 1992 ; MAFFESOLI Michel, *Le rythme de vie. Variation sur l'imaginaire post-moderne*, Paris, Table Ronde, 2004 ; MAFFESOLI Michel, *Imaginaire et postmodernité*, Paris, Manucius, 2014 ; PESSIN Alain, *Le rêverie anarchiste : 1848-1914*, Paris, Librairie des Méridiens, 1982 ; PESSIN Alain, *Le mythe du peuple et la société française du XIXe siècle*, Paris, PUF, 1992 ; PESSIN Alain, *L'imaginaire utopique aujourd'hui*, Paris, PUF, 2001 ; SIRONNEAU Jean-Pierre, *Le retour du mythe*, Grenoble, PUG, 1980 ; SIRONNEAU Jean-Pierre, *Figures de l'imaginaire et dérive idéologique*, Paris, L'Harmattan, 1993.

[3] Michel Vovelle critique ainsi l'histoire sur « coussin d'air » que mènent certains historiens des mentalités qui ont tendance à autonomiser les mentalités par rapport à leurs contextes de production (VOVELLE Michel, « L'histoire et la longue durée », dans Jacques Le Goff (dir.), *La nouvelle histoire*, Paris, Complexe, 1988, p.77-108).

[4] LEDOUX Sébastien, « Les historiens face aux nouveaux usages du mot *mémoire* », *Mots. Les langages du politique*, 2013/3, n°103, p.139.

Blanqui » a ainsi tendance à devenir un « être vivant en transhumance spirituelle d'un penseur à l'autre », une « abstraction réifiée »[1], que l'on voit certes se déplacer et évoluer chronologiquement (la deuxième partie de sa thèse, intitulée « le mythe et le temps », montre bien que les événements politiques et biographiques influencent les représentations associées à Blanqui), mais où les auteurs, les commentateurs, les biographes et autres journalistes sont convoqués pour leurs discours sur Blanqui en tant que tels, sans véritablement faire dialoguer ces discours avec leurs positions sociales, avec les enjeux et les luttes politiques et sociales de la période, avec les usages et les stratégies rhétoriques et politiques que ces acteurs mettent en place.

S'il est important de faire des imaginaires, des images et des symboles des objets de la sociologie et de la science politique, l'approche de la mythodologie ne me semble pas permettre d'appréhender les processus de co-production, de réception, de transmission, d'interprétation, de ces imaginaires. Il faut plutôt élaborer une « sociologie politique des imaginaires » qui implique de « procéder à la cartographie et au recensement des institutions, des appareils, des agents producteurs de sens qui interviennent dans des champs de concurrence souvent extrêmement complexes[2] ». Ainsi, ne pas partir de l'idée que Louise Michel est un « mythe » n'empêche pas d'interroger les « mythologies[3] » rétrospectives qui se sont élaborées autour d'elle. Louise Michel est ainsi constamment relue à la lumière des préoccupations du présent et des dispositions sociales et politiques de ses relecteurs-interprètes. Sous leur plume et dans leurs discours, Louise Michel aurait anticipé la révolution russe et soutenu Lénine[4], défendu des postures anticoloniales[5], ou se serait définie comme *queer*[6]. L'analyse de ces mythologies permet de voir que le travail collectif de production de sens autour de la figure de Louise Michel révèle les enjeux politiques et identitaires du groupe et s'inscrit dans un dispositif de « transmission » et de « transformation des valeurs explicatives et des réseaux de sens qui permettent d'intégrer les comportements sociaux dans une continuité rassurante[7] ». L'objectif est alors de partir des mécanismes sociaux pour analyser la production des mythologies associées à une figure politique, plutôt que de définir une figure historique

---

[1] SKORNICKI Arnault et TOURNADRE Jérôme, *La nouvelle histoire des idées politiques*, Paris, La Découverte, 2015, p.12.

[2] FERON Elise et HASTINGS Michel, « Introduction », dans Elise Féron et Michel Hastings (dir.), *L'imaginaire des conflits communautaires*, Paris, L'Harmattan, 2002, p.19.

[3] Le terme de « mythologie » est ici utilisé dans le sens que lui attribue Quentin Skinner : comme les opérations postérieures menées par des interprètes du passé qui questionnent les auteurs et les figures du passé à la lumière d'interrogations, de préoccupations ou d'extrapolations anachroniques. Ce qui amène, indique Skinner, à penser Montesquieu comme un précurseur de l'Etat-Providence ou Shakespeare comme un opposant au multiculturalisme (SKINNER Quentin, *Visions of Politics*, t.1, Cambridge, Cambridge University Press, 2002).

[4] *L'Humanité*, « La mort de Louise Michel », Ernest Girault, 1e février 1925.

[5] Cette interprétation qui se développe dans les années 1980 est en grande partie remise en cause par Joël Dauphiné dans *La déportation de Louise Michel. Vérité et légendes*, Paris, Les Indes Savantes, 2006.

[6] *Le Monde libertaire*, « Louise Michel, 29 mai 1830 – 9 janvier 1905 », Elisabeth Claude, n°27, 23 décembre 2004 au 16 février 2005.

[7] FERON Elise et HASTINGS Michel, « Introduction », *op.cit.*, p.18.

comme un mythe et d'envisager par ce biais ses répercussions, ses implications, ses incidences politiques et sociales.

Ce n'est véritablement qu'à partir des années 1990 que quelques sociologues se détachent des catégories analytiques issues de la sociologie des religions pour s'intéresser à la place sociale des célébrités (à travers la sociologie des professions, par exemple)[1] ou des fans (en proposant une sociologie de la passion qui croise l'analyse des mécanismes de la réception et des phénomènes identitaires et communautaires)[2]. Cette transformation de l'approche de la célébrité en France est influencée par l'intérêt accru pour les *cultural studies*, davantage développées dans la sphère académique anglophone que francophone[3]. Ce champ de recherche sur la célébrité permet d'extraire des outils et des perspectives intéressantes. Les *celebrity studies* invitent à considérer les personnes célèbres comme des « objets culturels », à retracer les récits signifiants dont ils sont les supports[4], à relier les mécanismes de la célébrité aux positions des personnalités célèbres dans le champ de leur consécration[5]. Cet intérêt pour les mécanismes de la célébrité se superpose à l'analyse des ressorts de la réputation[6], en France comme aux Etats-Unis, que ce soit à travers la sociologie de l'art[7] ou la sociologie des médias[1].

---

[1] CHALVON-DEMERSAY Sabine et PASQUIER Dominique, *Drôles de stars. La télévision des animateurs*, Paris, Aubier, 1990 ; ETHIS Emmanuel (dir.), *Aux marches du palais. Le festival de Cannes sous le regard des sciences sociales*, Paris, La Documentation Française, 2001.

[2] ETHIS Emmanuel, « Des ressemblances galvanisées. Du 'je suis comme elle' au 'elle est comme moi'… Une sociologie de nos 'identifications' aux stars du cinéma », *Sociologie de l'art/Opus*, n°13, 2008, p.91-110 ; LE BART Christian et AMBROISE Jean-Charles, *Les fans des Beatles. Sociologie d'une passion*, Rennes, PUR, 2000 ; PASQUIER Dominique, *La culture des sentiments. L'expérience télévisuelle des adolescents*, Paris, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, 1999.

[3] Pour un aperçu des travaux de *cultural studies*, voir GLEVAREC Hervé, MACÉ Eric et MAIGRET Eric, *Cultural Studies. Anthologie*, Paris, Amand Colin, 2008.

[4] Pour une remise en cause du lien entre mérite et reconnaissance sociale, voir par exemple : ALLEN Michael Patrick et PARSONS Nicholas L., « The Institutionalization of Fame. Achievement, Recognition, and Culture Consecration in Baseball », *American Sociological Review*, 2006, vol.71, n°5, p.808-825. Même chose pour la relation entre le talent et la réputation : MENGER Pierre-Michel, « Comment analyser la grandeur artistique ? Beethoven et son génie » (2002) ou « Talent et réputation. Les inégalités de réussite et leurs explications dans les sciences sociales » (2009), reproduits dans *Le travail créateur. S'accomplir dans l'incertain*, Paris, Gallimard, 2009 ; SCHOTTE Manuel, *La construction du « talent ». Sociologie de la domination des coureurs marocains*, Paris, Raisons d'agir, 2012.

[5] CATTANIA Gino, FERRIANI Simone and ALLISON Paul D., « Insiders, Outsiders, and the Struggle for Consecration in Cultural Fields. A Core-Periphery Perspective », *American Sociological Review*, 2014, vol.79, n°2, p.258-281 ; KAPSIS Robert, « Reputation Building and the Film Art World : the case of Alfred Hitchcock », *The Sociological Quarterly*, vol.30, 1989, p.15-35.

[6] CHAUVIN Pierre-Marie, « La sociologie des réputations. Une définition et cinq questions », *Communications*, 2013/2, n°93, p.131-145 ; ORIGGI Gloria, *La réputation. Qui dit quoi de qui*, Paris, PUF, 2015.

[7] BECKER Howard S., *Les mondes de l'art*, Paris, Flammarion, 1988 ; BOURDIEU Pierre, *Les règles de l'art. Genèse et structure du champ littéraire*, Paris, Seuil, 1992 ; BOWNESS Alan, *The Conditions of Success. How the Modern Artist Rises to Fam*e, Londres, Thames and Hudson, 1989 ; FAULKNER Robert R., *Music on Demand : Composers and Careers in the Hollywood Film Industry*, New Brunswick, Transaction Books, 1983 ; HEINICH Nathalie, *L'épreuve de la grandeur. Prix littéraires et reconnaissance*, Paris, La Découverte, 2009 ; LANG Gladys Engel et LANG Kurt, « Recognition and Renown : The Survival of Artistic Reputation », *American Journal of Sociology*, vol.94, n°1, 1988, p.79-109.

Cet aperçu des études sur les phénomènes de célébrité (et ses variations : notoriété, prestige, popularité, réputation, reconnaissance, renommée, visibilité, consécration, gloire, etc.[2]) révèle que la culture est le domaine privilégié de ces recherches. Plusieurs travaux se sont certes attachés à montrer l'augmentation des célébrités dans le domaine du spectacle, au détriment des personnalités politiques[3], mais sans se concentrer sur les mécanismes propres à la célébration en politique. Les études qui se penchent sur la célébrité politique, rares en France, plus nombreuses aux Etats-Unis, s'intéressent principalement aux stratégies de communication des personnalités politiques, leurs usages des médias et les mécanismes de coproduction de leur réputation[4]. Au cœur de leurs interrogations se trouve la question de la personnalisation de la vie politique ou ce que Jamil Dakhlia a nommé la « peopolisation » en politique[5]. Dans ces analyses, les dispositifs de mise en célébrité politique sont étroitement liés aux phénomènes de modernisation du politique : l'apparition et développement des médias de masse, le présidentialisme, l'importation des techniques du marketing, ou encore l'individualisation capitaliste. La publication récente de l'historien Antoine Lilti, *Figures publiques. L'invention de la célébrité (1750-1850)*[6], si elle ne se concentre pas uniquement sur l'espace politique, permet néanmoins de replacer l'analyse de la célébrité dans un cadre élargi et indépendant des pratiques de communication contemporaines[7]. Les exemples de Marie-Antoinette, Mirabeau, George Washington ou Napoléon

---

[1] BEUSCART Jean-Samuel, « Sociabilité en ligne, notoriété virtuelle et carrière artistique. Les usages de *MySpace* par les musiciens autoproduits », *Réseaux*, 2008/6, n°152, p.139-168 ; BEUSCART Jean-Samuel et COURONNE Thomas, « La distribution de la notoriété artistique en ligne. Une analyse quantitative de *MySpace* », *Terrains & travaux*, 2009/1, n°15, p.147-170 ; BEUSCART Jean-Samuel et MELLET Kévin, « La conversion de la notoriété en ligne », *Terrains & travaux*, 2015/1, n°26, p.83-104.

[2] Ces différents termes se sont multipliés, divisant le champ des recherches sur la célébrité en différents domaines qui se structurent autour de telle ou telle notion. Chacune d'entre elle peut être associée à certains courants, voire à certains auteurs. Je reviendrai au fur et à mesure de la thèse sur les définitions des termes choisis dans ce travail.

[3] Léo Löwenthal fait office de précurseur en s'intéressant en 1943 aux articles biographiques des magazines grand public entre 1901 et 1941, et montre une augmentation croissante des biographies de personnalités issues du monde du divertissement : LÖWENTHAL Léo, *Literature, Popular Culture and Society*, Englewood Cliffs, Prentice Hall, 1961 [1943]. En France, Alain Chenu fait le même constat en s'intéressant aux couvertures de *Paris Match* entre 1949 et 2005 : CHENU Alain, « Des sentiers de la gloire aux boulevards de la célébrité. Sociologie des couvertures de *Paris Match*, 1949-2005 », *Revue française de sociologie*, 2008/1, vol.49, p.3-52.

[4] Voir par exemple : DARRAS Eric, « Espaces privés à usages politiques. La psychologisation de la scène politique », dans CURAPP, *Le for intérieur*, Paris, PUF, 1995, p.378-397 ; FINE Gary Alan, « Reputational Entrepreneurs and the Memory of Incompetence : Melting Supporters, Partisan Warriors, and Images of President Harding », *The American Journal of Sociology*, vol.101, 1996, p.1159-1193 ; STREET John, « Celebrity Politicians : Popular Culture and Political Representations », *The British Journal of politics and international relations*, vol.6, n°4, 2004, p.435-452 ; THOMSON John B., *Political Scandal. Power and Visibility in the Media Age*, Cambridge, Polity Press, 2000.

[5] DAKHLIA Jamil, *Politique people*, Rosny-sous-bois, Bréal, 2008. Voir également le numéro du *Temps des médias* coordonné par Jamil Dakhlia et Marie Lhérault, « Peopolisation et politique », 2008/1, n°10.

[6] LILTI Antoine, *Figures publiques. L'invention de la célébrité (1750-1850)*, Paris, Fayard, 2014.

[7] « Quand la peopolisation des hommes politiques a-t-elle commencé ? » est la question que pose également l'historien Christian Delporte, qui voit les origines de la vedettisation de la vie politique aux débuts de la IIIe République, plus récemment, donc, qu'Antoine Lilti. (DELPORTE Christian, « Quand la peopolisation des hommes politiques a-t-elle commencé ? Le cas français », *Le Temps des médias*, 2008/1, n°10, p.27-52)

permettent à Antoine Lilti d'analyser le passage de la gloire comme source de légitimité à la popularité et à la célébrité politique.

Les outils développés par les *celebrity studies* et la sociologie de l'art pour comprendre les mécanismes de la célébrité sont, dans une moindre mesure, transposables dans l'analyse du politique. Ainsi, Alain Pessin exploite la notion de « monde de l'art » d'Howard Becker pour construire celle de « monde de l'utopie ». Il invite à penser la construction utopique comme un « travail » mené par des acteurs insérés dans des conventions sociales et politiques. Ce travail de l'utopie est une entreprise collective, marqué par la diffusion et la circulation des idées et des pratiques, mais aussi par les « contre-utopies » qui participent à façonner les choix des utopies politiques et qui sont à prendre en compte dans les processus de sélection et de canonisation. Les idées ne sont ainsi pas simplement des discours, mais aussi des actes. En cela, Pessin invite à considérer l'utopie non comme « la somme de ses expressions individuelles, mais une création collective, toujours changeante, adaptable », construite dans les interactions au sein des groupes, mais aussi dans l'espace et dans le temps[1]. En hommage aux travaux d'Alain Pessin, Howard Becker souligne la possibilité d'adapter son analyse sociologique des mondes de l'art aux domaines des idées :

> Tout l'appareil qu'on peut utiliser pour comprendre un monde de l'art a de la valeur pour comprendre n'importe quelle forme d'action collective, même si cette action est conventionnellement théorisée comme un mode de pensée plutôt qu'un mode d'action. Parce que d'habitude nous ne parlons pas des idées comme une forme d'action, mais seulement comme des pensées, sans aucune référence aux actions. Et cela veut dire les regarder comme une chose qui fait partie d'un complexe d'idées qui ont une cohérence logique, et qu'il faut les comprendre dans un système logique divorcé des actions prosaïques et des contraintes organisationnelles du monde quotidien.
> Néanmoins, les idées n'existent que quand quelqu'un les pense, c'est à dire quand une personne les invente ou les rappelle ou les communique ou les utilise dans un argument. Cela arrive dans un milieu forcément social, fait de liens entre acteurs sociaux avec tout le bagage des obligations et formes de coopération et dépendance que cela entraîne.[2]

Combiner les approches de la sociologie de la célébrité et de la sociologie de l'art amène à analyser une figure politique comme un « bien symbolique ». Cela permet d'envisager Louise Michel comme un support immatériel d'idées, résultat d'un travail collectif mené par une « chaîne de producteurs et d'intermédiaires[3] », dont les représentations et les interprétations sont amenées à évoluer ou à se transformer en fonction des lieux et des contextes de sa réception. Comme l'affirment Arnault Skornicki et Jérôme Tournadre, « le mode d'existence des idées est pluriel : elles ne revêtent pas toutes la forme de concepts abstraits, mais aussi celle de croyances, de valeurs, de slogans, de représentations, de lieux communs, etc[4] ».

---

[1] PESSIN Alain, *op. cit.*, 2001, p.46-48.
[2] BECKER Howard, « Quatre choses que j'ai apprises d'Alain Pessin ». En ligne : http://howardsbecker.com/articles/pessin.html, consulté le 18 septembre 2016.
[3] MATONTI Frédérique, « Plaidoyer pour une histoire sociale des idées politiques », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 2015/5, n°59-4 bis, p.101.
[4] SKORNICKI Arnault et TOURNADRE Jérôme, *op.cit.*, p.4.

Penser l'analyse d'une figure historique comme celle d'un bien symbolique ou d'un objet politique amène à s'inspirer des outils de l'histoire intellectuelle. En s'intéressant aux œuvres et aux produits culturels, la démarche développée notamment par l'école de Cambridge invite « à partir des interrogations d'une société sur elle-même pour en éclairer les œuvres[1] ». Plutôt que d'analyser les textes ou les œuvres pour eux-mêmes, perspective classique dans une histoire des idées décontextualisée[2], l'attention est davantage portée aux interprétations et aux réceptions de ces œuvres. Pour le dire rapidement, l'ambition de ces historiens est de replacer les œuvres dans leur contexte de production. Pour autant, les penseurs de l'école de Cambridge ne rejoignent pas les historiens marxistes sur l'idée d'un rapport mécanique entre contexte et idéologies. Les idées ne se résument pas à l'analyse des « causes extérieures », ne sont pas simplement un « reflet » du social, mais plutôt une « réponse » aux luttes inscrite dans le contexte donné[3]. Pour cela, Quentin Skinner s'intéresse à ce qu'il nomme la « force illocutoire ». Utilisé pour l'analyse d'une œuvre intellectuelle, texte ou tableau[4] par exemple, ce concept invite à analyser l'intention de l'auteur, « ce qu'il a voulu dire *en disant* ce qu'il a dit[5] ». Il faut pour cela rendre compte du « contexte discursif » dans lequel l'auteur s'insère et l'œuvre produite. Plus encore, la méthode d'histoire intellectuelle de Skinner invite à penser le texte comme une action, donc à comprendre ce que l'auteur a voulu faire en écrivant ce texte, en disant ce qu'il a dit, peu importe que son intention ait eu les effets escomptés[6].

La nouvelle démarche d'analyse proposée par Skinner remet en cause les procédés de l'histoire intellectuelle traditionnelle, qui s'intéresse aux auteurs retenus dans la postérité. Il propose de réfléchir aux processus de canonisation et d'imposition (réussies ou non) de certaines œuvres, certains auteurs ou certaines théories[7]. Il s'agit alors de faire dialoguer les œuvres et les auteurs avec l'état de l'espace intellectuel de la période, et de retracer les luttes et les rapports de force qui conduisent à la production du canon. Cette

---

[1] VINCENT Julien, « Concepts et contextes de l'histoire intellectuelle britannique, l'Ecole de Cambridge à l'épreuve », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 2003/2, n°50-2, p.191.
[2] BOURDIEU Pierre, « L'oubli de l'histoire », *Méditations pascaliennes*, Paris, Seuil, 1997.
[3] SKORNICKI Arnault et TOURNADRE Jérôme, *op. cit.*, p.13.
[4] BAXANDALL Michaël, *Formes de l'intention. Sur l'explication historique des tableaux*, Nîmes, Jacqueline Chambon, 1991.
[5] Ce que Quentin Skinner appelle : « intention in x-ing » (SKINNER Quentin, « Motives, Intentions and Interpretation » dans *Vision of Politics*, t.1, Cambridge, Cambridge University Press, 2002, p.401). Traduction de Frédérique Matonti, « Plaidoyer pour une histoire sociale des idées politiques », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 2015/5, n°59-4 bis, p.89.
[6] SKORNICKI Arnault et TOURNADRE Jérôme, *op. cit.*, p.23.
[7] Plusieurs historiens britanniques, de l'école de Cambridge ou de son héritière l'école de Sussex, se sont penchés sur cette question, voir par exemple : BURROW John, *A Liberal Descent. Victorian Historians and the English Past*, Cambridge, CUP, 1981 ; COLLINI Stefan, WHATMORE Richard et YOUNG Brian (dir.), *Economy, Polity and Society. British Intellectual History, 1750-1950*, Cambridge, Cambridge University Press, 2000 ; SKINNER Quentin, *Machiavel*, Paris, Seuil, 1989 ; SKINNER Quentin, *Hobbes et la conception républicaine de la liberté*, Paris, Albin Michel, 2009 ; WINCH Donald, *Malthus*, Oxford, Oxford University Press, 1989.

perspective ouvre sur une transposition des interrogations et de certains outils de l'histoire intellectuelle à l'analyse des processus qui conduisent une personnalité politique à la célébrité, et qui rendent possible son inscription dans une postérité sur le temps long. Cette réflexion sur la production du canon intellectuel rejoint l'analyse de la production de la célébrité politique. Elle est d'autant plus intéressante ici que Louise Michel, en tant que femme et en tant qu'anarchiste, est de fait exclue de la vie politique institutionnelle du dernier tiers du XIXe siècle. Cela rend donc davantage énigmatique et stimulant l'examen des conditions de production de sa célébrité, puis de sa postérité.

Cette analyse skinnerienne des productions intellectuelles constitue un angle d'entrée et des concepts intéressants pour envisager la célébrité et la postérité des figures historiques. Il faut néanmoins en souligner avec Frédérique Matonti les limites : la perspective de Skinner, si elle insiste fortement sur les « contextes discursifs », les relations intellectuelles, rhétoriques et théoriques avec les autres auteurs de la période, n'inclut pas – ou peu – la prise en compte des facteurs qui participent à expliquer l'acceptabilité sociale et politique d'une idée ou d'une idéologie, et son imposition (les identités sociales des différents producteurs intellectuels, leur insertion dans les réseaux ou la distribution des capitaux, par exemple)[1]. De plus, l'analyse d'une figure historique ne peut se penser de la même façon que celle d'un texte : elle n'existe pas matériellement, elle n'est pas le produit d'un auteur (même si Louise Michel a participé à produire son image, j'y reviendrai), elle n'existe comme figure que parce qu'elle a été constituée comme telle par des acteurs extérieurs à la personnalité concernée. Cela implique donc de comprendre les dispositifs de production collective de sa célébrité politique pour saisir ce qui, dans un contexte particulier, a amené Louise Michel à devenir une figure politique importante. De la même façon que Quentin Skinner invite à dévoiler les conditions de la canonisation d'un texte ou d'une œuvre, il est ici important de comprendre ce qui rend célèbre une personnalité politique, qui plus est lorsqu'elle est politiquement marginale selon les critères de l'espace politique de l'époque. Une figure politique est le résultat d'une construction collective, dont il importe d'analyser à la fois les conditions de production et les dispositifs de circulation et de réception. Cela permet de mettre en pratique l'hypothèse avancée par Isabelle Charpentier selon laquelle les outils développés par la sociologie de la réception peuvent devenir « des grilles de lecture et des clefs d'analyse transposable dans le domaine de la réception des discours et produits politiques au sens large[2] ».

La distinction entre « réception critique » et « réception profane » des œuvres[3] permet d'envisager les appropriations de la figure de Louise Michel comme la réception

[1] MATONTI Frédérique, *art. cit.*, p.93 ; SPITZ Jean-Fabien, « Comment lire les textes politiques du passé ? Le programme méthodologique de Quentin Skinner », *Droits*, n°10, 1989, p.133-145.
[2] CHARPENTIER Isabelle, « Avant-propos », dans Isabelle Charpentier (dir.), *Comment sont reçues les œuvres*, Paris, Creaphis, 2006, p.20-21.
[3] Bernard Pudal nomme « réception critique » la réception d'une œuvre littéraire par ceux qui sont chargés d'écrire sur les œuvres, et comme « réception profane » la réception des lecteurs ordinaires, qui ne sont pas

et la circulation d'une figure historique auprès d'acteurs dont le travail consiste à produire un discours sur Louise Michel (militants politiques ou associatifs, journalistes, essayistes et pamphlétaires, biographes, universitaires, etc.). La démarche choisie dans ce travail est de centrer le regard sur les acteurs qui fournissent des supports de diffusion d'une connaissance autour Louise Michel, de quelque forme qu'ils soient, plutôt que sur la reconnaissance et la réception ordinaire de cette figure auprès du public[1]. Cela peut en partie s'expliquer par les contraintes méthodologiques : comment former un corpus convaincant ? Quelles variables faut-il utiliser pour élaborer un échantillon représentatif dans le cas des phénomènes de mémoire ? Ne faut-il pas penser l'appartenance politique comme un critère important dans l'élaboration de l'échantillon, mais alors comment assurer une représentativité qui ne soit pas uniquement tournée vers des individus militants ? La deuxième raison de ce choix renvoie davantage aux ambitions qui parcourent ce travail. Mon objectif n'est pas de saisir l'état de la mémoire collective de Louise Michel aujourd'hui, d'en analyser les appropriations individuelles et de les faire dialoguer avec des appartenances collectives (générationnelles, politiques, géographiques, par exemple), même s'il s'agit d'une recherche stimulante, et même si je m'essaierai à envisager quelques modalités différenciées de transmission et de réception de cette figure en fonction des ancrages collectifs d'individus engagés dans la production mémorielle autour de Louise Michel (chapitre 7). La démarche de ce travail est davantage de comprendre comment s'organisent les dispositifs de mise en célébrité et de mise en postérité politique, comment les « cadres de la mémoire[2] » d'une figure historique sont travaillés et façonnés par des acteurs qui en produisent les contours et les formes à des fins politiques, comment circule une figure politique entre des groupes sociaux différents, dans le temps et dans l'espace, et quelles formes de travail collectif s'organisent pour produire ces modes de circulation sociale et politique. En me concentrant sur les acteurs qui produisent un discours ou une pratique autour de la figure de Louise Michel, les modalités de « réception critique » de cette figure se donnent à voir et permettent d'envisager sa circulation sur le temps long.

Le travail autour de la figure de Louise Michel doit dès lors se penser autour de la question de ses interprétations, de ses usages et de ses appropriations qui constituent les trois dynamiques à travers lesquelles peut se penser une sociologie historique d'une figure politique. Ces trois termes sont sollicités ici dans un sens similaire à celui que leur a attribué Mathieu Hauchecorne[3]. Les interprétations de la figure de Louise Michel

---

amenés à produire un discours structuré et lettre sur l'œuvre (PUDAL Bernard, « La seconde réception de Nizan (1960-1990) », *Les Cahiers de l'IHTP*, n°26, mars 1994) ?

[1] Même si un certain nombre de données permettent de saisir les réceptions ordinaires de Louise Michel : faits divers, lettres, rumeurs, manifestations, archives personnelles, sondages, etc. Ces différents matériaux seront ponctuellement mobilisés pour faire dialoguer la « réception critique » de Louise Michel et ses conséquences sur les modalités d'une « réception profane ».

[2] HALBWACHS Maurice, *Les cadres sociaux de la mémoire*, Paris, Albin Michel, 1994.

[3] HAUCHECORNE Mathieu, *La fabrication transnationale des idées politiques. Sociologie de la réception de John Rawls et des « théories de la justice » en France (1971-2011)*, thèse de doctorat en science politique, sous la direction de Frédérique Matonti et Frédéric Sawicki, Université Lille 2, 2011, p.33.

renvoient à ce que les acteurs en disent : quels éléments de langage utilisent-ils ? Sur quels aspects de sa vie insistent-ils ? Comment la désignent-ils ? Les usages sont ce qu'ils font de ces discours : légitimer une action politique, s'inscrire dans une tradition idéologique ou s'opposer à un mode de pensée. Ces deux dimensions combinées dans un contexte particulier, les interprétations (de l'ordre du discours) et les usages (de l'ordre des pratiques), désignent les appropriations. Elles permettent de comprendre comment et pour faire quoi un individu ou un groupe mobilise une figure historique, en fonction des enjeux qui la dépassent et qui se combinent avec le contexte social et politique.

La circulation de la figure de Louise Michel amène dès lors à envisager comment se construit collectivement la célébrité et la postérité politique, à en signaler les évolutions, les permanences, les variations et les formes. Utiliser ici la notion de « carrière »[1] permet de déconstruire la naturalisation historique et mémorielle d'une figure politique, de « 'recoder' des parcours qui ne sont pas vus comme des 'carrières', voire qui ne sont même pas vus comme des parcours, mais comme des états[2]. » En effet, la figure de Louise Michel, telle qu'elle est mobilisée, apparaît comme figée. Elle semble avoir toujours existé ainsi, et être telle qu'elle est par essence. Que Louise Michel soit convoquée en tant que féministe, anarchiste, révolutionnaire, institutrice, ou en tant que Vierge Rouge, ces convocations coïncident pour laisser entendre qu'il en a toujours été ainsi, et que Louise Michel est sollicitée pour ce qu'elle a réellement été, pour ce qu'elle représente. Or, chacune de ces représentations est le résultat d'un processus de constructions, d'appropriations, de réceptions, qui les élaborent, en dessinent les contours, les façonnent comme images légitimes. De là, il s'agit d'étudier « les reconstructions du passé en fonction des horizons de sens du présent[3] », c'est-à-dire d'envisager le travail autour de la figure de Louise Michel comme inséré dans une configuration contextuelle des idéologies, des pratiques, des mobilisations et des groupes politiques.

La carrière de la figure de Louise Michel est marquée par des luttes de sens, des luttes de définition, qui révèlent la concurrence entre des espaces sociaux et politiques dans l'élaboration des contours et des images d'une figure. Il en est ainsi, par exemple, des conflits entre communards et anticommunards, féministes et antiféministes, socialistes et antisocialistes, dans le dernier tiers du XIXe siècle (chapitres 2 et 3). Mais cette carrière est aussi ponctuée par des entreprises de cadrage qui ne sont pas nécessairement le reflet de relations politiques conflictuelles. D'une part, ces entreprises peuvent être la marque de l'importance politique et mobilisatrice des appropriations de références militantes. Il est alors intéressant d'analyser « ce que les processus de

[1] Voir ici l'article de Muriel Darmon, « La notion de carrière : un instrument interactionniste d'objectivation », *Politix*, 2008/2, n°82, p.149-167, dans lequel elle montre en quoi la notion de « carrière » ne permet pas seulement un travail de description du réel, mais est un outil d'objectivation de faits et de pratiques sociaux.
[2] DARMON Muriel, *ibid.*, p.166.
[3] MICHEL Johann, « Mémoire publique et mémoire collective de l'esclavage. L'apport de la sociologie pragmatiste », *EspacesTemps.net*, 2015.

cadrage » de la figure de Louise Michel « doivent aux configurations politiques dans lesquelles se trouvent les organisations et au cycle de vie des mouvements sociaux[1] ». On verra, par exemple, comment et sous quelles formes le contexte politique des années 1920-1930 a conduit le Parti communiste à s'approprier la figure de Louise Michel (chapitre 5). D'autre part, ces entreprises de cadrage sont le reflet de regards différents sur la figure de Louise Michel en fonction des cadres interprétatifs, politiques, idéologiques et symboliques des groupes sociaux en présence. Les mobilisations politiques de la figure de Louise Michel sont le résultat de processus interactifs de cadrage, non nécessairement conflictuels, entre différents groupes sociaux (anarchistes, communistes, féministes, francs-maçons, par exemple) qui s'approprient cette figure dans différents contextes spatiaux et temporels.

Il s'agit dès lors d'analyser les interprétations de Louise Michel qui parcourent le long vingtième siècle et qui sont le résultat d'importations dans des « champs de production » qui ne sont pas ceux de la production initiale de sa célébrité politique, ce qui conduit les récepteurs à réinterpréter cette figure « en fonction de la structure du champ de réception »[2]. La figure de Louise Michel se caractérise par des qualifications et des requalifications politiques, étroitement liées au contexte et aux préoccupations des acteurs qui s'en emparent, qui cohabitent ou se succèdent, se remplacent ou s'additionnent. Analyser la carrière de la figure de Louise Michel consiste à étudier ces dispositifs de politisation[3] qui témoignent de la diversité des usages et des appropriations dont fait l'objet cette figure. Mon objectif est de mettre à jour les modalités et les processus de construction et d'appropriations de la figure de Louise Michel. A partir des programmes analytiques proposés par l'histoire sociale des idées politiques et la sociologie des idées politiques[4], j'ai cherché à saisir les modes d'appropriations de la figure de Louise Michel, qui ont eu lieu depuis le dernier tiers du XIXe siècle jusqu'à aujourd'hui, dans des espaces sociaux et selon des contextes temporels différents. Il s'agit de déterminer et de comprendre les inflexions des représentations autour de Louise Michel, en lien à la fois avec le contexte politique immédiat et avec les groupes sociaux porteurs et acteurs de la mémoire. A partir de la figure de Louise Michel et de sa carrière comme objet de mémoire, ce sont les constructions et les recompositions identitaires des groupes et des communautés qui se donnent à voir. Louise Michel ne doit donc pas être seulement

---

[1] CONTAMIN Jean-Gabriel, « Cadrages et luttes de sens », dans Olivier Fillieule, Eric Agrikoliansky et Isabelle Sommier (dir.), *Penser les mouvements sociaux*, Paris, La Découverte, 2010, p.67.

[2] BOURDIEU Pierre, « Les conditions sociales de la circulation internationale des idées », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2002, vol.145, n°1, p.4.

[3] BOURQUIN Laurent et HAMON Philippe (dir.), *La politisation. Conflits et construction du politique depuis le Moyen-âge*, Rennes, PUR, 2010 ; LAGROYE Jacques (dir.), *La politisation*, Paris, Belin, 2003.

[4]AEBISCHER Sylvie et SANSEIGNE Francis, « 'Les idées à l'état vif' : hypothèses pour une microsociologie des appropriations d''idées' », communication pour la ST 50 « Que faire des idées en science politique », *Congrès AFSP*, Grenoble, 2009 ; BELORGEY Nicolas, *et al.*, « Théories en milieu militant. Introduction », *Sociétés contemporaines*, 2011/1, n°81, p.5-25 ; PUDAL Bernard, « De l'histoire des idées politiques à l'histoire sociale des idées politiques », dans COHEN Antonin, LACROIX Bernard et RIUTORT Philippe, *Les formes de l'activité politique*, Paris, PUF, 2006, p.185-192 ; MATONTI Frédérique, *art. cit.*, p.85-104.

pensée comme une référence commune dans des rapports interindividuels, dans un regard microsocial, elle est aussi construction comme projection, représentation, incarnation, d'une pensée politique et d'une sociabilité collective.

Les études de sciences sociales qui s'intéressent aux figures et aux événements du passé se concentrent principalement sur la question des usages politiques de l'histoire[1], laissant de côté les conditions et les logiques sociales de leur production et de leur circulation. C'est dans cet interstice que se place ce travail qui, à partir de cette même interrogation sur ce que la politique fait à l'histoire, décentre le regard sur l'objet du passé, ici Louise Michel, pour comprendre à partir de lui comment les configurations sociales et politiques travaillent et transmettent le passé. Dès lors, il est possible de proposer la sociologie d'une figure historique qui soit à la fois une socio-histoire de sa fabrication, autrement dit de sa mise en célébrité, et une sociologie de sa circulation, autrement dit de sa mise en postérité et de sa mise en mémoire[2]. Pour cela, l'histoire sociale des idées politiques rappelle la nécessité d'articuler les propriétés sociales des acteurs et la configuration du champ dans lequel la référence de Louise Michel est déployée. Les requalifications successives de la figure de Louise Michel ne doivent pas juste être envisagées comme une modification des discours qui l'entourent, mais comme un réajustement de la configuration sociale et politique, une évolution des positions sociales des acteurs qui s'emparent de cette référence et des rapports de force politiques. Dans ce cadre, une perspective sur le temps long permet d'interroger l'hypothèse selon laquelle les réappropriations à un moment *T* sont issues et dépendantes des appropriations passées.

ETUDIER LES MEMOIRES COLLECTIVES A PARTIR D'UNE FIGURE HISTORIQUE.

Ce qui rend particulière l'appréhension de la carrière d'une figure historique par rapport aux idées, aux œuvres ou aux textes, c'est qu'elle renvoie également à des enjeux de mémoire. L'objet de ce travail est d'analyser la constitution de Louise Michel en figure politique, c'est-à-dire également son inscription dans les phénomènes de mémoire[3]. Quand interroger les mécanismes de la postérité permet de saisir les processus

---

[1] ANDRIEU Claire, LAVABRE Marie-Claire et TARTAKOWSKY Danielle, *Politiques du passé. Usages politiques du passé dans la France contemporaine*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 2006 ; CRIVELLO Maryline, GARCIA Patrick et OFFENSTADT Nicolas, *Concurrences des passés. Usages politiques du passé dans la France contemporaine*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 2006 ; HARTOG François et REVEL Jacques (dir.), *Les usages politiques du passé*, Paris, Editions de l'EHESS, 2001.

[2] C'est de cette façon que Karim Fertikh envisage également la sociologie du programme : « entre l'histoire du parti et l'histoire des idées, nous voudrions interpoler l'histoire du programme : à la fois, une sociologie de sa fabrication et une sociologie de sa mise en histoire » (FERTIKH Karim, *Le congrès de Bad Godesberg. Contribution à une socio-histoire des programmes politiques*, thèse de sciences sociales, sous la direction de Michel Offerlé, EHESS, Paris, 2012, p.22)

[3] RAPHAEL Freddy (dir.), *Travail sur la figure, travail sur la mémoire*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg, 1998.

d'actualisation de la célébrité, s'intéresser aux phénomènes de mémoire amène à se placer au niveau des groupes pour entrevoir les enjeux et les intérêts des appropriations multiples de la figure de Louise Michel. Il s'agit de comprendre comment se structurent les mémoires collectives autour de la figure de Louise Michel, à travers l'appréhension de ses différentes appropriations, selon les groupes et selon les contextes.

Les études en sociologie de la mémoire, qui se multiplient depuis quelques décennies en France, se concentrent sur l'analyse des mémoires constitutives et propres à certains collectifs. Marie-Claire Lavabre publie en 1992 *Le fil rouge. Sociologie de la mémoire communiste*, dans lequel elle s'attache à montrer les « effets de l'appartenance à un collectif sur les souvenirs que conservent les individus[1] ». Dans sa lignée et sous sa direction, Marion Charpenel soutient en 2014 une thèse de science politique qui questionne les mémoires féministes. L'objet de ces travaux est de dévoiler les liens et les dialogues entre les individus et le collectif, d'analyser « comment s'établit le passage d'une multiplicité de souvenirs individuels à l'unicité d'une mémoire collective, ou comment, à l'inverse, la mémoire d'un groupe, entendue comme instrumentalisation propre à ce groupe, s'impose aux individus[2]. » Autrement dit, l'approche des sociologues de la mémoire est de se centrer sur les groupes producteurs et vecteurs de mémoire, et non sur les objets de mémoire. La sociologie de la mémoire, en s'intéressant au passé dans le présent, en centrant son attention autour des représentations des individus de leur propre mémoire et de ce qui constitue la mémoire collective d'un groupe, ne permet cependant pas de saisir dans toute sa complexité le processus qui amène les représentations présentes des acteurs à être ce qu'elles sont. La sociologie de la mémoire est une approche riche et stimulante pour analyser les pratiques mémorielles collectives au sein d'un groupe défini et limité, les concurrences, les convergences et les négociations dans la définition des formes d'une mémoire collective au présent, les dialogues entre mémoire collective du groupe et mémoires individuelles de ses membres. Elle ne fournit cependant pas tous les outils pour envisager la mémoire à partir des objets plutôt que des groupes.

La sociologie de la mémoire inspirée de Maurice Halbwachs[3] n'est donc pas réellement adaptée pour saisir le processus de construction mémorielle autour de la figure de Louise Michel puisqu'elle limite les possibilités d'appréhender les mécanismes qui conduisent un objet politique à devenir objet de mémoire. Ainsi, souligne par exemple Gérard Namer, « Halbwachs ne parle pas de la commémoration parce que la

---

[1] LAVABRE Marie-Claire, *Le fil rouge. Sociologie de la mémoire communiste*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1994, p.18.
[2] HASTINGS Michel, « Les cendres rouges de la mémoire », *Revue française de science politique*, 1995, 45/1, p.153.
[3] HALBWACHS Maurice, *op. cit.*, 1994 (1925) ; HALBWACHS Maurice, « La mémoire collective chez les musiciens », *Revue philosophique*, mars-avril 1939, p.136-165 ; HALWACHS Maurice, *La Topographie légendaire des Evangiles en Terre sainte. Etude de mémoire collective*, Paris, PUF, 2008 (1941) ; HALBWACHS Maurice, *La mémoire collective*, Paris, Albin Michel, 1997 (1950).

commémoration fait appel aux rapports de la mémoire et de la propagande politique : la commémoration est une volonté politique de mémoire et ce n'est pas la façon dont Halbwachs posait le problème[1] ». En se concentrant sur un groupe social ou politique particulier, cette approche ne permet pas de saisir les dispositifs de circulation mémorielle entre les différents groupes, et ce que ces circulations produisent dans la perception et les représentations d'un objet de mémoire. S'intéresser aux appropriations publiques de la figure de Louise Michel nécessite d'analyser les dispositions des acteurs, et amène à révéler leur situation de « médiateurs » ou d'« intermédiaires » de la mémoire[2] en raison de leurs multipositionnements dans différents espaces sociaux. Saisir les constructions mémorielles autour d'un objet de mémoire nécessite donc d'élargir et de décentrer le regard, pour comprendre les interactions qui peuvent exister entre différents groupes et qui agissent les représentations, les interprétations et les usages d'une figure historique.

A partir de la figure de Louise Michel, il s'agit d'interroger le rapport des groupes et des individus à la mémoire historique, autrement dit, à la « manière dont on écrit ou commémore l'histoire collective, dont on prescrit l'interprétation du passé et explicite la norme du groupe[3] ». Ce travail permet de comprendre les raisons du maintien de la figure de Louise Michel dans les mémoires collectives de différents groupes sociaux et politiques, jusqu'à l'accession actuelle de cette figure à une forme institutionnalisée de mémoire collective (appelée mémoire républicaine, mémoire nationale ou mémoire officielle[4]) ; de saisir les enjeux et les raisons des usages de cette figure en fonction des groupes sociaux, mais aussi d'envisager les transferts et les basculements de cette figure entre les différents groupes ; de dégager comment se construisent et sur quels éléments s'appuient ces mémoires ; de mettre en avant les opportunités politiques, idéologiques, culturelles, organisationnelles et institutionnelles qui assurent la permanence des références à la figure de Louise Michel jusqu'à aujourd'hui. En prenant à la fois comme point de départ et comme point d'arrivée la proposition de Louise Michel à la panthéonisation en 2013, ce travail permet de croiser une analyse des acteurs, des contextes et des échelles afin de comprendre comment des usages et des appropriations mémoriels différents, en fonction des espaces, des groupes et des époques, ont conduit une figure *a priori* inadaptée et illégitime à être intégrée à une histoire collective nationale et républicaine. Dès lors, partir d'un objet de mémoire plutôt que d'analyser les mémoires d'un groupe, permet de saisir la dimension relationnelle des constructions

[1] NAMER Gérard, *Batailles pour la mémoire. La commémoration en France de 1945 à nos jours*, Paris, Papyrus, 1983, p.5.
[2] RYOUFREYT Thibaut, « Les passeurs de la 'Troisième Voie'. Intermédiaires et médiateurs dans la circulation transnationale des idées », *Critique internationale*, 2013/2, n°59, p.33-46.
[3] LAVABRE Marie-Claire, *Le Fil rouge. Sociologie de la mémoire communiste*, Paris, Presses de la Fondation nationale des Sciences Politiques, 1994, p.21.
[4] Johann Michel définit la mémoire officielle comme l'« ensemble des injonctions au souvenir véhiculées par les autorités politiques » (MICHEL Johann, *art. cit.*, 2015).

mémorielles, qui s'établissent par le dialogue et le conflit entre différents acteurs, différents groupes et différentes institutions.

Pour cela, je rejoins Gérard Namer qui propose de ne plus envisager la mémoire à partir des différences élaborées par Halbwachs entre mémoire sociale, mémoire collective, mémoire culturelle et mémoire individuelle[1], mais de préférer une approche des « pratiques de mémoire »[2]. Le souvenir de Louise Michel n'est aujourd'hui conservé que parce qu'il a été entretenu et encadré par des groupes politiques qui l'ont investi par des pratiques de mémoire. La mémoire collective est un « mode de sélection dans le passé[3] », qui dialogue constamment entre oubli et souvenir. En ce sens, comprendre le maintien de la figure de Louise Michel dans les mémoires collectives[4], malgré les moments de flux et reflux mémoriels, implique d'interroger les processus de sa sélection. Mettre à jour ces processus, les configurations politiques et sociales qui encadrent le souvenir de Louise Michel, les dispositifs de transmission et la construction d'un sens dans le présent, amènent à envisager la perspective d'une histoire sociale de la mémoire politique de Louise Michel.

Le travail de Sarah Gensburger, *Les Justes de France*, publié en 2010 à partir de sa thèse de sociologie[5], concilie l'analyse d'une catégorie (le Juste) et l'étude des processus sociaux et politiques de sa production. Elle montre comment cette catégorie des « Justes de France » a été formée par des politiques publiques mémorielles. L'objet de son travail est de retracer la genèse d'une catégorie mémorielle et les processus qui l'ont conduit à devenir une catégorie de l'espace mémoriel de la deuxième guerre mondiale, au cœur des célébrations et des commémorations. A partir des pistes analytiques développées dans son travail, valoriser une perspective de sociologie de la mémoire et de sociologie historique du politique permet d'analyser le passage de souvenirs individuels multiples à une mémoire unifiée propre à un collectif ; de saisir la façon dont les représentations mises en avant par des groupes politiques organisés et institutionnalisés ou par des collectifs communautaires influencent et travaillent les représentations

---

[1] Pour une définition de ces différents types de mémoire, voir : NAMER Gérard, « Halbwachs et la mémoire sociale », dans Yves Déloye et Claudine Haroche (dir.), *Maurice Halbwachs. Espaces, mémoires et psychologie collective*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2004, p.107-113.

[2] NAMER Gérard, *Mémoire et Société*, Paris, Méridiens-Klinksieck, 1987.

[3] DOSSE François, « Entre histoire et mémoire : une histoire sociale de la mémoire », *Raison présente*, septembre 1998, p.18.

[4] Ce terme a volontairement été choisi au pluriel, puisque la mémoire collective est le résultat d'un travail d'homogénéisation des représentations du passé au sein d'un « univers social doté de logiques de fonctionnements autonomes » (CHARPENEL Marion, *op. cit.*, p.48). Elle n'est cependant pas une réalité transcendante, « mais c'est la mémoire d'un scénario – c'est-à-dire de liaisons entre des rôles – ou bien encore la mémoire d'une organisation, d'une articulation, d'un système de rapports entre individus » (BASTIDE Roger, « Mémoire collective et sociologie du bricolage », *L'Année sociologique*, vol.21, 1970, p.91). Autrement dit, comprendre les mécanismes de la mémoire collective nécessite d'interroger le fonctionnement et la structuration des groupes, et le système des interrelations entre les individus qui les composent.

[5] GENSBURGER Sarah, *Les Justes de France. Politiques publiques de la mémoire*, Paris, Presses de Sciences Po, 2010.

individuelles ; d'envisager le travail de mémoire comme un enjeu à la fois politique et identitaire pour la formation, l'uniformisation et la cohésion d'un collectif. L'entrée analytique par les mémoires permet de saisir, d'une part, les représentations collectives d'un groupe et leurs conséquences directes sur les représentations de ses membres ; et d'autre part, les capacités des individus à influencer, à travers les conceptions qu'ils se font de leurs mémoires individuelles, les mémoires officielles du ou des groupes auxquels ils appartiennent. Dès lors, l'objet est d'analyser la capacité des objets de mémoire « à instituer du sens dans notre présent à partir de faits du passé, et à mobiliser ainsi des actions sociales, politiques, éducatives, culturelles et artistiques innombrables[1]. » Cela invite dès lors à s'intéresser aux « narratologies[2] » qui se construisent autour de la figure de Louise Michel et qui en forgent les réceptions individuelles et collectives. La mise en récit de la figure de Louise Michel permet de la doter d'un sens, d'un contenu, d'une structure, qui seront travaillés, exploités, interprétés, mobilisés différemment en fonction des acteurs, du contexte et des enjeux politiques et sociaux.

Plus encore, à travers la question de l'institutionnalisation mémorielle et la mise en place de politiques publiques en faveur de la mémoire de Louise Michel[3] (qui font l'objet du chapitre 6), ce travail permet d'envisager les processus de pacification mémorielle (autour de la Commune de Paris) et les processus d'institutionnalisation des luttes politiques (les combats féministes). En effet, ces deux dimensions, qui constituent les pierres de touche des oppositions politiques autour de Louise Michel dans le dernier tiers du XIXe siècle, sont aussi celles qui, cent ans plus tard, dessinent les contours d'une figure consensuelle. Cela amène à poser, avec Sarah Gensburger, « la question du rapport des acteurs à la mémoire, et surtout de la frontière entre instrumentalisation et instrumentation de cette dernière : la politique instrumentalise-t-elle le passé pour agir sur les mémoires ou la commémoration du passé est-elle d'abord un instrument qui sert des politiques dont l'objectif final n'est pas d'influer sur les représentations du passé[4] ? » Il s'agit donc de se demander le rôle et les enjeux des usages politiques de la figure de Louise Michel : s'agit-il de construire cette figure afin d'agir sur sa mémoire et d'influencer la mémoire des événements qu'elle incarne et représente, ou n'est-elle pas aussi un moyen de légitimer « des actions publiques relevant d'autres domaines de l'intervention de l'Etat » ? En ce sens, analyser la circulation et la mémoire de la figure de Louise Michel, en tout cas au niveau de la mémoire nationale, n'amène-t-il pas à analyser son élaboration comme instrument de l'action publique ?

---

[1] LEDOUX Sébastien, « Les historiens face aux nouveaux usages du mot *mémoire* », *Mots. Les langages du politique*, 2013/3, n°103, p.138.
[2] MICHEL Johann, « Narrativité, narration, narratologie : du concept ricœurien d'identité narrative aux sciences sociales », *Revue européenne des sciences sociales*, tome XLI, n°125, 2003, p.134.
[3] Dans le sens où une politique publique de la mémoire est « l'ensemble des modes d'intervention des acteurs publics qui cherchent à produire et à imposer des souvenirs communs à une collectivité donnée » (MICHEL Johann, *Devenir descendant d'esclave. Enquête sur les régimes mémoriels*, Rennes, PUR, p.10).
[4] GENSBURGER Sarah, *op. cit.*

L'objet mémoire est une entrée efficace pour mettre en pratique l'ambition de la sociologie historique du politique, soit de « faire une histoire sociale du politique capable d'établir les logiques sociales à l'œuvre dans la vie politique, mais aussi une histoire politique du social apte à identifier l'empreinte du politique sur le social[1] ». En prenant en compte les critiques apportées par les sociologues de la mémoire à l'approche historienne des mémoires collectives et en intégrant les outils de l'histoire sociale des idées, faire la sociologie historique de la carrière d'une figure politique permet d'analyser finement les liens entre le politique et le social. Chercher à produire une histoire longue de la célébration politique, permet d'« apprécier la persistance du passé, évaluer l'influence (sur l'action présente) des actions et configurations sociales passées[2] ».Il convient donc de ne pas penser la célébration politique à partir de ce qui la constitue aujourd'hui, mais plutôt de reconstituer les « itinéraires sociaux de la mémoire[3] », le contexte politique, le système de croyances et de valeurs, dans lequel elle s'est constituée, afin d'expliquer ce qui l'a amenée à être ce qu'elle est aujourd'hui.

FAIRE UNE SOCIOLOGIE HISTORIQUE DE LA CARRIERE D'UNE FIGURE POLITIQUE DANS UNE MONOGRAPHIE.

Il ne s'agit pas réellement de mesurer l'imprégnation de la figure de Louise Michel dans la société française, ce qui aurait pu faire l'objet d'un autre travail, également intéressant, mais plutôt d'envisager l'objet politique Louise Michel comme une construction sociale[4] et prendre comme point de départ des acteurs qui, de son vivant jusqu'à aujourd'hui, ont participé à construire et à faire connaître la figure de Louise Michel. Il s'agit de questionner leurs intérêts, leurs usages et leurs motivations, en affirmant dès le départ que ceux-ci sont nécessairement imbriqués aux idéologies, aux appartenances partisanes ou associatives, aux jeux de concurrences et de conflictualités politiques, aux contextes. Célébrité, postérité, mémoire, analyser ces trois dynamiques permet de saisir les différentes dimensions de la permanence d'une figure politique dans les représentations et les discours politiques du dernier tiers du XIXe siècle jusqu'au début du XXIe. L'étude longitudinale de la circulation de la figure de Louise Michel produit « des intelligibilités », c'est-à-dire permet de poser dans des hypothèses et des méthodes de recherche « les traits pertinents d'une interprétation cohérente tant de leurs analogies sémantiques que de leur probabilité causale[5] ».

---

[1] DELOYE Yves, *op. cit.*, p.26.
[2] *Ibid.*, p.23.
[3] NAMER Gérard, *op. cit.*
[4] C'est de cette façon que Pierre Bourdieu invite à penser les objets de l'histoire sociale des idées politiques, comme il le fait par exemple avec l'idée d'Etat : BOURDIEU Pierre, *Sur l'Etat. Cours au Collège de France (1989-1992)*, Paris, Seuil, 2012.
[5] PASSERON Jean-Claude et REVEL Jacques, *op. cit.*, p.26.

Comprendre la carrière de la figure de Louise Michel amène d'abord à s'intéresser aux producteurs de la mémoire, à tous ceux « qui se sentent, pour toute une série de raisons qui tiennent à leurs trajectoires, habilités à produire ces nouvelles pratiques discursives », mais aussi au contexte politique et social plus large qui permet que « ces pratiques discursives 'prennent', c'est-à-dire qu'elles soient reçues mais aussi réappropriées par les acteurs »[1]. Garder au cœur du travail « la préoccupation constante de repérer les interactions en œuvre entre idées, institutions, organisations et comportements politiques, groupes sociaux et représentations culturelles[2] » au sein d'un espace temporel élargi, permet d'envisager dans toute sa complexité le phénomène politique des constructions mémorielles (individuelles et collectives), et de saisir son imbrication étroite avec les structurations socio-politiques mouvantes. Adopter une posture sociologique consiste alors à retracer les étapes, les occurrences, les apparitions et les disparitions d'un phénomène politique, pour mieux saisir les enjeux et les réalités qu'il recouvre dans le présent.

L'étude de la carrière de la figure de Louise Michel permet ensuite d'analyser la circulation du souvenir et l'évolution des mémoires autour de la Commune de Paris, comme entrée dans l'analyse de la conflictualité politique et les processus de déconflictualisation républicaine. Les procédures de canonisation de Louise Michel dévoilent la capacité de la République à intégrer les contestations. La carrière de la figure de Louise Michel permet aussi d'interroger la place des femmes dans les constructions politiques, dans les rapports à l'histoire, et ce que les normalisations mémorielles font aux femmes. Partir de la figure de Louise Michel permet enfin de questionner les constructions politiques et les mémoires collectives à partir d'un angle particulier : plutôt que d'y entrer par l'intermédiaire des groupes, des collectifs, des communautés (qui est la posture classique de ce type d'analyse), cela permet de décaler le regard sur l'objet plutôt que sur les acteurs, mais pour mieux les analyser. En effet, centrer le regard sur un objet plutôt que sur un groupe d'acteur particulier permet de restituer l'ensemble des acteurs en présence dans leur espace de lutte, dans leur dimension dynamique et interactionnelle. Pour cela, la thèse navigue entre plusieurs échelles. A l'analyse des processus d'ensemble qui façonnent et transforment la figure de Louise Michel, viennent s'ajouter la prise en compte des usages par les groupes et les collectifs de cette figure, et des focus sur des événements, des individus ou des actions localisées. Ces trois niveaux d'analyse apportent des éclairages sur les dialogues et les circulations des pratiques, des idées et des appropriations mémorielles autour de Louise Michel : du collectif à l'individuel, du national au local, de l'institutionnel au spontané, des discours aux pratiques, ou inversement.

---

[1] MATONTI Frédérique, *art. cit.*, 2012, p.103.
[2] LAZAR Marc, « La sociologie historique du politique et les études sur le communisme français », dans Yves Déloye et Bernard Voutat, *Faire de la science politique*, Paris, Belin, 2002, p.120.

Pour ne pas se limiter à la partie visible et en actes de la construction symbolique et mémorielle, il est nécessaire de retrouver tous les acteurs qui participent à sa production. Cela permet ainsi de dépasser l'appréhension des discours qui constituent le symbole pour se pencher « sur les mécanismes sociaux qui assurent les transferts des formes symboliques dans des univers interdépendants[1]. » Il semble donc indispensable de découvrir, regrouper, et enquêter sur les différentes formes matérielles des apparitions successives de la figure de Louise Michel. Si différents auteurs insistent sur l'importance de prendre en compte de façon identique l'oral et l'écrit dans l'étude des idées politiques[2], le cas des appropriations d'une figure historique introduit deux nouvelles catégories, davantage ritualisées, qui renvoient d'une part au « geste », tel qu'il peut être défini en sociologie, et d'autre part à l'onomastique. Ainsi, la figure de Louise Michel est mobilisée dans des espaces scripturaux (articles de journaux, caricatures, biographies, manuels scolaires, écrits scientifiques), oraux (discours, chansons, films, pièces de théâtre), gestuels (statues, manifestations, commémorations, expositions) et onomastiques (toponymie urbaine, *naming* militant). A partir de la récolte de ces différentes formes d'appropriations matérielles de la figure de Louise Michel, il devient possible d'analyser les processus de mise en mémoire de cette figure, et leurs enjeux politiques. Pour cette raison, la définition en amont d'un échantillon prédéterminé s'est révélée impossible. L'accès au terrain s'est déroulé de façon exploratoire, par la prise au sérieux de chacune des occurrences de Louise Michel et en assumant la nécessité d'approfondir chacune des pistes ouvertes. Diversifier les sources et les matériaux permet de traiter le cas singulier de Louise Michel « comme un terrain sur lequel on s'attache à multiplier observations et mesures », et s'inscrire ainsi dans une démarche monographique de « cumulativité des résultats »[3]. Il s'agit alors de mener une sociologie historique de cette figure politique devenue célèbre et transfigurée en support d'idées, à travers ses formes matérialisées ou saisissables.

La presse écrite constitue une source centrale dans cette étude et certains journaux ont été entièrement dépouillés[4]. Grâce à différentes bases de données de titres de presse écrite numérisés (l'outil Gallica de la BNF, mais aussi des bases de données militantes comme les Fragments d'Histoire de la gauche radicale, la Presse anarchiste ou celles de la Fédération internationale des centres d'études et de documentations libertaires), trente-et-

---

[1] PUDAL Bernard, *chap. cit.*, p.190.

[2] Voir par exemple les nombreuses études autour des chansons politiques qui émergent dans différentes disciplines des sciences sociales : DARRIULAT Philippe, *La muse du peuple. Chansons politiques et sociales en France, 1815-1871*, Rennes, PUR, 2010 ; KACI Maxime, « Chanter la politique : partitions nationales et modulations septentrionales (1789-1799) », *Annales historiques de la Révolution française*, n°362, octobre-décembre 2010, p.79-100 ; MANFREDONIA Gaetano, *La chanson anarchiste en France des origines à 1914*, Paris, L'Harmattan, 1997 ; PAVEAU Marie-Anne, TABAKI Frédérique et TOURNIER Maurice (dir.), *La politique en chansons*, numéro de la revue *Mots. Les langages du politique*, 70/2002 ; PUIG Nicolas, « 'Bienvenue dans les camps !' L'émergence d'un rap palestinien au Liban : une nouvelle chanson sociales et politique », dans Franck Mermier et Nicolas Puig (dir.), *Itinéraires esthétiques et scènes culturelles au Proche-Orient*, Beyrouth, Presses de l'Ifpo, 2007, p.147-171.

[3] PASSERON Jean-Claude et REVEL Jacques, *op. cit.*, p.31.

[4] Voir le détail des différents titres de presse et leur périodisation dans le guide des sources.

un journaux ont été consultés exhaustivement sur des durées de trois à trente-huit ans, couvrant la période de 1871 à 2013. Ces titres ont d'abord été choisis pour leur accessibilité, mais aussi pour leur diversité de ton, d'opinion et de diffusion. Des journaux d'informations générales aux organes féministes ou anarchistes, ces titres permettent d'avoir un bon aperçu de la place et du traitement accordé à Louise Michel, ainsi que ses évolutions sur le temps long. Pour compléter ce premier dépouillement, quarante-huit titres ont été sélectionnés afin de garantir une appréhension la plus diverse possible de la circulation de la figure de Louise Michel. Ils permettent de nourrir certaines périodes moins traitées dans le corpus initial (entre 1925 et 1939 ou entre 1960 et 1980), et d'accéder à des titres plus marginaux, moins connus ou qui n'ont pas fait l'objet d'une numérisation : des journaux féministes ou syndicalistes, des journaux représentant les différentes tendances du mouvement anarchiste, des journaux révolutionnaires, conservateurs, spécialisés (littéraires, satiriques, illustrés) ou partisans (notamment ceux affiliés à la SFIO). Les titres qui ne concernent qu'une courte période et qui sont disponibles en version papier dans certains centres d'archives (à la BNF, à la Bibliothèque Marguerite Durand de Paris ou aux Centres internationaux de recherches sur l'anarchisme de Lausanne et Marseille) ont fait l'objet d'un dépouillement intégral. Pour d'autres, qui s'étendent sur des durées plus longues ou qui ne sont pas complets, certaines dates clés ont été favorisées : pour les titres édités du vivant de Louise Michel, ce sont les périodes que le premier corpus a indiqué comme les plus couvertes médiatiquement qui ont été choisies (le retour de déportation, les anniversaires de la Commune, le procès et l'emprisonnement suite à la manifestation des Invalides, la tentative d'assassinat au Havre, le décès et l'enterrement) ; pour les journaux postérieurs, les anniversaires de la mort de Louise Michel (janvier) et les anniversaires de la Commune (en mars pour la proclamation et en mai pour la Semaine sanglante) ont été considérés comme les moments les plus propices à l'évocation de Louise Michel. Une troisième série d'archives est venue enrichir cette recension de la presse écrite : les dossiers « Louise Michel » constitués dans différents centres d'archives et qui comportent des coupures de presse (les cartons « Louise Michel » de la Préfecture de police de Paris, les fonds « Lucien Descaves Papers » et « Max Nettlau Papers » de l'Institut international d'histoire sociale d'Amsterdam, la collection « Louise Michel » du Musée de l'Histoire vivante de Montreuil, le recueil « Michel, Louise. Dossier documentaire » de la Bibliothèque Marguerite Durand, le dossier « Louise Michel » de l'Office universitaire de recherche socialiste). Ces coupures n'ont pas fait l'objet d'une recension systématique, mais permettent de venir ponctuellement combler les deux premiers corpus.

A la presse écrite s'ajoute la consultation d'archives écrites, institutionnelles, associatives, partisanes et privées, permettant d'avoir accès à différents espaces sociaux et politiques de production, de diffusion et de circulation de la figure de Louise Michel : la préfecture de police de Paris, l'Office universitaire de recherches socialistes, l'Association des Amies et amis de la Commune de Paris-1871, la Fédération

départementale de la Libre-Pensée des Bouches-du-Rhône ou encore le club Louise-Michel[1]. Des sources secondaires permettent de compléter ce fonds d'archives : iconographies multiples (caricatures, tableaux, affiches, tracts, etc.), manuels scolaires, biographies de Louise Michel, éditions et rééditions des œuvres de Louise Michel, biographies et autobiographies d'acteurs de la mémoire, corpus historiographique (des ouvrages sur l'histoire de l'anarchisme ou du féminisme par exemple), chansons, films ou émissions télévisées.

Pour appréhender directement les discours des acteurs aujourd'hui investis dans la mémoire de Louise Michel et saisir le sens qu'ils mettent dans leurs pratiques, vingt entretiens ont enfin été effectués[2]. Cela permet, au-delà de l'analyse des productions écrites, d'incarner davantage les discours portés sur Louise Michel et d'envisager plus en détail les formes de cette figure : la sociologie des acteurs actuels de la mémoire permet-elle de comprendre la diversité de ses appropriations ? Quels rôles ces acteurs jouent-ils dans le processus de canonisation républicaine de Louise Michel ? Ou au contraire quels sont les acteurs qui incarnent les formes de résistance et d'opposition à cette canonisation ? Est-il possible de faire dialoguer les pratiques, les engagements, les idées et les représentations de ces individus avec des traditions collectives d'appréhension de la mémoire de Louise Michel ? Certains de ces entretiens étaient principalement informatifs, notamment avec les responsables de groupes, pour connaître leurs actions, leurs prises de position, leurs engagements en faveur de la mémoire de Louise Michel. D'autres entretiens ont été menés de façon semi-directive (avec les individus qui produisent un travail personnel sur Louise Michel, comme les biographes, les éditeurs ou les artistes) et ont été orientés autour de quatre grandes thématiques : les méthodes de travail (sur les archives consultées, les sources d'inspiration ou les lectures d'autres travaux sur Louise Michel), le rapport personnel à la figure de Louise Michel (le parcours individuel ou professionnel, les ambitions et les motivations, la façon dont ils se représentent cette figure), la réception du travail (le lien avec des institutions ou des collectifs, les événements auxquels ils ont été invités, la portée de leur travail à partir du nombre de tirages ou de représentations) et des questions générales sur la mémoire de Louise Michel (leur avis sur la panthéonisation, sur les modalités de l'hommage à Louise Michel, et sur la légitimité de se revendiquer de la figure de Louise Michel).

La multiplicité des sources est étroitement liée à la multitude des producteurs de la célébrité et de la postérité politique, et la volonté de réunir un large corpus répond à la nécessité de ne hiérarchiser ni les producteurs ni les modes de production (si tant est que cela soit sérieusement possible de le faire) : il ne faut négliger ni les pratiques commémoratives, ni les transmissions orales, ni les brochures militantes, ni l'iconographie. Produire une analyse fine de la carrière d'une figure historique nécessite

[1] Pour la liste complète des archives consultées, voir le guide des sources.
[2] Voir le récapitulatif de ces entretiens en annexe.

une « description dense » : « c'est comme essayer de lire (au sens de 'construire une lecture de') un manuscrit étranger, défraîchi, plein d'ellipses, d'incohérences, de corrections suspectes et de commentaires tendancieux, et écrit non à partir de conventions graphiques normalisées, mais plutôt de modèles éphémères de formes de comportement[1]. » Analyser la circulation d'une figure politique est un objet d'étude d'une importante richesse épistémologique, méthodologique et théorique, en ce qu'il amène à croiser différents espaces, différentes sources et différentes approches afin de saisir la « construction sociale du politique » à travers ce que son « fonctionnement, ici et maintenant, doit au passé dont il procède[2] ». La proposition de faire entrer Louise Michel au Panthéon et les résistances à cette canonisation constitue le fil conducteur de ce travail. Pour comprendre la prise en charge actuelle de la figure de Louise Michel par des acteurs socialement et politiquement différents, il est nécessaire d'analyser les configurations sociales et politiques de la production de cette figure et d'évaluer les conditions de son exportation dans un espace de réception aussi éloigné de son espace de production. Depuis la Commune de Paris en 1871, événement qui constitue le moment d'entrée dans un processus de mise en célébrité de Louise Michel, jusqu'en 2013, il s'agit de retracer et comprendre les interprétations successives de la figure de Louise Michel, les espaces de son appropriation et de sa diffusion, les évolutions du sens relativement aux contextes politiques, et l'influence des configurations sociales dans les formes de sa réception.

ANNONCE DE PLAN.

Envisager les dispositifs de célébration politique implique de penser les normes et les modes de reconnaissance d'une figure historique. Les deux parties qui structurent ce travail permettent de saisir ce qui se joue dans deux espaces temporels caractérisés par une rupture dans les formes de la célébration : la mise en célébrité de Louise Michel de son vivant et les modalités de sa postérité après sa mort.

Une attention particulière sera portée dans la **première partie** au contexte de production de la célébrité politique, aux modalités de sa construction dans une période – le dernier tiers du XIXe siècle – où l'accès à la parole politique est contrainte pour les femmes, où les rapports de force politiques se configurent à l'aune de l'instauration récente du régime républicain, et où les espaces de production de la célébrité sont interdépendants (puisque les espaces politiques et médiatiques sont entremêlés, le dialogue entre célébrité politique et visibilité médiatique ne peut pas se penser dans les mêmes termes que ceux envisagés par la sociologie de la célébrité). Le **chapitre 1** décrit les mécanismes qui conduisent Louise Michel à « se faire un nom en politique », en tant

[1] GEERTZ Clifford, « La description dense. Vers une théorie interprétative de la culture », *Enquête*, n°6, 1998, p.80.
[2] LACROIX Bernard, « Ordre politique et ordre social », dans Madeleine Grawitz et Jean Leca (dir.), *Traité de science politique*, vol.1, Paris, PUF, 1985, p.516.

que femme, en tant que communarde et en tant qu'anarchiste. Grâce aux outils de la sociologie de la réputation, nous verrons ainsi que la célébrité de Louise Michel s'est constituée simultanément et successivement à travers une « reconnaissance par les pairs » (la popularité acquise dans les milieux révolutionnaires et socialistes) et une renommée auprès du « grand public » qui lui garantit une importante visibilité dans l'espace public[1].

L'analyse de ces mécanismes d'accession à la célébrité dans le dernier tiers du XIXe siècle doit s'envisager à travers l'étude des enjeux politiques qui sous-tendent la célébrité de Louise Michel. Personnalité politique, elle est insérée dans des jeux de concurrences et de conflits politiques, au sein desquels sa célébrité se constitue. L'espace politique est marqué par plusieurs lignes de fractures qui révèlent des ancrages idéologiques et des modes d'appréhension des enjeux politiques différents : socialisme et antisocialisme, féminisme et antiféminisme, glorification et condamnation de la Commune. Les **chapitres 2 et 3** permettront ainsi de voir comment la figure de Louise Michel est insérée dans ces débats. Le dialogue entre la célébrité de Louise Michel et ses enjeux politiques doit se penser à deux niveaux. D'un côté, la célébrité de Louise Michel ne peut se comprendre que comme le résultat de l'implication d'acteurs politiquement opposés qui ont investi la figure de Louise Michel, et ont participé à la rendre célèbre. Parce qu'elle constitue une ressource politique pour l'extrême-gauche (**chapitre 2**) ou parce qu'elle est construite comme une figure repoussoir par ses opposants (**chapitre 3**), ces usages politiques de la référence à Louise Michel peuvent expliquer l'accession à la célébrité médiatique d'une personnalité qui occupe une position marginale dans l'espace politique. D'un autre côté, la célébrité médiatique de Louise Michel est politiquement investie pour construire un rapport de force politique en raison même de sa célébrité. Parce que Louise Michel est une figure célèbre dans l'espace politique de la période, produire un discours autour d'elle, le diffuser et en faire une grille de lecture légitime, est un enjeu politique qui traduit une lutte pour imposer ses valeurs, sa vision du monde, ses revendications.

L'analyse de la mise en place de la célébrité de Louise Michel, de son vivant, est indispensable pour saisir les mécanismes qui constituent une personnalité politique en figure connue et reconnue. Mais la célébrité n'implique pas nécessairement le passage à la postérité, et l'objet de la **seconde partie** est de comprendre les mécanismes qui amènent une personnalité politique marginale, devenue célèbre, à être constituée en un objet de mémoire qui circule pendant plus d'un siècle entre différents groupes sociaux, sous différentes formes (parfois contradictoires, conflictuelles et concurrentielles), et dont

[1]La notion d'espace public est ici envisagée dans sa définition minimale d'espace délibératif (HABERMAS Jürgen, *L'espace public*, Paris, Payot, 2010). Nous ne limiterons cependant pas l'analyse de l'espace public politique du dernier tiers du 19e siècle à ses expressions légitimes ou bourgeoises, pour l'envisager plutôt de façon « plurielle » et « mosaïque » (FRANCOIS Bastien et NEVEU Erik (dir.), *Espaces publics mosaïques*, Rennes, PUR, 1999) : prendre en compte l'oralité, les pratiques politiques populaires, les expressions politiques en dehors de la sphère consacrée du politique.

les multiples appropriations révèlent une résonance de cette figure dans les univers de sens du présent.

En cela, le **chapitre 4** est charnière pour envisager l'ouverture vers la postérité. Elle prend racine dans les dispositifs d'imposition de sens qui, dans les discours (nécrologies) et les pratiques (enterrement), constituent des cadres de pensée qui se fixent autour de Louise Michel. La constitution d'une personnalité politique, figure célèbre de son vivant, en objet politique signifiant est, on le verra, un acte central pour appréhender les références postérieures à la mémoire de Louise Michel. A partir de là, l'objectif des chapitres suivants est d'envisager comment se reconfigurent les cadres de représentation fixés sur Louise Michel à sa mort. L'hypothèse alors formulée est celle d'une certaine stabilité de la figure de Louise Michel dans la postérité dans le sens où, comme un texte, une œuvre ou une idée, son évocation renvoie à un certain nombre de présupposés, d'images ou d'univers de sens, dont les groupes se saisissent (de façon différente et pas nécessairement dans leur totalité), mais qu'ils façonnent en fonction des contextes politiques et sociaux.

Les formes de la postérité de Louise Michel peuvent être envisagées à travers deux grandes périodes qui se succèdent. La première s'étend de la mort de Louise Michel en 1905 jusqu'au début des années 1970, qui marque un changement de paradigme et un tournant dans les modalités d'appropriations et les groupes investis dans la mémoire de Louise Michel. Le **chapitre 5** est ainsi consacré à une sociologie historique de la mise en place d'une commémoration autour de Louise Michel. La première postérité de Louise Michel est davantage marquée par une pratique commémorative qui, si elle peine à se mettre en place dans les quinze premières années, se stabilise avec la prise en charge par le Parti communiste (PC) de la mémoire de Louise Michel. Une longue analyse de l'investissement du PC dans la mémoire de Louise Michel permet d'analyser les mécanismes d'instauration d'une célébration partisane en faveur d'une figure historique. Elle amène également à comprendre le rôle joué par le PC dans la transmission d'une mémoire de Louise Michel, mais aussi de révéler des espaces de contestation et de concurrence mémorielle qui investissent la figure de Louise Michel, mais renvoient à des enjeux politiques qui la dépassent.

Les années 1970 constituent le point de départ d'une transformation de la mémoire de Louise Michel. Le **chapitre 6** permet d'observer comment se met progressivement en place une représentation consensuelle de la figure de Louise Michel, qui accompagne son processus de républicanisation. A travers une pacification progressive de la mémoire de la Commune de Paris et l'institutionnalisation d'un féminisme d'Etat qui s'appuie sur la revendication d'une histoire des femmes, la mémoire de Louise Michel est transformée. Ce chapitre révèle les mécanismes de la circulation d'une figure historique des marges du système politique à son centre : d'une référence révolutionnaire, Louise Michel devient progressivement un personnage du passé légitime dans l'histoire nationale et le panthéon républicain. Deux études de cas seront développées dans ce chapitre pour appuyer la

démonstration : la toponymie urbaine et les manuels scolaires, qui sont deux matérialisations des transformations du rapport collectif à la mémoire de Louise Michel et deux vecteurs de transmission élargie d'une certaine représentation de la figure de Louise Michel.

Les chapitres 5 et 6 ont donc pour ambition de mettre à jour les mécanismes de circulation, de réception et de transmission de la mémoire de Louise Michel en faisant dialoguer les groupes et leurs contextes, les cadres de représentation et les enjeux politiques, les acteurs qui prennent en charge la mémoire et leurs positions sociales, institutionnelles, politiques, professionnelles. Un aspect reste cependant peu exploré pour expliquer les raisons et les choix des acteurs qui s'investissent dans la mémoire de Louise Michel. La transformation du rapport à la mémoire de Louise Michel initié dans les années 1970 implique en effet une modification dans les formes d'investissement mémoriel. Le travail de mémoire autour de Louise Michel est pris en charge par des acteurs individuels, non directement porteurs d'un rapport collectif au politique, comme c'était le cas avec le Parti communiste. Les productions intellectuelles autour de Louise Michel se multiplient à partir des années 1970, symptôme de ces transformations. Le **chapitre 7** a alors pour ambition de centrer le regard sur ces acteurs, pour comprendre ce qui les amène à s'investir dans une production mémorielle autour de Louise Michel, ce que cette figure signifie pour eux et ce que cela révèle de leurs dispositions sociales et politiques. En faisant un état des lieux des producteurs de la mémoire de Louise Michel aujourd'hui, apparaît la question de l'existence d'une « communauté mémorielle » constituée autour d'une figure historique et politique, qui partage les mêmes ambitions, les mêmes pratiques, les mêmes objectifs, au-delà des différences et des divergences idéologiques. Il s'agit alors de comprendre ce qui rassemble et ce qui sépare les individus et les groupes qui revendiquent le souvenir et l'héritage de Louise Michel, et dans quelle mesure la mémoire d'une figure historique peut être pensée comme un espace de convergence et de réunion de groupes sociaux et politiques différents.

PREMIERE PARTIE

Marginalité et célébrité politiques.

Se faire un nom en politique quand on est une femme anarchiste dans le dernier tiers du XIXe siècle.

Introduction de la première partie

> L'histoire de la Commune est riche en belles et nobles figures.
> Celle qui, dans cette remarquable galerie, est demeurée la plus populaire, c'est celle de notre chère Louise Michel.
> Est-ce parce que, au cœur même de ce drame profondément émouvant, elle a pris part à toutes les scènes dont l'ensemble constitue une véritable tragédie ?
> Est-ce parce qu'elle sut toujours rester dans le rang militant avec les plus obscurs et bataillant avec les plus héroïques ?
> Est-ce parce que, dévorée par une flamme intérieure d'une exceptionnelle incandescence, elle eut le don de réchauffer de sa propre ardeur tous ceux qui l'entouraient ?
> Est-ce parce que, femme, elle rivalisa en intrépidité avec les plus vaillants ?
> Est-ce parce que, jusqu'à l'heure suprême de la défaite, elle ne se laissa pas un moment entamer par le découragement ?
> Est-ce parce que, devant ses juges, elle se solidarisa avec les Fédérés qu'une répression sauvage avait condamnés à la peine capitale, réclama magnifiquement une responsabilité égale à la leur et exigea pour elle, à leurs côtés, le poteau d'exécution ?
> Est-ce, enfin, parce que plus et mieux que quiconque elle incarna l'esprit de la Commune et les revendications des faubourgs et de leur population de travailleurs ?
> Il serait difficile de se prononcer et j'imagine que l'auréole qui enveloppa d'un cercle resplendissant cette tête admirable, est faite de tout cela.[1]

L'analyse des processus qui produisent Louise Michel en personnalité politique célèbre amène de façon récurrente à interroger le « pourquoi » : pourquoi Louise Michel est-elle devenue une figure connue, reconnue et populaire ? pourquoi cette figure plutôt qu'une autre ? S'il est impossible de répondre efficacement à cette question, elle permet néanmoins de poser des hypothèses et de réelles interrogations de recherche. Il est d'abord important de mettre en place les moyens de mesurer la réalité de la célébrité de Louise Michel : à quel degré et à quel point Louise Michel était-elle connue de son vivant ? Si les biographes s'accordent pour affirmer que la « légende Louise Michel » s'est construite dès son vivant, peu d'éléments sont disponibles pour saisir concrètement et en pratique cette réalité.

Pour interroger les processus qui ont produit cette « légende Louise Michel », il est intéressant de partir du postulat que la célébrité de Louise Michel aurait pu ne pas advenir et, même, que la probabilité de son anonymat était plus forte que celle de son prestige[2]. Ainsi, la participation à la Commune de Paris qui, pour Louise Michel,

[1] *Le Libertaire*, « Louise Michel et 'la Commune' », Sébastien Faure, 24 mai 1935.

[2] L'histoire contrefactuelle invite à « explorer le champ des possibles », autrement dit à interroger ce qui aurait pu advenir « si… ». Cette démarche permet notamment de saisir davantage les enjeux des acteurs en contexte, face à leurs horizons d'attente et au champ des possibles ouverts, plutôt que de réinterpréter leurs actions, leurs discours, leurs décisions, au prisme des résultats postérieurs. Si l'objet de cette partie n'est pas de mettre en œuvre une démonstration uchronique, garder à l'esprit la contingence de la célébrité politique permet d'être davantage attentive aux dispositifs de célébration et de considérer toutes les réalités dans leur

constitue le point de départ de la construction de sa popularité dans l'espace révolutionnaire, n'est pas un gage de reconnaissance suffisant dans le dernier tiers du XIXe siècle. Comme le souligne Eric Fournier, « le parcours notable de quelques-uns d'entre eux – Jean Allemane, Zéphirin Camélinat, Edouard Vaillant ou Louise Michel notamment – ne doit pas masquer que la plupart des amnistiés renouent avec l'anonymat de leur parcours antérieur, ce qui souligne à quel point la Commune était une révolution impromptue, en partie menée par des hommes neufs, sans expérience militante[1]. » De même, le fait que Louise Michel soit une femme, dans le dernier tiers du XIXe siècle, alors que les femmes sont exclues des droits politiques et de la démocratie[2], amène à penser la probabilité de son invisibilité politique plus forte que celle de sa visibilité. Enfin, dans la sphère de la politique et dans les régimes démocratiques, la célébrité d'une personnalité s'inscrit, se construit et se mesure essentiellement par le vote, puisque dans ce cadre, « le fait d'être nommément connu et apprécié est une condition du succès[3] ». Cependant, Louise Michel, en tant que femme et en tant qu'anarchiste, n'est pas incluse dans le processus électif et dans la démocratie représentative, ce qui rend moins probable la possibilité d'une célébrité durable.

Ces trois éléments (Louise Michel en tant que communarde, en tant que femme, et en tant qu'anarchiste), qui semblent *a priori* être des freins, voire des entraves, à la célébrité politique, sont les points de départ et les éléments centraux de l'analyse des processus qui conduisent Louise Michel à « se faire un nom en politique ». Avoir en tête la contingence de la célébrité de Louise Michel permet d'analyser le parcours d'accession de Louise Michel à la célébrité, marqué par des « institutions spécifiques qui décernent des labels de célébrité au terme d'épreuves de sélection obéissant à des règles et des critères qui leur sont propres[4] ». Cela permet de comprendre et de saisir les modes de production de la célébrité politique dans le dernier tiers du XIXe siècle, les enjeux politiques et sociaux qui sous-tendent la célébration d'une personnalité politique à cette période, et les conditions de l'inscription d'une figure dans un univers de pensée et d'idées qui ouvre la possibilité d'une mise en postérité. Nous verrons ainsi que certaines images mobilisées, voire même majoritairement admises dans les représentations collectives autour de Louise Michel à l'époque, ne seront finalement pas retenues pour la

---

complexité, d'envisager chaque acteur et chaque groupe social comme participant du processus, sans présupposer de leur rôle au regard des formes de la postérité. Pour davantage de précisions sur le raisonnement contrefactuel, voir : DELUERMOZ Quentin et SINGARAVELOU Pierre, *Pour une histoire des possibles*, Paris, Seuil, 2016 ; ou pour une présentation moins détaillée : DELUERMOZ Quentin et SINGARAVELOU Pierre, « Explorer le champ des possibles. Approches contrefactuelles et futurs non advenus en histoire », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 2012/3, n°59-3, p.70-95.

[1] FOURNIER Eric, *La Commune n'est pas morte. Les usages politiques du passé de 1871 à nos jours*, Paris, Libertalia, 2013, p.48.

[2] A ce sujet, voir par exemple RIOT-SARCEY Michèle, *La démocratie à l'épreuve des femmes. Trois figures critiques du pouvoir. 1830-1848*, Paris, Albin Michel, 1994 ; SCOTT Joan, La citoyenne paradoxale. Les féministes françaises et les droits de l'homme, Paris, Albin Michel, 1998.

[3] CHENU Alain, « Des sentiers de la gloire aux boulevards de la célébrité. Sociologie des couvertures de Parie Match, 1949-2005 », *Revue française de sociologie*, 2008/1, vol.49, p.10.

[4] *Ibid.,* p.9.

postérité. Il ne suffit donc pas d'analyser ce qui est advenu de la figure de Louise Michel pour saisir toute la complexité des enjeux de sa mise en célébrité.

Replacer dans son contexte la construction de la célébrité de Louise Michel conduit à questionner les configurations sociales et politiques qui rendent possible cette célébrité : est-ce le contexte, la configuration sociale particulière et propre au dernier tiers du XIXe siècle qui permet que Louise Michel devienne une personnalité célèbre ? Dans quels espaces la figure de Louise Michel se construit-elle et est-elle différente en fonction des publics ? Autour de quels enjeux l'espace politique est-il divisé et comment les positions des acteurs dans ces clivages peuvent-elles permettre de comprendre et d'expliquer leurs perceptions de Louise Michel ? S'intéresser aux publics de la célébrité permet de l'envisager non pas comme une donnée, mais comme le résultat d'une construction et d'un investissement collectif. Elle est également duale : on peut être célèbre parce qu'on est adoré ou parce qu'on est détesté. La célébrité de Louise Michel se construit dans cette dialectique. Elle est le résultat de l'implication de ses partisans autant que celle de ses opposants. A travers Louise Michel se configurent des lignes de partage politiques et idéologiques qui divisent le dernier tiers du XIXe siècle : le rapport à la mémoire de la Commune de Paris, la question du socialisme, de la révolution et de la République sociale, les revendications féministes autour de l'égalité des droits sociaux et politiques.

Les jeux et les dialogues entre les institutions et les acteurs de la célébrité sont à prendre en compte conjointement dans l'émulsion collective autour de Louise Michel. Ils permettent de voir que la mise en célébrité d'une femme politique révolutionnaire est le résultat de stratégies complexes entre des acteurs aux ressources inégales, différemment situés dans l'espace social et politique, et qui dépassent le cercle de proximité relationnelle et idéologique de Louise Michel. Les procédures de mise en célébrité de Louise Michel amènent ainsi à interroger les conflits et les concurrences qui agissent dans la définition de sa figure, qui aurait pu ne pas être connue et reconnue, mais qui aurait aussi pu être différente.

Faire la sociohistoire de la mise en célébrité d'une figure dans l'espace politique amène à produire une analyse de l'événementialité politique[1]. Concentrer la focale autour d'événements de la vie de Louise Michel, qui sont également des événements de la vie politique et sociale du dernier tiers du XIXe siècle (la Commune de Paris, les manifestations ou les grèves ouvrières, les attentats anarchistes), permet de comprendre comment la figure de Louise Michel s'est inscrite dans l'espace public (les espaces publics) de l'époque. De là, une sociohistoire des affrontements idéologiques de la période permet de voir comment la figure de Louise Michel s'insère plus largement dans

[1] FARGE Arlette, « Penser et définir l'événement en histoire. Approche des situations et des acteurs sociaux », *Terrain*, n°38, 2002, p.67-78 ; NORA Pierre, « Le retour de l'événement », dans Jacques Le Goff et Pierre Nora (dir.), *Faire de l'histoire*, vol.1, *Nouveaux problèmes*, Paris, Gallimard, 1974, p.210-229.

les oppositions politiques et les rapports de force qui structurent l'espace et le contexte de production de sa célébrité. En effet, cela permet de ne pas seulement focaliser l'attention sur les événements individuels et politiques, qui est une limite des approches historio-biographiques qui tendent vers une vision causaliste et déterministe de la célébrité. Cela permet de prendre en compte les dispositifs interactionnels et idéologiques qui parcourent la construction de cette célébrité, et qui en fixent les formes et les contours. Socialisme et antisocialisme, féminisme et antiféminisme, anarchisme et anti-anarchisme, sont autant d'antagonismes qui se sont exprimés par et à travers la figure de Louise Michel. Cela conduit à considérer sérieusement les « futurs possibles, craints et espérés[1] » des acteurs et des groupes sociaux du dernier tiers du XIXe siècle. Louise Michel évolue dans un univers de perceptions, de représentations individuelles et collectives, qui ont travaillé sa figure pour ce qu'elle représente du passé (notamment par son lien avec la Commune de Paris), pour ce qu'elle personnifie dans le présent (l'émancipation des femmes, la perspective révolutionnaire, la critique du parlementarisme, l'égalité sociale ou la lutte contre la bourgeoisie), et pour le potentiel futur qu'elle incarne. La construction de la figure de Louise Michel accompagne la mise en place du nouveau régime républicain et les représentations qui s'élaborent autour d'elle s'inscrivent dans les débats autour des valeurs républicaines. Elle s'articule aux conflits entre les tenants d'une République opportuniste et modérée et les défenseurs de la révolution sociale. L'expression de la célébrité grandissante de Louise Michel permet ainsi de saisir les modalités de réception d'une opposition au gouvernement dans le dernier tiers du XIXe siècle.

Deux événements peuvent servir de point de repère pour évaluer la célébrité de Louise Michel. En novembre 1880, Louise Michel revient de Nouvelle-Calédonie, où elle a été déportée après la Commune de Paris. Entre trois et vingt mille personnes l'attendent à la gare Saint-Lazare, pour célébrer son retour. En janvier 1905, Louise Michel meurt à Marseille, des suites d'une maladie. Son corps est rapatrié à Paris pour être enterré au cimetière de Levallois-Perret, selon sa volonté. Ses obsèques rassemblent entre dix et cent mille manifestants. Ces deux événements permettent de saisir l'expression en actes de la célébrité de Louise Michel, et amènent à interroger comment, sur une période longue (vingt-quatre ans), elle s'est construite, s'est maintenue et a même considérablement progressé.

Dans ce processus, la presse écrite joue un rôle important : elle est un espace où s'expriment, par journaux interposés, des idées, des opinions et des personnalités politiques. La presse écrite est, en ce dernier tiers de XIXe siècle, encore largement imbriquée dans l'espace politique. Elle est sociologiquement et politiquement segmentée : il est donc nécessaire de rendre compte du positionnement et du lectorat des journaux

[1] DELUERMOZ Quentin et SINGARAVELOU Pierre, *art. cit.,* 2012/3, p.90 ; d'après la proposition de Reinhardt Koselleck, dans *Le futur passé. Contribution à la sémantique des temps historiques*, Paris, Editions de l'EHESS, 1990.

pour saisir les enjeux et les conflictualités à l'œuvre dans la production d'un discours autour de Louise Michel. L'absence d'une véritable frontière entre l'espace politique et l'espace journalistique à cette période voit l'implication de réseaux d'interconnaissance et d'interconnexion entre des individus qui se croisent dans les espaces du pouvoir politique (à la Chambre des députés ou au Sénat par exemple), et qui s'écrivent, s'attaquent et se répondent par journaux interposés. La célébrité de Louise Michel est largement constituée par cette parole médiatique qui rend compte des informations politiques et qui met en scène des acteurs qui se confrontent et s'affrontent dans le cadre de conflits idéologiques plus larges. En cela, les journaux sont des opérateurs de la célébrité de Louise Michel, mais aussi les supports discursifs de jeux et d'enjeux politiques qui la dépassent. L'étude d'un large corpus de presse écrite permet de comprendre comment la célébrité de Louise Michel se met en place grâce à l'action croisée des journalistes, du personnel politique, et de Louise Michel elle-même. L'étude approfondie de titres très différents au niveau de la diffusion, du nombre de tirages, de la couleur politique, de la catégorie de lecteurs et de la tonalité, permet de saisir les processus qui amènent Louise Michel à franchir les frontières de la reconnaissance au sein du milieu révolutionnaire vers une célébrité qui dépasse les sphères spécifiques de l'extrême-gauche.

Pour ne pas céder à la tentation du « média-centrisme[1] », il ne faut pas se limiter à la prise en compte de la presse écrite pour comprendre les processus et les dispositifs de la mise en célébrité de Louise Michel. La célébrité de Louise Michel s'est construite dans et par la participation au politique. C'est l'action politique de Louise Michel, l'engagement armé dans la Commune de Paris, les manifestations, les meetings, les conférences, qui ont participé à élaborer les contours de sa célébrité. De là, les forces répressives (police, justice) qui ont suivi, arrêté, jugé et emprisonné Louise Michel à plusieurs moments de sa vie militante, ont également joué un rôle de fabrication du « danger Louise Michel », et ont en cela largement participé à construire une figure idéalisée[2]. Enfin, Louise Michel, en tant que personnalité politique, est largement dépendante de son influence, de sa légitimité et de la reconnaissance collective qui se saisit à travers des formes d'expression populaires (usages de surnoms, pétitions, chansons, littérature de trottoir, caricatures, etc.). L'analyse de la construction des identités de Louise Michel, qui conduisent à la mise en place de sa figure, est un révélateur de la structuration de l'espace politique dans le dernier tiers du XIXe siècle. La compréhension du processus d'élaboration de la figure de Louise Michel permet une appréhension du jeu politique. A travers l'étude d'un microphénomène social, la construction d'une célébrité, ce sont les acteurs des espaces politiques et médiatiques, les institutions répressives et étatiques, les modes d'expressions et de luttes idéologiques, qui se donnent à voir.

---

[1] SCHLESINGER Philip, « Repenser la sociologie du journalisme. Les stratégies de la source d'information et les limites du média-centrisme », *Réseaux*, 1992, vol.10, n°51, p.75-98.

[2] J'utilise « idéalisée » ici non pas dans un sens laudatif, mais comme une figure construite en référence à une idée, comme incarnation d'une idéologie.

Encadré n°2
Mesurer l'exposition médiatique de Louise Michel.

Grâce à la numérisation effectuée par la Bibliothèque Nationale de France d'un nombre important de titres de presse écrite aux débuts de la IIIe République, il est possible d'avoir un bon aperçu de l'exposition médiatique de Louise Michel sur la période. Plus encore, la numérisation « intelligente » de certains journaux permet de faire des recherches « en mode texte » et de chiffrer précisément le nombre de numéros dans lesquels apparaît le nom de Louise Michel.
Ainsi, entre 1880 et 1904, dans différents quotidiens qui couvrent la période, le nom de Louise Michel apparaît dans : 598 numéros du *Gaulois*, 543 numéros de la *Justice*, 535 numéros du *Temps*, 526 numéros du *Figaro*, 509 numéros du *Rappel*, 498 numéros de *Gil Blas*, 432 numéros du *XIXe siècle*, 378 numéros de la *Presse*, 358 numéros de la *Lanterne*, 299 numéros du *Matin*, 182 numéros du *Petit Parisien*, 83 numéros du *Tintamarre*. De façon concrète, ses apparitions dans le *Gaulois* représentent deux apparitions par mois pendant les vingt-quatre années de la période étudiée, même si évidemment, il y a des périodes et des événements qui font davantage parler de Louise Michel dans les journaux. Elle peut en effet apparaître dans chaque numéro plusieurs jours consécutifs lors de ses procès, et ne pas être évoquée pendant presqu'un an lorsqu'elle est emprisonnée.
Chiffrer de cette façon les apparitions de Louise Michel dans la presse écrite ne permet pas de prendre en compte la nature de ces apparitions. Il est en effet tout à fait différent de voir son nom cité dans un article consacré à une actualité qui ne la concerne pas directement, ou de lire une longue biographie de Louise Michel. De même, l'impact d'une brève sur une conférence de Louise Michel en quatrième page ou un texte de plusieurs colonnes qui fait le récit de ses activités politiques en première page n'est évidemment pas identique. Cela permet néanmoins d'avoir un premier aperçu quantitatif de la fréquence et de la quantité des apparitions de Louise Michel sur la période, qu'il s'agit désormais d'analyser de façon plus précise et plus systématique.
En comparaison avec d'autres figures politiques de la période, Clemenceau (député radical-socialiste et fondateur de la *Justice*) est cité entre trois et quatre fois plus, mais Zéphirin Camélinat et Jean Allemane (anciens communards investis dans la vie politique partisane) deux fois moins, Sébastien Faure (propagandiste anarchiste de renommée internationale) entre trois et cinq fois moins, Hubertine Auclert (militante et conférencière féministe, créatrice du journal la *Citoyenne*) entre sept et quinze fois moins.

Analyser le processus de mise en célébrité permet de déterminer les dispositifs qui ont conduit Louise Michel à devenir connue « d'un vaste ensemble de gens avec lesquels [elle] n'a aucun contact direct, qui sont fréquemment confrontés à sa figure publique, c'est-à-dire à l'ensemble des images et des discours associés à son nom[1] ». Louise Michel est donc, de son vivant, une personnalité politique dont la célébrité se constitue par et à travers des intermédiaires de mise en connaissance et en reconnaissance (chapitre 1). « Se faire un nom » renvoie à la fois au fait de devenir connue, célèbre, populaire ; mais aussi à la transfiguration du nom de Louise Michel en une référence chargée de sens. Dans le dispositif de mise en célébrité de Louise Michel s'élabore un ensemble d'images signifiantes qui caractérisent son personnage, qui la fondent en personnalité politique, et qui, nous le verrons par la suite, construisent sa postérité. « La bonne Louise », « la Vierge Rouge », « la louve de la Commune », comment ces images se fixent-elles progressivement sur Louise Michel ? Comment se configurent et se reconfigurent-elles

[1] LILTI Antoine, *op. cit.*, p.12.

selon le contexte et selon l'appartenance politique de la personne qui les manipule ? Dans un espace politique marqué par de fortes concurrences politiques, par des clivages idéologiques et par des divergences sur les pratiques et les valeurs, Louise Michel est une personnalité politique insérée dans l'espace de l'extrême-gauche, qui participe à façonner sa célébrité et s'en saisit (chapitre 2), et elle devient une cible des opposants qui cherchent à délégitimer sa parole et son engagement pour contrer les propositions et les ambitions politiques des groupes auxquels elle est associée (chapitre 3). Analyser les mécanismes de la célébrité de Louise Michel conduit à faire dialoguer les acteurs, les espaces et les critères de la réputation politique. Le charisme, le mérite militant ou l'éloquence révolutionnaire doivent être envisagés comme les produits de constructions, de validations et d'évaluations collectives plutôt que comme des talents innés aux personnalités politiques célèbres. Cela permet de dépasser la constatation des compétences politiques de Louise Michel pour examiner comment celles-ci « s'encastrent[1] » dans les structures politiques et sociales du dernier tiers du XIXe siècle. Ainsi, les critères d'évaluation des compétences politiques révèlent les valeurs des groupes sociaux qui les définissent : ils ne sont pas, en cela, une qualité intrinsèque mais le résultat d'une relation entre des personnes et des groupes sociaux[2].

[1] DUBOIS Sébastien, « Entrer au panthéon littéraire. Consécration des poètes contemporains », *Revue française de sociologie*, 2009/1, vol.50, p.5.

[2] Gary Alan Fine montre ainsi que les réputations positives ou négatives d'un président ne dépendent pas du fait qu'il ait été un « bon » ou un « mauvais » président, mais que ces réputations sont le résultat de luttes et de rapports de force entre différents acteurs et différents groupes sociaux : FINE Gary Alan, « Reputational Entrepreneurs and the Memory of Incompetence. Melting Supporters, Partisan Warriors, and Images of President Harding », *The American Journal of Sociology*, 101, 5, 1996, p. 1159-1193.

Chapitre 1

Les voies de la célébrité : être connue et reconnue dans le dernier tiers du XIXe siècle.

Comment saisir des modes d'expression et de visibilité qui soient parallèles et alternatifs à l'expression politique à des fins électives ? L'objectif de ce chapitre est de comprendre de façon transversale le processus d'intégration de Louise Michel dans l'espace public politique à une époque où les femmes sont exclues de la démocratie représentative et où l'expression politique socialiste est encadrée par le souvenir collectif de la Commune de Paris. Etudier le parcours de la célébrité de Louise Michel conduit à interroger les conditions et les formes de sa mise en visibilité politique, qui l'amènent à être connue et reconnue au-delà de son cercle relationnel. Il faut analyser les vecteurs de production et de diffusion d'une connaissance autour de Louise Michel, les espaces de sa diffusion, et les reconfigurations qui s'opèrent en fonction des espaces sociaux et des publics. En effet, les canaux de la célébrité ne sont pas uniformes : ils peuvent être les meetings et les conférences pour les militants ouvriers et socialistes, la presse populaire et la littérature de trottoir pour l'audience urbaine parisienne, les journaux régionaux et locaux pour le public rural ou les habitants des villes de province.

Pour analyser ce processus de mise en célébrité politique, le détour par la sociologie de l'art[1] permet d'envisager la célébrité comme une dynamique à deux échelles : la diffusion d'un nom, d'une image et d'une œuvre à partir de la reconnaissance par les pairs jusqu'à la connaissance élargie du « grand public ». Gladys Engel Lang et Kurt Lang[2] proposent de prendre en compte ces deux composantes indispensables à la mise en en place de la célébrité d'un artiste et les désignent sous le nom de « reconnaissance » et de « renommée ». La reconnaissance (« recognition ») renvoie à l'estime que les pairs ont de l'artiste : celle-ci peut se mesurer par exemple par l'élection comme membre de sociétés artistiques, l'exposition de son travail dans des galeries sélectives, les prix gagnés lors de concours prestigieux. Cette reconnaissance est donc étroitement imbriquée à la question de la réputation d'un artiste, construite par des acteurs centralement positionnés au sein d'un groupe, disposant des ressources suffisantes pour

[1] A ce sujet, voir par exemple : BECKER Howard, *op.cit.,* 2010 ; BOURDIEU Pierre, *Les règles de l'art. Genèse et structure du champ littéraire*, Paris, Seuil, 1998 ; BOWNESS Alan, *The Conditions of Success. How the Modern Artist Rises to Fame*, Londres, Thames and Hudson, 1989 ; HEINICH Nathalie, *op. cit*., 2009.

[2] LANG Gladys Engel et LANG Kurt, « Recognition and Renown : The survival of Artistic Reputation », *American Journal of Sociology*, vol.94, n°1, 1988, p.79-109.

faire entendre leur avis sur l'artiste, qui est ensuite diffusé, admis, et reconnu par l'ensemble du groupe. Si l'on définit la réputation « comme une représentation sociale partagée, provisoire et localisée, associée à un nom et issue d'évaluations sociales plus ou moins puissantes et formalisées[1] », l'objectif est de voir comment la réputation de Louise Michel se constitue au sein de l'espace de l'extrême-gauche (sous quelle forme ? portée par quels acteurs influents ?) et garantit son accession à la popularité (au sens d'estime collectivement partagée) révolutionnaire. La deuxième étape de la célébrité repérée par Lang et Lang est celle de la renommée (« renown »). Elle constitue une forme plus « cosmopolite » de reconnaissance. La renommée se construit lorsque l'artiste sort des « cercles ésotériques » propres à la sphère artistique dans lesquels il évolue, et devient connu en dehors du monde spécifique de l'art et des spécialistes. Pour Louise Michel, cette renommée désigne les dispositifs collectivement mis en place pour diffuser un certain type de connaissance et de discours autour de cette figure au-delà de ses partisans, des spectateurs de ses meetings et des lecteurs de la presse socialiste : iconographies (caricatures, gravures de presse), interview dans les journaux, représentations théâtrales, ou chansons. Il faut néanmoins garder à l'esprit que les discours diffusés ne sont pas homogènes, mais étroitement liés à l'espace de leur production, aux positions des acteurs qui les produisent et aux publics auxquels ils s'adressent.

Ce double niveau, de la reconnaissance à la renommée, peut ainsi être appliqué à l'étude de la construction de la célébrité politique de Louise Michel. Celle-ci repose sur l'affirmation et la reconnaissance de son caractère exceptionnel et charismatique, autrement dit l'élaboration de sa réputation politique. Pour autant, il est difficile de placer le curseur entre ce qui relève de l'intentionnalité propre de Louise Michel et les dynamiques extérieures sur lesquelles elle n'a pas de contrôle. La célébrité politique, en tant que « processus social[2] » et « activité collective[3] », est le résultat d'une coproduction menée par la personnalité elle-même à travers son « travail réputationnel[4] » (construire son image, produire un discours sur soi et sur son histoire personnelle, maintenir une activité politique riche et dense, répondre à des interviews), par des acteurs politiques qui la désignent comme une personnalité importante de l'espace politique et façonnent sa réputation, par tous les individus et les collectifs qui favorisent la diffusion de sa parole et mettent à disposition des espaces d'expression politique, par le public dont l'intérêt pour une personnalité politique est à la fois produit et producteur de l'investissement des acteurs politiques et médiatiques.

---

[1] CHAUVIN Pierre-Marie, *art. cit.,* 2013/2, p.132.
[2] BECKER Howard, *op. cit.*, 2010, p.349.
[3] *Ibid.*, p.356.
[4] ZAFIRAU Stephen, « Reputation Work in Selling Film and Television. Life in the Hollywood Talent Industry », *Qualitative Sociology*, vol.31, 2008, p.99-127.

C'est donc d'abord par la reconnaissance et la validation de son mérite et de sa qualité de révolutionnaire que Louise Michel entre dans l'espace politique (section 1) ; et c'est ensuite par la rapide diffusion de son nom et de son image qu'elle est devenue une figure renommée, au-delà du « cercle ésotérique » des réseaux révolutionnaires, marque et preuve de l'inscription de sa célébrité dans le dernier tiers du XIXe siècle (section 2).

Section 1. Une reconnaissance par les pairs : la construction de la popularité révolutionnaire.

La Commune de Paris constitue une première étape dans la mise en connaissance et en reconnaissance de Louise Michel comme militante révolutionnaire. Dès ce moment, se construit la popularité de Louise Michel dans l'espace de l'extrême gauche : Louise Michel se constitue et est constituée comme une figure du socialisme connue et reconnue. Erving Goffman distingue trois niveaux de reconnaissance : la « reconnaissance cognitive », la « reconnaissance sociale » et la « déférence ». La « reconnaissance cognitive » est le premier stade de toute expérience de reconnaissance, et c'est celui qui nous intéresse dans ce chapitre. Il est « l'acte de perception qui consiste à 'situer' un individu comme ayant telle ou telle identité sociale ou personnelle[1] ». Autrement dit, la reconnaissance est d'abord la relation sociale entre la personne reconnue et celles qui la reconnaissent comme étant membre d'un groupe ou d'une communauté. Comprendre la célébrité de Louise Michel invite donc à interroger les mécanismes qui l'ont amenée à devenir une membre visible, publicisée et populaire d'un groupe, en l'occurrence des mouvements révolutionnaires et ouvriers. La popularité politique est traditionnellement pensée comme un « ressort essentiel du vote », « une curieuse alchimie entre les électeurs et un homme politique[2] ». Or, la mise en place de la popularité de Louise Michel dans les espaces révolutionnaires, qui ne répond pas à des exigences et à des ambitions électives, permet de déconstruire le lien entre popularité et élections et amène à repenser les procédures de représentation à travers les formes de l'incarnation. Cela permet d'envisager la popularité politique comme un processus d'adhésion et de reconnaissance d'un groupe, d'une communauté politique qui se constitue par le partage de valeurs, d'engagements et d'aspirations, à un individu qui incarne ces idéaux.

[1] GOFFMAN Erving, *Stigmate. Les usages sociaux des handicaps*, Paris, Editions de Minuit, 1975, p.85.
[2] LILTI Antoine, *op. cit.*, p.333.

1. FAIRE L'EPREUVE DES ARMES. LA RECONNAISSANCE D'UN MERITE REVOLUTIONNAIRE.

En 1871, Paris est marqué par la proclamation de la Commune et sa répression violente. Pour une histoire de l'événement révolutionnaire, ce qui n'est pas l'objet ici, il est possible de se référer à des travaux – peu nombreux – sur le sujet[1]. Quelques éléments de contexte sont cependant nécessaires pour replacer le cadre de la participation de Louise Michel à l'événement révolutionnaire. Le 28 janvier 1871 est signée l'armistice entre la France et la Prusse, qui assiège Paris depuis fin septembre 1870. Des élections sont organisées et le 17 février, Adolphe Thiers est élu chef du pouvoir exécutif. Le gouvernement national, qui s'est replié pendant la guerre à Bordeaux, est installé à Versailles. Le 18 mars, Thiers envoie l'armée permanente récupérer les canons que le Comité central de la garde nationale a déplacé sur la butte Montmartre. Louise Michel est présente, avec le Comité de vigilance du 18e arrondissement, pour s'y opposer. Le général Lecomte donne l'ordre de tirer sur la foule mais les soldats refusent. Il est arrêté, et sera fusillé avec un autre général, Clément Thomas, connu comme l'un des responsables de la répression de juin 1848. Le 26 mars, des élections municipales sont organisées : un nouveau gouvernement de quatre-vingt-douze membres est élu, la Commune.

Louise Michel s'investit dans la réforme de l'école : elle présente au gouvernement communard les bases d'une nouvelle méthode d'enseignement et demande la création d'écoles laïques. Elle développe également le projet de tuer Adolphe Thiers, à Versailles. Raoul Rigault, le délégué à la Préfecture de police, et Théophile Ferré, élu du 18e arrondissement, la convainquent de renoncer. Pour leur montrer que son projet est réalisable, Louise Michel décide de se rendre à Versailles et de revenir à Montmartre sans se faire arrêter. Preuve de sa réussite, elle achète des journaux versaillais.

Le 2 avril, le gouvernement de Versailles lance une offensive armée contre Paris. La défense de la Commune s'organise et Louise Michel participe activement à la lutte. Avec André Léo et Paule Minck, elle mène notamment le Comité de vigilance des citoyennes de Montmartre. Combattante et ambulancière, elle est présente sur les barricades. Louise Michel devient rapidement un exemple de l'engagement des femmes de la Commune. On la voit ainsi apparaître dans un article d'André Léo qui exhorte les femmes au combat, le 13 avril 1871 :

[1] Voir par exemple : AZEMA Jean-Pierre et WINOCK Michel, *Les Communards*, Paris, Seuil, 1970 ; BRUHAT Jean, DAUTRY Jean et TERSEN Émile (dir.),*La commune de 1871*, Paris, Éditions sociales, 1960 ; DUCATEL Paul, *La Commune de Paris vue à travers l'imagerie populaire*, Paris, Grassin, 1971 ; MILZA Pierre, *L'année terrible*, tome 2, *La Commune, mars-juin 1871*, Paris, Perrin, 2009 ; ROSS Kristin, *L'imaginaire de la Commune*, Paris, La Fabrique, 2015 ; ROUGERIE Jacques, *Paris libre, 1871* [1971], Paris, Seuil, 2004 ; ROUGERIE Jacques, *La Commune de 1871* [1988], Paris, PUF, 2014 ; THOMBS Robert, *La guerre contre Paris, 1871*, Paris, Aubier, 1997 ; THOMBS Robert, *Paris, bivouac des révolutions. La Commune de 1871*, Paris, Libertalia, 2014.

> Maintenant le concours des femmes devient nécessaire. A elles de donner le signal d'un de ces élans sublimes qui emportent toute hésitation et toute résistance. On les voit anxieuses, enthousiastes, ardentes, l'âme attachée aux péripéties du combat, l'oeil plus rempli de feu que de larmes, se donner tout entières (les femmes du peuple surtout) à la grande cause de Paris. Qu'elles entrent donc d'action dans la lutte autant qu'elles y sont de cœur. Beaucoup le désirent et beaucoup le peuvent. Louise Michel, Mme de Rochebrune, bien d'autres ont déjà donné l'exemple et font l'orgueil et l'admiration de leurs frères d'armes, dont elles doublent l'ardeur. Quand les filles, les femmes, les mères, combattront à côté de leurs fils, de leurs maris, de leurs pères, Paris n'aura plus la passion de la liberté, il en aura le délire.[1]

Louise Michel est une combattante remarquée de la Commune. Le 14 avril, *Le Cri du Peuple* s'inquiète au sujet de son état de santé. « La citoyenne Louise Michel, qui a combattu si vaillamment aux Moulineaux, a été blessée au fort d'Issy[2]. » Il s'agit en fait d'une rumeur, et Louise Michel souffre simplement d'une entorse.

Le 21 mai, le général Mac Mahon lance une offensive d'ampleur sur Paris : c'est le début de ce qui a ensuite été appelé la Semaine Sanglante. Le 27, les derniers combattants sont fusillés dans le cimetière du Père-Lachaise, le long du mur de la rue du Repos. Depuis les interrogations et les estimations de Jacques Rougerie en 1971, il est aujourd'hui toujours difficile d'estimer le nombre de morts engendrés par la répression versaillaise.

> Combien de morts en tout ? Mac-Mahon, chef des opérations en avoue 17 000 ; je crois qu'on pourrait facilement doubler le chiffre. On n'aura jamais de preuve exacte, mais qu'on se rappelle ! Paris atteignait presque 2 millions d'habitants en 1870 ; on en dénombre 1 818 710 en 1872 – alors les « bourgeois » qui avaient fui sont rentrés. La différence est de 180 000. Il y a eu le siège, sa mortalité double de l'ordinaire, les morts de la guerre. Versailles a fait 40 000 prisonniers. Des Communeux ont pu s'échapper, vers la province ou l'étranger ; beaucoup d'ouvriers ont quitté Paris, où le travail se faisait rare ; il faudrait qu'ils soient 100 000 au moins pour que le nombre des fusillés n'excédât pas la trentaine de mille. Le compte est honnête : les Versaillais avaient eu 877 tués pendant la bataille, et 183 disparus, et les Communeux avaient exécuté une centaine d'otages.[3]

Le 24 mai, Louise Michel apprend que sa mère a été arrêtée à sa place, pour être fusillée. Louise Michel décide de se rendre, en échange de la libération de sa mère. Les soldats versaillais connaissent Louise Michel, comme le prouve la note d'arrestation : « Michel (Louise), capitaine des Francs-Tireuses, accompagnée d'un dossier considérable. Amenée par les capitaines d'Hauteville et Dubos, des Volontaires de la Seine[4]. » Un rapport de la police municipale indique que « la fille Louise Michel, institutrice, demeurant rue Houdot à Montmartre, a joué un rôle pendant l'insurrection. Elle excitait les femmes à prendre les armes, et elle les aurait prises elle-même[5]. » Plus tard, *Le Figaro* confirme cette réputation naissante, et présente Louise Michel comme « une libre penseuse, dont il fut beaucoup parlé avant et pendant le siège, […] que les

---

[1] *Le Rappel*, « Toutes avec tous », André Léo, 13 avril 1871.
[2] *Le Cri du Peuple*, 14 avril 1871.
[3] ROUGERIE Jacques, *op. cit.*, 1971, p.257.
[4] Archives Nationales, Service historique du ministère de la Défense, département de l'armée de terre, Ly 23.
[5] Archives de la préfecture de police de Paris, 4 juin 1871, BA1183.

mauvais plaisants appelaient l'*amère* Michel, en raison de la violence de son socialisme[1]. »

Les prisonniers sont emmenés au camp de Satory, où ils doivent attendre leur jugement. Louise Michel est ensuite transférée à la prison des Chantiers à Versailles, puis, le 15 juin, à la maison de correction de Versailles. Le 28 juin, elle est interrogée par le capitaine Briot, substitut du rapporteur au 4e Conseil de guerre, en vue de l'instruction de son procès. Le 16 décembre 1871, Louise Michel comparaît devant le quatrième conseil de guerre. Le public est nombreux et « il semble que l'on s'attende dans cette foule, d'avance inquiète, à quelque chose d'imprévu, à quelque chose d'extraordinaire[2]. »

1.1. Le procès de la Commune : Louise Michel, actrice de son image.

Pendant son procès, Louise Michel est accusée d'avoir participé à la Commune de Paris pour se faire remarquer : « Quel est le mobile qui a poussé Louise Michel dans la voie fatale de la politique et de la révolution ? C'est évidemment l'orgueil[3]. » L'acte d'accusation affirme que Louise Michel a agi par « besoin de paraître » et que « le rôle de comparse répugne à Louise Michel ; son nom doit frapper l'attention publique et figurer en première ligne dans les proclamations et les réclames trompeuses[4] ». Le collaborateur de *L'Univers* insiste sur ce point et déclare que, pendant la Commune, Louise Michel « prenait part au combat et venait ensuite goûter les douceurs de sa popularité, en se faisant promener en voiture au milieu de ce peuple qui l'acclamait[5]. » S'il est difficile de penser que Louise Michel ait participé à la Commune de Paris par goût du paraître (affirmation qui révèle une représentation sexiste de l'engagement politique), il est cependant possible d'affirmer que Louise Michel a joué un rôle important dans la construction de son image de communarde.

Elle entretiendra tout au long de sa vie cette image, par l'utilisation de techniques de représentation de soi : utilisations spécifiques du corps et de l'apparence (le noir comme signe de deuil), publication de mémoires et d'une histoire de la Commune, prises de parole répétées autour du souvenir et de la vengeance de la Commune et des communards morts. Cette image se met en place dès son procès, comme le remarque Edith Thomas, auteure d'une imposante biographie de Louise Michel publiée en 1971 : « Vêtue de noir, en grand deuil, elle relève, d'un geste brusque, son voile de crêpe et regarde fixement ses juges. Louise est une admirable actrice et va, tout au long de son procès, tenir admirablement son rôle : l'incarnation même de la Révolution[6]. » Les journaux commentent sa tenue, de *L'Univers*, qui indique qu'« elle est entièrement vêtue

---

[1] *Le Figaro*, « Paris au jour le jour », 06 août 1871.
[2] *Le Salut*, « Affaire de l'institutrice Louise Michel », 18 décembre 1871.
[3] Acte d'accusation de Louise Michel, retranscrit dans *L'Univers*, « Tribunaux », 18 décembre 1871.
[4] *Idem*.
[5] *L'Univers*, « Tribunaux », 18 décembre 1871.
[6] THOMAS Edith, *Louise Michel ou la Velléda de l'anarchie*, Paris, Gallimard, 1971, p.133.

de noir[1] » jusqu'au *Voleur* dans lequel elle « relève son voile de deuil qu'elle rejette sur ses épaules[2]. » Le choix symbolique de porter le deuil de la révolution date en réalité de l'assassinat de Victor Noir[3], en janvier 1870. Après les obsèques, elle fait le serment de « porter le deuil de la victime jusqu'à ce que justice soit faite[4]. » La résolution vestimentaire de Louise Michel, à laquelle elle se conforme jusqu'à la fin de sa vie,est une composante centrale de son image.

ILL. 2 : *Iconographies de Louise Michel lors de son procès (1871)*
A gauche, photographie d'Appert, « Louise Michel », 1871. A droite, « Mme Michel », dans Procès des membres de la Commune*, Bordeaux, De Laporte, 1871*

Dans ses réponses à l'interrogatoire du juge, Louise Michel se présente comme incarnation et martyre de la révolution sociale.

> Je ne veux pas me défendre, je ne veux pas être défendue ; j'appartiens toute entière à la révolution sociale, et je déclare accepter la responsabilité de tous mes actes.
> […]Vous êtes des hommes qui allez me juger : vous êtes devant moi à visage découvert ; vous êtes des hommes, et moi je ne suis qu'une femme, et pourtant je vous regarde en face. […] Nous n'avons jamais voulu que le triomphe des grands principes de la révolution ; je le jure par nos martyrs tombés sur le champ de Satory, par nos martyrs que j'acclame encore ici hautement, et qui un jour trouveront bien un vengeur.
> […] Ce que je réclame de vous, qui vous affirmez conseil de guerre, qui vous donnez comme mes juges, qui ne vous cachez pas comme la commission des grâces, de vous qui êtes des militaires et qui jugez à la face de tous, c'est le champ de Satory, où sont déjà tombés mes frères.
> Il faut me retrancher de la société ; on vous dit de le faire ; eh bien ! le commissaire de la République a raison. Puisqu'il semble que tout cœur qui bat pour la liberté n'a droit qu'à un peu de plomb, j'en réclame ma part, moi ! Si vous me laissez vivre, je ne cesserai de crier vengeance, et je dénoncerai à la vengeance de mes frères les assassins de la commission des grâces...
> […] J'ai fini... Si vous n'êtes pas des lâches, tuez-moi...[5]

---

[1] *L'Univers*, « Tribunaux », « Sixième conseil de guerre (siégeant à Versailles) », 18 décembre 1871.
[2] *Le Voleur*, « La nouvelle Théroigne », 29 décembre 1871.
[3] Pour des informations sur les personnalités citées, voir les notices biographiques en annexe.
[4] Lettre de Louise Michel à Léon Richier, 13 janvier 1870. Dans MICHEL Louise, *Je vous écris de ma nuit. Correspondance générale – 1850-1904*, Paris, Les Editions de Paris, 1999, p.73.
[5] Interrogatoire de Louise Michel, retranscrit dans *La Gazette des tribunaux*, 16 décembre 1871.

Elle refuse de se défendre et assume la responsabilité de ses actes, ce que plusieurs journaux commentent comme la preuve d'une « excitation extraordinaire » :

> Le premier avocat qui lui avait été nommé d'office par le président du conseil, Me Laviolette, avait dû renoncer à la défendre, et Me Haussmann avait été commis à sa place. En présence des réponses de l'accusée, le jeune avocat n'a pu présenter une défense et s'est borné à recommander en quelques mots sa cliente à l'indulgence des juges.[1]

Ce refus d'une défense individuelle montre la volonté de Louise Michel de se fondre dans le collectif, dont elle devient un symbole, une représentante, une incarnation. Son désir de sacrifice, son insolence face au tribunal, ses appels à la vengeance, construisent son image publique, immédiatement duale : pour les uns, les paroles prononcées par Louise Michel, « ont été des plus exaltées[2] », sont celles « d'une véritable folle[3] », quand pour les autres, elles sont « l'expression d'indomptable fermeté[4] », et « ont causé une profonde émotion dans l'auditoire[5] ». Cette ambivalence, sur laquelle nous reviendrons dans les chapitres suivants, révèle l'implication de groupes sociaux opposés, qui défendent des conceptions concurrentielles de la figure de Louise Michel. Pour les révolutionnaires, le procès de la Commune ouvre la voie vers la reconnaissance du mérite militant de Louise Michel. Elle apparaît comme « le type révolutionnaire par excellence », « l'inspiration, sinon le souffle révolutionnaire[6] » de la Commune. Le 19 décembre, le *XIXe siècle* affirme qu'« il y a entre elle et Théroigne de Méricourt, la bacchante furieuse de la Terreur, des points de ressemblance qui n'auront pas échappé à ceux qui ont lu les débats du 6e conseil de guerre[7] », et le 29 décembre, le journal littéraire *Le Voleur* titre même un article dédié à Louise Michel : « La nouvelle Théroigne »[8]. Cette comparaison avec Théroigne de Méricourt, puis avec d'autres figures féminines révolutionnaires, sera récurrente dans le parcours de Louise Michel. Figure irréprochable, contrairement à de nombreux autres communards qui ont renié ou minimisé leur participation à l'événement révolutionnaire, Louise Michel représente désormais la droiture révolutionnaire[9].

1.2. 1880 : le retour de Nouvelle-Calédonie et la consécration socialiste.

En août 1873, Louise Michel, la détenue n°2182, embarque à bord de la *Virginie*, pour la Nouvelle-Calédonie. Le voyage dure quatre mois. A ses côtés, se trouvent d'autres personnalités de la Commune, et notamment Henri Rochefort. Il restera un des

---

[1] *Le XIXe siècle*, « Fait divers », 19 décembre 1871.
[2] *La Presse*, « Conseil de guerre », 18 décembre 1871.
[3] *Le XIXe siècle*, « Gazette du Palais », 18 décembre 1871.
[4] *Le Salut*, « Affaire de l'institutrice Louise Michel », 18 décembre 1871.
[5] *L'Univers*, « Tribunaux », « Sixième conseil de guerre (siégeant à Versailles) », 18 décembre 1871.
[6] *La Petite Presse*, « Une héroïne de la Commune », 19 décembre 1871.
[7] *Le XIXe siècle*, « Informations », 19 décembre 1871.
[8] *Le Voleur*, « La nouvelle Théroigne », 29 décembre 1871.
[9] MATONTI Frédérique et POUPEAU Franck, « Le capital militant. Essai de définition », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2004/5, n°155, p.4-11.

proches amis de Louise Michel, la soutenant financièrement et dans les journaux intransigeants : *La Lanterne* (1868-1869, puis 1874-1876) qu'il fonde et dont il est l'unique rédacteur, *La Marseillaise* (1869-1870) qu'il crée avec Prosper-Olivier Lissagaray, et *L'Intransigeant* dont il est le rédacteur en chef depuis sa création en 1880 jusque 1905. Cette amitié se construit dès la traversée, pendant laquelle Rochefort et Louise Michel s'échangent des vers. Louise Michel publiera dans ses *Mémoires* en 1886 un poème de Rochefort, « A ma voisine de tribord arrière ».

1879-1880 : LA MISE EN VISIBILITE PUBLIQUE DE LOUISE MICHEL.

Après la Commune de Paris, le mouvement ouvrier et socialiste parisien peine à se reconstituer. De nombreux militants ont été arrêtés et condamnés par les conseils de guerre, exécutés pour quelques-uns d'entre eux, déportés pour la plupart. Les autres ont fui le territoire français et se sont exilés en Suisse, comme Benoît Malon, Gustave Courbet, Paule Minck ou Jules Guesde, en Belgique, comme Georges Cavalier ou Benjamin Gastineau, en Angleterre, comme Prosper-Olivier Lissagaray ou Camille Langevin.

Mise à l'agenda de la question de l'amnistie.

Jusqu'en 1876, la revendication de l'amnistie des communards n'est guère à l'ordre du jour. Les républicains sont divisés sur la question. On voit se jouer l'opposition entre les républicains radicaux, favorables à l'amnistie au nom de l'humanité et de la clémence, et les républicains modérés, adversaires de l'amnistie au nom du danger social et politique. A cela s'ajoute la crainte, pour les républicains, d'une restauration monarchiste, et la certitude de la fragilité d'une République que la Commune aurait participé à ébranler. Parallèlement, la droite et le centre-gauche affirment leur peur d'une montée en puissance du radicalisme, qu'incarnent les communards. En avril 1873, des élections partielles à l'Assemblée Nationale voient la victoire à la députation de la Seine de Désiré Barodet, candidat radical, contre Charles de Rémusat, candidat soutenu par Thiers et la majorité de centre-gauche. Cette élection est le symbole, pour les conservateurs, de l'incapacité de Thiers de lutter contre le danger du radicalisme. Le 24 mai 1873, Thiers démissionne et Patrice de Mac-Mahon, général à la tête de l'armée versaillaise lors de la répression de la Commune, est élu président de la République. Il nomme comme vice-président du Conseil des ministres le duc de Broglie, qui forme un ministère à majorité monarchiste (orléanistes et légitimistes). Ce gouvernement, dit de l'« ordre moral », rejette fermement le passé révolutionnaire dans sa lutte contre le radicalisme : interdiction des commémorations du 14 juillet, destruction des bustes de Marianne dans les mairies, suppression des enterrements civils. Ces choix politiques ne sont pas propices aux propositions d'amnistie des communards.

En 1876, les élections amènent une large majorité républicaine à la Chambre des députés et un équilibre au Sénat. Pour nombre de ces nouveaux députés, la question de l'amnistie est un thème important de leur campagne, et cette victoire favorise la mise à l'agenda de l'amnistie. Victor Hugo devient un des chefs de file de la revendication de l'amnistie. Le 21 mai 1876, il dépose une proposition d'amnistie devant le Sénat et déclare :

> La pitié et la douceur sont de bons moyens de gouvernement. Placer au-dessus de la loi politique la loi morale, c'est l'unique moyen de subordonner toujours les révolutions à la civilisation. Dire aux hommes soyez bons, c'est leur dire : soyez justes. Aux grandes épreuves doivent succéder les grands exemples.[1]

Le même jour, François-Vincent Raspail dépose une proposition similaire à la Chambre, signée par treize députés[2] de l'extrême-gauche et de l'Union Républicaine. Dans les deux cas, la proposition est rejetée. Mais cette campagne, lancée par les radicaux, indique que la cause de l'amnistie devient clivante et centrale dans la vie politique. Les parlementaires radicaux développent une nouvelle image des communards qu'ils « présentaient […] comme des égarés », pour contrebalancer le thème anti-communard du danger social. Mais leur principal argument est économique : ils affirment en effet que de nombreux ouvriers qualifiés sont déportés, ce qui affaiblit la richesse de Paris[3].

En janvier 1879, le Sénat devient majoritairement républicain. Mac-Mahon ne dispose plus de soutiens ni à la Chambre des députés, ni au Sénat, et démissionne le 30 janvier. Quelques heures plus tard, le républicain Jules Grévy est élu président de la République, et Léon Gambetta le remplace à la présidence de la Chambre des députés. Le 3 mars 1879 est promulguée une loi d'amnistie partielle. Cette loi instaure la grâce amnistiante, « une catégorie juridique nouvelle dans une démocratie qui, par tradition, a fait de l'amnistie une prérogative parlementaire[4] » : autrement dit, toute personne déjà graciée par le président, ou qui sera graciée dans les trois mois, bénéficie d'une amnistie. En prévision du prochain retour des communards, des comités de soutien aux déportés se mettent en place. Jusqu'alors, seul existe le Comité de secours pour les familles des détenus politiques, fondé en 1871 par Jean-Louis Greppo. En février 1879, est créé un Comité central d'aide aux amnistiés, dirigé par Victor Hugo et Louis Blanc. Selon Laure Godineau, le Comité aurait « recueilli près de 385 000 francs et secouru plus de 3500

---

[1] Victor Hugo, séance du 22 mai 1876 au Sénat, *Journal officiel*, 23 mai 1876, p. 3534 ; cité par Stéphane Gacon, « L'amnistie de la Commune (1871-1880) », *Lignes*, n°10, 2003/1, p.45-64.

[2] Désiré Barodet, Georges Clemenceau, Edouard Lockroy, Louis Blanc, Benjamin Raspail, Charles Floquet, Alfred Talandier, Germain Casse, François Allain-Targé, Eugène Spuller, Alfred Naquet, Emile Brelay, Jean-Louis Greppo, Charles-Félix Frébault. Pour plus de précision, voir la thèse de doctorat en histoire de Laure Godineau, *Retour d'exil : les anciens communards au début de la Troisième République*, sous la direction de Jean-Louis Robert, Université Paris 1, 2000.

[3] GODINEAU Laure, « Paris attendu, Paris retrouvé. Les exilés communards et le peuple de Paris, de la nostalgie aux retrouvailles », dans C. Gauvard et J.-L. Robert, *Être parisien*, Paris, Paris et Île-de-France Mémoires, 2004, p.385-386.

[4] GACON Stéphane, « L'amnistie de la Commune (1871-1880) », *Lignes*, n°10, 2003/1, p.56.

personnes[1] ». En opposition à ce comité, qu'ils considèrent trop modéré, les socialistes créent, le 16 mars 1879, le Comité socialiste d'aide aux amnistiés et non-amnistiés.

Pétitions et demandes de grâce pour Louise Michel.

Tant qu'aucune amnistie générale n'est votée, le seul moyen d'action des partisans de l'amnistie est la demande de grâces individuelles, à valeur amnistiante. Une mobilisation se met alors en place autour de Louise Michel. En mai 1879, *Le Petit Parisien* publie, à une semaine d'intervalle, deux pétitions[2] adressées au président en faveur de l'amnistie de Louise Michel.

> Monsieur le Président,
> Il est une femme vaillante, estimée de tous, que nous vous prions instamment de comprendre dans la liste des amnistiés, puisqu'hélas il y a des exceptions.
> Louise Michel a su conquérir l'estime de ses concitoyens. Nous vous supplions de la rendre à sa patrie, dont elle est restée digne.
> Sa vieille mère l'attend, et tous nous désirons son retour.
> Veuillez, Monsieur le Président, prendre en considération la demande que, citoyennes et citoyens, nous vous faisons à cet effet, et agréer l'expression de notre respectueuse sympathie.[3]

La deuxième pétition circule à l'initiative de Céleste Hardouin. Cette institutrice, arrêtée après la Commune et emprisonnée à la prison des Chantiers, publie la même année un témoignage sur sa détention, *La détenue de Versailles en 1871*, dans laquelle elle évoque Louise Michel en des termes élogieux. Comme dans la pétition, cet ouvrage construit l'image d'une Louise Michel qu'« on aime sans le vouloir, parce qu'elle aime sans compter[4] ».

> Monsieur le Président,
> Loin de sa vieille mère, sous le ciel brûlant de la Calédonie, Louise Michel, ancienne institutrice de Montmartre, n'est pas encore sur la liste des Amnistiés.
> Regrettée de toutes les familles qui l'ont connue et qui ont été témoins de son dévouement pendant le siège de 1870, Louise Michel était aimée de tous et surtout des vieillards et des enfants, car c'était à la faiblesse qu'allait sa force, comme son cœur allait à la souffrance.
> Elle était si bonne !
> C'est à nous, mères, épouses et filles à venir avec nos époux, pères et frères, solliciter de votre équité, Monsieur le Président, la liberté de cette déportée, le seul espoir d'une mère âgée de plus de soixante ans.
> Votre avènement au pouvoir avait fait battre d'espérance tous les cœurs républicains. Nous attendions l'Amnistie plénière et c'est encore cet espoir déçu qui nous ramène à vous, persuadés que vous ne repousserez pas un appel qui s'appuie sur la pitié filiale, que tout le monde connaît à cette brave fille, autant qu'on la sait dévouée pour son pays.
> Veuillez, Monsieur le Président de la République, agréer l'assurance de notre profond respect.[5]

Ces deux pétitions sont intéressantes et symptomatiques de deux traitements, deux ensembles de représentations, qui s'élaborent autour de Louise Michel. Les registres de

[1] GODINEAU Laure, *op. cit.*, 2004, p.388.
[2] Pour une analyse de la pratique pétitionnaire, voir : CONTAMIN, Jean-Gabriel, *Contribution à une sociologie des usages pluriels des formes de mobilisation : l'exemple de la pétition en France*, thèse de science politique, Université Paris 1, 2001 ; SIRINELLI Jean-François, *Intellectuels et passions françaises. Manifestes et pétitions au XXe siècle*, Paris, Fayard, 1990.
[3] *Le Petit Parisien*, « Louise Michel », 22 mai 1879.
[4] HARDOUIN Céleste, *La détenue de Versailles en 1871*, Paris, Chez l'auteur, 1879, p.123.
[5] *Le Petit Parisien*, « Louise Michel », 31 mai 1879.

ces deux pétitions sont très différents. D'un côté, une pétition qui valorise la vaillance et la dignité de Louise Michel, qui affirme l'estime que lui portent les signataires. De l'autre, une pétition sur le registre de l'affectif et du pathos, dont l'instigatrice est une femme qui n'occupe pas de position publique. Cette seconde pétition illustre ce que Simone Bonnafous a identifié comme trois formes de l'argumentation des femmes politiques : l'argument explicite par le genre du locuteur, l'argumentation indirecte par le genre qui consiste à exprimer des préoccupations ou des qualités considérées comme « féminines », la mobilisation de modes d'élocutions et d'énonciations qui renvoient aux stéréotypes de la parole féminine[1]. Ces trois formes d'argumentation sont sollicitées par Céleste Hardouin pour justifier sa démarche en faveur de la grâce de Louise Michel : elle sollicite le genre des signataires comme source de légitimité de leur demande, elle recourt à des sentiments considérés comme féminins pour l'appuyer, elle mobilise une modalité d'énonciation qui s'appuie sur l'empathie et la mise en avant des sentiments. A partir de la typologie de Bonnafous, Jean-Gabriel Contamin, dans un article sur les engagements pétitionnaires adressés à la Ligue des droits de l'homme autour du projet de loi Debré en février 1997[2], dresse cinq différences entre les modes d'argumentation portés par des femmes et ceux portés par des hommes : la thématique familiale, l'expérience quotidienne, le recours aux émotions, la dimension morale et humaniste, la relative modestie. A la différence du corpus analysé par Jean-Gabriel Contamin, ces arguments ne sont pas mobilisés ici par les pétitionnaires pour défendre leur prise de position, mais pour justifier de la justesse de leur revendication. La référence familiale, et en particulier l'évocation de Marianne Michel, est centrale dans la démonstration : Louise Michel est « loin de sa vieille mère » qui, âgée plus de soixante ans, a comme « seul espoir » la libération et le retour de sa fille. La pétition revendique cette stratégie argumentative, et se présente comme « un appel qui s'appuie sur la pitié filiale », donc sur des considérations morales, pour obtenir l'amnistie présidentielle. C'est davantage dans un registre émotionnel que s'inscrit ce texte, plutôt que dans celui de l'argumentation politique : la faiblesse, la souffrance, la bonté, l'espérance, le dévouement, l'amour. Cette mobilisation émotionnelle est justifiée par leurs propres expériences, par la mise en avant de la place sociale des pétitionnaires : « nous, mères, épouses et filles ».

Début juin, Clemenceau remet au président de la République ces pétitions, qui ont recueilli plus de 8000 signatures[3] de toute la France[4]. Louise Michel est informée quelques mois plus tard de ces initiatives en sa faveur, qu'elle désavoue immédiatement. Le 25 juillet, elle adresse depuis Nouméa une lettre au président de la République, Jules Grévy, pour lui demander de ne pas les prendre en compte.

---

[1] BONNAFOUS Simone, « 'Femme politique' : une question de genre ? », *Réseaux*, 4/2003, n°120, p.119-145.

[2] CONTAMIN Jean-Gabriel, « Genre et mode d'entrée dans l'action collective. L'exemple du mouvement pétitionnaire contre le projet de loi Debré », *Politix*, 2007/2, n°78, p.13-37.

[3] *Le Petit Parisien*, « Échos de partout », 5 juin 1879.

[4] *Le Rappel* du 17 mai 1879 indique qu'« on signe à Marseille comme à Paris la pétition qui demande la mise en liberté de la citoyenne Louise Michel ».

> Monsieur le président de la République,
> Veuillez considérer comme nulles toutes les démarches outrageantes pour mon honneur qu'on se permet de faire en mon nom…
> Je désavoue hautement non seulement la démarche de Mme Céleste Hardouin, mais encore toutes celles que pourraient faire, ou auraient faites en mon nom, des gens mal inspirés.
> Je ne comprends d'autre retour en France que celui qui ramènerait toute la déportation et toute la transportation de la Commune et n'en accepterai jamais d'autre.

Dès le 20 septembre 1871, quelques journaux impriment cette lettre[1]. Trois jours plus tard, *Le Figaro* se saisit de l'occasion pour publier un long article sur Louise Michel, écrit par « un voyageur » qui l'aurait rencontrée à Nouméa. Qualifiée de « lionne du jour », le journal conservateur voit dans la lettre de Louise Michel, le témoignage « d'un cœur peu reconnaissant ». Il se targue ainsi de contrebalancer par cet article « la fine fleur des journaux rouges [qui] consacre [à Louise Michel] de longs dithyrambes[2] ».

Popularisation de Louise Michel dans les mouvements ouvriers.

Parallèlement aux revendications d'amnistie dans la sphère institutionnelle, le mouvement ouvrier s'organise. En octobre 1876 a lieu le premier congrès ouvrier à Paris, organisé par Charles Chabert qui en préside la séance d'ouverture, et réunissant 151 organisations ouvrières, dont 98 parisiennes et 53 de province[3]. Le ton du congrès est cependant très modéré, et l'amnistie n'y est pas évoquée. Il faut attendre le deuxième congrès ouvrier à Lyon en février 1878, puis le troisième à Marseille en octobre 1879 mené par Jules Guesde et le courant collectiviste, pour que le mouvement ouvrier et socialiste s'empare de la question de l'amnistie, et, par la même occasion, reconnaisse Louise Michel. Au congrès de Marseille, lors d'une séance consacrée aux droits des femmes, un orateur l'évoque : « A Paris, une femme avait fondé, en 1869, la vraie Société des femmes, c'est Louise Michel[4] ». Cette phrase, indique *Le Figaro* est ponctuée par des « hourras et trépignements » de l'assemblée. Par la suite, elle est nommée présidente d'honneur de plusieurs réunions publiques : le 10 mars, le 15 et le 17 mai 1880, lors de conférences organisées par la Société du Droit des femmes ; le 27 mars, au Banquet des citoyens du XVIIIe arrondissement ; le 18 septembre, à une conférence organisée par le groupe de la libre pensée du dix-septième arrondissement. Décisions symboliques, ces présidences d'honneur marquent la présence de la figure de Louise Michel dans l'univers politique de l'extrême gauche.

A partir de 1879, les écrits révolutionnaires autour de Louise Michel se multiplient, alimentés par le refus de Louise Michel de quitter la Nouvelle-Calédonie tant que l'amnistie générale n'est pas votée. Les journaux socialistes lui consacrent de longs articles biographiques, insistant sur « sa dignité devant ses juges, en décembre 1871[5] » ou

---

[1] *La Marseillaise*, 20 septembre 1879 ; *Le Temps*, 21 septembre 1879 ; *Le Pays*, 21 septembre 1879
[2] *Le Figaro*, « Louise Michel », Un voyageur, 23 septembre 1879.
[3] GODINEAU Laure, « Après la Commune », dans M. Pigenet et D. Tartakowsky (dir.), *Histoire des mouvements sociaux en France*, Paris, La Découverte, 2014, p.199.
[4] *Le Figaro*, « Le Congrès ouvrier socialiste », 24 octobre 1879.
[5] *La Marseillaise*, « Louise Michel », Olivier Pain, 20 septembre 1879.

sur son regard, « celui d'une apôtre et d'une martyre[1] ». Au début de l'année 1880, Simon Mayer publie dans *Le Petit National*, journal républicain qui tire approximativement à 47 000 exemplaires, ses *Souvenirs d'un déporté*. Dans son chapitre consacré aux communardes, « dites pétroleuses », il évoque Louise Michel, qui est pour lui « un type d'héroïne véritablement extraordinaire » qui « se réjouirait du martyre[2] ». En septembre, le journal *Le Citoyen*, qui compte quelques 10 000 lecteurs, publie une brochure de Joseph Paysant, *Louise Michel devant le sixième Conseil de guerre*. Elle retranscrit le compte-rendu du procès de Louise Michel et les bénéfices sont versés au profit des amnistiés. Paysant, ancien communard, déporté en Nouvelle-Calédonie et gracié le 29 mai 1879, est ensuite invité dans plusieurs conférences pour présenter la vie de Louise Michel, et devient pour *Le Gaulois* le « vulgarisateur des mérites et vertus de Louise Michel […] pour prouver que cette citoyenne était en puissance de toutes ses facultés[3] ». Le refus de Louise Michel des démarches en sa faveur, puis de sa grâce, prononcée le 16 octobre 1879, renforce l'admiration des révolutionnaires. En 1880, *Les Publications Républicaines Illustrées* publient les mémoires d'un « forçat anonyme », *Mes sept ans de bagne*. A nouveau, Louise Michel est évoquée en terme élogieux, comme « une fanatique admirable qui se sacrifie et qui ne pactisera jamais ». Son refus de quitter la Nouvelle-Calédonie force un « profond respect » : « on ne peut que s'incliner devant tant de cœur et de dévouement[4] ».

9 NOVEMBRE 1880 : L'ACCUEIL POPULAIRE A LOUISE MICHEL.

Le 11 juillet 1880, Léon Gambetta, député de l'Union républicaine et président de la Chambre des députés, conduit le vote de la loi d'amnistie générale, par 312 voix contre 136.

En septembre, à l'initiative de Rochefort, le groupe de la Libre pensée du dix-septième arrondissement met en place une caisse de récolte de fonds pour envoyer une délégation de femmes à Brest accueillir Louise Michel lors de son retour. Le 18 septembre, le groupe organise une conférence, dont la moitié des bénéfices est reversée à la caisse. Rochefort ouvre la séance par une conférence qui retrace le parcours politique de « la libre-penseuse Louise Michel », devenue à cette occasion représentante « de la pensée libre[5] ». Le 9 novembre, Amilcare Cipriani, militant anarchiste, communard déporté en Nouvelle-Calédonie et rentré en France après l'amnistie, appelle les socialistes à se rendre à la gare Saint-Lazare pour accueillir Louise Michel et rendre hommage « à la vertu, au dévouement, à la bravoure et au désintéressement personnifiés dans cette femme

---

[1] *La Rue*, « Les hommes de combat. Louise Michel », Memor, 14 novembre 1879.
[2] MAYER Simon, *Souvenirs d'un déporté*, Paris, E. Dentu, 1880, p.355-356.
[3] *Le Gaulois*, « Arrivée de Louise Michel », Mermeix, 10 novembre 1880.
[4] ANONYME, *Mes sept ans de bagne, par un forçat*, Paris, Administration des Publications républicaines, 1880, p.218-220.
[5] Discours d'Henri Rochefort, retranscrit dans *Le Gaulois*, « Le monde et la ville », 19 septembre 1880.

digne d'une autre époque[1] ». Laure Godineau indique que les premiers retours de communards graciés déplacent des foules importantes : presque 30 000 Parisiens ont accueilli les premiers trains de déportés en 1879. L'engouement retombe rapidement et la réception est moins enthousiaste pour les arrivées du printemps 1880 qui ne sont célébrées que par quelques centaines de manifestants. Quelques grandes figures bénéficient en juillet 1880 d'un retour triomphalement accueilli, en vertu de leur célébrité, du contexte d'amnistie plénière et de fête nationale. Rochefort, par exemple, déplace une foule de 100 000 et 200 000 personnes (selon les sources) lors de son retour depuis Londres, où il s'est exilé après son évasion de Nouvelle-Calédonie en 1874[2]. Le retour tardif de Louise Michel, le 9 novembre 1880, s'inscrit dans une période où la curiosité et la célébration du retour des communards déportés se sont largement amoindries. La foule qui l'accueille gare Saint-Lazare est donc révélatrice de l'importance grandissante de cette figure dans les mouvements socialistes et ouvriers. « Près de trois mille personnes[3] » selon *La Presse*, « cinq à six mille personnes[4] » selon *La Lanterne*, dix mille selon *L'Intransigeant*[5], et jusqu'à vingt mille selon *Le Figaro*[6] et *La Justice*[7], attendent Louise Michel. Les journaux font la liste des personnalités présentes : Clemenceau, Rochefort, Olivier Pain, Clovis Hugues, Cipriani, Nathalie Lemel, Hubertine Auclert, Mme Cadolle, ou encore Céleste Hardouin, l'instigatrice des pétitions en faveur de la grâce de Louise Michel. *Le Journal illustré* consacre même la Une de son numéro du 14 novembre à cet événement.

ILL. 3 : *Iconographies du retour de Louise Michel à Paris (1880)*
A gauche, retour de Louise Michel, accueillie à la gare Saint-Lazare par Henri Rochefort, Georges Clemenceau et Louis Blanc (source, date et auteur inconnus). A droite, Le Journal illustré*, 14 novembre 1880 (dessin d'Henri Meyer)*

[1] *Le Citoyen*, « Retour de Louise Michel », Cipriani, 9 novembre 1880.
[2] GODINEAU Laure, *op. cit.*, 2004, p.387.
[3] *La Presse*, « A la chambre », 10 novembre 1880.
[4] *La Lanterne*, « L'arrivée de Louise Michel », 11 novembre 1880.
[5] *L'Intransigeant*, « La rentrée de Louise Michel », Henri Rochefort, 11 novembre 1880.
[6] *Le Figaro*, « Arrivée de Louise Michel », Léo Montancey, 10 novembre 1880.
[7] *La Justice*, « L'arrivée de Louise Michel », C.L., 11 novembre 1880.

Le retour des communards amnistiés, de déportation ou d'exil, constitue un enjeu pour le mouvement socialiste, pour renforcer « l'identification de l'insurrection avec la population ouvrière de Paris[1] ». Louise Michel incarne cette cohésion du peuple parisien avec les héros et héroïnes socialistes de la Commune[2] :

> Hier matin, le Tout-Paris des grandes journées, des grandes émotions populaires, mille fois plus intéressant et plus vivant que le Tout-Paris des premières représentations, le Paris qui, même au milieu des hontes et des apostasies de l'Empire garda, intacte sa foi à la République, le Paris pour lequel on est fier d'avoir souffert, ce Paris-là était sur pied.
> On attendait Louise Michel.
> Qu'est-ce que Louise, pour la foule qui en a fait son héroïne ? C'est la femme qui, sur les bancs du conseil de guerre, confessa hautement les principes de la cause vaincue, stigmatisa le vainqueur, et jeta le défi d'une âme indomptable à ses juges stupéfiés.
> Pour nous, c'est plus encore. C'est la femme tendre à toutes les misères, implacable à toutes les oppressions. C'est la Parisienne du siège, celle que le poète a chantée, plus Spartiate encore, plus dure pour elle-même, plus tendre pour les autres ; celle qui, du 4 septembre au 22 janvier, ne désespéra jamais de la patrie et de la République.[3]

Le premier enjeu pour les socialistes est matériel : les communards revenus en France doivent se réintégrer à la population ouvrière, retrouver leur activité parisienne après neuf années de déportation ou d'exil. Le second enjeu est politique : alors que le mouvement socialiste se reforme, les communards incarnent le souvenir de la révolution parisienne, jusqu'alors tenu à l'écart de la vie politique. Le retour de déportation de Louise Michel, « l'ancienne fédérée[4] », active son image de combattante de la Commune, d'incarnation de la lutte socialiste contre la répression bourgeoise, et de représentante du peuple ouvrier. Les commentateurs de l'extrême gauche insistent sur « l'élan irrésistible du peuple vers cette femme étrange qui revient des confins du monde[5] ». L'accueil de Louise Michel « aux cris de Vive la République ! et aux accents de la Marseillaise[6] », devenue hymne national en février 1879, semble moins la preuve d'un consensus républicain autour de l'exaltation du retour, que la réintroduction de la Commune dans la construction républicaine. Si la politique du gouvernement est de chercher, par le pardon et la grâce, l'oubli collectif de l'épisode révolutionnaire, le mouvement socialiste revendique au contraire son souvenir et son existence dans la sphère publique[7]. La Commune, et Louise Michel, deviennent un levier d'opposition des socialistes aux républicains de gouvernement.

---

[1] GODINEAU Laure, *op. cit.*, 2004, p.386.
[2] Sur les pratiques de valorisation politique et symbolique du « peuple », voir Alain Pessin, *Le mythe du peuple et la société française du XIXe siècle*, Paris, PUF, 1992.
[3] *La Justice*, « L'arrivée de Louise Michel », C.L., 11 novembre 1880.
[4] *Le Siècle*, « Nouvelles du jour », 10 novembre 1880.
[5] *L'Intransigeant*, « La rentrée de Louise Michel », Henri Rochefort, 11 novembre 1880.
[6] *Le Rappel*, sans titre, 11 novembre 1880.
[7] A ce sujet, voir le chapitre 2.

> A voir l'agitation furieuse des agents de l'autorité, il semblait que M. Jules Ferry considérât les cris de Vive Louise Michel ! comme autant d'injures personnelles à lui adressées.
> C'était bien ainsi qu'il devait, en effet, les prendre. Paris a jugé enfin ceux qui avaient jugé notre compagne de déportation. Ce procès a duré huit ans, mais aujourd'hui la condamnation est définitive et sans appel.[1]

Ce premier moment, du procès de 1871 au retour de déportation à la fin de l'année 1880, indique l'entrée de Louise Michel dans l'espace public politique, et la reconnaissance par les révolutionnaires de son mérite, de son courage, de son dévouement. Des lettres d'anonymes, reçues par Louise Michel quelques jours après son retour, témoignent de la reconnaissance ouvrière et socialiste de son engagement révolutionnaire, en France et à l'international. Ainsi, une lettre de Barcelone, datée du 13 novembre, est signée par quarante-quatre personnes qui adressent à Louise Michel leur admiration : « Daignez, Madame, agréer l'expression sincère de la plus tendre amitié de ceux qui, comme vous, rêvent à la régénération des peuples et à l'émancipation de la femme par la générosité exemplaire et abnégation plus distingués[2]. » Le 20 novembre, un ouvrier parisien, Léon Lacroix, envoie à Louise Michel ses recommandations et ses révélations sur les conspirations auxquelles elle sera, selon lui, confrontée. Cette lettre est intéressante pour saisir la place qu'occupe Louise Michel dans les imaginaires ouvriers, et l'estime dont elle jouit par rapport aux autres figures de l'extrême gauche (Rochefort, par exemple, y est accusé d'être orléaniste).

> Mademoiselle,
> j'ai apprit votre retour avec une grande satisfaction, d'autant que j'ai eu l'honneur de vous prédire ce retour qui me fait d'autemp plus plaisir de savoire que mes prédictions et mes vœux en votre faveur sont accomplis. […] Veuillez Mademoiselle Excusé les Grifonâges que j'ai l'honneur de vous adresser pour vous Ecléré sur les Comédies qui ce sont jouées depuis longtemps déjà a votre inssut ou en votre apsence et donc les principaux Acteurs sont tellement Coupable qu'il n'est plus permis aujourd'hui d'Ecrire la pâge qui manque à l'histoire de france parce on ne peut Ecrire la vérité sans blessé Grièvement l'honneur et l'Amours propre ou sale des Coquins qui nous Gouvernes, et alors ils ne peuvent pas permettre cela, Cest pourquoi qu'il fait bon de prendre des précautions et se méfier des Espions : Jai l'honneur d'estre Mademoiselle votre très humble et très obéissant serviteur.[3]

A partir de la Commune de Paris, et en particulier de son comportement lors du procès qui suscite l'admiration, Louise Michel devient progressivement une figure importante du mouvement socialiste du dernier tiers du XIXe siècle. Alors que les socialistes s'organisent, la valorisation de Louise Michel s'inscrit dans la recherche de figures exemplaires et dans la constitution d'un nouveau personnel politique ouvrier, j'y reviendrai. Mais cette valorisation n'est cependant possible qu'en raison des importantes ressources sociales dont dispose Louise Michel, qui se construisent à différentes étapes de sa vie, et qui lui permettent d'avoir des soutiens et des appuis importants et influents dans l'espace politique de l'extrême gauche.

---

[1] *L'Intransigeant*, « La rentrée de Louise Michel », Henri Rochefort, 11 novembre 1880.
[2] Lettre collective à Louise Michel, 13 novembre 1880. Dans MICHEL Louise, *Je vous écris de ma nuit. Correspondance générale – 1850-1904*, Paris, Les Editions de Paris, 1999, p.262-263.
[3] Lettre de Léon Lacroix à Louise Michel, 20 novembre 1880. Dans MICHEL Louise, *op.cit.*, 1999, p.264-265. L'orthographe d'origine a été conservée.

2. L'INTEGRATION DE LOUISE MICHEL DANS L'ESPACE DE L'EXTREME GAUCHE : ACCUMULATION ET CONVERSION DES RELATIONS SOCIALES.

Louise Michel apparaît rapidement comme l'incarnation d'une révolutionnaire irréprochable. Cette construction charismatique est menée par Louise Michel elle-même, qui prend des décisions symboliques fortes (porter le deuil de la révolution), qui fait preuve d'une droiture et d'une fermeté politique remarquable, et qui endosse la fonction de propagandiste révolutionnaire (sa réussite dans ce domaine suppose une reconnaissance collective de son éloquence). Cette production de la célébrité révolutionnaire de Louise Michel est également portée par les acteurs de l'extrême-gauche qui participent à la valoriser et à lui ouvrir des espaces de parole et de visibilité. Dès lors, « quand quelque chose devient plus visible ou moins visible qu'avant, nous devons nous demander qui agit sur et réagit aux propriétés du champ, et quelles relations spécifiques sont en jeu[1] ».L'intégration de Louise Michel dans des réseaux politiques, militants et amicaux peut être envisagée comme un vecteur et un moteur de sa popularité, à l'extrême gauche d'abord, mais qui ouvre aussi la possibilité d'une célébrité plus large. Le capital social d'une personnalité politique est un élément crucial de la construction de sa célébrité. Pour Pierre Bourdieu, le capital social est « l'ensemble des ressources actuelles ou potentielles qui sont liées à la possession d'un *réseau durable de relations* plus ou moins institutionnalisées d'interconnaissance ou d'interreconnaissance ; ou, en d'autres termes, de l'*appartenance à un groupe*, comme ensemble d'agents qui ne sont pas seulement dotés de propriétés communes […] mais sont aussi unis par des *liaisons* permanentes et utiles[2]. » Envisager la position relationnelle de Louise Michel dans la sphère de l'extrême gauche invite à insister sur l'importance des cercles d'interconnaissance dans la reconnaissance de la valeur et dans la construction de la popularité. En considérant, comme le propose Bourdieu, le « volume du capital » que possèdent les individus avec lesquels Louise Michel entretient des liens, il est alors possible d'évaluer les modalités et les dispositifs de conversion de ce capital social en ressources politiques ou économiques, qui permettent à Louise Michel de « se faire un nom ».

Pour saisir l'ampleur et la diversité des liens construits et entretenus par Louise Michel, l'analyse de la correspondance se révèle être un premier indice. L'important travail d'assemblage et de retranscription effectué par Xavière Gauthier de la correspondance de Louise Michel[3] est un outil central. Dans cet ouvrage, est réunie la totalité des lettres existantes écrites par Louise Michel, ainsi que de nombreux courriers qui lui ont été adressés. Ce matériau, à une période où la correspondance par lettres est

[1] BRIGHENTI Andrea, « Visibility. A Category for the Social Sciences », *Current Sociology*, 2007, vol.55, n°3, p.326.
[2] BOURDIEU Pierre, « Le capital social. Notes provisoires », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol.31, 1980, p.2.
[3] MICHEL Louise, *op. cit.*, 1999.

l'un des seuls modes de communication entre des individus, permet d'envisager et de mesurer la nature et l'intensité des relations sociales de Louise Michel. A cela s'ajoute le récit de ses rencontres au fil des événements, son implication dans certains collectifs, ses actions politiques. On voit également les interrelations se constituer avec la publication dans certains journaux, la participation et l'invitation à des conférences et des meetings.

2.1. Capital social et popularité (1) : acteurs de la reconnaissance révolutionnaire de Louise Michel.

Certaines dispositions sociales de Louise Michel permettent et facilitent son entrée dans la sphère de l'extrême-gauche parisienne. Née dans un village de campagne en Haute-Marne, d'une mère servante dans un château, elle semble *a priori* peu prédisposée à sa célébrité politique future. L'identité de son père n'est pas connue : il s'agit soit du châtelain, soit de son fils. Toujours est-il que le châtelain et sa femme prennent en charge l'éducation de Louise Michel. Elle reçoit les bases d'une éducation progressiste, voltairienne. Elle est encouragée à développer sa curiosité, son intérêt pour la lecture, et la pratique de la poésie. En 1851, elle entame des études d'institutrice, et obtient le brevet de capacité pour exercer la profession de sous-maîtresse. Après avoir enseigné dans différentes écoles de Haute-Marne, elle quitte la région pour Paris en 1856, et sa profession lui permet de trouver rapidement un emploi. L'intégration de Louise Michel aux espaces de l'extrême gauche française passe d'abord par des rencontres. Les relations, amicales et politiques, qu'elle va construire, à partir de son arrivée à Paris en 1856, avec des personnalités centrales de cet espace sont un tremplin vers la reconnaissance révolutionnaire. Elles jouent un rôle de productrices de popularité, par les ressources dont elles disposent et les opportunités qu'elles ont les moyens de créer.

LOUISE MICHEL ET VICTOR HUGO.

Son premier contact avec le milieu des républicains parisiens passe par Victor Hugo. En 1850, à vingt ans, Louise Michel envoie sa première lettre au poète. Entre 1850 et 1862, elle lui écrit au moins onze lettres, où elle lui exprime son admiration, demande son avis sur sa poésie et lui raconte son quotidien. Aucune des réponses de Hugo n'ont été conservées, mais Louise Michel affirme qu'« il [lui] répondait de l'exil comme il [lui] avait autrefois répondu de Paris, à [son] nid de Vroncourt et à [sa] pension de Chaumont[1]. » Le surnom utilisé par Louise Michel, au moins jusqu'au procès de la Commune, pour signer ses articles et ses poèmes, est un hommage à Victor Hugo : Enjolras, un personnage des *Misérables*, militant révolutionnaire et combattant lors de l'insurrection républicaine de 1832. Il semble même que Louise Michel et Victor Hugo se soient rencontrés pendant l'automne 1851, puis une seconde fois en septembre 1870. Les

[1] MICHEL Louise, *Mémoires*, Bruxelles, Tribord, 2005, p.89.

Carnets intimes de Victor Hugo font état de cette deuxième rencontre, les 13 et 18 septembre 1870. Le 13, Victor Hugo indique « Vu Enjolras (L. Michel) n » Une interprétation oppose les biographes de Victor Hugo à celles de Louise Michel : pour les premiers (comme Henri Guillemin), ce n présent à proximité de nombreux prénoms féminins signifierait « nue » ; pour les deuxièmes, telles Edith Thomas ou Xavière Gauthier, il est inimaginable que Louise Michel « ait pu accepter de figurer sur la liste des achats de chair de son idole[1]. » Le n signifierait donc « non », comme le prouverait une lettre de Louise Michel envoyée à Victor Hugo en septembre 1870, vraisemblablement le lendemain de leur rencontre, où elle écrit : « Enjolras vous demande pardon de sa hardiesse d'hier et de celle d'aujourd'hui. […] Maître, êtes-vous bien fâché contre moi[2] ? »

En décembre 1870, Louise Michel est arrêtée suite à une manifestation de femmes. Victor Hugo décide d'intervenir pour la faire libérer :

> *1er décembre* – Il paraitrait que Louise Michel serait arrêtée. Je vais faire ce qu'il faudra pour la faire mettre immédiatement en liberté. Mme Meurice s'en occupe. Elle est sortie pour cela ce matin. […] J'écris au préfet de police pour faire mettre Louise Michel en liberté.[3]

Le lien entre Louise Michel et Victor Hugo est suffisamment établi pour qu'il se mobilise pour sa libération. Vient la Commune, et Louise Michel est arrêtée et incarcérée dans les prisons versaillaises. Elle y écrit au moins quatre lettres à Victor Hugo : elle lui demande de publier des messages dans la presse, puis d'intervenir pour gracier Théophile Ferré, condamné à mort. Victor Hugo tente réellement, mais vainement cette fois-ci, de faire amnistier les communards emprisonnés. Finalement, Louise Michel est jugée et condamnée par le 3e conseil de guerre. Pour l'exemplarité de son comportement lors de son procès, Victor Hugo écrit, fin décembre, un poème en son hommage, *Viro major*, « plus grande qu'un homme »[4] :

> […] Et ceux qui comme moi, te savent incapable
> De tout ce qui n'est pas héroïsme et vertu,
> Qui savent que si Dieu te disait : D'ou viens-tu ?
> Tu répondrais : Je viens de la nuit où l'on souffre ;
> Dieu, je sors du devoir dont vous faites un gouffre !
> Ceux qui savent tes vers mystérieux et doux,
> Tes jours, tes nuits, tes soins, tes pleurs, donnés à tous,
> Ton oubli de toi-même à secourir les autres,
> Ta parole semblable aux flammes des apôtres ;
> Ceux qui savent le toit sans feu, sans air, sans pain,
> Le lit de sangle avec la table de sapin,
> Ta bonté, ta fierté de femme populaire,
> L'âpre attendrissement qui dort sous ta colère,
> Ton long regard de haine à tous les inhumains,
> Et les pieds des enfants réchauffés dans tes mains ;
> Ceux-là, femme, devant ta majesté farouche,
> Méditaient, et, malgré l'amer pli de ta bouche,

---

[1] GAUTIER Xavière, dans MICHEL Louise, *op.cit.*, 1999, p.37.
[2] Lettre de Louise Michel à Victor Hugo, septembre 1870. Dans MICHEL Louise, *op.cit.*, 1999, p.75.
[3] HUGO Victor, *Choses vues. Nouvelle série*, Paris, Calmann Lévy, 1900, p.297.
[4] Voir en annexe la retranscription du poème *in extenso*.

Malgré le maudisseur qui, s'acharnant sur toi,
Te jetait tous les cris indignés de la loi,
Malgré ta voix fatale et haute qui t'accuse,
Voyaient resplendir l'ange à travers la méduse. […]

Ce poème de Victor Hugo témoigne de l'admiration du poète pour Louise Michel et met en valeur ses qualités : héroïsme, vertu, oubli de soi, dévouement aux autres, bonté, fierté populaire, colère. Pièce importante du dispositif de mise en célébrité, ce poème de Victor Hugo participe aussi au processus de postérité. La célébration écrite, qui plus est de la part d'une personnalité littéraire dont la célébrité perdure, constitue un moyen privilégié de la mise en récit de la vie de Louise Michel.

CLUBS, LIGUES ET JOURNAUX.

Outre Victor Hugo, Louise Michel rencontre plus largement les milieux républicains dès son arrivée à Paris, en 1856, en tant qu'institutrice. Alors qu'elle occupe une place de sous-maîtresse dans la pension de Madame Vollier, au 14 rue du Château d'Eau, son intérêt pour l'éducation la conduit à suivre les cours d'instruction populaire de la rue Hautefeuille, où elle rencontre des militants républicains, comme Gustave Francolin, Jules Favre et Eugène Pelletan. Elle enseigne à l'école professionnelle gratuite de la rue Thévenot, fondée par Gustave Francolin. Là, elle participe en 1869 aux réunions de la *Ligue du Droit des femmes*, avec André Léo, Maria Deraismes et Louise Boissonet, l'épouse de Jules Simon. En avril, la *Ligue* publie un manifeste dans le journal *Le Droit des femmes*[1], signé par trente-huit femmes, dont Louise Michel. Elles revendiquent l'accès pour les femmes à une instruction secondaire, le droit au travail, l'égalité des salaires. En 1869, Louise Michel devient secrétaire de la *Société démocratique de moralisation*, dont l'objectif est de permettre aux ouvrières de vivre de leur travail, et à laquelle Adèle Esquiros est également membre.

Louise Michel se rapproche également du groupe de *La Libre Pensée*. Le premier numéro du journal est publié le 21 octobre 1866. Son programme est d'« affranchir l'esprit humain des hypothèses, des superstitions, des doctrines irrationnelles », de ne pas respecter « d'autres règles que celles de la méthode expérimentale », de se débarrasser des « idées primesautières de la métaphysique, essentiellement provisoires, [qui] doivent s'évanouir à jamais dès que la science arrive à une vraie conception du monde et des êtres qui l'habitent »[2]. Lors de ces réunions, Louise Michel entre en contact avec les blanquistes Emile Eudes, le gérant du journal (futur fondateur des journaux *Ni Dieu Ni Maître* et *L'homme libre* avec Edouard Vaillant), Albert Regnard, le rédacteur en chef, ou encore Louis Asseline (futur collaborateur de *La Justice* de Clemenceau). Près de vingt

[1] Journal créé en avril 1869 à l'initiative de Léon Richer, l'équipe de rédaction du *Droit des femmes* est composé d'une petite dizaine de femmes de lettres féministes autour de Maria Deraismes. Elles s'opposent rapidement au rédacteur en chef, Léon Richer, trop empressé à se mettre en avant (à ce sujet, voir Laurence Klejman et Florence Rochefort, *L'Egalité en marche*, p.45-48).
[2] *La Libre Pensée*, « Programme », A. Coudereau, 21 octobre 1866.

ans plus tard, en 1886, Albert Goullé raconte dans *Le Cri du Peuple* sa rencontre avec Louise Michel lors d'une réunion de la Libre Pensée :

> Un jour, dans un vaste hangar transformé en lieu de réunion, et qui s'appelait la salle de la Marseillaise, des groupes de « libre-penseurs » s'étaient assemblés. *La Libre-Pensée*, sous l'Empire, faisait de la politique active.
> La discussion s'engagea, turbulente et passionnée. On parla très peu de la religion et du prêtre ; on parla beaucoup de la révolution prochaine.
> A un moment, au milieu de l'assistance, une femme vêtue de noir se leva et d'une voix un peu traînante dit : « Quand l'heure sera venue, si les hommes se sentent timides, les citoyennes marcheront au premier rang. Moi, j'y serai. »
> Tous les regards se tournèrent vers celle qui parlait. C'était, pour la foule, une inconnue. Quelques-uns (je crois bien que je fus du nombre) sourirent.[1]

Louise Michel se rapproche de l'Association Internationale des Travailleurs, et en rencontre les militants français, comme Eugène Varlin. Elle intègre les milieux blanquistes et se lie d'amitié avec Théophile Ferré (dont certains diront qu'elle en était amoureuse), Marie Ferré, Raoul Rigault et Auguste Vermorel. Le 12 janvier 1870, Louise Michel prend part à la manifestation suite à l'assassinat du journaliste Victor Noir par un cousin de l'empereur, Pierre Bonaparte. Plus de deux cent mille personnes y participent. Vêtue d'habits masculins et armée d'un poignard, Louise Michel défile aux côtés des blanquistes.

Le 19 janvier, Napoléon III déclare la guerre à la Prusse. Les défaites françaises se succèdent, les révolutionnaires cherchent à faire entendre leur opposition à la guerre et à restaurer la République. Le 14 août, des blanquistes tentent de prendre d'assaut la caserne des pompiers de la Villette, afin d'y récupérer des armes pour mener l'insurrection contre l'Empire. La tentative est un échec, et deux militants, Eudes et Brideau, sont arrêtés et condamnés à mort. Louise Michel, Adèle Esquiros et André Léo se chargent de déposer une pétition au général Trochu, le gouverneur de Paris, pour demander leur grâce. Les sursis sont signés quelques jours plus tard. Le 4 septembre la République est instaurée.

Le 19 septembre, Paris est assiégée par l'armée prussienne. Les déplacements et le ravitaillement de la ville sont difficiles. Louise Michel est alors institutrice dans une école de la rue Oudot, et membre active de la Société de Secours aux victimes de la guerre, présidée par Mme Jules Simon. Charles-Ange Laisant, futur député de la Loire-Inférieure de 1876 à 1885 et de la Seine de 1885 à 1893, contributeur régulier du *Petit Parisien* dans les années 1880-1890, raconte quelques années plus tard, sous le pseudonyme de Jean Frollo, la participation de Louise Michel à la Société :

> A chaque séance, on voyait arriver une femme qui semblait toujours pressée de s'en aller ; elle se tenait debout dans l'embrasure d'une fenêtre. C'était Louise Michel. Je la vois encore, silencieuse, immobile, épiant avec impatience le moment d'offrir ses services.
> Parlait-on de misères récemment découvertes et qu'il était urgent de soulager ? Louise Michel n'attendait pas qu'on fît appel à son dévouement :
> - Je m'en charge, interrompait-elle tout à coup, où faut-il aller ?
> C'était bien loin, souvent, mais la fatigue lui importait peu.[2]

---

[1] *Le Cri du peuple*, « Louise Michel », Albert Goullé, 16 août 1886.
[2] *Le Petit Parisien*, « Louise Michel », Jean Frollo, 12 novembre 1880.

La carrière professionnelle de Laisant est révélatrice de la fluidité entre la sphère politique et la sphère journalistique à l'époque, où de nombreux députés sont passés du journalisme à la politique, et continuent leur activité de collaborateurs de journaux parallèlement à leur pratique politique[1]. Cette proximité de Louise Michel avec certains hommes influents de la vie politique française a donc favorisé la possibilité de sa célébrité, tant politique que médiatique.

En novembre 1870 est constitué le Comité de vigilance des femmes de Montmartre, à l'initiative de Louise Michel, et auquel participent toutes les femmes que Louise Michel a rencontrées par le passé : Adèle Esquiros, André Léo, mais aussi Jeanne Alombert, Béatrice Excoffon ou Sophie Poirier. Avec le comité, elle participe le 22 janvier 1871 à la manifestation devant l'Hôtel de Ville pour protester contre l'armistice.

Ses contacts, construits avant et pendant le siège, perdurent après la Commune. En octobre 1871, elle écrit à Mme Jules Simon, pour lui demander d'intervenir afin d'éviter les condamnations à mort.

> Madame,
> Je suis persuadée que vous n'approuvez pas la cruauté froide […]
> Je vous ai bien aimée. En souvenir de ce temps, permettez-moi de vous dire ceci : que votre mari n'attache pas son nom à ce qui se passe.[2]

Cette relation entre Louise Michel et Mme Jules Simon est rapidement commentée par la presse monarchiste, qui y voit un argument de la connivence du régime républicain avec les révolutionnaires.

> Est-il vrai que l'aimable institutrice qui répond au nom de Louise Michel et qui vient d'être condamnée aux travaux forcés à perpétuité, à cause de ses sympathies trop vives pour le pétrole, ait siégé dans les fameuses commissions présidées par madame Jules Simon, où s'élaborait l'instruction républicaine et matérialiste ?
> Est-il vrai qu'à cause de cela la compagne de monsieur le ministre de l'instruction publique soit en instance auprès de M. Thiers pour obtenir la grâce de Louise Michel ?
> On nous l'affirme, et nous n'y voyons rien d'invraisemblable.[3]

Après l'exécution de Rossel, Ferré et Bourgeois, Louise Michel écrit aux « frères d'exil » trois lettres, au moins, entre le 18 et le 20 décembre. Elle leur demande de publier ses courriers d'accusation et de menaces, et de faire connaître le nom des membres de la Commission des Grâces, qui ont refusé de gracier les condamnés à mort. Ces lettres ne sont pas adressées à des correspondants précis, mais à l'un des avocats en qui elle a confiance, Maître Laviolette, qui « trouvera peut-être des gens qui aillent à Londres où sont Lemoussu et Dereure, ou en Suisse d'où [elle a] reçu une lettre, signatures effacées[4]. »

---

[1] MARTIN Marc, *Médias et journalistes de la République*, Paris, Odile Jacob, 1997.
[2] Lettre de Louise Michel à Mme Jules Simon, 15 octobre 1871. Dans MICHEL Louise, *op.cit.*, 1999, p.113.
[3] *Le Figaro*, « Échos de Paris », 27 décembre 1871.
[4] Lettre de Louise Michel à « nos amis d'exil », décembre 1871. Dans MICHEL Louise, *op. cit.*, 1999, p.139.

Pendant le siège, Louise Michel se lie également d'amitié[1] avec Georges Clemenceau, alors maire de Montmartre[2]. Elle vient chercher auprès de lui du soutien matériel et du ravitaillement pour les élèves de son école et les pauvres du quartier. En 1895, Clemenceau raconte dans *La Mêlée Sociale* ses rencontres avec Louise Michel, la charité et le dévouement dont elle faisait preuve. Pendant la Commune, Louise Michel le sollicite au nom du Comité de vigilance des femmes de Montmartre :

> Citoyen-maire,
> Notre comité républicain de vigilance des citoyennes du 18e arrondissement voulant prendre notre part de la tâche patriotique, vous demandons :
> 1. Un pouvoir immédiat de procéder à une enquête dans chaque maison du 18e arrondissement afin de connaître le nombre de vieillards, des infirmes et des enfants afin que la république ne soit pas trompée,
> 2. pouvoir de requérir immédiatement les maisons abandonnées du 18e arrondissement afin d'y loger les citoyens sans abri et d'y établir des asiles où les enfants seront nourris,
> 3. que le vin et le charbon laissés dans les caves des maisons abandonnées puissent servir aux besoins des malades et des asiles,
> 4. abolition complète dans le 18e arrondissement des ouvroirs religieux et des maisons de prostitution,
> 5. fonte des cloches de Montmartre pour les canons,
> 6. que le lieutenant Clément soit immédiatement relâché en l'honneur de la Commune.
> Vive la Commune.
>
> La présidente provisoire,
> Louise Michel
> 24 rue Oudot, Montmartre.[3]

Après la Commune, et depuis la Nouvelle-Calédonie, Louise Michel et Georges Clemenceau entretiennent une amitié épistolaire. Comme l'indique une lettre du 20 mars 1879, Clemenceau fait parvenir de l'argent à Louise Michel, et ils s'échangent des objets et des informations scientifiques et artistiques.

> Cher citoyen Clemenceau,
> Je reçois votre lettre, merci surtout de votre bonne amitié.
> Les vingt francs me seront fort utiles ce mois-ci, car, en donnant des leçons de six heures du matin à dix heures du soir, je ne puis rembourser les avances d'installation qui m'ont été faites que fort lentement.
> Pouvez-vous m'envoyer quelques bons modèles de dessins : paysages, têtes, un ou deux squelettes et une ou deux académies ? C'est pour des jeunes gens que j'ai le soir. […]
> P.S. J'aurai bientôt une occasion pour vous envoyer quelques objets canaques, très faciles à se procurer ici.[4]

A Clemenceau, comme à Victor Hugo, Louise Michel recommande certains de ses compagnons de déportation pour obtenir leur grâce, en particulier après la première loi d'amnistie partielle.

---

[1] Cette relation amicale est l'objet d'un roman de Michel Ragon, *Georges et Louise*, publié en 2000.
[2] Pour des éléments sur le parcours biographique et politique de Clemenceau, voir DUROSELLE Jean-Baptiste, *Clemenceau*, Paris, Fayard, 1988 ; JEANNEREY Jean-Noël, *Clemenceau, portrait d'un homme libre*, Paris, Mengès, 2005 ; WINOCK Michel, *Clemenceau*, Paris, Perrin, 2007.
[3] Lettre de Louise Michel à Georges Clemenceau, mars 1871. Dans MICHEL Louise, *op.cit.*, 1999, p.80.
[4] Lettre de Louise Michel à Georges Clemenceau, 20 mars 1879. Dans MICHEL Louise, *op.cit.*, p.246-247.

> 20 mars 1879
> Cher citoyen Clemenceau,
> […] Occupez-vous sérieusement de faire rentrer si possible notre pauvre Colet ; il est bien malade. Ne dites pas cela à sa femme.[1]
>
> 31 mai 1879
> Cher Maître,
> […] Permettez-moi aussi, cher Maître, de vous recommander nos vieillards, il y a des hommes de soixante-dix ans – que faire ?[2]
>
> 15 juin 1879
> Cher citoyen Clemenceau,
> Vous ne vous étonnez pas, j'en suis sûre, que je vous adresse, pour vouloir bien indiquer des classes à leurs parents, les enfants des déportés.
> Ceux du citoyen Dujardin sont intelligents ; ils promettent de devenir des hommes ; je n'ai pas besoin de vous les recommander.
> […] Je ne vous demande pas excuse de vous adresser ainsi les enfants de déportés car je sais que vous faites pour eux tout ce qui est en votre pouvoir.[3]

Sur cette période, Louise Michel écrit de façon très régulière à Georges Clemenceau : pas moins de neuf lettres recensées entre le 15 juin et le 28 octobre 1879. A nouveau, on le voit, Louise Michel sait mobiliser ses relations influentes. Elle s'adresse également à Clemenceau pour contester la demande de grâce déposée en son nom par Céleste Hardouin : « Je vous en supplie, faites cesser ces comédies », lui écrit-elle le 18 juillet 1879.Il est possible de supposer que la relation personnelle de Louise Michel avec Clemenceau ait impacté son traitement médiatique dans *La Justice*, qu'il fonde en 1880, et qui est un des titres les plus prolixes sur Louise Michel (voir encadré n°2).

Ce réseau influent de Louise Michel est d'ailleurs connu, et, dès son retour en France, elle est sollicitée pour apporter l'aide qu'elle est en mesure de trouver. Ainsi, par exemple, le 19 novembre 1880, une femme, membre de l'association le Droit des femmes, écrit à Louise Michel « comme si [elle] aussi [elle la] connaissait », pour lui faire part de sa détresse et lui demander de l'aide : « je vous le dis à vous, La grande Citoyenne, parce qu'il me semble que si vous voulez, vous pourrez peut-être me trouver une place où je gagne plus – ce qui me sortira de l'embarras. Je vous écris avec mon cœur et mes larmes. Le pays tout entier vous doit tant qu'il me semble qu'il vous sera possible d'obtenir ce que vous voudrez[4]. »

Dès son arrivée à Paris en 1856, Louise Michel rencontre et se lie d'amitié avec des personnalités importantes des mouvements républicains et révolutionnaires – ou qui le deviendront après l'instauration de la Troisième République. Cette proximité précoce avec ce milieu et ses militants les plus actifs constitue une porte d'entrée privilégiée dans la reconnaissance collective, par les mouvements révolutionnaires et ouvriers, de la

[1] Lettre de Louise Michel à Georges Clemenceau, 20 mars 1879. Dans MICHEL Louise, *op.cit.*, p.246-247.
[2] Lettre de Louise Michel à Victor Hugo, 31 mai 1879. Dans MICHEL Louise, *op.cit.*, 1999, p.249.
[3] Lettre de Louise Michel à Georges Clemenceau, 15 juin 1879. Dans MICHEL Louise, *op.cit.*, 1999, p.250.
[4] Lettre de R. Girkhen à Louise Michel, 19 novembre 1880. Dans MICHEL Louise, *op. cit.*, 1999, p.263-264.

qualité et du mérite de Louise Michel. Avec la mise en place du régime républicain, certains de ses amis sont amenés à occuper, plus ou moins rapidement, des positions de pouvoir : députés, sénateurs, ministres. Cette proximité de Louise Michel avec certains hommes influents de la vie politique française a favorisé la possibilité de sa célébrité, en tant que femme exclue des processus du pouvoir politique. Les relations développées par Louise Michel avec des personnalités d'extrême-gauche ont des implications sur les modalités de son traitement dans la presse écrite. La loi de 1881, qui libéralise la pratique journalistique, permet une diversification du contenu, moins encadré par la répression politique, judiciaire et administrative, et s'accompagne d'un développement de la presse d'opinion[1]. Les liens d'interconnaissance avec la notabilité socialiste du dernier tiers du XIXe siècle garantissent donc à Louise Michel l'accès à une parole et à une représentation médiatique.

2.2. Capital social et popularité (2) : espaces de la reconnaissance révolutionnaire de Louise Michel.

Pour comprendre les dispositifs d'accession de Louise Michel à la popularité révolutionnaire, les relations personnelles qu'elle a entretenues avec des personnalités centrales de l'extrême gauche est un premier élément d'explication. Mais il est insuffisant pour comprendre dans quels espaces et sous quelles formes s'est mise en place la popularité de Louise Michel. Dans l'espace révolutionnaire, les lieux de la popularité sont essentiellement les meetings et les conférences, qui constituent des moments forts de la vie politique ouvrière[2]. A cela s'ajoutent les espaces de l'écrit, qui constituent les supports et les vecteurs de diffusion des cultures et des pensées socialistes.

MEETINGS ET CONFERENCES.

Le retour de Louise Michel en France, attendu par l'extrême gauche et largement commenté par la presse, la propulse dans l'effervescence de la vie politique, marquée par la constitution de socialismes organisés et d'une classe politique ouvrière. S'il est difficile de mesurer l'impact et l'écho de ces conférences dans la population parisienne, puisque la participation à ces meetings est rarement chiffrée[3], les comptes-rendus des journaux révèlent néanmoins une forte présence ouvrière lors de ces réunions :

---

[1] CHUPIN Ivan, HUBE Nicolas et KACIAF Nicolas, *Histoire politique et économique des médias en France*, Paris, La Découverte, 2012, p.36-38.

[2] COSSART Paula, *Le meeting politique. De la délibération à la manifestation (1868-1939)*, Rennes, PUR, 2010.

[3] On trouve quelques traces d'évaluation numérique du public dans les comptes-rendus de presse ou de police de certaines réunions (de quelques dizaines à plusieurs milliers), mais il est impossible d'estimer de façon exhaustive la présence aux conférences de Louise Michel. Cela empêche donc de déterminer les continuités et les ruptures, les moments d'amplification de l'intérêt, ou au contraire de lassitude ou d'usure de sa popularité. Cela n'empêche cependant pas de garder à l'esprit que la popularité de Louise Michel

> Quelle salle ! Des ouvriers, et des ouvriers encore. Et quels ouvriers ! La crème des faubourgs. Des blouses et des casquettes! Ah ! des casquettes, on ne voyait que ça ! Et de tout cela il montait une odeur asphyxiante d'ail, de graillon, de sueur et de patchouli, à soulever le cœur. Et pendant ce temps on buvait, on fumait. A minuit, un nouvel orateur parlait encore; mais si on l'entendait, on ne le voyait plus.
> Et le peuple applaudissait toujours.[1]

Dès le 22 novembre, Louise Michel intervient dans une conférence, salle de l'Elysée-Montmartre, organisée par le Cercle d'études sociales du 18e arrondissement, au profit des amnistiés. Entre deux et quatre mille personnes sont présentes à cette réunion. Le 30 novembre, elle prend la parole salle Graffard, devant trois mille personnes, pour une conférence intitulée *Le Vaisseau fantôme*, allégorie de la vengeance des morts de la Commune. Le 1e décembre, elle est salle Rivoli, avec Léonie Rouzade et Paule Minck, pour la propagande en faveur de l'égalité et de la révolution sociale. Le 4 décembre, elle s'exprime salle de la Réunion, dans une conférence publique organisée par la Libre Pensée du dix-septième arrondissement, sous la présidence d'Henri Rochefort. A cette occasion, Clovis Hugues fait lecture d'une poésie allégorique sur Louise Michel, écrite par lui-même[2]. Le même jour, la Libre Pensée du 19e arrondissement invite Louise Michel à participer à une conférence au bénéfice des enfants. Le 5 décembre, elle fait une allocution lors d'une conférence-concert à l'initiative de l'Union des travailleurs, salle Graffard ; et le lendemain, dans la même salle, pour le deuxième anniversaire de la création du journal socialiste *Le Prolétaire*. La liste des conférences de Louise Michel et de ses allocutions dans des réunions publiques et privées est longue, mais ce premier aperçu, dans les quelques jours qui suivent son retour à Paris, montre en actes la popularité de Louise Michel dans les milieux d'extrême gauche. Les journalistes, y compris de la presse réactionnaire, ne manquent pas de le remarquer : « Voir Louise Michel, et puis mourir[3] ! » s'exclame Léo Montancey dans *Le Figaro.* Dans *Le Gaulois*, l'auteur souligne que « Louise Michel est décidément infatigable. Elle fait une conférence par jour, se transporte quotidiennement sur les points de Paris les plus opposés, et accepte des gueuletons à bouche-que-veux-tu[4]. »

Ce travail de représentation et d'expression publique est une constante jusqu'à la mort de Louise Michel en 1905. Quand elle n'est pas emprisonnée, Louise Michel enchaîne les réunions parisiennes et les tournées de conférences, en province et à l'étranger. Même si ses années d'exil en Angleterre, dans la décennie 1890, sont moins prolixes, puisque Louise Michel se consacre davantage à l'écriture et à l'enseignement,

---

n'est pas une donnée acquise, qu'elle est entretenue de différentes façons, qu'elle connaît des flux et des reflux, et il serait intéressant de développer davantage les stratégies d'intéressement mises en œuvre par Louise Michel ou par ses promoteurs.

[1] *Gil Blas*, « Louise Michel à Belleville », Paul Royer, 3 décembre 1880.

[2] *La Justice*, « Communications et avis divers », 4 décembre 1880, p.4.

[3] *Le Figaro*, « Le vaisseau fantôme », Léo Montancey, 1e décembre 1880.

[4] *Le Gaulois*, « Échos de Paris », 9 décembre 1880, p.1.

elles ne suffisent pas à la faire oublier de l'espace ouvrier et socialiste[1]. Environ cinq cent prises de parole de Louise Michel, dans des conférences, des meetings, des banquets, ou à l'occasion d'enterrements, ont été répertoriées entre 1880 et 1904 (en sachant qu'elle est emprisonnée, toutes peines confondues, environ quatre ans, s'exile à Londres en 1890 et ne revient en France que ponctuellement à partir de 1895) [2]. Une attention particulière portée aux comités organisateurs des réunions auxquelles prend part Louise Michel, indique une large diversité de son réseau militant : Libre-Pensée, comités ouvriers, groupes anarchistes, meetings féministes et pour les droits des femmes, Comité central révolutionnaire à dominante blanquiste, associations d'anciens combattants de la Commune, cercles d'études sociales. Cette diversité garantit à Louise Michel une large visibilité et une large audience parmi les partisans de l'extrême gauche et indique une intégration et une reconnaissance durable de cette personnalité politique dans ces mouvements, au-delà de sa sphère de proximité amicale et militante.

DE LA POPULARITE A LA POSTERITE : LA PERMANENCE DE L'ECRIT.

Le multi-positionnement de Louise Michel dans les mouvements socialistes et ouvriers lui ouvre de nombreux espaces d'expression et de représentation qui assurent une installation durable de sa popularité révolutionnaire. Les liens d'interconnaissance avec la notabilité socialiste du dernier tiers du XIXe siècle garantissent à Louise Michel l'accès à la pratique et à l'expression révolutionnaire orale, mais ils participent aussi à figer le nom et la figure de Louise Michel dans l'écrit, et permettent d'inscrire sa célébrité sur le long terme. Louise Michel apparaît dans les mémoires ou les récits à caractère autobiographiques de plusieurs militants socialistes, qui occupent une position de porte-parole du mouvement. S'il est délicat d'en mesurer la réception, tant dans le contexte de leur publication que dans la postérité, ils indiquent l'inscription de Louise Michel dans les représentations que se font ces individus de leur histoire militante.

Les relations avec la presse.

Louise Michel entretient toute sa vie des liens étroits avec les directeurs et les rédacteurs des journaux et des revues socialistes. Elle publie des textes dans plusieurs titres : elle collabore au *Cri du Peuple* de Jules Vallès, à *La Révolution Sociale*, ou à *La Libre Pensée*. *L'Egalité* de Jules Guesde publie la seconde partie de ses *Mémoires* sous forme de feuilleton en plus de soixante-dix épisodes, à partir de 1890[3].

Les liens entre Louise Michel et *L'Intransigeant* sont révélateurs de la proximité relationnelle avec la presse. Louise Michel rencontre Henri Rochefort en 1873 à bord de

[1] Les nombreux mois pendant lesquels Louise Michel est en Angleterre favorisent même l'entretien d'un intérêt régulier pour cette figure, puisque chacun de ses retours en France mobilise l'attention, la curiosité et l'engouement, j'y reviendrai.
[2] Voir la liste en annexe.
[3] Le premier volume a été publié en 1886 aux éditions Roy.

la Virginie, qui les emmène en Nouvelle-Calédonie. Rochefort s'évade rapidement du bagne, mais leur amitié reste intacte. Quand Louise Michel rentre à Paris en 1880, Rochefort est présent sur le quai de la gare, l'accueille à sa sortie du train et « l'embrasse avec effusion[1] ». Les extraits de leur correspondance indiquent leur intimité amicale : « Mon cher compagnon de route[2] », « Ma bien chère amie […], mon excellente amie[3] ». Rochefort fournit à Louise Michel et à sa mère de l'argent pour vivre convenablement. C'est cette rente qui, en grande partie, permet à Louise Michel de mener son activité de conférencière et d'écrivaine, sans avoir la nécessité d'exercer un métier rémunéré. Parallèlement à Rochefort, Louise Michel se lie également d'amitié avec d'autres rédacteurs de *L'Intransigeant* : Ernest Vaughan et Emile Giffault. Après la manifestation de l'Esplanade des Invalides en 1883, Louise Michel, recherchée par la police, loge chez Ernest Vaughan. Ce-dernier accompagne Louise Michel à la préfecture de police pour se rendre et il fait dans *L'Intransigeant*[4] le récit de cette arrestation, qui sera repris dans toute la presse[5]. Giffault, Vaughan et Rochefort sont les auteurs de nombreux articles élogieux sur Louise Michel dans *L'Intransigeant*. Avec un tirage autour de 70 000 exemplaires en 1880, *L'Intransigeant* joue un rôle important dans la fabrication et la diffusion d'images positives de Louise Michel.

Amitiés littéraires.

De même, Louise Michel est un nom qui, sur toute la période, revient dans les textes et les mémoires des personnalités socialistes. Dès 1871, Benoit Malon inscrit Louise Michel dans le souvenir de la Commune de Paris, avec la rapide citation de son nom dans *La troisième défaite du prolétariat* : elle est « la légendaire Louise Michel, femme d'une bonté sans bornes, d'un dévouement infini, d'un héroïsme inconscient à force d'être absolu[6] ». Simon Mayer publie en 1880 ses *Souvenirs d'un déporté*. Louise Michel apparaît dans le chapitre sur les communardes « dites pétroleuses ». Elle est, sous la plume de Mayer, « un type d'héroïne véritablement extraordinaire […], ayant renoncé à tout pour les idées qu'elle soutient, elle court au-devant des humiliations et elle se réjouirait du martyre[7]. » La même année, Paule Minck consacre un texte entier à Louise Michel dans son recueil *Etudes sociales*. Elle est présentée « d'une bonté excessive, d'un dévouement poussé jusqu'à l'abnégation et d'une entière moralité[8]. » En 1893, Séverine dédie un chapitre de ses *Pages rouges* à la figure de Louise Michel, reprise d'un article publié cinq ans plus tôt dans le réactionnaire *Gaulois* sous le pseudonyme de Renée.

[1] *La Presse*, « Arrivée de Louise Michel », 11 novembre 1880.
[2] Lettre de Louise Michel à Henri Rochefort, 27 septembre 1882. Dans MICHEL Louise, *op.cit.*, 1999, p.300.
[3] Lettre d'Henri Rochefort à Louise Michel, 14 août 1883. Dans MICHEL Louise, *op.cit.*, 1999, p.331-332.
[4] *L'Intransigeant*, « L'arrestation de Louise Michel », E. Vaughan, 1e avril 1883.
[5] Pour plus de précisions sur cet épisode, voir dans le chapitre 2.
[6] MALON Benoit, *La troisième défaite du prolétariat*, Neuchâtel, G. Guillaume fils, 1871, p.273.
[7] MAYER Simon, *Souvenirs d'un déporté*, Paris, E. Dentu, 1880, p.355.
[8] MINCK Paule, « Une héroïne populaire : Louise Michel », dans *Etudes sociales*, Lyon, Imprimerie Chanoine, 1880.

L'ambition de ce texte est de faire connaître « la femme, si peu connue, si mal comprise […] avec ses petites manies, ses qualités grandes, et cette suprême vertu féminine qu'elle possède au plus haut degré : la bonté[1]. » Clemenceau fait intervenir la figure de Louise Michel dans sa *Mêlée sociale*, en 1895. L'année suivante, Henri Rochefort publie ses mémoires. Louise Michel y est citée dans la période calédonienne, et est présentée comme celle « qui trouve des excuses à tout, à tous et à toutes[2] ». On la retrouve dans un passage consacré à la manifestation de l'Esplanade des Invalides, suite à laquelle Rochefort fait le récit de ses visites à Louise Michel en prison. Le thème principal est, comme dans les autres ouvrages, celui de la bonté et de la solidarité. C'est au sujet de cette incarcération que Pierre Kropotkine évoque également Louise Michel dans ses mémoires publiées en 1902. Emprisonné à la même période, il est au cœur, avec Louise Michel, d'une mobilisation en faveur de l'amnistie[3]. A leur sortie de prison, Kropotkine remarque que « [l]a popularité [de Louise Michel] déjà si considérable grandissait encore », et qu'elle est considérée comme « la femme idéale »[4].

Ces éloges répétés de Louise Michel, par différentes personnalités de l'extrême gauche, issues de courants politiques différents, participent à inscrire la figure de Louise Michel dans l'espace politique de son époque. Plus encore, ces textes construisent une image particulière de Louise Michel, principalement basée autour des thématiques de l'héroïsme et du dévouement, et popularisent des anecdotes dont l'utilité est de confirmer ces traits de personnalité. Ces représentations ont, nous le verrons, une dimension politique importante puisqu'elles contribuent à fabriquer une figure exemplaire du mouvement ouvrier. Mais elles façonnent aussi durablement et efficacement les représentations autour de Louise Michel, et constituent les fondements des réactivations biographiques et politiques posthumes de sa figure.

Grâce aux liens d'interconnaissance qu'elle entretient avec de nombreuses personnalités socialistes, à la permanence et la stabilité de son engagement politique et de son activité de conférencière, à la valorisation d'une posture et d'une droiture révolutionnaire, Louise Michel s'impose comme une personnalité centrale de l'espace de l'extrême gauche dans le dernier tiers du XIXe siècle. La qualification et la reconnaissance de la popularité révolutionnaire de Louise Michel sont un enjeu politique et ses opposants réagissent rapidement, pour l'amoindrir, la nier, en prédire le déclin ou la fin précoce : « Le prestige de Louise Michel baisserait-il ? On lui avait adjoint hier, à la salle d'Arras, le citoyen Blanqui, et cependant cette double attraction n'a pas suffi à garnir la petite enceinte. Il y a eu juste 712 entrées[5]. » Le 5 février 1881, l'officier Gaillot

[1] SEVERINE, *Pages rouges*, Paris, H. Simonis Empis, 1893, p.41.
[2] ROCHEFORT Henri, *Les Aventures de ma vie*, Paris, Paul Dupont, 1896, p.223.
[3] A ce sujet, voir le chapitre 2.
[4] KROPOTKINE Pierre, *Autour d'une vie. Mémoires d'un révolutionnaire*, Paris, P.-V. Stock, 1902.
[5] *Le Temps*, « Faits divers », 13 décembre 1880.

affirme dans un rapport « que l'influence de Louise Michel tend à décroître de plus en plus dans le parti socialiste[1] ».

Pourtant, et contrairement à ce que ses opposants affirment, la popularité de Louise Michel s'accroît, et sa visibilité s'étend et se diffuse bien au-delà des frontières de l'espace de l'extrême gauche. La visibilité, « c'est 'se faire un nom', un nom propre (et, pour certains, un prénom), un nom connu et reconnu, marque qui distingue d'emblée son porteur, l'arrachant comme forme visible au fond indifférencié, inaperçu, obscur, dans lequel se perd le commun[2]. » La visibilité constitue donc pour Pierre Bourdieu un « capital symbolique[3] », qui est mesurable par le nombre de personnes qui connaissent et reconnaissent une personnalité célèbre : le public des conférences ou les manifestants qui attendent Louise Michel lors de ses retours en France en sont des indices. Il est accumulable en ce que plus un individu est célèbre, plus il va être médiatiquement visible, ce qui accroît sa célébrité : le prouvent par exemple les nombreux comptes rendus des conférences et des meetings de Louise Michel, qui garantissent une présence régulière de son nom dans la presse écrite. Il est transmissible, puisqu'il est source de bénéfices pour les autres membres de la famille : la mère de Louise Michel bénéficie ainsi du soutien financier de Rochefort, du suivi médical de Clemenceau, ou d'un enterrement imposant lors de sa mort en 1885, j'y reviendrai. Il est source de profits, symboliques mais pas uniquement : financier, nous l'avons vu, et offre également à Louise Michel une certaine diffusion de ses œuvres littéraires ou de ses pièces de théâtre. Il est donc convertible, puisqu'une visibilité acquise dans un domaine peut profiter dans d'autres. Penser la visibilité comme un capital est intéressant pour mettre en avant les rétributions, les ressources et les avantages qu'un individu peut retirer de sa visibilité dans l'espace public. Cela ne doit cependant pas empêcher de la penser réellement comme un processus, et en particulier d'interroger comment se constituent des formes de visibilité dont disposent des acteurs qui ne sont pas, par ailleurs, des dominants.

---

[1] Rapport de l'officier de paix Gaillot, « Complots de Louise Michel », 5 février 1881. Archives de la préfecture de police de Paris, carton BA1184.

[2] BOURDIEU Pierre, « Le champ scientifique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°2-3, 1976, p.93-94.

[3] Nathalie Heinich considère la notion de « capital symbolique » comme « un terme fourre-tout mêlant indistinctement 'honneur', 'réputation', 'considération', 'grandeur', 'valeur', 'célébrité', 'visibilité' », dans *op. cit.* 2012, p.45.

Section 2. Visibilité et renommée de Louise Michel : les formes d'une célébrité politique dans le dernier tiers du XIXe siècle.

La popularité révolutionnaire de Louise Michel n'est pas suffisante pour comprendre comment s'est constituée sa célébrité dans le dernier tiers du XIXe siècle. Comment son nom et son image ont-ils débordé les frontières de l'espace politique de l'extrême-gauche pour se faire connaître d'un public élargi ? Penser la célébrité politique de Louise Michel conduit à s'interroger sur les mécanismes de la visibilité et de la célébrité politique d'une personnalité pour laquelle « l'acte de vote[1] » n'est pas la source de la reconnaissance sociale. Etudier la construction d'une femme révolutionnaire en personnalité politique connue et reconnue nécessite d'analyser la combinaison entre discours, pratiques et représentations dans la construction de la célébrité de Louise Michel. Celle-ci est une personnalité politique visible, c'est-à-dire que son image se diffuse et son visage est connu au-delà des seuls participants aux meetings et réunions publiques. Elle est aussi une personnalité politique renommée, dont le nom est évocateur pour ceux qui le sollicitent. S'il ne s'agit pas ici d'analyser les structures de production de sens autour de la figure de Louise Michel, qui seront l'objet des chapitres 2 et 3, il est néanmoins possible de poser les bases des processus de célébrité politique. A travers l'analyse des dynamiques de la mise en célébrité, la constitution d'une personnalité politique apparaît comme l'appréhension coordonnée, la connaissance conjointe et l'association du nom, de l'image, des principales caractéristiques biographiques et de la capacité à la situer dans un univers politique particulier.

1. L'ACCES AU « GRAND PUBLIC » : NOMMER, RECONNAITRE ET DESIGNER LOUISE MICHEL.

Il est difficile de cerner ce qui constitue, dans le dernier tiers du XIXe siècle, les attentes, les intérêts et les objets de curiosité des différents publics de l'époque. Néanmoins, ce que révèle l'étude de la célébrité de Louise Michel est qu'elle fait l'objet d'une diffusion auprès d'un public élargi qui « n'est pas constitué par l'échange d'arguments rationnels, mais par le partage des mêmes curiosités et des mêmes croyances, par le fait de s'intéresser aux mêmes choses au même moment et par la conscience de cette simultanéité[2] ». C'est en ce sens que j'ai choisi d'utiliser le terme de « grand public », malgré l'existence d'une diversité de publics, sociologiquement et politiquement différents. Ce n'est en effet pas d'abord sur le terrain politique que peut se mesurer la renommée de Louise Michel, mais par la diffusion d'un intérêt partagé pour cette figure que permet l'alphabétisation croissante de la société française et un accès

[1] DELOYE Yves et IHL Olivier, *L'acte de vote*, Paris, Presses de Sciences-Po, 2008.
[2] LILTI Antoine, *op. cit.*, p.17.

généralisé à la presse écrite[1].A la fin du XIXe siècle, les tirages cumulés des principaux quotidiens parisiens dépassent un million et demi d'exemplaires. La presse régionale compte 750 000 exemplaires quotidiens en 1880. Les journaux à un sou qui se multiplient à Paris développent une politique de diffusion en province : *Le Petit Journal* ouvre par exemple 1200 points de vente dans les départements. La presse écrite devient ainsi dans le dernier tiers du XIXe siècle un vecteur important de diffusion de l'information auprès de la société française, grâce à la baisse des prix, à l'apparition de politiques de vente au numéro plutôt qu'à l'abonnement, à la distribution sur l'ensemble du territoire et à la transformation des contenus favorisé par l'expansion d'une presse d'opinion qui couvre tout l'échiquier politique et de la presse populaire[2].

1.1. Le rôle des iconographies : la diffusion d'un visage et d'une image.

La mise en visibilité de Louise Michel passe par la multiplication d'iconographies en tous genres (photographies, peintures, dessins de presse, caricatures). La renommée du nom et la visibilisation de l'image de Louise Michel sont des processus concomitants. Il n'y a pas, en ce qui la concerne, ni la nécessité de « mettre un nom sur un visage », ni celle de « mettre un visage sur un nom ». Son entrée dans l'espace public et sa reconnaissance auprès du « grand public » sont marquées par la diffusion de son nom autant que par celle de son image.

LES PORTRAITS : PHOTOGRAPHIES, GRAVURES ET TABLEAUX.

En 1871, le gouvernement fait appel au photographe Eugène Appert pour mener une large campagne de portraits photographiques des communards. La pratique avait déjà porté ses fruits dans la répression : les photographies prises par Bruno Braquehais sur les barricades ont permis aux conseils de guerre de prouver la culpabilité de certains prisonniers.

> Dans les poursuites intentées aux communeux, c'est à la photographie qu'on a dû de reconnaître un grand nombre de défenseurs de la Commune. […] Comment les chefs fédérés pourront-ils nier avoir pris part à la Commune, alors qu'on leur présente leur personne sur les barricades, reconnaissable sans même l'aide de la loupe ?[3]

---

[1] Anne-Marie Thiesse a montré dans une enquête auprès d'individus nés à la fin du XIXe siècle que la lecture de la presse écrite fait partie des pratiques quotidiennes à la Belle-Epoque, particulièrement pour les ouvriers. Dans les campagnes, l'achat du journal est davantage une pratique du dimanche, et le journal local ou les suppléments illustrés du *Petit Parisien* ou du *Petit Journal* sont préférés : THIESSE Anne-Marie, *Le Roman du quotidien. Lecteurs et lectures populaires à la Belle-Epoque*, Paris, Seuil, 2000 (1984).

[2] Sur les réceptions de la presse écrite et les pratiques de lectures du journal au XIXe siècle, voir : LYON-CAEN Judith, « Lecteurs et lectures : les usages de la presse au XIXe siècle », dans Dominique Kalifa, Philippe Régnier, Marie-Eve Thérenty et Alain Vaillant (dir.), *La Civilisation du journal*, Paris, Nouveau Monde éditions, 2011, p.23-60.

[3] *Le Moniteur de la photographie*, 16 octobre 1871.

La série photographique d'Eugène Appert, effectuée entre juillet 1871 et novembre 1873, représente les membres de la Commune prisonniers à Versailles de façon identique : assis, devant un fond clair, de face ou de trois quart. Sur les quelques huit mille photographies réalisées par Appert,« les corps sont cadrés à la taille, pour préserver les bras croisés et les mains inactives qui disent l'arrêt de l'action, l'arrestation des acteurs et la résignation des détenus soumis à ce statisme[1]. »

ILL. 4 : *Photographies de Louise Michel, clichés Appert, 1871*
A droite, portant mention : « Chef d'insurrection. A fait le coup de fusil en voulant tuer M. Thiers »

Les photographies d'Appert ont également été utilisées à des fins commerciales. Selon Bertrand Tillier, certaines d'entre elles ont été diffusées à plus de 200 000 exemplaires[2]. Il est impossible de savoir quelle fut la diffusion exacte des portraits de Louise Michel, mais il est certain qu'ils ont largement participé à populariser son visage. Ces clichés ont également été utilisés par Louise Michel elle-même : en 1884, elle publie l'ouvrage *Contes et Légendes*, accompagné « d'un magnifique portrait […] d'après la photographie d'Appert[3] ». L'année suivante, elle fait envoyer à Appert un exemplaire des *Légendes canaques*, en « souvenir de 71 et en reconnaissance du grand plaisir qu'il a fait à ma chère mère avec les dernières photographies[4]. »A ces photographies d'Appert s'ajoute une autre photographie, prise en 1871 par Fontange, et qui est également importante dans la diffusion l'image de Louise Michel : « Louise Michel en costume de fédéré ».

[1] TILLIER Bertrand, « Louise Michel en ses images », dans *La Commune de Paris, révolution sans images ? Politique et représentations dans la France républicaine (1871-1914)*, Seyssel, Champ Vallon, 2004, p.456.
[2] *Ibid.,* p.455.
[3] *La Justice*, « Librairie », 8 janvier 1884, p.4.
[4] Lettre de Louise Michel à Eugène Appert, 28 février 1885. Dans MICHEL Louise, *op.cit.*, 1999, p.418.

ILL. 5 : *« Louise Michel en costume de fédéré », cliché Fontange, 1871*

En 1880, lors du retour de Louise Michel, certains journalistes font référence à ces portraits photographiques, indices de leur connaissance par le public. « Louise Michel ressemble à son portrait en garde nationale de 1871, un peu plus fort, avec des traits plus accentués[1] », écrit Léo Montancey dans *Le Figaro*. C'est donc aussi à travers et grâce à ces photographies, qui permettent de se figurer les traits et le visage de la révolutionnaire, que la célébrité de Louise Michel s'est mise en place. Avec le retour de Louise Michel dans la vie politique, la diffusion de son image devient un enjeu d'information. En décembre 1880, le journal *La Presse* expose un portrait de Louise Michel dans son salon, au 27 rue de Richelieu.

Outre les photographies, les journaux illustrés[2] participent à faire connaître les traits de Louise Michel. Les gravures documentaires et les dessins d'information du *Journal Illustré*, du *Monde Illustré*, de *L'Univers Illustré* et de *L'Illustration*[3] produisent des images réalistes de Louise Michel, qui la font plus largement connaître. L'objectif de cette presse illustrée est de présenter par un autre biais Louise Michel, afin d'instruire[4] et de séduire un lectorat curieux de connaître l'image des personnalités politiques. Dès son premier numéro en 1843, *L'Illustration* explicite les enjeux d'une communication picturale : « La biographie nous offre une large scène. Nous voulons qu'avant peu il n'y ait pas en Europe un seul personnage […] qui n'ait payé à notre journal le tribut de son portrait. Qui ne sait que l'on comprend mieux le langage et les actions d'un homme quand

[1] *Le Figaro*, « Arrivée de Louise Michel », Léo Montancey, 10 novembre 1880.
[2] Sur l'émergence et le développement de la presse illustrée au XIXe siècle, voir la thèse de Jean Watelet soutenue en 1998 : WATELET Jean, *La Presse illustrée en France. 1814-1914*, thèse d'histoire, sous la direction de Pierre Albert, Université Paris 2, 1998.
[3] *L'Illustration* tire en 1891 à 37 500 exemplaire et 48 000 en 1899.
[4] MARTIN Marc, « L'image, outil de lutte contre l'analphabétisme : le rôle de la presse illustrée du XIXe siècle dans l'éducation populaire », *Historical Studies in Education/Revue d'histoire de l'éducation*, 2007, p.37-52.

on a vu ses traits[1]. » Ces dessins d'information ne sont cependant pas généralement très précis sur les traits du visage de Louise Michel, mais présentent des postures ou des ambiances afin de « transmettre des 'impressions'[2] » et présenter aux lecteurs une Louise Michel en situation.

ILL. 6 : *Gravures documentaires (1880 et 1881)*
A gauche, « Une conférence de Louise Michel à la salle Graffard », Haenen, Le Monde Illustré, *11 décembre 1880. A droite, « Louise Michel sur la tombe de Blanqui », Vierge,* Le Monde Illustré, *15 janvier 1881.*

En 1882, Louis Tinayre, fils de Marguerite Tinayre (avec laquelle Louise Michel a écrit *La Misère* en 1881 et *Les Méprisées* en 1882), peint un tableau-portrait de Louise Michel à la salle Graffard. Il est exposé au Palais des Champs-Elysées, à l'occasion du Salon des artistes français de la même année (tableau 2538)[3]. Louise Michel déclare en 1886 dans ses *Mémoires* ne pas se reconnaître dans ce portrait, même si elle admet la qualité du travail.

> J'ai laissé faire ce portrait pour ne pas contrarier un enfant de talent, sûre que j'étais qu'il serait reçu pour deux raisons. Celle que je place la première est qu'il peint bien ; la seconde sur laquelle je comptais pour lui est que ce portrait ressemble trait pour trait, et surtout expression pour expression, non pas à moi, mais à une ancienne prisonnière que j'ai vue en 72, à la centrale d'Auberive et qui s'appelle Mme Dumollard. Je rends justice à ma laideur, mais entre cela et le portrait, magnifiquement peint - mais ne me ressemblant en rien - dont je parle, il y a la différence qu'on peut vérifier par n'importe quelle photographie de moi mise auprès du portrait. La réaction devait se frotter les pattes en disant : Quel monstre ![4]

---

[1] *L'Illustration*, « Notre but », 1843 ; cité par GERVAIS Thierry, « D'après photographie. Premiers usages de la photographie dans le journal *L'Illustration* (1843-1859) », *Etudes photographiques*, n°13, juillet 2003, p.56-85.
[2] ERRE Fabrice, « Poétique de l'image. 1. L'image dessinée », dans Dominique Kalifa, Philippe Régnier, Marie-Eve Thérenty et Alain Vaillant (dir.), *La Civilisation du journal*, Paris, Nouveau Monde éditions, 2011, p.845.
[3] Voir le *Catalogue illustré du Salon*, sous la direction de F.-G. Dumas, Paris, Librairie d'art L. Baschet, 1882.
[4] MICHEL Louise, *Mémoires*, Bruxelles, Tribord, 2005, p.338-339.

Ce n'est pas l'exactitude réaliste qui importe dans ce tableau, mais le rôle qu'il a joué dans la construction et la diffusion de l'image de Louise Michel et notamment, comme le souligne Louise Michel, autour de la question de sa laideur[1].

ILL. 7 : *Reproduction du tableau de Louis Tinayre, « Louise Michel à la tribune », 1882*
A droite, L'Univers Illustré*, « Louise Michel, dessin de M. Tinayre d'après son tableau », 24 mars 1883*

La diffusion de ce portrait passe par son exposition au Salon, et, un an plus tard, par sa reproduction dessinée à la une de *L'Univers Illustré*, supplément hebdomadaire illustré du légitimiste et réactionnaire *Univers*, qui compte à cette période autour de 10 000 abonnements. Ce portrait, qui montre une Louise Michel vieillie, ridée, aux traits épais, a influencé les représentations picturales de Louise Michel, et notamment les caricatures, dont certaines s'attachent à insister davantage encore sur la « laideur » de Louise Michel[2].

LOUISE MICHEL AU MUSEE GREVIN.

Un autre levier dans la diffusion d'une image réaliste de Louise Michel est son introduction au musée Grévin. Le 5 juin 1882, le musée ouvre ses portes, à l'initiative d'Arthur Meyer, journaliste et fondateur du *Gaulois*, et d'Alfred Grévin, dessinateur humoristique, créateur de costumes de théâtre et sculpteur. L'objectif de ce musée de statues de cire est de « montrer les souverains, les grands hommes, les célébrités de toutes sortes », avec un « côté essentiellement moderne, artiste, boulevardier », et en reproduisant « avec une fidélité parfaite toutes les actualités. Ce sera la chronique animée, le *Fait-Paris* modelé et coloré[3] ». Le musée se veut un espace de fixation de l'actualité,

[1] La « laideur » de Louise Michel est un enjeu central et signifiant des productions discursives qui s'élaborent autour d'elle, nous y reviendrons dans les chapitres suivants.
[2] Voir TILLIER Bertrand, *op.cit.*, p.455-468.
[3] *Le Gaulois*, « Le musée Grévin », Spectator, 11 février 1881.

mettant en avant les personnalités qui défraient les chroniques. Dès l'ouverture, Louise Michel compte au nombre des statues exposées, avec Marie Ferré et Hubertine Auclert. Louise Michel a porté beaucoup d'attention à sa représentation dans le musée. Vraisemblablement, elle rencontre Alfred Grévin dès octobre 1881, puis correspond avec lui pendant plusieurs mois. Elle a choisi, sous l'influence de Marie Ferré, sa tenue : « Ne mettez pas à mon buste la robe que vous avez ; je vous donnerai celle que Marie m'a dit qu'elle préférait et qui est justement une robe de deuil[1]. »

En 1882, à l'ouverture du musée, la statue de Louise Michel est installée au rez-de-chaussée, salon des Colonnes, dans la scène n°13. Elle est représentée en situation de conférence à la salle Graffard, accompagnée de Marie Ferré prenant des notes. Le catalogue du musée, présente la scène comme « un de ces jours où le sexe faible s'y livrait à une de ses mémorables revendications contre le sexe fort. Mme Louise Michel a la parole, et debout devant une table qui lui sert de tribune, se fait le porte-voix des opprimés »[2]. Le succès du musée Grévin tient à sa volonté de diffusion populaire d'une image réaliste des célébrités et à son fort ancrage dans l'actualité. On voit ainsi, en août 1883, l'administration du musée « fourrer Louise Michel en prison[3] », s'adaptant aux aléas biographiques de Louise Michel, condamnée à six ans d'emprisonnement suite à la manifestation des Invalides. La statue de Louise Michel est déplacée dans les souterrains et la scène n°33, « Louise Michel dans sa prison », montre Louise Michel « à travers le guichet ménagé dans la porte pour permettre aux gardiens de surveiller leurs prisonniers ». Elle est représentée en compagnie d'un chat, « un de ses animaux favoris dont elle nourrit toujours chez elle une nombreuse famille[4] ».

TABLEAU 1 : *Fréquentation du musée Grévin entre 1882 et 1887*

ANNEE	NOMBRE DE VISITEURS
1882	200.000
1883	277.854
1884	227.939
1885	245.229
1886	234.766
1887	386.518

Le musée Grévin connaît une fréquentation modérée (environ un cinquième de la population parisienne par an), mais il peut être considéré comme un vecteur de la diffusion d'une image réaliste de Louise Michel. S'il n'existe pas d'informations concernant la répartition sociale des visiteurs du musée, une politique d'ouverture vers les classes populaires est mise en œuvre par l'administration qui organise des « journées

[1] Lettre de Louise Michel à Alfred Grévin, 28 février 1882. Dans MICHEL Louise, *op.cit.*, p.293.
[2] Catalogue du musée Grévin, 1882, p.4. Archives du musée Grévin.
[3] *Le Tintamarre*, « Musée Grévin », A. Paulon, 19 août 1883.
[4] Catalogue du musée Grévin, 1884, p.47. Archives du musée Grévin.

populaires » à un franc, et à moitié prix pour les enfants, dont la première, annoncée par *Le Rappel*, a lieu le 12 juin 1882[1]. Le 30 mars 1887, le conseil d'administration décide finalement de retirer la statue de Louise Michel de l'exposition, qui ne fait sans doute plus suffisamment l'actualité.

CARICATURES ET CARICATURISTES.

Parallèlement aux images qui représentent Louise Michel de façon réaliste, se multiplient les caricatures, indication de l'importance croissante de l'image dans la diffusion de l'information et la construction de l'actualité. Les périodiques satiriques illustrés[2] sont très prolixes sur la période : plus de deux cents titres publiés entre 1870 et 1914[3], avec des tirages qui oscillent entre 25 000 et 40 000 exemplaires selon les titres et les éditions[4]. Le contexte social et politique favorise la multiplication des caricatures, qui permettent la propagation de postures et de pensées politiques (anticléricalisme, antimilitarisme, antiparlementarisme, antisémitisme, antisocialisme, antiféminisme, etc.) et s'inscrivent efficacement dans les clivages politiques qui divisent la période[5], marquée d'abord par la Commune de Paris[6], puis par une succession de crises politiques et de conflits idéologiques[7]. Parmi cette masse de journaux satiriques, les hebdomadaires à tradition républicaine et anticléricale, mais plutôt hostiles à la Commune de Paris et aux revendications révolutionnaires, sont un bon indicateur de la popularité de Louise Michel. Entre 1880 et 1891, Louise Michel apparait treize fois en couverture des 547 numéros de *La Nouvelle Lune*. Dans l'hebdomadaire *Grelot*, elle est présente sur la couverture au moins[8] dix fois entre 1880 et 1899. Cette présence à la une des journaux satiriques est

---

[1] *Le Rappel*, sans titre, 11 juin 1882.

[2] JONES Philippe, *La Presse satirique illustrée entre 1860 et 1890*, Paris, Institut français de presse, 1956 ; LETHEVE Jacques, *La caricature sous la Troisième République*, Paris, Armand Colin, 1961.

[3] Selon BELLANGER Claude, GODECHOT Jacques, GUIRAL Pierre et TERROU Fernand, *Histoire Générale de la presse française*, t.3, Paris, PUF, 1972, p.385.

[4] ERRE Fabrice et TILLIER Bertrand, « Du journal à l'illustré satirique », dans Dominique Kalifa, Philippe Régnier, Marie-Eve Thérenty et Alain Vaillant (dir.), *op. cit.*, p.431.

[5] Pour voir comment les « affects politiques » sont travaillés sur la période par des acteurs qui se constituent en « entrepreneurs de colère », le travail mené par Cédric Passard sur les pamphlétaires est éclairant : PASSARD Cédric, *L'âge d'or du pamphlet (1868-1898)*, Paris, CNRS, 2015.

[6] Comme le montre Bertrand Tillier, la Commune de Paris est un événement qui fait l'objet d'une production satirique et caricaturale importante : TILIER Bertrand, *La Commune de Paris, révolution sans images ? Politique et représentations dans la France républicaine (1871-1914)*, Seyssel, Champ Vallon, 2004.

[7] Sur différents objets de la caricature aux débuts de la Troisième République, voir : BACHOLLET Raymond, *Les cent plus belles images de l'affaire Dreyfus*, Paris, Kharbine-Tapabor/Dabecom, 2006 ; DELPORTE Christian, « Images de la guerre civile larvée, la caricature au temps de Dreyfus », *Historiens et géographes*, n°346, 1994, p.103-119 ; DIXIMIER Michel, LALOUETTE Jacqueline et PASAMONIK Didier, *La République et l'Eglise, images d'une querelle*, Paris, La Martinière, 2005 ; DOIZY Guillaume et LALAUX Jean-Bernard, *A bas la calotte ! La caricature anticléricale et la séparation des Eglises et de l'Etat*, Paris, Alternatives, 2005 ; TILLIER Bertrand, *La républicature : la caricature politique en France, 1870-1914*, Paris, CNRS Editions, 1997 ; TILLIER Bertrand, *Cochon de Zola ! ou Les infortunes caricaturales d'un écrivain engagé*, Biarritz, Séguier, 1998 ; TILLIER Bertrand, *Les artistes et l'affaire Dreyfus, 1898-1908*, Seyssel, Champ Vallon, 2009.

[8] Il s'agit d'un minimum ici puisque la collection consultée est incomplète.

remarquable pour une personnalité politique, qui plus est en dehors du gouvernement, et qui plus est une femme. Egalement, puisque les caricatures sont une forme d'information populaire largement ancrée dans l'actualité, leur étude permet de mettre en avant les temporalités de la renommée de Louise Michel, qui est largement dépendante des événements. Les caricatures participent ainsi de la production d'une « consécration à l'envers[1] ».

Même si le souci du caricaturiste est de travailler sur le portrait, dans un équilibre entre ressemblance et accentuation de certains traits, les caricatures qui se développent autour de Louise Michel (dont les reproductions ici constituent un panorama restreint des nombreuses caricatures existantes) sont très différentes. Néanmoins, je ne rejoins pas Bertrand Tillier quand il affirme que les multiples caricatures de Louise Michel « ne parviennent pas à constituer un type physique stable[2] ». En effet, certains traits physiques sont récurrents dans les représentations caricaturales de Louise Michel, permettant presque toujours de la reconnaître : un large front, une bouche lippue, des cheveux plaqués vers l'arrière et séparés par une raie centrale, un nez proéminent. Elles rejoignent les descriptions que les journalistes (y compris dans des titres alliés) ont données du physique de Louise Michel dans les premières années de son retour en France :

> Elle a le front démesuré et dévasté, le nez long, la bouche enroulée dans une moue grognonne, le menton bien découpé et résolu, le teint aigre et rougeaud il y a dans sa mise un peu du ridicule des vieilles filles et des étrangetés de costume des êtres qui n'ont plus de sexe.[3]
> Elle porte ses cheveux à la vierge. Son front est bossu et fuyant, son nez long et effilé. Sa lèvre supérieure forme, en une ligne serrée, un demi-arc de cercle, tandis que la lèvre inférieure, légèrement pendante, tempère la rigidité de son rictus. Des pommettes saillantes encavent un œil brillant et fixe, seul indice des hallucinations qui hantent le cerveau.[4]
> Son front haut et fuyant, ses petits yeux, son énorme bouche proéminente et fendue jusqu'aux oreilles et enfin son menton qui se dérobe lui donnent la silhouette de certains poissons.[5]

Malgré l'absence d'homogénéité, les caricatures construisent une représentation visuelle de Louise Michel et participent à associer un nom, une image et un récit[6]. Progressivement, les descriptions physiques de Louise Michel tendent à disparaître des articles qui lui sont consacrés. En juin 1883, au moment du procès de la manifestation des Invalides, Albert Bataille affirme qu'il n'est plus nécessaire de décrire Louise Michel, tant « son physique [a été] popularisé par la caricature[7] ». Emile Giffault, dans *L'Intransigeant*, dresse le même constat : « Tout le monde ou à peu près connaît l'étrange profil de cette ancienne institutrice[8] ».

---

[1]STIENON Valérie, « La consécration à l'envers. Quelques scénarios physiologiques (1840-1842) », *COnTEXTES*, 2010/7, en ligne.
[2] TILLIER Bertrand, *op. cit.*, 2004, p.462.
[3] *Le Temps*, « Louise Michel à l'Élysée Montmartre », 23 novembre 1880.
[4] *Le Salut Public*, 26 mai 1881.
[5] *L'Intransigeant*, « Affaire Louise Michel », Emile Giffault, 23 juin 1883.
[6] Nous reviendrons dans les chapitres suivants, notamment dans le chapitre 3, sur les enjeux politiques de ces récits autour du physique de Louise Michel.
[7] *Le Figaro*, « Gazette des tribunaux », Albert Bataille, 22 juin 1883.
[8] *L'Intransigeant*, « Affaire Louise Michel », Emile Giffault, 23 juin 1883.

ILL. 8 : *Corpus de caricatures de Louise Michel*

A gauche, « La mère Michel », Alfred Le Petit, Le Grelot*, 30 janvier 1881. Au centre, « Louise Michel », B. Moloch,* Le Trombinoscope*, 1882. A droite, « La grève des femmes », Alfred Le Petit,* Le Grelot*, 17 septembre 1882*

A gauche, « La grande réconciliation », Emile Cohl, La Nouvelle Lune*, 1e avril 1883. Au centre,* Le Figaro*, 12 décembre, 1889. A droite, « Silhouettes Parisiennes. Louise Michel », Coll-Toc,* Comique Annonce*, 14 février 1886*

A gauche, « Engueulade », Alfred Le Petit, Le Grelot*, 25 mars 1883. Au centre, « L'ours de Louise Michel »,* Le Frondeur*, 07 mai 1882. A droite, « Les femmes du jour. Mlle Louise Michel »,* La Nouvelle Lune*, 29 janvier 1888*

1.2. Construire la proximité : le franchissement de la barrière public/privé.

Les études récentes en analyse de discours ou en sociologie de la communication politique insistent sur une personnalisation croissante de la politique et l'intérêt accru des médias pour la vie privé des personnalités politiques. Cette transformation irait de pair avec, d'une part, un renforcement de la fonction présidentielle dans la démocratie représentative et, d'autre part, l'apparition de nouveaux moyens de communication (notamment la télévision) qui participent davantage à construire des personnalités. Ainsi, apparaît au cours des années 2000 la notion de « peopolisation », pour qualifier « la propension à traiter la politique sous l'angle de la vedettisation et du privé, voire de l'intime[1] ». Les études sur la « peopolisation » des personnalités politiques insistent sur le lien qu'elle entretient avec la démocratie représentative par le biais de l'élection, elle invite à montrer « la face cachée, humaine, sensible, et parfois secrète de celui qui gouverne ou aspire à gouverner[2] ».

Or, le cas Louise Michel, qui ne fait pas de la politique dans une perspective élective, permet de repenser le lien entre personnalisation du politique et pouvoir[3]. Il permet d'envisager la construction d'une célébrité politique dans le dernier tiers du XIXe siècle, en dehors de la séduction électorale ; de repenser le lien entre politique, médias et public en dehors du cadre des relations électives ; et de voir que la personnalisation du politique n'est pas une nouveauté directement liée à l'apparition de nouvelles formes médiatiques. Dès 1880, en effet, « Louise Michel est à l'ordre du jour. Il n'est pas si infime reporter qui ne rêve de recueillir sur un écran et d'analyser quelques-unes des radiations de sa légendaire auréole. Je vais donc rendre ce service à l'histoire, de lui transmettre sa biographie pleine d'intérêt et de curiosité[4]. » Les formes d'expression d'un intérêt médiatiques pour la vie privée de Louise Michel sont alors intéressantes pour comprendre le processus de construction de sa célébrité et de sa renommée populaire dans le dernier tiers du XIXe siècle.

INTERVIEWS : UNE PERCEE DANS L'INTIMITE DE LOUISE MICHEL.

Dès son retour de Nouvelle-Calédonie, Louise Michel multiplie les interviews avec les journaux de tous bords politiques. Fin janvier 1881, elle invite même les « journaux de la réaction » à la solliciter, afin de récolter des fonds pour les amnistiés :

---

[1] DAKHLIA Jamil, « *People* et politique : un mariage contre nature ? Critères et enjeux de la peopolisation », *Questions de communication*, 2007/12, p.260.
[2] DELPORTE Christian, *art. cit.* 2008, p. 28.
[3] A ce sujet, voir par exemple HAMON Léo et MABILEAU Albert, *La personnalisation du pouvoir*, Paris, PUF, 1982.
[4] *Le Gaulois*, « La journée parisienne », « Louise Michel (esquisse physiologique) », Tout-Paris, 01 décembre 1880.

> Je tiens à la disposition des journaux de la réaction (toujours au bénéfice des amnistiés) :
> 1° Quelques feuilles de vers bondieusards écrits dans mon jeune âge ;
> 2° Une demi-heure d'interrogatoire chez moi (à condition, toutefois, que ledit interrogatoire sera écrit devant moi (en double), ils sont trop "habiles" pour nous.
> La feuille 20 fr. ; l'interrogatoire 20 fr.
> De quoi me diffamer pendant huit jours ! Qu'importe ! Rira bien qui rira le dernier.[1]

Louise Michel participe ainsi à produire son actualité, à s'ouvrir des espaces de diffusion de ses idées et de sa parole, et utilise l'intérêt que lui porte la presse pour servir financièrement la cause révolutionnaire. L'empressement des journaux à répondre à cet appel laisse imaginer une forte demande de leurs lecteurs en ce sens.

Malgré les réticences d'une partie de la presse écrite française face à l'importation d'une technique journalistique anglo-saxonne, les interviews se multiplient dès le début des années 1880, dans lesquels les journalistes interrogent des personnalités au sujet de l'actualité ou des anonymes sur les faits divers dans lesquels ils sont impliqués[2]. Comme l'indique Christian Delporte, les interviews à la fin du XIXe siècle fonctionnent selon des règles spécifiques : le journaliste « raconte ce qu'il voit, au moment où il pousse la grille du parc, pénètre à l'intérieur de la maison, s'assied dans le fauteuil du salon. Il décrit l'environnement dans lequel évolue son interlocuteur (ameublement, tableaux, bibelots…), s'attache à son comportement, et ne relève que les propos de nature à faire vivre la scène[3]. » Le journaliste fait le portrait de la personnalité rencontrée dans son environnement quotidien et l'échange de questions/réponses est gommé au profit d'une retranscription artificielle des réponses reçues sous forme de tirades. Rien de spécifique à Louise Michel, mais ces nombreuses interviews participent à faire connaître une partie de son intimité, que le journaliste se plaît à raconter selon ses propres représentations. Ces interviews (auxquelles elle se prête jusqu'à sa mort) mettent largement en scène Louise Michel et son environnement, décrivent son logement, et s'insèrent dans « un récit vivant où le journaliste se fait narrateur[4] ». Le 11 novembre 1880, Jules Hoche, collaborateur du *Figaro*, se rend chez Louise Michel. Quand Louise Michel, accompagnée de Mme Cadolle et de Marie Ferré, lui demande de lire *Le Figaro* du jour, il raconte ironiquement son inquiétude :

> Fallait-il leur montrer le *Figaro* ?... Mon journal et moi nous risquions bien de devenir la proie de ces femmes exaspérées. Et pour tout dire, depuis quelque temps je ne quittais pas de l'œil un petit bidon à pétrole que j'avais aperçu dans un coin. Je ne tardai pourtant pas à constater dans son voisinage une lampe, et j'acquis la certitude qu'il ne m'était pas personnellement destiné.[5]

---

[1] Lettre de Louise Michel publiée dans *Le Citoyen* le 25 janvier, dans *Le Mot d'Ordre* et *La Marseillaise*, le 26 janvier.
[2] SEILLAN Jean-Marie, « L'interview », dans Dominique Kalifa, Philippe Régnier, Marie-Eve Thérenty et Alain Vaillant (dir.), *La Civilisation du journal*, Paris, Nouveau Monde éditions, 2011, p.1025-1040.
[3] DELPORTE Christian, *art. cit.* 2008, p. 31.
[4] *Idem*
[5] *Le Figaro*, « Le Figaro chez Louise Michel », Jules Hoche, 11 novembre 1880.

L'interview devient alors un prétexte pour entrer dans le quotidien et l'intimité de Louise Michel, pour faire part aux lecteurs des confidences et des détails les plus remarquables, caustiques ou pittoresques.

> Chez Louise Michel.
> Mlle Louise Michel habite depuis plusieurs années à Levallois-Perret, 101, rue Victor-Hugo. Au cinquième étage de cette maison elle occupe un modeste appartement composé d'une salle à manger, d'une chambre à coucher et d'une cuisine. Elle a tenu à venir se fixer dans cette localité parce que sa mère, pour laquelle elle avait une profonde adoration, est enterrée dans le cimetière de Levallois, non loin de Ferré. Tous les jours elle se rend sur la tombe de sa mère et sur celle de l'ancien membre de la Commune et, pendant de longs moments, elle reste plongée dans ses méditations. Mlle Louise Michel vit très retirée, recevant de temps en temps quelques amis de Paris ou emmenant dîner chez elle un pauvre diable qu'elle a rencontré errant sur la route, couvert de haillons et de misère. Tout ce qu'elle a, elle le donne à plus pauvre qu'elle. Ayant un jour vu deux chiens abandonnés, grelottant de froid et mourant de faim, elle les prit, les soigna, leur donna les noms de Toutus et de Zaizette la saltimbanque ; ces animaux et un chat blanc sont ses compagnons dans son logement.[1]

Les interviews de Louise Michel s'inscrivent dans un mouvement de personnalisation du politique, mettant en avant la vie privée de la personnalité, et, en cela, participent des modes d'appréhension ordinaires du politique et d'une « mise en lisibilité du politique[2] ». Tous les journaux n'utilisent pas également l'interview : les journaux catholiques n'en réalisent que tardivement[3], au contraire de plusieurs autres titres[4] qui en sont plus friands. Certaines interviews sont également citées, utilisées ou commentées dans d'autres journaux, révélant ainsi les pratiques journalistiques de la période et les formes de circulation de la parole de Louise Michel. On peut par exemple voir un collaborateur du *Temps* déduire d'une interview publiée dans *Le Gaulois* « le mysticisme de Louise Michel[5] ». Ces interviews sont des moments politiques, puisqu'ils sont un espace d'expression de l'opinion du journaliste et de retranscription des idées de Louise Michel. Elles prennent une dimension informative, celle d'un reportage, quand elles mettent en scène un journaliste qui cherche à produire du savoir sur l'univers révolutionnaire, parfois présenté comme lointain, inconnu, voire socialement et politiquement exotique pour le lecteur[6].Cette forme de journalisme politique permet un accès différent à l'univers politique, offre une grille de lecture à travers une figure qui personnifie et individualise le politique.

---

[1] *Le Rappel*, « Attentat contre Louise Michel », 25 janvier 1888.
[2] LE BART Christian, « Nommer les hommes politiques : identités prescrites, stratégiques, polémiques », *Mots. Les langages du politique*, 2000, n°63, p.132.
[3] Alors que Jean-Marie Seillan affirme que *La Croix* ne réalise aucune interview, le journal retranscrit au moins deux entretiens de Louise Michel : sur la question des manifestations du 1e mai le 23 avril 1890, sur le récit de son emprisonnement le 6 juin 1890.
[4] *Le Rappel*, *Le Figaro*, *Gil Blas*, *Le Matin*, *Le Gaulois*, *L'Intransigeant*, *La Lanterne*, *La Presse*, *Le XIXe siècle* réalisent plusieurs interviews de Louise Michel entre 1881 et 1904.
[5] *Le Temps*, « Encore Louise Michel », 26 janvier 1881.
[6] C'est notamment le cas au moment des attentats anarchistes et des lois scélérates du début des années 1890, j'y reviendrai dans le chapitre 3.

Le 1e décembre 1880, *Le Gaulois* lance le mouvement des recherches biographiques sur Louise Michel : l'objectif est de comprendre sa jeunesse pour trouver « l'origine des audaces et des imprudences de son âge mûr[1] ». Durant les premières années du retour parisien, les articles biographiques sont surtout le fait des journaux réactionnaires ou des opposants à Louise Michel. En dévoilant les réalités de sa jeunesse, ils tentent non pas de montrer la femme publique « dans sa dimension sensible, [provoquant] l'identification et l'attachement affectif[2] », mais d'ancrer Louise Michel dans la trivialité pour ébranler le prestige révolutionnaire construit autour d'elle. Ces tentatives provoquent en réponse des levers de bouclier des acteurs de l'extrême gauche : ainsi, Jean-Baptiste Clément s'insurge après l'article du *Gaulois* du 1e décembre 1880 : « Le personnage qui signe *Tout-Paris* dans le journal *Le Gaulois* vient, comme à son habitude, d'insulter la citoyenne Louise Michel[3]. »

Fin janvier 1881, un journal belge, le *Journal d'Anvers*, affirme avoir découvert le village de naissance de Louise Michel. Il s'agirait de Vesqueville, à quelques kilomètres du village de Théroigne de Méricourt, ce qui signifie que « ces dames se trouvent donc compatriotes[4]. » Quelques jours plus tard, *L'Indépendance Belge* publie même le récit de sa naissance :

> Non loin de la petite ville de Lagny, il existe une maison de campagne à l'aspect lugubre et désolé, dont le nom est synonyme de tristesse et de larme, et dont, au dire des bonnes femmes du pays, il est dangereux pour un chrétien d'approcher sur le coup de minuit. Dans ce réduit peu séduisant, sorte de ferme-château, vivait, il y a de cela quelque quarante ans, une dame D., veuve d'un hobereau qui avait été seigneur du lieu et dont les allures étranges et fantasques étaient la fable de tout le voisinage.
> Cette créature bizarre, tenant à la fois de la virago et de l'illuminée, qui s'habillait presque toujours en homme, avait deux fils. L'aîné, assez mauvais sujet, violent et brutal, mal équilibré à tous les points de vue, et dont le cerveau était aux trois quarts dérangé, était adoré de sa mère. […] L'aîné des fils de Mme D., qui, comme je vous l'ai dit, était presque fou et dont les appétits brutaux ne connaissaient ni mesure, ni frein, alla un soir, a Lagny, dans un bal de société, et là, cédant à un accès de délire sans nom, il tenta de se livrer sur une des danseuses à des violences que je ne puis qualifier.
> A la suite de cette scène, il rentra chez sa mère plus excité que jamais, rencontra sur son passage une fille de ferme, et assouvit sa rage sur elle. Neuf mois après, la victime donnait le jour à une petite fille. Mme D. prit à sa charge l'éducation de l'enfant, et laissa, en mourant, à la mère, une pension viagère dont celle-ci vit encore en ce moment.
> La créature qui naquit, dans les conditions que vous savez, d'un père délirant issu lui-même d'une mère en proie au plus grand dévergondage de sentiments et d'idées, devait se sentir de sa triste origine.
> L'étrange carrière qu'elle a poursuivie, ses allures de voyante et de virago, ses violences déclamatoires, trouvent dans sa généalogie une explication que je livre aux méditations des analystes de l'esprit humain.[5]

---

[1] *Le Gaulois*, « La journée parisienne », « Louise Michel (esquisse physiologique) », Tout-Paris, 1e décembre 1880.
[2] DELPORTE Christian, *art. cit.* 2008, p. 39.
[3] *L'Electeur*, « Louise Michel et le *Gaulois* », J.-B. Clément, 3 décembre 1880.
[4] *Le Figaro*, « Paris au jour le jour », 27 janvier 1881.
[5] *L'Indépendance belge*, 2 février 1881.

Ce récit est tout à fait révélateur de la tentation naturaliste du dernier tiers du XIXe siècle. Il illustre la volonté de déterminer une essence, un patrimoine génétique, des dispositions naturelles à l'engagement révolutionnaire, en l'occurrence ici celui de Louise Michel. Romancer la naissance et la jeunesse de Louise Michel répond à des fins politiques : largement menée par les antisocialistes, la recherche de l'ancrage biographique permet d'insister sur sa corporéité et son individualité (perverse et déviante) pour décrédibiliser son engagement politique[1]. En ce sens, de nombreux journaux publient des poèmes de jeunesse de Louise Michel (qu'elle leur a fournis, sans doute, pour 20 francs), et insistent sur ses anciennes croyances catholiques. Le 10 janvier 1881, *Le Temps* intitule un article « Louise Michel, poète catholique », et le 13, *La Presse* parle de « Mademoiselle Louise Michel. Poète et catholique ». Avec ces vers, les journaux affirment que « Mlle Louise Michel n'a pas toujours été la communaliste compromettante pour son parti qui parle, écrit et s'agit si fort en ce moment[2] », mais a été « fort longtemps [entretenue] par les idées religieuses[3]. »

Quand l'acte de naissance d'une certaine Clémence-Louise Michel est découvert et dévoilé, le 23 mars 1883, *La Presse* se réjouit de voir « réduit à néant les légendes romanesques dont on a entouré la naissance de la fameuse agitée[4] ». L'information est en réalité erronée, et *Le XIXe siècle* publie le 6 avril une lettre rectificative de la véritable Clémence-Louise Michel, « étonnée que la mairie de Troyes ait fait une erreur semblable, et […] que cette rectification n'ait pas été faite par Mlle Louise Michel elle-même[5]. » Le 9 avril 1883, *Le Gaulois* assure avoir découvert une « Louise Michel inédite[6] » qui, selon le récit d'une jeune femme d'Issoire, serait en réalité Victoire Guérier, épouse de M. Tynaire dont elle aurait eu trois enfants. *L'Intransigeant* dément rapidement cette information, et indique qu'il existe effectivement une Mme Tinayre, mais qui n'est pas Louise Michel, même si elle est aussi « institutrice, auteur de brochures à l'usage de toute jeunesse et dont les enfants, en effet, gravent avec talent les planches pour les publications populaires. » Par conséquent, « Louise Michel et Mme Tynaire font non une seule et même révolutionnaire, mais deux citoyennes vaillantes et dévouées[7] ».

C'est finalement avec la publication par Louise Michel de ses *Mémoires*, en février 1886, que prend fin la course aux découvertes biographiques. Si de nombreux journaux continuent de publier régulièrement des récits de la vie de Louise Michel, y ajoutant leurs propres interprétations du sens de son existence, on n'y retrouve plus l'atmosphère de l'inconnu et de l'obscur, symptomatique d'une intrusion dans la vie privée. Ces multiples incursions dans l'intimité biographique prennent place dans le processus de visibilité et de renommée qui ont constitué Louise Michel en célébrité

[1] Je reviendrai plus en détail sur le contexte de production de ces discours dans le chapitre 3.
[2] *La Presse*, « Mademoiselle Louise Michel. Poète et catholique », 13 janvier 1881.
[3] *Le Temps*, « Louise Michel, poète catholique », 10 janvier 1881.
[4] *La Presse*, « Revue de la presse », 24 mars 1883.
[5] *Le XIXe siècle*, « Informations », 6 avril 1883.
[6] *Le Gaulois*, « Louise Michel inédite », Jacques Leroy, 09 avril 1883.
[7] *L'Intransigeant*, « Une Louise Michel inédite », Edmond Bazire, 11 avril 1883.

politique. Elles ont participé à construire l'intérêt du grand public, mais aussi à élaborer les contours de sa figure. Ainsi, les découvertes autour de la foi religieuse, et la persistance du renvoi de Louise Michel à ses jeunes croyances catholiques[1], ont contribué à mettre en place et à stabiliser les thèmes des valeurs chrétiennes de Louise Michel (charité, abnégation, martyre, dévouement)[2].

1.3. Oralités politiques et diffusion de la figure de Louise Michel.

Saisir l'oralité dans les pratiques politiques est une entreprise difficile pour le dernier tiers du XIXe siècle. Pourtant, les indices des apparitions orales de Louise Michel sont tout à fait intéressants pour envisager la diffusion de la figure de Louise Michel, y compris dans les rapports quotidiens au politique, en dehors de la culture savante et légitime et en dehors des modes d'expression écrits. Ainsi, si l'oral n'est pas le propre des pratiques politiques et culturelles populaires, il permet somme toute d'appréhender la réception des discours, de la figure et du nom de Louise Michel auprès du public et ses possibles appropriations. En décembre 1880, un fait divers relaté par *Le Gaulois* indique l'intérêt d'un regard sur la construction et la transmission orale de la célébrité de Louise Michel :

> Le sieur D. et sa femme rentraient chez eux la nuit dernière, vers deux heures du matin, après avoir copieusement réveillonné chez des amis.
> Le couple suivait les bords du canal Saint-Martin en continuant une discussion des plus vives.
> – Je te dis que Louise Michel a raison, et que toutes les fois qu'elle fera une conférence j'y assisterai.
> – Et moi je te dis que je ne veux pas, répondait le mari.
> – Et moi je te dis que j'y assisterai malgré toi.
> – Ah ! ça, suis-je ou non le maître ?
> – Non, tu n'es pas le maître, et, quoique je ne sois qu'une faible femme, je connais mes droits. Je te dis que Louise Michel a...
> – Un mot de plus et je te fiche à l'eau.
> – Tu es bien trop lâche pour cela.
> Au même instant, D... prenait sa femme par la taille, la traînait jusqu'au bord du canal, et aurait infailliblement noyé cette fervente admiratrice de Louise Michel, si les gardiens de la paix, attirés par ses cris, n'étaient arrivés juste à point pour retenir la malheureuse femme par ses jupes.[3]

Avec ce fait divers[4], on aperçoit la pénétration de Louise Michel dans un rapport quotidien au politique jusque dans la sphère familiale. Au-delà des remarques sur la

---

[1] Le 14 mars 1883, un collaborateur du *Gil Blas* écrit dans un article biographique : « On sait que Louise Michel fut, dans son jeune temps, une poétesse catholique et lamartinienne ». Le 29 mai 1888, Renée affirme dans *Le Gaulois* que « Louise Michel a été catholique, et, qu'elle le veuille ou non, elle s'en souvient ».

[2] Sur la fixation, la sélection et la canonisation de certaines représentations associées à Louise Michel, voir le chapitre 4.

[3] *Le Gaulois*, « Reportages », « Sur les bords du canal », Reporter, 26 décembre 1880.

[4] Sur la structuration journalistique du genre « fait divers » et sur les enjeux sociaux et politiques qu'ils révèlent, voir: AMBROISE-RENDU Anne-Claude, *Petits récits de désordres ordinaires : les faits divers dans la presse française, de la Troisième République à la Grande Guerre*, Paris, Editions Seli Arslan, 2004 ; DRACHLINE Pierre, *Le fait divers au XIXe siècle*, Paris, Hervé, 1991 ; FERRO Marc, « Fait divers, fait d'histoire », *Annales ESC*, n°4, 1983 ; KALIFA Dominique, « Les tâcherons de l'information : petits

violence des relations conjugales dans le dernier tiers du XIXe siècle que révèlent les faits divers[1], il permet d'interroger la diffusion et la réception de la figure de Louise Michel dans des espaces caractérisés par une pratique familière du politique, en dehors des sphères institutionnelles et légitimes. Dès lors, la diffusion orale et quotidienne de la figure de Louise Michel permet d'appréhender ce qui constitue le rapport populaire au politique à la fin du XIXe siècle, et ce que la médiatisation des personnalités politiques apporte aux choix, à l'engagement et à la connaissance de l'espace politique. Une autre anecdote, vingt ans plus tard, confirme l'intérêt de prendre en compte la diffusion populaire du nom, des images et des récits associés à Louise Michel :

> Mme veuve Coggia, soixante-douze ans, 21, rue des Gardes, se présentait l'autre soir au commissariat de M. Monentheuil, lui déclarait se nommer Louise Michel, avoir mis le feu à son appartement et s'être empoisonnée avec de la strychnine.[2]

Louise Michel est devenue une figure politique du quotidien, apparaissant au travers des anecdotes, des faits divers et des nouvelles ordinaires. Les images qui lui sont associées dans l'imaginaire collectif (l'incendie, le poison) sont significatives pour saisir la construction du sens autour de cette personnalité, on y reviendra. En attendant, il est intéressant de comprendre les mécanismes qui participent à imprégner la société française, notamment parisienne, du nom de Louise Michel dans le dernier tiers du XIXe siècle. En cela, les pratiques orales, révélatrices d'un rapport ordinaire au politique, sont déterminantes. Elles permettent d'appréhender des formes de « communication analogique » et de « redéfinir le rapport au politique comme une pratique culturelle particulière parmi d'autres possibles[3] ».

RUMEURS, HISTOIRES DROLES ET FAUSSES NOUVELLES.

La renommée orale de Louise Michel auprès du grand public passe d'abord par un phénomène social diffus, celui de la rumeur[4]. La « littérature de trottoir » participe de ce phénomène : « Qu'il s'agisse de la brochure ou du tract, de l'affiche ou du placard de dimensions plus réduites, de la chanson de rue ou de la carte postale facétieuse, du faire-part de décès humoristique ou de l'objet amusant en carton, toutes ces formes de publication attestent la familiarité de la masse des citadins avec la lecture, fût-elle réduite

---

reporters et faits divers à la 'Belle Epoque' », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n°40/4, 1993, p.578-603 ; KALIFA Dominique, *L'Encre et le Sang. Récits de crimes et société à la Belle Epoque*, Paris, Fayard, 1995 ; SEGUIN Jean-Pierre et ADES Julie-Emilie, *Les canards illustrés au XIXe siècle : fascination du fait divers*, Paris, Musée-galerie de la SEITA, 1982.

[1] DUREPAIRE Anne, « Les drames conjugaux à la fin du XIXe siècle dans la 'Chronique' de *La Gazette des tribunaux* », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, 116/1, 2009, p.89-98 ; PERROT Michelle, « Fait divers et histoire au XIXe siècle », *Annales ESC*, n°4, 1983, p.911-919.

[2] *Le Journal*, « Nouvelles diverses », 10 août 1900.

[3] COLLOVALD Annie et SAWICKI Frédéric, « Le populaire et le politique. Quelques pistes de recherche en guise d'introduction », *Politix*, n°13, 1991, p.10.

[4] Voir ALDRIN Philippe, *Sociologie politique des rumeurs*, Paris, PUF, 2005 ; PLOUX François, *De bouche à oreille. Naissance et propagation des rumeurs dans la France du XIXe siècle*, Paris, Aubier, 2003 ; RENARD Jean-Bruno, Rumeurs et légendes urbaines, Paris, PUF, 1999.

à son expression la plus simple[1] ». Ces textes, vendus entre 5 et 10 centimes en moyenne (l'équivalent de 15 à 30 centimes d'euros) ou placardé sur les murs de Paris[2], sont largement accessibles et ancrés dans l'actualité, ce qui en fait un bon révélateur des pratiques culturelles populaires et de l'inscription de la figure de Louise Michel dans ces pratiques. Plus encore, la dimension politique de cette « littérature de trottoir » invite à voir que la figure de Louise Michel est mobilisée dans le cadre d'un rapport ordinaire au politique, preuve une nouvelle fois d'une renommée qui dépasse la seule reconnaissance par l'extrême gauche.

Ces rumeurs et histoires drôles portent principalement sur deux thèmes : la vie sexuelle et la mort de Louise Michel. Les annonces de sa mort sont nombreuses sur la période. En janvier 1881, « des camelots, employés d'on ne sait quelle officine, crient sur le boulevard : La mort de Louise Michel !... Ses dernières paroles !...[3] » De même, le 23 février 1888, les journaux font part d'un « bruit » qui « a couru dans Paris, avec persistance[4] », et selon lequel Louise Michel serait sur le point de mourir. Les journalistes vont vérifier la véracité de la nouvelle, indiquant la place qu'occupent les rumeurs dans la vie parisienne de l'époque. Le démenti apparaît en première page, dans *L'Intransigeant* et *Le Gaulois*, ou accompagné d'une longue interview avec Louise Michel, dans *La Lanterne*. En ce qui concerne la vie sexuelle de Louise Michel, sa virginité – réelle ou supposée – est au centre d'un folklore narratif qui se construit à travers, mais aussi en parallèle de la presse généraliste[5]. Le motif du mariage est largement usité. En janvier 1881, *Le Blagorama* d'Henri Demare, « un canard crié sur les boulevards[6] », publie pour son premier numéro l'annonce du mariage de Louise Michel avec Léon Gambetta : « Monsieur et Madame Opportunisme Ventripotent ont l'honneur de vous faire part du Mariage de Monsieur Léon Gambetta Opportunisme Ventripotent, leur fils adoptif, avec la Citoyenne Louise Michel Implacable Anarchie ». En 1881, la presse généraliste ne semble pas s'offusquer de ces nouvelles mensongères et rumorales des boulevards : *Le Figaro* considère l'annonce de la mort de Louise Michel comme une « aimable facétie[7] », et *La Presse* salue la « drôlerie » de « cette fantaisie hyperbolique[8] ». Néanmoins, alors que l'incarcération de Louise Michel entre 1883 et 1886 accentue le phénomène, il devient gênant et condamnable pour la presse généraliste et le pouvoir. *Le Gaulois* du 8 juillet 1883 blâme le nouveau prospectus distribué par les camelots, *L'Accouchement de*

---

[1] MOLLIER Jean-Yves, *Le camelot et la rue*, Paris, Fayard, 2004, p.8.
[2] Comme le montre Jonathan Crary, l'accès quotidien à l'imprimé, notamment par l'intermédiaire des affiches placardés sur les murs, caractérise la culture urbaine de la fin du XIXe siècle : CRARY Jonathan, *Techniques of the observer. On vision and modernity in the nineteenth century*, Boston, MIT Press, 1990/
[3] *Le Figaro*, « Echos de Paris », 28 janvier 1881.
[4] *L'Intransigeant*, « Louise Michel », 23 février 1888.
[5] Pour une analyse plus précise des enjeux sociaux et politiques des discours sur la virginité de Louise Michel, et un développement spécifique sur le surnom de « Vierge rouge » qui est rapidement associé à Louise Michel, voir dans le chapitre 4.
[6] *La Presse*, « Chronique parisienne », Pie Borgne, 15 janvier 1881.
[7] *Le Figaro*, « Echos de Paris », 28 janvier 1881.
[8] *La Presse*, « Chronique parisienne », Pie Borgne, 15 janvier 1881.

Louise Michel, et se demande « de quel droit crie-t-on ces choses-là sur le boulevard[1] ? » En réalité, l'objet du prospectus est davantage de tourner en dérision l'idéologie révolutionnaire que d'injurier la vertu de Louise Michel. Alors que le texte présente les amis de Louise Michel inquiets pour sa santé, troublés de son état de grossesse, la chute révèle le sarcasme :

> En s'asseyant sur son lit, laissant voir à l'assemblée ce beau galbe de plébéienne forte, elle commença d'une voix bien timbrée dont les notes basses et vibrantes semblaient réveiller les échos à jamais endormis du vieux cloître :
> « Citoyens, Citoyennes, la Révolution sociale s'accomplira malgré tous les efforts de la Bourgeoisie pour en enrayer la marche……. »
> A peine avait-elle prononcé ces mots qu'une immense clameur s'éleva dans l'auditoire, traversa les murs et prolongea comme une traînée de poudre jusques dans Paris :
> « Louise Michel accouche d'un discours. »

Même si, dans le fond, les journalistes de l'époque sont parfois amenés à utiliser les mêmes ressorts diffamatoires sur la vie privée de Louise Michel[2], certains d'entre eux s'émeuvent de la forme orale, en particulier à un moment charnière des représentations médiatiques autour de Louise Michel[3], où sa condamnation et son incarcération suite à la manifestation des Invalides sont jugées comme trop sévères, voire iniques. Les journalistes se mettent alors à défendre Louise Michel face au ragot populaire et la présentent comme « une citoyenne dont on n'est pas obligé de partager les opinions, mais dont l'honorabilité est au-dessus de tous les soupçons... et de toutes les injures[4] ». Jean-Yves Mollier, retraçant l'histoire des camelots, indique qu'ils se multiplient sur les boulevards à partir du vote de la loi du 29 juillet 1881, dite loi sur la liberté de la presse. Rapidement, ils doivent faire face à des tentatives de contrôle et à la répression, symptôme de « la surveillance des masses, de leurs pratiques et l'encadrement de leurs consommations culturelles[5] ». En décembre 1884, Charles Bigot s'insurge dans *Le XIXe siècle* contre ces « annonces mensongères », qui « allèch[ent] le public » mais le trompent :

> Vous avez donné votre sou, vos deux sous, vos trois sous ; c'était le seul but poursuivi par le crieur et par celui qui l'avait envoyé dans la rue ». Il en appelle à la justice, qui selon lui doit condamner ces « imposteurs », avec le soutien « [d]es braves gens que l'on a dupés et que l'on cherche à duper encore ; […] [d]es honnêtes gens que ces cris souvent scandaleux, toujours imposteurs, ennuient et écoeurent ; […] [de] la presse même, car la véritable presse […] n'a rien de commun avec les exploiteurs du scandale ou de la crédulité[6].

---

[1] *Le Gaulois*, « Papiers ignobles », 8 juillet 1883.
[2] Dans l'espace journalistique pamphlétaire, notamment, s'exprime ce que Cédric Passard nomme « une forme de 'pornographie politique' ». Elle s'inscrit dans une volonté plus générale de « débusquer et révéler la vérité », en « remett[ant] en cause toute clôture du politique et construis[ant] un espace public très large où s'actualisent rumeurs et commérages et dans lequel tout, ou presque, doit se savoir ». Voir PASSARD Cédric, *op. cit.*, p.119-123.
[3] Pour saisir comment évoluent et se transforment les représentations autour de Louise Michel au moment de son incarcération entre 1883 et 1886, voir le chapitre 2.
[4] *La Presse*, « Les crieurs publics », 14 septembre 1884.
[5] MOLLIER Jean-Yves, *Le camelot et la rue*, Paris, Fayard, 2004, p.57.
[6] *Le XIXe siècle*, « Les crieurs de la rue », Charles Bigot, 26 décembre 1884.

Le 23 décembre 1884, Camescasse, le préfet de police de Paris donne des directives à ses commissaires pour arrêter « tous colporteurs qui vendent sur la voie publique, en les criant à haute voix, des écrits annonçant des événements faux ou exagérés, tels que : *L'Explosion de la Chambre des députés*, *Le Suicide de Sarah Bernhardt*, *Le Suicide de Louise Michel*, *Le Duel du prince Napoléon*, etc., etc., ou autres canards analogues[1]. » Selon Jean-Yves Mollier, l'auteur de ces prospectus serait Louis Gabillaud, poète et chansonnier satirique, finalement condamné. De même, en février et mars 1886, cinq crieurs sont arrêtés, notamment pour avoir vendu *La Terrible Vengeance de Louise Michel*. L'éditeur et l'imprimeur sont relaxés le 27 mai suivant, mais les crieurs, reconnus coupables du délit de propagande mensongère, sont condamnés à des peines d'un à trois jours d'emprisonnement.

ILL. 9 : *Placards et prospectus (1881 et 1883)*
A gauche, « Mort de Louise Michel », prospectus édité à Paris, janvier 1881. Au centre, « Le mariage de L. Gambetta avec Louise Michel », Le Blagorama*, Henri Demare, janvier 1881. A droite, « La mort subite de Louise Michel. Son testament », prospectus édité par Félix Meunier, Paris, 1883.*

La « littérature de trottoir » est un vecteur puissant de rumeurs qui, par leur dimension orale, se répandent dans la population parisienne et participent à la construction d'une célébrité populaire de Louise Michel. A ce premier indice des espaces et des modalités de la diffusion de la figure de Louise Michel auprès du public, au moins parisien, viennent s'ajouter des pratiques d'appropriation de cette connaissance populaire de Louise Michel : surnoms, chansons et sobriquets révèlent ainsi comment le public se saisit de la célébrité politique.

[1] Archives de la préfecture de police de Paris, DB 197 ; cité par Jean-Yves Mollier, *Le camelot et la rue*, Paris, Fayard, 2004, p.60.

SURNOMS, CHANSONS ET SOBRIQUETS.

Inscrire les surnoms dans l'analyse socio-historique des pratiques orales de la politique peut apparaître comme une approche triviale, mais c'est justement cette trivialité qui est intéressante. La production d'un surnom est extérieure à la personnalité politique à qui il est attribué, elle est le fait des journalistes, des militants, des opposants, des pamphlétaires, des caricaturistes, des chansonniers, etc. La nomination des acteurs politiques est porteuse d'enjeux politiques et regarder du côté du processus de production d'un surnom est donc une porte d'entrée dans la compréhension des représentations sociales et des stratégies politiques de ces acteurs. De plus, le succès d'un surnom dépend de sa réception et de son inscription dans une pratique populaire de dénomination des personnalités politiques. Même s'il est difficile de saisir les appropriations populaires d'un surnom, qui font partie du folklore narratif, de la transmission orale, il est possible de trouver quelques indices qui montrent la diffusion des surnoms associés à Louise Michel, notamment celui de Vierge Rouge. Par exemple, en novembre 1895, lors d'un retour de Louise Michel à Paris, les journaux font état d'un rassemblement populaire et militant pour l'accueillir à la gare. Les comptes-rendus évoquent les acclamations à la sortie du train de Louise Michel. Elle est accueillie aux cris de « Vive Louise Michel ! Vive la Brave Femme ! Vive la Vierge rouge ! Vive le Brave Cœur ! Vive la Sociale ![1] » Un surnom ne fonctionne que s'il renvoie à un sens perceptible et cohérent pour le public, s'il permet de mettre en lumière et de rendre plus lisible l'univers politique. L'imposition réussie du surnom de Vierge rouge permet d'envisager les mentalités du dernier tiers du XIXe siècle, la circulation des images et la transmission des symboles associés à Louise Michel.

De la même façon, la diffusion de chansons sur Louise Michel est une marque de l'inscription de sa figure dans des pratiques considérées comme populaires[2]. La plus significative est la réutilisation de la comptine « La mère Michel », popularisée au début du XIXe siècle. Dès janvier 1881, l'usage de cette chanson est évoqué dans le compte-rendu d'une conférence de Louise Michel à Charenton, à laquelle elle est en retard : « Les assistants qui avaient payé cinquante centimes, commençaient à s'impatienter. Pour charmer leurs loisirs, ils chantaient : *C'est la mère Michel qui a perdu son chat* !...[3] » De même, en septembre 1882, Louise Michel, à la fin d'une conférence difficile à Versailles, est poursuivie et invectivée par la foule : « On crie : A l'hôpital ! A la Morgue ! On chante : *La mère Michel*. Cela devient un véritable mardi-gras. Enfin, on arrive à la gare. Un immense cri retentit : A bas la Commune ![4] » Le scénario est identique en février

[1] *Le Journal*, « Louise Michel à Paris », Georges Docquois, 14 novembre 1895, p.2.
[2] Voir à ce sujet : AGULHON Maurice, « Le problème de la culture populaire en France autour de 1848 », *Romantisme*, 1975, vol.5, n°9, p.50-64 ; GAUTHIER Marie-Véronique, *Chanson, sociabilité et grivoiserie au XIXe siècle*, Paris, Aubier, 1992 ; LETERRIER Sophie-Anne, « Musique populaire et musique savante au XIXe siècle. Du 'peuple' au 'public' », *Revue d'histoire du XIXe siècle*, 1999, n°19, p.89-103.
[3] *Le Figaro*, « A Charenton », G.G., 18 janvier 1881.
[4] *Le Figaro*, « L'anarchie à Versailles », C. Chincholle, 25 septembre 1882.

1886, et la chanson apparaît à nouveau dans le compte-rendu d'un meeting mouvementé à Vincennes : « Le désordre est à son comble ; la salle se vide précipitamment, et, pendant que Louise Michel s'éloigne, cinq cents Vincennois entonnent, sous les arbres du cours Marigny, à la lumière dansante des illuminations du bal d'Idalie, la chanson de la *Mère Michel*[1]. » A nouveau, le 16 novembre 1886, un rapport de police indique qu'« à l'arrivée de la voiture de Louise Michel à Villejuif, quelques gamins ont accompagné la conférencière en chantant : 'C'est la mère Michel qui a perdu son chat'[2] ». Quelques apparitions dans la presse satirique soulignent la diffusion de cette référence populaire. En janvier 1881, *Le Grelot* fait sa une avec une caricature de Louise Michel[3] dont le titre, « La mère (Louise) Michel », et la légende, « Fort en colère de n'avoir pu encore perdre son chat », font explicitement référence à la comptine. Alors que l'objectif d'une caricature est d'être facilement lisible par les récepteurs, la référence à cette chanson populaire suppose la connaissance, par le public, du lien établi entre la personnalité politique et la comptine. Dans les caricatures, cette référence se traduit également par la présence fréquente d'un chat auprès de Louise Michel qui, au-delà d'être un animal dont elle s'est entourée tout au long de sa vie, permet le dialogue avec la chanson.

D'autres apparitions de chansons construites autour de Louise Michel indiquent une appropriation de son nom à travers des expressions populaires. En 1881, alors que Louise Michel se rend à Troyes pour une conférence, une brochure fait état de la création de deux chansons satiriques, la première sur l'air de « Cadet Roussel est bon enfant » pour célébrer l'arrivée de Louise Michel, la deuxième sur l'un des airs de « Malborough » pour célébrer son départ. Je n'ai pas trouvé de traces d'un usage parlé et chanté de ces deux chansons, mais leur reproduction et leur diffusion locale *via* la publication indiquent un dialogue entre des pratiques culturelles populaires locales et l'actualité politique, et plus encore l'ancrage et l'usage en province de la figure de Louise Michel dans ces pratiques. Les deux comptines sont exemplaires d'une pratique populaire de la chanson[4]. Pour définir ce qui constitue une chanson populaire à l'époque, nous pouvons, comme Sophie-Anne Leterrier[5], faire référence à l'une des premières enquêtes consacrées à la culture populaire, menée à partir de la fin de l'année 1852 par Jean-Jacques Ampère. L'objectif de cette enquête est de recueillir les poésies populaires de France, c'est-à-dire les « poésies nées spontanément au sein des masses, et anonymes, ou bien celles qui ont un auteur connu, mais que le peuple a faites siennes en les adoptant[6] ».

---

[1] *Le Temps*, « Au jour le jour », « Louise Michel à Vincennes », 19 février 1886.
[2] Rapport de 13, 16 novembre 1886. Archives de la Préfecture de Police de Paris, carton BA1185.
[3] Voir l'illustration n°8 pour la reproduction de cette caricature.
[4] Sur les pratiques collectives de la chanson, voir par exemple DARRIULAT Philippe, *La muse du peuple. Chansons politiques et sociales en France 1815-1871*, Rennes, PUR, 2011.
[5] LETERRIER Sophie-Anne, *op. cit.*, p.89-103.
[6] Ministère de l'Instruction publique et des cultes, *Instructions relatives aux poésies populaires de la France*, Paris, Imprimerie Impériale, 1853, p.3.

1e couplet
Mamzell' Michel a très bon cœur ;
On dit que pour notre bonheur
Elle vient dans les murs de Troyes,
Avec sa bell' robe de soie.
Ah ! Ah ! Oui vraiment,
Mamzell' Michel est bonne enfant.

2e refrain : sur l'air de : *Le Voilà, Nicolas*.
Le voilà, Nouméa
Ah ! Ah ! Ah !
[…]

1e couplet.
Louison s'en va-t-en guerre
Avec un' jambe,
Ne sait où-z-elle ira
Avec un' jambe,
Ne sait où-z-elle ira
Avec un' jamb' de chaq' côté.

2e couplet
Elle viendra-z-à Troyes
Avec un' jambe,
Ou bien à Charenton,
Avec un' jambe,
Ou bien à Charenton
Avec un' jamb' de chaq' côté.
[…]

Ces deux exemples montrent ainsi comment des chansons populaires (*Cadet Roussel* et *Malborough s'en va-t-en guerre*) peuvent être détournées et utilisées à des fins politiques. Le nom de Louise Michel est alors mobilisé comme une modalité d'expression politique non-institutionnelle, et les usages de cette figure sont la marque de son ancrage auprès d'un public populaire, qui est soit peu familier de la pratique politique, soit extérieur et lointain des sphères de production légitime du politique.

2. LA DIVERSIFICATION ET L'ELARGISSEMENT DES SPHERES DE RENOMMEE.

Parallèlement au mouvement d'élaboration de la visibilité de Louise Michel auprès du grand public, la célébrité de Louise Michel se traduit par une diversification des sphères où s'installe sa renommée. Des milieux et des réseaux militants de l'extrême gauche, à la presse à grand tirage et aux canards des boulevards qui la popularisent, Louise Michel se fait également connaître en-dehors de la vie parisienne et dans les espaces littéraires et artistiques.

2.1. La diffusion géographique de la renommée.

Comme l'indiquent les deux chansons précédemment évoquées et diffusées à Troyes, la renommée de Louise Michel s'étend hors des frontières parisiennes. Les tournées de conférences sont un moyen efficace de se faire connaître dans les régions : elle est par exemple à Lyon et Saint-Etienne en mai 1881 et en juin 1882, à Bordeaux en juin 1881, à Montpellier en juillet 1882, à Lille en octobre 1882. Elle est invitée à prendre la parole lors des différentes luttes sociales sur le territoire. En mars 1886, elle est sollicitée par les députés socialistes Basly et Camélinat pour une conférence à Decazeville, où les mineurs sont en grève depuis fin janvier. La préfecture de police

demande l'interdiction de cette conférence au préfet de l'Aveyron et des instructions sont données pour empêcher la venue de Louise Michel à Decazeville[1]. Sa renommée de révolutionnaire se diffuse. En 1904, *Le Temps* décrit les bureaux du siège de la chambre syndicale ouvrière textile du Nord, décorés par les « portraits des célébrités socialistes de l'Europe ; Karl Marx, Jules Guesde, César de Paepe, Louise Michel, Liebknecht, Bebel, Enrico Ferri, etc[2]. »

Les conférences publiques participent également à la faire connaître à l'international. En novembre 1882, elle entreprend une tournée en Belgique (Bruxelles, Anvers et Gand) et aux Pays-Bas (Amsterdam). Quinze ans plus tard, Louise Michel retourne à Bruxelles et, cette fois, la sûreté intérieure belge « avait pris, en prévision de son arrivée, un arrêté d'expulsion[3] ». La conférence est interdite, Louise Michel est arrêtée et expulsée vers la France. Le récit d'un fait divers permet d'appréhender la renommée de Louise Michel en Belgique. En mars 1886, une « scène tragi-comique » s'est produite à Bruxelles. Une femme « d'un certain âge, vêtue d'un singulier accoutrement de voyage et coiffée d'un petit chapeau rond » a été interpellée par un groupe de jeunes hommes, puis suivie par une foule considérable. Elle a été confondue avec Louise Michel, ce qui lui valu les cris de « A bas Louise Michel ! », les chants de la *Mère Michel*, et l'escorte d'une « véritable cohue »[4].

La célébrité de Louise Michel s'étend en Angleterre. En juillet 1881, elle participe à un congrès socialiste-révolutionnaire international à Londres. En janvier 1883, elle y donne une série de conférences. Son installation à Londres, en juillet 1890, accentue encore sa popularité anglaise, principalement dans les milieux révolutionnaires. Le populaire *Million* publie en octobre 1893 une interview de Louise Michel, revenant sur sa biographie, ses actions, ses engagements[5]. En décembre, le magazine socialiste *To-Day* consacre un article au récit de la vie de Louise Michel[6].

Malgré les différentes annonces en ce sens, à plusieurs années d'intervalle[7], Louise Michel ne s'est jamais rendue aux Etats-Unis, ce qui ne l'a pas empêché d'y être connue. Certains indices laissent apercevoir la reconnaissance, par les militants, de la figure révolutionnaire de Louise Michel. Cette reconnaissance provient d'abord des militants français exilés aux Etats-Unis, et qui ont participé à exporter l'image, la figure et la renommée de Louise Michel. En mars 1881, on trouve dans sa correspondance des marques de solidarité de militants français depuis les Etats-Unis.

---

[1] *Le Matin*, « A Decazeville », 20 mars 1886.
[2] *Le Temps*, « Les grèves du Nord », 31 mars 1904.
[3] *Le Rappel*, « La bagarre de Bruxelles. Expulsion de Louise Michel », 17 septembre 1897.
[4] *Le XIXe siècle*, « Une fausse Louise Michel », retranscription d'un article de l'*Indépendance Belge*, 26 mars 1886.
[5] *The Million*, « The Red Virgin of the Commune. A talk with Louise Michel », 21 octobre 1893.
[6] *To-Day*, « Louise Michel : the Red Virgin's life and story », 11 décembre 1893.
[7] En mars 1886, novembre 1895 et septembre 1897, les journaux français annoncent le départ imminent de Louise Michel pour les Etats-Unis.

> Chère Citoyenne
> Quand les infamies de tous genres dont la réaction de toutes les couleurs cherche à nous atteindre, vos frères et sœurs communistes de la jeune Icarie éprouvent le besoin de vous envoyer par-dessus l'Atlantique l'expression de leurs plus chaudes sympathies et de leurs encouragements empressés dans l'ardue mais glorieuse lutte que vous soutenez pour les justices nouvelles que promet l'avenir contre toutes les horreurs du présent.[1]

La mise en portrait de Louise Michel permet une diffusion internationale de son image. *Le Temps* du 28 octobre 1885 décrit les locaux du journal anarchiste de New-York, *La Liberté* : on y trouve une galerie de portraits « la plus disparate qu'on puisse imaginer » : Shakespeare, Lieske, Karl Marx, Saint-Simon, Wagner, Rousseau, des militants irlandais, « et surtout un immense portrait de Louise Michel ». De même, en 1888, une « sorte de musée Grévin » est installé à l'occasion de l'Exposition de Copenhague, où l'on trouve une statue de Louise Michel. Selon le récit du citoyen Franchet lors d'une réunion de la chambre syndicale des menuisiers en bâtiments à la salle des Mille-Colonnes, « cette figure ne ressemble pas plus que moi à la citoyenne[2] ». Cette absence de réalisme n'enlève cependant rien à la diffusion internationale de l'image de Louise Michel, qui profite de la fréquentation des expositions : près d'1.5 million de personnes ont visité la *Nordic Industry and Agriculture exhibition* installée à Copenhague[3].

La mobilité de Louise Michel et la diffusion internationale de sa renommée, sont importantes en cette fin de XIXe siècle où les pratiques politiques, notamment populaires, sont fortement localisées. L'usage des chansons et la pénétration de la figure de Louise Michel dans des pratiques culturelles populaires, évoquées précédemment, s'articulent avec l'actualité politique locale et avec la présence physique de Louise Michel sur les territoires.

2.2. L'entrée dans l'espace littéraire.

LOUISE MICHEL, ROMANCIERE.

Il est difficile de saisir exactement l'ampleur du succès littéraire de Louise Michel, les sphères de diffusion de ses œuvres, et si elles lui ont ouvert des espaces de notoriété nouveaux. Toujours est-il qu'en 1881, *La Misère*, publiée en fascicules connaît un immense succès : la publication compte 40 000 abonnés aux livraisons de l'éditeur Fayard. En février 1882, certains textes de Louise Michel sont distribués gratuitement

[1] Lettre d'Emile Peron, secrétaire de la communauté Icarie, à louise Michel, 13 mars 1881. Dans MICHEL Louise, *op.cit.*, 1999, p.279-280.
[2] *Le Temps*, « Les impressions d'un délégué ouvrier à l'Exposition de Copenhague », 18 septembre 1888.
[3] Selon le catalogue d'exposition du Museum of Copenhagen, « Keys to Copenhagen. March 27th – July 5th 2009 ».

« chez tous les libraires et marchands de journaux[1] » : la première livraison du *Bâtard Impérial*, co-écrit avec Jean Winter (pseudonyme de Grippa) et édité par Dénoc ; et la première livraison des *Méprisées*, co-écrit avec Jean Guêtré (pseudonyme de Marguerite Tinayre) et édité chez Fayard. Cette technique de diffusion, s'il n'est pas possible d'évaluer son efficacité, traduit cependant une volonté d'accessibilité au plus grand nombre, et laisse entendre une connaissance plus étendue du travail de Louise Michel[2].

ILL. 10 : *Annonces de la parution du* Bâtard Impérial *et des* Méprisées *de Louise Michel*

La collaboration de Louise Michel avec des personnalités connues, et la capacité à mobiliser efficacement son réseau, peut aussi être un vecteur de diffusion de son travail littéraire. En février 1884, elle publie aux éditions Kéva un recueil de *Contes et Légendes*, dont la préface est écrite par Henri Rochefort. Enfin, la diversité des maisons d'édition sollicitées par Louise Michel, qui ne sont pas des éditeurs spécifiquement militants ou uniquement spécialisés dans la publication d'ouvrages socialistes, ouvre la possibilité d'une plus large diffusion : Fayard, Dénoc, Kéva, Dentu, Roy, Stock.

L'entrée dans l'espace littéraire fait apparaître le nom et la figure de Louise Michel dans une presse spécialisée. Le 11 février 1886, le premier volume des *Mémoires* de Louise Michel est édité à la librairie Roy et des extraits sont publiés dans le supplément hebdomadaire littéraire de *La Lanterne* dès le 21 février. *Les Annales politiques et littéraires*, revue hebdomadaire littéraire et « populaire[3] » dirigée par le républicain conservateur et nationaliste Jules Brisson, retranscrit de larges extraits des *Mémoires* (plus d'une page) sur « les souvenirs d'enfance de la célèbre révolutionnaire[4] ».

---

[1] *La Lanterne*, 4 février 1882.

[2] La pratique du roman-feuilleton est courante sur la période et se caractérise par des campagnes publicitaires de grande ampleur. Sur ce sujet, voir par exemple : LENOBLE Benoît, « Les campagnes de lancement des romans-feuilletons : l'exemple du *Journal* (1892-1935) », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n°52-1, 2005, p.175-197.

[3] Le sous-titre de la revue est alors « Revue populaire paraissant le dimanche ».

[4] *Les Annales politiques et littéraires*, « L'Enfance de Louise Michel », 28 février 1886.

C'est néanmoins toujours dans la presse politique et d'information générale que les annonces et les comptes-rendus des œuvres littéraires de Louise Michel sont les plus fréquents et nombreux. Chaque ouvrage fait l'objet d'une recension dans les principaux quotidiens, voire même, pour les plus attendus d'entre eux, disposent d'un encart publicitaire. Ainsi, en 1886, l'annonce de la sortie des *Mémoires* est publiée, pendant plusieurs jours, dans les grands titres parisiens.

En vente aujourd'hui chez les Libraires

LES MÉMOIRES DE LOUISE MICHEL

Ces Mémoires, que LOUISE MICHEL a écrits pendant sa captivité à Saint-Lazare, seront lus avec curiosité par les gens de tous les partis.

En vente un fort volume format in-18, 500 pages. PRIX : 3 f. 50.
Franco 4 fr. contre un mandat-poste à l'Éditeur.
F. ROY, RUE SAINT-ANTOINE, 185, PARIS.

ILL. 11 : *Annonce de la parution des* Mémoires *de Louise Michel*

Malgré tout, même si les éditeurs de Louise Michel assurent que ses œuvres « seront lus avec curiosité par les gens de tous les partis[1] », il semble que la majorité du lectorat de Louise Michel soit militante. Les journaux socialistes invitent leurs abonnés à se procurer les textes de Louise Michel. En province, la presse d'extrême-gauche contribue à faire connaître l'œuvre littéraire de Louise Michel. En novembre 1881, le marseillais *Travailleur* « recommande d'une manière toute spéciale à l'attention de ses lecteurs la publication illustrée, en livraison de dix centimes, intitulée *Les Paysans*, […] ce travail si utile aux travailleurs des villes comme à ceux des campagnes[2] ». En 1887, la Librairie Socialiste Internationale Achille Le Roy publie *L'Ère Nouvelle*. Cinq cents exemplaires sont vendus au profit des grévistes et des détenus politiques. Ainsi, le travail littéraire de Louise Michel n'est jamais séparé de l'activité politique et militante.

LOUISE MICHEL AU THEATRE.

Comme les sorties des différents romans de Louise Michel, les représentations de ses pièces de théâtre sont largement médiatisées : *Nadine* aux Bouffes-du-Nord en avril 1882, *Le Coq Rouge* au théâtre des Batignolles en mai 1888, *La Grève* au théâtre de la Villette en décembre 1890. L'affiche des Bouffes-du-Nord annonçant les représentations de *Nadine* parle du « plus grand succès du XIXe siècle »[3]. Le journal satirique *Le Frondeur* s'amuse de cette publicité et caricature Louise Michel, collant elle-même les affiches de promotion de *Nadine* :

[1]*Le Matin*, 11 février 1886.
[2]*Le Travailleur*, 30 novembre 1881.
[3]*Le Figaro*, « Courrier des théâtres », Jules Prével, 1e mai 1882.

ILL. 12 : *« L'ours de Louise Michel »,* Le Frondeur*, 7 mai 1882*

Les théâtres qui accueillent les pièces de Louise Michel sont plutôt des théâtres populaires et militants : les Bouffes-du-Nord est tenu par Maxime Lisbonne, militant socialiste et ancien membre de la Commune. Le public, surtout lors des premières, est nombreux, mais n'est cependant pas exclusivement composé de militants. En effet, le théâtre constitue une distraction collective majeure dans la dernier tiers du XIXe siècle et, rassemblant les groupes sociaux, se révèle être un « laboratoire des nouveaux habitus les plus visibles et les moins reconnus[1] ».

Pour la première de *Nadine*, *Le XIXe siècle* note la présence du « monde du boulevard et des cercles […] venu pour s'amuser un peu[2] », et précise que la salle est composée « à nombre égal à peu près, d'amis de la grande citoyenne et de boulevardiers sceptiques[3] ». Les journaux s'accordent à souligner le tumulte de la représentation, comparée même à un « spectacle forain[4] » ou à un « charivari[5] » : remarques à haute voix, rires, lancers d'écorces d'orange. La plupart s'amusent de ce tapage, courant dans la pratique théâtrale du dernier tiers du XIXe siècle[6], y compris la presse radicale. Ainsi, *Le Rappel* précise « que le mot de tempête est un peu gros et que tout s'est passé avec une douceur relative et qu'il y a eu dans le fait beaucoup plus de gaîté que d'hostilité[7]. » Au contraire, *La Justice* s'insurge contre « l'imbécillité des gommeux », « les poisseux et

[1] CHARLE Christophe, *Théâtres en capitales. Naissance de la société du spectacle à Paris*, Berlin, Londres et Vienne, Paris, Albin Michel, 2008.
[2] *Le XIXe siècle*, « Les soirées théâtrales », Philibert Bréban, 1e mai 1882.
[3] *Le XIXe siècle*, « Causerie dramatique », Henry Fouquier, 2 mai 1882.
[4] *Gil Blas*, « Premières représentations », Léon Chapron, 1e mai 1882
[5] *La Lanterne*, « Théâtres », Un Monsieur du Parterre, 2 mai 1882.
[6] CHARLE Christophe, *op.cit.*, 2008, p.406-455.
[7] *Le Rappel*, « Les théâtres », 2 mai 1882.

leurs compagnes de toutes catégories » qui « ont couvert perpétuellement la voix des acteurs »[1]. Pour ce journal, cette première représentation révèle l'état de la société française et les divergences de pratiques entre les groupes sociaux. Il souligne quelques jours plus tard que les représentations suivantes ont été, contrairement à la première, particulièrement calmes, « devant un public nombreux et attentif ». L'explication se trouve selon l'auteur dans la composition du public : les spectateurs des représentations suivantes sont issus « du peuple, c'est-à-dire des travailleurs, en un mot des hommes », quand le public de la première était largement composé par « une bande de viveurs idiots, accompagnés de leurs filles de joie, [venus] […] pour faire du 'boucan' et pour se venger de la vaillante femme dont – en 1870, pendant que les Prussiens rongeaient la France – le courage héroïque réchauffait le cœur des timides, tandis qu'eux, les viveurs lâches et imbéciles, chauffaient les locomotives pour fuir […], loin d'un 'boucan' qu'ils n'aiment pas : celui du canon[2]. »

Pour la première du *Coq Rouge*, les projectiles se diversifient : écorces d'orange, trognons de pommes, et surtout escargots cuits qui, comme le souligne *La Justice*, « blesse légèrement avec sa coquille et, salit à coup sûr avec son jus[3] ». A nouveau, les journaux soulignent le tapage de la salle : rires, chants (notamment la *Carmagnole* et *Ça ira !*), cris d'animaux « tels que chien, chat, coq – ce dernier par une délicate attention, sans doute, au titre de la pièce[4] ». Les différences sociales du public viennent s'ajouter aux oppositions politiques et traduisent « un dialogue entre les spectateurs d'en bas et ceux d'en haut[5] ». Ce qui est particulièrement marquant, pour la première représentation de cette pièce, est l'irruption du contexte politique dans la salle. En effet, une note-réclame a annoncé, avant la représentation, la venue du général Boulanger. Ce communiqué place la soirée sous le signe des conflits autour du boulangisme. L'orchestre est composé d'« un public élégant de seconde classe » qui « avait payé et fort cher les fauteuils » et, selon *La Justice*, « a été immédiatement baptisé de Boulangerie[6] ». Le dialogue entre le haut et le bas de la salle porte principalement sur la question du soutien ou de l'opposition à Boulanger. L'apparition du boulangisme dans l'espace politique a troublé les clivages idéologiques : de nombreux militants et de partisans du socialisme, y compris révolutionnaire, se sont tournés vers le social-patriotisme de Boulanger. Clovis Hugues, par exemple, premier membre du Parti Ouvrier Français (socialiste à tendance guesdiste) à être élu député en 1881, rejoint en 1885 le mouvement boulangiste. Proche de Louise Michel, il est présent lors de la première représentation du *Coq Rouge*, et est salué à son arrivée dans la salle : « On acclame Clovis Hugues qui fait son entrée au balcon : Vive Clovis ![7] ».

---

[1] *La Justice*, « La soirée d'hier », Julien Sermet, 1e mai 1882.
[2] *La Justice*, « Aux Bouffes-du-Nord », 3 mai 1882.
[3] *La Justice*, « La soirée d'hier », Charles Martel, 20 mai 1888.
[4] *Gil Blas*, « La soirée parisienne », Diego, 21 mai 1888.
[5] *Le Rappel*, « Derrière la toile », Emile Marsy, 22 mai 1888.
[6] *La Justice*, « La soirée d'hier », Charles Martel, 20 mai 1888.
[7] *Gil Blas*, « La soirée parisienne », Diego, 21 mai 1888.

Deux ans plus tard, l'effervescence est beaucoup moins importante lors de la première représentation de *La Grève*. Le collaborateur du *Figaro* souligne cet essoufflement de l'intérêt :

> Nous étions là quatre journalistes égarés dans la poétique région des abattoirs, aux relents exquis, quatre forçats du devoir professionnel attentifs à déchiffrer 'l'énigme monstrueuse' que nous proposait le 'sphinx' rouge...
> Quatre, pas un de plus ! Où sont-ils les grands jours de *Nadine*, alors que toute la presse se ruait à l'assaut des Bouffes-du-Nord et se repliait en mauvais ordre sous une averse de petits bancs, de pommes crues, de projectiles de toutes sortes, solides ou liquides ?...[1]

En réalité, seuls cinq journaux de mon corpus publient des comptes-rendus de la soirée : *Le Figaro*, *Le Gaulois*, *La Lanterne*, *Le Matin* et *Le Temps*. Le public est calme, la salle est même, selon *Le Gaulois*, à moitié vide. Ce désintérêt pour l'actualité de Louise Michel est symptomatique des années 1890 : exilée en Angleterre, par crainte d'être internée pour folie, Louise Michel ne passionne plus ni les journaux, ni le public.

L'analyse de la coproduction de la célébrité de Louise Michel révèle le caractère à la fois longitudinal (elle se maintient dans la durée) et transversal de sa diffusion : de la sphère de l'extrême gauche à un public élargi, de Paris aux régions, de l'espace politique à des formes de reconnaissance littéraire. Plusieurs dispositifs permettent de comprendre cette diffusion, dans lesquels Louise Michel joue elle-même un rôle : la participation constante à la vie politique par la multiplication des meetings, la diffusion d'une image par la photographie, la réalisation d'interviews qui invitent à une appréhension moins formelle de la pratique politique, ou encore la volonté de rendre visible un travail d'écriture littéraire et la rédaction de ses mémoires. Plusieurs indices permettent d'envisager la réception de la célébrité de Louise Michel et l'analyse des chansons, des surnoms ou des faits divers révèle une appropriation ordinaire de cette figure. Louise Michel est donc dans le dernier tiers du XIXe siècle une personnalité politique qui connaît une célébrité importante et remarquable, dont les perceptions sont profondément clivées (de l'admiration à la répulsion). Cette célébrité s'appuie sur la connaissance simultanée et conjointe de trois dimensions : son nom, son image et son positionnement politique (auquel sont associés un certain nombre de récits, nous y reviendrons), ce qui rend possible l'investissement d'acteurs socialement et politiquement différents qui prennent position dans le cadre de conflits et de concurrences politiques et qui mobilisent cette figure comme un point de repère de la vie politique de la période.

[1] *Le Figaro*, « Soirée théâtrale », Un Monsieur de l'orchestre, 6 décembre 1890.

Conclusion du chapitre 1

La mise en célébrité de Louise Michel se comprend par un accès progressif à la visibilité et à la renommée, que favorisent sa popularité révolutionnaire et le développement de relations personnelles et amicales avec des personnalités centrales de l'espace de l'extrême gauche de la période. Son engagement dans la propagande socialiste, son investissement politique, sont encouragés par des acteurs qui lui fournissent des moyens financiers (Rochefort) et qui lui ouvrent les portes de l'expression politique (les invitations aux meetings, la publication de ses ouvrages ou d'articles dans certains titres de la presse écrite, la programmation de ses pièces). Cette présence constante dans la vie politique et l'engouement des révolutionnaires pour cette personnalité qui endosse un rôle d'incarnation et de représentation politique attise la curiosité, l'intérêt et la méfiance d'acteurs différemment situés dans l'espace politique et qui, dans la presse écrite ou à travers la production iconographique, alimentent l'actualité et la diffusion populaire du nom, de l'image et de récits autour de cette figure. Après avoir dans un premier temps analysé comment s'organise la mise en célébrité de Louise Michel, en pointant la focale sur les dispositifs, les processus et les acteurs, il s'agit maintenant d'étendre la compréhension de cette célébrité par l'analyse de ses enjeux. Comment les positions des acteurs dans l'espace social et politique configurent-elles différemment la façon dont ils s'approprient la figure de Louise Michel ? Partir de cette interrogation permet de saisir l'intensité politique de la célébrité de Louise Michel, le rôle de ces acteurs dans la mise en place du sens moral et politique de la figure, sa circulation et sa traduction dans différentes « arènes réputationnelles[1] » régies par des normes et des valeurs différentes. Il faut garder à l'esprit que la célébrité est une donnée réversible et l'investissement d'acteurs différemment situés permet le maintien de la célébrité de Louise Michel sur le long terme[2].

En 1902, Gabriel Tarde développe, dans *Psychologie économique*, l'idée d'un « gloriomètre ». La force de cette proposition tient à la distinction entre la mesure de la célébrité et l'appréhension de l'admiration que suscite une personnalité. D'un côté, la célébrité peut se mesurer « par le nombre d'individus qui ont entendu parler d'un homme et de ses actes[3] », c'est-à-dire, comme nous l'avons vu, par l'analyse du processus qui amène une personnalité à être visible, connue et reconnue, à la fois au sein de sa sphère de spécialisation (en l'occurrence ici l'espace militant et politique de l'extrême gauche),

[1] RAGOUET Pascal, « Notoriété professionnelle et organisation scientifique », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol.109, 2000, p.317-341.
[2] Même si l'exil en Angleterre de Louise Michel est un moment de reflux de sa célébrité, notamment parce qu'elle ne dispose plus d'une actualité en France et que les journaux s'en désintéressent (sauf pendant les attentats anarchistes, où sa parole est sollicitée), celle-ci est réactivée à chacun de ses retours et sa figure peut encore être investie politiquement au moment de son enterrement.
[3] TARDE Gabriel, « Valeur-vérité, valeur-gloire, valeur-crédit », dans *Psychologie économique*, t.1, Paris, Félix Alcan, 1902, p.57.

et auprès d'un public élargi à travers des dispositifs de diffusion populaire de l'information (iconographies diverses, interviews dans les journaux, prospectus vendus à la criée ou placardés sur les murs). D'un autre côté, l'admiration est plus difficilement mesurable : elle implique de tenir compte de l'imbrication de la personnalité dans un système de valeurs, de l'intensité du crédit qui lui est accordé, et de la valeur sociale des admirateurs qui garantit l'expansion de son rayonnement. L'admiration, qui est liée à la reconnaissance de la valeur positive d'une personnalité, doit se penser en lien avec son pendant opposé, l'opprobre, lui-même lié à la reconnaissance d'une valeur négative. Il est donc intéressant, pour saisir la construction et le maintien d'une célébrité, de prendre en compte les conflits de valeurs qui l'entourent, le poids des institutions et des acteurs qui par « [leurs] diffamations ou [leurs] apologies, par [leurs] encensements redoublés ou [leurs] conspirations du silence[1] » investissent la figure de Louise Michel.

Se centrer sur les conflictualités politiques, les concurrences idéologiques et les batailles de sens qui s'incarnent et traversent la figure de Louise Michel, ne doit pas amener à penser ces affrontements comme extérieurs et parallèles à l'action, à l'engagement et au militantisme politiques. Au contraire, « la polémique permanente, les rivalités inexorables, les scissions (et les impositions d'orthodoxies qui visent à empêcher l'émiettement scissionnaire) sont *consubstantiels* à toute action politique et prennent des caractères outrés et extrêmes aussitôt qu'apparaissent vers 1820 des mouvements fondés sur une foi historique totale, orientés vers un 'remède' ultime aux maux sociaux[2] ». C'est parce que Louise Michel agit en faveur d'une société nouvelle et différente, parce qu'elle représente des idéologies de changement et parce qu'elle participe activement aux mouvements de transformation sociale, que se concentrent autour d'elle des discours de valorisation ou de dévalorisation. Saisir les discours qui se bâtissent autour d'elle amène à envisager les conflits idéologiques, qui sont des débats sur des propositions de société, des affirmations de convictions, des jugements sur des modalités d'action politique et des mouvements sociaux. L'admiration et la répulsion sont comme les deux facettes d'une même médaille et participent à fixer les contours de la figure de Louise Michel en dialogue ou en réaction avec les propositions et les actions politiques qui sont les siennes.

Ces acteurs politiquement polarisés contribuent à forger la célébrité, l'image et les formes de diffusion de la figure de Louise Michel dans le but de défendre leurs intérêts ou les intérêts de leur communauté. Gary Alan Fine montre que les images de l'héroïsme permettent d'assurer la cohésion d'une communauté dans la valorisation d'une représentation commune de valeurs positives, tout autant que les figures négatives accentuent les frontières morales et politiques d'un groupe, en créant des exemples qui typifient les valeurs et permettent de lutter contre les dangers reconnus par le groupe

---

[1] TARDE Gabriel, *op. cit.*, p.60.
[2] ANGENOT Marc, *Anarchistes et socialistes, 1880-1914 : Trente-cinq ans de dialogue de sourds*, Montréal, Discours social, vol.14, 2002, p.62.

comme des menaces[1]. Cela fonctionne relativement bien quand il s'agit de figures unanimement héroïques ou diaboliques, qui ne laissent aucun doute. Mais il existe des cas, comme celui de Louise Michel, où le consensus n'est pas évident, où il y a de la contestation, et où se jouent une confrontation et une rivalité dans la définition de la célébrité, qui est une rivalité dans la façon de définir et de percevoir les problèmes sociaux. Louise Michel est différemment perçue en fonction des publics qui se constituent à travers les clivages politiques autour de trois enjeux notables : la qualification du souvenir de la Commune de Paris, l'appréhension des formes d'expression socialistes et révolutionnaires, la légitimation politique des revendications féministes. Cette perspective permet de montrer que l'établissement d'une célébrité politique peut être le résultat d'une lutte, menée par différents acteurs, pour le contrôle des symboles ou l'interprétation des événements.

C'est ce qui m'intéresse dans les deux chapitres suivants : saisir les appropriations politiques de la figure de Louise Michel pour envisager la célébrité non plus seulement comme l'accession à l'espace politique et la reconnaissance par un public élargi, mais aussi comme un mode d'expression du politique qui construit une personnalité à travers un système de valeurs et d'idées dont elle devient l'incarnation glorieuse ou repoussoir. Le nom de Louise Michel est doté d'une valeur politique, qui l'amène à être mobilisé au cœur des conflits idéologiques de la période et qui illustre les possibles usages de la célébrité dans la sphère politique : indiquer une filiation ou discréditer un adversaire[2]. Nous verrons comment Louise Michel devient une figure centrale de l'extrême-gauche, non pas en étant chef de mouvement ou de parti, mais à travers les procédures de la représentation, de l'incarnation et de la symbolisation politique (chapitre 2), mais aussi de quelle façon sa réputation et son image sont travaillées comme des moyens d'opposition et de critique des valeurs et des idées qu'elle incarne, notamment le socialisme et le féminisme (chapitre 3).

---

[1] FINE Gary Alan, « Reputational Entrepreneurs and the Memory of Incompetence : Melting Supporters, Partisan Warriors, and Images of President Harding », *American Journal of Sociology*, vol.101, n°5, 1996, p.1159-1193.
[2] Voir LE BART Christian, *art.cit.*, p.130.

Chapitre 2

La popularité révolutionnaire de Louise Michel : représentation, incarnation et symbolisation politique.

La figure de Louise Michel apparaît dans un climat marqué par la Commune de Paris, où l'événement constitue pour les mouvements révolutionnaires un point de repère et la tentative la plus aboutie de construire une société socialiste. La stabilisation d'une République modérée et les désillusions au sortir de la Commune alimentent la contestation révolutionnaire au régime et la résurgence des débats autour d'une République sociale[1]. C'est dans ce contexte que se mettent en place autour de Louise Michel « les stratégies de la gloire et leurs manifestations[2] ». La popularité révolutionnaire de Louise Michel s'inscrit dans un « régime de célébrité[3] » propre aux mouvements socialistes et ouvriers du dernier tiers du XIXe siècle[4]. Cela signifie que cette célébrité est associée aux idéaux, aux valeurs, aux traditions de pensée et aux cadres d'interprétation de l'extrême gauche française de la période[5]. Si Louise Michel a participé, nous l'avons vu, à la fabrication de sa célébrité, celle-ci résulte de volontés collectives de valorisation de cette personnalité politique. Chaque « régime de célébrité » correspond à un groupe qui se dote d'institutions, de labels, d'épreuves, de règles et de critères particuliers, qui dépendent du contexte politique et social, du positionnement du groupe relativement aux enjeux qui parcourent et divisent le champ dans lequel il évolue. Cela ne signifie pas une absolue homogénéité, et il peut exister des concurrences et des conflits au sein même d'un groupe sur les procédures de célébrité et les individus célébrés. Ce « régime de célébrité » est donc marqué par un certain nombre d'épreuves

---

[1] Sur les affrontements entre différentes conceptions de la République, l'élaboration d'une certaine idée d'une République émancipatrice et sociale et l'imposition d'une vision modérée du régime républicain, voir : HAYAT Samuel, *1848. Quand la République était révolutionnaire. Citoyenneté et représentation*, Paris, Seuil, 2014.

[2] JUAN Myriam et PICARD Nicolas, « Célébrité, gloire, renommée. Introduction à l'étude historique du fait d''être connu de ceux que l'on ne connaît pas' », *Hypothèses*, 2012/1, n°15, p.93.

[3] *Ibid.*, 2012/1, p.91.

[4] Pour résumer, on entend par « popularité révolutionnaire » la reconnaissance collective au sein de l'extrême gauche (même si des critiques persistent, on y reviendra) du mérite militant de Louise Michel, hissée en personnalité de référence de la pratique et de la vie révolutionnaires. La « popularité révolutionnaire » est une forme de célébrité propre aux espaces politiques de l'extrême gauche, mais elle ne constitue qu'une partie de la célébrité politique de Louise Michel qui se constitue à travers sa visibilité et la diffusion transversale de sa renommée.

[5] Par commodité seront réunis sous l'étiquette « extrême gauche » tous les individus et les groupes qui se placent dans une posture d'opposition progressiste au gouvernement républicain : ceux qui se situent à l'extrême gauche de la Chambre des députés (radicaux, radicaux-socialistes et les différents partis socialistes) et les collectifs révolutionnaires, engagés dans les procédures électorales ou non (blanquistes, anarchistes, syndicalistes révolutionnaires, socialistes indépendants).

que l'on a déjà évoquées et qui caractérisent la conception méritocratique révolutionnaire dans le dernier tiers du XIXe siècle : combattre pendant la Commune de Paris et l'assumer devant le conseil de guerre, être condamnée et déportée, refuser la grâce individuelle, participer avec constance à des meetings et à des conférences, prendre part aux luttes et aux mouvements sociaux, défendre et produire une parole révolutionnaire.

Malgré les divergences politiques qui existent dans l'espace de l'extrême gauche française dans le dernier tiers du XIXe siècle, Louise Michel est une figure qui se caractérise par sa relative consensualité révolutionnaire ou, du moins, par la reconnaissance collective de son importance, comme en témoigne la diversité des invitations dont elle fait l'objet sur la période[1]. Si la fabrication et l'entretien de relations avec différents acteurs d'extrême gauche sont importants dans la mise en place de la célébrité de Louise Michel, la valorisation de cette personnalité relève également d'un enjeu politique collectif puisque Louise Michel n'est pas la seule personnalité politique de la période à réunir les différents critères qui correspondent aux « épreuves » de la popularité révolutionnaire. Saisir la popularité révolutionnaire de Louise Michel amène à s'intéresser aux acteurs de l'extrême gauche qui produisent et diffusent cette popularité (presse écrite, organisations politiques, personnel politique professionnel). Cela nécessite aussi de regarder du côté d'acteurs anonymes, individuels, pour « considérer la célébrité sous l'angle de la publicité[2] » et mettre à jour les mécanismes de l'admiration et de l'identification des publics ouvriers, révolutionnaires et socialistes à Louise Michel : la célébrité est en effet liée à la mobilisation émotionnelle[3]. Louise Michel est une personnalité charismatique, dans le sens où se nouent entre elle et ses admirateurs une relation particulière d'admiration[4]. Elle est construite comme une femme exceptionnelle : exceptionnelle par sa droiture révolutionnaire, exceptionnelle par son dévouement à la cause, exceptionnelle par son abnégation totale aux autres.

Analyser les structures sociales et politiques qui rendent possible la popularité révolutionnaire de Louise Michel amène alors à interroger la construction tautologique de la célébrité politique : c'est parce que les acteurs de l'extrême-gauche valorisent Louise

---

[1] La liste des prises de parole publiques de Louise Michel en annexe révèle la diversité des groupes organisateurs qui couvrent tout l'espace de l'extrême gauche (anarchistes, blanquistes, socialistes de toutes les tendances, féministes).

[2] LILTI Antoine, *op. cit.*, p.19.

[3] Edward Berenson affirme que « dans le monde contemporain – depuis le XIXe siècle – pour être une célébrité, il faut figurer dans les médias, mais y figurer d'une certaine manière. Il faut que les émotions des lecteurs ou des téléspectateurs soient engagées. Je pense que la célébrité vient surtout d'une relation émotionnelle entre un personnage et un public. » (« Célébrité, renommée et charisme. Entretien avec le professeur Edward Berenson (New York University) », *Hypothèses*, 2012/1, n°15, p.158.)

[4] Sur la notion de charisme, ses implications en politique, ses enjeux et ses dispositifs, voir : BERENSON Edward et GILOI Eva, *Constructing Charisma. Fame, Celebrity and Power in 19th century Europe*, New York, Berghahn Books, 2010 ; BERNADOU Vanessa, BLANC Félix, LAIGNOUX Raphaëlle et ROA BASTOS Francisco (dir.), *Que faire du charisme ?*, Paris, PUF, 2014 ; WEBER Max, *Economie et société*, t.1, Paris, Plon, 1979, p.350-355.

Michel qu'elle devient une personnalité célèbre, mais n'est-ce pas également parce qu'elle est une personnalité célèbre que les acteurs de l'extrême-gauche s'investissent dans la construction de représentations et de récits autour d'elle ? Il s'agit alors de voir comment se construisent des formes de représentation qui ne s'inscrivent pas dans une relation électorale et produisent Louise Michel en incarnation et en symbole pour l'extrême gauche (section 1). La mise en célébrité d'une personnalité politique, visible, connue et reconnue, peut devenir une ressource politique et une source de légitimité pour l'extrême gauche. La reconnaissance de Louise Michel par les milieux ouvriers, socialistes et révolutionnaires peut donc également se mesurer à la prise en charge collective de certains événements de sa vie, comme l'arrestation, la condamnation et l'emprisonnement suite à la manifestation des Invalides en 1883, qui deviennent des occasions de défendre des causes qui la dépassent et à l'occasion desquels sa célébrité devient un tremplin aux revendications sociales et politiques (section 2).

Section 1. Construire l'exemple et le symbole : les processus de politisation autour de la figure de Louise Michel.

Dès le retour de Louise Michel de Nouvelle-Calédonie en 1880, les acteurs de l'extrême gauche participent à construire la figure de Louise Michel en élaborant autour d'elle des récits qui s'inscrivent dans les représentations et les pratiques révolutionnaires de la période. La popularité révolutionnaire de Louise Michel peut se comprendre à travers les dispositifs qui conduisent les mouvements révolutionnaires, socialistes et ouvriers du dernier tiers du XIXe siècle à ériger la figure de Louise Michel comme un exemple (elle incarne une expérience et une existence révolutionnaire modèle et sa référence invite à l'imiter) et comme un symbole (l'évocation de sa figure renvoie à des récits et à des univers de sens éloquents pour les groupes qui s'en emparent)[1]. Plus encore, la prise en charge collective de la figure de Louise Michel devient un enjeu politique de revendication de valeurs et d'idées, une traduction de conflits et de clivages. Politiser cette figure, c'est-à-dire lui donner une ou des significations politiques, conduit à mettre en avant d'autres questions politiques, que Louise Michel incarne ou représente. Par ce biais, valoriser Louise Michel constitue un moyen de consolider la cohésion de tout ou partie de l'extrême gauche (qui s'unifie par la référence à Louise Michel) et ainsi de mobiliser derrière un souvenir (la Commune de Paris) ou une cause (le droit de vote des femmes ou les libertés politiques).

[1] De la même façon, Georges Haupt montre comment cette dialectique entre symbole et exemple configure la mémoire de la Commune de Paris au sein des groupes qui s'en réclament : HAUPT Georges, « La Commune comme symbole et comme exemple », *Le Mouvement social*, avril-juin 1972, p.205-226.

1. LOUISE MICHEL, LA COMMUNARDE : MAINTENIR VIVANT LE SOUVENIR DE LA COMMUNE.

Nous l'avons vu, la Commune de Paris constitue le point de départ de la célébrité de Louise Michel. En 1880, Henri Rochefort écrit dans *L'Intransigeant* : « Le respect qu'elle inspire, la popularité qui est venue à elle et qu'elle a si peu cherchée qu'elle n'en a même pas conscience, c'est surtout et presque exclusivement à son attitude devant le conseil de guerre qu'elle les doit[1]. » Avec lui, on peut effectivement considérer le procès au lendemain de la Commune de Paris comme l'événement fondateur de la reconnaissance et de la popularité révolutionnaire de Louise Michel. Plus encore qu'être un moment de publicisation de la personnalité Louise Michel, l'événement Commune de Paris est aussi central dans les constructions figuratives autour de Louise Michel. La Commune de Paris est le socle des images associées au nom de Louise Michel et ce socle se maintient dans la durée parce qu'il est l'objet d'un conflit de qualification et de signification durable.

Au sortir de la Commune de Paris, Louise Michel n'est pas encore considérée comme une figure centrale de l'événement révolutionnaire. Une recherche dans les essais, romans, témoignages et pamphlets consacrés à la Commune de Paris, publiés entre 1871 et 1880 (date de l'amnistie générale des communards), montre qu'elle n'y est que rarement citée, y compris dans ceux qui consacrent des chapitres entiers sur les femmes de la Commune. Sur les 110 ouvrages consultés (voir l'encadré ci-dessous), écrits en français, seuls huit évoquent Louise Michel[2]. Exilés en Suisse, deux anciens membres de la Commune, Benoit Malon et Georges Jeanneret publient à la fin de l'année 1871 des ouvrages sur la Commune dans lesquels Louise Michel apparaît. Des paragraphes lui sont consacrés – plus succincts néanmoins que ceux sur André Léo ou Elisabeth Dmitrieff – dans lesquels son abnégation, son héroïsme, et sa conduite devant le conseil de guerre sont mis en avant. Dans la littérature communarde s'ajoute en avril 1873 la publication par l'imprimerie Charles Tissot à La Chaux-de-Fonds d'une brochure anonyme *Un mot sur les tribunaux politiques. Condamnation de Louise Michel (16 décembre 1871)* relatant l'action de Louise Michel durant la Commune et le déroulement de son procès. Le 23 avril, le ministère de l'Intérieur demande aux préfets de prendre des mesures pour

[1] *L'Intransigeant*, « La rentrée de Louise Michel », Henri Rochefort, 11 novembre 1880.

[2] BOURLOTON Edgar et ROBERT Edmond, *La Commune et ses idées à travers l'histoire*, Paris, G. Baillère, 1872 ; CLARETIE Jules, *Histoire de la Révolution de 1870-71*, Paris, Aux bureaux du journal *L'Eclipse*, 1872 ; FIAUX Louis, *Histoire de la guerre civile de 1871*, Paris, Charpentier, 1879 ; HARDOUIN Céleste, *La détenue de Versailles en 1871*, Paris, Chez l'auteur, 1879 ; JEANNERET Georges, *Paris pendant la Commune révolutionnaire de 71*, Neuchâtel, Chez les principaux libraires, 1871 ; JUSTESSE H. D., *Histoire de la Commune de Paris*, Zurich, R. Dancker, 1879 ; LEFEBVRE DU PREY Auguste-Victor-Marie, *Les Femmes de 1870*, Saint-Omer, Imprimerie J. Devey, 1874 ; MALON Benoit, *La troisième défaite du prolétariat*, Neuchatel, G. Guillaume fils, mi-novembre 1871.

empêcher la diffusion de cette brochure[1]. Du côté des anticommunards, Jules Claretie ne consacre en 1872 qu'une page au procès de Louise Michel dans son imposante *Histoire de la Révolution de 1870-71*, de plus de sept cents pages. En 1874 l'anti-communard Auguste-Victor-Marie Lefebvre du Prey considère Louise Michel comme « l'égérie » de la Commune, « qui lui suggéra ses décrets les plus odieux » et « les abreuva de sa fureur latente comme d'un fiel en dissolution[2]. »

Quoi qu'il en soit, les rares apparitions de Louise Michel dans les ouvrages sur la Commune entre 1871 et 1880 se concentrent principalement sur son comportement lors de son procès, et non sur ses activités pendant l'événement révolutionnaire, dont elle n'apparaît pas comme un membre notable. Comment s'est donc construite l'association forte entre Louise Michel et la Commune de Paris, au point qu'elle en devienne finalement l'incarnation, l'allégorie, le symbole ?

Encadré n°3
Historiographie de la Commune de Paris entre 1871 et 1880

Pour évaluer la place de Louise Michel dans l'espace politique au sortir de la Commune de Paris, l'étude des ouvrages à dimension historique (essais, pamphlets, témoignages, documents) est révélatrice. Cela permet de rendre tangible, à cette période, la faible importance accordée à cette figure.

La liste ci-dessous n'est pas exhaustive. Elle est le résultat de recherches sur Gallica, la base de textes numérisés par la Bibliothèque Nationale de France. Il ne s'agit donc que des ouvrages disponibles à la consultation en ligne, et dans lesquels je pouvais vérifier la présence ou l'absence de Louise Michel. Cette non-exhaustivité permet néanmoins d'apercevoir la prolixité qui caractérise les neuf années entre la Commune de Paris et le retour de déportation des communards.

Les mois qui suivent la Commune, et pendant lesquels ses membres sont jugés devant les conseils de guerre, voient la publication de nombreux ouvrages. L'antagonisme entre communards et anticommunards est aussi une guerre intellectuelle[3]. Les opposants à la Commune de Paris, qui constituent une large part du spectre politique de la période (des républicains modérés aux conservateurs), sont frénétiques à affirmer le danger que constitue la Commune de Paris, et plus généralement le socialisme. Ils sont les plus nombreux à publier sur ce sujet dans les années 1870 (près de 90% des ouvrages de ce corpus), en raison du rapport de force politique en leur faveur et l'accès à des maisons d'édition plus nombreuses. Pour la plupart de ces auteurs, l'heure est venue de tirer les leçons et les enseignements de l'événement, pour éviter qu'il puisse se reproduire. Dès 1874, alors que les principaux communards ont été transportés en déportation, la tendance générale est plutôt à l'oubli et à l'occultation de l'événement révolutionnaire, ce qui se traduit par une baisse considérable du nombre d'ouvrages.

Certains éditeurs se spécialisent dans la publication d'ouvrages sur la Commune : Dentu publie au moins seize ouvrages entre 1871 et 1880, Lachaud en édite dix. Hormis les Editions d'Histoire Sociale, situées à Paris, les ouvrages écrits par des membres et des combattants de la Commune (peu nombreux ici, ce que peut expliquer la lourde répression dont ils sont victimes) sont publiés à l'étranger : Belgique, Suisse, Angleterre, sont les principaux pays d'exil de celles et ceux qui ont échappé à la répression.

[1] Archives de la préfecture de police de Paris, BA 1183. Télégramme du ministère de l'Intérieur aux préfets, 23 avril 1873.
[2] LEFEBVRE DU PREY Auguste-Victor-Marie, *op. cit.*, p.37.
[3] A ce sujet, voir LIDSKY Paul, *Les écrivains contre la Commune*, Paris, Maspero, 1970.

1871

AMIGUES Jules, *La Commune*, Paris, E. Lachaud
ANONYME, *Les monuments de Paris après l'oeuvre de la Commune*, Paris, A. Laporte
ANONYME, *Paris-Commune. Le siège versaillais*, Paris, Degorce-Cadot
ANONYME, *Le livre noir de la Commune de Paris. L'Internationale dévoilée*, Bruxelles, Office de publicité
ANONYME, *Les Tartuffes de la Commune*, Paris, Le Bailly
ANONYME, *Les souteneurs de la Commune : prussiens et Bonaparte*, Paris, Librairie générale
ANONYME, *La Terreur en 1871, par un condamné à mort*, Paris, Chez tous les libraires
ANONYME, *Les francs-maçons et la Commune de Paris*, Paris, Dentu
ANONYME, *Les révolutions : plus ça change, plus c'est la même chose*, Paris, Dentu
ANONYME, *Une chrétienne à Paris pendant la terreur communarde de 1871*, Lyon, Josserand
ARSAC Joanni d', *La guerre civile et la Commune de Paris en 1871*, Paris, F. Curot
ARSAC Joanni d', *Les conciliabule de l'Hôtel de Ville : comptes-rendus des séances du comité central et de la Commune*, Paris, F. Curot
BELUZE Eugène, *Les martyrs de Paris*, Paris, C. Douniol
BERGERAND Charles, *Paris sous la Commune en 1871*, Paris, A. Lainé
BLOCH Joseph, *La Commune de Paris en 1871*, Paris, L. Robin
BOSSAUT Edmond, *Paris pendant le siège*, Valenciennes, Lemaître
BRUGERE F. de la, *Histoire de la Commune de 1871*, Paris, Arthème Fayard
BUISSON Benjamin-Paul, *Guerre civile et guerre sociale : origine et portée de la révolution du 18 mars*, Bruxelles, A.N. Lebègue
BUTLER Jean-Théodore de, *Dictionnaire de la Commune et des Communeux*, La Rochelle, A. Thoreux
CLERE Jules, *Les hommes de la Commune. Biographie complète de tous ses membres*, Paris, Dentu
DALSEME Achille-J., *Paris pendant le siège et les 65 jours de la Commune*, Paris, Dentu
DAUDET Ernest, *L'agonie de la Commune : Paris à feu et à sang (24-29 mai 1871)*, Paris, E. Lachaud
DELMAS Guillaume, *La Terreur et l'Eglise en 1871*, Paris, E. Dentu
DENIS Henry, *Histoire politique, législative, économique, administrative de la Commune de Paris*, 18 mars-28 mai 1871, Paris, Lacroix, Verboeckhoven et Cie
DIGNAT Odon, *1871, le vrai coupable et ses victimes*, Paris, Ch. Douniol
DU CAMP Maxime, *Les convulsions de Paris*, Paris, Hachette
FONVIELLE Wilfrid de, *La terreur ou la Commune de Paris en l'an 1871*, Bruxelles, Au bureau du Petit Journal
FONVIELLE Wilfrid de, *Paris en flamme ou les Journées de mai*, Bruxelles, Au bureau du Petit Journal
FONVIELLE Wilfrid de, *Plaidoyer en faveur de Paris*, Versailles et Saint-Germain, Chez tous les libraires
FORNI Jules, *Les célébrités de la Commune : Raoul Rigault, procureur de la Commune*, Paris, Librairie centrale
FORT Frédéric, *Paris brûlé*, Paris, E. Lachaud
GASTYNE Jules de, *Mémoires secrets du comité central et de la Commune*, Paris, A. Lacroix, Verboeckhoven et Cie
HENNEBERT Eugène, *Guerre des communeux de Paris : 18 mars – 28 mai 1871*, Paris, Librairie de Firmin Didot frères, fils et Cie
HUGUET Joseph, *Bourreaux et victimes de la Commune : scènes de la terreur à Paris en 1871*, Paris, R. Ruffet et Cie
LA BEDOLLIERE Emile de, *Histoire de la Guerre 1870-1871*, Paris, G. Barba
LA GUERONNIERE Alfred de, *L'Internationale et la guerre civile en France*, Paris, Dentu
LA GUERONNIERE Alfred de et NOGENT Comte de, *Histoire de la guerre de 1870-71 : l'invasion, les désastres, la Commune*, Charleville, Colle-Louis
LAMAZOU Pierre-Henry, *La place Vendôme et la Roquette : documents historiques sur le commencement et la fin de la Commune*, Paris, C. Douniol et Cie ; LE

CHEVALIER Lucien, *La Commune (1871)*, Paris, A. Le Chevalier
LEFRANCAIS Gustave, *Etude sur le mouvement communaliste à Paris en 1871*, Paris, Editions d'histoire sociale
LE SOLITAIRE DE LEMNOS, *La Commune et ses doctrines*, Paris, E. Dentu
LISSAGARAY, *Les huit journées de mai derrière les barricades*, Bruxelles, Au bureau du Petit Journal
LUX Jean, *Le crime du 18 mars : causes, origine, histoire, conséquences et documents*, Paris, Librairie centrale
MALON Benoit, *La troisième défaite du prolétariat*, Neuchatel, G. Guillaume fils
MARTIN Laurent, *Histoire complète de la révolution de Paris en 1871*, Paris, A. Duquesne
MARTINY DE RIEZ G., *Histoire illustrée de la guerre de 1870-70 et de la guerre civile à Paris*, Laon, Deneuville
MENDES Catulle, *Les 73 journées de la Commune*, Paris, Lachaud
MONTFERRIER Anatole de, Histoire de la révolution du 18 mars 1871 dans Paris, Bruxelles, J. Rozez
MOREL Henry, *Le pilori des communeux*, Paris, Lachaud
MORIAC Edouard, *Paris sous la Commune : 18 mars au 28 mai*, Paris, E. Dentu
MORIN Georges, *Histoire critique de la Commune*, Paris, A. Lacroix, Verboeckhoven et Cie
NOBLET Georges, *Histoire de la Commune de 1871*, Paris, C. Noblet
PERNY Paul, *Deux mois de prison sous la Commune ; suivi de détails authentiques sur l'assassinat de Mgr l'archevêque de Paris*, Paris, A. Lainé
RASTOUL Alfred, *L'Eglise de Paris sous la Commune : persécutions et martyrs*, Paris, C. Dillet
REIMANOIR J., *La libre pensée a perdu la France, le catholicisme seul peut la sauver*, Paris, Chez tous les libraires
REVEILLERE Paul-Emile-Marie, *Communeux*, Brest, Impr. de U. Piriou
SARCEY Francisque, *Le siège de Paris : impressions et souvenirs*, Paris, E. Lachaud
SEMPRONIUS, *Histoire de la Commune de Paris en 1871*, Paris, Décembre-Alonnier
THIBAUD Paul, *La Commune de Paris et son programme*, Grenoble, Imp. Maisonville et fils
VESINIER Pierre, *Histoire de la Commune de Paris*, Londres, Chapman et Hall
VILA Y PONS José, *La République et la Commune démasquée*, Paris, Heymam et Polack
VILLEDIEU Eugène, *La Commune de Paris : Les scélérats de la Révolution*, Paris, E. Lachaud
VILLEFRANCHE Albert Tulle de, *L'aumônier de l'hospice de Bicêtre : épisodes du siège et de la Commune*, Saint-Germain-en-Laye, Impr. de T. Lancelin
VIRMAITRE Charles, *La Commune à Paris, 1871*, Paris, A. Lacroix, Verboeckhoven et Cie.

1872

ANONYME, *Histoire de la guerre de 1870-1870, du siège de Paris et de la Commune*, Paris, Librairie des villes et des campagnes
ANONYME, *Episodes du temps de la Commune de Paris en 1871*, Tours, A. Mame et fils
BALATHIER-BRAGELONNE Adolphe, *Paris insurgé : histoire illustrée des événements accomplis du 18 mars au 28 mai 1871*, Paris, Au bureau du journal Le Voleur
BIRE Edmond, *Dialogues des vivants et des morts*, Paris, Lecoffre fils
BLANCHECOTTE Augustine-Malvina, *Tablettes d'une femme pendant la Commune*, Paris, Didier
BOURLOTON Edgar et ROBERT Edmond, *La Commune et ses idées à travers l'histoire*, Paris, G. Baillère
CLARETIE Jules, *Histoire de la Révolution de 1870-71*, Paris, Aux bureaux du journal L'Eclipse
DARLET A., *La Guerre et la Commune. 1870-1871*, Paris, Michel Lévy Frères
DRAPEYRON Ludovic, *Les deux folies de Paris : juillet 1870 – mars 1871*, Paris, Michel Lévy frères
FEYDEAU Ernest, *Consolation*, Paris, F. Amyot
GAGNIERE Albert, *Histoire de la presse sous la Commune, du 18 mars au 24 mai*

	1871, Paris, E. Lachaud
	GAUTIER Théophile, *Tableaux du Siège, Paris, 1870-1871*, Paris, Charpentier et Cie
	HUOT Pierre, *Catilina et la Commune (Rome, 63 av. J.C., Paris, 1871 ap. J.C.)*, Paris, Aux bureaux de la France nouvelle
	JEANNERET Georges, *Paris pendant la Commune révolutionnaire de 71*, Paris, Editions d'histoire sociale
	LA VAUSSERIE Vicomte de, *Histoire anecdotique et illustrée de la guerre 1870-71 et du siège de Paris*, Paris, A. Josse
	PARADIS Jacques-Henry, *Journal du siège, 1870-1871*, Paris, E. Dentu
	POF, *La Commune devant la justice. Croquis révolutionnaires : Blois, 1870 – Versailles, 1871*, Paris, E. Dentu
	RODRIGUES Edgar, *Le carnaval rouge*, Paris, E. Dentu
1873	ANONYME, *Sous la Commune. Récits et souvenirs d'un Parisien*, Paris, E. Dentu
	DURUY Anatole, *Souvenirs du siège et de la Commune, ou Déposition d'un témoin non entendu dans les conseils d'enquête*, Paris, chez l'auteur
	FORSANS-VEYSSET Mme de, *1871-1873. Georges Veysset, un épisode de la Commune et du gouvernement de M. Thiers*, Bruxelles, Landsberger
	GERSPACH Edouard, *Etudes sur la Commune : le colonel Rossel*, Paris, E. Dentu
	LISSAGARAY, *La vision de Versailles*, Bruxelles, Librairie Socialiste
	QUINET Hermione, *Paris, journal du siège*, Paris, E. Dentu
	SORDET Félix, *1870-1871, ou Une page d'histoire*, Chalon-sur-Saône, Impr. De Sordet-Montalan
	WACHTER Alfred-Oscar, *La guerre de 1870-71 : histoire politique et militaire*, Paris, E. Lachaud
1874	DELALAIN Edouard, *Les derniers jours de la Commune*, Lille, J. Lefort
	LEFEBVRE DU PREY Auguste-Victor-Marie, *Les Femmes de 1870*,Saint-Omer, Imprimerie J. Devey.
1875	KARR Alphonse, *...Plus c'est la même chose*, Paris, M. Lévy frères.
1876	CASSAGNAC Paul de, *Histoire de la troisième république*, Paris, E. Lachaud et Cie
	GUERIN Urbain, *Le massacre des otages en 1871*, Paris, Librairie de la Société bibliographique
	GUILLEMIN Edouard, *Les héros de la décadence nationale*, Besançon, Impr. de J. Bonvalot
	VIDIEU Auguste, *Histoire de la Commune de Paris en 1871*, Paris, E. Dentu
1877	BESLAY Charles, *La vérité sur la Commune*, Bruxelles, H. Kistemaeckers
	CLARETIE Jules, *Histoire de la révolution de 1870-71*, Paris, La Librairie illustrée
	JOURDE François, *Souvenirs d'un membre de la Commune*, Bruxelles, H. Kistemarckers
	VIDIEU Auguste, *Histoire populaire de la Commune de Paris en 1871*, Paris, Typographie Lahure.
1878	SAVIGNY Louis de, *Un martyr sous la commune de Paris ou biographie de M. Jean-Baptiste Houillon, mis à mort le 27 mai 1871*, Paris, T. Olmer.
1879	FIAUX Louis, *Histoire de la guerre civile de 1871*, Paris, Charpentier
	GUITTON Georges, *Ma captivité sous la Commune de Paris : avril et mai 1871*, Lyon, Impr. de Pitrat ainé
	HARDOUIN Céleste, *La détenue de Versailles en 1871*, Paris, Chez l'auteur
	JUSTESSE H. D., *Histoire de la Commune de Paris*, Zurich, R. Dancker
	PELLETAN Camille, *Questions d'histoire : le comité central et la Commune*, Paris, M. Dreyfous
	TIRAILLEUR Al, *Episodes de l'invasion et de la Commune : souvenirs d'un blessé*, Auch, Impr. de F. Foix
1880	BERTHEZENE Alfred, *Histoire de la troisième république (1870-1880)*, Paris, E. Dentu
	CHAUSSON Gabriel, Une *page d'histoire : Le siège et la Commune de Paris en 1871*, Paris, A. Ghio

1.1. « Louise Michel, cette académicienne de cimetière[1] ».

Revendiquer le souvenir de la Commune et appeler à la vengeance des morts est un enjeu politique pour Louise Michel. Dès son procès en 1871, ses déclarations vont en ce sens :

> Il faut me retrancher de la société. On vous dit de le faire. Eh bien, le commissaire de la République a raison. Puisqu'il semble que tout cœur qui bat pour la liberté n'a droit qu'à un peu de plomb, j'en réclame une part, moi ! Si vous me laissez vivre, je ne cesserai de crier vengeance, et je dénoncerai à la vengeance de mes frères les assassins de la commission des grâces…[2]

Depuis la prison d'Auberive, où elle est incarcérée dans l'attente d'être transportée en Nouvelle-Calédonie, sa détermination est identique. Entre décembre 1871 et septembre 1873, elle adresse au moins seize lettres aux membres de la Commission des Grâces et au moins treize à Adolphe Thiers, le président de la République[3]. Ces courriers sont envoyés à certaines dates-anniversaires : le 18 mars (date de la proclamation de la Commune de Paris), mais surtout le 28 de chaque mois « en souvenir des assassinats commis le 28 novembre 1871[4] » (il s'agit de l'exécution de Théophile Ferré, Pierre Bourgeois et Louis Rossel). Dans ces lettres, elle réaffirme ses menaces de vengeance :

> Quant à vous, Commission du coup de grâce qui avez mis un masque d'humanité pour prononcer une sentence de mort ; qui vous appelez la « grâce » et qui avez assassiné, vous serez frappés de même[5].
>
> N'avez-vous pas peur que tous ces morts n'aillent frapper à votre porte ?
> Et puis l'un des hommes assassinés à Satory[6] six mois après votre victoire a ce jour-là risqué sa vie pour sauver des officiers.
> Il a aussi depuis sauvé la vôtre en m'empêchant d'aller à Versailles faire ce qui arrivera tôt ou tard.
> Je tenais à vous rappeler tout cela aujourd'hui.
> Prenez garde aux anniversaires.[7]
>
> C'est l'heure de l'agonie ou de la résurrection de l'humanité.
> Ô, je vous le jure ! un jour, bientôt peut-être, j'aiderai à organiser cette chasse aux fauves.
> Entendez-vous déjà les Marseillaises ?
> Sentez-vous les souffles de feu ? C'est l'heure !
> Il est temps que les égorgeurs, les traîtres, les tyrans de tous pays, tombent sous la tempête populaire et que vienne à jamais la grande paix.[8]

Avec son retour à Paris, en novembre 1880, ses prises de parole sur le souvenir de la Commune et ses appels à la vengeance des morts se multiplient, provoquant la crainte des anticommunards. Les évocations des morts de la Commune permettent à Louise Michel

---

[1] *Le Gaulois*, « Chronique », Jacques Didier, 2 mars 1882.
[2] *La Gazette des tribunaux*, 16 décembre 1871.
[3] D'après les lettres réunies dans MICHEL Louise, *op.cit.*, 1999.
[4] MICHEL Louise, *op. cit.*, 1999, p.214.
[5] Lettre de Louise Michel aux membres de la Commission des Grâces, 28 janvier 1872. Dans MICHEL Louise, *op.cit.*, p.154.
[6] Il s'agit de Théophile Ferré.
[7] Lettre de Louise Michel au président de la République, 18 mars 1872. Dans MICHEL Louise, *op. cit.*, 1999, p.161.
[8] Lettre de Louise Michel à la Commission des Grâces, 28 mars 1873.Dans MICHEL Louise, *op.cit.*, 1999, p.161.

d'engager un travail mémoriel, articulé autour de la double dynamique du souvenir et de la vengeance. L'écriture poétique, la publication de ses mémoires en 1886 et d'une histoire de la Commune en 1898, sont des espaces où s'expriment les appels répétés à la vengeance et à la réparation :

> Pensez-vous, si la bataille recommence, que tout souvenir soit enseveli sous la terre et que le sang versé ne fleurisse jamais ?
> La vengeance des déshérités ! elle est plus grande que la terre elle-même.[1]

Le combat révolutionnaire du dernier tiers du XIXe siècle, s'il s'enracine dans la situation politique et sociale, est également pensé par Louise Michel comme « la vengeance des déshérités », la vengeance de ceux qui ont connu la répression des « bourreaux » versaillais et qui connaissent encore le sort d'une classe asservie. La Commune de Paris apparaît comme une « blessure » originelle, un moment clé de la pensée politique de Louise Michel, un vecteur des revendications. Insister sur les morts de la Commune a une fonction politique assumée par Louise Michel : réparer une injustice, redresser le déséquilibre causé par la répression de la Semaine sanglante. Par la vengeance, Louise Michel revendique la possibilité de s'extraire de la domination exercée par le gouvernement, grâce à la force mémorielle du mouvement révolutionnaire. En effet, « quoi de plus mobilisateur que de s'unir pour réparer un crime occulté[2] ? » En rappelant continuellement les morts et le souvenir de la Commune, Louise Michel met en avant le sacrifice de celles et ceux qui se sont battus pour leurs idéaux. L'émotion que crée l'évocation des morts de la Commune prépare à la mobilisation idéologique. En désignant un ennemi commun, « la bourgeoisie », qui est l'héritier des « Versaillais », Louise Michel appelle au rassemblement des forces révolutionnaires derrière le souvenir des morts de la Commune. La Commune de Paris, dont le souvenir est travaillé par Louise Michel et par les propagandistes socialistes et révolutionnaires, constitue un événement-clé de la pensée politique de l'extrême-gauche française qui, malgré certaines divergences, se rassemble dans l'hommage à la Commune. Les anciens combattants de la Commune ou leurs descendants, qui se réunissent en association[3], valorisent « l'invocation d'une souffrance partagée[4] » devenue fondement et source de cohésion pour les mouvements révolutionnaires du dernier tiers du XIXe siècle[5] qui se réclament de son souvenir, de son exemple et de son héritage.

Maintenir vivante la mémoire des morts s'insère dans la pratique politique et dans la propagande révolutionnaire puisque, pour Louise Michel, les morts de la Commune ne

---

[1] MICHEL Louise, *La Commune. Histoire et souvenirs*, Paris, La Découverte, 2006, p.240.
[2] KESLASSY Eric et ROSENBAUM Alexis, *Mémoires vives. Pourquoi les communautés instrumentalisent l'Histoire*, Paris, Bourin Éditeur, 2007, p.59.
[3] Pour une histoire de l'association des anciens combattants de la Commune de Paris, devenue aujourd'hui association des Amies et amis de la Commune de Paris – 1871, voir l'encadré n°9.
[4] KESLASSY Eric et ROSENBAUM Alexis, *op. cit.*, p.84-85.
[5] Cette référence à la Commune de Paris partagée par toute l'extrême-gauche, en dépit des clivages ou des divergences politiques, se maintient dans le temps, y compris après les importantes scissions des années 1920-1921. J'y reviendrai dans le chapitre 5.

peuvent être réparées que par un nouveau soulèvement du peuple parisien. Le souvenir des morts doit pousser les vivants à l'action. La Commune de Paris est construite comme une première étape, une « préfiguration[1] », de la révolution sociale. La mise en place des célébrations ritualisées de l'anniversaire du 18 mars ou de la Semaine sanglante participent à construire une mythologie et une martyrologie révolutionnaires dont la glorification imprègne l'univers symbolique et politique du dernier tiers du XIXe siècle. En ce sens, Louise Michel déclare en mai 1887, devant le Mur des Fédérés :

> Nous sommes venus […] célébrer la mémoire de ceux qui sont morts pour le peuple, pour sa liberté, pour ses droits. Pauvres martyrs que nous ne devons pas oublier et dont la mort courageuse doit être une leçon pour nous qui nous amollissons lâchement au lieu de secouer le joug de la bourgeoisie et de préparer la révolution sociale.[2]

Mettre l'accent sur le souvenir des morts de la Commune, c'est rappeler aux vivants qu'ils ont une dette envers leurs prédécesseurs révolutionnaires, et que cette dette doit se payer par l'action. Avec cette posture, Louise Michel se dresse en incarnation d'une funeste mémoire dont elle porte le deuil, en « académicienne de cimetière », selon l'expression du *Figaro*.

1.2. Louise Michel, personnalité centrale de la mise en scène du souvenir.

Les années qui suivent la fin de la Commune de Paris sont riches en commémorations, notamment après l'amnistie des Communards déportés en 1880. Deux dates sont centrales dans les mobilisations mémorielles : la proclamation de la Commune (18 mars) et la Semaine Sanglante (du 21 au 28 mai). La presse révolutionnaire consacre, de mars à mai, des numéros entiers à l'événement révolutionnaire. En mai, les journaux socialistes *L'Egalité* ou *Le Prolétaire* impriment des numéros spéciaux sur la Semaine sanglante, encadrés de noir[3]. Des associations spécialisées dans le souvenir de la Commune sont créées : la Société de solidarité des proscrits de 1871, l'Association fraternelle des anciens combattants de la Commune, le Comité du monument aux fédérés, La Commune de Paris, association libre des anciens combattants de 1871. Elles sont à l'origine de mobilisations et de commémorations : rassemblements au Mur des Fédérés, banquets, réunions publiques. Chacun de ces événements est l'occasion de raviver la mémoire des morts, par laquelle passe la cohésion et l'identité de l'extrême-gauche qui, au-delà ses différences, revendique le souvenir de la Commune.

Dans les comptes-rendus de presse de ces réunions, la mise en scène du souvenir a une place centrale : drapeaux et tentures rouges, bannières, bustes, glorification du nom des héros et des martyrs de la Commune. Les comptes-rendus de ces événements relatent

---

[1] TILLIER Bertrand, *op. cit.*, 2004, p.473.
[2] Discours retranscrit dans *Le Gaulois* du 23 mai 1887.
[3] REBERIOUX Madeleine, « Le mur des Fédérés. Rouge, 'sang craché' », dans NORA Pierre, *op.cit.*, 1984, p.624.

l'ambiance et l'atmosphère produites par le soin apporté au décorum. Le Comité révolutionnaire central, créé à la mort de Blanqui en 1881[1] par Edouard Vaillant et Emile Eudes (que Louise Michel a rencontré avant la Commune de Paris), est le plus démonstratif dans cette mise en scène. Ainsi, salle Favié, en mars 1882 :

> Sur les colonnes, des écussons également rouges portant les noms un peu confus de : Baboeuf, Hébert, Raoul Rigault, Tridon, Varlin, Floreus, Delescluze, Duval, etc.
> Je passe les inscriptions cousues en noir sur les bannières : Comité central révolutionnaire du 13e arrondissement. – A Blanqui, le Comité de… *Ni Dieu, ni Maître*.
> Sous l'orchestre, qui disparaît sous des tentures rouges, la table d'*honneur*.
> A sa droite, à sa gauche, les tables de la presse.
> Avant le potage, on hisse au centre de la tribune un écriteau, toujours rouge, portant ces mots : Aux 35,000 fusillés de la Commune[2].

Le compte-rendu de la soirée du CRC en 1886, toujours salle Favié, relate le même dispositif :

> Partout des bannières rouges, des drapeaux, des écussons. Sur ceux-ci, on lit les noms sympathiques de Baboeuf, d'Hébert, de Ferré, de Tridon, de Cournet, etc.
> Quant aux bannières, elles célèbrent l'immortel : A. Blanqui. Elles crient : Vive la Commune ! Elles vocifèrent ! Ni Dieu, ni maître !
> Drapé de rouge, le buste de Marat domine la table d'honneur devant laquelle un écriteau, accroché au-dessous d'un lustre, porte ce toast avant la lettre :
> – Aux 35,000 fusillés ![3]

En 1888, le CRC mené par Vaillant est fragilisé et se divise : certains de ses membres influents[4] rejoignent le général Boulanger et créent l'année suivante le Comité central socialiste révolutionnaire. Mais ils importent avec eux les traditions de célébration de la Commune de Paris, comme en témoigne le compte-rendu, en 1890, d'un banquet du CCSR blanquiste-boulangiste :

> Sur l'estrade, qui dominait la table d'honneur, on avait placé un buste de M. Rochefort, entouré des drapeaux des divers comités blanquistes-boulangistes de Paris. Au-dessous du buste, était disposée une pancarte rouge portant cette inscription : « Aux 35,000 fusillés, mai 1871 ».[5]

Lors des cérémonies de l'anniversaire de la Commune de Paris, le nombre des morts est mis en avant : le souvenir des « 35,000 fusillés » est inscrit dans la pratique mémorielle. Ce culte des morts se traduit également dans les commémorations annuelles au Mur des Fédérés, dont l'apogée est l'inauguration le 24 mai 1908 d'une plaque de marbre gravée « Aux morts de la Commune, 21-28 mai 1871 »[6].

---

[1] Le CRC se présente comme le continuateur des luttes de Blanqui et s'inscrit dans son héritage politique.
[2] *Le Figaro*, « Les banquets du 18 mars », C. Chincholle, 19 mars 1882.
[3] *Le Figaro*, « Le 18 mars », C. Chincholle, 19 mars 1886.
[4] Emile Eudes, avant sa mort brutale en août 1888, Henri Rochefort, Ernest Granger, Ernest Roche ou encore Antoine Jourde.
[5] *Le Journal des Débats*, « L'anniversaire de la Commune », 19 mars 1890.
[6] Madeleine Rebérioux fait l'histoire de l'institutionnalisation du Mur des Fédérés en lieu de mémoire des morts de la Commune dans REBERIOUX Madeleine, « Le mur des Fédérés. Rouge, 'sang craché' », dans NORA Pierre, *op.cit.*, 1984.

Dans cette effervescence mémorielle, Louise Michel joue un rôle central. Chaque année, à chaque commémoration de la Commune, elle est omniprésente et invitée à de nombreux meetings dans lesquels elle fait des apparitions furtives et de brèves allocutions. Dès son retour de déportation, elle devient une personnalité de premier ordre dans les espaces commémoratifs.

TABLEAU 2 : *Liste non-exhaustive des apparitions publiques parisiennes de Louise Michel lors des commémorations de la Commune de Paris.*

	DATE	COMITE ORGANISATEUR	SALLE	PUBLIC	AUTRES ORATEURS
1881	18 mars		Salle du Vieux-Chêne	800	
1882	18 mars	Société de solidarité des proscrits de 1871	Café Pygmalion		Demay, Leboucher, Montas, Jance, Doussinaud, Dangers
	18 mars	Cercle communiste-anarchiste de Levallois-Perret	(Levallois-Perret)	120	
	18 mars	La Sentinelle Révolutionnaire, groupe anarchiste du XVIIIe arrondissement	(Montmartre)	400	Joffrin, Achille Leroy, J.B. Clément
	18 mars	Comité central révolutionnaire	Salle Favié	800	Eudes, Granger, Vaillant
	18 mars		Salle du café Bressaud	200	Lavaux, Dangers, Leboucher
	18 mars		Salle des Hydropathes		Protot
EMPRISONNEMENT DE LOUISE MICHEL					
1886	20 mars	Comité central révolutionnaire	Salle Favié	850	Vaillant, Rochefort, Camélinat, Eudes, Castelnau, Marguerite, Chauvière, Granger, Gauvais.
	20 mars	(anarchistes)	Salle Lévis	1.500	Moore
	20 mars		Salle des Mille-Colonnes	100	Guesde, Paul Lafargue
	20 mars	Les Égaux du 11e arrondissement	Salle Baudin		Souëtre, Ponchet, Andrieu
	20 mars		Salle Guizard		
	20 mars		Salle Pécoul		
	20 mars		Salle de l'Alcazar	700-800	
	23 mai		Cimetière du Père Lachaise		Vaillant, Camélinat, Odin, Guesde, Blanc
1887	17 mars	La Commune de Paris, association libre des anciens combattants de 1871	Salle du Commerce		Félix Pyat, H.Champy, A. Clémence, Martelet, E. Oudet, Jules Allix
	18 mars	Les Anarchistes de Paris	Salle du Commerce		Jehan, Thévenin
	18 mars	Comité révolutionnaire central	Salle Favié	600	Vaillant, Camélinat, Eudes, Laisné, Castelnau, Roche, Chauvière, Susini, Marguerite
	18 mars	Comité collectiviste du dix-huitième arrondissement	Salle du Rocher-Suisse	500	Joffrin

	23 mai	(anarchistes et blanquistes)	Cimetière du Père Lachaise		Vaillant, Chauvière, Susini, Ernest Roche
1888	18 mars	Les Anarchistes de Paris	Salle du Commerce		
	18 mars	Groupes de la Fédération des travailleurs socialistes de France	Salle du Palais-Royal	200	Joffrin, Soëns, Brissac, J.B. Clément
	18 mars	Comité révolutionnaire central	Café du lac Saint-Fargeau	800	Vaillant, Camélinat, Eudes, Chauvière, Ernest Roche, Susini, Chaussade, Marguerite, Gauvin, Arnold.
	19 mars	Cercles socialistes révolutionnaires indépendants : les Égaux du 11e, le Réveil du 12e et l'Avant-Garde du 20e.	Brasserie des Enfants du Faubourg		
	27 mai	Comité central révolutionnaire	Cimetière du Père Lachaise		
1889	26 mai		Cimetière du Père Lachaise		
1890	17 mars	Ligue socialiste	Salle du Commerce		
	19 mars	Comités socialistes révolutionnaires de Paris, de la banlieue et des départements	Salle Favié	1.000	Granger, Ernest Roche, Breuillé, Rouillon, Margueritte, Archan
EXIL A LONDRES					

L'invitation de Louise Michel aux commémorations de la Commune, de la part de nombreux groupes de l'extrême gauche, la construit en héroïne de la Commune et en porte-parole de son souvenir. Ce tract de 1880 révèle la centralité de Louise Michel dans ces commémorations : la graphie même du tract met le nom de Louise Michel en avant par sa taille, son positionnement et l'utilisation d'une police de caractère différente. La publicité de ces conférences et meetings valorise la participation de Louise Michel.

CONFERENCE PRIVEE

AU PROFIT DES AMNISTIÉS & DES NON AMNISTIÉS

Citoyenne,
Citoyen,

Vous êtes invité à assister à la CONFÉRENCE PRIVÉE qui aura lieu le **Mardi 30 Novembre 1880,** *à 8 h. précises du soir, Salle GRAFFARD, Boulevard Ménilmontant, 138, sous la présidence du citoyen*

TRINQUET, Conseiller Municipal du XXe Arrond^t

et sous la présidence effective du citoyen

GAMBON, ex-membre de la Commune

et avec le concours de la citoyenne

LOUISE MICHEL

et des citoyens

LABUSQUIÈRE, PAULARD, PRUDENT-DERVILLERS

SUJET DE LA CONFÉRENCE

Citoyenne **Louise Michel :** Le vaisseau **FANTOME.**
Citoyen **John Labusquière :** Opportunisme, Radicalisme, Socialisme.
Citoyen **Paulard :** Organisation révolutionnaire du Prolétariat.
Citoyen **Prudent-Dervillers :** Capital et Travail.

PRIX D'ENTRÉE : **50** CENTIMES

La solidarité unissant les vaincus de 1871 pour l'affirmation des principes de justice, d'humanité, contenus dans la devise Révolutionnaire : Tous pour Un, Un pour Tous, *contre la criminelle oligarchie bourgeoise, capitaliste, le Comité est convaincu que vous considérerez comme un devoir d'assister à cette conférence.*

Le Comité :

LEBOUCHER ;	LASSEUR ;	ALBARET ;	GÉRARD ;
GIRSEL ;	CABEL ;	BARRÉ ;	DOUSSINAUD ;
A. MONGAS ;	ALLEXANDRE ;	VALOIS ;	BICHON ;
GALAND ;	TERNEIRN ;	POULAIN ;	TELLIER.
POUPÉ ;	MONVAL ;	VACQUETTE ;	

Le Contrôle : GUILLOU ; PANNARD ; RIBOUD ; POMMERAY ; HURTAUD.

NOTA. — Toute lettre ne portant pas les nom et adresse de l'invité sera rigoureusement refusée au contrôle.

ILL. 13 : *Tract d'une conférence privée « au profit des amnistiés et des non amnistiés », salle Graffard, 30 novembre 1880*

En 1881, Louise Michel est, selon le *Temps*, la personnalité « qui a attiré le plus de monde[1] ». Même chose l'année suivante, où elle est « la *great attraction*[2] » de la réunion du 20e arrondissement dans la salle du café Bressaud : « Pour attirer les partisans de la Commune, les affiches portent que 'la grande citoyenne Louise Michel assistera à la réunion'[3]. »

Hormis les trois années d'emprisonnement, Louise Michel est une personnalité importante des commémorations de la Commune, jusqu'à son exil en Angleterre à la fin de l'année 1890. Avec le départ de Louise Michel, c'est aussi une perte de vigueur des commémorations qui se fait sentir. Ce que remarque Charles Chincholle, collaborateur attitré du *Figaro* pour les comptes rendus des réunions en hommage à la Commune :

> Il fut un temps où l'anniversaire de la Commune donnait réellement le frisson. On parlait avec terreur des criminels qui osaient, sous le paisible M. Grévy, célébrer le drapeau rouge. On avait la chair de poule au récit des banquets où Rochefort était assis entre d'anciens forçats qui, à peine amnistiés, outrageaient le gouvernement auquel ils devaient la liberté.
> Aujourd'hui, Louise Michel vit loin du pays où elle n'est plus comprise. M. Vaillant, ancien membre de la Commune, est député ; M. Ranc, sénateur ; M. Alphonse Humbert, ministrable. La Commune est oubliée ; 71 s'est éteint dans la pénombre et, tout ce que nous voulons savoir du « 18 mars », c'est qu'il faisait, ce jour-là, un temps aussi beau qu'hier, et que le soleil avait déjà des ardeurs printanières.[4]

Et à nouveau, deux ans plus tard :

> En ces dernières années, on avait paru oublier l'anniversaire de la Commune, qui ne se fêtait plus qu'en famille.
> Le parti socialiste, sentant le besoin de resserrer ses liens, a résolu de le célébrer cette année comme au beau temps de Louise Michel et n'a pas pris pour cela moins de quatre soirées.[5]

Que Louise Michel n'ait pas été considérée pendant et au sortir de la Commune comme une personnalité de premier ordre n'a plus guère d'importance. Cette mise sur le devant de la scène mémorielle, dès 1880, ne s'appuie pas sur son rôle effectif pendant l'événement, mais sur sa capacité à incarner le souvenir et sur la mobilisation d'acteurs différemment situés dans l'espace social et politique qui nourrissent son actualité et sa présence constante à ces commémorations.

---

[1] *Le Temps*, « Paris au jour le jour », « L'anniversaire du 18 mars », 20 mars 1881.
[2] *Le Gaulois*, « L'anniversaire du 18 mars », Louis Lambert, 19 mars 1882.
[3] *Le Gaulois*, « Le 18 mars », L.F., 17 mars 1882.
[4] *Le Figaro*, « Le 18 Mars », Charles Chincholle, 18 mars 1895, p.2.
[5] *Le Figaro*, « Le dix-huit mars », Charles Chincholle, 20 mars 1899.

1.3. Allégorisation et héroïsation : Louise Michel, un exemple révolutionnaire.

Comprendre le processus de l'exemplarité révolutionnaire amène à s'intéresser aux images de la militance de Louise Michel. Elle a en effet fait l'objet de représentations picturales par des artistes socialistes. Ces œuvres permettent de saisir la matérialité des images construites autour de Louise Michel, sa transfiguration en héroïne populaire, voire en incarnation et en allégorie.

Les constructions figuratives de Louise Michel sont d'abord étroitement liées à la Commune de Paris. Les premières représentations picturales de Louise Michel sont deux tableaux de Jules Girardet, *L'Arrestation de Louise Michel* et *Louise Michel à Satory*, tous deux réalisés dans les années qui suivent la Commune de Paris, entre 1871 et 1880 (la date précise n'est pas connue).

ILL. 14 : *Deux tableaux d'Emile Girardet*
A gauche, « Louise Michel, à Satory », entre 1871 et 1880. A droite, « L'Arrestation de Louise Michel », entre 1871 et 1880.

L'efficacité de ces deux tableaux de Girardet ne tient pas dans leur réalisme. En effet, la Louise Michel représentée ne ressemble pas aux portraits que l'on peut avoir d'elle. Leur efficacité tient plutôt à la présence du peuple autour de Louise Michel, qui l'entoure, la suit, et dont elle semble être la représentation et la porte-parole. Dans le tableau de gauche, le jeu de perspective et de lumière amène à porter le regard vers le visage de Louise Michel. La position de son corps, le bras tendu en avant, donnent au tableau sa dynamique et son organisation : les auditeurs sont positionnés autour d'elle dans une symétrie axiale avec son bras. Dans le tableau de droite, Louise Michel est

dominée par les gardes à cheval, mais elle est représentée en avant et au-dessus de la foule qui l'accompagne. A nouveau, le jeu de lumière et la symétrie avec le soleil donnent davantage de brillance et d'intensité à Louise Michel, comparativement à la foule plus claire et aux gardes plus sombres. Ces deux tableaux inscrivent la figure de Louise Michel dans deux postures et dans deux représentations du peuple : un peuple combattant dont elle est le guide, un peuple vaincu par les communards dont elle incarne la bravoure et l'espoir. Le peuple associé à Louise Michel correspond à des groupes sociaux facilement reconnaissables : des fédérés, des jeunes garçons qui rappellent le Gavroche de Victor Hugo, des femmes du peuple. L'attitude et la tenue de Louise Michel font écho à celles des personnes qui l'entourent. Elle est représentée à l'image d'une population pauvre et affamée, victime des guerres, de la répression, de la misère, et doit être construite comme telle pour en devenir l'héroïne. Elle est héroïne révolutionnaire justement parce qu'elle se situe du côté du peuple, parce qu'elle en est issue et qu'elle est la victime d'un pouvoir bourgeois. Elle est héroïne révolutionnaire parce qu'elle a mis sa vie en péril et qu'elle a sacrifié sa liberté pour le peuple, qui l'accompagne jusqu'à la prison dans un cas, qui l'écoute avec respect et attention dans l'autre cas. De la même façon, son comportement lors de son procès inspire le respect et est hissé en parangon de la droiture des attitudes révolutionnaires. Dès avril 1872, *Le Rappel* évoque le caractère exemplaire du comportement de Louise Michel :

> Parmi les femmes que ce navire transporte à Cayenne, on cite le nom de Louise Michel, l'institutrice qui a répondu si énergiquement au conseil de guerre de Versailles, et à qui, de quelque façon qu'on la juge, personne ne refusera d'avoir donné l'exemple du courage aux hommes.[1]

De même, dans l'introduction de la brochure publiée en 1873, *Un mot sur les tribunaux politiques. Condamnation de Louise Michel*, l'auteur invite tous les révolutionnaires à agir devant les tribunaux comme l'a fait Louise Michel :

> En présence de l'inique partialité des tribunaux qui sont appelés à juger les soi-disant délits politiques, et surtout l'abominable jurisprudence militaire, les citoyens qui seraient traînés devant ces juges salariés et valets de celui qui règne, trouveront dans l'attitude de Louise Michel, en face du conseil de guerre, une ligne de conduite à observer si les hasards de la défaite dans un acte de revendication des droits des peuples, les placent dans cette alternative.
> […]Cette manière d'agir présente aux générations un enseignement important : c'est, que devant l'iniquité, la raison doit se taire. Celui qui se défend est censé admettre implicitement une culpabilité.
> Donc silence et mépris si l'on est intègre dans ses convictions politiques.[2]

Louise Michel, par son comportement lors de son procès, est présentée comme un exemple pour les générations révolutionnaires futures de l'intégrité et de la probité.

---

[1] *Le Rappel*, « Les On-dit », 3 avril 1872.
[2] *Un mot sur les tribunaux politiques. Condamnation de Louise Michel (16 décembre 1871)*, Chaux-de-fonds, Imprimerie Charles Tissot, 1873.

La transfiguration de Louise Michel en exemple révolutionnaire s'accompagne de son allégorisation. Un tableau est en cela significatif : *La Commune. Louise Michel sur les barricades* de Théophile-Alexandre Steinlen, peint approximativement en 1885. Contrairement à Girardet, Steinlen est un peintre engagé dans le mouvement socialiste, sympathisant anarchiste et illustrateur dans la presse révolutionnaire.

ILL. 15 : *Théophile-Alexandre Steinlen, « La Commune. Louise Michel sur les barricades », vers 1885.*

A nouveau, l'attachement à une quelconque ressemblance physique n'est pas de mise. La sexualisation du personnage ne correspond pas aux représentations construites autour de Louise Michel[1]. Ce n'est pas faire une représentation fidèle de Louise Michel qui intéresse l'artiste, mais en faire une allégorie de la Commune vaincue par la répression versaillaise. A l'image de *La Liberté guidant le peuple* de Delacroix, Louise Michel est représentée seins nus, drapeau à la main, mais dans une posture de chute plutôt que vers l'avant (contrairement au tableau de Delacroix). Louise Michel est donc allégorie révolutionnaire, mais allégorie d'une Commune de Paris morte avant même d'avoir existé. Louise Michel est allégorie parce que sa figure, son personnage, contient une histoire, lui donne un corps, une matérialité. Elle est incarnation d'une idée, de l'idéal révolutionnaire par la référence à la Commune de Paris. Le titre du tableau *La Commune. Louise Michel sur les barricades* marque ce processus d'allégorisation. La Commune est mise en avant, elle est faite concept, idée, comme peuvent l'être « la Liberté », « la Justice » ou « la République ». Le nom et l'image de Louise Michel sont associés à l'idéal révolutionnaire. Sa représentation allégorique, symbolisant le combat perdu, permet de réunir les forces

[1] Au sein desquelles la question de la virginité a une place centrale, nous y reviendrons.

révolutionnaires derrière un personnage, un événement, une idée. Ce tableau renvoie à la représentation subalterne du rôle politique des femmes, objets principaux des abstractions allégoriques : avec Marianne[1], Louise Michel n'apparaît ici ni comme une combattante, ni comme une oratrice, mais comme la porte-drapeau d'une idée, celle de la révolution sociale écrasée (comme l'indique la forte présence de la couleur rouge dans le tableau, associée aux révolutionnaires et aux communards). La cocarde rouge dont est coiffée la Louise Michel du tableau de Steinlen inscrit encore davantage l'allégorie dans la tradition et l'héritage révolutionnaire, dont le régime républicain modéré s'est éloigné en ôtant le bonnet phrygien aux représentations de Marianne.

La figure de Louise Michel participe à la construction d'un militantisme ouvrier, socialiste et révolutionnaire marqué par la Commune de Paris, qui élabore son esthétique, ses références, ses modèles et sa poétique. Mobiliser le souvenir de la Commune de Paris apporte aux socialistes un événement dont la proximité immédiate en fait une référence et une preuve que le mouvement ouvrier est acteur de son histoire et capable de mettre en place des alternatives politiques. La figure de Louise Michel s'insère immédiatement dans cet univers de sens, dont elle devient un exemple, une référence, un symbole, et même une allégorie. Elle-même s'attache à construire son fort ancrage dans le souvenir de l'événement révolutionnaire, qu'elle ne cesse de réactiver et dont elle se revendique. L'image de Louise Michel la fédérée, l'ancienne communarde, est le résultat d'un dispositif de coproduction, entre son propre attachement militant et les représentations élaborées par des acteurs extérieurs. A ce premier ancrage symbolique et politique dans le souvenir de la Commune de Paris, qui construit et alimente la reconnaissance collective du mérite révolutionnaire, viennent s'ajouter des politiques de l'admiration qui se traduisent par des discours autour de la représentativité ouvrière et socialiste de Louise Michel.

---

[1] Maurice Agulhon montre comment l'allégorie féminine, la « femme-symbole », a été successivement utilisée pour incarner une République patriote, une République écrasée par le coup d'Etat de 1851, une République combattante et révolutionnaire à la veille de la Commune et de l'instauration de la IIIe République, et enfin avec la stabilisation du régime républicain une symbolique plus discrète. L'allégorie féminine est en effet dans le dernier tiers du XIXe siècle davantage par les mouvements ouvriers et socialistes. Sur l'histoire, les usages et les représentations de « l'allégorie civique féminine » et l'imposition de la figure de Marianne, voir les articles et ouvrages successifs de Maurice Agulhon : AGULHON Maurice, « Esquisse pour une archéologie de la République. L'allégorie civique féminine », *Annales ESC*, 28e année, n°1, 1973, p.5-34 ; AGULHON Maurice, « Un usage de la femme au XIXe siècle : l'allégorie de la République », *Romantisme*, n°13-14, 1976, p.143-152 ; AGULHON Maurice, *op. cit.*, 1979 ; AGULHON Maurice, *op. cit.,* 1989 ; AGULHON Maurice, *op. cit.*, 2001.

2. REPRESENTER LES CLASSES OPPRIMEES : ENJEUX DE LA CONSTITUTION D'UN PERSONNEL POLITIQUE ALTERNATIF.

Les travaux relatifs à l'émergence d'un personnel ouvrier dans le dernier tiers du XIXe siècle se concentrent principalement autour de la question de la démocratisation de la vie politique[1] ou des modalités de légitimation par les candidats ouvriers de leur capacité à représenter dans les institutions politiques les classes populaires[2]. Louise Michel, puisqu'elle n'est pas insérée dans le système électif, ne participe pas directement à cette dynamique d'ouverture de la classe politique aux représentants ouvriers. Néanmoins, son nom et sa figure sont utilisés comme des leviers par ce personnel politique émergent. De même, les revendications féministes de la période construisent un argumentaire autour de l'accès pour les femmes au droit de voter et d'être élues. La mobilisation de figures de femmes politiques reconnues s'inscrit dans un répertoire d'action et de discours de légitimation de ces revendications. Comment Louise Michel a-t-elle été construite comme une personnalité représentative de ces revendications ? Comment ce statut est-il reçu par les militants socialistes, et voient-ils en Louise Michel une personnalité qui les représente et dans laquelle ils se reconnaissent ? Comprendre la popularité révolutionnaire de Louise Michel amène à s'intéresser aux projections dont elle fait l'objet, aux expressions de l'admiration et de l'adhésion collective.

2.1. Voter et faire voter : enjeux électifs de la figure de Louise Michel.

La construction stratégique du rapport de Louise Michel à la démocratie représentative est double. D'un côté, son nom est utilisé dans le cadre de l'élection, inscrit sur des listes électorales, pour légitimer des luttes politiques. D'un autre côté, son exclusion de fait du processus électif permet de la construire comme une alternative à la classe politique traditionnelle.

En novembre 1880, *La Justice* fait état d'une proposition émise lors du Congrès ouvrier du Havre par un certain citoyen Roblet, de Paris. A l'occasion d'une discussion autour de la question de la représentation des classes populaires dans les corps élus, se pose le problème de l'abstention. En effet, pour une partie des militants ouvriers, le parlementarisme et la démocratie représentative ne sont pas des régimes favorables et propices à l'adoption de véritables réformes populaires. A l'occasion de ce débat, certains

[1] Voir par exemple : AGULHON Maurice, *La République au village*, Paris, Plon, 1970 ; GUIONNET Christine, *L'apprentissage de la politique moderne. Les élections municipales sous la monarchie de Juillet*, Paris, L'Harmattan, 1997 ; ROSANVALLON Pierre, *Le sacre du citoyen. Histoire du suffrage universel en France*, Paris, Gallimard, 1992.

[2] Voir par exemple : BRACONNIER Céline et DORMAGEN Jean-Yves, *La démocratie de l'abstention. Aux origines de la démobilisation électorale en milieu populaire*, Paris, Gallimard, 2007 ; COLLOVALD Annie et SAWICKI Frédéric, *art. cit.*, p.7-20 ; NOIRIEL Gérard, *Les ouvriers dans la société française, XIXe-XXe siècle*, Paris, Seuil, 1986 ; OFFERLE Michel, « Illégitimité et légitimation du personnel politique ouvrier en France avant 1914 », *Annales. Economies, Sociétés, Civilisations*, 39/4, 1984, p.681-716.

délégués présentent des propositions qui cherchent à concilier une critique du parlementarisme et une représentativité ouvrière dans les instances de pouvoir. C'est dans ce cadre que le citoyen Roblet propose la candidature de Louise Michel « précisément parce qu'elle est inéligible et que la Chambre casserait son élection[1] ». Et même si cette proposition n'a pas été retenue, elle pose l'idée que Louise Michel permettrait un renouveau d'une classe politique corrompue par le parlementarisme et qui fait passer ses intérêts personnels avant les intérêts populaires[2].

On retrouve cette idée également parmi les féministes. En 1883, le journal féministe fondé par Hubertine Auclert, *La Citoyenne*, utilise le procès de Louise Michel suite à la manifestation de l'Esplanade des Invalides comme un espace d'expression en faveur des droits politiques des femmes. L'article est une plaidoirie imaginée par la journaliste pour défendre Louise Michel. La journaliste, s'adressant autant aux lecteurs qu'aux détenteurs du pouvoir politique, explique le succès que connaît Louise Michel dans les milieux populaires par son exclusion même de l'espace politique institutionnel. En effet, puisque Louise Michel ne peut pas, de fait, être élue à la Chambre des députés, elle devient une porte-parole de l'antiparlementarisme, l'incarnation d'une politique différente et la possibilité de représentants populaires non corrompus.

> C'est que Louise Michel parle en dehors des cercles officiels, et qu'ainsi tous les mécontents sont ses alliés, puisque sa situation d'incapable et d'inéligible est à elle seule une protestation contre le gouvernement et l'ordre légal.
> C'est qu'on a cru la mettre au dessous du parlement en l'en écartant, et qu'au contraire on l'a mise au dessus, comme les princes au dessus et en dehors de la loi, et qu'on lui a dressé un piédestal avec son ostracisme.
> Et de ce piédestal d'où elle fulmine l'anathème contre les ministres, les députés, les représentants du pouvoir, combien elle paraît grande à tous ceux qui ont à se plaindre dans la vie ! Comme elle dit bien leur fait aux puissants de ce monde ! Elle est la suprême autorité pour cela, c'est qu'elle n'a avec eux aucun contact ; elle n'a mis ni ne mettra jamais les pieds dans une Chambre législative, et pour cause. Elle peut foudroyer du haut de son mont Aventin ceux qui y délibèrent en même temps que vilipender la besogne qui s'y fait.[3]

L'auteure présente Louise Michel comme « un frappant exemple de ce que peut produire notre constitution politique qui interdit à la femme la carrière législative » et comme « un reproche vivant à notre ordre social qui met hors la loi, hors le Parlement, hors le suffrage, toute une classe capable de penser, d'agir ». Dès lors, l'auteure défend l'idée que, pour pouvoir amoindrir les revendications révolutionnaires et les agissements violents de Louise Michel, il ne faut pas la condamner et l'emprisonner, mais accorder aux femmes des droits politiques. Pour elle, le « vrai moyen » d'empêcher des Louise Michel de naître « est de les affranchir politiquement, au lieu de requérir contre elles, ce qui ne fera que les multiplier en les exaspérant et en les posant comme victimes. » Pour

[1] *La Justice*, « Les Congrès Ouvriers », Charles Longuet, 24 novembre 1880.
[2] Ce sont des traits que l'on retrouve dans d'autres « candidatures impossibles » de représentants ouvriers ou socialistes, comme le montre Samuel Hayat avec la candidature de François-Vincent Raspail en 1848 : HAYAT Samuel, « Se présenter pour protester. La candidature impossible de François-Vincent Raspail en décembre 1848 », *Revue française de science politique*, 2014/5, p.869-903.
[3] *La Citoyenne*, « Louise Michel », Camille, 2 juillet – 5 août 1883.

une partie des féministes, proches du socialisme, Louise Michel devient un symbole et un symptôme des conséquences d'un système politique qui refuse d'inclure les femmes dans la démocratie. Louise Michel, et toutes les femmes qui s'investissent dans la vie politique, sont pensées comme des représentantes d'un ordre différent, supérieur à la représentation et à la politique instituée.

En 1885, à l'occasion des élections législatives d'octobre, le comité socialiste formé sous la présidence de Jules Allix, la Fédération républicaine socialiste, décide de présenter une liste de femmes candidates : Louise Michel, Hubertine Auclert, Maria Deraismes, Léonie Rouzade, Séverine, Paule Minck, Louise Barberousse et Jeanne Hugues. Finalement, le nom de Louise Michel est retiré de la liste des candidatures féminines, à sa demande (ainsi que ceux de Séverine et de Paule Minck).

> Aux citoyennes de la Fédération républicaine.
> Chères citoyennes,
> Vous savez bien que je ne suis pas pour les candidatures, retirez donc, je vous prie, mon nom de la liste où vous l'avez mis, par amitié, sans doute.
> Je crois que quelques femmes à la Chambre n'empêcheraient pas le prix dérisoire du travail des femmes, et que la prison et le trottoir n'en continueraient pas moins de vomir l'un sur l'autre des légions d'infortunées.
> Que chacune de nous combatte avec l'arme qu'elle croit la meilleure, mais le bulletin de vote est moins que jamais la mienne.
> Je vous serre les mains de tout cœur.
> Louise Michel.[1]

Par cette demande, Louise Michel réitère sa volonté de ne pas prendre part au système représentatif. Sa posture anarchiste rentre ici en conflit avec les revendications, portées par d'autres, d'un renouvellement du personnel politique par l'introduction de figures ouvrières ou de femmes. Malgré cette résistance de Louise Michel, ces démarches révèlent que son nom, par la popularité dont il dispose, apparaît comme une ressource à exploiter par certains groupes sociaux et politiques pour faire entendre et faire connaître leurs revendications d'une représentation politique alternative dont Louise Michel pourrait être l'incarnation.

2.2. Louise Michel, « porte-drapeau » du peuple.

C'est donc en représentante politique que les groupes d'extrême gauche érigent Louise Michel. L'attitude de rejet et de méfiance d'une partie des classes populaires, et notamment socialistes, vis-à-vis du pouvoir, des acteurs politiques, de la compétition électorale, et même de la démocratie représentative, peut se traduire dans son adhésion à la figure de Louise Michel. Les indices du respect et de l'admiration que Louise Michel inspire, sont le résultat d'un ralliement politique à ses idées et à ses valeurs, mais aussi celui de sa capacité à incarner une alternative politique face aux déceptions et à la

[1] *La Justice*, « Les candidatures féminines », 22 août 1885.

défiance des classes populaires vis-à-vis de la nouvelle république, et notamment son incapacité à prendre en charge la question sociale.

ADMIRATEURS EPISTOLAIRES.

L'attention portée aux lettres adressées à Louise Michel par certains de ses admirateurs est révélatrice de cette dynamique. Le nom et la figure de Louise Michel deviennent, dès son retour de Nouvelle-Calédonie, un objet de ralliement pour la lutte révolutionnaire. Le 22 novembre 1880, Paul Gavard aîné, visiblement membre de la rédaction du journal anarchiste *Ni Dieu, ni maître* (comme l'indique l'enveloppe), fait de Louise Michel une cheffe de file de la cause révolutionnaire.

> Citoyenne Louise Michel,
> Je vous salue, héroïque citoyenne, amante du Devoir, le devoir est plus cher que la vie, la grandeur du citoyen est celle que vous avez montrée, la franche abnégation.
> Honneur à vous ! Vous [?] à ceux qui veulent l'Emancipation, la Révolution, le Progrès, la Régénération sociale, l'Extinction complète des despotes, la dignité.
> Drapeau sans tache, nous nous rangeons autour de vous.[1]

Un mois plus tard, une autre lettre, écrite par P. Larramat, qui a assisté à la première conférence de Louise Michel à l'Elysée-Montmartre, est du même ordre :

> Héroïque citoyenne,
> […] Puisque vous êtes faite pour le dévouement et par conséquent pour la gloire, non plus avec ce consentement immédiat seulement, c'est-à-dire mystique en même temps que touchant, d'une Jeanne d'Arc, mais avec l'intelligence d'une citoyenne libre de notre époque, vous devez avoir à cœur de donner à la Révolution ce concours [?] et de plus efficace, et de dépenser votre admirable activité, voire votre vie, d'une façon qui soit à la hauteur du but à atteindre. […]
> Tout à vos ordres.[2]

C'est l'image de la pureté militante de Louise Michel qui est mise en avant : le courage, l'abnégation, le dévouement à la cause. Les épilogues des lettres indiquent l'érection de Louise Michel en porte-drapeau de la lutte sociale. De nombreuses lettres sont adressées à Louise Michel pour l'assurer du soutien des militants, prêts à s'engager et à se battre à ses côtés. En février 1881, un groupe de dix-neuf étudiants écrit à Louise Michel :

> Citoyenne, nous sommes là quelques-uns enthousiastes de ta doctrine, et nous te demandons du fond du cœur de nous associer à la Grande Œuvre que nous prétendons avoir le droit et le devoir de défendre ; aussi, nous prolétaires, nous le jurons, nous qui mettons nos noms ici, lorsqu'il s'agira de mettre nos poitrines fortes en face des canons des oppresseurs des Peuples, tous nous serons là !!![3]

---

[1] Lettre de Paul Gavard aîné à Louise Michel, 22 novembre 1880. Dans MICHEL Louise, *op.cit.*, 1999, p.265.

[2] Lettre de P. Larramat à Louise Michel, 23 décembre 1880. Dans MICHEL Louise, *op.cit.*, 1999, p.269-270. Rien n'indique dans son courrier s'il s'agit d'un militant d'un groupe révolutionnaire, ou d'un individu familier des théories et de l'action révolutionnaire. Il indique néanmoins que sa femme a connu Louise Michel pendant la Commune, sans davantage de précision.

[3] Lettre de dix-neuf étudiants à Louise Michel, février 1881. Dans MICHEL Louise, *op.cit.*, 1999, p.278-279.

Ces étudiants s'adressent à Louise Michel en tant que prolétaires : elle est devenue représentante d'un peuple qui souffre et qui lutte. En janvier 1888, deux lettres envoyées à Louise Michel après la tentative d'assassinat dont elle a été victime au Havre la présentent comme l'« amie des déshérités ». L'auteur de la première est le trésorier du « Cercle Sténographique Socialiste », E. Gakmiche ; le second est Georges Magnier, membre de l'Ecole Supérieure de Commerce :

> Daignez, chère citoyenne, recevoir l'hommage de ma vive sympathie et de ma reconnaissance sans bornes pour l'apostolat que vous accomplissez, même au péril de votre vie, en faveur des déshérités.[1]
>
> Admirateur inconnu, mais sincère de la grande citoyenne, champion de la plus noble des causes, adresse à Mlle Louise Michel, à l'occasion de l'infâme attentat dont elle a été victime, l'expression de sa respectueuse et profonde sympathie.
> […] Il souhaite à la généreuse et vaillante amie des déshérités, une prompte et complète guérison.[2]

La rhétorique est identique deux ans plus tard, alors que plane au-dessus de Louise Michel une menace d'internement psychiatrique. Alexis Lalique, militant anarchiste, d'après le contenu de sa lettre, exprime à Louise Michel son soutien, au nom du peuple et au nom de la « patrie Anarchiste » :

> Mais consolez-vous, chère compagne, si la bourgeoisie vous hait et cherche à vous salir, c'est parce que vous êtes dans le vrai, c'est parce que vous avez les sympathies du peuple, et que eux ils haïssent le peuple. […]
> Voilà, chère citoyenne, les quelques réflexions que m'a suggérées la mesure dont vous êtes victime, mais croyez-le bien, en vous flétrissant, c'est la patrie Anarchiste en entier qu'ils ont voulu flétrir, mais j'espère bien que le courage ne vous fera pas défaut, et que vous ne donnerez pas à nos ennemis la joie de vous abandonner au désespoir, vous vous êtes données à la Révolution et votre devoir, comme le nôtre, est de travailler à son triomphe, et en cela vous continuez à avoir l'estime de tous les hommes de cœur.[3]

Cet aperçu de la correspondance adressée à Louise Michel permet d'aborder la question de la réception de cette figure auprès des militants socialistes, révolutionnaires et ouvriers. Les lettres évoquées ci-dessus sont rédigées par des individus vraisemblablement engagés dans la lutte politique, membres de collectifs militants pour un certain nombre d'entre eux. Elles ne permettent donc de saisir qu'un aspect de la réception ordinaire de la popularité de Louise Michel, d'autant que la forme épistolaire, qui implique la médiation de la parole par l'écrit, ne permet d'aborder que les individus familiers de cette pratique. Elles révèlent néanmoins des expressions d'admiration forte, voire de dévotion, qui permettent d'affirmer que Louise Michel dispose d'un écho certain auprès des militants[4].

---

[1] Lettre d'E. Gakmiche à Louise Michel, 24 janvier 1888. Dans MICHEL Louise, *op.cit.*, 1999, p.521.
[2] Lettre de Georges Magnier à Louise Michel, janvier 1888. Dans MICHEL Louise, *op.cit.*, 1999, p.521.
[3] Lettre d'Alexis Lalique à Louise Michel, 13 juin 1890. Dans MICHEL Louise, *op.cit.*, 1999, p.566-567.
[4] Nous verrons dans le chapitre suivant que des lettres de haine lui sont également adressées, par des individus politiquement opposés. L'admiration et la haine qui s'expriment dans ces différents courriers d'anonymes révèlent l'implication émotionnelle qui entoure et caractérise la célébrité de Louise Michel.

POEMES ET CHANSONS ; LA MISE EN MUSIQUE DE L'ADMIRATION REVOLUTIONNAIRE.

Des formes d'admiration similaires se retrouvent dans les poésies et les chansons révolutionnaires, socialistes et anarchistes, écrites en hommage à Louise Michel. Ces textes sont d'abord destinés à un public de militants, publiés dans les journaux d'extrême gauche ou imprimés à petit tirage dans des imprimeries ouvrières et socialistes, dont les bénéfices servent à récolter des fonds pour financer des luttes, des groupes et des grèves. Ils n'ont pas pour objectif premier de faire connaître largement la figure de Louise Michel, de diffuser auprès du grand public une image positive de la révolutionnaire, mais de glorifier ses engagements et son action, de la présenter comme un modèle et un exemple à suivre pour tous les militants. Cette culture chansonnière est très présente dans les sphères socialistes et « la chanson fournit une sorte d'instantané des sentiments qui traversent les militants[1] ». L'étude des chansons produites en hommage à Louise Michel sont donc un bon révélateur des représentations collectives au sein des mouvements socialistes autour de cette figure.

Des auteurs politiquement engagés.

Les neuf poésies et chansons récoltées[2], dédiées à Louise Michel et écrites par huit auteurs différents, socialistes, abondent dans ce sens. L'une de ces chansons a été écrite par un auteur anonyme (Jehan de l'Ours est certainement un pseudonyme, qui fait référence à une créature légendaire mi-ours, mi-femme, issue d'un conte populaire pyrénéen). Les autres auteurs sont des militants actifs ou des poètes et chansonniers connus dans les milieux socialistes. Parmi eux, quatre sont des participants de la Commune : Clovis Hugues a participé à la Commune de Marseille, Achille Le Roy, Constant Marie et Paul Verlaine ont pris part à la Commune de Paris. Quatre sont membres d'un groupe socialiste ou d'un parti ouvrier : Clovis Hugues est le premier député du Parti Ouvrier Français, à tendance guesdiste, Jules Jouy et Achille Le Roy sont militants au parti possibiliste, la Fédération des Travailleurs socialistes de France, et E.J. Villemejane est militant « naturien » et membre actif d'une communauté libertaire. Quatre participent à des groupes de chansonniers révolutionnaires : Jean-François Gonon crée plusieurs goguettes populaires à Saint-Etienne, Jules Jouy se produit au Chat Noir à Montmartre, Achille Le Roy et Constant Marie sont membres du groupe des poètes et chansonniers révolutionnaires (qui devient en 1907 le groupe de la Muse Rouge, en hommage à Louise Michel).

---

[1] MANFREDONIA Gaetano, « De l'usage de la chanson politique : la production anarchiste d'avant 1914 », *Cités*, 2004/3, n°19, p.43.

[2] Voir leur reproduction en annexe : GONON Jean-François, « La Vierge des opprimés (Louise Michel) », 1890 ; HUGUES Clovis, « Sérénade à Louise Michel », 1882 ; HUGUES Clovis, « La petite muse », 1883 ; JOUY Jules, « Louise Michel », 1889 ; LE ROY Achille, « Louise Michel et le drapeau noir », 1885 ; MARIE Constant, « La Muse Rouge », 1893 ; OURS Jehan de l', « Marianne. Dédié à Louise Michel par un soldat obscur de l'armée révolutionnaire », 1886 ; VERLAINE Paul, « Ballade en l'honneur de Louise Michel », 1886 ; VILLEMEJANE E.J., « Pour Louise Michel », 1904.

Tous publient dans des journaux révolutionnaires, où trois des chansons ont été reproduites: « Louise Michel et le drapeau noir » d'Achille Le Roy est parue dans *La Question sociale*, et les deux chansons de Clovis Hugues, « Sérénade à Louise Michel » et « La petite muse », ont été respectivement publiées dans *L'Intransigeant* et dans *La Lanterne*. Le poème d'Achille Le Roy a ensuite été publié dans le recueil *La Revanche du prolétariat*, imprimé à la Librairie Socialiste Internationale, dont Le Roy est un des responsables. Jean-François Gonon a vendu son texte cinq centimes au profit des détenus politiques de Saint-Etienne.

Ces chansons sont révélatrices d'une volonté d'accorder, dans la propagande socialiste, une place importante à l'art[1]. Cette littérature socialiste est pensée comme une « contre-esthétique », opposée à l'art bourgeois, et qui développe une esthétique et une rhétorique d'un prolétariat tourné vers l'action et la lutte émancipatrice[2]. La glorification de la figure de Louise Michel va en ce sens : puisqu'elle est un porte-drapeau de la lutte sociale, elle est hissée en exemple, en modèle, en héroïne de l'émancipation collective. Ainsi, Jehan de l'Ours se demande « Que faire, si ce n'est de suivre de Louise / Les conseils », puisque « Louise, c'est le vrai clairon de nos batailles, / Clairon vengeur, sonnant les justes représailles ». De même, Achille Le Roy affirme que « Les travailleurs conservent la mémoire / Des fiers martyrs qui succombent pour eux. / Ils gravent au fronton de l'Histoire / Son nom si pur, parmi les plus fameux. » Il écrit son poème en 1885, alors que Louise Michel est toujours emprisonnée suite à la manifestation de l'Esplanade des Invalides, et, face à cette injustice, il appelle le prolétaire à être « le vengeur de Louise Michel ».

Thématiques et esthétique de la chanson révolutionnaire.

On trouve dans les poèmes consacrés et dédiés à Louise Michel les principales thématiques de la poésie socialiste du dernier tiers du XIXe siècle : le souvenir de la Commune de Paris, la criminalisation de la bourgeoisie, la glorification des ouvriers, l'exhortation au combat politique et révolutionnaire.

La figure de Louise Michel est porte-drapeau, d'abord, en souvenir de la Commune. En cela, les poèmes nourrissent la dynamique générale d'héroïsation de la communarde Louise Michel, que j'ai déjà analysée. La « Sérénade à Louise Michel » de Clovis Hugues est entièrement consacrée à la Commune, à la glorification des combattants martyrs et héroïques, et un appel à la vengeance et à l'union du peuple :

---

[1] A ce sujet, voir CALVET Louis-Jean, *La production révolutionnaire : slogans, affiches, chansons*, Paris, Payot, 1976 ; DARRIULAT Philippe, *La Muse du Peuple. Chansons politiques et sociales en France 1815-1871*, Rennes, PUR, 2011 ; GRANIER Caroline, *Les briseurs de formules. Les écrivains anarchistes en France à la fin du XIXe siècle*, Coeuvres-et-Valsery, Ressouvenances, 2008 ; MANFREDONIA Gaetano, *La chanson anarchiste en France des origines à 1914*, Paris, L'Harmattan, 1997.

[2] ANGENOT Marc, *La poésie socialiste au temps de la Deuxième Internationale*, Montréal, Discours social, vol.33, 2010, p.30.

Qu'importe ? Nous irons devant nous, sans faiblesse,
Pensifs, la tête haute et la main dans la main !
Les siècles nous ont fait une auguste promesse :
Il faudra bien qu'un jour le vieux monde nous laisse
Cueillir tous les fruits d'or de l'idéal humain :
Car nous voulons venger l'amour, tuer la guerre

La référence à la figure de Louise Michel devient un moyen de dresser le peuple contre la bourgeoisie criminelle, versaillaise d'abord, exploiteuse ensuite. On retrouve chez Jehan de l'Ours les rhétoriques de la construction de l'ennemi bourgeois. Ainsi, il présente le tableau d'une société clivée entre des bourgeois profiteurs et exploiteurs et des ouvriers pauvres, malheureux, méprisés :

Guerre à la bourgeoisie ! à l'infâme mégère
Qui, chaque jour, de nos sueurs se désaltère
Et s'enrichit de nos travaux ;
Qui nous jette, nu-pied et porteurs de guenilles,
Vagabonds du travail, dans les noires bastilles
Qu'elle convertit en tombaux.
Guerre à ces contempteurs de l'affreux égoïsme,
A ces poussifs, à ces verrats, qui n'ont pour prisme
Qu'une caisse regorgeant d'or ;
A ces rogneurs de pain, à ces voleurs de filles
Portant le déshonneur au sein de nos familles,
Et pour qui la Justice dort !...

Cette opposition entre le peuple et les bourgeois se traduit par une « poésie-réquisitoire[1] » qui prédit la révolution prochaine. Louise Michel représente alors ce qui effraie la bourgeoisie : par sa bonté, par son engagement, par ses combats, elle constitue une incarnation de ce que le peuple qui lutte, le prolétariat conscient et organisé, peut engendrer comme résistance. Le refrain de la chanson de Jean-François Gonon appelle au « Respect à la SINISTRE FOLLE, / Terreur des bourgeois affamés ; / LA ROUGE VIERGE DU PETROLE, *bis* / C'est la Vierge des opprimés ! ». De même, Constant Marie termine sa « Muse Rouge » par la prédiction d'une destruction de la bourgeoisie et de l'exploitation du peuple, puisque Louise Michel représente la révolution en marche : « Enfin le vieux monde succombe / Les penseurs torturés jadis / Sur son universelle tombe / Font de la terre un Paradis. » Aux accusations et aux menaces contre les bourgeois, ces poésies viennent donc encenser Louise Michel, consacrée dès son vivant au panthéon du mouvement ouvrier, et rappeler les glorieuses actions de celle qui a su tenir tête aux oppresseurs, de celle qui a choisi de sacrifier sa vie pour la révolution sociale, pour, affirme Jules Jouy, « l'amour de l'humanité ».

Ces chansons et poésies révèlent ainsi un dernier aspect des représentations qui s'élaborent autour de Louise Michel : celles qui renvoient à ce qui est attendu et valorisé chez une femme. L'étude de la poésie socialiste omet généralement cet aspect de la production révolutionnaire, préférant insister sur la rhétorique émancipatrice plutôt que

[1] *Ibid.,* p.63.

sur les représentations contraignantes pour les femmes[1]. Sans approfondir les enjeux et les modalités d'expression des thématiques sexuées dans la production de la figure de Louise Michel, sur lesquels nous reviendrons, les différents textes du corpus permettent d'en dégager les principaux aspects : l'accent mis sur la bonté et sur son « cœur » (Jehan de l'Ours affirme que « Les tortures n'ont pas soufflé sur cette flamme / Qui sort du brasier de son cœur »), les évocations de ses « souffrances », la valorisation de son « amour » des autres (Paul Verlaine la présente comme celle qui « aime le Pauvre âpre et franc »), l'affirmation de son dévouement (Jules Jouy voit en Louise Michel « l'impersonnelle / Image du renoncement ») et l'image de la vierge (Paul Verlaine et Jean-François Gonon la comparent à Jeanne d'Arc).

L'analyse de la correspondance et de la poésie révolutionnaire révèlent une admiration partagée pour Louise Michel, une valorisation de cette figure sur toute la période (les poésies étudiées s'échelonnent de 1882 à 1904) et la reconnaissance de la capacité de Louise Michel à représenter et incarner les luttes sociales. La popularité de Louise Michel dans l'espace socialiste et ouvrier de la période est partie prenante de son processus de célébrité : la visibilité constante de Louise Michel dans l'espace public politique n'est permise que par la réception enthousiaste et le succès dont elle est l'objet auprès du public auquel elle s'adresse. Louise Michel apparaît comme une personnalité centrale au sein de l'extrême gauche qui valorise son nom et sa popularité afin de légitimer des revendications politiques, qui reconnaît en elle une représentante et une porte-parole des luttes. Son positionnement au cœur des différents espaces révolutionnaires permet de dégager les lignes de rencontre entre les différents groupes socialistes en dépit de leurs clivages : le souvenir de la Commune, la recherche d'une représentation politique différente du personnel institué, l'espoir d'une république sociale, l'exacerbation d'un discours de classe. Louise Michel, qui porte en elle la mémoire communarde, qui est exclue de fait de la démocratie représentative, qui exhorte les militants à l'action, et qui donne prise à l'allégorisation par son statut de femme, se révèle être une figure qui incarne « un sujet collectif révolutionnaire[2] ». Pour autant, l'unanimité de l'extrême gauche derrière Louise Michel n'est qu'apparente, et certaines critiques s'élèvent contre cette personnalité et ses méthodes.

---

[1] Ainsi, Marc Angenot n'évoque qu'à demi-mot la « gauloiserie » de certaines chansons de son corpus, alors que plusieurs extraits reproduits révèlent la persistance d'un sexisme explicite (ANGENOT Marc, *ibid.*).
[2] HAYAT Samuel, *art. cit.*, p.887.

2.3. Louise Michel, figure unanime de l'extrême gauche ?

De cette analyse se dégage un sentiment d'adhésion et de cohésion derrière la personnalité de Louise Michel. Pourtant, la reconnaissance de la dotation de la figure de Louise Michel d'un important potentiel symbolique ne doit pas faire oublier l'existence de dissensions et d'oppositions au sein de l'extrême gauche. Malgré l'omniprésence de Louise Michel dans la sphère politique et ses régulières invitations dans les meetings et les conférences de toute l'extrême gauche, elle ne fait pas toujours l'unanimité auprès des militants. Les rapports de police ou les journaux opposants font état des dissensions dans le camp de l'extrême gauche. Même s'il ne faut pas négliger l'aspect stratégique inhérent à ces discours sur la désunion de l'adversaire, ils révèlent dans une moindre mesure la possibilité de désaccords autour de la figure de Louise Michel.

MEDISANCES SOCIALISTES.

Ainsi, certaines mouvances, certains groupes ou certains militants d'extrême gauche rejoignent des arguments et des modes rhétoriques développés en opposition à Louise Michel : l'image de la folie, l'opposition aux modes d'action violents, les discours sur la cupidité et l'opportunisme. Je reviendrai plus en détail sur ces argumentaires, mais il est déjà intéressant de souligner les lignes de fracture qui peuvent exister au sein même de l'extrême gauche sur les appréciations de la figure de Louise Michel.

On trouve dans les archives de la Préfecture de police de Paris les rapports de mouchards, délégués lors des réunions socialistes, qui font état de discussions au sujet de Louise Michel. On y aperçoit des militants socialistes, y compris des leaders du mouvement ouvrier, critiquer les actions ou le comportement de Louise Michel, déplorer son attitude, et même en faire une ennemie de la cause révolutionnaire. Le 20 janvier 1881, un rapport relatif au congrès ouvrier de Zurich affirme que « d'après Paul Brousse, Louise Michel serait un instrument dans les mains de gens qui la conduisent à la perte de la révolution[1] ». Le 23 janvier, un compte-rendu d'une conférence socialiste salle Favié évoque un orateur qui estime que Louise Michel « avait la folie de faire parler d'elle, mais que, comme à Charenton, elle causait un tort considérable au parti révolutionnaire et qu'il faudrait laisser cette 'exagérée' de côté[2]. » En février, on peut lire que « Louise Michel a su se faire des ennemis de tous ceux qui auraient pu contribuer au succès de sa cause[3] », et qu'« on commence à dire même dans l'entourage de Louise Michel qu'elle a le cerveau détraqué[4] ». Le 4 juin 1882, un rapport dévoile qu'au détour d'une conversation sur Louise Michel, « J.B. Clément a dit qu'il détestait cette femme parce qu'elle joue à la

[1] Rapport de Droz relatif au congrès de Zurich, 20 janvier 1881. Archives de la Préfecture de police de Paris, carton BA1184.
[2] Compte-rendu de la conférence salle Favié, 23 janvier 1881. Archives de la Préfecture de police de Paris, carton BA1184.
[3] Rapport de 50, 12 février 1881. Archives de la Préfecture de police de Paris, carton BA1184.
[4] Rapport de Denis, 19 février 1881. Archives de la Préfecture de police de Paris, carton BA1184.

prophétesse[1] ». Le 28 septembre, un mouchard affirme que les Radicaux, « et principalement ceux qui la connaissent », s'amusent des mésaventures de Louise Michel. Il n'y aurait, en effet, « aucun d'eux qui ne la regarde comme une folle et qui ne soit enchanté chaque fois qu'il lui arrive quelque chose de désagréable[2] ».

En 1887, ce sont de jeunes anarchistes qui accusent Louise Michel, lors d'un anniversaire du 18 mars, de traître et de « vendue ». *Le Temps* raconte :

> La méfiance règne entre les fractions de ce parti ; on se suspecte, on s'injurie les uns les autres. Rien ne tue l'enthousiasme comme ces soupçons perpétuels de servir d'instrument à quelques ambitieux ou intrigants. On n'est pas même d'accord dans le culte des souvenirs, dans la religion de la Commune. Louise Michel l'a appris à ses dépens. Les jeunes compagnons anarchistes l'ont accusée, ni plus ni moins, d'être vendue à la police ; ils ont traité la Commune de "cloaque", et ceux qui en exploitent les débris de "vieilles ganaches à galons". Evidemment les jeunes recrues du socialisme ou de l'anarchie supportent mal la tutelle des vieilles barbes. Ils ont un autre idéal ou plutôt d'autres passions, et commencent à traiter les communard à peu près comme ceux-ci font de ceux qui n'ont pas épousé leur fanatisme. Voilà Louise Michel devenue réactionnaire à son tour.[3]

A la veille de sa mort semble toujours exister cette méfiance, profondément teintée de sexisme, à l'encontre de Louise Michel. Un rapport en date du 21 mai 1904 raconte qu'elle « est bien déchue dans l'estime de beaucoup. Ceux qui la connaissent personnellement comme Faure, Malato, Janvion savent qu'elle est 'licheuse[4]' (c'est le mot employé, hier, par plusieurs assistants). En compagnie de Charlotte, avec qui elle se dispute comme une chiffonnière, elle cultive la bouteille, la paresse et l'estampage[5] »[6].

LA LANTERNE : UNE OPPOSITION DE GAUCHE A L'ANARCHISME.

La Lanterne, journal populaire et radical, se montre rapidement critique à l'égard de Louise Michel. Fondé par Henri Rochefort, qui en est le seul rédacteur entre 1868 et 1869, le titre est ensuite suspendu jusqu'en 1874, date à laquelle Rochefort, en exil, tente sans succès de le relancer. En 1877, Paul Genay rachète le journal à Rochefort et en prend la gérance : républicain libre-penseur, il s'oppose aux théories anarchistes. Dès décembre 1880, alors que Louise Michel propose pour les élections municipales des « candidatures mortes » pour célébrer et honorer les martyrs et les héros révolutionnaires, *La Lanterne* appelle à se « méfier » de Louise Michel, comme il faut se méfier « des thuriféraires qui ne cherchent qu'à exploiter le fanatisme des autres à leur profit[7]. » Dans ce journal, les discours de Louise Michel sont « des divagations[8] », ses actions sont des « excentricités[9] » et le résultat d'« une surexcitation de tout son être[10] », ses écrits

[1] Rapport de Hilaire, 4 juin 1882. Archives de la Préfecture de police de Paris, carton BA1184.
[2] Rapport de Horre, 28 septembre 1882. Archives de la Préfecture de police de Paris, carton BA1184.
[3] *Le Temps*, « Bulletin du jour », 20 mars 1887.
[4] Mot péjoratif qui sous-entend qu'elle aime boire et manger.
[5] Signifie en argot la tromperie, la duperie.
[6] Rapport de Foureur, 21 mai 1904. Archives de la Préfecture de police de Paris, carton BA1186.
[7] *La Lanterne*, « Les élections municipales », 28 décembre 1880.
[8] *La Lanterne*, « Louise Michel à Montpellier », 01 juillet 1882.
[9] *La Lanterne*, « Le meeting de l'esplanade des Invalides », 11 mars 1883.
[10] *La Lanterne*, « Un acte de justice », 12 décembre 1884.

regorgent de « choses superbes et [de] choses bêtes[1] ». Pendant son procès suite à la manifestation de l'Esplanade des Invalides, *La Lanterne* affirme que Louise Michel est « folle avec des circonstances atténuantes, touchantes même, qui méritent, sinon le respect, au moins l'indulgence et la pitié[2] », donc doit être internée à Charenton plutôt qu'incarcérée en prison. Progressivement, après 1886, le ton du journal s'adoucit, laissant davantage de place à la reconnaissance de la bonté et de la charité[3] de Louise Michel plutôt qu'à l'affirmation de sa folie, de sa cupidité, de sa bêtise et de sa violence.

Le discours de *La Lanterne* est un bon révélateur des oppositions qui existent au sein de l'extrême gauche dans le dernier tiers du XIXe siècle, et notamment celles qui séparent les anarchistes et l'extrême gauche révolutionnaire d'un côté, la gauche radicale parlementaire et l'extrême gauche autoritaire d'un autre côté. Cela révèle la place qu'occupent les polémiques dans le mouvement socialiste, et qui peuvent parfois se cristalliser autour de la figure de Louise Michel. Cette opposition de gauche aux anarchistes et aux révolutionnaires s'appuie sur trois arguments principaux[4]. Le premier est d'envisager l'anarchisme comme une maladie, une folie, une démence. On retrouve cet argument à l'encontre de Louise Michel, comme dans *La Lanterne*, le 21 mai 1888, où elle est présentée comme « cette démente […] [qui] en est venue à se dire qu'un cataclysme peut seul permettre de reconstruire la société sur des bases véritablement équitables[5] ». Le deuxième argument consiste à affirmer que les doctrines anarchistes sont des « utopies », non scientifiques et non réalisables. En ce sens, dans son compte-rendu de la représentation du *Coq Rouge*, *La Lanterne* qualifie les idées de Louise Michel de « généreuse utopie qui ne se rend pas compte de l'œuvre qu'elle poursuit[6] ». Plus encore, cette utopie qui se pourvoit de moyens violents pour s'accomplir, serait profondément dangereuse pour le peuple et pour le socialisme. Le troisième argument considère que les anarchistes jouent le rôle attendu par la bourgeoisie pour réprimer le mouvement socialiste, ce qui en fait des complices de la réaction. A nouveau, on retrouve cet argument sous la plume d'un collaborateur de *La Lanterne*, à l'occasion de la manifestation des Invalides, où « Louise Michel a été la complice du *Figaro*[7] ».Comme on le verra dans le chapitre suivant, ces rhétoriques de la folie, de la démence et de la tromperie sont très proches de ce que les réactionnaires peuvent développer comme rhétoriques pour s'opposer à Louise Michel et ces arguments contre-révolutionnaires se reconfigurent autour des stéréotypes de genre qui s'élaborent autour d'elle.

---

[1] *La Lanterne*, « La vierge folle », 18 février 1886.
[2] *La Lanterne*, « Tous inconscients », 25 juin 1883.
[3] Ce mouvement est en réalité commun à toute la presse, y compris réactionnaire, qui intègre dans ses représentations de Louise Michel les images de la charité. Je reviendrai plus en détail sur l'imposition de ces images dans le processus de stabilisation de la figure de Louise Michel.
[4] Voir ANGENOT Marc, *op.cit.*, 2002
[5] *La Lanterne,* « Aux Batignolles », 21 mai 1888.
[6] *Idem*
[7] *La Lanterne*, « Où sont les coupables ? », 11 mars 1883.

Ces querelles qui s'expriment parfois au sujet de Louise Michel sont gommées par la mobilisation constante de cette personnalité et de sa figure parmi les différentes mouvances du socialisme. La mémoire partagée de la Commune de Paris que Louise Michel ne cesse d'incarner, sa participation à de très nombreuses conférences aux comités organisateurs divers (même si certains disent qu'elle n'est invitée que pour le potentiel de recettes qu'elle représente), l'entretien de ses relations avec des leaders, chefs de file et personnalités importantes, participent à en faire une personnalité centrale de l'espace politique socialiste. Par ce biais, la figure de Louise Michel s'inscrit dans une dynamique de « représentation-identité » ou de « représentation-figuration »[1] : cela signifie que la désignation des représentants, qui ici ne s'articule pas à l'élection mais à la symbolisation, est un facteur d'union et de resserrement du groupe politique qu'il représente. Les divergences que nous avons pu identifier, et qui s'appuient sur une valorisation différenciée des caractéristiques sociales et politiques de Louise Michel, révèlent que l'apparent consensus qui s'élabore au sein de l'extrême-gauche est une « communauté imaginée[2] » plus qu'effective, qui n'a de réalité qu'à travers l'appareil de désignation de Louise Michel comme symbole et exemple du groupe. Louise Michel est une figure importante des mouvements socialistes et ouvriers de la période parce que de nombreux militants se reconnaissent en elle, mais aussi parce qu'à travers elle la communauté politique révolutionnaire se met politiquement en scène et rend visible ce qui le caractérise. Un moment particulier permet de saisir comment se rassemble cette « communauté imaginée » autour de la figure de Louise Michel, la « grande citoyenne », et révèle les enjeux politiques de cette cohésion qui, à travers Louise Michel, conduit à réaffirmer les valeurs et les revendications du groupe. L'Affaire Louise Michel qui se développe suite au procès de la manifestation des Invalides (1883) permet d'envisager comment, autour d'une personnalité érigée en représentante du groupe, peut s'élaborer un consensus, un accord ponctuel, afin de défendre une cause et de s'opposer à un ennemi commun : la bourgeoisie ou le gouvernement.

---

[1] SINTOMER Yves, « Les sens de la représentation politique : usages et mésusages d'une notion », *Raisons politiques*, 2013/2, n°50, p.13-34.
[2] ANDERSON Benedict, *L'imaginaire national. Réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, Paris, La Découverte, 2006.

Section 2. Le nom comme modalité d'émergence d'une cause politique commune : le cas de l'Affaire Louise Michel (1883-1886).

Le 9 mars 1883, est organisé un grand meeting public des « ouvriers sans travail », à 13 heures, sur l'Esplanade des Invalides. L'appel à se rassembler est placardé sur les murs de Paris. L'ordre du jour annoncé est d'« inviter le gouvernement à prendre des mesures immédiates pour donner du pain à ceux qui n'en ont pas ». Un texte court, signé par « Montant, Torteillier, Gautier, Labat, Cardeillac », ouvriers menuisiers d'après *La Presse*[1], représentants d'une commission qui n'est pas explicitement nommée, appelle à un « rendez-vous pacifique pour bien démontrer notre droit à l'existence », puisque « si notre riche république n'a plus de pain à nous donner, elle doit au moins nourrir le créateur de sa richesse, son plus ferme soutien : l'ouvrier[2] ». Rapidement, le gouvernement interdit le rassemblement, invoquant l'article 6 de la loi du 30 juin 1881, selon lequel les réunions ne peuvent être tenues sur la voie publique, et la loi du 7 juin 1848 qui interdit les attroupements sur la voie publique.

D'importantes forces de police sont déployées dès le matin du 9 mars, ayant « pour consigne de faire circuler les personnes qui se présenteraient et feraient mine de stationner. Aucun groupe ne pouvait se former ni s'arrêter[3]. » A une heure et demie, *La Justice* estime la présence de dix à douze mille personnes sur l'esplanade des Invalides. A deux heures « un grand bruit se produit du côté de l'eau. Jusqu'à ce moment, on n'a encore aperçu aucun personnage officiel du parti anarchiste. Ce doit être l'état-major qui approche. Précisément, nous allons voir une fois de plus la grande citoyenne[4]. » Louise Michel rejoint l'esplanade des Invalides, et tous les journaux s'accordent pour faire de sa présence une information majeure de la journée : chaque compte-rendu publié rend compte des faits et gestes de Louise Michel durant l'après-midi. A son arrivée, raconte *Le Gaulois*, « mille agents, sortis du palais de l'Industrie, arrivaient au pas de charge. Ils se précipitèrent sur la foule, bousculant tout, jusqu'à Louise Michel, qu'ils poussèrent. Tout en résistant, la citoyenne recula. Elle finit par être rejetée derrière la ligne des gardiens qui barraient l'avenue de la Motte-Piquet. Quinze cents anarchistes la suivirent[5]. » Le groupe se reforme devant le pont de la Concorde, où Louise Michel, « grimpée sur une échelle d'afficheur, engage les ouvriers à résister[6] ». Elle déclare : « Citoyens, je vous remercie d'avoir répondu à notre appel. Vous faites plus aujourd'hui que ne pourraient faire tous nos potentats. Nous allons avec vous traverser tout Paris en demandant du travail et du pain ! Vive la Révolution sociale ! » Les manifestants, chargés par la police, sont contraints de se disperser. « Louise Michel, accompagnée d'à peu près deux cents

[1] *La Presse*, « Le meeting », 10 mars 1883.
[2] L'appel est retranscrit dans plusieurs journaux. Voir par exemple *La Gazette des tribunaux* du 9 mars 1883.
[3] *Le Petit Parisien*, « Meeting de l'esplanade des Invalides », 11 mars 1883.
[4] *Le Figaro*, « Le meeting des Invalides », C. Chincholle, 10 mars 1883.
[5] *Le Gaulois*, « La première journée », 10 mars 1883.
[6] *Le Petit Parisien*, « Meeting de l'esplanade des Invalides », 11 mars 1883.

hommes, opère son mouvement de retraite. Elle gagne la rue de Sèvres[1]. » Un manifestant donne à Louise Michel un drapeau noir. Le groupe arpente le quartier, passe rue des Canettes, rue du Four, puis boulevard Saint-Germain. Dans chacune de ces rues, des manifestants entrent dans des boulangeries pour y voler du pain. *Le Gaulois* parle de sept ou huit boulangeries. Le groupe est dispersé par la police place Maubert. Louise Michel s'enfuit et monte dans un fiacre rue des Nonnains d'Hyères.

La presse consacre à cette manifestation de longs articles. Le rôle de Louise Michel y est largement commenté et illustré. *Le Monde illustré* du 17 mars porte en une la gravure du « pillage d'une boulangerie ». Louise Michel est placée au-dessus de la foule, levant un drapeau qui donne de la hauteur à son personnage, la robe noire et le drapeau noir qu'elle brandit contrastant avec les individus qui l'entourent, en vêtements clairs. *La Police illustrée*, journal politique et satirique spécialisé dans le traitement des faits divers, des délits et des crimes, représente Louise Michel « haranguant la foule », hissée sur un lampadaire, donc située largement au-dessus de ses auditeurs. Dans les deux cas, la foule est présentée comme agitée et tumultueuse : le choix des illustrateurs est ainsi de rendre compte des désordres, des perturbations de l'ordre causées et encouragées par Louise Michel.

ILL. 16 : *Illustrations de presse de la manifestation de l'Esplanade des Invalides (1883)*
A gauche : « Le meeting de l'Esplanade des Invalides– Louise Michel haranguant la foule », La Police Illustrée*, 11 mars 1883. A droite : « La manifestation du 9 mars – Pillage d'une boulangerie – Louise Michel »,* Le Monde Illustré*, 17 mars 1883.*

Le 11 mars, une rumeur, impulsée par le journal *Paris*[2], indique que Louise Michel aurait été arrêtée. Cette rumeur est démentie dès le lendemain par le journal de Clemenceau : « Le bruit a couru hier que Mlle Louise Michel avait été arrêtée. Quelques

[1] *La Presse*, « Le meeting d'hier », 11 mars 1883.
[2] Quotidien dont le rédacteur en chef, Charles-Marie Laurent, est républicain conservateur.

journaux du soir s'étaient fait l'écho de ce bruit. Informations prises, Mlle Louise Michel n'a pas été inquiétée et jusqu'ici aucun mandat n'a été lancé contre elle[1]. » D'après les archives de la préfecture de police, un mandat d'amener a bien été lancé par le juge d'instruction Barbette contre Louise Michel, mais ce n'est que le 23 mars que *L'Intransigeant* fournit cette information de manière ferme. Pendant une semaine, la police est à la recherche de Louise Michel, sans succès, et de nombreux journaux s'empressent de commenter cet échec. Le 24 mars, *Le Voltaire*, journal républicain proche de Gambetta, annonce avoir découvert la retraite où Louise Michel est cachée, et l'avoir rencontrée. Le lendemain, *L'Intransigeant* dément cette information :

> Le monsieur qui signe Paul Fresnay au Voltaire peut se vanter d'avoir un joli toupet.
> Il publie le compte-rendu détaillé d'une conversation qu'il vient d'avoir avec la citoyenne Louise Michel. Rien ne manque à cette curieuse information. L'appartement, l'étage, la maison, le quartier, les habitants, tout est décrit avec un soin méticuleux.
> Le temps que notre vaillante amie ne passe pas à faire ses confidences au rédacteur du Voltaire, elle l'emploie à jouer au loto. C'est superbe. Le malheur est que, de la première à la dernière ligne, l'article en question ne contient pas un mot de vrai.
> Si les lecteurs du Voltaire se contentent d'informations de cette valeur, il faut avouer qu'ils ne sont pas difficiles.
> Vous vous êtes trompé de date, monsieur Paul Fresnay : nous ne sommes pas encore au 1er avril[2].

Le collaborateur du *Voltaire*, qui est en réalité Jules Jouy, confirme à nouveau, ce qui amène *L'Intransigeant* à proposer à son concurrent, le 27 juin, un pari. *Si Le Voltaire* parvient, par un écrit de Louise Michel elle-même, à prouver que la rencontre a bien eu lieu, *L'Intransigeant* s'engage à verser 10 000 francs au Comité pour la construction d'une statue à Gambetta. S'il s'avère que l'article est faux, *Le Voltaire* devra verser 10 000 francs à *L'Intransigeant*, qui les distribuera aux condamnés de Lyon et de Montceau-les-Mines. Ce pari donne lieu à une chronique amusée et ironique de Democritos, dans *La Presse* du 28 mars :

> Quelle plaisanterie amère que ces dix mille francs offerts ainsi à la barbe des limiers de la police ! Jamais le légendaire "cherchez la femme !" n'avait reçu plus bizarre interprétation.
> Aussi, depuis que ce défi a été lancé, tous les détectives sont-ils en fièvre. Ils se sont jurés de découvrir le refuge de Louise Michel ; ce n'est plus l'intérêt qui les dirige : leur amour-propre est exaspéré, leur honneur est en jeu.
> Or, je crois avec *L'Intransigeant* que tous leurs efforts seront vains. La retraite de l'Égérie des anarchistes est impénétrable.
> On a fait courir le bruit que Louise avait été enlevée par un Anglais excentrique amoureux fou de ce caractère étrange et qui avait mis à ses pieds une fortune immense et son cœur. C'est une fausse rumeur qui ne s'est pas confirmée en dépit de sa vraisemblance extrême.
> La réalité, le fait matériellement vrai que tout Paris commentera demain avec stupeur, c'est que Louise Michel vient de prendre le voile. La chose est sérieuse. Il ne s'agit point ici du voile de l'anonyme que tant de jeunes femmes prennent de nos jours dans la presse, mais bien du voile claustral dans un couvent.
> L'Esplanade des Invalides a été pour Louise ce que fut pour Hamlet l'esplanade d'Elseneur, pour Pascal le pont de Neuilly, pour saint Paul le chemin de Damas. Elle a eu son échelle comme Jacob. C'est en descendant de cette échelle, désormais historique, qu'elle a reçu le coup de foudre de la grâce divine.

---

[1] *La Justice*, « Le meeting d'avant-hier », 12 mars 1883.
[2] *L'Intransigeant*, sans titre, 25 mars 1883.

Finalement, le 30 mars, en fin d'après-midi, Louise Michel se rend d'elle-même chez M. Camescasse, préfet de police de Paris. *L'Intransigeant* rappelle alors « que Louise Michel n'est pas de celles qui désertent leur cause et esquivent les responsabilités[1] », et *La Presse* annonce « la résolution virile prise par la bouillante agitatrice[2] ». Le 1er avril, Ernest Vaughan, chez qui se cachait Louise Michel et qui l'a accompagnée à la préfecture de police, raconte dans *L'Intransigeant* les déboires de l'arrestation de Louise Michel. En effet, elle n'a d'abord pas été reçue par M. Camescasse, et est repartie en lui laissant par écrit signe de son passage et indiquant se mettre à la disposition de la police. Ce n'est que le lendemain matin que Louise Michel fut arrêtée, devant chez Ernest Vaughan. La presse ne manque évidemment pas de railler cette inefficacité policière, à commencer par *Le Figaro* qui qualifie la traque et l'arrestation de Louise Michel de « roman héroï-comique[3]. » De même, A. Paulon, s'amuse *dans Le Tintamarre* de « cette arrestation étonnante », « dont la place est toute marquée dans les annales de la police, à côté de celles des criminels les plus roublards » :

> [Louise Michel], en se livrant elle-même, comptait sans doute qu'elle toucherait la prime de trois francs qui est dû aux auteurs d'arrestations de ce genre, et qui doit être payée par l'inculpé s'il est solvable, et par la caisse de la préfecture en cas contraire. Louise Michel n'ayant jamais un sou à elle comptait donc bien sur ces trois francs qui lui était dus, en bonne justice, et dont elle frustrait ainsi les agents du préfet. Mais celui-ci, toujours roublard, a démêlé ce noir projet, et c'est ainsi qu'il a fait d'une pierre deux coups : il a prouvé que, quand ses agents se mettaient à la recherche de quelqu'un, ils le retrouvaient tôt ou tard ; et il a fait avoir à l'un de ses employés les trois pièces de vingt sous que Louise Michel pensait bien lui filouter.
> Camescasse est décidément un grand policier ![4]

Louise Michel est incarcérée à la prison de Saint-Lazare dans l'attente de son procès. Il débute le 21 juin. Il s'agit d'un double procès : celui pour pillage de pain, en bande et à force ouverte, dans lequel comparaissent notamment Louise Michel, Pouget et Mareuil ; et celui pour outrage à la force publique et provocation au meurtre et à l'incendie par la distribution des brochures *A l'armée*, où Mareuil et Pouget sont jugés. Mais la médiatisation de ce procès se concentre essentiellement sur « l'affaire Louise Michel ». Le 23 juin, le verdict est prononcé. Louise Michel est jugée coupable et est condamnée à six ans d'emprisonnement et à dix ans de surveillance de la haute police.

Pour beaucoup, ce jugement est considéré comme trop sévère. D'un procès pour pillage, on passe alors à une critique de l'institution judiciaire, du gouvernement et, plus largement, à des questionnements sur les valeurs prônées par une République qui condamne Louise Michel et ses coaccusés « à six et huit ans de réclusion pour pillage de trois petits pains, qu'ils n'ont d'ailleurs pas pillés[5] ». C'est alors que prend réellement forme l'affaire Louise Michel, par la dénonciation d'une injustice et d'une inégalité devant la loi ; jusqu'à se transfigurer rapidement en la défense d'une cause, l'amnistie de

---

[1] *L'Intransigeant*, « Louise Michel chez M. Camescasse », 31 mars 1883.
[2] *La Presse*, « Échos du jour », 31 mars 1883.
[3] *Le Figaro*, « Arrestation et interrogatoire de Louise Michel », C. Chincholle, 31 mars 1883.
[4] *Le Tintamarre*, « Les dessous des cartes... de la police », A. Paulon, 8 avril 1883.
[5] *Les Aigles*, « Pillage en bande », 1e juillet 1883.

tous les prisonniers politiques, à partir du dépôt, par le groupe de l'extrême gauche, d'un projet de loi à la Chambre des députés, le 9 juillet 1883.

Du scandale à l'affaire, du procès à la cause, l'analyse des mobilisations collectives autour de la condamnation de Louise Michel suite à sa participation à la manifestation des Invalides permet d'analyser comment la communauté politique de l'extrême gauche se constitue autour de la figure de Louise Michel, comment elle se donne publiquement et politiquement à voir dans les rapports de force qui divisent l'espace politique du dernier tiers du XIXe siècle. La mobilisation qui grandit autour de « l'affaire Louise Michel » révèle les débats autour de la nature et des fondements du régime républicain : Louise Michel représente et incarne l'idéal d'une République sociale et émancipatrice que le gouvernement emprisonne et cherche à réduire au silence. L'extension que prend l'affaire Louise Michel durant ces trois années, de juin 1883 à janvier 1886, permet de saisir la popularité révolutionnaire de Louise Michel en ce que sa figure est un levier et un vecteur puissant de la contestation. On voit alors s'organiser autour d'elle des espaces de lutte et de parole qui se constituent et s'unifient dans la fabrication collective et la désignation de Louise Michel en représentante de l'opposition de l'extrême gauche au pouvoir politique institué.

1. DE LA MANIFESTATION DES INVALIDES A L'AFFAIRE LOUISE MICHEL.

1.1. Une condamnation républicaine de la manifestation.

Le resserrement collectif de l'extrême gauche autour de Louise Michel n'est pas immédiatement acquis. Dans les quelques jours suivant la manifestation des Invalides, on aperçoit nettement un consensus de la presse républicaine dans la condamnation de l'événement, à l'exception du journal *Le Citoyen et la Bataille*, dirigé par le socialiste et ancien communard Lissagaray. Pour les autres, la manifestation est une erreur stratégique ou politique, qu'il ne faut en aucun cas défendre. Ceux qui ont organisé cette manifestation sont montrés du doigt : à l'unanimité, des conservateurs aux intransigeants, les républicains dénoncent les monarchistes comme les initiateurs du meeting, coupables et ennemis du régime. Le modéré *La Presse* est catégorique :

> Quand nous affirmions que les monarchistes étaient les véritables organisateurs du meeting de l'Esplanade des Invalides, nous ne pensions pas que les manifestants justifieraient notre affirmation d'une manière aussi ostensible. […] Les vrais manifestants, ceux qui poussaient les cris "à l'Élysée !" étaient des réactionnaires, quelques reporters de journaux monarchiques et de ces gens dont on ne connaît pas exactement la profession, mais qui seraient fort embarrassés de manier un rabot. Ils demandaient "du pain" bien qu'ils eussent déjeuné le matin chez Bignon, au Café Riche ou à la table d'un Cercle, sous les lambris dorés[1].

[1] *La Presse*, « La première journée », 11 mars 1883.

Camille Pelletan, rédacteur en chef du journal radical de Clemenceau, *La Justice*, l'est tout autant :

> Par malheur, les faits établissent qu'une classe toute particulière de travailleurs sans ouvrage a pris une part très importante à la manifestation. Ce sont d'anciens ouvriers-ministres, travailleurs des ex-gouvernements, réduits au chômage par la chute des monarchies. […]
> Il faut croire qu'une convocation spéciale avait été faite par la chambre syndicale des gouvernants en disponibilité. Car il y avait là de gros bonnets de toutes les monarchies.[1]

S'il y a consensus dans l'opposition aux anti-républicains, celui-ci s'effrite sur la question de la participation et de la responsabilité des anarchistes à la manifestation. Pour certains, ils doivent être considérés comme des ennemis du régime républicain au même titre que les monarchistes. Ainsi, *Le Siècle*, républicain modéré, affirme que la manifestation des Invalides est orchestrée conjointement par les monarchistes, « ennemis de la République », et les anarchistes, « ennemis-nés de tout gouvernement ».

> La lumière n'est pas encore complètement faite sur la manifestation de vendredi ; elle se fera, on rendra à cette exhibition tumultueuse son véritable caractère, les vrais ouvriers que des souffrances, que nous ne nions pas, ont égarés dans cette cohue reconnaîtront certainement qu'ils ont été les jouets inconscients des partis hostiles à la République ; ils savent déjà qu'ils n'ont rencontré pour les encourager, sur l'esplanade des Invalides, aucun député républicain, aucun, et qu'ils ont trouvé là, par contre, beaucoup de députés royalistes et bonapartistes passablement échauffés[2].

Le *Gil Blas* en appelle à une répression gouvernementale, pour préserver le régime de ses « ennemis », de droite comme de gauche :

> Nous trouvons très mauvais que des toqués ou des ambitieux de tous les sexes et de tous les genres, se permettent de porter préjudice à la République que nous aimons, pour laquelle nous sommes prêts à lutter, aussi bien contre les réactionnaires que contre les émeutiers. Au fond, c'est la même chose. Que le gouvernement sache bien que les républicains sont avec lui, et que s'il doit agir il prendra dans la même nasse tous les ennemis de la République, depuis les plus blancs jusqu'aux plus rouges. Une journée, c'est assez. Deux journées, ce serait beaucoup[3].

Les journaux intransigeants et radicaux sont moins définitifs. *La Lanterne* et *L'Intransigeant*, sans nier la présence des anarchistes, affirment le rôle majeur joué par les conservateurs, monarchistes et bonapartistes, dans l'organisation de la manifestation.

> Ce qu'il y a de plus remarquable dans la manifestation d'hier, c'est qu'elle était accompagnée, sinon conduite, par un certain nombre de journalistes réactionnaires cléricaux et plusieurs membres du Jockey-Club, dont l'anarchisme ne peut guère être comparé qu'à celui du châtelain de la Roche-Servère, lequel lançait dans sa propriété des bombes qu'il mettait ensuite au compte des révolutionnaires.[4]

> Oui, nous ne le méconnaissons pas, les anarchistes étaient dans l'affaire. Consciemment ou inconsciemment, ils ont été les instruments des monarchistes. Louise Michel a été la complice du *Figaro*. Mais, dans cette association des extrêmes, l'opinion publique n'hésitera pas à reconnaître où est la plus grande culpabilité.[5]

---

[1] *La Justice*, « La manifestation », Camille Pelletan, 12 mars 1883.
[2] *Le Siècle*, « La manifestation de vendredi », 11 mars 1883.
[3] *Gil Blas*, « A travers la politique », Le Sage, 11 mars 1883.
[4] *L'Intransigeant*, « Le meeting de l'Esplanade », Henri Rochefort, 11 mars 1883.
[5] *La Lanterne*, « Où sont les coupables ? », 11 mars 1883.

Emile Cohl, élève d'André Gill, républicain opposé aux pratiques révolutionnaires, même s'il fréquente des artistes socialistes dans les cabarets de Montmartre, notamment celui du Chat Noir, caricature en une de *La Nouvelle Lune* Louise Michel, dont la robe rouge contraste avec les tons gris du dessin : elle brandit une torche enflammée et une bouteille de pétrole, entourée de petits personnages sur lesquels sont inscrits les titres de journaux réactionnaires : « Le Gaulois – Arthur Meyer », « Le Figaro – Chincholle », « La Patrie », « Popaul » (il peut s'agir de Paul de Cassagnac, du *Pays*). Cette caricature laisse entendre la collusion entre Louise Michel et les réactionnaires. Sans être clair sur l'intention de Louise Michel, Cohl affirme cependant l'enthousiasme des journaux réactionnaires autour de la violence aveugle et idiote (un trou dans sa boite crânienne alimente la flamme de son flambeau) de Louise Michel.

ILL. 17 : *Emile Cohl, « L'ange de la liberté »,* La Nouvelle Lune*, 18 mars 1883.*

Certains journaux conservateurs s'emparent de cette incertitude et font intervenir Louise Michel : sa présence et son intervention à la manifestation des Invalides, puisqu'elle doit être considérée comme une représentante des anarchistes, confirmerait leur rôle dans l'organisation de l'événement. Auguste Roussel, dans le journal monarchiste et catholique *L'Univers*, dénonce le malaise des révolutionnaires face à la présence de Louise Michel dans la manifestation et leur incapacité à prendre leurs responsabilités dans l'événement.

> A l'exception du *Citoyen et la Bataille*, qui prend nettement parti pour les manifestants d'hier, la presse révolutionnaire manifeste un certain embarras dans le jugement de cette manifestation. La plupart, adoptant l'idée du *Voltaire*, prétendent que, inconsciemment ou non, les manifestants font le jeu des ennemis de la république. Malheureusement pour quelques-uns de ces journaux comme *L'Intransigeant*, *La Justice*, *Le Radical* ou *La Lanterne*, Louise Michel, avec d'autres meneurs, se trouvait au premier rang des manifestants. Or, n'est-ce pas elle que ces mêmes journaux ont constamment acclamée comme une "grande citoyenne" depuis qu'elle a commencé sa propagande anarchiste ?
> Donc, cette interprétation grotesque de gens dans l'embarras tombe d'elle-même et il reste à caractériser la manifestation elle-même. Ceux qui l'ont organisée mettent en avant la misère qui pèse sur les ouvriers, par suite d'un long chômage, et en cela ils n'ont pas tort. Mais les causes de ce malaise sont-elles uniquement où ils les placent, et dans le compte des responsabilités, eux-mêmes n'ont-ils pas leur part ?[1]

Parallèlement à une condamnation quasi-unanime de l'événement, se met en place une désolidarisation des républicains de Louise Michel, sur un registre pathologique. Louise Michel n'aurait finalement plus toute sa tête (ce que sous-entend déjà Emile Cohl), ne serait que sous l'emprise de pulsions, donc sa participation à la manifestation ne doit pas impliquer tout le camp républicain, révolutionnaire, ni même anarchiste.

> Une seule personnalité que son exil et aussi ses excentricités ont rendue célèbre, Louise Michel, a pris part à cette ridicule manifestation.
> Mais cette malheureuse femme a certainement laissé à Nouméa une grande partie de sa raison, et il n'y a guère que *Le Figaro*, *Le Gaulois* ou *Le Clairon* pour la prendre au sérieux.
> En revanche, tous les réactionnaires militants étaient là. MM. Georges Berry, Nicoullaud, le duc de Fitz-James, le duc de Feltre n'avaient pas manqué à ce rendez-vous. M. le duc de Broglie, lui-même, est venu voir comment ça marchait.[2]

> L'intervention de Louise Michel n'est pas une preuve de la présence des anarchistes. Louise Michel se présente partout où elle croit que s'agitent les intérêts populaires ; c'est une grande hallucinée et l'instrument de tous ceux qui veulent prendre la peine de s'en servir. Elle n'a fait du reste qu'une apparition dans cette foule bigarrée, sans se douter qu'elle avait à ses côtés comme garde du corps, entre autres monarchistes, M. Feuillant, rédacteur du *Gaulois*, un des élégants les plus en vue de Paris.[3]

Le modéré *Siècle* va même jusqu'à affirmer que Louise Michel serait alliée avec les réactionnaires qui, dit-il avec ironie, font « chaque soir cette prière : 'Sainte Louise Michel, manifestez pour nous[4] !' » :

> Les journaux réactionnaires sont pleins d'une touchante sollicitude pour Mlle Louise Michel. Cette dame agitée travaillerait pour leur compte, qu'ils ne feraient pas mieux. C'est un rédacteur du *Gaulois* qui a eu l'honneur de la voir le dernier, au moment où elle allait se rendre invisible à la police. Cet ami a causé avec elle ; il l'a prévenue qu'elle allait être arrêtée ; la grande citoyenne a déclaré à ce bon frère que son cœur était pur : « Je n'ai fait aucun mal ». Présider au pillage des boutiques, une peccadille sans doute dans le système anarchiste. Cependant, quoique convaincue de sa parfaite innocence, Mlle Louise Michel consent à se cacher, et c'est un protecteur du *Gaulois* qui lui en a donné les moyens : « Nous la quittons, dit-il avec attendrissement, qu'après l'avoir mise en voiture. »[5]

---

[1] *L'Univers*, sans titre, Auguste Roussel, 11 mars 1883.
[2] *La Lanterne*, « Le meeting de l'esplanade des Invalides », 11 mars 1883.
[3] *La Presse*, « La première journée », 11 mars 1883.
[4] *Le Siècle*, « Courrier », 12 mars 1883.
[5] *Le Siècle*, sans titre, 12 mars 1883.

Au lendemain de la manifestation des Invalides, la presse républicaine, des radicaux aux opportunistes, semble avoir pris ses distances avec Louise Michel. Même si certains journaux socialistes (comme celui de Lissagaray) maintiennent une position constante de soutien à Louise Michel, et même si les hésitations de la presse radicale à reconnaître sa part de responsabilité indiquent le maintien d'une certaine loyauté de l'extrême-gauche vis-à-vis de Louise Michel, elle semble devenue infréquentable et indéfendable. Son arrestation le 31 mars réactive cependant la sympathie de la presse radicale, jusqu'à son procès en Cour d'assises de la Seine, du 21 au 23 juin.

1.2. Le procès de Louise Michel.

Au moment du procès de Louise Michel qui débute le 21 juin, l'affaire n'a pas encore réellement émergé et personne ne semble contester avec virulence la mise en accusation de Louise Michel. Si de nombreux journaux utilisent l'arrestation de Louise Michel pour se moquer de l'inefficacité policière, la plupart ne donnent pas trop de crédit à cet événement. Quel que soit l'argument invoqué, l'opinion répandue est que Louise Michel sera innocentée à l'issue de son procès. D'un côté, elle est considérée comme folle et, pour cette raison, le ministère public est invité à l'acquitter ou à l'envoyer dans une maison de santé. « On assure, dit *Le Télégraphe*, que dans le procès de Louise Michel le ministère public conclura à l'acquittement de la prévenue, arguant qu'elle ne jouit pas de la plénitude de sa raison[1]. » D'un autre côté, les journalistes socialistes assurent qu'aucun jury ne pourrait statuer sur la culpabilité de Louise Michel. « Qu'attend M. Jules Ferry de cette arrestation ? Que Louise Michel soit condamnée par le jury ? Il n'y faut pas compter, car dans Paris entier, il n'y aura pas un seul témoin pour déposer contre elle[2]. » Dans tous les cas, les journalistes semblent perplexes sur ce qui pourrait constituer un acte d'accusation suffisant pour condamner Louise Michel. Néanmoins, affirme Henri Rochefort dans *L'Intransigeant*, « s'il ne suffit pas d'être coupable pour être condamnée, pour être absout il suffit encore moins d'être innocent[3]. »

Le 21 juin commence le procès de Louise Michel. Le président de la cour d'assises, M. Ramé, a interdit l'accès au public à la salle d'audience. Seuls les témoins, les journalistes et les avocats en robe sont autorisés. Malgré leurs certitudes sur l'issue du procès, les journalistes sont présents en nombre et le procès bénéficie d'une large couverture médiatique. « C'est un véritable événement que cette affaire, purement politique[4] », écrit un collaborateur du *Gaulois*.

---

[1] *Le XIXe siècle*, « Informations », 11 avril 1883.
[2] *Le Citoyen*, « Une récidiviste », Lissagaray, 2 avril 1883.
[3] *L'Intransigeant*, « Louise Michel et ses juges », Henri Rochefort, 1e avril 1883.
[4] *Le Gaulois*, « Le procès de Louise Michel en cour d'assises », Maitre X, 22 juin 1883.

ILL. 18 : *« Procès de Louise Michel et ses amis », placard édité par Baudot, 1883.*

Si ce procès constitue un événement, c'est d'abord par la publicité et la diffusion qui en sont faites. Disons simplement que « pour qu'il y ait un événement, il faut qu'il soit connu[1] », et les journaux de tous les bords politiques ont largement participé à faire connaître les moindres détails du procès. La presse écrite est en elle-même productrice de l'événement que constitue le procès de Louise Michel, en ce qu'elle est la condition même de l'existence du procès comme événement[2]. Pendant trois jours, les comptes-rendus du procès de Louise Michel font les gros titres. *L'Intransigeant* consacre trois numéros entiers au déroulé des procédures. Les journaux retranscrivent au plus près du réel les rebondissements du procès, de l'acte d'accusation à la défense de Louise Michel, en passant par l'audition des témoins. Feuilleton judiciaire[3], il révèle l'émergence d'une « presse d'information » qui revendique une proximité immédiate à l'actualité favorisée par la structuration des rédactions[4] et l'amélioration des techniques d'impression[5].

Mais si ce procès est un événement, selon les termes du collaborateur du *Gaulois*, c'est aussi parce que, d'une certaine façon, il met en cause les instrumentalisations politiques du système judiciaire. Le procès de Louise Michel est, surtout, un procès politique dans lequel se joue la légitimité du système judiciaire à juger des actes

[1] NORA Pierre, « L'événement monstre », *Communications*, 1972, n°18, p.162.
[2] Cette implication de la presse dans les événements politiques est étroitement liée à la constitution du métier et du champ journalistique dans la deuxième moitié du XIXe siècle. A ce sujet, voir DELPORTE Christian, *Les Journalistes en France 1880-1950. Naissance et construction d'une profession*, Paris, Seuil, 1999 ; FERENCZI Thomas, *L'invention du journalisme en France. Naissance de la presse moderne à la fin du XIXe siècle*, Paris, Plon, 1983 ; KALIFA Dominique, REGNIER Philippe, THERENTY Marie-Eve et VAILLANT Alain (dir.), *op.cit.* ; PALMER Michael, *Des petits journaux aux grandes agences. Naissance du journalisme moderne, 1863-1914*, Paris, Aubier, 1983.
[3] KALIFA Dominique, « La chronique judiciaire », dans Dominique Kalifa, Philippe Régnier, Marie-Eve Thérenty et Alain Vaillant (dir.), *op.cit.*, p.999-1009.
[4] VAN DEN DUNGEN Pierre, « Organisation des rédactions », dans Dominique Kalifa, Philippe Régnier, Marie-Eve Thérenty et Alain Vaillant (dir.), *op.cit.*, p.615-651.
[5] FEYEL Gilles, « Les transformations technologiques de la presse », dans Dominique Kalifa, Philippe Régnier, Marie-Eve Thérenty et Alain Vaillant (dir.), *op.cit.*, p.97-139.

politiques comme des crimes de droit commun, et du régime républicain à produire des procès politiques. Le procès de Louise Michel apparaît pour l'extrême gauche comme injuste, contraire aux principes et aux valeurs du régime, comme un « vaudeville judiciaire[1] », selon l'expression d'Henri Rochefort. « Nous voulons, dès aujourd'hui, faire remarquer la partialité avec laquelle le président conduit les débats. Certes, nous sommes loin d'être les défenseurs des anarchistes ; mais nous trouvons qu'il y a là un abus grave et qu'il est de notre devoir de signaler[2] », écrit *La Lanterne*. Pour ces journaux, l'acte d'accusation et le réquisitoire de l'avocat général Quesnay de Beaurepaire ne reposent sur aucun fondement, et sont un « ridicule assemblage de faits étrangers les uns aux autres, de contradictions ridicules et d'inventions intéressées[3] ». Un élément en particulier attire la colère et l'ironie de l'extrême gauche : Louise Michel est accusée d'avoir donné le signal du pillage des boulangeries en riant et en frappant le sol du drapeau noir qu'elle portait.

> Toutefois, le chef-d'œuvre de cette haute conception judiciaire, c'est l'alinéa où il est rapporté qu'en passant devant une boulangerie, la principale accusée avait frappé la terre avec la hampe de son drapeau noir, puis s'était mise à rire. "A ce double signal, ajoute l'acte d'accusation, la foule envahit la boutique !" Vous tenez à la main un drapeau et vous frappez la terre avec : c'est un signal. Jamais les manuels de télégraphie terrestre ou maritime n'ont fait mention de ce signal-là. Car enfin, si vous êtes porteur d'un parapluie et que vous le mettiez en contact avec le bitume du boulevard, c'est donc encore un signal ? En ce cas, la société est plus menacée qu'on ne croit, car le nombre de gens que j'ai vus, pendant la pluie d'hier, faire des signaux avec leurs riflards est réellement incalculable.
> Cependant ce signal est simple, mais il devient double si ont rit en même temps qu'on frappe la terre avec une hampe. Louise Michel est la seule femme qui n'ait pas le droit de rire quand elle entend un mot drôle, parce qu'au moindre accès de gaieté de sa part, des bandes armées se précipitent immédiatement dans les boutiques de boulangers.[4]

Les irrégularités du procès, l'acharnement à l'encontre de Louise Michel[5], le manque de consistance et de fondement de l'acte d'accusation, ouvrent la voie à une contestation plus large du procès et de son verdict. Au-delà du procès de Louise Michel se pose une question dont s'empare l'extrême gauche, celle de la liberté d'expression : « Au chef d'une bande de pillards, un autre personnage s'est prestement substitué. C'est une femme qui invoque pour sa défense la liberté des opinions[6]. »

---

[1] *L'Intransigeant*, « Vaudeville judiciaire », Henri Rochefort, 23 juin 1883.
[2] *La Lanterne*, « Dernières nouvelles », 23 juin 1883.
[3] *La Justice*, « L'affaire Louise Michel », Georges Laguerre, 22 juin 1883.
[4] *L'Intransigeant*, « Vaudeville judiciaire », Henri Rochefort, 23 juin 1883.
[5] « Pourquoi donc l'a-t-on condamnée ? C'est que le jury, et c'est en quoi il a eu tort, s'est laissé aller lui aussi, à un procès de tendance ; il a fait expier à l'accusée les paroles qu'elle a pu prononcer dans diverses réunions et les manifestations dans lesquelles elle a joué un rôle plus ou moins actif. L'accusation de pillage n'a été là qu'un prétexte ; en réalité, on a jugé et condamné Mlle Louise Michel pour tout ce qu'elle a dit et fait depuis sa rentrée en France. », *Le Radical*, « Trop sévère », Sigismond Lacroix, 26 juin 1883.
[6] *Le XIXe siècle*, « Le procès de Louise Michel », F. Ducoing, 24 juin 1883.

1.3. L'Affaire Louise Michel : la contestation d'une sanction judiciaire.

Le 24 juin, Louise Michel est condamnée à six ans d'emprisonnement et dix ans de surveillance. Se mettent alors en place des luttes de qualification de la condamnation. On voit à quel point « la 'scandalisation' est une activité de définition de la réalité[1] » : pour l'extrême gauche le verdict du procès de Louise Michel est considéré comme une pure injustice, alors que pour les républicains proches du gouvernement il apparaît comme une nécessaire punition à une transgression de l'ordre. Pour le pro-ferryste *Temps*, « le verdict dénote, de la part des hommes qui l'ont rendu, de la clairvoyance, du courage et une indulgence bien placée. […] [I]l faut bien que le gouvernement maintienne l'ordre matériel et que le jury frappe ceux qui l'ont troublé[2]. » De la même manière, Jean Vialatte explique dans le journal de Waldeck-Rousseau *La Réforme* la décision du tribunal par les modes d'action utilisés par les anarchistes, et qui ne doivent pas rester impunis.

> Ils n'ont pas de décret libérateur ; ils ont la dynamite.
> Or, ici, la loi intervient ; elle tolère la folie des opinions ; elle défend le crime de l'action.
> Et la loi, c'est la volonté du pays.
> Le pays veut, commande la recherche de la justice sociale ; mais le pays veut vivre.
> De là, le verdict du jury de la Seine.[3]

A l'opposé, le député radical-socialiste Tony Révillon écrit dans *L'Electeur républicain* : « Cette condamnation est monstrueuse. C'est de la vengeance et non de la justice. […] Ici, c'est la condamnation qui est le crime.[4] » Pour les socialistes, il est hors de question de trouver une quelconque légitimité à la sanction rendue par le tribunal : il ne s'agit que de représailles injustes contre les révolutionnaires, et qui ne sont pas dignes d'un système républicain.

> Pour nous, ce verdict rappelle les heures avant-courrières de l'empire, alors qu'il suffisait d'évoquer le spectre rouge pour autoriser toutes les violations du droit. Depuis trois années, depuis notre retour d'exil, rien ne nous a paru un symptôme plus grave que cette cruauté de notre bourgeoisie.[5]

Entre ces deux points de vue, une troisième position, qui traduit le spectre de l'anti-anarchisme[6] dans l'espace politique du dernier quart du XIXe siècle, est défendue par des journaux aux appartenances politiques très différentes : l'idée selon laquelle la condamnation de Louise Michel est une erreur politique puisque, plutôt que de faire taire les revendications anarchistes, sa sévérité participe à leur donner de l'importance. Sur ce point, la plupart des journaux républicains non-gouvernementaux et non-socialistes (modérés et radicaux) se rejoignent. Pour eux, la sanction prononcée par le jury de la

---

[1] GARRIGOU Alain, « Le scandale politique comme mobilisation », dans François Chazel, *Action collective et mouvements sociaux*, Paris, PUF, 1993, p.185.
[2] *Le Temps*, « Paris, 24 juin. Bulletin du jour », 25 juin 1883.
[3] *La Réforme*, « Le verdict », Jean Vialatte, 26 juin 1883.
[4] *L'Electeur républicain*, « La condamnation de Louise Michel », Tony Révillon, 28 juin 1883.
[5] *La Bataille*, « Vers l'Empire », Lissagaray, 25 juin 1883.
[6] Voir à ce sujet le chapitre 3.

Seine « est hors de proportion avec des faits connus de tout le monde[1] ». Elle est la preuve que le gouvernement « a manqué de prévoyance[2] », et « aucun gouvernement n'a eu à se féliciter d'être entré dans la voie de la répression aussi exagérée[3] ». Il a participé, par ce procès, à donner de l'importance aux anarchistes en les considérant comme dangereux, alors que, selon la radicale *Marseillaise*, « si les clameurs anarchistes sont violentes, elles sont du moins assez inoffensives pour ne pas troubler toute une société en quête de solutions sensées et pacifiques aux problèmes économiques qui la préoccupent »[4]. *Le Rappel* s'interroge sur les motivations du gouvernement : « Qu'est-ce qu'on espère gagner à enfermer dans une prison une femme qui ne demande qu'à donner sa liberté et sa vie ? Ce n'est pas à elle que cette énorme condamnation fera du mal, ni à ses idées ; elle leur fera du bien, au contraire. » Cette sévérité ne conduira qu'à apporter de la crédibilité à Louise Michel et « lui attribue à la fois une importance qu'elle n'avait plus et une responsabilité qu'elle n'a peut-être jamais eue complètement.[5] »

Sur cette analyse et leur critique du gouvernement, les journaux radicaux sont rejoints par certains organes de droite. Ainsi, les bonapartistes *Pays* et *Constitutionnel* présentent également la « dure et extravagante condamnation[6] » adressée à l'encontre de Louise Michel comme une erreur politique.

> Le gouvernement en tirera-t-il le moindre profit ? Nous en doutons. Cette femme et sa bande, aujourd'hui dispersée, servaient de repoussoir à la République : c'était l'épouvantail qu'on brandissait aux époques d'élections ou de discussions politiques. Louise Michel était l'alliée du ministère ; elle assurait à MM. Ferry et Waldeck-Rousseau des ordres du jour de confiance ; elle leur valait de faciles victoires... Les imprudents ont tué la poule aux œufs d'or.[7]

Mais pour ces journaux réactionnaires, cette condamnation traduit non pas la sévérité du gouvernement républicain à l'encontre du socialisme mais sa faiblesse.

> L'infortuné, c'est lui qui va devenir prisonnier du parti rouge. Il en arrivera un jour à en implorer pitié, car c'est précisément parce qu'il croit au danger du socialisme, à sa puissance, qu'il sera obligé de lui céder, la faiblesse cédant toujours devant la force. [8]

Du côté des monarchistes, *Le Gaulois* déplore la sévère condamnation à l'encontre de Louise Michel, qui ne participera qu'à augmenter sa popularité et celle de ses idées.

> Quel sera l'effet de la rude condamnation qui inflige la peine de la réclusion à la "grande citoyenne" pendant six années et à son acolyte Pouget pendant huit années ?
> Ou je me trompe fort, ou ce sera de les rendre plus populaires, de les poser en martyrs de la cause sociale ; à moins que, cédant aux ordres des députés radicaux, le gouvernement ne les fasse sous peu bénéficier d'une petite amnistie ![9]

---

[1] *La Vérité*, 25 juin 1883.
[2] *La France*, 25 juin 1883.
[3] *Le Mot d'Ordre*, 25 juin 1883.
[4] *La Marseillaise*, « Trop de rigueur nuit », 25 juin 1883.
[5] *La France*, 24 juin 1883.
[6] *Le Pays*, « Question du jour », Paul de Leoni, 26 juin 1883.
[7] *Le Constitutionnel*, « A propos de Louise Michel », Maître Félix Dunal, 26 juin 1883.
[8] *Le Pays*, « Question du jour », Paul de Leoni, 26 juin 1883.
[9] *Le Gaulois*, « Le procès de Louise Michel en cour d'assises », Maitre X, 24 juin 1883.

Les attitudes de la presse au sortir du procès de Louise Michel traduisent des jeux de position politique dans lesquels des acteurs différents se rejoignent dans leur critique de la condamnation. Les enjeux à plus long terme ne sont pas les mêmes pour tous, il n'empêche que la large opposition politique et médiatique à la sévérité de la sanction prononcée à l'encontre de Louise Michel remet en cause l'intelligence politique et la légitimité du gouvernement. Du côté de l'extrême gauche, on peut observer les prémisses de la constitution d'un enjeu et d'une parole commune autour de Louise Michel et de ce qu'elle représente. Divisée au moment de la manifestation des Invalides, ce qui indique de réelles divergences politiques sur les pratiques et les méthodes au sein de l'extrême gauche, elle s'unit progressivement autour de la contestation de la condamnation de Louise Michel. Même *La Lanterne*, pourtant critique à l'égard de Louise Michel, nous l'avons vu, s'inscrit dans ce dispositif de contestation.

2. DE L'AFFAIRE A LA CAUSE : LES REVENDICATIONS AUTOUR DE L'AMNISTIE DE TOUS LES PRISONNIERS POLITIQUES.

Avec l'implication des différents acteurs de l'extrême gauche qui s'unissent derrière la critique de la condamnation de Louise Michel se construit un espace propice à la mise en place d'une affaire politique[1]. On voit se constituer progressivement deux camps opposés qui sont profondément en désaccord sur les places de victime et de coupable dans la situation judiciaire présente : pour les uns, Louise Michel est coupable d'une désorganisation politique et morale que le gouvernement se doit de réprimer afin de sauvegarder l'ordre public ; pour les autres, Louise Michel est victime de l'acharnement injuste de la République opportuniste contre les révolutionnaires.

2.1. La généralisation de l'affaire : la construction d'un espace public contestataire.

Le 24 juin, le lendemain du verdict, un meeting anarchiste est organisé à la salle de la Reine-Blanche pour protester contre le jugement. Se succèdent à la tribune quelques-uns des principaux orateurs anarchistes : Emile Digeon, Gustave Lefrançais,

[1] Sur les caractéristiques et les dispositifs collectifs de construction d'une « affaire », voir les différentes analyses d'Elisabeth Claverie. Par exemple : CLAVERIE Elisabeth, « Procès, affaire, cause. Voltaire et l'innovation critique », *Politix*, vol.7, n°26, 1994, p.76-85 ; CLAVERIE Elisabeth, « La naissance d'une forme politique : l'affaire du Chevalier de la Barre », dans Philippe Roussin (dir.), *Critique et affaires de blasphème à l'époque des lumières*, Paris, Honoré Champion, 1998 ; CLAVERIE Elisabeth, « Apparition de la Vierge et 'retour' des disparus. La constitution d'une identité nationale à Medjugorje (Bosnie-Herzégovine) », *Terrain*, n°38, 2002, p.41-54 ; CLAVERIE Elisabeth et BOLTANSKI Luc, « Du monde social en tant que scène d'un procès », dans Luc Boltanski, Elisabeth Claverie, Nicolas Offenstadt et Stéphane Van Damme (dir.), *Affaires, scandales et grandes causes. De Socrate à Pinochet*, Paris, Stock, 2007, p.395-452.

Constant Martin, Charles Godard. A cette occasion, les noms et les adresses des jurés sont distribués, appelant à la vengeance. Le journal *La Bataille*, de Lissagaray, reproduit ces informations. Des listes et des affiches sont diffusées dans toute la France. On estime que cent soixante mille listes auraient été envoyées depuis Paris[1]. Le 26 juin, les participants du Congrès ouvrier de l'agglomération parisienne tiennent le même discours : une condamnation ferme et unanime de la sanction à l'encontre de Louise Michel, et un appel à la vengeance.

> Avant de clore ses séances, le quatrième congrès du centre, congrès exclusivement composé de groupes, cercles et sociétés appartenant aux fractions diverses de la grande armée révolutionnaire, jette à la face de la bourgeoisie sa protestation d'indignation contre les condamnations odieuses prononcées envers les plus fermes défenseurs de la Révolution.
> Après les monstrueux procès de Lyon, de Montceau-les-Mines et de Moulins, le parti socialiste révolutionnaire tout entier, sans distinction d'écoles, s'unit et se confond pour protester au nom de la logique, du bon sens et de la dignité humaine contre les mesures arbitraires et terroristes employées par toutes les réactions avec ou sans masque républicain contre les plus vaillants et les plus nobles soldats de l'affranchissement humain.
> Et les révolutionnaires socialistes, réunis à la salle Baudin, en présence de l'ignoble condamnation prononcée contre Louise Michel, Pouget et leur coaccusé, se rendent solidaires des actes qu'on leur impute à crime et jurent individuellement de les venger.[2]

Dans cette dernière phrase transparaît la construction du groupe politique autour de ses représentants : Louise Michel et ses co-accusés deviennent les symboles et les incarnations des revendications et des pratiques politiques défendues par les socialistes révolutionnaires. Le 1er juillet, une réunion socialiste est organisée à Reims pour protester contre le verdict. Des carrés de papier sont distribués aux participants, sur lesquels on peut lire : « Mort à Ramé ! ».

L'ELARGISSEMENT DES REVENDICATIONS.

Devant ces marques de protestation, les journaux républicains modérés et opportunistes s'insurgent : s'opposer ainsi à la décision du jury et menacer les jurés est considéré comme une atteinte aux libertés républicaines.

> Cependant, quoique la sécurité publique ne coure aucun risque, il est du devoir du gouvernement de protéger ceux qui, dans ces circonstances solennelles, prononcent au nom de la société ; il le doit à ceux qui ont siégé, il le doit à ceux qui siègeront plus tard comme jurés. Il est impossible de tolérer plus longtemps les menaces, les provocations au crime qui ont été proférées à la salle de la Reine-Blanche.[3]

Le 27 juin, ces incidents sont évoqués en conseil des ministres, pour décider des suites à engager. *Le Petit Parisien*, de tendance radicale, questionne et s'interroge sur les objectifs d'une prise en charge gouvernementale :

---

[1] Archives de la préfecture de police de Paris, BA1184, rapport du 6 juillet 1883.
[2] *La Justice*, « Le travail », « Congrès ouvrier de l'Agglomération parisienne », 27 juin 1883. Souligné par moi.
[3] *Le Siècle*, « Les anarchistes », 26 juin 1883.

> Nous n'hésitons pas à reconnaître que ces discours ont été des plus violents. Mais qu'est-ce que cela fait ? La liberté de réunion, la liberté de parole doivent être complètes en République. Nous ne comprenons donc pas ce que le ministre de l'Intérieur peut avoir à dire à ses collègues de Cabinet au sujet de la réunion de la salle la Reine-Blanche. Est-ce que, par hasard, l'autoritaire M. Waldeck-Rousseau rêverait de nouvelles poursuites et de nouvelles répressions ?[1]
> Certes, nous n'approuvons pas les excès de paroles des orateurs qui ont abusé du droit reconnu par la coutume des nations et qui ont maudit les juges pendant les vingt-quatre heures suivant l'arrêt. Mais, enfin être l'objet de la colère du condamné et de ses amis fait partie de l'accomplissement du devoir social, quand on rend la justice. Où sont-ils donc ceux qui sourient lorsqu'un Tribunal les frappe? Dans quel temps, dans quel pays ont-ils vécu?
> La liberté, c'est le droit à l'abus, tant qu'on ne nuit pas à son voisin.
> Sans la liberté de l'indigestion, on n'a pas celle de manger à sa guise. Sans la liberté de parler et d'écrire en dépassant toute mesure, on n'a pas celle de la presse ni de la réunion publique.[2]

On voit se confirmer la montée en généralité amorcée pendant le procès de Louise Michel : à la contestation d'une sanction judiciaire et à la demande d'une libération, se substitue progressivement la question des valeurs du régime républicain, notamment en ce qui concerne la liberté d'opinion et d'expression. Le 5 juillet, la presse annonce que le gouvernement va engager des poursuites contre les orateurs des réunions publiques, ainsi que contre le journal *La Bataille*, en vertu de l'article 223 du Code pénal, pour outrages et menaces à l'encontre des jurés du procès de Louise Michel.

> Quelle plus évidente et plus dangereuse atteinte à la liberté individuelle que cette interdiction de propager certaines idées dont l'appréciation dépend du bon plaisir du gouvernement ! Il était universellement admis autrefois par toute l'école libérale que l'acte seul était susceptible d'être un délit ou un crime et qu'on ne pouvait atteindre, sans injustice, des paroles ou des écrits. Mais notre moderne école expérimentale a changé toutes les notions du juste et de l'injuste. II est à la mode et de bonne politique de frapper l'expression des opinions qui déplaisent à l'infaillibilité des détenteurs du pouvoir.[3]

Ce facteur extérieur, l'intervention du gouvernement, vient renforcer encore la dynamique de cohésion de l'extrême gauche. A la fois travaillée au sein de la « communauté imaginée » par la construction collective de la place centrale de Louise Michel et renforcée par les attaques contre les socialistes et contre les révolutionnaires menées par le gouvernement, cette cohésion contextuelle vient s'appuyer sur la célébrité de Louise Michel pour réaffirmer l'identité collective de l'extrême gauche.

La condamnation de Louise Michel devient un levier puissant vers la mise en place de revendications plus larges « qui s'efforcent d'atteindre, par-delà le cas singulier, des enjeux forts de la conscience sociale[4]. » Cette montée en généralité à partir du cas Louise Michel amène à ne pas défendre seulement la libération de Louise Michel, mais l'amnistie de tous les prisonniers politiques. Le cas de Louise Michel et de ses co-accusés est alors associé à d'autres situations, passées ou présentes, qui, même si elles sont différentes, s'inscrivent dans une même conjoncture : la liberté politique. L'ordre du jour

---

[1] *Le Petit Parisien*, sans titre, 27 juin 1883.
[2] *Le Petit Parisien*, « Les effarés », 01 juillet 1883.
[3] *La Justice*, « L'amnistie », S. Pichon, 08 juillet 1883.
[4] KALIFA Dominique, « Qu'est-ce qu'une affaire au XIXe siècle », dans Luc Boltanski, Elisabeth Claverie, Nicolas Offenstadt et Stéphane Van Damme (dir.), *op.cit.*, p.197.

voté lors du meeting public organisé par le Comité révolutionnaire central, salle Favié, le 12 juillet 1884, symbolise ce processus de généralisation. Il formule ainsi la revendication d'amnistie :

> Le meeting déclare qu'il faut exiger, par une agitation sans trêve, par des protestations sans ménagement, la mise en liberté de tous les condamnés politiques, que ces condamnés aient été ou non frappés injustement d'une sentence politique ou de droit commun ;
> Que la loi d'amnistie de 1880 soit immédiatement appliquée aux insurgés algériens de 1871 ;
> Qu'il exprime, avec indignation, l'horreur que lui inspire l'injustice haineuse de tous les gouvernements contre les malheureux : Nourrit, dont les trente-six années de bagne n'ont pu suffire à apaiser les bourreaux ; Berezowski, dont les geôliers n'obéissent toujours qu'aux ordres de l'étranger ;
> Qu'enfin, le peuple français, généreux et hospitaliers entre tous, ne peut tolérer plus longtemps qu'on expulse du territoire de la République les républicains étrangers qui viennent se réchauffer à son foyer, s'imprégner de ses idées, et qui n'ont jamais failli à prendre les armes pour la défendre le jour où le solde de la patrie révolutionnaire a été foulé aux pieds de l'envahisseur.[1]

Aux côtés des condamnés révolutionnaires de l'esplanade des Invalides, d'autres emprisonnés sont intégrés aux revendications : les insurgés algériens de 1871, le révolutionnaire de 1848 Nourrit, le révolutionnaire polonais régicide Berezowski[2] et les républicains étrangers expulsés du territoire français. Par ce biais, Louise Michel est intégrée à une communauté politique large et internationale.

L'INSTITUTIONNALISATION DE LA CONTESTATION.

Alors que la définition des enjeux de la cause se met en place, les contours d'un espace contestataire se dessinent de plus en plus nettement. Les journaux retranscrivent jour après jour les textes de solidarité votés par différents groupes d'extrême gauche de France et de l'étranger :

> Le comité central de l'union des ouvrier menuisiers du département de la Seine, réuni hors séance à l'unanimité des sections représentées proteste énergiquement contre la condamnation de la citoyenne Louise Michel et de ses co-accusés.[3]

> La réunion [du Comité exécutif de la Fédération démocratique de Londres] envoie l'expression de sa sincère sympathie à Mlle Louise Michel à propos de la condamnation injuste, vindicative et cruelle prononcée contre elle par les vautours de la bourgeoisie républicaine actuelle en France.[4]

> Les citoyens [du groupe des blanquistes] réunis le 1er juillet au Tivoli-Vaux-Hall adhèrent à la Ligue pour l'abolition des armées permanentes ;
> Pénétrés d'indignation devant les condamnations odieuses des républicains socialistes ;
> En présence des menaces continuelles des hommes au pouvoir qui n'ont au cœur que la haine du peuple, qui ne préparent que la houle et la ruine de la France ;
> Flétrissent magistrats et gouvernants, les vouent à l'exécration universelle;
> Réclament avec énergie une amnistie plénière et immédiate.[5]

---

[1] *L'Intransigeant*, « Le meeting de la salle Favié », 14 juillet 1884.
[2] Voir les notices biographiques de Berezowski et Nourrit en annexe.
[3] *La Justice*, « Le travail », « Communication », 29 juin 1883.
[4] *La Justice*, « La journée », 01 juillet 1883.
[5] *Le XIXe siècle*, « Chronique », Henry Fouquier, 04 juillet 1883.

L'espace ouvrier radical, socialiste et révolutionnaire, « le parti socialiste révolutionnaire tout entier, sans distinction d'écoles[1] », se constitue en solidarité avec les condamnés et en opposition avec le jugement rendu. Cet espace de contestation n'est néanmoins pas indépendant de l'espace institutionnel. Ainsi, émerge un espace public contestataire, à la frontière entre la sphère socialiste militante et l'espace public dominant, construit par le dialogue entre la presse écrite, les meetings ouvriers et la chambre des députés.

Dès le 25 juin, de nombreux journaux appellent le gouvernement à libérer Louise Michel à l'occasion du 14 juillet. Pour faire entendre leur revendication, les députés de l'extrême-gauche se mobilisent et prennent la plume. Le premier est le député radical des Bouches-du-Rhône, Camille Pelletan, dans *La Justice* :

> Espérons qu'on réparera de si lourdes sottises. Le 14 Juillet n'est pas éloigné. Hélas ! Pourquoi avoir commis tant de fautes au nom de la République, qu'il nous faille encore invoquer cette grande date de délivrance nationale pour crier : Amnistie ![2]

A sa suite, Sigismond Lacroix, député radical de la Seine, écrit dans *Le Radical* :

> Il est impossible qu'une condamnation prononcée dans de telles conditions soit exécutée : la manifestation du 9 mars était un acte politique ; c'est par une mesure politique qu'elle devra être effacée.[3]

Dans *Le Rappel*, c'est le député radical-socialiste du 11e arrondissement de Paris, Edouard Lockroy qui plaide une amnistie :

> Qu'elle en sorte donc au plus tôt et que le gouvernement profite de l'occasion du 14 juillet pour la rendre à la liberté ! Il fera ainsi un acte habile, juste et sans danger.[4]

Le député socialiste du 20e arrondissement de Paris, Tony Révillon, s'exprime dans *L'Electeur Républicain* :

> Quant à la condamnation dont Louise Michel a été frappée, nous sommes convaincus que le gouvernement, pour l'honneur de la République, n'en tiendra pas compte.
> Il n'est pas un homme de cœur, quelque parti qu'il appartienne, qui puisse admettre que cette honnête femme, si courageuse, si dévouée, soit, après avoir souffert dix ans à la Nouvelle-Calédonie, jetée dans une cellule, pour y souffrir six années encore !
> Le sentiment public sera unanime, et M. le président de la République, qui fait grâce à tous les assassins, réparera l'erreur du jury de la Seine.[5]

La revendication de l'amnistie s'intègre à l'espace institutionnel : les députés, par voie de presse, puis à l'Assemblée, se hissent en interlocuteurs privilégiés sur la question. Lors du Congrès ouvrier de l'Agglomération ouvrière du 26 juin, trois députés sont chargés d'écrire une proposition en faveur de l'amnistie : Ernest Lefèvre, député radical de la Seine, Clovis Hugues, député des Bouches-du-Rhône du nouveau Parti ouvrier

---

[1] Déclaration du Congrès ouvrier de l'agglomération parisienne, cité par *La Justice*, « Le travail », « Congrès ouvrier de l'Agglomération parisienne », 27 juin 1883.
[2] *La Justice*, « Le verdict », Camille Pelletan, 25 juin 1883.
[3] *Le Radical*, « Trop sévère », Sigismond Lacroix, 26 juin 1883.
[4] *Le Rappel*, « L'amnistie », Edouard Lockroy, 27 juin 1883.
[5] *L'Electeur républicain*, « La condamnation de Louise Michel », Tony Révillon, 28 juin 1883.

français, et Charles-Ange Laisant, député radical de la Loire-Inférieure. Le 6 juillet, le groupe de l'extrême-gauche à la chambre des députés s'est rassemblé et a adopté la proposition déposée par les trois députés :

> Article unique. – Amnistie est accordée à tous les condamnés pour crimes et délits politiques ou de presse, de réunion ou d'association ainsi que pour faits connexes. Il est mis fin à toutes les poursuites commencées pour les mêmes causes.[1]

Cette formulation, « faits connexes », a été choisie pour que soient intégrés à une amnistie générale Louise Michel et ses co-accusés, condamnés pour délits de droit commun (incitation au vol et au pillage). Le 9 juillet, cette proposition d'amnistie, présentée à l'occasion du 14 juillet, est déposée devant la chambre des députés. A la majorité de 304 voix contre 89, sur 500 votants, la chambre rejette la proposition. Chaque année, le groupe de l'extrême-gauche dépose une proposition d'amnistie à la chambre des députés. Progressivement, l'écart s'amenuise : en juillet 1884, la proposition est rejetée à 283 voix contre 128, sur 406 votants ; en mai 1885, 263 députés s'y sont opposés, contre 161.

2.2. Visibilités et modalités d'action d'une cause politique.

Comprendre la prise en charge collective par l'extrême gauche, dans la presse écrite et dans la sphère politique, de la demande d'amnistie des prisonniers politiques nécessite de saisir les modalités de réception de cette revendication, au moins dans le public de l'extrême gauche. Cela permet également d'évaluer la popularité de Louise Michel, et la capacité des acteurs de l'extrême gauche à susciter un mouvement d'indignation publique et politique.

LA MEDIATION DE L'OPINION.

Dès le procès, tous les journaux font appel à l'opinion comme tiers et comme témoin de leurs oppositions. Dans la presse républicaine modérée ou proche du gouvernement, on entrevoit une opinion publique indifférente au sort de Louise Michel, pour l'extrême gauche, elle est au contraire indignée par l'injustice de la sanction. Dans le pro-ferryste *Paris*, on assure « que Louise Michel, maintenant, fasse ou ne fasse pas ses six années de réclusion, c'est une de ces questions pour lesquelles l'opinion publique ne se passionnera pas en France », puisque la décision du jury de la Seine reflète la volonté de « la grande masse des citoyens français, à couper court aux désordres de la rue, à flétrir énergiquement les partisans de la propagande par le fait, et à imposer le respect de la propriété[2] ». De même, *Gil Blas* affirme que la proposition d'amnistie déposée à la chambre des députés est une offense à l'opinion publique, favorable au respect des lois.

---

[1] *Le Figaro*, « La Chambre », « Amnistie », Albert Millaud, 10 juillet 1883.
[2] *Le Paris*, « Le verdict d'hier », Ch. Laurent, 25 juin 1883.

> Mais ne pensez-vous pas, plaisanterie à part, qu'une demande d'amnistie, dans la situation présente, en face des manifestations odieuses qui se produisent chaque jour dans les réunions publiques, des menaces adressées aux magistrats et aux jurés, c'est porter un véritable défi à l'opinion publique, c'est afficher le plus parfait dédain pour la loi, la justice, la société elle-même qui, cependant, a bien le droit de se défendre. [1]

Pour *Le XIXe siècle*, il est clair que « le peuple, qui ne se compose pas, heureusement, des seuls lecteurs de *La Bataille*, a bien d'autres soucis en tête, et nous avons tout lieu de douter qu'il soit prêt à épouser la querelle de Mlle Louise Michel et de son parti[2]. » A l'inverse, Tony Révillon dans *L'Electeur républicain* affirme que « le sentiment public sera unanime[3] » et le collaborateur de *La Vérité* est convaincu qu'« on ne pourra pas garder Louise Michel pendant six ans sous les verrous. Il se produira, au bout de peu de temps, une poussée d'opinion qui obligera de la gracier[4]. » Dans *La Justice*, on assure que « l'opinion républicaine » s'oppose à la sanction contre Louise Michel, comme il s'oppose à tous les procès politiques qui « révèlent la préoccupation de nos ministres de faire un crime aux citoyens d'avoir des opinions ou des tendances qui ne concordent pas avec les doctrines admises dans un catéchisme officiel[5]. »

Faire appel ainsi à l'opinion (ou plus exactement la faire parler[6]) interroge la capacité mobilisatrice des partisans de l'amnistie. Cependant, les marques d'engagement de « l'opinion » sont éparses et difficiles à saisir. On peut en avoir un premier aperçu grâce aux mobilisations pour un soutien financier qui sont mises en place. Le 25 juin 1883, *L'Intransigeant* lance une souscription au bénéfice des « familles des condamnés du 23 juin ». Régulièrement, il publie l'état de la collecte et les noms des groupes et des individus ayant envoyé de l'argent. Ces listes permettent de saisir la grande diversité des participants et des soutiens aux prisonniers. Les mobilisations financières sont un premier marqueur de l'engagement de l'opinion en faveur de Louise Michel, et des condamnés politiques. Fin décembre 1883, les journaux radicaux et socialistes appellent à acheter le nouveau livre écrit par Louise Michel en prison, *Contes et légendes*, comme une marque de soutien.

> Ceux qui achèteront ce livre feront une double bonne action. Ils auront donné à leurs enfants une lecture récréative et morale, et ils auront en même temps contribué à améliorer le sort d'une excellente femme qui n'a qu'un tort, celui d'aimer avec passion, jusqu'à la folie même, les déshérités de ce monde, et qui est le soutien de sa vieille mère qui n'a qu'elle.[7]

---

[1] *Gil Blas*, « A travers la politique », Intérim, 07 juillet 1883.
[2] *Le XIXe siècle*, « Paris, 5 juillet 1883 », 06 juillet 1883.
[3] *L'Electeur républicain*, « La condamnation de Louise Michel », Tony Révillon, 28 juin 1883.
[4] *La Vérité*, 26 juin 1883.
[5] *La Justice*, « L'amnistie », S. Pichon, 08 juillet 1883.
[6] Cette forme de ventriloquie renvoie à la question de la capacité des représentants à s'exprimer au nom du peuple. La lutte médiatique autour de la qualification de l'opinion est un conflit autour de la légitimité politique de Louise Michel et sa capacité à incarner et à défendre une volonté collective. Cette construction sociale et politique de l'opinion et son implication dans la structuration du champ politique ont notamment été analysées par Pierre Bourdieu et par Patrick Champagne : BOURDIEU Pierre, « La délégation et le fétichisme politique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol.52, n°1, 1984, p.49-55 ; CHAMPAGNE Patrick, *Faire l'opinion. Le nouveau jeu politique*, Paris, Editions de Minuit, 1990.
[7] *La Justice,* « Les livres », Butter Laumann, 22 décembre 1883.

Aucune donnée ne permet de connaître les chiffres effectifs de la vente du livre de Louise Michel mais cette incitation de *La Justice* réaffirme la position symbolique de Louise Michel auprès des « déshérités de ce monde » pour lesquels elle se dévoue et que le journal de Clemenceau invite à exprimer leur reconnaissance.

LA CAUSE DANS L'ESPACE PUBLIC.

Conjointement aux mobilisations financières, on voit apparaître à de nombreuses reprises la revendication de l'amnistie dans l'espace public. Les meetings et réunions publiques, espaces privilégiés d'expression militante dans le dernier tiers du XIXe siècle[1], sont propices à l'expression de la solidarité et des revendications en faveur de l'amnistie. Les militants ouvriers, socialistes et radicaux, sont mobilisés sur le sujet. Jusqu'à la libération de Louise Michel, les prises de parole et les communiqués lors de réunions ouvrières, socialistes, révolutionnaires ou de la Libre-Pensée fleurissent dans les journaux d'extrême-gauche – et notamment dans *L'Intransigeant*, qui en est le relais principal et à plus grande audience.

> Le comité républicain socialiste du cinquième arrondissement :
> Considérant qu'il ne saurait y avoir de fête républicaine quand des républicains sont sous les verrous ;
> Considérant que les citoyens emprisonnés représentent l'avant-garde de l'armée républicaine, et ont tous donné des gages de leur dévouement à la République ;
> Considérant qu'il est du devoir de tous de protester contre les condamnations de citoyens qui ont cru pouvoir, sous la République, affirmer leur foi républicaine socialiste,
> Réclame énergiquement l'amnistie pleine et entière pour tous les citoyens condamnés pour délits politiques ou faits connexes.
> Paris, le 19 juin 1884. Le secrétaire : Chenoy (Louis)[2]

> Les citoyens réunis au banquet mensuel des groupes radicaux socialistes, le samedi 11 juillet, émettent le vœu qu'une amnistie soit accordée à tous les condamnés pour faits politiques et faits connexes, ayant entraîné une condamnation même à une peine de droit commun, en y comprenant Berezowski et Nourrit.[3]

Hormis ces modes d'expression courants dans les mobilisations socialistes, d'autres modalités d'action dans l'espace public s'ajoutent au répertoire des partisans de l'amnistie. Par exemple, en juillet 1884, *L'Intransigeant* propose ce que l'on pourrait appeler une grève de la citoyenneté : pour protester contre l'incarcération des détenus politiques, le journal invite les parisiens à refuser de participer aux fêtes du 14 juillet.

> Tous les Parisiens qui s'intéressent à la mise en liberté des prisonniers politiques et qui estiment que la fête de la République est une ironie sous un gouvernement qui n'a de cachots et de geôles que pour les républicains, remplaceront à leurs fenêtres les drapeaux ordinaires et les illuminations de circonstances par d'immenses pancartes portant sur fond blanc et écrit à l'encre bien noire ce seul mot : AMNISTIE.

---

[1] Voir COSSART Paula, *op. cit.*.
[2] *L'Intransigeant*, « L'amnistie », 22 juin 1884.
[3] *L'Intransigeant*, « Amnistie », 14 juillet 1885.

> Lorsqu'au lieu de lampions, les ministres ou les agents verront éclater à chaque croisée ces huit lettres significatives, ils comprendront qu'il y a en France un autre pouvoir que celui d'une demi-douzaine d'ahuris qui se croient nos maîtres, sous le prétexte abracadabrant qu'ils ont un portefeuille sous le bras.[1]

Alors que le 14 juillet n'est instauré comme fête nationale que depuis 1880, et que cette décision est encore contestée par les monarchistes, comme on peut le voir dans certains débats à la chambre des députés[2], cette proposition est, pour des républicains, lourde de sens. En réaction, la préfecture de police a donné l'ordre à ses agents de retirer tous les drapeaux rouges présents sur la voie publique, et *L'Intransigeant* indique que « la police arrêtait, au faubourg Saint-Martin, un citoyen porteur d'un drapeau rouge sur lequel était inscrit le mot : *Amnistie*[3]. » Le 14 juillet 1884, une manifestation dont le mot d'ordre principal est l'amnistie s'organise. Environ 15 000 personnes, selon *L'Intransigeant*, se sont réunies place de la République pour manifester en faveur de l'amnistie. Cette revendication est également exprimée lors d'autres manifestations ou rassemblements de rue. L'enterrement de la mère de Louise Michel, le 6 janvier 1885, a été l'occasion de l'expression d'un rapport de force pour les partisans de l'amnistie. *La Presse* indique que 10 000 personnes ont participé à la procession, faisant entendre les cris de « Amnistie pour Louise Michel »[4].

Il faut noter également que l'espace féministe – ou, en tout cas, des mobilisations féminines – est lui aussi marqué par les revendications en faveur de la libération de Louise Michel. En 1883, Victoire Bosquier, l'initiatrice du Groupe des Femmes indépendantes de Seine-et-Oise, écrit un poème à l'attention du président, des députés et des sénateurs, demandant la grâce de Louise Michel. Le 25 juin 1883, elle écrit « Indépendance des femmes. Chanson patriotique », dédiée à l'amnistie.

---

[1] *L'Intransigeant*, « Pas d'amnistie pas de fête », Henri Rochefort, 07 juillet 1884.

[2] Voir par exemple les débats lors de la séance du 9 juillet 1883 à la chambre des députés, retranscrits dans *La Justice*, « Chambre des députés », 11 juillet 1883.
« **M. Courmeaux** dit qu'aucun gouvernement n'a jamais eu à se repentir d'une amnistie, la République doit montrer qu'elle n'est pas moins forte que la monarchie de juillet ou le second empire.
A la veille d'une grande fête nationale… (interruptions à droite).
M. le président dit que l'orateur a le droit de se servir de cette expression, c'est en vertu de la loi que le 14 juillet est une fête nationale. (Très bien !)
M. le duc de Larochefoucauld-Bisaccia dit que c'est la fête de l'assassinat (Exclamations).
M. le président propose à la Chambre de prononcer la censure contre M. le duc de Larochefoucaud. (Applaudissements).
La censure est mise aux voix et prononcée.
M. Courmeaux dit qu'à la veille d'une fête nationale...
M. Baudry-d'Asson dit que c'est une fête républicaine et rien de plus.
M. Courmeaux ajoute que, dans une pareille circonstance, ce n'est pas seulement par du pain et des jeux qu'il faut manifester la joie publique, c'est par une mesure plus haute et véritablement politique, c'est-à-dire par l'amnistie. (Aux voix!)
M. le duc de Larochefoucauld-Bisaccia dit qu'on peut appliquer la censure, mais on ne peut pas changer l'histoire. »

[3] *L'Intransigeant*, « Les manifestations pour l'amnistie », 16 juillet 1884.

[4] *La Presse*, « Obsèques de Mme Michel », 7 janvier 1885.

1er Couplet
Indépendance des Femmes de France,
Tels sont les cris de tous nos cœurs saignants,
Oh ! délivrance !
Car la Souffrance
Nous a brisé nos cœurs les plus vaillants.
Refrain
Amnistie ! Amnistie !
Ce mot partout répandu
Dans tout cœur fera délice
Nous ne sommes pas des Trochu.
2e Couplet
Protestons contre tout être
Qui condamne sans pitié
Protestons sur cette terre
Pour avoir la liberté.
3e Couplet
Si pour sauver Louise Michel
Il ne faut qu'un cœur humain
Moi, je gravirai l'échelle
Pour que Louise sorte dès demain

Comme dans la pétition de Céleste Hardouin pour la grâce de Louise Michel en 1879, la chanson de Victoire Bosquier s'appuie sur la valorisation d'un champ lexical et d'une rhétorique autour des émotions, de la souffrance, de la pitié et du sacrifice. En juillet 1885, je l'ai déjà évoqué, la féministe Hubertine Auclert lance une campagne de candidatures féminines pour les élections législatives d'octobre. Selon la préfecture de police, la campagne est notamment en faveur de Louise Michel, puisque Hubertine Auclert invite « tous les révolutionnaires à voter lors des prochaines élections pour Louise Michel. Elle espère ainsi obtenir du gouvernement la grâce de cette dernière[1]. »

2.3. De la politique à la morale.

Le 20 décembre 1883, le journal royaliste *Clairon* annonce la mort de Louise Michel dans sa prison. L'inquiétude monte et, même si cette annonce se révèle être une fausse nouvelle, elle introduit un nouveau regard sur l'incarcération de Louise Michel, et plus largement sur son personnage public, qui relève de la morale, et non seulement de l'affrontement politique. La mise en place de la critique de l'incarcération de Louise Michel est étroitement liée à une confrontation des conceptions du juste et de l'injuste, à des conceptions normatives de la société qui, à un moment donné, divergent. Avec leur investissement sur la question de l'amnistie des prisonniers politiques, et de Louise Michel en particulier, les acteurs de l'extrême gauche « mettent l'accent sur l'écart entre un idéal normatif et des situations où cet idéal est bafoué[2] ». Prendre en compte cette dimension morale permet de questionner l'existence d'un sens commun de la justice et de

[1] Archives de la préfecture de police de Paris, BA 1185. Rapport du 23 juillet 1885, cabinet du Préfet.
[2] BOLTANSKI Luc et CLAVERIE Elisabeth, *chap. cit.*, p.414.

l'injustice, qu'il soit commun à la société nationale ou à des groupes et des classes différentes.

LOUISE MICHEL, MARTYRE.

Dans le cas de l'affaire Louise Michel, comme nous l'avons vu, l'espace public contestataire se construit dans l'opposition de deux visions politiques : pour le dire vite, les partisans de la liberté politique et les défenseurs de la sécurité et de la propriété. Dès le départ, la dimension morale est néanmoins présente, venant redoubler et renforcer les prises de position sur l'affaire. Certains journaux déplorent la cruauté de la condamnation, introduisant des considérations morales dans le combat politique. Le collaborateur de *La Presse* affirme : « Il serait impolitique et cruel de laisser la pauvre femme dans une prison pendant six années parce que des gamins ont volé sous ses yeux quelques miches de pain, cassé des vitres et des assiettes, sans qu'elle ait essayé de les retenir[1]. »

De cette dénonciation de la cruauté émerge une nouvelle façon de présenter Louise Michel. Qu'il s'agisse de déplorer la maladresse politique du gouvernement qui « transform[e] Louise Michel en martyre[2] », ou d'insister sur la cruauté du jugement en valorisant les qualités morales de la condamnée[3], ces usages politiques de l'émotion conduisent à un glissement d'une partie des représentations autour de Louise Michel. A l'image d'une révolutionnaire acharnée, communarde ou pétroleuse, qui s'impose en 1880, s'ajoute durablement celle de la bonté, du dévouement et de l'abnégation. Alors que ces représentations ne sont jusqu'alors que marginalement présentes dans la littérature révolutionnaire, elles s'imposent progressivement comme partie intégrante de l'image publique de Louise Michel[4].

LA MORT DE MARIANNE MICHEL.

En 1884, Marianne Michel, la mère de Louise Michel, tombe gravement malade. Louise Michel obtient la permission de quitter provisoirement la prison de Clermont, pour se rendre à son chevet, surveillée par deux agents de police. Pour la presse d'extrême gauche, cette maladie est une nouvelle épreuve pour Louise Michel, qui doit encore subir la cruauté de la condamnation dont elle est victime.

Le journal socialiste de Lissagaray, *La Bataille*, publie en une de son numéro du 15 décembre 1884 un dessin de l'illustrateur Martial qui représente Louise Michel assise

---

[1] *La Presse*, « La condamnation de Louise Michel », 25 juin 1883.
[2] *Ibid.*
[3] C'est le cas de Camille Pelletan qui présente la biographique de Louise Michel comme « cette existence de sacrifice passionné, ce constant oubli de soi-même, ce fanatisme de dévouement aussi ardent, aussi acharné, dans un sens opposé, que la piété exaltée que les mystiques appellent 'la folie de la croix' » (*La Justice*, « Le verdict », Camille Pelletan, 25 juin 1883).
[4] Pour un développement plus détaillé sur ce point, et sur la canonisation des qualités morales de Louise Michel, voir dans le chapitre 4.

au chevet de sa mère, enchaînée et maintenue prisonnière par deux gardes à l'allure bourgeoise et sévère. Sa position, agenouillée au sol, penchée sur le lit dans lequel est allongée sa mère, contraste avec la posture des gardes debout en second plan.

ILL. 19 : *« La liberté de Louise Michel », Martial, Une de* La Bataille*, 15 décembre 1884.*

Les ressorts persuasifs mobilisés en faveur de la libération de Louise Michel font désormais appel au registre de l'émotion et de la pitié. La peine que doit supporter Louise Michel est alors présentée comme excessive, relativement aux actes qui lui sont reprochés :

> *Il*, Waldeck, ne veut pas que Louise Michel ait la suprême consolation d'embrasser une dernière fois celle qui lui a donné le jour.
> Elle est en prison : qu'elle y reste.
> Quel est donc le crime de cette femme ?
> Est-ce parce qu'elle a voulu que le pauvre, que l'ouvrier ait son droit, que vous l'empêchez de serrer contre son cœur celle qui lui est aussi chère que la patrie, dirais-je encore ?
> Mais vous accordez bien aux criminels, sur le point de monter à l'échafaud, tout ce qu'ils demandent et vous refusez cette suprême consolation : embrasser sa mère, à celle que l'on ne doit pas comparer à une criminelle.[1]

L'amour filial, la « piété filiale[2] » selon *La Justice*, devient une composante à part entière de la figure de Louise Michel, qui « a pour sa mère un amour sans bornes, qui commande l'admiration[3]. » Emprisonner Louise Michel alors que sa mère est en train de mourir relève donc de « tortures morales[4] », indignes d'un gouvernement républicain :

---

[1] *L'Assommoir*, « Le Waldeck-Rousseau », Choby le Petit, 21 décembre 1884.
[2] *La Justice*, « Nécrologie », 04 janvier 1885.
[3] *Le Petit Parisien*, « Échos et Nouvelles », 15 décembre 1884.
[4] *Le Cri du Peuple*, « Louise Michel », 20 décembre 1884.

> II y a dans les actes du gouvernement des fautes politiques, il en est de plus graves. Nous avons eu souvent à juger ici les refus ou les marchandages d'amnisties. Il serait si aisé, aux époques calmes comme la nôtre, de se faire applaudir de tous, en obéissant largement ans sentiments d'humanité qui doivent être commune à tous les partis !
> Comment se fait-il qu'on n'ait pas su encore le comprendre, même pour Louise Michel, aujourd'hui si cruellement atteinte? Il suffirait d'un quart d'heure d'intelligence politique, à défaut du reste, pour comprendre ce qu'il y a de blessant pour le sentiment public dans les tiraillements auxquels donne lieu une mesure si nécessaire. Il y a longtemps qu'une mesure générale, réclamée même par des amis du ministère, aurait dû supprimer toute question de cet ordre. Mais quoi !... Pas même Louise Michel ! Dans les douloureuses circonstances actuelles? Comment serait jugée de tous une politique qui garderait ses prisonniers comme Harpagon garde ses écus ? En vérité, nous ne pouvons croire à un esprit si étroit ni si desséché. Qu'on se hâte donc, et qu'on épargne au public le navrant spectacle d'hésitations incompréhensibles.[1]

Ce recours à un argumentaire de la souffrance et de la pitié vient enrichir le répertoire discursif des défenseurs de la cause de l'amnistie pour attirer la sympathie en faveur de Louise Michel et faire pression sur le gouvernement. En particulier, *L'Intransigeant* s'attache à révéler « la vérité sur Louise Michel[2] ». L'implication de ce titre dans cette activité de production d'un scandale autour des conditions inhumaines d'incarcération de Louise Michel peut s'expliquer par les ressources dont dispose son rédacteur en chef, Henri Rochefort. Ami de Louise Michel, Rochefort est régulièrement en contact avec elle (de façon directe ou par l'intermédiaire d'Ernest Vaughan, également rédacteur à *L'Intransigeant* et proche de Louise Michel), et bien placé pour obtenir des informations directes sur le quotidien de Louise Michel. Son activité de pamphlétaire en fait également un familier de la pratique du scandale et du dévoilement, dont il connaît les rouages et les mécanismes[3].Rochefort adopte un ton alarmiste : les conditions de détention de Louise Michel auraient gravement atteint sa santé mentale, et il devient urgent de la libérer. Il mobilise le champ lexical du secret et de la révélation, qui renforce la valeur de l'information donnée et favorise la condamnation du gouvernement, qui contraint Rochefort à contrevenir à ses principes pour le bien de la détenue. Il met en avant sa propre expérience de l'isolement cellulaire pour insister sur l'inhumanité du traitement accordé à Louise Michel et se place ainsi dans une position directement empathique et compréhensive. Il renforce ce recours à l'expérience par la sollicitation de représentations sexistes, selon lesquelles le fait d'être une femme rendrait ces conditions d'emprisonnement plus difficiles encore que pour un homme. L'audience et le crédit dont disposent Rochefort et son journal à cette période, associée à la popularité de Louise Michel, facilitent le recours au registre émotionnel.

> Nous nous étions promis de ne pas révéler cet état douloureux ; mais il nous est impossible de tolérer que les bourreaux se posent en bienfaiteurs. C'est pourquoi nous nous décidons à parler.
> On a, en effet, consenti à épargner à la prisonnière de Clermont la promiscuité ordinaire des maisons centrales. […] Mais par quoi a-t-on remplacé ce voisinage ? Par l'isolement monstrueux de la prison cellulaire, auquel si peu d'hommes résistent, et que le cerveau d'une femme est hors d'état de supporter.

---

[1] *La Justice*, sans titre, C.P., 04 janvier 1885, p.1.
[2] *L'Intransigeant*, « La vérité sur Louise Michel », Henri Rochefort, 04 janvier 1885.
[3] Voir l'analyse de l'activité pamphlétaire de Rochefort dans l'ouvrage de Cédric Passard*, op. cit.*.

> Je connais, pour y avoir été soumis pendant six mois consécutifs, l'odieux régime de la cellule. De toutes les souffrances que j'ai endurées pendant les quatre années de détention, de déportation et d'exil que je dois aux amis de M. Ferry, ce semestre de solitude absolue est resté pour moi le pire et le plus révoltant des supplices. En six mois, plus de dix prisonniers ont été pris autour de moi d'accès de folie, dont quelques-uns ont été suivis de mort. L'établissement du système cellulaire est, en réalité, le rétablissement de la torture.
> […] Ce que M. Waldeck fait appeler fastueusement une faveur a donc été, pour Louise, la mort ; – sinon pour elle, au moins pour sa raison. […]Elle a été condamnée à la perte de sa liberté pour six ans, non à la perte de sa raison pour toujours.[1]

Mi-décembre, des rapports de police font état d'une détresse psychologique de Louise Michel. Le 14 décembre, le Commissaire du Service de Sûreté, chargé de la surveillance de Louise Michel, demande « qu'il soit procédé d'urgence à l'examen mental de Louise Michel » qui est « dans un grand état de surexcitation, au point que l'on est tenté de croire qu'elle serait atteinte d'aliénation mentale[2]. » Le lendemain, il fait état de l'état hallucinatoire de Louise Michel, « répétant sans cesse que la voiture des morts était devant la porte et que l'on allait enlever sa mère pour l'enterrer vivante. A diverses reprises, elle a tenté d'ouvrir la fenêtre en disant qu'elle voulait leur crier que sa mère vivait encore et que l'on ne devait pas l'inhumer[3]. » Difficile de savoir la part à attribuer aux volontés de diffamation de la police et aux stratégies politiques de Rochefort dans ces qualifications de l'état psychologique de Louise Michel. Toujours est-il que le recours aux souffrances de l'enfermement s'inscrit dans le répertoire discursif des partisans de l'amnistie. Cohabitent ainsi plusieurs modalités d'expression, plusieurs ressources discursives et politiques, qui sont différemment sollicités par les individus et les groupes de l'extrême gauche selon leurs pratiques et leurs habitudes politiques. Cependant, au printemps 1885, une série d'événements font basculer ces différences en désaccords.

2.4. Printemps 1885. Désaccords dans la cause : les grâces ou l'amnistie.

Le 30 mars 1885, Jules Ferry, président du Conseil, doit remettre sa démission au président de la République, Jules Grévy. La conquête du Tonkin, dans laquelle Ferry s'est engagé dès le début de son mandat, en juillet 1881, connaît une succession de défaites. Les opposants au gouvernement, monarchistes d'un côté, radicaux de l'autre, lui reprochent les lourdes dépenses engendrées par cette guerre coloniale. L'abandon de la ville de Lang Son le 28 mars sonne le début de « l'affaire du Tonkin ». Le 30, un débat est engagé à la Chambre des députés sur l'envoi de nouveaux crédits et de nouvelles troupes au Tonkin. L'opposition, menée par le radical Georges Clemenceau, est catégorique : la demande est rejetée par 306 voix contre 149. Ce large désaveu marque la

[1] *L'Intransigeant*, « La vérité sur Louise Michel », Henri Rochefort, 4 janvier 1885.
[2] Archives de la préfecture de police de Paris, BA 1185. Rapport du Commissaire du Service de Sûreté, 14 décembre 1884.
[3] Archives de la préfecture de police de Paris, BA 1185. Rapport du Commissaire du Service de Sûreté, 15 décembre 1884.

fin du gouvernement Ferry et la nomination, le 6 avril, d'Henri Brisson à la tête du conseil des ministres. Pour les partisans de l'amnistie, ce changement de cabinet est une opportunité à saisir. De nombreux journaux invitent le nouveau chef du gouvernement à se distinguer de son prédécesseur opportuniste. :

> Aussi la nouvelle de la libération des condamnés pour délits politiques nous paraîtrait-elle absolument invraisemblable, si le ministère Ferry était encore debout ; mais, avec le ministère Brisson on peut espérer que, cette fois-ci, il n'y aura pas de déception, et que les malheureux condamnés vont être rendus à la liberté.[1]

REVELATIONS D'UN PREFET DE POLICE.

En mars 1885, parallèlement à l'opportunité qu'offre aux défenseurs de l'amnistie le changement de gouvernement, la cause des prisonniers politiques prend un nouveau tournant. L'ancien préfet de police, Louis Andrieux, publie ses mémoires, *Souvenirs d'un préfet de police*, dans lesquelles il révèle avoir été l'initiateur de plusieurs délits attribués aux anarchistes (la fondation et le financement du journal *La Révolution sociale*, les provocations par des mouchards envoyés par la préfecture de police).

> Si j'ai combattu leurs projets de propagande par le fait, j'ai du moins favorisé la divulgation de leurs doctrines par la voie de la presse, et je n'ai pas de raisons pour me soustraire plus longtemps à leur reconnaissance.
> Les compagnons cherchaient un bailleur de fonds ; mais l'infâme capital ne mettait aucun empressement à répondre à leur appel.
> Je poussai par les épaules l'infâme capital, et je parvins à lui persuader qu'il était de son intérêt de favoriser la publication d'un journal anarchiste.
> On ne supprime pas les doctrines en les empêchant de se produire, et celles dont ils s'agit ne gagnent pas à être connues.
> Donner un journal aux anarchistes, c'était d'ailleurs placer un téléphone entre la salle des conspirations et le cabinet du préfet de police.
> […]Mlle Louise Michel était l'étoile de ma rédaction. Je n'ai pas besoin de dire que "la grande citoyenne" était inconsciente du rôle qu'on lui faisait jouer, et je n'avoue pas sans quelque confusion le piège que nous avions tendu à l'innocence de quelques compagnons des deux sexes.[2]

Dans la presse, le scandale éclate avec la publication dans *La Justice* d'une lettre de la compagne de l'anarchiste Emile Gautier, alors en prison. Celle-ci reprend les révélations de l'ancien préfet de police, mais l'accuse également d'être le promoteur, par l'intermédiaire de ses mouchards (notamment « le hideux mouchard Spilleux, dit Serraux, dit Genlis[3] »), du congrès international de Londres de juillet 1881. Or, la principale cause d'accusation et de condamnation d'Emile Gautier est sa participation à ce congrès, considéré comme une association criminelle. Pour les partisans de l'amnistie, ce rebondissement est une occasion nouvelle de faire valoir la légitimité de leur revendication. L'affaire des prisonniers politiques prend une nouvelle dimension scandaleuse, autour du dévoilement des complots policiers. *La Justice*, journal de

---

[1] *La Lanterne*, « Enfin ! », 26 avril 1885.
[2] ANDRIEUX Louis, *Souvenirs d'un préfet de police*, t.1, Paris, Jules Rouff et Cie, 1885, p.337-340.
[3] *La Justice*, « Amnistie », 13 mars 1885.

Clemenceau, est au cœur de ce travail de scandalisation. Après la publication de la lettre de Mme Gautier, le 13 mars, la référence est présente dans tous ses articles sur l'amnistie.

> Mme Emile Gautier a établi, dans une lettre éloquente que nous avons publiée, la participation de la préfecture de police dans les faits reprochés aux victimes du procès de Lyon.
> C'est la préfecture de police qui subventionnait le journal *La Révolution sociale*, dans laquelle ont paru les articles qui ont précédé et inspiré l'action du parquet contre les prétendus auteurs des violences anarchistes ; c'est la préfecture de police qui payait l'agent Serraux pour se faire le promoteur et l'âme du congrès International de Londres, qui servit ensuite à échafauder contre Emile Gautier et ses codétenus l'accusation d'affiliation à une association internationale morte depuis 1872 ; c'est la préfecture de police qui méritait d'être condamnée, et non ceux qui ont été les auxiliaires innocents de ses provocations.
> Dans de telles conditions, il nous semble qu'une Assemblée républicaine ne peut avoir une minute d'hésitation. L'amnistie est une mesure d'équité et de réparation qui s'impose.[1]

Ce scandale des provocations policières amène *La Justice* à mettre directement en cause les pratiques de surveillance et de répression mises en place par la préfecture de police, et, en creux, le gouvernement lui-même, que le journal accuse comme les véritables coupables des troubles à l'ordre public pour lesquels Louise Michel, Emile Gautier ou Kropotkine ont été condamnés. La succession d'événements du printemps 1885 permet à Clemenceau de s'affirmer comme le chef de file de l'opposition aux différents gouvernements opportunistes, que ce soit à la Chambre des députés, ou par l'intermédiaire de son journal.

> Faut-il revenir sur les révélations de M. Andrieux? Faut-il rappeler ce qu'a raconté le prédécesseur de M. Camescasse, sur les procédés de provocation policière qui ont permis d'échafauder les procès de Lyon et de Paris? Ne sait-on pas que les vrais coupables, loin d'avoir été poursuivis ou emprisonnés, ont continué d'être salariés comme agents de l'autorité publique et que ceux d'entre eux qui ont perdu leur place promènent luxueusement leur scandaleuse impunité?
> Qui a pratiqué véritablement la propagande par le fait ? Est-ce Louise Michel, arrêtée et confondue avec les plus dangereux malfaiteurs, pour avoir porté un drapeau et manifesté pacifiquement sur la voie publique ? […]
> Non. Les véritables auteurs de la propagande par le fait, ce sont les agents soudoyés par la préfecture de police […].
> Les criminels, ce sont les hommes qui se sont servis de ces agents, qui les ont dressés pour leur besogne lâche et abominable, qui les ont stipendiés avec nos deniers, qui les ont employés pour semer le trouble et menacer la paix civile, qui ont eu recours à leur imagination misérable pour atteindre d'honnêtes républicains dans leur travail, leur liberté ou même leur vie. [2]

Le scandale autour des activités policières permet de critiquer le fonctionnement du régime républicain, de mettre à jour un décalage entre l'idéal de liberté, de justice et d'égalité prôné par le régime, et l'emprisonnement abusif pour motifs politiques dont sont victimes Louise Michel, Emile Gautier, Kropotkine et d'autres. Il est, et c'est là que réside tout son intérêt politique, à la fois un moment de la vie politique où sont exposés les dysfonctionnements du système, mais aussi un moment où sont proposées (ou peuvent être proposées et entendues) des solutions, des alternatives, des propositions pour résoudre ces dysfonctionnements. *La Justice* utilise le scandale de la police pour inviter le gouvernement à accéder à la demande d'amnistie et, ainsi, réparer les dommages causés

---

[1] *La Justice*, sans titre, S.P., 27 mars 1885.
[2] *La Justice*, « Pour l'amnistie », S. Pichon, 30 avril 1885. Souligné par moi.

par des procès injustes et iniques : « Voilà pourquoi les grâces – en attendant l'amnistie – ne peuvent être retardées. Voilà pourquoi nous sommes convaincus que le gouvernement n'attendra pas plus longtemps pour les décréter[1] ».

REFUS DE GRACE.

Le 2 mai 1885, le nouveau ministre de l'Intérieur, François Allain-Targé propose la grâce de plusieurs condamnés politiques, dont Louise Michel, en conseil des ministres. La grâce est actée, et doit être présentée à la décision du président de la République. Immédiatement, Louise Michel déclare refuser toute mesure gracieuse spéciale qui ne serait pas accompagnée de l'amnistie de tous les prisonniers politiques. Elle adresse une lettre au directeur de la prison de Saint-Lazare, transmise, par l'intermédiaire de la préfecture de police, au ministre de l'Intérieur. L'orléaniste *Le Soir* annonce néanmoins « que M. Allain-Targé est disposé à passer outre à la lettre de Louise Michel ; il considère qu'il y a un devoir d'humanité à ne pas prolonger sa détention[2]. »

La réaction de Louise Michel suscite de nombreux commentaires dans la presse. Certains journaux, parmi lesquels le monarchiste *Gaulois* et le catholique *Croix* sont les plus virulents, s'amusent du refus de Louise Michel. *La Croix* titre le 5 mai, « Louise ne veut pas sortir »[3] et Escopette publie dans *Le Gaulois* une satire en vers dans laquelle il mêle, avec un ton moqueur, sexisme et antisocialisme :

Hé quoi ! vous m'infligez ma grâce ?
Tas de ventrus, tas d'insolents !
C'est donc que je vous embarrasse ?
Vous n'êtes vraiment pas galants !
Je ne suis pas de ces commères
Qu'un cachot met en pâmoison :
Laissez les enfants à leurs mères
Et Louisette à sa prison.

J'aime mes fers à la folie.
Ici, je ne manque de rien
Et puis, pure coquetterie,
Les cheveux courts me vont très bien.
J'aime mieux mes grilles amères
Que les ébats sur le gazon ;
Laissez les enfants à leurs mères
Et Louisette à sa prison.

Pourquoi voulez-vous que je sorte ?
L'air de Paris est étouffant ;
De l'autre côté de la porte,
L'opportunisme est triomphant.
Ici, je me fais des chimères,
J'entrevois un rouge horizon !
Laissez les enfants à leurs mères
Et Louisette à sa prison.

---

[1] *Ibid.*
[2] *Le Soir*, 4 mai 1885.
[3] *La Croix*, « Çà et Là », « Louise ne veut pas sortir », 5 mai 1885.

Moi, sortir ! pour qu'on me marie !
Pour qu'un Anglais original
Me traîne un jour à la Mairie
Avec un bouquet virginal !
De ces ivresses éphémères
Je me défie avec raison :
Laissez-les adjoints à leurs Maires
Et Louisette à sa prison ![1]

D'autres journaux, en particulier du côté du radicalisme, sont plus mesurés dans leurs réactions. S'ils s'abstiennent de critiquer la décision de Louise Michel, ils invitent néanmoins le gouvernement à persévérer dans sa direction initiale. C'est notamment le cas du *Rappel* qui espère « que le conseil ne reviendra pas sur une détermination qui lui fait honneur », tout en affirmant que le vif refus de Louise Michel « n'est qu'une nouvelle preuve de [s]a hauteur d'âme et de [s]a générosité[2] ». Certains, enfin, rejettent la proposition de grâce, considérée comme une « nouvelle infamie du gouvernement » selon *La Bataille*. Pour eux, alignés sur la position de Louise Michel, aucune mesure spéciale n'est envisageable, seule la grâce générale de tous les prisonniers politiques est acceptable. C'est ce point de vue que défend également le Comité permanent pour l'amnistie qui, le 4 mai, adresse au groupe parlementaire de l'extrême-gauche une pétition en faveur de l'amnistie de tous les prisonniers politiques :

Le comité permanent pour l'amnistie :
Attendu qu'il ne saurait regarder sa mission comme finie, tant qu'il reste un détenu politique dans les prisons de la République ;
Considérant qu'en matière politique l'amnistie qui implique l'oubli, est seul digne de républicains, tandis que la grâce, qui suppose le pardon, a, de la part d'adversaires, quelque chose de blessant,
Espère que la Chambre des députés voudra bien voter l'amnistie de tous les citoyens poursuivis ou condamnés pour cause politique, sous la seule réserve des cas de haute trahison,
[…]Paris, 4 mai 1885,
Pour le Comité : Avronsart, Boirot, citoyenne Boinet, Decaen, citoyenne Decaen, Lacroix, Armand Lévy, Louis Martin, A. Paulon.[3]

A cette occasion se constitue un « groupe Louise Michel », qui proteste contre la mesure gracieuse.

Honneur à la grande révolutionnaire qui vient de flageller, comme ils le méritent, nos sinistres gouvernants !
Bravo à la fière citoyenne qui ne veut pas sortir des cachots de la République bourgeoise sans que tous ses codétenus bénéficient des mêmes mesures et sans pour cela demander grâce.
Nous sommes persuadés qu'aucun d'eux n'a jamais demandé, ni ne demandera jamais aucune clémence de la part des gredins qui nous gouvernent.
Non, mille fois non, ce n'est pas grâce que demandent notre dévouée Louise et ses amis détenus, mais seulement justice.
Le groupe Louise Michel.

En dépit de quelques divergences politiques sur les méthodes et sur l'argumentaire, l'extrême gauche se mobilise autour de Louise Michel pour revendiquer sa libération. Au fil de l'affaire se développent des discours autour des idées d'humanité

[1] *Le Gaulois*, « Pétition de Louise Michel », Escopette, 5 mai 1885.
[2] *Le Rappel*, 6 mai 1885.
[3] Pétition publiée dans : *L'Intransigeant*, « Amnistie », 9 mai 1885.

et de mansuétude, y compris parmi les socialistes pourtant davantage axés sur la dimension politique de la question. Le 19 mai 1885, à l'occasion du septième rejet par la Chambre des députés de la proposition d'amnistie portée par l'extrême gauche, Auguste Vacquerie souligne dans *Le Rappel* que « amnistie ou grâce, il y a dans toute libération de détenus une question d'humanité. » Cette mobilisation collective autour de Louise Michel révèle sa célébrité et sa position centrale dans l'espace de l'extrême gauche. La popularité de Louise Michel se caractérise par sa dimension symbolique et sa capacité à incarner les mémoires partagées, les valeurs et les revendications de l'extrême gauche. Au symbole de la Commune, de la critique du parlementarisme, de l'émancipation sociale, l'emprisonnement suite à la manifestation des Invalides amène les acteurs de l'extrême gauche à construire Louise Michel en symbole de la lutte contre les condamnations politiques et pour la liberté d'opinion.

Conclusion du chapitre 2

Ce chapitre a permis de voir comment se configure le régime de célébrité propre aux mouvements socialistes et ouvriers du dernier tiers du XIXe siècle et d'analyser les modalités du maintien de la popularité révolutionnaire de Louise Michel, pendant presque vingt-cinq ans. Les ouvriers, les socialistes et les militants révolutionnaires sont « un public politique, un ensemble d'individus soumis à un flux d'informations, de textes et d'images ; et qui portent sur les acteurs de la vie politique des jugements changeants, faits de curiosité, d'intérêt et d'affection[1]. » En ce sens, la première section de ce chapitre montre l'implication émotionnelle du public politique d'extrême gauche dans la figure de Louise Michel, la stabilité de ses représentations et de son admiration. Même si, marginalement, quelques critiques s'élèvent contre Louise Michel au sein du mouvement révolutionnaire, elle constitue une personnalité symbolique et exemplaire dont le nom et la présence sont constamment sollicités sur la période. La figure de Louise Michel est un point de convergence des différentes tendances de l'extrême gauche. Elle est connue, reconnue et admirée par ce « public politique », formé par l'extrême gauche. Cette popularité révolutionnaire de Louise Michel s'explique et s'exprime dans sa capacité à incarner les espoirs, les revendications et les souvenirs de l'extrême gauche de la période. Dès lors, étudier la popularité révolutionnaire de Louise Michel permet de mettre en avant une deuxième dimension de la célébrité politique : le potentiel de représentation d'une figure. Louise Michel, même si elle ne participe pas aux procédures de la démocratie représentative, incarne des luttes et des idéaux : en cela, elle est utilisée comme point de départ, point d'ancrage et représentante de combats politiques. La section 2 de ce chapitre, consacrée à l'étude exclusive du moment le plus caractéristique du resserrement collectif de l'extrême gauche autour de Louise Michel (l'affaire Louise Michel suite à la

[1] LILTI Antoine, *op. cit.,* p.225.

manifestation des Invalides en 1883) illustre cette dimension fondamentale de la célébrité politique. La figure de Louise Michel est dotée, de son vivant, d'une force et d'un pouvoir politique de cohésion, d'incarnation, de représentation, qui ne se situe pas sur le terrain électif, mais sur celui de la mobilisation et du combat révolutionnaire.

A travers la figure de Louise Michel, la communauté politique de l'extrême gauche se constitue socialement. La fabrication collective de la figure de Louise Michel est étroitement imbriquée dans la construction du groupe qu'elle représente, de ses valeurs et de ses idées : la valorisation de la Commune de Paris, la critique du régime républicain modéré et opportuniste, la défense des libertés de presse et d'opinion, la dénonciation de la corruption du personnel politique institué[1], la revendication d'une république émancipatrice et sociale. La popularité révolutionnaire de Louise Michel est encastrée dans son statut de porte-parole : la définition des contours de sa figure (qui associe un récit politique à un nom) renvoie à ce qui caractérise l'extrême gauche du dernier tiers du XIXe siècle et à son positionnement à l'intérieur de lignes de fracture politiques et sociales qui divisent l'espace politique. La définition du mérite, de la valeur politique et du charisme de Louise Michel permettent à l'extrême gauche de se retrouver derrière une figure qui incarne des idéaux partagés.

Indéniablement, le fait que Louise Michel soit une femme a alimenté cette popularité. D'une part, parce que, en tant que femme, Louise Michel n'est pas intégrée à la démocratie représentative, donc permet d'incarner un renouveau politique, dégagé des contraintes et des ambitions électives. Louise Michel échappe en cela aux suspicions et aux remises en cause de la sincérité de son engagement. D'autre part, la popularité révolutionnaire de Louise Michel s'est appuyée sur son exceptionnalité, étroitement liée avec son statut de femme. Par son implication en politique, par son refus du mariage et de la maternité, par son statut de combattante et ses appels à la violence, elle transgresse les attentes sociales et les normes de la féminité du dernier tiers du XIXe siècle. C'est cette exceptionnalité qui a contribué à son accession à une forme de popularité révolutionnaire. Dégagée des contraintes familiales, elle peut se consacrer à la lutte politique, sans que cela ne soit réellement considéré comme une négligence de ses obligations. Néanmoins, elle est à différentes occasions, et y compris par les acteurs de l'extrême gauche, ramenée aux représentations associées à son statut de femme (maternité, douceur, abnégation, charité, dévouement). Nous y reviendrons.

La célébrité politique de Louise Michel est arrimée à la popularité dont elle dispose dans l'espace révolutionnaire et socialiste. En miroir, cette célébrité est aussi largement travaillée par d'autres acteurs qui, à travers leurs efforts constants pour décrédibiliser et pour délégitimer Louise Michel, participent eux aussi à la diffusion de

[1] Cette thématique, étroitement liée à l'antiparlementarisme, est présente dans différents espaces politiques dans cette période, comme le montre Cédric Passard au sujet de la pratique de la scandalisation menée par les pamphlétaires : PASSARD Cédric, *op. cit.*, 2015.

son nom, à la mise en place de ses images, à la connaissance et à la reconnaissance de cette figure par le public. Puisque Louise Michel est une figure dont la popularité est construite à travers sa capacité à incarner et à représenter l'extrême gauche, il est indispensable d'analyser l'autre pendant de la célébrité politique : les réactions et les réceptions négatives qui se développent autour d'elle de son vivant. Comme nous l'avions vu dans le premier chapitre, Louise Michel devient une personnalité politique célèbre en ce qu'elle n'est pas seulement connue et reconnue par un cercle d'admirateurs, de militants, mais par un public élargi. Cette ouverture s'opère grâce à l'implication d'acteurs de l'opposition qui participent à forger une réputation négative de Louise Michel.

Chapitre 3

Une célébrité politiquement polarisée : investissement des opposants et travail concurrentiel d'imposition de sens.

L'espace public politiquement polarisé et conflictuel du dernier tiers du XIXe siècle se configure autour de plusieurs lignes de partage, qui sont des points de divergences politiques et idéologiques profondes. La figure de Louise Michel est marquée par ces conflits. A travers elle s'expriment des positions politiques concurrentielles. L'imposition de significations autour de la figure de Louise Michel est l'objet d'une lutte politique, symbolique et rhétorique qui témoigne des ressources dont disposent des acteurs politiquement opposés pour se faire entendre dans l'espace public.

Il est intéressant de voir que, en raison de la diversité et de la complexité de ses engagements, l'expression de l'opposition à Louise Michel a pris des formes variées, qui se sont croisées, nourries, et exprimées avec des subtilités différentes. Ainsi, puisque Louise Michel apparaît à la fois comme une incarnation de la Commune de Paris, un symbole de la révolution sociale, une représentante de l'anarchisme, une défenseure du droit des femmes, elle a été la cible de différentes formes de rhétoriques antisocialistes et antiféministes qui ont des points communs significatifs, mais aussi des singularités. La figure de Louise Michel révèle que le fait d'être une femme reconfigure les expressions traditionnelles des discours contre-révolutionnaires. Ainsi, l'antisocialisme se combine à la misogynie, au sexisme, et à l'antiféminisme. Cela permet de comprendre, à partir des analyses existantes sur les rhétoriques qui s'opposent aux socialismes ou aux mouvements révolutionnaires, ce que le fait d'être une femme fait à l'antisocialisme.

A partir d'un large corpus regroupant les textes de théoriciens, d'historiens, de sociologues, d'économistes et de philosophes qui ont élaboré une critique des idées et des réformes progressistes, Hirschman identifie trois grands mouvements qui ont historiquement fait l'objet de critiques réactionnaires : la Révolution française, le suffrage universel et l'Etat-Providence. En dégageant les arguments qui se retrouvent systématiquement à chacune de ces périodes, il établit une typologie des différentes rhétoriques réactionnaires qui se décompose sous trois formes d'arguments récurrents : l'argument de l'effet pervers, selon lequel les discours qui se veulent progressistes vont contribuer à aggraver la situation sociale, politique ou économique ; l'argument de l'inanité, qui cherche à prouver que les volontés de transformation sociale sont vaines puisque la société ne changera pas ; et l'argument de la mise en péril, qui s'appuie sur l'idée que les coûts sont plus importants que les bénéfices, voire même que les

propositions de changement risquent de nuire aux avantages et aux droits déjà acquis[1].Dès lors, comme dans le travail de Hirschman, l'objectif ici est de centrer le regard sur la typologie argumentative qui se construit autour de Louise Michel dans le dernier tiers du XIXe siècle, et qui en diffuse une image négative auprès des lecteurs ou du public sensibilisé aux idéologies réactionnaires. La typologie de Hirschman sert de base pour comprendre l'arsenal rhétorique et politique des opposants à Louise Michel, mais elle se révèle insuffisante pour deux raisons.

La première, qu'a soulevée Marc Angenot[2], est que cette typologie nécessite un préalable : les arguments mis en avant par Hirschman ne discutent pas les idées en elles-mêmes, mais partent de ces idées telles qu'elles sont pour s'opposer aux résultats escomptés. Ainsi, avec ces arguments, les opposants au socialisme ne remettent pas idéologiquement en cause le socialisme, ne demandent pas de renoncer au socialisme, mais plutôt cherchent à montrer que l'application pratique des théories socialistes serait vaine ou dangereuse. Ces arguments ne forment donc qu'une partie des argumentations antisocialistes. D'autres arguments s'appuient sur une condamnation du socialisme en tant que tel et une délégitimation des socialistes, plus qu'ils ne cherchent à engager le débat. Il faut alors dégager une autre catégorie des rhétoriques antisocialistes, qui portent sur les valeurs et les principes du socialisme. Dans cette catégorie, se trouvent tous les arguments qui visent à décrédibiliser les socialistes en tant que personnes, à délégitimer le socialisme en tant qu'idéologie, ou à réfuter les présupposés mêmes du projet socialiste.

La deuxième limite de la typologie de Hirschman est qu'elle participe à figer les oppositions idéologiques en deux camps : les progressistes et les réactionnaires. Or, ce que révèle une analyse des rhétoriques antisocialistes et antiféministes autour de Louise Michel, est que ces camps ne sont pas figés, mais les frontières entre le camp du progrès et celui de la réaction sont mouvantes, fluides : elles évoluent en fonction du contexte politique et social, mais aussi en fonction de ce que l'analyste définit comme une pensée ou un mouvement progressiste. En effet, les rhétoriques d'opposition à Louise Michel se sont coalisées autour, d'une part, de mouvements sociaux particuliers (la Commune de Paris, la manifestation des Invalides, la grève des mineurs de Decazeville, les attentats anarchistes), et, d'autre part, autour de la personne même de Louise Michel, ce qu'elle incarne et ce qu'elle représente. Le camp de l'opposition à Louise Michel s'est constamment reconfiguré. Si elle a eu des opposants farouches, inébranlables et inflexibles, d'autres ne se sont retrouvés dans le camp de l'opposition que de façon contextuelle (dans une démarche anti-communarde, antiféministe ou anti-anarchiste exclusive). La question que pose la typologie de Hirschman est alors de savoir si l'on peut qualifier de réactionnaires tous les discours et les arguments rhétoriques qui se sont élaborés autour de Louise Michel, puisque cela pose nécessairement la question de ce qui

[1] HIRSCHMAN Albert O., *Deux siècles de rhétorique réactionnaire*, Paris, Fayard, 1991, p.22.
[2] ANGENOT Marc, *Rhétorique de l'anti-socialisme. Essai d'histoire discursive. 1830-1917*, Laval, Les Presses de l'Université de Laval, 2004.

doit être pensé comme progressiste. La définition que donne Hirschman de « réaction » et de « réactionnaire » est discutable. Il s'inscrit dans la lignée de Benjamin Constant qui, dans *Des réactions politiques* en 1797, développe l'idée selon laquelle l'Histoire a une finalité progressiste, ce qui implique que les adversaires de l'esprit des Lumières et de la Révolution préconisent un « retour en arrière », donc sont réactionnaires. Or, dans le cas qui m'intéresse ici, il ne me semble pas que tous les opposants au socialisme, et en particulier à Louise Michel, prônent un « retour en arrière ». Le contexte d'élaboration et de construction de la République, de ses fondements et de ses valeurs, pose le débat autour des conceptions de la gouvernance et du régime républicains. Dès lors, il ne s'agit pas, comme semble parfois le faire Hirschman, de figer des rhétoriques d'opposition aux progrès, mais au contraire de voir comment les discours d'opposition à Louise Michel s'ancrent dans différents contextes de concurrences socio-politiques, qui reflètent parfois une opposition entre réaction et progrès, entre droites et gauches, entre révolution et réforme, entre démocratie parlementaire et démocratie directe.

Une première catégorie de rhétoriques d'opposition à Louise Michel consiste donc à attaquer la personne elle-même, à la discréditer, à la moquer, afin d'atteindre plus largement les idées qu'elle défend et qu'elle incarne. L'objectif de ces rhétoriques est de contourner le débat d'idées, d'affirmer que la discussion est inutile puisque, pour un certain nombre de raisons, il est impossible d'échanger avec l'adversaire. Ce sont les normes de l'espace politique et de l'expression politique qui sont ici discutées et réaffirmées. Face à l'émergence d'un nouveau personnel politique, l'élection de représentants des classes populaires et les revendications autour du droit au vote et à l'élection des femmes, ces discours d'opposition à Louise Michel sont aussi des discours sur ce qui peut et doit être légitimement considéré comme une parole politique. Dès lors, ces rhétoriques s'attachent à former une image de l'adversaire, en l'occurrence ici de Louise Michel, qui justifie l'impossibilité et l'inutilité d'une discussion rationnelle, pour l'exclure du champ de la parole politique. En cela, ces discours sont producteurs de sens et de représentations autour de Louise Michel, par le travail constant à disqualifier la personne, sa personnalité, son mode de vie et ses valeurs, afin de lui refuser l'accès à la rationalité politique. Aux constructions figuratives négatives autour de Louise Michel se superposent des arguments qui attaquent les projets socialistes ou féministes. Ces arguments s'appuient sur plusieurs procédés rhétoriques, classiques de l'argumentation antisocialiste : argumenter par le passé et les échecs, affirmer que le socialisme et le féminisme sont des idéologies opposées au progrès, utiliser des prophéties édifiantes pour illustrer le danger de ces idéologies pour l'ordre social et politique. Ainsi, Louise Michel est utilisée pour illustrer la dangerosité des idées qu'elle incarne. La célébrité de Louise Michel ne peut donc se comprendre que comme le résultat de l'implication d'acteurs politiquement opposés qui ont investi la figure de Louise Michel et en ont fait l'incarnation de conflits et de luttes politiques plus larges.

L'analyse de la presse fait ressortir un ensemble d'acteurs récurrents qui entretiennent la production de représentations hostiles à Louise Michel. On trouve d'abord des caricaturistes, pour certains de tendance républicaine et anticléricale, dont le rôle a déjà été étudié dans le premier chapitre. *La Nouvelle Lune* est un des principaux foyers de leurs caricatures. Journal satirique créé en 1880, il regroupe des dessinateurs plutôt républicains mais opposés aux pratiques révolutionnaires et aux revendications féministes : Flem, Emile Cohl ou André Gill[1] sont ainsi les auteurs de plusieurs caricatures de Louise Michel. A cette première catégorie d'acteurs viennent s'ajouter les collaborateurs des titres clairement réactionnaires : des journaux satiriques monarchistes, comme *Le Triboulet* ou *Le Pilori*, des organes généralistes conservateurs ou antirépublicains, comme *La Croix* ou *Le Gaulois*. Certains auteurs sont récurrents dans le traitement d'informations sur Louise Michel : le dessinateur J. Blass, principal contributeur des feuilles satiriques monarchistes *Le Triboulet* et *Le Pilori*, ou le député de Gironde Robert Robert-Mitchell, bonapartiste de 1876 à 1881 et boulangiste de 1889 à 1893, dans *Le Gaulois*. Deux journaux fermement hostiles à Louise Michel dans les premières années de son retour en France, *La Presse* et *Le Figaro*, s'adoucissent après 1886. *La Presse* est un organe bonapartiste et conservateur depuis 1875, sous la direction d'Arthur de la Guéronnière. En 1887, le journal est repris par Georges Laguerre, député radical et avocat qui a assuré la défense de Louise Michel lors de son procès pour incitation au pillage en 1883. Le ton des articles qui lui sont consacrés s'adoucit alors. *Le Figaro*[2], l'un des titres les plus importants de la période avec plus de 80 000 tirages entre 1879 et 1895, se veut un journal d'ouverture. Sous la cogérance de Francis Magnard, Fernand de Rodays et Antonin Périvier, il rassemble des auteurs d'appartenances politiques différentes. Certains suivent Louise Michel pendant plusieurs années, comme Charles Chincholle qui, de 1881 jusqu'à sa mort en 1902, couvre ses diverses activités. Si le traitement que le journaliste fait de Louise Michel demeure critique, on décèle un changement de ton pendant son incarcération suite à la manifestation des Invalides, et le développement d'une certaine sympathie pour cette personnalité qu'il côtoie depuis plusieurs années. En 1885, il publie *Les survivants de la Commune*, dans lequel Louise Michel occupe une place majeure (plus de cent pages).

Tous ces acteurs concourent à la production d'un « récit médiatique[3] » autour de Louise Michel. Par l'intensité et la persévérance de sa militance révolutionnaire, elle a été l'objet d'un fervent travail de délégitimation politique visant à contester et à décrédibiliser les projets, les valeurs et les opinions qu'elle défend. Au-delà des

---

[1] Républicain, proche de Jules Vallès, il s'engage comme garde national pendant la Commune et siège dans le collège des graveurs et lithographes de la Fédération des artistes. Il renie cependant cet engagement quand s'intensifie la répression versaillaise dans une lettre adressée au *Figaro*. Il s'éloigne ensuite de l'action politique, pour se consacrer à la pratique du dessin satirique et de l'illustration. (TILLIER Bertrand, « André Gill (1840-1885) », dans Dominique Kalifa, Philippe Régnier, Marie-Eve Thérenty et Alain Vaillant (dir.), *op.cit.*, p.1223-1230)

[2] BLANDIN Claire, *Le Figaro. Deux siècles d'histoire*, Paris, Armand Colin, 2007.

[3] LITS Marc, *Du récit au récit médiatique*, Bruxelles, De Boeck, 2006.

divergences politiques qui divisent les adversaires de Louise Michel, le travail de définition qui est mené par ces-derniers se cristallise autour de trois enjeux pour lesquels Louise Michel devient à la fois l'incarnation et la figure repoussoir : la Commune de Paris (section 1), le socialisme (section 2) et le féminisme (section 3). Ces trois répertoires d'opposition à Louise Michel, qui se croisent et s'expriment chacun avec des formes et des subtilités différentes, reflètent la diversité et la complexité de ses engagements en même temps qu'ils révèlent comment le fait d'être une femme reconfigure les expressions traditionnelles des discours contre-révolutionnaires.

Section 1. Louise Michel, la pétroleuse : construire la dangerosité morale et politique de la Commune.

La construction de Louise Michel en incarnation, héroïne et allégorie de la Commune passe, nous l'avons vu, par son implication dans le maintien du souvenir de l'événement révolutionnaire et par les multiples sollicitations dont elle fait l'objet à l'occasion des anniversaires de la Commune. Ce processus d'allégorisation fonctionne conjointement avec la dynamique d'héroïsation négative dont Louise Michel fait l'objet de la part des opposants à la Commune de Paris. Cette peur de la révolution, puis de la possibilité de la résurgence d'une Commune insurrectionnelle, traverse en cette période la majorité de l'espace politique : des monarchistes aux républicains modérés, tous s'accordent pour construire la Commune de Paris comme un événement dangereux, mené par des individus pervertis, et dont la mémoire accablante est utilisée en modèle édifiant de l'horreur révolutionnaire.[1]

1. L'ACTE D'ACCUSATION DE LOUISE MICHEL : UN APERÇU DES MENTALITES ANTI-COMMUNARDES.

« Un crime ou un délit politique au XIXe siècle restait toujours un crime ou un délit *politique*, traité comme tel, c'est-à-dire parfois très durement, mais de manière *spécifique*[2] » : c'est ainsi que sont présentés les procès des révolutionnaires de la Commune. L'acte d'accusation de Louise Michel l'affirme : « Non, ce n'est point une

[1] La majorité des travaux autour des pratiques intellectuelles relatives à la Commune de Paris portent sur les productions socialistes et communardes. Moins d'études sont consacrées à ses opposants. Paul Lidsky fait une analyse précise et complète des différentes formes d'opposition à la Commune de Paris chez les romanciers : LIDSKY Paul, *op.cit.* Quelques éléments de présentation de l'imaginaire versaillais apparaissent également dans les études de Kristin Ross et Bertrand Tillier : ROSS Kristin, *L'imaginaire de la Commune*, Paris, La Fabrique, 2015 ; TILLIER Bertrand, *op.cit.*, 2004.

[2] FAURE Alain, « A la recherche des réfugiés et des prisonniers politiques », dans Société d'Histoire de la Révolution de 1848 et des Révolutions du XIXe siècle (dir.), *Répression et prison politiques en France et en Europe au XIXe siècle*, Paris, Créaphis, 1990, p.16.

criminelle ordinaire, à laquelle les seuls articles du droit politique peuvent être appliqués[1]. » Au sortir de l'événement révolutionnaire, Adolphe Thiers, chef du pouvoir exécutif, déclare à la chambre des députés :

> Messieurs, nous sommes d'honnêtes gens ; c'est par les voies régulières que justice sera faite. *(Très bien ! Très bien !)* Les lois seules interviendront, mais elles seront exécutées dans toute leur rigueur. *(Vif assentiment.)*
> C'est avec les lois qu'il faut frapper les scélérats qui ont violé les propriétés, qui n'ont pas épargné la vie des hommes les plus respectables, en en faisant des otages et en les menaçant sans cesse, qui ont renversé nos monuments, qui ont fait ce qu'aucun peuple sauvage n'aurait fait, renversé les monuments de la gloire nationale.
> Messieurs, l'expiation sera complète, mais ce sera, je le répète, l'expiation telle que d'honnêtes gens doivent l'infliger quand la justice l'exige, l'expiation au nom des lois et par les lois. *(Nouveaux applaudissements et bravos prolongés.)*[2]

En mars 1871, les départements de Seine et de Seine-et-Oise sont placés en état de siège. Pour cette raison, les procès des révolutionnaires de la Commune ne se déroulent pas devant des tribunaux civils, mais sont pris en charge par la justice militaire. Selon Jacques Rougerie, ce sont 36 309 individus qui sont traduits devant les conseils de guerre. Parmi eux, 93 ont été condamnés à la peine de mort, et 23 seront exécutés ; 1 169 ont été condamnés à la déportation dans une enceinte fortifiée ; et 3 417 à la déportation simple. Pour les autres, 2 445 ont été acquittés, et 22 727 ont été renvoyés par ordonnance de non-lieu[3]. C'est dans ce contexte que, le 16 décembre 1871, Louise Michel comparaît devant le quatrième conseil de guerre. L'acte d'accusation de Louise Michel, présenté par le greffier Duplan, donne un bon aperçu des peurs et des images qui entourent les procès des révolutionnaires de la Commune.

1.1. Le spectre de l'Internationale.

> Institutrice obscure, presque sans élèves, dit le rapporteur, il ne nous a pas été possible de savoir quelles étaient alors ses relations et la part à lui attribuer dans les événements précurseurs du monstrueux attentat qui a épouvanté notre malheureux pays.
> Quoi qu'il en soit, elle était initiée déjà aux projets de l'Internationale, cette association redoutable qui allait profiter lâchement de la présence de l'ennemi sous les murs de la capitale et préparer dans l'ombre l'insurrection du 18 mars.
> […] Affiliée ou agent de l'Internationale, qui avait prémédité tous les forfaits commis par la Commune, elle est la complice naturelle de ces crimes et se charge elle-même de le prouver.[4]

L'Association internationale des Travailleurs (AIT), appelée aussi l'Internationale, cristallise la peur des contre-révolutionnaires. Créée à Londres le 28 septembre 1864, elle s'implante à Paris au début de l'année suivante, défend l'idée de « l'émancipation des travailleurs par les travailleurs eux-mêmes » et affirme que « le succès du mouvement ouvrier ne peut être assuré dans chaque pays que par la force résultant de l'union et de

---

[1] Acte d'accusation de Louise Michel, retranscrit dans *L'Univers*, « Tribunaux », 18 décembre 1871.
[2] THIERS Adolphe, Discours parlementaire du 22 mai 1871, retranscrit dans *Discours parlementaires de M. Thiers*, vol.13, Paris, Calmann-Lévy, 1882, p.266-267.
[3] ROUGERIE Jacques, *Procès des communards*, Paris, René Julliard, 1964, p.20-21.
[4] Acte d'accusation de Louise Michel, retranscrit dans *L'Univers*, « Tribunaux », 18 décembre 1871.

l'association[1] ». L'Internationale incarne en 1871 le « spectre rouge » qui fait craindre, alors que le régime républicain est en train de se construire, une prise de pouvoir par les socialistes. Dans le gouvernement de la Commune, au moins trente-deux des élus appartiennent à l'AIT et « ce sont eux qui confèrent à la Commune sa dimension véritablement socialiste, en pilotant […] tous les efforts concrets destinés à émanciper les travailleurs. […] Ils sont les seuls alors à réfléchir à ce que pourrait être l'Etat de demain et à tâcher d'agir en conséquence[2]. » Dans les discours versaillais, l'assimilation de la Commune à l'Internationale est une constante, et se traduit par exemple par des décomptes des membres étrangers (polonais, prussiens et italiens notamment) de la Commune[3].

A la fin de la Commune de Paris, qui a montré la possibilité d'un gouvernement révolutionnaire, la crainte et la répression de l'Internationale s'accentuent, jusqu'à aboutir, le 14 mars 1872, à la loi Dufaure (du nom du ministre de la Justice et vice-président du Conseil des ministres, Jules Dufaure), qui interdit l'AIT en France. Ce spectre d'une association internationale des travailleurs est constant dans le dernier tiers du XIXe siècle. Il resurgit à des moments clés de tension politique et de nombreux militants socialistes ont été arrêtés et condamnés sur la base de leur supposée appartenance à l'AIT, comme Emile Gautier en 1881[4]. L'opposition antisocialiste travaille à internationaliser Louise Michel (elle a effectivement des liens avec les mouvements révolutionnaires européens, nous l'avons vu dans le premier chapitre), pour déceler à travers elle l'existence d'un réseau révolutionnaire constitué en danger et en menace pour le régime et pour l'ordre politique. Ses liens avec des socialistes étrangers ou des organisations d'autres pays européens sont mis en avant comme lors des attentats anarchistes des années 1890 et de l'adoption des « lois scélérates », nous aurons l'occasion d'y revenir.

1.2. Naissance de la figure de la pétroleuse.

La répression judiciaire des femmes de la Commune est ambivalente. Nombre d'entre elles ont bénéficié d'une certaine clémence, qui s'inscrit dans l'idée selon laquelle les femmes seraient des victimes des hommes de la Commune, qu'elles auraient été manipulées en raison de leur esprit plus facilement influençable[5].Parmi les 36 309

[1] Règlement provisoire de l'Association Internationale des Travailleurs, 1864.
[2] CORDILLOT Michel, « L'Association internationale des travailleurs et les origines du mouvement ouvrier moderne (1865-1871) », dans Michel Pigenet et Danielle Tartakowsky (dir.), *Histoire des mouvements sociaux en France*, Paris, La Découverte, 2014, p.27.
[3] ROSS Kristin, *op. cit.*, p.39.
[4] Voir à ce sujet le chapitre précédent.
[5] Ce type de procédé est courant dans le traitement médiatique des femmes révolutionnaires. Fanny Bugnon montre ainsi comment les militantes d'Action directe ont été largement associées à leurs compagnons ou présentées comme dépendantes des hommes de l'organisation : BUGNON Fanny, « Quand le militantisme fait le choix des armes : les femmes d'Action directe et les médias », *Sens public*, mai 2009, en ligne. Pour

individus traduits devant les conseils de guerre, environ 1050 sont des femmes, soit 3% du total. 80% d'entre elles bénéficient d'une ordonnance de non-lieu, quand cela ne concerne que 60% des hommes. Comme le montre Quentin Deluermoz, la centaine de femmes ayant été condamnée l'a toutefois été plus durement que les hommes :

> Si l'on rapporte les peines aux condamnations effectivement prononcées, les femmes apparaissent surreprésentées pour les sanctions les plus lourdes : 13% sont condamnées à mort, contre 0,9 pour les hommes, 13% également aux travaux forcés et 13% à la déportation dans une enceinte fortifiée, contre 2,3 et 11% pour les hommes. Ces derniers sont plus largement condamnés à la déportation simple (34% contre 10,4 pour les femmes) et à la détention (12,6% contre 6,9). Les peines de prison allant de moins de 3 mois à un an suivent ensuite des courbes similaires. Ces cas concernent les femmes dont le rôle politique est évident, comme Louise Michel ou André Léo.[1]

Ces communardes, lourdement condamnées, représentent à la fois une transgression de l'ordre politique – par la participation à un mouvement révolutionnaire –, et une remise en cause de l'ordre social genré. L'acte d'accusation de Louise Michel traduit cette double transgression :

> Elle a assisté, avec connaissance, les auteurs de l'arrestation des généraux Lecomte et Clément Thomas dans les faits qui l'ont consommée, et cette arrestation a été suivie de tortures corporelles et de la mort de ces deux infortunés.
> Intimement liée avec les membres de la Commune, elle connaissait d'avance tous leurs plans. Elle les a aidés de toutes ses forces, de toute sa volonté ; bien plus, elle les a assistés et souvent elle les a dépassés. Elle leur a offert de se rendre à Versailles et d'assassiner le président de la République, afin de terrifier l'Assemblée, et, selon elle, de faire cesser la lutte.
> […] Elle a excité les passions de la foule, prêché la guerre sans merci ni trêve, et, louve avide de sang, elle a provoqué la mort des otages par ses machinations infernales.[2]

« Louve avide de sang » : cette qualification est révélatrice des représentations contemporaines autour de la participation révolutionnaire des femmes. Louise Michel apparaît comme une femme monstrueuse, inhumaine, animale, puisqu'elle a transgressé les normes associées à la féminité. On le voit également dans l'insistance du président du conseil de guerre sur le port du costume de garde national, qui constitue à lui seul une infraction :

> *Le président* – Il parait que vous portiez divers costumes sous la Commune ?
> *Louise Michel* – J'étais vêtue comme d'habitude ; je n'ajoutais qu'une ceinture rouge sur mes vêtements.
> *D.* – N'avez-vous pas porté plusieurs fois un costume d'homme ?
> *R.* – Une seule fois : c'était le 18 mars ; je m'habillai en garde national, pour ne pas attirer les regards.

L'acte d'accusation de Louise Michel ne fait pas mention de l'usage du pétrole et de l'incendie. Si les conseils de guerre ont eu à juger cinq femmes pour emploi de pétrole (Elisabeth Rétiffe, Léonie Suétens, Joséphine-Marguerite Marchais, Eulalie Papavoine et

---

une analyse comparative de l'engagement des femmes dans des organisations politiques violentes, et les discours qui se sont élaborés autour d'elles, voir BUGNON Fanny, *Les 'Amazones de la terreur'. Sur la violence politique des femmes, de la Fraction armée rouge à Action directe*, Paris, Payot, 2015.

[1] DELUERMOZ Quentin, « Ambiguë criminalité : le traitement judiciaire des femmes de la Commune ou le retour à l'ordre sexuel et politique », dans F. Chauvaud et G. Malandain (dir.), *Impossibles victimes, impossibles coupables. Les femmes devant la justice (xixe-xxe siècles)*, Rennes, PUR, 2006, p.139-140.

[2] Acte d'accusation de Louise Michel, retranscrit dans *L'Univers*, « Tribunaux », 18 décembre 1871.

Lucie Bocquin)[1], ce n'est pas le cas de Louise Michel, contrairement à ce que laisse penser l'image de pétroleuse qui lui a été rapidement associée. En réalité, Louise Michel, dans son interrogatoire, s'accuse elle-même d'actes incendiaires :

> *Louise Michel* – […] Quant à l'incendie de Paris, oui, j'y ai participé. Je voulais opposer une barrière de femmes aux envahisseurs de Versailles. Je n'ai pas de complices pour ce fait, j'ai agi d'après mon propre mouvement.[2]

Quelques jours après le procès, les journaux relaient cet aveu de Louise Michel. *Le XIXe siècle* parle de Louise Michel comme d'« une femme qui avoue avoir participé aux incendies[3] » et *Le Figaro* la présente comme « l'aimable institutrice […] qui vient d'être condamnée aux travaux forcés à perpétuité, à cause de ses sympathies trop vives pour le pétrole[4] ». Ce glissement de Louise Michel en pétroleuse est lié au contexte socio-politique et à la dynamique anticommunarde qui construit cette image pour faire de la Commune de Paris une révolution immorale[5].

2. Retour de deportation : Louise Michel et le « parti de la Commune ».

Les premières apparitions publiques parisiennes de Louise Michel après son retour de Nouvelle-Calédonie confirment la persistance de son engagement révolutionnaire et son obstination à maintenir vivant le souvenir de la Commune. Le 22 novembre, Louise Michel donne sa première conférence à la salle de l'Elysée-Montmartre, où elle annonce ses intentions :

> Nous revenons, nous marchons seuls en avant, car nous savons celui que nous voulons frapper, et ce ne sera pas vengeance, ce sera justice ! Nous n'avons nulle vengeance personnelle et nous sommes fiers que les nôtres soient morts, car nous aurons toujours leur souvenir présent à la mémoire quand nous voulons frapper. Nous avons entendu les coupes de fusil de Satory et nous savons où faire porter les responsabilités. En revenant en France, nous voyons que les religions se dissipent, les églises sont muettes, le peuple seul est debout. La Commune est bien vivante, elle est reconstituée, et quant à nous, nous faisons bon marché de notre vie. Nous sommes comme ces vieux drapeaux troués par les balles ; quelques coups de fusil de plus ou de moins ne nous importent guère. Nous sommes sacrifiés, nous le savons, et nous l'acceptons, non pour nous, mais pour ceux qui sont morts ; et le jour de l'anniversaire, nos bras s'uniront sur leurs tombes.
> Je suis partie enthousiaste, je reviens froide, calme. Nous étions généreux, nous ne le serons plus, nous serons implacables ! Nous ne reculerons devant aucun devoir, quel que soit l'homme à atteindre ; qu'il soit notre ami, notre parent, nous le combattrons s'il est contre nous, contre la révolution, contre la revendication sociale !
> Nous ne voulons plus que les mères deviennent folles de douleur, nous ne voulons plus que les enfants pleurent, et, quand viendra l'heure, je vous demanderai de frapper la première ![6]

---

[1] Sur l'histoire sociale des « pétroleuses » de la Commune, voir : THOMAS Edith, *Les « Pétroleuses »*, Paris, Gallimard, 1963.
[2] Interrogatoire de Louise Michel, retranscrit dans *La Gazette des tribunaux*, 16 décembre 1871.
[3] *Le XIXe siècle*, « Fait divers », 19 décembre 1871.
[4] *Le Figaro*, « Échos de Paris », 27 décembre 1871.
[5] LIDSKY Paul, *op.cit*.
[6] *La Presse*, « Louise Michel », 23 novembre 1880.

Le retour public de Louise Michel est soigneusement mis en scène. Le marquage symbolique de l'espace de la conférence est un moyen d'assurer le rapport de force, de marquer l'union des socialistes, l'opposition au gouvernement et la mémoire de la Commune. Les apparats révolutionnaires ornent la salle : huit drapeaux rouges alignés le long de l'orchestre, et deux drapeaux noirs ornés de « 1871 » en lettres dorées qui, pour le collaborateur du *Figaro*, « produisaient un effet saisissant[1] » ; un buste de la République coiffée de rouge, des inscriptions en lettres rouges en l'honneur de la Commune, des tentures rouges, des bouquets rouges, « du rouge partout[2] ». Entre deux et quatre mille personnes sont présentes à cette réunion, organisée par le Cercle d'études sociales du XVIIIe arrondissement, au profit des amnistiés. A l'entrée de Louise Michel dans la salle, « des applaudissements et des cris d'enthousiasme éclatèrent de toutes parts[3] » et on lui remet des bouquets, qu'elle accepte « parce qu'ils ne s'adressent pas à une personnalité, mais à la Commune martyre[4] ». Elle se positionne alors comme la représentante de l'idéal communard et l'incarnation vivante de la Commune. Dans la salle, le journal anarchiste *Ni Dieu Ni Maître*, ainsi qu'une brochure sur le procès de Louise Michel devant les conseils de guerre, sont en vente. Le président de séance, Ferdinand Gambon, prend la parole : voici, sous ses mots, Louise Michel présentée comme « la Jeanne d'Arc des temps modernes[5] ». Le retour public de Louise Michel est donc marqué par la revendication du souvenir de la Commune, et la mise en place d'un rapport de force pour les socialistes, dont l'objectif est aussi de montrer au gouvernement « que le peuple n'oubliait pas ceux qui se sacrifient pour lui[6]. »

Pour les opposants à la Commune, le message est clair, et le front anti-communard, légèrement désuni au moment des débats autour de l'amnistie[7], se remet en place. Des républicains modérés aux plus réactionnaires, tous s'inquiètent de la reconstitution du « parti de la Commune[8] ». Pour *Le Français*, journal orléaniste de centre-droit, « cette fois la chose est faite. La Commune de 1871 est reconstituée et a fait hier sa réapparition au pied de la colline Montmartre… Le public communard est plus menaçant et moins repentant que jamais[9]. » Même crainte pour le catholique ultramontain Pierre Veuillot, rédacteur en chef de *L'Univers* : « ils nous paraissent avoir raison, les communards : la Commune est vivante. Elle s'organise, signe certain de vie[10] ! » Louise Michel, qui incarne ce renouveau de l'esprit communard, constitue « un péril », « dont la

[1] *Le Figaro*, « Louise Michel à Montmartre », Léo Montancey, 22 novembre 1880.
[2] *La Presse*, « Louise Michel », 23 novembre 1880.
[3] *L'Electeur*, « Salle de L'Elysée-Montmartre », 23 novembre 1880.
[4] *Le Temps*, « Louise Michel à l'Élysée Montmartre », 23 novembre 1880.
[5] *Le Figaro*, « Louise Michel à Montmartre », Léo Montancey, 22 novembre 1880.
[6] *L'Intransigeant*, « Louise Michel à Montmartre », G.M., 23 novembre 1880.
[7] Voir à ce sujet le premier chapitre.
[8] *Le Gaulois*, « Le parti de la Commune », Gabriel Mermeix, 24 novembre 1880.
[9] *Le Français*, 23 novembre 1880.
[10] *L'Univers*, « Un discours de Louise Michel », Pierre Veuillot, 23 novembre 1880.

parole froide, expression d'un sanguinaire mysticisme, produit sur le prolétariat aux appétits surexcités l'effet de l'eau sur le pétrole enflammé[1]. »

Les républicains modérés et conservateurs sont plus embarrassés : fervents opposants à la Commune de Paris, mais défenseurs tardifs de l'amnistie, ils se trouvent pris dans leurs contradictions. Le républicain opportuniste Henry Fouquier, ancien secrétaire général du département des Bouches-du-Rhône et collaborateur de plusieurs journaux, affirme la nécessité d'assumer la décision de l'amnistie malgré les agissements de Louise Michel :

> Ah ! la pauvre femme ! Elle rentre au pays n'ayant rien appris, n'ayant rien oublié. […] Faut-il pour cela regretter l'amnistie ? Avons-nous eu tort de la demander et de la défendre, comme nous le disent quelques-uns ? Sommes-nous des naïfs quand nous avons parlé d'apaisement ? Point du tout. Au point de vue moral, d'abord, n'y eût-il qu'un amnistié qui soit rentré au pays avec de nobles et sages sentiments, le bonheur de ce juste pèserait plus dans notre balance que la rage de cent autres. Au point de vue politique, que nous importent des fureurs vaines ? Il suffit que ces déclamations soient impuissantes pour qu'elles tournent à la gloire de la République, qui peut les supporter et les dédaigner.[2]

Pour eux, se jouent aussi l'affirmation de la légitimité à gouverner, de la légitimité du régime républicain, et la lutte contre le risque d'une restauration monarchiste ou d'une majorité radicale. L'opposition à Louise Michel et aux socialistes qui revendiquent la mémoire de la Commune de Paris devient un enjeu politique d'affirmation d'une république modérée qui « a les reins solides, comme on dit » : « nous ne pouvons pas rester sans rien dire. Laissons dormir les lois, mais faisons parler la raison. Sachons désavouer les doctrines, répudier les gens, et ayons le courage de pratiquer cette maxime, que la vraie popularité ne s'acquiert pas sans mériter la haine de quelques-uns[3]. »

3. LOUISE MICHEL, « L'HEROÏNE DU PETROLE[4] ».

Louise Michel, puisqu'elle occupe dès son retour de déportation une place centrale dans l'espace politique, et puisqu'elle revendique le souvenir et la vengeance de la Commune, devient une cible privilégiée pour les anticommunards. A lire les articles de ces journaux, il en ressort une impression de grande violence qui provient en partie du vocabulaire utilisé pour qualifier la voix de Louise Michel. Ainsi, par exemple, *Le Gaulois* parle le 27 mars 1881 de « la voix furieuse de Louise Michel[5] », et le 4 avril de son « ton tranchant et froid[6] ». *Le Figaro* du 29 décembre 1880 présente Louise Michel « aboyant de cette voix courte et sèche que parfois dans la nuit, ont les louves[7] ». La

[1] *Le Gaulois*, « Le parti de la Commune », Gabriel Mermeix, 24 novembre 1880.
[2] *Le XIXe siècle*, « Chronique », Henry Fouquier, 24 novembre 1880.
[3] *Idem*
[4] *Le Gaulois*, « Le monde et la ville », 4 novembre 1880.
[5] *Le Gaulois*, « Échos de Paris », Domino, 27 mars 1881.
[6] *Le Gaulois*, « Guitares socialistes », 4 avril 1881, p.3.
[7] *Le Figaro*, « Dans les tisons », Ignotus, 29 décembre 1880.

figure de la « louve » apparaît ici encore, en écho à l'expression de « louve avide de sang » utilisée lors de son procès. Cette comparaison n'est pas anodine puisque la louve est à la fois le symbole de la débauche et de la cruauté, de la maternité et de la férocité sanguinaire. Elle participe de l'animalisation comme processus d'exclusion de la rationalité politique[1].

Ces représentations de la voix et des discours de Louise Michel sont un marqueur du rejet systématique des références révolutionnaires au souvenir de la Commune, davantage encore de la part d'une femme[2]. Un article du *Gaulois* traduit la crainte et l'horreur que produisent les propos de Louise Michel :

> Le discours – la harangue, devrais-je dire, car Louise parle à des combattants – est empreint du plus pur esprit de haine et de vengeance ; le pétrole coule à flots, la lueur sinistre de l'incendie brille dans les orbites de la démagogue en furie. On descendra dans la rue, et alors malheur à ceux qui ne se seront pas enrôlés sous la bannière de la mégère, pendant qu'il est encore temps[3] !

Ou encore : « Avant d'utiliser ses forces, cette puissance anonyme commence à exhiber Louise Michel, dont la parole froide, expression d'un sanguinaire mysticisme, produit sur le prolétariat aux appétits surexcités l'effet de l'eau sur le pétrole enflammé[4]. » Dans le même journal, un journaliste écrit, à l'occasion de l'enterrement de Louis Trinquet : « Plusieurs discours ont été prononcés sur la tombe, et, comme toujours, Louise Michel s'est fait remarquer par son éloquence au pétrole et sa verve à la dynamite[5]. »

Alors que Louise Michel n'a pas été condamnée pendant son procès pour des faits d'incendie, on voit s'associer à sa figure les imaginaires de la « pétroleuse ». L'histoire révolutionnaire (ou, plus exactement, contre-révolutionnaire) a toujours mis en avant cette violence féminine[6]. Insister sur ces femmes « monstrueuses » (puisqu'elles transgressent les normes sociales d'une féminité associée à la douceur, au foyer et à la maternité), qu'elles soient « tricoteuses » ou « pétroleuses », revient à faire de l'acte révolutionnaire lui-même une monstruosité. Puisque la Commune de Paris a engendré ces femmes dont la violence fait frémir les anticommunards, c'est que ce moment révolutionnaire est lui-même contre-nature. L'association de Louise Michel au pétrole devient donc récurrente dans les représentations négatives qui s'élaborent autour d'elle. Dans cette caricature de

---

[1] Comme le souligne Colette Guillaumin, « dans les relations de classes de sexe, de classes, de peuples, de 'race', la si fréquente réduction des dominés à l'animalité est une forme sociale. Et pour les sciences humaines, il y a quelque intérêt à reconnaître l'animalisme comme fait social. » (GUILLAUMIN Colette, *Sexe, Race et pratique du pouvoir*, Paris, Côté-femmes, 1992, p.161).

[2] KRAKOVITCH Odile, « Violence des communardes : une mémoire à revisiter », *La Revue historique*, n°692, 1997, p.521-531.

[3] *Le Gaulois*, « Au théâtre Oberkampf », C.M, 13 décembre 1880, p.3.

[4] *Le Gaulois*, « Le parti de la Commune », 24 novembre 1880.

[5] *Le Gaulois*, « Nécrologie », 14 avril 1882.

[6] CARDI Caroline et PRUVOST Geneviève (dir.), *Penser la violence des femmes*, Paris, La Découverte, 2012 (voir en particulier les chapitres de Clara Chevalier, « Des émeutières passées sous silence ? L'invisibilisation de la violence des femmes au prisme du genre (Paris, 1775) », de Jean-Clément Martin, « De la violence des femmes pendant la période révolutionnaire : un paradoxe persistant », et de Quentin Deleuermoz, « Des communardes sur les barricades »).

janvier 1881, on la voit représentée accompagnée des symboles de la Commune : le drapeau rouge, la barricade, et le baril de pétrole.

ILL. 20 : *« C'est moi qui suis Louise Michel », Flem,* La Nouvelle Lune*, 23 janvier 1881.*

Alors que la sollicitation du souvenir de la Commune de Paris caractérise, nous l'avons vu, l'identité politique de l'extrême gauche, le front anti-communard s'élabore dans l'opposition à cet événement révolutionnaire. Il prend forme dans la désignation du socialisme comme danger pour l'ordre social et politique. Construite en incarnation de la Commune, Louise Michel est une cible pour cette opposition qui brasse de nombreux acteurs, des républicains modérés aux monarchistes réactionnaires. Sa forte visibilité politique et médiatique est le résultat de cet investissement politiquement polarisé qui transfigure la construction d'un récit politique autour de Louise Michel en enjeu de concurrence et d'opposition idéologique. Héroïne de la Commune ou pétroleuse, la qualification de la participation de Louise Michel à l'événement révolutionnaire est un enjeu de désignation politique.

Section 2. Les discours sur la violence de Louise Michel : les expressions de l'antisocialisme.

Les discours sur la violence de Louise Michel permettent de mettre en lumière les enjeux de qualification de ce qui caractérise la violence politique dans une période marquée par le souvenir de la Commune de Paris, où s'affrontent partisans et opposants à l'événement révolutionnaire. Quand pour les uns le souvenir de la Commune est une évocation idéalisée de la révolution, pour les autres, le spectre de la Commune fonctionne comme un repoussoir à toute éventualité d'une violence politique. Ces oppositions idéologiques sur la question de l'usage de la violence politique s'inscrivent dans le processus de formation du régime républicain et de mise en place des normes démocratiques. Les discours autour de Louise Michel sont traversés par ces questions plus larges, autour des libertés politiques, autour de la normalisation des dispositifs et des rituels politiques républicains qui influencent les pratiques politiques, comme les meetings[1] ou l'acte de vote[2]. La célébrité de Louise Michel, consubstantielle de la mise en place d'un front politique et médiatique d'opposition, est marquée par ces débats. Sa figure constitue un argument, un exemple ou une illustration, pour appuyer la défense d'une exclusion, d'une répression ou d'une interdiction des pratiques révolutionnaires et insurrectionnelles dans la vie politique de la période.

1. VIOLENCE, FOLIE ET CRIMINALITE : EXCLURE LOUISE MICHEL DE LA RATIONALITE POLITIQUE.

La question de la violence est centrale dans les oppositions au socialisme ou aux idées révolutionnaires. Les discours antisocialistes et contre-révolutionnaires cherchent des explications à la pratique politique violente et développent des rhétoriques axées sur la criminalisation et la pathologisation du socialisme. Ces rhétoriques se déclinent sous un ensemble de figures et d'interprétations des comportements qui construisent l'irrationalité politique des personnalités socialistes.

1.1. Le développement de nouvelles sciences de l'humain : vers une pathologisation de la violence révolutionnaire.

Pour s'opposer à cette violence, la figure du criminel est régulièrement mobilisée : elle permet ainsi de dégager la violence d'un cadre politique pour penser la personnalité socialiste comme le résultat d'une régression atavique. Elle permet d'inscrire le caractère violent dans la personnalité et l'essence même des socialistes. En ce sens, la jeunesse de

[1] COSSART Paula, *op. cit.*
[2] DELOYE Yves et IHL Olivier, *op. cit.*.

Louise Michel a été l'objet, je l'ai déjà évoqué, de nombreux commentaires de la part des journalistes. Alors que les socialistes cherchent dans sa jeunesse les marques et les preuves d'une naissance destinée à l'action révolutionnaire, les opposants l'utilisent pour prouver sa criminalité originelle. Même si certaines des références aux jeunes années de Louise Michel sont employées sur un ton humoristique, elles révèlent toujours une volonté d'inscrire la criminalité dans la nature de Louise Michel.

> La grande citoyenne, à l'époque de sa plus tendre jeunesse, a reçu d'une diseuse de bonne aventure de Romainville l'assurance qu'elle tuerait, dans son bain, son frère – un frère inconnu. Depuis que l'amnistie l'a rendue à la démocratie militante et souffrante, elle craint sans cesse de rencontrer cette chère victime dans le sein de laquelle elle doit – comme il est écrit – plonger un homicide d'acier[1].

Si ces récits de la jeunesse de Louise Michel sont plus fantasmés que réalistes, ils indiquent néanmoins la mise en place d'un dispositif de décrédibilisation de la parole politique de Louise Michel, présentée comme le résultat d'une destinée déviante ou comme la marque d'une pathologie. Ces discours qui puisent dans les origines sociales, géographiques et familiales de Louise Michel s'inscrivent plus généralement dans le développement de nouvelles sciences de l'humain (anthropologie, psychologie, paléontologie, sociologie) à la fin du XIXe siècle. Toutes ces disciplines sont fortement marquées par le naturalisme littéraire de l'époque. Dans le sillon des sciences de la nature, elles adoptent une perspective déterministe et positiviste consistant à rechercher, que ce soit à un niveau paléontologique, historique, social ou individuel, les origines et les principes du développement humain et de l'évolution des individus. Le recours à la biographie de Louise Michel témoigne de cette évolution du rapport scientifique au politique. A travers l'élaboration du discours sur la folie, la violence et la criminalité de Louise Michel, ce sont les discours scientifiques sur le politique, et plus encore l'imbrication du scientifique dans le politique, qui se donnent à voir[2].

---

[1] *Le Gaulois*, « Frère et sœur », Gustave Pinta, 5 octobre 1881.

[2] Plusieurs travaux se sont intéressés à l'émergence de ces nouvelles études, en histoire sociale d'abord (KALUSZYNSKI Martine, *La criminologie en mouvement, naissance et développement d'une science sociale en France à la fin du XIXe siècle, autour des « Archives de l'anthropologie criminelle d'Alexandre Lacassagne »*, thèse de doctorat en histoire, sous la direction de Michelle Perrot, Paris 7, 1988 ; NYE Robert A., *Crime, madness and politics in modern France. The medical concept of national decline*, Princeton, Princeton University Press, 1984), puis en histoire et en sociologie des sciences (BECKER Peter et WETZELL Richard F. (dir.), *The criminal and their scientists. The history of criminology in international perspective*, Cambridge, Cambridge University Press, 2006 ; MUCCHIELLI Laurent (dir.), *Histoire de la criminologie française*, Paris, La Découverte, 1994 ; RENNEVILLE Marc, *Crime et folie. Deux siècles d'enquêtes médicales et judiciaires*, Paris, Fayard, 2003).

Encadré n°4
L'établissement des recherches en anthropologie criminelle.

L'apparition de recherches en anthropologie criminelle va dans le sens d'une imbrication des discours scientifiques et politiques. L'école positiviste italienne, menée par Cesare Lombroso, Enrico Ferri et Raffaele Garofalo, est considérée comme pionnière dans l'étude et les expérimentations autour de la personnalité criminelle. Le premier congrès international d'anthropologie criminelle est organisé à Rome en 1885[1]. En France, le médecin et professeur Alexandre Lacassagne, ami d'enfance de Léon Gambetta[2], est l'initiateur de ce champ de recherche. Il crée en 1886 à Lyon, avec le professeur de droit criminel Robert Garraud et le professeur de médecine légale Henry Coutagne, la revue *Archives de l'anthropologie criminelle*, publiée jusqu'en 1914.
La réception des théories de Lombroso est contrastée en France[3] (Lacassagne préfère en effet analyser les effets du « milieu social » plutôt que l'atavisme biologique), et son ouvrage fondateur n'est publié qu'en 1887 sous le titre de *L'homme criminel*, mais les scientifiques français ont connaissance de ses travaux. Dans le comité organisateur du congrès international d'anthropologie criminelle se trouvent aux côtés des trois scientifiques italiens les français Alexandre Lacassagne et Gabriel Tarde[4]. La deuxième édition de *L'Homme criminel* de Lombroso en 1895 est préfacée par le philosophe et historien positiviste Hippolyte Taine, notamment connu pour son approche déterministe de l'histoire dans son ouvrage sur *Les origines de la France contemporaine*, publiée entre 1875 et 1893. Malgré des approches différentes, les scientifiques français et italiens s'accordent sur l'hérédité et la prédisposition au crime des individus criminels, que celle-ci soit d'origine sociale ou biologique. Le développement de cette approche déterministe de la criminalité a des conséquences directes sur les représentations et les décisions politiques : Gambetta, nommé ministre de l'Intérieur en 1881, propose avec le soutien de Lacassagne d'instaurer un système de transportation au bagne des criminels récidivistes.

Se développent donc au sortir de la Commune de Paris des études scientifiques qui cherchent à analyser les causes et les origines du comportement révolutionnaire. L'italien Cesare Lombroso pose les fondements d'une science de la criminalité dans laquelle il accorde une place centrale aux femmes, aux révolutionnaires et aux anarchistes. En 1876, il publie son ouvrage principal, *L'Uomo delinquente*, dans lequel il affirme que la criminalité est innée, héréditaire, produit d'un atavisme. Il s'appuie sur des études anthropométriques et anatomiques (méthodes centrales de l'anthropologie à l'époque), pour affirmer qu'il existe des caractères morphologiques communs aux criminels (asymétries crâniennes et faciales, mâchoires proéminentes, oreilles décollées, front fuyant). A cela, il ajoute quelques considérations psychosociologiques et morales, pour établir un « type » criminel. Le cas de Louise Michel constitue l'un de ses sujets d'étude, comme en témoigne la planche ci-dessous issue de son ouvrage. Il la classe dans la catégorie des « mattoïdes et fous moraux », c'est-à-dire dépourvue de tout sens moral. En

[1] RENNEVILLE Marc, « Quelle histoire pour la criminologie en France ? (1885-1939) », *Criminocorpus* [en ligne], dossier « Histoire de la criminologie », 2014.
[2] MUCCHIELLI Laurent, « Criminologie, hygiénisme et eugénisme en France (1870-1914) : débats médicaux sur l'élimination des criminels réputés 'incorrigibles' », *Revue d'histoire des sciences humaines*, n°3, 2000, p.57-89.
[3] RENNEVILLE Marc, « La réception de Lombroso en France (1880-1900) », dans Laurent Mucchielli (dir.), *Histoire de la criminologie française*, Paris, L'Harmattan, 1995, p.107-135.
[4] RENNEVILLE Marc, *art. cit.*, 2014.

1897, Lombroso publie *Les anarchistes*, ouvrage dans lequel il reprend sa théorie du « criminel-né » en affirmant l'existence de causes et de stigmates morphologiques, sociologiques, psychologiques et géographiques à la criminalité anarchiste.

ILL. 21 : *LOMBROSO Cesare, « Révolutionnaires et criminels politiques – Mattoïdes et fous moraux ». Planche XLIX de* L'Homme criminel*, Paris, Félix Alcan, 1887.*
Louise Michel : deuxième ligne, deuxième vignette en partant de la gauche.

Les fondements de ces théories scientifiques transparaissent dans les représentations journalistiques de Louise Michel. S'il est difficile d'évaluer la prise en charge par la presse écrite de la vulgarisation de ces travaux d'anthropologie criminelle (Jacques Noiray montre par exemple que l'édition française de l'ouvrage de Lombroso en 1887 fait l'objet de nombreux comptes-rendus dans toute la presse[1]), la pratique du feuilleton scientifique est courante depuis les années 1850[2]. Il n'est donc pas surprenant que ces approches marquent les discours d'opposition à Louise Michel, qui trouvent dans son engagement anarchiste les marques de sa déviance héréditaire et de sa folie.

1.2. Deux images de la folie de Louise Michel.

A ces premières représentations antisocialistes qui déterminent l'origine de la violence révolutionnaire de Louise Michel dans une régression atavique et une déviance biologique ou sociale, viennent s'ajouter d'autres formes de pathologisation politique. La figure du fou est régulièrement mobilisée : Louise Michel est dans ce cadre une « vieille folle[3] », une « pauvre folle[4] » ou une « folle dangereuse[5] », elle a « le regard inquiétant d'une folle[6] » et l'« âme folle ou tout au moins mal équilibrée[7] ». Ces images de la folie socialiste se déclinent sous deux angles : celui de l'hallucinée et de la mystique, celui de l'alcoolique.

L'HALLUCINEE.

La folie socialiste incarnée en Louise Michel se décline autour des figures de l'« hallucinée » et de la « mystique ». On trouve dans la presse de nombreuses occurrences d'un vocabulaire religieux pour qualifier la parole de Louise Michel. Ses conférences ne sont plus des discours politiques, militants, anarchistes, mais des moments d'incantation. *Le Gaulois* écrit: « Louise n'hésita pas, elle mêla sa voix de prêtresse inspirée à l'orchestre hurlant qui devait aboutir, après les sombre trémolos de la guerre civile, à ce formidable point d'orgue qui s'appelle Nouméa[8]. » La parole de Louise

---

[1] NOIRAY Jacques, « La réception de *L'Homme criminel* dans la *Revue des Deux Mondes »*, Actes du colloque « Cesare Lombroso et la fine del secolo : la verità dei corpi », Università degli Studi di Genova, 24-25 septembre 2004, *Publif@rum*, 1/2005, en ligne.
[2] DUCLERT Vincent, « L'homme de science et le débat public au XIXe siècle », », dans Dominique Kalifa Philippe Régnier, Marie-Eve Thérenty et Alain Vaillant (dir.), *op. cit.*, p.1491-1498 ; RASMUSSEN Anne et BENSAUDE-VINCENT Bernadette (dir.), *La science populaire dans la presse et l'édition, XIXe-XXe siècle*, Paris, Presses du CNRS, 1997 ; RASMUSSEN Anne, « Les mutations médiatiques du débat scientifique », dans Dominique Kalifa Philippe Régnier, Marie-Eve Thérenty et Alain Vaillant (dir.), *op. cit.*, p.1483-1489.
[3] *Le Figaro*, « Promesses municipales », Pierre Giffard, 26 janvier 1881.
[4] *La Lanterne*, « Tous inconscients », 25 juin 1883.
[5] *Gil Blas*, « Les réunions d'hier », Paul Royer, 12 mars 1883.
[6] *Le XIXe siècle*, « Le procès de Louise Michel », F. Ducoing, 23 juin 1883.
[7] *Le Figaro*, « Echos de Paris », « La politique », F.M., 24 juin 1883.
[8] *Le Gaulois*, « Louise Michel, esquisse physiologique », 1e décembre 1880.

Michel est celle d'une prophétesse, non celle d'une politique. Elle est une « harangueuse » à la « voix monotone et lente comme une psalmodie[1] ». Et les expressions publiques de cette voix sibylline lui permettent d'avoir derrière elle des fidèles, des croyants, plutôt que de convaincre rationnellement des militants. Ainsi, écrit un collaborateur du *Gaulois*: « Nous ne pouvons que féliciter bien vivement Mme Louise Michel, dont la voix, pareille à celle des prophètes, fait ainsi des soldats tout dévoués à sa cause. Quoi de plus beau que de pouvoir soulever des fanatiques capables d'affronter la mort[2] ! » De même, l'officier de paix Gaillot écrit le 5 février 1881 que « ses excentricités de paroles ne rencontrent guère d'écho qu'auprès de quelques illuminés politiques[3]. » Et le 26 mars 1881, un autre rapport de police précise que l'« on fait peu de cas des discours de Louise Michel, parce qu'ils sont entachés de folie. Si le public va en nombre à ses réunions, c'est plutôt par curiosité que pour l'entendre[4]. »

Le procès de Louise Michel suite à la manifestation des Invalides en 1883, est une bonne illustration de la mise en place de ces rhétoriques de la folie, pour discréditer l'action politique. Ces discours ont joué un rôle, nous l'avons vu, dans la qualification des actes dont Louise Michel est accusée. L'action révolutionnaire est renvoyée dans le domaine de l'insanité et de la criminalité, ce qui participe également de la condamnation de Louise Michel comme une prisonnière de droit commun, et non en tant que condamnée politique. Le 8 avril 1883, *La Nouvelle Lune* publie en première page une caricature intitulée « Différentes manières de traiter les folles » (voir illustration ci-dessous). Elle représente à gauche Louise Michel, derrière les barreaux d'une cellule de prison. La cellule porte au fronton le nom de « Maison de santé du docteur Camescasse ». Ernest Camescasse est le préfet de police de la Seine, responsable de l'arrestation et de la mise en jugement de Louise Michel. Dans cette caricature apparaît une critique de l'incarcération de Louise Michel, qui, en tant que folle, devrait être placée en maison de santé pour y être soignée. Le 25 juin 1883, *Le Temps* se demande également s'il ne faut pas considérer « Louise Michel comme folle, auquel cas on ne pourrait que lui donner le choix entre une maison centrale et un asile d'aliénés[5] ». Même en 1885, alors que les débats autour de l'amnistie des prisonniers politiques sont au plus fort, *Le XIXe siècle* considère toujours que « pour Louise Michel, elle est folle. Et les soins de la maison de santé lui vaudraient beaucoup mieux, sans nous coûter plus cher, que le régime de Saint-Lazare[6]. »

---

[1] *Le Rigolo*, 3 septembre 1882.
[2] *Le Gaulois*, « Sueur du peuple », 02 mars 1882.
[3] Rapport de l'officier de paix Gaillot, « Complots de Louise Michel », 5 février 1881. Archives de la Préfecture de police de Paris, carton BA1184.
[4] Rapport 307, 26 mars 1881. Archives de la Préfecture de police de Paris, carton BA1184.
[5] *Le Temps*, « Paris, 24 juin. Bulletin du jour », 25 juin 1883.
[6] *Le XIXe siècle*, « Chronique », Gabriel d'Encre, 16 mars 1885.

Au-delà des stratégies politiques de disqualification, qui s'inscrivent dans un jeu rhétorique de légitimation/délégitimation des idéologies, ces discours autour de l'inconséquence de Louise Michel ont eu de réels impacts sur sa vie. En mai 1890, elle est arrêtée à Vienne et emprisonnée pour appel à la violence. Le gouvernement la gracie mais elle refuse sa grâce ; elle est libérée de force après avoir brisé le matériel de sa cellule. Elle est déclarée irresponsable et atteinte d'un syndrome de persécution. Un médecin demande son internement pour cause de folie. Les auteurs d'extrême-gauche se dressent contre ce diagnostic, et y voient une mascarade politique, destinée à couvrir les erreurs du gouvernement :

> Louise Michel avait été incarcérée illégalement pendant un long mois.
> Comment légitimer cette mesure de mauvais aloi ?
> Il fallait ne pas avouer l'innocence de la pauvre femme, d'une part, et, d'autre part, ne pas continuer les poursuites jusqu'à la cour d'assises, où un acquittement serait certainement survenu.
> Un moyen se présentait.
> Laisser croire que Louise Michel était coupable, et dire qu'on ne la poursuivait pas parce qu'elle était irresponsable de ses actes.
> Et en même temps, on essayait de la compromettre aux yeux mêmes de son parti.[1]

Louise Michel fuit cependant la France et s'exile en Angleterre, dans la crainte que le gouvernement français accède à la demande d'internement. Cette anecdote est à prendre au sérieux pour envisager la réception de ces rhétoriques de la folie : elles ont été largement diffusées, reconnues, et même validées par un médecin. Elles ont donc eu un véritable écho dans le public du dernier tiers du XIXe siècle, qui est amené à percevoir Louise Michel sous cet angle.

L'ALCOOLIQUE.

Dans les constructions rhétoriques de la folie des socialistes, la figure de l'alcoolique occupe également une place importante : elle permet à la fois de lier le socialisme à l'inconséquence (l'action socialiste est le résultat de comportements sur lesquels la raison n'a plus de prise), et d'en faire un fléau (l'engagement socialiste provoque l'alcoolisme de ses militants). Cette figure, courante dans les explications réactionnaires de la Commune de Paris[2] ou dans les discours contre des personnalités masculines du socialisme, est assez peu associée à Louise Michel. Il est néanmoins possible d'en trouver quelques exemples.

[1] *L'Égalité*, « Louise Michel mise en liberté », 05 juin 1890.
[2] LIDSKY Paul, *op. cit.*

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

ILL. 22 : *Deux représentations de Louise Michel : la folie et l'alcoolisme*
A gauche, « Différentes manières de traiter les folles… », Emile Cohl, La Nouvelle Lune*, 08 avril 1883.*
A droite, « Un petit amour qui a bien mal tourné !! », La Nouvelle Lune*, 11 août 1889.*

Ainsi, en 1889, une caricature présente un personnage dont les traits épais, grossis et furieux, ressemblent à certaines représentations de Louise Michel (voir illustration ci-dessus). Elle porte une robe avec la mention « suffrage universel » et est entourée de flaques aux noms d'« anarchie » (à droite) et de « désordre » (à gauche). Ces flaques semblent issues de la bouteille dont l'étiquette indique « Verte anhydre ». Cette appellation fait vraisemblablement référence à l'absinthe (surnommée la « fée verte »), ici non diluée dans l'eau contrairement à son usage habituel (« anhydre »). A droite de la caricature, une pipe allumée, contenant peut-être du tabac ou de l'opium, est sur le point d'enflammer la flaque d'alcool pur sur laquelle est inscrite « anarchie ». Cette caricature est significative des discours qui construisent l'inconséquence des socialistes. L'absinthe, l'alcool qui rend fou, permet de mêler la rhétorique de l'alcoolisme à celle de la folie, renvoyant la militance socialiste dans le champ de la déraison, de l'aliénation, du délire et de la divagation.

Une autre caricature, publiée en décembre 1887, s'inscrit dans le même cadre. Le 2 décembre, le président de la République Jules Grévy est contraint de démissionner pour mettre un terme au scandale dit des décorations[1]. Jules Ferry, alors à la tête de l'opposition républicaine à Grévy, est le candidat pressenti pour le remplacer. Pendant la nuit, et la journée du 3 décembre, des manifestations se multiplient, rassemblant boulangistes, nationalistes, socialistes, blanquistes, anarchistes, pour s'opposer à l'élection de Ferry. Le conseil municipal de Paris menace de mettre en place une nouvelle Commune insurrectionnelle si Ferry est élu. Celui-ci finit par se désister, et Sadi Carnot remplace Grévy à la présidence de la République. Il est difficile de savoir précisément si Louise Michel a été arrêtée lors de ces manifestations, auxquelles elle a participé. Que l'information soit exacte ou non, la une de *La Nouvelle Lune* du 11 décembre demeure une déclinaison de l'argumentaire antisocialiste autour de la figure de l'alcoolique. On y voit l'armée régulière se mettre en rang et en action pour arrêter Louise Michel, finalement retrouvée devant un marchand de vins, accompagnée d'un perroquet criant « Vive la Commune !! ». Bras levé et bouche ouverte, enserrant dans le pli du coude droit une bouteille, elle y est représentée dans une posture qui laisse deviner un état d'alcoolémie avancé.

[1] En septembre 1887, la presse révèle un trafic de décorations, orchestré notamment par Daniel Wilson, le gendre de Jules Grévy. En échange d'importantes sommes d'argent, il fournit des décorations, notamment la Légion d'honneur, à des notables depuis un bureau de l'Elysée. Ces fonds étaient ensuite réinvestis dans des entreprises ou dans des journaux de province. Jules Ferry et Georges Clemenceau s'emparent de l'affaire, et deviennent les chefs de file de l'opposition à Grévy, finalement contraint de démissionner.

ILL. 23 : *« Arrestation de Louise Michel »,* La Nouvelle Lune*, 11 décembre 1887.*

Ces deux caricatures sont des illustrations de l'usage de la figure de l'alcoolique à des fins antisocialistes. Il faut cependant garder à l'esprit que ces représentations sont marginales concernant Louise Michel, qui est davantage dépeinte sous les traits de la déviance et de la folie. Ces discours permettent d'affirmer l'impossibilité de la discussion et du débat d'idées, en attaquant la personne de Louise Michel, pour la construire en une personnalité irrationnelle dont la parole relève de la démence et non de l'expression politique. A partir de la figure de Louise Michel, se déploie le lexique des oppositions au socialisme, qui la construit en danger moral. Façonner l'image de Louise Michel autour de ces thématiques de la folie est une méthode employée par les opposants au socialisme au sein du rapport de force idéologique constitué dans l'espace public politique autour de cette question. Rhétoriques d'opposition et de confrontation politiques, ils ont cependant de réelles conséquences sur la façon dont est socialement et publiquement perçue Louise Michel et viennent ajouter de nouvelles représentations à l'univers de sens qui se constitue autour d'elle.

2. DE LA MORALE A LA POLITIQUE : LA VIOLENCE D'UNE FEMME ANARCHISTE.

Ce premier ensemble de rhétoriques antisocialistes s'appuie sur un dispositif de pathologisation de l'engagement socialiste. La question est placée sur le terrain de la morale plus que sur celui de la politique : la violence du socialisme, et davantage encore lorsqu'il s'agit d'une femme, devient une menace et un danger moral. A cela s'ajoute la mise en place d'un argumentaire politique qui vise à s'opposer idéologiquement à l'usage de la violence comme méthode et mode d'action politique. Ainsi, le socialisme et le combat révolutionnaire, qui promeuvent et encouragent l'usage de la violence politique, deviennent une menace et un danger politique.

2.1. La crainte de l'assassinat politique.

Les discours autour de l'assassinat politique alimentent les représentations de la violence de Louise Michel. La préméditation de l'assassinat de l'empereur, l'assassinat des otages de la Commune, l'assassinat de Thiers, auquel elle a finalement renoncé, marquent durablement la figure de Louise Michel.

En 1881 est publié *La Misère*. Dans ce roman, Louise Michel prévoit de mettre en scène l'assassinat de Léon Gambetta. Mais les oppositions avec son éditeur, Fayard, et sa co-autrice, Mme Tinayre, mettent à mal son projet : « elle crie misère et se répand en imprécations d'Hermione contre son éditeur, un sacrilège qui ne connaît que les affaires, et qui, insensible aux beautés de la littérature, fait impitoyablement mutiler son chef-d'œuvre 'La misère de Paris' par Mme Tinayre (Jean Guétré) laquelle raye, à chaque numéro, le clou de l'ouvrage : assassinat de Gambetta[1] ! » Certains journalistes s'emparent alors de cette situation, pour tourner en dérision les discours de Louise Michel, et pour affirmer sa dangerosité, comme dans un article du *Gaulois* :

> Le dieu qui anime Mlle Louise Michel, la possède, arme son bras, la pousse comme autrefois Jeanne d'Arc obéissant au sien, et lui crie à l'oreille : « Tu tueras Gambetta, l'homme gavé de la sueur du peuple ! »[2]

A travers la question de l'assassinat politique, les discours construisent des modes de qualification de la violence politique des femmes : ici, la violence de Louise Michel est subordonnée à une force qu'elle ne contrôle pas, un « dieu » idéologique qui la pousse à l'assassinat. La cause est extérieure à Louise Michel, à qui est refusé le « statut de sujet à part entière, susceptible de revendiquer la pleine possession et maîtrise des fins et des moyens de [ses] actes[3]. » Le 27 novembre 1882, un coup de revolver blesse Gambetta à la main. Les causes de cette blessure sont floues : la version officielle est celle d'un accident domestique et d'une maladresse en manipulant le revolver. Quelques jours plus tard, une rumeur, relayée notamment par *L'Intransigeant*, fait part d'une violente dispute entre Gambetta et sa maîtresse, Léonie Léon, qui serait responsable du coup de revolver. Gambetta meurt le 31 décembre 1882, des suites d'une infection du côlon, sans doute aggravée par sa blessure et sa santé fragile. Cette blessure de Gambetta accentue les imaginaires de l'assassinat politique, et conduit les commentateurs à associer la figure de Charlotte Corday à Léonie Léon.

La réintroduction de cette figure dans l'espace politique discursif « profite » aussi à Louise Michel. Elle est, à son retour de Nouvelle Calédonie, déjà comparée à Charlotte Corday[4] par *Le Figaro*, mais la mort de Gambetta amplifie la comparaison. En janvier 1883, J. Blass publie dans *Le Triboulet* une caricature, intitulée « Louise Michel –

[1] ETRIVIERES Jehan de, « Louise Michel », dans *Les amazones du siècle*, Saint-Amand, Destenay, 1882.
[2] *Le Gaulois*, « Sueur du peuple », Docteur Pangloss, 02 mars 1882.
[3] CARDI Coline et PRUVOST Geneviève, « La violence des femmes : occultations et mises en récit », *Champ Pénal. Nouvelle revue internationale de criminologie*, VIII, 2011, en ligne.
[4] Dans *Le Figaro*, elle est le 22 novembre 1880 celle qui « est venue jouer parmi nous le rôle tant délaissé de Charlotte Corday », et le 29 novembre elle est une « sorte de Charlotte Corday à la bouche batracienne ».

Corday ». Louise Michel, habillée en tricoteuse, une cocarde tricolore sur le bonnet, menace un Gambetta dans sa baignoire pour ne pas avoir respecté le programme de Belleville, qu'elle tient à la main. Elle porte une lame sous le bras, laissant entendre qu'elle va le poignarder. Cette caricature est une allusion claire à l'assassinat de Marat, poignardé dans son bain par Charlotte Corday.

ILL. 24 : *« Louise-Michel Corday », J. Blass,* Le Triboulet*, 11 janvier 1883.*

Ces comparaisons avec Charlotte Corday participent à affirmer l'anachronisme de Louise Michel : ses combats et ses méthodes sont d'un autre temps, un temps marqué par une pratique de la politique violente, avant la pacification républicaine et démocratique. Ainsi, Louise Michel « a commis la faute de se tromper d'époque[1] ». Cette construction anachronique de la violence de Louise Michel est étroitement liée aux représentations des événements révolutionnaires. Charlotte Corday représente la violence de la Révolution Française, aux côtés de Théroigne de Méricourt (même si l'une et l'autre sont politiquement opposées), et à qui Louise Michel est également comparée.

> Mais voilà que "Louise la Débonnaire" recommence de plus belle à prêcher l'incendie et l'assassinat. […] M'est avis que la pucelle de Belleville commence à nous agacer singulièrement les nerfs. Nous connaissons par cœur les tirades et les "coups de gueule" de cette vieille agitée. Elle est bonne à reléguer au musée des Antiques, n'ayant plus guère d'autre attrait que le curieux privilège d'une virginité quinquagénaire. […] Sorte de Théroigne de Méricourt, cette amazone aussi orgueilleuse qu'intrépide, à laquelle les Muscadins, profitant de la facilité qu'offrent les "dessous" d'une femme infligèrent le plus indigne outrage, il est permis néanmoins de supposer que si, dans un avenir quelconque, des boudinés infâmes osaient infliger un pareil châtiment à la Pythie démocratique, les badauds n'auraient pas sous les yeux un spectacle dénué d'imprévu[2].

---

[1] *Le Journal des débats politiques et littéraires*, « Paris, lundi 10 janvier », Auguste Jacquot, 11 janvier 1881.
[2] *Le Figaro*, « Les Mémoires de Louise Michel », Puck, 21 février 1886.

Aux références à la Révolution française s'ajoutent toutes les références à la Commune de Paris, dont j'ai déjà évoqué les ressorts du souvenir repoussoir. Par la référence à ces deux moments révolutionnaires, construits comme des symboles et des symptômes de la violence politique contre-nature des femmes, Louise Michel devient la figure du pétrole et du poignard, de l'incendie et de l'assassinat. Dans le journal socialiste *Le Cri du Peuple*, G. Tenouar affirme qu'à chacune des conférences de Louise Michel, les « journaux bourgeois » se plaisent à annoncer « la mégère communeuse, qui semait sur sa route la doctrine du pétrole et de l'assassinat[1]. » Ses discours sont présentés comme des « appels violents à l'assassinat et à l'émeute[2] » et la thèse de ses romans « se formule dans un langage robustement imagée, fleurant le pétrole et dégoisant tout le répertoire du lyrisme sans-culotte[3] ».

2.2. Opportunités d'opposition à la violence politique : le cas de la tentative d'assassinat contre Louise Michel (janvier 1888).

Le 22 janvier 1888, Louise Michel intervient dans deux réunions publiques au Havre : la première, à quatorze heures, au théâtre de la Gaîté ; la seconde, à huit heures, salle de l'Elysée. Lors de cette deuxième réunion, on lui demande où vont les bénéfices de ses conférences. Depuis deux ans, des rumeurs circulent sur les revenus de Louise Michel : même si elle s'est empressée de les démentir[4], certains l'accusent de tirer profit de ses conférences. La réunion est houleuse. Vers la fin de la conférence[5], un homme, Pierre Lucas, se lève et s'écrie : « Je ne sais ni lire ni écrire ni parler ; c'est pourquoi je demande la parole ». Il monte à la tribune et s'assoit derrière Louise Michel. Lorsque celle-ci prend la parole pour la dernière fois, il se lève et tire deux coups de revolver dans sa direction. Louise Michel n'a aucune réaction, laissant penser qu'elle n'a pas été atteinte. Puis, le sang se met à couler au niveau de l'oreille gauche. La tribune est envahie par la foule, l'agresseur est désarmé et roué de coups. Louise Michel intervient et s'écrit à plusieurs reprises : « Ne lui faites pas de mal, vous voyez que c'est un fou ! » Pierre Lucas est transporté au poste de police. Louise Michel est conduite dans un hôpital : la première balle lui a arraché le lobe de l'oreille droite, et la deuxième, que les médecins tentent de lui extraire, a pénétré le crâne, derrière l'oreille gauche.

---

[1] *Le Cri du Peuple*, « Louise Michel », G. Tenouar, 21 décembre 1883.
[2] *La Croix*, « Le meeting du Château-d'Eau », 9 février 1886.
[3] *Le Figaro Supplément littéraire*, « Silhouettes féminines. Louise Michel », Montclair, 8 février 1890.
[4] « Mlle Louise Michel, ayant été accusée de tirer un profit quelconque des réunions publiques où elle est invitée, nous écrit pour protester 'contre cette insulte' à son désintéressement. » (*La Justice*, 23 septembre 1886)
[5] Pour le compte-rendu de la réunion, voir par exemple *Le Journal des débats politiques et littéraires*, « La citoyenne Louise Michel au Havre », 24 janvier 1888.

Tous les journaux sont unanimes pour condamner l'acte de violence dont a été victime Louise Michel. Le député radical des Bouches-du-Rhône, Camille Pelletan, le qualifie de « crime odieux[1] » et le journal réactionnaire *Le Gaulois* de « triste événement[2] ». Néanmoins, certains journalistes développent des discours qui affirment la part de responsabilité de Louise Michel dans cet événement, puisque « du moment que la citoyenne Louise Michel elle-même prêchait la violence, elle devait s'attendre à la violence[3] ». Les oppositions qui traversent la médiatisation de la tentative d'assassinat de Louise Michel montrent comment cet incident est devenu une fenêtre d'opportunité pour l'expression des oppositions à Louise Michel et aux idéologies anarchistes qu'elle incarne plus généralement.

La Croix émet des réserves sur l'appréciation de la tentative d'assassinat. Un article du 24 janvier, intitulé « Louise Michel traitée en souveraine », commence par une interrogation sur le rôle joué par les anarchistes dans cet événement : « Les anarchistes, qui ont introduit le revolver dans nos mœurs, verraient-ils se tourner contre eux cette arme qu'ils ont mise entre les mains de l'ouvrier pour se débarrasser des bourgeois et des propriétaires[4] ». Au-delà des contre-vérités sur l'usage du revolver[5], cet article indique le saisissement de cet événement, par les opposants à Louise Michel, pour en faire un espace de délégitimation politique. Ainsi, si Lucas a commis ce crime, c'est qu'il a été « excité par les déclamations furibondes de la conférencière[6] » et « surexcité par les appels à la violence dont on abuse tant dans les réunions anarchistes[7] ».

Après *La Croix*, le *Gil Blas* présente la tentative d'assassinat contre Louise Michel comme « l'application de ses propres théories » :

> A force de préconiser comme moyens d'attaque et de destruction contre la bourgeoisie, le pillage, l'incendie, l'assassinat, Louise Michel a fini par inspirer à l'un de ses auditeurs le déplorable dessein d'expérimenter sur elle-même une des armes qu'elle veut employer contre nous.[8]

L'utilisation du pronom « nous » permet au collaborateur du *Gil Blas* d'affirmer son opposition politique et sociale à Louise Michel, et plus encore, de se positionner en tant que potentielle victime de celle-ci. De la même façon, *Le Gaulois* affirme que le

[1] *La Justice*, « Assassinat », Camille Pelletan, 24 janvier 1888.
[2] *Le Gaulois*, « Ce qui se passe », « La politique », J.C., 25 janvier 1888.
[3] *Le Journal des débats politiques et littéraires*, « Les anarchistes et la citoyenne Louise Michel », 28 janvier 1888.
[4] *La Croix*, « Louise Michel traitée en souveraine », 24 janvier 1888.
[5] En effet, dans le dernier tiers du XIXe siècle, le duel est toujours une activité fréquente, même s'il perd de la vigueur. Principalement utilisé dans le cadre de conflits d'honneur, le duel est aussi pratiqué par des membres de la classe politique, traditionnellement issus de la bourgeoisie. Paul de Cassagnac, député monarchiste, est par exemple connu pour ses nombreux duels : un duel au revolver avec Henri Rochefort en 1867, un duel à l'épée avec Lissagaray en 1868, un duel à l'épée avec Gustave Flourens en 1871.
A ce sujet, voir par exemple : GUILLET Jean-François, « L'honneur en partage. Le duel et les classes bourgeoises en France au XIXe siècle », *Revue d'histoire du XIXe siècle*, 2007, n°34, p.55-70.
[6] *La Croix*, « Louise Michel traitée en souveraine », 24 janvier 1888.
[7] *La Croix*, « L'attentat contre Louise Michel », 25 janvier 1888.
[8] *Gil Blas*, « Attentat contre Louise Michel », 25 janvier 1888.

comportement et les idées de Louise Michel « atténue[nt] considérablement nos sympathies pour la victime[1] ».

Autour de la tentative d'assassinat contre Louise Michel se rejouent les oppositions traditionnelles de la période, qui sont aussi des oppositions de classe : les ouvriers et les bourgeois. Pour les socialistes, la figure de Louise Michel incarne le martyr militant, victime de la répression bourgeoise, à laquelle l'acte de Pierre Lucas vient s'ajouter :

> Dans le cas présent, c'est une femme, et une femme en butte aux poursuites du pouvoir, qu'on essaye de frapper. C'est celle que la réaction de 1871 condamnait à toutes les épreuves de la déportation, et qui, jetée par la plus impitoyable des répressions en Nouvelle-Calédonie, y oubliait ses propres souffrances pour soulager les souffrances des autres. C'est celle, qu'hier encore, la prison tenait sous ses verrous, et qui, de sa vie, n'a obéi à d'autres sentiments qu'à un dévouement pour toutes les misères, que le bons sens bourgeois peut trouver exalté, mais dont nul ne peut méconnaître l'intrépide générosité.[2]

Camille Pelletan inscrit la tentative d'assassinat dont Louise Michel est victime dans un *continuum* de l'acharnement bourgeois et antisocialiste contre Louise Michel. Il désigne ainsi les versaillais et leurs héritiers (les républicains opportunistes au gouvernement) comme responsables de la violence dont Louise Michel est victime.

LOUISE MICHEL *VERSUS* JULES FERRY.

Cette opposition politique et de classe se nourrit de la comparaison avec un autre événement politique. Un mois plus tôt, le 10 décembre 1887, Jules Ferry est lui aussi victime d'une tentative d'assassinat. Le coupable, Aubertin, est désigné par une grande partie de la presse (des réactionnaires aux républicains modérés) comme anarchiste et est sévèrement condamné. Rapidement, certains journaux dressent un bilan du traitement médiatique, politique et judiciaire des tentatives d'assassinat contre Jules Ferry et Louise Michel. Henri Rochefort, professionnel de la scandalisation politique[3] et ami proche de Louise Michel, s'empare de cette comparaison. Dans son journal, *L'Intransigeant*, il invite le lecteur à être « frappé de cette différence éclatante dans l'attitude si modeste et si insouciante de celle-ci et le grotesque cabotinage de celui-là qui, pour un bleu – pas même un bleu, un suçon – a envoyé des télégrammes signés de lui jusqu'aux confins de l'Europe ». Et Rochefort conclut son article en expliquant « pourquoi, au lieu d'être ferrystes, nous sommes socialistes républicains » : alors que l'opportunisme a pour exemple Ferry ou Pierre Ninous, une directrice d'école favorable aux punitions corporelles, « les socialistes ont Louise Michel », « cette mère des pauvres et cette sœur des braves » qui donne « des leçons de simplicité et de courage » à Jules Ferry[4].

---

[1] *Le Gaulois*, « Ce qui se passe », « La politique », J.C., 25 janvier 1888.
[2] *La Justice*, « Assassinat », Camille Pelletan, 24 janvier 1888.
[3] PASSARD Cédric, *op. cit.*
[4] *L'Intransigeant*, « Une grande leçon », Henri Rochefort, 25 janvier 1888.

Touchatout, pseudonyme de Léon Bienvenu, reprend cette comparaison dans son *Tintamarre*, journal satirique à dimension pamphlétaire :

> L'attentat contre Louise Michel au Havre, suivant de très près celui contre Jules Ferry à Paris, donne lieu à bien des comparaisons.
> 1° Les journaux de toutes nuances ont fait un tapage infernal avec l'un ; à peine une demi-douzaine entretiennent leurs lecteurs de l'autre. Quelques feuilles réactionnaires n'en soufflent même pas un mot.
> 2° Jules Ferry, qui n'avait qu'un bleu à la fesse, s'est alité, et les médecins ont publié quinze bulletins de sa santé par jour. Louise Michel, qui a deux balles dans la tête soutient mordicus que ce n'est rien.
> 3° Les feuilles opportunistes ont hurlé qu'Aubertin était un rouge. Louise Michel y persiste à soutenir que Lucas n'est qu'un fou.
> 4°Aubertin a failli être écharpé par les amis de Jules Ferry. Louise Michel a refusé de porter plainte contre Lucas, et prétend le faire acquitter comme irresponsable.
> […] Néanmoins, il est toujours bon de constater que dans ces deux cas, qui présentent une certaine similitude, la violence extrême a été d'un côté, et l'indulgence admirable de l'autre. Je laisse mes lecteurs faire eux-mêmes leurs petits tas.
> Du premier de ces deux attentats les rétrogrades ont essayé de faire un épouvantail en beuglant que l'assassin représentait le parti anarchiste.
> Du second de ces meurtriers, la victime elle-même fait un égaré, et dit doucement, sa balle encore dans l'oreille : Laissez-le donc tranquille!... c'est un pauvre pochard !...
> Il ne reste plus qu'à attendre le dénouement judiciaire de ce second drame et de le comparer à la marche du premier.
> […] Tout me porte à croire que la susdite se fera beaucoup moins prier pour reconnaître comme fou l'assassin de la Vierge rouge qu'elle ne l'a fait jusqu'ici pour convenir qu'Aubertin ne jouit pas de toutes ses facultés mentales.
> L'un serait guillotiné et l'autre tout simplement enfermé à Charenton que je ne m'en évanouirais pas d'étonnement.[1]

Alors que la tentative d'assassinat contre Louise Michel est saisie par ses opposants comme une opportunité de critiquer les modes d'action anarchistes, elle est aussi utilisée par d'autres acteurs, pas nécessairement amis de Louise Michel (Touchatout et *Le Tintamarre* affirment régulièrement leur hostilité), comme une stratégie de mise en scandale et de « mise en maux du politique[2] » contre le gouvernement opportuniste et contre Jules Ferry.

UNE VOLONTE DE PACIFICATION DES MŒURS POLITIQUES.

Face à ces réactions polarisées, certains journaux expriment après ces deux tentatives d'assassinat une volonté de pacification des mœurs politiques. Ainsi, le *Gil Blas* espère que la police « va reconnaître enfin l'urgence de prendre les mesures nécessaires pour faire cesser au plus tôt le grand match de revolver engagé entre les opportunistes et les intransigeants[3]. » Auguste Vacquerie, dans *Le Rappel*, affirme que « le remède serait de renoncer aux paroles sanglantes, qui pour ceux qui les prononcent ne sont que des paroles, mais dont d'autres font des actes[4] ». Et le député radical Camille Pelletan constate dans *La Justice* « la croissance navrante de la détestable surexcitation

[1] *Le Tintamarre*, « Comparons ! », Touchatout, 29 janvier 1888.
[2] PASSARD Cédric, *op. cit*.
[3] *Gil Blas*, « Les Gaietés de la semaine », Grosclaude, 26 janvier 1888.
[4] *Le Rappel*, « Le règne du revolver », Auguste Vacquerie, 26 janvier 1888.

qui arme les meurtriers. A une date encore toute récente, l'assassinat politique semblait rayé de nos mœurs. Il n'y apparaissait plus, même comme exemple isolé de maladie mentale. […] Depuis quelque temps, ces sortes de crimes se multiplient : il y a là comme une contagion nouvelle, ou renouvelée ; un état morbide qui est un des plus tristes symptômes de l'heure actuelle[1]. » Dès lors, ces prises de position traduisent une certaine représentation de la république, de l'expression politique et de l'engagement. A travers elle, on aperçoit la mise en place d'une normalisation de la vie politique et une élaboration du danger des « extrêmes ». Même s'ils n'utilisent pas les mêmes arguments et les mêmes rhétoriques, les républicains de gouvernement, des conservateurs aux radicaux, affirment en cette fin de la décennie 1880 leur rejet de la violence politique.

A travers cet événement, se préfigure l'union républicaine contre les anarchistes de la décennie suivante, l'opposition ferme à la « propagande par le fait » et l'adoption des « lois scélérates ». Louise Michel est relativement épargnée de cette union anti-anarchiste, puisque, exilée en Angleterre, elle ne constitue plus un danger direct et immédiat pour la vie politique française. Néanmoins, elle est ponctuellement mobilisée sur la période, traduisant son assimilation à l'anarchisme et les représentations médiatico-politiques du réseau révolutionnaire international. Même si sa figure est transversale à l'extrême gauche, nous l'avons vu, la condamnation judiciaire et discursive des anarchistes dans la décennie 1880 confirme l'ancrage identitaire et politique de Louise Michel dans le camp de l'anarchisme.

2.3. Discours anti-anarchistes : l'opposition à la « propagande par le fait ».

Entre mars 1892 et juin 1894, la France est touchée par une série d'attentats revendiqués par des anarchistes. En mars 1892, Ravachol dépose deux bombes, l'une au domicile d'un président des assises boulevard Saint-Germain, et l'autre rue de Clichy. Il est arrêté le 30 mars. Le 26 avril, il comparait devant la cour d'assises de la Seine qui le condamne aux travaux forcés à perpétuité. Le 21 juin, il est accusé lors d'un second procès devant la cour d'assises de la Loire pour des assassinats antérieurs aux attentats. Il est alors condamné à mort et est exécuté par guillotine le 11 juillet. Le 9 décembre 1893, Auguste Vaillant fait exploser une bombe à la chambre des députés. Il déclare vouloir venger la mort de Ravachol et s'opposer aux mesures du gouvernement. Une cinquantaine de personnes sont blessées, et Vaillant est arrêté. Il est condamné à mort et est guillotiné le 5 février 1894. En décembre 1893, trois lois sont votées. La première est une loi de sécurité générale : elle prévoit la création de nouveaux délits (notamment l'apologie des crimes et la provocation aux crimes contre la sûreté de l'Etat) et permet les arrestations et les perquisitions préventives. La deuxième interdit la fabrication ou la détention illégale d'explosifs. La troisième réprime les « associations de malfaiteurs » et

[1] *La Justice*, « Assassinat », Camille Pelletan, 24 janvier 1888.

punit aux travaux forcés les groupes accusés de préparer des actes délictueux, effectifs ou pas. Le 24 juin 1894, un anarchiste italien, Sante Geronimo Caserio, assassine le président Sadi Carnot à Lyon, en représailles des exécutions et des mesures contre les anarchistes. Le 9 juillet, suite à cet attentat, une quatrième loi est votée pour traiter les délits de presse promouvant les actes de violence devant un tribunal correctionnel. Cette loi est la plus contestée. En effet, en interdisant la parole politique violente, elle vise le mouvement socialiste et la propagande révolutionnaire dans son ensemble. Finalement, Léon Bourgeois obtient qu'un amendement précise que la loi se limite à la propagande anarchiste. En 1899, Léon Blum, Emile Pouget et Francis de Pressensé publient un pamphlet au sujet de ces lois, intitulé *Les Lois Scélérates de 1893-1894*[1]. Ce texte participe à populariser l'expression de « lois scélérates ».

Sur toute cette période, Louise Michel est en Angleterre. Sous la menace d'un internement psychiatrique en 1890, elle s'est exilée à Londres, où elle habite et a ouvert une école. Son éloignement géographique entraîne un relatif désintérêt médiatique pour sa figure : elle est moins sur le devant de la scène, elle fait moins l'actualité, et elle constitue moins un danger pour l'ordre social, moral et politique. Néanmoins, ses retours en France annuels et ses publications sont toujours relayés par une partie de la presse et, surtout, les débats autour de l'anarchisme amènent à réactiver les représentations construites autour de sa figure. Alors que les journaux généralistes multiplient les articles sur l'anarchisme, Louise Michel est parfois sollicitée. Des journalistes sont envoyés à Londres, pour l'interviewer et recueillir son avis sur les attentats[2]. Pour le collaborateur du *Matin*, la parole de Louise Michel est « la théorie du parfait anarchiste[3] », et *Le Journal* affirme que Louise Michel « a saisi cette occasion de formuler un nouveau réquisitoire contre la société et une apologie nouvelle des doctrines anarchistes[4] ». A l'occasion de l'exécution de Vaillant, le journal *La Presse* publie une pleine page sur les réactions et les portraits des plus importants militants anarchistes : Elisée Reclus, Lucien Pemjean, Paul Reclus, Achille Leroy et Louise Michel. De même, lors de l'assassinat de Sadi-Carnot, *Le Matin* choisit de retranscrire l'opinion de quelques anarchistes de Londres : Louise Michel, Lucien Pemjean et Alexandre Cohen[5].

---

[1] BLUM Léon, POUGET Emile et PRESSENSE Francis de, *Les Lois Scélérates de 1893-1894*, Paris, Editions de la Revue Blanche, 1899.

[2] *La Presse*, « Les anarchistes à Londres. Chez Louise Michel », Ed. D'Arbourg, 6 décembre 1893 ; *Le Matin*, « Louise Michel. L'opinion de la vierge rouge sur l'anarchie » ; 19 décembre 1893, *La Presse,* « L'exécution de Vaillant et les anarchistes », 6 février 1894 ; *Le Journal*, « Louise Michel et l'exécution de Vaillant », Gédéon Spillett, 8 février 1894 ; *Le Matin*, « Chez Louise Michel », 29 mars 1894 ; *Le Matin*, « Apologie de l'assassin », 26 juin 1894 ; *Le Matin*, « Réveil anarchiste. L'organisation révolutionnaire à Londres », 29 juin 1894 ; *La Presse*, « Interviews du jour. Chez Louise Michel ».

[3] *Le Matin*, « Louise Michel. L'opinion de la vierge rouge sur l'anarchie », 19 décembre 1893.

[4] *Le Journal*, « Louise Michel et l'exécution de Vaillant », Gédéon Spillett, 8 février 1894.

[5] *Le Matin*, « Apologie de l'assassin », 26 juin 1894.

LA PRESSE

L'EXÉCUTION DE VAILLANT ET LES ANARCHISTES

L'OPINION DE LA PRESSE ET DU MONDE POLITIQUE

Grave déclaration des Compagnons

ILL. 25 : *« L'exécution de Vaillant et les anarchistes », une de* La Presse*, 06 février 1894.*

Cette recherche de la parole des anarchistes, et de Louise Michel, montre la nouvelle ambition informative de la presse généraliste à grand tirage[1]. Dans un contexte de restriction des libertés de presse et d'opinion, cet intérêt médiatique est un espace de parole pour les anarchistes, même s'il s'accompagne systématiquement d'une ferme condamnation des journalistes. Le 29 mars 1894, un article du *Matin* illustre cette contradiction. Le journaliste affirme que l'ambition de son article est d'effectuer un véritable travail d'enquête, presque scientifique, « pour bien juger l'état psychologique de l'anarchie ». Il cherche à « étudier toutes les nuances qui la composent », puisqu'« au-delà des dynamiteurs, l'anarchie compte ses poètes, ses rhétoriciens, ses tribuns populaires, ses savants à l'esprit froidement mathématique, enfin, ses idéalistes fervents ». C'est dans cette dernière catégorie qu'il inscrit Louise Michel, qu'il a interviewée. Le principal contenu de cet article n'est pas une analyse de fond, mais la retranscription de l'échange, vraisemblablement assez proche de la réalité, puisque Louise Michel « a fait promettre de ne rien changer à ses déclarations ». Néanmoins, l'article se conclue sur une condamnation du journaliste, qui qualifie les attentats d'« actes sauvages » ayant « ensanglanté Paris et fait horreur au monde civilisé ». Dans ce cadre, le seul intérêt de la reproduction de l'opinion de Louise Michel est, selon lui, de « montrer à quel degré d'aberration mentale peuvent conduire les doctrines subversives »[2].

Pendant ces quelques mois où les attentats anarchistes sont au cœur de l'attention médiatique, les récurrences fréquentes à Louise Michel dans plusieurs articles illustrent la reconnaissance partagée par la presse généraliste de l'affiliation de sa personne à

[1] WRONA Adeline, « Ecrire pour informer », dans Dominique Kalifa, Philippe Régnier, Marie-Eve Thérenty et Alain Vaillant (dir.), *op.cit.*, p.717-742.
[2] *Le Matin*, « Chez Louise Michel », 29 mars 1894.

l'anarchisme. Louise Michel n'est pas seulement une figure révolutionnaire : elle est avant tout une figure anarchiste. Les mesures judiciaires sont également un bon indicateur de ce processus d'identification. En janvier 1894, alors que la préfecture de police donne l'ordre de saisir les correspondances adressées à plusieurs militants anarchistes, le nom de Louise Michel figure dans la liste des personnes surveillées.

Cette suspicion est réactivée en 1897. Le 7 juin 1896, des militants anarchistes déposent une bombe lors d'une procession du Corpus Cristi à Barcelone. L'attentat a entraîné la mort de douze personnes. Les responsables ont été torturés puis jugés devant un conseil de guerre, dans le château de Monjuïc. Ils sont condamnés à mort et exécutés le 3 mai 1897. Le 8 août, un anarchiste italien, Michele Angiolillo tue à coup de revolver le président du conseil espagnol, Antonio Cánovas del Castillo, pour venger les condamnés du procès de Montjuïc. La méfiance contre les anarchistes prend alors des proportions internationales. Le 7 septembre, l'anarchiste Emma Goldman est arrêtée aux Etats-Unis, après s'être exprimée en faveur de Michele Angiolillo dans un rassemblement à New-York. Quelques jours plus tard, *Le Gaulois* indique que des mesures ont également été prises contre Louise Michel : « Plusieurs journaux publient une dépêche de New-York annonçant que le service de l'immigration prend des mesures pour empêcher le débarquement de Louise Michel qui, dit-on, a l'intention de se rendre en Amérique[1]. » Même chose en Belgique, où Louise Michel est invitée à un meeting au profit des condamnés de Montjuïc. Un arrêté d'expulsion contre Louise Michel, Sébastien Faure et Brousseloux a été adopté par la sûreté belge. Arrivée à Bruxelles pour le meeting, Louise Michel est arrêtée. Son interpellation déclenche alors une bagarre, comme la raconte *Le Rappel* :

> La foule, très agitée, voulait délivrer les prisonniers. Les agents dégainèrent et une bagarre éclata. La voiture traversa la foule, escortée par les agents, sabre au clair. Le cortège se rendit à l'Hôtel de Brabant (Bureau de Police). Une foule compacte stationnait devant le bureau de police. Signification fut faite à Louise Michel et à ses compagnons de l'arrêté d'expulsion pris contre eux.[2]

Cette vague de crainte internationale des attentats anarchistes contraignent à nouveau Louise Michel, reconnue comme militante anarchiste, dans ses déplacements.

L'élaboration de la figure de Louise Michel est liée au développement de l'antisocialisme qui caractérise l'instauration de la IIIe République, marquée par le souvenir de la Commune de Paris. La célébrité de Louise Michel sur cette période doit se penser à travers ces discours antisocialistes puisque le statut de Louise Michel de représentante de l'extrême gauche est également construit par une reconnaissance externe au groupe (les ennemis et les opposants). Les opposants à Louise Michel voient en elle une incarnation des « déviances » du socialisme (autour des images de la criminelle et de la folle) et de ses « dérives » politiques (par l'opposition ferme à l'usage de la violence). S'inscrivant dans un espace politiquement clivé, la célébrité de Louise Michel révèle cette

[1] *Le Gaulois*, « A l'extérieur - Etats-Unis », 16 septembre 1897.
[2] *Le Rappel*, « La bagarre de Bruxelles. Expulsion de Louise Michel », 17 septembre 1897.

polarisation idéologique et est nourrie par un investissement conjoint et concurrent dans la définition et la production d'un récit autour d'elle. La figure de Louise Michel n'est donc pas une entité stable et homogène : si ses affinités politiques sont collectivement connues et reconnues, le récit qui leur est associé est étroitement lié au positionnement social et politique de ses agents de production et au public auquel ils s'adressent.

Section 3. Faire face aux propositions féministes de Louise Michel : la constitution d'un proto-masculinisme.

La célébrité de Louise Michel est profondément marquée par la place centrale qu'elle occupe dans le mouvement anarchiste, socialiste et révolutionnaire. Cette centralité se traduit par la forte sollicitation dont elle fait l'objet (comme en atteste le nombre des conférences qu'elle a effectuées sur la période[1]). Mais elle est aussi construite par ses opposants qui font de Louise Michel une figure repoussoir des pratiques et des idées socialistes et révolutionnaires. A cela s'ajoute un troisième axe de conflictualité et de polarisation politique sur la période : la question du féminisme[2]. Louise Michel a activement participé au politique, a défendu le droit des femmes à être des combattantes et des militantes[3], et a refusé de se conformer à certaines normes sociales de son sexe (elle ne s'est pas mariée et n'a pas eu d'enfants)[4]. Elle a fondé et participé à des collectifs de femmes (le comité de Vigilance des femmes du 18e arrondissement ou la Ligue des Femmes, par exemple), elle est intervenue lors de conférences et de meetings pour les droits des femmes, a soutenu les luttes de travailleuses en grève. Néanmoins, Louise Michel ne se considérait pas comme féministe et ne se reconnaissait pas dans le combat

---

[1] Voir la liste de ses conférences en annexe.

[2] L'analyse de cette section a été précédemment développée dans : VERHAEGHE Sidonie, « De la réaction antiféministe aux rhétoriques protomasculinistes : le traitement de Louise Michel dans la presse française à la fin du XIXe siècle », dans Francis Dupuis-Déri et Diane Lamoureux (dir.), *Les antiféminismes. Analyse d'un discours réactionnaire*, Montréal, Les Editions du Remue-Ménage, 2015, p.19-35.

[3] Ses écrits sont en effet traversés d'odes aux femmes combattantes et d'appels aux femmes à prendre les armes.
« Je les salue en passant, toutes ces braves de l'avant-garde, échelonnées de groupe en groupe, comme de sommet en sommet. Gare pour le vieux monde le jour où les femmes diront : C'est assez comme cela ! Elles ne lâchent pas, elles ; en elles s'est réfugiée la force, elles ne sont pas usées. Gare aux femmes ! » (MICHEL Louise, *op.cit.*, 2005, p.154)

[4] Elle considère d'ailleurs le mariage et la maternité comme l'esclavage des femmes et dénonce la domination qu'exercent les hommes sur les femmes, notamment dans la famille.
« C'est là que nous en sommes ! Les êtres, les races et, dans les races, ces deux parties de l'humanité : l'homme et la femme, qui devraient marcher la main dans la main et dont l'antagonisme durera tant que la plus forte commandera ou croira commander à l'autre, réduite aux ruses, à la domination occulte qui sont les armes des esclaves. Partout la lutte est engagée. Si l'égalité entre les deux sexes était reconnue, ce serait une fameuse brèche dans la bêtise humaine. En attendant, la femme est toujours, comme le disait le vieux Molière, le potage de l'homme. Le sexe fort descend jusqu'à flatter l'autre en le qualifiant de beau sexe. Il y a fichtre longtemps que nous avons fait justice de cette force-là, et nous sommes pas mal de révoltées, prenant tout simplement notre place à la lutte, sans la demander. - Vous parlementeriez jusqu'à la fin du monde ! Pour ma part, camarades, je n'ai pas voulu être le potage de l'homme, et je m'en suis allée à travers la vie, avec la vile multitude, sans donner d'esclaves aux Césars. » (*Ibid.*, p.120-121)

pour les droits politiques des femmes, central dans les mouvements féministes de cette fin du XIXe siècle. Ses prises de position dans la presse sur le sujet sont assez claires. Elle refuse, dans une perspective anarchiste, la revendication du droit de vote des femmes. Dans une interview en 1893, elle répond à un collaborateur de *La Presse* :

> – Que pensez-vous des revendications politiques féminines ?
> – Aberration. La femme ne doit pas réclamer sa place parmi les oppresseurs, son seul devoir est de la tenir dans la révolte[1].

Dix ans plus tard, sa position est identique, et elle déclare dans *La Presse* en 1904, soit un peu moins d'un an avant sa mort :

> On a répété souvent que j'étais féministe. Je ne suis pas féministe. Pourquoi réclamer, en effet, pour les femmes des droits politiques puisque, dans l'anarchie future, il n'y aura plus de gouvernement, plus d'autorité ?

De plus, Louise Michel ne se reconnaît pas comme féministe parce qu'elle n'admet pas la nécessité d'une existence spécifique des luttes féministes parallèlement aux mouvements révolutionnaires et ouvriers. En 1881, des comités anarchistes veulent présenter sa candidature à des élections d'arrondissement. Louise Michel refuse et elle écrit dans le journal anarchiste *La Révolution Sociale*:

> Pour ma part, je ne m'occupe guère des questions particulières, étant, je le répète, avec tous les groupes qui attaquent soit par la pioche, soit par la mine, soit par le feu, l'édifice maudit de la vieille société !

Et dans un deuxième article :

> Je ne puis m'élever contre les candidatures de femmes, comme affirmation de l'égalité de l'homme et de la femme. Mais je dois, devant la gravité des circonstances, vous répéter que les femmes ne doivent pas séparer leur cause de celle de l'humanité, mais faire partie militante de la grande armée révolutionnaire.

Malgré cela, elle fait de son vivant l'objet d'un antiféminisme virulent. En cette fin de XIXe siècle, les femmes qui sont entrées dans le sanctuaire viril de la politique constituent les ennemies à abattre et la célébrité de Louise Michel fait d'elle une cible privilégiée pour les défenseurs du patriarcat. Elle concentre autour d'elle un ensemble de discours antiféministes qui s'opposent à l'émancipation des femmes et aux revendications d'égalité. L'antiféminisme n'est pas l'apanage d'un groupe politique, et les socialistes se sont révélés parfois comme de virulents antiféministes[2]. Pour autant, les discours qui font de la figure de Louise Michel une arme et un outil rhétorique de l'antiféminisme sont aussi principalement antisocialistes. De plus, les discours qui sont qualifiés ici

---

[1] *La Presse*, « Les anarchistes à Londres. Chez Louise Michel », 6 décembre 1893.

[2] BARD Christine, *Un siècle d'antiféminisme*, Paris, Fayard, 1999 ; GUILBERT Madeleine, *Les femmes et l'organisation syndicale avant 1914*, Paris, Editions du CNRS, 1966 ; PARIENTE René, *Le socialisme utopique ; antiféminisme et antisémitisme*, Paris, L'Harmattan, 2009 ; RIOT-SARCEY Michèle, « Les femmes et la gauche en France : entre discours émancipateurs et pratiques de domination », dans Jean-Jacques Becker et Gilles Candar (dir.), *op.cit.*, p.362-378 ; SOWERINE Charles, *Les femmes et le socialisme*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1978 ; ZYLBERBERG-HOCQUARD Marie-Hélène, *Féminisme et syndicalisme en France*, Paris, Antropos, 1978.

d'antiféministes ne sont pas nécessairement pensés par leurs auteurs comme antiféministes. Mélissa Blais explique dans un article sur les violences antiféministes au Québec, que même si les discours ou les actions « peuvent parfois être le fait d'individus misogynes ou sexistes plutôt qu'antiféministes », ils ont « malgré tout un *effet* antiféministe »[1]. Autrement dit, même si les auteurs ne se présentent pas ouvertement comme antiféministes, leurs discours et leurs écrits produisent et participent à un système antiféministe. Il s'agit donc d'observer la place qu'occupe la figure de Louise Michel au sein de ce système et la manière dont elle a pu être utilisée comme un outil et un moyen d'expression et de légitimation d'une posture antiféministe. L'analyse discursive de la référence à Louise Michel dans la rhétorique antiféministe amène alors à penser les effets que cette mobilisation produit en retour sur la construction figurative de Louise Michel. En faisant de cette personnalité une ennemie idéologique, les producteurs et défenseurs de l'antiféminisme ont en effet largement participé à faire vivre sa célébrité, à la constituer comme une figure importante de l'espace politique de l'époque, et à construire des représentations autour d'elle. En l'utilisant comme un contre-modèle didactique, ce courant réactionnaire a plus particulièrement contribué à faire de Louise Michel une personnalité du féminisme.

1. DE LA FARCE A L'HYSTERIE FEMINISTES.

Les stratégies rhétoriques d'opposition au féminisme utilisent la figure de Louise Michel pour tourner en dérision les féministes. Ainsi, attaquer Louise Michel sur ce qu'elle est, sur sa personne, est un moyen d'atteindre toutes les féministes en tant que personnes, et surtout en tant que femmes. L'antiféminisme doit être pensé en articulation avec le sexisme. Les discours sexistes se construisent à travers plusieurs opérations : la différenciation, la péjoration, la focalisation sur un critère et la réduction de l'individu à son stigmate, l'essentialisation, et la légitimation de l'inégalité. La différenciation renvoie à la construction d'une différence basée sur un critère arbitraire, ici le sexe. Cette différence est pensée péjorativement et devient un stigmate, ici la féminité est un marqueur d'infériorité. Les discours se focalisent sur ce seul critère, le sexe, et réduisent tous les individus à ce stigmate. Chacune de leurs actions, de leurs paroles, est renvoyée à cette particularité, et est expliquée par ce seul facteur (être une femme). Ce critère est d'autant plus opérationnel qu'il est essentialisé. Tous les porteurs du stigmate (autrement dit, toutes les femmes) sont pensés comme identiques, ce qui annihile complètement les différences d'époque, de lieu, de classe sociale ou encore de personnalité. Ce qui caractérise alors chaque individu du sexe femelle est d'être une femme, donc d'agir, de penser et de parler en tant que femme, « comme » une femme. Enfin, ce critère construit

[1] BLAIS Mélissa, « Y a-t-il un "cycle de la violence antiféministe" ? Les effets de l'antiféminisme selon les féministes québecoises », *Cahiers du Genre*, n°52, 2012/1, p.169.

en stigmate permet de légitimer l'inégalité et la domination des porteurs (ici des femmes) : parce que les femmes sont des femmes, donc différentes et inférieures, il est « normal », « logique », « naturel », qu'elles soient maintenues dans une position dominée et infériorisée. Ces constructions sexistes se retrouvent dans ce qui peut être appelé l'« antiféminisme ordinaire[1] », c'est-à-dire un ensemble rhétorique qui s'appuie sur le « sexisme ordinaire », sur des stéréotypes négatifs de la féminité qui construisent l'infériorité des femmes. En se basant sur des préjugés et des constructions sexistes, l'enjeu de cet « antiféminisme ordinaire » est d'exclure la parole des femmes et des féministes du terrain du politique. Ainsi, « l'antiféminisme est une réaction politique qui touche d'abord la possibilité pour les femmes d'avoir une expression politique à travers le féminisme, ou plus globalement à travers toute forme de discours ou de suffrage[2]. » Les antiféministes déplacent eux aussi les revendications féministes d'une parole politique vers le champ de l'irrationalité. Rendre la parole des féministes insensée la fait inaudible.

1.1. Le féminisme est une extravagance.

Pour décrédibiliser le féminisme, l'ironie se révèle être une arme rhétorique efficace. Les journalistes, éditorialistes et autres caricaturistes de la fin du XIXe siècle l'utilisent allègrement. Que ce soit pour représenter des femmes portant la culotte, pour se moquer des « bas-bleus », ces femmes de lettres qui attirent les quolibets et les sarcasmes, ou pour mettre en scène l'incompétence politique dite « naturelle » des femmes, l'ironie est omniprésente dans les discours autour des féministes et des femmes publiques. Louise Michel concentre autour d'elle un vocabulaire caustique et sarcastique particulièrement riche. Dans *La Presse* du 12 novembre 1880, elle apparaît comme « l'apôtre enjuponné du Droit des femmes[3] ». Le 31 août 1882, elle devient, dans le même journal, « la Jeanne d'Arc de Montmartre » qui « a levé une armée de belles-mères[4] ». L'ironie permet de tourner en dérision les revendications féministes et les volontés d'émancipation des femmes. Il ne s'agit pas d'une lutte politique, mais d'une vaste farce. Démocritos écrit dans *La Presse* en mars 1883 :

> Si Louise Michel est blessée un jour, ce ne sera jamais que dans son amour-propre. Cette femme antique a la sauvegarde de son sexe et l'excuse de ses intentions. Comme les anciens maîtres de Rome, elle a voulu donner au peuple les deux choses sans lesquelles il n'a jamais pu vivre : panem et circenses – du pain et de la comédie.[5]

---

[1] DESCARRIES Francine, « L'antiféminisme ''ordinaire'' », *Recherches féministes*, vol.18, n°2, 2005, p.137-151.
[2] DEVREUX Anne-Marie et LAMOUREUX Diane, « Les antiféminismes : une nébuleuse aux manifestations tangibles », *Recherches féministes*, vol.25, n°1, 2012, p.7.
[3] *La Presse*, « Echos du jour », 12 novembre 1880.
[4] *La Presse*, « Une armée effrayante », Ory Ginnhall, 31 août 1882.
[5] *La Presse*, « Chronique », « Vive la garde nationale ! », Démocritos, 17 mars 1883.

Et puisque le féminisme est une farce, les féministes et les femmes politiques sont des actrices comiques :

> Toutes ces dames se choisissent un rôle, restent maîtresses de leur toilette et des accessoires. Louise Michel tient emploi des duègnes, Paule Minke est premier sujet de drame, la citoyenne Rouzade se place au rang des ingénues et Hubertine Auclerc est la diva de la troupe[1].

Louise Michel n'est pas une femme politique, mais une « grande comédienne[2] », qui plus est burlesque. Frédéric David dans *Le Gaulois* du 21 octobre 1881 écrit, en jouant sur une admiration ironique :

> D'abord la politicienne m'amuse, tandis que le politicien m'ennuie. Elle dit souvent des choses folles ; mais elle dit presque toujours des choses drôles. L'autre s'en tient à des tartines connues, à moitié raisonnables, qui n'ont jamais amusé personne.[3]

Comiques, les féministes ? Dans tous les cas, « le mieux est d'en rire, sans rien perdre du salutaire enseignement qui se dégage de ces folies[4]. » Traiter du féminisme sur le mode de l'extravagance consiste à mobiliser des imaginaires sexistes autour d'une féminité volage, frivole, inconstante, futile et superficielle. Les féministes, puisqu'elles sont des femmes, sont renvoyées à leur être-femme et aux stéréotypes qui les accompagnent. Dès lors, « le féminisme, puisqu'il touche essentiellement au sexe auquel n'appartiennent ni M. Béranger, ni Schopenhauer, est de beaucoup le plus amusant[5] ».

Certaines caricatures travaillent alors à renvoyer Louise Michel vers la féminité à laquelle elle est censée appartenir, en mobilisant le référentiel de l'amour et de la sexualité comme mode d'explication de l'engagement politique de Louise Michel.

ILL. 26 : *J. Blass, « L'acharnement du divorce », 1881.*

---

[1] *La Presse*, « Chronique parisienne », Vte de Challans, 13 juillet 1881.
[2] *La Presse*, « Kodak semaine », Jules Chancel, 27 mai 1898.
[3] *Le Gaulois*, « Les politiciennes », Frédéric David, 21 octobre 1881.
[4] *Le Gaulois*, « A propos de réunion », Robert Mitchell, 20 octobre 1881.
[5] TENROC Charles, *Féminités*, Paris, F. Laur, 1902, p.1.

Cette caricature de J. Blass, publiée en 1881, présente Louise Michel séduite par un homme à genoux devant elle. Il la montre rougissante et souriante, les mains croisées. En sous titre, l'auteur indique « L'acharnement du divorce : le mot de l'énigme ! » : l'engagement de Louise Michel en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes face au mariage est ainsi renvoyé à son intimité et à son rapport personnel à l'amour[1].

1.2. Le féminisme est une pathologie.

Les antiféministes de la fin du XIXe siècle s'appuient également sur des discours scientifiques qui reproduisent une conception naturaliste des sexes. Les études sur les femmes, et en particulier sur leurs corps, renforcent l'idée d'une hiérarchie entre les sexes. Dans cette littérature, qui a ses experts, ses vulgarisateurs et ses éditeurs, les femmes seraient naturellement (biologiquement) inaptes à s'impliquer dans la sphère publique[2]. Les femmes étant naturellement destinées au privé, les féministes qui s'emparent et s'illustrent en politique, ne peuvent être que pathologiquement déviantes, et en particulier hystériques, ce « mal féminin ». Convoquer la figure de l'hystérique permet de pathologiser les féministes. Un collaborateur de *La Presse* demande ainsi en 1880 « la création d'un hôpital pour femmes politiquantes ». Sous couvert d'humour, ce journaliste affirme qu'« il est cruel de ne pas entourer de soins variés et de douches fréquentes les quelques folles qui pérorent dans les réunions populaires sans respect pour le sens commun et la langue française[3]. » Louise Michel symbolise cette hystérie, cette déraison de la femme politique. Le 4 janvier 1881, un rapport de police sur une conférence de Louise Michel présente « une diatribe insensée » qui se « termine par un appel épileptique[4] ». De même, *Le Pays* insiste dans un article daté du 11 janvier 1881 sur « le caractère maladif de l'exaltation de Louise Michel[5] ». Si la qualification d'hystérie n'est pas toujours utilisée explicitement, l'accusation se comprend rapidement à une époque – le début des années 1880 – où Jean-Martin Charcot, médecin neurologue, professeur d'anatomie pathologique et fondateur de l'école de la Salpêtrière, développe de plus en plus l'étude des processus mentaux de cette maladie[6]. Un contributeur de *La Presse* emploie en 1883 le terme pour qualifier les femmes politiques : elles sont, pour lui, « ces

---

[1] Ces représentations sont également imbriquées aux discours sur la virginité de Louise Michel et à la construction du surnom de Vierge rouge : l'engagement politique de Louise Michel est pensé comme le résultat d'une frustration sexuelle. Je reviendrai plus en détail sur ce point dans le chapitre 4.

[2] On peut lire à ce sujet : MAUGUE Annelise, « Littérature antiféministe et angoisse masculine au tournant du siècle », dans Christine Bard (dir.), *Un siècle d'antiféminisme*, Paris, Fayard, 1999 ; MAUGUE Annelise, *L'identité masculine en crise au tournant du siècle*, Paris, Payot, 2001 ; LE BRAS-CHOPARD Armelle, *Le masculin, le sexuel et le politique*, Paris, Plon, 2004 ; RENNES Juliette, *Le mérite et la nature. Une controverse républicaine : l'accès des femmes aux positions de prestige 1880-1940*, Paris, Fayard, 2007.

[3] *La Presse*, « Les candidatures mortes », 21 décembre 1880.

[4] Rapport de l'officier de paix Gaillot, 4 janvier 1881. Archives de la Préfecture de police de Paris, carton BA1184.

[5] *Le Pays,* 11 janvier 1881.

[6] EDELMAN Nicole, *Les Métamorphoses de l'hystérique*, Paris, La Découverte, 2003.

hystériques assoiffées de réclame et de popularité, qui opèrent au grand jour et pour la galerie[1]. » Le député bonapartiste de la Gironde Robert Robert-Mitchell l'utilise comme adjectif au sujet de Louise Michel : « Bâillonnez Louise Michel, et Dieu sait sous quelle forme se dépensera son hystérique activité[2] ! » Ce recours à la pathologie, par l'intermédiaire de l'hystérie, met en place « une hiérarchie entre les sexes mais aussi entre les êtres humains, qui elle-même est fondatrice de la place sociale et politique de chacun[3]. » Construire Louise Michel en hystérique, en folle, permet de rendre sa parole illégitime, et donc de lui refuser, à elle et à toutes les femmes, l'accès au politique.

2. LOUISE MICHEL COMME « ETRE A PART ».

Ce qui est en jeu pour les antiféministes est avant tout la défense de la domination sexuelle, sociale, familiale et politique des hommes. Pour cela, ils s'attachent à ridiculiser les propositions politiques de Louise Michel et, par ce biais, l'ensemble des revendications féministes. L'antiféminisme est un discours de conservation des relations hiérarchisées entre les hommes et les femmes, de l'institution du mariage, du rôle exclusivement maternel des femmes[4]. En cela, Louise Michel est présentée comme en-dehors des réalités concrètes. Alfred Barbou, républicain modéré proche de Gambetta, auteur de plusieurs biographies de personnalités qui illustrent un ordre social et moral républicain, historien patriote, membre de l'Association des journalistes républicains, reprend la critique du mariage faite par Louise Michel pour l'opposer aux femmes mariées. Il explique que pour Louise Michel les inégalités entre les hommes et les femmes font de l'épouse l'esclave de son mari, et conclut : « En vérité, cela n'est guère poli pour les femmes de France ; vous êtes toutes des esclaves, mesdames. Seule, l'incomparable Louise Michel est libre ». Et sur le fait que Louise Michel ne veut pas faire d'enfants qui seront ensuite, dit-elle, des esclaves de l'État :

> Par bonheur, les femmes du peuple font, comme dit la chanson, des enfants, beaucoup d'enfants. Et elles font bien, et si elles réfléchissaient, pendant trois minutes seulement, aux âneries de la vieille demoiselle Michel, elles auraient, j'en suis certain, non plus le désir de l'applaudir, mais l'envie de lui donner le fouet.[5]

Dire que Louise Michel n'est pas en accord avec les réalités et les envies des femmes permet de rendre inacceptables les revendications féministes. Ces discours de défense du mariage et de la maternité s'imbriquent plus largement dans des rhétoriques sur la dépopulation de la France comme menace pour la nation, et s'opposent au néo-

[1] *La Presse*, « Chronique », « Cherchez la femme », Émile d'Outremer, 17 mars 1883.
[2] *Le Gaulois*, « A propos de réunion », Robert Mitchell, 20 octobre 1881.
[3] EDELMAN Nicole, *op. cit.*, p.14.
[4] Juliette Rennes montre bien comment cet argument naturaliste vise à maintenir l'ordre sexuel en refusant aux femmes l'accès à des professions intellectuelles ou scientifiques au nom de leur fonction maternelle : RENNES Juliette, *op.cit*.
[5] *La Presse*, « Chronique parisienne », Alfred Barbou, 18 janvier 1881.

malthusianisme et au contrôle des naissances qui se développent à la fin du XIXe siècle et sont portés par les anarchistes et les féministes révolutionnaires[1]. S'opposer aux choix de célibat de Louise Michel s'inscrit dans un espace de pensée qui s'articule aux visions patriotiques de la natalité.

On retrouve la même dynamique dans les critiques de la proposition de Louise Michel d'une « grève des femmes », en 1882. Le 9 et le 27 août, la Ligue des femmes, un groupe de femmes socialistes, organise deux meetings, l'un au salon de l'Ermitage et l'autre salle Lévis. A cette occasion, Louise Michel propose aux femmes de se mettre en grève afin que « finisse infériorité, inégalité de condition, prostitution[2] » :

> Citoyennes, aux situations désespérées, il faut opposer des moyens désespérés. Mères de famille, ouvrières mariées ou non, la femme est esclave. L'heure est venue de nous révolter. Voilà pourquoi j'ai fondé la ligue des femmes. Il faut que la femme soit libre. Pour cela, elle n'a qu'à se mettre en grève. Ne travaillez plus, ne vous livrez point. Plus d'ouvrières, plus de femmes perdues. Toutes en grève ![3]

A cette proposition, les réponses antiféministes fusent. De nombreux journalistes développent la comparaison entre Louise Michel et Lysistrata, personnage féminin d'Aristophane qui a convaincu les femmes des cités grecques d'entamer une grève du sexe pour mettre fin à la guerre entre Athènes et Sparte. Un collaborateur du *Temps* présente les féministes comme de « nouvelles Lysistratas, elles vont se retrancher dans quelque forteresse ; les hommes n'ont qu'à bien se tenir[4]. » Ce parallèle apparaît également dans *La Presse* du 02 septembre 1882 :

> Nous la voyons poindre cette émotion qui deviendra de la terreur, puis de l'affolement. Pourquoi ? Est-ce parce que Lysistrata sous les espèces et apparences de Louise Michel cherche à déplacer la question politique et sociale, à faire passer la toute-puissance de l'homme à la femme par un moyen aussi vieux qu'Aristophane mais qui n'en est pas moins bon quoique renouvelé des Grecs ?[5]

Louise Michel symbolise ce que le féminisme fait craindre aux hommes : rendre les femmes indépendantes. Comparer Louise Michel à Lysistrata permet de faire des féministes les ennemies des hommes, d'insister sur leur intransigeance pour les décrédibiliser. Louise Michel est considérée comme « la contemptrice des hommes, l'irréconciliable adversaire du sexe dirigeant[6] », et puisqu'elle semble autant détester les hommes, sa parole ne devrait pas être écoutée. La laideur de Louise Michel est alors utilisée pour séparer Louise Michel de l'ensemble des femmes :

---

[1] C'est le cas, pour les plus connues, de Nelly Roussel, Madeleine Pelletier ou Berty Albrecht. Sur ce point, voir par exemple : BARD Christine, « Pour une histoire des antiféminismes », dans Christine Bard (dir.), *op.cit.*, 1999 ; OFFEN Karen, « Depopulation, Nationalism and Feminism in *fin-de-siècle* France », *The American Historical Review*, 3, juin 1984, p.648-676 ; RONSIN Francis, *La Grève des ventres. Propagande néo-malthusienne et baisse de la natalité en France – 19e-20e siècle*, Paris, Aubier, 1980.

[2] Retranscription de la conférence de Louise Michel dans *Le Temps*, « La grève des femmes », 10 août 1882.

[3] Retranscription de la conférence de Louise Michel dans *Le Figaro*, « La femme libre », C. Chincholle, 28 août 1882.

[4] *Le Temps*, « La grève des femmes », 10 août 1882.

[5] *La Presse*, « Ça ne prend plus », 02 septembre 1882.

[6] *Le Rigolo* (Journal hebdomadaire satirique, humoristique et littéraire), « La grève des femmes », Armand Masson, 03 septembre 1882.

> Elle en parle donc bien à son aise, la demoiselle, quand elle propose d'organiser la "grève des femmes" : elle n'a rien à y perdre ; entre elle et les jolies femmes, l'enjeu n'est pas égal. C'est la laideur qui propose à la beauté d'abdiquer : vraie partie de dupes. Le hideux crapaud a-t-il jamais songé à demander au chardonneret et au rouge-gorge de couper leurs ailes et d'arracher leurs plumes, pour devenir semblables à lui ? Ce serait là du socialisme comme l'entend Mlle Louise Michel ; mais les bêtes ne sont pas encore assez bêtes, heureusement, pour en être arrivées là.
> Que Mlle Louise Michel (elle est tout indiquée pour se mettre à la tête de ce mouvement) organise la grève des laides, et je lui envoie immédiatement mon adhésion avec cent sous de cotisation personnelle. Ce n'est pas tout : je lui garantis qu'au bout de huit jours, tous les hommes auront souscrit avec enthousiasme et qu'elle aura en caisse une somme suffisante pour retirer de la circulation tous les laiderons qui offusquent nos regards et blessent notre bon goût. Voilà une grève qui aura du succès, j'en réponds. Pourvu qu'elle dure, ô mon Dieu, pourvu qu'elle dure ![1]

Les féministes transgressent leur statut de femmes, et les obligations sociales qui en découlent : séduction hétérosexuelle, mariage, maternité. Démocritos, dans un article de *La Presse* de mars 1883, s'inquiète de la remise par le féminisme de l'ordre patriarcal, et appelle à les remettre dans le « droit chemin » :

> Pour dompter ces amazones, il n'est rien qui vaille un bataillon de maris. Ces guerrières que la mode a armées du corset-cuirasse complété par la tournure blindée, et auxquelles la nature fournit "l'œillade meurtrière", ne sauraient être désarmées que par la seule milice qui jusqu'à ce jour ait su les coucher sur le carreau, c'est-à-dire le régiment des maris.[2]

Les discours antiféministes réaffirment le mariage comme un moyen de contrôle social sur les femmes, et comme une barrière contre le féminisme. Défendre l'obligation sociale du mariage pour les femmes constitue une arme pour asseoir le pouvoir des hommes. En cela, Louise Michel, la « Vierge Rouge »[3], apparaît comme incontrôlable.

Ce qui transparaît de ces appels à l'opposition au féminisme, ce sont donc des discours d'une violence assumée. Démocritos utilise un vocabulaire guerrier puisqu'avec ce « bataillon de maris » il s'agit de « désarmer » les féministes et de « les coucher sur le carreau », donc de leur opposer de la violence physique. Comme le montrent Anne-Marie Devreux et Diane Lamoureux, en élaborant le féminisme comme une revendication socialement et moralement dangereuse, les antiféministes se construisent un espace pour revendiquer la nécessité d'utiliser des moyens coercitifs, violents, voire militaires[4]. Les discours antiféministes ne sont pas seulement des diatribes ironiques, mais sont souvent ponctués de rêves de punition. Emile d'Outremer prend l'exemple de « cette pauvre Théroigne de Méricourt que Michelet nous a montrée mourant de honte à la suite de l'humiliante correction à la *Gervaise*, qui lui fut administrée en plein jardin des Tuileries » et souhaite que cette « correction » (elle a été dénudée et fouettée en public) soit « appliquée à la pudique Louise Michel, et dont les indécents préliminaires eussent sans doute offert aux badauds un spectacle à faire reculer d'horreur jusqu'aux lourds canons des Invalides[5]. »

---

[1] *Gil Blas*, « La grève des femmes », Emile Villemot, 15 août 1882.
[2] *La Presse*, « Vive la garde nationale ! », Démocritos, 17 mars 1883.
[3] Sur la création, la diffusion progressive et la postérité de ce surnom, voir dans le chapitre suivant.
[4] DEVREUX Anne-Marie et LAMOUREUX Diane, *art. cit.*, p.10.
[5] *La Presse*, « Cherchez la femme », Émile d'Outremer, 17 mars 1883.

Ces appels à l'usage de la violence par les hommes sur les féministes mettent en avant les risques et les menaces de représailles intrinsèques aux discours antiféministes. Puisque l'antiféminisme vise au contrôle social des femmes, à leur exclusion de certaines sphères et à leur obligation de se conformer à certaines normes, la transgression qu'incarne Louise Michel s'accompagne d'une répression structurelle. La domination masculine et le maintien des privilèges des hommes semblent dès lors justifier l'usage de la violence contre les femmes, qui deviennent des ennemies, des rivales hostiles : « Aux armes, gardes nationaux ! Le moment est venu d'échanger le canif conjugal contre la baïonnette-épée. Sus à l'ennemi ! La femme a levé le... drapeau de la révolte. L'honneur et la dignité de l'homme sont menacés[1]. » Par-là, s'affirme un élément constitutif de ces discours sur la virilité : la violence guerrière des hommes.

3. LES DISCOURS DE LA « CRISE DE LA MASCULINITE ».

Les féministes, qui rompent avec les normes sexuelles, qui ne sont donc plus de « vraies femmes », sont représentées comme les responsables d'une mise en danger de la masculinité. L'antiféminisme s'accroche à la certitude que l'émancipation féminine ne peut passer que par la disparition des hommes. Michelle Perrot résume cette certitude par une question : « Si les femmes cessent d'être des femmes, comment les hommes pourraient-ils être des hommes[2] ? » L'antiféminisme est un rapport à soi, en tant qu'homme et en tant que membre d'un groupe dominant. L'antiféminisme est aussi une revendication des privilèges des hommes, qui ont leur « rôle d'homme » à jouer. Faire partie d'un groupe dominant et participer à construire l'oppression ne consiste pas seulement à infériorisier, mépriser et déprécier le groupe des « Autres » mais à choisir pour soi-même une place enviable et dominante, la place des « Uns». Cette dichotomie des « Uns » et des « Autres » indique, selon Christine Delphy[3], la possession par un groupe social du pouvoir de catégorisation. Les hommes sont les « Uns » parce qu'ils ont le pouvoir de désigner qui sont les « Autres », les femmes, et d'affirmer ce qui les caractérise. Être partie prenante du groupe des « Uns » consiste à construire la différence des « Autres », mais aussi à affirmer sa place en tant qu'« Uns », c'est-à-dire en tant que membre d'un groupe dominant, pensé comme constituant l'universel. Les discours antiféministes marquent le choix d'hommes qui, parce qu'ils sont des hommes, se vivent comme supérieurs, innocents (puisque les femmes sont responsables de tous les maux), échappant aux doutes et aux incertitudes, détenteurs légitimes de positions sociales dominantes. En s'inquiétant d'une soi-disant dévirilisation de la société, les rhétoriques antiféministes de la fin du XIXe siècle mettent en place des discours d'affirmation de la

[1] *La Presse*, « Vive la garde nationale ! », Démocritos, 17 mars 1883.
[2] PERROT Michelle, « Préface », dans Christine Bard (dir.), *op. cit.,* p.18.
[3]DELPHY Christine, *Classer, dominer. Qui sont les « Autres » ?*, Paris, La Fabrique, 2008.

place sociale des hommes, en position de dominants. L'affirmation de la masculinité et de la virilité se joue en creux des discours antiféministes. Louise Michel, et les femmes politiques qui pénètrent dans un domaine jusque-là exclusivement masculin et qui s'approprient des attributs et des capacités considérés comme virils, symbolisent pour les antiféministes la dépossession de leur virilité.

A partir de la typologie des modalités de « conscience masculine de domination », développée par Léo Thiers-Vidal[1], les discours antiféministes qui se construisent à travers et autour de Louise Michel peuvent se penser comme du « masculinisme *explicite* ». En effet, les hommes antiféministes ont conscience d'agir de façon spécifique vis-à-vis des femmes, mais leur posture leur apparaît comme juste et légitime, justifiée par leurs perceptions infériorisées des femmes. Le « masculinisme *explicite* » se distingue du « masculinisme *implicite* » par l'affirmation de la hiérarchie dans la différenciation. Le « masculinisme *explicite* » conduit à affirmer la nécessité de préserver et de garantir les privilèges masculins. Cependant, le terme de « masculinisme » peut apparaître anachronique par rapport à cette période. Francis Dupuis-Déri montre que le mot apparaît dans le dictionnaire *Trésor de la langue française* en 1902, selon une définition la plus proche de celle que l'on connaît actuellement, sous la forme de « masculisme ». Il signifie la « présence chez la femme de caractères sexuels secondaires masculins », mais aussi l'« ensemble du sexe masculin, de ses conditions d'être, naturelles et sociales »[2]. L'intérêt de cette double définition est de montrer que ce terme de « masculisme », qui deviendra « masculinisme » en 1931, se comprend à la fois dans l'affirmation d'une « identité masculine », mais aussi dans son opposition à une « féminité transgressive » et au féminisme. C'est un terme qui permet de désigner ces féministes qui veulent pervertir les femmes pour en faire des hommes, et ces hommes dont l'identité est mise en péril et qu'il faut valoriser. Dans la presse féministe, le terme de « masculinisme » est, en tant que tel, utilisé dans le dernier quart du XIXe siècle. On peut trouver en septembre 1885 un article dans le journal *La Citoyenne* intitulé « Manœuvre masculiniste ». Plus significatif encore, en septembre 1904, dans *La Femme Affranchie*[3], Nelly Roussel donne une définition du masculinisme. Pour elle, le « masculinisme » est une « doctrine de la suprématie, de la prédominance du principe masculin », qu'il ne faut en aucun cas confondre avec le féminisme qui « est tout simplement la doctrine de *l'équivoque naturelle et de l'égalité sociale des sexes* ». Il me semble néanmoins plus pertinent de parler, pour cette période, de « proto-masculinisme explicite ». En effet, en référence à l'expression de « proto-féminisme », le « proto-masculinisme » renvoie à une forme de masculinisme qui se pense davantage comme une position individuelle. Les discours de valorisation de la

[1] THIERS-VIDAL Léo, *De « L'Ennemi Principal » aux principaux ennemis. Position vécue, subjectivité et conscience masculines de domination*, Paris, L'Harmattan, 2010.
[2] DUPUIS-DERI Francis, « Le "masculinisme" : une histoire politique du mot (en anglais et en français) », *Recherches féministes*, vol.22, n°2, 2009, p.97-123.
[3] *La Femme Affranchie. Organe du féminisme ouvrier socialiste et libre-penseur*, « Qu'est-ce que le "Féminisme" ? », Nelly Roussel, septembre 1904.

masculinité et d'affirmation de l'ordre social sexué en cette fin du XIXe siècle ne sont pas similaires au masculinisme contemporain. Ce proto-masculinisme ne renvoie pas, en effet, à un mouvement collectif d'hommes, à un mouvement social avec ses militants, ses organisations et ses revendications politiques. Dans cette période se répandent des thématiques et une idéologie masculinistes, qui revendiquent la hiérarchisation dans la différenciation, et qui sont portées par certains intellectuels, essayistes ou pamphlétaires, sans que l'identité masculiniste n'ait émergée ni ne soit revendiquée comme constitutive d'une position collective.

La célébrité de Louise Michel a été utilisée comme un vecteur et un moyen d'expression de ce proto-masculinisme à la fin du XIXe siècle, alors que les revendications pour l'égalité des droits politiques et sociaux se développent. Louise Michel, même si elle est une figure particulièrement médiatisée, n'est pas exceptionnelle, et de nombreuses femmes ont participé – parfois bien plus qu'elle – aux transformations sociales à l'œuvre à la fin du XIXe siècle. Mais Louise Michel a déclenché des stratégies de défense et d'opposition, plus violemment peut-être à cause de son engagement révolutionnaire et anarchiste. Cet acharnement autour de Louise Michel révèle que l'antiféminisme dont elle est l'objet est lié à un antisocialisme virulent dans une société post-Commune de Paris. Pour comprendre l'antiféminisme de la fin du XIXe siècle, il faut l'associer à un système réactionnaire qui s'oppose à l'ensemble des revendications de progrès social et politique. Le pamphlétaire réactionnaire Charles Tenroc, antisocialiste et antiféministe, incarne cette position :

> Et cependant, dans la diffusion de l'instruction, dans l'évolution des mœurs bourgeoises, dans la courses à la jouissance par les richesses, dans la lutte des classes, dans le désordre des aspirations, l'instabilité politique, dans l'impasse des modifications sociales, des femmes se sont dressées, imbues de lectures incomprises, pétries de vanité, qui ont levé le drapeau de la révolte contre l'homme. Elles ont pensé que leur sexe était sacrifié, qu'il n'était point heureux, et ont proclamé que leurs sœurs devaient trouver un bonheur disparu dans la conquête d'une liberté mal comprise, d'un isolement qu'elles confondirent avec l'indépendance[1].

Louise Michel représente le désordre, par son engagement révolutionnaire et anarchiste : pour ses détracteurs, l'antiféminisme s'entrecroise avec l'antisocialisme et se nourrit de la peur de la révolution sociale, morale et politique que Louise Michel personnifie. Elle incarne à la fois la peur du féminisme et la peur de la Révolution, et son statut de femme politique révolutionnaire canalise les angoisses et les oppositions. Même si les discours antiféministes ciblent des individues en particulier, Louise Michel par exemple, c'est d'abord et avant tout pour atteindre des groupes, un mouvement social, des revendications d'émancipation.

[1]TENROC Charles, *Féminités*, Paris, F. Laur, 1902, p.22.

Conclusion du chapitre 3

La célébrité de Louise Michel est garantie et mesurable par l'intensité politique dont la pourvoient les journalistes, pamphlétaires, essayistes, caricaturistes, qui sont des acteurs politiques au cœur des conflits et des affrontements idéologiques du dernier tiers du XIXe siècle. La figure de Louise Michel révèle que penser la célébrité politique ne signifie pas aller chercher ce qui constituerait l'essence symbolique, la représentation unanime d'une figure, mais plutôt de comprendre comment cette figure se constitue par et travers des oppositions politiques, qui sont autant des oppositions d'idées que de valeurs. La célébrité de Louise Michel se caractérise non pas par son unanimité, mais par le potentiel conflictuel qu'elle soulève. C'est parce que Louise Michel est une figure-croisement à l'intersection de luttes politiques, que sa célébrité s'est constituée et s'est maintenue. Elle a ainsi fait l'objet de réceptions différentes et contrastées, voire conflictuelles, en fonction des groupes sociaux et politiques.

Analyser conjointement les diverses formes d'investissements discursifs et stratégiques de la figure Louise Michel permet de voir comment elle a été construite comme un enjeu politique : enjeu de concurrence idéologique (communards et anticommunards, socialistes et antisocialistes, féministes et antiféministes), enjeu d'opposition entre différentes visions de la pratique politique démocratique et républicaine, enjeu autour de la personnification de la politique et de la place d'une personnalité politique dans les dynamiques médiatiques. L'étude des processus de mise en célébrité publique, qui font de Louise Michel une personnalité connue et reconnue, s'articule à l'analyse des processus de conflictualités politiques et de concurrences idéologiques. Puisque Louise Michel est une personnalité politique, elle est intrinsèquement déjà politique, elle se situe de fait sur le terrain du débat d'idée, de l'action politique, des mobilisations sociales. Néanmoins, sa célébrité, qui est remarquable pour une femme et pour une personnalité politique qui n'évolue pas dans l'espace démocratique institutionnel, la transfigure en incarnation d'idéaux. Elle n'est pas seulement une personnalité politique : elle est symbole, héroïne, emblème.

Conclusion de la première partie

Dans le dernier tiers du XIXe siècle, la figure de Louise Michel est complexe et mouvante. Elle est constamment travaillée au gré des aléas biographiques et des événements politiques, d'autant que certains épisodes de la vie de Louise Michel, comme l'emprisonnement suite à la manifestation des Invalides, sont intimement liés à des enjeux politiques et sont politiquement construits par des acteurs extérieurs. Ces événements introduisent de nouvelles images, de nouvelles perceptions, et de nouvelles façons d'appréhender la figure de Louise Michel. L'étonnante célébrité qui caractérise Louise Michel de son vivant ne doit pas empêcher de penser les fluctuations, les luttes et les concurrences politiques. Le récit qui encadre la célébrité de Louise Michel n'est pas immédiatement figé. Prendre en compte tous les possibles qui émergent autour de Louise Michel, et les placer sur un même pied d'égalité puisqu'ils ont été également importants dans le parcours symbolique et politique de la figure, permet de mieux saisir les enjeux des processus de qualification autour d'une personnalité politique, et de replacer ce processus dans un contexte particulier, marqué par le souvenir conflictuel de la Commune de Paris, par l'apparition de groupes socialistes et féministes organisés, par le développement d'une pensée de révolution sociale et de lutte des classes, par les revendications de droits politiques pour les femmes, par l'apparition d'un nouveau personnel politique issu des classes ouvrières, par le conflit entre les différentes mouvances de l'extrême-gauche pour la légitimité à représenter et à défendre les intérêts populaires. Dès lors, prendre en compte tous les possibles, y compris les représentations qui n'ont pas été retenues pour la postérité, permet, sans pour autant mettre en place une histoire contrefactuelle, de « faire des issues non advenues non un raisonnement extérieur mais une donnée du monde social ». Porter une attention particulière « aux structurations mouvantes et aux hiatus » qui ont marqué la construction de la célébrité de Louise Michel permet « de penser des causalités socialement hétérogènes, historiquement variables, inscrites dans des processus pluriels de détermination multiples[1] ». Cela a permis de voir comment une personnalité qui est restée stable et cohérente dans ses choix et ses convictions politiques devient une figure protéiforme en termes de sens, ce qui lui ouvre les espaces d'une visibilité et d'une centralité politique remarquable alors même qu'elle est l'incarnation de la marginalité politique.

Si les nécessités de la démonstration m'ont amenée à séparer deux types d'acteurs dans la construction de la célébrité de Louise Michel (ses opposants dans le chapitre 3 et ses partisans dans le chapitre 2), cela ne doit pas faire oublier que ce travail de qualification et de signification, que ces luttes discursives et ces luttes de sens, sont avant tout des interactions entre ces acteurs, comme l'indique le premier chapitre. C'est parce

[1] DELUERMOZ Quentin et SINGARAVELOU Pierre, *art. cit.*, p.91. Voir également leur ouvrage : *Pour une histoire des possibles*, Paris, Seuil, 2016.

que Louise Michel a elle-même travaillé sur son image, cherché la diffusion de sa parole, construit son réseau militant et entretenu des relations amicales ou épistolaires avec des personnalités centrales de la sphère républicaine, ouvrière ou socialiste, que son nom, ses discours et ses actions se sont diffusés auprès des militants. C'est parce que Louise Michel est devenue une figure importante pour les mouvements révolutionnaires que les contre-révolutionnaires se sont emparés de cette figure pour en faire un enjeu d'expression de leur opposition politique. C'est parce que Louise Michel a été fortement médiatisée dans les journaux de tous bords politiques, à petite comme à grande diffusion, parisiens comme régionaux, que les acteurs socialistes, révolutionnaires ou féministes se sont appuyés sur cette célébrité pour diffuser leurs revendications et construire l'identité politique de l'extrême gauche.

La célébrité politique est produite dans des « arènes » de célébrité, un « champ de production » de la célébrité où se croisent un ensemble d'acteurs qui, malgré leurs positions différentes dans l'espace social et politique, participent à construire la célébrité d'une personnalité politique. Ce champ de production de la célébrité politique se pense de la même façon que celui dans lequel s'élabore la réputation des artistes : comme « un système des relations objectives entre ces agents ou ces institutions et lieu des luttes pour le monopole du pouvoir de consécration où s'engendrent continûment la valeur des œuvres et la croyance dans cette valeur[1] ». La célébrité d'une personnalité politique est évidemment un enjeu politique. La célébrité de Louise Michel, en ce qu'elle n'est pas consensuelle (mais les célébrités politiques le sont-elles jamais ?), est un point de convergence dans la constitution de communautés idéologiques antagonistes. Communards et anti-communards, socialistes et antisocialistes, révolutionnaires et contre-révolutionnaires, féministes et antiféministes, plus que d'être un point de convergence dans l'expression de ces oppositions, la figure de Louise Michel et sa mise en célébrité permet la constitution de ces positionnements politiques en communauté d'idées, et permet leur fixation en communautés idéologiques concurrentes. La force politique de Louise Michel réside donc, dès son vivant, dans sa capacité à rassembler des communautés d'idées derrière sa défense et son éloge ou dans sa critique et sa calomnie. L'investissement d'une multitude d'acteurs autour de la figure de Louise Michel, alors même qu'elle est une femme et une anarchiste, s'explique par le croisement de ces différentes concurrences et oppositions politiques à travers elle. Et c'est cet intérêt collectivement partagé pour cette figure qui implique la mobilisation d'acteurs très différents, parce que la figure porte en elle des enjeux politiques qui la dépassent, et par rapport auxquels il est nécessaire de se positionner.

[1] BOURDIEU Pierre, « La production de la croyance. Contribution à une économie des biens symboliques », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol.13, n°1, 1977, p.5-6.

Antoine Lilti a montré, à partir de la figure de Mirabeau, comment les formes modernes de la célébrité politique se sont constituées avec la Révolution française. Mirabeau incarne cette célébrité politique, en ce qu'il représente plusieurs phénomènes : il est « un homme politique écouté et influent, un orateur que chacun veut voir et applaudir, une figure publique qui suscite la curiosité et la confiance populaire, un personnage excessif et contesté, un nom propre synonyme de puissance[1]. » Ces différentes dimensions se retrouvent chez Louise Michel, reconfigurées par son statut de femme et d'individu exclu de la démocratie représentative, mais qui, « fascinant par sa singularité et son talent, acquiert une puissance politique qui repose sur la curiosité qu'[elle] suscite, l'attachement qu'on lui porte, sa capacité à incarner une nouvelle sensibilité collective[2]. » L'intérêt d'analyser la célébrité de Louise Michel est de mettre en avant les mécanismes d'une célébrité politique qui n'est pas directement liée à des enjeux de pouvoir : la célébrité de Louise Michel repose sur des dispositifs de représentation et de délégation qui se constituent dans la pratique d'une expression politique marginalisée (anarchisme, socialisme, émancipation des femmes, égalité sociale). Contrairement à Louise Michel, la postérité de Mirabeau fut de courte durée. La figure de Louise Michel parcourt quant à elle, on le verra, tout le 20e siècle. Elle connaît des flux et des reflux, propres à toute construction historique ou mémorielle. Néanmoins, cette persistance du nom et de l'image de Louise Michel permet de basculer du « temps court de la célébrité politique et de la popularité politique » au « temps long de la gloire propre aux grands hommes[3] ».

La figure de Louise Michel commence à se stabiliser à la fin de sa vie. Les années 1890 voient apparaître des antonomases à partir du nom de Louise Michel, indice à la fois de l'établissement de sa célébrité, et de la reconnaissance collective de ce que le nom et la figure de Louise Michel désigne. En mars 1895, Agnès Wabnitz, syndicaliste et militante pour les droits politiques des femmes, est désignée par *Le Gaulois* comme « la Louise Michel berlinoise[4] ». De même, Teresa Claramunt, anarcho-syndicaliste et féministe espagnole, arrêtée en 1896 lors de la répression de Montjuïc, puis exilée en Angleterre jusqu'en 1898, est surnommée « la Louise Michel espagnole[5] ». Emma Goldman, militante anarchiste et activiste de la propagande par le fait, est elle aussi appelée en 1901 dans *Le Temps* « la Louise Michel des Etats-Unis[6] ». En 1908, c'est Voltairine de Cleyre, une militante anarchiste américaine qui participe aux mouvements de chômeurs, qui est à son tour surnommée « la Louise Michel américaine[7] ». En 1918, Séverine qualifie Hélène

---

[1] LILTI Antoine, *op. cit*., p.250.
[2] *Ibid.,* p.251.
[3] *Ibid.*, p.263.
[4] *Le Gaulois*, « Au dehors », « A Berlin », Pierre-Qui-Sait, 01 mars 1895.
[5] *La Presse*, « Départements et Étranger », « Les anarchistes espagnols », 18 juillet 1897 ; *L'Aurore*, « A Barcelone », Charles Malato, 12 mai 1901.
[6] *Le Temps*, « L'attentat contre le président Mac Kinley », 12 septembre 1901.
[7] *La Lanterne*, « Le chômage aux Etats-Unis », 24 février 1908, p.2.

Brion, condamnée pour « propagande défaitiste » pendant la guerre en raison de son engagement pacifiste, de « Louise Michel jeune[1] », et en 1919 *Le Petit Parisien* qualifie la socialiste et féministe italienne Rygier de « Louise Michel des meetings romains[2] ». Le nom de Louise Michel, devenu nom commun, permet de désigner des femmes révolutionnaires qui ont été remarquées pour leur activité politique. Une antonomase est une « figure qui consiste à remplacer, en vue d'une expression plus spécifiante ou plus suggestive, un nom propre par un nom commun (*le Sauveur* pour *Jésus-Christ*) ou un nom commun par un nom propre (*un Tartuffe* pour *un hypocrite*)[3]. » En ce sens, il est plus « spécifiant » ou « suggestif » de désigner des femmes révolutionnaires comme des « Louise Michel ». A l'inverse, le nom de Louise Michel est aussi utilisé pour qualifier ce que n'est pas la personne dont il est question. En 1928, par exemple, lors de la mort d'Emmeline Pankhurst, *Le Temps* indique qu'« il serait tout à fait faux de s'imaginer Mrs Pankhurst comme une 'virago' véhémente, une Louise Michel britannique, échevelée, terrifiante et quasi hystérique. C'était une femme menue, élégante, très féminine, toujours maîtresse d'elle-même, évitant les éclats de voix et les déclamations des tribuns populaires[4]. » Le nom propre, utilisé comme nom commun, renvoie à un ensemble de représentations et d'imaginaires, à un rôle social qui est, pour les lecteurs français, davantage lié à Louise Michel qu'aux personnalités étrangères dont il est question dans les articles. Ce rôle, identifié par les lecteurs, désigne « un modèle mental dont le référent originel constitue le prototype[5]. » Ainsi, la figure de Louise Michel est dotée d'une signification qui, même si ses résonances peuvent être différentes selon les groupes sociaux, relève néanmoins d'une représentation commune de ce qu'est et de ce qu'incarne Louise Michel. C'est sur ces signifiants et leurs interprétations que s'appuie le processus de postérité. L'objet de la seconde partie sera donc d'interroger, à partir de l'analyse des mécanismes de la postérité, comment certaines significations qui ont participé à construire la célébrité de la figure de Louise Michel sont centrales pour assurer, garantir, et maintenir son nom et son image dans la postérité.

---

[1] *Le Petit Parisien*, « Hélène Brion en conseil de guerre », 28 mars 1918.
[2] *Le Petit Parisien*, « L'Italie veut Fiume déclare au "Petit Parisien" M. Luigi Luzzatti », 20 mars 1919.
[3] Dictionnaire du Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales, CNRS.
[4] *Le Temps*, « Mrs Pankhurst », 20 juin 1928.
[5] JONASSON Kerstin, *Le Nom Propre. Constructions et interprétations*, Louvain-la-Neuve, Duculot, 1994 ; cité par Sarah Leroy et Paul Siblot, « L'antonomase entre nom propre et catégorisation nominale », *Mots. Les langages du politique*, 2000, n°63, p.94.

DEUXIEME PARTIE

Les conditions de production de la postérité d'une personnalité historique.

La carrière de la figure de Louise Michel face aux mémoires politiques.

Introduction de la deuxième partie

La première partie a permis de montrer que la célébrité de Louise Michel s'est constituée dans un espace politique polarisé. Elle est dotée de significations contradictoires et concurrentes associées aux positionnements politiques des acteurs qui s'emparent de cette figure. Cette célébrité remarquable pour une personnalité politique qui n'est pas insérée dans le système politique institué révèle des modes de célébrité et de popularité qui s'appuient sur des dispositifs de représentation et d'incarnation symboliques. Louise Michel n'existe que par les conflits sociaux et politiques qu'elle représente, qui se croisent à travers elle, et par le sens dont l'investissent les acteurs. A partir de cette importante et conflictuelle célébrité se pose la question des mécanismes qui conduisent Louise Michel à occuper aujourd'hui une position suffisamment consensuelle et légitime pour être éligible à la panthéonisation (même si, nous l'avons vu en introduction, cette proposition s'accompagne de résistances). Cette actualité de Louise Michel semble en effet entrer en contradiction avec l'effervescence émotionnelle et l'antagonisme politique liés à la construction de sa célébrité dans le dernier tiers du XIXe siècle. L'objet de la deuxième partie est donc de voir comment et sous quelles formes la figure de Louise Michel s'installe durablement dans le XXe siècle et ce qu'elle révèle des enjeux et des modifications de l'espace politique qui parcourent cette période. Louise Michel, en tant que figure de la Commune, du socialisme et du féminisme, permet de voir à travers elle le rapport qu'entretient l'espace politique du XXe siècle à ces trois questions. Les interprétations de la figure de Louise Michel doivent être envisagées dans leur dialogue entre les acteurs qui se l'approprient, les contextes, les formats, les pratiques et les usages. Cela amène à se poser plusieurs questions : comment s'effectue le passage de la figure de Louise Michel de la célébrité à la postérité ? Penser que la célébrité engendre systématiquement la postérité est une erreur, mais alors quels sont les acteurs de la postérité de Louise Michel ? Quand, dans quels contextes, à quelles fins et à destination de qui se déploient les mobilisations de cette figure ? Comment la postérité de Louise Michel se maintient-elle durant tout le XXe siècle et comment se configurent les appropriations diverses qui conduisent à son insertion dans une mémoire républicaine ?

Faire une sociologie de la postérité de Louise Michel amène à prendre en compte l'action collective menée par des acteurs aux positions et aux fonctions différentes, de production, de diffusion et de transmission de la figure de Louise Michel dans la postérité. Frédérique Matonti suggère, à la suite d'Howard Becker, d'analyser la circulation et les requalifications des productions intellectuelles en prenant en compte l'activité des acteurs « cardinaux » (ceux qui participent directement à produire l'œuvre) et celle des personnels de renfort qui peuvent jouer une fonction de « médiateurs ». Cette activité est insérée dans des conventions communes, des structurations propres et

spécifiques à l'espace dans lequel s'insère la production intellectuelle[1]. En ce qui concerne l'analyse de la postérité d'une figure historique, la définition des acteurs cardinaux n'est pas évidente, puisque comme la première partie nous a permis de le voir, la construction d'une figure (l'association d'un nom et d'un récit signifiant) est menée collectivement par la personnalité en question et par l'ensemble des acteurs (journalistes, personnel politique, institutions, collectifs) qui agissent sur la mise en visibilité et en reconnaissance de cette personnalité. De son côté, la postérité d'une figure se caractérise par l'implication d'une multitude d'interprètes, de personnels de renforts, de médiateurs et d'intermédiaires qui participent activement à la production et à la diffusion d'une connaissance sur cette figure. Roger Chartier montre dans son histoire intellectuelle de la Révolution française que « les textes n'ont pas en eux-mêmes de signification stable et univoque, et leurs migrations dans une société donnée produisent des interprétations mobiles, plurielles, contradictoires[2] ». De la même façon, la figure de Louise Michel est marquée par des interprétations successives, et la signification de cette figure diffère en fonction du contexte et des acteurs qui y font référence. Cela nécessite dès lors de questionner les dispositifs de transmission dans le temps, mais aussi de circulation dans l'espace : comment Louise Michel passe-t-elle d'une figure révolutionnaire à une figure de l'histoire nationale ? Pour le comprendre, il est nécessaire d'être attentive aux mécanismes de franchissements des frontières politiques des groupes et de regarder du côté des acteurs qui occupent cette position de passeur et d'intermédiaire.

Nicolas Belorgey, Frédéric Chateigner, Mathieu Hauchecorne et Etienne Pénissat utilisent la notion de carrière pour analyser différentes positions d'une référence théorique. Dans la même idée, envisager la carrière de la figure de Louise Michel permet d'analyser les modalités de ses références successives, « les points successifs de l'espace social[3] » où elle est mobilisée et comment ces différentes positions influencent l'interprétation et l'usage de cette figure. Cela amène à analyser la circulation de ces significations en interaction avec les contextes et les espaces où apparaît cette figure. L'étude est à la fois transversale et longitudinale : il s'agit autant de replacer les appropriations de Louise Michel relativement aux structures sociales et politiques que d'envisager les modalités de transmission sur le long terme et de voir comment une réception à un moment donné est influencée par les pratiques et les interprétations passées.

---

[1] MATONTI Frédérique, « La politisation du structuralisme. Une crise dans la théorie », *Raisons politiques*, 2005/2, n°18, p.49-71.
[2] CHARTIER Roger, Les origines culturelles de la Révolution française, Paris, Seuil, 1990, p.30.
[3] BELORGEY Nicolas, CHATEIGNER Frédéric, HAUCHECORNE Mathieu et PENISSAT Etienne, « Théories en milieu militant. Introduction », *Sociétés contemporaines*, n°81, 2001/1, p.13.

Avant toute chose, avant de pouvoir envisager correctement de faire une sociologie de la carrière de la figure de Louise Michel sur un siècle, il faut se demander ce qui circule (chapitre 4). Ce n'est en effet pas Louise Michel en tant que telle qui est l'objet d'une postérité, et dont la réception est analysée. Plutôt, c'est ce que Louise Michel incarne, ce qu'elle représente, les significations dont elle est et a été dotée, qui sont transmises, traduites et interprétées. A sa mort se fixent plusieurs cadres signifiants qui structurent la figure de Louise Michel (une révolutionnaire totale, une militante exemplaire par ses qualités morales, une femme exceptionnelle par sa virginité). Ce sont ces cadres qui constituent le corps de cette figure dans la postérité.

Pour envisager les mécanismes d'interprétation, d'appropriation et de transmission, une analyse chronologique permet de voir que deux moments distincts se succèdent. La première postérité de Louise Michel (de sa mort en 1905 au centenaire de la Commune en 1971) est marquée par une perspective révolutionnaire (chapitre 5). Les acteurs engagés dans une pratique mémorielle autour de la figure de Louise Michel sont essentiellement des acteurs politiques et militants qui se revendiquent de Louise Michel au nom du groupe auquel ils appartiennent et qui inscrivent cette figure dans les pratiques, les idéologies, les perspectives de ces groupes. Ils construisent un récit autour de Louise Michel qui s'appuie sur les cadres préexistants mais qu'ils travaillent à faire entrer en résonance avec le contexte et les enjeux politiques et sociaux dans lesquels ils sont insérés. La pratique mémorielle de la figure de Louise Michel est alors axée autour de la mise en place d'une commémoration, dont il s'agit de faire la sociologie. Les années 1970, marquées par les événements de mai 68, le centenaire de la Commune de Paris et la mise en place de mouvements féministes organisés, entament un changement de paradigme dans les pratiques mémorielles autour de Louise Michel (chapitre 6). Les acteurs se diversifient, les cadres mobilisés évoluent, les ambitions collectives et les volontés individuelles se transforment. Cette deuxième postérité de Louise Michel doit alors s'envisager comme un processus de canonisation républicaine et d'inscription de cette figure dans un rapport au passé qui dépasse le cadre révolutionnaire. Pour autant, la dimension conflictuelle de Louise Michel ne disparaît pas, et certains acteurs se réclament aujourd'hui encore d'une vision révolutionnaire de cette figure. Pour comprendre comment cohabitent différentes interprétations de Louise Michel aujourd'hui, une attention particulière sera portée aux acteurs actuels de sa mémoire et au regard que ces acteurs portent sur leurs pratiques (chapitre 7). En questionnant leurs rapports à la mémoire de Louise Michel, leurs différentes modalités d'action et la façon dont ils interagissent, cela permet de comprendre comment cette figure circule dans différents univers sociaux et politiques, comment ses interprétations sont liées aux positions professionnelles, sociales et politiques des acteurs qui s'en emparent et comment les appropriations individuelles s'articulent avec des traditions politiques et militantes collectives.

Chapitre 4

« Mourir en politique[1] » : ce que la mort fait à la carrière de la figure de Louise Michel.

> « La mort n'est présente que pour être effacée. En effet, transformer des individus réels en autant de symboles, c'est dire leur mort en termes d'immortalité[2]. »

Le 9 janvier 1905, à 10 heures du matin, Louise Michel meurt à Marseille, dans une chambre de l'Hôtel Oasis, à la suite d'une congestion pulmonaire. Elle a soixante-quinze ans. Le 11 janvier, son corps est transféré au dépositoire du cimetière Saint-Pierre. Elle y est accompagnée par une importante manifestation. Le 20 janvier, le cercueil est transféré par train à Paris. Ses obsèques ont lieu le lendemain, dès dix heures du matin. Elle est enterrée au cimetière de Levallois-Perret, dans le tombeau de sa mère, et près de Théophile et Marie Ferré, ses compagnons de la Commune. Les funérailles ont été financées par une souscription populaire, largement relayée par les journaux de gauche, et qui a permis de rassembler plus d'un millier de francs.

La mort de Louise Michel doit être pensée comme un moment clé dans la carrière de sa figure. Elle est un moment de concentration de l'attention collective, d'évaluation politique, puisque « la mort, qu'elle soit l'occasion d'une canonisation ou d'une dernière exécution, fait alors converger tous les regards vers sa dépouille, permet à la dimension émotionnelle de s'exprimer pleinement et mieux qu'à tout autre moment, traduit la force, la richesse et la plasticité d'un récit mythique, qui prend peu à peu le pas sur la réalité historique[3] ». Elle oblige un changement de réalité, une reconfiguration situationnelle. Avec la mort de Louise Michel, les structures et les modalités de l'appropriation de la figure se transforment : la fin de la vie, des actions, de l'engagement, laisse place à une reconstruction biographique totalisante (c'est-à-dire la relecture de toute l'existence au regard de l'ensemble des actions menées et des positions prises jusqu'à la mort) qui n'est plus soumise aux aléas ou aux conversions. Ce n'est pas la mort de Louise Michel qui constitue en elle-même le tournant, mais la façon dont les structures de la célébration se réorganisent, dont les acteurs se saisissent de Louise Michel, dont les rapports de force se recomposent : d'une figure révolutionnaire dont la célébrité est politiquement polarisée en raison de ses actions, de ses choix et de ses positionnements politiques, elle devient une

[1] DULONG Delphine, « Mourir en politique. Le discours politique des éloges funèbres », *Revue française de science politique*, vol.44, n°4, 1994, p.629-646.
[2] BACZKO Bronislaw, *Les imaginaires sociaux. Mémoires et espoirs collectifs*, Paris, Payot, 1984, p.159.
[3] GUILLALOT Elsa, *op. cit.,* p.381.

référence du passé qui ne constitue plus un danger immédiat, qui est une référence mais n'est plus un problème.

En se situant au niveau du passage de la célébrité à la postérité politique, donc dans la perspective d'un changement de régime de célébration, est-il possible de penser le moment de la mort de Louise Michel comme un tournant de la carrière de sa figure[1] ? Exporter la notion de carrière pour analyser la circulation de la figure de Louise Michel conduit à être attentive à ses bifurcations[2]. Il faut, pour évaluer l'existence d'un tournant dans les modes d'appropriation de la figure de Louise Michel, repérer une altération, une modification de la structure du processus de célébration qui n'est pas isolée dans la durée mais qui a des conséquences sur le long terme. Appréhender ce tournant nécessite d'avoir une perspective longitudinale, qui ne se limite pas au moment précis de la mort, mais qui le pense relativement à deux espaces-temps antérieur (la célébrité) et ultérieur (la postérité) : quelles transformations dans les modalités de l'appropriation de la figure de Louise Michel cela produit-il ? Ce chapitre permet de poser les premiers repères autour de la façon dont s'organise le passage vers la postérité. Il est inséparable de la production d'un récit et nous verrons certains cadres discursifs qui structurent les références à Louise Michel se stabiliser autour de cette figure. Ils renvoient à trois dimensions qui constituent des repères déterminants dans l'appréhension des formes de la postérité : la reconnaissance de son engagement révolutionnaire, l'exemplarité de ses qualités morales, l'exceptionnalité de sa virginité. Ils sont à la fois produits du passé et de la façon dont les rapports de force et les conflictualités politiques ont façonné la mise en célébrité de Louise Michel (ils n'émergent pas au moment de la mort mais s'imposent progressivement en étant respectivement pris en charge par des acteurs dotés de ressources suffisantes pour les diffuser) et dépendants des opportunités du contexte dans lesquels ils s'inscrivent (l'enterrement est un moment où se jouent les modalités de valorisation de la défunte et la légitimité des acteurs dans sa mémoire). C'est en partie la fixation de cadres structurants qui rend possible, nous le verrons, les appropriations postérieures en faisant de Louise Michel un objet politique saisissable.

---

[1] Pour une présentation de l'histoire du concept de tournant (ou *turning point*), une analyse de sa théorisation et de ses implications scientifiques, voir ABBOT Andrew, « A propos du concept de *Turning Point* », dans Marc Bessin, Claire Bidart et Michel Grossetti, *Bifurcations. Les sciences sociales face aux ruptures et à l'événement*, Paris, La Découverte, 2010, p.187-211. Ce concept de tournant est issu du texte fondateur d'Everett C. Hughes, « Carrières, cycles et tournants de l'existence » (1950), dans *Le regard sociologique*, Paris, Editions de l'EHESS, 1996, p.165-173.

[2] Même si l'idée de bifurcation n'est pas exactement synonyme de celle de tournant. Voir GROSSETTI Michel, « L'imprévisibilité dans les parcours sociaux », *Cahiers internationaux de sociologie*, n°120, 2006/1, p.5-28.

Pour évaluer l'existence de ce tournant, l'événement que constitue la mort de Louise Michel en 1905 s'envisage dans ses deux dimensions : discursive et commémorative, au niveau des représentations et au niveau des pratiques. Il se saisit ainsi à travers deux supports qui caractérisent ces deux dimensions et qui sont des réponses collectives traditionnelles à la mort d'une personnalité politique : la production d'un discours dans les nécrologies (section 1) et l'organisation d'une pratique particulière avec l'enterrement (section 2). Ces deux dimensions sont entrelacées, parce que les discours ne transcendent pas les pratiques, et la fixation de certaines représentations autour de Louise Michel est étroitement liée à ce que les acteurs en font dans l'exercice rituel que constitue l'enterrement. Il faut analyser les logiques sociales et politiques qui encadrent le moment de la mort de Louise Michel puisque les expériences symboliques sont le résultat d'un processus social de sélection, de décision et d'imposition d'un cadre de pensée. Elles ne peuvent se comprendre qu'à travers leur insertion dans le contexte et dans l'architecture des forces politiques.

Section 1. Entreprises de cadrage et logiques de stabilisation du sens.

Le travail effectué dans la première partie de restitution des conditions de production de la célébrité politique de Louise Michel – qui apparaît comme la cristallisation d'une multitude de représentations, de significations, d'images, correspondant aux enjeux politiques et aux conflits idéologiques qui marquent la période du dernier tiers du XIXe siècle – amène à dénaturaliser la figure de Louise Michel. La célébrité politique de cette personnalité est rendue possible par le travail de construction de sens qui s'est constitué autour d'elle et révèle un rapport de force dans la qualification politique et morale d'une personnalité et des idées qu'elle incarne (ou se désigne, ou est désignée comme en étant l'incarnation). Néanmoins, le moment de la mort constitue un événement lors duquel certains cadres s'imposent dans l'espace des possibles symboliques ouvert du vivant de Louise Michel.

Utiliser ici le terme de « cadre » permet de désigner les modes de définition d'une situation qui sont à l'intersection des structures d'organisation des événements et de la position subjective[1]. Analyser une expérience, un événement, doit alors combiner la prise en compte des structures sociales et politiques qui organisent l'espace dans lequel l'événement se produit, et les positions individuelles et collectives des acteurs engagés dans l'événement. Cela signifie qu'une même situation, une même expérience, peut être lue, interprétée, perçue de différentes façons, donc peut être l'objet de différents cadrages qui révèlent des jeux et des enjeux politiques. En utilisant ces notions de cadre et de cadrage, il ne s'agit pas ici de comprendre comment une théorie s'est imposée face à

[1] Voir la définition élaborée par Erving Goffman dans *Les cadres de l'expérience*, Paris, Editions de Minuit, 1991.

d'autres, à la façon de Quentin Skinner[1], mais d'envisager quels sont les entreprises de cadrage qui sont menées autour de Louise Michel au moment-clé de sa mort. Il faut néanmoins remarquer que ces cadres interprétatifs n'émergent pas à l'occasion de la mort de Louise Michel, mais qu'ils sont présents, en substance, dans les univers de sens qui se construisent de son vivant. Il s'agit alors de retracer leurs contextes et leurs conditions d'émergence, d'évaluer leur stabilisation progressive, afin d'expliquer leur choix à la mort de Louise Michel et leur passage vers la postérité.

A partir d'un corpus de vingt-six nécrologies de presse, parues dans les quinze jours qui ont suivi la mort de Louise Michel, et issues de vingt titres différents[2], nous verrons comment s'effectuent ces entreprises de cadrage. Le support nécrologique est particulier parce qu'il relève d'un registre spécifique qui se développe depuis l'apparition de la presse quotidienne et dont la forme commence à se structurer[3]. Analyser les nécrologies de Louise Michel nécessite de garder à l'esprit que leur déroulé répond à une narration propre au style journalistique de ces rubriques : récit des circonstances du décès, organisation des obsèques, éléments biographiques agrémentés d'anecdotes. Pour autant, ces nécrologies continuent d'avoir une dimension politique à une période où les titres « s'identifient à des sensibilités politiques[4] », où la pratique professionnelle des journalistes n'est pas encore normalisée, et où les commentateurs politiques sont perçus (et le restent jusqu'aux débuts de la Ve République) comme porteurs d'une opinion politique particulière[5]. Pour cette raison, les choix effectués dans les nécrologies dépendent de la couleur politique et du lectorat des journaux. Malgré ces différences, trois cadres qui structurent la façon de parler de Louise Michel se dégagent de l'analyse de ce corpus de nécrologies de presse : la construction d'un récit biographique articulé à l'engagement révolutionnaire, la focalisation sur la question de la sexualité par le surnom de Vierge rouge, l'imposition d'une interprétation du comportement de Louise Michel centrée sur les qualités de dévouement, de bonté et d'abnégation. L'approche diachronique qui caractérise cette section permet de combiner différents espaces temporels. Depuis l'événement que constitue la mort de Louise Michel, il s'agit de voir comment ces trois cadres s'imposent, en retraçant leur trajectoire durant les longues années de la célébrité de Louise Michel (l'analyse lexicométrique est un outil intéressant pour comprendre les procédures d'imposition discursive, j'y reviendrai), et d'évaluer leur

---

[1] SKINNER Quentin, *La liberté avant le libéralisme*, Paris, Seuil, 1998. On peut également évoquer le travail récent de Samuel Hayat sur les luttes autour du contenu de la référence « républicaine » : HAYAT Samuel, *op. cit.*

[2] *L'Action, l'Aurore, la Croix, la Femme Affranchie, le Figaro, la Flèche, la Fronde, le Gaulois, Gil Blas, l'Humanité, l'Intransigeant, le Journal, le Journal des Débats, la Lanterne, le Libertaire, le Matin, le Petit Journal, le Petit Parisien, le Rappel, le Temps.*

[3] MAKAROVA Arina, « Dits et non-dits des nécrologies de la presse », *Le Temps des médias*, 2003/1, n°1, p.108-118.

[4] NEVEU Erik, *Sociologie du journalisme*, Paris, La Découverte, 2013, p.14.

[5] KACIAF Nicolas, *Les pages « politique ». Histoire du journalisme politique dans la presse française (1945-2006)*, Rennes, PUR, 2013.

persistance dans la postérité. Quelques incursions dans les usages de ces différents cadres au cours du XXe siècle permettront d'appuyer la démonstration. Ils ne seront cependant qu'évoqués, puisque les chapitres suivants sont consacrés à l'étude des différentes séquences du processus de postérité, caractérisées par certaines modalités d'appropriation de la figure de Louise Michel.

1. ENTRE NECROLOGIES ET BIOGRAPHIES : LA MATRICE BIOGRAPHIQUE.

Les nécrologies de presse à la mort de Louise Michel sont des moments où se stabilisent la biographie de Louise Michel et le regard sur les événements auxquels elle a pris part. Les discours sur l'existence passée de Louise Michel sont mis en récit. Il y est question d'une jeune fille, née d'une mère servante et d'un père qui ne l'a pas reconnue, qui a grandi dans la campagne marnaise et qui a décidé de prendre son destin en main : devenir institutrice, s'installer à Paris, participer au renversement de l'Empire. La Commune de Paris voit la réalisation de ses espérances, mais elle est arrêtée et condamnée à la déportation en Nouvelle-Calédonie. A son retour en France, elle est considérée comme une incarnation de la liberté et de la Révolution, et devient oratrice de l'anarchisme. Ces récits de vie s'énoncent sous le ton d'un récit initiatique, présentant l'affranchissement d'une jeune fille de sa condition. Au-delà des sensibilités politiques, un même régime narratif qui isole les mêmes faits dans l'existence de Louise Michel semble s'implanter. Les nécrologies présentent ainsi une image idéalisée de la vie de Louise Michel, qui ouvre la voie vers l'inscription dans la postérité.

1.1. Raconter la vie.

Dès le lendemain de la mort de Louise Michel, quelques journaux reviennent sur cette information, qui est l'occasion de retracer la biographie de « l'héroïne révolutionnaire[1] ». Avec la mort, les biographies prennent une dimension rétrospective. De nombreuses tentatives biographiques ont été effectuées du vivant de Louise Michel, nous l'avons vu. Mais les nécrologies-biographies s'attachent davantage à chercher et à donner du sens à l'existence de Louise Michel. Comme le montre Marie-Laure Florea, la mort fonctionne comme un moment de « clôture du sens » qui permet « d'accéder à un rapport global au sens ». La vie de Louise Michel devient alors une « totalité signifiante », et l'enjeu est alors « de la relire dans son ensemble, de lui donner sa pleine signification, de la percevoir comme une destinée[2] ». Se met alors en place dans les

[1] *L'Aurore*, « Louise Michel. La Vie d'une révolutionnaire », 10 janvier 1905.
[2] FLOREA Marie-Laure, « Dire la mort, écrire la vie. Re-présentations de la mort dans les nécrologies de presse », *Questions de communication*, n°19, 2011, p.42.

nécrologies un « processus d'héroïsation après coup » qui n'est pas une invention, mais une sélection, une accentuation, de certains aspects particuliers.

NAISSANCE, ENFANCE ET PREDESTINATION.

En cela, la question de la naissance de Louise Michel occupe une place importante. Elle permet de mettre en avant les thèmes de la prédestination, de la précocité des traits, des dispositions dans l'enfance, typiques des processus d'héroïsation. Les premières années sont pensées comme porteuses des signes qui déterminent les actions futures. Joseph Campbell, anthropologue américain spécialiste de la mythologie comparée, affirme en 1949, dans son ouvrage *Le héros aux mille et un visages*, l'existence d'une trame commune à toutes les mythologies. Cette trame, qu'il appelle « monomythe », est composée d'un ensemble d'étapes (dix-sept) et d'« images archétypes » : l'appel de l'aventure, le cheminement des épreuves, la réalisation du but, le retour du héros et la réintégration dans la société[1]. Parmi ces archétypes, celui de la prédestination du héros est important. L'existence d'un héros est reconstruite *a posteriori* comme une succession d'événements et de choix qui construisent un récit théologique orienté vers l'action héroïque. Ces constructions finalistes s'appuient sur une conception déterministe de la vie héroïque, à laquelle le héros est prédestiné dès la naissance. L'idée de la prédestination est donc très présente dans les récits légendaires et hagiographiques[2], et se retrouve dans les nécrologies de Louise Michel.

Alors que, de son vivant, les opposants à Louise Michel cherchaient à déterminer dans la naissance et la jeunesse de Louise Michel les signes avant-coureurs, voire même l'essence, de sa déviance de l'âge adulte, les récits nécrologiques des journaux proches de Louise Michel s'attachent plutôt à y voir l'expression d'une glorieuse destinée. Ainsi, pour *L'Humanité*, Louise Michel « fut de ces êtres d'élection qui magnifient par leur héroïsme et leur désintéressement la cause à laquelle ils se sont voués[3]. » Sa générosité et son dévouement sont constitutifs de sa nature même, et *L'Intransigeant* voit en elle un « cœur qui n'a jamais battu que pour les causes grandes et généreuses[4]. » Ces qualités trouvent leur origine dans son enfance : « L'enfant aimait les vieux, aimait les bêtes, et bientôt allait faire aussi des vers. […] De ce passé elle gardera toujours la mémoire des bêtes et des fleurs[5]. »

[1] CAMPBELL Joseph, *Le héros aux mille et un visages*, Escalquens, Oxus, 2010, p.274-275.
[2] KRIS Ernest et KURZ Otto, *L'image de l'artiste : légende, mythe et magie*, Paris, Rivages, 1979 ; SELLIER Philippe, *Le mythe du héros, ou le désir d'être dieu*,Paris, Bordas, 1970.
[3] *L'Humanité*, « Mort de Louise Michel », A.-M. Maurel, 10 janvier 1905.
[4] *L'Intransigeant*, « Louise Michel », 11 janvier 1905.
[5] *Le Temps*, « A propos d'une morte », Jules Claretie, 13 janvier 1905.

A l'évocation de la jeunesse s'ajoutent les évocations des actions, des prises de position et des engagements de Louise Michel. La participation aux événements révolutionnaires est centrale dans les présentations de Louise Michel. Dès 1890, Montclair avait identifié, dans le supplément littéraire du *Figaro*, l'importance des événements dans les représentations et la célébrité de Louise Michel. Ainsi, il affirme que « la figure s'effacera moins vite parce qu'elle s'est identifiée à des événements, hélas ! inoubliables, et qu'elle a vraiment droit à une place définitive dans la galerie des mystiques de la Révolution.[1] »

L'évocation de la Commune de Paris est partagée par toutes les nécrologies. C'est d'abord et avant tout en tant que militante communarde que Louise Michel est reconnue, identifiée et présentée. Comme l'affirme *L'Intransigeant*, « sa grande et belle figure se détache dans le tableau tragique de l'Année terrible avec des reflets de légende[2] ». La Commune de Paris apparaît comme une « rupture biographique ». Gabriel Segré, dans son étude sociologique sur les mécanismes de starification contemporains, montre que le récit biographique des vedettes fonctionne comme le récit héroïque ou hagiographique : on y trouve cette construction d'une « rupture biographique » qui renvoie au « passage de l'anonymat à la gloire, de la pauvreté à la richesse, du rejet à la vénération, de la laideur à la beauté, etc.[3] ». Concernant Louise Michel, « la Commune la révéla à elle-même[4] ». Elle est l'exploit fondateur, à partir duquel Louise Michel emprunta les voies de l'héroïsme : « Entre 1870 et 1871, contre les Prussiens et contre les Versaillais, elle fit preuve d'un véritable héroïsme[5]. » La place et l'intérêt accordés à cet événement diffèrent cependant en fonction des titres. Il occupe la moitié de l'article de *L'Action*, de *La Femme Affranchie* et de *La Croix* (où la Commune constitue le seul événement notable dans la nécrologie lapidaire consacrée à Louise Michel), un paragraphe dans *L'Humanité*, dans l'*Aurore* et dans *L'Intransigeant,* mais n'est que cité dans les autres cas. *Le Petit Parisien* indique : « Déportée à Nouméa à la suite de la Commune, elle était rentrée en France en novembre 1880[6]. » Dans *Le Journal*, « on la voit, dès la chute de l'Empire, prendre rang parmi les exaltés de la Commune, et, habillée, en garde national, faire avec eux le coup de feu aux avant-postes[7]. » *Gil Blas* n'y consacre également qu'une phrase : « Affiliée à l'Internationale, elle prit part à la Commune et fut même blessée sur une barricade[8]. » Raconter la vie de Louise Michel est un moyen de la célébrer, de célébrer la personne qu'elle a été, les actions qu'elle a accomplies, les attitudes remarquables qu'elle a

[1] *Le Figaro Supplément littéraire*, « Silhouettes féminines. Louise Michel », Montclair, 08 février 1890.
[2] *L'Intransigeant*, « Louise Michel », 11 janvier 1905.
[3] SEGRE Gabriel, *op.cit.*, 2014, p.94.
[4] *L'Action*, « La Fin de Louise Michel », 11 janvier 1905.
[5] *L'Intransigeant*, « Louise Michel », 11 janvier 1905.
[6] *Le Petit Parisien*, « Mort de Louise Michel », 10 janvier 1905.
[7] *Le Journal*, « Mort de Louise Michel », Edmond Le Roy, 10 janvier 1905.
[8] *Gil Blas*, « La mort de Louise Michel », 11 janvier 1905.

adoptées. Néanmoins, cette célébration est toujours politiquement située. Le traitement de la Commune est en cela significatif : elle occupe une place importante dans les journaux de sensibilité socialiste et dans les journaux farouchement antisocialistes comme *La Croix*, elle est marginalement évoquée dans les titres républicains modérés. Même si tous les titres s'accordent à présenter la Commune de Paris comme le moment fondateur de l'existence révolutionnaire de Louise Michel, les différences de traitement traduisent les tendances de la mémoire républicaine qui, trente ans après l'événement révolutionnaire, recherche toujours l'oubli et l'apaisement[1].

Au-delà de la Commune de Paris, les auteurs des nécrologies orientent le récit biographique autour de l'engagement politique et révolutionnaire, considéré comme l'essence de la vie de Louise Michel. *Le Figaro* résume son existence à l'exercice de la propagande et à l'action politique : « Jusqu'aux derniers temps de sa vie, elle se sera consacrée à la propagande de ses doctrines. Elle s'y était dévouée toute entière. Il est fâcheux seulement qu'elle ait mal choisi l'objet de son apostolat, car nulle idée ne fut servie avec plus de ferveur passionnée[2]. » Le journaliste du *Matin* voit dans la mort de Louise Michel la disparition d'une prosélyte de l'anarchisme : « hier soir, à dix heures vingt, celle qu'on appelait la Vierge Rouge, dont la vie d'action fut si mouvementée et qui usa son énergie à répandre par le monde ce qu'elle croyait être la bonne parole, s'éteignait doucement en présence des amis qui la veillaient[3]. » Dans les journaux qui soutiennent les actions passées de Louise Michel, son existence ne se limite pas au simple exercice de la propagande : Louise Michel est avant tout une révolutionnaire qui se distingue par son dévouement à la lutte sociale. Ainsi, pour *L'Intransigeant* :

> Ce n'est pas par sa doctrine que Louise Michel restera grande dans l'histoire révolutionnaire de tous les temps et de tous les peuples. Les doctrines ne sont rien, si elles se mettent au service de la lâcheté, de l'hypocrisie et de la cupidité. […] Non, ce qui met en relief la figure de la femme héroïque qui vient de disparaître, c'est précisément son héroïsme, son caractère, son courage, sa grande bonté. Elle a vibré plutôt par le cœur que par le raisonnement. Elle a donné le spectacle d'une sensibilité exquise jointe aux plus fermes intentions de révolte[4].

De même, *L'Humanité* la décrit comme présente sur tous les fronts, luttant au quotidien : « On l'a vue dans la rue, à la tête des manifestants, risquant sa vie et sa liberté ; on l'a vue au chevet des malades ; on l'a vue dans les quartiers de misère, distribuant les secours à pleines mains ; on l'a vue enfin à la Nouvelle Calédonie, donnant ses soins et apprenant à lire dans les livres aux enfants des proscrits. C'est toute la vie de Louise Michel[5]. » Le récit biographique est articulé à la dimension oblative du militantisme de Louise Michel et, notamment pour les journaux socialistes, il se construit dans la dialectique entre le passé et le futur.

---

[1] Pour plus de précisions, voir dans le chapitre 6 l'analyse des manuels scolaires.
[2] *Le Figaro*, rubrique « A travers Paris », 10 janvier 1905.
[3] *Le Matin*, « Mort de Louise Michel », 10 janvier 1905.
[4] *L'Intransigeant*, « L'utopie de Louise Michel », 19 janvier 1905.
[5] *L'Humanité*, « Mort de Louise Michel », 10 janvier 1905.

1.2. Héritages et postérité.

Au récit au passé de la vie de Louise Michel s'ajoute, dans les nécrologies socialistes, le recours à un futur prophétique. Il s'agit de faire « accéder à une certaine forme d'immortalité[1] » la figure de Louise Michel. Cette perspective marque la volonté de déterminer l'héritage de Louise Michel, mais aussi, notamment pour les socialistes, de projeter cet héritage dans le futur et de dégager les images du passage de Louise Michel à la postérité. Avec la mort de Louise Michel s'ouvrent des perspectives sur l'avenir, qui garantissent le maintien des liens entre la défunte et l'action. Pour les socialistes, ces perspectives prennent le ton de prophéties. Dans *L'Action*, la mort de Louise Michel est pensée comme un passage, une transition, vers l'avènement d'un nouveau monde, conforme aux valeurs et aux revendications portées par la défunte.

> Son long apostolat est terminé. A l'heure où nous écrivons ces lignes, elle va regarder en face la Mort qui vient à elle, et se prépare à s'endormir avec la sérénité du laboureur au soir d'une journée de rude labeur.
> Qu'elle s'abandonne en paix au sommeil sans fin. La bonne semence qu'elle a jetée à pleines mains lèvera ; la moisson s'annonce abondante et belle, et le nom de Louise Michel dominera révéré dans la mémoire des hommes, enfin affranchis de tous les jougs[2].

La mort de Louise Michel est alors mise en scène, se rapportant à la persistance d'une idéologie, à des perspectives d'avenir ou à des événements historiques majeurs. La mort de Louise Michel permet de rassembler la communauté socialiste et révolutionnaire, qui, derrière son nom devenu emblème et exemple, doit se préparer à l'avènement d'un monde nouveau. A cela s'ajoutent des reconstructions contextuelles, qui utilisent les événements révolutionnaires comme des hommages à Louise Michel. C'est le cas, par exemple, dans la nécrologie des *Temps Nouveaux*, où le journaliste assimile l'enterrement glorieux de Louise Michel aux révoltes de Russie :

> Celle qui fut la grande révolutionnaire, ne pouvait, certes, pas avoir ses funérailles un plus beau jour, puisque c'est à l'heure même où nos frères, les travailleurs de Russie, tombaient en combattant, sous les balles des soldats de l'autocratie de l'empire du Nord, que Paris révolutionnaire, tout entier dans la rue, escortait le pauvre char funèbre de celle qui avait combattu pour lui les armes à la main, il y a 31 ans[3].

La mort de Louise Michel s'inscrit dans le « grand récit » socialiste et révolutionnaire, dont Louise Michel est une figure qui participe à la progression de l'histoire vers une société plus juste. L'héritage de Louise Michel s'imbrique dans l'histoire des luttes sociales.

---

[1] FLOREA Marie-Laure, *art. cit.*, p.43.
[2] *L'Action,* « La Fin de Louise Michel », 11 janvier 1905.
[3] *Les Temps Nouveaux*, « Les obsèques de Louise Michel », 27 janvier 1905.

La première forme d'encadrement discursif autour de Louise Michel concerne les constructions biographiques qui se stabilisent autour de la représentation d'une existence entièrement tournée vers l'action révolutionnaire. Malgré des appartenances politiques diverses, les auteurs des nécrologies s'accordent à reconnaître dans la biographie de Louise Michel une vie exceptionnelle par la droiture, la fermeté et la constance de ses convictions et de ses engagements. La mort d'une personnalité politique est un moment qui permet une relecture cyclique de son existence, et qui ouvre ici sur une dynamique d'héroïsation : qu'ils soient en accord ou non avec les choix et les convictions de Louise Michel, les auteurs des nécrologies présentent sa vie sous le signe du sacrifice politique. Cette première dynamique de stabilisation des représentations est étroitement liée aux deux autres univers de sens qui se dégagent des nécrologies : les discours autour de la virginité de Louise Michel (qui se cristallisent dans le surnom de Vierge rouge) et la valorisation de ses qualités morales (autour de la reconnaissance de son dévouement, de son abnégation et de sa bonté). Ces cadres discursifs révèlent les formes particulières de l'exceptionnalité politique associées à une femme révolutionnaire.

Michel Offerlé a montré que les qualités associées aux candidats socialistes dans les nécrologies de *L'Humanité* révèlent la construction d'une « capacité ouvrière » qui s'exprime différemment en fonction du capital culturel des défunts[1]. De la même façon, le travail de sélection et d'isolement des qualités attribuées à Louise Michel dans les nécrologies indique que les représentations sexuées prédominent. Au-delà la fidélité, la probité, la force et le courage de l'engagement révolutionnaire, ce sont les structurations sociales de l'exceptionnalité féminine qui s'expriment à la mort de Louise Michel. La mise en parallèle de ces deux listes témoigne que les formes de représentation et de légitimation accordées à Louise Michel ne sont pas du même ordre que celles qui se construisent à travers les procédures électorales masculines. Si Michel Offerlé montre bien l'écart des perceptions et des représentations en fonction du capital social et culturel, l'analyse des discours autour de Louise Michel permet de voir se construire des différences sexuées. En renvoyant une femme au statut social de la féminité, c'est un classement sexué de l'exemplarité politique qui s'effectue.

[1] OFFERLE Michel, « Illégitimité et légitimation du personnel politique ouvrier en France avant 1914 », *Annales. Economies, Sociétés, Civilisations*, n°4, 1984, p.681-716.

TABLEAU 3 : *Qualités différenciées attribuées dans les nécrologies à des candidats socialistes entre 1906 et 1914 et à Louise Michel*

Qualités attribuées à des candidats socialistes dans les nécrologies de *L'Humanité* étudiées par Michel Offerlé	**Qualités attribuées à Louise Michel dans vingt-six nécrologies issues de titres différents en 1905**
Robuste, fort, brutal, rude Simple, modeste, franc, brave Probe, bon, honnête Loyal, fidèle Travailleur, actif Propagandiste Discipline, sûr Dévoué, désintéressé Energique, vaillant Militant Appliqué, assidu, fait des efforts Connaissances pratiques, éduqué par l'action Sympathique, enthousiaste, populaire De sang froid, précis, lucide Du caractère, ferme, ardeur au travail Aimé, doux, homme de cœur De bon conseil, estimé, probité intellectuelle Exemplaire Avide de savoir Organisateur, efficace Réfléchi, expérimenté Eloquent, orateur Compétent, averti Homme de valeur, intelligent Erudit, cultivé Talent, brillant, original, fin Théoricien distingué	Dévouée, généreuse, bonne, charitable Propagandiste Ardente, fervente, enthousiaste Héroïque, vaillante, énergique Sensible, douce, tendre Intelligence du cœur Courageuse, brave Combattante Fière, noble Virilité, autorité, force Imagination, romanesque Intrépide, zélée Modeste, sincère Naïve, simple Solidité du fond Conférencière talentueuse

2. LA « VIERGE ROUGE » : SOCIOGENESE D'UN LABEL DE POSTERITE.

L'étude de la construction et de la diffusion du surnom de « Vierge rouge » est un bon analyseur pour saisir le cadrage qui se stabilise autour de la sexualité de Louise Michel. Parmi les vingt-six nécrologies de presse analysées dans ce chapitre, onze utilisent ce surnom pour la désigner. Ce surnom n'émerge pas en 1905 mais s'impose progressivement du vivant de Louise Michel, et finit même par remplacer son patronyme, sans qu'il ne soit bientôt plus nécessaire de rappeler l'association entre l'un et l'autre. Dès les années 1890, la correspondance n'est plus systématiquement explicitée. Les journaux parlent ainsi de « la célèbre 'vierge rouge'[1] », titrent leurs articles de ce surnom[2], et les militants acclament Louise Michel aux cris de « Vive la Vierge Rouge[3] ! »

[1] *Le Voltaire*, Pique-Nique, « Menus propos », 15 septembre 1890.
[2] *La Croix*, « La vierge rouge », 22 mars 1887 ; *Gil Blas*, « La Vierge rouge », Santillane, 20 septembre 1897 ; *La Cravache*, « La Vierge Rouge à Perpignan », L.M., 9 octobre 1904.
[3] Voir les comptes-rendus des retours de Louise Michel à Paris pendant la période de son exil anglais, par exemple : *Le Journal des débats politiques et littéraires*, « Le retour de Louise Michel », 14 novembre 1895 ou *Le Journal*, « Louise Michel à Paris », Georges Docquois, 14 novembre 1895.

2.1. Trajectoire d'un surnom : les formes des discours sur la virginité de Louise Michel.

Même si le surnom de « Vierge rouge » a été durablement et largement associé à la figure de Louise Michel, il est difficile d'en retracer précisément l'historique. Début juin 1881, les journaux annoncent la première livraison d'un livre de Clovis Hugues, militant révolutionnaire, communard et ami de Louise Michel, intitulé *La Vierge rouge*. Ce roman est le récit d'une histoire d'amour pendant la Commune de Paris, mettant en scène Valérie des Artèmes (la « vierge rouge ») et Savinien. Les deux amoureux, investis dans la Commune, ne se retrouvent qu'à la fin de l'événement révolutionnaire. Le roman se clôt par une déclaration d'amour et une profession de foi révolutionnaire :

> - Nous sommes bien heureux de nous aimer comme nous nous aimons ! disait Valérie, mais je ne suis plus ta vierge.
> - Tu es ma femme ! tu es ma maîtresse ! tu es ma vie !
> - Et puis, ajoutait Valérie, il y a encore une vierge rouge qu'il faut aimer, défendre et servir.
> - Laquelle ? répondait Savinien.
> - Elle s'appelle la Révolution, disait Valérie.[1]

Dans ce roman, il n'est pas explicitement question de Louise Michel, et rien n'indique que cette appellation de « vierge rouge » ait été choisie pour faire référence à cette personnalité.

Les premières appellations de Louise Michel en Vierge rouge que j'ai pu trouver datent de presqu'un an après la sortie du livre de Clovis Hugues. Mais les références à sa virginité s'expriment sous d'autres formes : elle apparaît d'abord en tant que « vierge de la Commune[2] », « vierge » ou « pucelle de Belleville[3] », ou « vierge au pétrole[4] ». Dans tous les cas, l'utilisation du surnom de Vierge rouge est alors exclusivement le fait des opposants à Louise Michel. Les socialistes, à quelques exceptions près, n'utilisent pas ce surnom avant sa mort. Il apparaît donc que le choix et l'usage de ce surnom fonctionnent comme un levier et une modalité d'expression de l'opposition à Louise Michel. Pour comprendre comment se construit et s'impose progressivement le surnom de Vierge rouge, le recours à une analyse lexicométrique est intéressant.

Ce type d'analyse permet d'évaluer les discours réunis dans un corpus à partir d'un certain nombre de variables. Dans le cadre de cette étude, l'analyse d'un groupement de 328 textes écrits du vivant de Louise Michel permet de révéler les logiques discursives en fonction des périodes (donc les potentielles évolutions rhétoriques qui accompagnent les événements biographiques et politiques qui ponctuent la vie de Louise Michel), des titres de presse ou de l'appartenance politique des auteurs. L'analyse lexicométrique dévoile des façons de parler de Louise Michel différentes dans le corpus, et qui évoluent

[1] HUGUES Clovis, *La Vierge rouge*, s.l.n.d, p.142.
[2] *Le Figaro*, « Gazette des tribunaux », Albert Bataille, 23 mars 1881, p.5 ; *Le Gaulois*, « Échos de Paris », Domino, 27 mars 1881, p.1.
[3] *Le Tintamarre*, « Nadine for ever ! », Farfadet, 30 avril 1882, p.1.
[4] *Le Gaulois*, « Les premières », Jean Richepin, 30 avril 1882, p.3.

davantage en fonction du contexte que selon la sensibilité politique de l'auteur[1]. En ce qui concerne l'imposition progressive du surnom de Vierge rouge, l'analyse lexicométrique permet de saisir les évolutions dans ses usages, tant numériquement que politiquement.

Encadré n°5
Méthodologie de l'analyse lexicométrique

Dans le cadre de mon travail de traitement et d'interprétation des données textuelles entre 1871 et 1905, j'ai effectué une analyse lexicométrique du traitement public de la figure de Louise Michel dans un corpus composé de 328 textes, à partir des logiciels Alceste[2] et Lexico 3[3].

Pour mettre en place cette analyse, j'ai décidé de faire des coupes et des choix dans le corpus à exploiter, pour des raisons matérielles d'abord (il m'est impossible de retranscrire en intégralité l'ensemble de mes archives), mais également afin d'assurer une certaine cohérence dans les textes analysés. J'ai ainsi sélectionné uniquement les articles, les poèmes, les chansons, les paragraphes ou les chapitres d'ouvrages, exclusivement consacrés à Louise Michel. Cela m'a amenée à évacuer une grande partie des sources dans lesquelles Louise Michel est seulement citée, dans lesquelles elle sert d'illustration ou d'exemple.

Cela m'a également conduite à ne pas prendre en compte les sources de police, trop différentes dans le ton et dans l'intention : si elles permettent de saisir les représentations policières de l'époque, elles ne relèvent pas d'un traitement de la figure de Louise Michel à destination directe d'un public. Le corpus final est donc composé de 328 textes, principalement des articles de journaux (296), mais aussi dix-neuf chapitres d'ouvrages (pamphlets, essais, historiographies), neuf poèmes et chansons, deux brochures, et les retranscriptions des actes d'accusation des deux principaux procès (celui de 1871 après la Commune de Paris et celui de 1883 suite à la manifestation de l'Esplanade des Invalides).

Pour la presse, le corpus est constitué d'une grande diversité de titres, qui ne sont pas également représentés. Ainsi, les titres dont les textes sont les plus nombreux sont ceux dont l'accès a été matériellement le plus facile (disponibles numériquement – et, pour la plupart d'entre eux, en mode texte – sur Gallica, le site des collections numérisées de la Bibliothèque Nationale de France) : le *Gil Blas* (32 textes), *Le Figaro* (22 textes), *La Justice* (18 textes), *Le Gaulois* (17 textes), *La Presse* (16 textes), *Le XIXe Siècle* (14 textes), *Le Journal des Débats* (14 textes), *La Croix* (13 textes), *Le Temps* (13 textes), *L'Intransigeant* (13 textes), *Le Rappel* (13 textes), *La Lanterne* (12 textes).

Ce premier ensemble mérite d'offrir une certaine diversité dans la représentation de ce qui caractérise la presse écrite française dans le dernier tiers du XIXe siècle. Néanmoins, il nécessite d'être rééquilibré sur différents points : au niveau politique (en intégrant notamment des titres révolutionnaires et féministes) et au niveau de la diffusion (aucun des quatre journaux considérés comme les leaders de la presse écrite sur la fin de la période ne sont représentés : le *Petit Journal*, le *Petit Parisien*, le *Matin* et le *Journal*).

Le travail d'archives a permis de limiter ces déséquilibres, et le corpus final est composé de titres très hétéroclites, tant au niveau politique qu'au niveau des catégories de lecteurs, de la tonalité du journal et du nombre de tirages[4]. Certains titres ne sont que marginalement représentés (un ou deux textes), car ils sont pour certains d'entre eux très éphémères. *La*

[1] Pour des informations plus détaillées et quelques éléments généraux sur les résultats de cette analyse, voir en annexe.

[2] Logiciel conçu par Max Reinert, puis développé et diffusé par la société IMAGE.

[3] Lexico 3 est un logiciel d'analyse de données textuelles, développé au sein du laboratoire SYLED-CLA²T (EA2290, Université de la Sorbonne Nouvelle – Paris 3) par André Salem, Serge Fleury, Cédric Lamalle et William Martinez.

[4] Informations issues de : BELLANGER Claude, GODECHOT Jacques, GUIRAL Pierre et TERROU Fernand, *Histoire Générale de la presse française*, t.3, Paris, PUF, 1972.

Réforme, par exemple, le journal de Waldeck-Rousseau, n'existe que du 2 mai 1882 au 1e septembre 1883. Malgré tout, la multitude de titres permet d'assurer une diversité, représentative de la vie foisonnante de la presse écrite dans le dernier tiers du XIXe siècle, et l'analyse textuelle, notamment à partir du logiciel Alceste, peut mettre en avant certains de ces titres si leur façon de parler de Louise Michel se révèle particulièrement spécifique. Ces différences numériques doivent néanmoins être soulignées, pour éviter de sur-interpréter certains résultats, s'ils ne concernent qu'un nombre de textes très restreint.

Le découpage en titres de journaux n'est pas suffisant pour l'analyse. D'abord parce que tous les textes du corpus ne sont pas issus de la presse écrite, mais aussi parce que tous les titres ne sont pas présents sur toute la période étudiée (de 1871 à 1905). Le corpus a donc également été divisé par thématiques (selon l'angle et le sujet abordé dans le texte) et en fonction de l'appartenance politique des auteurs des textes.

Pour les articles de journaux, c'est la couleur politique du titre qui a été retenue, puisque l'auteur n'est pas toujours identifié ou identifiable, certains auteurs fonctionnent par pseudonymes, et certains titres se caractérisent par leur recours à des journalistes d'appartenances idéologiques très diverses tout en ayant une identité politique forte. Il faut noter également que certains titres voient leur ancrage politique évoluer au cours de la période : c'est par exemple le cas du *Figaro*, qui est monarchiste en 1871 mais se rallie progressivement à l'idée d'une république conservatrice. Sept catégories ont été choisies pour représenter les différentes appartenances politiques : réactionnaires, républicains conservateurs, républicains modérés, extrême-gauche, révolutionnaires, féministes, et tous les textes dont l'appartenance politique ne peut être déterminée (ND).

Cette typologie n'est évidemment pas sans poser problème, tant le spectre idéologique est diversifié et complexe en ce dernier tiers de XIXe siècle. Ainsi, ont été regroupés sous l'étiquette de « réactionnaires » tous les non-républicains : monarchistes (légitimistes et orléanistes), bonapartistes et catholiques antirépublicains. Cette catégorie empêche de penser de potentielles différences entre les factions des non-républicains. Mais il m'a semblé viable, pour ce qui m'intéresse ici, de regrouper ensemble les opposants au régime républicain, dans une période où se jouent l'instauration et la stabilisation de la IIIe République. De la même façon, ont été regroupés dans la catégorie des républicains modérés à la fois les opportunistes et le centre-gauche qui se retrouvent dans leur soutien aux gouvernements successifs entre 1871 et 1905.

J'ai également fait le choix de diviser la gauche radicale, en créant une catégorie pour l'extrême-gauche et une autre pour les révolutionnaires. L'extrême-gauche rassemble les radicaux et les intransigeants, mais aussi certains socialistes : autrement dit, cette catégorie désigne les auteurs et les titres qui correspondent aux mouvances politiques représentées à l'extrême-gauche de la chambre des députés. Cela m'a conduit à également inscrire dans cette catégorie une large partie des boulangistes, à partir de leur apparition en 1889, à la fois parce que, à la chambre, les députés boulangistes siègent à l'extrême-gauche, mais aussi parce que nombre d'entre eux sont directement issus de groupes radicaux, intransigeants, ou socialistes. C'est par exemple le cas d'Henri Rochefort et de son journal *L'Intransigeant*, créé en 1880 : socialiste à ses débuts, il s'en éloigne progressivement et se rallie finalement au boulangisme. La catégorie des révolutionnaires regroupe quant à elle ceux qui se revendiquent ouvertement de la révolution sociale, de l'action directe et de la lutte des classes : socialistes antiparlementaires, anarchistes, blanquistes, syndicalistes révolutionnaires, guesdistes, communistes.

Enfin, le corpus a été segmenté de façon chronologique en six périodes identifiées en amont. Chacune de ces périodes est balisée par des moments charnières de la vie de Louise Michel et de son traitement médiatique.

En traitant avec le logiciel Lexico 3 le corpus de 328 textes sélectionnés, écrits du vivant de Louise Michel, et en se concentrant sur les discours autour de la virginité, mes premières remarques se confirment. On observe le large ancrage des références à la virginité de Louise Michel parmi ses opposants, à travers le surnom de « vierge rouge », et plus largement à partir du nuage lexical autour de la virginité (« vierge », « virginal », « virginité », « pucelle »).

GRAPHIQUE 1 : *Fréquences absolues du lexique de la virginité en fonction des appartenances politiques des journaux – Lexico 3.*

Les journaux dont l'appartenance politique n'est pas définie (nd) sont principalement les journaux satiriques (*Gil Blas, Tintamarre*, *Rabelais*), à tendance plus républicaine que monarchiste, mais dont l'ancrage partisan est flou. Généralement opposés aux idées de Louise Michel, et largement moqueurs sur sa personnalité, ses propositions et ses activités, ils se rapprochent davantage des titres opposés à Louise Michel par le vocabulaire utilisé, même si le ton employé est différent. On voit donc à partir de ce graphique la forte prépondérance des discours sur la virginité de Louise Michel dans les journaux satiriques, et plus largement dans les journaux opposés à ses idées. Les journaux républicains modérés, comme *Le Siècle*, *Le Temps*, ou *Le Matin*, ne sont pas très familiers des discours autour de la virginité : cela s'explique par le ton généralement employé dans ces journaux, qui se veut davantage informatif, dans le sens de la construction d'une professionnalisation du journalisme. Puisque le ton de la satire ou du pamphlet n'y est que peu utilisé, les discours autour de la virginité sont marginaux. Si ces discours sont légèrement présents parmi ses soutiens (extrême-gauche, révolutionnaires et féministes), ils ne le sont pas également sur toute la période. En effet,

si ce graphique met en lumière l'appartenance politique d'un champ lexical (en l'occurrence, l'ancrage des discours sur la virginité parmi les opposants), il ne permet pas de saisir les évolutions temporelles de ces discours.

Dès lors, il m'a semblé utile de représenter visuellement les présences numériques des discours autour de la virginité en fonction des années. Il faut garder à l'esprit que ces chiffres sont loin d'être exhaustifs : il s'agit ici du décompte du champ lexical de la virginité à partir du corpus de 328 textes sélectionnés pour l'analyse lexicométrique. Le matériel textuel à ma disposition est plus large, et les apparitions du surnom de « vierge rouge » ou les allusions à la virginité de Louise Michel plus nombreuses. Néanmoins, les textes choisis sont un bon aperçu des discours qui s'élaborent autour de Louise Michel selon la période et selon le positionnement politique, et permettent donc non pas de dégager en eux-mêmes des nombres d'occurrences, mais de saisir des tendances rhétoriques.

GRAPHIQUE 2 : *Occurrences de la virginité en fonction des années et du positionnement politique*

Ce graphique est intéressant parce qu'il permet de constater la large dominance réactionnaire ou satirique des discours autour de la virginité de Louise Michel, au moins jusqu'en 1904. Ces occurrences sont numériquement très faibles, voire inexistantes certaines années (1892, 1893, 1896, 1901), mais cela s'explique par l'invisibilité médiatique de Louise Michel sur ces périodes. D'autres années sont au contraire très propices aux discours autour de la virginité, notamment 1883 et 1886, qui correspondent à la condamnation et à la sortie de prison de Louise Michel, pendant lesquelles de nombreux articles lui sont consacrés, et alors que se mettent en place, nous l'avons vu, des revendications fortes autour de la question de la liberté politique et l'accentuation des

images du martyre. Ce qui est particulièrement intéressant dans ce graphique est le renversement opéré en 1904 : c'est en effet la seule année où les soutiens de Louise Michel mobilisent davantage les discours sur la virginité que les opposants. Les textes de 1904 sont majoritairement des hommages à Louise Michel, dans le style des hommages nécrologiques. En effet, Louise Michel tombe gravement malade, tous les journalistes s'attendent à sa mort, et nombre d'entre eux publient de longues nécrologies, dans lesquelles la virginité (et en particulier le surnom de Vierge rouge) occupe une place non négligeable. Cette tendance se confirme avec la mort de Louise Michel en 1905 où les militants d'extrême gauche, amis et soutiens de Louise Michel se mobilisent pour faire basculer sa figure dans la postérité ; ce basculement s'opère avec le surnom de Vierge rouge, pourtant initialement utilisé par les opposants, et qui restera associé à Louise Michel dans la postérité.

2.2. Evolutions du sens et enjeux politiques : les usages des discours sur la virginité.

A L'ORIGINE DU SURNOM DE VIERGE ROUGE : LA DENOMINATION D'UNE DEVIANCE.

Ce sont donc d'abord les opposants à Louise Michel qui insistent sur sa virginité. Le célibat de Louise Michel devient une arme pour affirmer sa déviance. La solitude choisie de Louise Michel, transformée en solitude subie, leur permet d'en faire une figure a-normale, puisque, comme le montre Cécile Dauphin, « la nature féminine appelle, exige le mariage et la maternité. Ce n'est plus seulement une norme sociale, c'est une vocation inscrite dans la nature féminine elle-même. […]. Répétitifs à l'ennui, ces discours renvoient toujours plus ou moins explicitement à l'essence de la femme. Une sorte de caractère-type se construit à partir de vagues similitudes entre le physique, le moral et le social[1] ». Ne pas correspondre à ce rôle social, pensé comme naturel, est considéré comme « contre-nature ». Construire la déviance sexuelle de Louise Michel passe par la défense de la polarité sexuelle, de la différence et de l'infériorité des femmes. Cela se traduit, en ce qui concerne Louise Michel, par des discours autour de l'indifférenciation sexuelle. Les représentations réactionnaires de la virginité de Louise Michel s'inscrivent dans des rhétoriques différentialistes et révèlent l'inquiétude des transgressions normatives qu'elle incarne. On voit cette inquiétude s'exprimer dans *Le Gaulois* en 1881 :

[1] DAUPHIN Cécile, « Histoire d'un stéréotype, la vieille fille », dans Arlette Farge et Christiane Klapisch-Zuber (dir.), *Madame ou Mademoiselle ? Itinéraires de la solitude féminine, 18e-XXe siècle*, Paris, Montalba, 1984, p.218.

> Comment ne pas admirer la foi puissante qui fait ce miracle de décider une femme à se changer en homme ? Comment ne pas saluer toutes ces héroïnes, toutes ces martyres d'un faux évangile, Mlle Hubertine Auclert, la citoyenne Cadolle, la citoyenne Rouzade, Mlle Maria Deraismes, Mme Paule Minck, et le chef du chœur, la terrible Louise Michel, encore toute couronnée des lauriers de Nouméa[1] ?

S'affirme ici le rejet et l'opposition à la participation politique des femmes qui, en entrant dans un champ socialement considéré comme masculin et légalement réservé aux hommes, transgressent les frontières de la féminité.

Louise Michel – et plus largement les femmes politiques – n'est donc pas une « vraie femme », comme l'atteste l'étrangeté de son physique, considéré comme masculin – ou en tout cas, très peu féminin –, donc présenté comme laid. Dans *Le Figaro* du 10 novembre 1880, Léo Montancey décrit ainsi Louise Michel : « La figure est quelque peu masculine. Le nez fort a une ligne brisée d'un caractère énergique. La lèvre supérieure porte un duvet noir assez accusé. » On retrouve également ces discours sur la laideur dans un article du monarchiste *Constitutionnel*, au moment du procès de Louise Michel suite à la manifestation de l'Esplanade des Invalides :

> Le visage est osseux et pointu ; le teint jaunâtre et bilieux ; elle est pâle, soit que le régime de Saint-Lazare ait décoloré ses traits, soit que la colère et l'émotion fassent affluer le sang au cœur.
> La bouche est proéminente ; les yeux brillent parfois d'un éclair de haine, puis reprennent leur expression de suprême dédain.
> Le geste est quelque peu désordonné. – La voix porte bien ; mais le timbre désagréable, traînard et monotone, déplaît à la longue.
> Louise Michel n'est pas seulement laide, elle est repoussante.
> Ce qui irrite en elle, c'est cette affectation de bonhomie et de sans-gêne qu'elle gardera jusqu'au bout de son interrogatoire.[2]

Cette citation illustre la construction des discours scientifiques naturalistes qui, à la fin du XIXe siècle, s'appuient sur la logique d'une médecine néo-hippocratique associant le physique au moral[3]. En ce sens, Louise Michel est moralement déviante parce qu'elle est physiquement laide, et est physiquement déviante parce qu'elle est moralement laide. Ces discours, comme le montre Christine Bard, sont particulièrement utilisés contre les féministes[4]. L'écrivain antiféministe Théodore Joran, dans son pamphlet contre le féminisme, s'appuie sur cet argument :

> Le féminisme enlaidit, c'est un fait. Ou bien alors il faudrait n'avoir jamais pénétré dans un de ces meetings féminins où des Pognon, des Maria Deraismes, des Louise Michel tapent du poing, pérorent jusqu'à épuisement de salive, les cheveux en désordre, la peau luisante, les pommettes enflammées, *les traits hommasses*[5]!

---

[1] *Le Gaulois*, « Les politiciennes », 21 octobre 1881, p.1.
[2] *Le Constitutionnel*, « Louise Michel en cour d'Assises », Maître Félix Dunal, 23 juin 1883, p.3.
[3] ROYNETTE Odile, « La construction du masculin. De la fin du XIXe siècle aux années 1930 », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, 2002/3, n°75, p.86-87.
[4] BARD Christine, *op. cit.*, 1999, p.28.
[5] JORAN Théodore, *Le mensonge du féminisme*, Paris, Henri Jouve, 1905, p.428.

Étonnamment, Louise Michel ne fait pas de son vivant l'objet d'accusations de lesbianisme[1]. On voit néanmoins apparaître timidement autour d'elle la figure du « troisième sexe » et ses pendants. Ainsi, dans un article du *Gaulois* du 09 janvier 1881, le journaliste déplore les transgressions de genre des femmes militantes : « Bien qu'il s'agit d'une réunion électorale, les "dames" étaient en grand nombre. Et c'est par centaines que l'on comptait les spécimens de ce troisième sexe auquel nous devons Louise Michel[2]. » Ou encore dans *La Presse*, le 13 janvier 1893 : « nous eussions voulu qu'elle [l'Amérique] gardât le monopole des excentricités de ce 'troisième' sexe à qui nous devons Louise Michel[3]. » Définir la transgression comme l'« expression d'un travail de qualification sociale, qui fait entrer certains franchissements de limites dans une catégorie morale dépréciée[4] » revient donc à penser l'extraction des normes de genre comme une infraction à l'ordre social. Toute infraction est socialement punie, et la catégorie de « troisième sexe », popularisée notamment dans les textes littéraires, participe en cette fin de XIXe siècle à la répression des transgressions de genre. En effet, explique Laure Murat, cette rhétorique du « troisième sexe » est utilisée pour désigner toutes les personnes qui ne se conforment pas aux catégories de genre et de sexualité telles qu'elles sont constituées à une période donnée, qui franchissent, d'une façon ou d'un autre, les normes et les limites[5]. La figure de Louise Michel permet alors de saisir comment la sexuation est imposée de force aux corps et la façon dont les transgressions sont socialement punies. A travers l'image du troisième sexe qui s'est construite autour de Louise Michel, par les réassignations sexuées et sexuelles de la figure de Louise Michel, c'est toute une dynamique de marquage des corps qui se déploie. Par le marquage de la différence des sexes, Louise Michel est renvoyée de force dans des catégories.

Les marques, au sens où l'entendent Colette Guillaumin[6] ou Eleni Varikas[7], sont le produit de rapports sociaux de domination, et n'ont de sens qu'en ce qu'elles symptômatisent une différence et catégorisent les individus. C'est le rapport social qui crée le groupe marqué par un trait caractéristique, et c'est le marquage d'un groupe par rapport à un autre qui crée la différence et la hiérarchisation. Le célibat, et son pendant non-nécessaire qu'est la virginité, marquent les femmes concernées et créent les catégories des « célibataires » ou des « vierges ». A la fin du XIXe siècle, ces catégories sont des révélateurs du système patriarcal qui fige et essentialise l'identité féminine autour

---

[1] Même si les sous-entendus d'homosexualité peuvent apparaître de façon ponctuelle, ou en creux des rhétoriques du « troisième sexe ». A ce sujet, voir Marie-Jo Bonnet, *Les relations amoureuses entre les femmes, 16e-XXe siècles*, Paris, Odile Jacob, 1995 ; Laure Murat, *La loi du genre. Une histoire culturelle du "troisième sexe"*, Fayard, 2006 ; ou Florence Tamagne, *Mauvais genre ? Une histoire des représentations de l'homosexualité*, Paris, La Martinière, 2001.
[2] *Le Gaulois*, « Le favori de Belleville, 09 janvier 1881.
[3] *La Presse*, « Une lettre », 13 janvier 1893.
[4] HASTINGS Michel, NICOLAS Loïc et PASSARD Cédric. (dir.), « Introduction. L'épreuve de la transgression », dans *Paradoxes de la transgression*, Paris, CNRS Éditions, 2012, p.9.
[5] MURAT Laure, *La loi du genre. Pour une histoire culturelle du « troisième sexe »*, Paris, Fayard, 2006, p.14-15.
[6] GUILLAUMIN Colette, *op. cit.*.
[7] VARIKAS Eleni, *Les rebuts du monde. Figures du paria*, Paris, Stock, 2007.

du mariage et de la maternité. Les femmes qui ne se conforment pas à ces normes sociales (les femmes célibataires qui ont dépassé l'âge conventionnel du mariage, et qui ne sont ni veuves ni religieuses) sont rappelées à l'ordre. Ce marquage fait de la célibataire un « membre d'une catégorie à part[1] », qui n'existe que par sa différence : soit une sexualité dite « dépravée », soit une virginité moquée. Dans tous les cas, les célibataires font l'objet de railleries et de quolibets, d'études scientifiques, de discours moralisants, qui distinguent la bonne sexualité de la mauvaise. Ainsi peut-on lire dans *Gil Blas* au sujet de Louise Michel :

> « Ce n'est pas une femme » entends-je dire de tous côtés à propos de Louise Michel : « C'est un dragon, c'est une enragée. » Hé! que non! C'est une femme, très femme. C'est, des pieds à la tête, un être de sentiment et d'instinct. Une bonne femme peut-être, au fond, mais qui a versé dans la folie furieuse. Elle n'est pas jolie et on dit qu'elle est vierge. Mauvaise affaire pour la raison ! Virginité est mère de démence. Comme, dans nos ménages, nous faisons tourner une barrique de vin avec un verre de vinaigre, la virginité fait tourner la vertu en aigreur.[2]

A partir de la typologie des pratiques sexuelles de Gayle Rubin, le mariage pour les femmes à la fin du XIXe siècle peut être considéré comme la seule « possibilité sexuelle » « respectable, sûre, saine, mûre, légale ou politiquement correcte », alors que les célibats féminins non-religieux sont « dangereux, psychopathologiques, infantiles ou politiquement répréhensibles[3]. » Louise Michel concentre autour d'elle ces discours, et la virginité et le célibat « lui confèrent une haute *visibilité sociale* qui l'empêche de se fondre parmi les voisins[4]. »

RHETORIQUES DE L'INVERSION : LA « VIERGE ROUGE » A LA CROISEE ENTRE SEXISME, ANTIFEMINISME ET ANTISOCIALISME.

De cette déviance sexuelle de Louise Michel découlent des discours autour de la frustration sexuelle, en lien avec sa laideur supposée, qui est au point de départ du surnom de « Vierge rouge ». Puisque Louise Michel est laide, elle ne plairait pas aux hommes et déplacerait sa frustration sexuelle, mais aussi le manque du mariage et de la maternité, sur la lutte et les revendications sociales. On peut ainsi lire dans un article de *La Presse* en juillet 1883 :

> On ne peut en effet se figurer l'influence énorme que la laideur ou la beauté, ces deux conventions si insignifiantes en apparence, peuvent exercer sur la destinée d'une personne et sur la marche des événements politiques.[5]

Ce serait parce que Louise Michel n'a pas pu prendre soin d'une famille et d'un mari qu'elle se serait tournée vers l'action militante et la révolution sociale, qui lui offrait la

---

[1] *Ibid.*, p.107.
[2] *Gil Blas*, « Chronique », Colombine, 25 juin 1883, p.1.
[3] RUBIN Gayle, *Surveiller et jouir. Anthropologie politique du sexe*, Paris, EPEL, 2010, p.161.
[4] VARIKAS Eleni, *op. cit.*, p.135.
[5] *La Presse*, « Chronique », « Les deux vierges rouges », Emile d'Outremer, 05 juillet 1883.

possibilité d'épandre son affection. Un journaliste de *La Petite Gazette* défend également cette idée de l'inversion en 1886 :

> Voyez-vous, à cette âme ardente et dévoyée, qui ne sait que faire de son immense besoin d'affection, il eût fallu le mari qui occupe le coeur et les enfants qui consolent de tout. Louise Michel mariée, nous avions une "Grande citoyenne" de moins et une bonne mère de famille de plus et nous ne perdions pas au change[1].

On trouve le même type de discours dans un article du *Matin* quelques jours après la mort de Louise Michel :

> Qui pourrait dire l'influence que son physique exerce sur les destinées d'une femme ? […] Imaginez-la radieuse de beauté, traînant après elle tous les cœurs, entourée d'hommages. [...] Mais laide au point de décourager l'amour, il y a eu chez elle inversion de sentiments tendres, et elle a appliqué à la collectivité les trésors d'affection qui résidaient en elle.[2]

En illustration de ces discours de l'inversion, les journalistes inventent des saynètes et s'amusent à répandre de fausses rumeurs sur la vie amoureuse de Louise Michel. En janvier 1881, Pie Borgne s'amuse dans *La Presse* de la distribution du *Blagorama* d'Henri Demare, mettant en scène le mariage de Gambetta et de Louise Michel[3] :

> On y voit Louise Michel, toute blanche – pour cette fois seulement – parée de la fleur d'oranger, à laquelle elle a les droits les plus certains, s'appuyer sur le bras solide de son doux fiancé et s'irradier à l'idée qu'elle va devenir une femme comme toutes les autres. […] Voilà qui va la remettre, car jusqu'alors elle allait – c'est elle qui parle – calme et froide, sous le souffle glacé du nord, n'ayant ni haine ni pitié pour les hommes ou les choses qui entravent la Révolution et ne les considérant que comme des obstacles qui doivent disparaître.

Le dépit et la frustration sexuelle de Louise Michel, rhétorique classique de l'argumentaire antiféministe, devient le modèle explicatif de son engagement révolutionnaire :

> (Une dame respectable, l'air quelque peu égaré, entrebâille la porte de la loge)
> GERVAIS, brusquement – Qui demandez-vous ? On ne reçoit plus depuis la crise.
> LA DAME – Je suis sûre que M. Gambetta me recevra. Il sait pourquoi je viens. C'est très pressé.
> GERVAIS, se radoucissant – Il faut au moins attendre que sa nomination soit à l'Officiel.
> LA DAME – Mille pardons. Je croyais... Je reviendrai dans la journée. (Elle sort.)
> […] LA DAME, reparaissant, d'une voix très douce – Vous lui direz que c'est pour l'assassiner. Et le plus tôt possible sera le mieux. (Elle fait une belle révérence et disparaît, laissant les trois fonctionnaires ahuris.)
> DAVID – C'est Louise Michel !... La gambetticide annoncée !... Déjà !...
> […] (Gervais est troublé dans ses méditations par la rentrée de Mlle Louise Michel)
> GERVAIS, très effrayé – Encore vous ?
> Mlle LOUISE MICHEL, avec un doux sourire – Oui, mon ami. Je viens pour ce que vous savez.
> GERVAIS, indigné – Quelle horreur !... Osez-vous bien ?...
> Mlle LOUISE MICHEL – Ah ! c'est vrai ; j'avais oublié... Il ne s'agit plus de ça du tout. J'ai changé d'idée. Allez dire à Léon que je lui offre ma main, et que je l'attends pour nous rendre au pied des autels. (Elle esquisse un pas de bourrée et sort comme une petite folle, en proie au plus aimable délire)[4].

---

[1] *La Petite Gazette*, « Une Croyante », 8 février 1886.
[2] *Le Matin,* « Choses et autres », H. Harduin, 26 janvier 1905.
[3] Pour la reproduction, voir l'illustration n°9.
[4] *Le Gaulois*, « A la porte du ministère », Louise Leroy, 19 octobre 1881, p.1-2.

L'enjeu est de mettre en avant la versatilité des engagements de Louise Michel. Associer l'antisocialisme au sexisme permet alors de donner une explication à la double déviance de Louise Michel, en tant que femme politique et en tant que militante révolutionnaire, une explication qui l'assigne à son statut de femme : sa laideur et sa virginité. Utilisé par ses opposants, le surnom de Vierge rouge permet de discréditer, diffamer et calomnier Louise Michel, afin de disqualifier les revendications féministes et la lutte socialiste et s'inscrit ainsi dans les dynamiques analysées dans le chapitre précédent.

LE SURNOM DE « VIERGE ROUGE » COMME MARQUE DE L'EXCEPTIONNALITE.

A cette première dimension du surnom de « Vierge rouge » s'ajoute et se superpose une deuxième dimension, celle de l'exceptionnalité. Ainsi, si la déviance de Louise Michel est utilisée à des fins didactiques comme une stratégie argumentative d'opposition politique au féminisme et au socialisme, elle est aussi un moyen pour expliquer et construire son exceptionnalité. Lors du retour de déportation de Louise Michel en novembre 1880, Léo Montancey écrit dans le réactionnaire *Figaro* : « En la voyant, on se dit : Elle a bien fait de chercher la supériorité ailleurs que dans les rôles où son sexe la trouve d'ordinaire. » L'exceptionnalité de Louise Michel consiste alors à tendre vers des rôles socialement considérés comme masculins, donc différents (et hiérarchiquement différents, puisque davantage valorisés) des rôles considérés comme féminins.

C'est en ce sens que se construisent les comparaisons entre Louise Michel et Jeanne d'Arc[1]. Les premiers usages de cette comparaison semblent provenir des militants socialistes. Dès 1879, avant même le retour en France de Louise Michel, le journal révolutionnaire *La Rue*, fondé par Jules Vallès, publie un long article biographique sur Louise Michel. Le journaliste ouvre son article en affirmant : « Oui, Louise Michel, – notre Jeanne d'Arc, à nous – est un homme de combat ! Cette sœur de charité laïque est aussi un frère d'armes. » Cette phrase est intéressante pour envisager la construction de l'héroïsme révolutionnaire d'une femme à cette période. Ainsi, Louise Michel est certes une femme, par ses qualités considérées comme féminines (cette image de « sœur de charité laïque » deviendra une des constituantes principales des représentations autour de Louise Michel, nous le verrons) ; mais par le fait même d'être une combattante et une militante révolutionnaire, elle accède au masculin considéré comme le neutre universel. C'est cette dualité que met en lumière la comparaison entre Jeanne d'Arc et Louise Michel, l'une et l'autre apparaissant comme un « ange sans sexe du sacrifice[2] ». En 1885, l'anarchiste Achille Le Roy publie une poésie dans le journal *La Question sociale*, où

[1] Sur la construction de la postérité de Jeanne d'Arc et ses usages dans les mémoires collectives, voir : CONTAMINE Philippe, « Jeanne d'Arc dans la mémoire des droites », dans Jean-François Sirinelli (dir.), *Histoire des droites en France*, t.2, Paris, Gallimard, 1992 ; KRUMEICH Gerd, *Jeanne d'Arc à travers l'histoire*, Paris, Albin Michel, 1993 ; WINOCK Michel, *chap. cit.*, 1984, p.675-730.
[2] *La Rue*, « Les hommes de combat. Louise Michel », Memor, 14 novembre 1879.

Louise Michel est présentée comme la « Jeanne d'Arc moderne » et comme une « Jeanne d'Arc socialiste ». En 1886, Verlaine, dans sa « Ballade en l'honneur de Louise Michel », utilise également cette comparaison.

Ainsi, même si les socialistes n'utilisent pas, à quelques exceptions près, le surnom de « Vierge rouge » avant la mort de Louise Michel, cet accent mis sur la virginité de Louise Michel, par l'intermédiaire de la comparaison avec Jeanne d'Arc, souligne l'importance de la question sexuelle dans la construction de son exceptionnalité révolutionnaire. Construire Louise Michel comme un être détaché des réalités du quotidien, loin de l'insignifiante normalité d'une vie de femme, permet d'en faire une allégorie. Alors que les opposants font de l'engagement de Louise Michel le résultat de sa frustration sexuelle, les discours féministes et socialistes s'attachent plutôt à voir dans l'extraction de Louise Michel de la matérialité sexuelle et familiale la condition de l'héroïsme et de l'abnégation révolutionnaire. Ce qui n'est pas spécialement remarquable pour un homme (l'engagement total dans la lutte politique) est construit comme exceptionnel pour une femme.

C'est ce qu'affirme le romancier populaire Félicien Champsaur, républicain à tendance socialiste, dans *Les Contemporains*. Ce journal, publié de façon hebdomadaire entre décembre 1880 et décembre 1881, et illustré par la caricaturiste Alfred Le Petit, consacre chacun de ses numéros à une personnalité publique. Dans le troisième numéro, consacré à Louise Michel, Champsaur déclare :

> Faite pour aimer, étant femme, au lieu de suivre la série ordinaire, de chérir sa poupée, son amant, son mari, ses enfants, son toutou et Dieu, elle aime ses chats et le peuple. Elle aime en général et non en particulier. L'amour pour Louise Michel s'appelle le socialisme.

On trouve une idée similaire dans un article du journal féministe *La Fronde* en 1898 :

> La toute première constatation que l'on tire de cette lecture, c'est qu'une ardente sympathie va vers Louise Michel ; qu'elle ait tort ou raison, qu'elle s'exalte ou qu'elle rie, qu'elle se moque vaillamment des juges qui, entre leurs doigts, tiennent sa vie, ou qu'elle se lamente sur la misère de ses compagnons ; qu'elle crie sous sa passion politique avec de grands gestes dignes de 93, qu'elle se penche vers ses frères, consolante et douce, on trouve que cette perpétuelle abnégation du *moi*, attribuée uniquement aux religieuses, prend chez cette laïque sans Dieu, une ampleur d'autant plus saisissante qu'elle s'allie à une grandiose fureur. Elle devient ainsi une sorte de moine, un Savonarole qui aurait foi dans l'humanité, au lieu de croire au Christ, et qui au nom de cette humanité verserait le sang, allumerait les bûchers, tout en déplorant amèrement cette dure, cette implacable obligation de lutter.[1]

Ce qui fait ici l'exceptionnalité de Louise Michel ce n'est plus son corps déviant, comme dans les rhétoriques antiféministes et antisocialistes, mais c'est son incorporéité, son absence d'ancrage dans un corps. La militante anarchiste et féministe Séverine écrit en 1893 dans ses *Pages rouges* que Louise Michel « est disgraciée comme la misère, décharnée comme la faim, désexuée comme la douleur[2]. » Louise Michel devient, par l'intermédiaire même de son corps construit comme exceptionnel, l'incarnation des luttes

[1] *La Fronde*, « Causerie littéraire », 31 août 1898.
[2] Séverine, *Pages rouges*, Paris, H. Simonis Empis, 1893.

sociales et l'incarnation du peuple. Ce thème apparaît également dans le portrait que fait le libertaire Lucien Descaves de Louise Michel en 1904 :

> On dira qu'elle était laide ; elle était belle, admirablement belle, comme cette femme de mineur, chef-d'œuvre de Constantin Meunier, qui me regarde et penche sur ma table de travail, matin et soir, sa face douloureuse, sa bouche démeublée, ses joues creuses, son cou raviné et sa poitrine plate.[1]

L'exceptionnalité du corps de Louise Michel tient dans sa transfiguration en corps populaire, puisque, comme l'affirme à nouveau Séverine à la mort de Louise Michel « le peuple se mirait en elle, comme en une glace au tain terni, craquelé, un miroir de pauvre ! Il y retrouvait, y reconnaissait sa propre image, l'attitude de ses pensées, la physionomie de ses rêves[2] ! » C'est justement la non-sexualité de Louise Michel qui permet aux socialistes de la hisser en symbole et en incarnation du peuple. Alors que dans le dernier tiers du XIXe siècle les femmes sont systématiquement renvoyées à leur corps considéré comme faible et fragile, à leurs instincts et à leurs émotions, la figure allégorique de Louise Michel s'appuie sur sa virginité, qui construit une distance avec son corps. On voit se jouer à travers l'allégorisation de Louise Michel la transition dans le symbolisme révolutionnaire de la nudité émancipée (comme dans la *Liberté guidant le peuple* de Delacroix) à la désexualisation prolétaire du réalisme socialiste. La fabrication d'une Louise Michel comme représentante du peuple ouvrier et socialiste passe par ces procédés d'identification sociale et corporelle qui favorisent l'affirmation de la proximité et de la défense des mêmes intérêts.

Exceptionnelle, Louise Michel l'est dans les nécrologies publiées dans les journaux révolutionnaires. Pour Eugène Fournière, dans *L'Humanité*, elle est « une nature exceptionnelle[3] » et *Le Libertaire* la présente comme « une de ces créatures exceptionnelles qui sont l'honneur de l'humanité[4]. » Alors que Louise Michel apparaît comme un exemple et un modèle pour les mouvements socialistes et ouvriers du XIXe siècle (voir le chapitre 2) parce qu'elle se conforme aux évaluations et aux épreuves d'un régime de célébrité construit par les hommes[5], l'intérêt porté à sa sexualité révèle son « indépassable féminité[6] ». La question de la virginité de Louise Michel connaît une véritable stabilité dans la postérité. Cet intérêt pour la sexualité indique les modalités de mise en postérité d'une femme célèbre. Les mêmes éléments reviennent de façon

---

[1] *Le Journal*, « La Bonne Louise », Lucien Descaves, 27 mars 1904.
[2] Séverine, « Nécrologie », *Revue Universelle*, 1905.
[3] *L'Humanité*, « La bonne Louise », Eugène Fournière, 17 janvier 1905.
[4] *Le Libertaire*, « Louise Michel est morte ! », 22-29 janvier 1905.
[5] Ce qu'indiquent d'ailleurs de nombreux commentaires dans la presse socialiste qui valorisent le comportement de Louise Michel comme un exemple pour les hommes. Dès 1872, le *Rappel* présente Louise Michel comme « l'institutrice qui a répondu si énergiquement au conseil de guerre de Versailles, et à qui, de quelque façon qu'on la juge, personne ne refusera d'avoir donné l'exemple du courage aux hommes » (*Le Rappel*, « Les On-dit », 03 avril 1872).
[6] DULONG Delphine et MATONTI Frédérique, « L'indépassable féminité. La mise en récit des femmes en campagne », dans Jacques Lagroye, Patrick Lehingue et Frédéric Sawicki (dir.), *Mobilisations électorales*, Paris, PUF, CURAPP/CRAPS, 2005.

récurrente : son prétendu amour pour Théophile Ferré, dont le meurtre par les Versaillais constitue un véritable moment de rupture dans la vie de Louise Michel ; les interrogations autour de la nature de la relation entre Louise Michel et Victor Hugo[1] ; et de façon beaucoup plus épisodique, la possibilité de son lesbianisme (contrairement aux Etats-Unis, voir l'encadré ci-dessous).

Si les chroniques mortuaires relèvent d'un registre journalistique particulier, encadré par certains codes et des modalités narratives récurrentes, elles s'articulent à des entreprises du cadrage qui révèlent l'importance des représentations sexuées dans la façon dont les discours autour de Louise Michel se stabilisent. Le dispositif nécrologique conduit à la valorisation des traits considérés comme majeurs de la personnalité décédée : ici, l'existence de Louise Michel est celle d'une révolutionnaire dont l'exceptionnalité est construite autour de marquages qui renvoient à son statut de femme : son exceptionnalité sexuelle et son exceptionnalité morale.

Encadré n°6
Interroger la circulation internationale de la figure de Louise Michel : les interprétations américaines de sa sexualité

La seule véritable affirmation construite et argumentée du lesbianisme de Louise Michel provient d'un médecin allemand, Karl von Levetzow dans un article publié dans la revue de Magnus Hirschfeld (considéré comme l'un des fondateurs des mouvements homosexuels allemands), *Jahrbuche für sexuelle Zwischetnstufen* en 1905. En 1923, l'anarchiste américaine Emma Goldman conteste la thèse élaborée par von Levetzow sous forme d'une lettre ouverte à Magnus Hirschfeld. Ce texte est publié dans le *Jahrbuche für sexuelle Zwischetnstufen*. Tout en déclarant n'avoir « aucun préjugé, ou la moindre antipathie envers les homosexuels », Goldman conçoit l'affirmation de l'homosexualité de Louise Michel comme un moyen de « discréditer » ses engagements politiques. Elle soutient en outre que le fait d'avoir côtoyé Louise Michel lui permet de démentir l'existence de « tendances homosexuelles » chez elle[2].
En 1976, l'historien américain Jonathan Ned Katz retranscrit la lettre d'Emma Goldmandans son ouvrage *Gay American History*. Cette controverse entre Emma Goldman et Magnus Hirschfeld apparaît dans plusieurs textes d'auteurs américains : par exemple, en 2008, l'historien Terence Kissack, président de la San Francisco's Gay, Lesbian, Bisexual, Transgender Historical Society, retrace le contexte du positionnement d'Emma Goldman sur l'homosexualité, et plus particulièrement au sujet de Louise Michel, dans un chapitre de son ouvrage *Free Comrades. Anarchism and Homosexuality in the United States, 1895-1917*[3].
Cette introduction dans l'historiographie américaine, par l'intermédiaire des *LGBT Studies* et l'histoire de la sexualité, de la lettre d'Emma Goldman (une figure féminine importante

[1] Un journaliste breton, Yves Murie, se revendique aujourd'hui de la descendance directe de Victor Hugo et de Louise Michel. Il publie deux livres à ce sujet : le premier en 1999 en autoédition (*Victorine. Le grand secret de Louise Michel*), le deuxième en 2002 aux éditions L'Harmattan (*L'enfant de la Vierge rouge*). Il a pourtant refusé le test ADN que lui a proposé une spécialiste de Louise Michel à partir de cheveux de Victor Hugo déposés dans un musée.
[2] Lettre ouverte d'Emma Goldman au Dr Hirschfeld, Berlin, 1923, publiée dans *Jahrbuche für sexuelle Zwischetnstufen*. Archives de l'Institut international d'histoire sociale d'Amsterdam, « Emma Goldman Papers », cote 208
[3] KISSACK Terence, *Free Comrades. Anarchism and Homosexuality in the United States, 1895-1917*, Chico, AK Press, 2008, p.133-152.

de l'histoire américaine), et à travers elle de l'article de Karl Von Levetzow sur l'homosexualité de Louise Michel, amène certains historiens à analyser les constructions et les représentations sexuelles autour de Louise Michel, aspect qui est très largement absent dans les textes français. Je n'ai ainsi repéré aucune évocation ni de la lettre d'Emma Goldman, ni de l'article de Karl von Levetzow dans les ouvrages français consacrés à Louise Michel. De plus, la question de son homosexualité n'est que très rarement évoquée, lui étant préférée, j'y reviendrai, l'affirmation d'un amour hétérosexuel tragique avec Théophile Ferré. Dès 1990, l'historienne et politiste Marie Marmo Mullaney publie un article dans une revue éditée par l'Université de Chicago et intitulé « Sexual Politics in the Career and Legend of Louise Michel »[1]. Elle consacre dans cet article un long développement sur les enjeux politiques des accusations de lesbianisme dont Louise Michel a fait l'objet de son vivant, et aux débats qui persistent après sa mort. Si son analyse est peu convaincante, en raison de la faiblesse des sources auxquelles elle fait référence, et l'absence de la construction d'un véritable discours collectif au sujet de l'homosexualité de Louise Michel[2], cet article révèle l'intérêt que certains chercheurs américains portent à la question sexuelle dans la construction des représentations autour de Louise Michel. En 2004, le journaliste Nic Maclellan édite un recueil de textes d'auteurs différents (contemporains ou postérieurs à Louise Michel) qui permettent de retracer la vie et d'évoquer les différents aspects de la figure de Louise Michel. Le dernier chapitre est consacré à « Emma et Louise » dans lequel la lettre d'Emma Goldman à Magnus Hirschfeld est à nouveau retranscrite[3].

Ce rapide aperçu des formes de la circulation internationale de la figure de Louise Michel permet d'envisager les différences d'appropriations et de traitements de cette figure, relativement aux contextes politiques et scientifiques, aux vecteurs et aux espaces de son importation. L'exportation de la référence à la figure de Louise Michel ne peut se penser sans l'analyse de son espace d'accueil et les jeux de concurrences politiques et académiques qui s'y jouent. Formée dans l'espace national français, les modalités de son appropriation aux Etats-Unis nécessite de prendre en compte les jeux de cadrage, les opérations de sélection et de marquage[4]. Cette interprétation américaine de Louise Michel par la question de son homosexualité permet de souligner des différences nationales dans les usages et les réceptions de cette figure : elle invite ainsi à une analyse de ces différences et des dispositifs de la circulation internationale de la figure de Louise Michel.

---

[1] MARMO MULLANEY Marie, « Sexual Politics in the Career and Legend of Louise Michel », *Signs*, vol.15, n°2, 1990, p.300-322.

[2] Marie Marmo Mullaney présume par ailleurs que les biographes français de Louise Michel (Ernest Girault, Irma Boyer, André Lorulot et Edith Thomas) aient eu connaissance de l'article de Levetzow et des débats autour de son lesbianisme, ce qui est bien entendu discutable. Ils auraient alors, selon Marie Marmo Mullaney, construit l'image de la Vierge rouge ou insisté sur son amour pour Théophile Ferré, pour « régler » la question de son homosexualité potentielle. Si la crédibilité de cette affirmation peut être remise en cause, cela pose néanmoins la question du traitement des relations intimes que Louise Michel a entretenues avec plusieurs femmes (Paule Minck, Marie Ferré ou Charlotte Vauvelle), systématiquement lues dans les biographies françaises sous le signe de l'amitié ou de la sororité. Cette évacuation systématique de la potentialité de l'homosexualité de Louise Michel révèle l'occultation historique du lesbianisme, et de l'homosexualité en général (à ce sujet, voir par exemple les ouvrages de Florence Tamagne, *Histoire de l'homosexualité en Europe (Berlin, Londres, Paris, 1919-1939)*, Paris, Seuil, 2000 ; *Mauvais genre ? Une histoire des représentations de l'homosexualité*, Paris, La Martinière, 2001).

[3] MACLELLAN Nic, *Louise Michel*, Melbourne : New York, Ocean Press, 2004, p.112-115.

[4] Sur les méthodes d'une analyse sociologie de la circulation internationale des idées, de laquelle il est possible de s'inspirer pour étudier la circulation internationale des références à Louise Michel, voir : BOURDIEU Pierre, « Les conditions sociales de la circulation internationale des idées », *Actes de la recherche en science sociales*, n°145, 2002, p.3-8 ; HAUCHECORNE Mathieu, *La fabrication transnationale des idées politiques. Sociologie de la réception de John Rawls et des « théories de la justice » en France (1971-2011)*, thèse de doctorant en science politique, sous la direction de Frédérique Matonti et Frédéric Sawicki, Université Lille 2, 2011.

3. BONTE, DEVOUEMENT ET ABNEGATION : UNE QUALIFICATION REUSSIE.

« Ce que je sais d'elle, tout le monde le sait. Ce qu'on dit d'elle, les traits de vérité et les anecdotes qui font légende, est vrai d'une vérité supérieure. Elle a été pour un demi-siècle la figure vivante de la bonté[1] », écrit Eugène Fournière dans *L'Humanité* à la mort de Louise Michel. Alfred Gabriel, ancien député boulangiste et proche de Rochefort, fondateur en 1898 du Parti républicain socialiste français, affirme dans *L'Intransigeant* que le legs de Louise Michel est l'exemplarité de son comportement.

> Ce n'est pas par sa doctrine que Louise Michel restera grande dans l'histoire révolutionnaire de tous les temps et de tous les peuples. Les doctrines ne sont rien, si elles se mettent au service de la lâcheté, de l'hypocrisie et de la cupidité. […]
> Non, ce qui met en relief la figure de la femme héroïque qui vient de disparaître, c'est précisément son héroïsme, son caractère, son courage, sa grande bonté. Elle a vibré plutôt par le cœur que par le raisonnement. Elle a donné le spectacle d'une sensibilité exquise jointe aux plus fermes intentions de révolte. Non seulement des intentions : sa vie tout entière fut une action de révolte. Elle n'eut qu'un but et qu'un criterium en traversant l'humanité : diminuer la souffrance, réaliser la justice.[2]

Même chose pour Jules Claretie, dans *Le Temps*, pour qui l'existence et la figure de Louise Michel doivent être conservées dans les mémoires comme un modèle.

> Une femme est morte qui restera comme une des figures de ce temps, – bonne jusqu'à l'abnégation, révoltée jusqu'au coup de feu, mystique et douloureuse, usant ou risquant sa vie à porter tour à tour le chassepot et la parole pour une cause qu'elle regardait comme sa vie, un être qui fut tout amour et qui déchaînait les colères, et dont l'apostolat eût volontiers étranglé Crésus pour donner du pain à Lazaré.

Ainsi, parallèlement au surnom de Vierge Rouge, les nécrologies de presse mettent en avant les principales qualités de Louise Michel qui sont, unanimement, la bonté, le dévouement et l'abnégation. Néanmoins, cela n'a pas toujours été le cas, et la convergence autour de ces représentations est le résultat d'un travail de définition et de qualification, mené tout au long de la vie de Louise Michel par ses amis et ses défenseurs.

3.1. Construire Louise Michel en éducatrice des classes populaires : le consensus républicain autour de la figure de l'institutrice.

Les nécrologies de presse en janvier 1905 font référence au métier d'institutrice de Louise Michel. Pourtant, cette image de l'institutrice est marginalement mobilisée du vivant de Louise Michel. L'analyse lexicométrique réalisée avec Alceste du corpus de textes écrits du vivant de Louise Michel montre que si la forme « institutrice » apparaît de façon significative dans la classe 3, c'est surtout pour désigner Louise Michel par une fonction : elle est « l'institutrice de Montmartre[3] », « l'ancienne institutrice[4] », ou

[1] *L'Humanité*, « La bonne Louise », Eugène Fournière, 17 janvier 1905.
[2] *L'Intransigeant*, « L'utopie de Louise Michel », Alfred Gabriel, 19 janvier 1905.
[3] *Le Figaro*, « Arrivée de Louise Michel », Léo Montancey, 10 novembre 1880.
[4] *Le Journal des débats politiques et littéraires*, « Paris, lundi 10 janvier », Auguste Jacquot, 11 janvier 1881.

« l'institutrice-conférencière[1] ». La dimension politique d'éducatrice est assez peu mobilisée. Il faut cependant en noter quelques occurrences. En 1872, le journal de Gambetta, *La République française*, commente la publication par Louise Michel du *Livre du jour de l'an*, un recueil de contes à destination des enfants :

> Ah ! c'est que Louise Michel est un caractère, c'est qu'elle s'est de bonne heure nourrie de la doctrine républicaine qui vous donne l'énergie de poursuivre, coûte que coûte, en tous lieux, en tous temps, la mission à laquelle on s'est vouée. Institutrice elle était hier, institutrice elle est restée sous les verrous, et c'est pourquoi elle a pensé à vous, chers petits amis.
> […] Louise Michel reste institutrice jusque sous les verrous : elle montre toujours la même santé, la même gaieté et le même amour des enfants, dont elle veut faire des hommes.[2]

Décrire Louise Michel à partir de sa fonction d'institutrice permet de rassembler les républicains de gauche dans la reconnaissance de la valeur sociale de cette militante. Ainsi, même si la cohésion ne se fait pas autour de ses engagements politiques, la figure de l'institutrice permet de mettre en avant les discours autour de l'abnégation, du dévouement à un métier valorisé par les républicains. Néanmoins, ces discours se développent principalement dans les quinze dernières années de la vie de Louise Michel, alors qu'elle se consacre moins à l'action politique, profondément clivante dans les appréciations qui se développent autour d'elle, et alors que commencent à se dégager des images consensuelles. On trouve ces représentations de l'abnégation de l'institutrice chez les socialistes révolutionnaires, comme ici dans un article de Lissagaray :

> Son idéal c'est le sacrifice, l'élévation des petits. A peine sortie de la presqu'île Ducos, elle voulait retourner en Calédonie pour faire l'éducation des Canaques. Un ministre de l'instruction publique de quelque à-propos aurait pu, là ou en Algérie, utiliser les admirables facultés d'institutrice de Louise Michel.[3]

Mais on les trouve également chez les républicains modérés, qui reconnaissent les qualités d'éducatrice de Louise Michel :

> Pourquoi Louise Michel ne s'adonne-t-elle pas exclusivement à l'éducation des enfants au lieu de rêver à la destruction violente de notre malheureuse société ? Son œuvre serait alors réellement utile et mériterait tous les encouragements.[4]

A la mort de Louise Michel, le métier d'institutrice a une place importante dans les discours qui construisent Louise Michel en représentante des classes populaires. Dans le dernier tiers du XIXe siècle, et en 1905 en particulier, la question de l'instruction publique est un enjeu fort pour la gauche[5]. L'instituteur a, dans l'idéal républicain, la fonction d'instruire et d'éduquer la jeunesse, de lui apprendre les principes, les valeurs et les devoirs de la citoyenneté. Dès lors, la représentation de Louise Michel en institutrice et éducatrice du peuple lui confère un rôle social au-delà de l'action politique. Dans

---

[1] *Le Constitutionnel*, « Louise Michel en cour d'Assises », Maître Dunal, 24 juin 1883.
[2] *La République française*, « Le livre du jour de l'an, par Louise Michel » 25 octobre 1872.
[3] *La Bataille*, Lissagaray, « Une âme », 08 juin 1890.
[4] *La Presse*, « Interviews du jour. Chez Louise Michel », 23 juillet 1894.
[5] CHANET Jean-François, « L'instruction publique », dans Jean-Jacques Becker et Gilles Candar (dir.), *op.cit.*, p.267-284 ; DELOYE Yves, *Ecole et citoyenneté. L'individualisme républicain de Jules Ferry à Vichy : controverses*, Paris, Presses de la FNSP, 1994.

L'Humanité, Louise Michel apparaît ainsi « donnant ses soins et apprenant à lire dans les livres aux enfants des proscrits[1] ». Le journaliste de *L'Action* affirme que « comme la science était encore la plus précieuse de ses richesses, elle la répartissait à ceux qui l'entouraient », et montre Louise Michel ouvrir une école en Nouvelle-Calédonie pour les canaques et à Londres pour les enfants pauvres « dont elle préparait l'émancipation cérébrale et qu'elle armait en vue de la lutte pour la vie, en leur enseignant les langues vivantes[2]. » Pour *Le Libertaire*, enfin, elle est indéniablement « l'éducatrice dévouée des Enfants du Peuple[3] ».

3.2. L'imposition d'un cadre symbolique : la création de la « bonne Louise ».

Dans l'analyse lexicométrique avec Alceste du corpus de textes du vivant de Louise Michel, les discours autour de la bonté et du dévouement apparaissent eux aussi dans la classe 3[4]. Cette classe, qui comporte un vocabulaire renvoyant davantage aux qualités morales de Louise Michel qu'à ses actions politiques, constitue une catégorie lexicale importante et spécifique dans les manières de parler de et sur Louise Michel de son vivant.

[1] *L'Humanité,* « Mort de Louise Michel », 10 janvier 1905.
[2] *L'Action,* « La Fin de Louise Michel », 11 janvier 1905.
[3] *Le Libertaire*, « Louise Michel est morte ! », 22-29 janvier 1905.
[4] Pour le détail des différentes classes qui ont été établies par le logiciel, voir en annexe.

TABLEAU 4 : *Tableau croisant classes et catégories – Alceste*

Catégories grammaticales	Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 4	Classe 5
Adjectifs et adverbes	0	-4	16	-4	-2
Adverbes en "ment"	-2	17	-8	-3	8
Couleurs	39	-15	3	-9	-12
Mois/jour	31	-7	-11	0	0
Epoques/ Mesures	Absent	Absent	Absent	Absent	Absent
Famille	-19	-20	76	10	-10
Lieux, pays	9	-7	-1	1	0
Interjections	38	-3	-6	-1	-3
Nombres	84	-10	-27	10	-23
Nombres en chiffre	Absent	Absent	Absent	Absent	Absent
Mots en majuscules	40	-1	-10	0	-5
Noms	101	-1	-18	-7	-17
Mots non trouvés dans DICIN	Absent	Absent	Absent	Absent	Absent
Verbes	12	-16	-3	13	-1
Prénoms	1	-2	10	0	-13
Mots non reconnus et fréquents	Absent	Absent	Absent	Absent	Absent
Mots reconnus mais non codés	-60	12	11	-12	28
Mots outils non classés	6	5	-6	-3	0
Verbes modaux	-15	3	0	0	14
Marqueurs d'1 modalisation	-84	16	2	0	31
Marqueurs d'1 relation spatiale	41	-1	0	-7	-16
Marqueurs d'1 relation temporelle	10	-1	-2	1	-2
Marqueurs d'1 intensité	-11	12	1	-5	0
Marqueurs d'1 relation discursive	-5	0	0	2	0
Marqueurs de la personne	-11	0	7	11	-2
Démonstratifs, indéfinis et relatifs	-54	13	1	0	15
Auxiliaires être et avoir	0	0	-3	3	4
Formes non reconnues	Absent	Absent	Absent	Absent	Absent

En observant la répartition des catégories grammaticales en fonction des classes dégagées par Alceste, on aperçoit que la classe 3 compte significativement plus d'adjectifs, d'adverbes (sauf ceux terminant en 'ment') et de prénoms. Au contraire, elle n'est significativement pas composée de nombres, de noms, de mots en majuscule, et d'un vocabulaire faisant référence aux mois et aux jours. La composition grammaticale de la classe 3 révèle ainsi que le vocabulaire de cette classe est plus qualifiant que descriptif, observe un ton plus intimiste et une certaine proximité. Ils renvoient davantage à un discours normatif qui caractérise la façon dont les auteurs perçoivent Louise Michel et parlent d'elle. Les mots les plus significatifs de cette classe sont, déjà, ceux qui apparaîtront de façon récurrente à la mort de Louise Michel, dans les nécrologies de presse.

TABLEAU 5 : *Tableau des formes les plus significatives de la classe 3 – Alceste*

FORME	KHI2	EFFTOTCL	EFFCL	POURC	PHIS
Pauvre	109	89	66	74%	0,21
Mère	73	95	61	64%	0,17
Enfant	64	69	47	68%	0,16
Cœur	63	76	50	66%	0,16
Vivre	50	48	34	71%	0,14
Charité	49	27	23	85%	0,14
Ecole	42	39	28	72%	0,13
Fille	41	48	32	67%	0,13
Chrétien	38	16	15	94%	0,12
Amour	38	41	28	68%	0,12
Adorer	37	18	16	89%	0,12
Vierge	32	68	38	56%	0,11
Malheureux	31	49	30	61%	0,11
Aimer	31	45	28	62%	0,11
Elle	31	1039	333	32%	0,11
Argent	30	18	15	83%	0,11
Famille	30	28	20	71%	0,11
Folie	30	22	17	77%	0,11
Humanité	30	24	18	75%	0,11
Instituteur	30	52	31	60%	0,11
Mourir	30	32	22	69%	0,11
Elève	30	24	18	75%	0,11
Sœur_de_charité	30	22	17	77%	0,11
Sacrifice	29	13	12	92%	0,11

Pour comprendre la trajectoire de ce vocabulaire qualifiant axé sur les qualités morales de Louise Michel, et sa fixation dans les nécrologies en 1905, il est nécessaire d'évaluer les structures sociales, les jeux d'acteurs et les rapports de force politiques qui ont permis à ces discours de s'imposer du vivant de Louise Michel.

LOUISE MICHEL, SŒUR DE CHARITE LAÏQUE : APPROPRIATIONS D'UNE IMAGE, D'HENRI ROCHEFORT A CHARLES CHINCHOLLE.

Dans ce travail de qualification des qualités morales de Louise Michel, Henri Rochefort joue un rôle important. Le 4 décembre 1880, quelques jours après le retour de Louise Michel, il déclare, dans une réunion salle Lévis : « Il est inutile de porter une cornette et de s'affubler du titre de sœur de charité pour venir en aide à ses frères et sœurs[1]. » Si les rhétoriques de la générosité sont déjà présentes et associées à Louise Michel dans les textes des anciens communards et déportés[2], cette comparaison avec les sœurs de charité est nouvelle. Elle inspire la caricature de la une du numéro trois des *Contemporains*, consacré à Louise Michel :

[1] *Ni Dieu Ni Maître*, 05 décembre 1880.
[2] Par exemple dans Céleste Hardouin, *La détenue de Versailles en 1871*, 1879 ; Simon Mayer, *Souvenirs d'un déporté*, 1880 ; *Mes sept ans de bagne par un forçat anonyme*, 1880.

ILL. 27 : *Alfred Le Petit, « Louise Michel »,* Les Contemporains*, n°3, décembre 1880 ou janvier 1881*

Dans cette caricature, on voit Louise Michel représentée à la fois avec des éléments de la combattante (le chassepot dans la main droite) et avec la tenue (la cornette blanche) et la posture (soutenant un soldat fédéré blessé de la main gauche) d'une sœur de charité. La robe au col blanc, habit typique des sœurs, est ici de couleur rouge. Ainsi, elle figure à la fois la dimension révolutionnaire, et l'évocation des qualités de charité.

Entre 1881 et 1883, cette image de la sœur de charité est mise de côté. Les journaux se concentrent davantage sur les oppositions politiques, les arguments et les contre-arguments idéologiques. En avril 1883, l'arrestation de Louise Michel suite à la manifestation des Invalides réactive ces imaginaires. A nouveau, Rochefort réintroduit cette image. Dans *L'Intransigeant* du 1e avril, au lendemain de l'arrestation de Louise Michel, il affirme que « si Louise Michel, cette sœur de charité dont l'impardonnable tort est d'être laïque, avait, au lieu de vouer sa vie au soulagement des misères du travailleur, consenti à se coiffer d'une cornette blanche évasée en ailes d'albatros, elle aurait pu impunément asseoir ses élèves sur des calorifères chauffés à blanc[1]. » Lors du procès, Rochefort est invité à s'exprimer devant les juges, pour la défense de Louise Michel. Cette intervention, relatée par les journaux, est l'occasion de faire « une longue apologie des bienfaits et des dévouements de l'Ange du pétrole, pendant la traversée après la Commune et à Nouméa[2]. » Le procès constitue une audience différente des pages de *L'Intransigeant* pour raconter « comment cette pauvre créature allait, dans sa folie charitable, jusqu'au bout du dévouement et se dépouillait pour autrui[3]. » Après la lourde

[1] *L'Intransigeant*, « Louise Michel et ses juges », Henri Rochefort, 01 avril 1883.
[2] *Le Constitutionnel*, « Louise Michel en cour d'Assises », Maître Dunal, 24 juin 1883.
[3] *La Lanterne*, « Tous inconscients », 25 juin 1883.

condamnation, mettre en avant les qualités de Louise Michel plutôt que ses actions politiques est aussi un enjeu stratégique. Alors que la cause pour l'amnistie des prisonniers politiques s'organise, comme on l'a vu, placer les discours dans le domaine de la morale permet d'insister davantage sur la sévérité et l'inhumanité de l'incarcération de Louise Michel. Les journaux socialistes et révolutionnaires reprennent la comparaison de Rochefort. *Le Cri du Peuple* affirme : « C'est bien une sœur de charité, épurée par un idéal de justice révolutionnaire, une sœur profondément humaine, qui sent – et qui pense[1]. » Dans *La Lanterne*, pourtant peu adepte de Louise Michel, elle apparaît comme « une véritable sœur de charité, fanatique d'anarchie comme d'autres sont fanatiques de religion[2] ».

Le rôle des anecdotes.

A cette comparaison, s'ajoute le récit d'anecdotes qui mettent en scène les qualités de Louise Michel. De nombreux amis de Louise Michel mobilisent régulièrement des histoires personnelles, issues de leur vécu avec Louise Michel, pour « prouver » la générosité de Louise Michel. Alors que les opposants produisent un travail acharné de décrédibilisation de Louise Michel et de production d'une image négative (autour notamment des imaginaires de la violence et de la folie), les socialistes s'attachent – et parviennent – à imposer une image positive, construite autour de qualités socialement considérées comme féminines : la bonté, la charité, l'abnégation.

Lors de l'incarcération de Louise Michel suite à la manifestation des Invalides, les anecdotes sont le moyen de démontrer factuellement la bonté de la condamnée. Le 21 décembre 1884, Tenouar publie dans *Le Cri du Peuple* le récit d'une tournée de conférences qu'il a effectuée avec Louise Michel et Digeon. Au cours de ce voyage, Louise Michel s'est illustrée par ses qualités morales et sa générosité :

> En route, Louise Michel logeait chez de pauvres amis dont elle ne tardait pas à deviner les difficultés de l'existence précaire. Deux fois, elle fit un paquet de linge qu'elle fourra furtivement dans un coin de la chambre, en partant. Et comme le produit de nos conférences était destiné à être réparti entre des comités socialistes, elle ne nous en parla point, ne voulant pas que ces dons fussent pris sur les sommes destinées aux comités. Ce fut par hasard qu'on découvrir qu'à l'issue des réunions elle s'enfermait dans sa chambre pour laver son unique chemise qu'elle mettait ensuite, humide, mouillée quelquefois, car à peine si nous dormions quatre heures par nuit et son linge n'avait pas le temps de sécher !
> Telle est la femme héroïque, amie des pauvres et des enfants, que des jurés ont condamnée pour pillage, pour crime de droit commun ![3]

Comme l'indique la dernière phrase de l'extrait cité, le récit de ces anecdotes est utilisé à des fins politiques, pour construire l'opposition entre la justice bourgeoise, le gouvernement féroce, et Louise Michel, l'« amie des pauvres et des enfants ». Un an plus tard, en décembre 1884, Marianne Michel, la mère de Louise Michel, tombe gravement malade. Albert Leroy, élu modéré pendant la Commune et contributeur à plusieurs titres

[1] *Le Cri du Peuple*, « Louise Michel », G. Tenouar, 21 décembre 1883.
[2] *La Lanterne*, « Modérés mais féroces », 14 juillet 1884.
[3] *Le Cri du Peuple*, « Louise Michel », G. Tenouar, 21 décembre 1883.

républicains (comme *Le Bien Public* ou *La République française* de Gambetta), raconte à cette occasion un « souvenir personnel » au sujet de Louise Michel.

> A ce propos, qu'on me permette de rappeler un souvenir personnel, qui montre à quel point Louise Michel pousse l'abnégation.
> C'était le jour où devait avoir lieu, au théâtre des Bouffes-du-Nord, la première représentation d'un drame de Louise Michel, *Nadine*, la seule pièce qu'elle ait fait jouer.
> J'étais secrétaire de la rédaction d'un journal radical du matin et je faisais ma besogne quotidienne lorsque, vers les sept heures et demie du soir, c'est-à-dire au moment où la représentation allait commencer, on m'annonça Louise Michel.
> Je crus qu'il s'agissait d'une difficulté survenue au dernier moment, à propos de sa pièce, entre elle et la censure et d'une protestation à insérer. Pas du tout.
> L'auteur de *Nadine* venait me demander – le soir de sa première – de vouloir bien faire un appel en faveur d'un amnistié que la maladie avait réduit à la plus affreuse misère.
> Voilà la femme. Pour elle la Charité, cette adorable vertu que les femmes seules savent pratiquer sans blesser les susceptibilités de personne, passe avant tout.[1]

Quelques jours plus tard, le 1e janvier 1885, Maxime Lisbonne, ancien directeur des Bouffes-du-Nord, relate dans *L'Ami du Peuple*, un journal « révolutionnaire-maratiste », une anecdote similaire :

> Je vais seulement rappeler un fait, connu fort peu, et qui s'est passé il y a deux ans lorsque j'étais aux Bouffes-du-Nord.
> Pendant les répétitions de *Nadine*, Louise Michel m'envoyait, sans exagérer, dix à douze citoyens qu'elle connaissait avec des petits bons variant de 2 à 10 francs en compte sur ses droits d'auteur.
> Cette pauvre martyre croyait que les recettes aux Bouffes-du-Nord lui réserveraient des droits énormes et qu'elle serait à même de rendre service à quiconque lui demanderait.
> Lorsqu'il fallut régler le compte de ses droits, il ne lui restait que peu de chose à toucher.
> Mais à la louange de la Société des auteurs dramatiques, qui connaissait la charité de Louise aucune retenue ne lui fut faite – et ce qu'elle touchât prit le même chemin que les avances.[2]

L'objectif de ces deux récits est clairement annoncé : souhaiter et revendiquer l'amnistie de Louise Michel, au nom de ses qualités qui sont présentées comme des arguments en faveur de sa libération.

« La vérité sur Louise Michel »

A leur suite, Rochefort annonce dans *L'Intransigeant* vouloir faire connaître « la vérité sur Louise Michel[3] » : son intimité avec Louise Michel lui permet d'affirmer, nous l'avons vu, que l'incarcération, doublée de la mort de sa mère, a ébranlé les facultés mentales de Louise Michel, et il est donc d'autant plus cruel de la maintenir enfermée. La plupart des journaux s'alignent alors sur cette posture, y compris parmi les opposants. *Le Petit Parisien* déclare que « même ceux qui réprouvent l'acte par lequel la condamnation avait été prononcée reconnaissent que Mlle Louise Michel n'a pas agi par intérêt personnel, mais parce qu'à tort ou à raison elle croyait l'intérêt des souffrants. L'humanité est-elle un si grand crime qu'on doive lui être impitoyable[4] ? » Dans *Le Gaulois*, Paul

[1] *La Presse*, « Louise Michel », Albert Leroy, 14 décembre 1884.
[2] *L'Ami du Peuple*, « Louise Michel », Maxime Lisbonne, 01 janvier 1885.
[3] *L'Intransigeant*, « La vérité sur Louise Michel », Henri Rochefort, 04 janvier 1885.
[4] *Le Petit Parisien*, « Mort de la mère de Mlle Louise Michel », 05 janvier 1885.

Ferrier publie une poésie en faveur de la grâce de Louise Michel[1]. Robert-Mitchell, ancien député bonapartiste de la Gironde, reprend dans *Le Matin* la comparaison avec les sœurs de charité : « Ni femme ni mère, elle est une sorte de sœur de charité laïque et révolutionnaire qui généralise ses affections et se donne à tous, ne voulant s'attacher à un seul.[2] » L'incarcération de Louise Michel est une période charnière dans le développement des discours autour des qualités morales de Louise Michel.

Au cours de l'année 1885, le journaliste du *Figaro* Charles Chincholle publie *Les Survivants de la Commune*. Cet ouvrage s'inscrit en droite ligne dans la tradition anti-communarde. Dès l'avant-propos, la Commune est présentée comme « la Terreur moderne[3] », et les partisans de la Commune comme « les loups de 1871[4] ». L'objectif de l'ouvrage est d'éclairer le lecteur sur le rôle joué par des acteurs qui n'ont, à l'amnistie, pas ou peu intéressé la presse, exception faite de Louise Michel, « qui mérite vraiment une étude spéciale[5] ». Le livre, construit en cinq parties, regroupe des biographies des « membres de la Commune », des « soldats de la Commune », des « femmes de la Commune », des « sectaires de la Commune » et, pour finir, un « musée de la Commune » qui présente des objets représentatifs de la période. La troisième série comprend un très long chapitre consacré à Louise Michel, de plus de cent dix pages. Ce chapitre, le plus long de l'étude, constitue à lui seul un tiers de l'ouvrage de Chincholle. Il reprend des articles publiés par l'auteur dans *Le Figaro* depuis le retour de Louise Michel de déportation, des documents inédits, des témoignages de personnes qui ont connu « la Jeanne d'Arc de la Commune[6] ». Même s'il ne cesse d'affirmer son opposition politique, qui transparaît notamment dans les articles écrits pour *Le Figaro* avant 1885, et retranscrits dans l'ouvrage, Chincholle laisse entrevoir dans ce long chapitre une certaine admiration pour Louise Michel. Après cinq ans à l'avoir suivie dans certains de ses déplacements, avoir assisté à ses conférences, à s'être rendu chez elle pour des interviews, Chincholle revendique une certaine proximité avec la révolutionnaire. L'ouverture du chapitre est le récit, par « la femme d'un de mes amis » de « renseignements absolument intimes[7] » sur Louise Michel. Que cette femme soit réellement à l'origine du texte, ou que Chincholle l'ait lui-même rédigé n'a pas vraiment d'importance. Dans les deux cas, le ton employé révèle la dualité des sentiments à l'encontre de Louise Michel, ce « cœur généreux » qui, dès sa jeunesse, « employait l'ardeur de dévouement qui l'a perdue[8] ».

En janvier 1886, la une du journal satirique *Don Quichotte* illustre cette diffusion des représentations de la charité de Louise Michel. Intitulée « Masque et Visage », on y voit au premier plan un masque aux traits de Louise Michel, tels que les caricatures la

---

[1] *Le Gaulois*, « Grâce ! », Paul Ferrier, 06 janvier 1885.
[2] *Le Matin*, « Vive la République ! », Robert Mitchell, 08 mai 1885.
[3] CHINCHOLLE Charles, *Les survivants de la Commune*, Paris, L. Boulanger, 1885, p.1.
[4] *Ibid.,* p.2.
[5] *Idem*
[6] *Ibid.*, p.136.
[7] *Idem*
[8] *Ibid.*, p.137.

représentent : les traits durs, les yeux fixes, les sourcils froncés, les lèvres serrées, l'air agressif. Ce masque est accroché à une porte où il est indiqué « Mlle Louise Michel. Entrez sans frapper ». En second plan, on aperçoit une femme vêtue de la tenue des sœurs de charité (la cornette et la robe au col blanc) que l'on devine être Louise Michel. Elle est entourée de deux enfants et d'un vieillard, et est représentée souriante, avec un visage doux. Avec cette caricature, le républicain radical Charles Gilbert-Martin affirme que, derrière le « masque » de révolutionnaire de Louise Michel se cache en réalité une femme dévouée et charitable.

ILL. 28 : *Gilbert-Martin, « Masque et Visage »,* Le Don Quichotte*, 30 janvier 1886*

Cette caricature représente le basculement qui s'effectue dans les représentations de Louise Michel. En effet, si les opposants n'adoucissent pas leur critique de ses actions et de ses positions politiques, ils admettent progressivement d'intégrer dans leurs discours une autre dimension à la figure de Louise Michel, autour des qualités morales, de la charité, de la générosité, de l'abnégation et du dévouement.

Pratiques de la générosité : saisir la réputation par les actes.

L'analyse de la correspondance de Louise Michel, et en particulier des courriers reçus, permet d'affirmer une large diffusion de ces représentations. Louise Michel reçoit de nombreuses lettres qui font appel, parfois violemment, à sa générosité. Ces lettres sont particulièrement nombreuses à partir de 1889, mais il est difficile de savoir s'il faut en imputer la cause à une conservation lacunaire de la correspondance ou à la diffusion plus large de la réputation de Louise Michel à partir de cette période. Toujours est-il que ces courriers ont été, pour la plupart, publiés par Louise Michel dans *L'Egalité*, dans le

feuilleton « Les Mémoires de Louise Michel ». Cette diffusion dans la presse écrite permet, davantage encore, d'associer durablement les pratiques de charité et de générosité à l'image de Louise Michel, qu'elle contribue à construire. Certaines de ces lettres appellent Louise Michel à prouver la véracité de ses qualités morales :

> Mademoiselle,
> Apprenant que vous avez un journal de femmes et que des syndicats y sont agencés, comme les femmes sont charitables, je viens vous demander pour payer mon terme qui ne sera qu'une misère, je dois huit cents francs que vous pouvez payer en deux fois si vous voulez montrer que vous avez de la charité.[1]

D'autres utilisent le levier du chantage ou de la menace :

> Mademoiselle,
> Si vous voulez faire une bonne action dont on vous sera reconnaissant, vous m'apporterez trois mille francs ce soir. Sur vos amusements, pour payer mon loyer, car je dois trois termes, et que je suis obligée de tenir un certain rang.
> Si vous me refusez, c'est que vous n'êtes pas républicaine.
> Mais recevez d'avance mes remerciements, car vous ne refuserez pas à une personne aussi digne d'intérêt que moi.[2]

Avec cette généralisation de l'appel à la générosité de Louise Michel se développent, généralement chez les antisocialistes, de nouvelles images autour de la manipulation de Louise Michel. Ainsi, elle serait trompée par des militants professionnels ou par des « habiles », qui profitent de sa naïveté et de sa bonté à des fins financières. En 1898 éclatent des interrogations sur l'usage des profits des conférences de Louise Michel. Au Havre, en janvier, les interventions de Louise Michel sont perturbées par« un certain nombre d'interrupteurs qui, à différentes reprises, avaient demandé à qui était destiné l'argent de la recette[3]. » En août 1898, *Le Figaro* affirme que « des amis de France lui servent une petite rente pour lui permettre de vivre à l'aise, mais elle donne le plus clair de son revenu à des malheureux et parfois à des habiles qui la trompent. Tous ceux qui ont vécu à Londres savent que je n'exagère pas[4]. »

CHARITE OU SOLIDARITE ? ENJEUX POLITIQUES DES FORMES DE DESIGNATION.

L'emprisonnement de Louise Michel entre 1883 et 1886 constitue donc un événement-tournant dans les représentations autour d'elle, et dans la voie vers un consensus autour des images de la charité, de la générosité et de l'abnégation. Ces images sont durablement associées à Louise Michel, jusqu'à devenir centrales dans les façons de parler d'elle. Les opposants à Louise Michel s'emparent eux aussi de ces représentations, marque d'un travail réputationnel réussi pour les proches et les soutiens de Louise Michel. Néanmoins, une nouvelle différence se creuse, dans les termes utilisés pour qualifier les qualités morales de Louise Michel. Quand les uns parlent de charité, les

[1] Lettre de V… à Louise Michel, 28 juin 1889. Dans MICHEL Louise, *op.cit.*, 1999, p.543.
[2] Lettre de Berthe C. à Louise Michel, 8 avril 1890. Dans MICHEL Louise, *op.cit.*, 1999, p.562.
[3] *La Justice*, « Attentat contre Louise Michel », Roger Serment, 24 janvier 1888.
[4] *Le Figaro*, « Petites enquêtes du Figaro », « Louise Michel », Jean-Bernard, 16 août 1898.

autres préfèrent finalement celui de solidarité. L'usage du terme de « charité » renvoie à un champ lexical particulier. Le réseau de la forme « charité » élaboré par Alceste révèle la proximité directe du terme avec deux autres mots, « chrétien » et « folie », peu familiers du lexique socialiste.

GRAPHIQUE 3 : *Réseau de la forme « charité » dans la classe 3 – Alceste*

En effet, les représentations autour de la charité de Louise Michel sont, chez les non-socialistes, associées à l'imaginaire religieux. Robert Robert-Mitchell, dans son article du *Matin* précédemment cité, affirme que Louise Michel « a la folie du bagne comme les premiers martyrs avaient la folie de la croix, et si l'idée de Dieu avait pénétré dans cette âme obscurément et inconsciemment chrétienne, sans doute Louise Michel deviendrait à son heure l'une des saintes de notre calendrier[1]. » Quisait, dans *Le Gaulois*, raconte l'emprisonnement de Louise Michel à Saint-Lazare qui, dit-il, se comporte avec « une charité presque chrétienne – M. Goblet dirait : plus que chrétienne, – auprès de ces pauvres innocents, les emmaillotait, dorlotait, berçait, blanchissait, et le reste[2]. » En 1904, à la veille de la mort de Louise Michel, Robert Robert-Mitchell affirme à nouveau que Louise Michel « vint au monde avec l'âme d'un apôtre et le cœur d'une Sœur de charité […]. Elle prêchait le meurtre et la guerre et pratiquait la vraie charité, la charité chrétienne[3]. »

Le processus de sanctification s'opère également à l'extrême gauche. Déjà, en 1883, Camille remarque dans *La Citoyenne* qu'« on voit des mères de famille lui faire

[1] *Le Matin*, « Vive la République ! », Robert Mitchell, 08 mai 1885.
[2] *Le Gaulois*, « Le spectre rouge », Quisait, 17 février 1886.
[3] *Le Gaulois*, « Louise Michel », Robert Mitchell, 26 mars 1904.

bénir leurs enfant ; j'ai vu cela de mes yeux, notamment à la salle Levis[1] ». En 1893, le député radical Clemenceau utilise lui aussi cette référence religieuse :

> C'est une chrétienne des premiers jours, de celles qui avaient le Christ non pas sur les lèvres, comme aujourd'hui, mais dans le cœur, de celles qui descendaient en souriant dans l'arène et, perdues dans l'extase, attendaient les bêtes en chantant.
> C'est la folie de la croix. Et sans espoir de récompense !
> Saluons.[2]

1904 voit l'apogée de ce processus d'idéalisation et de sanctification. Rétablie d'une maladie dont elle a failli mourir, Louise Michel a entrepris une série de conférences sur son expérience, intitulée « Aux portes de la mort ». Selon les comptes rendus journalistiques d'une conférence à la salle des Sociétés savantes, « lorsque l'orateur révolutionnaire eut fini de parler, la foule l'entoura. Des femmes lui baisèrent les mains. D'autres s'agenouillèrent devant elle et, pieusement, coupèrent des morceaux du fichu qui couvrait ses épaules pour les emporter comme des reliques[3]. » *Le Journal des Débats* s'insurge de cette situation, déplorant les superstitions, les fétichisations et les croyances qui entourent Louise Michel :

> En 1904, la deuxième année du ministère de M. Combes, après tant de travaux, tant d'efforts, tant de luttes, voilà où nous en sommes ! Qu'une femme, dont le surnom seul aurait dû suffire à dénoncer le cléricalisme, prononce quelques paroles enflammées et vibrantes, il n'en faut pas plus pour qu'un peuple entier lui prodigue les marques d'une folle idolâtrie, veuille toucher ses mains, baise le sol où ses pieds ont marché et arrache, pour s'en disputer les lambeaux, les vêtements qui ont couvert son corps.[4]

Cette anecdote révèle une réception passionnée des formes de sanctification de Louise Michel, encadrées par la valorisation de ses qualités morales.

Le vocabulaire employé par les journalistes socialistes pour nommer les qualités morales de Louise Michel, s'il est différent des non-socialistes, n'est cependant pas toujours si éloigné du champ religieux : humanité, sacrifice, générosité, bonté. Seul le terme de « solidarité » marque l'ancrage dans le lexique socialiste. En 1883, Mareuil souligne cette différence dans *Le Gaulois* : « Louise Michel qui, toute athée qu'elle se dit, pratique généreusement une des plus belles vertus du christianisme, la charité – Louise Michel dit : *la solidarité*[5]. » Effectivement, à sa sortie de prison en 1886, le terme de charité disparaît presque totalement des discours des partisans de Louise Michel. Albert Goullé, ancien membre de la Commune et militant socialiste, parle plutôt de « son indulgente et consolante bonté[6] ». En 1888, Philippe Dubois, rédacteur à *L'Intransigeant* la présente comme « l'admirable femme qui personnifie l'abnégation et la solidarité socialistes[7] ». En 1890, le journal socialiste *L'Eclair*, affirme que « si Louise Michel a

---

[1] *La Citoyenne*, « Louise Michel », Camille, 2 juillet – 5 août 1883.
[2] *La Justice*, « Louise Michel », G. Clemenceau, 12 novembre 1893.
[3] *Le Matin*, « La conférence de Louise Michel », 21 mai 1904.
[4] *Le Journal des débats politiques et littéraires*, « Reliques », Z., 22 mai 1904.
[5] *Le Gaulois*, « Saint-Lazare », Mareuil, 03 avril 1883.
[6] *Le Cri du peuple*, « Louise Michel », Albert Goullé, 16 août 1886.
[7] *L'Intransigeant*, « Tentative d'assassinat contre Louise Michel », Ph. Dubois, 25 janvier 1888.

une vertu dominante, quelque opinion que l'on puisse porter sur ses doctrines politiques, c'est, en tous les cas, celle de la solidarité[1] ».

A la mort de Louise Michel, cette différence lexicale est toujours présente. Sur les vingt-six nécrologies analysées, seuls *La Croix* et *Le Journal des Débats* ne font pas référence aux qualités morales de Louise Michel, préférant des nécrologies lapidaires et factuelles. Pour les autres, le terme de « charité » apparaît dans *Le Petit Journal*, *Le Temps*, *Le Matin*, *Gil Blas*, mais aussi dans *L'Intransigeant* et *L'Humanité*, ce qui laisse penser des usages partagés du terme. L'adjectif « charitable », cependant, n'apparaît pas du tout dans les journaux d'extrême gauche, mais dans *Le Figaro, Le Journal*, et *Le Matin*. *L'Aurore* affirme qu'« elle ne pratiquait point la charité, mais autant qu'elle le pouvait, elle vivait son idéal de solidarité dans une société d'où toute justice est bannie[2]. » D'autres termes sont également clivants : la « générosité » n'apparaît que dans *Le Libertaire*, *L'Humanité* et *L'Intransigeant* ; et « solidarité » uniquement dans *L'Aurore* et *La Lanterne*. Plus encore, la « bonté » s'impose comme le qualificatif principal chez les socialistes : le terme apparaît trois fois dans l'article de *L'Action*, quatre fois dans celui de *L'Aurore*, et quinze fois dans les deux articles de *L'Humanité*. A ce qualificatif de « bonté » vient alors s'ajouter celui d'« intelligence du cœur ». Eugène Fournière, dans son article de *L'Humanité*, part d'une anecdote, sa rencontre avec Louise Michel venue lui rendre visite en prison, pour affirmer que sa bonté « n'était pas aveugle », mais que « l'intelligence l'illuminait et la volonté la fécondait[3] ».

L'analyse des nécrologies de presse publiées en janvier 1905 à la mort de Louise Michel montre que les discours sur cette figure se structurent autour de trois cadres. Le premier concerne l'engagement politique de Louise Michel, qui est envisagé comme le socle de son existence. Louise Michel est d'abord une figure révolutionnaire, et les nécrologies construisent sa biographie à partir de ses combats politiques. Ce regard rétrospectif et totalisant traduit la vie de Louise Michel comme destinée à l'action politique. Cependant, la façon dont les auteurs l'évoquent est travaillée par des représentations sexuées de l'engagement : elle révèle un cadrage en termes de genre qui se décline autour de la focalisation sur la sexualité et l'image de la bonté (marquée par les analogies religieuses). Ces différents aspects se construisent en amont du moment de la mort, et prennent forme dans l'univers de sens qui caractérise la célébrité de Louise Michel dans le dernier tiers du XIXe siècle. Il ne s'agit donc pas d'une modification radicale des structures de représentations existantes autour de Louise Michel, mais plutôt d'une reconfiguration des cadrages favorisée par le contexte de la mort. Elle conduit à une stabilisation de cadres partagés par des auteurs aux positionnements politiques et

[1] *L'Éclair*, « Louise Michel », 11 août 1890.
[2] *L'Aurore,* « Louise Michel. La Vie d'une Révolutionnaire », E.B., 10 janvier 1905.
[3] *L'Humanité*, « La bonne Louise », Eugène Fournière, 17 janvier 1905.

sociaux différents, même si persistent des fluctuations de motifs (nous l'avons vu par exemple dans les usages politiquement polarisés de la charité et de la solidarité).

A partir de l'analyse de la pratique de l'enterrement (moins consensuelle que les nécrologies), il devient possible de voir comment se matérialisent ces cadrages et leurs usages dans la construction d'un rapport collectif et ritualisé à Louise Michel, et comment ceux-ci s'articulent à une pratique symbolique du passage vers la postérité.

Section 2. L'enterrement, ou la production agonistique du souvenir.

Le 21 janvier 1905, un cortège est organisé, à partir de dix heures du matin, de la gare de Lyon au cimetière de Levallois-Perret où Louise Michel est inhumée dans le tombeau de sa mère. Les militants sont nombreux à s'être rassemblés pour accompagner cette personnalité controversée jusqu'au cimetière de Levallois-Perret. Quand « l'espace public devient celui du deuil[1] », il s'attribue une charge symbolique à forte dimension politique. Dès lors, cette pratique de l'enterrement fonctionne-t-elle comme un rite de consécration et peut-elle symboliser le passage de la célébrité à la postérité politique ? L'analyse de l'enterrement de Louise Michel permet de percevoir les réactions des acteurs et les reconfigurations des rapports de force dans l'expression de la célébration de Louise Michel. Il est un moment propice pour envisager comment s'organise la pratique du souvenir et comment les entreprises de cadrage menées autour de Louise Michel s'appuient sur des jeux et des luttes de légitimation politique. Questionner le tournant de la mort de Louise Michel dans le régime de célébration conduit donc à comprendre ce que les acteurs font de la figure de Louise Michel après sa mort.

En ce début de XXe siècle, l'enterrement d'une personnalité politique est moins la manifestation du deuil qu'un espace d'expression politique. Même si la transmission de l'héritage et du souvenir se fait sur un registre moins conflictuel[2] et même si les rassemblements obéissent à certains rites du deuil[3], la publicisation émotionnelle demeure fortement politisée. Dans un contexte où les manifestations de rue sont encadrées par les pouvoirs politiques, les enterrements de républicains et de révolutionnaires sont « de nouvelles façons d'investir politiquement l'espace urbain[4] ». L'enterrement de Louise Michel s'inscrit dans la catégorie du deuil politique, dont il est l'une des plus imposantes manifestations en ce début de XXe siècle. Emmanuel Fureix définit plusieurs critères qui caractérisent la catégorie du deuil politique : le déploiement important de forces

[1] TARTAKOWSKY Danielle, *Nous irons chanter sur vos tombes. Le Père-Lachaise, XIXe-XXe siècle*, Paris, Aubier, 1999, p.77.
[2] BAUDOT Pierre-Yves, « La fabrication d'une cérémonie funèbre. La mort d'un président de la République en France (1877-1996) », *Frontières*, vol.19, n°1, 2006, p.43-48.
[3] TARTAKOWSKY Danielle, *op.cit.*, 1999, p.63.
[4] LATTE Stéphane, « Le choix des larmes. La commémoration comme mode de protestation », *Politix*, 2015/2, n°110, p.11.

politiques dans l'espace public ; la présence de signes, d'emblèmes et de symboles politiques ; l'énonciation des normes et des valeurs constitutives du groupe endeuillé ; l'expression de plusieurs temporalités à la croisée entre le passé de la personnalité décédée, le présent de la manifestation, et le futur des horizons d'attente[1]. L'enterrement politique est un espace de dialogue entre un dispositif organisationnel structuré, un jeu de cadrage de l'événement et le travail politique des émotions.

Ces éléments sont présents lors des obsèques de Louise Michel. La manifestation qui accompagne le cercueil est imposante, et la population se presse dans les rues de Paris, investissant l'espace public parisien en hommage à la défunte. Alors que le préfet a interdit les signes séditieux, tout le cortège est ponctué de drapeaux rouges et noirs et entonne *L'Internationale* ou *La Carmagnole*. L'exhibition de ces emblèmes politiques constitue un défi pour les services de police. Cette présence de signifiants politiques indique que les obsèques de Louise Michel sont l'occasion de la mise en visibilité de l'idéal révolutionnaire, de ses normes et de ses valeurs. Enfin, et cela rejoint les deux dimensions précédentes, le présent de l'enterrement de Louise Michel est accompagné d'une double temporalité : celle du passé et du souvenir de la vie militante de Louise Michel; mais aussi celle du futur et de l'espoir de la mise en place d'une société nouvelle et d'une révolution sociale, souhaitées par Louise Michel. Les manifestants se reconnaissent dans l'héritage de Louise Michel, et veulent en être les continuateurs. En cela, il est aussi un moment de conflits dans la reconnaissance de la légitimité à se réclamer de la mémoire de Louise Michel. L'organisation de l'enterrement voit s'affirmer l'exclusivité anarchiste du souvenir de Louise Michel face à d'autres acteurs, amis de Louise Michel, mais dont la trajectoire politique est considérée par les organisateurs principaux comme trop éloignée des valeurs et des idéaux défendus par Louise Michel (Rochefort et le Comité central socialiste révolutionnaire, de tendance blanquiste-boulangiste).

1. L'ENTERREMENT DE LOUISE MICHEL : UNE MANIFESTATION REVOLUTIONNAIRE ?

A partir d'un large corpus de comptes rendus médiatiques de l'enterrement, issus de journaux de différents horizons politiques, et des rapports de police, il s'agit ici de questionner la mise en place et la réception de l'enterrement de Louise Michel. Cela amène à analyser cet événement sur plusieurs niveaux : au niveau de sa visibilité (dans quelle mesure cet enterrement a été largement relayé dans la presse, donc révèle sa construction en un événement politique et médiatique ?), au niveau de la mobilisation (la mobilisation est-elle considérée comme numériquement importante, et les participants

[1] FUREIX Emmanuel, *La France des larmes. Deuils politiques à l'âge romantique (1814-1840)*, Seyssel, Champ Vallon, 2009, p.17.

correspondent-ils à des publics et à des groupes précis ?), au niveau du rapport de force (la manifestation a-t-elle été le lieu d'un affrontement physique ou symbolique avec le pouvoir politique, et a-t-elle été l'occasion d'une occupation matérielle et politique de l'espace public ?). Ces interrogations autour de l'enterrement de Louise Michel permettent d'appréhender la capacité des organisateurs de se saisir de l'hommage à Louise Michel pour en faire un événement politique, et la visibilité de cette manifestation permet de mesurer l'importance de la figure de Louise Michel dans l'espace public politique et médiatique.

La forme « manifestation » s'impose dans le répertoire d'action collective, selon Charles Tilly, au milieu du XIXe siècle[1] par la publicisation et la politisation de l'espace de la rue et l'émergence d'une sphère publique liée à l'affirmation démocratique[2]. En 1905, la IIIe République a déjà été marquée par d'importantes manifestations, lors de la crise boulangiste (1886-1889) ou de l'Affaire Dreyfus[3]. Ces manifestations sont l'expression d'un espace politique clivé, où socialistes et nationalistes s'affrontent tant sur le terrain idéologique que sur le terrain symbolique de l'appropriation de l'espace public. Les manifestations sont donc un réel enjeu numérique et matériel pour les forces révolutionnaires. Elles sont également l'occasion de construire le groupe, à travers l'expression collective de son identité, les dynamiques d'inclusion et d'exclusion, les alliances et les rapports de force[4]. En cela, l'enterrement de Louise Michel devient, au sortir immédiat de l'Affaire Dreyfus, un moment d'expérimentation pour les socialistes révolutionnaires et l'occasion de s'affirmer comme les continuateurs légitimes de Louise Michel et d'imposer les contours de sa filiation.

1.1. La visibilité médiatique ou l'affirmation de l'importance politique de Louise Michel.

Les organes de presse ont traité la mort de Louise Michel de façon différente selon leur ancrage politique. La taille des articles, d'abord, varie sensiblement : d'une simple brève de quelques mots ou de quelques phrases[5], la mort de Louise Michel devient dans certains journaux un événement majeur. Ainsi, *L'Aurore* du 10 janvier 1905 consacre deux colonnes en première page à la mort de Louise Michel, *L'Humanité* du même jour

[1] TILLY Charles, *Le France conteste de 1600 à nos jours*, Paris, Fayard, 1986.
[2] FILLIEULE Olivier et TARTAKOWSKY Danielle, *La manifestation*, Paris, Presses de Sciences Po, 2013.
[3] TARTAKOWSKY Danielle, *Le pouvoir est dans la rue. Crises politiques et manifestations en France*, Paris, Aubier, 1998, p.39.
[4] VOEGTLI Michael, « 'Quatre pattes oui, deux pattes non !' L'identité collective comme mode d'analyse des entreprises de mouvement social », dans Olivier Fillieule, Eric Agrikoliansky et Isabelle Sommier (dir.), *Penser les mouvements sociaux*, Paris, La Découverte, 2010, p.203-223.
[5] *L'Univers* du 12 janvier 1905 écrit, en dernière page, dans la rubrique « Nécrologie » : « On annonce la mort de Louise Michel, la fameuse propagandiste libertaire, décédée la nuit dernière à Marseille. On se rappelle qu'elle avait été déjà au plus mal, l'année dernière, à pareille époque. » ; *La Presse* du 11 janvier 1905 écrit, en avant-dernière page, dans la rubrique « Du soir au matin » : « Louise Michel, qui avait été à toute extrémité, l'an dernier, vient de mourir à Marseille. »

une colonne en première page, et *L'Intransigeant* du 11 janvier, deux colonnes, toujours en première page. Pour d'autres, qui semblent *a priori* peu enclins à célébrer la mémoire de Louise Michel, sa mort prend malgré tout une relative importance, révélant la place qu'elle occupait dans la vie politique française : *Le Figaro* du 10 janvier lui consacre une trentaine de lignes en première page, tout comme *Le Gaulois* du même jour. Ainsi, ces journaux, pourtant hostiles à Louise Michel, nous l'avons vu, reconnaissent que sa mort mérite plus que quelques lignes en rubrique nécrologique. Les jours suivants, Louise Michel va devenir un objet central d'attention pour les journalistes, jusqu'à ses obsèques parisiennes, le 21 janvier 1905. La *Revue Universelle* de 1905 précise l'influence de la figure de Louise Michel et mesure l'importance de l'annonce de sa mort dans la société française : « bien que sa figure ne fût plus au premier plan de l'actualité, sa mort a causé une grande émotion en France, non seulement dans les milieux révolutionnaires, mais partout où l'on avait entendu parler de cette femme étrange[1] ».

L'organisation des funérailles, les obsèques à Marseille, le rapatriement du corps, deviennent autant d'espaces de visibilité médiatique de Louise Michel. Au moins cinq journaux d'extrême gauche consacrent des articles sur les préparatifs de l'enterrement presque tous les jours : *L'Aurore* et *L'Intransigeant*, dont les rédacteurs en chefs – respectivement Georges Clemenceau et Henri Rochefort – sont des amis de longue date de Louise Michel; *L'Humanité*, dirigée par Jean Jaurès; *L'Action*, journal de tendance anarchiste ; *Le Rappel*, proche des radicaux-socialistes. Au-delà des affinités amicales ou politiques avec la défunte, ces cinq journaux ne sont pas les seuls à observer avec attention les dix jours qui séparent la mort et l'enterrement parisien de Louise Michel. D'autres journaux, pourtant moins directement concernés ou fervents adversaires de la défunte, ont suivi de près les événements.

LA POLITISATION MEDIATIQUE DES PREPARATIFS.

Les journaux socialistes ont été mobilisés comme des relais centraux dans les préparatifs de l'enterrement. Une première manifestation a lieu à Marseille le 11 janvier lors du transfert du corps de Louise Michel de l'Hôtel Oasis, où elle est morte, au dépositoire du cimetière Saint-Pierre. Pour certains journalistes, ce premier rassemblement en mémoire de Louise Michel annonce déjà les tumultes qui auront, semble-t-il, lieu lors de son enterrement à Paris. « Cette triste exhibition recommencera dimanche[2] », écrit la catholique *Croix*. Le public est très nombreux à accompagner à Marseille le cercueil de Louise Michel, transféré au cimetière « au milieu d'une très grande influence[3] » : *Le Figaro* parle de « plusieurs milliers de personnes[4] », *Le Gaulois*

[1] *Revue Universelle*, « Nécrologie », 1905.
[2] *La Croix*, « Les anarchistes aux obsèques de Louise Michel », 13 janvier 1905.
[3] *L'Aurore*, « Les obsèques de Louise Michel », 12 janvier 1905.
[4] *Le Figaro*, « Les obsèques de Louise Michel », 12 janvier 1905.

de « trois mille personnes, appartenant à la classe ouvrière[1] », *Le Matin* de « près de deux mille personnes » et d'une « cérémonie imposante, qui n'a été marquée par aucun incident[2] ». *La Croix* compte « plus de 10 000 curieux [qui] suivaient le char de la libre pensée » et déplore que « les drapeaux noirs et rouges étaient déployés en toute liberté[3] ».

Pour rapatrier le corps de Louise Michel à Paris et organiser les funérailles dans la capitale s'ouvre une souscription nationale : « c'est donc à Paris – son cher Paris ! – au milieu de ce peuple qu'elle aimait par-dessus tout, que vont avoir lieu les funérailles de l'indomptable révolutionnaire[4] ». Certains journaux de l'extrême gauche deviennent alors les relais de la collecte de fonds. *L'Humanité* et *L'Aurore* publient l'appel à souscription et font le bilan des fonds recueillis tous les jours du 14 au 21 janvier. Ces deux journaux se font également les intermédiaires des décisions concernant l'organisation de l'enterrement et de la manifestation qui va accompagner le cercueil de Louise Michel au cimetière de Levallois-Perret. Jusqu'aux obsèques, *L'Humanité* et *L'Aurore* publient les relevés des décisions et indiquent les points de rendez-vous pour les différentes associations qui prennent part au cortège. Seul *L'Intransigeant*, dirigé par Rochefort, ne relaie pas la souscription et les détails techniques de l'enterrement, nous y reviendrons.

MEDIATISATIONS DIFFERENCIEES DE L'ENTERREMENT.

Le 20 janvier, le cercueil de Louise Michel est transféré par train de Marseille à Paris, où elle doit être enterrée le lendemain. *Le Matin* décrit l'arrivée du corps à Paris dans la plus grande solitude : « personne n'accompagnait le corps, personne non plus n'était venu l'attendre[5] » ; alors que selon *Le Petit Parisien* : « Le fourgon funèbre a été immédiatement détaché du train et transféré sur une voie de garage en présence de plusieurs représentants des comités socialistes révolutionnaires qui étaient venus l'attendre sur le quai d'arrivée[6]. »

Le 21 janvier a lieu l'enterrement parisien. La plupart des journaux en font un événement médiatique majeur[7]. Cependant, certains n'évoquent que très rapidement, voire ironiquement, ces obsèques parisiennes. En minimiser l'affluence et l'influence politique est un enjeu politique pour la presse de droite. *Le Gaulois* ne fait dans son édition du 23 janvier qu'une très évasive allusion à l'enterrement de Louise Michel :

---

[1] *Le Gaulois*, « Les obsèques de Louise Michel », 12 janvier 1905.
[2] *Le Matin*, « Les obsèques de Louise Michel », 12 janvier 1905.
[3] *La Croix*, « Les anarchistes aux obsèques de Louise Michel », 13 janvier 1905
[4] *L'Intransigeant*, « Les obsèques de Louise Michel », 13 janvier 1905
[5] *Le Matin*, « Les obsèques de Louise Michel », 22 janvier 1905.
[6] *Le Petit Parisien*, « Les obsèques de Louise Michel », 22 janvier 1905.
[7] *L'Humanité* et le *Petit Parisien* y consacrent quatre colonnes ; le *Matin*, deux colonnes et demi ; *L'Aurore* et *La Presse*, deux ; *Le Journal des débats* et *Le Temps*, une colonne et demi ; l'*Ouest Eclair* et *L'Intransigeant*, une ; *Le Figaro*, *L'Univers* et *Le Petit Journal*, une demi-colonne.

> Le syndicat Combes, en se liquidant, laisse une succession des plus embrouillées et je dois dire que son chef a pris grand soin de semer des chausse-trapes sous les pas de celui qui le remplacera. […] Hier même, en laissant déployer le drapeau rouge aux obsèques de Louise Michel, il leur lègue la désorganisation[1].

De même, *La Croix* ne publie le 24 janvier qu'une très courte brève, centrée sur la présence maçonnique aux obsèques :

> Les funérailles de Louise Michel, à l'occasion desquelles on avait fait un déploiement extraordinaire de troupes, ont eu lieu dimanche à Paris sans incidents graves. L'écharpe maçonnique a toutefois dû disparaître du drap mortuaire devant les protestations[2].

La restitution médiatique de l'événement correspond aux préoccupations sociales, politiques et idéologiques des titres : *La Croix*, journal catholique, préfère insister sur les déconvenues de la franc-maçonnerie. Les lectures de l'enterrement de Louise Michel sont politiquement clivées et sont symptomatiques de la charge symbolique et politique de ses obsèques : si tout le monde parle du déroulé de ces obsèques, les comptes rendus sont largement plus expéditifs dans les journaux de droite.

Dans les journaux qui traitent sérieusement et relatent longuement les funérailles, leur caractère exceptionnel fait consensus. Hormis la foule impressionnante, dont les estimations, comme nous allons le voir, peuvent varier du simple au double, c'est l'ambiance et l'atmosphère de la journée que les journalistes socialistes soulignent. *L'Action* affirme que « cette journée sera inoubliable pour tous ceux qui ont pu la vivre, pour tous ceux qui rêvent pour bientôt une société de justice donnant aux travailleurs le bien-être et la liberté[3]. » Pour *La Petite République* ce sont des « funérailles triomphales[4] », et pour *L'Aurore*, « Louise Michel a eu des obsèques grandioses[5]. » Même le journaliste du républicain modéré *Matin* admet que « le spectacle est impressionnant[6] ». Le caractère révolutionnaire de la journée est mis en avant dans les articles de journaux, salué par les journaux socialistes, regretté par les autres. Pour *L'Action*, le 21 janvier 1905 a été une « magnifique journée révolutionnaire, au cours de laquelle le Peuple de Paris a donné, une fois de plus, l'exemple de ce qu'il sait faire, d'une façon si digne, lorsqu'il descend dans la rue[7] ». Les journaux quotidiens s'accordent sur l'importance politique de l'enterrement de Louise Michel. Ils deviennent coproducteurs de l'événement, en en façonnant les interprétations, les réceptions et les représentations. Mais, qu'ils soient socialistes ou conservateurs, leurs traitements de l'événement diffèrent[8].

---

[1] *Le Gaulois*, « L'héritage de M. Combes », 23 janvier 1905.
[2] *La Croix*, rubrique « La Journée », 24 janvier 1905.
[3] *L'Action*, « Funérailles révolutionnaires », 23 janvier 1905.
[4] *La Petite République*, « Les Obsèques de Louise Michel », 23 janvier 1905.
[5] *L'Aurore*, « Les Obsèques de Louise Michel », 23 janvier 1905.
[6] *Le Matin*, « Obsèques de Louise Michel », 23 janvier 1905.
[7] *L'Action*, « Funérailles révolutionnaires », 23 janvier 1905.
[8] CHAMPAGNE Patrick, « La construction médiatique des 'malaises sociaux' », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1991, vol.90, n°1, p.64-76.

1.2. Le « moment manifestant[1] » : les acteurs de l'hommage à Louise Michel.

Les manifestations sont l'interrelation de plusieurs acteurs, rassemblés dans un même espace physique, ce que Pierre Favre désigne par l'expression de « moment manifestant » : les manifestants eux-mêmes, qui ne constituent pas nécessairement un groupe homogène, les forces de maintien de l'ordre, et les publics en présence (spectateurs, journalistes). Cette présence simultanée d'acteurs multiples et différemment situés implique des luttes symboliques sur l'interprétation à apporter à ce « moment manifestant ». La manifestation est en cela « un espace chargé de sens[2] », à la croisée entre la démonstration politique et les processus de traitement de l'information qui fonctionnent comme des opérations de qualifications et de disqualifications symboliques.

QUALIFIER ET QUANTIFIER LA FOULE : ENJEUX D'(IL)LEGITIMITE POLITIQUE.

La foule présente aux obsèques de Louise Michel est révélatrice de l'importance de la défunte, et les journalistes en font un objet central de leurs comptes rendus. Tous s'attardent sur l'engouement populaire, même si le traitement qu'ils en font révèle des conceptions sociales et politiques différentes du peuple en ce début de XXe siècle. L'enterrement de Louise Michel fait partie des plus importantes obsèques républicaines et révolutionnaires de ces deux derniers siècles. Comme Victor Hugo (deux millions de personnes ont suivi le corbillard jusqu'au Panthéon et la mort du poète a été déclarée deuil national), Blanqui, Victor Noir ou Émile Eudes, la dépouille de Louise Michel a été conduite jusqu'au cimetière de Levallois-Perret par une foule imposante. Les journaux socialistes mobilisent ces comparaisons avec d'autres enterrements glorieux pour inscrire celui de Louise Michel dans une tradition révolutionnaire des mobilisations funèbres. *La Petite République* retranscrit une phrase prononcée par un manifestant dans ce sens : « Autour de nous, nous avons entendu déclarer : 'Depuis Victor Hugo, Paris n'a pas vu de plus belles funérailles.'[3] ». Pour *L'Action*, « on cite dans l'histoire socialiste les magnifiques obsèques de Blanqui. De l'avis de ceux qui ont pu conduire les deux grands morts à leurs dernières demeures, la foule qui escortait 'l'Enfermé' ne pouvait être comparée à l'immense multitude qui, hier, salua une dernière fois la bonne Louise[4]. »

Les données numériques varient pourtant sensiblement selon les sources. Selon *L'Aurore*, « on peut estimer à plus de vingt mille le nombre des assistants aux funérailles de l'héroïne révolutionnaire[5] », de même pour *Le Petit Parisien* qui note que « lorsque le cortège traverse en biais la place de la Nation, on peut évaluer à près de vingt mille le

[1] Selon l'expression de Pierre Favre, dans l'introduction de FAVRE Pierre (dir.), *La Manifestation*, Paris, Presses de Sciences Po, 1990.
[2] TARTAKOWSKY Danielle, *op. cit.*1998, p.39.
[3] *La Petite République*, « Les Obsèques de Louise Michel », 23 janvier 1905.
[4] *L'Action*, « Funérailles révolutionnaires », 23 janvier 1905.
[5] *L'Aurore*, « Les Obsèques de Louise Michel », 23 janvier 1905.

nombre des assistants[1] ». Dans *Ouest-Éclair*, « le cortège ne compte pas moins de dix mille personnes[2] », chiffre que confirme *La Presse* qui estime que « en dehors des curieux, plus de dix mille personnes appartenant aux groupements révolutionnaires[3] » étaient venues assister aux funérailles de Louise Michel. Le journaliste du *Matin* se situe entre ces deux premières estimations puisqu'il compte « quinze mille personnes[4] » sur le boulevard Diderot. Pour *L'Humanité*, le nombre est bien plus imposant puisque le journaliste parle de « cette foule de plus de cent mille personnes[5] », ainsi que *L'Action*, qui évalue « à 80 000 personnes le nombre de ceux qui ont assisté aux obsèques[6] », ou *La Petite République* qui dénombre « plus de 50 000 personnes[7] ». Les rapports de police se situent au niveau des chiffres les plus bas : le commissaire de Police de la 3e Brigade écrit, dans un rapport au Directeur Général des Recherches que le cortège comprend, arrivé à Levallois-Perret, « 10 000 personnes environ[8] ».

Le cortège est au centre de l'attention des journalistes, qui l'examinent, le chiffrent, l'exposent aux regards de leurs lecteurs. Les comptes rendus de la manifestation qui a accompagné Louise Michel au cimetière de Levallois-Perret ne traitent pas de la figure de la défunte (la plupart des journaux ont déjà publié des nécrologies quelques jours auparavant), mais du cortège funèbre, devenu l'enjeu même de l'événement. Même si certains distinguent la masse des curieux des véritables manifestants, tous s'accordent pour dire que « jamais funérailles révolutionnaires ne réunirent pareille assistance[9] ». Entre enthousiasme et crainte, l'enterrement de Louise Michel renvoie directement aux représentations sociales du « peuple » et de la foule : pullulement, fourmilière et cohue pour certains, le cortège est pour d'autres synonyme d'exaltation collective[10].

LA PRESENCE POLICIERE ET LA PEUR DE LA REVOLUTION.

Les forces de police mobilisées pour l'enterrement de Louise Michel sont impressionnantes. *L'Action* parle de « 25 officiers de paix, 80 brigadiers, 880 sous-brigadiers, 8 000 sergots, sans bâtons, mais avec sabre et probablement avec casse-tête, 400 agents de la brigade des recherches, 350 inspecteurs de la Sûreté (*alias* agents de la secrète qui, notamment lorsqu'ils sont déguisés en pékins, fleurent à dix lieues de leur roussin) et de 100 agents de la mobile, plus des petits soldats : en effet trois bataillons d'infanterie et six escadrons de cavalerie sont disposés dans les rues adjacentes, et toutes

[1] *Le Petit Parisien*, « Obsèques de Louise Michel », 23 janvier 1905.
[2] *L'Ouest-Éclair*, « Les obsèques de Louise Michel », 23 janvier 1905.
[3] *La Presse*, « Le deuil rouge », 23 janvier 1905.
[4] *Le Matin*, « Obsèques de Louise Michel », 23 janvier 1905.
[5] *L'Humanité*, « Les Obsèques de Louise Michel », 23 janvier 1905.
[6] *L'Action*, « Funérailles révolutionnaires », 23 janvier 1905.
[7] *La Petite République*, « Les Obsèques de Louise Michel, 23 janvier 1905.
[8] Rapport du commissaire de Police de la 3e Brigade au Directeur Général des Recherches, 22 janvier 1905. Archives de la préfecture de police de Paris, carton BA 1187.
[9] *La Presse*, « Le deuil rouge », 23 janvier 1905.
[10] BARROWS Susanna, *Miroirs déformants. Réflexions sur la foule en France à la fin du XIXe siècle*, Paris, Aubier, 1990 ; PESSIN Alain, *op. cit.*, 1992.

les troupes consignées l'arme au pied[1]. » Cette présence policière est courante dans les manifestations ouvrières de la période. Fortement contraintes par la loi depuis la Révolution[2], les pratiques manifestantes ne sont pas encore considérées comme des pratiques légitimes d'expression politique. Pour encadrer les manifestations qui se multiplient à partir de la période boulangiste, le préfet de police Louis Lépine, nommé en 1893, met en place de nouvelles techniques de maintien de l'ordre et de répression[3].

Les journaux socialistes vantent le calme de l'enterrement et la retenue des manifestants malgré les provocations policières. Dans cet événement extraordinaire se retrouvent les grilles de lecture ordinaires de la conflictualité politique. Pour le journaliste de *L'Action*, « notre force, notre cohésion, notre entente, ont, encore une fois, dérouté la tactique de M. Lépine et fait échouer les guets-apens, qui avait été complotés dans l'ombre[4] ». La police apparaît comme responsable des incidents. *L'Intransigeant* remarque que « les agents font preuve du zèle brutal dont ils sont coutumiers », et que « ce déploiement inusité de forces policières a pour conséquence de créer de regrettables bousculades, lesquelles, naturellement, ne se produisent pas sans énerver ceux qui en sont les victimes[5] ». De même, le journaliste de *L'Humanité* souligne de « nouvelles provocations de la police. Cette fois, l'échauffourée menace de prendre des proportions. C'est, naturellement, ce bon M. Touny – l'excellent directeur de la police municipale, qui cultive avec tant de succès l'art d'importuner ses concitoyens – qui en est l'unique cause. » Dès lors, poursuit plus loin le journaliste, « si la cérémonie se déroule dans le plus grand calme, ce n'est pas à la police qu'il faut en savoir gré[6]. » De son côté, le journaliste des *Temps Nouveaux* prend le parti d'ironiser sur l'incapacité des forces de l'ordre à confisquer les drapeaux que le préfet de police avait interdit : « Il y en avait trop – plus de cent – et malgré ses 14 000 hommes de troupe ou de police, ses 25 officiers de paix et ses centaines de mouchards, Lépine se rendant compte que sévir était impossible, dut subir les drapeaux qu'il avait déclaré ne 'vouloir' tolérer, et tout le long du cortège, les drapeaux rouges jetèrent une note claire sur la foule qui suivait le modeste corbillard[7]. »

Le point de vue des journaux hostiles à la manifestation est différent. Certains affirment que la police n'a pas été suffisamment mobilisée et n'a pas été capable de maintenir l'ordre dans la manifestation. Pour le journaliste de *Ouest-Eclair*, « le service d'ordre d'ailleurs peu fourni n'a-t-il pas grand mal à garder le cortège sur l'avenue pour gagner les boulevards extérieurs[8]. » D'autres reconnaissent la présence bénéfique des forces de police et lui attribuent le calme de la manifestation, quitte à passer sous silence

---

[1] *L'Action*, « Funérailles révolutionnaires », 23 janvier 1905.
[2] TARTAKOWSKY Danielle, *op. cit.*, 1998, p.18-22.
[3] BERLIERE Jean-Marc, Le Préfet Lépine, vers la naissance de la police moderne, Paris, Denoël, 1993.
[4] *L'Action*, « Funérailles révolutionnaires », 23 janvier 1905.
[5] *L'Intransigeant*, « Les Obsèques de Louise Michel », 24 janvier 1905.
[6] *L'Humanité*, « Les Obsèques de Louise Michel », 23 janvier 1905.
[7] *Les Temps Nouveaux*, « Les obsèques de Louise Michel », 27 janvier 1905, Archives de la préfecture de police de Paris.
[8] *L'Ouest-Eclair*, « Les obsèques de Louise Michel », 23 janvier 1905.

les quelques incidents survenus ce jour-là. *Le Figaro* accorde au préfet le mérite du bon déroulement de la cérémonie : « En vue de prévenir tout désordre, le préfet de police avait mobilisé hier des forces considérables. Elles n'ont pas eu heureusement à intervenir. Mais c'est probablement à cette mesure de prudence qu'on doit le calme relatif qui a présidé à la cérémonie[1]. » De même, le journaliste du *Journal des Débats* convient que « des mesures sévères avaient été prises pour éviter le désordre dans la gare et sur le parcours du cortège[2] », et se félicite du succès de ces opérations. Le journaliste du *Matin* affirme quant à lui que le calme de la manifestation a été « à peine troublée par quelques incidents sans gravité », grâce au « préfet de police [qui] avait recommandé à ses subordonnés une large tolérance. Tout s'est bien passé[3]. »

De la même façon, les rapports des chefs de brigade révèlent un sentiment de maîtrise de la situation. Le Commissaire de police écrit au Directeur général des recherches : « Aucun incident ne m'a été signalé[4] ». Concernant l'interdiction des drapeaux et des chants, et contrairement à ce que nous verrons ensuite, les rapports de police ne font état d'aucune difficulté particulière dans le maintien de l'interdiction. Le commissaire du 10e arrondissement indique n'avoir « eu à faire déposer qu'un drapeau rouge[5] », et à n'intervenir qu'auprès d'« un groupe de nihilistes russes ou polonais [qui] avait persisté à chanter l'Internationale, malgré nombreuses invitations à se taire. […] Une courte bousculade s'est produite sans aucune suite grave[6] ». Le commissaire du quartier du Père-Lachaise ne fait lui aussi état que d'une altercation sans gravité, et rapidement maîtrisée :

> J'ai saisi devant la porte principale un drapeau noir portant l'inscription "Souvenir à Louise" et un beau drapeau rouge avec franges, sans inscription, voilé d'un crêpe […] J'ai fait cesser tous les chants et les cris devant le cimetière. Un manifestant ayant refusé d'obtempérer aux injonctions a été arrêté[7].

Les arrestations sont marginalement traitées dans les rapports. Elles apparaissent comme les conséquences inévitables et mineures du maintien de l'ordre. Le commissaire du quartier du Père-Lachaise termine son rapport en indiquant : « Le cortège a quitté mon quartier sans incident sauf une arrestation pour chant séditieux et la saisie d'un drapeau rouge sans inscription et d'un noir portant l'inscription 'Souvenir à Louise'[8] ». Dans le 17e

---

[1] *Le Figaro*, "Les obsèques de Louise Michel", rubrique « Nouvelles Diverses », 23 janvier 1905.
[2] *Le Journal des Débats*, "L'enterrement de Louise Michel", rubrique « Nouvelles du jour », 23 janvier 1905.
[3] *Le Matin*, « Obsèques de Louise Michel », 23 janvier 1905.
[4] Rapport du Commissaire de Police au Directeur Général des Recherches, 22 janvier 1905, Archives de la préfecture de police de Paris, carton BA 1187.
[5] Dépêche télégraphique du commissaire de Police Municipale du 10e arrondissement, 22 janvier 1905, Archives de la préfecture de police de Paris, carton BA 1187.
[6] Dépêche télégraphique du Commissaire du 10e arrondissement au Directeur de la Police Municipale, 22 janvier 1905, Archives de la préfecture de police de Paris, carton BA 1187.
[7] Dépêche télégraphique du Commissaire de la Police Municipale Père Lachaise, 22 janvier 1905, Archives de la préfecture de police de Paris, carton BA 1187.
[8] Télégramme du Commissaire de la Police Municipale Père Lachaise au Préfet de Police, 22 janvier 1905, Archives de la préfecture de police de Paris, carton BA 1187.

arrondissement, le commissaire affirme que sa zone ne connut « pas d'autre incident que quelques arrestations pour cris de 'Vive la Commune' et chants prohibés place Clichy[1] ». L'analyse des rapports signale une reconstruction policière du déroulé de la manifestation, qui assure *a posteriori* ne pas avoir craint les débordements, malgré l'important déploiement des forces : « Ainsi qu'on le prévoyait, il ne s'est produit aucun incident important aux obsèques de Louise Michel[2] », écrit, une fois le défilé terminé, le commissaire de la 3e Brigade.

TRAITEMENTS DIFFERENCIES DU PUBLIC.

« Les obsèques de Louise Michel, célébrées hier matin, à Paris, ont provoqué, de la gare de Lyon, où le corps était arrivé de Marseille la veille, jusqu'au petit cimetière de Levallois-Perret, un grand mouvement de curiosité[3] », écrit le journaliste du *Petit Journal*. Pour certains journalistes, cette présence de spectateurs curieux devient le moyen de minorer l'importance de l'hommage et de la célébration de Louise Michel. On retrouve plusieurs fois l'utilisation de l'adjectif « pittoresque » : pour *La Presse*, « le spectacle est pittoresque[4] », pour *Le Petit Parisien*, « le coup d'œil que présentent les alentours ne manque pas de pittoresque[5] », et pour la *Revue Universelle*, « une trentaine de gamins et de fillettes, tous coiffés d'un béret rouge, mettaient une note pittoresque derrière le corbillard qu'ils encadraient[6] ». Pour *La Presse*, seuls les militants anarchistes ont réellement participé à la manifestation, et la foule immense qui accompagnait le cortège n'était présente que pour l'attraction, le divertissement : « Les anarchistes ont voulu faire à la 'vierge rouge' des obsèques retentissantes et le peuple de Paris, friand du spectacle de la rue, s'est porté en masse sur le passage du cortège[7]. » De même, *Le Temps* distingue les manifestants des spectateurs venus observer le passage du convoi par simple curiosité : « Sur tout le parcours, les trottoirs sont envahis par une foule compacte. Aux fenêtres, beaucoup de curieux se penchent pour voir le cortège[8] » ; ou encore : « La foule qui stationne sur les trottoirs est maintenant composée uniquement de curieux. Les terrasses des cafés sont pleines de consommateurs qui s'y sont installés depuis plusieurs heures[9]. » Il en est de même dans l'article du *Petit Parisien* qui insiste à plusieurs reprises sur le mouvement de curiosité, sur l'importance de la foule des spectateurs : « Il y a foule sur les trottoirs et aux fenêtres ; la cour d'honneur de la gare et la rampe d'accès du côté

[1] Dépêche télégraphique du Commissaire du 17e arrondissement au Directeur de la Police Municipale, 22 janvier 1905, Archives de la préfecture de police de Paris, carton BA 1187.
[2] Rapport du Commissaire de la 3e Brigade, 22 janvier 1905, Archives de la préfecture de police de Paris, carton BA 1187.
[3] *Le Petit Journal*, « Les obsèques de Louise Michel », 23 janvier 1905.
[4] *La Presse*, « Le deuil rouge », 23 janvier 1905.
[5] *Le Petit Parisien*, « Obsèques de Louise Michel », 23 janvier 1905.
[6] *Revue Universelle*, « Obsèques de Louise Michel », 1905.
[7] *La Presse*, « Le deuil rouge », 23 janvier 1905.
[8] *Le Temps*, « Les obsèques de Louise Michel », 23 janvier 1905.
[9] *Idem*

départ ont été envahies par les curieux […]. Sur le parcours, […] les spectateurs sont alignés sur les trottoirs en rangs pressés. Il y a du monde à toutes les fenêtres, jusque sur les toits des maisons[1] ».

Ce traitement de la « curiosité » révèle à nouveau les différences dans la médiatisation de l'événement. Alors que les journaux modérés et conservateurs interprètent la présence du public comme un simple mouvement de curiosité, dans les journaux d'extrême-gauche, cette foule de « spectateurs » (plutôt que de « curieux ») est traitée comme un révélateur de l'importance de la figure de Louise Michel pour le peuple parisien. Pour *L'Humanité*, cette présence en dehors de la manifestation s'inscrit dans le grand mouvement de recueillement et de deuil partagé : « La manifestation ne fut pas seulement émouvante par le nombre des personnes défilant derrière le char funèbre. Il faut noter aussi l'attitude calme et recueillie des milliers et des milliers de spectateurs échelonnés sur tout le parcours[2]. » Rien de « pittoresque » ici, mais un spectacle funeste et touchant auquel assiste un public qui est saisi par la gravité et le dramatique de l'événement. De même, *L'Action* voit dans toute la foule amassée le long des voies un témoignage frappant de sympathie pour Louise Michel et l'hommage partagé de tout Paris à la défunte révolutionnaire :

> L'on peut évaluer, sans être taxé d'une exagération sympathique, à 80 000 personnes le nombre de ceux qui ont assisté aux obsèques, soit en participant au cortège, soit en faisant le long des quinze kilomètres du parcours, une haie touffue, intense et serrée, partout une foule avide d'apporter un dernier hommage de sympathie à l'amie qui vient de mourir[3].

La Petite République signale que « les curieux, massés en nombre sur les trottoirs, se découvrent au passage du corbillard », ou encore que « sur les trottoirs une foule énorme se presse, d'où partent de temps en temps des cris, des chants, ou quelque adieu à Louise Michel. Les balcons, les fenêtres sont noirs de monde[4] ». Le collaborateur des *Temps Nouveaux* insiste sur le recueillement et le deuil de la foule des spectateurs, sincèrement touchés par la mort de Louise Michel :

> Pendant les 11 kilomètres […] ça n'a été qu'une manifestation non seulement de ceux qui ont tenu à suivre le cercueil, mais aussi de la foule partout sympathique, massée sur tout le parcours en rangs épais, et j'ai pu voir dans cette foule des femmes pleurer, tant la grandeur du spectacle du peuple en marche en imposait[5].

C'est moins le nombre de personnes présentes ou le faste de la cérémonie qui importent dans les comptes rendus de la presse socialiste mais, bien plus, l'émotion et le recueillement sincère de la foule, qui ont fait de l'enterrement de Louise Michel un événement d'envergure. C'est en ce sens que le journaliste des *Temps Nouveaux* écrit : « Peut-être des funérailles plus imposantes, plus copieusement ordonnées, ont-elles été faites, à des morts illustres, mais jamais le Paris de la misère, le Paris du travail et de la

---

[1] *Le Petit Parisien*, « Obsèques de Louise Michel », 23 janvier 1905.
[2] *L'Humanité*, « Les Obsèques de Louise Michel », 23 janvier 1905.
[3] *L'Action*, « Funérailles révolutionnaires », 23 janvier 1905.
[4] *La Petite République*, « Les Obsèques de Louise Michel, 23 janvier 1905.
[5] *Les Temps Nouveaux*, « Les obsèques de Louise Michel », 27 janvier 1905.

populace, n'avait fait à un disparu un cortège aussi émouvant, si empreint à la fois d'une aussi simple et aussi puissante grandeur[1]. » Le public des funérailles est l'objet d'un travail d'interprétation médiatique qui s'articule autour d'un double argumentaire : l'appréhension de l'émotion populaire et la cohésion d'un cortège révolutionnaire.

COMPOSITION DU CORTEGE : EMOTION POPULAIRE ET COHESION REVOLUTIONNAIRE.

La composition du cortège revient régulièrement dans les descriptions de l'événement. Le caractère populaire de la manifestation est souligné. *L'Humanité* décrit ainsi l'accueil de la foule : « Sur le boulevard, c'est déjà le salut respectueux du Paris populaire accouru pour accompagner une dernière fois la 'Vierge Rouge' et lui offrir l'hommage de sa douleur et de ses regrets[2]. » *Le Temps* souligne qu'« à la traversée des quartiers ouvriers comme le faubourg Saint-Antoine, Ménilmontant, la Villette, nombre d'hommes et de femmes en costume de travail ont une églantine rouge à la boutonnière. Au passage du corbillard, ils se découvrent avec respect. Quelques uns poussent les cris de 'Vive l'anarchie ! Vive la Commune !'[3] » Le journaliste du *Petit Parisien* indique que « les funérailles de la femme aux opinions intransigeantes mais sincères qu'on appela la 'Vierge rouge', ont donné lieu à une manifestation populaire, imposante par le nombre de ceux qui avaient tenu à suivre le modeste corbillard jusqu'au cimetière de Levallois-Perret[4]. »

La qualification du cortège qui accompagne Louise Michel au tombeau est un moyen pour les socialistes d'affirmer l'ancrage populaire de la figure de Louise Michel. Le journaliste de *L'Humanité* note que « la spontanéité de ces hommages rendus par des humbles à celle qui fut bonne et humble, elle aussi, est singulièrement touchante[5]. » Le journaliste de *L'Intransigeant* souligne le lien inaltérable entre Louise Michel et le prolétariat, qui existe jusque dans la mort et dans le recueillement de la population parisienne :

> En résumé, les militants du prolétariat ne garderont de cette journée que le souvenir impérissable non des paroles prononcées par les exploiteurs de la démocratie, mais des nobles sentiments, des pitiés sincères, des révoltes sublimes de celle qui, sa vie durant, partagea leurs misères et leurs souffrances[6].

Rapidement, le Paris populaire devient le Paris révolutionnaire. Les deux expressions sont également employées dans les comptes rendus socialistes de la manifestation. Le collaborateur des *Temps Nouveaux* évoque « le Paris de la misère, le Paris du travail et de la populace », pour finir par le « Paris révolutionnaire [qui] a fait à

[1] *Les Temps Nouveaux*, « Les obsèques de Louise Michel », 27 janvier 1905.
[2] *L'Humanité*, « Les Obsèques de Louise Michel », 23 janvier 1905.
[3] *Le Temps*, « Les obsèques de Louise Michel », 23 janvier 1905.
[4] *Le Petit Parisien*, « Obsèques de Louise Michel », 23 janvier 1905.
[5] *L'Humanité*, « Les Obsèques de Louise Michel », 23 janvier 1905.
[6] *L'Intransigeant*, « Les Obsèques de Louise Michel », 24 janvier 1905.

Louise Michel les obsèques qu'il devait à la chère disparue[1]. » Selon la typologie des formes manifestantes élaborée par Danielle Tartakowsky[2], l'enterrement de Louise Michel peut être considéré comme une manifestation-procession. Le cortège n'a pas d'interlocuteur directement désigné et sa fonction principale est, à travers l'hommage à Louise Michel, de construire l'image du groupe et ses références symboliques. Dès lors, l'interprétation socialiste de la composition du cortège, à la fois populaire et révolutionnaire, permet d'affirmer l'identité du groupe, du mouvement révolutionnaire auquel Louise Michel appartenait et qui lui rend hommage. Le cortège devient alors un marqueur et un révélateur de la légitimité révolutionnaire de Louise Michel.

La consigne du préfet de police de Paris, Louis Lépine, est claire : les chants et les drapeaux séditieux sont interdits. Le journaliste du *Petit Journal* souligne la fermeté et la sévérité de ces injonctions : « Le préfet de police interdit rigoureusement la présence, dans le cortège, des drapeaux rouges ne portant pas d'inscriptions, ainsi que celle des drapeaux noirs[3]. » Cependant, selon les socialistes, ces consignes n'ont été appliquées qu'avec beaucoup de difficultés. Les interventions des agents pour confisquer les drapeaux et faire arrêter les chants ont été l'occasion d'affrontements et de bousculades, et la police a rencontré de nombreuses oppositions de la part des manifestants.

Les chants et les drapeaux sont importants, d'un côté comme de l'autre, parce qu'ils sont la marque d'une tradition de la manifestation déjà bien ancrée en ce début de siècle. Ils symbolisent l'héritage révolutionnaire, revendiqué comme une fierté, et sont un emblème des luttes sociales et politiques. Même s'ils constituent une transgression pour les forces chargées de maintenir l'ordre social, politique et symbolique, ils sont essentiels pour ceux qui conduisent Louise Michel au cimetière. Ils sont les marqueurs d'une identité collective de du militantisme révolutionnaire, d'un héritage politique et d'une espérance pour le futur. Cette dialectique passé/avenir donne à la mort toute sa dimension liturgique : d'un passé dont on garde le souvenir et l'exemple, il faut se projeter dans les possibles du futur. Les chants symbolisent cette dialectique puisqu'ils marquent la continuité d'une lutte qui a une existence concrète dans le passé (souvenir des révolutions de 1789, de 1848 et de 1871) et une réalité fantasmée dans l'avenir. De la même manière, les drapeaux représentent plus qu'une identité de classe, de groupe, de mouvement politique : ils sont toutes les forces de gauche rassemblées dans un même espoir d'avenir. La manifestation qui accompagne le cercueil de Louise Michel n'est pas une manifestation de deuil, silencieuse, résignée, triste. Plutôt, et c'est ce qui en fait une

---

[1] *Les Temps Nouveaux*, « Les obsèques de Louise Michel », 27 janvier 1905.

[2] Elle distingue quatre « matrices » qui permettent de classifier les manifestations : les manifestations-processions, les manifestations-pétitions, les manifestations-insurrections et la levée en masse. Les manifestations-processions sont dépourvues d'interlocuteurs explicites et répondent à un objectif identitaire pour le groupe mobilisé. Les manifestations-pétitions s'adressent directement à l'Etat pour désigner un problème, adresser une exigence ou une requête. Les manifestations-insurrections, en revanche, prennent l'Etat ou les institutions non pour interlocuteur mais pour cible. La levée en masse consiste à imposer un rapport de force défensif quand le régime est menacé ou défaillant. Voir TARTAKOWSKY Danielle, *op. cit.*, 1998, p.41-45.

[3] *Le Petit Journal*, « Les obsèques de Louise Michel », 23 janvier 1905.

manifestation politique, elle est « ovation révolutionnaire[1] », tant auditivement que visuellement. Les émotions du deuil sont politiquement construites et travaillées pour mobiliser les militants et construire la cohésion du groupe recueilli[2]. Elles sont les fondements d'une expression politique qui s'appuie sur le deuil pour exprimer sa colère contre le régime et ses espérances d'une société nouvelle et participent à ancrer l'héritage de Louise Michel dans les pratiques militantes collectives de l'extrême gauche.

Pour cette raison, les comptes rendus des journaux d'extrême gauche insistent sur la composition du cortège, identifient les acteurs sociaux et les groupes politiques présents. Insister sur cette multiplicité d'acteurs, qui incarnent autant d'identités collectives de gauche différentes, permet d'affirmer la force de cohésion que constitue l'hommage à Louise Michel. Dans la plupart des journaux, les groupes présents ne sont évoqués que de manière évasive, et ce sont surtout les vétérans de la Commune, les Amis de Louise Michel et l'Association Internationale Antimilitariste qui sont le plus fréquemment cités. Certains titres socialistes, comme *L'Action*, font une liste détaillée de tous les groupements, mouvements, syndicats, associations, présents, ainsi que des plus célèbres militants qui ont été aperçus dans le cortège.

La participation des femmes au cortège est mise en avant. Le journaliste de *L'Humanité* souligne la présence d'« un grand nombre de citoyennes qui, infatigables, ont accompagné le cercueil sur tout le parcours. Avec l'églantine piquée au corsage, le ruban rouge barrant la poitrine ou serrant la taille, elles allaient, chantant parfois l'*Internationale*[3]. » *La Petite République* fait également valoir la contribution des femmes et des enfants : « de tous les coins de la capitale et de la banlieue parisienne, des délégations sont venues, et les ouvriers des faubourgs, hommes, femmes, enfants, saluent avec émotion la dépouille mortelle de la bonne Louise[4]. » Aux femmes et aux enfants s'ajoutent des précisions sur la participation de délégations étrangères. Cela permet d'affirmer la place tenue par Louise Michel dans l'espace révolutionnaire international. *Le Temps* précise que « les partis socialistes russe, polonais, italien, grec, espagnol, ont envoyé des délégations[5]. » *Le Journal des Débats* « remarque les groupes des anarchistes italiens, des anarchistes espagnols et des révolutionnaires russes, marchant derrière des pancartes noires portant en lettres blanches l'indication de leurs groupes[6]. » Le collaborateur de *L'Humanité* indique la présence « des délégations de la Fédération anarchiste de Londres, du Parti ouvrier démocrate russe, des anarchistes espagnols, polonais et italiens, etc.[7] »Plusieurs groupes étrangers apparaissent dans les recensions : « la Fédération des anarchistes de Londres », « le Parti ouvrier socialiste démocrate de

---

[1] Emmanuel Fureix, *op. cit.*, p.344.
[2] JASPER James J., « The emotions of protest. Affective and reactive emotions in and around social movements », *Sociological Forum*, 1998, vol.13, n°3, p.397-424.
[3] *L'Humanité*, « Les Obsèques de Louise Michel », 23 janvier 1905.
[4] *La Petite République*, « Les Obsèques de Louise Michel », 23 janvier 1905.
[5] *Le Temps*, « Les obsèques de Louise Michel », 23 janvier 1905.
[6] *Le Journal des Débats*, « L'enterrement de Louise Michel », 23 janvier 1905.
[7] *L'Humanité*, « Les Obsèques de Louise Michel », 23 janvier 1905.

Russie », « les libertaires polonais », « la loge italienne Galiléo-Galilei », ou encore « le journal *L'Avant-Garde de Lisbonne*. Ces énumérations sont un moyen d'insister sur la cohésion et la force du mouvement révolutionnaire. Des « libertaires polonais » au « syndicat des employés d'hôtel », en passant par le « Parti ouvrier socialiste démocrate de Russie » ou l'« Association nationale de la libre-pensée », tous sont venus se recueillir sur le cercueil de la défunte, et accompagner Louise Michel de la gare de Lyon au cimetière de Levallois-Perret.

On le voit ici, les comptes rendus de la manifestation oscillent entre deux registres qui se nourrissent : la construction d'une communauté émotionnelle et la revendication du caractère politique de la manifestation. Ce double cadrage révèle des difficultés pour les organisateurs, en amont, de définir un registre mobilisateur légitime, uniforme, cohérent et consensuel. Ainsi, malgré l'apparente cohésion du mouvement révolutionnaire pendant les obsèques de Louise Michel, et malgré l'apparente union derrière une figure qui centralise autour d'elle les différentes forces socialistes, l'analyse plus fine des modalités d'organisation et des acteurs de la commémoration permet de relever l'existence de conflits internes, de luttes d'influence et de luttes politiques dans le souvenir de Louise Michel. Ces épisodes sont essentiels pour comprendre la façon dont le passage de Louise Michel vers la postérité s'organise.

2. LUTTES POLITIQUES ET REGISTRES LEGITIMES DU SOUVENIR DE LOUISE MICHEL.

Dans la préparation de l'enterrement, les organisateurs oscillent entre deux registres discursifs : l'émotion et le deuil d'un côté, la reconnaissance et l'héritage révolutionnaire de l'autre. Ces hésitations révèlent une désunion de l'espace révolutionnaire, un flottement sur le cadrage de l'événement-enterrement (et plus largement sur le cadrage des modalités du souvenir de Louise Michel) et la mise en place d'un rapport de force et d'une lutte pour la légitimité dans l'hommage à Louise Michel.

2.1. L'exclusion de Rochefort : un rapport de force politique dans la légitimité du souvenir de Louise Michel.

L'organisation de l'enterrement est l'occasion d'une opposition violente entre Henri Rochefort, ami de Louise Michel depuis leur déportation en Nouvelle Calédonie et acteur important de sa célébrité, et Ernest Girault, un anarchiste qui a organisé les conférences de Louise Michel pendant les dernières années de sa vie. Né le 15 juin 1871, Ernest Girault s'engage dans un collectif étudiant en 1897 où il est sensibilisé aux idées anarchistes. Au moment de l'affaire Dreyfus, il collabore à plusieurs journaux d'extrême gauche, ce qui participe à le faire connaître : *L'Aurore* de Clemenceau, *Le Libertaire* de

Sébastien Faure, *Le Cri de révolte*, et *Le Droit de vivre* de Constant Martin. En 1901, il adhère à la CGT, dont il devient l'un des orateurs vedettes, et occupe en 1903 les fonctions de secrétaire de la commission des grèves et de la grève générale. En 1904, il participe au congrès antimilitariste d'Amsterdam qui mène à la création de l'Association internationale antimilitariste (AIA).

Le 13 janvier 1905, *L'Action antimilitariste*, organe de l'AIA, publie une première attaque contre Rochefort, en réponse à sa proposition de s'occuper financièrement des funérailles de Louise Michel. L'article est signé de Dumas, proche d'Ernest Girault et militant de l'AIA. Pour lui, « l'attitude de Rochefort est une véritable provocation aux socialistes, aux révolutionnaires, aux amis et aux admirateurs de la bonne Louise[1]. » Il lui reproche en effet d'avoir abandonné le socialisme et de n'être plus, en cela, légitime pour accompagner Louise Michel dans la mort, et participer à l'organisation de son enterrement. En effet, Dumas écrit :

> Se référant au temps où, sans que rien ne justifie une telle réfutation, il passait pour socialiste, M. Rochefort éprouve, entre deux cabrioles, le besoin de commettre vis-à-vis de Louise Michel un geste qui est une ridicule injure pour celle qui, jusqu'à l'heure de sa mort, fut la propagandiste résolue des idées de la Révolution, pendant que M. de Rochefort devenait l'agent de la réaction[2].

Une lutte pour la filiation se met en place et il s'agit, pour le journaliste de *L'Action*, de ne pas laisser le cadavre de Louise Michel aux mains de Rochefort: « les socialistes et les libertaires doivent redoubler d'efforts pour arracher le cadavre de notre amie à la fringale réclamière du vieux pitre[3] ». Pour cela, il faut refuser sa proposition financière et mettre en place une souscription nationale. En 1905, le conflit entre Rochefort et une partie du mouvement révolutionnaire est bien installé. En mai 1898, déjà, à l'occasion d'une célébration de la Semaine sanglante, l'anarchiste Edouard Vaillant et ses proches ont empêché les porteurs de couronne envoyés par Rochefort de les accrocher au Mur des Fédérés. La crise boulangiste et l'Affaire Dreyfus ont clivé l'espace révolutionnaire et Rochefort, ainsi qu'une part importante des blanquistes et du Comité central révolutionnaire, ont glissé vers le boulangisme, l'antisémitisme, l'antidreyfusisme et un nationalisme antiparlementaire qui ne font pas l'unanimité[4]. Dès le 14 janvier Henri Rochefort répond aux accusations de Dumas, par le biais de son journal *L'Intransigeant*. A cette occasion, il publie le télégramme qu'il a reçu d'Ernest Girault :

> Vivante et bonne, n'avions pas le droit lui enlever ses amitiés. Morte, n'avez plus le droit de vous en occuper, puisqu'elle appartient à la cause révolutionnaire que vous avez trahie. Gardez votre argent, monsieur. Comme Marseille, le Paris anarchiste et révolutionnaire fera le nécessaire. Voici les dernières paroles que j'ai recueillies d'elle : 'Si Rochefort avouait qu'on l'a trompé, il serait sauvé'. Méditez.[5]

---

[1] *L'Action*, « Pour Louise Michel », Dumas, 13 janvier 1905.
[2] *Idem*
[3] *Idem*
[4] WINOCK Michel, « Rochefort : la Commune contre Dreyfus », *Mil neuf cent*, n°11, 1993, p.82-86.
[5] Télégramme d'Ernest Girault à Henri Rochefort, retranscrit dans *L'Intransigeant*, « Sous le drapeau noir », Henri Rochefort, 14 janvier 1905.

Rochefort met en cause la sincérité du mouvement anarchiste vis-à-vis de Louise Michel, qu'il met en parallèle avec son infatigable soutien et son dévouement à la disparue.

> Pendant vingt-cinq ans, *L'Intransigeant* a veillé sur elle et les anarchistes, bon ou mauvais teint, par lesquels elle s'était laissée totalement circonvenir, se sont invités à ses repas, dont ils ne lui abandonnaient que les miettes. Tant qu'elle a vécu, ils ont refoulé au plus profond de leurs estomacs leurs sentiments à mon égard. Maintenant qu'elle est morte et que les bénéfices de sa pension viagère et de ses conférences disparaissent avec elle, le nommé Girault et ses associés me font savoir qu'étant traître à l'anarchie, je n'ai plus le droit de disposer du cadavre de leur sœur en révolution qu'ils auraient laissé mourir de misère, si d'autres qu'eux n'étaient venus à son secours[1].

Répondant à l'accusation de traîtrise, Rochefort revendique son amitié sans faille à Louise Michel, et accuse Girault et les anarchistes de l'avoir exploitée pour les bénéfices potentiels qu'elle représentait.

Ici, l'opposition entre Girault et Rochefort se situe sur des terrains différents : quand le premier utilise l'argument politique pour délégitimer le lien entre Rochefort et Louise Michel, le second renvoie davantage aux sentiments et à la morale. Même lorsqu'il dénonce l'instrumentalisation de Louise Michel par les anarchistes, Rochefort utilise une rhétorique de la pitié, de l'émotion, pour confronter l'opportunisme politique des anarchistes au dévouement militant de Louise Michel. Rochefort n'hésite pas à accuser ouvertement Girault d'être un profiteur et un exploiteur :

> A la nouvelle de sa mort, j'ai tout de suite pensé que les chevaliers du drapeau noir chercheraient à s'emparer de son corps. N'ayant jamais fait pendant sa vie quoi que ce soit pour elle, ils tiennent évidemment à promener à travers Paris son cadavre, comme si elle leur avait toujours appartenu. Je leur fais bien volontiers cadeau de ce trophée qu'ils ont conquis à peu de frais, et puisqu'ils le veulent je 'garde mon argent', comme dit le barnum Girault. Il a assez souvent gardé celui de Louise pour en employer une parcelle à lui offrir un corbillard de huitième classe[2].

Dès ce moment, la question de la légitimité des organisateurs de l'enterrement se pose. Rochefort et les collaborateurs de *L'Intransigeant* dénoncent l'hypocrisie et la fausseté de Girault et des anarchistes qui, pour eux, sont des usurpateurs, des imposteurs, qui ne voient dans la mort de Louise Michel qu'un moyen de faire des profits symboliques, politiques et matériels. Alfred Gabriel, fondateur du Parti républicain socialiste français, d'inspiration blanquiste et boulangiste, écrit dans *L'Intransigeant* :

> Louise Michel ne laisse pas de disciples, et ceux qui vont exploiter son cadavre sont aux antipodes de sa méthode et de sa manière. La haine vivace de tout pouvoir autoritaire a été sa seule haine. On la lui vole sur sa tombe. Des grimauds du journalisme gouvernemental alambiquent en son honneur des articles d'éloges, et son cortège funèbre sera escorté par des argousins déguisés en anarchistes. C'est une honte[3].

Rochefort surenchérit quelques jours plus tard, en écrivant dans un article intitulé « Les anarchistes peints par eux-mêmes » : « Ils n'en ont pas moins tué leur poule aux œufs d'or, car ce sont bien ces affreux requins qui l'ont conduite au tombeau[4]. »

---

[1] *L'Intransigeant*, « Sous le drapeau noir », Henri Rochefort, 14 janvier 1905.
[2] *Idem*
[3] *L'Intransigeant*, « L'utopie de Louise Michel », 19 janvier 1905.
[4] *L'Intransigeant*, « Les anarchistes peints par eux-mêmes », 21 janvier 1905.

A ces accusations publiées dans *L'Intransigeant* s'ajoutent les actions menées par les blanquistes qui placardent sur les murs de Paris une affiche condamnant les organisateurs de l'enterrement de Louise Michel, et appelant à ne pas participer à ce qu'ils appellent une « manifestation policière » et des « démonstrations hypocrites ». A plusieurs reprises dans le texte ils défendent l'intégrité de Rochefort :

> Henri Rochefort qui fut de tout temps l'ami dévoué de la grande citoyenne, le confident de ses peines et de ses volontés suprêmes, eût voulu que Paris lui fît, comme à Blanqui, comme à Emile Eudes, d'inoubliables funérailles. […] Il n'y a pas plus de quelques mois qu'elle nous rappelait, avec des accents indignée, la lâche conduite de Jaurès et d'autres faux socialistes contre les martyrs de Montjuich qu'ils accablaient d'outrages, alors qu'on les suppliait d'intervenir en leur faveur. 'C'est seulement Rochefort et vous, les blanquistes, je ne l'oublierai jamais, disait-elle, qui avez pris la défense des anarchistes lorsqu'ils étaient traqués comme des bêtes fauves.'[1]

Ils accusent les anarchistes d'avoir exploité Louise Michel toute sa vie, et de l'exploiter encore après sa mort ; ils accusent les socialistes de gouvernement qui tentent de récupérer la figure de Louise Michel alors qu'elle s'est toujours opposée à eux ; ils accusent les organisateurs des funérailles d'offrir à Louise Michel un enterrement qui n'est pas celui qu'elle mérite : « Nous pensions, comme pour l'enterrement grandiose de Blanqui, que Louise Michel appartiendrait au peuple tout entier, qui seul est capable de lui faire des funérailles dignes d'elle[2]. » Même si Ernest Girault n'est jamais cité directement, les blanquistes l'attaquent ici à demi-mots :

> Il n'en sera pas ainsi grâce aux menées de louches individualités qui, après avoir vécu de Louise Michel vivante, prétendent l'exploiter jusque dans son cercueil avec la complicité gouvernementale. "- Morte, elle nous appartient !" clament-ils. Morte, plus aucun respect pour sa grande pensée, pour sa volonté, pour sa mémoire. Morte, ceux qui si longtemps ont fait recette de son nom entendent utiliser ses dépouilles en vue d'un dernier bénéfice[3].

Avec cette condamnation, ils refusent toute participation officielle à cet enterrement qui n'est pour eux qu'une mascarade, une imposture :

> Aux funérailles de dimanche, c'est dans la foule anonyme que seront confondus les vrais amis de Louise Michel, car nous ne prendrons aucune part aux démonstrations hypocrites. Nous resterons avec Henri Rochefort – comme elle sans peur et sans reproche – pour continuer, contre toutes les réactions au pouvoir, cette lutte éternelle dans laquelle nos amis : les Blanqui, les Cournet, les Eudes, etc., ont successivement succombé et qu'aucune faveur ministérielle ne nous fera jamais déserter[4].

Rochefort lance le même appel dans *L'Intransigeant* : « Nos amis, ceux de Louise Michel, suivront le convoi sans prendre aucune part au cortège officiel[5]. »

Néanmoins, il semble que les opposants de Rochefort furent les plus visibles et les plus audibles pendant la manifestation. La bataille symbolique a vraisemblablement été gagnée par les dreyfusards, les anti-boulangistes, les anarchistes, qui se sont affirmés comme les organisateurs légitimes de l'enterrement de Louise Michel (donc, comme les

---

[1] *L'Intransigeant*, « Les funérailles de Louise Michel », 21 janvier 1905.
[2] *Idem*
[3] *Idem*
[4] *Idem*
[5] *Idem*

continuateurs légitimes de son souvenir). L'opposition à Rochefort, qui s'est publiquement exprimée pendant la manifestation à travers des slogans comme « Conspuez Rochefort ! »[1], a disposé d'une audience plus importante et d'une visibilité médiatique plus forte, puisque l'expression collective de cette opposition apparaît dans les comptes rendus de presse.

2.2. Le Groupe des Amis de Louise Michel : l'affirmation de l'exclusivité anarchiste du souvenir.

Un groupe s'est constitué pour prendre en charge les obsèques de Louise Michel et organiser la souscription. Le nom du groupe, les Amis de Louise Michel, indique en lui-même un rapport de force sur la légitimité de la filiation. En se définissant « amis de Louise Michel », les organisateurs affichent leur proximité avec la défunte et affirment une identité construite par et dans cette proximité. Le groupe des Amis de Louise Michel est exclusivement anarchiste. Il s'agit de Sébastien Faure, Charles Malato, Dumas du journal *L'Action*, Emile Pouget et Charles Desplanques de la Bourse du Travail, Miguel Almereyda et Georges Yvetot de l'Association internationale antimilitariste.

Outre la souscription, publiée dans de nombreux journaux d'extrême gauche, ils organisent des meetings : le jeudi 19 à Belleville et le samedi 21 au Palais du Travail. L'objectif de ces meetings est de récolter des fonds, mais aussi de « préparer les esprits afin que la manifestation de tendre affection envers la bonne Louise soit grandiose[2]. » Pour cela, ils invitent des orateurs anarchistes, et des proches de Louise Michel de sensibilité libertaire. C'est notamment le cas de Lucien Descaves, contacté par Miguel Almereyda, non pour faire une conférence, mais pour exprimer « quelques mots venant d'un de ceux qui la connurent et l'aimèrent[3] ». L'objet de l'invitation de Descaves laisse entendre une volonté de donner une dimension émotionnelle à l'hommage à Louise Michel, et non seulement politique. La sollicitation de l'un de ses proches encourage l'ouverture d'un champ discursif plus centré sur les émotions, les sentiments, les souvenirs.

Cette ouverture rompt avec la posture adoptée contre Rochefort, où les stratégies argumentatives consistent justement à replacer systématiquement l'hommage à Louise Michel sur le terrain politique et non émotionnel. Cette ouverture contredit également l'appel à la mobilisation lancé par les Amis de Louise Michel, placardé dans les rues et retranscrit dans les journaux :

---

[1] *L'Aurore*, « Les Obsèques de Louise Michel », 23 janvier 1905.
[2] Télégramme de Miguel Almereyda à Lucien Descaves, 17 janvier 1905. Document 1002, fonds Louise Michel de Lucien Descaves, Institut d'Histoire Sociale d'Amsterdam.
[3] *Idem*

> PEUPLE DE PARIS,
> Nous te convions pour dimanche matin aux obsèques de Louise Michel.
> Nous sommes sûrs que le Paris de la Pensée, du Travail et de la Révolution s'y trouvera tout entier !
> Il y sera pour rendre hommage à la mémoire d'une héroïne plébéienne, de la race superbe des grands révoltés, – des Marat et des Blanqui ; à une femme admirable qui, toute sa vie, combattit – sans profit et sans pose – pour la liberté et l'émancipation humaine.
> Il y sera pour glorifier et affirmer cette idée de liberté et d'émancipation qui, devenant une réalité quand le peuple saura et voudra, nous fera le monde nouveau, entrevu par Louise Michel.
> Il y sera pour témoigner que la flamme révolutionnaire n'est point éteinte en lui et qu'il est toujours le Paris de 1793, de 1848 et de 1871.
> Il y sera pour attester qu'il garde le souvenir des grands révolutionnaires, et qu'il saura, à l'occasion, suivre leur exemple ![1]

Dans cet appel, le passé révolutionnaire est utilisé comme une ressource discursive et symbolique pour inscrire Louise Michel dans une continuité et un héritage contestataire, auxquels les ouvriers et les socialistes se réfèrent. Son enterrement appartient à une tradition révolutionnaire, qui est celle de l'appropriation collective de l'espace de la rue et de la capitale. Dans le texte, il n'est à aucun moment question de mobilisation autour de la tristesse de la perte. Les émotions du deuil sont travaillées en colère et en fierté, plus propices à la mobilisation politique[2]. Ainsi, l'enterrement de Louise Michel n'a pas été envisagé par les organisateurs uniquement comme une manifestation-procession, mais comme un espace potentiel d'insurrection. Dans une missive du 21 janvier 1905, relatant la réunion des Amis de Louise Michel du 21 janvier, un policier écrit : « Plusieurs orateurs ont émis l'avis de donner un caractère révolutionnaire aux funérailles[3] ». Néanmoins, la diversité des organisations impliquées dans la manifestation, nous l'avons vu, n'a pas permis de donner à l'enterrement de Louise Michel une dimension insurrectionnelle. Les anarchistes, qui affirment leur légitimité dans la gestion de l'hommage à Louise Michel, ne sont pas parvenus à substituer une pratique révolutionnaire à l'expression émotionnelle. Les conflits de filiation se jouent donc à la fois sur les interprétations de la figure de Louise Michel au regard de sa mort, sur la revendication de l'héritage des idées politiques et autour des modalités d'action dans la pratique du souvenir de Louise Michel.

L'enterrement de Louise Michel est l'occasion de la mise en place, sous une apparente cohésion révolutionnaire, de rapports de force politiques, symboliques et mémoriels. On voit s'opposer deux registres discursifs, qui sont aussi deux types de mobilisation des cadres de représentation qui se fixent autour de Louise Michel. D'un côté, un registre plus émotionnel, qui valorise le dévouement, l'abnégation, la bonté de Louise Michel, et qui pense sa perte en terme de tristesse et de douleur. De l'autre, un registre plus politique, qui cadre les discours autour du combat et de l'héritage

[1] Appel des Amis de Louise Michel, retranscrit dans *L'Humanité*, « Les Obsèques de Louise Michel », 21 janvier 1905.
[2] OST David, « Politics as the Mobilization of Anger. Emotions in Movements and in Power », *European Journal of Social Theory*, 2004, vol.7, n°2, p.229-244.
[3] Missive du 21 janvier 1905, Archives de la préfecture de police de Paris, carton BA 1187.

révolutionnaire de Louise Michel. Ce vacillement entre ces deux cadres de représentation constitue l'enjeu de la postérité de Louise Michel, et ce sont les entreprises de cadrage effectuées par certains acteurs dans certains contextes qui permettent d'activer ou de réactiver le souvenir de Louise Michel. L'enterrement a également été un moment d'affirmation de l'exclusive légitimité des anarchistes dans l'hommage à Louise Michel. Pourtant, les anarchistes se désinvestissent rapidement du travail commémoratif, et adoptent une posture politique de refus et de rejet de la célébration[1]. Ce sont alors d'autres acteurs qui s'emparent de la pratique commémorative, ce qui nécessite de leur part un travail de cadrage particulier, qui ne s'appuie plus sur l'argument de la filiation politique.

Conclusion du chapitre 4

Pour comprendre comment fonctionne le moment de la mort dans la carrière d'une figure historique, il est intéressant de le penser comme une « conjoncture fluide[2] », pendant laquelle les rapports de force entre les acteurs sont durablement reconfigurés (la mort d'une personnalité politique est un moment où les conflits et les concurrences entre des acteurs politiquement opposés s'amoindrissent, sans pour autant disparaître) et au cours de laquelle ces acteurs se trouvent amenés à choisir et à imposer une certaine image de la personnalité politique. La mort de Louise Michel constitue une « rupture d'intelligibilité[3] » : les enjeux changent pour les acteurs politiques (Louise Michel n'est plus un danger immédiat pour l'ordre social *versus* le souvenir glorieux de Louise Michel valorise dans le présent une pratique et des idées révolutionnaires), ce qui implique que leurs discours sur Louise Michel évoluent. La mort de Louise Michel est un événement, en tant que rupture biographique et manifestation politique. Mais elle est avant tout événement parce qu'elle constitue un basculement, de la célébrité à la postérité, et Louise Michel passe d'une personnalité politique célèbre à un potentiel objet de mémoire. Ce qui caractérise le tournant dans les modalités de célébration de Louise Michel est la reconfiguration des formes d'investissement politique de la figure : il ne s'agit désormais plus d'une lutte pour la définir et la qualifier (qui a conduit à une effervescence de significations de son vivant) mais d'un travail de mémoire qui consiste à la faire résonner avec le présent.

Le tournant que constitue la mort de Louise Michel ne réside donc pas dans une transformation radicale des modes de représentation de cette figure puisque les trois cadres qui se fixent autour de sa figure (une révolutionnaire totale, une militante exemplaire par ses qualités morales, une femme exceptionnelle par sa virginité) sont,

[1] Pour un développement plus précis sur ce point, voir dans le dernier chapitre.
[2] DOBRY Michel, *Sociologie des crises politiques : la dynamique des mobilisations multisectorielles*, Paris, Presses de Sciences Po, 1986.
[3] BENSA Alban et FASSIN Eric, « Les sciences sociales face à l'événement », *Terrain*, n°38, 2002, p.9.

nous l'avons vu, le résultat d'un dispositif de sélection qui prend forme dès son vivant. Le basculement s'opère plutôt dans le statut et la nature de la figure de Louise Michel. Avec la mort, la figure devient un objet pour la postérité, un objet porteur de sens. La matrice biographique est fixée : la jeunesse à Vroncourt, l'arrivée à Paris en tant qu'institutrice, la Commune de Paris, le procès et la déportation, la manifestation des Invalides, la tentative d'assassinat au Havre, la mort et l'enterrement glorieux. Cette matrice est travaillée par des entreprises de cadrage en termes de genre qui s'articulent à l'appellation de Vierge rouge et aux images de la bonté. Ces cadres sont récurrents dans les appropriations postérieures de Louise Michel[1], même s'ils sont investis, exploités ou interprétés de façons différentes. Penser la constitution de la figure de Louise Michel en objet implique la stabilisation de cadres qui permettent d'envisager Louise Michel comme un « support de sens[2] ». De la même façon qu'un texte, une musique, ou un tableau, elle est constituée d'une base discursive. Les opérations de sens disponibles se fixent avec la mort et la figure de Louise Michel devient un objet immatériel qui incarne des idées politiques, mais aussi un support matérialisé à travers les objets qui la font exister : livres, articles, chansons, commémorations, iconographies, films, discours, etc. Elle est un « support de sens » qui existe matériellement à travers les textes, les discours, les pratiques, produits par d'autres acteurs.

Il y a une figure Louise Michel qui est travaillée de son vivant, mais qui se constitue en objet politique dans le passage à la postérité. L'objet « Louise Michel » circule ensuite durant tout le XXe siècle dans un jeu constant entre les cadres qui le définissent, le contexte avec lequel il entre en résonance, les acteurs qui sont amenés à « bricoler » à partir de ce dont ils disposent, c'est-à-dire à partir de ce que l'objet « Louise Michel » représente, ce qu'il incarne, ce qu'il désigne. Comprendre la circulation de l'objet politique « Louise Michel » consiste à analyser sa diffusion et ses traductions, son exportation dans des champs de réception de plus en plus éloignés (temporellement, mais aussi socialement ou politiquement) de l'espace dans lequel sa célébrité a été produite. Les références à Louise Michel sont fluctuantes, pas parce que l'objet « Louise Michel » est sans cesse redéfini, mais parce que « les traits qui [la] caractérisent ne jouent pas de la même manière selon le lieu et le moment considérés[3] », et selon les groupes d'acteurs qui s'en emparent. Ainsi, les cadres qui se fixent autour de Louise Michel ne doivent pas être pensés comme une structure stable et statique. Chaque situation sociale, politique, culturelle ou mémorielle, est l'occasion d'un nouveau travail interprétatif. La postérité de la figure de Louise Michel est marquée par des changements de situation, des ruptures,

[1] En annexe, un tableau indique quelles sont les représentations qui sont mises en avant dans un corpus de trente biographies écrites de 1906 à 2014 (annexe n°5). Seules les images sollicitées dans le titre, l'introduction, la conclusion ou la quatrième de couverture de l'ouvrage (donc qui constituent pour l'auteur la structure interprétative de la figure de Louise Michel) ont été répertoriées, et cela dévoile que les trois cadrages effectués au moment de la mort de Louise Michel constituent la matrice de la postérité.
[2] MATONTI Frédérique, *art. cit.,* 2012/5, p.102.
[3] BELORGEY Nicolas, CHATEIGNIER Frédéric, HAUCHECORNE Mathieu et PENISSAT Etienne, *art. cit.*, p.14.

des événements, qui ne la concernent pas forcément directement, mais qui ont un impact sur la façon dont cette figure est mobilisée, sur les images qui sont valorisées. Si le passage à la postérité se caractérise par une convergence des modèles d'interprétation qui est la condition même de la circulation de la figure de Louise Michel entre les groupes, les mouvements et les individus, la postérité est marquée par la nécessaire ouverture à des formes de désalignement dans la valorisation des cadres (comme en témoigne déjà l'enterrement), dont la pertinence et l'attractivité évoluent en fonction des situations, des contextes et des acteurs (de leur histoire, de leur stratégie, de leurs valeurs, de leurs idéologies). Les acteurs sont désormais amenés à choisir « leur » Louise Michel, en fonction des cadres dont ils disposent[1].

[1] Nous verrons également au fil de cette partie que de nouvelles représentations émergent en fonction des réalités et des luttes sociales et politiques, qui n'étaient pas présentes au moment de la mort (la question de la lutte contre la colonisation, par exemple). Cependant, ces nouvelles représentations demeurent associées et liées aux cadres d'interprétations constitués (la lutte contre la colonisation est ainsi imbriquée dans la valorisation du travail d'éducatrice de Louise Michel et dans l'affirmation de sa bonté et de son dévouement à tous les dominés).

Chapitre 5

Sociologie de la mise en place d'une commémoration : les mémoires politiques de Louise Michel (1905-1971).

> Tout cela, force, vaillance, gaieté, qui furent les expressions maîtresses de la bonne Louise, va-t-il donc tout à l'heure disparaître à jamais sous quelques pelletées de terre arrosées de larmes sincères, mais vite séchées ? Non, rien de ce qui fut grand ne disparaît, et rien n'est si grand, ni si révolutionnaire qu'un exemple de bonté[1].

Louise Michel est dotée, dès sa mort, d'un ensemble de représentations, qui constituent les cadres structurants de sa figure pour la postérité. Comme l'indique la citation de *L'Humanité* présentée en exergue et comme en témoignent les registres discursifs qui coexistent lors de son enterrement, Louise Michel est une figure dont l'exemplarité révolutionnaire se traduit à la fois dans une dimension morale (l'accentuation des qualités de bonté et de dévouement) et dans une dimension politique (une vie de révolutionnaire dédiée à l'action). Ces deux dimensions nourrissent les représentations dont la figure de Louise Michel est porteuse. Elles sont des ressources dont les acteurs, les groupes, les organisations, les institutions, peuvent se saisir en fonction des contextes et des nécessités politiques. Mais la fixation de certains cadres au moment de sa mort implique-t-elle un passage à la postérité univoque ? Si ces représentations restent relativement stables, leur mobilisation est étroitement associée au contexte social et politique. Elles constituent la matrice de la postérité de Louise Michel en ce qu'elles accompagnent sa figure durant tout le XXe siècle, mais leur usage et leur interprétation, les connotations qui y sont associées, sont liés aux configurations politiques. Autrement dit, les cadres qui se stabilisent au moment de la mort de Louise Michel sont constants et permanents mais leurs appropriations (la combinaison de leurs usages et de leurs interprétations) sont mouvantes et varient. En interrogeant les acteurs et les espaces de la mémoire de Louise Michel, il est possible de voir comment certaines représentations sont valorisées et d'autres laissées de côté selon les contextes, selon les groupes qui s'approprient la figure de Louise Michel et leurs positions dans l'espace social et politique, selon les ressources dont disposent les individus porteurs de la mémoire, selon les configurations politiques et sociales dans lesquelles s'insèrent ces appropriations.

Pour envisager la postérité comme la capacité de certains acteurs de se munir des cadres qui structurent l'objet « Louise Michel » pour en faire une figure qui a du sens

[1] *L'Humanité*, « La bonne Louise », Eugène Fournière, 17 janvier 1905.

dans l'actualité, donc qui entre en résonance avec le contexte, il faut analyser comment s'organise cette mise en postérité. Il est donc est nécessaire d'évaluer quels sont les facteurs et les acteurs qui permettent de matérialiser, de prendre en charge et de transmettre la mémoire de cette figue. Deux séquences dans le processus de postérité de la figure de Louise Michel ont été repérées. La première est définie de 1905 (la mort de Louise Michel) à 1971 (le centenaire de la Commune). L'année 1971 est une date-repère pour incarner le changement de paradigme dans les appropriations de la figure de Louise Michel, mais elle ne doit cependant pas être envisagée comme un moment de rupture radicale : ce changement est un processus sur le long terme et qui n'a pas pour cause unique le centenaire de la Commune de Paris, j'y reviendrai. Elle offre cependant une prise temporelle autour de laquelle peut s'articuler l'analyse de la transformation des formes de la postérité.

L'étude de la première postérité permet de questionner les modalités et les formes des usages politiques de la mémoire de Louise Michel à travers la commémoration. En effet, les décennies qui suivent la mort de Louise Michel sont marquées par des investissements collectifs autour de sa mémoire : rassemblements annuels sur sa tombe lors des anniversaires de sa mort, constitution de comités en faveur de l'érection d'une statue. La commémoration, entendue avec Stéphane Latté comme « tout rassemblement, organisé dans l'intention d'être publicisé au-delà du cercle de ses participants, et dont un motif, au moins, est l'hommage à une ou plusieurs personnes décédées[1] », renvoie à une volonté collective de célébration. « Mises en forme stratégiques et politiques du passé[2] » ou encore « volonté politique de mémoire[3] », les formes commémoratives qui émergent dans la première postérité de Louise Michel amènent à interroger l'inscription d'une figure historique dans les mémoires politiques. Nous verrons que les commémorations de Louise Michel sont moins des rassemblements collectifs caractérisés par les expressions émotionnelles que des formes d'action protestataire qui revendiquent la filiation à Louise Michel pour sa dimension politique. Mais l'analyse de l'organisation de l'enterrement de Louise Michel a révélé l'existence de conflits et de luttes politiques dans la légitimité de s'approprier la figure de Louise Michel. Il s'agit alors de voir comment ces conflits se traduisent et évoluent dans les années qui suivent la mort de Louise Michel, notamment autour de la question des modalités d'expression de la mémoire. Nous verrons ainsi que les formes de l'hommage ne font pas consensus : les anarchistes, organisateurs principaux des obsèques, se désinvestissent des commémorations et développent un discours et une posture opposés à la pratique de l'hommage individuel et héroïsant, envisagé comme une forme de religion, pour privilégier des formes rationnelles et dépassionnées de mémoire (constructions historiques et théoriques, inspiration du passé pour penser la lutte au

[1] LATTE Stéphane, « Commémoration », dans Olivier Fillieule, Lilian Mathieu, Cécile Péchu (dir.), *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Paris, Presses de Sciences Po, 2009, p.116.
[2] LAVABRE Marie-Claire, « La commémoration : mémoire de la mémoire », *Bulletin des bibliothèques de France* [En ligne], n°3, 2014.
[3] NAMER Gérard, *op. cit.,* 1983, p.5.

présent). L'étude de la première postérité de Louise Michel permet dès lors de questionner les stratégies de définition autour de la forme « commémoration »[1] : que révèlent les différentes façons de rendre hommage à Louise Michel sur les conceptions politiques et les différents répertoires d'action des groupes investis dans cette mémoire ? Comment ces différences cohabitent-elles et quelles sont leurs impacts sur la façon dont la figure de Louise Michel est intégrée aux espaces de la mémoire politique ?

La période étudiée dans ce chapitre (1905-1971) est donc significative à plusieurs niveaux. D'abord, elle permet d'analyser l'exercice commémoratif autour de Louise Michel dans un moment charnière de la mise en postérité (section 1). Pendant les quinze premières années après la mort de Louise Michel, les commémorations posthumes peinent à s'instaurer et à s'installer durablement et efficacement. Les résistances institutionnelles y sont pour beaucoup (le conseil municipal parisien refuse systématiquement d'accorder un emplacement pour l'érection de sa statue), mais elles ne permettent pas seules de comprendre la complexité du passage à la postérité de la figure de Louise Michel. Si l'enterrement en 1905 est un véritable événement politique, où des acteurs et des groupes ont réussi à mobiliser efficacement autour de l'hommage à la défunte, cette célébration ne parvient pas à s'installer dans la durée malgré les initiatives mises en place (les manifestations annuelles sur la tombe à Levallois-Perret rassemblent difficilement quelques dizaines de personnes). Une analyse croisée des acteurs mobilisés dans ces commémorations posthumes, du contexte et des configurations politiques, de l'implication des institutions, et du travail interprétatif autour de Louise Michel, permettent d'expliquer cette difficulté. La première postérité est également marquée par des interprétations de Louise Michel centrée autour du cadre de la Commune de Paris, dont la mémoire n'est ni apaisée ni consensuelle. En cela, nous le verrons, Louise Michel incarne toujours une figure de la conflictualité politique. Enfin, cette première période est travaillée par une recomposition des espaces de la gauche révolutionnaire, avec la création en 1921 du Parti communiste, le développement des luttes antifascistes et résistantes, et pendant laquelle se succèdent des moments de cohésion et de désunion. Après sa création, le Parti communiste joue un rôle central dans la mise en place d'une commémoration ritualisée autour de la figure Louise Michel (section 2). Centrer l'analyse sur les pratiques et les usages mémoriels du PC, dont la structuration et le contexte de formation en font un espace d'importation de la figure de Louise Michel différent de celui dans lequel elle a été produite, permet de comprendre les stratégies de reformulation, de requalification et de traduction des labellisations initiales au regard d'une configuration politique nouvelle. Cela permet de voir comment les appropriations de Louise Michel sont travaillées par les conjonctures, les rapports de force, les stratégies politiques, sans

[1] Sur la question de l'analyse de la pratique commémorative, voir au sujet de la Révolution française : GARCIA Patrick, *Le Bicentenaire de la Révolution française. Pratiques sociales d'une commémoration*, Paris, CNRS Editions, 2000 ; DAVALON Jean, DUJARDIN Philippe et SABATIER Gérard, *Politique de la mémoire. Commémorer la Révolution*, Lyon, PUL, 1993.

pour autant faire de cette figure un objet totalement malléable : ce ne sont pas les cadres disponibles qui évoluent, mais leurs usages et leurs interprétations.

Section 1. De la mort à la postérité : les tâtonnements commémoratifs autour du projet avorté d'une statue de Louise Michel.

En 1906, le sculpteur Emile Derré réalise une statue en l'honneur de Louise Michel. Le choix du sculpteur n'est pas de mettre en avant l'engagement politique de Louise Michel ou son combat armé pendant la Commune de Paris. Louise Michel y est présentée debout, le visage souriant, la main gauche posée sur l'épaule d'une petite fille qui semble la regarder avec admiration. Sa main droite est tendue vers l'avant, comme pour inviter l'enfant à suivre le chemin qu'elle lui désigne. Au sol, un chat se frotte contre les plis de sa robe. Ce sont les qualités morales de Louise Michel qu'Emile Derré met en avant : la bonté, le dévouement, l'altruisme. L'inscription est explicite : « À Louise Michel, qui fut la bonté même et ne connut que la misère et la prison ». Cette statue symbolise le processus de normalisation de la figure de Louise Michel, et illustre comment le passage à la postérité s'accompagne de dispositifs de cadrage stratégiques. Un journaliste écrit dans le *Petit Journal* du 28 novembre 1906 : « Louise Michel avait su se concilier par sa charité et son abnégation l'estime même de ceux qui condamnaient ses doctrines et sa propagande[1]. »

ILL. 29 : *Carte postale représentant la statue « Louise Michel » d'Emile Derré lors du Salon de 1906.*

[1] *Le Petit Journal*, « On va élever un monument à Louise Michel », 28 novembre 1906.

Pour autant, et malgré les demandes formulées par différents collectifs, la mairie de Paris refuse d'accorder un emplacement pour ériger cette statue de Louise Michel. Sa mort n'a pas effacé le sens et la conflictualité politiques qui la désignaient de son vivant. Comprendre les résistances institutionnelles face à cette proposition commémorative qui peut sembler aujourd'hui plus consensuelle que conflictuelle (valoriser les qualités morales et occulter l'engagement révolutionnaire), implique de replacer ce projet de statue dans le contexte et les configurations politiques au sein desquels il émerge. Analyser les obstacles dans la mise en œuvre de ce projet permet de dévoiler les difficultés initiales du passage à la postérité de Louise Michel. Il est nécessaire de penser de façon croisée l'action des acteurs du projet, l'entreprise de cadrage et le contexte social et politique pour comprendre l'échec de ce projet de statue.

1. ORIGINES DU PROJET DE STATUFICATION.

Entre l'instauration de la IIIe République et la première guerre mondiale, plus de cent-soixante dix statues ont été érigées dans Paris[1]. Parmi elles, moins de vingt sont consacrées à des personnalités politiques. Certaines concernent des personnalités politiques de la IIIe République, comme Gambetta en 1888 ou Jules Simon en 1902. Neuf statues ont été réalisées en hommage à des femmes du passé (si l'on exclut les figures féminines allégoriques comme la « Montmartroise » en 1907 ou la « Grisette » en 1910), parmi lesquelles quatre sont dédiées à Jeanne d'Arc. Pour les autres, il s'agit de la féministe et franc-maçonne Maria Deraismes en 1898, les écrivaines George Sand (1904) et la Comtesse de Ségur (1910), l'artiste peintre Rosa Bonheur (1906), et Mmes Boucicaut et Hirsh (1914) pour leurs œuvres de bienfaisance. Comme le montre Christel Sniter dans son étude sur la place des femmes dans la statuaire publique[2], la majorité des hommages publics, dans la période qu'elle qualifie de « statuomanie » (1870-1914), sont le résultat d'initiatives privées. Sur les treize projets de statues de femmes qui émergent entre 1871 et 1914, dix sont portés par des comités privés et quatre n'ont pas abouti (les statues de Clémence Royer, Louise Michel, Madame de Staël et Madame de Sévigné).

En novembre 1906 se forme un comité qui s'emploie à solliciter les municipalités afin d'ériger la statue de Louise Michel réalisée par Emile Derré. Ce comité est composé de Paul Brousse, Lucien Descaves, Anatole France, Gustave Geffroy, Francis de Pressensé, Théophile-Alexandre Steinlen, Henri Turot, Edouard Vaillant et Ernest Vaughan. Si toutes ces personnalités sont de sensibilité socialiste, leurs parcours sont très différents. Hommes politiques, journalistes, écrivains, artistes, ils se sont néanmoins retrouvés et réunis pour porter collectivement le projet de statufier Louise Michel. Pour

[1] Voir le graphique par année effectuée par Christel Sniter : SNITER Christel, *Les femmes célèbres sont-elles des grands hommes comme les autres ?*, Paris, Creaphis Editions, 2012, p.114.
[2] *Ibid.*

comprendre cette fédération d'acteurs, *a priori* hétéroclites, derrière la figure de Louise Michel et la volonté d'un hommage statuaire, il faut aussi saisir les différents enjeux et les motivations qui sous-tendent ce projet.

Sur les neuf personnalités qui composent publiquement le premier comité (les neufs signataires des courriers et des tribunes), cinq ont vraisemblablement rencontré ou été amis avec Louise Michel : Edouard Vaillant, Ernest Vaughan, Paul Brousse, Lucien Descaves et Théophile-Alexandre Steinlen. Pour eux, l'hommage à une personne qu'ils ont connue et côtoyée dans leur parcours politique peut constituer une motivation pour prendre part au comité. Théophile-Alexandre Steinlen a d'ailleurs déjà célébré cette figure révolutionnaire : il est l'auteur d'un tableau allégorique, peint vers 1885, *La Commune. Louise Michel sur les barricades*[1]. L'amitié ou l'admiration incarnée ne doivent cependant pas être considérées comme la motivation principale du comité. Elles doivent plutôt se penser à travers le positionnement spatial, social et politique de ses membres, les conditions de leur alliance et les lieux de leurs rencontres.

1.1. Ecologie du comité initial pour la statufication.

Le comité porteur du projet d'hommage à Louise Michel est composé de deux catégories socio-professionnelles : des hommes politiques professionnels d'un côté (4), des artistes et des journalistes de l'autre (5). Parmi eux, seul Gustave Geffroy ne semble pas avoir développé d'engagement socialiste structuré. Marque de cette extériorité politique, il est le seul à ne pas disposer d'une notice biographique dans le *Maitron*, le dictionnaire de référence sur le mouvement ouvrier. Néanmoins, si les autres comptent en 1906 dans les rangs du socialisme, leurs parcours sont très différents.

Anatole France et Francis de Pressensé se sont tardivement engagés dans cette voie. Le premier s'est opposé publiquement à la Commune de Paris en 1871. Le second, qui n'a que dix-sept ans au moment de la Commune, est durant ses premières années du côté des républicains libéraux et conservateurs, dans la tradition paternelle[2]. Pour tous les deux, l'Affaire Dreyfus constitue un déclencheur et une porte d'entrée vers le socialisme. Ils s'engagent activement aux côté d'Emile Zola, dans le camp dreyfusard. Francis de Pressensé rejoint alors *L'Aurore*. Au contraire, d'autres membres du comité sont engagés de longue date à l'extrême gauche. Si Edouard Vaillant est le seul à avoir participé à la Commune de Paris, dont il est un des initiateurs (il fait partie des signataires de l'Affiche rouge[3], il est membre du Comité central des vingt arrondissements, et l'un des 43 candidats présentés par l'Internationale aux élections législatives de février 1871), trois

[1] Voir l'illustration n°15 pour la reproduction de ce tableau.
[2] Son père, Edmond de Pressensé, était membre de l'Union parisienne de la presse, une organisation électorale fondée en 1871, de tendance républicaine, regroupant des candidats conservateurs ou modérés. Il a été élu député de cette liste à l'Assemblée nationale en 1871, puis sénateur inamovible en 1883.
[3] Appel à la constitution d'une Commune révolutionnaire, imprimé sur du papier rouge et placardé dans les rues de Paris. Il est signé par cent quarante délégués issus des vingt arrondissements de Paris.

autres sont des militants actifs depuis plus de vingt ans au moment de l'émergence du comité. Paul Brousse commence à militer comme anarchiste : il fonde à Barcelone en 1873 un comité de propagande révolutionnaire socialiste de la France méridionale, puis il rejoint rapidement la Fédération Jurassienne de Bakounine dont il devient un militant actif. Après deux condamnations en Suisse, il s'exile à Londres où il s'éloigne de l'anarchisme. Il rejoint le Parti Ouvrier Français en 1880, qu'il quitte deux ans plus tard pour co-fonder la Fédération des travailleurs socialistes de France. Ernest Vaughan adhère à l'Internationale en 1867, alors qu'il est directeur d'usine en Normandie. Il ne participe pas à la Commune, mais la soutient publiquement, et est pour cela condamné à deux ans de prison. Il s'exile alors à Bruxelles où il crée une section française de l'Internationale. Il revient en France à l'amnistie et devient administrateur de *L'Intransigeant* en 1881. C'est par ce biais, et l'intermédiaire de Rochefort, qu'il rencontre Louise Michel dont il devient proche : après la manifestation des Invalides en 1883, il l'accueille chez lui pour contourner le mandat d'amener prononcé contre elle, avant de l'accompagner quand elle décide de se constituer prisonnière. Théophile-Alexandre Steinlen s'installe à Paris en 1881, où il rencontre les anciens communards revenus d'exil. Il s'engage d'abord par l'intermédiaire de son travail artistique : il produit de nombreux dessins et tableaux sur la condition ouvrière, contre l'armée, la justice ou l'église.

Les membres du comité ont donc des trajectoires personnelles et militantes différentes. Ils parviennent cependant à se fédérer derrière l'hommage à Louise Michel, mais les liens qui existent entre eux dépassent le cadre de ce comité. Ils ont ainsi évolué dans des espaces de sociabilités qui les ont conduits à se rencontrer ou à se côtoyer, sans qu'il soit néanmoins possible de déterminer l'intensité de leurs relations. Ces liens entre les neufs acteurs du comité sont de trois natures : les liens par les journaux, les liens par les partis et les liens par les associations.

TABLEAU 6 : *Tableau des trajectoires et des relations entre les neuf membres du comité pour la statue de Louise Michel.*

		P. Brousse	L. Descaves	A. France	G. Geffroy	F. de Pressensé	T.-A. Steinlen	H. Turot	E. Vaillant	E. Vaughan
Journaux	La Justice (1880-1897)				X		X			
	L'En Dehors (1891-1893)		X				X			
	La Petite République (1892-1905)	X			X		X	X	X	
	Les Temps Nouveaux (1895-1914)		X				X			
	L'Aurore (1897-1914)		X	X	X	X	X			X
	L'Humanité (1904-)			X	X	X			X	
Partis	AIT (1864-1877)								X	X
	CRC puis PSR (1881-1902)							X	X	
	FTSF puis PSF (1882-1905)	X						X		
	PSdF (1901-1905)					X			X	
	SFIO (1905-1969)	X				X		X	X	
Associations	Ligue des Droits de l'Homme			X	X	X				X
	Association nationale des libres-penseurs			X		X				
	Société des Amis du Peuple Russe		X	X		X	X			
	Académie Goncourt		X		X					
	Grand Orient de France	X	X		X				X	

Ce tableau permet de mettre en valeur les relations d'interconnexion qui existent entre les différents membres du comité. Certains d'entre eux fréquentent les mêmes sphères depuis de nombreuses années. Par exemple, Henri Turot entre dans l'action politique en rejoignant le Parti socialiste révolutionnaire de Vaillant, qu'il quitte ensuite pour le Parti socialiste français de Jaurès, Brousse et Allemane. Deux journaux constituent des espaces de rencontre entre plusieurs des membres du comité. *La Petite République* est fondée en 1892 par Gambetta et réunit les différentes tendances de l'extrême gauche : on trouve parmi ses rédacteurs Brousse, Geffroy, Steinlen, Turot, Vaillant, mais aussi Allemane, Clovis Hugues, Albert Goullé, Jules Guesde ou Jean Jaurès. L'*Aurore*, créée par Ernest Vaughan en 1897, revendique également cette ouverture et se présente comme « un journal où toutes les opinions libérales, progressistes, humanitaires, si avancées qu'elles fussent, puissent être librement exposées[1] » : Descaves, France, Geffroy, de Pressensé et Steinlen écrivent dans ce journal aux côtés de Vaughan. C'est dans l'ensemble l'Affaire Dreyfus qui a contribué à faire le lien entre ces différentes personnalités. Devant la nécessité d'un engagement dreyfusard organisé, Jean Jaurès appelle en juin 1898 à la constitution d'un Comité d'entente entre les différentes forces socialistes : la Fédération des travailleurs socialistes de France de Paul Brousse, le Parti Ouvrier Français de Jules Guesde, le Parti ouvrier socialiste révolutionnaire de Jean Allemane, le Parti socialiste révolutionnaire d'Edouard Vaillant et

[1] *L'Aurore*, « Souvenirs sans regrets : la constitution de l'Aurore », Ernest Vaughan, 16 avril 1901, p.1.

les socialistes indépendants. S'il faut attendre 1905 pour une union durable du socialisme avec la SFIO, la constitution du comité pour la défense de Dreyfus est une première étape, même fragile, dans la fédération des forces socialistes[1].

A ce rassemblement politique socialiste, qui confirme et amplifie les relations entretenues avec certains membres du comité pour la statue de Louise Michel, s'ajoute la mise en place de liens et de dialogues avec des associations progressistes. Ainsi, comme l'affirme Emmanuel Naquet, la Ligue des Droits de l'Homme, initialement peu encline à s'engager dans les luttes socialistes et ouvrières, s'approche pendant l'Affaire « d'hommes et de structures de gauche, comme le Grand Orient ou les courants socialistes[2] ». La Ligue des Droits de l'Homme, créée en 1898, illustre ces associations « parapolitiques », selon le terme d'Emmanuel Naquet[3], qui se multiplient sur la période et qui, par leur posture progressiste, sociale et non-partisane[4], regroupent des personnalités issues des sphères politiques, artistiques ou journalistiques[5].Au-delà de l'Affaire Dreyfus, les personnalités de l'espace socialiste et progressiste continuent de se retrouver autour d'autres luttes : contre l'emprisonnement politique, contre la peine de mort, en soutien aux révolutionnaires russes, pour l'adoption d'une loi de séparation des Eglises et de l'Etat. Les quatre professionnels de la politique, dans le sens où ils ont suivi un parcours d'engagement partisan et exercent ou ont exercé des fonctions de représentation politique (Paul Brousse, Francis de Pressensé, Henri Turot et Edouard Vaillant) croisent ainsi le chemin des autres membres du comité par des biais « parapolitiques » : engagement dans des associations (Libre-Pensée, Ligue des droits de l'homme, soutien au opposants au régime russe) ou au Grand Orient de France. Si, au-delà du comité pour la statue de Louise Michel, il ne semble pas que ces neufs membres se retrouvent tous en même temps dans un autre collectif, leurs chemins se sont mutuellement croisés.

---

[1] A ce sujet, voir BECKER Jean-Jacques et CANDAR Gilles (dir.), *op.cit.* ; GERVEREAU Laurent et PROCHASSON Christophe (dir.), *L'Affaire Dreyfus et le tournant du siècle*, Paris, MHC-BDIC, 1994 ; LEFRANC Georges, *Le Mouvement socialiste sous la Troisième République (1875-1940)*, Paris, Payot, 1963.

[2] NAQUET Emmanuel, « Ligue des Droits de l'Homme, syndicalisme et syndicats dans le premier XXe siècle », dans Danielle Tartakowsky et Françoise Tétard (dir.), *Syndicats et Associations. Concurrence ou complémentarité ?*, Rennes, PUR, 2006, p.372.

[3] *Ibid.,* p.371.

[4] Même si les liens de la LDH et des autres structures associations avec les partis politiques sont complexes : voir NAQUET Emmanuel, « Ligues et associations », dans Jean-Jacques Becker et Gilles Candar, *op.cit.*, p.98-107.

[5] REBERIOUX Madeleine, « Politique et société dans l'histoire de la Ligue des droits de l'homme », *Le Mouvement Social*, n°183, avril-juin 1998, p.3-26.

1.2. Un processus décisionnel complexe.

Christel Sniter note que tous les comités privés qui se sont constitués pour défendre l'érection d'une statue « font tous intervenir des personnalités politiques qui garantissent la réussite des projets[1] ». Plus encore que des personnalités politiques, les membres officiels du comité pour l'hommage à Louise Michel ont des responsabilités et occupent des positions de pouvoir dans l'espace social, médiatique ou politique. Ernest Vaughan est, depuis 1903, directeur de l'hôpital des Quinze-Vingt. Gustave Geffroy a été nommé par Clemenceau administrateur de la manufacture des Gobelins en 1908. Ernest Vaughan est le fondateur de *L'Aurore* et Henri Turot le propriétaire de *La Petite République*. Lucien Descaves et Henri Turot font partie des dix membres fondateurs de la première Académie Goncourt. Anatole France est membre du comité central de la Ligue des Droits de l'Homme, président de la Société des Amis du Peuple Russe et des Peuples Annexés, et président d'honneur de l'Association Nationale des Libres-Penseurs. Francis de Pressensé est le président de la Ligue des Droits de l'Homme depuis 1904. Edouard Vaillant et Paul Brousse font partie des initiateurs et des membres fondateurs de la Section Française de l'Internationale Ouvrière (SFIO), par la fusion de leurs partis respectifs : le Parti Socialiste Français (dirigé par Jean Jaurès, il est créé en 1902 en absorbant la Fédération des Travailleurs socialistes de France de Paul Brousse) et le Parti Socialiste de France (né en 1901 par l'union du Parti Ouvrier Français de Jules Guesde et du Parti Socialiste Révolutionnaire d'Edouard Vaillant).

Parallèlement aux positions importantes occupées par les membres du comité, il est intéressant de remarquer que sur la période concernée par les débats autour du projet d'une statue de Louise Michel, le Conseil municipal de Paris est marqué par une forte présence de la gauche.

TABLEAU 7 : *Résultats des élections municipales générales selon les tendances politiques*[2]

Année	Socialistes	Radicaux	Rép. modérés et conservateurs	Monarchistes et bonapartistes	Boulangistes
1904	26	18	4	11	21
1908	21 (dont 10 SFIO)	22	28	9	
1912	23 (dont 15 SFIO)	14	33	10	

Sur les 80 élus qui composent le Conseil municipal de Paris, 32,5% sont socialistes en 1904, 26% en 1908 et 29% en 1912. A cela s'ajoutent les élus radicaux, 22,5% en 1904, 27,5% en 1908 et 17,5% en 1912. Jusqu'en 1912, plus de la moitié du conseil pourrait donc, d'après son positionnement politique, être favorable à l'érection d'une statue de Louise Michel. Il faut noter également que la présidence du Conseil municipal est assurée jusqu'en 1912 alternativement par des socialistes et des radicaux.

[1] SNITER Christel, *op.cit.*, p.165.
[2] Tableau issu de NAGAI Nobuhito, *Les conseillers municipaux de Paris sous la Troisième République 1871-1914*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2002, p.49.

Parmi les membres du comité de statufication, deux siègent au Conseil municipal. Paul Brousse y est élu entre 1887 et 1908, et en est même le président entre mars 1905 et mars 1906. Henri Turot est quant à lui élu conseiller municipal en 1904. Néanmoins, ni l'un ni l'autre n'ont pu faire basculer la décision en leur faveur[1].

En effet, la prise de décision pour l'érection d'une statue dans Paris est à l'époque un processus complexe. Pendant la Commune de Paris a été votée une loi qui place le conseil municipal parisien sous la tutelle de l'administration préfectorale. Jusqu'au 31 décembre 1975, c'est le préfet, nommé par le gouvernement, qui exerce les fonctions de maire et qui nomme les maires délégués à chaque arrondissement. Le conseil municipal demeure élu, mais toutes ses délibérations – sauf quelques exceptions – doivent recevoir l'approbation préfectorale[2]. Ainsi, même si tout groupe de citoyens peut être à l'origine d'un projet de monument, il lui faut néanmoins obtenir des autorisations par différentes institutions : « la permission du ministre de l'Intérieur accompagnée de celle du préfet pour obtenir le décret présidentiel obligatoire, et la délibération du conseil municipal[3] ». Immédiatement, le préfet a exprimé sa retenue concernant le projet de statue en hommage à Louise Michel. En juin 1907, alors qu'une demande a été déposée auprès du Conseil municipal pour un emplacement place des Abbesses, à Montmartre, il écrit au directeur de l'Architecture qu'il « désire conférer [souligné en rouge] avec lui au sujet de cette affaire[4]. » Comment expliquer ces réticences à accorder un emplacement à la statue de Louise Michel dans Paris[5] ? Mettre en avant les qualités morales de Louise Michel n'est pas suffisant : la figure est-elle encore trop polémique ? Les résistances à ce projet sont-elles trop fortes ? Ou est-ce parce qu'elle ne suscite plus suffisamment d'enthousiasme ?

1.3. Constitution d'un comité de souscription et évolution de la stratégie politique.

Face à l'échec du premier comité, se met en place en février 1909 un comité de souscription chargé de réunir les fonds nécessaires « à l'érection d'un monument à la Bonté » que le sculpteur Emile Derré a représenté « sous les traits de Louise Michel[6] ». Ce comité est composé « des citoyennes Francine Massé et Eugène Pottier et des citoyens

---

[1] Louise Michel n'est cependant pas la seule femme dont le Conseil municipal a refusé la statufication, alors même que certains de ses membres étaient porteurs du projet. En 1876, Jules-Antoine Castagnary, républicain modéré et président du Conseil municipal, propose un hommage à George Sand ; en 1926, Léon Riotor, vice-président du Conseil municipal, suggère la marquise de Sévigné. Aucun de ces deux projets n'a abouti (même si une statue de George Sand a finalement été inaugurée en 1904).

[2] Sur le fonctionnement du Conseil Municipal de Paris à l'époque, voir NAGAI Nobuhito, *op. cit.*, 2002.

[3] SNITER Christel, *op. cit.*, p.165.

[4] Note du directeur de cabinet au directeur de l'Architecture. Archives de Paris, carton VM92(1). Cité par Christel Sniter, *op. cit.*, p.215.

[5] Il faut cependant noter qu'à la même période, le Conseil municipal de Paris décide « d'affecter perpétuellement l'emplacement réservé à la sépulture des fédérés [au Père-Lachaise] sans se heurter à la riposte, d'ordinaire immédiate, des autorités » (TARTAKOWSKY Danielle, *op. cit.*, 1999, p.71).

[6] Appel du comité de souscription, retranscrit dans *Le Rappel*, « Le monument de Louise Michel », 20 février 1909.

Beausoleil, Betremieux, Chenu, Jean Colly, Delanchy, Dherbécourt, Dreese, Gandon, Xavier Guillemin, Llensa, Museux, A. de Rosa, Henri Turot[1]. »

La composition de ce comité est très différente de celle du premier. Sur les neuf membres initiaux, seul Henri Turot demeure. Les autres membres de ce second comité sont anonymes ou peu connus. Pour certains d'entre eux, il a été impossible de trouver de notice ou de renseignements biographiques (Dresse, Llensa, Francine Massé et A. de Rosa). Pour ceux sur lesquels quelques informations ont été recueillies dans le *Maitro*n (sans avoir toujours la certitude qu'il s'agisse de la bonne personne), les profils sont beaucoup plus homogènes que dans le premier comité. Contrairement à la première composition, beaucoup des membres de ce second comité sont ouvriers : Lucien Delanchy est ouvrier menuisier, Amédée Dherbécourt est ouvrier sur les chemins de fer puis dans une usine de construction automobile, Gaston Gandon est ouvrier tourneur de métaux, Xavier Guillemin est ouvrier non-spécialisé. Nombre de ceux sur lesquels j'ai pu recueillir des informations sont insérés de longue date dans les partis socialistes : avant de rejoindre la SFIO, Bétrémieux et Ernest Museux étaient membres du PSR, Clément Beausoleil et Xavier Guillemin étaient membres du POSR, Chenu était membre du POF et Jean Colly de la FSRI. Certains sont issus du syndicalisme ouvrier : Clément Beausoleil est membre de la CGT, Amédée Dherbécourt était administrateur du Syndicat national des chemins de fer et initiateur d'un syndicat des ouvriers de la voiture. Certains se sont également investis dans des coopératives ouvrières : Xavier Guillemin est devenu secrétaire de la Bourse des Coopératives Socialistes lors de sa création en 1900 et Amédée Dherbécourt est un des fondateurs de la société La Prolétarienne en 1904 et devient un des administrateurs de La Fédération Parisienne. Deux d'entre eux, Ernest Museux et Clément Beausoleil étaient membres du collectif littéraire socialiste Cercle Germinal, fondé par Eugène Pottier, dont la veuve figure dans le comité.

Cette évolution de l'écologie du comité laisse apparaître un désinvestissement des personnalités centrales du socialisme et indique une perte d'importance politique de la figure de Louise Michel. Si trois membres de ce nouveau comité sont conseillers municipaux de Paris, Henri Turot, Jean Colly et Amédée Dherbécourt, il n'y a plus réellement de personnalités influentes et reconnues. Le parcours politique des membres est moins hétérogène : il n'y a plus de militants associatifs, mais des militants partisans et syndicaux, tous issus des différents courants du socialisme. Cette évolution implique un changement de stratégie qui influence les interprétations de la figure de Louise Michel. Cela transparaît dans les modes d'action : il ne s'agit plus uniquement de s'adresser au conseil municipal (ils adressent en juin une nouvelle demande pour un emplacement quai de Valmy ou place des Amandiers), mais aussi d'ouvrir une souscription « essentiellement populaire » adressée « aux travailleurs » pour rendre à Louise Michel

[1] *L'Humanité*, « Le monument de Louise Michel, 12 février 1909.

« l'hommage du Prolétariat[1] ». Des fêtes en soutien à cette souscription sont organisées : par exemple, la Grande Loge de France accueille le dimanche 10 octobre 1909 une journée de conférences et de chorales organisée « au profit du monument[2] ».

Les stratégies discursives des partisans à l'érection d'une statue en hommage à Louise Michel évoluent également. Ainsi, alors que la menace d'une guerre grandit, les appels prennent des dimensions patriotiques : Louise Michel est présentée comme celle qui a parcouru Paris, « le fusil à la main, pour le défendre des menaces allemandes[3] ». Et alors que le contexte est aussi celui des commémorations de la Commune, elle est celle qui s'est tenue « derrière les barricades pour sauver la République[4]. » De même, dans un contexte marqué par la récente loi de séparation des Eglises et de l'Etat, certains arguments s'appuient sur l'opposition au cléricalisme et la valorisation de la Libre-Pensée. Ainsi, Jules Lermina, romancier et journaliste libertaire, affirme dans l'*Aurore* qu'il existe « des statues-symboles » qui sont les seules admissibles :

> Le chevalier de la Barre, Etienne Dolet, Louise Michel, victimes de la férocité cléricale ou réactionnaire sont d'enseignement perpétuel et nécessaire. […] Plus tard, il faut que nos enfants sachent, qu'au début du XXe siècle, l'inquisition fonctionnait encore et comprennent que toujours et quand même il leur faut se prononcer contre les retours offensifs de l'Église. L'incroyable attitude de notre conseil municipal, son brusque recul devant les velléités belliqueuses des suppôts de Rome, la lâcheté dont il a donné le témoignage devant une manifestation de Libre-Pensée, rien de tout cela ne doit être oublié. Il faut que cette statue s'élève devant le Sacré-Coeur, à côté de celle du martyr d'Abbeville[5].

Néanmoins, aucune de ces tentatives de mise en résonance de la figure de Louise Michel avec le contexte social et politique ne semble avoir porté ses fruits et s'être imposée comme consensuelle.

Parallèlement, le Conseil municipal de Paris prend des mesures restrictives face à l'engouement statuomaniaque de la période. Certains conseillers affirment leurs réticences, comme Maurice Le Corbeiller ou Joseph Ménard, et déplorent que « les statues [soient] devenues la Légion d'honneur des morts[6]. » En juin 1911, le Conseil municipal décide d'un délai obligatoire de dix ans après la mort d'une personnalité pour que puisse être envisagé un projet de statue. Louise Michel étant morte en 1905, cette décision retarde toute possibilité de statufication après 1915.

Face aux résistances du Conseil municipal parisien, le comité, sur proposition de Charles Lévêque, conseiller municipal de Levallois-Perret, sollicite l'installation de la statue de Louise Michel dans cette commune. Le maire radical-socialiste, Edmond Lamoureux, a déjà exprimé sa sympathie pour le projet : en janvier 1910, il met à

---

[1] Appel du comité de souscription, retranscrit dans *Le Rappel*, « Le monument de Louise Michel », 20 février 1909.
[2] *La Lanterne*, « Le monument de Louise Michel », 06 octobre 1909.
[3] *L'Humanité*, « 'Pro' Louise Michel », Amilcare Cipriani, 06 avril 1909.
[4] *Ibid.*
[5] *L'Aurore*, « Bavardage », Jules Lermina, 17 novembre 1909.
[6] Cité par June Hargrove, *Les Statues de Paris*, Paris, Albin Michel, 1989, p.257.

disposition du comité une salle de l'Hôtel de Ville pour une conférence commémorative de la mort de Louise Michel[1]. Le 26 mai 1911, le Conseil municipal de Levallois-Perret approuve la demande du comité, « étant donné que non seulement Louise Michel a habité pendant longtemps à Levallois, mais encore qu'elle a joué un certain rôle dans l'histoire de la démocratie[2] » et « que sans partager entièrement ses idées, on doit reconnaître qu'elle a rendu de grands services à la population malheureuse de Levallois, se privant parfois du nécessaire, pour soulager les infortunes si nombreuses dans le quartier qu'elle a habité pendant de longues années[3] ». Le 21 juillet 1911, un emplacement est finalement accordé place de Coulanges, sous réserve de fournir les fonds nécessaires à la construction du socle.

Ce n'est qu'en mai 1914, sur invitation de l'Association fraternelle des Anciens Combattants et Amis de la Commune, que se constitue un troisième comité « ayant pour mission de procéder à l'édification d'un soubassement sur l'emplacement concédé par la municipalité de Levallois-Perret, situé place Coulanges, afin d'y ériger la statue de Louise Michel, due au sculpteur Emile Derré[4] ». Le bureau de ce nouveau comité est composé du docteur Edmond Goupil (ancien membre de la Commune et président de l'Association Fraternelle des Anciens Combattants et Amis de la Commune de Paris), Louis Toussaint (secrétaire de la Fédération de l'Ameublement), Bretemieux et Museux. La guerre stoppe les actions de ce comité, et ce n'est finalement qu'en juin 1920 que la statue de Louise Michel est inaugurée, square de l'Hôtel-de-Ville à Levallois-Perret[5].

2. LES RESISTANCES AU PROJET DE STATUFICATION.

Les difficultés rencontrées par les différents comités en faveur d'une statue de Louise Michel indiquent une certaine résistance à ce projet. Au-delà des résistances institutionnelles, le cœur des oppositions au projet de statufier Louise Michel sont politiques. La droite, sans beaucoup de surprise, se révèle hostile à la mise en statue de Louise Michel. Dès novembre 1906, de nombreuses voix opposées au projet se font entendre. Les journaux modérés et conservateurs, d'abord, affirment que « toutes les statues ne sont pas bonnes à montrer[6] ». Si ces oppositions ne sont pas surprenantes, elles permettent néanmoins de voir que, contrairement à ce que pouvaient laisser penser les nécrologies, la figure de Louise Michel n'est pas pacifiée et continue, même après sa mort, de cristalliser les conflits politiques. Il est plus intéressant de voir que l'opposition à

[1] *Le Rappel*, « Sur la tombe de Louise Michel », 13 janvier 1910.
[2] Délibération du Conseil municipal de Levallois-Perret, 26 mai 1911.
[3] Délibération du Conseil municipal de Levallois-Perret, 21 juillet 1911.
[4] Compte rendu de la réunion entre le comité de la statue de Louise Michel et l'Association fraternelle des Anciens Combattants et Amis de la Commune, retranscrit dans *L'Aurore*, « Petites Nouvelles », 12 mai 1914.
[5] *La Presse*, « Fêtes des environ de Paris », 26 juin 1920.
[6] *L'Écho de Paris*, « La statue de Louise Michel », 28 novembre 1906.

cette statue provient également d'une partie de l'extrême gauche : à nouveau se rejouent ici, comme lors de son enterrement, des rapports de force politiques sur la façon de rendre hommage à Louise Michel.

2.1. Les rapports de force politiques autour du projet de statue.

En décembre 1906, Charles-Edouard Grouchy de Vorney affirme dans *Le Rappel* qu'« on couvre à la fois de fleurs et d'injures cette pauvre Louise Michel » car « elle serait la première, si elle revenait parmi nous, à s'opposer de toutes ses forces à ce projet, que nul n'aurait plus de railleries qu'elle-même pour sa propre statue, et qu'elle ne manquerait pas d'adjurer les souscripteurs de distribuer plutôt leur argent aux traîne-savates et aux crève-de-faim. » Il affirme néanmoins la nécessité de mener à bien ce projet, justement parce que « tous les journaux réactionnaires et confessionnels protestent contre elle avec un accord parfait ». En effet, continue-t-il, Louise Michel étant représentée sur cette statue par ses qualités morales, ses vertus de charité et de dévouement, il serait inadmissible que « pratiquées par une laïque, par une socialiste indépendante, ces vertus deviendraient tout-à-coup si répréhensibles qu'elles ne sauraient plus servir d'exemples ni de leçons, et qu'on devrait s'efforcer de les ensevelir dans l'oubli[1] ». Cette prise de position du journaliste du *Rappel*, partagé entre l'idée d'une trahison politique de Louise Michel et la volonté d'un hommage public, illustre les tensions qui existent entre les partisans et les opposants au projet, au sein même de l'extrême gauche.

Les anarchistes s'opposent fermement à ce projet de statue. Plusieurs arguments sont mobilisés. Le premier est de souligner que Louise Michel aurait refusé cet hommage. Le second est de contester la légitimité du premier comité qui s'est constitué pour défendre le projet. Le journaliste des *Temps Nouveaux*, journal anarchiste fondé par Jean Grave, affirme que Louise Michel « serait peu flattée de la composition du comité » :

> Des politiciens ayant renié toutes les idées et les convictions qu'ils prétendirent avoir à une époque, comme Paul Brousse, Turot, etc. Des littérateurs arrivés, comme Descaves qui, offusqués par le haillon du chemineau, demande de plus sévères articles de loi pour réprimer le vagabondage. Tout un lot d'arrivistes ou d'arrivés qui se sont bien gardés de suivre l'exemple de Louise dont toute la vie fut faite d'abnégation et de dévouement.
> Non, ces gens sont peu qualifiés pour faire l'apologie de Louise Michel, et cette apologie faite dans des discours officiels m'apparaît une chose plutôt inattendue[2].

Dès l'enterrement de Louise Michel, les anarchistes ont défendu une position critique vis-à-vis des acteurs du souvenir. On l'a vu dans le refus d'Ernest Girault qu'Henri Rochefort prenne en charge les frais des obsèques. On le voit à nouveau lors d'une réunion au Palais du Travail à Paris le 19 janvier 1905, où Marie Sellos, militante anarchiste et féministe, déclare : « Louise Michel était foncièrement anarchiste, et c'est lui faire insulte que de

[1] *Le Rappel*, « La statue de 'Louise' », C. de Vorney, 06 décembre 1906.
[2] *Les Temps Nouveaux*, « Louise Michel statufiée », 13 juillet 1907.

permettre que les socialistes s'emparent de son cadavre[1] ». Le troisième argument des anarchistes est de refuser la pratique même des commémorations et des hommages. Cette critique contre le projet d'une statue de Louise Michel s'inscrit dans une critique générale des célébrations[2]. L'opposition des anarchistes ne tient pas juste à un conflit autour de la filiation politique, ne se joue pas uniquement sur le fond et sur la manière de se revendiquer de la figure de Louise Michel, mais aussi sur les formes mêmes de l'hommage. Le 25 janvier 1908, le Commissaire de la 2e Brigade indique, dans son rapport suite à la manifestation annuelle sur la tombe de Louise Michel, que « le groupe anarchiste de Levallois-Perret […] a décidé de ne pas prendre part, en tant que groupe, à cette manifestation, pour la raison que cette sorte de cérémonie est l'antithèse de la philosophie anarchique[3] ». Les anarchistes s'opposent vivement aux commémorations et revendiquent une posture iconoclaste[4]. En août 1907, un contributeur de *L'Anarchie*, organe fondé par Albert Libertad, proteste contre « le culte de la charogne » et défend la nécessité de continuer les luttes des morts plutôt que de les glorifier :

> Que les os de Louise Michel et des fédérés soient jetés au vent et n'encombrent pas de leurs résidus le domaine des vivants, mais que la bonté des unes et le courage des autres deviennent sinon un exemple sur lequel se modeler entièrement, du moins une indication précieuse à suivre[5].

Les partisans de l'érection d'une statue en hommage à Louise Michel contestent rapidement la posture des anarchistes. *L'Aurore* déclare qu'« on ne tiendra pas compte de leurs protestations » et publie un poème de sensibilité royaliste et catholique écrit vers 1850 par Louise Michel, « pour mettre le comble à leur fureur[6] ». En janvier 1909, le journal anarchiste *Les Temps Nouveaux*, qui défend une posture d'opposition à l'hommage statuaire, ouvre ses colonnes au sculpteur, Emile Derré, qui souhaite « bien définir le caractère de cette statue » : celui d'un symbole de la bonté[7]. Ces explications de Derré introduisent la deuxième étape du processus de statufication, qui voit naître le second comité, et où l'orientation donnée au projet s'inscrit davantage dans une perspective ouvrière et révolutionnaire. Avec cette deuxième étape, les oppositions anarchistes au projet deviennent moins visibles.

Ces oppositions de gauche à l'érection d'une statue en hommage à Louise Michel demeurent marginales dans l'espace socialiste, et ne permettent pas d'expliquer les raisons de l'insuccès du projet avant la guerre. Pour le comprendre, il est nécessaire

---

[1] Rapport du Commissaire de la 3e Brigade au Directeur Général des Recherches, 20 janvier 1905. Archives de la préfecture de police de Paris, carton BA 1187.
[2] Pour un développement plus précis sur le rapport des anarchistes à la mémoire, et à celle de Louise Michel en particulier, voir le chapitre 7.
[3] Rapport du Commissaire de la 2e Brigade, 25 janvier 1908. Archives de la préfecture de police de Paris, carton BA 1187.
[4] Le 21 janvier 1905, à l'occasion du meeting qui succède aux obsèques, les anarchistes protestent vivement contre la proposition de la municipalité de Levallois de nommer une rue Louise Michel, et s'écrient « A bas les idoles ! A bas les statues ! ». Voir le compte-rendu policier du meeting, 22 janvier 1905. Archives de la préfecture de police de Paris, carton BA 1187.
[5] *L'Anarchie*, « Le culte de la charogne », 05 août 1907.
[6] *L'Aurore*, « Autour d'une Statue », 01 août 1907.
[7] *Les Temps Nouveaux*, « Louise Michel », Derré, 09 janvier 1909.

d'élargir le point de vue, et d'envisager la situation plus globale des hommages à Louise Michel dans la période.

2.2. Un contexte marqué par l'oubli de Louise Michel.

Parallèlement aux résistances qui émergent contre le projet de statufication de Louise Michel, il faut noter que le contexte général n'est pas très enclin à commémorer cette figure. S'il est difficile de savoir si cette incapacité à mobiliser autour de la mémoire de Louise Michel tient à un oubli généralisé de cette figure, à son caractère trop conflictuel qui empêche de l'inscrire dans une stratégie de légitimation politique ou aux dissensions internes à l'extrême gauche sur la manière de commémorer cette figure, il est clair que la période qui suit directement la mort de Louise Michel n'est pas caractérisée par une intégration immédiate de cette figure dans une pratique collective de commémoration.

Du côté des mouvements socialistes et syndicaux, proches ou affiliés à la SFIO, les mois qui suivent la mort de Louise Michel sont marqués par des hommages de multiples formes. En mars 1905, la section des figurants de théâtre du Syndicat des travaux non qualifiés, organise une « fête de solidarité » à la Bourse du Travail. Le carton d'invitation indique qu'« il sera joué, pour la première fois, *Louise Michel devant son conseil de guerre*, de Félix Boisdin, suivi d'une apothéose : le *Triomphe de la Révolution*[1] ». Le texte de la pièce est, en avril, édité par la Librairie de Propagande Socialiste fondée par Jean-Baptiste Clément. Au même moment, l'Union Ouvrière d'Ameublement imprime « une image sur la vie de Louise Michel (genre Epinal) » à destination des enfants, « afin qu'il en reste des résultats pour l'avenir[2] ». C'est la dimension exemplaire de la vie de Louise Michel qui est mise en avant, à des fins pédagogiques. Les textes ont été écrits par Charles Malato, un vieil ami de Louise Michel, qui l'a rencontrée en Nouvelle-Calédonie, alors qu'il avait dix-sept ans et avait suivi ses parents déportés. Les dessins ont été réalisés par Jules Hénault, lithographe et illustrateur anarchiste, collaborateur à plusieurs journaux libertaires et auteur de plusieurs images d'Epinal. Le récit est construit de façon hagiographique et téléologique, tel qu'on l'avait déjà remarqué dans les nécrologies de presse : chacun des épisodes de la vie de Louise Michel est inscrit dans un destin tracé pour la lutte politique, la justice et la solidarité.

En décembre, la Librairie Internationaliste publie un volume d'œuvres posthumes de Louise Michel, préfacé par Laurent Tailhade[3].

---

[1] *Le Rappel*, « 'Louise Michel' à la Bourse du Travail », 15 mars 1905.
[2] *Les Temps Nouveaux*, « Pour les petits », 18 mars 1905.
[3] Ce militant, proche de l'anarchisme, joue un rôle certain dans le maintien du souvenir de Louise Michel avant la guerre : outre la publication d'œuvres posthumes, il a également effectué plusieurs conférences en soutien au Comité de souscription pour la statue de Louise Michel.

ILL. 30 : *MALATO Charles et HENAULT Jules,* La Vie de Louise Michel, *édité par l'Union Ouvrière d'Ameublement, 1905.*

Après l'effervescence et le contexte particulier de la première année qui suit la mort de Louise Michel, les hommages et les commémorations (hormis le projet de statue) se concentrent autour de l'anniversaire de la mort. Chaque année, en janvier, un rassemblement commémoratif est organisé au cimetière de Levallois-Perret devant sa tombe. Les groupes en présence et les orateurs rappellent l'importance de cette figure et de son souvenir. Pourtant, ces rassemblements n'ont pas beaucoup d'échos. *La Presse* du 28 janvier 1907 écrit : « On avait annoncé qu'une grande manifestation devait avoir lieu, cet après-midi, au cimetière de Levallois-Perret, sur la tombe de Louise Michel, à l'occasion du deuxième anniversaire de sa mort. L'appel lancé aux associations révolutionnaires est demeuré sans écho. Et c'est à peine si une vingtaine d'hommes et de femmes se sont réunis autour du buste élevé à la mémoire de Louise Michel[1]. » Le compte-rendu du *Rappel* est plus euphémisé : le journaliste indique que « la cérémonie a été très simple et n'a pris aucun caractère de manifestation[2]. »Du côté des forces policières, un rapport affirme que « l'indifférence générale était évidente, aucun incident de quelque nature qu'il soit ne s'est produit[3] ». L'année suivante, un rapport signale que selon « des renseignements recueillis, la manifestation de demain ne sera pas plus imposante que celle de l'année dernière[4] ». En 1911, une brève publiée dans *Le Petit Parisien* indique qu'« un groupe d'une vingtaine d'admirateurs de Louise Michel est venu, hier après-midi, au cimetière, déposer une couronne sur la tombe de la 'Vierge Rouge', dont c'était l'anniversaire de la mort[5]. » Les commémorations rituelles sur la tombe de Louise Michel ne provoquent pas de rassemblements euphoriques. Si la tradition est maintenue, notamment par les comités successifs pour la statue et par la section de la SFIO de Levallois-Perret, les rassemblements ne sont guère visibles et peu populaires.

Les mobilisations autour du projet de statue en hommage à Louise Michel ont, pour travailler à leur réussite, mis en avant les deux cadres de représentation autour de Louise Michel, tels qu'ils ont été constitués au moment de sa mort : les qualités morales et la figure de la militante révolutionnaire. Penser la production de la postérité à travers le prisme de la théorie des cadres permet d'apporter des éléments d'explication sur l'échec de ces mobilisations. Ce qui semble avoir conduit à leur insuccès est à la fois le tâtonnement entre ces deux cadres de représentations qui révèle une opposition au sein de l'extrême gauche sur les modalités et les formes de l'hommage à Louise Michel, et l'absence d'acteurs suffisamment mobilisés et influents, capables de faire résonner ces cadres avec le contexte politique et social.

---

[1] *La Presse*, « Sur la tombe de Louise Michel », 28 janvier 1907.
[2] *Le Rappel*, « Souvenir à Louise », 29 janvier 1907.
[3] Rapport du Commissaire de Levallois-Perret au Préfet de Police, 29 janvier 1907. Archives de la préfecture de police de Paris, carton BA 1187.
[4] Rapport du Commissaire de la 2e Brigade, 25 janvier 1908. Archives de la préfecture de police de Paris, carton BA 1187.
[5] *Le Petit Parisien*, « Autour de Paris », 23 janvier 1911.

Pourtant, la période est marquée par une inscription de plus en plus forte de la Commune de Paris dans l'espace public. Ainsi, en 1908 est inaugurée au mur des Fédérés une plaque commémorative « Aux morts de la Commune / 21-28 mai 1871 »[1]. La SFIO organise annuellement des commémorations au mur des Fédérés en mai, qui montent progressivement en puissance. De dix mille personnes en 1908 à trente mille en 1911, « la SFIO accroît son emprise sur la montée au mur[2] ». Le parti met en place des services d'ordre et les cortèges s'homogénéisent. Ces commémorations sont un moment, pour la SFIO, pour créer un rapport de force et démontrer son unité. En 1913, cent cinquante mille personnes sont présentes à la commémoration au Pré-Saint-Gervais, que la SFIO inscrit dans la lutte antimilitariste. La Commune de Paris entre alors en résonance avec le contexte français : contre « le militarisme et la guerre entre les peuples[3] ». Pourtant, il n'est pas question de Louise Michel dans ces commémorations. Si les noms de certains morts renommés sont mis en avant, élus au Conseil de la Commune pour l'essentiel, donc des hommes (Charles Delescluze ou Raoul Rigault par exemple), ce sont moins les combattants qui sont glorifiés que l'événement en lui-même. En 1909, un monument est installé près du mur des Fédérés dont l'appellation « Aux victimes des révolutions » en indique l'ambiguïté : il cherche à réunir tous les morts de la Commune, tant communardes que versaillaises, et est en cela caractéristique de la volonté républicaine de conciliation et d'apaisement. Mais le responsable désigné, « les révolutions », signale le refus d'intégrer la Commune dans l'histoire de la IIIe République. En dehors des mémoires socialistes, la Commune de Paris constitue toujours un événement conflictuel, et peu enclin à obtenir un large consensus dans une période marquée par la confrontation des discours patriotes aux revendications antimilitaristes. Jusqu'en 1914, la Commune est construite comme un événement anti-patriotique, comme le montrent les manuels scolaires[4], on y reviendra. La presse patriote et antisocialiste souligne ces arguments pour s'opposer au projet d'une statue de Louise Michel. *La Croix* reprend en août 1911 un article de *La Liberté de Levallois* où le journaliste affirme que, « qu'on le veuille ou non, la statue de Louise Michel est un monument à la gloire de la Commune : c'est la glorification et la consécration des horreurs de la guerre civile et de l'insurrection devant l'ennemi[5]. »

---

[1] TARTAKOWSKY Danielle, *op. cit.*, 1999.
[2] FOURNIER Eric, *op. cit.*, p.73.
[3] *Ibid.*, p.75.
[4] En 1888, Ernest Lavisse présentait la Commune comme « une insurrection criminelle entre toutes, car elle força le gouvernement français à attaquer la capitale de la France sous les yeux de l'étranger vainqueur » (LAVISSE Ernest, *Leçons, récits, réflexions*, CM, Paris, Colin, 1888). En 1911, à la veille de la guerre avec l'Allemagne, la rhétorique est identique : « pendant deux mois, les Français se déchirèrent dans une exécrable guerre civile, sous les yeux des Prussiens ravis » (AMMANN Auguste, COUTANT Ernest-Charles, *Histoire de France des origines à nos jours*, CM, Paris, Nathan, 1911).
[5] *La Croix*, « La glorification de la Commune », 25 août 1911.

Entre 1905 et 1914, le contexte est donc peu propice à la valorisation et à la glorification de Louise Michel. L'analyse du projet avorté de statue indique que des formes de résistances à cet hommage émergent à l'extérieur, mais aussi à l'intérieur, de l'espace de l'extrême gauche. Les oppositions externes dévoile que la figure de Louise Michel est toujours jugée comme trop peu consensuelle, même si le projet d'une statue en son hommage n'est pas catégoriquement refusé par le conseil municipal parisien, contrairement à Zola ou à Marat sur la même période[1]. Les divergences internes portent davantage sur les formes et les modalités de la commémoration de Louise Michel : hommage symbolique pour les partisans de la statue, revendication d'une mémoire politique axée sur le présent pour les opposants (en particulier les anarchistes).

Dès lors, l'incapacité collective de mobiliser autour de la mémoire de cette figure révèle un oubli relatif de Louise Michel sur ces années. Cela se traduit par le faible investissement des groupes d'extrême gauche (la SFIO ne participe pas collectivement au projet de statue, alors qu'elle mène par ailleurs des actions en faveur de la mémoire de la Commune) et l'abandon rapide des personnalités socialistes influentes qui composent le premier comité. Contrairement à son enterrement, pour lequel la souscription populaire a permis de réunir au-delà de la somme nécessaire aux obsèques, les comités successifs peinent à réunir la somme nécessaire à l'érection de la statue de Louise Michel, malgré les multiples campagnes de financement. La période est également marquée par l'absence d'un intérêt historique pour la vie de Louise Michel. Une seule biographie est publiée pendant plus de vingt ans, celle d'Ernest Girault en 1906[2]. Il faut ensuite attendre 1927 pour qu'une deuxième, écrite par Irma Boyer, soit éditée. Cependant, « l'oubli ne signifie pas la vacuité de l'évitement de l'histoire, mais il est intrinsèquement lié à la dynamique de la mémoire[3] » ; et la montée en puissance du Parti Communiste dans les années 1920 fait ressurgir la figure de Louise Michel.

---

[1] Comme l'indique Christel Sniter, *op.cit.*, p.215.

[2] GIRAULT Ernest, *La bonne Louise. Physiologie de Louise Michel*, Paris, Bibliothèque des auteurs modernes, 1906.

[3] RAPHAEL Freddy, *Travail sur la figure, travail sur la mémoire*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg, 1998, p.4.

Section 2. L'instauration d'une célébration partisane : le rôle du Parti communiste dans la postérité de Louise Michel.

Après la scission du congrès de Tours, les communistes sont les principaux ordonnateurs de la transmission mémorielle de la Commune de Paris, au moins jusqu'à la deuxième guerre mondiale. Selon Danielle Tartakowsky, ce primat communiste par rapport aux socialistes s'explique par l'ancrage local plus fort des fédérations communistes, par une implication syndicale plus importante et par une proximité ressentie à l'héritage communard plus affirmée et mieux partagée[1]. Le travail des cadres dans la construction historique et historiographique du PC est intéressant à analyser ici. Il s'agit de voir comment la Commune de Paris et Louise Michel sont intégrées dans la conception officielle que le parti construit de son passé, d'autant plus que le rajeunissement des instances dirigeantes sur la période suppose que la plupart d'entre eux n'aient connu ni la Commune, ni même Louise Michel avant sa mort. De 40 ans en 1920 (c'est-à-dire qu'ils sont nés en 1880), la moyenne d'âge passe en effet à 34,5 ans en 1925 (nés en 1891) et 39,6 ans en 1936 (nés en 1897)[2].

Il s'agit alors d'analyser le dispositif mis en place par le PC pour faire de Louise Michel une figure tutélaire et exemplaire. L'analyse du travail mené autour de la figure de Louise Michel permet de saisir le mode de production mémoriel du parti et son évolution en fonction du contexte, des jeux politiques et institutionnels, des alliances et des mésalliances : les discours et les pratiques de la mémoire se reconfigurent ainsi en fonction de la bolchévisation du PC, des stratégies d'union ou de désunion de la gauche, de la répression gouvernementale des manifestations communistes, ou encore de l'intensité de l'opposition avec les anarchistes. Le rapport du PC à l'histoire se pense dans le lien entre histoire et idéologie. L'histoire est un matériau, un support et une ressource argumentative importante pour l'idéologie. En effet, « les significations données au passé, les tracés, les fils qui régissent l'intelligibilité des événements, sont étroitement liés aux représentations qui permettent l'analyse du présent[3] ». Nous verrons donc comment la figure de Louise Michel s'insère dans ce dispositif de légitimation, de mobilisation et de formation idéologique.

Le Parti communiste peut être considéré sur la période comme l'acteur le plus important dans la valorisation politique et mémorielle de Louise Michel. Pour cette raison, l'analyse est ici principalement axée sur son activité, ses pratiques, ses opérations de cadrage et d'interprétation. Cela ne doit cependant pas occulter que d'autres acteurs et d'autres groupes ont conservé ou construit un rapport spécifique à la figure de Louise Michel, parfois imbriqué ou lié à celui entretenu par le PC (anarchistes, francs-maçons, féministes, libre-penseurs, nationalistes, etc.) : leurs spécificités seront ponctuellement

[1] TARTAKOWSKY Danielle, *op. cit.,* 1997, p.72.
[2] PUDAL Bernard, « Les communistes », dans Jean-Jacques Becker et Gilles Candar (dir.), *op.cit.*, p.55.
[3] LAVABRE Marie-Claire, *op. cit.* 1994, p.226.

rappelées, et certains d'entre eux feront l'objet d'un développement plus précis dans le dernier chapitre. Il existe en effet sur toute la période étudiée ici (des années 1920 aux années 1960) d'autres groupes qui s'approprient la figure de Louise Michel, se revendiquent de sa filiation, et travaillent à valoriser cette figure dans la mémoire collective du groupe. Cependant, ces groupes ne mettent pas en place de pratiques de commémoration régulières et ritualisées, contrairement au PC. Par la mise en visibilité publique de la mémoire de Louise Michel (avec la pratique du rassemblement et de la manifestation), par l'usage de la forme « commémoration » à des fins politiques et protestataires, le Parti communiste joue un rôle de passeur de la mémoire de Louise Michel, dont il cherche à imposer son interprétation. Pour comprendre comment le PC se saisit de la mémoire de Louise Michel, il est nécessaire de faire un détour par l'analyse de son rapport à la Commune de Paris, à laquelle la figure de Louise Michel est associée.

1. LE PC ET LA MEMOIRE DE LA COMMUNE.

Dans l'entre-deux guerre, la commémoration de la Commune est pour le PC un événement doublement ritualisé. Rituel manifestant, d'abord, puisque la montée au mur des Fédérés rassemble chaque année des milliers de militants qui partagent une cérémonie liturgique. Rituel médiatique, ensuite, puisque les organes de presse publient chaque année, en mars et en mai, des pleines pages sur la Commune, « au contenu fortement répétitif » et qui « contribuent à la perpétuation du mythe » : le récit des événements, même si les analyses divergent parfois, la célébration de certaines figures-phares comme Louise Michel, la publication de textes de communards, et notamment ceux de Lissagaray ou d'Eugène Pottier. L'entre-deux guerre constitue un moment important dans la perpétuation du souvenir de la Commune, et ces doubles rituels « contribuent puissamment à l'auréoler d'un halo mystique »[1]. Selon Danielle Tartakowsky, cette permanence des hommages à la Commune, dans des périodes marquées par « l'écrasant poids des victimes d'autres combats[2] », doit se comprendre par son caractère conflictuel et disputé. Les manifestations commémoratives sont des espaces où s'expriment et se donnent à voir les rapports de force, notamment entre communistes et socialistes.

1.1. Singularisation, exemplarité et analogie.

Après le Congrès de Tours, le nouveau PC doit construire ses modèles et ses références. La Commune de Paris en fait partie, mais il la dispute avec la SFIO qui, depuis 1905, en revendique l'héritage. Ce conflit sur la mémoire de la Commune, et en

[1] *Ibid.,* p.103-104.
[2] *Idem*

particulier sur les manières et les raisons de s'en réclamer, constitue un moyen pour le PC de se distinguer du socialisme. Dès 1921, les communistes deviennent majoritaires dans les commémorations annuelles au Père-Lachaise : selon Eric Fournier, ils sont jusqu'en 1934 entre 15 et 20 000, quand les socialistes ne sont jamais plus de 4000. Plus encore, les cadres communistes travaillent à construire un mode particulier de filiation à la Commune et à hiérarchiser leur rapport à l'événement révolutionnaire. Jean Bruhat[1], historien communiste, l'affirme à la veille de l'élection du gouvernement de Front Populaire :

> Nous espérons qu'en ces jours anniversaires de la Commune de Paris, dans ces semaines où les esprits se portent plus particulièrement vers la grande révolution parisienne, nos camarades socialistes comprendront qu'il ne suffit point de tirer son chapeau devant la Commune, mais qu'il faut surtout imprégner de son expérience héroïque le programme et la tactique du Parti unique du prolétariat français[2].

Cet extrait d'un article des *Cahiers du Bolchévisme*, l'organe théorique du comité central du Parti communiste, indique la volonté du PC de revendiquer la plus grande légitimité de leur interprétation de l'événement révolutionnaire. Alors que le Front Populaire est en train de se former, Jean Bruhat signale par la référence à la Commune la nécessité de défendre une approche politique révolutionnaire et invite en cela les socialistes à se conformer à la lecture communiste du passé et de l'avenir.

Le rapport du PC à la Commune est autant élogieux que critique. Dès 1917, Lénine expose dans *L'Etat et la Révolution* les raisons qui, selon lui, ont conduit à l'échec de la Commune : le manque de structure et d'encadrement, les faiblesses organisationnelles, l'absence de direction politique et la retenue de ses décisions[3]. Ces arguments sont ceux avancés par le PC, à travers ses organes de presse. En 1921, un journaliste de *L'Humanité* affirme dans un article non-signé que « c'est de pénurie doctrinale, du manque d'organisation préalable qu'a péri la Commune de 1871. Il appartient aux communistes de faire que cette double faute, qui serait aujourd'hui un double crime, ne se renouvelle pas[4] ! » Près de quinze ans plus tard, l'analyse est davantage développée dans les *Cahiers du Bolchévisme* :

> Une des raisons principales de la défaite de la Commune de Paris, c'est que ses chefs n'avaient pas une doctrine claire et unique : blanquistes, proudhoniens, internationalistes, patriotes ne savaient pas où ils allaient. La direction politique et la direction militaire furent incohérentes, et à leur absence ne pouvait suppléer l'héroïsme des communards.
> Une des leçons essentielles de la glorieuse insurrection du 18 mars 1871, c'est donc la nécessité absolue d'une partie qui soit, ainsi que l'a défini Staline, l'avant-garde de la classe ouvrière, le détachement organisé de cette dernière, l'instrument de la dictature du prolétariat, un parti fort par sa cohésion et sa discipline, sachant ce qu'il veut et où il va.[5]

---

[1] On reviendra sur Jean Bruhat, cet historien communiste qui s'est particulièrement impliqué dans la construction de la mémoire communiste de la Commune.
[2] *Cahiers du Bolchévisme*, « Actualité de la Commune de Paris », Jean Bruhat, 01 avril 1936.
[3] FOURNIER Eric, *op. cit.*, p.86-87.
[4] *L'Humanité*, « Soixante mille manifestants ! », 30 mai 1921.
[5] *Cahiers du Bolchévisme*, « Le grand malheur de la Commune de Paris », Stev, 01 avril 1935.

Cette dimension critique du rapport communiste à la Commune révèle l'inscription de l'événement dans l'héritage exclusif du PC. La Commune est construite comme une révolution « protosoviétique[1] », qu'il faut honorer comme le premier pas du prolétariat vers son émancipation, et de laquelle il faut s'inspirer pour assurer la réussite d'une révolution future.

Les interprétations communistes de la Commune de Paris sont stables, au moins jusque 1971 : « tantôt, on revendique l'héritage de la Commune, c'est-à-dire son contenu économique, social et politique. Tantôt on en 'tire des leçons' : la Commune a fait la preuve de la capacité de la classe ouvrière à gouverner ; elle a montré, par son échec même, la nécessité d'un parti et d'une organisation politique de la classe ouvrière[2] ». Les variations existantes renvoient au dialogue avec le contexte social et politique. Si l'herméneutique communiste est constante dans ses grandes lignes, les instrumentalisations de l'événement évoluent : la Commune est utilisée comme événement précurseur de la Révolution russe, comme alternative à la guerre et au militarisme, comme force mobilisatrice contre le fascisme.

COMITE D'ACTION

PARTI ET JEUNESSE COMMUNISTES - C. G. T. U. - U. D. S. de la R. P. - A. R. A. C.

Ouvriers, Ouvrières, Employés

POUR

Manifester contre le fascisme assassin

Commémorer la Commune de Paris

Protester contre la terreur blanche en Pologne

Assistez en masse au GRAND MEETING qui aura lieu ce soir 18 mars, à 20 h. 30, salle du marché Saint-Pierre, rue Ronsard.

Orateurs : Gorchers, député ; Brout, C. G. T. U. ; Marguerite Panzzecane, Femmes Communistes ; Cicarrégue, des J. C. ; Louis Sellier, conseiller municipal ; Dreyfus, A. R. A. C.

Le Secours Rouge International participera au meeting

Orateurs : Berrer et un camarade polonais

MOYENS DE COMMUNICATION : Métro Anvers, Pigalle ; tram 33.

ILL. 31 : *Tract d'invitation à un meeting du Comité d'Action, 18 mars 1925*

En 1934, après l'émeute du 6 février[3], le gouvernement interdit une manifestation communiste, prévue le 9 février pour exiger la dissolution des ligues. Le PC maintient son appel, et des affrontements avec la police font six morts parmi les manifestants. La référence à la Commune est immédiate, le gouvernement est comparé aux versaillais, et la revue communiste *Regards* affirme que les « victimes des meurtres policiers ont pris place à côté de celles de la Commune »[4]. Lors des obsèques, qui se déroulent au Père-

[1] FOURNIER Eric, *op. cit.*, p.90.
[2] LAVABRE Marie-Claire, *op. cit.*, 1994, p.90.
[3] Sur cet événement, voir BERSTEIN Serge, *Le 6 février 1934*, Paris, Gallimard, 1975.
[4] FOURNIER Eric, *op. cit.*, p.99.

Lachaise, les anciens combattants de la Commune sont placés en tête du cortège et « faisaient, le poing levé, une garde d'honneur autour des cercueils[1] ».

Les périodes, qu'un regard *a posteriori* permet de qualifier de « décisives » ou de « déterminantes » pour le communisme français, sont des périodes marquées par une plus forte production historique, et par un recours plus important aux événements révolutionnaires du passé. Ainsi, entre 1936 et 1939, le PC édite treize ouvrages consacrés à la Révolution Française[2] et huit à la Commune de Paris. Cette importance accrue de la Révolution Française[3] traduit une volonté, sur la période, d'unification socialiste et antifasciste. La Révolution de 1789 est plus consensuelle, plus républicaine que celle de 1871, donc le PC choisit de la mettre davantage en avant[4]. En 1936, pour la première fois, la convocation à la montée annuelle au mur des Fédérés s'adresse « au Paris du 14 juillet 1789 et de la Commune de 1871[5] ». Cette association des deux événements participe à intégrer plus largement la Commune de Paris dans un imaginaire de gauche républicaine et antifasciste. Le 25 mai 1936, la montée au mur des Fédérés mobilise 600 000 personnes selon *L'Humanité*, dans un défilé de neuf heures qui rassemble « communistes, socialistes, radicaux, chrétiens, syndiqués de l'industrie, des services publics et des administrations, écrivains, artistes, intellectuels antifascistes, ancien combattants, officiers et sous-officiers républicains, sportifs, femmes, jeunes gens et jeunes filles[6] ».

Ainsi, solliciter le souvenir de la Commune et commémorer l'événement révolutionnaire participe à la fois à la constitution d'une culture politique et historique communiste, et au travail de propagande en multipliant les analogies, les comparaisons, les associations avec des événements d'actualité. La Commune est insérée dans la mémoire communiste, « une mémoire récit, jalonnée de repères chronologiques ou symboliques destinés à commémorer les événements fondateurs de la communauté[7]. »

---

[1] BURRIN Philippe, « Poings levés et bras tendus. La contagion des symboles au temps du front populaire », *Vingtième siècle, revue d'histoire*, 1986, n°11, p.16.

[2] BOUJU Marie-Cécile, « L'histoire dans la culture militante communiste en France 1921-1939 », *Cahiers du CRHQ*, n°3, 2012.

[3] Alors que jusqu'en 1934, la Révolution française était plutôt considérée par le PC, dans la lignée de l'interprétation marxiste, comme une « révolution bourgeoise ». Voir LAVABRE Marie-Claire, *Le fil rouge. Sociologie de la mémoire communiste*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1994.

[4] HINCKER François, « La lecture de la Révolution française par le Parti Communiste », *Communisme*, n°20-21, 1988-1989, p.101-110 ; LAVABRE Marie-Claire, *op. cit.*, 1994, p.53-55 ; MARTELLI Roger, « Héritiers de la Révolution française », dans Jean-Pierre Azema, Antoine Prost et Jean-Pierre Rioux (dir.), *Le Parti Communiste des années sombres, 1938-1941*, Paris, Seuil, 1986, p.198-204.

[5] *L'Humanité*, 15 février 1936.

[6] *L'Humanité*, « 600.000 au mur ! », 25 mai 1936.

[7] HASTINGS Michel, *Halluin la Rouge, 1919-1939*, Lille, PUL, 1991, p.385.

Encadré n°7
Communistes *versus* anarchistes

Outre la construction historique et généalogique de la communauté communiste, la construction d'ennemis communs fonctionne comme un moteur de cohésion du groupe. Les ennemis désignés par le PC sont évidemment extérieurs à la gauche révolutionnaire (nationalistes, ligues d'extrême droite, républicains bourgeois), mais ils sont également internes : c'est la délégitimation quasi systématique des anarchistes.
Les anarchistes ont, depuis le XIXe siècle, développé une pensée critique du marxisme[1]. En 1917, les anarchistes saluent la révolution russe, mais une grande partie d'entre eux prennent rapidement leur distance avec le bolchévisme. En décembre 1919 est créée la Fédération Communiste des Soviets (FCS) au sein de laquelle se développe un nouveau courant idéologique : le soviétisme. Il s'appuie sur le dialogue entre les bases du marxisme et les principes anarchistes : antiparlementarisme, fédéralisme, égalitarisme, contrôle des moyens de production, abolition du mariage, création d'écoles libres. Face à l'influence grandissante du bolchévisme, considéré par le FCS et les anarchistes comme une trahison de l'idéologie et de la pratique des soviets de la Révolution russe, la rupture avec le nouveau PC se matérialise. Dès septembre 1920, l'Union Anarchiste, la Fédération Anarchiste, le groupe Germinal, *Le Libertaire* affirment leur opposition au PC[2].
La rupture entre anarchistes et bolchéviques est internationale. En 1921, les oppositions anarchistes au nouveau régime bolchévique finissent dans le sang : en Russie, la révolte des anarchistes et des socialistes révolutionnaires à Kronstadt est violemment réprimée par l'armée rouge ; en Ukraine, l'Armée révolutionnaire insurrectionnelle est vaincue et Nestor Makhno s'exile à Paris. Des militants soviétiques en exil, d'influence libertaire, créent alors à Berlin un fonds de secours aux victimes de la répression en Russie (Voline, Mollie Steimer, Sénya Fléchine, Emma Goldman et Alexandre Berkman)[3].
En France, l'Union Anarchiste (UA) est créée en novembre 1920, et le congrès de l'UA de 1921 condamne fermement le concept de dictature du prolétariat. Néanmoins, les anarchistes continuent de participer aux commémorations de la Commune de Paris. En 1922, ils sont placés à la fin du cortège et décident de ne pas suivre les directives de dispersion dictées par les organisateurs communistes[4]. A partir de l'année suivante, les anarchistes se dissocient des commémorations au mur des Fédérés et organisent un cortège autonome jusqu'en 1927[5].
Le 11 janvier 1924, une violente confrontation éclate entre anarchistes et communistes, à l'occasion d'une réunion organisée par le PC contre la politique de Poincaré dans la Ruhr, à la Maison des syndicats, rue de la Grange-aux-Belles à Paris. Les militants anarchistes s'opposent à l'organisation d'une réunion partisane dans un local syndical. Les Groupes d'autodéfense communistes[6], le service d'ordre du PC, s'interposent violemment. L'affrontement se termine par une fusillade qui fait deux morts et un blessé grave chez les anarchistes. Quelques jours plus tard est célébré l'anniversaire de la mort de Louise Michel. L'*Humanité* utilise alors Louise Michel contre les anarchistes. Elle serait une vraie révolutionnaire, parce qu'elle aurait soutenu la Révolution russe « de toute l'ardeur de sa

[1] BOULOUQUE Sylvain et GOMOLINSKI Olivia, « L'anticommunisme libertaire », *Communisme*, n°62-63, 2000, p.29.
[2] Sur les relations entre anarchistes, marxistes et bolchéviques entre 1917 et 1921, voir : BERRY David, *Le Mouvement anarchiste en France, 1917-1945*, Paris, Les Editions Libertaires, 2014 ; KRIEGEL Annie, *Aux origines du communisme français, 1914-1920*, Paris/La Haye, Mouton, 1964 ; MAITRON Jean, *Le Mouvement anarchiste en France*, t.2, *De 1914 à nos jours*, Paris, Maspero, 1975.
[3] BOULOUQUE Sylvain et GOMOLINSKI Olivia, *art. cit.*, p.31.
[4] TARTAKOWSKY Danielle, *op. cit.*, 1997, p.73.
[5] *Ibid.*, p.73.
[6] VIDAL Georges, « Violence et politique dans la France des années 1930 : Le cas de l'autodéfense communiste », *Revue Historique*, 2006/4, n°640, p.901-922.

foi », contrairement aux « misérables complices de la contre-révolution internationale » que seraient les anarchistes[1]. Cette instrumentalisation de Louise Michel par les communistes indique que le conflit qui les oppose aux anarchistes se situe également dans le champ du symbolique. Les anarchistes contestent la légitimité de la construction communiste de ses références et de sa mémoire. Le cas de Louise Michel est tout à fait révélateur de cette dynamique, en ce qu'elle est disputée par la gauche révolutionnaire. En particulier, les anarchistes s'opposent à l'appropriation de Louise Michel par les communistes. Cette tension mémorielle est constante dans le rapport anarchiste à la figure de Louise Michel.

1.2. La production par le PC de son histoire.

Même si la préoccupation historienne est vraisemblablement commune à tous les partis[2], il est clair que le Parti communiste accorde une réelle importance à l'histoire et à l'historiographie[3]. Ce « souci du passé[4] », selon l'expression de Marie-Claire Lavabre, implique, d'une part, une forte production historiographique et, d'autre part, des réécritures, des occultations, des déformations. La construction historique du PC s'inscrit plus largement dans un système d'argumentation politique et dans un dispositif d'affirmation d'une identité communiste[5]. Dès lors, le parti met en place un appareillage de production de la connaissance historique, qu'il s'agit ici d'éclairer à la lumière de la place accordée à la Commune de Paris, puis à Louise Michel. A travers les usages et les écritures que le Parti communiste fait du passé communard, il est possible de comprendre par quels biais cette histoire et cette mémoire ont été préservées et valorisées pendant la première moitié du XXe siècle.

MAISONS D'EDITION ET OUVRAGES HISTORIQUES.

En 1921, à la formation du PC, trois maisons d'édition françaises se partagent le travail de propagande socialiste[6] : la librairie de *L'Humanité* fondée en 1913, la Librairie du Travail créée en 1917 par le groupe de la *Vie Ouvrière*, la Librairie communiste

[1] *L'Humanité*, « Une vraie révolutionnaire. Louise Michel », 18 janvier 1924.
[2] Sur le rapport d'autres partis politiques à l'histoire, voir par exemple pour le Parti socialiste : D'ALMEIDA Fabrice, *Histoire et politique en France et en Italie : l'exemple des socialistes 1945-1983*, Rome, Ecole Française de Rome, 1998.
[3] BOUVIER Jean, « Une ou des histoires du PCF », dans Jean-Pierre Azéma, Antoine Prost, Jean-Pierre Rioux (dir.), *op. cit.*, p.303-309 ; BURLES Jean, « Histoire et politique dans le PCF », *Cahiers d'histoire de l'Institut Maurice Thorez*, n°29-30, 1979, p.13-29 ; COURTOIS Stéphane, « Luttes politiques et élaboration d'une histoire : le PCF historien du PCF dans la seconde guerre mondiale », *Communisme*, n°4, 1983, p.5-26 ; LAVABRE Marie-Claire et PESCHANSKI Denis, « L'histoire pour boussole ? Note sur l'historiographie communiste, 1977-1981 », *Communisme*, n°4, 1983, p.105-113 ; LAVAU Georges, « L'historiographie communiste, une pratique politique », dans Pierre Birnbaum et Jean-Marie Vincent (dir.), *Critique des pratiques politiques*, Paris, Galilée, 1978, p.121-163 ; MATONTI Frédérique, « Les 'bricoleurs'. Les cadres politiques de la raison historienne : l'exemple de *La Nouvelle critique* », *Politix*, vol.9, n°36, 1996, p.95-114.
[4] LAVABRE Marie-Claire, *op. cit.*, 1994, p.26.
[5] *Ibid.*, p.27.
[6] BOUJU Marie-Cécile, Lire en *communiste. Les maisons d'éditions du Parti communiste français (1920-1968)*, Rennes, PUR, 2010.

fondée par Boris Souvarine en 1919. Après le congrès de Tours, la Librairie de *L'Humanité* est récupérée par le PC, dont elle sera la maison d'édition exclusive jusqu'en 1925. Boris Souvarine et Amédée Dunois en prennent la direction. La Librairie de *L'Humanité* est ensuite remplacée par deux maisons d'édition : le Bureau d'éditions, de diffusion et de publicité (BEDP) créé en 1925 et les Editions sociales internationales en 1927. Par leur intermédiaire, le parti dispose de vecteurs de diffusion d'une pensée politique, d'une littérature et d'une histoire.

Les textes historiques ne sont pas majoritaires dans ces publications : selon Marie-Cécile Bouju, 90 ouvrages d'histoire ont été édités par le PC entre 1921 et 1939, sur 1120 titres, soit environ 8%[1]. Entre 1925 et 1934, 41 titres sont consacrés à l'histoire. Quelques-uns d'entre eux sont consacrés à des événements révolutionnaires : la Révolution française, la Révolution de 1848, la Commune, la Révolution de 1905 et la Révolution de 1917. Le PC diffuse également de nombreux livres qu'il n'a pas édités lui-même[2]. Vingt-deux ouvrages historiques sont indiqués à la vente dans le catalogue du BEDP de janvier 1927, et ne sont pas tous édités par le PC. Parmi eux, dix sont consacrés à l'histoire de France, dont six à la Commune. En octobre 1927, trente-sept ouvrages historiques sont signalés dans le catalogue, dont neuf sur la Commune[3].

Entre 1925 et 1934, durant la période dite de la « bolchévisation », les productions historiques du PC sont partagées entre l'histoire de France (16 ouvrages) et l'histoire soviétique (17 ouvrages). Sur les vingt-cinq biographies de personnalités politiques, deux seulement sont consacrées à des figures socialistes françaises (Victor Considérant et Jean Jaurès). Sur la totalité des ouvrages publiés, 52% sont traduits du russe. Les Editions sociales internationales constituent le relais éditorial de l'Internationale Communiste en France : publier les textes de référence du marxisme-léninisme, diffuser une culture politique bolchévique, assurer la propagande symbolique et esthétique[4].

La tendance s'inverse sous le Front Populaire (voir le tableau ci-dessous) : les auteurs français écrivent 72% des cent trente-cinq ouvrages publiés chaque année et 60% des ouvrages historiques (trente-cinq publiés entre 1935 et 1939) sont consacrés à l'histoire de France[5]. La collection « Episodes et vies révolutionnaires » du Bureau d'Editions, créée en 1931, diversifie ses publications. Alors que jusqu'alors les sujets et les auteurs étaient exclusivement soviétiques, la collection s'ouvre en 1935 à l'histoire française (juin 1848, la fusillade de Fourmies, les proscrits de la Commune, la Révolution française, la grève de Decazeville, etc.). En effet, depuis avril 1934, le Service d'éditions de l'Internationale a changé de stratégie : il encourage désormais les sections nationales à développer leurs propres politiques éditoriales, tout en continuant à rééditer les textes des

[1] BOUJU Marie-Cécile, *art. cit.*, n°3, 2012.
[2] BOUJU Marie-Cécile, « De la librairie de l'Humanité au CDLP : la diffusion du livre militant communiste pendant l'Entre-deux-guerres », *Communisme*, n°76-77, 2003-2004, p.27-46.
[3] BOUJU Marie-Cécile, *art. cit.*, n°3, 2012.
[4] BOUJU Marie-Cécile, *art. cit.* 2007/3, n°7-8, p.261.
[5] BOUJU Marie-Cécile, *art. cit.*, n°3, 2012.

auteurs de référence du marxisme-léninisme[1]. Avec le Front Populaire, la lutte contre le fascisme et le combat pacifiste, le Parti communiste intègre davantage la nécessité de construire et de transmettre son histoire. Il fait appel aux historiens spécialisés, aux intellectuels, aux universitaires, avec lesquels il entretenait jusqu'alors un rapport plus méfiant. L'entreprise pédagogique du PC passe par la diffusion d'une culture historique : Jean Bruhat assure les cours d'histoire pour l'Université Ouvrière de la CGTU et pour l'Ecole centrale du PC, les programmes des écoles élémentaires du PC intègrent des cours sur l'histoire du mouvement ouvrier.

Pendant la Deuxième Guerre Mondiale, les maisons d'édition et les librairies du PC sont fermées et leurs stocks sont saisis. Le PC parvient à diffuser clandestinement la propagande communiste, prioritairement par le biais de la presse. Il continue cependant à accorder une réelle importance à l'édition de brochures, pour construire la cohésion du parti et transmettre une culture politique commune[2]. En 1941, il crée la collection « Hier et aujourd'hui » qui publie des textes littéraires (Victor Hugo et Guy de Maupassant les premiers). En 1943, et en vue de concurrencer les Editions de Minuit créées l'année précédente[3], le parti met en place les éditions de la Bibliothèque française, dont Aragon a la charge. Après la guerre, la pratique éditoriale du PC acquiert une dimension commerciale, parallèlement à la massification du parti. Trois maisons d'éditions se partagent le travail : les Editions sociales (héritières des Editions sociales internationales), les éditions Hier et aujourd'hui et la Bibliothèque française. Les deux dernières fusionnent en 1949 pour devenir les Editeurs français réunis. Entre 1944 et 1946, quatre-vingt-dix titres tirés en moyenne à quinze mille sept ans exemplaires sont édités chaque année. Les auteurs français sont majoritaires (77%)[4]. Rapidement, néanmoins, les tirages diminuent, et les maisons d'éditions peinent à atteindre un lectorat plus large que les militants du parti.

Comme le montre le tableau ci-dessous, les publications autour de la Commune de Paris restent relativement stables avant et après le Front Populaire. En incluant les rééditions, huit ouvrages consacrés à l'événement sont publiés entre 1921 et 1934, neuf entre 1935 et 1956. Par contre, la publication de biographies de personnalités politiques françaises s'intensifie fortement avec le Front Populaire : cinq ouvrages seulement sont édités avant 1934 et dix-huit entre 1935 et 1956. Ces personnalités sont des théoriciens du mouvement socialiste (5), des révolutionnaires de 1789 (5) et de 1848 (1), des communards (3), des résistants (3). Les femmes sont très largement exclues de ce travail biographique du PC. Si l'on met de côté Jeanne d'Arc (qui n'est pas contemporaine) et George Sand (qui n'est pas connue pour son travail politique), seules six femmes ont été biographiées : Dolorès Ibarruri (la Pasionaria), Nadejda Kroupskaïa, Rosa Luxembourg, Louise Michel, Ethel Rosenberg et Natacha K. Samoïlova. Parmi elles, seule Louise

[1] BOUJU Marie-Cécile, *art. cit.,* 2007/3, n°7-8, p.262.
[2] BOUJU Marie-Cécile, *op. cit.*.
[3] SIMONIN Anne, *Les Editions de Minuit, 1942-1955 : le devoir d'insoumission*, Paris, IMEC, 1994.
[4] BOUJU Marie-Cécile, *art. cit.,* 2007/3, n°7-8, p.264.

Michel est une personnalité française, les autres sont russes, américaines, espagnoles et allemandes. Quatre d'entre elles figurent dans le même ouvrage, écrit en 1955 par Dominique Desanti, historienne et résistante, membre du Parti communiste. Finalement, Dolorès Ibarruri, Louise Michel et Natacha K. Samoïlova sont les seules femmes dont des biographies exclusives ont été publiées par le PC entre 1921 et 1956, contre quinze hommes.

L'histoire joue un rôle dans la pratique pédagogique et propagandiste du PC. Le travail éditorial, et historique en particulier, s'inscrit dans le cadre de l'agit-prop, caractéristique du parti depuis sa création : diffuser une pensée et une idéologie à des fins révolutionnaires de mobilisation et d'action collective.

TABLEAU 8 : *Ouvrages publiés par le PC avant et après 1936 selon trois thématiques*[1]

	Commune de Paris	**Biographies de personnalités politiques françaises**	**Biographies de femmes célèbres**
Avant 1936	-Trotsky, 1921 -A. Dunois, 1925 -Lénine, 1925 (rééd. 1931) -Marx, 1925 (rééd. 1933) -Luquet, 1926 -Anonyme, 1931	-Babeuf : 1 (Dommanget, 1922) -Blanqui : 1 (Dommanget, 1924) -Considérant : 1 (Dommanget, 1929) -Jaurès : 2 (Trotsky, 1924 ; Klément, 1931)	-Samoïlova N. : 1 (Katacheva, 1933)
Après 1936	- Lénine, rééd. 1936 - Marx, rééd. 1937, 1946, 1952. -Guesde, 1936 (rééd. 1937) -Zévaès A., 1936 -Delesalle, 1937 -Berlioz, Engels, Leduc, Tersen, 1951	-Babeuf : 2 (Montgrenier, 1937 ; Lépine, 1949) -Colonel Fabien : 1 (Ouzoulias, 1945) -Danton (Dubourdieu, 1939) -Dombrowski (Granine, 1956) -Farge Y. : 1 (Morgan, 1954) -Fourier : 1 (Armand, Maublanc, 1937) -Hoche L. : 2 (Marty, 1946 ; Saurel, 1947) -Leroux P. : 1 (Mougin, 1938) -Michel L. : 2 (Zévaès A.-L., 1936 ; Desanti D., 1955) -Péri G. : 1 (Cachin, 1947) -Pottier E. : 1 (Zévaès A., 1936) -Proudhon : 1 (Cuvillier, 1937) -Rouget de Lisle : 1 (Radiguer, 1936) -Saint-Just : 2 (Ikor, 1937 ; Derocles, 1937)	-d'Arc J. : 1 (Thomas, 1947) -Ibarruri D. : 1 (anonyme, 1937) -Kroupskaia N. : 1 (Desanti, 1955) -Luxembourg R. : 1 (Desanti, 1955) -Michel L. : 2 (Zévaès A.-L., 1936 ; Desanti D., 1955) -Rosenberg E. : 1 (Desanti, 1955) -Sand G. (Larnac, 1948)

[1] Tableau réalisé à partir de la consultation du « Catalogue de la production des maisons d'éditions du Parti Communiste 1921-1956 », établi par Marie-Cécile Bouju.

Inauguré le 25 mars 1939, à l'occasion du 150e anniversaire de la Révolution française, le musée de l'Histoire vivante de Montreuil a été envisagé par le PC comme un espace de fixation et de diffusion populaire de son histoire. L'initiative de ce musée est portée par l'Association pour l'histoire vivante créée en 1937 et par trois élus communistes de la municipalité, à majorité PC depuis les élections municipales de 1935 : le maire Fernand Soupé, le député Jacques Duclos et le conseiller général Daniel Renoult. Ce musée est pensé comme « un musée d'une histoire de France révolutionnaire, du 14 juillet 1789 aux derniers jours de la Commune de Paris de 1871[1] ». L'objectif politique de ce musée est clairement établi. Il s'agit, pour le PC et les militants délégués à ce projet, de mêler « la festivité populaire » et « l'historiographie d'une élite »[2]. Ainsi, ce musée est conçu comme un espace d'expression et de présentation d'une histoire nationale différente de l'histoire officielle, centrée sur les luttes révolutionnaires et les mouvements ouvriers. Cette « nouvelle muséographie du politique[3] » met en avant des didactiques historiques alternatives, où l'événement occupe toujours une place centrale, mais en l'inscrivant dans l'histoire d'un groupe social et d'un territoire. Le musée revendique en effet un certain localisme parisien, mettant en avant « des objets dont la vue suscitera parmi beaucoup de Parisiens une profonde émotion : l'écharpe de Jules Vallès, sa serviette noire, toujours pleine de quelques manuscrits, les papiers de Louise Michel[4] ».

La dimension « histoire vivante » de ce musée est importante, et atteste d'une volonté de rompre avec la tradition muséale. Le dialogue avec les visiteurs et la dimension éducative, donc relationnelle, sont valorisés. Jean Bruhat l'affirme à la fin de son article dans *Regards*, une revue communiste créée en 1932 : le musée de Montreuil est avant tout « un Musée pour des visiteurs[5] ». Né le 24 août 1905 à Pont-Saint-Esprit dans le Gard, Jean Bruhat est reçu à l'Ecole Normale Supérieure en 1925. Dans le même temps, il adhère au Parti communiste, ce qui fait de lui, d'après Jean Maitron, l'un des deux étudiants communistes de l'ENS à cette période, avec René Joly[6]. Il rejoint le groupe d'Etudes socialistes des cinq Ecoles normales supérieures, où il représente la pensée et la théorie communiste. Au départ hésitant sur certains aspects de la bolchévisation (il fait partie des 250 signataires de la lettre de contestation adressée à l'Internationale communiste[7]), il rallie à partir de 1927-1928 la position de Staline. Il

[1] LAFON Eric, « Le musée de l'Histoire vivante de Montreuil », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 2010/2, n°106, p.240.
[2] BRUHAT Jean, *Il n'est jamais trop tard. Souvenirs*, Paris, Albin Michel, 1983, p.99.
[3] POULOT Dominique, « Gloires et opprobres politiques au musée », *Sociétés & Représentations*, 2008/2, n°26, p.210.
[4] *Regards*, « La leçon d'histoire dans un parc », Jean Bruhat, 23 mars 1939.
[5] *Idem*
[6] MAITRON Jean, Notice de Jean Bruhat, complétée par Claude Pennetier, *Maitron en ligne*.
[7] Lettre de 250 cadres du parti, enseignants, universitaires et syndicalistes qui s'opposent aux orientations amorcées depuis le Ve Congrès de l'Internationale Communiste et critiquent les modalités de réorganisation du Parti communiste. La lettre est écrite en octobre 1925 et publiée dans les *Cahiers du bolchévisme* en

participe à la création, avec Georges Friedman et Paul Nizan, de la *Revue Marxiste*, une revue théorique et philosophique. En 1930, il est nommé professeur d'histoire et de géographie en lycée à Nantes, où il réside pendant sept ans. Il devient alors membre du bureau de la Fédération régionale du PC et milite dans les syndicats unitaires de Nantes. De 1931 à 1935 il occupe également les fonctions de secrétaire général du Comité des professeurs de la Fédération unitaire de l'enseignement, puis, en 1937, celles de secrétaire du syndicat général unifié. Très actif dans les différents espaces militants du PC et des organisations affiliées, il s'implique de plus en plus dans la production théorique du parti. Il collabore aux *Cahiers du bolchévisme* et à *L'Humanité*, où il participe à la rubrique « Doctrine et Histoire ». En 1937, il est nommé au lycée Buffon, il regagne Paris et devient un « cadre politique de la raison historienne[1] », selon l'expression de Frédérique Matonti. Il contribue à la réalisation du Musée d'Histoire Vivante de Montreuil, et le parti le sollicite pour en devenir le conservateur jusqu'en 1939. Jean Bruhat est très marqué par cette volonté de diffusion populaire de l'histoire, et de faire de l'histoire un outil pour les luttes ouvrières. C'est l'ambition qu'il donne au musée de Montreuil, et c'est la même aspiration qui le motivera, en 1952, à publier une *Histoire du mouvement ouvrier français*. Il l'affirme, dès les premières pages de son ouvrage : « la compréhension du passé […] doit nous armer pour le combat en faveur d'un monde meilleur[2]. » En ce sens, et en cela il s'inscrit dans les préoccupations politiques du PC, son travail historique n'est pas à destination d'intellectuels ou d'universitaires. Comme le précise dans la préface Gaston Monmousseau, membre du bureau politique du PCF et du secrétariat de la CGT, directeur du journal de la CGT *La Vie Ouvrière*, Jean Bruhat a « réussi à écrire non pour des spécialistes de l'histoire, mais pour ceux qui ont fait l'histoire : pour les ouvriers eux-mêmes[3] ». Jean Bruhat adopte la posture d'un certain nombre d'historiens communistes, produisant « une théorie ajustée aux exigences partisanes[4] ».

Outre le musée de l'Histoire vivante de Montreuil, le Parti communiste a joué un rôle dans la création et la sauvegarde d'autres fonds d'archives dédiés à Louise Michel. Le 14 février 1955, Maurice Thorez adresse une lettre à la section d'administration du PC pour l'ouverture de locaux chargés d'accueillir la bibliothèque du comité central « afin d'élever, en vue des exigences plus grandes de la situation, le niveau idéologique des membres du comité central, de ses parlementaires, ainsi que des collaborateurs politiques du comité central et d'autres militants responsables et pour permettre également aux nombreux intellectuels et auteurs communistes faisant des travaux de recherche et

---

janvier 1926. A ce sujet, voir par exemple : WOLIKOW Serge, « Archives – L'organisation du PCF à ses débuts », *Nouvelles FondationS*, n°1, mars 2006, p.159-165.

[1] MATONTI Frédérique, « Les 'bricoleurs'. Les cadres politiques de la raison historienne : l'exemple de *La Nouvelle critique* », *Politix*, vol.9, n°36, 1996, p.95-114.

[2] BRUHAT Jean, *Histoire du mouvement ouvrier français*, t.1, Paris, Editions Sociales, 1952, p.14.

[3] MONMOUSSEAU Gaston, préface de Jean Bruhat, *op.cit.*.

[4] MATONTI Frédérique, *art. cit.*, 1996, p.95.

d'histoire de disposer d'un centre de documentation[1] ». Le 8 septembre est créée l'Association des Amis du Livre et la Bibliothèque Marxiste de Paris (BMP) est fondée en juillet 1956 par cinq membres du comité central du Parti Communiste : Georges Cogniot, Jean Freville, Victor Joannes, Léon Moussinac et André Vieuguet. La BMP acquiert à la fin des années 1960 ou au début des années 1970 des textes manuscrits ou imprimés de Louise Michel. Ces textes proviennent vraisemblablement des archives de Paul Argyriadès, directeur de *La Question sociale* et proche de Louise Michel[2]. Fermée en 1979, réouverte en 1985, puis fermée à nouveau en 2001, la BMP est aujourd'hui annexée au SCD de l'université de Paris XIII.

Encadré n°8
Le fonds Louise Michel de l'Institut International d'Histoire Sociale (IISH) d'Amsterdam

L'Institut International d'Histoire Sociale d'Amsterdam dispose sans doute du fonds d'archives sur Louise Michel le plus important en Europe, avec soixante-quinze dossiers et près de deux mètres de rayonnage[3].
Il est fondé le 25 novembre 1935, à l'initiative de Nicolaas H. Posthumus[4], historien social-démocrate, et avec le soutien matériel d'une compagnie d'assurances proche du mouvement social-démocrate, la Centrale, et de la municipalité d'Amsterdam. L'objectif est de sauver et de conserver les documents du mouvement ouvrier européen, menacés par la montée des fascismes. Annie Adama Van Scheltema-Kleefstra[5], la première documentaliste de l'IIHS, joue un rôle décisif : elle parvient à faire sortir d'Autriche les manuscrits de Bakounine avant l'invasion de Vienne par les nazis, elle collecte les archives des révolutionnaires menchéviks et anarchistes ayant fui la Russie, et celles de la CNT (Confederación Nacional del Trabajo) et de la FAI (Federación Anarquista Ibérica) avant la prise de pouvoir franquiste. En 1938, les archives de l'IISH sont transportées en Angleterre pour échapper à la guerre, et en juillet 1940, les nazis font fermer l'Institut. Après la guerre, l'IISH sollicite l'Université d'Amsterdam et la municipalité pour récolter les fonds qui permettraient la réouverture du lieu. Il lui faut presque dix ans pour y parvenir.[6]
Le fonds Louise Michel provient des collections de Lucien Descaves, qui ont été achetées par l'IISH peu de temps après sa création, en juillet 1936. La collection est en effet mentionnée dans l'*Annual Report* de 1936[7]. Lucien Descaves a récolté de nombreux documents relatifs à Louise Michel (coupures de presse, correspondance, manuscrits, dossiers administratifs et judiciaires, poèmes, etc.), sur laquelle il espérait écrire une biographie.

[1] BENSADEK Catherine et OPPETIT Danielle, « Le fonds de la Bibliothèque marxiste de Paris », communication aux Journées d'étude *Un siècle de communisme : des recherches à l'épreuve des archives*, organisées par le centre Georges Chevrier, la MSH de Dijon et la Direction des Archives de France, 4 et 5 octobre 2007.
[2] Voir la présentation du fonds par Pascal Carreau. Archives du Parti Communiste, Fonds Louise Michel 377 J 1-3, répertoire numérique détaillé réalisé par Véronique Fau-Vincenti et Xavière Gauthier, décembre 2008.
[3] C'est en tout cas ce qu'affirme Daniel Armogathe dans la préface du volume consacré aux « Manuscrits de Louise Michel » de l'Inventaire des collections du Musée de l'Histoire vivante, 1995.
[4] Voir sa biographie sur le site de l'IISH : https://socialhistory.org/en/about/posthumus.
[5] *Idem*
[6] L'histoire de l'IISH est présentée sur son site : https://socialhistory.org/fr/about/institut-international-dhistoire-sociale. Voir également KLOOSTERMAN Jaap et LUCASSEN Jan, *Rebels with a cause. Five centuries of social history collected by the IISH*, Amsterdam, Aksant, 2010.
[7] C'est ce qu'indique la présentation du fonds sur le site de l'IISH : https://search.socialhistory.org/Record/ARCH02550/ArchiveContentList, consulté le 10 juin 2016.

Le Parti communiste revendique dès sa création une filiation particulière à la Commune de Paris. Elle s'appuie sur la reconnaissance de cet héritage révolutionnaire, présenté comme exemplaire de l'insurrection du prolétariat et comme source d'inspiration dont il faut évaluer les faiblesses d'organisation pour justifier les pratiques politiques bolchéviques hiérarchisées. La pratique commémorative permet d'affirmer cette filiation et le PC devient ainsi le principal organisateur des montées annuelles au mur des Fédérés. Le parti met également en place des structures de production de son histoire, notamment à partir des années 1930 qui sont marquées par une volonté d'intensifier l'ancrage national des partis communistes : les maisons d'édition du parti publient des histoires de la Commune, des biographies de membres de la Commune sont éditées après 1936 (Dombrowski, Eugène Pottier ou Louise Michel), des centres d'archives sont créés (le musée d'Histoire vivante de Montreuil, puis la Bibliothèque marxiste de Paris après la deuxième guerre mondiale). Le Parti communiste français travaille donc à se construire une histoire, à élaborer des héritages et des filiations : c'est dans ce cadre que Louise Michel est progressivement greffée aux figures de référence du parti.

2. DISPOSITIFS ET MODALITES D'INTEGRATION DE LA FIGURE DE LOUISE MICHEL A LA MEMOIRE COLLECTIVE DU PARTI COMMUNISTE.

Producteur de sa propre histoire, le Parti communiste joue un rôle important dans la sauvegarde et la promotion de la Commune de Paris et de Louise Michel. Cet intérêt que le parti porte immédiatement à Louise Michel peut en premier lieu s'expliquer par le large recrutement qu'il opère au moment de sa création, réunissant libertaires, marxistes, et socialistes désireux de nouveauté politique[1]. Certains de ses membres sont alors porteurs d'une mémoire vive de Louise Michel et d'une volonté d'honorer le souvenir de cette figure (Ernest Girault, Séverine ou Camélinat par exemple). Parmi les membres du comité de souscription en faveur de la statue de Louise Michel, fondé en 1909, au moins quatre rejoignent le PC après le Congrès de Tours. Si l'on ne peut pas postuler qu'ils soient à l'origine des hommages organisés par le PC pour Louise Michel, cela traduit néanmoins le mouvement d'exportation de cette figure et les orientations mémorielles entamées avant même la création du parti.

[1] Sur la création et les premières années du Parti communiste français, voir : COURTOIS Stéphane et LAZAR Marc, *Histoire du Parti communiste français*, Paris, PUF, 2000 ; DUCOULOMBIER Romain, *Camarades ! La naissance du Parti communiste en France*, Paris, Perrin, 2010 ; FAUVET Jacques, *Histoire du Parti communiste français*, t.1 : *De la guerre à la guerre (1917-1939)*, Paris, Fayard, 1964 ; KRIEGEL Annie, *op. cit.*, 1964.

2.1. Assimilations symboliques de Louise Michel au Parti Communiste.

L'association de Louise Michel à la mémoire de la Commune n'est pas si évidente : elle n'a pas été un membre élu du gouvernement, n'a pas fait partie des comités de décision, n'a pas mené un bataillon de gardes nationaux et n'est pas morte sur les barricades ou fusillée au mur des Fédérés. Cependant, la valorisation et l'hommage de Louise Michel s'imposent progressivement, dans et grâce à son association à la Commune de Paris.

LE ROLE DES VETERANS DE LA COMMUNE ET DES AMIS DE LOUISE MICHEL.

Dans la production mémorielle du PC autour de la Commune et de Louise Michel, les anciens combattants et les proches jouent un rôle central. La mobilisation émotionnelle du souvenir passe par le lien vivant et incarné qu'ils représentent. La mise en avant des vétérans de la Commune et des amis de Louise Michel constitue pour le PC à la fois un « dispositif de sensibilisation » et un « dispositif expert »[1]. Dispositif de sensibilisation, d'abord, parce que leur présence suscite des réactions affectives chez les participants. Les comptes rendus de *L'Humanité* insistent sur ce point. On peut ainsi lire en 1923 que « les yeux se mouillent lorsqu'un vieil ami de Louise Michel prononce quelques paroles émues, rappelant quelle femme d'élite elle fut[2]. » Leurs prises de parole sont placées sous le registre de l'émotion. Ainsi, en 1925, « Noël, un ancien de la Semaine Sanglante, s'est avancé et prononce quelques paroles émues à l'adresse de Louise Michel[3] », et en 1926, Repiquet, « au nom des rescapés de la Semaine sanglante, […] apporte un salut ému Louise Michel[4]. » Il est difficile de postuler une volonté stratégique du PC d'utiliser ce registre émotionnel pour rallier des participants sans connaître les intentions des cadres du parti, et alors même que la majorité des participants aux commémorations de la Commune et aux anniversaires de la mort de Louise Michel sont vraisemblablement des militants communistes. Néanmoins, il est clair que recourir aux vétérans de la Commune permet de doter le parti d'une légitimité symbolique et politique, et de l'inscrire dans une généalogie révolutionnaire. Tous les vétérans ne sont pas sollicités pour prendre la parole dans les manifestations communistes, et les discours des communards ralliés au PC sont accompagnés d'une valorisation du bolchévisme. Ainsi, en 1925, Noël « termine en adressant un salut fraternel à la Révolution russe et au bolchévisme mondial[5]. » D'autre part les vétérans de la Commune s'inscrivent dans un dispositif expert, qui valorise l'expérience révolutionnaire comme modalité de validation

[1] TRAINI Christophe « Introduction », dans *Emotions et expertises. Les modes de coordination des actions collectives*, Rennes, PUR, 2015, p.15-29.
[2] *L'Humanité*, « L'hommage de Paris révolutionnaire à Louise Michel », 05 février 1923.
[3] *L'Humanité*, « Plus de 20.000 manifestants défilent devant la tombe de Louise Michel », 02 février 1925.
[4] *L'Humanité*, « Des milliers de travailleurs ont célébré la 'Bonne Louise', héroïne de la Commune », 01 février 1926.
[5] *L'Humanité*, « Plus de 20.000 manifestants défilent devant la tombe de Louise Michel », 02 février 1925.

d'une pratique communiste : leur statut d'ancien communard est sollicité afin d'accréditer le PC d'une reconnaissance politique par des révolutionnaires avertis. Plutôt que des connaissances distanciées et impartiales, c'est la posture et la mise en scène des vétérans de la Commune qui fondent leur statut d'expert. Leurs compétences révolutionnaires sont mobilisées pour appuyer le projet communiste.

Zéphirin Camélinat, directeur de la monnaie de Paris pendant la Commune, devient trésorier de la SFIO, puis rejoint le PC après le Congrès de Tours. Il est constamment mis en avant pendant les commémorations par le parti qui, à travers lui, se présente « comme l'aboutissement logique des luttes et des organisations qui l'ont précédée[1]. » Camélinat apparaît comme la mémoire de la lutte et la mémoire du parti. En 1921, *L'Humanité* titre sa pleine page sur les commémorations de la Semaine Sanglante : « Jamais, depuis quarante ans, a dit Camélinat, la manifestation n'avait été aussi grandiose[2] ». A travers le nom, la figure et la parole d'un ancien combattant de la Commune, le PC affirme sa légitimité à s'inscrire dans l'héritage communard. Camélinat est aussi investi dans les hommages à Louise Michel : avec l'Association des vétérans et amis de la Commune, dont il est le président de 1929 à 1932, il est en tête des célébrations.

Alors que Camélinat devient le relais de la mémoire communiste de la Commune, Ernest Girault est pour le PC l'importateur principal du souvenir de Louise Michel, avec laquelle il a entretenu un lien amical. Né en 1871, Ernest Girault est un vétéran du mouvement anarchiste. A la fin des années 1880, il rejoint le comité de rédaction du *Libertaire* où il défend des positions hostiles au syndicalisme. Il devient ensuite un membre actif de la Ligue antimilitariste qui s'est impliquée dans l'organisation de l'enterrement de Louise Michel et est à dominante anarchiste. En 1906, il est un des membres fondateur de la 'colonie' anarchiste-individualiste de Saint-Germain-en-Laye[3]. Sa posture se modifie dans les décennies suivantes. Il rejoint le Parti communiste et la rédaction du *Communiste*. Il publie en 1926, à la Librairie de *L'Humanité*, une brochure intitulée *Pourquoi les Anarchistes-Communistes français ont rallié la IIIe Internationale*[4]. Contrairement à ce que Girault affirme dans sa brochure[5], assez peu d'anarchistes

---

[1] FOURNIER Eric, *op. cit.*, p.90.

[2] *L'Humanité*, « Soixante mille manifestants ! », 30 mai 1921.

[3] Sur cette communauté, et plus largement le développement de communautés anarchistes à la Belle époque, voir : BEAUDET Céline, *Les milieux libres. Vivre en anarchiste à la Belle Epoque*, Paris, Les Editions Libertaires, 2006 ; STEINER Anne, *Les En-dehors. Anarchistes individualistes et illégalistes à la Belle époque*, Montreuil, L'Echappée, 2008.

[4] GIRAULT Ernest, *Pourquoi les Anarchistes-Communistes français ont rallié la IIIe Internationale*, Paris, Librairie de l'Humanité, 1926.

[5] « La scission de Tours ne sélectionna pas seulement les socialistes ; elle sélectionna aussi les anarchistes. L'immense majorité des communistes-anarchiste adhéra à la 3e Internationale. », GIRAULT Ernest, *Pourquoi les Anarchistes-Communistes français ont rallié la IIIe Internationale*, Paris, Librairie de l'*Humanité*, 1926, p.57 ; cité par Jean Maitron, *Le Mouvement anarchiste en France*, t.2, *De 1914 à nos jours*, Paris, Maspero, 1975, p.49.

semblent avoir adhéré au PC[1]. Ernest Girault et Victor Serge sont les seuls anarchistes de premier plan à défendre l'Internationale Communiste. D'autres anarchistes rejoignent l'IC en décembre 1920, mais ne restent pas longtemps au Parti communiste[2]. C'est le cas d'André Mignon qui est exclu du Parti communiste en 1923, après avoir critiqué le fonctionnement des structures décisionnelles. On verra également des rapprochements de courte durée à travers l'important *turn-over* des orateurs pendant les premières années des manifestations annuelles sur la tombe de Louise Michel.

Ernest Girault est mis en avant par le PC. Il est sollicité comme producteur de lien entre la tradition anarchiste (qu'une figure historique comme Louise Michel incarne) et la perspective communiste et bolchévique. En juin 1920, une après-midi est organisée sur le thème « Pour et contre le bolchévisme ». La discussion est précédée par une conférence d'Ernest Girault intitulée « Tolstoï, Louise Michel et Lénine »[3]. A partir de 1925, il est une figure de premier plan dans les commémorations communistes sur la tombe de Louise Michel. Il publie des articles dans *L'Humanité*, relatant des anecdotes et des récits vécus avec Louise Michel[4]. A travers lui, elle devient une précurseure et une annonciatrice de la Révolution russe :

> La nuit du 9 au 10 janvier 1905 fut pour nous une nuit d'angoisse. […] Je m'approchais de son chevet. Elle m'embrassa et me demanda des nouvelles la Russie. Brièvement et pour ne point la fatiguer, je la mis au courant des dernières dépêches.
> C'est alors que d'une voix lente et à peine perceptible, mais d'où émanait la plus entière et la plus belle lucidité, Louise me communiqua ses dernières volontés.
> C'est depuis octobre 1917 que j'en ai moi-même mesuré toute la profondeur. Ni les événements de 1905 ni ceux de 1917 n'ont encore eu lieu. Elle les décrit, elle les sent venir : 'Ici, voyez-vous, Girault, ce sont ânes : ils ne comprennent pas ; l'histoire semble les dépasser. Mais regardez là-bas en Russie, voyez-vous comme c'est beau ! Vous verrez au pays de Gorki et Kropotkine se passeront des événements grandioses. Je la sens monter, grandir, la Révolution qui balaiera le Tsar et tous ses grands-ducs, et la bureaucratie slave, et qui bouleversera cette immense Maison des Morts. Ce qui sera le plus étonnant, c'est qu'à Moscou, à Pétersbourg, à Cronstadt, à Sébastopol, les soldats seront avec le Peuple. Cet officier qui a fait mettre la crosse en l'air à sa compagnie, il aura des imitateurs, vous pouvez en être sûr. On l'a tué, n'est-ce pas ? Ce sera lui le plus vivant tout le temps que durera la grande révolte slave !' (Je traduis, mot à mot)[5]

Lors des commémorations-anniversaires de la mort de Louise Michel de 1925 et 1926, Ernest Girault intervient comme orateur. A nouveau, il travaille à construire le lien anachronique entre Louise Michel et les acteurs de la Révolution russe, et en particulier Lénine. En 1926, il affirme que « sa pensée, au point de vue colonial, se confond avec celle de Lénine ». Et il termine son discours par une apostrophe ovationnée par la foule : « Salut à Lénine ! Salut à Louise Michel ! »[6].

---

[1] C'est en tout cas ce que montre David Berry dans *Le Mouvement anarchiste en France, 1917-1945*, Paris, Les Editions Libertaires, 2014, p.232-233.
[2] Voir PUDAL Bernard, « Les communistes », dans Jean-Jacques Becker et Gilles Candar (dir.), *op.cit.*, p.53-55.
[3] *Le Rappel*, « Echos », 25 juin 1920.
[4] *L'Humanité*, « La mort de Louise Michel », Ernest Girault, 01 février 1925 ; *L'Humanité*, « Souvenirs sur Louise Michel », Ernest Girault, 31 janvier 1926
[5] *L'Humanité*, « La mort de Louise Michel », Ernest Girault, 01 février 1925.
[6] *L'Humanité*, « Des milliers de travailleurs ont célébré la 'Bonne Louise', héroïne de la Commune », 01 février 1926.

Si, comme je l'ai indiqué, la structure du Parti communiste créé en 1921 s'appuie sur de jeunes militants, la mobilisation de militants plus âgés, qui se sont engagés dans l'action politique avant la première guerre mondiale, est une modalité d'affirmation de la légitimité symbolique et politique du parti. La mobilisation de la figure de Louise Michel, par les commémorations annuelles et par la sollicitation de vétérans de la Commune et de certains de ses proches ralliés au PC, permet d'associer une figure importante du passé révolutionnaire aux projets de société défendus par les bolchéviques. L'appropriation communiste de la figure de Louise Michel permet au parti de « baliser[1] » son rapport au passé.

IMAGES ET NARRATIONS COMMUNISTES DE LOUISE MICHEL.

L'association de Louise Michel à la Commune de Paris et à la Révolution russe permet ainsi au PC, fortement influencé par l'Internationale Communiste et marqué par une opposition aux anarchistes, de faire de Louise Michel une figure communiste légitime. En 1921, *La Lanterne* va jusqu'à présenter Louise Michel comme « la fameuse communiste[2] », même s'il s'agit de l'association la plus explicite que j'ai rencontrée. Pour le reste, l'assimilation de Louise Michel au communisme peut d'abord se saisir par les pratiques orales. On le voit par exemple pendant les manifestations commémoratives de sa mort, où les manifestants entonnent les chants communistes (l'*Internationale*, la *Jeune Garde* ou *Hardi ! Camarades !*), et où les acclamations à Louise Michel associent explicitement Louise Michel à la Commune et au bolchévisme : « Vive Louise ! Vive la Commune ! Vive Moscou[3] ! ».

Biographies communistes de Louise Michel.

Il est difficile de saisir l'image que le Parti communiste construit de Louise Michel, tant les références à cette figure sont nombreuses et dispersées. Néanmoins, les biographies qui sont publiées pendant la période, par ou sous l'égide du PC, sont des portes d'entrée intéressantes pour comprendre la façon dont le parti cherche à diffuser et à faire connaître Louise Michel. La biographie et l'autobiographie occupent une place importante dans la construction du rapport communiste au politique[4]. Les modalités de célébration communiste s'appuient, selon Bernard Pudal, sur une « culture biographique » et sur des « évaluations biographiques, formelles et non formelles, écrites et orales, censées rendre compte des droits et des devoirs de chacun, de la place qui lui était octroyée, des honneurs et privilèges, ou au contraire des indignités, dont il faisait

[1] BERNARD Jean-Pierre A., « La liturgie funèbre des communistes », *Vingtième siècle, revue d'histoire*, vol.9, n°1, 1986, p.38.
[2] *La Lanterne*, « En souvenir de Louise Michel », 31 janvier 1921.
[3] *L'Humanité*, « Des milliers de travailleurs ont célébré la 'Bonne Louise', héroïne de la Commune », 01 février 1926.
[4] Voir à ce sujet PENNETIER Claude et PUDAL Bernard (dir.), *Autobiographies, autocritiques, aveux dans le monde communiste*, Paris, Belin,

l'objet[1]. » Cette individualisation du mérite militant et de la distinction politique traduit un processus d'incarnation du projet de société communiste, de mise en valeur des qualités et des ambitions vers lesquelles chaque individu se doit de tendre. Le récit de vie d'une personnalité modèle ou d'un personnage révolutionnaire idéal-typique devient alors la traduction d'un parcours initiatique vers une société communiste. C'est cette ambition, à la fois littéraire et politique, qui constitue les bases du réalisme socialiste[2].

Deux ouvrages consacrés à Louise Michel ont été publiés par le PC : *Louise Michel* d'Anne-Léo Zévaès, publié par le Bureau d'éditions en 1936, et *Visages de femmes* de Dominique Desanti, paru en 1955 aux Editions sociales. Ces deux ouvrages, édités à une période où le PC exerce un contrôle important sur ses publications, sont une porte d'entrée tout à fait intéressante pour saisir les représentations intellectuelles du parti et l'usage pédagogique et propagandiste qu'il fait de Louise Michel. Les productions discursives du PC sur Louise Michel, saisies à travers des ouvrages publiés par ses maisons d'édition, permettent de voir ce que le parti fait à Louise Michel, comment il l'utilise, et ce que ces usages révèlent de son positionnement politique et idéologique.

La biographie de Louise Michel, écrite par Anne-Léo Zévaès et parue en 1936, s'inscrit dans le style du réalisme socialiste. Publié dans la collection « Episodes et vies révolutionnaires », ce texte présente une héroïne révolutionnaire, Louise Michel, dont l'existence est un modèle à suivre pour la classe ouvrière : toute sa vie est tournée vers l'action révolutionnaire. Il n'existe que très peu d'informations sur l'auteure, Anne-Léo Zévaès. Le *Maitron* en ligne dispose d'une notice sur « la citoyenne Zévaès », épouse d'Alexandre Bourson, dit Zévaès. L'acte de naissance de ce dernier fait état d'un mariage avec Léonie Anne Leroy, qui aurait vraisemblablement adopté le patronyme de son mari, Zévaès. Selon le *Maitron*, elle n'a pas été « semble-t-il, une militante active[3] ». Anne-Léo Zévaès est également l'auteure d'une histoire du mouvement anarchiste depuis 1870, parue en 1932 dans la *Nouvelle Revue*[4], et d'une biographie de *Damiens le régicide*, éditée aux Editions de la nouvelle revue critiquée en 1933. Elle a publié une série de textes qui portent sur quelques figures de l'anarchisme : Louise Michel (1936), Emile Henry (1937), Edouard Vaillant (1937), Ravachol (1948). Avant la publication de son *Louise Michel* aux Editions sociales, Anne-Léo Zévaès écrit le 16 janvier 1932 « Cinq lettres inédites de Louise Michel à Clemenceau » dans la revue *Monde*, créée en 1928 et dirigée par Henri Barbusse. Elle publie également, vraisemblablement vers 1933, un texte sur Louise Michel dans *Germinal*, un journal libertaire de la Somme, de l'Oise et du Nord-Pas-de-Calais. Anne-Léo Zévaès n'est donc pas une militante communiste

---

[1] PUDAL Bernard, « Récits édifiants du mythe prolétarien et réalisme socialiste en France (1934-1937) », *Sociétés & Représentations*, n°15, 2002, .p.78.
[2] AUCOUTURIER Michel, *Le Réalisme socialiste*, Paris, PUF, 1998 ; ROBIN Régine, *Le réalisme socialiste. Une esthétique impossible*, Paris, Payot, 1986.
[3] Notice du *Maitron* en ligne, consultée le 9 janvier 2015.
[4] ZEVAES Anne-Léo, « Le mouvement anarchiste de 1870 à nos jours », *La Nouvelle Revue*, novembre-décembre 1932.

rigoureuse, dans la droite ligne du bolchévisme, mais semble plus proche d'un communisme libertaire. La publication de sa biographie de Louise Michel aux *Editions sociales* révèle donc les dynamiques d'ouverture et de rassemblement du Parti communiste en 1936. En 1936, l'espace intellectuel communiste est marqué par une série de débats autour de la question du réalisme socialiste[1], dont les principes fixés en France par Louis Aragon[2] s'assouplissent et se détachent des codes soviétiques[3]. Le Parti communiste s'ouvre ainsi aux intellectuels non-communistes mais antifascistes[4], par le biais de l'Association des écrivains et artistes révolutionnaires (AEAR)[5] et de la Maison de la culture, qui rassemblent des artistes engagés au sens large. Il n'est donc pas surprenant, dans ce contexte, qu'une biographie de Louise Michel, écrite par une auteure qui ne s'inscrit pas dans la ligne politique bolchévique, puisse être publiée par une maison d'édition du Parti communiste.

La biographie de Louise Michel écrite par Dominique Desanti en 1955 révèle quant à elle l'impact de la Résistance, puis de la guerre froide sur l'écriture communiste de l'histoire[6]. Dès la fin des années 1940, le modèle de l'intellectuel engagé est celui du Résistant. La littérature est pensée comme une littérature de combat, au service de la cause révolutionnaire, pour la paix et contre l'américanisation de la culture. Elsa Triolet, pourtant non-adhérente du Parti communiste, se fait en France le relais de cette conception jdanoviste de l'art et de la littérature[7]. Dominique Desanti, née Anne Persky, a vingt-cinq ans quand la guerre éclate. Après la défaite française, elle rejoint la Résistance, en participant à la publication d'un tract périodique, intitulé *Sous la botte*. En septembre 1942, elle déménage à Clermont-Ferrand avec son mari, Jean-Toussaint Desanti. Là, tous deux rejoignent le Front national de lutte pour la libération et l'indépendance de la France, créé par le Parti communiste. Elle collabore au *Patriote*, organe du FN et à *Action*, organe du PC – devenu PCF –, et auquel elle adhère en 1943. Après la libération, Dominique Desanti maintient son engagement communiste et se soumet au rapport Jdanov de 1947 : elle rompt les liens avec les non-communistes, elle ne publie plus que dans des organes communistes, elle s'investit activement dans le Conseil mondial de la paix. Dans les années 1950, elle est membre de la rédaction *de L'Humanité* et contribue à *Démocratie Nouvelle* et à *La Nouvelle Critique*. Elle publie également de nombreux ouvrages qui s'inscrivent dans la ligne politique stalinienne du parti : un ouvrage contre

---

[1] RACINE Nicole, « 'La querelle du réalisme' (1935-1936), *Sociétés & Représentations*, 2003/1, n°15, p.113-131.
[2] ARAGON Louis, *Pour un réalisme socialiste*, Paris, Denoël, 1935.
[3] BAUDORRE Philippe, « Le réalisme socialiste français des années trente : un faux départ », *Sociétés & Représentations*, 2003/1, n°15, p.13-38.
[4] ORY Pascal, *La Belle Illusion. Culture et politique sous le signe du Front Populaire. 1935-1938*, Paris, Plon, 1994.
[5] RACINE Nicole, « L'Association des écrivains et artistes révolutionnaires (AEAR). La revue *Commune* et la lutte idéologique contre le fascisme (1935/1936) », *Le Mouvement Social*, 1966, n°54, p.29-47.
[6] VERDES-LEROUX Jeannine, *Au service du Parti. Le parti communiste, les intellectuels et la culture (1944-1956)*, Paris, Fayard/Minuit, 1983.
[7] LAZAR Marc, « Les 'batailles du livre' du parti communiste français (1950-1952) », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 1986, n°10, p.37-50.

Tito, des romans populaires et des feuilletons qui glorifient les valeurs communistes[1]. C'est dans ce cadre qu'elle publie *Visages de femmes*, dans lequel elle dresse la biographie de Louise Michel, Rosa Luxembourg, Nadejda Kroupskaïa et Ethel Rosenberg. Ces quatre femmes représentent l'héritage politique que revendique le PCF des années 1950 : la Commune de Paris, la révolte spartakiste, le bolchévisme, les victimes de la répression maccarthyste.

La construction communiste de Louise Michel.

Le parcours de Louise Michel dans les narrations biographiques est celui des héros positifs du réalisme socialiste[2]. Louise Michel a une existence qui lui est propre et qui est relatée : l'enfance à Vroncourt, l'éducation voltairienne, l'arrivée à Paris, l'entrée dans les milieux républicains, la participation à la Commune de Paris, l'arrestation et l'emprisonnement, la déportation en Nouvelle-Calédonie, le retour en France, l'engagement dans la propagande révolutionnaire, la manifestation des Invalides et la condamnation à six ans de prison, la tentative d'assassinat, l'exil à Londres, la production littéraire, la mort. Cette spécificité biographique de Louise Michel est construite comme le déploiement de la prophétie communiste et l'expression exemplaire d'une vie menée selon ses principes. Dès lors, la présentation communiste de Louise Michel est celle d'une sanctification révolutionnaire. Fernand Deprés, militant libertaire et anarcho-syndicaliste rallié au communisme en 1921, affirme dans *L'Humanité* que Louise Michel est « la sainte du peuple, une sainte humaine et pathétique, à l'existence de laquelle rien ne manqua, ni les persécutions cruelles, ni la prison, ni 1'exil[3]. »

Dans ces biographies, Louise Michel est avant tout présentée comme une figure de la Commune, qui constitue l'événement marquant et fondateur de son engagement révolutionnaire. C'est comme communarde que Louise Michel est présentée par le Parti communiste, et que les militants la connaissent. Francis Jourdain, l'un des organisateurs des obsèques de Louise Michel, membre du Parti communiste et de l'Association des écrivains et artistes révolutionnaires, écrit en 1953 dans ses mémoires, au sujet de Louise Michel :

> Aux yeux des jeunes, [son] seul nom évoquait un passé déjà mal connu d'eux, mais d'autant plus exaltant qu'il était déjà entré dans le domaine de la légende et les leçons de la légende sont mieux entendues que les leçons de l'Histoire. Ce passé dont nous prétendions avoir décelé les faiblesses et les erreurs avait, malgré tout, la valeur d'un magnifique exemple d'héroïsme. Le prestige dont jouissait Louise Michel, elle le devait certes à sa bravoure, à son abnégation, à sa fidélité. Elle le devait aussi au martyre enduré par tous les communards.[4]

---

[1] Dominique Desanti quitte néanmoins le Parti communiste en 1957, après la violente répression du soulèvement de Budapest et la découverte du rapport Krouchtchev l'année précédente.
[2] ROBIN Régine, *Le réalisme socialiste. Une esthétique impossible*, Paris, Payot, 1986.
[3] *L'Humanité*, « Louise Michel », Fernand Deprés, 04 février 1923.
[4] JOURDAIN Francis, *Sans remords ni rancune*, Paris, Corréa, 1953 ; cité par Danielle Tartakowsky, *op. cit.*, 1999, p.149.

Cette assimilation de Louise Michel à la mémoire conflictuelle de la Commune et de la répression versaillaise se retrouve également dans la presse. Ainsi, pour les commémorations de l'anniversaire de la mort de Louise Michel, *L'Humanité* titre en 1925 : « Honorez Louise Michel. Combattante de la Commune. Annonciatrice de la Révolution », et en 1926 : « Des milliers de travailleurs ont célébré la 'Bonne Louise', héroïne de la Commune ». En mars 1924, *L'Humanité* fait sa une sur l'anniversaire de la proclamation de la Commune. Des extraits des *Mémoires* de Louise Michel sont retranscrits : elle est la seule communarde dont les textes sont mobilisés pour illustrer les propos des communistes contemporains sur la Commune. En mai 1926, pour la commémoration de la Semaine sanglante, ce sont des extraits de sa *Commune* qui apparaissent dans l'article du journal communiste sur les « combattantes de la Commune »[1].Louise Michel est alors la seule communarde nommément citée dans un article qui leur est consacré. Même chose en 1928, où Louise Michel est « la plus glorieuse des héroïnes » et la seule qui apparaisse dans un article de *L'Humanité* sur « la lutte héroïque des travailleuses pendant les journées de 1871 »[2]. En 1926, un texte de Louise Michel est publié dans le numéro spécial consacré à la Commune de la *Vie Ouvrière*[3], revue de la CGT créée par Pierre Monatte[4]. Dix ans plus tard, Jean Cassou, écrivain, membre du cabinet du ministre radical de l'Education nationale et des Beaux-Arts (Jean Zay) et militant du Comité de vigilance des intellectuels antifascistes, écrit dans la revue communiste *Ce Soir* un article sur « les Parisiens de mai 71 ». En illustration de l'article est utilisée une photographie de Louise Michel, alors qu'elle n'est pas citée dans le corps du texte[5].

Louise Michel est pensée comme une figure exemplaire et sanctifiée de ce qui caractérise le « vrai communiste »[6]. La période est marquée par une forte ouvriérisation du parti, tant au niveau des cadres (les ouvriers dans le comité central représentent 18,75% des effectifs en 1920, 48,51% en 1924, 52,17% en 1936) que des adhérents[7]. Cela reflète l'orientation politique du parti qui, sous l'influence de l'Internationale Communiste, met en place un recrutement ciblé, priorisant les ouvriers, et développe une certaine « philosophie » marquée par la « valorisation d'un univers symbolique spécifique, celui de la 'classe ouvrière' et de l'internationalisme communiste[8] ». L'ouvriérisation de la « société communiste », à la fois sociologiquement et idéologiquement, impacte aussi les narrations autour de Louise Michel. Elle est présentée comme « le vivant drapeau de la Misère[9] », qui « n'appartient en propre à aucun parti[1] »,

---

[1] *L'Humanité*, « Les combattantes de la Commune », 27 mai 1926.
[2] *L'Humanité*, « La femme pour le 57e anniversaire de la Commune », « La lutte héroïque des travailleuses pendant les journées glorieuses de 1871 », Michel Marty, 15 mars 1928.
[3] *La Vie Ouvrière*, « Les derniers combats », Louise Michel, 28 mai 1926.
[4] CHAMBELLAND Colette, *Pierre Monatte, une autre voix syndicaliste*, Paris, Editions de l'Atelier, 1999.
[5] *Ce Soir*, « Les Parisiens de mai 71 », Jean Cassou, 22 mai 1939.
[6] PUDAL Bernard, *op. cit.*, 2005, p.55.
[7] *Idem*
[8] *Idem*
[9] *L'Humanité*, « Une vraie révolutionnaire. Louise Michel », 18 janvier 1924.

puisqu'elle est une « légendaire héroïne des révolutions ouvrières[2] ». Louise Michel est présentée comme une figure de la classe ouvrière dont les combats sont « toujours dirigés contre les adversaires de sa classe[3] ». Les récits biographiques empilés autour d'elle sont à destination de la classe ouvrière, à laquelle le Parti communiste s'adresse en premier lieu. Il est donc nécessaire qu'elle puisse se reconnaître dans Louise Michel, voir en elle une figure de son histoire et ses luttes. La jeunesse châtelaine de Louise Michel est alors retravaillée, réinterprétée à la lumière de cette nécessité politique. Dans *L'Humanité* en 1924, sa naissance au château est signalée, mais immédiatement balayée pour revendiquer l'appartenance de la figure de Louise Michel à une identité prolétaire collective :

> Selon les uns Clémence-Louise Michel serait née à-Troyes, le 20 avril 1833. Selon d'autres, elle naquit Couches, petit village de Seine-et-Marne, près de Lagny.Il semble cependant que le lieu de sa naissance ait été te château de Vroncourt (Haute-Marne). Qu'importe. Elle n'appartient pas plus un village qu'à un château. Elle appartient au prolétariat[4].

De la même façon, Anne-Léo Zévaès présente Louise Michel comme issue d'« une famille de tiers état ». Cette référence explicite à la Révolution française, dans une période où cet événement occupe une place importante dans les mémoires et les constructions historiques du Parti communiste, invite à inscrire les origines familiales de Louise Michel dans un héritage révolutionnaire et une classe travailleuse.

Tout en associant Louise Michel à la Commune, les discours communistes cherchent également à la replacer dans le contexte révolutionnaire international. En 1921, Séverine appelle les militantes à développer les mouvements féministes et pacifistes, en reprenant « la tradition de Louise Michel et de Paule Minck […], en passant par Rosa Luxembourg et Clara Zetkin[5]. » En 1923, *L'Humanité* présente Louise Michel à travers son opposition révolutionnaire à l'Empire, en inscrivant ses luttes dans un contexte politique plus large :

> La plume mordante et vengeresse de Rochefort, les rimes d'airain de Victor Hugo en exil sapaient le régime. En Allemagne, des propagandistes de la Révolution sociale : Lassalle, Liebknecht, agitaient les masses. En Russie, les voix d'Herzen et de Bakounine apportaient à la lutte un accent nouveau Louise Michel, institutrice par vocation, était de toutes les manifestations du peuple parisien.[6]

Dans un mouvement similaire, la Section communiste de Levallois-Perret fait l'année suivante un parallèle entre Louise Michel et Rosa Luxembourg, figure allemande du spartakisme : « Si Rosa Luxembourg fut l'une des théoriciennes et l'une des consciences les plus remarquables du communisme, Louise Michel représenta le sentiment si proche de la raison que ces deux expressions se confondirent chez elle en une conviction

---

[1] *L'Humanité*, « Louise Michel », Fernand Deprés, 04 février 1923.
[2] *L'Humanité*, « Une vraie révolutionnaire. Louise Michel », 18 janvier 1924.
[3] *Idem*
[4] *L'Humanité*, « La bonne Louise », 20 janvier 1924.
[5] *L'Humanité*, « Prends le flambeau, ma sœur ! », Séverine, 10 avril 1921.
[6] *L'Humanité*, « Louise Michel », Fernand Deprés, 04 février 1923.

ardente[1]. » En 1928, la commémoration de l'anniversaire de la mort de Louise Michel à Levallois-Perret est associée à la célébration de la mort de Lénine, mort le 21 janvier 1924[2]. Cette internationalisation de Louise Michel se matérialise également pendant la guerre civile espagnole. Trois bataillons des Brigades Internationales prennent un nom en référence à la Commune de Paris : « Louise Michel », « Dombrowski », et « Commune de Paris ». Ces bataillons sont rattachés à des espaces nationaux et/ou linguistiques. Ainsi, le bataillon « Louise Michel », créé en 1936, est essentiellement composé de militants franco-belges. Néanmoins, puisque les noms des bataillons des Brigades Internationales font référence à des grandes figures ou à des événements importants de l'histoire révolutionnaire internationale, l'attribution du nom de Louise Michel révèle l'importance de cette figure dans l'imaginaire révolutionnaire de l'époque. Principalement composé d'ouvriers[3], ce bataillon indique la résonance de la figure de Louise Michel dans l'espace symbolique populaire.

Au niveau national, et à partir de 1934, le PC cherche à inscrire Louise Michel dans une martyrologie communiste plus large. Les célébrations de Louise Michel accompagnent des hommages à d'autres morts enterrés dans le même cimetière, et traduisent une volonté de construire une continuité communiste, de célébrer « la pérennité du combat révolutionnaire[4] ». En février 1934, Lucien Rivet, un chauffeur de taxi en grève, est assassiné. Cinquante mille personnes participent à ses obsèques à Levallois-Perret. Après l'inhumation, la foule va se recueillir sur la tombe de Jules Bédhomme, un chauffeur de taxi également assassiné par un non-gréviste en 1912. Le cortège s'arrête sur une troisième tombe, celle de Louise Michel. Le journaliste de *L'Humanité* affirme alors : « Toute la Commune passe dans nos cœurs quand la voix d'un vieux chauffeur salue la *bonne Louise*, 'qui n'a connu que les prisons et la misère'[5]. » En février de l'année suivante, des gerbes sont déposées en hommage aux « camarades morts dans la lutte antifasciste depuis le 9 février 1934 ». Le cortège se rend en premier lieu au Père-Lachaise, où des fleurs sont déposées sur les tombes des six antifascistes tués le 9 février, puis au Mur des Fédérés. Des gerbes sont ensuite déposées dans plusieurs cimetières de la banlieue parisienne : à Pantin, à Livry-Gargan, au Pré-Saint-Gervais et à Levallois-Perret. Dans ce dernier cimetière, un hommage est rendu à trois chauffeurs de taxis : Jules Bédhomme, Maurice Yves et Lucien Rivet. D'autres tombes « reçurent le témoignage de la reconnaissance des antifascistes » : celles « de Louise Michel, de Mazaud, ancien secrétaire du syndicat des cochers, de Ferré Théophile, le communard[6]. » En janvier

---

[1] Communiqué de la Section communiste de Levallois-Perret, retranscrit dans *L'Humanité*, « Anniversaire de la mort de Louise Michel », 09 janvier 1924.
[2] *Le Temps*, « La manifestation communiste de Levallois », 23 janvier 1928.
[3] SKOUTELSKY Rémi, *L'espoir guidait leurs pas. Les volontaires français dans les Brigades internationales (1936-1939)*, Paris, Grasset, 1998.
[4] JULIEN Elise et VONAU Elsa, « Le cimetière de Friedrichsfelde, construction d'un espace socialiste (des années 1880 aux années 1970) », *Le Mouvement Social*, 2011/4, n°237, p.106.
[5] *L'Humanité*, « 50.000 travailleurs aux obsèques du gréviste Lucien Rivet », 28 février 1934.
[6] *L'Humanité*, « L'hommage à ceux qui sont morts dans la lutte contre le fascisme », 12 février 1935.

1937, lors de la commémoration annuelle de la mort de Louise Michel, d'autres gerbes ont été déposées sur des tombes voisines, celles « de trois chauffeurs tombés sous les coups de la répression[1]. » Le cimetière de Levallois-Perret est alors transfiguré en espace communiste à partir de 1934, et Louise Michel est inscrite dans une généalogie révolutionnaire.

Ces adaptations narratives autour de Louise Michel permettent de voir comment les cadres intellectuels, médiatiques et politiques travaillent cette figure pour la faire entrer en résonance avec les dispositifs idéologiques du parti. Sa biographie s'articule sur sa participation à la Commune de Paris et sur son engagement révolutionnaire, sa naissance dans un château haut-marnais est traduite en identité populaire. La filiation du PC à Louise Michel, figure pourtant ouvertement anarchiste même si elle alimente des liens étroits avec l'ensemble des mouvances de l'extrême gauche du dernier tiers du XIXe siècle, est incarnée par des importateurs qui valorisent leur amitié passée avec Louise Michel pour affirmer la légitimité du parti à en faire une de ses figures de référence. C'est le cas d'Ernest Girault, qui met en scène Louise Michel à travers des anecdotes personnelles et la construit en annonciatrice de la révolution russe et en soutien certain du bolchévisme. A cet encadrement symbolique de Louise Michel vient s'ajouter une liturgie communiste qui investit les commémorations de l'anniversaire de la mort de Louise Michel pour en faire un rite politique et l'inscrire dans la tradition militante du parti.

Encadré n°9
La droite et Louise Michel

Certains courants de droite disputent aux communistes l'héritage de la Commune.
En 1935, le Parti franciste, dirigé par Marcel Bucard et d'inspiration fasciste, monte en uniforme au mur des Fédérés et dépose une gerbe, le matin même de la commémoration communiste. La gerbe est immédiatement retirée par l'administration du Père-Lachaise, pour éviter les incidents. L'année suivante, le service d'ordre communiste, présent dans le cimetière, les empêche de recommencer. En 1936 et en 1937, ce sont Jacques Doriot, fondateur du Parti populaire français, et la ligue d'extrême droite Solidarité française, qui se rendent au mur. En 1938, l'écrivain proche d'Action française Robert Brasillach dépose une gerbe « Aux patriotes parisiens […] premières victimes de la guerre » au nom de l'équipe du journal d'inspiration fasciste *Je suis partout*[2]. Les hommages de l'extrême droite disparaissent ensuite, pour faire une brève réapparition après la guerre d'Algérie. Ainsi, le 1e mai 1966, une gerbe est déposée au Mur des Fédérés par le Mouvement nationaliste du progrès. Cette cérémonie constitue « un réel marqueur idéologique » pour les groupements nationalistes qui revendiquent une « volonté de rupture avec le caractère réactionnaire de l'extrême droite[3] ». Si cette commémoration rassemble peu de militants, une association de l'extrême droite nationaliste se crée néanmoins autour de la question de l'hommage et de l'héritage de la Commune de Paris. En mars 1967, l'association des Amis

[1] *L'Humanité*, « 10.000 personnes saluent la mémoire de Louise Michel », 25 janvier 1937.
[2] TARTAKOWSKY Danielle, *op. cit.,* 1999, p.197.
[3] LEBOURG Nicolas, « 'Ni droite, ni gauche : en avant !' : en quête d'une 'Troisième voie', les théorisations économiques des néo-fascismes (1949-1989) », dans Nicolas Marty (dir.), *Acteurs, tendances et contestations de l'économie contemporaine en Méditerranée occidentale (XIXe-XXe siècle)*, Perpignan, PUP, 2004, p.110.

du socialisme français et de la Commune, nouvellement fondée par l'ancien collaborationniste Jean-Marc Aimot et le militant du Parti Nationaliste Français René Dayras, monte pour la première fois au Mur des Fédérés. Depuis cette date, cette association dépose chaque année une gerbe au Mur et sur la tombe de Blanqui. Leur objectif est de défendre une vision et une lecture nationaliste de la Commune de Paris. Dans les années 1980, le Mouvement National Républicain (MNR) et l'organisation nationaliste-révolutionnaire Troisième Voie se joignent à ces commémorations.

Dans cet usage nationaliste de la Commune, Louise Michel n'est que marginalement mobilisée. Quelques auteurs ont reconnu et affirmé leur admiration pour cette figure, ouvrant la voie d'une valorisation de droite de Louise Michel. Clément Vautel, « journaliste le plus populaire de l'entre-deux-guerres » selon Laurent Joly[1], est le rédacteur d'une chronique quotidienne très suivie dans *Le Journal*, de la fin des années 1910 à la Libération. *Le Journal* bénéficie d'une audience importante sur la période, plus encore que son concurrent, *Le Matin*. En 1936, il tire à près de 650 000 exemplaires. Clément Vautel défend des positions très conservatrices : xénophobe, antisémite, sexiste, antiféministe, il est pour Pascal Ory l'un des précurseurs de « l'anarchisme de droite »[2]. Dans ses chroniques, Louise Michel est parfois citée, avec un certain respect. En 1920, elle incarne selon lui « les communards du début, les vrais les purs » qui se rassemblent dans un mouvement patriotique contre les accords de paix signés avec la Prusse. Il se prête alors à la comparaison avec Jeanne d'Arc, avec laquelle il voit « quelques points de ressemblance, – deux, tout au moins : l'enthousiasme et la bonté[3] ». Dans les années 1930, il mobilise également à plusieurs reprises Louise Michel pour l'opposer à d'autres figures de femmes révolutionnaires. Il valorise ainsi Louise Michel au détriment d'Alexandra Kolontaï, qui n'a pour lui « rien d'une 'vierge rouge' à la Louise Michel : du rouge, elle n'en porte qu'aux lèvres, et des photographies prises à Stockholm nous l'ont révélée sous l'aspect d'une coquette dont la toilette n'a rien de prolétarien[4] ». Il utilise les mêmes ressorts sexistes quelques années plus tard pour décrédibiliser Dolores Ibarruri qui ne devrait pas, selon lui, être comparée à Louise Michel : « cela me paraît injuste pour la mémoire de la 'Vierge rouge' qui, lorsque les communards se battaient et mouraient pour la 'cause', ne filait pas à l'étranger pour faire des conférences et se prélasser dans les hôtels à bourgeois. La vraie Louise Michel ne désertait pas la barricade[5]... » Ici, Louise Michel fonctionne comme une figure de référence et un argument pour critiquer d'autres figures révolutionnaires, et pour affirmer l'existence d'un décalage entre les militants révolutionnaires qui s'engagent concrètement et prennent les armes (comme Louise Michel) et les chefs qui mènent des vies « bourgeoises ». L'appartenance de Louise Michel à un passé lointain et son association à la Commune de Paris que l'extrême droite a redéfini en événement patriotique, permet à certains auteurs de la droite conservatrice de l'utiliser comme ressource pour un antisocialisme et un antiféminisme contemporain.

Le 1e janvier 1929, *Le Mercure de France* publie un long texte d'Alcide Marot sur la jeunesse de Louise Michel[6]. Ce texte est le résultat d'une exploration, entreprise avec Maurice Barrès, du Bassigny lorrain où est née Louise Michel. On y apprend que Barrès prévoyait d'écrire une biographie de Louise Michel, mais la mort en 1923 l'a empêché de mener à bien ce projet. Barrès développe depuis de nombreuses années un intérêt pour la figure de Louise Michel. Le 18 avril 1890, *Le Temps* indique la présence de Barrès à une conférence de Louise Michel lors d'une réunion anarchiste. Sa présence est également signalée dans les rangs du cortège qui conduit la dépouille de Louise Michel au cimetière

[1] JOLY Laurent, « Le préjugé antisémite entre 'bon sens' et humour gaulois. Clément Vautel (1876-1954), chroniqueur et romancier populaire », *Archives Juives*, 2010/1, vol.43, p.23-38.

[2] ORY Pascal, *L'anarchisme de droite. Ou du mépris considéré comme une morale, le tout assorti de réflexions plus générales*, Paris, Grasset, 1985.

[3] *Le Journal*, « Mon film », Clément Vautel, 01 juin 1920.

[4] *Le Journal*, « Mon film », Clément Vautel, 23 juillet 1931.

[5] *Le Journal*, « Mon film », Clément Vautel, 07 septembre 1936.

[6] MAROT Alcide, « La jeunesse de Louise Michel », *Mercure de France*, 1 janvier 1929, p.27-67.

de Levallois-Perret. En 1928, la publication par Jérôme et Jean Tharaud de *Mes années chez Barrès* révèle l'affection de l'écrivain pour la figure de Louise Michel. En 1933, la publication posthume des sixièmes *Cahiers* de Barrès confirme l'intérêt de ce député de la droite libérale et conservatrice, adhérent de la Ligue des Patriotes de Déroulède, violent antidreyfusard et antisémite, pour Louise Michel[1]. Il y revendique l'analogie avec Jeanne d'Arc, pour laquelle il a défendu un projet de fête nationale qui a été adopté par l'Assemblée nationale le 24 juin 1920. Le courrier littéraire du *Temps* présente alors Barrès « renouant ses attaches et récoltant ses traditions, à la fois épris de ses deux contradictoires 'Vierges lorraines', la brûlée et la pétroleuse, Jeanne d'Arc et Louise Michel[2] ». L'article publié par Alcide Marot révèle la volonté de rechercher les origines de Louise Michel, déjà présente de son vivant et remarquée dans les nécrologies en 1905. Sa naissance est interprétée comme un indice ou comme un fait explicatif de l'existence de Louise Michel. Cet article a pour objectif d'étudier le territoire de la Haute-Marne, sa géographie, son fonctionnement, sa population, pour voir comment le territoire influence les destinées. On retrouve ici le parallèle entre Louise Michel et Jeanne d'Arc : il s'agit de comprendre, à partir d'une méthode scientifique, comment un même territoire peut, à des époques différentes, produire des individualités fortes. Cette approche géo-sociale, dans la lignée de la conception déterministe de l'identité chère à Barrès, est teintée de sexisme, et l'auteur affirme : « Le magnétique appel d'une terre éternellement déchirée entre les peuples pouvait-il trouver terrain plus docile que l'âme vibrante de la femme[3] ? » Il part donc du postulat que la Lorraine, qui a vu naître Louise Michel et Jeanne d'Arc, a des propriétés géologiques, historiques et sociales propices à produire des personnalités féminines exceptionnelles. Ces découvertes suscitent chez plusieurs auteurs de droite un intérêt pour Louise Michel. Ainsi, Paul Mathiex, ancien collaborateur au *Courrier de l'Est* et à la *Cocarde* de Barrès, journaliste pour *La Presse*, *La Patrie* ou *L'Action Française*, secrétaire d'Aurélien Scholl jusqu'à sa mort en 1902, salue le travail de Barrès et de Marot sur « la fameuse révolutionnaire qui portait si fièrement le surnom de 'Vierge Rouge' »[4].

Cet usage d'une partie de l'extrême droite nationaliste, xénophobe et antisémite, de la pensée socialiste traverse le XXe siècle. Nous l'avons vu avec l'association des Amis du socialisme français et de la Commune ; on le voit également à travers l'apparition ponctuelle de la figure de Louise Michel chez cette branche de l'extrême droite. Un exemple contemporain : Alain Soral, qui se situe sous certains aspects dans l'héritage de Maurice Barrès, fait ponctuellement référence à la figure de Louise Michel. Dans son pamphlet antiféministe, *Vers la féminisation ?*, il utilise Louise Michel contre les féministes – comme l'a fait avant lui Clément Vautel. Il définit le féminisme comme « la prétention […] de faire des femmes une catégorie sociale à part », et de là affirme qu'il s'agit d'un « féminisme auquel une femme comme Louise Michel s'est toujours opposée du haut du sérieux de sa lutte pour l'égalité sociale[5]. »
A noter également, en 2013, la radio patriote et catholique Radio Courtoisie présente une émission consacrée à la pièce de théâtre *Louise Michel, la louve* d'Alain Duprat. Yves Tarantik, par ailleurs membre du conseil d'administration de la Société des Amis de Jean de la Fontaine, reçoit Alain Duprat, la comédienne Clémentine Stépanoff et le metteur en scène Emmanuel Desgrées du Loû. Alain Duprat est le seul producteur d'un travail autour de Louise Michel qui évoque une collaboration avec un collectif d'extrême droite[6]. Pour les acteurs de la mémoire de Louise Michel, le refus de toute collaboration avec l'extrême droite est généralement une constante.

---

[1] BARRES Maurice, *Mes Cahiers, 1869-1923*, Paris, Plon, 1963, p.392-394.
[2] *Le Temps*, « Courrier littéraire. Les sixièmes 'Cahiers' de Maurice Barrès », 25 juillet 1933.
[3] MAROT Alcide, *art. cit.*, p.30.
[4] *La Liberté*, « Les origines d'une révoltée. La jeunesse de Louise Michel dans un village du Bassigny », Paul Mathiex, 17 novembre 1929.
[5] SORAL Alain, *Vers la féminisation ?*, Paris, Editions Blanche, 1999, p.104.
[6] Entretien téléphonique avec Alain Duprat, 25 avril 2016.

2.2. Commémorations, rituels, pèlerinages : les célébrations communistes de Louise Michel.

Au-delà de l'association de plus en plus forte de Louise Michel à la Commune de Paris et le travail symbolique autour de sa figure, le PC participe également à institutionnaliser les commémorations annuelles de l'anniversaire de sa mort. Par ces hommages, Louise Michel devient une figure valorisée par elle-même et pour elle-même, au-delà du souvenir de la Commune de Paris (même si elle y reste systématiquement associée). Louise Michel est la seule figure de la Commune de Paris qui soit annuellement commémorée par le PC, mais elle n'est cependant pas la seule personnalité du passé. Plusieurs morts illustres voient l'anniversaire de leur mort célébré par le parti : des figures communistes internationales (les allemands Karl Marx, Karl Liebknecht et Rosa Luxembourg, le russe Lénine, le chinois Sun-Yat-Sen, le français Paul Lafargue), mais aussi des personnalités françaises dont l'affiliation au communisme est plus controversée comme Emile Zola et Jean Jaurès[1]. L'investissement du Parti communiste dans les célébrations annuelles de l'anniversaire de la mort de Louise Michel doit se penser à travers les conditions matérielles de l'expression d'une opposition politique. En effet, pendant le gouvernement de Bloc national (1919-1924), la commémoration de Louise Michel est l'une des seules manifestations communistes autorisées, avec la montée au mur des Fédérés et les cortèges aux cimetières de Montparnasse et de Clichy[2]. La municipalité de Levallois-Perret est de tradition socialiste et, entre 1919 et 1939, le maire, Louis Rouquier, est membre de la SFIO. Cette tradition politique locale favorise donc largement l'implantation d'un hommage annuel à une figure révolutionnaire. Même si Louise Michel est dotée d'une signification symbolique et idéologique par le Parti communiste, il est important de conserver à l'esprit que la mise en place d'un hommage annuel sur sa tombe répond aussi à des contraintes conjoncturelles, et est le résultat de la combinaison d'opportunités politiques qui ont permis son institutionnalisation.

RITE COMMUNISTE ET COMMEMORATIONS DE LA MORT DE LOUISE MICHEL.

Les manifestations commémoratives de la mort de Louise Michel, chaque janvier, sont ritualisées par le Parti communiste. Elles sont la mise en pratique de la construction idéologique et symbolique autour de la figure de Louise Michel. Cette commémoration communiste de Louise Michel peut être pensée comme un rite politique, selon la définition énoncée par Claude Rivière, en ce qu'elle est répétitive, « relativement invariable ou très lentement variable dans ses formes[3] ». Elle s'appuie largement sur son

[1] Marion Fontaine montre ainsi comment Jaurès est, après la scission, l'objet d'un conflit politique et mémoriel entre communistes et socialistes, et également comment l'hommage à cette figure est marqué par des hésitations au sein du PC : FONTAINE Marion, « Usages politiques de Jaurès », *Cahiers Jaurès*, n°200, 2011/2, p.17-35.
[2] TARTAKOWSKY Danielle, *op. cit.*, 1997, p.70.
[3] RIVIERE Claude, *Les liturgies politiques*, Paris, PUF, 1988, p.141.

caractère habituel ou traditionnel. L'activité est formalisée et implique des rôles et des comportements spécifiques. Il ne renverse cependant pas les relations et les hiérarchies sociales ; plutôt, il en est un révélateur, il les « dévoile seulement de manière plus véhémente, plus cohérente et plus consistante[1] ». Les commémorations sont des événements ordonnés, théâtralisés, dont l'objectif est de « créer un état d'esprit » et de « transmettre des messages à forte signification sociale et à forte charge affective, qui nouent des solidarités entres participants[2] ». A cela s'ajoute une dimension sacralisée, par la stabilité des objets, des symboles, des comportements, des idées, et par leur « pouvoir affectif et mobilisateur[3] ». Pour le Parti Communiste, l'instauration de ce « pèlerinage[4] » annuel sur la tombe de Louise Michel a trois fonctions : intégrative, pédagogique et ordonnatrice[5]. Cette approche fonctionnaliste permet de comprendre les intérêts du Parti communiste dans la perpétuation de cette cérémonie. Ainsi, il est possible d'apporter quelques éléments d'explication pour comprendre l'inscription de Louise Michel dans la postérité à travers le rite, et les modalités de circulation et de transmission de sa mémoire. Ce cérémonial communiste ritualisé garantit et permet le passage du flambeau mémoriel de ceux qui ont connu Louise Michel à la nouvelle génération révolutionnaire. Quand les productions historiques et textuelles permettent de fixer Louise Michel dans les discours et les représentations communistes de son héritage, les rites et les cérémonies politiques sont un moyen de saisir l'expression d'une mémoire en acte et de postuler l'existence d'une mémoire vive de Louise Michel.

Constituer et renforcer le groupe.

Les commémorations sur la tombe de Louise Michel sont un moment de cohésion de la communauté communiste et un moment de visibilité du groupe et de ses revendications (fonction intégrative). A cette occasion, le Parti communiste appelle toutes les sections de la Seine à participer, et à se rendre visibles :

> Les sections sont priées de déléguer à cette commémoration le plus de représentants possible et de charger l'un d'eux d'y porter le drapeau de la section. Il est demandé aux sections de n'organiser aucune réunion dans l'après-midi de dimanche prochain.[6]

Les comptes-rendus médiatiques insistent sur cette mise en visibilité collective. En 1921, les manifestants sont « rangés sous 100 bannières[7] », et en 1927 le journaliste remarque « les bannières des organisations syndicales, les étendards du Parti, les fanions des

---

[1] *Ibid.*, p.142.
[2] *Idem*
[3] *Idem*
[4] Les communistes utilisent eux-mêmes ce terme pour qualifier la commémoration annuelle de la mort de Louise Michel.
[5] Voir SEGRE Gabriel, *op.cit.*, 2014, p.230-231.
[6] Appel de Georges Pioch, secrétaire fédéral du Parti Communiste de la Seine ; retranscrit dans *Le Rappel*, « L'anniversaire de Louise Michel », 28 janvier 1921.
[7] *Le Petit Parisien*, « L'anniversaire de la mort de Louise Michel a été célébré hier à Levallois », 31 janvier 1921.

groupes de défense[1] ». L'année suivante, ce sont « une trentaine d'oriflammes des organisations révolutionnaires de la Région Parisienne » qui « claquent au vent » devant l'entrée du cimetière de Levallois-Perret[2]. La commémoration devient alors un espace-temps où se rend visible le groupe, où il se constitue par la mise en scène même de son consensus et de son unité.

Espace de cohésion, de renforcement et de structuration de la communauté communiste, les célébrations permettent de déterminer les *insiders* et les *outsiders*, et l'évolution de la hiérarchie partisane. Les conférenciers et les orateurs sont mis en avant par le parti, et leur présence indique les liens que celui-ci entretient avec les autres organisations, partisanes, syndicales et associatives. Ainsi, jusqu'en 1923, les personnalités sont nombreuses à se succéder à la tribune. Si toutes ont adhéré au Parti communiste, elles sont néanmoins issues d'horizons différents. En 1921, les trois orateurs (Nelly Roussel, Séverine et Georges Pioch) sont par exemple proches de l'anarchisme. D'autres, comme Planchon (qui prend la parole en 1922), sont plutôt des militants syndicalistes. Néanmoins, plusieurs de ces personnalités ne sont conviées qu'une seule fois à figurer dans les rangs des officiels du PC. Nombre d'entre elles sont en effet progressivement mises au ban du parti. En janvier 1923, après que Trotsky décide que l'appartenance au PC n'est pas compatible avec certaines autres affiliations, Séverine et Georges Pioch sont exclus pour leur refus de quitter la Ligue des Droits de l'Homme. La notice du *Maitron* indique que Planchon a lui aussi été exclu à cette date pour « indiscipline grave ». En janvier 1921 et 1922, des représentantes de la revue *La Voix des femmes*, proche du Parti communiste, prennent la parole : ce sont Nelly Roussel, Séverine et Madeleine Pelletier. Les cris et les acclamations qui leur sont destinés indiquent une valorisation de leur travail sur ces deux années. En 1921, *L'Humanité* indique le passage dans le cortège de « *La Voix des femmes*, très applaudie, saluée par les cris de : 'Vive Louise Michel ! Vive Séverine !'[3] ». Cependant, le parti ne fait pas entièrement confiance à l'équipe du journal, jugée trop indépendante. Au cours de l'année 1922, il crée son organe féminin et féministe, *L'Ouvrière*, dont Louise Bodin prend la direction. *La Voix des femmes* n'est alors plus conviée aux commémorations, les années suivantes. Janvier 1926 connaît une autre vague d'exclusion, après le désaveu de Trotsky par Staline. C'est notamment le cas de Marthe Bigot, membre de la commission de propagande du PC et oratrice aux commémorations de la mort de Louise Michel en 1922 et 1923, qui a participé à l'édition de la brochure de Trotsky, *Le Cours Nouveau*.

A l'inverse, dans la deuxième moitié des années 1930, les appartenances politiques des intervenants indiquent les démarches d'unification du Front Populaire. En 1935, pour la première fois, des orateurs non-membres du Parti communiste prennent la parole à la manifestation de janvier. Il s'agit de Charles Auffray, maire de Clichy, exclu

---

[1] *L'Humanité*, « Hier, les ouvriers parisiens ont crié : 'Du travail ou du pain !' », 31 janvier 1927.
[2] *L'Humanité*, « Par dizaine de milliers, les ouvriers de Paris ont manifesté hier contre la répression », 23 janvier 1928.
[3] *L'Humanité*, « Soixante mille manifestants ! », 30 mai 1921.

du PC en 1929 et fondateur du Parti Ouvrier Paysan, qui devient le Parti d'Unité Prolétarienne en 1930 ; et de Jacques Becker, conseiller municipal SFIO de Champigny.

Dès lors, à travers les présences autorisées et les absences remarquées, les rôles de chacun et l'ordre social et politique sont réaffirmés. Les cérémonies politiques sont un moment qui permet de saisir les configurations politiques d'une période, et en cela les célébrations de l'anniversaire de la mort de Louise Michel doivent être pensées comme la mise en scène des rapports de force vis-à-vis du pouvoir politique, mais aussi au sein même de l'espace révolutionnaire. Elles sont « à la fois information idéologique et affirmation d'une force[1] », donc deviennent un véritable enjeu de visibilité politique pour le Parti communiste.

Mémoire vive et transmission du patrimoine communiste.

Les commémorations sont un moment où les valeurs, les engagements, les combats et les objectifs du groupe sont réaffirmés et partagés (fonction pédagogique). A travers le rappel annuel de ce que fut Louise Michel, « la mobilisation est ainsi régénérée, la mémoire du groupe inculquée et la culture […] transmise à chacun[2] ». Ces commémorations sont donc des moments de transmission de mémoire et de transmission politique. Pour cela, elles s'appuient sur différents moyens dont l'ordonnancement leur confère une forte charge symbolique. Ainsi, le protocole des manifestations commémoratives de la mort de Louise Michel est identique et récurrent : le temps est défini et les dates sont approximativement identiques (un dimanche de la fin janvier), le lieu est constant et sanctuarisé (la tombe de Louise Michel au cimetière de Levallois-Perret), un objet est mobilisé comme tiers du recueillement (des gerbes et des couronnes sont déposées sur la tombe), le sens est médiatisé par la parole (chants révolutionnaires et discours) et par une certaine attitude (recueillement, poings levés), le déroulement de la célébration est stable. L'organisation spatiale et sociale est encadrée et calculée. Les groupes se succèdent dans le même ordre, et la structure du cortège est réfléchie et soulignée. En 1923, *L'Humanité* indique l'ordre de marche, qui est sensiblement identique chaque année : « musique, pupilles, anciens combattants de la Commune et amis de Louise Michel, section du Parti de Paris, banlieue, jeunesse, syndicats, A.R.A.C, groupes divers[3]. »

La communication et la solidarité intergénérationnelle sont mises en scène dans la structure même des cortèges : les anciens combattants de la Commune et les pupilles communistes se côtoient en tête de la marche. La présence de la jeunesse à la commémoration est centrale, et est considérée comme une étape dans leur parcours initiatique au sein du parti. En 1921, le groupe des Pupilles Communistes de Vanves est

[1] RIVIERE Claude, *op. cit.*, 1988, p.163.
[2] SEGRE Gabriel, *op.cit.*, 2014, p.231.
[3] *L'Humanité*, « La commémoration de Louise Michel », 04 février 1923.

baptisé « Les Enfants de Louise Michel »[1], et à la commémoration de l'année suivante la fédération communiste rappelle que « c'est le devoir des Pupilles communistes de participer à cette manifestation[2] ». Chaque année, les jeunesses communistes sont parmi les premiers à entrer dans le cimetière et à se recueillir devant la tombe de Louise Michel, et les comptes-rendus de *L'Humanité* ne manquent pas de le souligner.

> Les pupilles gravissent les premiers l'allée nue qui, à travers les tombes, mène vers la tombe de Louise Michel. Le silence se fait dans les rangs enfantins et les petites figures se font graves en fixant le buste souriant qui, sur la tombe de la vierge rouge, rappelle l'absente. Les bérets rouges succèdent aux bérets rouges : cinq à six cents petits gars environ sont venus saluer la grande morte.[3]

La transmission du patrimoine militant communiste aux jeunes générations passe par l'inculcation de pratiques et de traditions (la présence aux commémorations officielles du parti) et par la présentation et la valorisation de figures exemplaires, dont Louise Michel fait partie. En effet, « il est bon, il est salutaire, de conserver le souvenir des grandes âmes humaines et de les proposer en exemple à la jeunesse[4]. »

De la même façon, l'ordre, le calme et la discipline des cortèges sont soulignés. La dislocation du cortège s'effectue « dans un calme impressionnant[5] » ou « en un ordre parfait[6] ». La discipline communiste est valorisée à travers la dénonciation des intimidations policières : « Le sang-froid, le calme, la dignité de nos camarades empêcheront, seuls, malgré la besogne stipendiée des agents provocateurs, des incidents et des bagarres[7]. » Ces manifestations annuelles sont pour le Parti communiste des espaces de visibilité, des occasions d'exprimer un rapport de force, et des moments d'affirmation de l'unité, de la discipline et de l'organisation du groupe.

Rendre intelligible le monde social : la dialectique passé/présent/futur.

Enfin, ces commémorations permettent de structurer le temps militant et de confirmer la dimension cosmogonique (ou fondatrice) de la figure Louise Michel pour la communauté communiste (fonction ordonnatrice). Avant la guerre et l'Occupation, les manifestations-anniversaires de la mort de Louise Michel réunissent en moyenne autour de 3000 personnes. Certaines années sont cependant marquées par des mobilisations plus importantes. D'après les chiffres de *L'Humanité*, les manifestations ont parfois rassemblé 10 000 personnes (en 1923, 1927 et 1937), jusqu'à 20 000 personnes en 1925, et plusieurs dizaines de milliers en 1928.

Comme les commémorations de la Commune, les manifestations-anniversaires de la mort de Louise Michel sont très marquées par le contexte social et politique. Il faut en

---

[1] *L'Humanité*, « Communications », 07 octobre 1921.
[2] *L'Humanité*, « Communications », 25 janvier 1922.
[3] *L'Humanité*, « Le pèlerinage annuel au cimetière de Levallois-Perret », 21 janvier 1924.
[4] *L'Humanité*, « Louise Michel », 05 février 1922.
[5] *L'Humanité*, « Le pèlerinage annuel au cimetière de Levallois-Perret », 21 janvier 1924.
[6] *L'Humanité*, « Par dizaine de milliers, les ouvriers de Paris ont manifesté hier contre la répression », 23 janvier 1928.
[7] *L'Humanité*, « Plus de 20.000 manifestants défilent devant la tombe de Louise Michel », 02 février 1925.

effet garder à l'esprit qu'« un rite ou un acte social n'a pas de valeur ni un sens intrinsèque définis une fois pour toutes ; mais il change de valeur et de sens selon les actes qui le précèdent et ceux qui le suivent[1] ». Cette mise en contexte des commémorations traduit une volonté politique forte de faire de Louise Michel une figure actuelle des luttes, mais aussi de faire de la manifestation commémorative un espace ouvert sur le présent, et sur une certaine projection du futur. En 1921[2] et en 1927[3], les célébrations sont placées sous les auspices de la lutte contre le chômage, comme l'indique l'encart imprimé dans *L'Humanité* :

Pour l'amnistie intégrale ;
Pour le respect des huit heures ;
Contre le chômage et la réduction des salaires,
LE PROLETARIAT PARISIEN MANIFESTERA CET APRES-MIDI DEVANT LA TOMBE DE LOUISE MICHEL
au cimetière de Levallois
(Voir en cinquième page : les instructions et l'ordre du cortège)

ILL. 32 : *Appel à la manifestation commémorative de l'anniversaire de la mort de Louise Michel.* L'Humanité*, 30 janvier 1927.*

En 1923, l'hommage à Louise Michel est marqué par l'opposition à l'occupation française de la Ruhr. L'appel du comité fédéral s'appuie sur cette actualité et appelle les militants à se mobiliser[4]. Marthe Bigot affirme dans *L'Humanité* que « les événements d'aujourd'hui ne sont pas très différents dans leur 'fond' de ceux de 70-71 » :

> A cette époque le militarisme bourgeois avec Bismarck aida Thiers à écraser la Commune prolétarienne de Paris. Prenons garde qu'aujourd'hui la bourgeoisie française ne s'entende avec son alliée naturelle, la bourgeoisie germanique, contre le prolétariat allemand.[5]

C'est sans doute en 1928 que l'inscription de la commémoration dans l'actualité est la plus forte. Le 11 janvier, la Chambre des députés approuve par 295 voix contre 176[6] la levée de l'immunité parlementaire d'André Marty, Jacques Duclos, Marcel Cachin et

[1] VAN GENNEP Arnold, *Les rites de passage*, Paris, Nourry, 1909, p.160.
[2] *La Lanterne*, « En souvenir de Louise Michel », 31 janvier 1921.
[3] *L'Humanité*, « Pour l'amnistie, contre le chômage les travailleurs manifesteront devant la tombe de Louise Michel », 30 janvier 1927.
[4] « Camarades ! Par votre multitude, vous montrerez à tous les fauteurs de guerre que contre ces épis-là, la faux capitaliste ne peut que s'ébrécher ». Appel du comité fédéral, retranscrit dans *L'Humanité*, « En souvenir de Louise Michel », 3 février 1923.
[5] *L'Humanité*, « Une apôtre de la Révolution », Marthe Bigot, 27 janvier 1923.
[6] *Le Figaro*, « A la Chambre », 13 janvier 1928.

Paul Vaillant-Couturier, rendus coupables de propagande antimilitariste et « incitation de militaires à la désobéissance ». Les deux derniers sont arrêtés le jour même, à la sortie du palais Bourbon. Le 21 janvier, André Marty est arrêté à Boulogne-Billancourt et condamné à deux ans de prison. Quelques jours avant la manifestation annuelle commémorant l'anniversaire de la mort de Louise Michel, le secrétaire général de la Région Parisienne du Parti Communiste adresse un appel à Léon Osmin[1], secrétaire de la Fédération de la Seine de la SFIO. Il l'invite à l'unité contre la répression gouvernementale, et présente l'anniversaire de la mort de Louise Michel, « la grande révolutionnaire qui symbolise la commune écrasée sous la répression versaillaise [comme] l'occasion d'une large démonstration de force et […] d'unité d'action, dans la cité ouvrière de Levallois[2]. » Les slogans lors de la manifestation révèlent cette inscription de la commémoration dans les réalités du présent. Ainsi, « les cris de 'Amnistie ! amnistie !', 'Les Soviets à Paris !', 'Libérons les emprisonnés !', 'A bas Sarraut et Poincaré !' sont scandés au rythme de la marche. »

En 1929, le ministre de l'Intérieur, André Tardieu, interdit la manifestation communiste annuelle à Levallois-Perret. Sa décision est justifiée par « le caractère commémoratif de la manifestation » qui ne nécessite « aucun cortège sur la voie public », mais qui peut se limiter à un rassemblement « aux abords du cimetière, pour défiler ensuite devant la tombe de Louise Michel »[3]. Les cortèges sont suspendus jusqu'en 1934[4]. La commémoration est réactivée en 1935, pour le trentième anniversaire de la mort de Louise Michel. A partir de 1937, la commémoration est organisée en commun par le Parti communiste et le Parti socialiste, pour matérialiser l'« unité et la cohésion du Front populaire, afin que la volonté du peuple, qui réclame un gouvernement de front populaire, soit respectée[5] ».

On voit se mettre en place la triple dimension temporelle de la commémoration : « commémorer, c'est d'abord jouer au présent le théâtre du passé[6] », et c'est aussi envisager un avenir possible à partir des enseignements à retenir et des exemples à suivre. Louise Michel, objet d'une commémoration communiste ritualisée, devient le support d'un transfert du passé vers le futur. Elle est « l'apôtre, l'inspiratrice des actes révolutionnaires de son temps et c'est dans son exemple [que le Paris ouvrier] puisera, le moment venu, le courage de prendre les décisions énergiques que commanderont les événements[7]. » Les commémorations sont des moments liturgiques de mise en scène de la

[1] Il s'agit du patronyme utilisé par Léon Commeignes.
[2] Lettre de la R.P. du P.C. à la Fédération S.F.I.O, retranscrite dans *L'Humanité*, « Travailleurs, tous debout ! », 20 janvier 1928.
[3] Note de la préfecture de police de Paris, retranscrite dans *Le Petit Parisien*, « Manifestation communiste interdite », 09 février 1929.
[4] Archives de la Préfecture de police de Paris, carton BA 409 : anniversaires de Louise Michel, 1921-1939.
[5] *L'Humanité*, « A Levallois, un cortège imposant a défilé devant la tombe de l'ardente militante », 24 janvier 1938.
[6] NAMER Gérard, *op. cit.*, 1987, p.211.
[7] *L'Humanité*, « L'hommage de Paris révolutionnaire à Louise Michel », 05 février 1923.

transmission d'une exemplarité révolutionnaire dont « le flambeau sera repris et porté, triomphant, à travers les luttes futures[1] ». Ainsi, par exemple, lors de l'anniversaire de la mort de Louise Michel en 1928, un vétéran de la Commune « exhorte le peuple de Paris à être digne de ses ancêtres et à élargir, par une nouvelle et victorieuse révolution communiste, les réalisations fécondes dont le bolchévisme a gratifié le prolétariat[2] ».

Le traitement et l'inclinaison donnés à la figure de Louise Michel deviennent des moyens de « légitimer les mesures politiques des appareils communistes[3] ». A travers elle, et à travers la construction idéologique d'une histoire-héritage, sont affirmées la justesse, la pertinence et la rectitude des choix politiques du Parti communiste. Le traitement par la presse communiste de ces manifestations commémoratives traduit cette dimension légitimatrice : la foule est présentée unie derrière les cadres du parti, les orateurs sont acclamés, la présence bienveillante de la population locale sur les trottoirs et aux fenêtres est soulignée. On voit également dans la période dite de « bolchévisation », les représentations de Louise Michel se conformer aux usages de l'Internationale Communiste. Les portraits de Louise Michel reproduits dans la presse à l'occasion des anniversaires de sa mort se « soviétisent ».

ILL. 33 : *Deux portraits de Louise Michel publiés dans* L'Humanité *(1922-1925)*
Le 5 février 1922 (à gauche) et le 25 janvier 1925 (à droite).

Dès lors, l'inscription de Louise Michel dans l'espace symbolique du Parti communiste, par le récit historique et par le rite, participe à légitimer l'idéologie communiste. Les cérémonies ritualisées de l'anniversaire de la mort de Louise Michel ont un « rôle cognitif » en « renforçant, recréant et organisant des représentations collectives[4] ».

---

[1] *L'Humanité*, « Plus de 20.000 manifestants défilent devant la tombe de Louise Michel », 02 février 1925.
[2] *L'Humanité*, « Par dizaine de milliers, les ouvriers de Paris ont manifesté hier contre la répression », 23 janvier 1928.
[3] JOSSIN Ariane, « Un siècle d'histoire politique allemande : commémorer Liebknecht et Luxemburg au Zentralfriedhof Friedrichsfelde de Berlin », *Le Mouvement Social*, 2011/4, n°237, p.120.
[4] RIVIERE Claude, *op. cit.*, p.170.

HOMMAGES CONFLICTUELS : LEVALLOIS-PERRET, 1946-1948.

Pendant l'Occupation, la Commune occupe une place importante dans l'imaginaire résistant, qui insiste sur sa dimension patriotique : la Commune devient une lutte révolutionnaire « née elle aussi dans un pays vaincu et occupé par l'Allemagne[1] ». En mai 1942, lors de l'anniversaire de la semaine sanglante dont les commémorations sont interdites, *L'Humanité* clandestine affirme que « Hitler a non seulement peur des vivants mais des morts. […] Hitler a peur des communards qui donnèrent un impérissable exemple de lutte patriotique et révolutionnaire[2] ». A la Libération, les commémorations de la Commune continuent de s'inscrire dans ce cadre : les communards deviennent les patriotes de 1871. Les analogies entre la Commune et la résistance sont fréquentes, et la montée au mur des Fédérés en 1945, qui rassemble 60 000 personnes selon la police, est conduite par des rescapés des camps de concentration et des organisations résistantes[3]. A nouveau, les morts de la Deuxième Guerre Mondiale ne viennent pas « se substituer aux morts de 1871 », mais viennent plutôt nourrir et réactiver leur souvenir dans la mémoire vive des militants[4].

Le 31 novembre 1945, le conseil municipal de Levallois-Perret rebaptise la rue Vallier en rue Louise Michel, en raison du « rôle éminent [qu'elle a joué] dans l'histoire de la démocratie française[5] ». Le 21 décembre 1945, il décide de déplacer les restes de Louise Michel à la place du Souvenir, de construire un caveau et un monument en granit des Vosges, « considérant que la Ville de Levallois-Perret se doit d'honorer tout particulièrement Louise Michel qui, durant toute sa vie fut un constant exemple de dévouement et de sacrifices à l'égard des déshérités[6] ». Le 27 janvier 1946, dans le cadre de l'anniversaire de sa mort, la sépulture de Louise Michel est déplacée selon la décision du Conseil municipal, et une manifestation est organisée à l'appel de la CGT et des partis radicaux, socialistes et communistes. Ce nouvel emplacement implique une réinterprétation de la figure de Louise Michel, une relecture de son histoire à travers les événements du présent. La décision de déplacer les cendres de Louise Michel est donc une « reconfiguration spatiale aussi bien que symbolique[7] ». En effet, en associant Louise Michel aux hommages consacrés aux résistants, la municipalité de Levallois-Perret fait basculer Louise Michel dans le domaine public et symbolique. Alors que les volontés de Louise Michel étaient d'être inhumée dans le caveau de sa mère et à proximité des tombes de Marie et de Théophile Ferré, déplacer ses restes revient à la sortir

---

[1] FOURNIER Eric, *op. cit.*, p.116.
[2] *L'Humanité*, mai 1942 ; citée par FOURNIER Eric, *idem*.
[3] Sur l'association mémorielle et commémorative de la Commune et de la Résistance, voir TARTAKOWSKY Danielle, *op. cit.*, 1999, p.163-180 et p.185-192.
[4] *Ibid.*, p.186.
[5] Délibération n°202 du Conseil municipal de Levallois-Perret, 31 novembre 1945.
[6] Procès-verbal de la séance publique ordinaire du Conseil municipal de Levallois-Perret, 21 décembre 1945.
[7] JULIEN Elise et VONAU Elsa, *art. cit.*, 2011/4, n°237, p.101.

définitivement de la sphère individuelle, personnelle et intime, pour l'inscrire dans le patrimoine communiste et socialiste.

La cérémonie est perturbée par les groupes de la Fédération Anarchiste de Courbevoie et de Levallois-Perret, pour contester les discours patriotes qui entourent l'hommage à Louise Michel[1]. L'année suivante, en janvier 1947, la manifestation annuelle sur la tombe de Louise Michel est à nouveau troublée par un groupe de la Jeunesse Anarchiste. Les discours des maires communistes de Levallois-Perret et de Saint-Denis sont interrompus. Un des opposants s'écrie : « Les mascarades patriotardes et les drapeaux tricolores sont une insulte à Louise Michel, qui était une révolutionnaires et une anarchiste[2] ! » Le service d'ordre du Parti communiste et les forces de police interviennent : les anarchistes sont arrêtés. Quelques mois plus tard, l'Union des femmes françaises, proche du Parti communiste, participe à la montée annuelle au Mur des Fédérés. Elles arborent alors conjointement des portraits de Louise Michel, Danielle Casanova, déportée et morte à Auschwitz, et Berthie Albrecht, résistante exécutée en 1943[3]. A nouveau, l'analogie entre la Commune et la Résistance, entre Louise Michel et des figures féminines de la déportation ou de la résistance, est ouvertement assumée.

En janvier 1948, *Le Libertaire* appelle les militants anarchistes à une commémoration de Louise Michel alternative, au cimetière de Levallois-Perret. Selon le journal, un millier de personnes ont répondu à cet appel. L'enjeu est d'affirmer l'appartenance de Louise Michel à l'anarchisme, en indiquant en premier lieu sa qualité de « fondatrice du *Libertaire*[4] ». Les banderoles de la manifestation rappellent cette filiation : la citation de Louise Michel, « Le pouvoir est maudit, c'est pourquoi je suis anarchiste », est mobilisée comme preuve et argument de l'appartenance de Louise Michel au mouvement anarchiste. Comme lors des commémorations communistes, la FA fait appel à un contemporain de Louise Michel, Poulain, devenu ressource pour la mobilisation collective. L'annonce de la manifestation met en avant cette information, et indique qu'« un de ses anciens compagnons de lutte sera parmi nous[5] ». Louise Michel, plus qu'un objet de mobilisation collective, est donc un enjeu de lutte politique. La contestation anarchiste des célébrations menées par les communistes indique l'importance politique acquise par la commémoration de l'anniversaire de la mort de Louise Michel. Cet événement ritualisé devient un espace et une ressource symbolique pour exprimer des oppositions et des divergences politiques.

Le Parti communiste intègre la figure de Louise Michel à ses références. Valorisée comme représentante de la Commune de Paris, sa mémoire s'inscrit dans une dynamique de filiation du PC à la révolution de 1871 : il y voit un moment fondateur, inspirateur, du

---

[1] *Le Libertaire*, « Louise Michel est anarchiste », 09 février 1946.
[2] *Le Libertaire*, « Insulte à Louise Michel », Un de la J.-A., 30 janvier 1946.
[3] TARTAKOWSKY Danielle, *op. cit.*, 1999, p.188.
[4] *Le Libertaire*, Annonce de la commémoration de Louise Michel, 08 janvier 1948.
[5] *Idem*

communisme et un exemple dont il faut tirer les leçons pour envisager l'avenir révolutionnaire. L'investissement du PC dans la figure de Louise Michel ne nécessite pas de gros efforts de traduction : le souvenir de la Commune de Paris et de Louise Michel est proche et toujours conflictuel dans la société d'entre-deux guerres. Il s'intègre alors facilement au cadre narratif du Parti communiste autour de la lutte des classes et du combat révolutionnaire. Certains usages nécessitent cependant une distorsion et une reconstruction mythologique de la figure de Louise Michel, notamment ceux qui consistent à solliciter Louise Michel comme précurseure et annonciatrice de la révolution russe et du bolchévisme. L'intervention d'acteurs intermédiaires, d'importateurs, est alors centrale : ils revendiquent leur position d'intimes et d'amis de Louise Michel pour valider la légitimité de cet usage. La mémoire de Louise Michel s'écarte progressivement de celle de la Commune de Paris, et les commémorations annuelles de l'anniversaire de la mort de Louise Michel organisées par le PC deviennent des moments importants du calendrier partisan. Ces commémorations, encastrées et dépendantes des conjonctures politiques (elles sont exclusivement communistes dans la deuxième moitié des années 1920 pour s'ouvrir à d'autres groupes autour de 1936 pendant la dynamique d'unité des gauches), participent à inscrire Louise Michel dans la mémoire politique communiste et à transmettre cette mémoire aux jeunes générations. L'appropriation de sa figure par le Parti communiste ne se fait cependant pas sans conflits. Certains moments cristallisent en effet l'existence d'une concurrence mémorielle entre communistes et anarchistes autour de la filiation et de l'interprétation de la figure de Louise Michel : en 1924, lorsque *L'Humanité* affirme que Louise Michel aurait choisi le bolchévisme plutôt que l'anarchisme après les confrontations mortelles entre communistes et anarchistes rue de la Grange-aux-Belles ; entre 1946 et 1948, lorsque les anarchistes perturbent les commémorations communistes sur la tombe de Louise Michel pour protester contre les interprétations patriotiques.

Conclusion du chapitre 5

L'analyse de la première postérité de Louise Michel permet de voir que l'hommage et la commémoration de cette figure ne sont pas immédiats. Puisque la célébrité n'implique pas de fait la postérité, l'implication d'acteurs capables de porter et de revendiquer collectivement la mémoire de Louise Michel est nécessaire. L'échec de l'érection d'une statue de Louise Michel dans Paris entre 1906 et 1914 révèle l'absence de ces acteurs et la faible fréquentation des rassemblements annuels sur la tombe de Louise Michel à Levallois-Perret indique le peu d'intérêt porté à cette figure pendant cette période. Il faut attendre la création du Parti communiste pour qu'émerge un acteur collectif influent et capable de structurer et de prendre en charge collectivement la commémoration de Louise Michel. Le PC est, entre les deux guerres, l'acteur principal du

maintien de Louise Michel dans la postérité, par la ritualisation de son souvenir et l'inscription de la figure dans l'histoire révolutionnaire. A travers la perpétuation de la figure de Louise Michel en tant que communarde, et par son association à la Révolution russe, le PC trouve en Louise Michel une figure du passé révolutionnaire propice pour appuyer sa légitimité. La mémoire de Louise Michel s'insère alors dans les technologies partisanes de construction d'une identité et d'un passé collectif. Si la figure de Louise Michel apparaît durant cette période dans d'autres espaces et est mobilisée par d'autres groupes politiques que les communistes, ce sont eux, par le maintien rituel de la commémoration, qui ont permis l'inscription de cette figure dans une postérité durable. Avec les célébrations annuelles ritualisées, la figure de Louise Michel tend à s'autonomiser progressivement du souvenir de la Commune de Paris. Tout en demeurant une figure de la conflictualité politique, elle acquiert une spécificité, une grammaire, un corpus discursif et symbolique qui lui est propre.

Au sortir de la deuxième Guerre Mondiale, la situation se trouble. Les mémoires immédiates sont marquées par les morts de la guerre, de la déportation, et par les héros de la résistance. Les communistes perpétuent le souvenir de la Commune et de Louise Michel en recadrant les discours autour de la question patriotique. L'évolution des pratiques et des interprétations communistes de la figure de Louise Michel révèle l'émergence d'un processus de pacification progressive. Il transparaît dans une transformation des formes de la commémoration : après la guerre, il ne s'agit plus de manifestations protestataires et visibles, mais de rassemblements discrets dans le cimetière. Les registres discursifs évoluent également : en associant Louise Michel, et plus largement la Commune de Paris, au souvenir immédiat de la déportation et de la résistance (le PC vient faire dialoguer les 75 000 fusillés de la Résistance avec les 35 000 fusillés de la Commune), cette mémoire tend à s'intégrer à une histoire de l'héroïsme national. Le déplacement des restes de Louise Michel au rond-point des Victimes du devoir dans le cimetière de Levallois-Perret en 1946 est en cela significatif. Mais ce cadrage patriotique suscite des oppositions visibles, notamment de la part des anarchistes.

Pendant une vingtaine d'années, le souvenir de Louise Michel est flottant. Cette latence mémorielle concerne également la Commune de Paris : en 1948, 27 000 personnes défilent au mur des Fédérés, mais leur nombre tombe à 16 000 l'année suivante, et jusqu'à seulement 3000 en 1959. Les cortèges se stabilisent entre 4000 et 7000 militants jusqu'en 1967, bien que les commémorations de la Commune ne fassent plus la une de *L'Humanité* à partir de 1963[1]. Le cinquantenaire de la mort de Louise Michel (1955) est relativement peu célébré. Seule la presse libertaire signale son intérêt pour cet anniversaire et publie des articles rappelant les actions et les héritages de Louise Michel. Lola Roussel, militante anarcho-syndicaliste de la Confédération nationale du travail française et membre du groupe de Levallois de la Fédération communiste

[1] FOURNIER Eric, *op.cit.*, p.73.

libertaire, publie un encadré dans *Le Libertaire*[1]. *Le Monde libertaire*, organe de la Fédération anarchiste consacre deux longs articles à la vie de Louise Michel : un premier d'Hélène Gosset, militante de la FA[2], et un second de Maurice Dommanget, historien et militant syndical[3]. Le début des années 1970 est transitoire pour l'extrême gauche : le Parti socialiste progresse quand le Parti communiste recule sur le terrain électif, d'autres forces révolutionnaires gagnent en visibilité (maoïstes, trotskystes, anarchistes). Ces années sont des années-tournant dans les appropriations politiques de Louise Michel par une concurrence mémorielle entre ces acteurs. Elles sont également marquées par deux dynamiques qui reconfigurent les constructions mémorielles autour de Louise Michel : le centenaire de la Commune de Paris et l'émergence de revendications autour de l'histoire des femmes.

[1] *Le Libertaire*, « Louise Michel », Lola Roussel, 03 février 1955.
[2] *Le Monde Libertaire*, « 'J'appartiens toute entière à la Révolution sociale…' », Hélène Gosset, février 1955.
[3] *Le Monde Libertaire*, « Louise Michel », Maurice Dommanget, avril 1955.

Chapitre 6

La canonisation républicaine de Louise Michel : le tournant des années 1970.

> Est-ce que le nom d'Elisée Reclus n'a pas été donné à une rue de Paris par des fripouilles de politiciens, plats valets du pouvoir et des compagnies financières? Est-ce que les socialistes ne sont pas en train de béatifier Louise Michel ? Dans cinquante ans, si toutefois nous n'avons pas fait auparavant la révolution sociale, Elisée Reclus et Louise Michel feront partie du panthéon républicain et humanitaire, et on verra leurs noms sur les manuels d'école primaire, qui contiendront en même temps des leçons sur le respect des lois et de la propriété.[1]

Cette citation du géographe anarchiste et ami de Louise Michel, Elisée Reclus, publiée dans le journal anarchiste créé par Jean Grave, *Les Temps Nouveaux*, et datant de 1909, est surprenante de justesse. La figure de Louise Michel devient un moyen de saisir les modalités d'un processus de républicanisation historique. Une figure incarnant la marginalité politique, en tant que femme et en tant qu'anarchiste, et dont la première postérité a été construite et rendue possible par son inscription dans un cadre de conflictualité politique par le Parti communiste, devient une figure dont les appropriations multiples finissent par dépasser les marges pour accéder à des espaces politiques centraux.

A partir des années 1970, qui constituent le point de départ d'une transformation des usages et des interprétations de la figure de Louise Michel, nous allons voir comment le contexte politique, l'apparition de nouveaux acteurs et l'introduction de la figure dans de nouveaux espaces, participent à reconfigurer l'objet Louise Michel. Le processus de pacification d'une mémoire officielle de la Commune, entamé au moment du centenaire, amène progressivement à réduire la polarisation idéologique autour de Louise Michel. Ce moment indique l'ouverture d'une fenêtre d'opportunité pour la valorisation d'autres types de représentations. Dès lors, quels sont les nouveaux acteurs qui se saisissent de la figure de Louise Michel, comment participent-ils à développer de nouvelles interprétations et à importer cette figure vers des espaces nouveaux ? Alors que l'analyse de la première postérité de Louise Michel révèle les dispositifs et les technologies de politisation d'une figure historique, la seconde postérité est au contraire marquée par un processus de déconflictualisation de la figure de Louise Michel. Ce processus se manifeste dans le déplacement de cette figure de l'espace politique vers d'autres espaces d'appropriation, comme l'espace institutionnel et l'espace universitaire. Comment la

[1] *Les Temps Nouveaux*, « Les troubles du quartier latin », M. Pierrot, 2 janvier 1909.

figure de Louise Michel circule-t-elle entre ces différents espaces, par quels canaux et grâce à quels médiateurs ? Nous verrons que différentes versions de Louise Michel en viennent à cohabiter. Elles sont étroitement liées à la position occupée par les acteurs dans la République : une version pacifiée de Louise Michel apparaît à travers les appropriations menées par des acteurs qui ont fait le choix de la pacification républicaine (mouvement engagé par l'arrivée du PS au pouvoir en 1981) et une version conflictuelle persiste chez des acteurs qui revendiquent au contraire un rapport protestataire au régime républicain actuel.

Les années 1970 voient se mettre en place deux dynamiques concomitantes qui engendrent une transformation des usages, des interprétations et des pratiques autour de la figure de Louise Michel : la pacification de la Commune (section 1) et l'institutionnalisation du féminisme (section 2). Ces deux dynamiques se croisent dans cet objet que constitue la figure de Louise Michel, mais sont indépendantes. Elles doivent être ici pensées conjointement parce qu'elles constituent toutes deux la condition de possibilité d'un glissement de la figure de Louise Michel des marges vers le centre. L'approche adoptée pour ce chapitre est donc celle d'une chronologie à double entrée. Alors que les cinquante premières années de la postérité de Louise Michel se caractérisent par une implication presque exclusive du Parti communiste dans la production de la mémoire, les années 1970 voient fleurir une multitude d'acteurs qui s'emparent de cette figure. Dès lors, ce chapitre se caractérise par la diversité des sources mobilisées (manuels scolaires, délibérations de conseils municipaux, discours du personnel politique, articles de presse, travaux historiques et universitaires, etc.). Elles constituent des indicateurs de l'éclatement des appropriations mémorielles autour de Louise Michel à partir des années 1970 jusqu'à aujourd'hui. Ces sources multiples sont à penser séparément, parce qu'elles nécessitent des méthodes d'analyse différentes, parce qu'elles renvoient à des dynamiques, à des appropriations et à des acteurs différents ; mais aussi conjointement, en ce qu'elles révèlent l'archipel des mémoires et des usages de la figure de Louise Michel. Au-delà de cette multitude de sources, deux études de cas permettront finalement de matérialiser le changement de paradigme dans la postérité de Louise Michel : les manuels scolaires et la toponymie urbaine (section 3). Pensés dans leurs spécificités propres et à travers leurs évolutions sur le long terme, ces exemples permettent de saisir en pratique les changements d'appropriation de la figure de Louise Michel (qui renvoient à la fois à des transformations dans les interprétations et dans les usages) que produit le double mouvement de pacification d'une mémoire officielle de la Commune de Paris et d'institutionnalisation d'un féminisme d'Etat. Cela permet de voir comment les pratiques mémorielles autour de Louise Michel dépassent les espaces politiques, militants, intellectuels et académiques pour se matérialiser concrètement dans des supports (manuels scolaires et toponymie urbaine) qui sont des vecteurs de diffusion élargie de représentations construites au niveau institutionnel.

Section 1. Des radicalités politiques au roman national : la pacification des mémoires de la Commune et de Louise Michel.

En 1968, la mémoire de la Commune de Paris est réactivée comme référence symbolique de la lutte. Certaines personnes interviewées, participantes des manifestations de mai et juin 1968 et aujourd'hui investies dans un travail de mémoire autour de Louise Michel, font état de la présence du référentiel de la Commune et de Louise Michel à cette période. C'est ce qu'indique par exemple Henri Huille, militant marseillais de la Libre-Pensée, qui s'engage en 1968 dans les mouvements contestataires à Marseille :

> J'avais 17 ans en 1968 […] Bon, c'est loin tout ça, mais il y avait une bataille en 1968, pour que soit débaptisé le lycée Thiers et que ça devienne, certains disaient lycée Louise Michel, d'autres disaient le lycée Commune de Paris. Voilà, je pense que c'est une bataille honorable.[1]

De même, Alain Duprat, professeur d'histoire aujourd'hui retraité et auteur d'une pièce de théâtre consacré à Louise Michel en 2015, se définit comme « un vieux soixante huitard attardé » et lie sa rencontre avec la figure de Louise Michel aux événements de Mai 68 : « On parlait beaucoup beaucoup de la Commune en Mai 68, il faut le savoir, c'était une grande référence de 68[2] ».

Si le PCF a participé à produire une grammaire et un usage commémoratif de Louise Michel autonomes de ceux de la Commune en instaurant les hommages annuels sur sa tombe comme des moments politiques forts et importants dans la vie du parti, elle demeure toujours en premier lieu une figure de communarde et de révolutionnaire. Il est donc impossible de saisir les transformations dans la postérité de la figure de Louise Michel sans comprendre les modifications du rapport de la République à la Commune de Paris et sans analyser l'évolution des positions au sein de l'espace politique de ceux qui s'en disent les héritiers. Le processus d'héroïsation nationale de Louise Michel entamé dans les années 1940 est imbriqué dans l'assimilation de la Commune de Paris à la Résistance et dans une interprétation patriotique de la révolution communarde. Les transformations des appropriations de la Commune influent sur le rapport à Louise Michel et sur les modalités de sa postérité.

Il est alors nécessaire de comprendre le mouvement qui conduit l'événement Commune de Paris à être, d'une référence contestataire, progressivement intégré à une histoire nationale. Pour autant, la pacification d'une mémoire officielle de la Commune[3]laisse ouverte la possibilité d'appropriations multiples : alors que certains

[1] Entretien avec Jean-Pierre Bioul et Henri Huille, Marseille, 18 avril 2016.
[2] Entretien téléphonique avec Alain Duprat, 25 avril 2016.
[3] La mémoire officielle renvoie aux productions mémorielles effectuées par le pouvoir politique. C'est-à-dire, pour reprendre la définition de Johann Michel « l'ensemble des injonctions au souvenir produits et transmis par les autorités politiques légitimes (gouvernements, collectivités locales, institutions supranationales…) à la faveur du monopole d'instruments publics (lois mémorielles, érections de lieux de mémoire, commémorations officielles, programmes scolaires… » (MICHEL Johann, *Devenir descendant d'esclave. Enquête sur les régimes mémoriels*, Rennes, PUR, 2015, p.11).

acteurs en construisent une interprétation apaisée, la Commune de Paris continue dans certains espaces (en particulier l'espace des mouvements sociaux[1]) à être une référence pour la lutte.

1. VERS L'INTEGRATION PROGRESSIVE DE LA COMMUNE A UNE HISTOIRE COLLECTIVE.

Penser 1971 comme un tournant ne signifie pas que tout évolue radicalement l'année du centenaire de la Commune. Le processus est engagé depuis plusieurs années, accéléré par mai 68, et continue de se mettre en place sur les années suivantes. Néanmoins, le centenaire de la Commune de Paris connaît un investissement politique important et une forte médiatisation. Il prend plusieurs formes : des manifestations, des publications historiques et historiographiques, des rééditions de textes, des émissions télévisées sur l'ORTF. Certaines rééditions de textes de communards sont de véritables succès éditoriaux. François Maspero publie l'*Histoire de la Commune de Paris* de Lissagaray en 1967. Il doit le retirer quatre fois jusqu'en 1970, et l'ouvrage s'est vendu à 47 500 exemplaires entre 1970 et 1976[2].

1.1. 1971. L'espace du centenaire : positions et usages des commémorations de la Commune.[3]

Le centenaire est l'occasion d'une concurrence mémorielle entre le PCF, qui souhaite conserver le monopole de la mémoire de l'événement révolutionnaire, et une multitude d'autres groupes et d'autres acteurs qui se saisissent de cette mémoire. De nombreuses initiatives commémoratives émergent.

UN NOUVEAU REGISTRE COMMEMORATIF : LA FETE COMME HOMMAGE.

Un collectif, issu du groupe Vive la révolution, se crée autour de la commémoration de la Commune de Paris. Principalement composé d'anciens militants de

[1] L'expression d'« espace des mouvements sociaux » renvoie à l'existence d'un espace marqué par des enjeux et des revendications spécialisés mais construit autour de relations d'interdépendance, de connexion, de concurrence (voir : MATHIEU Lilian, « L'espace des mouvements sociaux », *Politix*, 2007/1, n°77, p.131-151). Analyser la circulation de la référence à la Commune de Paris et à Louise Michel au sein des mouvements sociaux nécessite d'évaluer les dialogues, les relations et les transmissions entre les différents acteurs de cet espace.

[2] Voir la thèse de Julien Hage, *Feltrinelli, Maspero, Wagenbach : une nouvelle génération d'éditeurs politiques d'extrême-gauche en Europe occidentale, 1955-1982*, sous la direction de Jean-Yves Mollier, Université Versailles-Saint-Quentin, 2010 ; citée par Eric Fournier, *op.cit.*, p.119.

[3] Sauf indications contraires, les informations factuelles de ce développement sont issues de : FOURNIER Eric, *op.cit.* ; TARTAKOWSKY Danielle, *op. cit.*, 1999 ; WINOCK Michel, « La Commune (1871-1971) », *Esprit*, décembre 1971, publié dans Michel Winock, *Le Socialisme en France et en Europe, XIXe-XXe siècle*, Paris, Seuil, 1992, p.179-235.

la Ligue communiste et de la Gauche prolétarienne, il prend le nom de « Commune vivante » pour affirmer une volonté de faire de la Commune de Paris un événement actuel. Ce collectif s'oppose aux interprétations du PCF sur la Commune de Paris. Plutôt que de mettre l'accent sur la dimension martyre, ils valorisent une Commune festive aux accents d'« utopie concrète[1] ». Le 21 mars 1971, ils organisent un rassemblement festif porte de Clignancourt, au pied de la butte Montmartre. Une fanfare joue de la musique et des banderoles portant les inscriptions de « la Commune refleurira » ou « Pompidou-Thiers » sont déployées. La police intervient, détruit les instruments, et des affrontements avec les manifestants durent pendant plusieurs heures.

Cette évolution des pratiques commémoratives vers une approche festive est liée à une évolution des interprétations de l'événement révolutionnaire. Ces nouveautés historiographiques sont introduites par l'historien et sociologue Henri Lefebvre, marxiste antiautoritaire, qui publie en 1965 un ouvrage intitulé *La Proclamation de la Commune*[2]. Il analyse l'événement révolutionnaire comme une reconquête, par les classes populaires des quartiers périphériques, de la capitale : « Par la Commune, par les manifestations et les fêtes, par l'action militaire comme par les décisions des communards, [le peuple de Paris] va reconquérir son bien, et d'abord sa ville[3]. » Il conclut son ouvrage en affirmant que la Commune de Paris, « ce fut d'abord une immense, une grandiose fête, une fête que le peuple de Paris […] s'offrit à lui-même et offrit au monde[4] ». Ici, on voit le lien important entre les interprétations historiques, universitaires, de la Commune, et les interprétations militantes. Si le travail de Lefebvre a influencé les usages politiques et les pratiques mémorielles, il a aussi été largement motivé par une critique antiautoritaire des interprétations léninistes de la Commune. Il refuse ainsi d'attribuer l'échec de la Commune à l'absence de discipline et d'autorité, pour valoriser une vision plus libertaire de l'événement. La pratique commémorative défendue par Vive la révolution s'inscrit dans cette optique : reconquérir la ville, s'approprier l'espace public par la fête, la manifestation et l'action.

Cette reconsidération de l'action révolutionnaire sous l'angle de la fête, de la spontanéité, de la théâtralité et de la reconquête populaire de l'espace urbain amène également à valoriser les pratiques *a priori* non-politiques des communards. Alors que les représentations versaillaises insistent sur le « cirque » communard, sur la décadence morale et sexuelle[5], l'historiographie communarde s'ouvre à la gestuelle révolutionnaire,

---

[1] Manifeste du collectif Commune vivante, dans *Le Nouvel Observateur*, « La plus belle fête », 15-21 mars 1971.

[2] LEFEBVRE Henri, *La Proclamation de la Commune : 26 mars 1871*, Paris, Gallimard, 1965.

[3] LEFEBVRE Henri, *op. cit.*, 1965 ; cité par WINOCK Michel, « La Commune (1871-1971) », *Esprit*, décembre 1971, publié dans Michel Winock, *Le Socialisme en France et en Europe, XIXe-XXe siècle*, Paris, Seuil, 1992, p.207.

[4] *Ibid.*, p.211.

[5] En 1970, l'écrivain Cecil de Saint-Laurent publie, dans la pure tradition de la littérature versaillaise, un roman intitulé *La Communarde*. Né le 5 janvier 1919 à Paris dans une famille d'extrême-droite, Jacques Laurent (dit Cecil de Saint-Laurent) rejoint pendant ses études l'Action française de Charles Maurras. Pendant la guerre d'Algérie, il crée la revue pro-OAS *L'Esprit public*. Son roman, *La Communarde*, est une

et à sa puissance symbolique. On commence à voir, résume Michel Winock, « un Rossel […] qui non seulement rompt avec sa caste et sa carrière mais signifie son adhésion à la Commune par une lettre superbe d'insolence au ministre des Armées, c'est Louise Michel qui, au milieu de la bataille des rues, se met à jouer de l'harmonium à trois pas d'une barricade, dans une église désaffectée ; c'est Delescluze qui marche solennel au-devant de la mort comme dans un drame de Victor Hugo[1]… » Le combat révolutionnaire de Louise Michel acquiert une dimension poétique, qui accentue le romantisme de son engagement politique.

ARCHIPEL DES COMMEMORATIONS ET DIVISIONS DE LA GAUCHE.

Outre l'événement festif organisé par le groupe Commune vivante pour investir l'espace public au moment de la proclamation de la Commune, d'autres organisations s'emparent de l'opportunité commémorative et politique du centenaire. Ces pratiques mémorielles, portées et incarnées par des groupes d'extrême gauche différents, ont un point commun. Comme le souligne Eric Fournier, elles ont pour objectif « d'attaquer frontalement le PCF, qui se considère comme l'authentique dépositaire de la Commune ». Ces groupes se retrouvent dans la nouvelle approche interprétative de la Commune, « moderne, révolutionnaire et festive »[2]. Cependant, cette multiplication de commémorations, qui visent en premier lieu le même objectif – contester au PCF le monopole des hommages –, est également symptomatique d'un état de division et de désunion des forces de gauche. Depuis mai 68, la gauche communiste et les gauches non-communistes se divisent sur les moyens, les méthodes et les ambitions. Un axe PCF-CGT se constitue[3] et se confronte à une jeune génération organisée au sein du PSU, du CNJA (Centre national des jeunes agriculteurs), de la CFDT ou des composantes gauchistes, et qui valorise les pratiques révolutionnaires et les discours de classe[4]. Ces divisions transparaissent en 1971 lors des célébrations du centenaire de la Commune, à la fois dans la multiplication des manifestations et dans les modes d'action employés.

Deux comités concurrents se constituent pour les célébrations du centenaire. Le premier, le Comité national du centenaire, regroupe le Parti socialiste, la Convention des institutions républicaines (CIR)[5], la Fédération de l'éducation nationale (FEN), le Grand

---

reprise des thèmes versaillais qui focalisent sur la sexualité des femmes de la Commune. On y rencontre Louise Michel, au milieu d'autres femmes décrites par leurs frustrations ou leurs sexualités outrancières, présentées comme hystériques. Pour Eric Fournier, ce roman peut être qualifié de « prose néoversaillaise » (FOURNIER Eric, *op.cit.*, p.129).

[1] WINOCK Michel, « La Commune (1871-1971) », *Esprit*, décembre 1971, publié dans Michel Winock, *Le Socialisme en France et en Europe, XIXe-XXe siècle*, Paris, Seuil, 1992, p.215.

[2] FOURNIER Eric, *op. cit.* p.119.

[3] TARTAKOWSKY Danielle, « Le PCF en mai-juin 68 », dans René Mouriaux *et al.*, *1968, exploration du Mai français*, Paris, L'Harmattan, 1992, p.141-162.

[4] TARTAKOWSKY Danielle, « Mai 68 ou la gauche à contretemps », dans Jean-Jacques Becker et Gilles Candar (dir.), *op.cit.*, p.266-274.

[5] Parti créé par François Mitterrand en 1964 à partir de la fédération de différents clubs républicains et socialistes.

Orient, la Libre pensée, Force ouvrière, la Fédération anarchiste, la Grande Loge, la Ligue des droits de l'homme, Objectif 72[1], l'Organisation communiste internationaliste (OCI)[2], les Radicaux de Paris, l'équipe de l'hebdomadaire *Témoignage chrétien*, le cercle Jean-Jaurès et le club Louise-Michel[3]. Le second comité est le Comité national d'initiative qui réunit le PCF et la CGT. Cette division initiale marque la continuité de la rupture entamée depuis mai 1968 et la volonté de l'ensemble de la gauche d'en finir avec les commémorations traditionnelles menées par le Parti communiste. Réunissant des forces de gauche très différentes, le premier comité est symptomatique d'une tentative de collusion contre l'hégémonie mémorielle du PCF. Cependant, les différents groupes représentés dans ce premier comité ne parviennent pas à s'entendre sur une commémoration commune, et des cortèges se succèdent finalement durant tout le mois de mai.

Le premier cortège est celui des francs-maçons, le 25 avril. Trois mille personnes défilent et traversent le Père-Lachaise jusqu'au mur des Fédérés. Selon Danielle Tartakowsky, cette manifestation est la première où les différents corps maçonniques apparaissent ensemble depuis un siècle[4]. Sept bannières or et rouge et six tambours voilés de noir précèdent le cortège. Seule image visible, les loges féminines brandissent un portrait de Louise Michel encadré de couronnes de roses et d'œillets rouges.

Le 1e mai, un cortège de 12 000 personnes selon la Préfecture de police et 40 000 selon les organisateurs, se réunit à l'appel de la Confédération française démocratique du travail (CFDT), de Force ouvrière (FO) et du Parti socialiste unifié (PSU). Le mot d'ordre de la manifestation est de célébrer « la fête du travail, de la jeunesse, de la Commune » et la banderole de la CFDT porte le message « 1871-1971 : nous irons jusqu'au bout ». Les militants brandissent des portraits de Lénine, de Mao et de Trotsky, et des pancartes en soutien au Viêt-Cong. Quelques anarchistes se signalent par des drapeaux noirs. Le cortège ne peut atteindre le mur des Fédérés, dont l'accès est bloqué par la police.

Le cortège le plus imposant est celui organisé le 16 mai par les Trotskystes de la Jeunesse communiste révolutionnaire (JCR). *Rouge*, l'organe de la Ligue communiste révolutionnaire (LCR), consacre son numéro du 24 mai 1971 à la manifestation. La une du journal indique qu'« à l'appel de la quatrième internationale, 30 000 manifestants devant le mur des fédérés !... Pour que vive la Commune ! »[5]. Comme lors du rassemblement de Commune vivante, l'ambiance est festive lors du départ place des Fêtes. A l'arrivée au Père-Lachaise, le registre change néanmoins, et le cortège adopte une posture de recueillement plus traditionnelle : silence devant le mur des Fédérés, sifflement du *Chant des martyrs* et chants discrets de l'*Internationale*[6].

---

[1] Mouvement socialiste fondé en 1965, envisagé comme un club de réflexion autour de la question de l'unité de la gauche.
[2] Organisation Trotskyste fondée en 1965.
[3] Ces deux dernières organisations sont des clubs de réflexion affiliées au Parti socialiste.
[4] TARTAKOWSKY Danielle, *op. cit.*, 1999, p.198.
[5] *Rouge*, une, 24 mai 1971.
[6] *Rouge*, 24 mai 1971.

Le 22 mai, deux cortèges sont organisés : la CFDT et le PSU le matin, le Parti socialiste l'après-midi. Selon la Préfecture de police, trois à cinq mille manifestants se sont réunis au métro Charonne pour le premier cortège, et huit mille pour la manifestation socialiste qui arpente les rues de la place Léon-Blum au Père-Lachaise.

Les libertaires mènent également leurs propres actions. Un « comité Commune » est constitué et regroupe des militants de la Confédération nationale du travail (CNT), de l'Organisation révolutionnaire anarchiste (ORA) et de la Tribune anarcho-communiste. Leur commémoration du centenaire de la Commune s'inscrit dans la lignée de leur opposition au bolchévisme de l'entre-deux-guerres. Symboliquement, ils organisent conjointement le centenaire de la Commune de Paris et le cinquantenaire de la « Commune de Cronstadt », révolte des libertaires russes violemment réprimée par l'armée rouge en 1921. Dans le même sens, la posture de la FA est de contester les hommages non-libertaires à la Commune de Paris. L'édito du numéro consacré à la Commune de son organe, *Le Monde Libertaire*, attaque ainsi successivement les hommages de la CFDT et de la CGT[1]. Pour la CFDT, l'éditorialiste se demande « ce que cette confédération peut bien avoir de commun avec la Commune qui fut une révolte contre tous les dogmes à commencer par le dogme chrétien ». La CGT est ciblée par l'intermédiaire de son organe, *La Vie Ouvrière*, qui défend l'interprétation du PCF sur l'événement et les acteurs de la Commune « convertis en marxistes-léninistes ». L'éditorialiste du *Monde Libertaire* tourne en dérision ce modèle interprétatif, en indiquant avec ironie que selon *La Vie Ouvrière*, « Louise Michel […] aurait successivement approuvé les procès de Moscou, la déstalinisation, Prague et l'assassinat des travailleurs polonais par des chars progressistes. » A nouveau, la figure de Louise Michel se trouve au centre du conflit entre anarchistes et communistes autour des interprétations et des usages politiques de la Commune de Paris.

L'HOMMAGE DU PCF : LES MODES D'AFFIRMATION D'UN MONOPOLE SUR LES COMMEMORATIONS.

Face à ces contestations et pour affirmer son monopole, le PCF met en place un Comité national d'initiative pour le centenaire de la Commune. Il organise des cérémonies mémorielles dans différentes régions de France, où l'implantation communiste est importante. A Paris, le 23 mai, le cortège regroupe 50 000 manifestants selon la Préfecture de police et 80 000 selon les organisateurs. L'arrivée au Père-Lachaise est marquée par la dispersion au pied du mur des Fédérés des cendres d'Adrien Lejeune, considéré par le PCF comme le dernier vétéran de la Commune[2], décédé en URSS en 1942. Avec cet hommage, le PCF réaffirme sa filiation directe avec la Commune de Paris, par la mobilisation de vétérans communards membres du parti comme ressource

[1] *Le Monde Libertaire*, « Edito. Vive la Commune ! », mars 1971.
[2] Il est vraisemblable que des communards plus anonymes aient vécu plus longtemps que lui. En comparaison, le dernier vétéran connu de la guerre de 1870-1871 est mort en 1955.

symbolique. Parallèlement à la manifestation au Père-Lachaise, l'Institut Maurice-Thorez organise un colloque historique au Palais du Luxembourg, intitulé « Voici l'aube. L'immortelle Commune de Paris », dont les actes sont publiés l'année suivante aux Editions sociales. Les intervenants ne sont pas tous membres du Parti communiste, pour garantir la diversité des opinions, mais Georges Cogniot, président délégué de l'Institut Maurice-Thorez, ouvre le colloque en affirmant qu'un des objectifs de ces journées est de proposer « des solutions, et que ces solutions soient conformes aux conceptions marxistes-léninistes[1] ».

La tradition commémorative du PCF innove avec l'action de l'artiste Ernest Pignon-Ernest[2], membre du Parti communiste, mais inspiré par le renouveau militant initié par mai 68 autour de la réappropriation de l'espace public. Fin mai, il colle dans plusieurs espaces parisiens (les environs du Père-Lachaise, les marches du Sacré-Cœur, Charonne, la Butte-aux-Cailles, les quais de la Seine[3]) de longues bandes sérigraphiées représentant un homme, grandeur nature, gisant au sol. Cette intervention au cœur de l'espace public symbolise l'oubli et le tabou qui pèse sur les victimes communardes en inscrivant ce souvenir dans le présent. Cette inscription de la mémoire communarde dans l'actualité passe également par le choix de lieux qui ne font pas explicitement référence à la Commune, mais renvoient à des morts politiques plus récentes. Ainsi, les collages réalisés sur les marches du métro Charonne tissent le lien entre les différentes victimes de la répression gouvernementale et policière, celles de la Commune de 1871 et celles du 8 février 1962 protestant contre l'OAS et la guerre d'Algérie, insérées elles aussi dans la martyrologie communiste[4].

Ce travail artistique « sauvage » mobilise la rhétorique mémorielle communiste, centrée sur le martyre des révolutionnaires, la répression versaillaise et le souvenir des morts communardes. Le choix des marches du Sacré-Cœur est en cela hautement symbolique : ces « gisants » communards viennent contrebalancer la signification politique de la basilique, construite en expiation des crimes de la Commune. Néanmoins Ernest Pignon-Ernest réinterprète les usages communistes à la lumière des nouvelles pratiques initiées par les Trotskystes : quitter la nécropole du Père-Lachaise et réinvestir l'espace de la rue[5].

---

[1] Institut Maurice-Thorez, *Voici l'aube. L'immortelle Commune de Paris*, Paris, Editions sociales, 1972, p.11.

[2] Pour plus d'informations sur le parcours et les œuvres de cet artiste, voir : BRIOT Marie-Odile et HUMBLOT Catherine, *Ernest Pignon-Ernest. La peau des murs*, Paris, Limage, 1980 ; COUTURIER Elisabeth et VEYNE Paul, *Ernest Pignon-Ernest*, Paris, Herscher, 1990 ; PIGNON-ERNEST Ernest et PLEYNET Marcelin, *L'homme habite poétiquement. Entretiens*, Paris, Actes Sud, 1993.

[3] TILLIER Bertrand, *op. cit.*, 2004, p.490.

[4] BERNARD Jean-Pierre A., « La liturgie funèbre des communistes », *Vingtième siècle, revue d'histoire*, vol.9, n°1, 1986, p.40.

[5] L'œuvre d'Ernest Pignon-Ernest est réexploitée en 2001 dans une pièce de théâtre écrite et mise en scène par Pierre Humbert, intitulée *Louise Michel, la Vierge rouge*. Pignon-Ernest souligne que « Pierre Humbert a su saisir les documents de cette intervention et les inscrire, les projeter dans cette évocation de Louise Michel qu'il nous propose[5] ». Le metteur en scène se revendique ainsi d'une influence et d'une pratique artistique profondément liées à la mémoire de la Commune et à son actualité.

« L'un des derniers matins de mai, les habitants du quartier de Charonne et des rues qui entourent le Père-Lachaise ont trouvé à leur réveil, sous leurs pas, ces affiches démesurées, ces longues bandes de papier collées à même l'asphalte et qui furent également déroulées tout au long des escaliers conduisant au Sacré-Cœur. L'image imprimée au moyen de la sérigraphie reproduisait noir sur blanc et multipliait à des centaines d'exemplaires le dessin d'un homme foudroyé au sol par la plus sauvage répression. Ce *gisant* de notre temps, c'est l'hommage aux morts de la Commune d'un peintre de 28 ans, Ernest Pignon […]. Il est venu spécialement à Paris pour réaliser cette manifestation avec une équipe de colleurs nocturnes – manifestation que devait interrompre, bien entendu, l'intervention de la police –. Si nous avons tenu à signaler ce geste d'Ernest Pignon, c'est parce qu'il nous change des mondanités de certaines 'actions' qui ne dépassent pas le théâtre des galeries parisiennes. » (*Les Lettres françaises*, « Les gisants d'Ernest Pignon », R.-J. Moulin, 16 juin 1971)

ILL. 34 : *Photographie du collage réalisé par Ernest Pignon-Ernest, « Les gisants », sur les marches du Sacré-Cœur, Paris, 1971.*

La dislocation du monopole du PCF sur les commémorations de la Commune permet la montée en puissance d'une association, qui évolue jusqu'alors dans l'ombre du Parti communiste : l'Association des amis de la Commune. Elle devient alors « le gardien du temple de la mémoire militante véhiculée par le PCF[1] », que le parti n'a plus la capacité politique et l'espace de porter. Le registre mémoriel construit par les communistes est repris par les Amis de la Commune (les symboliques, les modes d'actions, les formes rhétoriques), mais certains membres de l'association tentent de s'éloigner du parti. En 1975, Jean Bruhat en devient président : historien organique du PCF pendant les années 1930, il a depuis mai 68 pris ses distances[2]. Avec l'historien Jacques Rougerie, ils tentent d'infléchir la politique de l'association. D'après Eric Fournier, c'est un échec et Jacques Rougerie quitte alors l'association[3]. L'importance de l'association dans les productions mémorielles autour de la Commune de Paris ne cesse

[1] FOURNIER Eric, *op. cit.*, 2013, p.147.
[2] Il signe en mai 1968 un manifeste adressé au comité central du PCF pour protester contre la non-implication du parti dans les contestations. Dix ans plus tard, il fait également partie des signataires d'une pétition réclamant au parti davantage de démocratie, de transparence et d'ouverture vers les évolutions politiques et sociales.
[3] Entretien avec Jacques Rougerie réalisé par Eric Fournier, juin 2012. FOURNIER Eric, *op. cit.*, 2013, p.147.

cependant de s'accroître. Leur statut d'entrepreneur de mémoire est aujourd'hui bien établi, et ils jouent un rôle important dans la diffusion de la figure de Louise Michel[1].

Encadré n°10
Historique de l'association des Amies et amis de la Commune de Paris 1871[2]

L'association actuelle des Amies et Amis de la Commune de Paris 1871 est l'héritière de la Société fraternelle des anciens combattants de la Commune, créée en 1889. Elle regroupe des militants de la Commune, revenus d'exil ou de déportation, et, malgré les divisions politiques de la fin du XIXe siècle (entre les différents courants du socialisme, face au boulangisme et à l'Affaire Dreyfus, œuvre pour leur apporter un soutien matériel. A chaque décès d'un ancien communard, la Société fraternelle prend part à l'organisation des obsèques.
En 1905, la Société fraternelle prend le statut d'association, grâce à la loi de 1901. Le président est Edmond Goupil, ancien commandant et élu de la Commune, franc-maçon au Rite écossais réformé et co-fondateur de la Société fraternelle. Le secrétaire est Jules Martelet, garde national et élu de la Commune, membre de l'AIT, et le trésorier est Hippolyte Ferré, le frère du fusillé Théophile Ferré, capitaine pendant la Commune et membre de l'AIT. Ce bureau inscrit l'Association fraternelle dans la branche demeurée républicaine et socialiste des anciens combattants de la Commune.
Le 25 janvier 1915, l'association réunie en assemblée décide d'ouvrir l'adhésion aux individus qui se reconnaissent dans la cause communarde, mais n'ont pas participé à l'événement révolutionnaire. Elle modifie alors son intitulé et devient Association fraternelle des anciens combattants et des amis de la Commune.
En 1918, Edmond Goupil démissionne pour raison de santé et est remplacé à la présidence par Elie May, militant communard, franc-maçon et membre de la SFIO. L'association est marquée par de fortes dissensions politiques internes, et peine pendant les années 1920 à organiser les commémorations de la Commune, investies par le PCF. Avec l'arrivée de Zéphirin Camélinat à la présidence, l'association noue des liens étroits avec le Parti communiste. Il est le dernier communard à présider l'association. A la mort de Camélinat en 1937, la relève est prise par Charles Rappoport, militant communiste. En désaccord avec la ligne adoptée par le parti, il quitte le PC en 1938. Il est alors immédiatement remplacé à la présidence de l'Association fraternelle par Francis Jourdain, militant communiste et membre de l'AEAR. Marcel Cachin (directeur de *L'Humanité* et membre du bureau politique du PC) en devient président d'honneur, Jacques Duclos (responsable de la propagande du PC et secrétaire général du groupe communiste à l'assemblée) et Zélie Camélinat (fille de Zéphirin Camélinat) sont vice-présidents, et Edouard Chenel (fils du communard Albert Goullé, trésorier de la Fédération communiste de Seine-et-Oise, directeur du journal communiste départemental *L'Aube sociale*) est secrétaire général depuis 1929. La fusion entre l'Association fraternelle et le Parti communiste est bien effective.
Après la deuxième guerre mondiale, l'association relance difficilement ses activités. Elle est l'intermédiaire principal de la mémoire de la Commune, mais celle-ci mobilise peu dans cette période d'après-guerre, et les commémorations sont affaiblies par les divergences politiques entre le PC et la SFIO. La mort d'Edouard Chenel vient achever une association

[1] Sur le rôle et la place des Amis de la Commune dans l'espace mémoriel autour de Louise Michel aujourd'hui, voir le chapitre 7.
[2] Informations issues de deux entretiens (entretien avec Claudine Rey, Paris, 06 avril 2016 ; entretien avec Charles Fernandez et Sylvie Pepino, Paris, 06 avril 2012) et d'une brochure de l'association (*Les Amis de la Commune de Paris 1871. Histoire de l'association*, Paris, Editions des Amis de la Commune de Paris 1871, 2008). Ces informations sont complétées par : MORVAN Rémi, *« Elle n'est pas morte » : une histoire de l'association des Amis de la Commune (1881-1971)*, mémoire de master 2, Université Pars 1 – Panthéon Sorbonne, dir. Michel Pigenet, 2015.

à l'agonie : le banquet du 18 mars, pratique rituelle de l'association depuis 1945, n'est pas organisé entre 1958 et 1961.
En 1962, l'association est relancée sous la présidence de Jacques Duclos, personnalité centrale du Parti communiste de l'époque. L'acte de fondation de la nouvelle Association des Amis de la Commune de Paris (1871) est déposé en préfecture. Le nouveau bureau met en place des structures et des pratiques nouvelles. Le conseil d'administration, chargé du fonctionnement de l'association, se réunit tous les six mois. Un bulletin de diffusion auprès des adhérents est mis en place, et édité chaque année. Les liens avec le Parti communiste sont réaffirmés : un comité d'honneur de dix membres est désigné, au sein duquel figurent des personnalités centrales du PC, comme Maurice Thorez ou l'historien communiste fondateur du musée de l'histoire vivante de Montreuil Jean Bruhat.
Ce dernier prend la direction de l'association à la mort de Jacques Duclos, en 1975. Son élection marque un tournant dans l'orientation politique de l'association. Non seulement Jean Bruhat a pris ses distances avec le PC en 1968, devant l'absence d'implication du parti dans les mobilisations de mai, mais il est aussi le premier universitaire (il est professeur à Paris 8) à prendre la tête de l'association. Lui succède en 1984 Claude Willard, également professeur à Paris 8 et président de l'association jusqu'en 2007. Malgré son appartenance au Parti communiste, Claude Willard met en place un processus d'ouverture vers les différentes sensibilités de gauche. Cette stratégie permet d'augmenter considérablement le nombre d'adhérents : de 157 en 1984, ils passent à 435 en 1988, 571 en 1990 et 1200 en 1992. La prise de distance avec le PC se marque spatialement à partir de 1990. A cette date, l'association déménage son siège : des locaux de *L'Humanité* boulevard Poissonnière, elle s'installe rue des Cinq Diamants.
Face à la forte progression des adhésions, le fonctionnement de l'association est repensé. En 1997, sont mises en place quatre commissions de travail, pour fluidifier le fonctionnement collectif : une commission culture, une commission littérature, une commission finances, une commission communication. Deux autres sont créées par la suite : une commission fêtes et initiatives et une commission patrimoine. Ces commissions fonctionnent en groupe de travail, et permettent ainsi l'investissement de militants sans responsabilités administratives dans l'association. Un site internet est créé, permettant davantage encore de diffuser les ambitions et les actions de l'association.
En 1999, le ministère de la jeunesse et des sports reconnaît l'association comme mouvement d'éducation populaire.
L'association se féminise progressivement. Le centenaire de la mort de Louise Michel en 2005 est l'occasion de rappeler le rôle des femmes dans la Commune de Paris. En 2007, 41% des adhérents de l'association sont des adhérentes, contre 27% en 2001. En 2007 sont élus en co-présidence Jean-Louis Robert et Claudine Rey, la première femme à occuper ce poste. En 2014, après des débats houleux au sein des membres de l'association, un nouveau nom est choisi et déposé en préfecture : Les Amies et Amis de la Commune de Paris-1871.

1.2. De la sphère militante à la sphère académique : circulations croisées et tournant historiographique.

Cette évolution dans les appropriations, les usages et les discours mémoriels autour de la Commune de Paris n'est pas propre à l'espace militant et politique. En effet, la sphère historiographique et universitaire est elle aussi marquée par ces transformations. Bien entendu, l'une et l'autre ne sont pas strictement séparées : les études universitaires peuvent influencer les pratiques militantes (et vice-versa), les réseaux d'interconnaissance entre les acteurs de la sphère militante et les acteurs de la sphère universitaire sont étroits, et les historiens sont également parfois des militants. Quoi qu'il en soit, le centenaire de

la Commune de Paris favorise considérablement les publications sur le sujet. Entre les événements de mai 1968 et le centenaire de 1971, les publications, militantes, historiennes et universitaires, autour de la Commune se multiplient. Les maisons d'édition en sont friandes : entre 1969 et 1973, les Editions sociales publient six ouvrages sur la Commune, le Livre-Club Diderot et Gallimard en publient quatre, les éditions Perrin trois, Maspero, Denoël et Seghers en éditent deux.

TABLEAU 9 : *Aperçu des publications consacrées à la Commune de Paris, entre 1969 et 1973*[1]

1969	CHOURY Maurice, *Bonjour Monsieur Courbet*, Paris, Editions sociales, 1969. DECOUFLE André-Clément, *La Commune de Paris, 1871. Révolution populaire et pouvoir révolutionnaire*, Paris, Editions Cujas, 1969. FAUCHER Jean-André, *La Véritable histoire de la Commune*, Paris, Editions du Gerfaut, 1969. ZELLER André, *Les hommes de la Commune*, Paris, Perrin, 1969.
1970	*Commune de Paris (1871)*, Paris, Maspero, 1970. *La Commune de Paris*, revue *Europe*, n°499-500, 1970. CHOURY Maurice, *Le Paris Communard*, Paris, Perrin, 1970. CHOURY Maurice, *Les poètes de la Commune*, Paris, Seghers, 1970. COULANGES Georges, *La Commune en chantant*, Paris, Les Editeurs français réunis, 1970. DAUTRY Jean et SCHELER Lucien, *Le comité central des vingt arrondissements de Paris*, Paris, Editions sociales, 1970. DUCLOS Jacques, *La Commune de Paris 'à l'assaut du ciel'*, Paris, Livre-club Diderot, 1970. HERON DE VILLEFOSSE René, *Les graves heures de la Commune*, Paris, Perrin, 1970. LIDSKY Paul, *Les écrivains contre la Commune*, Paris, Maspero, 1970. REMY Tristan, *La Commune à Montmartre*, Paris, Editions sociales, 1970. ROSSEL-KIRSCHEN André, *André Rossel, 1870-1871*, Paris, Editions les yeux ouverts, 1970. SORIA Georges, *Grande histoire de la Commune*, Paris, R. Laffont / Livre-club Diderot, 1970-1971.
1971	*Expériences et langage de la Commune de Paris*, revue *La Nouvelle Critique*, n° spécial, 1971. *La Commune de Paris*, revue *Autogestion et socialisme*, mars 1971. BRUHAT Jean, *La Commune et l'école*, Paris, Cercle Parisien de la Ligue française de l'enseignement, 1971. CERF Marcel, *Edouard Moreau : l'âme du comité central de la Commune*, Paris, Les Lettres Nouvelles / Denoël, 1971. CERF Marcel, *Le D'Artagnan de la Commune : le colonel Maxime Lisbonne*, Paris, Pavillon, 1971. CHOURY Maurice, *La Commune au Quartier latin*, Paris, Livre-club Diderot, 1971. CERF Marcel, *Edouard Moreau*, Paris, Denoël 1971. DE PAEPE Jean-Luc, *Les communards en exil*, Paris, Librairie Sartorius, 1971. DOMMANGET Maurice, *Eugène Pottier : membre de la Commune et chantre de l'Internationale*, Paris, EDI, 1971. ELLEINSTEIN Jean, *Réflexions sur la Commune de 1871*, Paris, Julliard, 1971. FELD Charles et HINCKER François, *Paris au front d'insurgé : la Commune en images*, Paris, Livre-club Diderot, 1971.

[1] Tableau réalisé à partir de la consultation du catalogue de la BNF.

1971	GAILLARD Jeanne, *Communes de province, Commune de Paris 1870-1871*, Paris, Flammarion, 1971. GALLO Max, *Tombeau pour la Commune*, Paris, Robert Laffont, 1971. GASCAR Pierre, *Rimbaud et la Commune*, Paris, Gallimard, 1971. GAUTIER Georges-Ferdinand, *Les Francs-Tireurs de la Commune*, Paris, Académie d'Histoire, 1971. GRAND ORIENT DE FRANCE, *La Commune (18 mars – 28 mai 1871)*, Paris, Presses de l'Emancipatrice, 1971. GIRAULT Jacques, *La Commune et Bordeaux. Contribution à l'étude du mouvement ouvrier et de l'idéologie républicaine en province au moment de la Commune*, Paris, Editions sociales, 1971. GUILLEMIN Henri, *L'avènement de M. Thiers et réflexions sur la Commune*, Paris, Gallimard, 1971. JOUBERT Edouard, *L'Abbé Jean-Marie Noël Sabatier : victime de la Commune*, Avignon, Presses Universelles, 1971. NOEL Bernard, *Dictionnaire de la Commune*, Paris, F. Hazan, 1971. PISIER Georges, *Les déportés à l'île des Pins, 1872-1880*, Paris, Société des océanistes / Musée de l'homme, 1971. ROUGERIE Jacques, *Paris libre. 1871*, Paris, Seuil, 1971. SERMAN William, *La Commune*, Paris, PUF, 1971. THOMAS Edith, *Louise Michel ou la Velléda de l'anarchie*, Paris, Gallimard, 1971. WINOCK Michel, *La Commune de Paris*, revue *Formation CFDT*, n°91, 1971.
1972	*La Commune de 1871* [actes du colloque universitaire], Paris, Editions ouvrières, 1972. GAUTRAND Jean-Claude, *1870-1871, les photographes et la Commune*, Paris, Photo-ciné revue, 1972. GUILLEN Pierre (dir.), *Grenoble à l'époque de la Commune*, Grenoble, Université des sciences sociales de Grenoble, 1972. INSTITUT MAURICE-THOREZ, *Voici l'aube. L'immortelle Commune de Paris*, Paris, Editions sociales, 1972. LANOUX Armand, *Une histoire de la Commune de Paris*, Paris, Tallandier, 1972. MOISSONNIER Maurice, *La Première Internationale et la Commune à Lyon*, Paris, Editions sociales, 1972. SOCIETE D'HISTOIRE LITTERAIRE DE LA FRANCE, *Les écrivains devant la guerre de 1870 et devant la Commune*, Paris, A. Colin, 1972.
1973	DILLAZ Serge, *La chanson française de contestation : des barricades de la Commune à celles de mai 68*, Paris, Seghers, 1973. DUCATEL Paul, *Histoire de la IIIe République*, t.1, *Histoire de la Commune et du siège de Paris vue par l'imagerie populaire*, Paris, Grassin, 1973. GAUTIER Georges-Ferdinand, *Paris en 1971 et la Commune*, Paris, Académie d'histoire, 1973. GUILLEMIN Henri, *Les Origines de la Commune*, Paris, Gallimard, 1973. ROUGERIE Jacques (dir.), *Jalons pour une histoire de la Commune*, Paris, PUF, 1973.

Il est intéressant de remarquer que le centenaire de la Commune voit la publication d'ouvrages romancés ou historiques d'auteurs statutairement différents : outre les journalistes, les militants et les enseignants, on y trouve par exemple un haut-fonctionnaire des Affaires d'outre-mer (Georges Pisier), un attaché des Musées de la ville de Paris (René Héron de Villefosse), un ingénieur des travaux publics (Paul Ducatel), un photographe (Jean-Claude Gautrand) ou encore un général (André Zeller). Des historiens ou des romanciers amateurs s'intéressent à la Commune.

UN CHAMP DE RECHERCHE : LA SOCIOLOGIE DES REVOLUTIONS.

Les années autour du centenaire de la Commune sont caractérisées par la mise en place d'un véritable champ de recherche universitaire autour de la Commune. Que le renouveau historiographique introduise un registre festif dans les commémorations de la Commune, ou que l'Institut Maurice-Thorez organise un colloque à la fois politique et scientifique, le centenaire est une réelle opportunité pour développer des espaces académiques autour de la Commune. Quelques historiens universitaires travaillent depuis plusieurs années sur la Commune de Paris : Jean-Pierre Azéma et Michel Winock publient *Les Communards* en 1964 (réédité en 1971), Henri Lefebvre édite *La Proclamation de la Commune* l'année suivante. Ces publications indiquent que si l'interprétation marxiste de la Commune demeure centrale (cadre dans lequel s'inscrivent Azéma et Winock), d'autres perspectives émergent autour d'universitaires non-membres du PCF, comme Jacques Rougerie[1].

Jacques Rougerie est maitre de conférences en histoire. En 1964, il publie *Procès des communards* et en 1971, *Paris libre. 1871*. Pour le centenaire, il organise un colloque universitaire, dont les actes seront publiés dans la revue *Mouvement Social* en avril-juin 1972. L'année suivante, il coordonne un ouvrage intitulé *Jalons pour une histoire de la Commune de Paris*[2]dans lequel il réunit des textes issus des différents colloques du centenaire. Jacques Rougerie affirme une distance avec l'approche marxiste de l'histoire – et en particulier de l'histoire de la Commune – qui exerce une influence importante dans l'espace académique. Le colloque universitaire du centenaire constitue, selon l'historien Maurice Agulhon, qui a quitté le PC à la fin des années 1960 pour rejoindre la FEN, une « étape dans la progression de l'historiographie communaliste […] particulièrement importante[3] ». Cette étape est notable parce qu'elle apporte de nouveaux éléments sur la sociologie des communards. Jacques Rougerie choisit de s'intéresser davantage à la population communarde qu'aux célébrités et aux premiers rôles, et s'attarde sur les comportements plutôt que sur les idéologies. Il recense ainsi par exemple plus de membres de l'AIT que ce qui était jusqu'à présent affirmé[4]. Cette approche sociologique est aussi défendue par André Decouflé, docteur en droit et en sciences politiques, directeur adjoint de l'Institut d'étude du développement économique et social de l'Université de Paris. Dans son ouvrage, *La Commune de Paris, 1871. Révolution populaire et pouvoir révolutionnaire*[5], il envisage la Commune comme un espace-temps clos et autonome, et analyse les liens entre les différents acteurs (militants, leaders,

[1] Voir à ce sujet ESTEBE Jean, « Le centenaire de la Commune par le livre », *Le Mouvement Social*, 1974/1-3, p.89-112.
[2] ROUGERIE Jacques (dir.), *Jalons pour une histoire de la Commune*, Paris, PUF, 1973.
[3] AGULHON Maurice, compte rendu de *1871, Jalons pour une histoire de la Commune*, publié dans *Annales. Economies, Sociétés, Civilisations*, n°5, 1974, p.1117.
[4] Sur ce sujet précis, voir la contribution de Jacques Rougerie dans *Jalons pour une histoire de la Commune* : « L'A.I.T. et le mouvement ouvrier à Paris pendant les événements de 1870-1871 ».
[5]DECOUFLE André, *La Commune de Paris, 1871. Révolution populaire et pouvoir révolutionnaire*, Paris, Editions Cujas, 1969.

institutions, pouvoir militaire). Ces auteurs s'inscrivent dans un champ de recherche nouveau, celui de la sociologie des révolutions, dont André Decouflé a posé quelques bases théoriques inspirées de la sociologie religieuse, en 1968, dans un ouvrage publié dans la collection « Que sais-je ? » des PUF[1].

Le travail de Rougerie inscrit la sociologie du fait révolutionnaire dans l'étude du fait urbain, en étudiant les processus de transmission et d'héritages urbains, les influences démographiques, les processus de déplacements entre le centre et la périphérie. Ce tournant historiographique invite alors à s'intéresser au rapport entre fait révolutionnaire et fait urbain dans toutes les grandes villes, aux échos de la Commune en dehors de Paris[2]. Cette évolution historiographique se remarque dans la publication de quatre ouvrages universitaires qui portent sur l'implication des villes de province dans la dynamique révolutionnaire et qui participent à envisager la Commune non plus comme un événement uniquement parisien. En 1971, Jeanne Gaillard, maîtresse-assistante à l'Université de Nanterre, publie *Communes de province, Commune de Paris 1870-1871*[3]et Jacques Girault, enseignant à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, travaille sur *La Commune et Bordeaux*[4]. En 1972, Maurice Moissonnier, professeur d'histoire-géographie dans le secondaire et membre du PCF, publie *La Première Internationale et la Commune à Lyon*[5], et Pierre Guillen, professeur d'histoire contemporaine à l'Université de Grenoble, coordonne les actes du colloque *Grenoble à l'époque de la Commune*[6]. Ce décentrement de l'analyse communaliste se traduit également par la prise en compte d'autres espaces géographiques, européens et extra-européens[7]. Cela amène à construire, parallèlement à l'historiographie de l'événement Commune de Paris, une histoire de sa transmission et de son influence.

Cette posture académique qui se veut dégagée des cadres de pensée marxistes-léninistes marque une volonté d'envisager la Commune de Paris comme un événement de l'histoire française, dont il faut analyser les ressorts, les modalités de production ou les spécificités en termes d'engagement. Elle devient objet d'une analyse sociologique, et s'éloigne ainsi des strictes oppositions idéologiques sur son interprétation.

---

[1] DECOUFLE André, *Sociologie des révolutions*, Paris, PUF, 1968.

[2] Maurice Moissonnier effectue la synthèse de ces travaux dans sa contribution, intitulée « La Province et la Commune », au colloque organisé par Jacques Rougerie.

[3] GAILLARD Jeanne, *Communes de province, Commune de Paris 1870-1871*, Paris, Flammarion, 1971.

[4] GIRAULT Jacques, *La Commune et Bordeaux. Contribution à l'étude du mouvement ouvrier et de l'idéologie républicaine en province au moment de la Commune*, Paris, Editions sociales, 1971.

[5] MOISSONNIER Maurice, *La Première Internationale et la Commune à Lyon*, Paris, Editions sociales, 1972.

[6] GUILLEN Pierre (dir.), *Grenoble à l'époque de la Commune*, Grenoble, Université des sciences sociales de Grenoble, 1972.

[7] On trouve dans le colloque universitaire pour la commémoration du centenaire des communications autour des échos de la Commune chez les peuples slaves (V.A. Diakov), dans la presse arménienne (A. Ioanissian) ou dans la société géorgienne (I. Tabagua). De même, certains articles de l'ouvrage coordonné par Rougerie portent sur les « dimensions internationales de l'événement » en Allemagne, en Espagne, au Chili et en Argentine. D'autres s'intéressent à la diffusion du mythe de la Commune et son inscription dans les « images nationales » en Roumanie, en Hongrie et en Chine.

PSYCHO-SOCIOLOGIE DES COMMUNARDS : EDITH THOMAS ET SA BIOGRAPHIE DE LOUISE MICHEL.

L'intérêt historiographique et sociologique pour les comportements des individus communards, initié par mai 68 et accentué par le centenaire de la Commune, amène certains universitaires à s'intéresser aux parcours spécifiques de personnalités de la Commune. Lors du colloque universitaire pour la commémoration du centenaire organisé par Jacques Rougerie, une discussion émerge autour de la question de la marginalité des révolutionnaires. Sur ce point, les avis de Jean Maitron, docteur ès lettres à l'Université de Paris I, et de Michelle Perrot, maîtresse-assistante d'Ernest Labrousse à l'Université de Paris VII, divergent. Pour le premier, ce sont les opposants versaillais qui ont travaillé à qualifier les communards de marginaux quand, pour la deuxième, la marginalité contribue à produire des individus révolutionnaires. Cette marginalité doit être pensée comme une marginalité collective de certains groupes sociaux (les classes populaires ostracisées dans l'espace même de la ville[1], une certaine bourgeoisie intellectuelle républicaine), qui produisent des individus marginaux et marginalisés. Cet intérêt pour le dialogue entre marginalité collective et marginalité individuelle se retrouve dans les différentes biographies de communards qui sont écrites pour le centenaire. Eugène Pottier[2], Edouard Moreau[3], Gustave Courbet[4] ou Louise Michel[5] deviennent ainsi objets biographiques qui permettent de développer une approche psycho-sociologique de l'engagement révolutionnaire.

L'opposition au PCF par le travail biographique.

La biographie de Louise Michel écrite par Edith Thomas est publiée aux éditions de la Nouvelle Revue Française (NRF) chez Gallimard. Pendant l'Occupation, Edith Thomas fait partie du « réseau Gallimard-NRF[6] », composé d'intellectuels résistants communistes et non-communistes. Elle fait le récit de ses engagements politiques et littéraires, de ses relations avec le PCF, avec l'antifascisme et la résistance, dans ses « mémoires politiques » rédigées en 1952 et publiées trois ans plus tard[7]. Auteure plutôt marginale dans l'espace littéraire, Edith Thomas est cependant bien intégrée dans le réseau Gallimard-NRF. Elle connaît un peu Jean Paulhan[8], directeur des éditions de la Nouvelle Revue Française où elle publie ses premiers romans (*La Mort de Marie* et *L'Homme criminel* en 1934, *Sept-Sorts* en 1935) et où sont publiés son étude sur *Les*

---

[1] Voir ROUGERIE Jacques, *op. cit.*, 1971.
[2] DOMMANGET Maurice, *Eugène Pottier : membre de la Commune et chantre de l'Internationale*, Paris, EDI, 1971.
[3] CERF Marcel, *Edouard Moreau*, Paris, Denoël 1971.
[4] CHOURY Maurice, *Bonjour Monsieur Courbet*, Paris, Editions sociales, 1969.
[5] THOMAS Edith, *Louise Michel ou la Velléda de l'anarchie*, Paris, Gallimard, 1971.
[6] SAPIRO Gisèle, « Les conditions professionnelles d'une mobilisation réussie : le Comité national des écrivains », *Le Mouvement social*, n°180, 1997, p.182.
[7] THOMAS Edith, *Le Témoin compromis*, Paris, Viviane Hamy, 1955.
[8] DEBÛ-BRIDEL Jacques, *La Résistance intellectuelle*, Paris, Julliard, 1970.

Pétroleuses en 1963 et sa biographie de *Louise Michel* en 1971. Edith Thomas côtoie Claude Morgan, devenu responsable de la publication des *Lettres françaises*, l'organe du Comité national des écrivains (CNE), après l'arrestation et l'exécution de Georges Politzer, Danielle Casanova et Jacques Decour en mai 1942. Edith Thomas devient agent de liaison des *Lettres françaises*, en assure la diffusion, et à partir de février 1943 en accueille les réunions à son domicile parisien[1].

Lors de l'écriture de *Louise Michel*, Edith Thomas a pris ses distances avec le PCF et le CNE. Elle démissionne en 1949 pour s'opposer à la politique du Kominform contre le gouvernement yougoslave de Tito. En 1956, suite à l'intervention soviétique en Hongrie, elle répond à l'appel de Louis Martin-Chauffier aux vingt-trois démissionnaires du CNE pour fonder l'Union des écrivains pour la vérité. Elle en devient vice-présidente[2]. L'introduction de la biographie de *Louise Michel* indique cette volonté d'Edith Thomas de rompre avec les pratiques politiques du PCF, autant dans son engagement militant que dans son métier d'historienne. Elle regrette les traditions hagiographiques qui ont marquées les biographies précédentes de Louise Michel, et qui sont caractéristiques du traitement soviétique réservé aux révolutionnaires : « l'on sait jusqu'où peut aller en URSS le culte 'des héros positifs' et quels dommages ce culte a causé à la littérature et à la vérité historique ». Selon Edith Thomas, Louise Michel « aurait pu échapper à ce destin » si elle « n'avait été récupérée par les communistes »[3]. Si l'auteure affirme que les anarchistes ont aussi participé à produire une sanctification de Louise Michel, elle désigne cependant les communistes comme les véritables responsables de l'établissement de la légende autour de Louise Michel, donc des approximations et des erreurs historiques. La rupture d'Edith Thomas avec les précédents biographiques et avec les représentations communistes passe dans la reconnaissance de l'engagement anarchiste de Louise Michel : dans le titre (*Louise Michel ou la Velléda de l'Anarchie*) et dès l'introduction, où le positionnement anarchiste de Louise Michel est présenté comme « l'espoir d'une société meilleure, où l'homme serait libre[4] ». Edith Thomas rompt alors avec la mythologie construite par le PCF. Elle contredit l'idée communiste selon laquelle Louise Michel aurait été un soutien du régime soviétique. Elle affirme au contraire que « Louise est horrifiée par la nouvelle église marxiste qui 'forge son orthodoxie', et met en place 'une hiérarchie infaillible'[5] ».

La démission d'Edith Thomas du PCF a eu des répercussions importantes sur sa vie sociale et professionnelle. Ses anciens camarades et amis refusent ou évitent désormais de lui parler. C'est le cas par exemple de Dominique Desanti, l'auteure d'une

---

[1] Voir le récit de son engagement dans : THOMAS Edith, « Au Comité national des écrivains (1941-1944), *La Vie intellectuelle*, août-septembre 1956, p.67-70.
[2] MARTIN-CHAUFFIER Louis, « Edith Thomas (1909-1972) », *Bibliothèque de l'école des chartes*, 1972, 130/2, p.681-684.
[3] THOMAS Edith, *op. cit.*, 1971, p.9.
[4] *Ibid.*, p.11.
[5] *Ibid.*, p.388.

biographie de Louise Michel publiée quelques années plus tôt aux Editions sociales[1]. Pourtant amies, Dominique Desanti s'éloigne d'Edith Thomas, conformément aux préconisations du parti : « en principe, quand je rencontrais Edith, je devais faire semblant de ne pas la voir[2] ». Cette distance respective d'Edith Thomas avec le PCF et de ses anciens camarades communistes avec elle transparaît dans la bibliographie de *Louise Michel*. Alors qu'Edith Thomas cite toutes les biographies de Louise Michel publiées avant la sienne (Irma Boyer, Hem Day, Ernest Girault, Margaret Goldsmith, André Lorulot, Françoise Moser, Fernand Planche, Anne-Léo Zévaès), elle ne fait pas mention de l'ouvrage de Dominique Desanti. La proximité amicale entre les deux femmes et l'érudition du travail d'archive d'Edith Thomas ne permet pas de supposer la méconnaissance de l'existence de cet ouvrage.

Réactivation de cadre et valorisation féminine : la passion de Louise Michel.

La formation d'Edith Thomas est celle d'une archiviste, diplômée de l'Ecole des Chartes. Son travail biographique sur Louise Michel est imprégné de ces études. Pour la première fois, l'étude que propose Edith Thomas est lourdement documentée. Grâce à ce travail précis de collecte de données et une attention portée aux écrits de Louise Michel, l'auteure construit une vision du personnage plus complexe, développe une analyse à la croisée des perspectives psychologiques et sociologiques, et s'éloigne ainsi de l'approche déterministe qui prévalait jusqu'alors dans les biographies de Louise Michel.

Ce ne sont ni sa naissance, ni son éducation, ni le territoire, qui conditionnent l'engagement politique de Louise Michel. Son chapitre intitulé « Naissance de Louise Michel » est le troisième, et correspond à son arrivée à Paris[3]. De même, ce qui constitue pour Edith Thomas le point de basculement de l'existence de Louise Michel, ce n'est pas la Commune de Paris, dont elle invite à relativiser l'importance dans la vie politique de Louise Michel. Pour elle, le moteur et le modèle explicatif de son engagement est la passion. C'est sa passion amoureuse pour Théophile Ferré qui l'amène à s'accabler de toutes les responsabilités devant les tribunaux versaillais, afin d'être condamnée à mort avec lui. Une vingtaine de pages seulement sont consacrées à la Commune, autant que le chapitre intitulé « Louise et Théophile »[4]. Edith Thomas affirme qu'après l'exécution de Ferré, Louise Michel « ne désire plus que la mort […]. Louise n'est plus qu'une femme désespérée, humaine, trop humaine ». Elle tient tête aux tribunaux « non pour elle-même », affirme Edith Thomas, « mais pour être digne de la cause que Ferré et elle défendirent en commun »[5]. Sa passion pour Ferré apparaît comme déterminante dans la

[1] DESANTI Dominique, *Visages de femmes*, Paris, Editions sociales, 1955.
[2] DESANTI Dominique, *Les Staliniens*, Paris, Fayard, 1975, p.168 ; citée par Dorothy Kaufmann dans *Edith Thomas passionnément résistante*, Paris, Editions Autrement, 2007, p.190.
[3] THOMAS Edith, *op. cit.*, 1971, p.45-64.
[4] *Ibid.*, p.103-121.
[5] *Ibid.*, p.131.

persévérance militante de Louise Michel : « Rester digne de cet homme, lui obéir – elle qui ne voulait se plier devant personne, c'est tout ce qui lui reste[1] ».

L'engagement politique de Louise Michel est chez Edith Thomas principalement présenté sous l'angle de la passion. C'est par la passion que l'auteure donne les explications de toutes ses actions. La foi catholique de Louise Michel trouve son sens dans son dévouement passionné : « il y a une grande logique intérieure qui la mène de sa pitié et de sa foi religieuse à son sentiment de la justice et à sa fois révolutionnaire[2] ». Edith Thomas ne regrette que les dissimulations et les mensonges de Louise Michel, sa vision hagiographique de sa propre existence, qu'elle « partage avec les communistes[3] » et qui l'ont amenée à occulter dans ses *Mémoires* la foi catholique de sa jeunesse. Edith Thomas met en avant les qualités morales de Louise Michel, et les envisage comme les fondements de ses convictions politiques. Sa biographie se conclut sur une perspective générale et globale de la personnalité et des engagements de Louise Michel :

> Cette prophétesse athée, cette femme d'une piété médiévale dans l'eschatologie de l'homme sur la terre, a exercé mieux que quiconque les vertus théologales de la foi, de l'espérance et de la charité. Auxquelles il faut ajouter les vertus laïques de la solidarité et de la justice.[4]

La biographie d'Edith Thomas réactive donc le cadre de la bonté, de la charité et des vertus morales de Louise Michel. Adossé jusqu'en 1971 par les communistes à l'exemplarité de son engagement révolutionnaire, ce schème interprétatif trouve, dans les années 1970, une place prépondérante. Il accompagne le développement d'une histoire des femmes et du féminisme qui travaille à valoriser et à mettre en avant les qualités socialement considérées comme féminines et à construire une féminité positive, mais parfois essentialisée. Edith Thomas se positionne en faveur d'un « humanisme féminin ». Elle revendique l'égalité des droits entre les hommes et les femmes, tant sur le plan politique, qu'économique, éducatif, et professionnel. Mais face à ce positionnement égalitariste, elle cherche également à valoriser un rôle féminin qui s'incarne dans l'amour, la maternité, le couple. Elle termine ainsi son texte, jamais publié[5], sur « l'humanisme féminin » : « Si l'autonomie économique doit être la base de leur dignité, elles ne peuvent se réaliser pleinement qu'à travers le couple, à travers l'enfant… L'humanisme féminin aboutit donc finalement à l'amour. Mais l'amour a mille et un visages. Ceux de l'avenir nous sont encore voilés[6]. » Cette affirmation d'Edith Thomas permet dès lors de mieux comprendre son traitement biographique de Louise Michel, le cadrage qu'elle effectue autour de la question de la passion, de la charité et du dévouement.

---

[1] *Ibid.*, p.143.
[2] *Ibid.*, p.38.
[3] *Ibid.*, p.37.
[4] *Ibid.*, p.454.
[5] L'ouvrage devait initialement être publié par les Editeurs français réunis, une maison d'édition communiste, qui a mis fin à ce projet après la départ d'Edith Thomas du PCF.
[6] THOMAS Edith, « L'humanisme féminin », cité par Dorothy Kaufmann dans *Edith Thomas passionnément résistante*, Paris, Editions Autrement, 2007, p.174.

Compagne de route du PCF dès 1934, duquel elle prend ses distances en 1949, résistante, fermement ancrée à l'extrême-gauche, Edith Thomas est aussi militante pour les droits des femmes. Elle fait partie d'une génération d'intellectuelles, nées pour la plupart au début des années 1900, qui accèdent aux études supérieures, s'engagent en politique dans les années 1930 ou pendant l'Occupation, et ont été marquées par la lecture du *Deuxième sexe* de Simone de Beauvoir, publié en 1949[1]. Au sortir de l'Occupation, elle dirige le groupe *Femmes françaises* et publie différentes études consacrées aux femmes[2]. A partir de 1968, elle devient membre du jury Femina. Cet engagement d'Edith Thomasen faveur de la reconnaissance de l'histoire, du travail et des actions des femmes amène Michelle Perrot à la considérer comme « une pionnière » que les historiennes féministes n'ont « pas assez reconnue »[3]. L'intérêt d'Edith Thomas pour les pétroleuses, sur lesquelles elle publie une étude[4], annonce la mobilisation de cette figure collective par les féministes de la décennie suivant. Dorothy Kaufmann, biographe d'Edith Thomas, l'affirme également : « une grande partie de l'œuvre d'Edith Thomas semble annoncer l'émergence du mouvement féministe de 1970, l'année de sa mort[5]. » La biographie de Louise Michel qu'Edith Thomas a écrite ouvre alors sur une nouvelle dimension de la postérité de Louise Michel. Ce n'est plus seulement en tant que communarde et révolutionnaire que cette figure est sollicitée, mobilisée, utilisée, mais aussi parce qu'elle est une femme.

Les années 1970 sont marquées par l'émergence d'une contestation du monopole du Parti communiste sur les commémorations et l'hommage de la Commune de Paris. Cette contestation est portée par d'anciens militants du parti, qui l'ont quitté ou s'en sont éloigné (c'est le cas d'Edith Thomas ou de Jean Bruhat, par exemple). Elle s'incarne également dans la prise en charge par différentes forces de gauche (du Parti socialiste aux anarchistes) de célébrations alternatives du centième anniversaire de la Commune de Paris. L'espace universitaire voit lui aussi se développer des études historiennes et sociologiques non-communistes de la Commune, portées en premier lieu par Jacques Rougerie. Ces différentes initiatives conduisent à diversifier les interprétations de la révolution de 1871 : l'accent n'est plus uniquement mis sur la construction d'une martyrologie, mais aussi sur la valorisation d'une pratique révolutionnaire festive, poétique et romantique, sur un intérêt pour la psychologie et la sociologie des communards. Ces nouvelles approches diversifient les représentations de Louise Michel :

---

[1] CHAPERON Sylvie, « Une génération d'intellectuelles dans le sillage de Simone de Beauvoir », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, 2001/13, p.99-116.
[2] *Etudes de femmes* (1945), *Jeanne d'Arc* (1947), *Les Femmes de 1848* (1948), *Eve et les autres* (1951), *Pauline Rolland, Socialisme et féminisme au XIXe siècle* (1956), *George Sand* (1960), *Les Pétroleuses* (1963), *Louise Michel* (posthume, 1971).
[3] PERROT Michelle, « Préface. Les secrets d'Edith », dans KAUFMANN Dorothy, *Edith Thomas passionnément résistante*, Paris, Editions Autrement, 2007, p.6.
[4] THOMAS Edith, *Les pétroleuses*, Paris, Gallimard, 1963.
[5] KAUFMANN Dorothy, *Edith Thomas passionnément résistante*, Paris, Editions Autrement, 2007, p.171.

elle apparaît davantage sous l'angle du sentimentalisme, du romanesque, et le cadrage autour des qualités morales (bonté, dévouement) est réactivé. Cet éclatement des discours autour de la Commune de Paris et de Louise Michel conduit à des prises en charge plus larges qui dépassent même l'espace politique de la gauche et ouvrent ainsi la voie vers la juxtaposition de deux formes d'appropriation de la Commune de Paris : une mémoire officielle relativement apaisée et un usage contestataire qui s'affirme dans les mouvements sociaux.

2. DES APPROPRIATIONS MULTIPLES DE LA COMMUNE DE PARIS.

La commémoration du centenaire de la Commune voit l'implication de commentateurs différemment situés dans l'espace social et politique. Le centenaire de la Commune introduit des usages différents de la mémoire de la Commune de Paris. Quand les nouvelles forces de l'extrême gauche revendiquent la nécessité politique d'une « Commune vivante », une posture de neutralisation, de pacification, voire d'oubli de la Commune s'affirme. Ces appropriations différentes de l'événement (le développement d'une posture modérée et conciliatrice d'un côté, la permanence d'une interprétation autour de la conflictualité politique d'un autre côté), puisqu'elles s'expriment dans des sphères différentes, n'entrent pas directement en concurrence dans la définition de la mémoire de la Commune. Elles parviennent à cohabiter et conduisent à la formation de deux formes de mémoires distinctes de la Commune : une mémoire officielle, portée par les institutions et leurs représentants, et des mémoires militantes, qui s'expriment dans l'espace des mouvements sociaux.

2.1. Le développement d'une posture modérée et conciliatrice.

En 1971, seule une partie de l'extrême droite se réclame encore de l'héritage versaillais, autour du journal nationaliste *Minute* et du maurrassien *Aspects de la France*. Les héritiers revendiqués des versaillais comptent parmi eux quelques partisans de l'Algérie française, membres de l'Organisation armée secrète (OAS). C'est le cas de Jean-André Faucher, vichyste et collaborationniste, nationaliste et pro-Algérie française, qui publie en 1969 un ouvrage intitulé *La Véritable histoire de la Commune*. C'est le cas également de Georges Bidault, qui succède à Jean Moulin à la présidence du Conseil national de la Résistance, fondateur du Mouvement républicain populaire (MRP), parti démocrate-chrétien et centriste. Lors du centenaire de la Commune, celui-ci interpelle l'archevêque de Paris, Monseigneur Marty, pour organiser « un service solennel à la mémoire des otages […] à Notre-Dame, au Sacré-Cœur de Montmartre, ou, à la rigueur, à la Madeleine ». La réponse de l'archevêque, publiée dans la *Croix* du 15 mai 1971, est

négative. S'il admet ne pas pouvoir « oublier la mort tragique de Mgr Darboy et des otages », il affirme en parallèle ne pas « oublier la mort tragique des milliers de Parisiens, morts de faim, morts dans les combats, morts dans la répression[1] ». Le refus de l'archevêque de Paris révèle une posture partagée par une partie des catholiques de 1971, dont le journal *La Croix* est le relais. Depuis 1949, les rédacteurs en chefs successifs, Emile Gabel (1949-1957), Antoine Wenger (1957-1969), Lucien Guissard et André Géraud (1969-1983), contribuent à donner à *La Croix* un accent plus progressiste : sur le fond, valorisation des prêtres-ouvriers, relais du concile Vatican II ; sur la forme, retrait du crucifix de la une du journal, introduction de rubriques culturelles. La position de ces catholiques sur la Commune indique leur ancrage dans un discours conciliateur, consensuel, modéré, proche des postures qu'adopte le gouvernement de droite gaulliste qui se garde de revendiquer une quelconque filiation avec le gouvernement versaillais[2]. Néanmoins, aucune commémoration n'a été officiellement organisée par les institutions politiques en 1971. La tendance républicaine tend vers l'oubli relatif (comme c'est le cas depuis 1880), ou en tout cas cherche à dépassionner les positionnements autour de l'événement révolutionnaire. L'essayiste et romancier Max Gallo incarne cette posture. Pour le centenaire, il publie un ouvrage au titre explicite : *Tombeau pour la Commune*. Il s'adresse directement au mythe marxiste-léniniste qui s'est construit autour de la Commune, et que perpétue le PCF. Il invite à se détacher des mythes « qui vident la Commune de son sang et la gonflent de leurs vérités anachroniques », pour se diriger vers une production historique qui ne soit pas une simple « répétition commémorative »[3].

Avec l'éclatement des forces de gauche et des appropriations de la Commune, avec la perte de puissance progressive du PCF, cette vision désenchantée de la Commune gagne du terrain. La vulgate républicaine de l'oubli mute quelque peu en intégrant l'histoire de la Commune au récit national, vidée alors de sa radicalité politique[4]. Les socialistes au gouvernement jouent un rôle important. En mai 1981, Pierre Mauroy est le premier chef de gouvernement à se joindre aux commémorations annuelles au Mur des Fédérés. Ce dernier est classé aux Monuments historiques en 1983. En 1998, Laurent Fabius inaugure une exposition à l'Assemblée nationale, dont il est le président, en affirmant que les révolutions du XIXe siècle (1830, 1848, 1871) représentent, aux côtés de 1789 et de 1936, les valeurs de la France[5].

---

[1] *La Croix*, 15 mai 1971.
[2] WINOCK Michel, « La Commune (1871-1971) », *Esprit*, décembre 1971, publié dans Michel Winock, *op.cit.*, 1992, p.228.
[3] GALLO Max, *Tombeau pour la Commune*, Paris, Laffont, 1971 ; cité par WINOCK Michel, « La Commune (1871-1971) », *Esprit*, décembre 1971, publié dans Michel Winock, *ibid.*, p.180.
[4] FOURNIER Eric, *op.cit.*, p.147.
[5] Déclaration de Laurent Fabius lors de l'inauguration de l'exposition « L'Europe des images » à l'Assemblée nationale, Paris, 04 février 1998.

L'association des Amis de la Commune œuvre pour « rendre aux communards les lieux symboles de la République[1] ». En 1996, elle organise une entrée symbolique de communards au Panthéon : des portraits d'Eugène Varlin, Louise Michel, Nathalie Lemel ou Blanqui sont brandis devant les portes du bâtiment[2]. En 1999, sous la pression de l'association soutenue par une pétition de 10.000 signatures, huit maires d'arrondissements parisiens, et des personnalités intellectuelles, une place de la Butte-aux-Cailles est baptisée « Place de la Commune de Paris ». Le maire RPR de Paris, Jean Tibéri, inaugure la place, mais fait l'éloge d'Adolphe Thiers[3]. Finalement, à l'orée du 21e siècle, la droite commence elle aussi à réhabiliter la Commune de Paris, et à l'intégrer à son récit de l'histoire nationale. Le 4 juin 2003, le président du Sénat Christian Poncelet, membre de l'UMP, inaugure une plaque à la mémoire des communards dans le jardin du Luxembourg[4]. Il revendique la dimension symbolique de cet acte :

> Oui, aujourd'hui, par la pose de cette plaque à la mémoire des insurgés de la Commune, le Sénat, la Nation assemblée, réintègrent symboliquement dans le corps, dans le bloc de l'histoire nationale et de notre conscience républicaine les insurgés de la Commune, victimes de dénis multiples et nombreux dans leurs sanglants sacrifices.

Dans la suite de son discours, Christian Poncelet valorise la Commune dans sa dimension patriotique et républicaine. Elle devient l'incarnation de l'« exception culturelle » de la France autour de la laïcité, de la nation, de la démocratie. Et alors qu'il rend hommage aux « dizaines de milliers d'insurgés de la Commune », seuls deux noms apparaissent : « le sacrifice des misérables, guidés par des Blanqui ou des Louise Michel qui furent plus des anti-héros que des héros, des perdants sublimes à la postérité fragile, oui, ce sacrifice n'a pas été inutile. » L'association des Amies et amis de la Commune de Paris continue de mener un travail de pression auprès des institutions politiques pour intégrer l'événement révolutionnaire dans le patrimoine républicain. En mars 2015, une plaque en l'honneur des élus de la Commune est inaugurée dans l'Hôtel-de-Ville de Paris. Elle porte l'inscription : « Aux élus de la Commune de Paris qui ont administré la ville du 26 mars au 28 mai 1871 »[5]. Une mémoire républicaine de la Commune se construit ainsi, avec son registre et ses interprétations de l'événement révolutionnaire. La Commune devient un événement symbole de la République, qu'il est possible de valoriser en l'opposant à des périodes historiques plus récentes, comme le bolchévisme. Ainsi, en 2013, la socialiste Ségolène Royal écrit :

---

[1] *Les Amis de la Commune de Paris 1871. Histoire de l'association*, Paris, Editions des Amis de la Commune de Paris 1871, 2008, p.43.
[2] *Ibid.*, p.32.
[3] *Ibid.*, p.42.
[4] Déclaration de Christian Poncelet lors de l'inauguration d'une plaque en hommage aux communards dans le jardin du Luxembourg, Paris, 04 juin 2003.
[5] PEPINO Sylvie et PUZELAT Michel, « Hommage aux élus de la Commune à l'Hôtel-de-Ville de Paris », *La Commune. Bulletin de l'association des Amis de la Commune de Paris*, n°21, 2e trimestre 2015, p.24-25.

> La Commune, c'est cette révolte du petit peuple de Paris, artisans, boutiquiers, journaliers, ouvriers et artistes, ressuscitant non la terreur de Robespierre, mais la grâce romantique de Desmoulins.
> La Commune ce n'était pas – cela, des historiens l'ont sans conteste établi – l'avant-garde de la révolte bolchévique, mais c'est tout le génie de Marx que d'avoir réussi à nous le faire croire.
> La Commune, cela disait : fin des armées permanentes, école laïque et gratuite, autogestion ouvrière, élection des fonctionnaires, émancipation de la femme. La Commune, ce n'était pas les soviets sans l'électricité, simplement la première forme de dignité républicaine et socialiste.
> La Commune, Louise Michel en fut, en 1970, l'une des plus ardentes combattantes.[1]

La mémoire officielle traduit le travail de sélection historique mené par les autorités publiques et les représentants du pouvoir politique. Longtemps évacuée d'une construction historique nationale, la Commune de Paris est aujourd'hui progressivement intégrée, notamment en raison du travail de fond mené par l'Association des Amies et amis de la Commune de Paris – 1871, aux espaces symboliques du régime républicain.

Pourtant, si ce qui m'intéresse ici est de comprendre le processus d'institutionnalisation et d'intégration d'un mouvement révolutionnaire et de ses combattants au récit national, il faut garder à l'esprit que la Commune de Paris demeure une référence de l'extrême-gauche. La Commune n'a pas perdu de sa force révolutionnaire et radicale, comme le prouvent la qualification des grèves contre le « plan Juppé » de 1995 de « Commune de Paris sous la neige[2] » ou la résurgence de l'imaginaire de la Commune lors des récentes mobilisations contre la loi El Khomri en 2016.

2.2. Construire l'actualité de la Commune de Paris et de Louise Michel : la permanence des usages conflictuels.

En 1999, l'Association des Amis de la Commune de Paris coordonne un ouvrage autour d'une question, posée à différentes organisations : « Vous n'oubliez pas la Commune, ce qui nous fait bien plaisir, mais pourriez-vous nous dire, en moins de quinze mille signes, pourquoi, et à quoi cela sert-il[3] ? » Vingt-huit organisations ont été contactées, afin d'offrir un spectre large des différentes appropriations de la Commune, et vingt-deux ont envoyé un texte en réponse à l'association des Amis de la Commune de Paris : des organisations syndicales (CFDT, CGT, CGT-FO, FEN, FSU, Syndicat de la magistrature), des organisations partisanes (LCR, LO, PCF, PRG, PS) des organisations libertaires (FA, Ras l'Front), des organisations citoyennes (LDH, Ligue de l'enseignement, Mouvement des citoyens, Libre Pensée, MRAP, SOS Racisme), une organisation féministe (Femmes solidaires), une organisation spirituelle (Grand Orient de France) et une organisation catholique de gauche (Jeunesse ouvrière chrétienne). Cette multitude de réponse, de la part d'organisations progressistes très diverses, montre que la Commune de Paris constitue un événement de référence et une source d'inspiration pour les organisations des différents courants de gauche. Depuis le titre donné par l'historien

[1] ROYAL Ségolène, *Cette belle idée du courage*, Paris, Grasset, 2013, p.135.
[2] NEGRI Toni, « L''Empire', stade suprême de l'impérialisme », *Le Monde diplomatique*, janvier 2001.
[3] ZWIRN Jacques, « Présentation », dans Jacques Zwirn (dir.), *La Commune de Paris aujourd'hui*, Paris, Les éditions de l'Atelier / Les éditions ouvrières, 1999, p.7.

syndicaliste Maurice Dommanget à un article de *F-O Magazine* en 1971, « La Commune n'est pas morte » est devenu un slogan[1], qui permet de désigner l'actualité de certaines pratiques qui sont envisagées comme un héritage de la Commune de Paris. La mémoire de la Commune comporte toujours un potentiel conflictuel et renvoie à des pratiques et à des utopies militantes qui trouvent un écho aujourd'hui encore. Pour les libertaires, la Commune de Paris constitue une référence pour évoquer les pratiques de démocratie directe, autogestionnaires, fédéralistes ou municipalistes. En 2000, Cerise, dans *Alternative libertaire* invite à la réalisation de ces pratiques au niveau communal, à partir du modèle de la Commune de Paris de 1871 :

> A une époque où le citoyen est de plus en plus éloigné du pouvoir, par une centralisation, même pas déguisée, ne conviendrait-il pas de nous impliquer plus intensément dans la gestion directe de notre quartier et de notre Commune ?
> Quand on prononce le mot *Commune*, on évoque directement les événements qui se déroulèrent à Paris entre le 18 mars et le 28 mai 1871. […]
> A nous, libertaires, anarchistes, de mettre en pratique cette utopie, en tenant compte des enseignements de l'histoire. Le niveau de la gestion politique (au sens propre du terme) qui est le plus proche est sans nul doute la Commune.[2]

De même, en 2006, l'Assemblée populaire des peuples d'Oaxaca et sa répression par le gouvernement mexicain sont comparées dans *Le Monde libertaire* à la Commune incarnée par Louise Michel et la répression versaillaise d'Adolphe Thiers[3].

LA COMMUNE DE PARIS DANS L'ESPACE DES MOUVEMENTS SOCIAUX.

Outre ses actions auprès des institutions politiques, l'association des Amies et amis de la Commune de Paris se rend visible lors des grandes mobilisations sociales des années 2000. Elle inscrit ainsi son action en faveur de la mémoire de la Commune de Paris à la fois sur le terrain de la mémoire officielle et des mémoires militantes.

---

[1] Cette phrase fait référence à la chanson d'Eugène Pottier, « Elle n'est pas morte », écrite en 1886 en souvenir de la Commune de Paris : « On l'a tuée à coups de chassepot, / À coups de mitrailleuse / Et roulée avec son drapeau / Dans la terre argileuse. / Et la tourbe des bourreaux gras / Se croyait la plus forte. / **Refrain** Tout ça n'empêche pas Nicolas / Qu' la Commune n'est pas morte. Tout ça n'empêche pas Nicolas / Qu' la Commune n'est pas morte ! // Comme faucheurs rasant un pré, / Comme on abat des pommes, / Les Versaillais ont massacré / Pour le moins cent mille hommes. / Et les cent mille assassinats, / Voyez ce que ça rapporte. / On a bien fusillé Varlin, / Flourens, Duval, Millière, / Ferré, Rigault, Tony Moilin, / Gavé le cimetière. / On croyait lui couper les bras / Et lui vider l'aorte. / Ils ont fait acte de bandits, / Comptant sur le silence. / Achevez les blessés dans leur lit, / Dans leur lit d'ambulance / Et le sang inondant les draps / Ruisselait sous la porte. / Les journalistes policiers, / Marchands de calomnies, / Ont répandu sur nos charniers / Leurs flots d'ignominie. / Les Maxim' Ducamp, les Dumas / Ont vomi leur eau-forte. / C'est la hache de Damoclès / Qui plane sur leurs têtes. / À l'enterrement de Vallès, / Ils en étaient tout bêtes / Fait est qu'on était un fier tas / À lui servir d'escorte / C' qui prouve en tous cas Nicolas, / Qu'la Commune n'est pas morte. / C' qui prouve en tous cas Nicolas, / Qu'la Commune n'est pas morte ! / Bref tout ça prouve au combattant / Qu' Marianne a la peau brune, / Du chien dans l' ventre et qu'il est temps / D'crier vive la Commune ! / Et ça prouve à tous les Judas / Qu'si ça marche de la sorte / Ils sentiront dans peu nom de Dieu, / Qu'la Commune n'est pas morte. / Ils sentiront dans peu nom de Dieu, / Qu'la Commune n'est pas morte ! »

[2] *Alternative libertaire*, « Non, la Commune n'est pas morte ! », Cerise, juillet-août 2000.

[3] *Le Monde libertaire*, « Oaxaca, du spectre de Louise Michel à celui d'Adolphe Thiers », D'jo, n°1453, 2-8 novembre 2006.

L'association prend part aux manifestations contre le Front national en 2002. En 2006, les militants de l'association tiennent des stands pendant les manifestations contre le Contrat Premier Embauche (CPE). Par ce biais, ils revendiquent l'inscription de la mémoire de la Commune dans le présent, et la nécessité actuelle de rappeler les œuvres, les valeurs et les actions de la Commune. Le matériel militant de l'association rappelle cette volonté collective. Un dépliant, accessible en 2016 dans le local de l'association, indique qu'elle « perpétue les idéaux de la Commune et fait connaître son œuvre prémonitoire : une démocratie directe et participative (élus sur mandat impératif et révocables), l'émancipation des femmes, les étrangers citoyens à part entière, la laïcité, une œuvre sociale d'avant-garde, les prémices de l'autogestion[1]… » Pour les Amies et amis de la Commune de Paris, alimenter la mémoire de la Commune implique de défendre certaines valeurs et certaines revendications, reconnues comme étant celles partagées par les membres de l'association. En 2016, l'association apporte son soutien au mouvement Nuit Debout, installe à au moins deux reprises un stand sur la place de la République et publie un communiqué dans lequel elle affirme les liens entre la Commune et Nuit Debout :

> La Commune fut un mouvement venu du bas, pure expression d'une souveraineté populaire qui n'entendait se déléguer à personne. Elle voulut dire et faire vivre l'idée selon laquelle il n'y a pas de société heureuse sans égalité, de démocratie effective sans justice sociale, de République vivante sans reconnaissance de la dignité populaire.
> Dès l'instant où ces valeurs sont en acte dans le mouvement de *« Nuit debout ! »*, l'association des *Amies et amis de la Commune de Paris 1871* ne peut que dire sa joie et son entière solidarité.[2]

Le mouvement Nuit Debout, apparu fin mars 2016 lors des mobilisations contre la loi El Khomri (ou Loi Travail), a explicitement revendiqué l'héritage de la Commune de Paris. La station de métro République à Paris est recouverte d'un autocollant « La Commune – Jour et Nuit Debout » et la place de la République (sur laquelle se réunissent les militants et les participants parisiens de Nuit Debout) est rebaptisée place de la Commune. Lors des actions mises en place par certaines commissions de Nuit Debout se croisent les différents espaces de production des savoirs autour de la Commune. Certains universitaires participent au mouvement social et y transmettent leurs connaissances scientifiques : Quentin Deluermoz, maître de conférences en histoire à l'université Paris 13 est ainsi invité par la commission Education populaire de Nuit Debout à Paris pour parler de la Commune de Paris.

[1] Dépliant et bulletin d'adhésion diffusés récemment par l'association, obtenus en avril 2016 au siège de l'association.
[2] « Communiqué de soutien à Nuit debout », publié sur le site internet de l'Association des Amies et amis de la Commune de Paris 1871, 8 avril 2016.

OLIVIER BESANCENOT, JEAN-LUC MELENCHON ET LOUISE MICHEL : CONCURRENCES ET CONVERGENCES DANS L'USAGE POLITIQUE DE LA FIGURE DE LOUISE MICHEL.

L'usage conflictuel de la Commune de Paris et de la figure de Louise Michel s'exprime en dehors de l'espace politique institutionnel, dans le cadre des mouvements sociaux, mais aussi en son sein. Les formes d'appropriations menées par Olivier Besancenot (alors candidat de la LCR, puis porte-parole du NPA) et Jean-Luc Mélenchon (créateur du PG et candidat du Front de gauche) indiquent que des acteurs insérés au cœur de l'exercice politique républicain peuvent solliciter Louise Michel comme incarnation d'une tradition politique ouvrière et révolutionnaire. Les différences d'usages et d'interprétation ne sont donc pas uniquement liés aux champs d'exportation, mais aussi aux stratégies, aux ambitions et surtout aux positions de ces acteurs dans le champ.

En 2005, à l'occasion du centenaire de la mort de Louise Michel, Olivier Besancenot adresse une lettre ouverte à Louise Michel dans *Libération*[1]. Il déplore la persistance, dans l'espace public actuel, du souvenir des bourreaux de la Commune : les noms de Thiers et Mac-Mahon baptisent des boulevards, le Sacré-Cœur est un monument touristique. Plus encore, il regrette l'invisibilité de la Commune de Paris qui, aujourd'hui, « ne fait plus vraiment parler d'elle, ou si peu ». En 2011, ce texte est reproduit dans l'ouvrage co-écrit par Olivier Besancenot et Michael Löwy, dans lequel ils revendiquent « une solidarité entre marxistes et libertaires ». Le texte est retravaillé à cette occasion. Si le format de la lettre ouverte est conservé, la dimension propagandiste est davantage assumée. Olivier Besancenot mobilise de façon pédagogique l'histoire de Louise Michel et de la Commune, pour revendiquer l'actualité de ses actes et de sa pensée : « Ton combat traverse les années jusqu'à nous et nous réclame d'agir, ici et maintenant[2] ». Il se définit ainsi comme l'un des continuateurs de l'action de Louise Michel.

Dans la première version de ce texte, l'engagement anarchiste de Louise Michel est passé sous silence. A demi-mots, Besancenot l'assimile au communisme libertaire plus qu'à l'anarchisme :

> Les vestes politiques se retournaient volontiers à l'heure où tu brandissais toujours ton drapeau en dépit des années de prison et des procès. Ce drapeau appartient à celles et ceux qui ne renoncent pas à changer le monde. Ce drapeau, loin du poncif du « grand soir » que les révolutionnaires seraient condamnés à attendre, entretient encore l'espoir. […] C'est ce drapeau, rouge et noir, que je veux célébrer dans cette lettre.[3]

[1] *Libération*, « Louise Michel, rebelle éternelle », Olivier Besancenot, 7 janvier 2005 ; reproduite dans Olivier Besancenot et Michael Löwy, *Affinités révolutionnaires. Nos étoiles rouges et noires*, Paris, Mille et une nuit, 2014, p.58-64.
[2] BESANCENOT Olivier, « Lettre à Louise Michel », dans *ibid.*, p.63.
[3] *Libération*, « Louise Michel, rebelle éternelle », Olivier Besancenot, 7 janvier 2005.

La publication de la lettre de Besancenot dans *Libération* est immédiatement suivie par une réponse de deux militants de la Fédération anarchiste de Rouen dans *Le Monde libertaire* :

> Que le représentant de la LCR puisse aujourd'hui se revendiquer du combat de Louise Michel peut prêter à sourire. Certes, Louise et la Commune n'appartiennent à personne, et nous n'aurions pas la prétention d'être les seuls en France à poursuivre son combat. Louise était avant tout contre tous les pouvoirs, son action, ses écrits le démontrent largement. Elle était anarchiste et a été dans les premières révolutionnaires à se revendiquer comme telle. Pour notre part, militant depuis 25 ans sur Rouen, souvent aux côtés des militants et militantes de ton organisation, nous avons bien du mal à retrouver chez eux ce rejet de l'autorité que tu sembles faire tien. Tant que vous chercherez des strapontins électoraux, tant que vous vous placerez à l'avant-garde des mouvements sociaux, comme récemment dans le mouvement 2003, vous serez en totale contradiction avec Louise Michel. L'autorité ne libérera jamais l'individu et l'autonomie du mouvement social est la condition incontournable de son émancipation. Le fait que vous ne puissiez plus vous revendiquer de la dictature du prolétariat ne vous autorise pas à vous approprier les idées libertaires. Le confusionnisme n'aide pas le mouvement social, il lui fait perdre du temps et tue le peu d'espoir qui lui reste.[1]

Cette dénonciation de l'appropriation marxiste de la figure de Louise Michel n'est pas nouvelle. Comme nous l'avons déjà évoqué et comme nous le verrons plus en détail dans le chapitre suivant, elle s'inscrit dans la longue tradition du rapport anarchiste à Louise Michel et à sa mémoire. Dans la seconde publication du texte de Besancenot en 2011, l'engagement anarchiste de Louise Michel est évoqué. L'ouvrage co-écrit par Besancenot et Löwy s'inscrit dans une volonté de dépasser « les désaccords, conflits et affrontements entre marxistes et anarchistes[2] ». En ouverture, les deux auteurs précisent leur intention. Il s'agit pour eux de rappeler les épisodes de collaboration et de fraternité entre ces deux courants révolutionnaires. Ils s'appuient pour cela sur des exemples, celui de la Commune de Paris, ou encore celui « de grandes figures, de Louise Michel au sous-commandant Marcos, qui ont attiré l'attention et la sympathie aussi bien des marxistes que des libertaires[3] ». Dans ce cadre, Olivier Besancenot reconnaît l'anarchisme de Louise Michel, mais, peut-être en réponse à l'interpellation des militants de la Fédération anarchiste, il cherche malgré tout à justifier la légitimité de son affiliation à cette figure : « Anarchiste, tu n'aimais pas le sectarisme et te réclamais d'abord de la famille des révolutionnaires[4] ».

Cette lettre ouverte d'Olivier Besancenot ouvre la voie vers un usage partagé de la figure de Louise Michel par certains partis d'extrême-gauche. Si je n'ai rien trouvé dans les discours contemporains du Parti Communiste ou de Lutte Ouvrière, Jean-Luc Mélenchon et Olivier Besancenot l'évoquent à plusieurs reprises dans leurs discours. Quelques concessions sont faites avec l'exactitude historique pour intégrer Louise Michel dans l'identité politique du parti. Ainsi, Olivier Besancenot, dans son discours de candidature pour la présidentielle de 2006, s'approprie une citation de Louise Michel,

---

[1] *Le Monde libertaire*, « Cher Olivier », Virginie et Jean-Pierre, 13-19 janvier 2005.
[2] BESANCENOT Olivier et LÖWY Michael, *op. cit.*, p.9.
[3] *Ibid.*, p.10.
[4] *Ibid.*, p.63.

issue de ses *Mémoires* : « je fais volontiers mienne la formule de Louise Michel : 'tant que le pouvoir ne sera pas partagé par toutes et tous il donnera le vertige'. » En taisant l'engagement anarchiste de Louise Michel, Olivier Besancenot tronque le sens de cette citation et l'utilise pour justifier son accession à la présidence afin, continue-t-il, « d'être le porte-voix de toutes celles et de tous ceux qui subissent l'exploitation et l'oppression »[1].

De son côté, Jean-Luc Mélenchon recourt à la référence à Louise Michel dans son discours au meeting de lancement du Parti de Gauche, en 2008. Il affirme placer son nouveau parti sous les « auspices tutélaires » de deux figures de l'histoire : Jean Jaurès et « l'indomptable Louise Michel »[2]. Ce meeting est un moment politique et symbolique important pour Mélenchon. Alors qu'il est issu du Parti socialiste, ancien ministre sous le gouvernement Jospin, sénateur, donc fortement intégré à la pratique politique institutionnelle, ses références au passé indiquent des filiations qui permettent de construire l'identité de son parti. Son usage de la figure de Louise Michel révèle cette dynamique. Il réitère la référence à Louise Michel dans un discours à la Bastille en 2012, au cœur des commémorations de la Commune de Paris, il rend hommage à « une femme, Louise Michel, à qui nous nous dédions »[3]. En 2014, France 3 consacre un épisode de son émission *Label Histoire*, à Louise Michel. Intitulé « La Commune : auriez-vous pris les armes avec Louise Michel ? », cet épisode révèle à la fois que la mémoire de Louise Michel est toujours associée à celle de la Commune de Paris, et que le traitement actuel de la Commune de Paris semble aller de soi avec une évocation de la figure de Louise Michel. Aux côtés de Xavière Gauthier et Gérald Dittmar, spécialistes de Louise Michel, ou de Jean-Louis Robert, co-président de l'Association des Amies et amis de la Commune de Paris – 1871 et professeur à Paris 1, Jean-Luc Mélenchon affirme son admiration pour l'événement révolutionnaire. C'est en particulier l'engagement des femmes dans la Commune qui est mis en avant :

> Quand les femmes se mettent en mouvement, ça dégage une violence qui n'est pas une violence féminine, mais qui est une violence de la dernière ligne de la société qui en peut plus. […] Louise Michel, elle assume exactement tous les rôles qui jusque-là étaient dévolus aux hommes : commander, avoir une action militaire, c'est très important, c'est une rupture très profonde, la femme guerrière ça n'existe pas dans l'histoire, sauf à l'état de mythe, les amazones et tout ça, mais il n'y a jamais de femmes guerrières. Ou alors une demi-folle comme Jeanne d'Arc, qui est un personnage tout à fait banal dans l'histoire, qui va prendre une allure extraordinaire, mais ça n'a pas le côté méthodique que ça a avec ce bataillon de femmes.[4]

Jean-Luc Mélenchon semble désormais occuper la position de référence politique dans le traitement médiatique de Louise Michel. En 2015, dans un débat organisé suite à la diffusion du film de Solveig Anspach, *Louise Michel, la rebelle*, sur LCP, il est à nouveau invité pour apporter son éclairage sur l'histoire des révolutions. La journaliste, Emilie

[1] Déclaration de candidature d'Olivier Besancenot à l'élection présidentielle, 15 octobre 2006.
[2] Discours de Jean-Luc Mélenchon au meeting de lancement du Parti de Gauche, le 29 novembre 2008.
[3] Discours de Jean-Luc Mélenchon à la Bastille, Paris, 18 mars 2012.
[4] Déclaration de Jean-Luc Mélenchon dans l'émission *Label Histoire* (France 3) du 5 avril 2014 : « La Commune : auriez-vous pris les armes avec Louise Michel ? »

Aubry, lui donne la parole en affirmant : « Je sais que vous êtes fasciné par cette femme, par cette figure féminine de la révolution, cette femme guerrière, méthodique, qui n'a peur de rien, et dont la devise était, et ça je suis sûr que cela vous plaît, être toujours là où le fort écrase le faible. » Jean-Luc Mélenchon prend alors la parole, en encensant l'interprétation du rôle de Louise Michel par l'actrice Sylvie Testud. Il poursuit ensuite sur ce que Louise Michel représente pour lui :

> D'abord, célébrons cette femme. N'en faisons pas ce que ses ennemis voulaient en faire, c'est-à-dire une espèce de folle, dangereuse et vénéneuse. […] Là on a la figure extraordinaire de Louise Michel. Elle est extraordinaire parce que dans les événements elle fait partie de ceux qui ont déclenché la Commune de Paris. C'est parce qu'ils empêchent les canons de partir de Montmartre que l'affaire va, comme on dirait, dégénérer. C'est pas la première fois que les femmes de Paris font la révolution. Parce que, on va oublier la prise de la Bastille qui est une image qui surplombe trop 1789, en réalité les vraies batailles ont eu lieu la veille en attaquant toutes les barrières de Paris. Mais le moment vraiment révolutionnaire à mes yeux, c'est le moment où les femmes vont chercher le boulanger, la boulangère et le petit mitron à Versailles. […] Les femmes sont les inconnues de la révolution.[1]

Cette dimension centrale de l'engagement armé des femmes de la Commune est importante dans les usages actuels de la figure de Louise Michel : ce n'est pas seulement comme symbole de la Commune qu'elle est aujourd'hui mobilisée, mais aussi comme archétype de l'irruption des femmes dans le combat révolutionnaire. En cela, les appropriations actuelles de Louise Michel par l'extrême-gauche sont différentes de celles portées par le PC dans l'entre-deux guerres. Alors que la propriété sociale « femme » de Louise Michel était marginale, voire oubliée, dans les représentations communistes, elle fait aujourd'hui partie intégrante de la figure de Louise Michel. Cela s'explique par la seconde dynamique qui se met en place dans les années 1970 et qui marque profondément les usages et les représentations de Louise Michel : la montée du féminisme et l'institutionnalisation progressive d'une certaine vision de l'histoire des femmes encouragée par l'arrivée au pouvoir du PS et la nomination d'Yvette Roudy au ministère des droits de la femme. Pour autant, les discours de Besancenot et Mélenchon sur Louise Michel sont profondément différents de ceux qui se construisent à travers l'institutionnalisation socialiste de l'histoire des femmes. Les interprétations de la figure de Louise Michel s'inscrivent dans des enjeux internes au champ politique institutionnel : en s'appropriant une version conflictuelle de Louise Michel, en revendiquant son inscription dans l'histoire ouvrière et révolutionnaire, Besancenot et Mélenchon viennent affirmer une tradition idéologique qui est celle de la République sociale et se positionnent ainsi sur un registre différent de celui porté actuellement par les acteurs centraux du champ politique institutionnel, en particulier le Parti socialiste.

[1] Déclaration de Jean-Luc Mélenchon dans l'émission *Grand écran* (LCP) du 8 avril 2015 : « Pourquoi fait-on la révolution en 2015 ? »

La mémoire de la Commune de Paris est, depuis les années 1970, progressivement intégrée à la construction officielle du récit national. L'action croisée d'associations mémorielles (les Amies et amis de la Commune de Paris), d'universitaires qui cherchent à construire une histoire détachée de l'interprétation marxiste (Henri Lefebvre ou Jacques Rougerie), et l'éclatement des appropriations de l'événement communard, conduisent à la construction d'espaces distincts qui élaborent des registres mémoriels différents. Sans nécessairement s'inscrire dans une dynamique concurrentielle, ces différents registres conduisent à voir cohabiter une vision pacifiée d'une Commune de Paris intégrée au récit national et un usage conflictuel d'une Commune de Paris symbole et exemple des luttes actuelles. L'investissement de nouveaux acteurs dans la mémoire de la Commune de Paris, sur laquelle le PCF ne détient plus le monopole (et la mobilisation de ce parti dans les hommages de la Commune va décroissante, au profit notamment de l'Association des Amies et amis de la Commune de Paris), modifie les représentations et les interprétations de la figure de Louise Michel. Les années 1970 voient ainsi émerger la conscience du statut de femme de Louise Michel, largement mis de côté par le PC, qui reconfigure les approches et les usages de cette figure.

Section 2. De la marginalité politique au panthéon républicain : Louise Michel face au féminisme.

Parallèlement à une dynamique de pacification de la mémoire officielle de la Commune de Paris, le second mouvement qui conduit Louise Michel des marges vers le centre est celui qui s'élabore conjointement à l'apparition des revendications féministes des années 1970 et des mobilisations menées en faveur de l'histoire des femmes. Ce mouvement amène à reconsidérer l'appartenance de Louise Michel à la classe des femmes. Alors que cette appartenance constitue de son vivant l'expression même de sa marginalité politique, et alors que cette caractéristique est très largement passée sous silence dans les constructions communistes de sa mémoire, elle devient avec l'émergence du féminisme de la deuxième vague un élément central de sa figure et un vecteur de sa valorisation. L'élection de François Mitterrand à la présidence de la République et la nomination d'Yvette Roudy au ministère des droits de la femme en 1981, conduisent à introduire une certaine conception du féminisme aux espaces du pouvoir politique. Le rôle d'historiennes des femmes qui s'alignent sur ce processus d'institutionnalisation en vue de favoriser la reconnaissance académique de leur discipline est à analyser : elles participent à importer la revendication de la prise en compte du rôle des femmes dans l'histoire au sein des politiques étatiques d'égalité.

1. LA FIGURE DE LOUISE MICHEL DANS LES MOUVEMENTS FEMINISTES ET L'HISTOIRE DES FEMMES : LES ANNEES 1970.

L'autre influence qu'exerce mai 1968, outre la réactivation de la Commune et le développement d'une pensée politique et mémorielle qui postule l'actualité et la vivacité de l'événement révolutionnaire, est le rôle que ces journées ont joué dans la mise en place d'un mouvement de libération des femmes. En effet, mai 68 constitue un terreau important pour la diffusion des idées féministes, et le MLF est constitué en 1970 en partie par des militantes de mai 68 qui veulent rompre avec les pratiques et les analyses masculines du militantisme[1].

1.1. Féminisme, mémoire et histoire : Louise Michel et la Commune en héritage.

A l'automne 1970, la revue *Partisans* publie un numéro spécial intitulé « Libération des femmes, Année Zéro ». Cela indique une transmission difficile des pratiques féministes, mais pas un désintérêt des féministes de la troisième vague pour l'histoire[2]. En effet, les références à des figures du passé sont nombreuses, pour affirmer l'existence d'un héritage et durcir la légitimité d'un combat en l'inscrivant dans le temps. Louise Michel fait partie de ces figures du passé mobilisées. Le local du Mouvement de Libération des Femmes (MLF) est appelé le « local Louise Michel », comme l'indique le deuxième numéro de son organe, *Le Torchon Brûle*[3].

Parallèlement aux figures individuelles de femmes exceptionnelles, des figures collectives sont mises en avant par les mouvements féministes des années 1970 : les sorcières, les tricoteuses et les pétroleuses[4]. Les féministes s'investissent donc dans le centenaire de la Commune de Paris. Le MLF invite les « femmes de Paris » à se réunir à Issy-les-Moulineaux, le dimanche 28 mars, « pour mettre en commun nos espoirs, nos fatigues, nos révoltes, notre force ». Les femmes de la Commune sont présentées comme des modèles, des références pour l'action et l'émancipation des femmes du présent :

> Les femmes prennent les fusils, c'était hier pendant la COMMUNE, pour défendre Paris enfin redevenue leur ville. Les femmes prennent la parole, c'était hier pendant la COMMUNE, pour dénoncer à la fois leur oppression et la démission de leurs hommes.[5]

---

[1] VOLDMAN Danièle, « Mai 68 ou la féministe refusée », *Nouvelle Revue socialiste*, août-septembre 1985, p.41-47 ; ZANCARINI-FOURNEL Michelle, « Genre et politique : les années 1968 », *Vingtième Siècle*, juillet-septembre 2002, p.133-143.
[2] CHARPENEL Marion, *op. cit.*.
[3] Référence signalée par Marion Charpenel dans sa thèse, *op. cit.*, p.170.
[4] ZANCARINI-FOURNEL Michelle, « Stratégies de distinction par la voix et par le geste : provocations et violences symboliques des femmes dans les manifestations des 'années 68' », dans Pierre Bourdin, Jean-Claude Caron et Mathias Bernard, *La voix et le geste. Une approche culturelle de la violence socio-politique*, Clermont, Presses universitaires Blaise Pascal, p.245-270.
[5] Tract du MLF appelant au rassemblement du 28 mars 1971 à Issy-les-Moulineaux pour commémorer le centenaire de la Commune de Paris ; reproduit dans CHARPENEL Marion, *op.cit.*, p.178.

Pour l'occasion, le MLF adapte la chanson révolutionnaire *La Carmagnole*, composée en 1792. Dans la *Carmagnole des femmes*, les tricoteuses de la Révolution française sont associées aux pétroleuses de la Commune : « Sous la Commune de Paris, les Pétroleuses avaient surgi. En les voyant lutter les bourgeois ont tremblé. Elles nous montrent la voie. Vive le son (bis) Vive le son de l'explosion[1]. » En 1971, une partie des féministes du MLF inscrivent la lutte des femmes dans la tradition révolutionnaire, et dans la lutte des classes. Le combat des femmes est un combat émancipateur pour les femmes, mais est aussi un combat qui fait « trembler les bourgeois ». Il est en effet important de garder à l'esprit, comme le souligne Florence Rochefort, que le mouvement de libération des femmes des années 1970 « est profondément ancré dans la nouvelle gauche et dans l'extrême-gauche[2] », même si les relations entre les féministes et les mouvements de gauche se sont souvent révélées conflictuelles[3].

Cette perpétuation de la mémoire de la Commune, et en particulier des femmes de la Commune, s'incarne dans les initiatives féministes qui revendiquent l'héritage révolutionnaire. Un courant « féministe, luttes de classe » est initié dès la fin de l'année 1971, par l'intermédiaire du cercle Elisabeth Dmitrieff (une militante russe marxiste qui a pris part à la Commune de Paris). Ce cercle regroupe quelques militantes issues de l'Alliance marxiste révolutionnaire ou de la Ligue Communiste. Ces dernières sont à l'initiative de la création de la revue *Les Pétroleuses* en 1974[4]. La revue se présente comme l'organe des féministes qui se reconnaissent dans la « tendance lutte de classe du mouvement de libération des femmes ».

Le numéro 0 du journal précise et explique le choix de cette filiation avec les pétroleuses de la Commune. Cette figure féminine collective est intéressante pour les féministes parce qu'elle représente à la fois la lutte des classes et la lutte des femmes, desquelles les militantes du journal se réclament conjointement.

> En 1871, pendant la Commune de Paris, des femmes, des ouvrières, se battent derrière les barricades qui défendent Paris. Avec des lampes à pétrole, elles allument des incendies destinés à freiner l'avance des troupes versaillaises. La bourgeoisie les assassina comme "Pétroleuses", traduisant ainsi la grande peur que lui inspire la lutte des femmes. Beaucoup d'entre elles participaient à des clubs féminins et refusaient d'accepter leur condition de femmes opprimées. Ces femmes se battaient en tant que travailleuses et en tant que femmes. Elles nous montrent la voie...[5]

Dès les années 1970, les mouvements féministes de libération des femmes travaillent à construire leurs références au passé, pour inscrire leurs actions dans une continuité

---

[1] ZANCARINI-FOURNEL Michelle, « Stratégies de distinction par la voix et par le geste : provocations et violences symboliques des femmes dans les manifestations des 'années 68' », dans Pierre Bourdin, Jean-Claude Caron et Mathias Bernard, *op. cit.*, p.255.
[2] ROCHEFORT Florence, « Les féministes », dans Jean-Jacques Becker et Gilles Candar (dir.), *Histoire des gauches en France*, Paris, La Découverte, 2005, p.108.
[3] A ce sujet, voir BARD Christine (dir.), *Un siècle d'antiféminisme*, Paris, Fayard, 1999.
[4] TRAT Josette, « Mai 68 et les mouvements femmes des années 1970 en France », dans Antoine Artous, Didier Epsztajn et Patrick Silberstein, *La France des années 1968*, Paris, Syllepse, 2008.
[5] Edito, *Les Pétroleuses*, n°0, 1974.

historique. La Commune de Paris fournit des figures intéressantes pour les femmes : la figure collective des pétroleuses, les noms de Louise Michel ou d'Elisabeth Dmitrieff.

ILL. 35 : *Illustration en une du n°0 du journal* Les Pétroleuses

1.2. De la revendication militante à la constitution d'un champ de recherche : Louise Michel, objet d'histoire.

L'histoire des femmes se développe également dans la sphère académique au cours des années 1970. L'insertion professionnelle des femmes à l'université y participe : quand elles ne sont que 4.5% à occuper un poste en 1946, elles représentent en 1954 18,7% des effectifs et plus de 29% en 1968[1]. Elles deviennent ainsi plus nombreuses à pouvoir porter des revendications militantes et scientifiques au sein de l'université, et disposent de davantage de légitimité pour produire des recherches novatrices. Faire l'histoire des femmes est pour ces historiennes d'abord un acte politique et militant : rendre visible l'existence des femmes, restituer aux femmes une histoire qui a été gommée par le patriarcat, mettre en avant et en valeur les actions des femmes. Les historiennes Sylvie Schweitzer et Danièle Voldman l'affirment en 1984 : « parce que les femmes restent encore un groupe opprimé, dont l'histoire est niée, leur restituer leur mémoire, c'est leur rendre leur passé, leur histoire[2]. » Des études se développent en ce sens au sein des institutions universitaires et de recherche. Elles sont influencées par le travail militant, à la fois dans la perspective adoptée, dans le choix des sujets d'études, dans les références intellectuelles sollicitées[3]. Les liens entre le MLF et l'institution

[1] CHARLE Christophe, « Les femmes dans l'enseignement supérieur. Dynamiques et freins d'une présence 1946-1992 », dans Vincent Duclert, Rémi Fabre et Patrick Fridenson (dir.), *Avenir et avant-gardes en France XIXe-XXe siècle. Hommage à Madeleine Rebérioux*, Paris, La Découverte, 1999, p.84-105.
[2] SCHWEITZER Sylvie et VOLDMAN Danièle, « Les sources orales pour l'histoire des femmes », dans Michelle Perrot (dir.), *Une histoire des femmes est-elle possible ?*, Marseille, Rivage, 1984, p.62.
[3] CHARPENEL Marion, *op. cit.*, p.185.

universitaire sont néanmoins parfois conflictuelles. Alors que certaines militantes refusent les compromissions imposées par l'institution, d'autres choisissent plutôt de se servir de l'université à des fins militantes. C'est le cas de la politiste Françoise Picq, qui affirme quelques années plus tard avoir cherché, avec d'autres, à faire du Groupe d'études féministes « le cheval de Troyes du MLF à l'Université[1] ». Pour ces universitaires engagées dans les mouvements féministes, l'objectif est d'importer dans les institutions les codes, les normes et les pratiques de l'espace militant.

Une première génération d'historiennes, titulaires d'un poste à l'université dans les années 1970 et spécialistes de l'histoire sociale, joue un rôle important dans le développement d'une histoire des femmes dans les institutions universitaires. C'est le cas de Michelle Perrot[2], compagne de route du PCF auquel elle a adhéré de 1955 à 1958, présente lors des commémorations du centenaire de la Commune, investie avec Jean Maitron dans l'histoire ouvrière et socialiste, en cours de titularisation comme maîtresse de conférence à Jussieu (Université Paris 7) après avoir soutenu sa thèse en 1971. Elle affirme avoir été profondément marquée par mai 68 et le mouvement des femmes[3]. A Jussieu, elle participe aux actions féministes et est à l'initiative du premier cours d'histoire des femmes en octobre 1973, avec les historiennes Fabienne Bock et Pauline Schmitt, intitulé « Les femmes ont-elles une histoire ? ». Elle raconte l'ouverture « en fanfare » de ce séminaire, marquée par « la présence d'étudiants gauchistes hostiles […] parce qu'ils estimaient que s'occuper des femmes, c'était se détourner de la révolution[4] ».

A la suite de ce séminaire qui, malgré les quelques oppositions, est généralement bien reçu, Michelle Perrot fonde en 1974 avec Françoise Basch le « Groupe d'études féministes » (GEF) de l'université Paris 7, en non-mixité femmes. En 1984, elle coordonne un ouvrage collectif au titre à la fois prudent et provocateur : *Une histoire des femmes est-elle possible ?*[5]. Avec Michelle Perrot se constitue un réseau de chercheuses et d'universitaires féministes et engagées dans la production d'études sur les femmes : Cécile Dauphin, Arlette Farge, Geneviève Fraisse, Christiane Klapisch-Zuber, Yannick Ripa, Françoise Thébaud, ou encore Danièle Voldman. Elles participent à mettre en place une revue académique, *Pénélope. Cahiers pour l'histoire des femmes*, dont les treize livraisons semestrielles s'étendent entre 1979 et 1985. Rattachée à Paris 7, la revue est ouverte aux participations des militantes non-universitaires, traduisant les liens qui existent entre l'espace institutionnel et l'espace militant. Si le comité de rédaction est universitaire, chaque numéro est l'occasion de faire dialoguer de jeunes universitaires et

---

[1] PICQ Françoise, « Du mouvement des femmes aux études féministes », *Les Cahiers du CEDREF*, vol.10, 2001, en ligne.
[2] Voir son récit sur le rôle qu'elle a joué dans l'introduction de l'histoire des femmes à l'université : PERROT Michelle, « Les premières expériences », *Les Cahiers du CEDREF*, vol.10, 2001, p.13-22.
[3] MARUANI Margaret, PERROT Michelle et ROGERAT Chantal, « L'histoire de Michelle Perrot. Entretien avec Margaret Maruani et Chantal Rogerat », *Travail, genre et sociétés*, n°8, 2002/2, p.11.
[4] PERROT Michelle, *art. cit.*, 2001, en ligne.
[5] PERROT Michelle (dir.), *Une histoire des femmes est-elle possible ?*, Paris, Rivages, 1984.

des praticiennes expertes du sujet abordé (journalistes, secrétaires, éducatrices, paysannes, membres d'association, etc[1].

Cette introduction de l'histoire des femmes à l'université par le biais de groupes de recherches, de séminaires, des publications ou de revues favorise le dialogue entre la sphère militante et la sphère académique. Françoise Thébaud, alors étudiante à Paris 7, suit les séminaires de Michelle Perrot sur l'histoire des femmes où elle a « l'impression de travailler et de militer à la fois[2] ». Elle indique que la force de ces séminaires est leur ancrage dans l'actualité, et la possibilité de chercher dans l'histoire des outils pour les luttes présentes. L'intérêt pour les figures féminines de l'histoire est d'abord motivé par un objectif militant, plutôt que strictement scientifique : Françoise Picq l'affirme, « nous ne nous intéressions qu'à celles chez lesquelles nous trouvions un écho à nos propres préoccupations[3] ». Le travail sur les femmes du passé s'inscrit alors dans la double dynamique mémorielle et historienne. Michelle Perrot présente cette première phase de la recherche sur les femmes comme une « exploration mémoriale » et une « quête identitaire »[4] : il s'agit d'abord de créer l'histoire des femmes, jusqu'alors invisible. Cette première génération d'historiennes est en majorité, comme l'était Edith Thomas avant elle, issue ou formée à l'histoire ouvrière, sensibilisée aux questions sociales, influencée par l'école des Annales et l'histoire des mentalités. Françoise Thébaud l'admet : « Quelques années plus tôt, j'aurais sans doute embrassé de façon plus classique l'histoire ouvrière[5]. » Cela explique l'attrait de ces historiennes pour les figures de femmes socialistes, et en particulier pour Louise Michel.

PUBLICATIONS FEMININES ET FEMINISTES : PAULE LEJEUNE ET LES EDITIONS *DES FEMMES*.

Des maisons d'édition qui publient à la fois des ouvrages militants et des ouvrages universitaires sont créées. Ainsi, en 1972, la psychanalyste Antoinette Fouque, par l'intermédiaire de son groupe « Psychanalyse et politique », lance l'idée d'une entreprise éditoriale pour contrer les éditions « phallocrates » et pour valoriser « toutes les démarches de lutte que font les femmes, luttes individuelles ou collectives, et dans quelque champ que ce soit »[6]. Les éditions *Des Femmes*, rebaptisées en 1980 éditions « *Des femmes*-Antoinette Fouque »[7]. Associée au courant appelé « différentialiste »[1],

---

[1] DAUPHIN Cécile, « *Pénélope*, une expérience militante dans le monde académique », *Les Cahiers du CEDREF*, vol.10, 2001, p.61-68.
[2] THEBAUD Françoise, *Ecrire l'histoire des femmes et du genre*, Lyon, ENS éditions, 2007, p.62.
[3] PICQ Françoise, *art. cit.*, 2001, en ligne.
[4] PERROT Michelle, *art. cit.*, 2001, en ligne.
[5] THEBAUD Françoise, *op. cit.,* 2007 p.62.
[6] Conférence de presse tenue au *Lutétia* le 17 avril 1974 ; citée par Bibia Pavard, « Femmes, politique et culture : les premières années des Editions des femmes (1972-1979) », *Bulletin Archives du féminisme*, n°8, décembre 2004 ; reproduit en ligne sur *archivesdufeminisme.fr*.
[7] Pour une étude de la création de cette maison d'éditions et de ses premières années, voir l'ouvrage de Bibia Pavard, unique sur ce sujet : PAVARD Bibia, *Les éditions des femmes. Histoire des premières années, 1972-1979*, Paris, L'Harmattan, 2005.

cette maison d'édition publie de nombreux ouvrages consacrés à l'histoire des femmes. En novembre 1978 est créée la collection « Femmes dans l'histoire », dont le premier ouvrage est *Louise Michel, l'indomptable* de Paule Lejeune. Maîtresse de conférences en littérature à l'université de Rouen, Paule Lejeune a endossé la direction de la collection « Femmes dans l'histoire ». L'objectif de cette collection « est de remettre l'Histoire dans le droit fil de la vérité en rendant aux femmes la place à laquelle elles ont droit[2] ».

Paule Lejeune ouvre sa biographie de Louise Michel par un exergue qui rappelle la nécessité féministe de faire dialoguer le passé et le présent : « Aux indomptables anonymes de la Commune, Aux indomptables de notre époque[3] ». Cette apostrophe, ainsi que la construction même de l'ouvrage, traduisent l'importance accordée à l'événement communard : près d'un tiers de la biographie est consacré à la Commune (de ses prémisses au procès) et près de la moitié si l'on ajoute la déportation en Nouvelle-Calédonie. On y voit apparaître la place qu'occupe la Commune dans le récit et les références féministes de l'époque, notamment à travers la figure collective de la pétroleuse, et comme pépinière de figures de femmes combattantes, transgressives et autonomes. La participation des femmes à la Commune, en tant que cantinières, infirmières et combattantes permet facilement de voir en elle des femmes actrices et sujets de l'histoire[4]. Le rôle de Louise Michel est alors salué, accentué, et exagéré. Lorsqu'Adolphe Thiers, après la signature de l'armistice avec la Prusse, décide d'envoyer les troupes récupérer les canons de la butte Montmartre, Paule Lejeune affirme : « Cette fois, Louise est vraiment au cœur de l'Histoire : la petite institutrice d'Audeloncourt va par son esprit d'initiative contribuer à faire échec au plan machiavélique de Thiers[5]. » La biographie de Paule Lejeune s'inscrit dans la volonté féministe de faire entendre la voix des femmes du passé, effacée par l'histoire. Le texte est rythmé par les extraits des ouvrages, des poèmes, des lettres et des articles de journaux. Cette volonté peut également expliquer l'importance accordée dans la biographie à la Commune, sur laquelle

---

[1] « Les féministes différentialistes proposaient […] une interprétation nouvelle, positive, de la différence de genre. Les femmes étaient, selon elles, réellement différentes des hommes, sans que cette différence soit le signe d'une quelconque infériorité. Pour certaines, cependant, les femmes, nourricières et pacifiques, étaient moralement supérieures aux hommes, militaristes et adeptes de la compétition. D'autres encore préféraient ne plus parler en termes d'infériorité ou de supériorité, mais reconnaître deux 'voix' différentes, de valeur équivalente, et revendiquer une écoute respectueuse de la voix de la femme. Dans les deux cas, la différence de genre était considérée comme réelle et profonde, elle était la différence la plus fondamentale entre les humains. Toutes les femmes partageaient la même 'identité de genre' en tant que *femmes*. Elles subissaient donc toutes le même tort lorsque cette identité se trouvait dépréciée. Elles étaient donc, au fond, toutes sœurs et il suffisait que les féministes expriment le contenu positif de la féminité pour mobiliser cette solidarité latente. En résumé, pour rendre justice aux femmes, il fallait non pas minimiser mais *reconnaître* la différence de genre. » (FRASER Nancy, traduit par Marie Ploux, « Multiculturalisme, anti-essentialisme et démocratie radicale. Genèse de l'impasse actuelle de la théorie féministe », *Cahiers du Genre*, 2005/2, n°39, p.32-33)

[2] LEJEUNE Paule, présentation de la collection « Femmes dans l'histoire », dans Paule Lejeune, *Louise Michel l'indomptable*, Paris, Editions des Femmes, 1978, p.4.

[3] *Ibid.*, 1978, p.6.

[4] FRAISSE Geneviève, « Individue, actrice, sujet féministe », dans *Les femmes et leur histoire* (1998), Paris, Folio, 2010.

[5] LEJEUNE Paule, *op. cit.*, 1978, p.162.

Louise Michel a longuement écrit. L'auteure indique que « pour une des rares fois qu'une femme vit l'Histoire heure par heure et peut en suite en faire le récit, avec fougue, humour et précision tout à la fois, nous lui donnons le plus possible la parole[1]. » Cette biographie de Louise Michel par Paule Lejeune pose ainsi les jalons d'une interprétation féministe de la figure de Louise Michel : participante active de la Commune de Paris, écrivaine et poète prolixe, une révolutionnaire œuvrant contre les inégalités et l'exploitation.

LE COLLOQUE LOUISE MICHEL. MARSEILLE, 1980.

Des cours et des centres de recherche s'ouvrent dans d'autres villes françaises. A Aix-Marseille, un cours de formation continue se met en place dès 1972 et le Centre d'études féminines de l'Université de Provence (CEFUP), créé par l'historienne Yvonne Knibiehler nouvellement recrutée comme professeure à l'Université de Provence, et l'historien des mentalités religieuses Marcel Bernos, est reconnu par l'université en 1976. Quatre ans plus tard, le CEFUP organise un colloque et une exposition consacrés à Louise Michel à l'occasion du cent-cinquantenaire de sa naissance.

ILL. 36 : *Affiche du colloque et de l'exposition autour de Louise Michel organisés par le Centre d'études féminines de l'Université de Provence, du 3 au 27 juin 1980*

Tous les orateurs du colloque (six hommes, six femmes) sont universitaires, et pour la plupart travaillent à l'université de Provence : historiennes, spécialistes de la littérature française, et une philosophe. Seul Eugène Schulkind, historien d'origine

[1] LEJEUNE Paule, *op. cit.*, 1978, p.145.

américaine, travaille sur la Commune de Paris. René Bianco, docteur en histoire et professeur de collège, est spécialiste du mouvement anarchiste. Militant libertaire, il est à l'origine de la création du Centre International de Recherches sur l'Anarchisme (CIRA) à Marseille en 1965 et initie la création de la Fédération internationale des centres d'études et de documentation libertaires (FICEDL) en 1979. Régine Goutalier, Elisabeth Ravoux-Rallo, Evelyne Dieblot, Daniel Armogathe et Anne Roche sont spécialistes de l'histoire des femmes ou participent au développement des études féminines et féministes. Dans la continuité du colloque, Daniel Armogathe s'investit dans un travail collectif d'édition des œuvres de Louise Michel[1]. Anne Roche écrit en 1983 *Louise Emma, rencontre fiction*, mise en scène par Françoise Chatôt à l'Espace Massalia de Marseille, du 20 mai au 20 juin.

Daniel Armogathe, qui est à l'initiative de l'événement, présente les ambitions du colloque comme un espace d'expression de nouvelles connaissances sur Louise Michel, qui permettent de mieux la connaître au-delà des « étiquettes ». De nombreuses sources sont disponibles : l'Institut international d'Histoire sociale d'Amsterdam, les archives de la préfecture de police, les archives coloniales. A partir de là, il est désormais possible de saisir plus finement l'existence, les ambitions et l'intellectualité de Louise Michel. Plusieurs communications du colloque portent sur l'activité littéraire de Louise Michel. Intitulées « Louise Michel, sang et encre mêlés », ces journées ont pour ambition d'interroger « la destinée de ses œuvres » afin de comprendre « quel hasard a présidé à la survie d'un texte [et] en quelles circonstances d'autres ont été engloutis », de questionner l'absence d'intérêt pour les textes de Louise Michel, et d'envisager « comment l'identité féminine est intervenue dans ce processus »[2].

Daniel Armogathe achève sa présentation en soulignant que « le colloque réaffirme cette évidence simple et pourtant oubliée : Louise Michel est une femme[3]… » En effet, ces nouvelles recherches qui émergent sur Louise Michel, au croisement entre la sphère universitaire et la sphère militante, mettent en avant la caractéristique « femme », presque inexistante dans les appropriations précédentes. Ces travaux révèlent ainsi la construction sexiste et sexuée des mémoires politiques et de l'histoire, qui a neutralisé la féminité de Louise Michel pour centrer le regard sur l'action révolutionnaire. Réaffirmer l'appartenance de Louise Michel au groupe social des femmes passe, selon Daniel Armogathe, par deux choses : étudier les liens entre Louise Michel et les mouvements pour les droits des femmes et interroger le rapport de Louise Michel à la sexualité, en interprétant sa virginité comme un choix qui s'inscrit dans un courant féministe défendu par Arria Ly ou Madeleine Pelletier.

Un colloque universitaire sur Louise Michel, dans une période où se développent les études féminines et féministes, confirme l'intérêt que représente cette figure pour ce

[1] Pour un développement plus approfondi sur ce groupe et ses activités, voir dans le chapitre 7.
[2] ARMOGATHE Daniel, *op. cit.*, p.4.
[3] *Ibid.*, p.5.

nouveau champ de recherches. Christiane Souriau, chargée de recherches au CNRS, conclut les actes de ce colloque et dégage quelques éléments transversaux. Louise Michel est, selon elle, un intéressant objet d'histoire pour les études sur les femmes parce qu'« elle est un riche exemple des conditions de la recherche d'une autonomie féminine, problème des plus actuels dans notre société[1]. » On retrouve ici l'ambition et la volonté inhérentes au développement des recherches féministes : faire résonner le passé avec le présent, apporter des éléments de compréhension à la situation actuelle des femmes, réparer les oublis d'une histoire écrite par les hommes, et offrir aux femmes des références avec des figures du passé dans lesquelles elles peuvent se reconnaître ou dont elles peuvent s'inspirer.

Dans le compte-rendu du colloque publié par le *Bulletin d'information des études féminines* en octobre 1980, une assistante, Claude Stralo, écrit sa colère contre les orateurs masculins qui s'approprient « un vécu, une histoire qui ne [leur] appartiennent pas ». Elle affirme la nécessité de penser l'histoire des femmes pour contrer la vision des hommes qui « n'est ni juste, ni fausse : c'est la vision patriarcale dans l'hétérosystème »[2]. Prendre en compte ce retour virulent de la part d'une participante à ces journées consacrées à Louise Michel est intéressant. Il révèle en effet des débats qui sont centraux dans cette période d'institutionnalisation progressive des études sur les femmes à l'université : ceux de l'importation des pratiques militantes de la non-mixité. Ce débat semble avoir été tranché par les membres du Centre d'études féminines de l'Université de Provence : le texte de Claude Stralo n'a pas été reproduit dans les actes publiés en 1982. A travers les usages et les appropriations féministes de Louise Michel, on voit apparaître des divergences idéologiques et politiques. Si toutes les entreprises féministes autour de la mémoire et de l'histoire de Louise Michel s'accordent pour affirmer la nécessité de penser Louise Michel comme une femme, leurs ambitions et leurs moyens sont différents. Pour certaines, la figure de Louise Michel est une illustration et une figure de référence pour penser l'histoire de l'émancipation des femmes et de leurs luttes pour s'affirmer dans des milieux masculins. Pour d'autres, valoriser la féminité de Louise Michel consiste à valoriser les qualités associées au féminin : bonté, abnégation, dévouement, charité, passion.

Les relations entre la sphère militante et l'espace académique autour des études féministes et de l'histoire des femmes tendent progressivement à se distendre dans les années 1980. Les études universitaires s'autonomisent dans une volonté de reconnaissance scientifique[3] et une partie des luttes féministes s'institutionnalisent avec

---

[1] SOURIAU Christiane, « Réflexions à l'issue du colloque sur Louise Michel », dans *Colloque Louise Michel organisé par le Centre d'Etudes féminines de l'Université de Provence (Marseille 11-12 juin 1980). Actes*, Aix-en-Provence, Université de Provence, 1982, p.176.
[2] Texte de Claude Stralo dans « Réflexions à l'issue du colloque Louise Michel », *Bulletin d'information des études féminines*, octobre 1980, n°5, p.5.
[3] THEBAUD Françoise, *op. cit.*, 2007.

l'élection de François Mitterrand à la présidence en 1981. Ayant intégré les droits des femmes dans ses cent dix propositions de campagne, il met en place après son élection un ministère des droits de la femme confié à Yvette Roudy. Ces transformations du féminisme ont des conséquences sur les appropriations politiques et mémorielles de la figure de Louise Michel qui est, par ce biais, intégrée dans des représentations institutionnelles de l'histoire nationale, et de l'histoire des femmes. La période qui s'ouvre avec l'élection de Mitterrand amène à intégrer de nouveaux acteurs dans les circulations croisées de Louise Michel, qui ont leurs propres représentations, leurs propres enjeux et leurs propres usages de cette figure. A partir du cas de Louise Michel, il est alors possible d'analyser ce que Marion Charpenel nomme « la transversalité sectorielle des mobilisations en lien avec la mémoire, impliquant des relations complexes entre pôle associatif autonome, pôle intellectuel et pôle institutionnel et électoral[1]. » La prise en compte de cette transversalité ne doit pas étouffer les appropriations multiples qui continuent d'exister autour de Louise Michel, notamment dans les espaces de l'extrême gauche autonomes du pouvoir politique, et qui valorisent une version et un usage de Louise Michel différents de ceux qui sont mis en avant dans l'espace institutionnel. Néanmoins, l'intégration d'une figure de femme anarchiste à une vision républicaine de l'histoire des femmes modifie une partie des représentations et mobilise un ensemble d'acteurs qui diffusent à grande échelle une certaine image de Louise Michel.

2. LE FEMINISME D'ETAT ET L'INSTITUTIONNALISATION D'UNE MEMOIRE AUTOUR DE LOUISE MICHEL.

L'élection de François Mitterrand constitue pour une partie du mouvement féministe une opportunité de reconnaissance politique qui les amène à reconfigurer leur rapport aux institutions[2]. Les universitaires se divisent selon trois positions différentes sur la question, que repère Marion Charpenel : la valorisation d'une recherche orthodoxe autonome de l'espace militant et intégré aux institutions, la défense d'une posture militante qui favorise la production de savoirs scientifiques en lien avec les mouvements sociaux, le développement d'une posture médiane qui cherche à concilier institutionnalisation et militantisme. Les historiennes choisissent pour la plupart de se

[1] CHARPENEL Marion, *op. cit.*, p.184.

[2] Sur l'historique et le processus de mise en place d'un champ de recherches sur les femmes, voir : BARRET-DUCROCQ Françoise, « L'invention d'un nouveau champ de recherche », *Les Cahiers du CEDREF*, vol.10, 2001, p.33-36 ; FOUGEYROLLAS-SCHWEBEL Dominique, « L'inscription des études féministes au sein du CNRS », *Les Cahiers du CEDREF*, vol.10, 2001, p.113-126 ; KENDEL Liliane, « Un tournant institutionnel : le colloque de Toulouse », *Les Cahiers du CEDREF*, vol.10, 2001, p.81-101 ; LAGRAVE Rose-Marie, « Recherches féministes ou recherches sur les femmes ? », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol.83, n°1, 1990, p.27-39 ; ROUCH Hélène, « 'Recherches sur les femmes et recherches féministes' : l'Action Thématique Programmée du CNRS », *Les Cahiers du CEDREF*, vol.10, 2001, p.103-112.

positionner du côté de l'orthodoxie scientifique et du lien avec les institutions, en particulier celles qui gravitent autour du séminaire d'histoire des femmes de l'EHESS (Arlette Farge, Christiane Klapisch-Zuber, Cécile Dauphin, Pierrette Pezerat, Michelle Perrot, Geneviève Fraisse, Danièle Voldman, Yannick Ripa)[1]. Cette mise en place d'une forme institutionnalisée de féminisme et d'histoire des femmes influe considérablement sur les représentations dominantes de Louise Michel. L'intégration d'une pensée féministe aux sphères du pouvoir politique amène à une valorisation étatique de Louise Michel en tant que femme.

2.1. L'institutionnalisation socialiste de l'histoire des femmes et du féminisme.

Dans ce processus d'institutionnalisation, le Parti socialiste joue un rôle moteur. La mise en place d'un ministère des droits de la femme, qui rompt symboliquement avec l'attention initialement portée à la « condition féminine »[2], et à la tête duquel est nommé une socialiste engagée depuis plusieurs années dans le combat féministe, amorce une rupture dans la représentation politique des femmes. Le Parti socialiste cherche alors à s'appuyer sur des femmes du passé, à travers lesquelles peut se mettre en place un discours de légitimité et à inscrire leurs actions sur le long terme. Louise Michel devient ainsi progressivement l'une de ces figures de référence socialiste.

LA LONGUE ABSENCE DE LOUISE MICHEL AU PARTI SOCIALISTE.

Jusqu'aux années 1960, les socialistes s'intéressent pourtant peu à Louise Michel., même si la Commune de Paris fait partie de leur héritage mémoriel. Avant la deuxième guerre mondiale, la SFIO commémore le souvenir communard dans des manifestations autonomes de celles des communistes (sauf pendant le Front Populaire)[3]. Les historiens de la SFIO produisent leurs histoires de la Commune, tel Georges Bourgin, conservateur aux Archives nationales et directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études, auteur de plusieurs ouvrages sur l'événement révolutionnaire[4]. Mais les figures du passé mobilisées par la SFIO sont plutôt celles d'Eugène Varlin, de Pierre-Joseph Proudhon, de Jules Guesde ou de Jean Jaurès.

Dans l'entre-deux-guerres, *Le Populaire*, organe de la SFIO, dirigé par Léon Blum et Jean Longuet, est discret sur les commémorations annuelles de la mort de Louise Michel. Il fait chaque année mention de l'événement, reproduisant dans ses colonnes

[1] CHARPENEL Marion, *op. cit.*, p.209-210.
[2] BERENI Laure et REVILLARD Anne, « Des quotas à la parité : 'féminisme d'Etat' et représentation politique (1974-2007) », *Genèses*, 2007/2, n°67, p.5-23.
[3] TARTAKOWSKY Danielle, *op.cit.*, 1999.
[4] D'ALMEIDA Fabrice, *Histoire et politique en France et en Italie : l'exemple des socialistes 1945-1983*, thèse en histoire, Université Paris X-Nanterre, 1994, p.39. Voir également l'ouvrage du même nom tiré de cette thèse, publié en 1998 aux éditions de l'Ecole française de Rome.

l'invitation de l'Association fraternelle des anciens combattants et des amis de la Commune, mais n'encourage pas ses lecteurs à s'y rendre. Aucun compte-rendu de la commémoration n'y est publié. En 1926, le catalogue de la Librairie Populaire, une maison d'édition de la SFIO[1] qui diffuse des livres et des brochures édités ou non par le parti, fait mention de *La Commune* de Louise Michel. L'année suivante, Jean-Baptiste Séverac réalise une longue recension de la biographie écrite par Irma Boyer, *La Vierge Rouge*. L'auteur est un cadre de la SFIO : détenteur d'une licence de philosophie et professeur, membre de la Commission administrative permanente (CAP) et adjoint du secrétaire général de la SFIO, Paul Faure. Il s'efforce dans un long paragraphe à affirmer la faiblesse théorique, intellectuelle et doctrinale de Louise Michel qui, selon lui, ne se démarque que par ses qualités morales, sa vertu et son courage.

> Dans son œuvre poétique, qui ne manque pas d'abondance, on ne trouverait peut-être pas vingt vers qui méritent d'être retenus. Dans ses autres écrits – confessions, polémiques, ouvrages d'imagination – il n'y a peut-être pas dix pages qui se recommandent par la beauté de la forme ou la profondeur de ses pensées. Ceux qui l'ont entendue pourraient sans doute attester qu'elle n'a été ni un tribun à puissante emprise sur les foules, ni une conférencière habile, persuasive et solidement armée. Il ne semble pas davantage que Louise Michel ait possédé une philosophie sociale cohérente et claire. Républicaine, humanitaire, socialiste, anarchiste, il est visible que les positions doctrinales ne l'ont jamais beaucoup intéressée et qu'elle s'est toujours peu souciée de mettre d'accord les idées disparates qu'elle aimait ensemble, – ce qui n'est généralement pas le signe d'une bien grande vigueur intellectuelle.[2]

Dans sa thèse sur les usages socialistes de l'histoire, Fabrice d'Almeida affirme que, dans les années 1920, le rapport des socialistes au passé est doctrinal, marqué par le vocabulaire scolaire et universitaire. Les cadres de la SFIO et ses historiens « organiques[3] » ont effectué de longues études, contrairement aux communistes : les Ecoles normales supérieures (Jean Jaurès, Lucien Herr, Léon Blum, Albert Thomas), l'Ecole française de Rome (Max Bonnafous, Bracke), ou des parcours universitaires (licences, diplômes d'études supérieures, doctorats). La conception du rapport à l'histoire est différente de celle du Parti communiste. La SFIO valorise le travail de conceptualisation et de théorisation par des cadres universitaires qui le transmettent ensuite aux militants. L'histoire est « orientée par la philosophie des hommes politiques, vulgarisée et encadrée pour éviter les dérives doctrinales de la base[4] ». Le travail exégétique est également important et le parti republie régulièrement les textes théoriques qu'il considère comme fondateur. Dans les deux cas, il n'est pas question de confier la construction historiographique et l'activité théorique à la classe ouvrière. Cette hiérarchisation du savoir influence la sélection des figures du passé sollicitées, et peut apporter quelques pistes d'explication du silence relatif autour de Louise Michel. Elle n'est ni perçue ni construite comme une théoricienne, malgré l'importance de sa

[1] CEPEDE Frédéric, « Les Maisons d'édition du Parti socialiste SFIO 1905-1969 », *Cahier et revue de l'OURS*, n°240, juin 1993.
[2] *Le Populaire*, « La Vierge Rouge par Irma Boyer », J.-B. Sévérac, 08 avril 1927.
[3] Sur la conceptualisation des « intellectuels organiques », voir GRAMSCI Antonio, *Cahiers de prison*, Paris, Gallimard, 1983.
[4] D'ALMEIDA Fabrice, *op. cit.*, 1994, p.32.

production écrite, et ne constitue pas en cela une ressource intéressante pour les théoriciens et les historiens de la SFIO. A cela, il faut ajouter la concurrence politique entre la SFIO et le PCF, qui peut expliquer le rejet des socialistes de toutes les figures trop assimilées au communisme.

Les années 1930 voient légèrement croître les usages socialistes de Louise Michel. En 1930, la commémoration socialiste au mur des Fédérés réunit les fédérations de la Seine et de Seine-et-Oise. *Le Populaire* retranscrit cet appel[1], précédé d'un panorama des « grandes figures de la Commune ». Louise Michel y apparaît, aux côtés de Blanqui, Flourens, Crémieux, Millières, Ferré, Lisbonne, Delescluze, Dombrowski. Quand chacun d'entre eux est décrit par ses faits d'armes, Louise Michel est simplement présentée comme « la 'Vierge Rouge' ». Quelques jours plus tard, le journal publie deux autographes de Louise Michel, « la 'Vierge Rouge' qui fut aux côtés des combattants de la Commune[2] ». En 1932, la Fédération socialiste de la Haute-Marne organise un congrès à Vroncourt, pour évoquer l'« exemple laissé par la Vierge Rouge, exemple de bonté, de dévouement et de sacrifice[3] ». Dans *Le Populaire*, Léon Osmin, membre de la Commission administrative permanente de la SFIO et secrétaire général de la Société des amis de Jules Guesde[4], entame en novembre 1933 un feuilleton sur les « figures de jadis ». La huitième chronique est consacrée à Louise Michel. Son analyse est différente de celle de Jean-Baptiste Séverac. Il reconnaît en Louise Michel une « figure énergique », « éloquente, prompte à la riposte, ardente dans la bataille », et qui « en impose aux auditoires qui l'écoutent ». Mais cette révolutionnaire est « romantique, amoureuse des barricades ». Le traitement socialiste de Louise Michel est différent de celui des communistes. C'est moins la révolutionnaire combattante et courageuse qui est mise en avant que la « Vierge rouge », la femme secourante qui « soigne les blessés d'un cœur infiniment maternel est réconforte les mourants par sa douce présence »[5].

Après l'élection du gouvernement de Front Populaire en 1936, les ministres socialistes organisent un grand meeting au Vel' d'Hiv'. Le décorum est imposant et signale la force symbolique de l'événement : la tribune est drapée de rouge, la piste cycliste est ornée de grandes banderoles représentant les trois flèches, l'emblème de la SFIO, et tapissée de mots d'ordre combatifs. Les portraits de figures de référence sont disposés sur la scène. Karl Marx, Louise Michel, Lafargue, Vaillant, Liebknecht et Engels accompagnent deux immenses effigies de Jules Guesde et de Jean Jaurès[6]. Pendant le Front Populaire, les socialistes participent activement aux commémorations annuelles de la mort de Louise Michel, qu'ils organisent alors conjointement avec le Parti communiste. L'exhibition du portrait de Louise Michel lors des manifestations socialistes est fréquente

[1] *Le Populaire*, « Devant le mur des Fédérés », 08 avril 1927.
[2] *Le Populaire* « Deux autographes de Louise Michel », 01 juin 1930.
[3] *Le Populaire*, « La vie admirable de Louise Michel évoquée en Haute-Marne », 02 mai 1932.
[4] Association créée le 22 juin 1933 dont l'objectif est de perpétuer le souvenir de Jules Guesde par la publication de ses œuvres et la diffusion de sa pensée.
[5] *Le Populaire*, « Louise Michel », Léon Osmin, 21 novembre 1933.
[6] *Le Populaire*, « Grandiose meeting au Vel' d'Hiv' », 08 juin 1936.

pendant ces années d'union de la gauche: lors de la fête d'été des Ententes des Jeunesses Socialistes de Seine et Seine-et-Oise à Sartrouville, avec les portraits de Marx et de Jaurès[1] ; lors d'un meeting du Front Populaire au Vel' d'Hiv', aux côtés de Jaurès, Guesde, Marx, Engels, Lafargue, Liebknecht et Vaillant[2] ; lors de la fête de la Fédération socialiste de la Seine à Luna Park, où l'image de Louise Michel représente la Commune et accompagne le portrait de Léon Blum[3].

A la fin des années 1950, le rapport socialiste à l'histoire se modifie. La guerre d'Algérie a amené une transformation des réflexions doctrinales, marquées par les questions d'actualité. Les revues intellectuelles de la SFIO, notamment la *Revue socialiste*[4], se consacrent de moins à moins aux théories politiques et historiques[5]. Parallèlement, l'anticommunisme de la SFIO s'accentue après 1956, et l'histoire devient un moyen de se distinguer du PCF, mais aussi de se réapproprier des figures et des références du passé happées par les communistes. Les références de la SFIO sont néanmoins majoritairement issues d'un passé proche : le Front Populaire, dont l'assimilation à l'histoire socialiste est facilitée par la mort de Léon Blum en 1950, la Résistance. La Révolution française, et en particulier la Déclaration des droits de l'homme, constitue la principale référence à une histoire révolutionnaire plus ancienne[6]. En 1961, le Centre national d'éducation socialiste est créé, pour former les cadres du parti et publier des brochures de vulgarisation. Peu d'enseignements sont dédiés à l'histoire, hormis les cours de Pierre Giraud, agrégé d'histoire et secrétaire de la fédération de la Seine, qui pose les bases d'une histoire générale du socialisme[7]. La Commune de Paris et le dernier tiers du XIXe siècle n'y sont que rapidement évoqués, à travers l'étude de la convergence des forces de gauche qui aboutit à la création de la SFIO en 1905[8]. De nouvelles sociétés dédiées au souvenir d'une grande figure du socialisme se constituent (à l'image de celles des Amis de Jean Jaurès et des Amis de Jules Guesde dans les années 1930), mais cette activité mémorielle est consacrée à des personnalités récentes ou contemporaines : Au Souvenir d'Albert Thomas est créée en 1952, soit vingt ans après sa mort ; la Société des Amis de Léon Blum et la Société des Amis de Paul Ramadier apparaissent quelques mois après leurs décès, respectivement en 1950 et 1961. Les socialistes peinent à construire un système de références et une histoire unifiés, et le passé socialiste est éclaté entre les différentes tendances qui composent la SFIO[9].

---

[1] *Le Populaire*, « Les Jeunesses socialistes de Seine et Seine-et-Oise ont donné une fête à Sartrouville », 22 juin 1936.
[2] *Le Populaire*, « Le meeting du Vel' d'Hiv' », 01 août 1936.
[3] *Le Populaire*, « La grande manifestation socialiste de Luna-Park », 10 mai 1937.
[4] Sur la création de la *Revue socialiste* (1885 à 1914) voir : REBERIOUX Madeleine, « La Revue socialiste », *Cahiers Georges Sorel*, 1987, vol.5, n°1, p.15-38.
[5] D'ALMEIDA Fabrice, *op. cit.*, 1994, p.313.
[6] *Ibid.*, p.338-340.
[7] GIRAUD Pierre, *Histoire du socialisme en France*, Paris, Centre national d'éducation socialiste, Etudes socialistes, 1966-1967, 2 volumes.
[8] D'ALMEIDA Fabrice, *op. cit.*, 1994, p.341.
[9] Ibid.., p.363.

Le mouvement d'appropriation mémorielle de Louise Michel par le Parti socialiste se met en place au début des années 1960. Pourtant, ce n'est pas par l'intermédiaire de la mémoire de la Commune de Paris que cette figure intègre le corpus de références des socialistes. La constitution d'une galerie des figures du socialisme peut s'observer à partir du *Vétéran Socialiste*, l'organe du Groupe National des Anciens du Parti socialiste. Initialement l'amicale des Anciens du parti, créée en 1936 et réactivée en 1945, leur objectif est de conserver, promouvoir et transmettre la mémoire vive du socialisme. Leur revue est publiée à partir de 1949 et s'articule autour de cinq axes : les questions d'actualités, les hommages aux membres anciens de la SFIO, les nécrologies, les célébrations des héros historiques, les récits d'événements historiques[1]. Néanmoins, là encore, ce sont les personnalités et les événements de l'histoire plus récente qui sont mis en avant. La Commune est sollicitée, mais Louise Michel ne fait pas partie des figures récurrentes. Le groupe des Anciens du Parti socialiste lui préfère Edouard Vaillant, Eugène Pottier ou Jean-Baptiste Clément[2].

L'intégration de Louise Michel à la mémoire socialiste ne passe donc pas par le souvenir héroïsé et glorifié de la Commune, mais par le travail de femmes socialistes qui se revendiquent, en tant que femmes, de son héritage et de son nom. Cela se traduit notamment par la création, en 1965, du club Louise-Michel, présidé par Janette Brutelle-Duba, membre du comité directeur du Parti socialiste (voir l'encadré ci-dessous). Vers 1971, le club édite une brochure intitulée « Avec Louise Michel », dans laquelle sont présentés les objectifs du club, notamment en matière de « promotion féminine ». La brochure, d'une quarantaine de pages, s'ouvre sur une présentation biographique de Louise Michel dont « on dit qu'elle demeure un problème[3] ». Pour les membres du club, Louise Michel représente « un volcan de tendresse pour les méprisés, les humbles et les meurtris. Un paroxysme de dépouillement dans la séduction du sacrifice. Une arme dans l'embrasement de la révolution sociale[4]. »

Pourtant, les deux décennies 1960 et 1970 ne sont pas propices à l'émergence d'une histoire des femmes au sein de la SFIO, puis du PS. Les femmes occupent au sein du parti un rôle marginal, et les idées féministes n'y sont pas répandues. Yvette Roudy, entrée au Parti socialiste avec François Mitterrand, après sa formation au Congrès d'Epinay en 1971, déplore l'important « degré de misogynie de 'la vieille maison'[5] » encore trop influencée, selon elle, par « ses vieux démons proudhoniens[6] ». Il existe peu de place pour intégrer les femmes à la pensée théorique et historique de la SFIO, puis du PS. Il faut néanmoins noter l'édition par la SFIO, entre 1961 et 1965 d'une revue

---

[1] *Ibid.*, p.373.
[2] Archives du *Vétéran Socialiste* (1949-1976), OURS.
[3] CLUB LOUISE-MICHEL, « Avec Louise Michel », Paris, Club Louise-Michel, s.d. (vers 1971), p.1.
[4] *Idem*
[5] ROUDY Yvette, *Allez les femmes. Une brève histoire du PS, et de quelques absentes*, Latresne, Le bord de l'eau, 2005, p.53.
[6] *Ibid.*, p.58.

mensuelle intitulée *Femmes*. Théodore Beregi, historien du mouvement ouvrier, y rédige de nombreux articles consacrés aux femmes révolutionnaires et socialistes. La première est Louise Michel, « le symbole même de l'émancipation du prolétariat[1] ». L'article biographique de Beregi, publié à l'occasion du 90e anniversaire de la Commune, accorde une place importante à la participation de Louise Michel à la Commune de Paris, pendant laquelle « elle proclama son attachement profond à l'idéal éthique du socialisme[2] ». Aucune mention n'est faite de son engagement anarchiste. Beregi présente Louise Michel comme « une révoltée et une visionnaire, au cœur débordant de bonté […]. Sa pureté d'âme et la noblesse de ses intentions ont prouvé le désintéressement absolu de ses combats qu'elle a livrés pendant toute sa vie, pour la liberté et le bonheur du peuple[3]. » Les deux cadres de représentation autour de Louise Michel se confondent et se nourrissent : c'est par ses qualités morales que Louise Michel s'est illustrée dans le combat révolutionnaire. Suivent ensuite dans la rubrique « Les femmes dans l'Histoire ouvrière » de la revue *Femmes*, dans l'ordre des numéros : Séverine, Flora Tristan, Maria Deraismes, Pauline Roland, Suzanne Buisson, George Sand, Jeanne Deroin, Paule Minck, André Léo, Eugénie Niboyet, Marceline Desbordes-Valmore, Théroigne de Méricourt, Olympe de Gouges, Louise Kéralie et Rose Lacombe. Ces femmes sont considérées comme appartenant à l'histoire légitime du socialisme et de la SFIO, mais elles demeurent largement marginalisées dans la pensée que les tendances partisanes produisent sur l'histoire du parti.

C'est donc, pour la SFIO, puis pour le Parti socialiste, moins par l'entrée histoire révolutionnaire et ouvrière – trop associée au PCF et essentiellement pensée comme masculine – que par l'entrée histoire des femmes socialistes que la figure de Louise Michel apparaît comme figure de référence. Avec l'élection de François Mitterrand en 1981, cette tendance se confirme.

---

[1] BEREGI Théodore, « Louise Michel », *Femmes*, n°11, mai-juin 1961, p.16. Fonds Théodore Beregi (80APO), OURS.
[2] *Idem*
[3] *Idem*

Encadré n°11
Du club Louise-Michel (1965) au prix Louise-Michel (1983)

En 1962 et 1965 sont créés deux groupes de femmes socialistes : le Mouvement démocratique féminin (MDF) et le club Louise-Michel. Le premier est fondé par les socialistes Marie-Thérèse Eyquem[1], Yvette Roudy et Colette Audry[2]. Proche de François Mitterrand, qui soutient officiellement ses revendications[3], le MDF intègre la Convention des institutions républicaines (CIR) en 1964 et défend la candidature de Mitterrand aux élections présidentielles de 1965. Le MDF réunit des syndicalistes, comme Simone Troisgros et Jeanne Laot (présidentes successives de la commission féminine de la CFDT), des franc-maçonnes, comme Yvonne Dornès (membre de la Grande Loge féminine de France), des militantes, comme Evelyne Sullerot (fondatrice du Mouvement français pour le planning familial)[4]. En 1967 se monte un groupe plus radical, mais affilié au MDF : Féminin Masculin Avenir (FMA). Groupe mixte coordonné par Anne Zelenski et Jacqueline Feldman-Hogsen, il organise de nombreuses réunions sur la question des relations entre les hommes et les femmes, notamment dans la Sorbonne occupée en mai 1968. En avril 1970, le groupe s'éloigne du MDF, devient non-mixte et est rebaptisé Féminisme, Marxisme, Action.
Le second, le club Louise-Michel (club d'études et de promotion sociale), est créé en 1965. Il a été envisagé par la SFIO comme un espace de cohésion des différentes tendances de la gauche[5], que la figure de Louise Michel semble permettre. Il est présidé par Janette Brutelle-Duba, présidente du Groupe des Femmes Socialistes de la SFIO, et qui s'apparente à la tendance de Gaston Defferre. Le club Louise-Michel revendique l'héritage de sa figure tutélaire. Dans sa charte, il se présente comme le continuateur du « sacrifice héroïque de Louise Michel » et situe ainsi « son action dans le cadre du combat historique pour le Socialisme libérateur »[6]. Engagé en faveur des droits des femmes, le club a un fonctionnement mixte et oriente ses préoccupations autour de cinq grands axes : la formation économique, sociale et politique des femmes ; l'éducation sexuelle et la maternité consentie ; la lutte contre les discriminations (raciales, religieuses et sexuelles) ; la lutte pour l'égalité de toutes et de tous face aux institutions (scolaires, sanitaires, politiques, économiques) ; la lutte contre la violence et le pacifisme[7]. Le club Louise-Michel affirme une volonté d'unité socialiste derrière la question des droits des femmes[8], au sein de la Fédération de la Gauche Démocrate et Socialiste (FGDS) à laquelle elle demande son adhésion en 1967[9], puis au sein du PS lorsque celui-ci est constitué au congrès d'Issy-les-Moulineaux[10]. Le club occupe une place de premier ordre dans le travail de pression mené au sein de la FGDS puis du PS en faveur des droits des femmes. Janette Brutelle-Duba, en tant que présidente du Club Louise-Michel, participe activement aux actions institutionnelles et partisanes. Ainsi, par exemple, elle fait partie en novembre 1970 de la délégation de quarante membres du Secteur promotion féminine du Parti socialiste et

[1] CASTAN VICENTE Florys, *Marie-Thérèse Eyquem. Du sport à la politique. Parcours d'une féministe*, Paris, L'Ours, 2009.
[2] LIATARD Séverine, *Colette Audry, 1906-1990. Engagements et identités d'une intellectuelle*, Rennes, PUR, 2010.
[3] ROCHEFORT Florence, « Les féministes », dans Jean-Jacques Becker et Gilles Candar (dir.), *op.cit.*, p.114.
[4] CHAPERON Sylvie, « La radicalisation des mouvements féminins français de 1960 à 1970 », *Vingtième Siècle*, n°48, 1995, p.63
[5] Lettre de Suzanne Gautier à Guy Mollet, 9 novembre 1965. Archives du club Louise-Michel, OURS.
[6] Déclaration du club Louise-Michel, 1e mai 1969. Archives du club Louise-Michel, OURS.
[7] Charte du club Louise-Michel. Archives du club Louise-Michel, OURS.
[8] *L'Indépendant*, « Dans un remarquable exposé Mme Brutelle-Duba a précisé les buts généreux du club Louise-Michel », 15 juin 1967. Archives du club Louise-Michel, OURS.
[9] Demande d'adhésion à la FGDS adressée à François Mitterrand, 26 avril 1967. Archives du club Louise-Michel, OURS.
[10] Déclaration du club Louise-Michel, 22 novembre 1969. Archives du club Louise-Michel, OURS.

du club Louise-Michel, reçue par le président du Groupe socialiste au Parlement Européen[1]. Le club est également très investi dans le combat en faveur de la légalisation de l'avortement. Son succès est grandissant. En 1966, le club compte 433 membres ayant acquitté leur cotisation et dix sections (en Ile-de-France et à Chalon-sur-Saône, Reims et Lyon)[2]. En 1974, le club déclare plusieurs milliers d'adhérents (hommes et femmes) répartis en 65 sections départementales, dont un tiers seulement est affilié à un parti politique[3]. En choisissant le nom de Louise Michel pour un groupe affilié au socialisme de promotion des femmes, le club participe à transmettre cette figure comme figure de référence des luttes féminines progressistes.

Le club Louise Michel devient en 1983 le Centre d'études politiques et de société – club Louise-Michel, et Jacques Chirac en devient quelques années plus tard le président d'honneur. Le CEPS crée le prix Louise-Michel, destiné à récompenser « une personnalité de haut rang remarquée par ses vertus de dialogue, de démocratie et de paix ». Les modalités de fonctionnement du CESP et les conditions d'attribution du prix Louise-Michel sont obscures. Pourtant, des personnalités célèbres ou de haut-rang ont été gratifiée de cette distinction : Simone Veil (1983), Alain Poher (1984), Léopold Sédar Senghor (1985), Jacques Chirac (1986), Felipe Gonzales (1987), Zine El Abidine Ben Ali (1989), Hosni Moubarak (1990), Jacques-Yves Cousteau (1991), Edouard Balladur (1992), Rafic Hariri (1995), Paul Biya (1997), Abdou Diouf (1998), Christian Poncelet (2002), Marc Ravalomanana (2003), Abdelaziz Bouteflika (2005). La parcours de Janette Brutelle-Duba accompagne les activités du club Louise Michel : elle devient conseillère diplomatique pour l'Afrique au cabinet du président du Sénat Alain Poher en 1990, chargée de mission auprès du président de l'Assemblée nationale en 1993, chargée de mission auprès du Haut Conseil de la francophonie en liaison avec le Président de la République et les chefs d'Etats africains en 1996[4]. Des oppositions indignées se font entendre sur le choix des personnalités auxquelles est décerné le prix Louise-Michel. En 1998, lors de la remise du prix au président du Sénégal Abdou Diouf, Charb se demande dans *Charlie Hebdo*, « si ce n'est pas une blague, c'est quoi ? Du cynisme, de l'inconscience, de la provocation de la bêtise ? » Il affirme que Louise Michel est « bafouée » par la remise d'un prix qui porte son nom à « un chef d'Etat dont l'armée et la gendarmerie harcèlent et torturent depuis quinze ans des civils […], qui laisse ses militaires verser du plastique en fusion sur les corps des 'suspects' en toute impunité. » Charb clôt son article en contestant l'appropriation par « la droite » de la figure de Louise Michel : « la droite manque cruellement de 'héros' positifs, elle privatise donc toutes les grandes figures qui ont fait la gauche »[5]. De même, *Le Monde Libertaire* invite « cette désolante et sénile assemblée à continuer de faire joujou en laissant la bonne Louise anarchiste en dehors de leurs affligeante puérilités[6] ». Des voix de l'extrême-gauche s'élèvent également en 2005, lors de l'attribution du prix à Abdelaziz Bouteflika, et alors qu'est célébré le centenaire de la mort de Louise Michel. Dans *L'Humanité*, Meriem Djebari affirme qu'il s'agit d'« une insulte à celle qui a symbolisé l'esprit de la Commune de Paris[7] ». Ces prises de position contre le prix Louise-Michel laissent entrevoir une opposition vive de l'extrême gauche à certains usages de la figure de Louise Michel. J'y reviendrai dans la troisième partie, où l'on pourra voir que, malgré un mouvement général d'élargissement des appropriations – y compris vers la droite, on le voit ici – et de républicanisation de Louise Michel, les résistances énergiques et les traditions révolutionnaires de l'extrême-gauche persistent.

---

[1] Compte-rendu de la délégation du Secteur promotion féminine du Parti socialiste et du club Louise-Michel au Parlement Européen, le 17 novembre 1970. Archives du club Louise-Michel, OURS.

[2] Lettre adressée à François Mitterrand, 1e mars 1966. Archives du club Louise-Michel, OURS.

[3] Aide-mémoire remis à Madame la Ministre de la Santé lors de la réception d'une Délégation du Club Louise-Michel le 21 octobre 1974. Archives du club Louise-Michel, OURS.

[4] Notice « Janette Brutelle-Duba » du dictionnaire biographique Who's who.

[5] *Charlie Hebdo*, « Louise Michel bafouée », Charb, 4 mars 1998.

[6] *Le Monde Libertaire*, « La distribution des prix », n°1113, 5-11 mars 1998.

[7] *L'Humanité*, « Bouteflika, prix Louise-Michel », Meriem Djebari, 1e octobre 2005.

YVETTE ROUDY : DES POLITIQUES MEMORIELLES EN FAVEUR DES FEMMES ET DE LOUISE MICHEL.

La nomination d'Yvette Roudy au ministère des droits de la femme amène à l'institutionnalisation d'un récit sur l'histoire des femmes et à son intégration dans l'histoire nationale. Ce ministère marque la création d'une structure gouvernementale chargée de la question du droit des femmes, et dont les activités reflètent les pratiques et les conceptions d'un féminisme d'Etat en élaboration. L'existence d'une institution officielle chargée de ces questions participe à l'intégration des problématiques liées aux femmes dans l'appareil administratif et politique de l'Etat[1]. Les actions menées par ce ministère en faveur du développement d'une histoire des femmes permettent d'appréhender les modalités et les formes d'institutionnalisation de cette histoire. Yvette Roudy participe à mettre en place une politique mémorielle centrée sur les femmes qui conduit à la construction d'une reconnaissance officielle de l'histoire des femmes et du féminisme. Adopter la définition des politiques mémorielles comme la production « des normes ou des représentations mémorielles » par les acteurs publics[2] permet d'analyser les actions menées par le gouvernement en faveur de l'histoire des femmes comme le reflet d'une représentation officielle de cette histoire. L'objet ici n'est pas de savoir quels sont les impacts concrets et réels de ces politiques dans les représentations de Louise Michel collectivement partagées dans la société (même si l'on peut postuler que leur visibilité sociale et médiatique ait effectivement des conséquences sur la façon dont Louise Michel est perçue). Plutôt, la question est de comprendre quelles visions et quelles idéologies véhicule la construction officielle de la figure de Louise Michel, et de quelle façon les pouvoirs publics la transforment.

En 1981, les expertes en histoire des femmes ne sont pas nombreuses, ou invisibles. Les militantes féministes du MLF ont majoritairement refusé d'intégrer les institutions politiques traditionnelles et « l'ordre politique français » des années 1980 n'est pas directement investi par ces militantes[3]. Ce sont plutôt les romancières et les artistes qui sont médiatisées, notamment Benoîte Groult et Dominique Desanti[4]. La première publie en 1975 *Ainsi soit-elle*[5], dédié à quelques figures féminines de l'histoire, qui demeurent récurrentes dans la chronologie féministe (Olympe de Gouges, Hubertine Auclert, Marguerite Durand, Louise Michel et Simone de Beauvoir). La seconde est, nous l'avons vu, l'auteure d'une biographie de Louise Michel en 1955. L'interprétation du passé élaborée par Yvette Roudy et les féministes qui l'entourent, amène à intégrer

[1] McBRIDE Dorothy E. et MAZUR Amy G., *Comparative state feminism*, Thousand Oaks, Sage, 1995.
[2] MICHEL Johann, *Gouverner les mémoires. Les politiques mémorielles en France*, Paris, PUF, 2010, p.9.
[3] ACHIN Catherine, « Les 'liaisons paradoxales' : genre, ordre politique et ordre social en France et en Allemagne », *Raisons politiques*, 2004/3, n°15, p.94.
[4] C'est ce qu'affirme Christine Bard, dans « Les usages politiques de l'histoire des femmes », *Bulletin Archives du féminisme*, vol.5, 2003 ; reproduit en ligne sur *archivesdufeminisme.fr*.
[5] GROULT Benoîte, *Ainsi soit-elle*, Paris, Grasset, 1975.

certains événements, certaines figures, certaines dates-clés à une histoire républicaine portée et défendue par les institutions : Louise Michel en fait partie.

Née le 10 avril 1929 en Gironde, Yvette Roudy passe le baccalauréat en 1955 après un séjour de trois ans à Glasgow. Elle s'installe à Paris, où elle fait la connaissance de Colette Audry. Elle devient traductrice, grâce aux compétences acquises en anglais. Elle traduit des ouvrages importants pour le féminisme ou l'histoire des femmes : *La femme mystifiée* de Betty Friedan en 1964, *Ma vie* d'Eleanor Roosevelt en 1965 et *La place des femmes dans un monde d'hommes* d'Elizabeth Janeway en 1972. Elle rejoint le MDF en 1964 et fonde l'année suivante un journal bi-mensuel, *La femme du XXe siècle*, qu'elle dirige jusqu'à sa disparition en 1971. Elle publie en 1975 *La Femme en marge*, dont François Mitterrand écrit la préface. Membre du nouveau Parti socialiste institué en 1971, elle rejoint le comité directeur du parti en 1973 et devient secrétaire nationale à l'Action féminine en 1977. En 1979, elle fait éditer par le Parti socialiste une grande affiche intitulée *La longue marche. Historique des grandes étapes de l'émancipation de la femme*. Cette fresque chronologique représente les grandes figures et les dates-clés de l'interprétation de Roudy du féminisme. Louise Michel y est présente, à la date de 1871, comme « le symbole » de la Commune de Paris. Pour Yvette Roudy, Louise Michel « c'est l'incarnation de la Commune. Quand on pense à la Commune, on pense à Louise Michel[1]. » Ainsi, explique-t-elle, Louise Michel en tant que communarde représente la participation des femmes au combat révolutionnaire et la possibilité, pour une femme, de combattre auprès des hommes :

> Je crois qu'elle a même été parmi les premiers à tirer le coup de feu… Pendant la guerre. Donc, elle a incarné très rapidement la volonté des femmes de prendre les armes. Ce qui a été l'objet d'un refus catégorique de la part des hommes de la révolution, ce qui a été refusé à Olympe de Gouges qui l'a payé de sa vie. Louise Michel a fait beaucoup de prison, d'ailleurs.[2]

Louise Michel demeure indissociable de la Commune de Paris dans la construction roudienne de l'histoire des femmes, ce que rend possible la pacification des mémoires autour de l'événement révolutionnaire. C'est d'abord parce qu'elle est une femme que Louise Michel est valorisée, mais Yvette Roudy revendique le choix de femmes de gauche, inscrites dans l'histoire du socialisme[3].

---

[1] Entretien réalisé avec Yvette Roudy, Paris, 11 avril 2016.
[2] *Idem*
[3] BARD Christine, « Les usages politiques de l'histoire des femmes », *Bulletin Archives du féminisme*, vol.5, 2003 ; reproduit en ligne sur *archivesdufeminisme.fr*.

ILL. 37 : *« La longue marche. Historique des grandes étapes de l'émancipation de la femme », affiche éditée par le Parti socialiste, 1979.*
Photographie prise chez Yvette Roudy, le 11 avril 2016

Une seconde affiche est éditée par le PS en 1991, reprenant celle de 1979 et ajoutant des figures et des événements postérieurs à 1981. Après cette date, souligne Christine Bard, le registre change et « on passe d'une culture d'opposition à la culture du pouvoir[1] ». Ce ne sont plus des révolutionnaires ou des rebelles qui sont représentées, mais des figures de la politique institutionnelle ou qui occupent des positions de pouvoir : Mary Robinson (présidente de l'Irlande), Pauline Bebe (première rabbin en France et en Europe), Ann Richards (gouverneure du Texas), Edith Cresson (première femme Première ministre en France)[2].

L'image de la « longue marche » est récurrente dans les discours et les représentations d'Yvette Roudy sur l'histoire des femmes et de la lutte pour les droits[3]. Elle construit, au sein du Parti socialiste, une représentation institutionnalisée d'une histoire des femmes basée sur l'idée d'un progrès, lent mais certain. Les femmes valorisées par Yvette Roudy le sont non pas pour leur inscription dans une période et dans un espace déterminé, mais pour les résonances qu'elles peuvent avoir dans le monde présent et pour leurs apports dans les progrès en faveur des femmes. Elle l'affirme, au cours d'un entretien réalisé chez elle :

> Ces femmes-là sont de très grandes figures, et Louise Michel de la même façon que les autres, ce sont des femmes du futur, ce sont des femmes qui incarnent le lendemain, les lendemains. Elles vivent de leurs écrits, elles ne se sont pas mariées, la plupart d'entre elles n'ont pas voulu du mariage. […] [Louise Michel] croyait en l'éducation. La première des conquêtes pour ce qui est des femmes, c'est d'abord l'éducation. […] Mais elle croyait, toutes pensaient ces femmes-là, toutes pensaient que tout commence avec l'éducation : apprendre à lire, écrire et compter, aller à l'école. C'est pour ça à la rigueur que pendant très longtemps on a refusé aux filles le droit à l'éducation. Il y a même eu un monsieur qui a voulu interdire aux filles d'apprendre à lire, écrire et compter. C'est assez phénoménal quand on y pense aujourd'hui. Donc, l'émancipation des femmes n'est pas terminée, c'est une très longue marche, très longue marche, et qui n'est pas achevée.[4]

En liant émancipation des femmes et éducation, Yvette Roudy s'inscrit dans une tradition républicaine qui pense l'instruction publique comme un vecteur de l'émancipation individuelle et collective, comme un lieu de fabrication de la citoyenneté. Valoriser chez Louise Michel son métier d'institutrice et sa croyance dans l'éducation permet de l'inscrire dans une dynamique située au niveau de la politique institutionnelle, dans un domaine d'action que prend en charge l'Etat républicain, et qui joue pour Yvette Roudy un rôle moteur dans le processus d'égalité et de libération des femmes. Par ailleurs, l'ancienne ministre aux droits de la femme développe une vision téléologique de l'histoire des femmes. Sa vision de l'histoire est médiatisée par certaines grandes figures qu'elle identifie et qu'elle dégage de leurs contextes d'émergence. Elle les présente comme des points de repères dans une histoire continuiste tournée vers le progrès. Cette vision de l'histoire amène à choisir et à extraire quelques figures du passé qui auraient, chacune à

---

[1] *Idem*

[2] J'ai délibérément féminisé les noms de métier. Ils ne figurent pas tels quels sur l'affiche de 1991, contrairement à la demande de la commission de terminologie présidée par Benoîte Groult et nommée par Yvette Roudy en 1984.

[3] Elle l'utilise pour la première fois dans son ouvrage publié en 1975, *La femme en marge*.

[4] Entretien réalisé avec Yvette Roudy, Paris, 11 avril 2016.

leur manière, œuvré en faveur de l'émancipation des femmes, mais sans envisager leur rôle relativement aux réalités des luttes féministes et aux formes d'opposition et de résistance à ce progrès.

Yvette Roudy est également à l'origine de la commémoration officielle du 8 mars en France. A l'initiative des socialistes allemandes Luise Zietz et Clara Zetkin, la proposition d'une journée annuelle internationale des femmes est acceptée par l'Internationale des femmes socialistes lors du congrès de Copenhague en 1910[1]. La date du 8 mars est choisie par Lénine en 1921 pour célébrer le rôle des femmes dans la révolution russe, qui ont manifesté pour le pain et la paix le 8 mars 1917 (selon le calendrier grégorien). La journée est donc initialement communiste, mais les féministes s'en emparent dans les années 1970. En 1977, l'ONU fait du 8 mars la journée internationale des femmes. C'est en 1982 qu'a lieu en France le premier 8 mars officiel[2]. A cette occasion, une exposition initiée par Yvette Roudy est installée à la gare Saint-Lazare. Soixante portraits de femmes sont présentés : celles « qui ont marqué l'histoire » et « les féministes les plus célèbres ». Louise Michel fait partie de ces soixante femmes et la photographe féministe Catherine Deudon immortalise la ministre sous son portrait.

ILL. 38 : *DEUDON Catherine, « Yvette Roudy lors de l'inauguration de l'exposition du ministère des Droits de la femme à la gare St Lazare », 1982*
Source : Centre des Archives du Féminisme à Angers. Disponible en ligne sur MUSEA

Le bulletin d'information du ministère des droits de la femme, *Citoyennes à part entière*, consacre la quatrième de couverture de son numéro d'avril 1982 à la valorisation de sept femmes, dont le nom est associé à une citation : Louise Michel, Madame de Staël, Olympe de Gouges, Louise Labé, Maria Deraismes, Jeanne Deroin et Flora Tristan[3].

[1] KANDEL Liliane et PICQ Françoise, « Le mythe des origines, à propos de la journée internationale des femmes », *La Revue d'En face*, n°12, 1982, reproduit en ligne sur *archivesdufeminisme.fr*.
[2] THEBAUD Françoise, « Le 8 mars, journée de la femme. 1982-2012 », *Fondation Jean-Jaurès*, note n°122, 7 mars 2012.
[3] *Citoyennes à part entière*, quatrième de couverture, n°8, avril 1982.

L'officialisation du 8 mars en France est importante dans les constructions institutionnelles de l'histoire des femmes. Ces journées sont l'occasion de mettre en avant des femmes du passé, dont la valorisation officielle accentue la visibilité. Chaque année, entre 1982 et 1986, sont édités des timbres dans la série « Hommage aux femmes », à l'effigie d'une femme célèbre : successivement Clara Zetkin, Danielle Casanova, Flora Tristan, Pauline Kergomard et Louise Michel.

ILL. 39 : *Timbre à l'effigie de Louise Michel dans la série « Hommage aux femmes », 1986*

Cette célébration de Louise Michel, par le 8 mars et l'institutionnalisation d'une histoire des femmes officielle, conduit à l'intégrer plus largement comme une figure républicaine légitime, jusqu'à son usage par des groupes sociaux au cœur du pouvoir politico-administratif. Quelques indices factuels permettent de repérer ce basculement dans les usages et les appropriations de Louise Michel : la création du prix Louise Michel en 1983 qui récompense des personnalités (principalement politiques) européennes et africaines (voir encadré n°11) et le choix du nom de Louise Michel pour la promotion 1982-1984 de l'ENA (voir encadré n°12).

2.2. De la parité historique à la parité politique : l'hommage comme politique d'égalité.

Avec le travail mené par Yvette Roudy, l'histoire des femmes devient un objet d'action publique et de communication politique. La mise en place de politiques publiques particulières, axées sur la question de l'inscription des femmes dans l'histoire nationale, conduit à une institutionnalisation de la figure de Louise Michel et participe à construire une représentation et un usage consensuels de cette figure au sein de l'appareil étatique, administratif et politique. Louise Michel s'inscrit dans une stratégie politique qui met en avant une histoire des femmes individualisée, centrée sur quelques personnalités dont la légitimité est reconnue par leur « mérite » en tant que femmes « exceptionnelles ». Cette dimension méritocratique de l'histoire des femmes, qui correspond aux conceptions

républicaines de la reconnaissance sociale, valorise, réactive et adapte ainsi le cadre de l'exceptionnalité féminine de Louise Michel, et ses avatars.

Encadré n°12
La promotion Louise-Michel de l'ENA (1982-1984)

Aux premières années de 1980, une promotion de l'ENA (1982-1984) adopte le nom Louise-Michel. Il est d'usage dans les grandes écoles de se choisir un nom, le plus souvent celui d'une personnalité célèbre. Créée en 1945, l'Ecole nationale d'administration a pour objectif de former la haute fonction publique de l'Etat. Les énarques sont, comme la sociologie des élites permet de le montrer[1], les héritiers des couches sociales les plus aisées (économiquement, socialement et culturellement), passés par l'IEP Paris, HEC ou les ENS. Pour une minorité des énarques, entrés par le concours interne et salariés de la fonction publique, l'ENA fonctionne comme un lieu de promotion sociale. La promotion qui effectue sa scolarité à l'ENA de janvier 1982 à mai 1984 compte cent trente-huit étudiants[2]. Parmi eux, vingt-sept femmes, soit 19.5% des effectifs[3]. La majorité est issue des grandes écoles : soixante-quinze sont passés par l'IEP Paris (54%), quatre par des IEP de province, cinq par des Ecoles normales supérieures, quatorze par HEC (dont onze ont cumulé HEC et l'IEP Paris), sept par l'Ecole Polytechnique (dont un est également diplômé de l'IEP Paris). Dans cette promotion, au moins vingt-quatre ont un parcours universitaire en sciences sociales (histoire, philosophie, lettres, langues, géographie, sciences économiques, sciences politiques) et sont entrés à l'ENA sans passer par une grande école.
Avec les quelques informations sociologiques disponibles, rien ne distingue cette promotion des précédentes et permettrait d'expliquer le choix de la figure de Louise Michel. Ce choix est pourtant étonnant pour deux raisons. Louise Michel est une femme, et seule quatre promotions ont choisi le nom d'une femme entre 1946 et 2015 (Simone Weil précède Louise Michel, pour la promotion 1972-1974). Louise Michel est également la seule socialiste révolutionnaire dont le nom a été choisi par une promotion de l'ENA. On y trouve d'autres socialistes, mais qui ont occupé des positions électives ou de pouvoir (comme Jean Jaurès, Léon Blum, ou Léon Gambetta). On y trouve également des personnalités liées à la Révolution française (Saint-Just et Robespierre). Mais aucune autre personnalité de l'extrême-gauche révolutionnaire, hormis Louise Michel, ne donne son nom à une promotion de l'ENA entre 1946 et 2015[4].
Une journaliste de l'*Express* consacre un article à la promotion Voltaire (1978-1980), dont de nombreux étudiants – à l'instar de François Hollande, Frédérique Bredin, Michel Sapin ou Ségolène Royal – connaissent une réussite professionnelle notable. Quelques lignes de l'article sont consacrées au choix du nom de Voltaire. On y apprend que d'autres noms étaient pressentis : Rousseau, Droits de l'homme, Jean Monnet, et surtout Louise Michel, nom qui aurait été proposé par Ségolène Royal[5]. On verra que Louise Michel est une figure qui continue d'être présente, plusieurs années plus tard, dans l'univers de référence de Ségolène Royal. Si ce nom n'a pas été retenu en 1978, mais l'a été en 1982, cela peut sans doute s'expliquer en partie par le travail de mise en visibilité mené par Yvette Roudy, et le passage de Louise Michel d'une figure révolutionnaire à une figure légitime et officielle de l'histoire des femmes.

[1] EYMERI Jean-Michel, *La fabrique des énarques*, Paris, Economica, 2001.
[2] Document informatif sur le « nombre d'élèves depuis la création de l'ENA » produit par le Secrétariat général – Service des élèves et du cycle préparatoire de l'ENA.
[3] Les données suivantes ont été constituées à partir de la liste des étudiants de la promotion Louise-Michel et selon les informations disponibles dans la base de données biographiques et monographiques de la Société Générale de Presse.
[4] Voir la liste des noms des promotions sur le site de l'ENA.
[5] *L'Express*, « La promo des promus », Sylvie O'Dy, publié sur le site de *L'Express* le 15/01/1998.

Le ministère des droits de la femme est supprimé en 1986 après la défaite du Parti socialiste aux élections législatives, la démission du gouvernement de Laurent Fabius et la nomination de Jacques Chirac comme premier ministre. La question des politiques en faveur des femmes disparaît alors de l'agenda gouvernemental. Dans la sphère citoyenne, quelques initiatives demeurent[1]. A l'université, de nombreuses études sur les femmes sont publiées, notamment au moment du bicentenaire de la Révolution française[2]. Le 1e septembre 1989 émerge la proposition de faire entrer une femme au Panthéon. L'historienne Catherine Marand-Fouquet, auteure d'un ouvrage sur *La femme au temps de la Révolution*, adresse une lettre au *Monde* pour qu'Olympe de Gouges soit panthéonisée avec les trois nouveaux entrants, Condorcet, Monge et l'abbé Grégoire.

Cette première demande de panthéonisation d'une femme introduit la campagne naissante de lutte pour la parité. En 1992, les journalistes Anne Le Gall et Claude Servan-Schreiber, et la sociologue Françoise Gaspard publient *Au pouvoir citoyennes ! Liberté, égalité, parité*. Elles rendent visibles publiquement l'idée de parité[3] et l'inscrivent dans l'histoire des femmes et de leurs luttes pour les droits civils et politiques. Le mouvement pour la parité n'est cependant ni un mouvement consensuel au sein du féminisme (une partie des féministes, héritières du féminisme radical des années 1970, ne conçoivent pas leur lutte contre le patriarcat dans une optique de revendications paritaires), ni un mouvement de masse (il n'a regroupé que deux à quatre cents activistes, selon Laure Bereni[4]). Pourtant, c'est un mouvement qui se caractérise par sa « transversalité »[5]. En effet, la campagne paritariste rassemble des militantes et des personnalités issues de différentes appartenances politiques, qui se rejoignent autour du combat pour l'égalité entre les femmes et les hommes. Françoise Gaspard (PS), Simone Veil (UDF) et Hélène Carrère d'Encausse (Académie Française) se saisissent ainsi de l'espace offert par les campagnes de panthéonisation pour demander l'inclusion des femmes par l'adresse d'un courrier à François Mitterrand en juillet 1992. Quelques années plus tard, Geneviève Fraisse (PC) et Roselyne Bachelot (RPR) publient conjointement un ouvrage intitulé

---

[1] BARD Christine, « Les usages politiques de l'histoire des femmes », *Bulletin Archives du féminisme*, vol.5, 2003 ; reproduit en ligne sur *archivesdufeminisme.fr*.

[2] Il faut noter la publication de la thèse de Dominique Godineau en 1988 et d'un ouvrage de Catherine Marand-Fouquet en 1989 (GODINEAU Dominique, *Citoyennes tricoteuses*, Aix-en-Provence, Alinea, 1988, MARAND-FOUQUET Catherine, *La Femme au temps de la Révolution*, Paris, Stock, 1989) ; l'organisation en 1989 de deux colloques, l'un sur *Les femmes et la Révolution* organisé par Marie-France Brive, la seule titulaire d'un poste d'histoire des femmes, à Toulouse, l'autre sur *Femmes et pouvoirs sous l'Ancien Régime* organisé par Eliane Viennot et Danielle Haase Dubosc.

[3] BERENI Laure, « Penser la transversalité des mobilisations féministes : l'espace de la cause des femmes », dans Christine Bard (dir.), *Les féministes de la deuxième vague*, Rennes, PUR, 2012, p.28.

[4] *Ibid.*, p.29.

[5] *Ibid.*, p.29.

Deux femmes au royaume des hommes[1], dans lequel elles font le récit de leurs expériences. Opposées politiquement, les deux auteures pensent leur statut de femme au-delà des clivages idéologiques pour dénoncer le sexisme en politique. Parallèlement, les études sur les femmes et le féminisme se multiplient dans la sphère académique, légitimant l'actualité du féminisme et des luttes des femmes, et certaines universitaires endossent un rôle d'expertes auprès du pouvoir politique[2]. Le mouvement pour la parité réunit des féministes issues de différentes sphères professionnelles (politique, journalisme, université, associatif).

Encadré n°13
Des universitaires féministes expertes en politique.

Françoise Gaspard, sociologue et ancienne députée PS, est représentante de la France à la Commission de la condition de la femme à l'ONU entre 1998 et 2000, puis, à partir de 2001, experte au sein du comité chargé du suivi de l'application de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. Elle fonde en 1994, avec Colette Kreder et Claude Servan-Schreiber, le réseau Demain la parité, dont l'objectif est de « sensibiliser la population sur le déficit des femmes dans la vie publique[3]. » Très investie au Parti socialiste, au sein duquel elle a été l'une des initiatrices du « courant 3 » en 1978 en faveur d'une plus forte présence des femmes dans les candidatures, maire socialiste de Dreux de 1977 à 1983 et députée de 1981 à 1988, elle s'en éloigne dans les années 1990 pour se consacrer exclusivement au combat associatif en faveur de la parité[4].
Geneviève Fraisse, entrée au CNRS en 1983, qualifiée au rang de directrice de recherche en 1997, occupe la fonction de déléguée interministérielle aux droits des femmes entre 1997 et 1998, sous le gouvernement Jospin. En 1977, elle publie dans la revue du Centre de recherche des idéologies de la révolte animé par Jacques Rancière, *Les Révoltes Logiques*, un article consacré à George Sand et à Louise Michel comme « héroïnes symboliques »[5], qui sera repris dans son ouvrage publié en 1998 sur *Les femmes et leur histoire*[6]. En 1999, elle occupe la deuxième place sur la liste du Parti communiste aux élections européennes, et écrit avec Roselyne Bachelot (RPR) *Deux femmes au royaume des hommes*.

Dans le cadre des célébrations du 8 mars 1999, un colloque est organisé à Paris sur *Les femmes dans les grandes métropoles européennes*. Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication, est invitée pour prononcer le discours d'ouverture du colloque. Son discours illustre à nouveau l'élasticité des frontières entre la sphère politique et la sphère académique au sein de « l'espace de la cause des femmes[7] » en

[1] BACHELOT Roselyne et FRAISSE Geneviève, *Deux femmes au royaume des hommes*, Paris, Hachette, 1999.
[2] BARD Christine, « Jalons pour une histoire des études féministes en France (1970-2002) », *Nouvelles Questions Féministes*, vol.22, n°1, 2003, p.14-30.
[3] GASPARD Françoise, « Du patriarcat au fratriarcat. La parité comme nouvel horizon du féminisme », *Cahiers du Genre*, 2011/3, HS n°2, p.146.
[4] BERENI Laure, « Lutter *dans* ou *en dehors* du parti ? L'évolution des stratégies des féministes du Parti socialiste (1971-1997) », *Politix*, 2006/1, n°73, p.188.
[5] FRAISSE Geneviève, « Des héroïnes symboliques ? Celle qui écrit et celle qui parle : George Sand et Louise Michel », *Les Révoltes Logiques*, n°6, automne-hiver 1977, p.35-54.
[6] FRAISSE Geneviève, *Les femmes et leur histoire* (1998), Paris, Folio, 2010, p.380.
[7] BERENI Laure, *chap. cit.*, dans Christine Bard (dir.), *op. cit.*, 2012, p.27-41.

faveur de la parité. Catherine Trautmann sollicite dans son discours la figure de Louise Michel. Cette intervention est notable, car Louise Michel n'apparaît pas dans la longue liste toujours répétée des femmes exceptionnelles qui ont marqué l'histoire féministe. Elle devient l'illustration d'une époque particulière, celle où les femmes n'avaient « qu'une seule raison d'être, enfanter, et un seul mot d'ordre, produire à bas coûts, tandis que le politicien et le gouvernant pourvoyaient à tout, repensaient la société et redessinaient la carte du monde, sans ménager la sueur et le sang de leurs fils ». Louise Michel est alors une de ces femmes « qui osèrent relever la tête et contester une étrange conception de la société, où une moitié du corps social était vouée à la curatelle qu'on réserve ordinairement aux immatures et autres pauvres d'esprit »[1].

Le multi-positionnement, tant idéologique que sectoriel, des actrices de la lutte pour la parité, participe à la réussite de la revendication[2], mais aussi à la circulation des figures tutélaires mobilisées comme héritage et référence. Les différents champs de compétences et d'expertises sont mobilisés pour justifier la nécessité d'une action politique en faveur de la parité. Dans ce cadre, sociologues et historiennes participent à produire des données savantes et empiriques qui renforcent la demande collective d'une réponse étatique au problème de la représentation politique des femmes. L'histoire des femmes utilisée comme une ressource politique au sein du mouvement pour la parité amène à valoriser des femmes du passé qui permettent l'inscription de la lutte dans le temps long. Les débats de l'Assemblée nationale sur le projet de loi constitutionnelle relatif à l'égalité entre les femmes et les hommes[3] traduisent cet usage politique et stratégique de l'histoire des femmes. Le 15 décembre 1998, Elisabeth Guigou, ministre PS de la justice, ouvre le débat sur la parité en faisant appel à cette histoire : « je ne puis m'empêcher de penser à toutes celles qui se sont battues, parfois en donnant leur vie, pour que les femmes se voient reconnues l'égalité de leurs droits de femmes et de citoyennes ». Elle met en avant des personnalités féminines singulières, Olympe de Gouges en premier lieu. Après un long détour par les femmes de la Révolution française, elle retrace l'histoire des femmes et du féminisme par l'intermédiaire de grandes figures :

> Je pense à Louise MICHEL, figure ardente de la Commune de Paris, aux Saint simoniennes, à Eugénie NIBOYET, créatrice de la 'Voix des femmes', à Hubertine AUCLERT, à Maria DERAISMES, à Madeleine PELLETIER, à Louise WEISS, militantes déterminées et si souvent raillées du droit de vote. Je pense aux héroïnes de la Résistance, Lucie AUBRAC, Bertie ALBRECHT, Marie-Madeleine FOURCADE, Danielle CASANOVA, Germaine TILLION, aux déportées, Geneviève ANTHONIOZ-DE GAULLE, Simone VEIL, à toutes les femmes connues ou anonymes dans leur héroïsme et à qui nous devons le droit de vote.[4]

---

[1] Déclaration de Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication, à l'occasion de l'ouverture du colloque *Les femmes dans les grandes métropoles européennes*, Paris, 7 mars 1999. Archives en ligne des discours politiques, *viepublique.fr*.

[2] BERENI Laure, *chap. cit.*, dans Christine Bard (dir.), *op. cit.*, 2012, p.27-41.

[3] Sur l'analyse de la lutte politique en faveur de la parité, voir BERENI Laure, *La bataille de la parité. Mobilisations pour la féminisation du pouvoir*, Paris, Economica, 2015.

[4] Déclaration d'Elisabeth Guigou, ministre de la justice, sur le projet de loi constitutionnelle relatif à l'égalité entre les femmes et les hommes, à l'Assemblée nationale le 15 décembre 1998. Archives en ligne des discours politiques, *viepublique.fr*.

Si quelques figures collectives apparaissent (les Saint-simoniennes, les « femmes connues ou anonymes » qui ont lutté pour le droit de vote), c'est à nouveau par la valorisation d'individualités historiques spécifiques que se pratique le combat politique pour l'égalité.

La pratique politique de l'histoire des femmes initiée par Yvette Roudy, envisagée comme une « longue marche » en faveur des droits des femmes, fondée sur une conception méritocratique de l'exceptionnalité féminine et une vision téléologique de l'émancipation, perdure dans les années 2000. En 2002, la mairie de Paris fête pour la première fois le 8 mars de façon officielle, sous l'égide du maire PS Bertrand Delanoë. A cette occasion, une nouvelle exposition dédiée « Aux grandes femmes de France » est organisée par la mairie de Paris. La pratique de l'exposition est ainsi, depuis Yvette Roudy, inscrite au répertoire d'action institutionnelle de l'hommage aux femmes. Les portraits sont visibles sur la façade du Panthéon, et une banderole centrale indique « Aux grandes femmes la patrie reconnaissante », faisant écho à l'inscription au frontispice du monument.

ILL. 40 : *Exposition « Aux grandes femmes de France », 7 mars 2002.*
[François Guillot/AFP/Archives]

Louise Michel fait partie des femmes célébrées. Son portrait est accompagné de l'une de ses citations : « Simple, forte, aimant l'art et l'idéal, brave et libre aussi, la femme de demain ne voudra ni dominer ni être dominée ». La phrase choisie est significative du traitement institutionnel et politique de l'histoire des femmes à deux niveaux. D'une part, il n'est pas question d'anarchisme, de lutte sociale ou de combat révolutionnaire, qui sont pourtant des caractéristiques centrales de la figure de Louise Michel. D'autre part, l'affirmation, centrée sur « la femme de demain », ne désigne pas les hommes qui n'apparaissent ni en ennemis, ni en responsables de l'oppression des femmes. La notice biographique de Louise Michel, installée aux pieds du Panthéon, signale tout de même sa participation à la Commune de Paris et son engagement anarchiste. Du 5 au 15 mars 2008, les mêmes femmes sont à nouveau exposées sur la

façade du Panthéon. La continuité des modalités d'action mémorielles mises en œuvre dans l'espace institutionnel traduit la construction stable d'une histoire des femmes officielle. La sollicitation systématique de la figure de Louise Michel lors des trois expositions (1982, 2002, 2008) participe à son inscription dans cette histoire. Yvette Roudy elle-même l'affirme dans l'un de ses ouvrages sur l'histoire du socialisme et des femmes : le Parti socialiste se dote en 1978 « d'une analyse du féminisme qui devait encore aujourd'hui servir de référence[1] ». Ce livre est publié en 2005, soit vingt-sept ans plus tard.

PRATIQUES INDIVIDUELLES DES APPROPRIATIONS COLLECTIVES : LE CAS DES DISCOURS POLITIQUES SOCIALISTES.

Symbole de la gauche devenu symbole républicain, Louise Michel n'est progressivement convoquée que comme incarnation des luttes féministes. Ce glissement est symptomatique de la place et du rôle qu'occupent les femmes dans les imaginaires républicains. Analyser les usages de la figure de Louise Michel dans un corpus de discours politiques socialistes permet d'illustrer et de comprendre comment des personnalités du PS (en l'occurrence ici, majoritairement des femmes) s'emparent de cette figure, et comment cette pratique individuelle de citation et de référence s'inscrit, révèle et prolonge les appropriations collectives du groupe socialiste.

2006-2012, de l'investiture de Ségolène Royal à la candidature PS pour l'élection présidentielle à l'élection de François Hollande, la figure de Louise Michel apparaît au moins sept fois dans des discours publics de personnalités socialistes. Cette période constitue un moment particulier des usages socialistes de la figure de Louise Michel. Elle est particulière par la fréquence des apparitions : un aperçu des discours dans la base du site *Vie-publique.fr* révèle la spécificité de cette période, comparativement aux précédentes où Louise Michel n'apparaît que ponctuellement dans les discours politiques. Elle est aussi particulière par la nature de ces usages puisque la figure de Louise Michel n'est plus seulement sollicitée dans le cadre de débats politiques cloisonnés ou à l'occasion d'événements particuliers, mais lors de prises de parole publiques à des fins électoralistes. L'analyse de ces discours donne à voir la conception que ces acteurs se font de la figure de Louise Michel, et permet de la confronter aux appropriations de l'extrême gauche sur la même période. L'analyse dans la section précédente des discours d'Olivier Besancenot et de Jean-Luc Mélenchon indique une interprétation de Louise Michel marquée par la conflictualité politique : elle incarne une alternative sociale et politique dont les représentants de la LCR et du PG se réclament. Ils s'inscrivent ainsi dans une pratique politique oppositionnelle, revendiquent l'héritage de l'extrême gauche révolutionnaire, et se présentent comme une alternative de gauche aux formes du pouvoir politique actuel (même si dans ce cas, ils sont partagés entre l'héritage ouvrier et

[1] ROUDY Yvette, *op.cit.*, 2005, p.60.

révolutionnaire et l'ancrage institutionnel dans le régime républicain). Face à cette interprétation de Louise Michel menée par les chefs de partis qui sont aussi des partis institutionnels de gouvernement, comment se positionnent les acteurs du PS ? Les discours analysés ici indiquent une dynamique socialiste de réduction de Louise Michel aux combats féministes.

Encadré n°14
Présentation du corpus des discours socialistes, 2006-2012

Dans les sept discours socialistes recensés, Martine Aubry, François Hollande et Laurianne Deniaud, la présidente des Jeunes socialistes, en ont prononcé un, et Ségolène Royal quatre. Cette-dernière semble avoir joué un rôle signifiant dans la mobilisation sur la période de la figure de Louise Michel. Son intérêt pour Louise Michel peut être retracé depuis son passage par l'ENA où, je l'ai déjà évoqué, elle a proposé ce nom pour baptiser sa promotion (mais il lui sera préféré le nom de Voltaire)[1]. Quand Ségolène Royal accède en 2006 à une position de pouvoir et de forte visibilité, au sein du PS ainsi qu'au niveau national, Louise Michel fait partie de son univers de références symboliques. Dès son discours d'investiture, le 26 novembre 2006 à la Mutualité, elle fait de Louise Michel une figure tutélaire. Sept ans plus tard, son affection pour Louise Michel est identique. Elle publie en 2013 un essai historique et biographique, *Cette belle idée du courage*, où chaque chapitre est consacré à « des personnalités hors du commun qui ont la capacité de nous transmettre des élans de courage, sous une forme ou une autre, qu'elle soit directe ou par la lecture[2] ». Louise Michel fait partie de ces « passeurs de courage » avec lesquels Ségolène Royal a « noué une rencontre[3] ».
Parmi les sept discours de personnalités socialistes qui composent ce corpus, deux ont été prononcés à l'occasion du 8 mars, deux dans le cadre d'une investiture, trois lors de déplacements dans des villes de province.

Louise Michel côtoie dans les discours socialistes d'autres hommes et femmes illustres de la gauche française qui construisent l'identité collective du parti. Laurianne Deniaud, dans son discours d'investiture à la Présidence des Jeunes Socialistes, le 23 novembre 2009, inscrit Louise Michel dans l'héritage du socialisme :

> Nous venons de loin, de partout. Nous sommes les enfants des Lumières et de la Révolution. Nous sommes les enfants de Marx et de Leroux. Nous sommes les enfants de Jean Jaurès et de Léon Blum. Nous sommes les enfants de la Résistance, de Walter et de ses compagnons. Nous sommes les enfants de Keynes et de mai 68. Nous sommes les enfants de Rosa Luxembourg, de Louise Michel, de Simone Weil, de Simone de Beauvoir. Nous sommes les enfants de Mendès France, de Lionel Jospin et de François Mitterrand.[4]

Louise Michel côtoie les théoriciens, tribuns et autres chefs d'État socialistes. Son nom et le souvenir de ses luttes sont inscrits dans l'héritage revendiqué par le PS. Néanmoins, la construction du discours, dans sa syntaxe même, associe Louise Michel à d'autres

[1] On trouve par exemple cette information dans une biographie consacrée à Ségolène Royal : MALOUINES Marie-Eve et MEEUS Carl, *La Madone et le culbuto, ou l'inlassable ambition de Ségolène Royal*, Paris, Fayard, 2006. Ségolène Royal reprend ensuite cette anecdote dans le chapitre qu'elle consacre à Louise Michel dans son ouvrage : ROYAL Ségolène, *op. cit*, p.133.
[2] *Ibid.*., p.14.
[3] *Ibid.*, p.14.
[4] Discours de Laurianne Deniaud, 23 novembre 2009, Paris.

femmes du XXe siècle (excepté Rosa Luxembourg), plutôt qu'à Marx ou à Jaurès qui lui sont pourtant plus contemporains.

Le traitement qui est fait de Louise Michel dans les discours étudiés révèle une tendance partagée par les socialistes : renvoyer le féminin au particulier, quand le masculin peut prétendre à l'universel. Les femmes ne sont généralement pas utilisées dans les discours politiques comme illustrations des luttes politiques socio-économiques, ouvrières, ou socialistes. Elles apparaissent avant tout en référence des combats féministes, comme si leur convocation ne serait légitime que pour les sujets dont elles sont considérées comme les premières (voire les seules) concernées, autrement dit sexués. Cela traduit « un renvoi systématique des femmes politiques à leur 'classe sexuelle'[1] ». Elles ne représentent pas l'humanité dans sa totalité, « à l'opposé des hommes qui, eux, seraient capables du degré d'abstraction nécessaire pour représenter autrui et non pas leur groupe spécifique[2]. » Louise Michel, et par extension les femmes politiques en général[3], ne sont souvent définies que par leur appartenance au sexe féminin et n'existent que par ce biais, quand les hommes sont perçus comme les représentants de l'humanité dans sa totalité[4]. L'utilisation de la figure de Louise Michel par le Parti socialiste illustre cette assignation des femmes au féminin. Le 2 mars 2012, à l'occasion d'une réunion avec les signataires d'un appel intitulé « Parce que nous exigeons l'égalité femmes-hommes, pour nous, ce sera François Hollande », Michèle Sabban (ancienne secrétaire nationale du PS chargée des droits des femmes de 1997 à 2003 et vice-présidente du conseil régional d'Île-de-France) a offert au candidat socialiste un portrait de Louise Michel qu'elle a peint. Cet événement symbolise la transposition socialiste du personnage de Louise Michel en figure symbolique des revendications pour les droits des femmes. On la trouve dès le discours d'investiture de Ségolène Royal, le 26 novembre 2006, à la Mutualité: « La lutte des femmes nous a donné des figures éclatantes. Il y a eu le panache d'Olympe de Gouges, qui eut le droit de monter à l'échafaud mais jamais celui de voter. Il y a eu Louise Michel, Rosa Luxembourg et Marie Curie[5]. » On le voit également dans le discours de Martine Aubry le 2 décembre 2009 : « Je pense aux combats féministes pour l'égalité des droits, les combats d'Olympe de Gouges, de Flora Tristan, d'Hubertine

---

[1] SOURD Cécile, « Femmes ou politiques ? La représentation des candidates aux élections françaises de 2002 dans la presse hebdomadaire », *Mots. Les langages du politique*, n°78, 2005, p.67.

[2] PERRY Sheila, « Les femmes politiques à la télévision. Quel accès à la parole légitime ? », *Mots*, n°90, juillet 2009, p.109.

[3] Catherine Achin a montré par exemple comment l'accès des femmes au métier de députée est contraint par les représentations naturalistes de l'identité féminine et de la différence des sexes : ACHIN Catherine, « Un 'métier d'hommes' ? Les représentations du métier de député à l'épreuve de sa féminisation », *Revue française de science politique*, 2005/3, vol.55, p.477-499.

[4] Monique Wittig repense à partir de ce constat la notion de genre. Il n'y aurait en effet pas deux genres, mais un seul, le féminin, qui renvoie à un particularisme, alors que le masculin n'est pas un genre mais l'universel : WITTIG Monique, « Le point de vue, universel ou particulier », dans *La pensée straight*, Paris, Éditions Amsterdam, 2007, p.90.

[5] Discours de Ségolène Royal, 26 novembre 2006, Paris.

Auclert, de Louise Michel et de toutes celles jusqu'à aujourd'hui qui se sont élevées contre l'injustice de la condition des femmes[1]. »

Ce renvoi par les socialistes de Louise Michel vers le féminisme est partie prenante de l'invisibilisation de son engagement révolutionnaire et anarchiste : contrairement à Olivier Besancenot ou Jean-Luc Mélenchon, ce n'est pas comme une militante révolutionnaire qu'elle apparaît le plus souvent dans les discours socialistes. Elle y est plutôt présentée comme une femme, militante par son métier d'institutrice et son action éducative, transgressive des codes et des normes de son temps par son engagement en politique et par ses choix de vie, donc, par extension, comme une représentante des mouvements d'émancipation des femmes. En cela, il est significatif de voir que Louise Michel est la seule anarchiste à apparaître de façon récurrente dans les discours du personnel politique socialiste. Il semble que son statut de femme permet aux orateurs et oratrices de passer sous silence sa radicalité anarchiste, en la renvoyant vers ce qui semble être constitutif de sa féminité : le combat féministe.

Les usages des socialistes entre 2006 et 2012 s'inscrivent dans le prolongement de la pratique initiée par Yvette Roudy, à travers en premier lieu la réactivation de l'image de la « longue marche ». Ségolène Royal et François Hollande font tous deux référence, plus ou moins explicitement, à ce passé socialiste. Le 7 mars 2007 et le 8 mars 2012 sont deux dates qui s'inscrivent à la fois dans le cadre de la journée des droits des femmes et à la veille des élections présidentielles auxquelles l'une et l'autre sont candidats. La filiation revendiquée avec la présidence de Mitterrand et le travail d'Yvette Roudy permet d'inscrire leur candidature et leurs propositions dans un travail pensé sur le long terme, celui mené par le PS en faveur des femmes. Ainsi, Ségolène Royal positionne les luttes actuelles « à la suite de la longue marche des femmes, des siècles de combat, de silence, de solitude, d'injustice, d'inégalité, de violence, mais aussi de combats et d'aspirations pour davantage d'égalité[2]. » Elle réaffirme l'inscription de ces luttes dans l'histoire socialiste, et se présente, à quelques semaines de l'élection, comme l'incarnation de cette imbrication du féminisme et du socialisme :

> Oui, la bataille des femmes a toujours été liée à la bataille de la gauche et des socialistes parce que c'est le long chemin pour accéder à la dignité humaine et à la reconnaissance de ce qui est le plus fondamental dans la vie ici-bas. Oui, j'inscris le combat des femmes et celui qui est le mien aujourd'hui dans cette revendication farouche et dans cette conviction que j'ai rivée là ici, devant vous, que c'est parce que nous réussirons à faire une France plus juste qu'elle sera plus forte. Et cette revendication de justice, c'est pour les femmes aussi que je veux la porter. […]
> Je suis venue au socialisme par le féminisme, au départ pas un féminisme théoriquement bien charpenté ou solidement documenté. Non, une sorte de féminisme instinctif et juvénile qui m'a fait, dès l'adolescence, refuser la place que dans la famille la tradition assignait aux femmes, pensant d'ailleurs faire leur bien : études courtes, mariage précoce, assignation au foyer. Cette vie-là, avec la dépendance financière qui en résultait, ce n'était pas celle que je voulais.[3]

---

[1] Discours de Martine Aubry, 02 décembre 2009, Rennes.
[2] Discours de Ségolène Royal, 07 mars 2007, Dijon.
[3] *Idem*

Cet usage politique de Ségolène Royal de l'histoire des femmes et du féminisme constitue une modalité de légitimation de sa candidature. Alors qu'elle est sans cesse confrontée à des remises en cause, des critiques et des attaques – tant au niveau de son parti que de ses adversaires –, affirmer sa candidature dans l'héritage des luttes d'émancipation des femmes permet de replacer en contexte son déficit de légitimité[1]. Une part importante du travail de communication politique de Ségolène Royal consiste à revendiquer son identité de femme comme source et facteur de légitimité. Elle construit sa candidature comme le « rendez-vous majeur d'une femme avec le peuple français », et son élection comme une victoire qui « ne sera pas seulement celle d'une femme, mais celle qui ouvrira pour toutes les femmes, et donc, je l'ai dit tout à l'heure, aux hommes, de nouveaux espaces de liberté, de responsabilité et de dignité » [2].

Ainsi, elle affirme son rôle dans la « longue marche » vers l'émancipation des femmes, et se place dans la lignée de figures tutélaires (notamment Louise Michel) qui incarnent cette émancipation :

> Je voudrais vous dire, puisque c'est le thème de ce jour, vous ne m'en voudrez pas d'y insister, dans quelle lignée de femmes en lutte pour l'égalité j'inscris le combat que je conduis aujourd'hui, et quels engagements je prends pour que les femmes, comme le recommandait Louise Michel, prennent toute leur place sans la mendier et sans passer sous la toise d'un modèle masculin dont, de nos jours, d'ailleurs, bien des hommes, et c'est heureux, se détachent. Car, ajoutait-elle, nous autres femmes, nous n'avons pas la prétention d'arracher le cœur de nos poitrines, mais de vivre, de lutter, de créer par le sentiment aussi bien que par l'intelligence.
> Elle avait bien raison, Louise Michel, de refuser ce partage faussement naturel qui fut, pendant des siècles, l'alibi commode de l'infériorisation des femmes : à eux la raison et à nous les effusions sentimentales qui maintiennent les femmes en état d'enfance continue, alors, je vous le dis, il est temps que les femmes sortent de l'enfance, et leur temps a sonné.[3]

Cette citation montre que se réclamer de l'héritage de Louise Michel constitue, pour Ségolène Royal, une source de légitimité, de compétences et de valeur politiques. Solliciter ainsi la figure de Louise Michel dans un contexte de journée internationale des droits des femmes indique qu'elle est considérée comme une figure qui parle, qui évoque et qui symbolise les luttes féministes.

François Hollande, à la veille des élections présidentielles de 2012, revendique plus explicitement la continuité avec la présidence de Mitterrand, à travers (mais pas seulement) la question des droits des femmes[4]. Il se positionne comme le continuateur des combats menés en ce sens, et sollicite lui aussi la référence à l'image de la « longue marche » des droits des femmes : « Cette marche-là, il est temps de la reprendre. Il est temps d'écrire ensemble une nouvelle page, pour le féminisme et pour l'égalité entre les

---

[1] A ce sujet, voir : ACHIN Catherine et DORLIN Elsa, « "J'ai changé, toi non plus". La fabrique d'un-e Présidentiable : Sarkozy/Royal au prisme du genre », *Mouvements* [En ligne], 5 avril 2007 ; DESSINGES Catherine, « La construction de légitimité de Ségolène Royal », dans Philippe Maarek (dir.), *La communication politique des présidentielles de 2007 : premier bilan*, Paris, L'Harmattan, 2009 ; GARCIN-MARROU Isabelle, « Ségolène Royal ou le difficile accès au panthéon politique », *Mots. Les langages du politique*, n°90, 2009, p.13-28.
[2] Discours de Ségolène Royal, 07 mars 2007, Dijon.
[3] *Idem*
[4] Discours de François Hollande, 08 mars 2012, Reims.

femmes et les hommes ». L'histoire du féminisme est à nouveau, dans le discours de François Hollande, étroitement imbriquée dans celle du socialisme. Les figures du passé évoquées sont soit des femmes qui ont lutté pour leur émancipation (Olympe de Gouges, Flora Tristan, Louise Michel), soit des dirigeants socialistes qui, eux aussi, « ont permis l'émancipation et la liberté » (Léon Blum, François Mitterrand, Yvette Roudy, Lionel Jospin). Plus encore, Hollande affirme que le Parti socialiste est un précurseur en matière de droits des femmes :

> Je suis fier que ce soit la Gauche qui ait permis à une femme de devenir la première femme Premier ministre, Edith Cresson. Que ce soit le parti socialiste qui désigna la première femme qui figura au second tour de l'élection présidentielle de 2007, Ségolène Royal. Et en 2008, pour la première fois dans l'histoire du parti socialiste […] une femme devint première secrétaire du parti socialiste, Martine Aubry.

Ce discours, certes prononcé dans le cadre du 8 mars, est un discours de campagne. François Hollande y prend des engagements, fait des promesses, en vue de l'élection qui a lieu un mois et demi plus tard. Il s'engage alors à recréer, dans la droite ligne à nouveau de la présidence de Mitterrand, un ministère du Droit des femmes. Les allusions à une période précédente de gouvernance socialiste, construite comme période de référence, participent à construire et à affirmer la stabilité d'une interprétation et d'un usage socialiste de l'histoire des femmes, et de Louise Michel.

Le régime républicain s'appuie sur un imaginaire symbolique[1], dont les références évoluent parallèlement aux valeurs, aux mérites et aux idéaux mis en avant par les institutions. La figure de Louise Michel permet ainsi de voir que ce système de l'exemplarité politique n'est pas immobile, mais que les figures entrent et sortent, circulent entre le groupes sociaux, et sont inégalement ou différemment valorisées en fonction des contextes et des configurations politiques. Les années 1970 constituent pour la figure de Louise Michel un changement de paradigme, à travers le double mouvement de pacification d'une mémoire officielle de la Commune et d'institutionnalisation d'un féminisme d'Etat. Les espaces d'appropriation de cette figure s'élargissent : si elle demeure importante pour les luttes sociales et l'espace des mouvements sociaux, elle est importée dans les espaces universitaires et institutionnels par l'intermédiaire d'acteurs médiateurs qui renouvellent les discours historiques à travers la mobilisation de leurs approches savantes du passé. L'arrivée au pouvoir des socialistes en 1981, la nomination d'Yvette Roudy au ministère des droits de la femme, puis l'émergence des revendications paritaires à la fin des années 1990 ont favorisé la construction d'une forme officielle de la mémoire de Louise Michel, marquée par la pratique de l'exposition et par la sélection d'une interprétation essentiellement féministe de cette figure, laissant de côté l'histoire révolutionnaire davantage sollicitée par l'extrême gauche.

---

[1] IHL Olivier, « Un pouvoir sans visage. Sur la représentation symbolique de la République française », dans *Approche de l'histoire de la littérature de trois pays européens. Construire l'Europe dans les bibliothèques*, actes du séminaire Ariane, Grenoble, Université Pierre Mendès-France, 1998, p.9-20.

Section 3. Matérialiser les évolutions symboliques et politiques autour de Louise Michel : les manuels scolaires et la toponymie urbaine.

En analysant les jeux d'acteurs, les formes de multi-positionnement et leurs effets, ce chapitre a permis de dévoiler les rouages qui conduisent une version pacifiée de Louise Michel à se construire et à s'installer durablement. Cependant, le panthéon républicain ne se limite pas aux personnages illustres inhumés dans le temple de la République[1], mais se diffuse dans une constellation de signes, de pratiques, de traditions. La toponymie urbaine ou les manuels scolaires constituent ainsi d'autres panthéons de la République qui rendent matériellement visibles les figures que les institutions politiques veulent transmettre et les modalités de leur intégration dans une mémoire officielle. Pour saisir les effets du processus de normalisation et de pacification de la figure de Louise Michel, les manuels scolaires et la toponymie urbaine sont deux révélateurs qui m'ont semblé être des études de cas importantes. Ils révèlent les effets concrets du changement de paradigme qui s'effectue autour de la figure de Louise Michel et qui conduit au développement d'une interprétation pacifiée et consensuelle. Quoi de plus significatif de la célébration républicaine des personnages de l'histoire que ces deux « lieux de mémoire » ? L'analyse de l'inscription du nom de Louise Michel dans la toponymie et dans les manuels d'histoire, sur toute la période du long XXe siècle, permet de mettre à jour un processus de patrimonialisation républicaine et de reconnaître les évolutions politiques de la symbolique. Ils sont une matérialisation des effets produits par la double dynamique de pacification d'une mémoire officielle de la Commune et d'intégration d'une histoire des femmes portée par des acteurs institutionnels. Ils permettent de voir que ces nouvelles appropriations de la figure de Louise Michel ont des traductions concrètes qui dépassent les espaces militant, intellectuel, académique ou politique. Il est indispensable de retracer les évolutions de ces deux cas sur le temps long, pour saisir à travers l'étude de leurs évolutions, les logiques qui leur sont propres[2]. Ce sont ainsi « deux histoires qui sont présentées comme indissolublement liées[3] » : celle du rapport du pouvoir politique à la mémoire de Louise Michel, et celles, particulières, de son inscription dans les manuels scolaires et la toponymie urbaine.

---

[1] Sur les fondements de cette pratique liturgique de la République, voir OZOUF Mona, « Le Panthéon », dans Pierre Nora (dir.), *op.cit*.

[2] En effet, précisent Jean-Claude Passeron et Jacques Revel, « pour pouvoir être énoncé et explicité, le rendu de cette singularité requiert que le descripteur s'attache au suivi temporel de l'histoire dont elle est le produit (et un moment), en remontant aussi loin qu'il est nécessaire dans le passé du cas, en même temps qu'une exploration détaillée du devenir corrélatif du (ou des) contexte(s) dans lesquels il s'inscrit : une singularité est en effet d'autant moins substituable par une autre – plus singulière, donc – que son contexte est davantage spécifié » (PASSERON Jean-Claude et REVEL Jacques, *art. cit.*, p.17-18).

[3] *Ibid.*, p.23.

1. UNE INTEGRATION AU ROMAN NATIONAL : LE CAS DES MANUELS SCOLAIRES D'HISTOIRE.

Pour avoir un aperçu sur le long terme de comment et sous quelles formes la Commune de Paris et Louise Michel sont progressivement pacifiées et intégrées au roman national, l'étude des manuels scolaires d'histoire est une entrée pertinente. Ils révèlent en effet la conception étatique de l'histoire et constituent ce que Brigitte Gaïti appelle le « dispositif politico-éducatif de formation citoyenne[1] ». L'histoire scolaire est investie d'une effusion de sens, dotée de missions et de pouvoirs éducatifs, révèle des conjonctures et des projets politiques qui se transforment[2]. La fabrique scolaire de l'histoire répond aux fonctions assignées à l'école et définies par le pouvoir politique[3]. Pour cela, il faut penser conjointement le contenu des manuels, les représentations qu'ils véhiculent et les choix qu'ils opèrent ; les auteurs des manuels et leur insertion dans la sphère politique et académique ; les évolutions des programmes scolaires et ce qu'ils révèlent sur les ambitions étatiques et républicaines[4].

Encadré n°15
Méthodologie de l'analyse des manuels scolaires d'histoire

Afin d'analyser les évolutions du traitement de l'événement Commune de Paris dans l'histoire nationale, j'ai consulté 358 manuels scolaires dans le fonds d'archives du Centre d'Etudes, de Documentation et de Recherches en Histoire de l'Education (CEDRHE) de la Faculté d'Education de Montpellier. Ils couvrent une large période (de 1871 à 2008) et permettent ainsi d'apercevoir des évolutions sur le long terme dans le traitement scolaire de l'histoire de la Commune de Paris, et révèlent la place qui est progressivement faite à Louise Michel.
En fonction des programmes et des réformes scolaires, n'ont été consultés que les manuels qui correspondent aux niveaux où est étudiée la période de l'instauration de la 3e République :
- 73 manuels de cours élémentaire,
- 127 manuels de cours moyen,
- 24 manuels d'enseignement primaire supérieur (jusqu'en 1940),
- 35 manuels de quatrième (à partir de 1979),
- 36 manuels de troisième (jusqu'en 1980),
- 39 manuels de première,
- 24 manuels de terminale (jusqu'en 1962).

[1] GAITI Brigitte, « Les manuels scolaires et la fabrication d'une histoire politique. L'exemple de la Ive République », *Genèses*, 2001/3, n°44, p.50.
[2] DELOYE Yves, *op. cit.*, 1994.
[3] DE COCK Laurence et PICARD Emmanuelle, *La fabrique scolaire de l'histoire*, Marseille, Agone, 2009.
[4] GARCIA Patrick et LEDUC Jean, *Histoire de l'enseignement de l'histoire*, Paris, Armand Colin, 2003.

Le premier constat de cette étude est que la Commune est bien présente dans les manuels d'histoire, contrairement à l'idée selon laquelle elle serait occultée de l'histoire scolaire[1]. Sur les 358 manuels étudiés, seuls 63 n'évoquent pas la Commune de Paris alors que cette période est au programme. Autrement dit, 82% des manuels du corpus traitent de l'événement communard, même si l'importance qui lui est accordée diffère parfois sensiblement (d'un paragraphe à plusieurs pages). Il faut néanmoins conserver à l'esprit que les professeurs disposent d'une certaine liberté pédagogique et que les décalages entre les programmes, les manuels et l'enseignement effectif peuvent être grands. De même, la place accordée à la Commune demeure mineure, comparativement à d'autres événements et périodes de l'histoire contemporaine française enseignée à l'école primaire et secondaire.

1.1. Patriotisme et condamnation de la Commune : le roman national sous la IIIe République.

Aux débuts de la IIIe République, l'histoire est pensée comme un « instrument d'éducation politique[2] ». L'école est insérée dans le projet d'une formation citoyenne et républicaine à l'échelle nationale[3]. Elle est un vecteur pour poser les bases d'une identité collective à travers des références communes et la connaissance d'un passé présenté comme glorieux. L'histoire scolaire stabilise un roman national autour de personnalités illustres, qui incarnent de façon exemplaire les valeurs républicaines et fonctionnent comme des modèles à suivre[4]. La dialectique passé/présent/futur est centrale dans l'écriture scolaire de l'histoire, qui utilise les événements et les personnalités du passé pour éduquer les jeunes générations afin d'en faire des citoyens exemplaires. Les manuels intègrent donc les événements très contemporains et présentent les leçons à en tirer pour l'avenir. La Commune de Paris est rapidement présente dans les manuels d'histoire et l'intention est explicite. Ainsi, le manuel d'histoire de 1888 à l'usage des écoles primaires et des classes élémentaires des lycées et collèges, rédigé par Ernest Lavisse, se termine par des recommandations de citoyenneté patriotique :

---

[1] Marie-Claire Lavabre, dans son étude de la mémoire communiste, fait part de la frustration et de la colère de certains de ses enquêtés sur l'absence d'apprentissage de l'histoire de la Commune de Paris à l'école : « Maurice affirme n'avoir acquis aucune connaissance scolaire à propos de la Commune. D'autres enquêtés, plus virulents en la matière, mettent en cause le silence délibéré des enseignants de l'école bourgeoise. Jacques Duclos, en contradiction flagrante avec le souvenir ému de l'école laïque et républicaine qu'il évoque dans ses *Mémoires* à propos de la Révolution française, condamne ici 'les quelques commentaires calomnieux appris à l'école'. Le fonds commun de l'évocation de la Commune est moins dans la valorisation de l'événement que dans la mise en cause de l'école, partiale, soumise à l'idéologie de la classe dominante. » (LAVABRE Marie-Claire, *op. cit.*, 1994, p.93-94)

[2] SEIGNOBOS Charles, « L'enseignement de l'histoire comme instrument d'éducation politique », dans *Conférences du Musée pédagogique. L'enseignement de l'histoire*, Paris, Imprimerie nationale, 1907, p.1-24.

[3] PROST Antoine, *L'Enseignement en France, 1800-1967*, Paris, Armand Colin, 1968.

[4] CITRON Suzanne, *Le mythe national*, Paris, Editions de l'Atelier, 1984.

> Pour reprendre à l'Allemagne ce qu'elle nous a pris, il faut que nous soyons de bons citoyens et de bons soldats. C'est pour que vous deveniez de bons soldats que vos maîtres vous apprennent l'histoire de la France. L'histoire de la France montre que dans notre pays les fils ont toujours vengé les désastres de leurs pères. […] C'est à vous, enfants élevés aujourd'hui dans nos écoles, qu'il appartient de venger vos pères, vaincus à Sedan et à Metz. C'est votre devoir, le grand devoir de votre vie. Vous devez y penser toujours, et quand vous aurez vingt ans et que vous serez sous les armes, être de bons soldats, obéissant bien à vos chefs, fermes et braves sur le champ de bataille[1].

Cette conception d'une histoire au service de la citoyenneté républicaine est défendue par des historiens universitaires, comme Charles Seignobos, Ernest Lavisse ou Gustave Lanson, qui sont investis dans les réflexions pédagogiques autour de l'école républicaine. Ernest Lavisse est l'auteur de nombreux manuels d'histoire et propose en 1890 des *Instructions* qui fixent les enjeux, les méthodes et le statut de l'enseignement scolaire de l'histoire[2]. Professeur à la Sorbonne à partir de 1880, nommé membre de l'Académie française en 1892, directeur de l'Ecole normale supérieur en 1904, Ernest Lavisse occupe une position de conseiller auprès des différents ministres de l'Instruction publique. Il est en première ligne pour promouvoir une vision républicaine et patriotique du roman national et de la culture historique. Ses ouvrages et ses manuels accompagnent la formation de plusieurs générations de professeurs, d'instituteurs et d'élèves et sont un bon révélateur des représentations qui parcourent l'histoire scolaire et s'ancrent dans l'imaginaire populaire.

Jusqu'en 1940, le traitement scolaire de la Commune de Paris gravite autour de l'affirmation de son caractère sanglant, inutile et inopportun. Pendant les premières années de la IIIe République, la différence de traitement de la Commune entre les manuels laïques et les manuels confessionnels n'est pas flagrante, en dépit de ce que l'on serait tenté de croire[3]. Dans les deux cas, la Commune est rejetée du côté du crime, même si les manuels laïques se situent davantage dans les bornes de la posture modérée des républicains de gouvernement, alors que les catholiques sont plus prolixes en métaphores et en désignations héritées de la rhétorique anti-communarde. Désiré Blanchet, normalien, agrégé d'histoire et de géographie, enseignant au lycée Charlemagne de Paris à partir de 1874, proviseur de Louis-le-Grand de 1891 à 1894 et de Condorcet de 1894 à 1904, présente la Commune dans ses manuels pour l'enseignement primaire comme « une horrible guerre civile » qui « commit des crimes odieux »[4]. Les propos de l'abbé Gagnol sont certes plus excessifs, mais sur le fond assez similaires : la Commune est un gouvernement « fondé sur le pillage et le sang », mené par « vingt-cinq mille repris de

---

[1] LAVISSE Ernest, *Leçons, récits, réflexions*, Paris, Colin, 1888.

[2] BRUTER Annie, « Lavisse et la pédagogie de l'histoire. Enseignement de la représentation et représentation de l'enseignement », *Histoire de l'éducation*, 65/1, 1995, p.27-50 ; NORA Pierre, « Lavisse, instituteur national. Le 'Petit Lavisse', évangile de la République », dans Pierre Nora (dir.), *Les lieux de mémoire*, t.1, Paris, Gallimard, 1984.

[3] GUIBBERT Pierre, « Le mythe de la Commune dans les manuels de la première histoire », *Tréma*, 1992/1, p.3-16.

[4] BLANCHET Désiré, *Histoire de France*, Paris, Belin, 1978 / 1890 / 1892.

justice », « partisans du désordre », qui avaient « l'intention secrète de détruire la société qu'ils faisaient mine de défendre »[1]. La différence réside davantage dans le mode de désignation des communards. Dans les manuels laïques, les seuls noms cités sont ceux des otages fusillés par les communards, d'Adolphe Thiers ou du maréchal Mac-Mahon. Les communards composent un groupe social, une entité, qui n'est pas humanisé par ses individualités. Ce sont les manuels catholiques qui, les premiers, nomment les communards célèbres et les désignent personnellement comme ennemis : « Le gouvernement de la Commune, élu le 26 mars, comprit quatre-vingt-dix-membres, dont les plus marquants furent Delescluze, Flourens, Raoul Rigault, Courbet, Vallès, Longuet, Vaillant, Grousset, Félix Pyat, Cluseret[2]. » Ils évoquent également les insurrections menées dans d'autres villes de France, alors que les manuels laïques n'y font jamais mention.

TABLEAU 10 : *Occurrences significatives dans le traitement de la Commune de Paris*
Corpus de 72 leçons ou paragraphes entièrement retranscrits de manuels scolaires entre 1871 et 1940

Termes[3]	**Nombre d'occurrences**
Incendi+	56
Terrible	37
Sanglant+	29
Massacr+	21
Crim+	18
Désastr+	15
Horrible	8
Odieux	7
Assasin+	6
Violen+	5
Terreur	5
Désordre	4

Le discours évolue légèrement à la veille de la première guerre mondiale. Le manuel de Désiré Blanchet de 1914 est en cela significatif : l'insurrection communarde n'est plus « horrible » mais « terrible ». Elle est le fait d'une population « exaspérée par les souffrances du siège et par la capitulation, irritée du choix de Versailles comme capitale, émue par la menace du prochain désarmement de la garde nationale ». Les résultats de cette insurrection ne sont plus des « crimes odieux », mais « la fureur de la guerre civile ». Les victimes communardes sont prises en compte : « l'armée de Versailles passa par les armes les défenseurs de la Commune qui tombèrent dans ses mains »[4]. Les historiens construisent la Commune comme le résultat des souffrances et de la résolution de la guerre de 1870 :

[1] GAGNOL P. (abbé), *Histoire contemporaine de 1789 à nos jours*, Paris, Poussielgue, 1898.
[2] *Idem*.
[3] L'usage du signe « + » signifie que sont regroupés sous une même entrée les mots dont la racine est identique.
[4] BLANCHET Désiré, *Histoire de France*, Paris, Belin, 1914.

> Il est vrai que les souffrances endurées pendant le siège, la colère contre le gouvernement auquel on avait reproché de n'avoir pas su défendre Paris, la crainte que l'Assemblée de Versailles ne rétablit la monarchie, troublèrent l'esprit de la population parisienne et contribuèrent ainsi à cette terrible insurrection ; mais de toutes les insurrections dont l'histoire ait gardé le souvenir, la plus criminelle fut certainement celle du mois de mars 1871, faite sous les yeux de l'ennemi vainqueur.[1]

Alors que les tensions avec l'Allemagne s'accroissent, les manuels insistent sur l'inconvenance de l'insurrection communarde, qualifiée de « batailles fratricides[2] » menées par une « population sincèrement patriote et passionnément républicaine » étourdie par les privations du siège et l'alcool, influencée par les socialistes et les internationalistes qui cherchent une occasion « de conquérir le pouvoir et de réaliser leur programme »[3]. L'introduction d'éléments sociologiques sur le profil des fédérés conduit à désigner des responsables extérieurs à la population parisienne : des étrangers, des révolutionnaires professionnels, le gouvernement versaillais dont les décisions furent maladroites, et les prussiens qui ont « viol[é] le droit imprescriptible des peuples à disposer seuls d'eux-mêmes[4] ». Jusqu'à la seconde guerre mondiale, les discours des manuels laïques conservent cette lignée mais le vocabulaire employé tend à s'adoucir. Au contraire, les manuels confessionnels conservent les mêmes rhétoriques propres aux argumentaires anticommunards et antisocialistes. En 1939, un manuel catholique de terminale évoque toujours « les destructions et les massacres » menés avec « rage » et l'assassinat des otages dans « des raffinements de barbarie »[5].

1.2. La réhabilitation de la Commune et l'apparition de Louise Michel.

La réhabilitation progressive de la Commune au sortir de la deuxième guerre mondiale, qui s'accentue autour du centenaire, passe par plusieurs biais : la prise en compte de la répression dont furent victimes les communards, l'inscription de l'événement dans une généalogie révolutionnaire, la présentation des fondements idéologiques de la Commune, les réalisations et les avancées sociales mises en place par le gouvernement communard.

Cette réhabilitation se traduit par une mise en scène des héros de la Commune, jusqu'alors absents des manuels laïques. Une approche en terme de « types » révolutionnaires continue d'être transmise à plusieurs générations de collégiens par les manuels Masson et De Gigord, réédités jusqu'en 1955. Pour les autres, on passe progressivement à une présentation des personnalités importantes de l'événement, comme

---

[1] LAVISSE Ernest, *La deuxième année d'histoire de France et d'histoire générale*, Paris, Colin, 1910.
[2] GAUTHIER-DESCHAMPS, *Cours moyen d'histoire de France*, Paris, Hachette, 1913.
[3] MALET Albert, *L'époque contemporaine*, Paris, Hachette, 1913.
[4] MALET Albert, *Histoire de France depuis la Révolution jusqu'en 1875*, Paris, Hachette, 1911.
[5] AIMOND Charles et GUIRAUD Jean, *Histoire contemporaine du milieu du XIXe siècle à nos jours*, Paris, De Gigord, 1939.

il est coutume de le faire dans l'histoire scolaire[1]. Le développement des approches psychologiques et sociologiques en histoire accompagne cette prise en compte accrue des participants individuels de la Commune. Les nouveaux programmes de 1957, influencés par Fernand Braudel et l'école des Annales, marquent cette évolution : l'accent est davantage mis sur les acteurs et les civilisations que sur les crises politiques et les guerres, les supports de cours sont plus nombreux (documents, textes, iconographies), et les élèves sont davantage invités à participer à l'élaboration du savoir par la réalisation d'exercices.

ILL. 41 *: « Types de communards »*
HALLYNCK P. et BRUNET M., Histoire contemporaine*, Paris, Masson*
1946 / 1948 / 1951 / 1955

En 1952, Louise Michel est citée pour la première fois de mon corpus, dans un manuel dont l'un des auteurs, Charles Morazé, est co-directeur des *Annales*, co-créateur de l'Ecole des Hautes-Etudes en Sciences sociales et spécialiste en psychologie historique. Les deux auteurs terminent la leçon consacrée à la Commune par quelques mots, largement inspirés du vocabulaire marxiste-léniniste, sur sa « légende » : « [la Commune] apparaîtra comme le premier exemple de la dictature du prolétariat ; les révolutionnaires de tous les pays célébreront ses héros, comme Louise Michel[2] ». Si la figure de Louise Michel fait donc son apparition dans les manuels scolaires, elle est néanmoins (mis à part ce premier exemple) associée pendant plusieurs années non pas à la Commune de Paris, mais à l'anarchisme. Le manuel rédigé par L. Genet, à destination des classes de première et de terminale, édité de 1959à 1975, est le seul à évoquer Louise Michel sur cette période. Un chapitre du manuel, qui succède à celui sur la Commune, fait le point sur les différentes tendances du socialisme dans le dernier tiers du XIXe siècle. On y retrouve les directives programmatiques qui invitent à penser les héritages politiques, les idéologies et les mentalités. Un paragraphe est consacré à l'anarchisme, qui trouve ses inspirations chez Proudhon et Bakounine. L'auteur affirme qu'« en France, ses

[1] BILLARD Claude et GUIBBERT Pierre, *Histoire mythologique des Français*, Paris, Galilée, 1976 ; AMALVI Christian, *Les héros de l'histoire de France. Recherche iconographique sur le panthéon scolaire de la Troisième République*, Paris, Phot'œil, 1979 ; AMALVI Christian, *De l'art et la manière d'accommoder les héros de l'histoire de France. De Vercingétorix à la Révolution. Essai de mythologie nationale*, Paris, Albin Michel, 1988.
[2] MORAZE Charles et WOLFF Philippe, *L'époque contemporaine 1852-1948*, Paris, Colin, 1952.

adeptes sont peu nombreux. Mais l'état-major est brillant et se montre actif. Les militants les plus marquants sont le russe Kropotkine, le géographe Elisée Reclus, Louise Michel, anarchiste sentimentale, déportée de la Commune[1]. »

C'est principalement par le biais des ressources documentaires[2] – dont leur usage, prescrit par la réforme de 1957, est renforcé dans les nouveaux programmes de 1977 suite à la réforme Haby (votée en 1975) – qu'est associée Louise Michel à l'événement Commune de Paris. En 1979 éclatent un certain nombre de débats autour de l'enseignement de l'histoire, initiés par l'Association des professeurs d'histoire-géographie, et portés dans la sphère politique. Le camp gaulliste se soude autour de Michel Debré pour critiquer l'oubli de l'histoire nationale dans les manuels au profit des sciences et des techniques[3]. Alain Decaux, vulgarisateur historique populaire et médiatique, publie en une du *Figaro magazine* un appel : « Français, on n'enseigne plus l'histoire à vos enfants », où il reproche à la réforme Haby la dissolution de l'apprentissage de l'histoire. Célèbre pour son émission historique sur Antenne 2 depuis 1969, Alain Decaux défend l'approche chronologique, le récit des événements et des grands hommes. Cette même année 1979, une de ses émissions est consacrée à « Louise Michel, la Vierge rouge de la Commune » (31 octobre).

Ces débats mènent en 1985 à l'adoption d'une nouvelle réforme, engagée par le ministre de l'éducation, Jean-Pierre Chevènement, qui revient aux repères chronologiques et à l'apprentissage d'une histoire et d'un héritage nationaux, tout en introduisant une histoire du très contemporain et du temps présent. En ce qui concerne la Commune et Louise Michel, cette nouvelle réforme ne change guère ce que la réforme de 1977 avait amorcé : une valorisation accrue des ressources documentaires et l'implication des élèves dans la production du savoir (questions sur les documents, mises en œuvre de savoir-faire d'analyse historique[4]). Ainsi, en 1979, le manuel Hatier[5] est le premier de mon corpus à introduire un document relatif à Louise Michel dans sa double page consacrée à la Commune de Paris : le tableau de Jules Girardet, *L'Arrestation de Louise Michel*. Ce tableau est ensuite repris dans deux manuels des éditions Nathan : celui de quatrième en 1988[6] et, plus récemment, celui de 2003 pour les classes de première[7]. Dans d'autres manuels, le second tableau de Girardet est préféré, *Louise Michel à Satory* : ceux des

---

[1] GENET L., *L'époque contemporaine (1851-1939)*, Paris, Hatier, 1959 / 1961 / 1975.
[2] BAQUES Marie-Christine, « L'évolution des manuels d'histoire du lycée. Des années 1960 aux manuels actuels », *Histoire de l'éducation*, n°114, 2007, p.121-149.
[3] GAITI Brigitte, *art. cit.*, 2001/3, n°44, p.52-53.
[4] Par exemple, le manuel Hachette de 1997 pour les classes de première invite les élèves à « confronter des opinions sur un événement historique » à partir des différentes interprétations de la Commune rapidement présentées (LAMBIN Jean-Michel, BECKER Annette, LOUAGE Odile, *Histoire : première*, Paris, Hachette, 1997).
[5] BRIGNON Jean et AOUSTIN Jean, *Histoire Géographie. Classe de 4e*, Paris, Hatier, 1979.
[6] BELY Lucien et HUGONIE Gérard, *Histoire Géographie – Initiation économique*, Paris, Nathan, 1988.
[7] BEAUTIER François, BEAUTIER Marie-Monique et MARSEILLE Jacques, *Histoire 1re L, ES. Le monde, l'Europe, la France (1850-1945)*, Paris, Nathan, 2003.

éditions Nathan pour les classes de quatrième en 1983[1] et pour les classes de première en 2007[2], celui des éditions Bordas pour les classes de première en 2003[3]. Dans les manuels de cours moyen, le tableau de Girardet relatif à l'arrestation de Louise Michel apparaît également dès 1981 dans le manuel Nathan[4], réédité ensuite en 1989[5]. Il est repris en 1985 dans le manuel Delagrave[6] et en 1989 dans celui des éditions Colin[7]. Les choix iconographiques circulent désormais entre les maisons d'édition, et ne résultent plus uniquement de la décision d'un auteur, dont le manuel est réédité jusqu'aux nouveaux programmes. Un manuel de première se révèle plus original : celui publié en 1980 chez Bordas par Jacques Bouillon, Anne-Marie Sohn et Françoise Brunel[8]. On y trouve en effet un extrait de l'image d'Epinal éditée en 1905 par l'Union Ouvrière d'Ameublement, « La vie de Louise Michel ». Les auteurs sous-titrent ce document : « Louise Michel, une légende socialiste ».

Le traitement scolaire de la Commune est différent de celui de la Troisième République. En 2003, le manuel Bordas pour les classes de première se demande dans un dossier : « La Commune, une République idéale ? ». La question est rhétorique, au regard des documents choisis : le manifeste de la Commune, deux extraits d'ouvrages de Jacques Rougerie qui présentent les revendications des communards et la Commune comme le dernier soulèvement révolutionnaire, le tableau de Louise Michel à Satory, le bilan de la répression versaillaise et une caricature de « Thiers écrase de la Commune »[9]. Alors que sa mémoire est pacifiée sur le plan politique et idéologique, l'histoire scolaire de la Commune intègre le point de vue communard qui, sous la Troisième République, était passé sous silence. La révolution communarde appartient désormais à l'histoire républicaine, plus honteuse de la répression versaillaise que du soulèvement parisien.

---

[1] CHADEFAUD Catherine, DAUDEL Christian et FRANCOIS Josette, *Histoire Géographie 4e*, Paris, Nathan, 1983.
[2] BALDIN Damien, DARIER Jean-Marie et LEMAIRE Stéphane, *Histoire 1re L, ES, S*, Paris, Nathan, 2007.
[3] APRILE Sylvie et BONNET Christian, *Histoire 1e Séries L-ES*, Paris, Bordas, 2003.
[4] HINNEWINKEL Marie-José, HINNEWINKEL Jean-Claude et VINCENT Marc, *Découvrir Comparer Connaître : Histoire*, Paris, Nathan, 1981.
[5] HINNEWINKEL Marie-José, HINNEWINKEL Jean-Claude et SIVIRINE Jean-Michel, *Histoire : cours moyen*, Paris, Nathan, 1989.
[6] CHAULANGES Simone, CHAULANGES Martial et SCALABRINO Marcel, *L'histoire au cycle moyen*, Paris, Delagrave, 1985.
[7] DOREL-FERRE Gracia, *Cours moyen Histoire*, Paris, Colin, 1989.
[8] BOUILLON Jacques, BRUNEL Françoise et SOHN Anne-Marie, *1848/1914*, Paris, Bordas, 1980.
[9] APRILE Sylvie, BAYLAC Marie-Hélène, BONNET Christian, *Histoire 1re Séries L-ES*, Paris, Bordas, 2003.

1.3. La construction de la représentation des femmes dans les manuels en problème public.

Sur les soixante-sept manuels étudiés, tous niveaux confondus, entre 1981 et 2007, quinze mettent en avant la figure de Louise Michel, soit près d'un quart d'entre eux. Cette multiplication des références à Louise Michel peut se comprendre par la pacification de la mémoire de la Commune, mais elle implique de prendre en compte une seconde dimension : l'attention accrue à l'histoire des femmes et à la question du sexisme dans les manuels scolaires.

PRISES DE CONSCIENCE ET PREMIERES APPARITIONS DE LOUISE MICHEL.

Les universitaires et les militantes féministes soulèvent les premières cette question. Marie-José Chombart de Lauwe publie en 1965 l'article pionnier en la matière. Cette ancienne résistante et déportée, membre de la Ligue des droits de l'homme, pédopsychiatre et chercheuse au CNRS, s'interroge sur les modèles proposés aux enfants dans les manuels scolaires et la littérature enfantine[1]. Il faut ensuite attendre plus de dix ans pour qu'Annie Decroux-Masson publie en 1979 le premier ouvrage sur le sujet, qui fait aujourd'hui encore office de référence : *Papa lit, maman coud. Les manuels scolaires en bleu et rose*[2]. L'élection de François Mitterrand en 1981 et la nomination d'Yvette Roudy au ministère des droits de la femme ouvrent l'opportunité politique de réviser en profondeur les manuels scolaires dans la perspective d'une lutte contre les stéréotypes sexués. Le 12 juillet 1982, un arrêté du Bulletin Officiel de l'Education Nationale met en avant le problème et les manuels sont revus en ce sens.

Au niveau international, des acteurs institutionnels prennent en charge la question et font appel à des spécialistes ou à des commissions chargées de produire des rapports sur la situation. L'Organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) fait office de précurseur dans ce domaine. En 1967, elle met en place un programme visant à promouvoir l'égalité des chances en matière d'éducation et de formation. Un premier rapport autour des manuels scolaires est publié en 1983 : *Etude sur l'image que donnent des femmes et des hommes les manuels scolaires et les livres pour enfants en France*. L'enquête est réalisée par un groupe d'études désigné par les organisations françaises membres de la Fédération internationale syndicale de l'Enseignement (FISE). Le groupe est composé de treize membres (dix femmes et trois hommes), professeurs du secondaire (cinq) et du supérieur (trois), une chercheuse, une éditrice, un documentaliste au Centre national de documentation pédagogique, une mère d'élèves du secondaire et une étudiante. Par leurs profils, les auteurs peuvent donc

[1] CHOMBART DE LAUWE Marie-José, « Convergence et divergences des modèles d'enfants dans les manuels scolaires et dans la littérature enfantine », *Psychologie Française*, n°3, 1965, p.236-244.
[2] DECROUX-MASSON Annie, *Papa lit, maman coud. Les manuels scolaires en bleu et rose*, Paris, Denoël-Gonthier, 1979.

envisager le sujet sous des angles, à des niveaux et dans des perspectives différentes. Un second rapport est publié sous l'égide de l'UNESCO en 1986 par Andrée Michel[1], sociologue au CNRS, membre du Mouvement démocratique féminin en 1965 avec Yvette Roudy, conférencière lors de la première séance du séminaire précurseur sur l'histoire des femmes organisé à Jussieu par Michelle Perrot. Chacun de ces rapports dresse le constat de l'état de la question dans le corpus étudié, et s'achève par des pistes et des propositions afin d'améliorer la situation.

La place accordée à Louise Michel dans les manuels s'accroît parallèlement au développement de ces études, rapports et expertises. Elle est liée à une prise de conscience collective de la question des représentations des femmes dans les manuels scolaires, dont sont à l'origine des acteurs aux positions professionnelles différentes. A la frontière entre l'université, les institutions nationales et internationales, les organisations associatives, ces enjeux émergent dans un contexte de construction étatique d'une histoire des femmes (à partir des actions menées par Yvette Roudy, nous l'avons vu). En 1989, pour la première fois, deux manuels de cours moyen[2] dédient un paragraphe à la biographie de Louise Michel et l'un d'entre eux reproduit un extrait de ses *Mémoires*. Elle n'est plus seulement une évocation nommée ou illustrée, elle devient un personnage historique à part entière. En 1991, un manuel de cours moyen invite les élèves à se « documente[r] […] sur les dirigeants de la Commune : Vallès, Courbet, Louise Michel[3] ». En 1996, une page intitulée « La galerie des ancêtres » d'un manuel de cours moyen met côte à côte les biographies de Louis Pasteur et de Louise Michel[4].

Outre les premiers élans du début des années 1980, qui accompagnent l'entrée durable de Louise Michel dans les manuels scolaires, la situation évolue peu avant la fin des années 1990 et l'émergence des débats sur la parité en politique. Cette ouverture contextuelle, propice à la prise en compte des questions d'égalité entre les femmes et les hommes, se traduit à la fois sur le terrain académique et dans la sphère politique. En 1996 est organisée la troisième Biennale en éducation et en formation, sur le thème de l'égalité des sexes. Les actes de cette rencontre universitaire sont publiés sous la direction de Nicole Mosconi[5], professeure en sciences de l'éducation à Paris X – Nanterre et auteure en 1989 de *La mixité dans l'enseignement secondaire : un faux-semblant ?*[6]. Au niveau politique, est rendu public en 1997 le rapport Rigner[7], commandé par le premier ministre

---

[1] MICHEL Andrée, *Non aux stéréotypes ! Vaincre le sexisme dans les livres pour enfants et les manuels scolaires*, Paris, UNESCO, 1986.
[2] DOREL-FERRE Gracia, *op. cit.* ; HINNEWINKEL Marie-José, HINNEWINKEL Jean-Claude et SIVIRINE Jean-Michel, *Histoire : cours moyen*, Paris, Nathan, 1989.
[3] BASTIEN Laurence, BELIN Esther et EVELOY Henri, *Histoire : une terre, des hommes*, Paris, Magnard, 1991.
[4] DOREL-FERRE Gracia, PICOT Françoise et PICOT Claude, *Histoire : une terre, des hommes*, Paris, Magnard, 1996.
[5] MOSCONI Nicole (dir.), *Egalité des sexes en éducation et en formation*, Paris, PUF, 1998.
[6] MOSCONI Nicole, *La mixité dans l'enseignement secondaire : un faux semblant ?*, Paris, PUF, 1989.
[7] RIGNAULT Simone et RICHET Philippe, *La représentation des hommes et des femmes dans les livres scolaires*, La documentation française, 1997.

Alain Jupé, qui relance la réflexion sur le sexisme dans les manuels scolaires. La nomination en 2000 de Michelle Perrot, précurseure de l'histoire des femmes en France, à la vice-présidence du Conseil national des programmes[1] joue sans doute un rôle dans l'accroissement de la prise en compte, par les pouvoir publics, de cette question. Le travail de traduction du capital scientifique en capital politique conduit cette universitaire reconnue à occuper une position d'experte dans les institutions politiques. Cette implication dans l'espace politique n'est pas une nouveauté pour Michelle Perrot, engagée dans les événements de mai 68 et les mouvements de libération des femmes, qui revendique la nécessité « de concilier un projet politique – le mouvement des femmes, un projet intellectuel – écrire l'histoire des femmes – et un projet existentiel et personnel[2] ». Cette revendication d'une action à trois niveaux (universitaire, politique et personnelle) amène Michelle Perrot à importer les registres de l'histoire des femmes académique, pour laquelle elle œuvre depuis les années 1970, dans l'espace politique institutionnel des politiques publiques puisque le Conseil national des programmes est l'organisme consultatif chargé par le ministère de l'Education national de se prononcer sur l'élaboration des programmes scolaires. A travers ses interventions transversales, Michelle Perrot joue un rôle d'intermédiaire, ou de « courtier[3] », en s'impliquant dans plusieurs espaces sur la question de l'histoire des femmes. Parallèlement à son investissement académique (elle déclare en 2002 avoir fait soutenir une cinquantaine de thèses sur l'histoire des femmes[4]), elle endosse, et d'autres historiennes des femmes avec elle, le rôle d'experte auprès des institutions politiques.

Quelques années plus tard, le Conseil Economique et Social confie à la délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre hommes et femmes la préparation d'une étude intitulée *Quelle place pour les femmes dans l'histoire enseignée ?*, dont le rapport est publié au début de l'année 2004[5]. Annette Wieviorka, directrice de recherche au CNRS, spécialiste de l'histoire des Juifs au XXe siècle, est désignée comme rapporteure. Elle auditionne pour son étude dix spécialistes de l'histoire des femmes, dont les historiennes Michelle Perrot, Geneviève Fraisse, Michelle Zancarini-Fournel et Christine Bard, présidente de l'association « Archives du féminisme ». Simone Rignault, co-auteure du rapport Rigner de 1997, est également auditionnée.

De 2002 à 2007 sont réformés en profondeur les manuels de toutes les disciplines[6]. En 2007 apparaît, pour la première fois de mon corpus, une double-page exclusivement

---

[1] Créé par Lionel Jospin en 1990, le Conseil national des programmes a un rôle consultatif dans leur élaboration.

[2] MARUANI Margaret, PERROT Michelle et ROGERAT Chantal, *art. cit.*, n°8, 2002/2, p.13.

[3] NAY Olivier et SMITH Andy, « Les intermédiaires en politique : médiations et jeux d'institution », dans Olivier Nay et Andy Smith (dir.), *Le gouvernement du compromis. Courtiers et généralistes dans l'action politiques*, Paris, Economica, 2002, p.47-86.

[4] MARUANI Margaret, PERROT Michelle et ROGERAT Chantal, *art. cit.* n°8, 2002/2, p.12.

[5] WIEVIORKA Annette (dir.), *Quelle place pour les femmes dans l'histoire enseignée ?*, Avis et rapport du conseil économique et social, 2004.

[6] Une étude réalisée en 2004 par l'Observatoire de la parité sur trente-sept manuels d'histoire destinés aux élèves des lycées généraux, professionnels et techniques parus entre 2001 et 2004 indique que sur les 1004

consacrée à Louise Michel[1]. La sociologue Sabrina Sinigaglia-Amadio, dans une étude sur les stéréotypes sexistes dans les manuels scolaires remarque dans son corpus composé d'une quarantaine de manuels toutes disciplines confondues, publiés entre 2005 et 2008, que « seule Louise Michel apparaît comme figure active et individuelle ». Les autres occurrences de femmes dans des manuels d'histoire les présentent comme des acteurs collectifs (« les femmes dans la résistance » ou « l'évolution des droits des femmes »), des allégories (Marianne, le tableau de Delacroix représentant *La Liberté guidant le peuple*), à travers les déesses grecques et romaines ou dans des biographies détachées des événements politiques et des contextes sociaux[2].

UNE QUESTION TOUJOURS D'ACTUALITE : CIRCULATIONS D'ACTEURS ET ROLE DE L'EXPERTISE.

La question de l'égalité femmes/hommes dans les représentations à destination des enfants, et en particulier dans les manuels scolaires, n'est pas résolue. Des initiatives dans ce sens continuent d'émerger, tant dans la sphère universitaire, associative que politique.

Des universitaires se spécialisent dans l'étude des manuels scolaires[3]. C'est le cas de Carole Brugeilles, démographe, et Sylvie Cromer, sociologue, qui publient en 2005 *Analyser les représentations du masculin et du féminin dans les manuels scolaires*[4] et l'année suivante un article sur les manuels de mathématiques d'une collection panafricaine[5]. Elles sont sollicitées en 2008, dans le cadre de la Division pour la promotion de l'éducation de base de l'UNESCO, pour rédiger un guide méthodologique pour l'égalité femmes/hommes dans les manuels : *Comment promouvoir l'égalité entre les sexes par les manuels scolaires*. Ces universitaires transitent ainsi entre l'université et la production de savoirs académiques, et les institutions nationales et internationales où elles occupent des positions d'expertes. Elles ne se limitent pas à établir une analyse, un

---

biographies de personnalités recensées, seule 16 sont consacrées à des femmes (1.6%). On ne trouve pas Louise Michel dans cette liste, mais Margaret Thatcher, Simone Veil, Hannah Arendt, Marie Curie, Françoise Giroud, Rosa Luxembourg, Madame Roland, Sophie Scholl et Flora Tristan.

[1] BALDIN Damien, DARIER Jean-Marie et LEMAIRE Stéphane, *Histoire 1re L, ES, S*, Paris, Nathan, 2007.

[2] SINIGAGLIA-AMADIO Sabrina, « Place et représentation des femmes dans les manuels scolaires en France : la persistance des stéréotypes sexistes », *Nouvelles Questions Féministes*, 2010/2, vol.29, p.53.

[3] Même si d'après une recherche dans la base de données *thèses.fr* sur les titres des thèses à partir des mots clés « manuels » et « femmes », ou « manuels » et « genre », ou « manuels » et « sexe », seule une thèse a été soutenue en France sur cette question : MAÏNI Kheira, *Genre et stéréotypes de sexe. Femmes et hommes dans les manuels de l'école primaire en Algérie*, thèse sous la direction de Nicole Mosconi, Paris 10, soutenue en 2009.

[4] BRUGEILLES Carole et CROMER Sylvie, *Analyser les représentations du masculin et du féminin dans les manuels scolaires*, Paris, Editions du CEPED, 2005.

[5] BRUGEILLES Carole et CROMER Sylvie, « Les manuels de mathématiques ne sont pas neutres. Le système de genre d'une collection panafricaine de l'enseignement primaire », *Autrepart*, 2006/3, n°39, p.147-164.

constat, mais mobilisent leurs compétences et leur légitimité scientifique et universitaire pour proposer des solutions à destination des pouvoirs publics[1].

Au niveau national, le Sénat s'empare également du problème. Brigitte Gonthier-Maurin, sénatrice communiste des Hauts-de-Seine et présidente de la délégation aux droits des femmes du Sénat de 2011 à 2014, coordonne un rapport afin de « Lutter contre les stéréotypes sexistes dans les manuels scolaires : faire de l'école un creuset de l'égalité », rendu public le 19 juin 2014. Dans ce dispositif de production d'un problème public, les associations et les organismes non-gouvernementaux jouent un rôle de définition, de mise en visibilité et de proposition. Depuis 2010, le centre Hubertine Auclert publie régulièrement des études sur la représentation des femmes dans les manuels scolaires du secondaire : sur les manuels d'histoire en 2011, les manuels de mathématiques en 2012, les manuels de français en 2013. Le 2 juillet 2014, le centre Hubertine Auclert organise un colloque à Paris, intitulé « Manuels scolaires, genre et égalité », où interviennent universitaires (on y retrouve Sylvie Cromer, par exemple), actrices politiques (Brigitte Gonthier-Maurin ou Henriette Zoughebi, la vice-présidente du Conseil régional d'Île-de-France en charge des lycées et de la politiques éducative) et militantes associatives. Les actes du colloque sont immédiatement publiés, ainsi qu'un « guide pratique » pour améliorer la situation[2]. Les liens entre le centre Hubertine Auclert et la sphère politique institutionnelle sont étroits. Créé en 2009, le centre est en effet associé à la région Île-de-France, pour laquelle il est chargé de produire des expertises sur la situation de l'égalité entre les femmes et les hommes dans différents domaines de la vie quotidienne. Il est composé de trois collèges (institutionnel, associatif et syndical) et Djeneba Keita, conseillère régionale d'Île-de-France et membre du PCF, en est la présidente. En 2016, un tournant est pris avec l'élection d'une nouvelle présidente : Marie-Pierre Badré, membre des Républicains. Reste alors à voir si la transversalité partisane des revendications paritaires, qui s'est donnée à voir à la fin des années 1990, se traduira à nouveau dans la question des manuels scolaires ou si le changement de présidence influera sur les activités du centre Hubertine Auclert.

La place des femmes dans les manuels scolaires reste cependant marginale. Plusieurs études, menées par le centre Hubertine Auclert, la Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité (Halde) ou l'Observatoire de la parité, montrent que les rares apparitions des femmes sont stéréotypées. Si Louise Michel apparaît désormais dans les manuels scolaires d'histoire, associée et intégrée aux études de la Commune de Paris, les femmes sont rarement présentées comme actrices de l'histoire. Dans les manuels de français, le constat est identique : les femmes auteures sont largement sous-

[1] GAITI Brigitte, « La science dans la mêlée : usages croisés des discours savants et militants », dans Philippe Hamman, Jean-Matthieu Méon et Benoît Verrier (dir.), *Discours savants, discours militants : mélange des genres*, Paris, L'Harmattan, 2002, p.293-309.
[2] CENTRE HUBERTINE AUCLERT, *Faire des manuels scolaires des outils de l'égalité entre les femmes et les hommes. Guide pratique*, novembre 2014.

représentées dans les corpus de lecture proposés aux élèves du secondaire. A partir de dix-sept manuels de français de seconde, correspondant aux programmes de 2010 pour les manuels de seconde générale et aux programmes de 2009 pour ceux de seconde professionnelle, Carole Brugeilles et Sylvie Cromer proposent plusieurs constats quantitatifs[1]. Elles ont recensé 13 192 occurrences de noms de personnalités réelles du passé : seules 6,1% sont des femmes. Les femmes ne représentent que 3,7% des auteurs présentés, 6,7% des artistes, 0,7% des philosophes et 15,5% des personnalités historiques. Sur les 254 biographies de personnalités apparaissant à la fin des manuels scolaires, onze seulement sont consacrées à des femmes. Malgré l'importante production écrite de Louise Michel, elle n'apparaît dans aucun des manuels de français analysés dans cette étude. Plusieurs acteurs de la mémoire actuelle de Louise Michel, sur lesquels je reviendrai, dénoncent cette absence et travaillent en faveur de la reconnaissance littéraire de Louise Michel.

L'analyse des manuels scolaires sur le temps long (1871-2008) permet de voir une évolution dans la représentation officielle de la Commune de Paris. La pacification progressive de la mémoire officielle de l'événement révolutionnaire, dont le centenaire constitue le point de départ, entraîne la prise en compte des personnalités communardes, qui deviennent personnages et héros de l'histoire, au même titre que les acteurs d'autres événements historiques. C'est cette pacification qui rend possible et introduit la figure de Louise Michel dans les manuels, même si elle n'est d'abord qu'évoquée. Cette dynamique de pacification de la mémoire officielle de la Commune s'accompagne de la prise en compte de la question de la représentation des femmes dans les manuels, grâce à l'action croisée d'actrices situées à l'intersection des espaces universitaires, politiques et associatifs. Ces revendications autour de l'intégration d'images de femmes actrices de l'histoire favorisent la présence de la figure de Louise Michel. Même si des actions continuent d'être menées en faveur d'une meilleure représentation des femmes dans les manuels, la place accrue accordée à Louise Michel ne peut se comprendre que par une prise en charge de la question du sexisme des manuels scolaires, dans laquelle les historiennes des femmes occupent une place d'experte. L'étude des manuels scolaires permet de comprendre comment les deux processus étudiés séparément dans ce chapitre (pacification de la mémoire officielle de la Commune et institutionnalisation d'une certaine vision de l'histoire des femmes), agissent conjointement dans le glissement des usages de la figure de Louise Michel et le développement d'une interprétation déconflictualisée qui permet d'assimiler Louise Michel à l'histoire nationale.

[1] BRUGEILLES Carole et CROMER Sylvie, *Les manuels de français se conjuguent au masculin. La représentation des femmes dans les manuels de français de seconde*, étude publiée par le Centre Hubertine Auclert, 2013.

2. UNE INTEGRATION AU PATRIMOINE COMMUN : LE CAS DE LA TOPONYMIE URBAINE.

Olivier Ihl dégage dans le processus d'attribution d'un nom de rue trois vocations. La première est patrimoniale, c'est-à-dire qu'elle correspond à la volonté de conserver une authenticité historique et locale. La deuxième renvoie à l'entretien de la reconnaissance et de l'hommage à des grandes figures du passé dans une optique civique et éducative. La troisième constitue une forme de « distinction honorifique[1] » pour les personnalités locales, en particulier pour les élus à titre posthume. Dans tous les cas, les choix toponymiques révèlent des dynamiques de classification, des rapports de force sociaux et politiques qui travaillent les identités locales et dialoguent avec le contexte national. Dès lors, l'étude de l'attribution du nom de Louise Michel est intéressante, parce qu'elle révèle des évolutions mémorielles qui s'effectuent sur le temps long (un siècle), et parce qu'elle indique ce que chaque période définit comme mémoire légitime et héritage commun[2]. Les noms de rue sont des marques de reconnaissance et de distinction qui construisent le panthéon des figures nationales et locales[3]. Dès lors, étudier l'odonymie révèle les tendances politiques dominantes. Voir l'évolution de l'attribution du nom de Louise Michel est, avec les manuels scolaires, un second lieu de la matérialisation des transformations de sa perception au niveau institutionnel.

Penser l'étude de la dénomination urbaine comme l'analyse d'un patrimoine commun empêche d'envisager les luttes politiques autour de la construction d'une mémoire collective et occulte les inégales capacités des acteurs sociaux à se faire entendre dans l'espace public et politique et à laisser leur trace dans ce patrimoine. Cela nécessite donc d'être attentive aux bouleversements politiques, aux transformations des rapports de force, aux modalités du choix et aux répertoires d'action mis en place dans la contestation ou l'imposition d'un choix. Cette étude de cas autour de la toponymie urbaine permet de synthétiser les dynamiques mises en lumière précédemment, qui mènent à la légitimation progressive de la figure de Louise Michel, dont la place au sein d'un patrimoine commun n'est plus que marginalement contestée. Préférer au terme de patrimoine la notion de patrimonialisation permet de le penser comme une construction sociale[4], et y voir le résultat d'une action menée par des groupes sociaux particuliers, qui peut être contestée, contredite ou transformée selon les périodes. L'idée de patrimonialisation de la figure de Louise Michel est intéressante parce qu'elle implique de

---

[1] IHL Olivier, « La monumentalisation de la voie publique. Sur les politiques d'attribution des noms de rue au XIXe et XXe siècle », dans Philippe Poirrier (dir.), *Les collectivités locales et la culture*, Paris, La Documentation Française, 2002, p.144.

[2] A ce sujet, voir : BOUVIER Jean-Claude et GUILLON Jean-Marie (dir.), *La toponymie urbaine, significations et enjeux*, Paris, L'Harmattan, 2001 ; MILO Daniel, « Les noms des rues », dans Pierre Nora (dir.), *op.cit.*, p.238-315.

[3] IHL Olivier, *art. cit.*, 2002, p.128.

[4] DI MEO Guy, « Processus de patrimonialisation et construction des territoires », 2008, disponible sur *ades.cnrs.fr* ;VESCHAMBRE Vincent, « Une mémoire urbaine socialement sélective. Réflexions à partir de l'exemple d'Angers », *Les Annales de la recherche urbaine*, n°92, 2002, p.65.

penser une figure historique comme un bien, dont dispose une communauté, qui se transmet de génération en génération, qui se modifie, qui circule entre les groupes sociaux et selon les contextes. Il est donc important de saisir la patrimonialisation de la figure de Louise Michel dans la toponymie urbaine en prenant en compte l'ensemble de la période concernée, et en s'intéressant également aux volontés de dénomination inabouties ou non-officielles.

Selon une base de données IGN des communes de France métropolitaine traitée par SQR (Structured Query Report), il existe en juin 2016 498 voies comportant l'occurrence « Louise Michel » dans 483 communes métropolitaines. Certaines communes comportent plusieurs voies à ce nom, comme à Martigues (une impasse et une traverse). Une observation géographique de la situation de ces voies nommées « Louise Michel » permet de remarquer une concentration dans deux régions : en Île-de-France et dans les Hauts-de-France, qui sont deux bastions communistes depuis les années 1920 – même si la présence du PCF dans ces deux régions décline à partir des années 1980.

CARTE 1 : *Carte des communes comportant au moins une voie Louise Michel – juin 2016 - R*

Les journalistes Mathieu Garnier et Etienne Quiqueré ont produit pour le magazine en ligne *Slate* plusieurs articles sur les choix toponymiques des communes françaises. Centrées autour des noms des personnalités historiques, ces études permettent d'avoir un aperçu de la situation en matière d'odonymes, grâce au traitement exhaustif de la base de données FANTOIR (le Fichier Annuaire Topographique Initialisé Réduit) produite par la Direction générale des Finances publiques, disponible en ligne depuis juillet 2015 et actualisée tous les trois mois. Cette base nationale est une ressource riche et exhaustive pour l'analyse quantitative de la toponymie urbaine. Le travail mené par les deux contributeurs de *Slate* permet d'avoir accès à des données mises en forme, traitées et analysées. Il facilite le travail de comparaison entre l'attribution du nom de Louise Michel et ceux d'autres personnalités historiques, à partir de quelques éléments numériques.

Dans le cadre de leur travail sur la base FANTOIR, Mathieu Garnier et Etienne Quiqueré ont réalisé un graphique représentant les deux cents noms propres les plus choisis dans les communes françaises (voir graphique reproduit ci-dessous). Seuls les cents premiers noms de cette liste ont été reproduits ici[1]. Louise Michel arrive en 61e position. Elle est la cinquième femme la plus choisie, après Notre-Dame, Marie Curie, Jeanne d'Arc, George Sand, si on laisse de côté les duos scientifiques mixtes « Pierre et Marie Curie » et « Joliot Curie ». La visualisation par couleur, qui renvoie à la sphère de spécialisation des noms, permet de voir que Louise Michel est la quatorzième personnalité politique la plus choisie, la première femme politique et la seule qui figure dans le graphique (si, comme le font les auteurs, l'on considère que la participation à une guerre ou à un mouvement de lutte armée – comme la Résistance – n'est pas une condition suffisante pour figurer dans la catégorie politique). Si l'on considère la présence d'une figure dans ce palmarès toponymique comme une marque d'acceptation collective et de consensus, il devient intéressant de comprendre le parcours qui conduit Louise Michel a être en 2016 une des rares femmes et la seule femme politique à apparaître dans les deux cents noms les plus choisis.

[1] Pour consulter le graphique dans sa totalité, voir sur le site de *Slate* : http://www.slate.fr/sites/default/files/photos/palm_10c.png

GRAPHIQUE 4 : *Extrait du graphique réalisé par Mathieu Garnier et Etienne Quiqueré sur les deux cents noms propres les plus choisis dans la toponymie française, avril 2016,* Slate

Encadré n°16
Méthodes et remarques sur l'analyse de la toponymie urbaine.

En novembre 2012, cent-six courriers ont été envoyés à des mairies et/ou à des établissements scolaires (écoles, collèges, lycées) pour connaître la date, le contexte et les raisons invoquées de l'attribution du nom de Louise Michel. Cet échantillon réunit des villes choisies selon plusieurs critères : différentes tailles (des communes de moins de 5000 habitants aux agglomérations de plus d'un million), situées dans différentes régions de France, dans des zones urbaines ou rurales, sur des territoires aux traditions politiques différentes.

Cinquante-quatre municipalités et quinze collèges et lycées ont fourni des réponses, soit environ 64%. Il est difficile de donner des explications de la non-réponse. Les très grandes villes (plus de 800.000 habitants) ont pour la plupart répondu (Lille, Marseille, Paris, Toulouse), sauf Bordeaux. Pour les très petites communes (moins de 5000 habitants), la réponse est moins systématique : certaines ont répondu (Blénod-les-Pont-à-Mousson, Ruffec, Véretz, Saint-Joachim) quand d'autres ne l'ont pas fait (Verneuil l'Etang, Petite-Forêt, Saultain, Seichamps). La couleur politique de la mairie au moment de la sollicitation ne semble pas être un facteur explicatif : le taux de non-réponse des municipalités UMP est certes de 52,63% (10 sur 19), mais celui des municipalités PC grimpe à 61,90% (13 sur 21).

Il faut noter également ici l'existence de réponses curieuses, intéressées, et même encourageantes. La plus significative est celle du cabinet de Martine Aubry, qui joint aux délibérations municipales demandées une lettre signée du nom de la maire : « Permettez-moi de saluer votre recherche universitaire sur cette grande figure de notre histoire dont l'engagement pour la cause des femmes reste, encore aujourd'hui, une référence[1] ». Cette réponse est particulièrement intéressante au regard des usages que fait Martine Aubry (et plus largement le personnel politique du PS) de la figure de Louise Michel dans ses discours.

Le choix d'un nom de rue est arrêté par le maire d'une commune, après consultation du conseil municipal, et nécessite d'être validé par le préfet ou par le ministre de l'Intérieur. Les coûts relatifs à l'établissement et à l'entretien des plaques reviennent à la commune. Un aperçu de l'évolution du choix du nom de Louise Michel dans la toponymie urbaine, à partir de cinquante-quatre réponses de municipalités, permet de remarquer que le processus de nomination est étroitement lié au contexte et à ses évolutions[2]. Ces réponses concernent les attributions du nom de Louise Michel à quarante-deux espaces publics (rues, avenues, squares, places), à deux bibliothèques et à quatorze établissement scolaires gérés au niveau municipal (écoles maternelles, écoles primaires, groupes scolaires). A ces comptes rendus de municipalités sont ajoutées les réponses de quinze établissements scolaires non-gérés par les communes (collèges et lycées) portant le nom de Louise Michel. Intégrer ici des établissements scolaires permet de comprendre davantage encore les conditions du choix du nom de Louise Michel, les motivations de sa transmission et la valeur pédagogique dont il est doté. Une recension publiée dans *Le Monde* en 2004 indique que le nom de Louise Michel est le dix-huitième nom le plus choisi pour une école maternelle ou élémentaire[3].

---

[1] Courrier de Martine Aubry, 20 décembre 2012.
[2] BOUVIER Jean-Claude et GUILLON Jean-Marie (dir.), *La toponymie urbaine : significations et enjeux*, Paris, L'Harmattan, 2001.
[3] *Le Monde*, « Les noms des établissements racontent l'histoire de l'école », Luc Bronner, 2 septembre 2004.

L'étude de la toponymie urbaine est intéressante en ce qu'elle permet de révéler et d'illustrer les évolutions qui traversent la figure de Louise Michel pendant tout le XXe siècle, et qui ont été analysées dans les chapitres 5 et 6. Pour cela, il est nécessaire de regarder conjointement les dates d'attribution du nom, la couleur politique de la mairie au moment où le nom est choisi, les autres noms proposés, le nom des autres voies baptisées simultanément, et les argumentaires qui sont déployés pour justifier le choix du nom de Louise Michel. Un premier graphique sur l'évolution du nombre de voies et d'établissement scolaires nommés Louise Michel entre 1905 et 2011, par tranche de cinq ans (voir graphique ci-dessous), permet de constater une nette augmentation à partir des années 1970. Ce premier constat vient confirmer la démonstration de ce chapitre : à partir des années 1970, on remarque une diversification des appropriations de Louise Michel, qui participe à l'extraire de l'espace révolutionnaire pour la faire entrer dans des espaces plus institutionnels. Pour autant, le choix d'un nom de rue relève en premier lieu de la municipalité, qui constitue un niveau de prise de décision politique différent de celui étudié dans le reste de chapitre (davantage centré sur l'action des pouvoirs politiques au niveau de l'Etat). Comment expliquer alors que les dynamiques locales correspondent aux évolutions nationales observées précédemment ? Les acteurs qui œuvrent localement au choix du nom de Louise Michel sont-ils les mêmes que ceux qui interviennent dans les sphères politiques nationales ? Et ont-ils les mêmes intentions et les mêmes interprétations de la figure de Louise Michel ?

GRAPHIQUE 5 : *Nombre de voies et d'établissements scolaires nommés Louise-Michel entre 1905 et 2011 à partir d'un corpus de 68 réponses*

Pour avoir une représentation plus fine des réalités d'attribution du nom de Louise Michel, il faut s'intéresser au ratio des différents types de voies qui portent le nom de Louise Michel. Ainsi, la base de données IGN indique que ce nom est attribué majoritairement à des rues (376). Mais il correspond à 38 allées et 27 impasses, contre 17 avenues et 4 boulevards. Si on laisse de côté les rues (dont les tailles sont très variables), le nom de Louise Michel est donc davantage attribué à des petites voies qu'à des axes majeurs. Cette remarque permet de relativiser l'importance de ce nom : s'il est largement utilisé et aujourd'hui largement accepté comme un nom légitime dans l'espace public, il n'est cependant pas un nom majeur de l'hommage toponymique. Pour affiner encore cette première remarque, il serait nécessaire d'aller observer plus précisément chacune des situations locales : à quelle distance du centre-ville se situent les voies Louise Michel ? quelles sont leurs longueurs ? apparaissent-elles davantage dans des zones résidentielles ou à proximité d'axes centraux de la commune ? Cette étude plus précise permettrait d'améliorer davantage encore la perception des réalités des usages du nom de Louise Michel. Ainsi, l'avenue Louise Michel à Lille, si elle porte le titre d'avenue, est en réalité une petite impasse située dans un quartier résidentiel et populaire, coincée entre le métro et le périphérique.

2.1. La mise en patrimoine de la figure de Louise Michel.

RESISTANCES ET OPPOSITIONS : LE MARQUAGE POLITIQUE DE LOUISE MICHEL DANS LA PREMIERE MOITIE DU XXE SIECLE.

Les résistances institutionnelles à la statue de Louise Michel, que l'on a étudiées dans le chapitre précédent, s'inscrivent dans un refus plus large de rendre hommage à cette figure. Ce refus se retrouve dans les oppositions tranchées à l'attribution du nom de Louise Michel à des rues ou des places. La toponymie urbaine est un processus complexe à cette période, qui nécessite l'accord de différentes instances de décision à des échelles différentes. Le 10 juillet 1816, une ordonnance signée par Louis XVIII fait de l'hommage public une catégorie des pouvoirs régaliens de l'Etat. La dénomination des rues devient une affaire publique, décidée et protégée par l'appareil administratif centralisé. Une ordonnance du 23 avril 1823 définit plus précisément la procédure : les noms des rues sont arrêtés par le maire, après consultation du conseil municipal, mais doivent être approuvés par le préfet si la commune compte moins de 2000 habitants ou par le ministre de l'Intérieur si elle en compte plus de 2000[1].

Dès mai 1905, une place est baptisée Louise-Michel à Elbeuf. Le conseil municipal prend cette décision alors même que le maire de la commune, pourtant socialiste indépendant, Charles-Antoine Mouchel, y est opposé[2]. Dans le Nord, à

[1] IHL Olivier, *chap. cit.*, 2002, p.141.
[2] *La Lanterne*, « Echos », 30 mai 1905.

Wasquehal, en décembre 1905, un membre du conseil municipal socialiste s'oppose violemment à la nomination d'une rue Louise Michel, et déclare lors de la séance de délibération : « Louise Michel était une déséquilibrée, une toquée qui n'avait que des principes anarchistes. Pendant la Commune on ne l'a jamais vue un fusil à la main ; on la voyait rire avec les officiers. Pourtant, étant institutrice, son devoir était plutôt d'enseigner aux enfants les principes républicains[1] ». Si le nom de Louise Michel est finalement adopté, son souvenir est profondément conflictuel. Alors que 1905 est l'année de sa mort, donc une année propice à ce type d'hommage, rendre visible le nom de Louise Michel dans l'espace public est une prise de position profondément politique, et aux prises à des débats houleux et des oppositions fermes. A Brest, en 1921, le conseil municipal rebaptise la rue de la Vierge en rue Louise Michel. Cette décision est immédiatement annulée par le préfet du Finistère, M. Desmars[2]. La situation est identique à Douarnenez en décembre 1923 : le conseil municipal communiste décide de nommer une rue au nom de Louise Michel, le préfet s'oppose – « avec juste raison », selon le *Figaro* – mais la municipalité décide de « passer outre » et « fait poser des plaques où s'étalait le nom de la fameuse anarchiste[3] ». Le préfet du Finistère, en lien avec le ministre de l'Intérieur, décide à nouveau de faire enlever ces plaques. *L'Humanité* s'insurge, affirmant « que s'il s'était agi de plaques portant les noms de Léon Daudet, de Charles Maurras ou de Paul Déroulède, le préfet se fût gardé d'intervenir[4] ! » Le conseil municipal renvoie alors la décision devant le Conseil d'Etat qui, un an plus tard, refuse d'annuler la décision du préfet[5]. En 1926, le Préfet de la Seine refuse la demande du maire socialiste (SFIO) Louis Rouquier de rebaptiser la rue Vallier en rue Louise Michel, au motif que les hommages publics ne doivent être décernés qu'à des personnalités sur lesquelles l'Histoire a pu se prononcer. En 1931, c'est en Seine-Intérieure qu'un nouveau cas éclate : le préfet et le ministre de l'Intérieur s'opposent à la dénomination de nouvelles rues aux noms de révolutionnaires dans la municipalité de Oissel, qui a délibéré en faveur d'un parc Sacco-Vanzetti, de rues Louise Michel et Lénine, d'un passage Baboeuf[6].

Aux résistances institutionnelles s'ajoutent, semble-t-il, des dégradations volontaires. Ainsi, en 1935, *Le Populaire* retranscrit un article du journal maurrassien, nationaliste et antisémite, *Candide*. Le journaliste et éditeur Jean Fayard, fils d'Arthème Fayard, y fait le récit d'une visite à la ligue d'extrême-droite *Solidarité française*, créée par François Coty :

---

[1] M. Dunand lors d'une délibération du conseil municipal de Wasquehal ; retranscrit dans *Le Combat*, « Un lâche », J. Bourguer, 10 décembre 1905.
[2] *Le Temps*, « Au conseil municipal de Brest », 25 janvier 1921.
[3] *Le Figaro*, « Une nouvelle affaire Louise Michel », 12 décembre 1923.
[4] *L'Humanité*, « Louise Michel n'a pas droit à sa rue », 12 décembre 1923.
[5] *Le Figaro*, « Echos », La Masque de Fer, 16 novembre 1924.
[6] *La Croix*, « Pas de rues rouges... », 09 décembre 1931.

> Ce bureau est surtout la salle des trophées. Tout ce qu'on a arraché à l'ennemi dans les bagarres victorieuses a été transporté ici et tapisse les murs ; voici des fanions de garde-barrière. Non, des drapeaux rouges de municipalités communistes ; des plaques de rues : rue Karl-Marx, rue Louise-Michel, etc… ; une faucille et un marteau en bois servant à porter des illuminations. Une immense pancarte annonçant une fête des Jeunesses Socialistes…[1]

Dans les années 1930, Louise Michel est loin d'être une figure consensuelle. Incarnation de l'extrême-gauche révolutionnaire, voire du communisme en raison du travail d'appropriation mené par le PCF, elle ne constitue pas une personnalité historique du patrimoine national.

Dès lors, on voit pendant la période d'Occupation, le gouvernement vichyste débaptiser certaines rues Louise Michel. A Grenoble, un chemin est baptisé au nom de Louise Michel en 1930[2], alors que la municipalité est gérée par la SFIO. En 1940, la nouvelle municipalité revient sur cette décision : « Les rues Louise-Michel, Jules-Guesde, Albert-Thomas, Edouard-Vaillant, dont les dénominations empruntées au domaine exclusivement politique, accusent trop visiblement une intention de polémique qui ne doit pas trouver place sur les murs de notre cité[3] ». A la Libération, de nombreuses rues sont baptisées en hommage aux résistants et aux morts du nazisme, et les noms des quatre « défenseurs célèbres de la classe ouvrière » sont rétablis aux voies débaptisées[4]. A Mantes-la-Ville, le PCF emporte la mairie aux élections municipales de 1935. Une large campagne de baptêmes de rues est menée par le maire, Henri Feuille : sept voies prennent les noms de Louise Michel, Karl Marx, Marcel Sembat, René Valognes, Francisco Ferrer, Camélinat et Maximilien Robespierre[5]. La mairie est destituée en septembre 1939, et la nouvelle municipalité nommée en 1940 décide de redonner à ces sept voies leur dénomination initiale. Après la guerre, les noms de 1935 sont rétablis. Cette période de tension politique et sociale indique les enjeux forts qui subsistent autour du nom de Louise Michel, associée à l'histoire conflictuelle du socialisme et de la révolution.

ACCELERATION ET ELARGISSEMENT : LOUISE MICHEL EN « INSTITUTRICE FEMINISTE » OU CE QUE LA REPUBLIQUE FAIT DES FEMMES.

Au sortir de la guerre, et pendant vingt ans, le nom de Louise Michel tombe dans l'oubli. Il ressurgit au tournant des années 1970 et deux périodes sont particulièrement riches de ce point de vue : le centenaire de la Commune de Paris et le début des années 1980. Il faut noter également l'autonomie accrue des municipalités concernant les dénominations de voirie, et les oppositions du préfet ou du ministre de l'Intérieur

---

[1] Article de Jean Fayard dans *Candide* ; retranscrit dans *Le Populaire*, « Chez les défenseurs de la propriété », 26 novembre 1935.
[2] Extrait du registre aux délibérations du Conseil municipal de Grenoble, séance du 20 décembre 1930.
[3] Extrait du registre aux délibérations du Conseil municipal de Grenoble, séance du 20 décembre 1940.
[4] Extrait du registre aux délibérations du Conseil municipal de Grenoble, séance du 5 décembre 1944.
[5] Extrait du registre aux délibérations du Conseil municipal de Mantes-la-Ville, séance du 2 novembre 1935.

deviennent de plus en plus rares[1]. Depuis les lois de décentralisation, les compétences et les décisions en matière de dénomination de la voirie reviennent exclusivement au conseil municipal. Quelques possibilités d'opposition demeurent néanmoins. Le choix d'un nom doit être affiché dans la commune et signifié au représentant de l'Etat dans le département. A cette date, les habitants et le préfet disposent d'un délai de deux mois pour entamer une procédure de recours.

GRAPHIQUE 6 : *Couleur politique des municipalités qui ont attribué le nom de Louise Michel à une voie ou un établissement scolaire entre 1905 et 2011 à partir d'un corpus de 68 réponses.*

L'OPPORTUNITE DU CENTENAIRE.

Le centenaire de la Commune voit fleurir les voies au nom de Louise Michel. Sur les soixante-huit réponses, huit communes et deux collèges ont opté pour le nom Louise-Michel entre 1970 et 1972. Huit de ces municipalités ont alors un maire affilié au PCF, et deux à la SFIO. Six sont situées en Île-de-France, deux dans les Hauts-de-France, une en Normandie et une en Bretagne. Le centenaire de la Commune ouvre l'opportunité d'une lutte symbolique spatialisée, renforcée par les élections municipales qui ont lieu les 14 et

[1] IHL Olivier, *chap. cit.*, 2002, p.141.

21 mars. Le PCF, qui perd du terrain aux élections[1] mais dispose encore d'un fort ancrage territorial dans certaines régions, s'empare de cette opportunité. La figure de Louise Michel est étroitement liée à la commémoration de la Commune, qu'elle incarne et représente. En avril, la municipalité de la Courneuve inscrit l'hommage à Louise Michel dans le contexte des commémorations du centenaire :

> Vu l'opportunité, en commémoration du centenaire de la Commune de Paris, de rendre un hommage public à l'une des grandes figures de cette page d'histoire de notre Pays,
> Considérant la participation spontanée, active et héroïque des femmes aux combats de la Commune,
> Considérant la personnalité de Louise Michel qui les symbolise toutes dans leur ardeur à la lutte, leur courage face aux pires difficultés, leur espoir dans une société nouvelle.[2]

Pour certaines communes, le centenaire de la Commune est l'occasion de baptiser des quartiers entiers aux noms de communards célèbres. C'est le cas par exemple à Marly, dans le Nord, où les seize voies du lotissement du Petit Cavin ont toutes été baptisées en référence à « des personnages célèbres de la Commune de Paris[3] ». Ces nominations multiples et sérielles traduisent une volonté municipale de « structuration identitaire des lieux[4] » et inscrivent dans l'espace local la mémoire de la Commune. Dans deux cas au moins, l'attribution du nom Louise-Michel correspond à un re-baptême de la rue, auparavant nommée rue Thiers (à Choisy-le-Roi et à Sartrouville). Cela indique une volonté politique forte de marquer symboliquement l'espace public par l'hommage aux communards, en effaçant le souvenir du gouvernement versaillais. Ainsi, à Choisy-le-Roi, la proposition est portée par le maire PCF, Fernand Dupuy. Elle est adoptée à l'unanimité par le conseil municipal, « à l'occasion du centenaire de la Commune de Paris et en hommage à Louise Michel qui en fut l'une des héroïnes[5] ». A Sartrouville, le maire PCF Auguste Chrétienne et le conseil municipal prennent la même décision à l'unanimité, « considérant qu'à l'occasion du centième anniversaire de la Commune de Paris, il apparaît opportun de débaptiser la voie urbaine dénommée rue Thiers et de lui substituer le nom de rue Louise Michel, institutrice héroïne de ladite Commune de Paris[6] ». Pour toutes ces villes, la mairie est communiste depuis plusieurs années, voire plus d'une décennie : depuis 1959 pour La Courneuve, Choisy-le-Roy et Sartrouville, depuis 1965 pour Marly. La centenaire constitue donc un moment de réactivation de la mémoire de Louise Michel que l'après seconde-guerre-mondiale a négligée.

---

[1] BON Frédéric et RANGER Jean, « Bilan des élections municipales de mars 1971 dans les villes de plus de 30.000 habitants », *Revue française de science politique*, 22/2, 1972, p.213-237.
[2] Extrait du registre aux délibérations du Conseil municipal de La Courneuve, séance du 22 avril 1971.
[3] Extrait du registre aux délibérations du Conseil municipal de Marly, séance du 14 novembre 1971.
[4] SASSIER Monique, « Saint-Quentin : parcours au fil des voies », dans François Leimdorfer, *Dire les villes nouvelles*, Paris, EMSH, 2014, p.243.
[5] Extrait du registre aux délibérations du Conseil municipal de Choisy-le-Roi, séance du 31 mars 1971.
[6] Extrait du registre aux délibérations du Conseil municipal de Sartrouville, séance du 17 mai 1971.

De la communarde à la féministe, glissement de cadre et évolution de sens.

Le début des années 1980 constitue également une période propice au choix du nom de Louise Michel dans la toponymie urbaine. Entre 1980 et 1983, quinze voies et établissements scolaires ont été baptisés Louise-Michel. La situation est très différente de celle du centenaire. Sur les treize municipalités concernées (Martigues attribue en 1983 le nom de Louise Michel à une école, un boulevard et une traverse), dix ont à leur tête un maire affilié au PS, et trois seulement au PCF. Les élections municipales de 1977 n'ont pourtant pas été une défaite pour le Parti communiste. La stratégie d'union entre les socialistes et les communistes leur a en effet permis d'obtenir 442 communes de plus de 9000 habitants, sur 787 villes prises en compte. Parmi elles, 217 sont contrôlées par le PC (contre 136 en 1971) et 262 par la gauche non-communiste (le PS, le PSU, le Mouvement des radicaux de gauche, certains groupes d'extrême gauche)[1]. Ce ne sont donc pas les résultats électoraux qui expliquent cette prévalence du PS dans les attributions du nom de Louise-Michel au début des années 1980. Surtout que dans les trois années qui suivent les élections municipales, entre 1977 et 1980, les huit voies et établissements scolaires baptisés au nom de Louise Michel l'ont été pour quatre d'entre elles dans des municipalités communistes, deux dans des municipalités PS et, fait intéressant à souligner, deux dans des municipalités de droite (RPR et DVD).

Alors que jusqu'au début des années 1980, la nomination d'une voie Louise-Michel apparaît comme le résultat d'une pratique volontariste menée par le PCF et ses élus (avec la progressive bienveillance du pouvoir d'Etat), le tournant initié par la présidence de François Mitterrand transforme cette pratique toponymique en un processus d'étatisation de l'hommage à Louise Michel. Cette évolution est évidemment à mettre en lien avec la prise en charge officielle du souvenir de Louise Michel, telle que je l'ai précédemment analysée.

Avec le passage dans les années 1980, Louise Michel devient une figure des droits des femmes revendiquée par le PS, et les justifications de l'attribution d'une voie à son nom jonglent entre les références à la Commune et au féminisme. Dans les rares municipalités communistes qui continuent de lui attribuer un nom de rue, le cadre révolutionnaire est toujours mis en avant. Pour les municipalités PS, qui deviennent majoritaires dans le choix de ce nom à partir des années 1980, comme l'indique le graphique précédent, le registre mobilise les deux dimensions de la nouvelle figure reconfigurée par les luttes féministes. En 1981, la municipalité socialiste de Montivilliers choisit d'insister sur la participation de Louise Michel à la Commune de Paris. Une conseillère municipale affirme dans le *Bulletin Municipal* que ce choix relève d'une « volonté de la municipalité de lier Louise Michel à 'la Commune de Paris' en débaptisant la rue Thiers afin que le nom de ce personnage qui fit armer 300 pièces

[1] DUPOIRIER Elisabeth et GRUNBERG Gérard, « Qui gouverne la France urbaine ? Les élections municipales dans les communes de plus de 9000 habitants », *Revue française de science politique*, 28/1, 1978, p.27-54.

d'artillerie dans le seul but 'd'écraser ces canailles' ne figure plus dans notre ville[1]. » En 1982, le conseil municipal à majorité socialiste de Mâcon baptise une voie au nom de Louise Michel. Plusieurs aspects sont mis en avant : la révolutionnaire, la communarde, la déportée et la féministe.

> Louise MICHEL (1930-1905)
> Militante révolutionnaire.
> Déportée en Nouvelle-Calédonie en 1871, après l'écrasement de la Commune de Paris.
> A joué un rôle important pour l'émancipation de la femme.[2]

A Clermont-Ferrand, la mairie PS attribue à une rue de la ville le nom de Louise Michel, « institutrice, figure révolutionnaire des années 1870 »[3]. A Massy, en 1986, un square est nommé Louise-Michel « afin de rendre hommage à cette française devenue symbole de l'égalité des droits de l'homme et de la femme dans l'action politique et la vie publique[4] ». A Nantes, en 2013[5], dix-huit rues ont été baptisées par le nom de « femmes d'exception »[6], parmi lesquelles se trouve celui de Louise Michel.

La mobilisation du cadre féministe est plus systématique lorsqu'il s'agit des établissements scolaires. On le trouve quelques années avant la nomination d'Yvette Roudy au ministère des droits de la femme. Les mouvements féministes des années 1970 ont en effet déjà inscrit Louise Michel dans le panthéon des femmes célèbres. Ainsi, à Paimboeuf en 1980, le nom de Louise Michel est choisi comme un symbole de la lutte contre la domination masculine et en faveur de l'égalité. La conseillère principale d'éducation du collège en 2012, retrace en quelques lignes le contexte d'adoption du nom Louise-Michel :

> Pour la petite histoire, la proposition de nom émane d'un groupe d'enseignantes militantes féministes en réaction à des propos un peu misogynes du chef d'établissement du moment. Cette demande fut portée au CA par Mademoiselle MICHAUD, représentante des personnels d'enseignement. Cette femme fut par la suite la correspondante du planning familial pour les établissements scolaires du bassin.[7]

Ici, l'usage féministe du nom de Louise Michel est clairement mis en avant : c'est parce que Louise Michel est considérée comme une femme engagée en faveur des droits des femmes que son nom acquiert du sens dans ce contexte.

---

[1] *Bulletin municipal de Montivilliers*, « Le groupe scolaire Louise Michel », Christiane Mandeville, novembre 1981.
[2] Extrait du registre aux délibérations du Conseil municipal de Mâcon, séance du 6 décembre 1982.
[3] Extrait du registre aux délibérations du Conseil municipal de Clermont-Ferrand, séance du 25 novembre 1988.
[4] Extrait du registre aux délibérations du Conseil municipal de Massy, reçu en sous-préfecture le 18 novembre 1986.
[5] *Ouest-France.fr*, « Dix huit rues pour des femmes d'exception », 17 août 2013.
[6] Les femmes retenues sont : Caroline Aigle, Lucie Aubrac, Marcelle Baron, Maryse Bastien, Adrienne Bolland, Danièle Casanova, Marie-Pape Charpentier, Camille Claudel, Françoise Dolto, Anne-Claude Godeau, Olympe de Gouges, Maryse Hilsz, Rose Lacombe, Marie Marvingt, Louise Michel, Jacqueline Oriol, Rosa Parks, Germaine Tillion.
[7] Courrier de la conseillère principale d'éducation du collège Louise-Michel de Paimboeuf, 10 décembre 2012.

Cette association de Louise Michel à l'histoire du droit des femmes et du féminisme est étroitement reliée à son métier d'institutrice et à son combat en faveur d'une égalité d'accès à l'éducation. A Lussac-les-Châteaux, où le maire est divers droite, le collège est nommé Louise Michel en 1978. Suite à ma sollicitation en 2012, le principal du collège m'informe sur les conditions du choix de ce nom :

> Un professeur retraité m'a confié les circonstances de cette dénomination ; le directeur de l'époque était un élu, inscrit au parti communiste. C'est un professeur d'histoire, lui-même à gauche, qui a fait cette proposition en insistant sur l'engagement de Louise Michel pour l'école laïque, tout en occultant son engagement dans la Commune de Paris…
> Après cette dénomination, le collège fut surnommé 'le collège rouge' quelques temps.[1]

Les délibérations pour l'attribution du nom indiquent que lors du sondage effectué auprès du personnel du collège, le nom Louise-Michel a obtenu 21 voix, suivi de près par Paul Eluard, Salvador Allende, Emile Zola (20 voix) et Jean Jaurès (18 voix)[2]. Ces cinq noms indiquent tous une volonté d'affirmer un héritage de gauche. Néanmoins, cet exemple est intéressant, car il signale qu'en 1978, dans une municipalité plutôt ancrée à droite, le choix du nom de Louise Michel est possible, mais demeure politiquement marqué et influence les commérages locaux. Il nécessite de passer sous silence certains aspects de la vie de Louise Michel (la participation à la Commune de Paris, le combat révolutionnaire) et d'insister sur des dimensions plus consensuelles pour les différentes forces républicaines : le métier d'institutrice, l'engagement en faveur de la laïcité.

L'année suivante, le collège de Saint-Junien (municipalité communiste) est lui aussi baptisé « Louise Michel ». Ce nom est défendu par l'adjointe au maire, Mme Claverie, qui présente en conseil municipal Louise Michel comme « institutrice », qui « défend l'accès des femmes aux diplômes universitaires, défend les enfants inadaptés mentaux ». Elle précise également que Louise Michel pris part à la Commune de Paris, puis fut déportée en Nouvelle-Calédonie où « elle œuvre activement en faveur des autochtones, les Canaques »[3]. Ce dernier élément, la déportation et l'implication auprès des Canaques, fait son apparition au tournant des années 1980. Marginalement présent au moment de sa mort, ce cadre devient un des éléments centraux des représentations construites et transmises autour de Louise Michel.

Le 26 juin 1981, le conseil municipal de Chagny (Saône-et-Loire) est invité à choisir un nom pour le collège. Quatre noms sont proposés par le Conseil d'établissement : Bellecroix, Louise Michel, Manon Roland et Marie Curie. Lors du vote, Marie Curie et Louise Michel obtiennent le même nombre de voix (7). Le maire PS, Daniel Malingre, indique sa préférence pour Louise Michel. Comme sa voix est prépondérante, Louise Michel est le nom retenu par le Conseil municipal[4]. A sa suite, l'Inspection académique, le Conseil académique et le Commissaire de la République

[1] Courrier du principal du collège Louise-Michel de Lussac-les-Châteaux, 15 décembre 2012.
[2] Compte-rendu de réunion du Conseil d'Etablissement, séance du 14 décembre 1978.
[3] Brève publié dans le journal local, *Délivrance*, le 21 avril 1979.
[4] Extrait du registre aux délibérations du Conseil municipal de Chagny, séance du 26 juin 1981.

valident le nom de Louise Michel. Deux ans plus tard, en octobre 1983, le collège de Chagny est inauguré. Yvette Roudy est présente à la cérémonie et salue cet « acte courageux[1] » d'avoir choisi le nom de Louise Michel pour l'établissement. La ministre souligne dans son discours l'implication de Louise Michel en tant qu'institutrice, son travail dans la mise en place de méthodes pédagogiques nouvelles et sa conviction de l'importance de l'enseignement, en particulier pour les filles. Cette inauguration est l'occasion pour Yvette Roudy de faire connaître la nouvelle loi sur l'égalité professionnelle (du 14 juillet 1983) et d'annoncer la mise en place dans le département de trois stages pour les femmes dans des secteurs considérés comme masculins : la filière bois, la filière électronique, le secteur de la bureautique[2]. Louise Michel est donc valorisée à travers son métier d'institutrice, qui justifie le choix de cette figure pour dénommer un établissement scolaire. La revue municipale de Chagny de 1982, qui expose le choix de ce nom, insiste largement sur ce point. Il est précisé que Louise Michel reste institutrice toute sa vie et « exerce ce métier avec passion ». Sa participation à la Commune de Paris n'est qu'évoquée, pour se centrer davantage sur la déportation et l'implication de Louise Michel auprès des Canaques pour qui elle « essaie des méthodes pédagogiques qui leur conviennent ». Son combat pour les droits des femmes est souligné, et l'article se termine en affirmant que « toute sa vie est animée de sa foi en un avenir meilleur de tolérance, d'égalité et de solidarité »[3].

Louise Michel devient une figure progressiste et républicaine, et à son engagement en faveur des droits des femmes vient s'ajouter un ensemble discursif autour de son investissement auprès des populations canaques en Nouvelle-Calédonie et de son anticolonialisme. En 2009, une voie de Pessac est baptisée Louise-Michel. Pour une élue NPA du conseil municipal, « cela fera l'équilibre avec Saige, qui porte le nom d'un armateur négrier »[4]. Cette affirmation est contestée par un élu de la liste « Union de la gauche » qui affirme « que Monsieur Saige, qui a fini guillotiné en octobre 1793, était un homme respectable contrairement à ce que Melle Ufferte laisse entendre. Il fut même maire de Bordeaux[5] ». La nouvelle nomination est néanmoins adoptée à l'unanimité.

Cette dimension anticoloniale de l'engagement de Louise Michel est également mise en avant lors de l'attribution de son nom à une nouvelle bibliothèque du 20e arrondissement de Paris en 2011[6]. Cette proposition est notamment défendue par Julien Bargeton, élu du 20e arrondissement au groupe socialiste, qui présente Louise Michel sous trois aspects :

---

[1] Discours d'Yvette Roudy lors de l'inauguration du collège Louise Michel à Chagny. Extraits retranscrits dans *Citoyennes à part entière*, n°25, novembre 1983, p.5.
[2] *Citoyennes à part entière*, n°25, novembre 1983, p.5.
[3] *Chagny. Revue municipale*, « Un nom pour le collège », 1982, p.24.
[4] Extrait du registre aux délibérations du Conseil municipal de Pessac, séance du 30 décembre 2009.
[5] *Idem*.
[6] Extrait du registre aux délibérations du Conseil municipal de Paris, séance de février 2011.

> C'était d'abord une excellente pédagogue, dont la qualité était reconnue par Clemenceau dès son arrivée à Paris. Elle enseigne avec des méthodes qu'elle invente et dont certaines seront reprises par la pédagogie moderne, avec comme principe : enseigner avec des mots toujours compréhensibles, faire appel aux facultés visuelles, elle invente les grands tableaux représentant les principaux événements historiques, elle développe également l'intelligence des enfants et une morale laïque sans récompense ni punition. Elle s'intéresse à tous les enfants, même ceux que l'on qualifie d'idiots ou de fous. Elle estime qu'on peut toujours les éduquer et éveiller en eux l'intelligence.
> C'était ensuite une militante féministe. Vers 1856, elle s'engage dans le groupe du droit des femmes qui réclame l'égalité de l'instruction entre les hommes et les femmes, et une rémunération suffisante du travail des femmes. Sous la Commune, elle réclame la création d'écoles professionnelles féminines.
> C'était enfin une militante anticolonialiste. A son arrivée en Nouvelle-Calédonie, elle s'intéresse aux Algériens déportés et les considère sur un pied d'égalité avec les déportés français, et l'un d'eux El Mokrani deviendra son ami.
> Elle essaye de comprendre les Canaques à la manière d'une ethnologue, une discipline qui n'existait à l'époque pas. Quand éclate la grande révolte canaque en 1878, qui terrifie la colonie, même les Communards déportés, elle prend seule le parti des Canaques, y voyant le même combat que celui de la Commune.
> En 1879, elle peut s'installer comme institutrice à Nouméa. Sa réputation bien établie, le maire la paye pour enseigner dans une école communale de filles. Le dimanche, elle se consacre à l'éducation des Canaques, et pour eux elle invente des méthodes nouvelles.

Un autre élu socialiste, adjoint au maire de Paris, complète cette première présentation en introduisant la référence à la Commune de Paris, passée alors au second plan : « Cette dénomination s'inscrit également dans la commémoration du 140e anniversaire de la Commune de Paris […]. En effet, la nouvelle bibliothèque se trouve à proximité du cimetière du Père-Lachaise, qui porte la mémoire de l'un des épisodes les plus tragiques de la Commune de Paris, avec le tristement célèbre Mur des Fédérés, devant lequel 147 combattants de la Commune ont été fusillés par les troupes versaillaises en mai en 1871. » La mémoire de la Commune de Paris est ici profondément spatialisée. C'est davantage par la proximité avec le cimetière du Père-Lachaise, construit depuis plus d'un siècle en symbole et nécropole de la Commune, que l'événement révolutionnaire est sollicité, plutôt que par la glorification d'une de ses combattantes dont le nom est choisi pour la bibliothèque. Suite à ces deux interventions, Sylvain Garel, élu du 18e arrondissement au groupe EELV et initiateur du rebaptême du square Willette en square Louise-Michel en 2004, j'y reviendrai, prend la parole :

> Je suis toujours surpris par la capacité de nos camarades socialistes à parler de Louise Michel, sans prononcer le mot d'anarchiste. C'était une militante anarchiste. Ce n'est pas un gros mot, et vous pouvez l'employer : c'est une tradition du mouvement ouvrier.
> A chaque fois, c'était la même chose. Dans le 18e, au sujet du square Louise Michel : c'est une militante féministe, c'est la Commune de Paris et tout, mais personne ne rappelle que surtout cela a été une des grandes leaders du mouvement anarchiste français et c'est tout à son honneur.

Cette intervention met en lumière que le processus de républicanisation de Louise Michel (dans lequel le Parti socialiste joue un rôle moteur) passe par une dynamique de dépolitisation. Alors que l'événement Commune de Paris est pacifié dans les mémoires collectives, alors que la présidence de Mitterrand a introduit une modalité officielle d'expression féministe conforme aux traditions républicaines méritocratiques, l'anarchisme de Louise Michel est passé sous silence. L'intégration d'une figure

historique au panthéon républicain implique une construction de sens consensuelle. L'engagement anarchiste, qui demeure conflictuel, est donc majoritairement masqué, et constitue, comme nous le verrons dans le chapitre suivant, un enjeu de lutte et de revendication politiques autour de cette figure.

Le square Louise-Michel à Paris.

Un exemple frappant du processus d'introduction de Louise Michel dans le patrimoine local, national, républicain et historique est sans doute le baptême en 2004 du parc situé au pied du Sacré-Cœur à Montmartre, initialement square Willette. Il est renommé Louise-Michel suite à la décision du Conseil de Paris pour sanctionner l'antisémitisme du dessinateur. Le square Louise-Michel côtoie ainsi aujourd'hui la basilique du Sacré-Cœur. Le choix du nom de Louise Michel pour ce lieu est révélateur d'un réel changement dans le traitement officiel et la perception collective de la figure de Louise Michel.

Les environs du Sacré-Cœur sont historiquement objets de débat. La construction de la basilique du Sacré-Cœur est votée en 1873 pour rendre hommage aux versaillais morts pendant la Commune et représenter la volonté de rédemption de la nation après l'événement révolutionnaire. Le choix de Montmartre est fortement symbolique et politique : ce quartier est central et crucial lors de la Commune et sa butte offre une vaste visibilité. Les tensions autour de cette basilique s'accentuent en 1905. Alors que les débats autour de la séparation des Eglises et de l'Etat sont virulents, le conseil municipal de Paris (à majorité socialiste et anticlérical) décide l'érection sur le parvis du Sacré-Cœur d'une statue du chevalier de la Barre[1], torturé et brûlé en 1766 pour blasphème et sacrilège[2]. La statue est déplacée dans le square Nadar en 1926 et déboulonnée sous l'Occupation. Dans les années 1920, les jardins au pied de la basilique sont ouverts au public et deviennent en 1930 le square Willette. Le choix de ce nom repose sur l'ancrage dans le quartier du dessinateur et son engagement anticlérical, dont le souvenir permet de rééquilibrer le symbole incarné par la basilique.

Traditionnellement encadrée par la Société d'Histoire et d'Archéologie le Vieux Montmartre (SHAVM), créée en 1886 et à laquelle appartient Willette, la question du patrimoine de Montmartre est investie à partir de 1994 par une nouvelle association d'habitants du 18e arrondissement, réunis autour du mensuel *Le 18e du Mois*. Ce journal lance une controverse autour de l'antisémitisme de Willette en janvier 1995[3]. En 2001, deux membres de ce comité, militants au parti des Verts, accèdent à des positions de pouvoir : l'un est élu conseiller de Paris et l'autre devient adjointe au maire du 18e

[1] POISSON George, « Le sculpteur Armand Bloch et le monument du chevalier de la Barre », *Bulletin de la Société de l'histoire de l'art français*, 1989, p.297-308.
[2] CLAVERIE Elisabeth, « Sainte indignation contre indignation éclairée : l'affaire du chevalier de la Barre », *Ethnologie française*, 22/3, 1992, p.271-290.
[3] *Le 18e du Mois*, « Les jardins de Montmartre portent le nom d'un chantre de l'antisémitisme », n°3, janvier 1995.

arrondissement, en charge de la culture. L'élection de Bertrand Delanoë, membre du Parti socialiste, ancien conseiller municipal et sénateur du 18e arrondissement, ouvre l'opportunité d'un nettoyage de la toponymie urbaine. Le maire lance une série de suppression de noms de personnalités antisémites ou racistes, au nom de la lutte contre les discriminations. Cette ouverture politique facilite la prise en compte de la demande de changement de nom, portée par le collectif du *18e du Mois*, par les sphères décisionnelles. Malgré les résistances de la SHAVM qui défend le maintien du nom de Willette au nom de l'histoire et du patrimoine du quartier, la démarche de débaptême du square est inscrite dans l'agenda municipal en mars 2002[1].

Le 4 mars 2003, le Conseil municipal du 18e arrondissement de Paris a adopté à l'unanimité le vœu de débaptiser le square Willette. Après une consultation des conseillers de quartiers, plusieurs propositions émergent : Lucien Pinauteau, Baisers volés, Antoine Doisnel, Françoise Dolto, Louise Michel, Annie Fratellini. Le choix du nom de Louise Michel demeure obscur. Xavière Gauthier, universitaire, biographe et éditrice de Louise Michel[2], a adressé, à la fin de l'année 2003, un courrier à Bertrand Delanoë pour lui signaler l'absence d'une rue au nom de Louise Michel[3]. Elle est alors présidente de l'Association Internationale Louise Michel, au nom de laquelle elle s'exprime. Le 26 juin 2003 est déposé devant le conseil municipal de la ville de Paris le vœu d'attribuer au square Willette le nom de Louise Michel, adopté le mois suivant :

> Que l'ex square Willette porte désormais le nom de Louise Michel au regard du rôle déterminant que cette femme, institutrice et poétesse, a joué dans le 18e arrondissement lors de la Commune de Paris. Condamnée à mort, finalement graciée, elle connut l'exil et la prison. N'ayant jamais renié son engagement politique, elle a, toute sa vie durant, en Nouvelle-Calédonie, comme dans toute l'Europe où elle donna de nombreuses conférences, continué à défendre jusqu'à son dernier souffle, ses idéaux féministes et de liberté.[4]

Ce vœu est porté par Annick Lepetit (habitante du 18e arrondissement, députée de la 17e circonscription de Paris au groupe socialiste et porte-parole du Parti socialiste et 1e adjointe au maire du 18e arrondissement), Sylvain Garel (conseiller de Paris, président du groupe des EluEs Verts du 18e arrondissement, président du Conseil de quartier de Montmartre) et la municipalité du 18e arrondissement (dont le maire est Daniel Vaillant, député de Paris au groupe socialiste). Annick Lepetit affirme dans le journal local du 18e arrondissement la portée et la signification symbolique du choix du nom de Louise Michel :

---

[1] Les informations utilisées dans les deux précédents paragraphes sont tirées de LANGLAIS Chloé, « Du square Willette au square Louise Michel : quand le changement de nom d'un espace public révèle des enjeux de l'inscription urbaine », dans Nicolas Hossard et Magdalena Jarvin (dir.), *'C'est ma ville !' De l'appropriation et du détournement de l'espace public*, Paris, L'Harmattan, 2005, p.129-138.

[2] Je reviendrai dans le chapitre suivant sur le parcours de Xavière Gauthier, personnalité centrale dans le travail mémoriel actuel autour de Louise Michel.

[3] Entretien réalisé avec Xavière Gauthier, Paris, 05 avril 2016.

[4] Extrait du registre aux délibérations du Conseil municipal de Paris, séance du 21 juillet 2003.

> Rendre hommage à Louise Michel me paraît essentiel, pour son rôle dans la Commune, pour son engagement militant dans une période sanglante de notre histoire, pour son combat pour l'instruction et l'éducation, pour son investissement dans les œuvres sociales, pour ses idéaux féministes et de liberté pour lesquels elle a lutté infatigablement, mais aussi bien sûr parce qu'elle a vécu dans le 18e arrondissement, qu'elle s'est battue pour cet arrondissement, pour Paris et pour la France.[1]

La cérémonie d'inauguration du square Louise-Michel est organisée le 28 février 2004, pour l'ouverture des manifestations prévues dans le cadre du 8 mars. Des événements sont planifiés durant toute la semaine à Montmartre autour de la figure de Louise Michel, de ses idées et de ses valeurs. L'héritage de Louise Michel est explicitement pensé comme actuel. Annick Lepetit l'affirme, « les engagements nombreux qu'elle a eus trouvent un écho encore aujourd'hui, dans notre vie quotidienne : que ce soit l'insertion, la lutte contre l'illettrisme, la liberté, la citoyenneté, la conquête des droits et notamment celui des femmes[2]. » C'est autour de ces thèmes que sont programmées les conférences et les débats de la semaine : « Femmes citoyennes, femmes militantes » (lundi 1e mars), « Les femmes au cœur des débats de société : les traditions et les enjeux » (jeudi 4 mars), une rencontre avec Fadela Amara du mouvement Ni putes Ni soumises (vendredi 5 mars), « Le droit des femmes à l'autonomie » (dimanche 7 mars)[3].

« Journée des Femmes » dans le 18e ►
Sous le signe de Louise Michel

LE PROGRAMME

28 février à 11h00
► Inauguration du square *Louise Michel* (ex-square Willette)
M° Anvers

Du 1er au 5 mars
► Parcours dans l'arrondissement sur le thème **« Louise Michel : des combats, des idées aujourd'hui au quotidien, dans nos quartiers »**.
Débats et animations dans les quartiers.
Renseignements (*)

3 mars à 9h00
► Conférence-débat sur la vie de Louise Michel à l'attention des collégiens.
Mairie (*)

6 mars de 14h00 à 18h00
► **« Sport pour toutes » :** initiation à la pratique de plusieurs sports *(voir également page 9)*
Stade des Poissonniers, 2 rue Jean Cocteau
Renseignements : 01 53 41 18 80 (Conseil Local de la Jeunesse)

8 mars à partir de 19h00
► **Soirée de clôture :** Film, débat, concert, danses et défilé avec et par les participantes (Compagnie Résonances) du chantier de solidarité internationale au Burkina Faso (été 2003).
Mairie (*)

(*) Mairie du 18e
1, place Jules-Joffrin - 75018 PARIS (M° Jules-Joffrin) - ☎ 01 53 41 18 18

ILL. 42 : *Programme de la « Journée des Femmes » dans le 18e arrondissement*
Encart dans Le journal. L'information locale et municipale du 18e arrondissement, *février 2004, p.7.*

---

[1] *Le journal. L'information locale et municipale du 18e arrondissement*, « Le mot d'Annick Lepetit », février 2004, p.3.
[2] *Idem*
[3] Le programme détaillé est disponible dans *Le Parisien*, « Un square Louise-Michel sur la butte Montmartre », 28 février 2004.

Le 28 février, Bertrand Delanoë est présent à la cérémonie d'inauguration du square Louise-Michel, et rappelle dans son discours l'héritage de la Commune. Il annonce également l'apposition d'une plaque sur les murs de l'école où Louise Michel enseigna[1]. Ces deux décisions politiques affirment la volonté d'un hommage municipal et collectif à Louise Michel, et plus largement à la Commune. En affirmant en 2004 « Paris veut assumer l'héritage de la Commune[2] », Bertrand Delanoë participe à l'introduction de l'événement révolutionnaire dans le roman national et à sa déconflictualisation. Le choix du nom de Louise Michel, qui émerge par la mobilisation locale d'un collectif d'habitants mené par des élus, s'inscrit plus largement dans des intérêts politiques, municipaux et nationaux, autour de la construction d'une mémoire pacifiée de la Commune et de la reconnaissance d'un féminisme officiel par l'hommage aux femmes exceptionnelles. L'inauguration est néanmoins marquée par deux événements contestataires, qu'il est intéressant de signaler : l'irruption d'un collectif de familles mal-logées qui profitent d'une sortie officielle du maire et la protestation d'anarchistes contre la récupération institutionnelle de la figure de Louise Michel. Ces perturbations indiquent l'existence de formes de résistance à l'assimilation de Louise Michel à une histoire officielle et la permanence d'interprétations fondées sur la conflictualité politique. Elles incarnent la possibilité d'une coexistence de modes d'appropriation de la figure de Louise Michel différents, qui parfois se rencontrent, entrent en conflit et en concurrence.

2.2. La mémoire et la ville : mobilisations politiques et luttes de sens spatialisées.

La toponymie urbaine est une pratique institutionnelle en ce que, nous l'avons vu, la décision revient aux pouvoirs politiques locaux (la municipalité en premier lieu). Néanmoins, il n'est pas possible d'envisager cette pratique sans prendre en compte l'importance de sa charge signifiante. En tant que pratique patrimoniale, la toponymie urbaine permet d'inscrire des références identitaires dans l'espace et dans la durée, donc constitue un support de construction, de diffusion et de perpétuation d'une mémoire collective. L'attribution des noms de rues, si elle révèle la mise en place de politiques publiques locales de la mémoire, est aussi un espace de luttes et de revendications qui peuvent être portées par des groupes non-institutionnels. Les luttes engagées par ces acteurs autour de la dénomination des rues sont plus que des luttes symboliques, elles renvoient également à des conceptions politiques de l'espace public et du patrimoine collectif différentes.

Ainsi, la rebaptisation sauvage de rues est un mode d'action qui révèle une certaine continuité dans les pratiques militantes de la mémoire. Henri Huille évoquait, nous l'avons vu, le baptême du lycée Thiers de Marseille en lycée Commune de Paris en

[1] Discours de Bertrand Delanoë, 28 février 2004, Paris.
[2] *Idem*

mai 1968. En 1971, à l'occasion du centenaire de la Commune, la rue Thiers de Marseille est à son tour rebaptisée, cette fois au nom de Louise Michel. Plusieurs associations se sont alors rendues à la mairie pour demander au maire socialiste, Gaston Defferre, d'officialiser cette initiative[1]. Des actions similaires sont menées aujourd'hui encore en hommage aux communards. Par exemple, en mars 2011, à l'occasion du cent-quarantième anniversaire de la Commune, un groupe libertaire lillois, Turbulences sociales, organise un week-end de commémoration. La rebaptisation de la rue Thiers en rue des communard-e-s est inscrite au programme. A cette action se sont joints des membres de la Fédération du Nord de la Libre-Pensée. Cela indique la plasticité politique et la capacité unificatrice de ces commémorations, même si, on le verra dans le chapitre suivant, des divergences et des conflits demeurent entre les différents groupes investis dans les célébrations de la Commune.

On retrouve des pratiques identiques dans d'autres villes françaises, comme à Périgueux, en 2005, où le groupe libertaire Marius-Jacob a rebaptisé la rue Thiers en rue Louise-Michel, lors d'une manifestation commémorative de la Commune (le 19 mars). Selon le compte-rendu du collectif organisateur, une quarantaine de personnes étaient présentes, à qui ont été offerts un badge à l'effigie de Louise Michel et une brochure historique[2]. Même chose à Orléans, où, le 25 juin 2010, un groupe de personnes se sont réunies pour « effacer le seau de l'ignominie » : la rue Thiers, l'« abject bourreau » a été rebaptisée Louise-Michel[3]. A Marseille, je me suis trouvée, à l'occasion d'une déambulation urbaine en août 2014, face à une plaque sauvage « Place Louise Michel », apposée sur une plaque existante à proximité du lycée Thiers. Le sous-titre de la plaque inscrit explicitement cette action dans une démarche de concurrence mémorielle : « Grande figure de la Commune de Paris, mouvement populaire écrasé dans le sang par le gouvernement d'A. Thiers ».

ILL. 43 : *Photographie d'une plaque sauvage « Place Louise-Michel » à proximité du lycée Thiers, prise à Marseille le 07 août 2014*

[1] *Le Monde libertaire*, « A Marseille : une rue Louise-Michel », René Bianco, juillet-août 1971.
[2] *Le Monde libertaire*, « Louise est dans la rue », Groupe Marius-Jacob, n°1392, 31 mars au 6 avril 2005.
[3] Voir à ce sujet le compte-rendu de l'action par une participante sur son blog : « Orléans, Adolphe Thiers, Louise Michel et la Commune », *Le blog de Circé* [en ligne], publié le 06 janvier 2011.

Ce sont les espaces publics portant le nom d'Adolphe Thiers qui sont le plus souvent pris pour cible dans ces actions de baptême sauvage. Il est en effet désigné comme le responsable de la répression sanglante des communards, et recouvrir son nom dans l'espace public participe d'un conflit mémoriel inachevé entre communards et versaillais.

La rebaptisation des rues fait donc partie du répertoire d'action des promoteurs et des défenseurs de la mémoire de la Commune de Paris. Néanmoins, cette pratique est amenée à circuler, et on la retrouve désormais utilisée par d'autres groupes politiques, qui défendent d'autres revendications : des collectifs de femmes ou féministes qui réclament une répartition paritaire de la toponymie urbaine.

LUTTES FEMINISTES ET REVENDICATIONS PARITAIRES DANS L'ESPACE.

Le constat de la surreprésentation masculine dans les noms de rues, qui plus est lorsqu'il s'agit d'une personnalité historique, est flagrante. Selon une enquête de l'ONG Soroptimist, rendue publique le 22 janvier 2014, et réalisée à partir de l'étude de 63.500 voies dans 111 communes françaises, seules 2% portent le nom d'une personnalité féminine et seules 6% font référence à des femmes[1]. Des organisations féministes ou des groupes de femmes s'emparent de cette situation, pour la dénoncer et pour mener des actions de mise en visibilité du problème. Le baptême sauvage de rues aux noms de femmes célèbres est ainsi devenu une modalité d'action du répertoire féministe[2].

La journée des droits des femmes (8 mars) est un contexte propice à la mise en place d'action de ce type. A Paris, à l'occasion du 08 mars 2011, le groupe de travail « féminisme » du comité Front de gauche du 13e a rebaptisé des rues de l'arrondissement « par le nom de féministes qui se sont battues pour les droits des femmes[3] » : Louise Michel côtoie Olympe de Gouges, Virginia Woolf, Théroigne de Méricourt, Rosa Luxembourg, Christine de Pisan, Marguerite Durand, Nelly Roussel, Madeleine Pelletier et Hubertine Auclert. A Vienne, dans l'Isère, plusieurs élues de gauche et des habitantes de la Commune ont rebaptisé le 08 mars 2015 certaines places et rues de la ville : la place de l'Hôtel de Ville est renommée place Louise-Michel, la place du Pilori est devenue place Olympe-de-Gouges, et la rue des Carmes renommée Simone-Veil[4]. La même initiative est menée à Nice, où un collectif féministe, le collectif 06 des Droits des femmes, a rebaptisé la rue de la Boucherie en rue Gisèle-Halimi, la place du Palais de justice en place de l'égalité homme-femme, et le Cours Saleya en boulevard Louise-Michel[5].

---

[1] « Alerte Média : 6% des rues rendent hommages à des femmes », communiqué de l'ONG Soroptimist, 22 janvier 2014.
[2] BARD Christine, BERANGER Alix, CARBUNAR Clara, DE HAAS Caroline, « Le militantisme féministe aujourd'hui. Table ronde. Propos recueillis par Alice Béja », *Esprit*, 2013/10, p.68-84.
[3] *Le blog du Front de gauche du 13e*, « Des noms de rues féministes… », 12 mars 2011.
[4] *Ledauphiné.com*, « Journée de la femme : elles rebaptisent des places et une rue », Clément Berthet, 08 mars 2015.
[5] *Blog Nice-Matin*, « Gisèle Halimi et Louise Michel ont leur rue dans le Vieux-Nice », 08 mars 2015.

Louise Michel dont le nom est, nous l'avons vu, un des noms de femmes les plus choisis pour la toponymie urbaine, n'est pas systématiquement mobilisée lors de ce type d'actions. Ainsi à l'été 2015, pour les 45 ans du Mouvement de libération des femmes, l'association Osez le Féminisme lance la campagne FémiCité[1]. Leur objectif est d'interpeller Anne Hidalgo, maire de Paris, « sur la nécessité de valoriser dans l'espace public des femmes exceptionnelles et trop souvent méconnues ». Selon l'association, « les noms de rues attestent de notre histoire : ils révèlent d'un choix politique, révélateur des valeurs que la ville souhaite incarner ». Par conséquence, les militantes demandent « à ce que d'ici 2019, autant de femmes que d'hommes donnent leurs noms à des rues de Paris ». L'usage de la méthode du baptême sauvage des rues est envisagé comme la mise en place d'un rapport de force en direction des acteurs politiques et de la municipalité. Par une action largement visible, puisqu'elle s'inscrit dans l'espace public et offre prise à une large médiatisation[2], Osez le Féminisme met les instances municipales face à leurs insuffisances. C'est d'ailleurs pour cette raison que la mairie de Paris a pris contact avec le site des *Inrocks* pour « apporter quelques informations supplémentaire » au sujet de l'action menée par Osez le Féminisme. La mairie indique que l'écart entre les hommes et les femmes s'est réduit grâce à l'impulsion initiée par Bertrand Delanoë :

> Entre 2008 et 2014, sous Bertrand Delanoë, la Ville de Paris a rendu hommage à 98 femmes sur 228 dénominations, on approchait donc de la parité. Depuis le début de la nouvelle mandature, en mars 2014, et conformément à la volonté d'Anne Hidalgo, la parité est observée. La commission annuelle de dénomination, qui s'est réunie en février dernier, a même été bien au-delà, puisque sur les 36 dénominations décidées, 22 rendent hommage à des femmes.[3]

Pour rendre visibles leurs revendications, les quarante rues du quartier de l'Île-de-la-Cité ont été rebaptisées aux noms de femmes célèbres par les militantes d'Osez le Féminisme. Si l'association signale Louise Michel dans son communiqué (« Une seule station de métro porte le nom d'une femme : Louise Michel »), elle ne figure pas dans la liste des femmes choisies pour l'action de la Cité. Vraisemblablement parce qu'elle dispose déjà d'un espace public à son nom.

Parmi la plupart des actions de ce type repérées dans différentes villes françaises, la figure de Louise Michel n'est en réalité que marginalement sollicitée. Dans la nuit du 7 au 8 mars 2011, l'association Mix-Cité 31 appose des affichettes à côté des plaques de plus de soixante-dix rues du centre-ville Toulouse. Si de nombreuses femmes sont célébrées à cette occasion, Louise Michel ne semble pas avoir été choisie[4]. En novembre

---

[1] Communiqué d'Osez le Féminisme, publié dans *L'Humanité*, 26 août 2015.

[2] GRANJON Fabien, « Les répertoires d'action télématiques du néo-militantisme », *Le Mouvement Social*, 2002/3, n°200, p.11-32 ; NEVEU Eric, « Médias, mouvements sociaux et espaces publics », *Réseaux*, vol.17, n°98, 1999, p.17-85 ; SOMMIER Isabelle, *Le renouveau des mouvements contestataires à l'heure de la mondialisation*, Paris, Flammarion, 2003.

[3] *Lesinrocks.com*, « Une association rebaptise les rues de Paris avec les noms de femmes », Fanny Marlier, 26 août 2015.

[4] J'ai relevé la présence de Maryse Bastié, Simone de Beauvoir, Karen Blixen, Angela Davis, Françoise Dolto, Marguerite Duras, Shirine Ebadi, Olympe de Gouges, Gisèle Halimi, Doris Lessing, Rosa Luxembourg, Jane Henriette Magre, Madeleine Pelletier, Aung San Suu Kyi.

2013, deux étudiantes créent un collectif, intitulé La Brique, pour renommer des rues de Rennes. Ce sont des noms de femmes qui se sont illustrées dans l'histoire régionale, ou dont la vie est liée à la capitale bretonne, qui sont choisies : pas de Louise Michel, donc. Pour le 8 mars 2014, le mouvement du collectif des femmes d'Alençon (réunissant le Planning familial, Amnesty International, le Parti communiste) appelle à une manifestation pendant laquelle la rue aux Sieurs est rebaptisée rue Olympe-de-Gouges[1]. De même, en mai 2014, des membres toulousaines d'une liste de la région Sud-Ouest pour les élections européennes, Féministes pour une Europe solidaire, choisissent de rebaptiser symboliquement le boulevard de Strasbourg, à l'angle de la place Jeanne d'Arc, boulevard Olympe-de-Gouges[2]. Olympe de Gouges semble être la personnalité féminine la plus sollicitée lorsqu'une seule rue est rebaptisée. En janvier 2015, la street-artiste Myss Terre a renommé huit rues de Montpellier aux noms de femmes, parmi lesquelles Louise Michel ne figure pas[3]. En 2014 et en 2016, un groupe de féministes lyonnaises collent aux côtés des plaques bleues des rues des affichettes roses aux noms de femmes célèbres dans les rues de la Croix-Rousse : dans les comptes rendus médiatiques, aucune mention n'est faite à Louise Michel[4].

Le nom de Louise Michel n'est donc pas une ressource mobilisée dans ces actions féministes non-institutionnelles, peut-être justement parce que cette figure a déjà fait – en partie – l'objet d'une institutionnalisation. La plupart des villes dans lesquelles ces baptêmes sauvages sont menés comportent déjà une rue au nom de Louise Michel. L'usage de ce nom n'est pertinent que là où il n'apparaît pas dans la toponymie urbaine : c'est le cas à Vienne et à Nice. C'est également le cas à Marseille, où s'est mise en place une action collective sur le long terme autour d'une place de Belsunce, sauvagement baptisée Louise-Michel.

LA CAUSE DU NOM : LE CAS DE LA PLACE LOUISE-MICHEL DE BELSUNCE (MARSEILLE).

La mise en place du projet : 2009-2012.

En 2003, plusieurs commerçants et artisans de Belsunce, Saint-Charles, Colbert et de la Porte d'Aix, sous l'impulsion d'Ali Timizar, patron du café chez Mounir et président du comité d'intérêt du quartier (CIQ) de Belsunce, se réunissent en collectif[5]. L'objet de l'Association des commerçants et artisans de proximité Marseille-Méditerranée (ACAPMM) est de « défendre les droits des commerçants de proximité,

[1] *Ouest-France.fr*, « La rue aux Sieurs rebaptisée au féminin samedi », 07 mars 2014.
[2] *Ladepeche.fr*, « Olympe de Gouges, symbole de la liste des féministes », 19 mai 2014.
[3] Il s'agit d'Alexandra David-Neel, Anita Conti, Marguerite Yourcenar, Violette Le Duc, Simone de Beauvoir, Simone Veil, Elisabeth Badinter, Clémentine Autain.
[4] *Heteroclite.org*, « Les rues de Lyon rebaptisées avec des noms de femmes », Elise Capogna, 24 juin 2014 ; *Heteroclite.org*, « A Lyon, les re-baptiseuses de rues ont encore frappé ! », Romain Vallet, 21 juin 2016. Articles relayés dans *Rue89 Lyon*.
[5] L'Association des commerçants et artisans de proximité Marseille-Méditerranée est déclarée en préfecture le 19 juin 2008. L'annonce de la création est publiée dans le Journal Officiel du 28 juin.

[…] revaloriser ces quartier commerçants depuis 26 siècles, riches de leur histoire et de leur diversité culturelle, […] avoir une démarche de réflexion, de communication et d'échange […] tout en favorisant les relations dans une action socio-éducative, dans une démarche civique et citoyenne ». Cette association mène à partir de 2009 une campagne de sensibilisation autour d'un espace du quartier, non exploité et laissé à l'abandon : le croisement des rues Longue des Capucins, de la Fare, des Petites-Maries et Francis de Pressensé (1e arrondissement). Ce croisement a été baptisé par les habitants « place Louise Michel »[1]. En avril 2009, le comité d'intérêt du quartier Abeilles/Saint-Charles et l'association des commerçants et artisans de proximité adressent à Patrick Mennucci, maire socialiste du 1e arrondissement de Marseille, et à Jean-Claude Gaudin, sénateur-maire de Marseille, un courrier pour solliciter la dénomination officielle du croisement en place Louise-Michel. Selon Ali Timizar, le conseil municipal du 1e arrondissement a validé cette demande :

> Et bien sûr d'abord c'est la mairie du 1e qui a fait une délibération au niveau de la mairie, ils ont envoyé cet accord au niveau de la mairie centrale, Monsieur le maire nous a répondu en disant, disons oui ou un demi-oui, mais il a mis une phrase aussi qui dit oui, en bas, en disant j'ai donné des instructions pour qu'on puisse entretenir la plaque Louise Michel. Pour moi, c'est une acceptation. Et M. Mennucci qui a fait une rencontre ici, il nous écrit, il nous appelle, il nous fait une invitation, dans laquelle il dit : rencontre à la place Louise Michel. C'est un accord de fait. Vive la place Louise Michel ! Vive Louise Michel, et que les gens qui luttent pour les bienfaits, pour faire du bien, qu'ils vivent le plus longtemps possible.[2]

La décision semble cependant bloquée au niveau du conseil municipal de la ville de Marseille. Christian Pellicani, conseiller municipal du 1e secteur, membre du PCF, de la Libre-Pensée et du comité marseillais des Amies et amis de la Commune de Paris – 1871, adresse un courrier à Jean-Claude Gaudin, dans lequel il affirme son soutien dans la démarche de nomination de la place Louise-Michel et lui demande « de bien vouloir faire le nécessaire auprès de vos services pour qu'une réponse positive leur soit transmise[3] ». Malgré l'absence de décision officielle du conseil municipal de la ville de Marseille, le 10 décembre 2011, à 10h30, est organisée l'« inauguration citoyenne de la place Louise Michel ». Le départ est fixé au 31, rue des Petites-Maries, devant le café d'Ali Timizar, chez Mounir. Une plaque est apposée sur le mur de la place, financée par les fonds recueillis lors d'une cotisation.

---

[1] Je ne dispose pas d'informations précises sur l'origine et les raisons initialement invoquées dans le choix du nom de Louise Michel. Je reprends donc ici la version officielle présentée par les associations investies dans le projet de réhabilitation, qui expose *a minima* les justifications choisies collectivement pour valider un choix politique, même si peuvent exister d'autres justifications plus ou moins avouables publiquement.

[2] Interview d'Ali Timizar réalisée par Antoine Chao, pour l'émission de Daniel Mermet, « Là-bas si j'y suis » sur France Inter, 4 janvier 2012.

[3] Lettre de Christian Pellicani à Jean-Claude Gaudin, retranscrite sur *Le blog des élus Communistes, Républicains et Citoyens de Marseille* [en ligne].

Ce projet de réhabilitation de la place, qui ne correspond pas à la défense d'intérêts professionnels, semble à première vue une « mobilisation improbable[1] » de la part d'un collectif fondé sur des bases socioprofessionnelles. Ce cas se révèle alors intéressant parce qu'il permet de comprendre ce qui amène un public rarement présent dans la pratique collective de la mémoire de Louise Michel à se saisir de ce nom et de cette figure. Pour cela, il faut avoir en tête à la fois le contexte local et les collaborations avec d'autres structures associatives. En effet, autour du projet de place Louise-Michel, l'association des Commerçants et des Artisans de Proximité Marseille-Méditerranée s'associe en 2011 à d'autres acteurs : l'association NOUVEC (Nouvelles énergies citoyennes) et l'association Next World. Les ambitions et la composition de ces deux associations sont différentes de celles de l'ACAPMM. Le profil sociologique de leurs membres varie sensiblement. Ainsi, le bureau actuel de l'association NOUVEC est composé de deux avocates, une dentiste, deux fonctionnaires, un photographe, une assistante de vie, une femme au foyer, un commerçant et trois retraités. L'association Next World est créée en octobre 2010[2] par deux experts et un universitaire. Leurs objectifs sont différents de ceux de l'ACAPMM : elles ne sont ni des associations professionnelles, ni des associations de quartier, mais défendent des formes de promotion territoriale et de participation citoyenne. Ensemble, ces trois associations constituent un fonds de dotation à durée illimitée, le « Fonds de Promotion et de Valorisation de la Place Louise Michel et de ses environs », dont l'objectif est de restaurer la place Louise Michel de façon participative.

Suite à la décision de la municipalité de maintenir la création d'un immeuble sur la place, un « référendum citoyen » est organisé au sujet de sa rénovation. Initialement réclamé par l'association Nouvec, dont la demande est appuyée par Yves Moraine (conseiller municipal et président du groupe UMP), Patrick Mennucci (maire PS du 1e arrondissement) et Solange Biaggi (adjointe au maire au commerce, à l'artisanat et aux professions libérales), le référendum est organisé le 17 décembre 2012 par la Société locale d'équipement et d'aménagement de l'aire marseillaise (Soleam), responsable de la construction de l'immeuble. Cent soixante personnes ont pris part au référendum : 118 votes en faveur de l'aménagement, 41 votes en faveur de l'immeuble et un vote blanc[3]. La Soleam déclare donc engager les procédures pour procéder à l'aménagement de la place.

[1] COLLOVALD Annie et MATHIEU Lilian, « Mobilisations improbables et apprentissage d'un répertoire syndical », *Politix*, n°86, 2009, p.119-143.
[2] L'association est dissoute deux ans plus tard et devient un fonds de dotation en 2013.
[3] Voir la note au sujet du référendum sur le site de l'association Nouvec.

Actions participatives de réhabilitation de la place : novembre 2014.

Après cette période d'effervescence entre 2011 et 2012, pendant laquelle le projet de réhabilitation de la place Louise-Michel prend forme et acquiert de la visibilité, le mouvement semble connaître un reflux. Il faut attendre novembre 2014 pour que le projet fasse à nouveau parler de lui, deux ans après le référendum actant le réaménagement de la place. Face à l'absence d'action de la municipalité et de la Soleam, qui affirme ne pas pouvoir commencer les travaux avant 2016, deux nouveaux collectifs s'emparent du problème de la place : les architectes du collectif ETC et du Bureau de l'envers. Le collectif Etc est créé à Strasbourg en septembre 2009 sur cette idée de mettre en place des moments de travail collaboratif dans les espaces de la ville, où le dialogue entre les usagers de la ville conduise à des expérimentations urbaines qui reconfigurent des environnements, des pratiques et des comportements[1].

Du 3 au 8 novembre, les architectes de ces deux collectifs construisent des infrastructures sur la place, soutenus et aidés par des acteurs du quartier (le centre de culture ouvrière – centre social Bernard Du Bois) et des groupes d'habitants et de commerçants. Aucune subvention n'a été versée par la municipalité de Marseille, malgré les demandes adressées en ce sens. Cette action, nommée « Belsunce Tropical », a pour objectif d'installer un nouveau mobilier urbain, pour palier au manque d'investissement de la municipalité dans la réhabilitation du lieu et pour en rendre la fréquentation plus agréable. La participation du graphiste marseillais Pierre Tandille a permis d'orner cette installation provisoire de couleurs, d'illustrations et du prénom « Louise » en lettres blanches. Aux côtés de ce nom sont disposées les pièces d'un visage (une bouche, un œil, une oreille) qui, selon Pierre Tandille, représentent « vaguement Louise » :

> Un visage qui enveloppe la place de sa présence. Louise présente, sans être là, c'est pas son visage exactement représenté, c'est pas seulement la Louise de 1870, c'est la Louise intemporelle, c'est ses idées qui se diffusent.[2]

Le nom de Louise Michel, s'il ne semble pas être pour ces associations investies dans la réhabilitation de la place l'objet premier de leur engagement, se révèle néanmoins être le marqueur d'un projet de société commun, défendu à travers l'investissement collectif et populaire de l'espace public.

Au-delà de la réhabilitation, pourquoi Louise Michel ?

Le collectif qui se constitue autour de la question de la reconnaissance et de la réhabilitation de la place Louise-Michel est intéressant, parce qu'il mêle des acteurs différemment situés dans l'espace social et est le résultat d'une initiative portée par les acteurs locaux[3] : habitants et commerçants au premier plan. Si l'objet premier des

[1] Voir la présentation du collectif Etc (« Qui sommes-nous ? ») sur leur site internet.
[2] Pierre Tandille, texte au sujet de l'installation de la place Louise-Michel sur son site internet.
[3] COSSART Paula et TALPIN Julien, *Lutte urbaine. Participation et démocratie d'interpellation à l'Alma-Gare*, Vulaines-sur-Seine, Editions du Croquant, 2015.

initiateurs de la lutte est l'amélioration des conditions de vie, ils sont parvenus à réunir autour d'eux des acteurs extérieurs au quartier, et même extérieurs à Marseille. En cela, le choix du nom de Louise Michel se révèle être une réussite stratégique, puisqu'il constitue un levier de mobilisation d'associations qui voient dans la diffusion de la mémoire de cette figure un enjeu politique.

Si je ne dispose pas d'informations suffisantes pour retracer l'origine du nom « Louise Michel », les déclarations d'Ali Timizar dans les interviews accordées à la presse témoignent de la construction d'un discours de justification autour de ce choix : « on a voulu rendre hommage à cette grande dame qui, il y a très longtemps je dirais, elle avait déjà pensé aux pauvres, elle a pensé à ceux qui étaient déshérités, elle a pensé à tous, des SDF, des femmes, etc., tous ceux qui étaient sans défense[1] ». D'après l'interview réalisée par Antoine Chao pour l'émission de France Inter « Là-bas si j'y suis », Ali Timizar ne connaissait pas initialement Louise Michel. Cela laisse ainsi entendre qu'il n'est pas à l'origine de ce nom, mais l'a ensuite découvert :

> On a été fouiné pour voir ce qu'elle a fait, on avait une bonne documentation sur elle, on est devenus un peu plus lourd, ça nous a permis de faire la lettre à M. Mennucci, maire du 1e, et à M. Gaudin, maire sénateur de la grande mairie. D'abord on a dit voilà cette dame, voilà ce qu'elle a fait, je pense qu'ils le savaient, et on a expliqué aussi qu'elle méritait plus qu'une plaque de 50 centimètres sur 50 au niveau d'un petit hôtel comme ça[2] et que cette place lui irait très bien parce qu'elle mérite, elle mérite pour ce qu'elle a fait, elle a fait beaucoup de choses, elle a fait beaucoup plus que toutes les rues qu'on peut lui donner, elle a été déportée en Nouvelle-Calédonie pendant des années. Il y avait les Algériens qui étaient déportés d'Algérie sur la Nouvelle-Calédonie, c'est des gens qui savaient pas lire à l'époque, ni écrire, qui n'avaient plus de nouvelles de leurs familles, leurs familles non plus, elle a été les voir, elle a discuté avec eux, elle a pris leurs noms, leurs adresses et tout. Alors elle leur a dit : si je rentre en France, j'irai en Algérie, j'irai chez chacun de vous, j'irai chez sa famille pour leur apporter des nouvelles. Et effectivement quand elle a été relâchée elle a été en Algérie, elle a rendu visite aux familles, elle a donné des nouvelles de leurs parents, de leurs enfants, pour leur dire bon, ils se portent bien sûr comme des prisonniers mais quand même ça va, ils sont encore vivants, s'ils n'ont pas donné des nouvelles c'est parce qu'ils ne savent pas lire, pas écrire.[3]

Les origines de cette initiative en faveur de la création d'une place Louise Michel, si l'on s'intéresse non plus au projet de réhabilitation mais au choix du nom, deviennent floues. Sur la plaque apposée au mur de la place apparaissent sous le nom de Louise Michel les noms des collectifs promoteurs de la pose d'une plaque : le CIQ de quartier, l'Association des Commerçants et l'Association des Amis de la Commune 1871. Cette plaque fait donc apparaître un nouvel acteur, jusqu'à présent invisible dans les actions publiques autour de la place : le comité marseillais des Amies et Amis de la Commune, à qui revient l'initiative du baptême de cette place en place Louise-Michel[4]. Un entretien réalisé avec Henri Huille et Jean-Pierre Bioul révèle également l'implication de la Libre-Pensée de Marseille dans le projet :

---

[1] Interview d'Ali Timizar réalisée par Margaïd Quioc pour LCM, 27 août 2012.
[2] Il s'agit de la plaque commémorative installée devant l'hôtel Duc (anciennement hôtel Oasis), boulevard Dugommier, où Louise Michel est morte.
[3] Interview d'Ali Timizar réalisée par Antoine Chao, pour l'émission de Daniel Mermet, « Là-bas si j'y suis » sur France Inter, 4 janvier 2012.
[4] Entretien téléphonique avec Michel Kadouch, 27 juillet 2016.

> **J.-P. Bioul** : La libre-pensée, les Amis de la Commune, d'autres associations, tous ceux qui veulent commémorer Louise Michel, il y a un tas d'associations, il y a même une association de commerçants…
> **H. Huille** : Pardon, cette association de commerçants, je me permets cette parenthèse, c'est même important, parce que c'est un peu cette association de commerçants qui, avec nous et les Amis de la Commune, est à l'initiative de quelque chose… Parce que ce sont des commerçants d'origine du Maghreb, essentiellement d'Algérie, pas mal de Kabyles, d'origine kabyle, qui ont tenu à commémorer Louise Michel dans le quartier qui est le champ d'action de cette association de commerçants.[1]

Le nom de Louise Michel fonctionne donc comme un amplificateur de la cause. En adoptant le nom de Louise Michel, les commerçants et les habitants engagés dans les procédures d'aménagement de leur place garantissent la participation d'associations mobilisées davantage autour d'une reconnaissance collective de la mémoire de cette figure que dans les mobilisations géographiquement sectorisées.

La suite de l'entretien révèle des divergences entre les acteurs engagés autour de la question de la place Louise-Michel, sur la pertinence de certaines actions menées. Mes interlocuteurs sont en effet opposés (en leur nom) à l'existence de la plaque « place Louise-Michel », posée en 2010 suite à une campagne de récolte de fonds privés :

> **H. Huille** : Pourquoi nous ne sommes pas d'accord avec ça, donc ? Parce qu'à partir du moment où on fait une commémoration qui part de la plaque qui commémore le décès pour aller vers la fausse plaque, du coup on ne combat plus pour qu'il y ait une vraie plaque. Et moi je pense qu'au-delà du symbole malencontreux qui consiste à faire semblant d'avoir quelque chose, cela est très bien, mais du coup on ne peut plus faire populariser comme on dit maintenant, faire connaître Louise Michel, parce qu'il n'y a plus de combat comme vecteur de cette connaissance. Si on faisait, et je pense qu'on va finir par le faire, si on faisait une pétition, il n'y aurait sans doute pas des milliers de signatures mais peu importe, avec internet sait-on jamais, pour une place, une vraie place Louise-Michel à Marseille, ça amène les gens à s'interroger, qui est Louise Michel, nous on peut faire une petite brochure d'information, et le fait de mener bataille pour avoir la place, ça permet de faire connaître qui était Louise Michel… donc la République, c'est des mots à la mode, mais la République démocratique et sociale, voilà. Alors que là, en faisant semblant, on réduit à rien le combat pour Louise Michel. […] Moi je suis partisan qu'il y ait des rassemblements à la plaque commémorative à l'Hôtel Duc, qui commémore le décès de Louise Michel et plus ça va, plus je suis convaincu de faire cette campagne pour qu'il y ait une place, ou quelque chose, mais officiel. Mais certains collègues, et notamment certains collègues des groupes de Marseille, participent volontiers au rassemblement devant cette plaque. Bon, on a un désaccord, il peut se régler sans effusion de sang.[2]

Les enjeux ne sont pas les mêmes pour tous les acteurs engagés autour de la place Louise-Michel : quand une partie d'entre eux cherchent à mettre en place des actions de réhabilitation du quartier de Belsunce, dans lequel ils habitent et travaillent, d'autres s'investissent sur cette action pour l'existence d'une place au nom de Louise Michel, pour la diffusion de la mémoire de cette figure. La position d'Henri Huille, marqueur de désaccords entre les différents groupes et individus engagés dans la mémoire de Louise Michel, est intéressante parce qu'elle permet de révéler plusieurs dimensions de la situation actuelle des pratiques mémorielles autour de Louise Michel. D'une part, les acteurs, promoteurs et entrepreneurs de la mémoire de Louise Michel sont nombreux et

[1] Entretien avec Jean-Pierre Bioul et Henri Huille, Marseille, 18 avril 2016.
[2] Entretien avec Jean-Pierre Bioul et Henri Huille, Marseille, 18 avril 2016.

variés : cela signifie qu'ils ont des représentations, des traditions, des pratiques, des projets, des souhaits, des idéologies, des méthodes différentes, et qui ne s'accordent pas toujours. D'autre part, le cas de Marseille révèle l'importance du local dans la compréhension des pratiques mémorielles. En effet, la figure de Louise Michel est importante à Marseille, parce qu'elle y est morte, donc fait partie du patrimoine municipal et local. Elle devient dès lors un enjeu de mémoire localisé, avec les contraintes et les spécificités inhérentes à la ville de Marseille, tant au niveau institutionnel qu'au niveau des relations préexistantes entre les groupes et les individus engagés autour de la mémoire de Louise Michel.

Conclusion du chapitre 6

Dans ce chapitre, nous avons vu comment les entreprises de cadrages réalisées autour de la figure de Louise Michel ont conduit à un changement de paradigme au cours du XXe siècle. Les trois cadres qui se sont stabilisés avec la mort de Louise Michel (l'héroïsme révolutionnaire, l'exceptionnalité dans la virginité et l'exemplarité des qualités morales) sont mobilisés, interprétés et valorisés de façon différente au cours du processus de postérité. A partir des années 1970, de nouveaux acteurs s'intéressent à la figure de Louise Michel et vont introduire et activer d'autres représentations, différentes de celles valorisées par le PCF dans la première moitié du XXe siècle.

Les années 1970 marquent le début d'un processus de pacification d'une mémoire officielle de la Commune de Paris. Des universitaires développent des analyses non-marxistes de l'événement révolutionnaire et participent ainsi à en reconfigurer les perceptions. L'association des Amies et amis de la Commune de Paris, étroitement liée au PC, s'en éloigne dans les années 1980avec l'élection de Claude Willard, professeur à Paris 8, à la présidence. Celui-ci met en place des politiques de recrutement plus ouvertes. Ce renouvellement militant amène l'association à modifier ses répertoires et à développer des actions à destination des pouvoirs publics : demandes de reconnaissance officielle de la Commune de Paris, inauguration de plaques commémoratives.

Les années 1970 marquent également l'émergence de revendications féministes en faveur de la reconnaissance de l'histoire des femmes, portées par des historiennes investies dans les mouvements de libération des femmes. Avec l'élection de Mitterrand et la nomination de Roudy au ministère des droits de la femme, une partie de ces revendications est transposée au sein de pratiques politiques institutionnelles. Yvette Roudy œuvre en faveur de l'intégration des femmes dans l'histoire et développe une vision téléologique de la « longue marche des femmes » vers leur émancipation. Ces deux mouvements (pacification d'une mémoire officielle de la Commune et développement d'une vision institutionnelle de l'histoire des femmes) participent conjointement à retravailler les représentations et les interprétations de la figure de Louise Michel.

L'entrée de la gauche socialiste au cœur des institutions politiques amène à extraire la figure de Louise Michel des marges politiques pour l'intégrer au récit national : la proposition de faire entrer Louise Michel au Panthéon en 2013 constitue l'apogée de ce processus.

Cette prise en charge par les institutions politiques de la mémoire de Louise Michel laisse supposer une diffusion plus grande de la connaissance de cette figure auprès du public, dont les représentations sont travaillées par les discours construits autour de Louise Michel. L'étude des manuels scolaires et de la toponymie urbaine permet de voir comment se matérialise cette transformation dans les formes d'appropriation de cette figure et sa progressive assimilation républicaine. Que ce soit par l'accélération et l'accroissement spectaculaire du choix du nom de Louise Michel pour baptiser un espace public ou par l'intégration de la figure de Louise Michel dans les manuels scolaires d'histoire, les modalités de sa représentation sont travaillées à partir des années 1970 conjointement à l'intégration d'une Commune déconflictualisée au roman national et à la prise en compte croissante de la nécessité de représenter les femmes dans les constructions historiques. De la même manière, les évolutions des sondages d'opinion sur les rapports des français à l'histoire (voir encadré ci-dessous) permettent de percevoir les effets d'une diffusion élargie de la figure de Louise Michel : elle devient en 2016 une femme politique légitimement citée comme personnalité importante de l'histoire française.

Les acteurs qui se font les intermédiaires d'une version pacifiée de Louise Michel et qui se situent à l'intersection de l'espace universitaire, de l'espace militant et associatif, et de l'espace politique institutionnel, viennent superposer leurs enjeux, leurs valeurs et leurs problématiques, sans pour autant disposer de l'exclusivité des représentations et des usages de la figure de Louise Michel. Si la canonisation républicaine de Louise Michel s'articule d'une part à une construction et à une réduction de Louise Michel en figure féministe et d'autre part à une marginalisation de sa dimension révolutionnaire, ce cadre ne disparaît pas et continue d'être pris en charge par des acteurs d'extrême gauche : valorisation de la Commune et de Louise Michel dans les mouvements sociaux, références à Louise Michel pour légitimer la nécessité d'une pratique politique plus démocratique dans les discours des chefs des partis d'extrême gauche (notamment Olivier Besancenot pour le NPA et Jean-Luc Mélenchon pour le PG), expression de résistances à la valorisation officielle d'une interprétation déconflictualisée de Louise Michel (comme en témoignent les oppositions à l'entrée de Louise Michel au Panthéon présentée dans l'introduction générale).

Ce chapitre a ainsi permis de voir que plusieurs interprétations et plusieurs usages de la figure de Louise Michel peuvent cohabiter dans un même espace temporel. L'analyse des configurations sociales et politiques permet de révéler des prises en charge différentes d'une même figure historique en fonction des groupes d'acteurs et des

situations. En effet, les appropriations de la figure de Louise Michel qui coexistent aujourd'hui sont marquées et dépendantes des positions occupées par les individus qui se l'approprient. Les différentes interprétations de cette figure entre les cadres socialistes et les porte-paroles de la LCR et du PG en sont un exemple révélateur : la position occupée par ces différents acteurs au sein de l'espace politique institutionnel (centralité et intégration dans une République modérée pour les socialistes, marginalité et revendication d'un héritage révolutionnaire et d'une République sociale pour l'extrême gauche) permet d'expliquer la sollicitation de versions différentes de Louise Michel (une femme qui s'est battue pour les droits des femmes chez les socialistes, une femme révolutionnaire qui s'est battue contre l'exploitation chez Besancenot et Mélenchon).

Les mécanismes qui se sont donnés à voir dans les chapitres 5 et 6 permettent d'analyser les deux séquences du processus de postérité et les modalités d'exportation de la figure de Louise Michel dans des configurations sociales et politiques différentes de celles dans lesquelles elle s'est constituée. Nous avons vu comment les changements contextuels ont joué sur les formes d'appropriation de cette figure, comment les dispositifs d'intégration de certains acteurs au cœur du pouvoir politique ont modifié les interprétations et les usages de la figure de Louise Michel. En-deçà des processus conjoncturels travaillent des passeurs de la mémoire qui produisent des supports de connaissance et de diffusion de la figure de Louise Michel : biographes, éditeurs, artistes, romanciers, militants. Quel est le sens que ces acteurs qui choisissent le travail de la mémoire mettent-ils dans cette figure et dans leur engagement ? Le dernier chapitre m'amène à tourner le regard vers ces intermédiaires de la mémoire, pour voir dans quelles conditions et sous quelles formes s'effectue leur travail, pour questionner leurs rôles dans la circulation de la figure de Louise Michel et les effets de leurs engagements sur la façon dont cette figure du passé est aujourd'hui transmise. Interroger leurs motivations, leurs intentions, leurs objectifs et leurs convictions, permet de comprendre comment coexistent aujourd'hui différentes versions de la figure de Louise Michel, concurrentes et parfois conflictuelles, et ce que leur inégale valorisation révèle des ressources et des positions des individus qui produisent les supports de la mémoire.

Encadré n°17
Les évolutions des sondages d'opinion :
réception et diffusion de la figure de Louise Michel

Sans accorder au sondage le statut de révélateur des réalités sociales, les différentes enquêtes autour du rapport des français à l'histoire permet de constater une récente apparition de la figure de Louise Michel. Si ces quelques exemples ne permettent pas de mesurer la réception de la figure de Louise Michel, ils peuvent néanmoins être considérés comme une illustration des effets de la diffusion élargie de cette figure.

En 2016, un sondage mené par BVA auprès d'un échantillon national représentatif sur leur rapport à l'histoire, est intéressant[1]. Deux questions sont relatives aux personnalités historiques les plus importantes de l'histoire de France, en fonction du sexe. Une liste de vingt noms est proposée aux répondants, avec la question : « Parmi les personnalités historiques féminines / masculines françaises suivantes les plus souvent citées par les Français, lesquelles ont, pour vous, le plus marqué l'histoire de France ». Trois réponses sont possibles. Louise Michel, dont le nom est proposé, arrive en huitième position, avec un total de 10,1% de réponse, devant Simone de Beauvoir, George Sand ou Olympe de Gouges. Du côté des personnalités masculines, un pourcentage similaire revient à Jean Moulin (10,8%, en 9e position). Ce sondage est intéressant parce qu'il révèle que, d'une part, Louise Michel est en 2016 proposée dans la liste des vingt noms de femmes qui ont marqué l'histoire de France, et, d'autre part, parce qu'elle est désignée comme telle par les répondants au même titre qu'Edith Piaf (10,4%) et juste derrière Marie-Antoinette (11,9%). Dans le compte-rendu du sondage, les données sont ensuite classées en fonction du sexe, de l'âge, et de la région des répondants. Il fait alors apparaître les cinq personnalités les plus citées en fonction de ces critères. Si Simone Veil, Marie Curie et Jeanne d'Arc sont les trois noms récurrents selon tous les critères, Louise Michel apparaît en cinquième position lorsque les répondants ont 65 ans et plus (14,9% de réponses). Ainsi, pour les personnes nées avant 1950, qui ont connu et vécu mai 68, les évolutions politiques des années 1970, l'accession du Parti socialiste au pouvoir, Louise Michel est la cinquième femme qui a le plus marqué l'histoire de France.

Cette importance de Louise Michel pour cette génération se confirme, on y reviendra, lorsque l'on s'intéressera aux profils et aux parcours des individus engagés dans la production mémorielle autour de Louise Michel. Pourtant, la comparaison avec d'autres sondages montrent que cette importance acquise par Louise Michel est récente. Dans son ouvrage sur *Les Héros des Français*, Christian Amalvi a reproduit les résultats de quatre sondages[2]. Le premier est réalisé en 1949 par l'Institut français d'opinion publique (IFOP) autour de deux questions : « Quel est de tous les personnages historiques suivants, celui que vous préférez ? » et « Si vous pouviez vous entretenir pendant une heure avec un personnage célèbre de l'histoire de France, qui choisiriez-vous ? ». Ce sondage est actualisé par les historiens Jean Lecuir et Philippe Joutard en 1980, 1987 et 1999. Dans ces quatre sondages, Louise Michel n'apparaît pas. Même si cela permet de dégager les évolutions et les tendances dans le rapport commun au passé, il faut cependant relativiser la comparaison entre ces sondages et celui de 2016 : les questions posées ne sont pas les mêmes et il n'y a pas de distinction en fonction du sexe des personnalités historiques (seules quelques femmes sont proposées dans les quatre sondages antérieurs, en particulier Jeanne d'Arc et Marie Curie, ce qui témoigne de la construction sexiste de l'histoire et de la mémoire historique collective).

L'apparition de Louise Michel en 2016 révèle néanmoins une nouveauté et la diffusion d'un intérêt pour cette figure dans les années 2000, renforcée par le centenaire de sa mort en 2005. Certains indices montrent cette intégration accrue de la figure de Louise Michel

[1] *Observatoire de la vie quotidienne des Français. Les Français et l'histoire*, février 2016, sondage réalisé par BVA pour la Presse régionale. Voir des extraits de ce sondage en annexe.

[2] AMALVI Christian, *Les héros des Français. Controverses autour de la mémoire nationale*, Paris, Larousse, 2011.

dans un patrimoine et une histoire collective reconnue. Ainsi, Véronique Fau-Vincenti, responsable scientifique et conservatrice au Musée d'histoire vivante de Montreuil, remarque une évolution dans la valeur des pièces associées à Louise Michel :

> Depuis 2005, je peux vous dire que le prix de ses manuscrits et de ses dessins a été multiplié par quatre ou cinq. Maintenant c'est inabordable. […] Dans les années 1998 c'était très abordable. Au fur et à mesure elle a pris un peu de valeur, et en principe un an avant les centenaires… parce que je me souviens qu'on avait fait pour Victor Hugo en 2002, et c'est pareil comme on s'y était pris un peu trop tard on commençait à être dans la vague montante, donc là c'est… Mais c'est vrai que maintenant c'est très très cher par rapport à ce que moi j'ai connu au départ.

Ce mouvement est accentué avec la proposition de faire entrer Louise Michel au Panthéon en 2013. Ce contexte particulier de mise en visibilité de la figure de Louise Michel peut expliquer la place occupée par cette figure dans le sondage réalisé en 2016. Reste maintenant à être attentive aux futurs sondages publiés autour de la thématique des français et de l'histoire pour envisager les effets sur la longue durée de cette prise en charge institutionnelle de Louise Michel, au-delà du contexte particulier de 2013.

Chapitre 7

Sociabilités, concurrences et traditions : les ressorts de la mémoire de Louise Michel aujourd'hui.

L'analyse de la carrière de la figure de Louise Michel au XXe siècle révèle des usages variés menés par des groupes socialement et politiquement hétérogènes. Elle s'inscrit dans une postérité aux multiples visages portée par des acteurs parfois antagonistes. Cette figure, dont la célébrité est initialement ancrée dans un contexte particulier, celui des conflits propres aux débuts de la Troisième République, est aujourd'hui encore pensée comme une figure actuelle et une référence pour le présent. Des groupes révolutionnaires aux espaces institutionnels, cette personnalité historique devenue objet politique fait désormais l'objet d'appropriations contradictoires. Un intérêt porté, par le bas, aux acteurs de la mémoire, permet alors dans ce chapitre d'envisager les modalités de production de différentes visions de cette figure qui cohabitent et l'existence de vecteurs de transmission qui produisent des régimes et des registres mémoriels différents.

Ce chapitre diffère des deux chapitres précédents non pas sur la chronologie étudiée (nous reviendrons ici sur des espaces temporels déjà évoqués) mais sur le niveau d'analyse : il ne s'agit plus d'étudier les séquences du processus de postérité, les évolutions dans les formes d'appropriation de la figure de Louise Michel, mais de suspendre l'analyse diachronique au profit d'une étude plus synchronique de l'espace de la mémoire de Louise Michel. Plutôt que de situer l'analyse autour de la figure de Louise Michel, d'étudier les transformations de ses interprétations et de ses usages, l'objet de ce chapitre est de suivre les acteurs de la postérité pour saisir les dynamiques et les structures de la mémoire. Pour comprendre les mécanismes des appropriations mémorielles de Louise Michel aujourd'hui, il est nécessaire de penser plusieurs niveaux d'analyse. A l'analyse macro de l'instauration et des évolutions des structures de célébration de Louise Michel et des séquences de la postérité doivent s'ajouter une analyse meso des modes d'action des groupes politiques et une analyse micro des pratiques individuelles de réception et de production mémorielle. L'objet de ce dernier chapitre est de comprendre les mécanismes et les enjeux de la mémoire d'une figure politique à partir du sens qu'y trouvent les acteurs et les producteurs de cette mémoire. Pour cela vingt entretiens ont été effectués avec des personnes investies, d'une manière ou d'une autre, dans la production de sens autour Louise Michel[1].

[1] Pour la liste des entretiens, voir en annexe .

Ces personnes n'ont pas toutes le même statut ni les mêmes fonctions dans le travail mémoriel autour de Louise Michel : responsables associatifs, universitaires, romanciers, historiens amateurs ou professionnels, chanteurs, comédiens et dramaturges, les travaux qu'ils mènent autour de Louise Michel sont de natures différentes. Pour autant, j'ai choisi de tous les considérer comme des « entrepreneurs de mémoire ». Cette catégorie d'acteurs rejoint l'analyse menée par Michael Pollak sur la gestion identitaire des rescapés des camps de concentration et la transmission d'expériences en situation de crise : Pollak définit dans ce cadre un « travail d'encadrement de la mémoire » comme une opération de production d'une mémoire collective par des « acteurs professionnalisés ». Il construit ici une analogie avec la notion d'« entrepreneur de morale » élaborée par Howard Becker[1], et définit les entrepreneurs de mémoire selon deux catégories : « ceux qui créent les références communes et ceux qui veillent à leur respect[2] ». Les acteurs investis dans la mémoire de Louise Michel aujourd'hui en sont des entrepreneurs, dans le sens où ils participent à produire du sens, à élaborer les espaces légitimes de construction et d'expression de la mémoire, à mettre en place les dispositifs de diffusion d'une certaine conception de l'actualité de Louise Michel et les modalités d'une pratique particulière de l'exercice mémoriel. L'espace entrepreneurial constitué autour de la figure de Louise Michel aujourd'hui est composé de spécialistes de Louise Michel, qui produisent un discours savant et une interprétation de Louise Michel, et de militants, qui assurent la stabilité et la permanence des expressions mémorielles et des pratiques commémoratives. La frontière entre ces deux catégories n'est cependant pas étanche et, nous le verrons, certains acteurs participent à la fois à produire du sens et à mettre en place les structures de transmission, ce qui leur confère un statut central dans l'espace de production de la mémoire de Louise Michel aujourd'hui. Pour cela, les acteurs investis dans la mémoire de Louise Michel sont qualifiés dans ce chapitre indifféremment comme des entrepreneurs ou des producteurs de mémoire.

---

[1] Becker présente ainsi les entrepreneurs de morale comme des « créateurs de normes » qui se mobilisent en faveur d'une « labellisation » des phénomènes déviants et identitaires. BECKER Howard, « Les entrepreneurs de morale », dans *Outsiders. Etudes de sociologie de la déviance*, Paris, Métailié, 1985, p.171-188.

[2] POLLAK Michael, « Mémoire, oubli, silence », dans *Une identité blessée. Etudes de sociologie et d'histoire*, Paris, Métailié, 1993, p.30.

Encadré n°18
Remarque méthodologique : rencontrer des spécialistes de Louise Michel

Si les entretiens avec les responsables ou militants associatifs n'ont pas posé de difficultés particulières (les personnes rencontrées se montrant intéressées et enthousiastes face à ma démarche), certains entretiens réalisés avec les biographes, historiens, éditeurs ou universitaires, n'ont pas été toujours évidents à mener[1]. J'ai ainsi été placée, par des mécanismes instaurés par les spécialistes lors des entretiens, en position d'infériorité, de novice, et confrontée à des doutes sur ma légitimité scientifique ou sur la qualité de mon travail. J'ai été régulièrement questionnée sur ce que j'ai lu, sur les archives que j'ai consultées, et sur la façon dont je les ai utilisées :

> Alors vous avez travaillé sur quoi, vous ? […] Vous me dites 'analyse d'archives écrites', alors… Vous êtes allée à Amsterdam j'imagine ?
> *Non, parce que le musée d'Amsterdam a numérisé son fonds d'archives…*
> Oui, d'accord, mais vous les avez utilisées donc ?

Si ma qualité de « spécialiste de Louise Michel » n'était pas forcément remise en cause (ainsi, par exemple, tous affirment en début d'entretien ne pas pouvoir me donner d'informations sur Louise Michel que je ne connaisse sans doute déjà), plusieurs spécialistes sont amenés à me donner des conseils sur la façon dont je devrais traiter mon sujet, sur ce qui leur semble intéressant à creuser, et ce sur quoi je devrais me concentrer. Cette situation était d'autant plus délicate pour moi que ma campagne d'entretiens a été menée à la toute fin de mon travail de thèse, à partir d'avril 2016, alors que le reste de mon travail avait été entrepris et en grande partie rédigé. J'avais donc déjà une idée précise et détaillée de ma démonstration, qui ne correspondait pas toujours avec les préoccupations des acteurs rencontrés.
Chaque spécialiste de Louise Michel a un domaine de spécialité, s'intéresse à une dimension de Louise Michel particulière, et cherche à savoir si j'ai suffisamment traité ce dont il est spécialiste. S'il leur semble que je n'accorde pas une place importante à ce qui les intéresse (ce qui est souvent le cas, notamment parce que je ne travaille sur Louise Michel qu'indirectement), l'entretien tourne alors en recommandations, voire en injonctions, sur ce qu'il conviendrait de faire. Ainsi, une spécialiste qui travaille sur l'édition d'un texte particulier de Louise Michel affirme : « Je pense que pour le travail que vous faites, ça serait intéressant que vous puissiez le lire ». Et si je manque de connaissances précises sur le point évoqué : « Je me permets quand même de vous dire que là (rires), il y a quelque chose qu'on peut quand même difficilement passer sous silence quand même là. » Plusieurs minutes plus tard, le sujet est à nouveau relancé : « Si je puis me permettre, je pense que quand même ce texte est quand même intéressant ». Chez une autre spécialiste, cette évaluation de mon travail atteint la forme la plus virulente que j'ai pu rencontrer lorsqu'elle affirme : « si j'étais dans votre jury de thèse, je serais très ferme sur les prix ».
La mise en place d'un renversement de situation, où je deviens interrogée plutôt qu'interrogatrice, n'est cependant pas systématique, et prend d'ailleurs les formes les plus éloquentes avec des spécialistes de Louise Michel marginaux dans l'espace académique et le réseau de la mémoire. Les formes de l'entretien sont donc articulées avec une intériorisation de leur propre marginalisation en tant que spécialistes et l'expression de formes de contestation virulente du travail mené par d'autres spécialistes de Louise Michel, mieux intégrés et plus centraux dans l'espace mémoriel.

[1] CHAMBOREDON Hélène, PAVIS Fabienne, SURDEZ Muriel et WILLEMEZ Laurent, « S'imposer aux imposants. A propos de quelques obstacles rencontrés par des sociologues débutants dans la pratique et l'usage de l'entretien », *Genèses*, 1994, vol.16, n°1, p.114-132.

L'analyse de l'espace de la mémoire de Louise Michel permet de comprendre les mécanismes de production et de circulation d'un discours et d'une connaissance de Louise Michel dans un espace de spécialistes (section 1). Cette étude révèle que malgré les interrelations fortes qui existent entre ces acteurs, des formes de concurrences et de contestations internes persistent. Dès lors, partir des acteurs, de leurs liens, de leurs interprétations et de leurs usages, permet d'appréhender la façon dont coexistent une multitude de visions et d'appropriations de Louise Michel. Travailler sur les ressorts de la mémoire et les logiques de la transmission permet de voir se mettre en place des régimes de mémoire et de célébration particuliers, qui correspondent à des positions sociales et politiques différentes et à des formes multiples de médiatisation à la figure de Louise Michel : individuelles, collectives ou idéologiques (section 2). A travers l'analyse des espaces de sociabilités et des ressorts affinitaires, des pratiques mémorielles et des motivations des acteurs, des traditions et des registres de la mémoire, il est alors possible d'évaluer la réception du dispositif de normalisation de la figure de Louise Michel mené par les institutions politiques, les processus de convergence d'un discours, et les formes de résistances ou de divergences qui peuvent s'exprimer face aux représentations officielles, institutionnalisées ou centrales dans leur mise en visibilité.

Section 1 : L'hydre de la mémoire. Réseau polycéphale et acteurs multipositionnés.

Le chapitre 6 a révélé une imbrication forte des sphères militantes, intellectuelles et politiques dans la construction mémorielle autour de Louise Michel. Le changement de paradigme des années 1970-1980 dans les formes d'appropriations de la figure se décline sous trois aspects : les cadres représentatifs qui sont sollicités, les modalités d'action mémorielle et les acteurs qui se mobilisent. La pratique mémorielle autour de Louise Michel connaît en effet à partir des années 1980 un investissement plus important des sphères intellectuelles. Ce qui amène une évolution dans le répertoire d'action : jusqu'en 1971, les commémorations autour de Louise Michel prennent principalement la forme de manifestations ou de rassemblements publics ; après 1971, et plus encore à partir des années 1980, on remarque une montée en puissance des formes commémoratives intellectuelles : tout comme le travail d'édition des textes de Louise Michel s'accélère[1], les biographies se multiplient[2]. Cette transformation de la « nature » même des acteurs investis dans la mémoire de Louise Michel semble *a priori* favoriser la diversité des appropriations mémorielles. Chaque acteur a le sentiment de parler en son nom, de

[1] Voir la liste des éditions des textes de Louise Michel en annexe.

[2] La liste en annexe des biographies publiées sur Louise Michel montre que onze ouvrages sont publiés avant 1971 (à raison de 4 dans les années 1930), huit dans la décennie 1980, cinq dans les années 1990 (qui connaissent un reflux général des productions mémorielles sur Louise Michel), vingt-six dans les années 2000 (dont sept en 2005) et six ont déjà été publiés depuis 2010.

produire un travail sur Louise Michel qui lui est propre et qui le distingue des autres. Alain Duprat, historien et dramaturge, auteur de la pièce de théâtre *Louise Michel, la louve*, en 2015, affirme sa spécificité, et il déclare, en comparant son travail à une autre pièce réalisée sur Louise Michel : « Ma Louise Michel, ce n'est pas la sienne[1] ». Claire Auzias, historienne anarchiste et auteure d'une brochure biographique sur Louise Michel, affirme également la singularité de son travail :

> Si tu veux, quand j'ai fait Louise Michel qui est vraiment le personnage bateau, typique et archi-connu, « ma » Louise Michel je l'ai recommencée à zéro. Il a fallu, sinon ça ne m'aurait pas intéressée, que je la recompose en partie, et pour cela que je fasse des recherches ; autrement ça m'aurait emmerdée prodigieusement d'en rester à un personnage tout construit par les autres. Cela ne m'intéressait pas du tout. Ce qui m'intéressait, c'était de refaire le cheminement de la création de sa personne, de sa personnalité.[2]

Cela conduit à la défense non plus d'un investissement collectif dans la figure de Louise Michel (comme c'est le cas lorsqu'il s'agit du travail mené par les groupes politiques comme le PC), mais la revendication d'une singularité dans leur rapport à Louise Michel dans laquelle s'actualisent les dynamiques de concurrence intellectuelle. La plupart des biographes rencontrés se situent relativement aux autres : ils se considèrent soit comme davantage objectifs, se revendiquent d'une approche plus historique et moins idéologique, soit contestent les partis-pris de leurs prédécesseurs ou soulignent les biais de leurs travaux. L'investissement numériquement moins important des universitaires dans la pratique biographique de Louise Michel, en comparaison avec la forte présence des journalistes, des historiens amateurs et des écrivains[3], peut expliquer cette mise en concurrence intellectuelle. Elle s'articule à la critique de la biographie romancée, considérée comme idéologique ou orientée. Xavière Gauthier, entre les deux éditions de sa biographie de Louise Michel, en change le sous-titre : d'une « biographie romancée de Louise Michel[4] » en 1990, elle devient simplement « biographie de Louise Michel[5] » en 1999. Avec l'entrée de la figure de Louise Michel dans l'espace universitaire[6], la revendication d'un rapport dépassionné à la mémoire se fait entendre[1].

---

[1] Entretien téléphonique avec Alain Duprat, 25 avril 2016.

[2] AUZIAS Claire et PUCCIARELLI Mimmo, *Claire l'enragée*, Lyon, Atelier de création libertaire, 2006, p.117.

[3] Voir en annexe le tableau des métiers exercés par trente biographes de Louise Michel entre 1905 et 2014.

[4] GAUTHIER Xavière, *L'insoumise. Biographie romancée de Louise Michel*, Paris, Manya, 1990.

[5] GAUTHIER Xavière, *La vierge rouge. Biographie de Louise Michel*, Paris, Editions de Paris, 1999.

[6] Cette entrée dans l'espace académique entraîne également l'émergence de controverses historiques sur la biographie de Louise Michel. Par exemple, le débat autour de l'authenticité de *Souvenirs et aventures de ma vie*, publié sous forme de feuilleton dans *La Vie Populaire*, n'est toujours pas définitivement tranché. En 1983, Daniel Armogathe édite ce texte chez Maspero/La Découverte. Dubitatif sur la véracité de ce texte, il conclut en concédant quelques réécritures à Arnould Galopin, qui fait publier les feuilletons en 1905, mais sans remettre en cause l'attribution du texte à Louise Michel. Cette interprétation demeure dominante jusqu'à la publication en 2006 d'un ouvrage de Joël Dauphiné, agrégé d'histoire et spécialiste de la Nouvelle-Calédonie, intitulé *La déportation de Louise Michel. Vérité et légendes*. Après avoir analysé, grâce à différents fonds d'archives néo-calédoniens, les réalités de la déportation de Louise Michel, il affirme avec fermeté que *Souvenirs et Aventures de ma vie* n'est pas un texte écrit par Louise Michel : « Escamoté par tous, le caractère grossièrement mensonger des *Souvenirs et Aventures de ma vie* gêne la démythification nécessaire de la 'sainte laïque', empêche l'accès à la connaissance de la vraie Louise et surtout nuit à sa réputation. » (DAUPHINE Joël, *La déportation de Louise Michel. Vérité et légendes*, Paris,

Pour toutes ces raisons, les producteurs de la mémoire actuelle de Louise Michel seront ici nommément cités. Ce choix peut s'expliquer par les ambitions de ce travail et par le caractère public de ces acteurs. Les nommer et les définir permet de les situer dans la structure de l'espace mémoriel de Louise Michel, mais aussi dans la structure des espaces dans lesquels ils évoluent (politique, académique, intellectuel) et donne ainsi à voir les concurrences, les réceptions différenciées, les franchissements d'espace (de l'université au militantisme ou de la production d'un discours dans l'espace de la politique institutionnelle à l'écriture d'une biographie)[2].

Pour comprendre comment s'organisent aujourd'hui les entrepreneurs de la mémoire de Louise Michel, il convient dans un premier temps de se demander si l'univers des producteurs de la mémoire de Louise Michel constitue un univers structuré, dont les différents acteurs se connaissent, se fréquentent ou se citent, voire éventuellement s'ils partagent des valeurs, des positions politiques ou des trajectoires similaires. Cela permet d'interroger ce qui rassemble ces acteurs, et d'expliquer les formes de leur engagement en faveur de la transmission et de la diffusion de la mémoire de Louise Michel. Les acteurs de la mémoire sont insérés dans un espace d'interconnaissance qui dépasse leur propre production sur Louise Michel, en témoignent la diversité et la multiplicité des liens qui les unissent. Dans quelle mesure la mise en lien de ces différents acteurs influence-t-elle la façon dont ils se saisissent de Louise Michel et participe-t-elle à en produire une version commune ?

1. L'ESPACE DE LA MEMOIRE DE LOUISE MICHEL.

Pour déterminer l'existence d'un espace mémoriel structuré autour de l'objet Louise Michel, il est nécessaire d'évaluer les liens qu'entretiennent les différents producteurs de la mémoire. Ces liens peuvent s'entendre comme l'élaboration de relations amicales ou professionnelles, au sein desquelles ces producteurs sont amenés à se côtoyer. Pour mettre en avant l'existence de ces liens, la mise en forme à partir d'un graphique d'interconnaissance est révélatrice : elle permet de voir l'entrelacement des acteurs et de visualiser les chaînes de transmission et de relation entre les entrepreneurs de la mémoire de Louise Michel. Ces liens peuvent également être des liens de citation, de référence : des producteurs différemment situés dans le temps peuvent tout de même être en lien (à

Les Indes Savantes, 2006, p.112) En 2010, Josiane Garnotel republie *Souvenirs et aventures de ma vie* aux éditions Maïade. Elle affirme, à partir de lettres écrites par Louise Michel et Charlotte Vauvelle (son exécutrice testamentaire), que des manuscrits ont été envoyés à Arnould Galopin, chargé d'éditer le texte. Si Josiane Garnotel reconnaît la possibilité d'un travail sur le texte par Galopin, elle soutient l'existence d'une base écrite par Louise Michel.

[1] Sur les effets de concurrences entre historiens et journalistes dans la pratique biographique, voir GAÏTI Brigitte, « Jean Lacouture biographe », *Politix*, vol.7, n°27, 1999, p.76-93.

[2] C'est le choix qu'effectuent également Claire Le Strat et Willy Pelletier dans leur travail sur la réception de Tocqueville en France : LE STRAT Claire et PELLETIER Willy, *La canonisation libérale de Tocqueville*, Paris, Syllepse, 2006, p.29-30.

sens unique) à partir du réseau des références analysable dans les textes ou dans les entretiens. Il s'agit alors de mettre en évidence les dispositifs citationnels qui existent entre les producteurs de la mémoire, les références des acteurs du passé qu'ils mobilisent, pour comprendre l'élaboration d'un consensus autour du rôle central de certains acteurs, mais aussi d'envisager l'existence de différents espaces de transmission qui cohabitent au sein du réseau de la mémoire. Ces deux perspectives seront successivement envisagées pour saisir les liens entre les acteurs investis dans la mémoire de Louise Michel : une perspective spatiale et une perspective chronologique.

1.1. Aperçu graphique du réseau des producteurs de la mémoire de Louise Michel.

Ce graphique a pour ambition d'illustrer les liens qui existent entre des individus et des collectifs engagés et investis dans une production mémorielle afin de mettre en image l'espace de la mémoire de Louise Michel. J'ai choisi d'utiliser ici le terme de réseau dans son sens le plus simple, c'est-à-dire comme un « ensemble de relations entre personnes ou entre groupes sociaux[1] ». Il s'agit en effet ici de révéler les interactions entre différentes « unités sociales[2] » dont les activités sont différentes : écriture d'une biographie, réédition des œuvres de Louise Michel, réalisation d'un travail artistique (pièce de théâtre, sculpture, film), organisation d'expositions, sollicitation des pouvoirs publics, interventions en milieu scolaire, etc. J'ai cependant choisi de ne pas illustrer ces différentes formes d'activité, sur lesquelles je reviendrai, et de les considérer comme des actions ayant une égale valeur dans le dispositif de production mémorielle. L'objectif du graphique est en effet davantage de figurer la mise en réseau des producteurs de la mémoire que la répartition des modalités d'action.

J'ai pris le parti de représenter dans le même graphique des acteurs individuels et des acteurs collectifs. Cela s'explique par le statut d'intermédiaire que jouent ces collectifs, mais aussi leur fonction de production mémorielle, au même titre que les individus. Ainsi, ces collectifs peuvent être envisagés comme des « interfaces[3] », c'est-à-dire qu'ils permettent de mettre en relation des individus qui ne se rencontrent pas par ailleurs. Par exemple, l'Association Internationale Louise Michel est un collectif qui réunit des individus au statut professionnel différent (universitaires, artistes), des individus engagés dans la production d'un travail autour de Louise Michel qui se réalise dans des sphères différentes (université, association), et des individus qui ne sont pas issus des mêmes cultures politiques (anarchistes, communistes, féministes). Ces organisations sont également des producteurs de mémoire parce qu'ils réalisent, au nom du collectif, un travail autour de Louise Michel. L'association des Amies et amis de la

[1] MERCKLE Pierre, *Sociologie des réseaux sociaux*, Paris, La Découverte, 2004, p.3.
[2] *Ibid.*, p.4.
[3] RIOUFREYT Thibaut, « Les passeurs de la 'Troisième Voie'. Intermédiaires et médiateurs dans la circulation transnationale des idées », *Critique internationale*, n°59, 2013/2, p.35.

Commune de Paris-1871, par exemple, met en place des actions en faveur de la mémoire de Louise Michel, même si on trouve au sein de l'organisation des individus plus investis en ce sens que d'autres (c'est notamment le cas de Claudine Rey). Mais c'est dans l'association et en son nom que ce travail est mené (ainsi, la brochure biographique sur Louise Michel publiée par l'association n'est pas signée par un individu ou un groupe d'individus, mais est présentée comme une production de l'association). Ce statut de producteur est moins évident pour d'autres collectifs (les ouvrages publiés dans la collection « Louise Michel : œuvres » sont portés et signés par certains individus particuliers et non par le collectif ; la franc-maçonnerie ne constitue pas un collectif en tant que tel, puisqu'elle est composée de plusieurs obédiences, mais elle fonctionne comme un espace de sociabilité et une appartenance identitaire qui en unifie les membres). C'est en raison de leur fonction d'interface que ces collectifs sont représentés sur le graphique, afin de représenter des formes d'interrelations et d'interconnaissance médiatisées par l'appartenance à un même collectif.

Ce graphique n'est pas exactement une photographie de l'état du réseau constitué autour de Louise Michel, à un moment précis. Il indique plutôt les liens qui ont existé ou existent entre des individus et collectifs, depuis 2001. Cette date est choisie car elle marque l'entrée, on y reviendra, dans les commémorations du centenaire. A partir de cette date, les actions menées en faveur de la mémoire de Louise Michel se multiplient, et les liens se tissent entre différents acteurs et collectifs. Pour cette raison, le graphique fait apparaître des individus décédés ou des collectifs disparus. Il m'a néanmoins semblé intéressant de les rendre visibles, puisqu'ils se sont durant ces quinze dernières années investis dans la mémoire de Louise Michel, ou ont constitué des espaces de rencontres entre différents acteurs. Les liens constitués à ces occasions ne disparaissent pas réellement : quand des individus acteurs de la mémoire se connaissent ou ont travaillé ensemble (y compris de façon éphémère), ils font partie d'un même réseau.

Ce graphique ne prétend pas non plus à l'exhaustivité. J'ai en effet choisi de n'y représenter que les acteurs que j'ai pu rencontrer ou qui ont été évoqués pendant un entretien. Je n'ai donc pu établir les interrelations de ces derniers que par l'intermédiaire des tiers qui les ont évoqués ou des archives de collectifs qui les mentionnent. De ce fait, je n'ai pas connaissance de leur propre vision du réseau dans lequel ils et elles sont insérés et ne dispose pas de toutes les informations concernant leurs interrelations avec les autres acteurs. Même si j'ai essayé lors des entretiens d'obtenir une vision la plus précise possible des appartenances collectives des acteurs rencontrés ou des relations entretenues avec d'autres acteurs, toutes ne m'ont pas été dévoilées. Ainsi, par exemple, l'appartenance à la franc-maçonnerie n'est pas une donnée facilement dévoilée ou révélée dans les bases de données biographiques.

Il n'a pas toujours été évident de saisir le degré d'implication d'un acteur dans un collectif. J'ai choisi de déterminer qu'un investissement est fort lorsque l'individu est l'un des initiateurs du collectif, y a occupé une position centrale (par exemple, en étant membre du bureau d'une association) ou y a investi beaucoup de temps selon son propre récit. Un investissement faible caractérise alors un individu qui est adhérent ou membre d'un collectif sans prendre une part active à la vie de l'association ou à ses actions.

La nature précise des liens entretenus entre les différents acteurs est également difficile à cerner. Ainsi, si les relations amicales ont parfois été explicitement nommées comme telles, il est souvent difficile de distinguer les liens professionnels et militants des liens amicaux. Dans tous les cas présents ici, les liens amicaux demeurent conjoints de relations militantes ou professionnelles. Quand des liens amicaux entre individus existent, je les ai signalés comme tel, mais il faut garder à l'esprit qu'ils sont toujours accompagnés d'un travail collectif au sein d'un collectif associatif ou professionnel.

A l'inverse, j'ai choisi de ne pas représenter les liens militants ou professionnels qui peuvent exister entre les membres d'un même collectif si leur relation ne dépasse pas le cadre de ce collectif. Ces liens sont représentés par l'appartenance réciproque au même collectif, qui est l'intermédiaire de leur relation. Si aucune relation n'existe entre deux individus en dehors du collectif, seul le collectif les relie. Les liens professionnels ou militants n'ont été mis en valeur que lorsqu'il s'agit de liens inter-individuels et inter-collectifs, c'est-à-dire lorsque ces liens concernent des individus autonomes ou qui n'appartiennent pas au même collectif.

De la même manière, la frontière entre les liens militants et les liens professionnels est floue. Dans le cas de l'investissement commun de deux individus dont la nature des actions diffère (par exemple, dans le cas d'un travail collectif entre un militant associatif et un universitaire), la qualification de la nature de leur relation est difficile. J'ai donc fait le choix de qualifier de liens professionnels les relations entre deux individus qui n'appartiennent pas à un même collectif, que celles-ci se soient constitués lors d'actions militantes ou dans la sphère professionnelle.. La même difficulté s'est présentée lorsque deux individus se sont rencontrés dans un cadre non-professionnel (radio, salon du livre, conférence non-académique, association, etc.). Certains individus se sont également rencontrés alors qu'ils occupent des positions différentes : si l'un est invité à présenter son travail réalisé dans un cadre professionnel (artistique ou universitaire) et l'autre dans un cadre militant (au sein d'une association). Dans ces deux cas, j'ai choisi de qualifier leur rencontre de lien professionnel.

Ce graphique n'a pas été réalisé avec un logiciel spécialisé dans l'analyse de réseaux. Il ne permet pas de mesurer précisément l'intensité des liens entre les différents individus et les collectifs, ni leur réciprocité. L'idée est davantage de mettre en avant la toile qui s'est tissée entre les acteurs investis autour de la mémoire de Louise Michel, sans chercher outre mesure à quantifier et à qualifier précisément la nature des liens qui les unissent.

GRAPHIQUE 7 : *Aperçu des interrelations dans l'espace de la mémoire de Louise Michel*

Légende du graphique

Individus investis dans la production d'une mémoire autour de Louise Michel.

Collectifs investis dans la production d'une mémoire autour de Louise Michel.

Liens professionnels entre individus producteurs de la mémoire.

Liens militants entre individus producteurs de la mémoire.

Liens amicaux entre individus producteurs de la mémoire.

Appartenance ou adhésion d'un individu à un collectif.

Degré d'investissement d'un individu dans un collectif (faible ou fort).

Création d'un collectif.

Liens entre collectifs investis dans la production de la mémoire (actions ou travaux conjoints, appartenance conjointes de certains individus à ces collectifs).

Lien supposé, déduit ou indirect.

Claire Auzias
Compagnie Humbert
Association Louise Michel de Haute-Marne
Eleonore Bovon
Clotilde Chauvin
Marie Ruggieri
Claudine Bourcelot
Lucien Thomas
C.I.R.A Marseille
Federation Anarchiste
Federation de la Libre-Pensee
Denise Oberlin
Alain Duprat
Sophie Kerignard
Franc-maconnerie
Michel Ragon
Monique Surel-Tupin
Amies et Amis de la Commune de Paris
Caroline Granier
Veronique Fau-Vincenti
Claudine Rey
Xaviere Gauthier
Gerald Dittmar
Michele Bernard
† Solveig Anspach
Josiane Garnotel
†Association Internationale Louise Michel
Yves Murie
Collection « Louise Michel : œuvres »
Guy Decamps
Joël Dauphine
Henri Gougaud
Claude Retat
Jean-François Decraene
Anna Desreaux
Genevieve Labrousse
Daniel Armogathe

Au regard de cette mise en réseau des acteurs investis dans la mémoire de Louise Michel, et d'une connaissance préliminaire des acteurs en présence, il est possible de distinguer des acteurs centraux, vers lesquels convergent des liens multiples (Xavière Gauthier, Véronique Fau-Vincenti, l'Association Internationale Louise Michel ou les Amies et amis de la Commune sont les plus significatifs). Plusieurs pôles de production mémorielle coexistent. Ils se définissent en fonction de trois ensembles : en fonction de l'affiliation politique (le plus remarquable étant le pôle anarchiste), en fonction de l'ancrage géographique (Paris, Marseille, la Haute-Marne), en fonction de l'appartenance institutionnelle (université, organisation militante). C'est la configuration de ces trois pôles qui permet la mise en réseau, la circulation des pratiques et des individus. Certains acteurs multipositionnés sont des intermédiaires entre ces différentes sphères et font le lien entre chacun des pôles de ce réseau. Avant de revenir plus en détail sur les positions occupées dans l'espace de la mémoire de Louise Michel et leurs conséquences sur les interprétations de cette figure, une deuxième dimension des interrelations doit être évoquée pour pouvoir cumuler un aperçu synchronique et diachronique de ce réseau : les formes de citation qui indiquent des liens de filiation entre les différents auteurs.

1.2. Aperçu chronologique : l'univers de citation.

Cette analyse du réseau des interrelations amicales, professionnelles et militantes entre différents producteurs de la mémoire de Louise Michel est insuffisante pour évaluer l'existence d'un univers collectif autour de l'objet de mémoire Louise Michel. En effet, penser l'existence d'un réseau mémoriel nécessite de l'inscrire sur du long terme, afin d'envisager l'existence de dispositifs de transmission d'une pensée et d'une parole commune. Pour cela, l'analyse des bibliographies et des notes des différents textes biographiques écrits sur Louise Michel se révèle être un exercice intéressant. Elle permet en effet d'interroger la réalité historique des liens de transmission entre les différents producteurs intellectuels de mémoire.

TABLEAU 11 : *Les références bibliographiques présentes dans les biographies successives de Louise Michel*

	AUTEUR	BIBLIOGRAPHIE[1]
1906	Ernest GIRAULT	Aucune référence
1927	Irma BOYER	Aucune référence
1930	André LORULOT	Informations non disponibles
1932	Renée DESVOYONS	Aucune référence
1936	Anne-Léo ZEVAES	Aucune référence
1937	Margaret GOLDSMITH	Boyer ; Girault.
1946	Fernand PLANCHE	Boyer ; Goldsmith ; Lorulot.
1947	Françoise MOSER	Aucune référence
1955	Dominique DESANTI	Informations non disponibles
1959	Hem DAY	Boyer ; Desvoyons ; Girault ; Goldsmith ; Lorulot ; Moser ; Planche ; Zévaès.
1971	Edith THOMAS	Boyer ; Day ; Girault ; Goldsmith ; Lorulot ; Moser ; Planche ; Zévaès.
1978	Paule LEJEUNE	Aucune référence
1984	Annie THOMAS	Lejeune ; Helft.
1985	Françoise d'EAUBONNE	Girault ; Thomas E.
1987	Pierre DURAND	Aucune référence
1990	Xavière GAUTHIER	Durand ; d'Eaubonne ; Fournière ; Helft ; Lejeune ; Planche ; Thomas E.
1995	Anne SIZAIRE	Aucune référence
1999	Xavière GAUTHIER	Durand ; d'Eaubonne ; Fournière ; Girault ; Helft ; Lejeune ; Planche ; Thomas E.
1999	Yves MURIE	Boyer ; Durand ; Gauthier ; Planche ; Sizaire ; Thomas E.
1999	Claire AUZIAS	Boyer ; Day ; Gauthier ; Planche ; Thomas E.
2000	Michel RAGON	Fournière ; Gauthier ; Planche ; Thomas E.
2002	Michel PEYRAMAURE	Ragon.
2002	Christine RIBEYREIX	d'Eaubonne ; Planche.
2002	Yves MURIE	Boyer ; Durand ; Fournière ; Gauthier ; Planche ; Ragon ; Sizaire ; Thomas E.
2004	Kateb YACINE	Aucune référence
2004	Gérald DITTMAR	Boyer ; Day ; Gauthier ; Planche ; Thomas E.
2004	Franz VAN DER MOTTE	Auzias ; Durand ; Fournière ; Planche ; Thomas E.
2006	Joël DAUPHINE	Boyer ; Day ; Durand ; D'Eaubonne ; Fournière ; Gauthier ; Girault ; Lejeune ; Planche ; Ragon ; Thomas E. ; Zévaès.
2007	Clotilde CHAUVIN	Auzias ; Gauthier ; Girault ; Lejeune ; Planche ; Thomas E.
2009	Violette d'ORLEANS	Aucune référence
2014	Henri GOUGAUD	Aucune référence
2014	Lucien THOMAS	Chauvin ; Girault ; Ragon.

[1] Le choix a ici été fait de ne sélectionner dans les bibliographies que les ouvrages à dimension biographique écrits sur Louise Michel (romans, hagiographies, pièces de théâtre publiées, travaux universitaires). Les articles de presse, ainsi que les biographies ou autobiographies d'autres personnalités historiques, mêmes si elles sont étroitement liées à Louise Michel, n'ont pas été retenus.

Ce tableau révèle que la biographie d'Edith Thomas est, après sa publication, celle qui est la plus fréquemment citée. Première biographie savante et universitaire sur Louise Michel, elle est considérée par tous les biographes que j'ai pu rencontrer comme l'ouvrage de référence. Clotilde Chauvin résume la perception générale de ce travail : « elle est à mon avis la meilleure et la plus documentée[1]. » Ce consensus sur la place qu'occupe la biographie écrite par Edith Thomas dans l'univers des textes de référence sur Louise Michel est partagé tant par les universitaires que par les acteurs intellectuels non-universitaires (écrivains, romanciers, dramaturges, comédiens). Elle est unanimement citée lorsque je les interroge sur les travaux biographiques qui les ont inspirés ou aidés dans leur propre travail. Claude Rétat, directrice de recherche CNRS à l'Université Paris-Sorbonne et éditrice de Louise Michel, affirme la valeur historique du travail d'Edith Thomas, devenu un outil pour la recherche scientifique :

> Pour moi ce qui reste l'ouvrage de référence c'est Édith Thomas. […] Édith Thomas c'est vieux, y' aurait des tas de choses à reprendre mais au moins y' a les sources. On peut vérifier… En général elle ne dit pas de sottises, elle modifie un peu les citations, ce qui n'est pas bien du tout ! Mais ce qui est... c'est de son époque ! Mais enfin, au moins, on peut travailler avec. Et Édith Thomas prend place dans un processus cumulatif de la recherche, dans un processus moderne. Par contre les biographies romancées de Louise Michel, ça me semble intéressant comme documentation sur la figure de Louise Michel, enfin, avec un niveau plus simple ; mais pas pour travailler... directement.[2]

De la même façon, les écrivains auteurs de biographies romancées sur Louise Michel se réfèrent au travail d'Edith Thomas. C'est le cas par exemple de Lucien Thomas, qui publie en 2014 *Louise Michel, la guerre à la misère* et qui reconnaît le statut fondateur d'Edith Thomas : « J'en ai lu une qui est mon homonyme, qui s'appelait… Edith Thomas, qui est bien, mais je ne me suis pas aidée du tout de... Je l'avais lu avant de commencer à écrire. D'abord parce quand on est écrit, quand on est écrivain, il ne faut pas se laisser emporter par les autres. Il y a des fondations, mais il faut construire votre édifice[3]. »

Aux côtés de la biographie d'Edith Thomas, le travail de Xavière Gauthier est considéré comme central dans l'univers biographique. A nouveau, Clotilde Chauvin le reconnaît : « Xavière Gauthier, je ne suis pas toujours d'accord, mais elle a beaucoup beaucoup travaillé[4] ». J'ai choisi de ne pas faire apparaître dans le tableau le recueil de la correspondance de Louise Michel publié par Xavière Gauthier (cet ouvrage se classe plutôt dans la catégorie de l'édition des textes de Louise Michel, non de ses biographies), mais il est aujourd'hui considéré comme un outil de travail incontournable pour les biographes. La biographie romancée écrite par Xavière Gauthier, dans sa version publiée par les Editions de Paris sous le titre de *La vierge rouge*, est devenue une biographie

[1] Entretien téléphonique avec Clotilde Chauvin, 26 juillet 2016.
[2] Entretien avec Claude Rétat, Paris, 8 avril 2016.
[3] Entretien avec Lucien Thomas, Paris, 7 avril 2016.
[4] Entretien téléphonique avec Clotilde Chauvin, 26 juillet 2016.

centrale. Elle est, comparativement aux informations de tirages obtenues ponctuellement sur d'autres ouvrages biographiques, la plus populaire : elle a été éditée deux fois, en 1999 et en 2013, et entre 8000 et 10 000 exemplaires ont été vendus[1].

UNIFORMISATION DES CITATIONS OU COEXISTENCE DE LIGNEES REFERENTIELLES ?

Il est notable dans l'analyse des usages bibliographiques des biographes de Louise Michel de voir que, si les travaux d'Edith Thomas et Xavière Gauthier sont considérés comme des références presque incontournables après leur publication, certaines lignées référentielles se dégagent. Dans ce cadre, le choix des ouvrages présentés en bibliographie indique une volonté de s'inscrire dans un héritage particulier, celui de certains travaux réalisés antérieurement et considérés comme des sources d'inspiration ou des repères. Pour cette analyse il faut laisser de côté les ouvrages qui revendiquent une exhaustivité, et dont la bibliographie fait état de l'ensemble de la littérature produite sur Louise Michel. On y trouve Hem Day, pseudonyme de Marcel Dieu, éditeur et essayiste belge, qui publie la même année (1959) à la fois un travail biographique sur Louise Michel centré sur son travail d'écrivain et de poète[2], et une bibliographie complète de ses œuvres[3]. La bibliographie de son premier texte fait mention de la totalité des ouvrages biographiques publiés sur Louise Michel. Même chose pour Edith Thomas, dont le travail scientifique d'historienne et d'archiviste révèle une connaissance précise des ouvrages publiés avant elle. Il faut néanmoins rappeler que la seule omission de sa bibliographie, Dominique Desanti, est liée à ses conflits avec le PCF à l'époque de la publication de son ouvrage. Cet oubli volontaire a durablement marqué la transmission du travail de Dominique Desanti, puisque cette référence n'apparaît dans aucune des biographies postérieures.

Si les modes de citation sont assez homogènes, une lignée référentielle particulière se dégage : celle des anarchistes. En 1999, Claire Auzias écrit une brochure sur Louise Michel à la demande de la Fédération anarchiste, dans la collection « Graine d'ananar », publiée conjointement par les éditions du Monde libertaire et les éditions d'Alternative libertaire. Hormis la citation des deux auteures incontournables, Claire Auzias indique trois références : Irma Boyer, Hem Day et Fernand Planche. Si la biographie d'Irma Boyer est associée au Parti communiste (et mobilisée par Auzias pour s'opposer au traitement fait de Louise Michel dans ce texte), Hem Day et Fernand Planche sont des auteurs anarchistes. Hem Day s'engage tôt dans les mouvements anarchistes. En 1923, il a alors 21 ans, il participe au premier congrès de l'Union anarchiste de Belgique, et est désigné comme secrétaire-trésorier en 1925. Deux ans plus tard, il prend part à la création

[1] Entretien avec Xavière Gauthier, Paris, 5 avril 2016.
[2] DAY Hem, *Louise Michel, Jules Verne, de qui est 'Vingt mille lieues sous les mers' ? suivi de Louise Michel, poète*, Paris/Bruxelles, Editions Pensée et action, 1959.
[3] DAY Hem, *Bibliographie de Louise Michel : 1830-1905*, Paris/Bruxelles, Pensée et action, 1959.

du Comité international de défense anarchiste, et en devient secrétaire. Il ouvre une bouquinerie à Bruxelles, considérée comme un centre de ralliement des proscrits politiques. Il est initié à la franc-maçonnerie en 1932 dans une loge du Droit Humain, aux côtés de Léo Campion, un de ses proches amis, rencontré à l'occasion d'un repas organisé par la Libre-Pensée de Bruxelles. Tous deux sont objecteurs de conscience et renvoient en 1933 leurs livrets militaires[1]. Il rejoint l'Espagne lorsqu'éclate la guerre civile. Fernand Planche, quant à lui, assiste en 1922 au troisième congrès de l'Union anarchiste (UA) à Levallois-Perret. L'année suivante, il rejoint l'équipe du *Libertaire*. En 1924, il est candidat abstentionniste sur une liste libertaire aux élections législatives. En 1928, il participe à l'Association des fédéralistes anarchistes (AFA) nouvellement créée et collabore à son organe, *La Voix Libertaire*. Il se rend à Barcelone en 1936, puis prend part à la fondation de la Fédération anarchiste de langue française (FAF) au sein de laquelle il devient secrétaire de la Commission administrative. En 1939, il est arrêté et condamné pour « complicité de désertion ». Libéré après onze moins d'incarcération, il est « interné administratif » au camp de Maisons-Laffitte où sont regroupés les déserteurs. Après la guerre, il s'investit dans la reconstruction de la Fédération anarchiste (FA) et collabore à plusieurs journaux libertaires[2]. Alors que Claire Auzias revendique une inscription de sa pensée et de son usage de Louise Michel dans la tradition anarchiste, la sollicitation de ces deux auteurs est significative.

Les trois références sollicitées par Claire Auzias, Irma Boyer, Hem Day et Fernand Planche se retrouvent cinq ans plus tard chez Gérald Dittmar, éditeur et historien qui se réclame de la « mouvance autonome[3] ». En 2007, Clotilde Chauvin publie aux Editions libertaires *Louise Michel en Algérie* (1500 exemplaires, presque vendus en totalité – reste environ 200[4]). Elle cite dans sa bibliographie la brochure de Claire Auzias, et celle-ci préface l'étude de Chauvin. On voit donc ici comment dialoguent les auteurs qui se retrouvent dans une proximité politique, à travers la pratique bibliographique et l'exercice de la préface. Lors de la réédition de sa brochure en 2009, Claire Auzias intègre une nouvelle référence à celles précédemment citées : l'ouvrage de Clotilde Chauvin.

La réédition par les éditions TOPS, pour le centenaire de la mort de Louise Michel, de la biographie écrite par Fernand Planche[5] facilite davantage encore cette circulation. Cette maison d'édition est créée par Hervé Trinquier, ancien programmateur du Théâtre libertaire de Paris et ancien militant du groupe de Fresnes-Antony de la FA. Il se concentre d'abord sur l'édition des œuvres intégrales de Proudhon, puis diversifie son

---

[1] Voir la notice biographique de Hem Day dans CAMPION Léo, *Le drapeau noir, l'équerre et le compas*, Ille-sur-Têt, Editions K'A, 2013, p.117-125.
[2] Voir la notice biographique de Fernand Planche dans le *Dictionnaire des militants anarchistes* [en ligne : militants-anarchistes.info].
[3] Entretien réalisé avec Gérald Dittmar, 12 avril 2016.
[4] Entretien avec Clotilde Chauvin, 26 juillet 2016.
[5] PLANCHE Fernand, *La vie ardente et intrépide de Louise Michel*, Antony, Editions TOPS – H. Trinquier, 2005.

catalogue avec la publication de textes de différents auteurs anarchistes : Pierre Kropotkine, Elisée Reclus, Maurice Joyeux, Jean Grave, ou encore Sébastien Faure. Si Claire Auzias ne sollicite pas la biographie d'Ernest Girault, rédigée alors qu'il est encore militant anarchiste, celle-ci apparaît dans l'ouvrage de Clotilde Chauvin. Elle est cependant peu mobilisée, sans doute en partie parce qu'elle n'a pas été rééditée depuis 1905, ce qui rend plus difficile son appropriation actuelle. Néanmoins, Clotilde Chauvin a travaillé conjointement avec les Editions libertaires à la publication d'*Une colonie d'enfer*, où Girault fait le récit de sa tournée de conférences en Algérie avec Louise Michel[1].

Cette présentation spatiale et chronologique du réseau qui se constitue autour de la mémoire de Louise Michel montre d'abord que les productions autour de Louise Michel s'inscrivent dans un travail collectif, dans lequel des précurseurs sont reconnus et des figures centrales apparaissent. Mais parallèlement à ce travail collectif qui s'identifie par l'espace des interrelations, il existe des dynamiques de concurrence, des stratégies de distinction, des modalités d'action mémorielle différentes, ou des références et des liens de filiation particuliers. Pour rendre vivantes ces relations entre les différents producteurs de mémoire, il s'agit de se demander par quels biais ils exercent ce travail mémoriel et quelles sont les dynamiques qui se mettent en place entre eux.

2. LES DYNAMIQUES INTERNES DU RESEAU DES PRODUCTEURS DE LA MEMOIRE DE LOUISE MICHEL.

Le graphique du réseau de la mémoire révèle la centralité de certains acteurs dans le processus de production mémorielle autour de Louise Michel. Pour comprendre quelles sont les dynamiques motrices du réseau mémoriel qui se constitue autour de Louise Michel, il faut donc s'intéresser au rôle joué par ces acteurs centraux. On reviendra pour cela sur l'influence exercée par Xavière Gauthier dans l'impulsion de ces dynamiques qui se jouent autour de la mémoire de Louise Michel mais aussi sur la fonction d'intermédiaire entre les différents pôles du réseau qu'occupent plusieurs acteurs multipositionnés comme Véronique Fau-Vincenti ou Clotilde Chauvin, et la mise en place de moments collectifs de rencontre et de travail, en particulier lors des commémorations.

[1] GIRAULT Ernest, *Une colonie d'enfer*, Paris, Les Editions libertaires, 2007.

2.1. Une entreprise mémorielle encouragée par des acteurs moteurs : le rôle de Xavière Gauthier.

Xavière Gauthier est née en 1942 en Normandie. Docteure en philosophie, elle est recrutée comme chargée de cours à l'Université Paris I, puis comme maîtresse de conférences à Bordeaux[1]. Xavière Gauthier peut être considérée comme l'initiatrice d'une coordination collective autour de Louise Michel. Elle est la première à avoir mené une véritable politique et pratique éditoriale des œuvres de Louise Michel. Au début des années 1990, après avoir écrit une biographie de Louise Michel, Xavière Gauthier décide de se lancer dans un projet d'édition de sa correspondance. Le projet a duré dix ans, pendant lesquels Xavière Gauthier s'est rendue dans les différents centres d'archives qui conservent une trace de la correspondance de Louise Michel : le Centre russe de conservation et d'étude des documents d'histoire moderne (ancien Institut du marxisme-léninisme) à Moscou, l'Institut d'histoire sociale à Amsterdam, la Bibliothèque de la maison de Victor Hugo, la Bibliothèque Marguerite Durand, ou encore les Archives nationales[2]. Ce travail est pour elle un travail « purement scientifique », contrairement à l'écriture de sa biographie :

> Voilà, les trouver ces lettres, les déchiffrer, essayer de les dater, essayer de les comprendre, parce que de même que les *Mémoires*, qui étaient parfois incompréhensibles, les lettres sont souvent incompréhensibles. Essayer de savoir qui sont ses correspondants, voilà, donc c'était un travail purement scientifique, où j'essaie de ne rien laisser dans l'ombre, cette fois de faire quelque chose un peu d'ordonné.[3]

A la fin de l'année 1999, la correspondance de Louise Michel est publiée aux Editions de Paris sous le titre *Je vous écris de ma nuit. Correspondance générale – 1850-1914*. Avec ce titre, Xavière Gauthier souhaite malgré tout « donner un peu de chair[4] », en choisissant une phrase d'une des lettres de Louise Michel. Cet ouvrage regroupe 1306 lettres écrites ou reçues par Louise Michel. L'édition de ce recueil fait l'objet de plusieurs recensions dans la presse[5], dont deux sont écrites par des chercheuses spécialistes de l'histoire des femmes[6], qui nourrissent l'intérêt pour la figure de Louise Michel, dont le développement est propice en cette période de discussions autour de la parité en politique.

Ce travail de recherche autour de la correspondance conduit Xavière Gauthier à découvrir des manuscrits de Louise Michel, des textes et des romans. Elle décide alors de créer la collection *Louise Michel : œuvres* au sein du laboratoire LIRE de l'Université

---

[1] MAKWARD Christiane P. et COTTENET-HAGE Madeleine, *Dictionnaire littéraire des femmes de langue française*, Paris, Karthala éditions, 1996.
[2] La liste des centres d'archives visités est présentée en introduction de la publication de la correspondance : *Je vous écris de ma nuit*, Paris, Editions de Paris, 1999, p.20-24.
[3] Entretien avec Xavière Gauthier, Paris, 05 avril 2016.
[4] *Idem*
[5] *Le Journal du dimanche*, 30 novembre 1999 ; *Le Monde des livres* (une), 7 janvier 2000 ; *La Quinzaine littéraire*, 16 au 31 janvier 2000 ; *France-Soir*, janvier 2000 ; *Le Nouvel Observateur*, 17 février 2000 ; *Libération* (double page), 24 février 2000 ; *Le Figaro littéraire*, 30 mars 2000 ; *L'Humanité*, 20 avril 2000 ; *La Croix*, 29 avril 2000 ; *Le Monde*, 30 juin 2000 ; *France culture*, du 28 mai au 8 juin 2001.
[6] Françoise Thébaud dans le *Monde des livres* et Michelle Perrot dans *Libération*.

Lyon 2 où elle est déléguée par le CNRS. Une équipe se constitue autour d'elle, avec Véronique Fau-Vincenti, Daniel Armogathe, Josiane Garnotel et Claude Rétat, nouvellement recrutée par le CNRS et affectée dans le laboratoire LIRE de Lyon 2. Xavière Gauthier a animé le collectif pendant deux ans et y a publié la suite des *Mémoires* de Louise Michel sous le titre *Histoire de ma vie* en 2000. A la fin de la délégation de Xavière Gauthier à LIRE, la collection s'est maintenue : elle a été reprise par Claude Rétat, puis aujourd'hui par Sarah Al-Matary.

L'ACCROISSEMENT DE LA PRATIQUE EDITORIALE.

Xavière Gauthier a joué un rôle important dans la promotion de l'édition des œuvres de Louise Michel. Cette pratique existe néanmoins avant elle : entre 1905 et 2015, cinquante et une éditions et rééditions d'ouvrages de Louise Michel ont été relevées[1]. Cette activité éditoriale riche indique une volonté de transmettre et de diffuser les écrits de Louise Michel. Cette pratique n'est cependant pas équilibrée sur toute la période. Ainsi, entre 1905 et 1968, seules trois éditions ont été réalisées. Alors même que le Parti communiste promeut la mémoire de Louise Michel, nous l'avons vu, ses textes ne sont pas réédités. Cela peut s'expliquer par l'absence d'une véritable politique d'édition menée par le PC concernant les auteurs du dernier tiers du XIXe siècle, peu sollicités dans la pensée marxiste-léniniste (hormis Marx, évidemment, dont les ouvrages sont édités plus de quatre-vingt fois entre 1921 et 1956). Malgré cette réticence à éditer des auteurs dont la pensée précède la révolution russe, et plus encore en ce qui concerne les auteurs français, quelques contemporains de Louise Michel sont tout de même publiés par les éditions communistes : des textes de Jean Jaurès sont publiés treize fois, Paul Lafargue dix fois, Jules Guesde sept fois[2]. Quoi qu'il en soit, les trois éditions d'ouvrages de Louise Michel ont été réalisées soit par des éditions de tendance anarchiste (la Librairie Internationaliste en 1905, les éditions SLIM gérées par l'anarchiste Fernand Planche en 1947), soit par un éditeur de Louise Michel de son vivant (Stock en 1921). C'est après 1968 que la pratique éditoriale des ouvrages de Louise Michel s'accélère, pour s'intensifier considérablement avec l'implication de Xavière Gauthier : six éditions dans les années 1970, six également dans les années 1980, sept dans les années 1990 (dont plus de la moitié en 1999), seize dans les années 2000 (dont plus d'un tiers en 2005), onze entre 2010 et 2015.

[1] Voir la liste de ces éditions successives en annexe.
[2] « Catalogue de la production des maisons d'éditions du Parti Communiste 1921-1956 », établi par Marie-Cécile Bouju.

Des maisons d'édition militantes aux classiques de la littérature.

Jusqu'au seuil des années 2000 et la création d'une collection aux Presses universitaires de Lyon consacrée aux œuvres de Louise Michel, l'édition de ses textes est principalement portée des maisons d'édition pour qui la publication des ouvrages de Louise Michel est un travail et une pratique militante.

Les éditions Maspero sont à l'origine de quatre éditions d'ouvrages de Louise Michel entre 1970 et 1982 : *La Commune*, les *Mémoires* (éditées à deux reprises en 1976 et en 1979), et un recueil de poésies (*A travers la vie*). Créée en 1959, cette maison d'édition revendique une identité marquée à gauche, progressiste, internationaliste, anticoloniale et antiautoritaire[1]. Engagé en faveur de l'indépendance de l'Algérie, relai en France des revendications internationales et tiers-mondistes des non-alignés[2], François Maspero est victime d'attentats par l'extrême-droite et l'OAS, confronté à la censure de plusieurs de ses livres, condamné à une série d'amendes et de peines de prison. Pour le centenaire de la Commune de Paris, les éditions Maspero éditent dans la Petite Collection Maspero *La Commune. Histoire et souvenirs* de Louise Michel, en deux tomes. Cette collection au format poche, vendue à 6,15 francs pièce, compte 278 ouvrages, édités entre 1967 et 1982. Elle regroupe des textes centraux dans la pensée d'extrême gauche. Pour Kristin Ross, cette collection a participé à construire « les éléments d'une culture politique commune[3] », au sein de laquelle Louise Michel est donc intronisée. François Maspero, sous le pseudonyme de Louis Constant[4], crée en 1975 la collection « Actes et mémoires du peuple », qu'il dirige jusque 1982. Le premier ouvrage de cette collection est *Mémoires* de Louise Michel[5]. Quelques années plus tard est publié un recueil poétique de Louise Michel dans « Actes et mémoires du peuple », présenté par Daniel Armogathe et Marion V. Piper. En 1982, François Maspero cède le fonds de ses éditions, repris sous le nom de La Découverte. Cette nouvelle maison d'édition s'inscrit dans une certaine continuité avec les éditions Maspero, et demeure aujourd'hui encore centrale dans la réédition des œuvres de Louise Michel : depuis 1983, La Découverte a réédité à sept reprises des ouvrages de Louise Michel. Il s'agit principalement des titres choisis par Maspero (*La Commune*, *Mémoires de Louise Michel* et *A travers la vie*), auxquels s'ajoutent *Souvenirs et aventures de ma vie*, publiés en 1983 sous l'égide conjointe des éditions Maspero et de La Découverte, et très récemment des passages inédits des mémoires, *A travers la mort*, publiés en 2015.

---

[1] GUICHARD Bruno, HAGE Julien et LEGER Alain, *François Maspero et les paysages humains*, Lyon, La Fosse aux ours, 2009 ; HAGE Julien, *L'édition politique d'extrême-gauche au XXe siècle : essai d'histoire globale*, Lyon, Presses de l'ENSSIB, 2013.

[2] LIAUZU Claude, « Intellectuels du Tiers Monde et intellectuels français : les années algériennes des éditions Maspero », *Les Cahiers de l'IHTP*, n°10, novembre 1988.

[3] ROSS Kristin, *Mai 68 et ses vies ultérieures*, Marseille, Agone, 2010, p.135.

[4] « Entretien avec François Maspero : 'Quelques malentendus' », *Période* [En ligne], 18 septembre 2014.

[5] Voir sur le site du collectif SMOLNY, collectif d'édition des introuvables du mouvement ouvrier [www.collectif-smolny.org],la fiche bibliographique n°33 : « Actes et Mémoires du peuple – Collection Maspero ».

En 1980, les éditions Plasma publient deux ouvrages dont la réédition est inédite à l'époque : *Le Claque-dents* et *Les Crimes de l'époque*. Maison d'édition fondée en 1972 par Pierre Drachline[1], Plasma développe un catalogue marqué par le surréalisme, de sensibilité anarchiste, et connu pour ses préfaces acerbes. La préface de Jean-Claude Renault aux *Crimes de l'époque* ne fait pas exception. Il s'attaque aux universitaires, « qui préfaceront n'importe quoi » et qui « par leur ennui et leur manque de parti-pris décourageront le lecteur éventuel ». Il invective la « maffia féministe » qui pratique « la récupération la plus abjecte » et « l'amalgame le plus éhonté », en comparant Louise Michel et George Sand (il fait sans doute référence à Geneviève Fraisse, qui a publié trois ans plus tôt un article sur ces deux figures féminines dans la revue *Révoltes Logiques*[2]). Jean-Claude Renault s'insurge contre les « falsifications » et le « mensonge généralisé » dont fait l'objet Louise Michel, et dont sont coupables « les tenants du pouvoir » avec en premier lieu « la racaille féministe de la rue des Saints-Pères »[3]. En 1980, comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, la construction féministe de la figure de Louise Michel est déjà entamée : plusieurs universitaires ont participé à intégrer cette figure à l'histoire des femmes, Paule Lejeune a publié sa biographie aux Editions des femmes (dont la librairie est rue des Saints-Pères). Avant même l'élection de François Mitterrand, la nomination d'Yvette Roudy au ministère des droits de la femme, et la mise en place d'un processus d'institutionnalisation des études sur les femmes, la légitimité des usages féministes de la figure de Louise Michel est contestée au nom de la défense d'une vérité exclusive sur Louise Michel, marquée par une dimension antiféministe. Au début des années 1980, Plasma fait faillite, et Pierre Drachline crée une seconde maison d'édition, Manya, qui édite en 1991 la première version de la biographie romancée de Louise Michel écrite par Xavière Gauthier[4].

Cette pratique militante de l'édition des œuvres de Louise Michel est toujours d'actualité. En 1998, une maison d'édition associative de la région lyonnaise, *La Mauvaise graine*, impliquée dans la diffusion d'une parole contestataire, publie *Premières et Dernières amours*, extrait des *Crimes de l'époque* publié par Plasma en 1980. Les *Editions d'ores et déjà*, spécialisées dans la publication d'écrits du XIXe siècle tombés dans l'oubli et principalement socialistes, qu'ils considèrent comme utiles pour comprendre le présent, éditent deux textes de Louise Michel : *Prise de possession* en 2010 et *L'Ere nouvelle* en 2013. Et en 2015, ce sont les éditions anarchistes *Noir et Rouge* qui publient les *Contes et légendes* de Louise Michel (la seule auteure du XIXe siècle, avec Elisée Reclus, présente dans leur catalogue).

---

[1] *Le Monde*, « Pierre Drachline est mort à 67 ans », *Le Monde*, 11 décembre 2015.
[2] FRAISSE Geneviève, *art. cit.*, automne-hiver 1977, p.35-54.
[3] RENAULT Jean-Claude, préface de Louise Michel, *Les Crimes de l'époque*, Paris, Plasma, 1980.
[4] GAUTHIER Xavière, *op. cit.*, 1991.

Mais sous l'influence d'universitaires qui prennent en charge l'édition des œuvres de Louise Michel, les maisons d'édition impliquées se diversifient. Dès 1982, Daniel Armogathe s'investit dans ce travail d'édition. Dans la continuité du colloque organisé à Marseille en 1980, il s'attache à « lever un coin du voile » posé sur l'existence de Louise Michel[1]. Ses premières collaborations, en 1982 et 1983, sont éditées chez Maspero, déjà investi dans le travail d'édition des œuvres de Louise Michel. La création en 1999 de la collection « Louise Michel : œuvres » par Xavière Gauthier au sein du laboratoire LIRE de l'université Lyon 2, introduit une maison d'édition universitaire dans le travail éditorial autour de Louise Michel. *Les Presses Universitaires de Lyon* (PUL) sont ainsi les éditeurs de cinq ouvrages de Louise Michel, entre 2000 et 2013, systématiquement établis, préfacés et introduits par des chercheurs et des universitaires, dont certains sont investis par ailleurs dans d'autres formes de production mémorielle autour de Louise Michel. Claude Rétat, successeure de Xavière Gauthier à la direction de la collection, accentue encore cette dynamique de scientifisation de l'édition des œuvres de Louise Michel. Si elle prend ses distances avec les PUL en 2014 (la direction de la collection est alors confiée par le directeur du laboratoire LIRE à Sarah Al-Matary), elle n'abandonne cependant pas l'édition de textes de Louise Michel. En 2015, elle coordonne à *La Découverte* l'édition d'un texte inédit, *A travers la mort*, et la réédition de *La Commune* avec Eric Fournier, historien à Paris 1. Mais elle inclut également une nouvelle maison d'édition dans le travail de publication, les *Classiques Garnier*, avec laquelle elle travaille à l'édition d'un ouvrage inédit, *La chasse aux loups*. L'investissement de cette maison, reconnue dans l'édition de classiques de la littérature, atteste de la réussite du travail mené par les éditrices de Louise Michel dans sa reconnaissance en tant qu'écrivaine.

Parallèlement à ces deux premiers ensembles de maisons d'édition (militantes et académiques), plusieurs éditeurs régionaux s'impliquent dans la publication de certains textes de Louise Michel, qui font écho aux univers et aux traditions locales. A l'occasion du centenaire, l'abbaye d'Auberive fait appel à Xavière Gauthier pour publier les lettres écrites par Louise Michel lorsqu'elle y était incarcérée. En Nouvelle-Calédonie, les éditions *Grain de sable*, créées en 1993 dans le but de valoriser le patrimoine d'Océanie, édite à trois reprises (1996, 1999, 2014) des textes de Louise Michel relatifs à sa déportation, *Aux amis d'Europe, suivi de Légendes et chansons de geste canaques*.

Des ouvrages phares.

Malgré la richesse et la multitude de textes, de romans, ou de poèmes écrits par Louise Michel, certains ouvrages sont centraux dans la pratique éditoriale : réédités de nombreuses fois, par des maisons d'édition différentes.

Entre 1905 et 2015, l'ouvrage historique de Louise Michel sur la Commune est édité à huit reprises, sous le titre *La Commune* (Stock) ou *La Commune, histoire et*

[1] ARMOGATHE Daniel, « Le testament de Louise Michel », préface à Louise Michel, *Souvenirs et aventures de ma vie*, Paris, La Découverte/Maspero, 1983, p.11-20.

souvenirs (Maspero, puis La Découverte). En 1898, c'est Pierre-Victor Stock, directeur d'une maison d'édition depuis 1877, à laquelle il donne son nom, qui publie cet ouvrage. Le manuscrit est ensuite réédité par les éditions Stock à quatre reprises : en 1921, 1970, 1971 et 1978. Devenu ami de Louise Michel, Pierre-Victor Stock lui consacre plusieurs pages dans son *Mémorandum d'un éditeur*, d'abord publiées dans le *Mercure de France* en 1933[1], avant que l'ouvrage soit édité chez Stock en 1935. Ces quelques pages de Pierre-Victor Stock sur Louise Michel sont ajoutées en postface des rééditions postérieures de *La Commune*. Avec le centenaire de la Commune, en 1971, Maspero édite également la *Commune* de Louise Michel. Seul texte publié dans deux maisons d'édition différentes, l'ouvrage de Louise Michel occupe une place importante dans la dynamique de réédition d'ouvrages de contemporains de la Commune.

Encadré n°19
Rééditions d'ouvrages de contemporains de la Commune entre 1968 et 1973[2]

- ANDRIEU Jules, *Notes pour servir à l'Histoire de la Commune de Paris*, Paris, Payot, 1971.
- BAKOUNINE Mikhaïl, *De la guerre à la Commune. Textes de 1870-1871*, textes choisis par Fernand Rude, Paris, Anthropos, 1972.
- CLUSERET Gustave Paul et ROSSEL Louis, *1871, la Commune et la question militaire*, textes choisis par Patrick Kessel, Paris, Union générale d'éditions, 1971.
- JEANNERET Georges, *Paris pendant la Commune révolutionnaire de 71*, Paris, Editions d'histoire sociale, 1968.
- ENGELS Friedrich, LENINE Vladimir Ilitch, TROTSKY Léon, *La Commune de Paris*, Paris, Maspero, 1971.
- ENGELS Friedrich et MARX Karl, *La Commune de 1871*, textes choisis par Roger Dangeville, Paris, Union générale d'Editions, 1971.
- LEFRANCAIS Gustave, *Etude sur le mouvement communaliste à Paris en 1871*, Paris, Editions d'histoire sociale, 1968.
- LISSAGARAY Prosper-Olivier, *Les huit journées de mai derrière les barricades*, Paris, Editions d'histoire sociale, 1968.
- LISSAGARAY Prosper-Olivier, *Les huit journées de mai derrière les barricades*, Paris, Maspero, 1970.
- MAILLARD Firmin, *Histoire des journaux publiés à Paris pendant le siège de la Commune*, Amsterdam, Liberac, 1971.
- MALON Benoît, *La troisième défaite du prolétariat français*, Paris, Editions d'histoire sociale, 1968.
- MARTINE Paul, *Souvenirs d'un insurgé, la Commune, 1871*, Paris, Perrin, 1971.
- MARX Karl, *La guerre civile en France, 1871*, Paris, Editions sociales, 1972.
- MICHEL Louise, *La Commune, histoire et souvenirs*, Paris, Maspero, 1970.
- MICHEL Louise, *La Commune*, Paris, Stock, 1971.
- VALLES Jules, *Œuvres complètes*, Paris, Editeurs français réunis, 1970-1973.
- VUILLAUME Maxime, *Mes cahiers rouges au temps de la Commune*, Paris, A. Michel, 1971.

[1] STOCK Pierre-Victor, « Le Memorandum d'un éditeur. Louise Michel anecdotique », *Mercure de France*, n°836, 15 avril 1933, p.344-358.
[2] Liste réalisée à partir de la consultation du catalogue de la BNF, avec le mot clé « Commune de Paris ».

Après le centenaire de la Commune, cet ouvrage est réédité une fois par Stock (en 1978) et trois fois par *La Découverte* (1999, 2005, 2015). Le manuscrit n'est véritablement retravaillé qu'en 2015, lors de l'édition coordonnée par les deux universitaires Claude Rétat et Eric Fournier. Les nombreuses coquilles, coupes et erreurs historiques, transmises entre les éditions successives, et les déformations progressives des manuscrits, ont été corrigées[1]. Ces multiples incohérences, que Claude Rétat traduit par un processus de « momification passionnée[2] » autour de Louise Michel, ont participé à rendre inintelligible la littérature de Louise Michel.

Sur la même période, treize ouvrages sont consacrés à des récits de vie écrits par Louise Michel, sous le titre de mémoires, d'histoire de vie ou de souvenirs, sous forme d'extraits ou en intégralité. Huit maisons d'édition différentes ont porté ces projets. L'enjeu de ces éditions successives est de découvrir des fragments, des extraits, des manuscrits inédits non publiés. Ainsi, Xavière Gauthier, qui élabore la publication des *Mémoires* pour la maison d'édition belge *Tribord* en 2005, affirme l'originalité de cette édition : elle rassemble l'ensemble des *Mémoires*, en trois parties, publiées jusqu'à présents sous les titres différents de *Mémoires de Louise Michel, écrits par elle-même* et *Histoire de ma vie*. Plus encore, elle affirme que jusqu'au présent volume, les éditions antérieures sont « tronquées, incomplètes et, de plus, fautives[3] ». En 2010, Josiane Garnotel édite *Souvenirs et aventures de ma vie*, publié en 1905 sous la forme de feuilletons dans le journal *La Vie populaire*, par l'écrivain Arnould Galopin, à partir de carnets qui lui aurait transmis Louise Michel. Ce texte devait initialement être publié dans la collection « Louise Michel : œuvres », mais devant l'absence d'accord sur l'attribution de ce texte à Louise Michel, le projet n'a pas abouti. Josiane Garnotel a finalement fait le choix de le publier dans une petite maison d'édition régionale, *Maïade*, qui l'a tiré à 2000 exemplaires.

[1] Entretien avec Claude Rétat, Paris, 8 avril 2016.
[2] *Idem*
[3] GAUTHIER Xavière, « Un livre testament », préface à Louise Michel, *Mémoires*, Bruxelles, Tribord, 2005, p.6.

Encadré n°20
L'émergence d'un nouveau canon interprétatif :
la lecture des textes de Louise Michel comme condition de la connaissance

Si les motivations des éditrices des textes de Louise Michel évoluent, si les ouvrages publiés se diversifient, ce travail éditorial participe à développer l'idée d'une nécessité à la fois militante et scientifique de travailler à partir des textes de Louise Michel. Cela renvoie à l'idée selon laquelle, pour s'extraire des idéologies qui construisent une image erronée, fantasmée, ou hagiographique de Louise Michel, le seul moyen de comprendre et de saisir qui est vraiment Louise Michel est de lire les textes qu'elle a écrits. Cette affirmation, qui connaît un essor depuis la mise en place d'une collection dédiée aux œuvres de Louise Michel, n'est pas nouvelle. Dans sa biographie éditée en 1971, Edith Thomas reconnaît déjà la nécessité de travailler sur les textes de Louise Michel : « Louise Michel a eu sur les autres femmes de la Commune la supériorité d'avoir écrit – trop hélas ! – ce qui permet, même si ses livres ne relèvent pas de la littérature, de la saisir plus profondément, au-delà de ses actes et de ses paroles, d'en dessiner le visage[1]. » Cette nécessité de comprendre Louise Michel par ses textes est aujourd'hui largement diffusée, tant dans la sphère universitaire, que militante ou politique.
La diffusion de cette idée d'une nécessité de penser Louise Michel par l'intermédiaire de ses écrits peut s'expliquer par la place motrice des universitaires spécialistes de littérature dans la production scientifique sur Louise Michel, plutôt que d'historiens, de politistes ou de sociologues. Peu de travaux historiques et de biographies savantes ont été écrits sur Louise Michel. Le travail scientifique est en effet principalement centré autour de la publication et de l'analyse des textes de Louise Michel. Ce travail d'analyse littéraire est envisagé comme le seul moyen de contrer la production historique idéologique qui a profondément marqué les représentations collectives autour de Louise Michel. En 1982 sont publiés les actes du « colloque Louise Michel » organisé à Marseille deux ans auparavant. Daniel Armogathe écrit l'introduction de cet ouvrage, dans lequel il se réfère directement au travail d'édition des œuvres de Louise Michel qu'il est en train de mener avec les éditions Maspero[2], et justifie son importance scientifique :

> Il faut bien avouer que l'ensemble formé par le vécu de Louise Michel et sa traduction littéraire n'a été jusqu'ici qu'effleuré. L'écrit surtout dont on s'est peu occupé, aveuglé qu'on était par l'éclat d'un héroïsme en actes. Qui connaît la demi-douzaine de cahiers de poésie qu'elle nous a laissés ou les 1200 pages des *Souvenirs et aventures de ma vie*, suite et fin de ses *Mémoires* ? […] Le colloque rend compte sans ménagement des composantes feuilletonnesques, de l'imagerie manichéenne, de la contamination de l'écrit par l'oral, du moralisme populiste des textes de Louise Michel, que la tradition hagiographique avait occultés jusqu'ici. […] Cette écriture en acte, passionnelle, cette écriture qui tire à hue et à dia, on s'efforce ici de dire quelle place elle occupe dans le système hisorico-littéraire du XIXe siècle. Car Louise Michel, par sa culture, ne peut pas ne pas s'insérer dans la continuité esthétique. Et on la voit effectivement traverser tous les grands courants littéraires, romantique/utopique, réaliste/populiste, décadent…

Dans cette lignée Xavière Gauthier enrichit son travail d'édition d'un rôle de contradiction et d'émancipation des représentations majoritaires[3].

---

[1] THOMAS Edith, *op. cit.*, 1971, p.10.
[2] MICHEL Louise, *A travers la vie, poésies*, édition établie par Daniel Armogathe et Marion Piper, Paris, Maspero, 1982 ; MICHEL Louise, *Souvenirs et Aventures de ma vie*, édition établie par Daniel Armogathe, Paris, La Découverte/Maspero, 1983.
[3] Entretien avec Xavière Gauthier, Paris, 05 avril 2016.

> Je dis que c'était parfois désespérant avec la somme de travail, bien sûr, les annotations nécessaires, désespérant aussi parce que le mythe Louise Michel est en mesure de tomber en partie autour de sa correspondance. C'est-à-dire qu'à partir de ses Mémoires, l'image qu'elle-même a voulu donner d'elle-même, puis de ce qu'on en a fait, ce que ses camarades, ses compagnons de lutte, et par la suite les gens, en ont fait, il y a une marge énorme entre cette image là et l'image que donne la correspondance. Et alors la correspondance, contrairement à d'autres personnes célèbres qui pensaient que leur correspondance seraient éditées, là, semble-t-il, il n'y a aucune notion de publication, donc elle écrit vraiment ce qui se passe, ce qu'elle ressent, donc… La statue est déboulonnée (rires) ce n'est plus totalement la Louise Michel de l'histoire qui est en fait une légende, c'était une Louise Michel légendaire. Donc quand j'ai voulu publier ce livre, parfois je me suis dit je renonce (rires), mais… Il faut savoir quand même un peu la vérité, faire le lien de la légende à l'histoire, et je pense que j'ai apporté un peu avec sa correspondance à la connaissance historique de Louise Michel.

Cette idée de l'importance de la lecture des œuvres de Louise Michel est ainsi généralisée par Xavière Gauthier, notamment par la publication de la correspondance de Louise Michel, en 1999. On retrouve deux ans plus tard, lors de l'exposition organisée par Véronique Fau-Vincenti au musée de l'Histoire vivante de Montreuil, l'importance donnée aux manuscrits de Louise Michel[1] :

> Diverses publications récentes, dont sa correspondance (*Je vous écris de ma nuit*, établie par Xavière Gauthier), ont suscité un regain d'intérêt pour Louise Michel, femme rebelle, militante et écrivain. Le musée de l'Histoire vivante, en possession de nombre de manuscrits inédits de Louise Michel, souhaite faire connaître les œuvres littéraires et poétiques de celle qui fut surnommée la *Vierge rouge*. Cette exposition entend suivre le fil de sa vie en présentant les écrits – lettres, poésies, pièces de théâtre – de celle qui, avant d'être la communarde présentée par les livres d'histoire, fut une femme dont l'ardent désir était de vivre de sa plume.

Les directrices successives de la collection « Louise Michel : œuvres » s'inscrivent dans la continuité de la revendication d'une nécessité scientifique et historique de la connaissance des textes de Louise Michel. Claude Rétat revendique l'inscription de l'œuvre littéraire de Louise Michel dans l'histoire légitime de la littérature française[2] :

> Mais ce que j'aimerais, c'est vraiment qu'on puisse, enfin je sais pas moi... qu'un étudiant puisse citer Louise Michel dans sa dissert' au même titre que les autres auteurs. Avec naturel et que donc ce soit intégré à des programmes. […] Mais qu'il y ait une évidence à intégrer les œuvres de Louise Michel, écrivain... à la connaissance de la fin du XIXe siècle. Et donc au discours savant mais savant dans un sens large, savant et amateur éclairé sur le XIXe.

Cette idée se diffuse aujourd'hui au-delà des seules sphères universitaires. Grâce à la mise en place de formes de relations, de sociabilités, et d'interconnaissances, les différentes représentations qui s'élaborent autour de Louise Michel sont amenées à circuler. Ainsi, Alain Duprat, professeur d'histoire retraité et auteur d'une pièce intitulée *Louise Michel, la louve*, affirme que la reconnaissance de la qualité littéraire de Louise Michel, trop longtemps niée, serait le meilleur moyen de lui rendre hommage aujourd'hui :

[1] Musée de l'Histoire Vivante, « Communiqué de presse. Exposition du 31 mars au 29 juillet 2001. *Prénom : Louise. Nom : Michel. 1830-1905* », 08 mars 2001.
[2] Entretien avec Claude Rétat, Paris, 08 avril 2016.

> Le meilleur moyen ce serait, vraiment, je le pense vraiment, une place dans les livres scolaires par ses poésies. On ne peut pas admettre que reconnue par Victor Hugo, reconnue par Mallarmé, reconnue par Rimbaud, reconnue par Verlaine, et ayant écrit des poèmes toute sa vie, qu'il n'y ait pas un seul poème de Louise Michel dans un livre scolaire, même de l'école primaire. Vous voyez en CM2 on mettrait, je vous dis, *Hirondelles* par exemple, c'est un joli poème qui ferait plaisir aux enfants, et qui est bien écrit, bien structuré, qui est joli. Eh bien non, même ce petit poème, parce qu'elle en a écrit des plus profonds, plus grands, plus importants, mais non il n'y en a pas. Alors moi je dis il y a une chose ce serait la faire connaître comme poème. Vous voyez on connaît Victor Hugo, Victor Hugo on a tous beaucoup de respect pour ce grand homme, on est d'accord. Mais Louise Michel, elle est plus que Victor Hugo dans un certain sens, parce qu'elle, elle avait ses idées et ses idées étaient immédiatement prouvées dans l'action. Et avec sa poésie elle se place également au niveau des grands poètes. C'est une femme assez complète et moi je trouve, voyez, si je devais lui rendre hommage, ce serait lui accorder quelques places dans les livres scolaires, mais je le pense vraiment. A chaque fois que je donne une conférence je le dis, il est scandaleux, mais scandaleux, qu'il n'y ait pas de poèmes de Louise Michel dans les livres scolaires, et pas que dans le primaire, parce qu'il y a d'autres grands poèmes de Louise Michel... mais je parle en littéraire, vous pouvez trouver dans les livres d'histoire par exemple *Les œillets rouges*, je m'en fous, ce qu'il y a c'est en littéraire, c'est-à-dire que les professeurs de lettres devraient de temps en temps pouvoir dire : il y a une poétesse du 19e, nous allons l'étudier, nous allons étudier Victor Hugo, nous allons étudier Baudelaire, nous allons étudier Rimbaud, et nous allons étudier Louise Michel. Vous comprenez ? Ça ça n'existe pas, et je trouve ça scandaleux. Vraiment. Scandaleux et stupide. Stupide.

Avec le travail d'édition, mené et encouragé par des acteurs universitaires, spécialistes de littérature française, une nouvelle approche de la figure de Louise Michel s'est aujourd'hui imposée comme un canon interprétatif et mémoriel : la nécessité de lire les œuvres de Louise Michel pour prétendre à la connaissance de cette figure. Une nouvelle mise en scène biographique s'impose, que Xavière Gauthier initie par sa biographie romancée sous forme de remise en ordre des *Mémoires*[1] : l'articulation du roman aux écrits de Louise Michel, qui constituent désormais le matériau principal de toute recherche biographique.

UNE DOUBLE PROMOTION DE LOUISE MICHEL : SCIENTIFIQUE ET MILITANTE.

Ce travail scientifique d'édition, impulsé par Xavière Gauthier, est au départ nourri par une volonté militante. Xavière Gauthier s'est engagée dans les mouvements féministes dans les années 1970. Elle crée en 1976 la revue *Sorcières*. Les vingt-quatre numéros de la revue, tirés à 7500 exemplaires, ont pour but de mettre en place « un lieu ouvert pour toutes les femmes qui luttent en tant que femmes, qui cherchent et disent (écrivent, chantent, filment, peignent, dansent, dessinent, sculptent, jouent, travaillent) leur spécificité et leur force de femme[2] ». Cette ambition est également présente dans son travail d'édition de Louise Michel dans lequel elle cherche, à travers l'« image globale d'une combattante invincible, infaillible, fanatique », à montrer que celle « qui était une figure, un météore, un mythe » est aussi « une femme »[3]. Xavière Gauthier s'inscrit ainsi

[1] GAUTHIER Xavière, « Avant-propos », *La vierge rouge. Biographie de Louise Michel*, Paris, Les éditions de Paris, 1999, p.11.
[2] *Sorcières*, n°1, 1976, p.5. Citée par GOLDBLUM Caroline, *Sorcières, 1976-1981. Etude d'une revue féministe*, mémoire de Master 1 (dir. Florence Tamagne), Université de Lille 3, 2009.
[3] GAUTHIER Xavière, « Introduction », dans Louise Michel, *op. cit.*, 1999, p.11.

dans la tradition différentialiste des années 1970, incarnée par Antoinette Fouque et les éditions *Des femmes*, qui ont publié en 1978 la biographie de Louise Michel écrite par Paule Lejeune. Elle travaille au sein de la revue *Sorcières* avec des féministes différentialistes reconnues, qui ont défendu l'idée d'une écriture et d'une subjectivité féminines spécifiques : Luce Irigaray, linguiste, philosophe et psychanalyste, auteure de nombreux ouvrages sur le dialogue entre la différence sexuelle et la langue[1] ; Hélène Cixous, écrivaine et universitaire spécialiste de la littérature anglaise, auteure de plusieurs études sur l'écriture des femmes[2] ; ou Julia Kristeva, écrivaine, psychanalyste et universitaire spécialiste de sémiologie et de linguistique, qui élabore la notion de « génie féminin » pour qualifier les singularités et les spécificités de chaque femme[3]. Cette posture différentialiste, défendue par celle qui est aujourd'hui considérée comme la plus grande spécialiste de Louise Michel, a donc considérablement influencé les représentations élaborées autour de cette figure.

Par sa double pratique, scientifique et militante, Xavière Gauthier est motrice dans plusieurs initiatives mémorielles. Ses motivations en faveur de la mémoire de Louise Michel ne se limitent pas à son intérêt professionnel : elle est aussi animée par une certaine admiration pour cette figure. Outre la mise en place d'une collection pour publier les œuvres de Louise Michel, Xavière Gauthier crée en 2002 l'Association internationale Louise Michel. Par le biais de cette association, Xavière Gauthier adresse à Bertrand Delanoë une demande pour obtenir un espace public parisien au nom de Louise Michel, qui a abouti selon elle à l'inauguration du square Louise Michel[4]. Cette pratique de sollicitation des pouvoirs publics, qui rejoint les actions menées par les Amies et amis de la Commune de Paris – 1871 pour inscrire le souvenir de la Commune dans les lieux symboliques de la République, est toujours mené par Xavière Gauthier. Elle a ainsi récemment écrit à la maire de Paris pour faire poser une plaque devant la Gare Saint-Lazare, où Louise Michel est arrivée lors de son retour de déportation[5]. Cette demande est, jusqu'au moment de notre entretien, restée sans réponse. Au-delà de la figure de Louise Michel en elle-même, l'objectif de Xavière Gauthier est de rendre visible l'action des femmes dans l'histoire[6]. C'est en ce sens qu'elle prend l'initiative, en avril 2004, de relayer au nom de l'Association Internationale Louise Michel, un appel en faveur de

---

[1] IRIGARAY Luce, *Ce sexe qui n'en est pas un*, Paris, Editions de Minuit, 1977 ; IRIGARAY Luce, *Ethique de la différence sexuelle*, Paris, Editions de Minuit, 1984 ; IRIGARAY Luce, *Parler n'est jamais neutre*, Paris, Editions de Minuit, 1985 ; ou encore IRIGARAY Luce, *Sexes et genres à travers les langues*, Paris, Grasset, 1990.

[2] CIXOUS Hélène, *Le Rire de la Méduse*, Paris, L'Arc, 1975 ; CIXOUS Hélène, GAGNON Madeleine et LECLERC Annie, *La Venue à l'écriture*, Paris, 10/18, 1977 ; ou encore CIXOUS Hélène, *Entre l'écriture*, Paris, Des femmes, 1986.

[3] CLEMENT Catherine et KRISTEVA Julia, *Le Féminin et le Sacré*, Paris, Stock, 1998 ; KRISTEVA Julia, *Le Génie féminin*, Paris, Fayard/Gallimard, 1999-2002 ; KRISTEVA Julia, *Seule, une femme*, Paris, Editions de l'Aube, 2007.

[4] Sur ce point, voir le chapitre précédent.

[5] Entretien avec Xavière Gauthier, Paris, 5 avril 2016.

[6] *Idem*

l'égalité femmes/hommes rédigé lors de la Conférence intergouvernementale du 5 avril 2004. Elle justifie ainsi cette action, dans une lettre adressée aux adhérents de l'association : « Un des rôles de l'Association étant de 'confirmer l'actualité politique de Louise Michel', notre engagement dans cette lutte pour l'égalité des sexes – qui fut un des grands combats de L. Michel – est essentiel[1]. »

UNE INSTIGATRICE DE LA MISE EN RESEAU : LA CREATION DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE LOUISE MICHEL.

La première assemblée générale de l'Association Internationale Louise Michel a lieu en octobre 2003 au musée de Montreuil, et réunit dix-neuf personnes[2]. L'AILM, même si elle s'est révélée être un collectif éphémère, est un espace où se sont retrouvés des acteurs issus des différents pôles de ce réseau. Créée par Xavière Gauthier dans le but de « faire connaître la vie, l'œuvre, le rôle historique de L. Michel[3] », elle rassemble des individus de multiples horizons : Véronique Fau-Vincenti du Musée d'histoire vivante de Montreuil ; Claudine Bourcelot de l'Association Louise Michel de Haute-Marne ; Daniel Armogathe, Josiane Garnotel et Claude Rétat de la collection « Louise Michel : œuvres » ; Sophie Kérignard, alors doctorante en histoire à l'université Paris 8, qui travaille sur la place des femmes dans le discours libertaire sous la direction de Michèle Riot-Sarcey ; Caroline Granier, doctorante en littérature à Paris 8, sur les écrivains anarchistes de la fin du XIXe siècle, sous la direction de Claude Mouchard ; Anna Desreaux, comédienne ; Jean-François Decraene, instituteur, historien, franc-maçon et adhérent des Amis de la Commune de Paris ; Monique Surel-Tupin, professeure d'études théâtrales à l'université Bordeaux 3, fondatrice de la compagnie La Balancelle et co-auteure d'un recueil sur le théâtre anarchiste publié en 2001 ; Guy Decamps, fondateur du comité de Dieppe des Amis de la Commune de Paris ; ou encore Michèle Bernard, chanteuse, compositrice et interprète, auteur d'un spectacle sonore sur Louise Michel, *L'oiseau noir du champ fauve – Cantate pour Louise Michel*.

Même si l'association est étroitement liée au travail entrepris par la collection « Louise Michel : œuvres », elle permet de réunir de nombreux individus intéressés par la figure de Louise Michel et extérieurs à l'espace universitaire : artistes, militants associatifs, responsables de centres d'archives. De plus, elle assoit un espace où se rejoignent des individus qui affichent des appartenances politiques différentes. Véronique Fau-Vincenti et Caroline Granier (auxquelles il faut peut-être ajouter Sophie Kérignard et Monique Surel-Tupin) sont membres de la Fédération anarchiste. Guy Decamps et Jean-François Decraene sont militants de l'association des Amis de la Commune de Paris.

---

[1] Lettre de Xavière Gauthier adressée aux adhérents de l'Association Internationale Louise Michel, Athis-Mons, 14 juillet 2004. Archives de la Bibliothèque Marguerite Durand.
[2] DECAMPS Guy, « Dissolution de l'Association Internationale Louise Michel », *La Commune. Bulletin de l'association des Amis de la Commune de Paris*, n°32, automne-hivers 2007, p.15-16.
[3] Statuts de l'Association Internationale Louise Michel.

Alors que, nous le verrons ensuite, les relations entre la FA et les Amis de la Commune sont parfois conflictuelles, l'AILM est un collectif qui a ponctuellement permis l'existence de liens entre ces organisations.

En juillet 2004, Xavière Gauthier donne sa démission de la présidence de l'association, traversée par des conflits internes. Sa lettre de démission révèle une forte personnification de l'association : elle se présente comme à l'origine de toutes les actions menées par l'association, et comme la maîtresse d'œuvre de toutes ses activités[1]. Cela peut vraisemblablement expliquer que sa place en tant que présidente ne soit pas reprise, et l'association disparaît. Par vote unanime lors de l'assemblée générale extraordinaire de dissolution, les fonds de l'AILM sont reversés à l'association Louise Michel de Haute-Marne et aux Amis de la Commune de Paris[2]. A travers cette décision, on discerne les liens étroits qu'entretiennent ces trois associations

2.2. Des acteurs intermédiaires de la mise en réseau.

Certains acteurs du réseau constitué autour de la figure Louise Michel jouent un rôle central d'instigateur de la mémoire, notamment Xavière Gauthier : elle est le moteur du développement de l'édition des œuvres de Louise Michel et la fondatrice de l'Association Internationale Louise Michel qui rassemble des acteurs aux positions professionnelles, militantes et politiques différentes. Par sa centralité, elle participe à diffuser l'idée d'une nécessité de lire et d'étudier les textes de Louise Michel. Parallèlement, d'autres acteurs se positionnent davantage comme des intermédiaires de la mémoire : ils mettent en lien différents pôles constitués au sein du réseau (qui ne sont par ailleurs pas ou peu reliés) et permettent ainsi la circulation des productions, des événements et des interprétations autour de la figure de Louise Michel.

UNE MEDIATION MEMORIELLE FAVORISEE PAR DES ACTEURS MULTIPOSITIONNES : LES CAS DE VERONIQUE FAU-VINCENTI ET CLOTILDE CHAUVIN.

Pour comprendre ces dynamiques relationnelles dans la circulation mémorielle portées par des acteurs multipositionnés, les cas de Véronique Fau-Vincenti et de Clotilde Chauvin sont exemplaires. Ils permettent d'illustrer les dynamiques d'intermédiation : par leurs positions professionnelles, politiques et géographiques, elles jouent un rôle de transfert des connaissances, des pratiques et des productions entre des sphères qui dialoguent peu dans l'espace de la mémoire de Louise Michel.

Véronique Fau-Vincenti est recrutée comme conservatrice au Musée de l'histoire vivante de Montreuil en 1994, alors qu'elle prépare l'agrégation d'histoire. Ce musée,

[1] Lettre de Xavière Gauthier adressée aux adhérents de l'Association Internationale Louise Michel, Athis-Mons, 14 juillet 2004. Archives de la Bibliothèque Marguerite Durand.
[2] DECAMPS Guy, *op. cit.*, p.15-16.

initialement créé par le PC, nous l'avons vu, est labellisé comme musée de France en 1981 et se professionnalise au début des années 1990. Il maintient un fonctionnement associatif, mais reçoit des financements de la municipalité de Montreuil et de la direction régionale des affaires culturelles[1]. A son arrivée, Véronique Fau-Vincenti prend l'initiative d'inventorier le fonds Louise Michel, uniquement signalé par Edith Thomas dans sa biographie de Louise Michel. Pour cela, elle s'associe avec Xavière Gauthier. Ce fonds est aujourd'hui fréquemment consulté, davantage que celui de Jean Jaurès, par des militants communistes et féministes, ou par la presse politique (notamment *L'Humanité*), surtout intéressés par l'iconographie[2]. En 2001, Véronique Fau-Vincenti organise une exposition, sur laquelle je reviendrai, et pendant laquelle interviennent plusieurs acteurs du réseau. Elle est l'une des initiatrices de la collection « Louise Michel : œuvres », qu'elle a quittée, et de l'Association Internationale Louise Michel. Véronique Fau-Vincenti est l'une des seules personnes à avoir maintenu les relations établies à l'occasion de ces différents collectifs. Elle-même l'affirme et le reconnaît : « Moi, je suis en lien avec tout le monde (rires). Je suis en lien avec tout le monde, il n'y a pas de soucis[3]. » Elle garde des relations amicales avec trois des personnalités importantes de ces collectifs, Xavière Gauthier, Claude Rétat et Josiane Garnotel, malgré les conflits qui les séparent. Par ailleurs, Véronique Fau-Vincenti rejoint le groupe Sacco-Vanzetti de la FA quand elle est étudiante, et se définit aujourd'hui encore comme une militante anarchiste. Elle fréquente les salons du livre anarchiste et Publico, la librairie du *Monde libertaire*. Elle devient ainsi une actrice médiatrice entre le pôle anarchiste et les collectifs dédiés à la mémoire de Louise Michel, dans lesquels elle occupe une position centrale. A nouveau, elle souligne avec amusement son rôle : « Vous voyez, avec moi, vous avez à la fois les PUL, et à la fois le mouvement anarchiste[4] ».

Clotilde Chauvin, quant à elle, par son activité professionnelle, sa sensibilité politique et son lieu de travail, est en lien avec différentes sphères. Professeure-documentaliste (aujourd'hui retraitée) au Centre de recherches et de documentation pédagogique (CRDP) de Marseille de 2003 à 2011, elle est par ce biais amenée à travailler avec Daniel Armogathe, maître de conférences à l'université de Marseille et directeur adjoint de l'Institut universitaire de formation des maîtres (IUFM) qui, lui-même, est membre de l'AILM et de la collection « Louise Michel : œuvres ». En 2005, Clotilde Chauvin est à l'initiative d'une exposition au CRDP à l'occasion du centenaire de la mort de Louise Michel, pour laquelle plusieurs documents ont été fournis par l'Association Louise Michel de Haute-Marne, le Musée de l'histoire vivante de Montreuil et le Musée d'art et d'histoire de Saint-Denis. Elle travaille sur cette exposition en relation avec une collègue documentaliste : Claudine Bourcelot, la présidente de l'Association Louise Michel de Haute-Marne. De culture libertaire, et travaillant à

[1] Entretien téléphonique avec Véronique Fau-Vincenti, 27 avril 2016.
[2] *Idem*
[3] *Idem*
[4] *Idem*

Marseille, Clotilde Chauvin adhère au Centre international de recherches sur l'anarchisme (CIRA) de Marseille, avec lequel elle mène une partie de ses recherches sur Louise Michel. Elle y rencontre entre autres Claire Auzias, militante anarchiste et auteure d'une brochure biographique sur Louise Michel. Clotilde Chauvin est également amenée à présenter son travail devant la Libre-Pensée de Marseille ou dans d'autres cercles anarchistes[1]. Ses trois ancrages, géographique, professionnel et militant, s'articulent et participent à en faire une actrice à l'intersection de différents pôles du réseau mémoriel.

Ainsi, à travers ces deux actrices, on voit que certains membres du réseau mémoriel autour de Louise Michel occupent une position d'intermédiaires. Grâce à leurs multipositionnements professionnels, géographiques et politiques, ils permettent la mise en contact entre les différents pôles qui coexistent dans la production de la mémoire de Louise Michel. Pour saisir concrètement comment se mettent en place les sociabilités entre les différents acteurs du réseau, tourner le regard vers un événement commémoratif consensuel, le centenaire de la mort, permet de dérouler les espaces de rencontres et d'actions collectives autour de la figure de Louise Michel.

SAISIR LES SOCIABILITES AUTOUR DE LA MEMOIRE DE LOUISE MICHEL : 2005, LE CENTENAIRE DE LA MORT.

1955 et 2005 sont deux dates qui correspondent à un même rituel : la mise en place de manifestations du souvenir d'une personnalité ou d'un événement à l'occasion d'une année charnière dans la mémoire. Ces deux années sont importantes dans les commémorations autour de Louise Michel : cinquantenaire et centenaire de sa mort, ils sont des espaces propices à l'émulsion collective autour de cette figure. Pourtant, ces deux dates n'ont pas produit les mêmes effets sur les mobilisations mémorielles. Si le rituel est *a priori* identique, ces deux dates révèlent deux réalités très différentes. En effet, alors que le cinquantenaire produit un investissement mémoriel très relatif, le centenaire est quant à lui un moment riche et fécond en événements autour de la figure de Louise Michel, et qui mobilise des acteurs hétéroclites. Cette différence de traitement entre deux dates dont la dimension symbolique est similaire, doit se penser relativement au processus d'intégration de Louise Michel au roman national et au panthéon républicain. La diversification de la prise en charge de cette figure, la multiplication des acteurs investis dans sa mémoire, la construction d'une image déconflictualisée de Louise Michel qui domine les représentations collectives, participent à l'important investissement autour du centenaire de sa mort. Pour saisir l'état et les configurations du réseau des producteurs de la mémoire de Louise Michel, arrêter le regard sur un espace-temps particulier, qui plus est symboliquement significatif, est intéressant. Cela permet d'envisager les acteurs de la mémoire en action, et de saisir les liens qui existent dans les pratiques commémoratives entre les différents individus et collectifs.

[1] Entretien téléphonique avec Clotilde Chauvin, 26 juillet 2016.

Les célébrations commencent dès 2001 avec l'organisation d'une exposition au musée d'Histoire vivante de Montreuil. Véronique Fau-Vincenti, conservatrice du musée et organisatrice de l'exposition, indique le lien immédiat avec le centenaire.

> On avait pensé la faire pour le centenaire de sa mort, en disant que ça serait encore plus porteur, mais il se trouve que moi je n'aime pas fonctionner par… (rires) par commémoration, ça me saoule, et je m'étais dit que pour elle on pouvait de toute façon fonctionner pas par commémoration, que ça passerait quand même.[1]

Selon Véronique Fau-Vincenti, cette exposition a en effet « très très bien marché », avec une fréquentation plus importante que lors des autres expositions. La majorité des visiteurs sont des individuels, contrairement au fonctionnement habituel, qui s'appuie sur la visite des scolaires et des groupes. Autour de l'exposition, plusieurs événements sont organisés. Une rencontre est mise en place avec Xavière Gauthier et Michelle Perrot. Trois spectacles sont proposés : un spectacle de danse de la compagnie Agora-Cécile Berrebi ; une pièce de théâtre intitulée *Louise Michel, la Vierge rouge* de la compagnie Humbert ; une lecture-représentation, *Louise Michel, artiste révolutionnaire*, d'Anna Desreaux, qui devient l'année suivante vice-présidente de l'Association Internationale Louise Michel. Xavière Gauthier, Sophie Kérignard et Josiane Garnotel participent également à la rédaction du catalogue de l'exposition[2].

Une quarantaine d'événements ont été recensés dans toute la France et en Nouvelle-Calédonie autour du centenaire de la mort de Louise Michel en 2005[3]. L'analyse de cette liste rejoint les principaux éléments dégagés dans l'étude graphique du réseau mémoriel autour de Louise Michel : l'existence de plusieurs pôles géographiques dans les commémorations (Paris, Marseille, et la Haute-Marne sont les villes et régions où les manifestations en hommage à Louise Michel sont les plus nombreuses), la prépondérance de certains acteurs, individus ou collectifs, qui jouent un rôle central dans la dynamique commémorative ou qui sont invités de façon récurrente dans les événements.

L'Association Louise Michel de Haute-Marne est l'un de ces collectifs moteurs dans les productions mémorielles du centenaire. Deux pièces de théâtre sont montées ou présentées sous son impulsion. Pierre Humbert réactive, au sein de la compagnie qui porte son nom, *Louise Michel, la vierge rouge*. Créée pour la première fois en 2001 à l'occasion de l'exposition du musée de Montreuil, cette pièce trouve un nouveau souffle lors du centenaire. La pièce est jouée à de nombreuses reprises pendant toute l'année 2005, programmée par de nombreuses villes sur tout le territoire français et en Nouvelle-Calédonie. Marie Ruggieri crée également à l'occasion du centenaire *Louise Michel, l'indomptée*, en collaboration avec l'Association Louise Michel de Haute-Marne[4], jouée

---

[1] Entretien téléphonique avec Véronique Fau-Vincenti, 27 avril 2016.
[2] MUSEE DE L'HISTOIRE VIVANTE, *Prénom : Louise – Nom : Michel*, Montreuil, éditions du Musée de l'histoire vivante, 2001.
[3] Voir la liste de ces événements en annexe.
[4] Entretien avec Marie Ruggieri, 8 avril 2016.

pour la première fois à Langres. Cette pièce est depuis 2005 régulièrement présentée, notamment lors du festival OFF d'Avignon en 2012 et 2013. Claudine Bourcelot, la présidente de l'Association Louise Michel de Haute-Marne, prend part à la mise en place d'expositions consacrées à Louise Michel, notamment celle de Clotilde Chauvin, professeure-documentaliste au Centre de documentation et de ressources pédagogiques de l'académie d'Aix-Marseille. Pour cette exposition, « Louise Michel, encre rouge et drapeau noir » ; Clotilde Chauvin reçoit des subventions du conseil régional PACA, et le soutien d'autres acteurs investis dans la production mémorielle autour de Louise Michel : Daniel Armogathe, Claudine Bourcelot, le CIRA de Marseille, ou encore le Musée de l'histoire vivante de Montreuil. A nouveau, une action commémorative est l'occasion d'un travail collectif d'acteurs différemment situés, géographiquement, professionnellement ou politiquement. L'exposition a ensuite été diffusée dans des établissements scolaires et des municipalités dans toute la France[1].

L'année 2005 est également propice à l'édition d'ouvrages et de brochures autour de Louise Michel, et auxquels collaborent différents spécialistes. L'association Paroles de femmes en Normandie, fondée en 2002 par la magistrate Isabelle Rome, édite un ouvrage en hommage à Louise Michel. Y sont reproduites des lettres de Louise Michel accompagnées, entre autres, de textes de Xavière Gauthier, Michelle Perrot, et de lavis réalisés par Colette Deblé, artiste peintre spécialisée dans les représentations de la féminité, et qui expose du 5 septembre au 5 octobre 2005 une exposition de cent peintures et de lavis de Louise Michel dans le hall de l'Hôtel du département à Beauvais[2].

Les collectivités prennent ainsi part à la dynamique commémorative autour du centenaire de la mort de Louise Michel. La mairie du 18e arrondissement de Paris consacre deux semaines à l'organisation d'événements autour de Louise Michel. Plusieurs personnalités sont invitées pour évoquer cette figure. C'est ainsi par exemple à cette occasion que se sont rencontrés Marie Ruggieri et Gérald Dittmar[3], une actrice-metteuse en scène et un éditeur-historien. Leur rencontre n'est ici pas liée à des pratiques ou à des sociabilités professionnelles ou militantes, mais à la participation conjointe à un événement commémoratif institutionnel, qui devient un moment où peuvent se construire des liens entre les différents acteurs de la mémoire de Louise Michel.

[1] Entretien avec téléphonique Clotilde Chauvin, 26 juillet 2016.
[2] *Le Figaro magazine*, « Colette Deblé. Louise Michel, un portrait kaléidoscope », Béatrice Comte, 3 septembre 2005.
[3] Entretien avec Marie Ruggieri, 8 avril 2016 ; Entretien avec Gérald Dittmar, 12 avril 2016.

ILL. 44 : *Tract recto-verso des commémorations organisées par la mairie du 18e arrondissement de Paris, du 3 au 20 janvier 2005*

Plusieurs établissements scolaires Louise-Michel organisent des activités pour faire connaître la personnalité dont ils portent le nom : à Brest, le maire socialiste lui rend hommage devant les élèves de l'école Louise-Michel ; à Lille, les élèves des classes de quatrième du collège Louise-Michel, pour lesquels la Commune est au programme d'histoire, participent à des ateliers organisés conjointement par l'administration du collège et la municipalité.

Un événement est central dans ces commémorations : le colloque « Louise Michel. Figure de la transversalité », qui rassemble vingt-quatre interventions, organisé à Paris les 11 et 12 mars 2005 par l'Association Actazé[1], avec le soutien de la mairie de Paris et de la Délégation générale de l'Outre-Mer. Cette collaboration explique les interventions d'Anne Hidalgo, première adjointe au maire de Paris, et George Pau-Langevin, déléguée générale à l'Outre-mer. Une subvention de quinze mille euros est versée par la mairie de Paris à l'association Actazé pour l'organisation du colloque : 13.000 euros proviennent du budget de fonctionnement au titre des DOM-TOM et 2.000 sur le budget de fonctionnement au titre de l'Observatoire de l'Egalité[2]. La liste des participants permet d'avoir un aperçu des individus sollicités pour s'exprimer au sujet de Louise Michel : douze universitaires, trois historien.ne.s non-universitaires, cinq écrivain.e.s, une conservatrice de musée, une représentante d'association, deux personnalités politiques. On y trouve Daniel Armogathe, organisateur du colloque Louise Michel de Marseille en 1980, et co-fondateur de la collection « Louise Michel : œuvres » ; Dominique Desanti, auteure d'une biographique de Louise Michel éditée en 1955 aux Editions sociales, affiliées au Parti communiste ; Geneviève Fraisse, une des pionnières de l'histoire des

[1] Association culturelle au croisement des sphères politiques et universitaires. Elle est financée par la Mairie de Paris, l'Institut d'esthétique des arts contemporains (UMR 8592) et l'Université Paris 1 – Panthéon Sorbonne. Elle collabore avec la Délégation générale de l'Outre-Mer, l'Agence de développement de culture Kanak, le Centre culturel Tijbaou de Nouméa,

[2] Extrait du registre de délibération du conseil municipal, séance d'avril 2005.

femmes en France, déléguée interministérielle aux droits des femmes entre 1997 et 1998, et auteure d'un article sur Louise Michel et George Sand ; Véronique Fau-Vincenti, conservatrice et responsable scientifique du Musée de l'histoire vivante de Montreuil, et organisatrice de l'exposition « Prénom : Louise. Nom : Michel (1830-1905) » en 2001 ; Claudine Rey, la vice-présidente de l'Association des Amis de la Commune de Paris ; ou encore l'incontournable Xavière Gauthier.

Néanmoins, aucune cérémonie officielle n'est organisée au niveau du gouvernement pour célébrer le centenaire de la mort de Louise Michel. Si la délégation aux célébrations nationales, rattachée au ministère de la Culture, recense sur son site les manifestations prévues autour du centenaire dans toute la France, les commémorations n'ont pas la dimension d'un hommage national[1]. Trois associations, entre lesquelles les liens sont étroits, travaillent en collaboration pour apporter malgré tout une dimension nationale aux cérémonies : l'Association des Amis de la Commune de Paris avec ses comités dieppois et marseillais, l'Association Internationale Louise Michel et l'Association Louise Michel de Haute-Marne. Ils invitent, les 9 et 10 janvier, à la lecture d'un même message commémoratif dans « tous les lieux 'Louise Michel' de France »[2].

Arrêter le regard sur les commémorations du centenaire de Louise Michel, ses espaces géographiques, ses formes diverses (colloque, conférences, rassemblements, expositions, projections, représentations théâtrales ou encore parcours urbains), ses acteurs en présence, permet de remarquer l'existence d'un véritable réseau de sociabilité autour de la mémoire de Louise Michel, où les acteurs investis sont amenés à se connaître, à se croiser. Il faut néanmoins noter la présence de quelques *outsiders* de la mémoire. C'est le cas par exemple de Lucien Thomas, auteur d'une biographie sur Louise Michel, qui n'est relié au réseau de sociabilité que par son appartenance à la franc-maçonnerie. Il n'est en contact avec aucun autre des acteurs qui ont été identifiés[3]. C'est également le cas de Geneviève Labrousse, sculptrice, qui a réalisé une *Composition sur Louise Michel* sur commande de la municipalité d'Epinay-sur-Seine, érigée en 1988 dans le lycée Louise-Michel : elle est inaugurée dans l'indifférence des acteurs investis dans la mémoire de Louise Michel[4].

---

[1] *Libération*, « Ferveur ministérielle pour Louise Michel », Marie-Joëlle Gros et Jean-Marie Thibaudat, 8 janvier 2005.
[2] Programme des commémorations diffusé par l'Association Louise Michel de Haute-Marne, « 2005 : Année Louise Michel ».
[3] Entretien avec Lucien Thomas, Paris, 7 avril 2016.
[4] Entretien avec Geneviève Labrousse, Paris, 6 avril 2016.

Encadré n°21
Un entretien en grandes pompes :
la rencontre avec un *outsider* de l'espace des spécialistes de Louise Michel

Un des mes entretiens apparaît comme est un ovni dans la série d'entretiens effectués avec différents acteurs de la mémoire de Louise Michel. La préparation de l'entretien est en elle-même étonnante. J'entre en contact avec ce biographe par l'intermédiaire d'un courriel trouvé sur internet, dont l'intitulé laisse entendre qu'il est consacré aux dédicaces. Après une réponse rapide, un rendez-vous est fixé, à une condition : lire son ouvrage, qu'il est « impératif » que je « connaisse bien » pour la rencontre. Et dès les premières minutes de l'entretien, je suis effectivement testée sur mes connaissances : qu'en ai-je pensé ? quels sont les passages que j'ai préférés ? ai-je pu déceler son appartenance politique ? ai-je remarqué les particularités de son écriture ? J'ai déjà signalé, en introduction de ce chapitre, les difficultés auxquelles j'ai pu me confronter face à certains spécialistes de Louise Michel, notamment universitaires, qui mettaient en place des mécanismes de tests de mon travail et exposaient des jugements sur ma façon de le mener. Mais ce biographe est le seul cas où la lecture de son travail était une condition nécessaire à la réalisation de l'entretien. Il me fait envoyer par son éditeur un exemplaire de son ouvrage, qu'il m'invite à ramener lors de notre entretien pour pouvoir me le dédicacer.
Les conditions de l'entretien sont également inhabituelles. Il me donne rendez-vous dans un restaurant à proximité de la place de l'Etoile à Paris. Il s'agit d'un quartier huppé, prisé par la haute-bourgeoisie parisienne. Il me prévient en amont qu'il « aura le plaisir » de m'inviter. Ce n'est pas le seul rendez-vous fixé dans un espace public : j'ai été amenée à rencontrer d'autres personnes au restaurant ou dans des bars, mais toujours modestes. Comme il me l'a signifié, je me présente au patron du restaurant et indique avoir un rendez-vous avec lui. Je suis placée, et le patron m'informe qu'il « [m']offre un apéritif pour patienter ». Je dois effectivement patienter près de vingt minutes avant qu'il n'entre dans le restaurant. Je découvre qu'il est un notable du lieu. Il est chaleureusement accueilli par le patron, et je dois encore attendre cinq bonnes minutes pendant qu'il salue plusieurs personnes de la salle, avant de se tourner vers moi. A plusieurs reprises, l'entretien est interrompu par les conversations qu'il engage avec des clients du restaurant, et notamment le patron de l'établissement, qu'il questionne sur ses vacances et qu'il invite à prendre contact avec ses connaissances sur place. Quelques minutes après le début de l'entretien, le voiturier à qui ce biographe a confié son véhicule entre dans le restaurant pour lui restituer ses clés.
Ces marques extérieures d'aisance sociale et de richesse matérialisent une réelle distance avec l'ensemble des autres personnes rencontrées. Ce biographe, qui se présente comme écrivain, indique dans l'entretien avoir fait « des affaires ». Si je ne peux présumer du capital économique des personnes que j'ai rencontrées, je n'ai néanmoins à aucune autre reprise été confrontée à une expression aussi décomplexée et assumée d'aisance financière. Pourtant, il se présente par ailleurs comme anarchiste, de tendance proudhonienne. Il relie cet engagement politique à ses origines sociales populaires. Il est issu du côté de sa mère d'une famille de mineurs du Pas-de-Calais, et fait le récit de sa visite de la mine, enfant, avec ses oncles. L'articulation de sa reconnaissance dans l'anarchisme avec sa situation sociale actuelle passe par la désignation de ses ennemis politiques : le problème selon lui, n'est pas l'argent, ni même la bourgeoisie (qui est pour lui esclave de ceux qu'il désigne comme les « gavés », la très haute-bourgeoisie), mais tous les individus qui disposent d'un pouvoir politique.
L'originalité du profil de ce biographe transparaît dans le traitement qu'il fait de Louise Michel. Il insiste longuement sur sa naissance, qu'il qualifie d'« aristocrate », et se déclare intéressé par son parcours, de la « vie de château » à l'engagement politique révolutionnaire. Il fait également partie des deux seules personnes rencontrées (avec une autre personne extérieure au réseau de la mémoire) à tenir un discours aussi frontalement antiféministe. Il déclare ainsi, au cours de l'entretien :

> Louise Michel n'était pas une féministe… elle a des discours féministes, mais en réalité elle était pour la liberté de l'Homme. L'*homo sapiens*. Et le féminisme était, je vais reprendre le mot de, comment il s'appelle, Le Pen (rires), le féminisme était un partiel de la liberté d'expression, de vivre d'une manière libre et quand même dans un confort minimum…

Et alors que je continue sur d'autres questions de ma grille d'entretien, il revient sur le sujet :

> Je vais reprendre parce qu'il y a une question que vous ne posez pas mais qui quand même… C'est que Louise Michel n'est pas une féministe. […] Est-ce que je vous parle de ça ou pas… Actuellement je ressens le féminisme comme une lutte contre l'homme. En réalité ce que je suis en train de vous dire c'est que Louise Michel, elle voyait pas ça comme ça. L'ennemi des femmes, c'est pas l'homme, c'est le système. C'est toujours le système, c'est jamais l'être humain. J'ai eu l'occasion de parler avec des féministes qui se croient anarchistes, gauchistes, il n'y a rien de pire, mais l'ennemi c'est l'homme ! C'est extraordinaire quoi ! Et Louise Michel était pas comme ça du tout. D'ailleurs si elle avait été comme ça, j'aurais pas écrit sa biographie. Tant pis pour elle. C'est ça c'est désagréable quoi. Rien à voir avec les goûts sexuels des uns et des autres. Ca n'a rien à voir. Mais l'homme n'est pas l'ennemi de la femme, qu'est-ce que c'est que ces conneries. Même s'il a été un peu… un peu beaucoup d'ailleurs… dominateur.

Ainsi, par la position sociale revendiquée et par les discours tenus, ce biographe se distingue des autres acteurs que j'ai été amenée à rencontrer. Cela peut en partie expliquer son extériorité au réseau des producteurs de la mémoire de Louise Michel. Cela témoigne également des types de discours qui font consensus au sein de l'espace de la mémoire de Louise Michel, notamment l'identification de Louise Michel au féminisme, et qui par conséquent peuvent participer à construire l'extériorité de ceux qui ne les partagent pas. Lors de mes entretiens avec d'autres acteurs, j'ai été amenée à les questionner sur leur familiarité avec les biographies récemment publiées sur Louise Michel, dont la sienne : aucun de ceux que j'ai interrogés sur ce sujet ne le connaissait.

Cette analyse des relations d'interconnaissance entre les différents producteurs de la mémoire de Louise Michel a permis d'interroger les processus d'homogénéisation des représentations autour de cette figure. La position centrale de certains entrepreneurs dans l'espace de la mémoire de Louise Michel leur permet de développer une vision particulière de cette figure et de la diffuser auprès d'autres acteurs intégrés dans cet espace : les ressources et la centralité de Xavière Gauthier conduit ainsi à la valorisation de la lecture des œuvres de Louise Michel comme accès à la connaissance de cette figure, et à l'assimilation de Louise Michel au féminisme ou aux mouvements d'émancipation des femmes. Ces deux dimensions sont aujourd'hui uniformément partagées dans les modalités d'appréhension de la figure de Louise Michel par des acteurs qui occupent des positions professionnelles différentes (universitaires, romanciers, mais aussi metteurs en scène et artistes) ou qui agissent à des niveaux différents (production d'un savoir académique ou historique, activités militantes, réalisation d'une œuvre, organisation d'une exposition). L'étude des individus qui se retrouvent marginalisés dans l'espace de la mémoire dévoile qu'ils sont les seuls à ne pas partager ces aspects consensuels, donc indique les normes qui structurent aujourd'hui la production mémorielle autour de Louise Michel.

Cependant, l'étude des univers de citation des biographies a également conduit à envisager des rapports différents à Louise Michel qui s'expriment avec plus ou moins de visibilité, plus ou moins d'écho, plus ou moins de popularité. Il s'agit dès lors d'interroger la coexistence de ces interprétations au sein de l'espace réduit de la mémoire de Louise Michel pour pouvoir expliquer plus largement la cohabitation des différentes visions de Louise Michel que le chapitre 6 avait permis de repérer. Saisir les divergences et les conflits dans les modalités d'appropriation de la figure, envisager l'existence de régimes mémoriels et de communautés interprétatives différentes, permet d'étudier comment se développent différents canaux de transmission mémorielle qui expliquent la configuration de l'espace de la mémoire de Louise Michel en un espace de luttes et de concurrences.

Section 2. Dispositifs de transmission et régimes mémoriels autour de Louise Michel.

Au-delà du même objectif partagé par ces acteurs investis dans la mémoire de Louise Michel (faire connaître cette figure), les significations qu'elle incarne diffèrent. Les trajectoires, les propriétés sociales et les positions politiques peuvent permettre de comprendre les lectures et les interprétations différentes qui coexistent dans sa mémoire. L'appartenance des acteurs à un territoire ou à un groupe politique participe ainsi à façonner leurs pratiques et leurs discours sur Louise Michel. L'objectif de cette section est de comprendre quels sont les différents vecteurs de transmission de la mémoire de Louise Michel, comment ces vecteurs sont étroitement liés à des régimes mémoriels qui sont des façons de penser, de se représenter et de s'approprier la figure de Louise Michel différentes, et sont également accompagnés de conflits et de concurrences mémorielles qui en viennent à se stabiliser, voire à se naturaliser.

Johann Michel développe l'idée de régimes mémoriels, à partir de la notion de régime d'historicité de Reinhart Koselleck[1] ou François Hartog[2]. Il l'utilise pour désigner la « matrice de perceptions et de représentations de souvenirs publics officiels à une époque donnée[3] ». Johann Michel place les régimes mémoriels au niveau des configurations sociales et politiques d'une société, qui sont les fondements signifiants sur lesquels reposent les politiques publiques de la mémoire. L'idée de régime mémoriel, utilisée ici au niveau méso-social des groupes et des organisations, me permet d'analyser les différents rapports et usages de la figure de Louise Michel qui coexistent aujourd'hui dans l'univers de la mémoire constitué autour d'elle. A partir de la nébuleuse des acteurs investis dans cette mémoire, il est possible de distinguer différentes modalités

[1] KOSELLECK Reinhart, *Le futur passé*, Paris, Editions de l'EHESS, 1990.
[2] HARTOG François, *Régimes d'historicité. Présentisme et expériences du temps*, Paris, Seuil, 2003.
[3] MICHEL Johann, *op. cit.,* 2010, p.16.

d'appréhension, différents univers de sens et différents espaces de transmission, propres à des groupes localement ou politiquement situés, qui sont autant de façons de s'approprier la figure de Louise Michel. Pour comprendre comment chacun de ces régimes mémoriels s'est constitué, il est nécessaire de les replacer dans le temps long de leur production et de leur stabilisation, ainsi que d'analyser les acteurs en présence qui sont « à la fois les producteurs et le produit de régimes mémoriels[1] ».

Cette section permet donc d'interroger l'existence, au-delà de la multitude des productions singulières autour de la figure de Louise Michel accentuée par l'investissement plus important des acteurs intellectuels, de communautés mémorielles au sein desquelles se transmettent des schémas et des modes de penser Louise Michel similaires. Cette idée rejoint les hypothèses développées en sociologie de la réception des œuvres littéraires, notamment celles de Stanley Fish, sur l'existence de « communautés interprétatives » qui partagent une même façon de lire les textes. Cela permet de dépasser l'affirmation préalable selon laquelle il existe autant de textes et d'interprétations que de lecteurs, pour envisager la réception d'une œuvre comme le produit et la production d'une interprétation collective partagée par les membres d'un groupe particulier, devenu « communauté interprétative ». Les membres d'une même « communauté interprétative » partagent les mêmes « stratégies interprétatives » qui orientent et construisent leur lecture des textes, mais ils partagent également les mêmes prises de position au sein des controverses et des débats interprétatifs. Dès lors, explique Fish, « l'hypothèse dans chaque communauté sera que l'autre ne perçoit pas correctement le 'vrai' texte, mais la vérité sera que chacun perçoit le texte (ou les textes) que ses stratégies interprétatives appellent et font exister[2]. »

De la même façon, l'étude des différentes appropriations de Louise Michel aujourd'hui permet de voir que celles-ci sont étroitement liées à des positions sociales, géographiques ou politiques, qui participent à façonner des usages de Louise Michel, mais aussi des interprétations spécifiques de cette figure. A partir de trois formes de médiatisation à la figure de Louise Michel (individuelle, collective, idéologique), il devient alors possible d'analyser la façon dont la mémoire se transmet (les dispositifs de transmission) et quelles interprétations de Louise Michel sont transmises (les régimes mémoriels). Il faut cependant garder à l'esprit que la typologie ne signifie pas que ces catégories de transmission sont exclusives : en effet, un même acteur peut être marqué et traversé par plusieurs de ces trois dimensions.

---

[1] *Idem*

[2] FISH Stanley, Is There a Text in This Class ?, Cambridge, Havard University press, 1980, p.171 ; traduit par Mathieu Hauchecorne, *La fabrication transnationale des idées politiques. Sociologie de la réception de John Rawls et des « théories de la justice » en France (1971-2011)*, thèse de doctorant en science politique, sous la direction de Frédérique Matonti et Frédéric Sawicki, Université Lille 2, 2011, p.xlvi.

1. RESSORTS IDENTIFICATOIRES ET INVESTISSEMENT PERSONNEL.

Comprendre l'investissement de ces acteurs qui œuvrent en faveur de la mémoire et de la connaissance d'une figure du passé, en l'occurrence ici Louise Michel, amène à questionner les origines de leur engagement. J'ai pour cela interrogé chaque acteur investi dans un travail autour de Louise Michel sur les modalités de sa rencontre avec cette figure du passé : dans quels contextes l'a-t-il connue ? par quels biais et sous quel angle ? Solliciter ainsi les souvenirs personnels de ces acteurs permet de saisir les formes de reconstruction biographique qu'ils opèrent et les registres de justification et de légitimation de leur intérêt actuel pour Louise Michel. Pour une partie d'entre eux, cette rencontre s'est effectuée dans un cadre collectif et politique : à travers leur militantisme ou à leur entrée dans une association, par exemple. Je reviendrai ensuite sur ces modes de transmission, qui renvoient à des formes d'encadrement collectif de la mémoire de Louise Michel. Pour d'autres, leur connaissance de la figure de Louise Michel est reliée à des expériences personnelles, intégrée à leur récit de vie.

1.1. Rencontrer Louise Michel : discours rétrospectifs sur les origines d'un engagement.

UNE SOCIALISATION PRIMAIRE A LOUISE MICHEL.

Pour certains acteurs de la mémoire, minoritaires parmi les individus rencontrés, l'intérêt pour la figure de Louise Michel s'est transmis au sein de la sphère familiale[1]. Les acteurs qui évoquent une rencontre avec Louise Michel par le biais de la famille sont de différentes natures : cela concerne ainsi indifféremment des universitaires, des intellectuels non-académiques, des militants associatifs ou des professionnels de la politique.

Ainsi, Françoise d'Eaubonne (née en 1920) dédicace sa biographie « Au souvenir de ma mère, adepte de Louise Michel »[2]. Militante féministe, la référence de Françoise d'Eaubonne est significative. Ainsi, plus qu'une transmission familiale, c'est une transmission de mère à fille de la figure de Louise Michel, de l'admiration pour des femmes combattantes et transgressives, de l'engagement politique. Olivier Besancenot (né en 1974), dans sa lettre ouverte à Louise Michel, retrace sa rencontre avec cette figure révolutionnaire. C'est sa grand-mère, institutrice à Levallois-Perret, municipalité encore communiste, qui lui a parlé de Louise Michel : « Elle méconnaissait, je crois, la globalité

[1] Sur la transmission d'un héritage politique familial, voir : MASCLET Camille, « Le féminisme en héritage ? Enfants de militantes de la deuxième vague », *Politix*, 2015/1, n°109, p.45-68 ; PAGIS Julie, *Mai 68, un pavé dans leur histoire. Evénements et socialisation politique*, Paris, Presses de Science Po, 2014.
[2] D'EAUBONNE Françoise, *Louise Michel la Canaque*, Paris, Encre, 1985.

de ton combat et de ta pensée, mais elle te devinait sienne[1] ». Clotilde Chauvin (née en 1956) a rencontré Louise Michel grâce à ses parents, tous les deux professeurs d'histoire-géographie. Son père, très engagé et délégué syndical, est friand des chants révolutionnaires que Clotilde Chauvin connaît par cœur, depuis l'adolescence. C'est par l'intermédiaire de ces chansons, notamment celle de Jules Jouy (voir en annexe), que Clotilde Chauvin commence à s'intéresser au personnage de Louise Michel[2].

Ces trois exemples d'individus de générations, d'appartenances politiques et de positions sociales et professionnelles différentes, indiquent les modalités d'inscription de la figure de Louise Michel dans l'univers familial. L'évocation de ces mécanismes de transmission au sein de la famille révèle qu'à travers la figure de Louise Michel, ce sont des idées qui sont transmises. Les réactions face à ma question « Vous a-t-on parlé de Louise Michel dans votre famille ? », sont doubles : une réponse positive, agrémentée de récits sur les conditions de la transmission, ou une réponse négative, amusée ou catégorique. Xavière Gauthier justifie l'absence de la figure de Louise Michel dans l'univers familial en indiquant venir d'un milieu « pas politisé du tout[3] ». Ainsi, la transmission familiale de la figure de Louise Michel s'explique par l'appartenance à une famille marquée par le militantisme. La transmission au sein de la famille est donc intimement liée à une tradition politique familiale, au sein de laquelle Louise Michel occupe une place importante. Au-delà de la transmission de la figure de Louise Michel, c'est un système de pensée, des valeurs et des préférences politiques qui sont transmises par l'univers familial[4].

Certains des acteurs rencontrés font également part de leur propre rôle dans la transmission de la figure de Louise Michel à leurs enfants. Ainsi Véronique Fau-Vincenti se demande l'image que les jeunes générations ont de Louise Michel. Elle note, amusée, qu'elle ne peut pas demander à ses fils « parce que les pauvres, ils ont baigné dedans, ils n'en pouvaient plus pendant des années »[5]. Ces acteurs de la mémoire de Louise Michel aujourd'hui sont également porteurs d'une interprétation de Louise Michel, influencée par les évolutions symboliques qui ont marquées la figure de Louise Michel depuis les années 1980, et qui présument d'une transmission générationnelle de la figure de Louise Michel peut-être moins influencée par la tradition militante familiale. Il resterait ainsi à interroger les appropriations actuelles par les plus jeunes de la figure de Louise Michel pour comprendre ce que les dynamiques de pacification et de légitimation républicaine produisent effectivement sur les modalités de la transmission de cette figure au sein des familles qui en revendiquent la mémoire.

---

[1] *Libération*, « Louise Michel, rebelle éternelle », Olivier Besancenot, 7 janvier 2005 ; reproduite dans Olivier Besancenot et Michael Löwy, *op. cit.*, p.63.
[2] Entretien téléphonique avec Clotilde Chauvin, 26 juillet 2016.
[3] Entretien avec Xavière Gauthier, Paris, 05 avril 2016.
[4] PERCHERON Annick, *La socialisation politique*, Paris, A. Colin, 1993.
[5] Entretien téléphonique avec Véronique Fau-Vincenti, 27 avril 2016.

UNE SOCIALISATION LOCALE A LOUISE MICHEL.

A une transmission familiale, vient s'ajouter un autre vecteur de transmission de la figure de Louise Michel : le territoire. Certains acteurs présentent leur trajectoire résidentielle comme le vecteur de leur rencontre avec la figure de Louise Michel. Ils restituent spatialement leur intérêt pour Louise Michel. C'est le cas de Gérald Dittmar, historien et éditeur, né dans le 20e arrondissement de Paris, et qui lie son intérêt pour Louise Michel avec son lieu de naissance et de vie :

> Toute l'histoire du 20e arrondissement est imprégnée par l'histoire de la Commune. Et donc moi j'étais tout gamin, j'ai entendu parler de la Commune… Parce qu'il y avait par exemple le mur des Fédérés, au cimetière du Père-Lachaise, parce qu'il y avait des commémorations constantes et permanentes au mur des Fédérés… Le 20e arrondissement était un arrondissement rouge. Donc évidemment j'ai entendu parler de la Commune depuis que j'étais enfant. Quant aux personnages de la Commune, je les ai découverts en étant ado, dans les études, quand je me suis intéressé à l'histoire, aux idées, que je suis devenu militant. Je me suis aussi engagé en politique, en quelque sorte, enfin dans le combat politique. Donc j'ai rencontré tous ces personnages de la Commune, comme Gabriel Ranvier, qui était maire du 20e, qui proclame la Commune place de l'hôtel de Ville le 28 mars, Jules Vallès, Gustave Courbet, Blanqui, Flourens, voilà, Louise Michel évidemment, parce qu'après tu les rencontres toutes et tous. […] C'était pas spécialement dans la famille, c'était aussi dans la famille mais c'était avant tout une histoire encore une fois qui est complètement inscrite dans l'histoire du 20e arrondissement.[1]

C'est également le cas de Samuel Johsua, co-fondateur de la Société Louise Michel et habitant marseillais :

> Pour moi, [ma rencontre avec Louise Michel] c'est des questions théoriques, celles que je vous ai indiquées, plus le fait qu'elle est morte ici. Et dans un endroit où, vous savez où c'est, c'est vers l'hôtel là, c'est un peu passé de mode mais à l'époque, au moment de la rupture avec le PC, on faisait une réunion chaque année là-bas. Donc mon histoire personnelle c'est important.[2]

Un cas intéressant est celui de Claude Rétat, directrice de recherche au CNRS et éditrice des œuvres de Louise Michel, qui indique avoir rencontré le nom de Louise Michel dans l'enfance, à travers la toponymie urbaine : « je suis allée à l'école maternelle Louise Michel, rue Louise Michel à Vénissieux et donc c'est vrai que le nom Louise Michel pour moi c'est... peut-être un des plus anciens que j'ai entendu puisque c'était à côté de chez nous et... c'était mon école maternelle[3] ». Si je ne développerai pas sur cet aspect de la socialisation locale à Louise Michel, il est important de souligner que la toponymie urbaine, à laquelle Louise Michel est aujourd'hui largement intégrée, nous l'avons vu, est un vecteur de transmission de la connaissance de son nom.

Pour autant, ces transmissions familiales et territoriales ne suffisent pas à comprendre les motivations de l'engagement en faveur de la production de connaissances sur Louise Michel. Tous les individus qui ont entendu parler de Louise Michel dans leurs familles ou qui sont nés dans une rue Louise Michel ne deviennent pas des acteurs de sa

[1] Entretien avec Gérald Dittmar, Paris, 12 avril 2016.
[2] Entretien avec Samuel Johsua, Marseille, 17 avril 2016.
[3] Entretien avec Claude Rétat, Paris, 8 avril 2016.

mémoire. Il faut donc envisager un autre aspect de ces investissements personnels : la capacité de ces individus à s'identifier à la figure de Louise Michel.

1.2. S'identifier à Louise Michel : logiques identitaires de l'engagement.

Plutôt que de retracer les origines explicatives de leur intérêt pour Louise Michel, certains acteurs trouvent avec cette figure un modèle ou un exemple auquel ils s'identifient. Ils font entrer leurs propres existences, leurs choix, leurs ambitions, leurs représentations du monde, en résonance avec ceux de Louise Michel. Xavière Gauthier explique son intérêt pour cette figure par cette possibilité de s'identifier à elle :

> C'est quand même assez simple, le fait d'être une femme déjà, quand on regarde l'histoire de France, l'histoire du monde, quand on est une petite fille à l'école, pour moi il n'y avait aucune figure… Jeanne d'Arc… Bon, il y a les figures catholiques… Et quand j'ai vu Louise Michel, pas que c'était un modèle pour moi, mais ça été : voilà une figure de l'histoire dans laquelle je peux me projeter.[1]

L'exemple le plus frappant de ces mécanismes d'identification biographique à Louise Michel est celui de Claire Auzias, historienne et militante anarchiste, auteure d'une brochure biographique sur Louise Michel pour les éditions du Monde libertaire. Claire Auzias, dans une autobiographie sous forme d'entretien avec le sociologue anarchiste Mimmo Pucciarelli, concède voir dans la vie de Louise Michel des analogies avec la sienne, et notamment sur deux points : le choix de ne pas avoir d'enfants et le décès de son conjoint (qui est pour elle similaire à la mort de Théophile Ferré pour Louise Michel). Les ouvrages à caractère autobiographiques sont des espaces propices à voir se construire des constructions identitaires qui articulent justifications des choix et introspections biographiques. Claire Auzias est née en 1951. Lycéenne, elle prend part aux manifestations de mai 1968 à Lyon et intègre le Mouvement du 22-Mars. En 1970, avec six amis, elle se lance dans une série de braquages. Sept braquages sont effectués, jusqu'en août 1971. Dans la nuit du 12 au 13 août, le compagnon de Claire Auzias, Didier Gélineau, avec qui elle s'est mariée quelques mois plus tôt, ouvre le feu sur la police. Il est touché de plusieurs balles et transporté aux urgences. Les autres membres du groupe sont arrêtés : leur procès s'ouvre en mars 1973, un mois après que Didier Gélineau soit mort suite à l'absorption de barbituriques[2].

---

[1] Entretien avec Xavière Gauthier, Paris, 5 avril 2016.

[2] *Le Nouvel Observateur*, « Les emmurés de Lyon », 2 avril 1973 ; BURLET Laurent, « 40 ans de Mai 68 : la bande des Tables Claudiennes, anarchistes et braqueurs », *Lyoncapitale.fr*, 15 juin 2008.

Dans l'histoire dont tu t'es occupée, il y a les anarchistes en général et deux personnages féminins, en particulier Emma Goldman et Louise Michel. J'imagine que tu t'y es attachée parce que ce sont justement des femmes...
Évidemment, bien sûr... [Rires]

Ce qui m'intéresse, c'est de savoir si elles avaient quelque chose en commun ou bien...
Louise Michel, c'est une femme qui a choisi de rester célibataire, de renoncer à sa sexualité pour des raisons que nous ignorons tous et cela c'est explicite, elle le dit elle-même à un moment donné d'une façon que je peux traduire de la manière suivante : il vaut mieux ne pas baiser plutôt qu'avoir encore un lardon sur les bras, car l'avortement c'est vraiment très compliqué. Oui c'est explicite chez elle, bien sûr ; elle n'était pas débile, et ça c'est extrêmement touchant aujourd'hui, avec du recul. Tu sens que cette femme est vraiment un symbole féminin et féministe important aussi par ce choix sexuel qu'elle a fait de ne pas en avoir et d'être une bonne femme célibataire ; parce que précisément la condition de la femme était trop dure. Dans cette situation, elle a choisi la seule voie d'émancipation possible, c'est-à-dire de se tenir à carreau sur ce plan là. D'autre part, elle est touchante parce que c'est une allumée totale. Quand cette nana raconte les barricades, on s'y croirait et tu vois que vraiment elle a pris son pied !

Comme toi... [rires]
Oui, tout à fait. Et puis, il y quelque chose encore que j'ai ressenti avec beaucoup de force, c'est la mort de son mec, c'est à-dire la mort de Théo Ferré. Ils sont tous les deux en taule, ils échangent leur correspondance... et ça, tu sais, ça m'a fait vibrer à l'unisson. Théo il est fusillé et elle plonge dans la dépression, un point c'est tout.

Cela nous ramène à Didier et à ton histoire...
Bien sûr. Et qu'est-ce qui la sauve ? C'est qu'elle prend le bateau pour aller en Nouvelle-Calédonie, un voyage qui dure très longtemps. Et ensuite, elle arrive là-bas et qui rencontre-t-elle ? Des « sauvages » !

Mais tu es en train de raconter ton histoire...
Et oui... Et alors la mer, l'océan, ça lui lave la tête. Puis, arrivée dans cette terre de « sauvages », elle a pensé : « Bon, je vais voir comment ils sont. » Et là tout le monde lui dit : « Mais tu es folle, ils vont te bouffer, ce sont des cannibales ! »
Louise ne les écoute pas, apprend leur langue et non seulement elle va les rencontrer, mais là, en même temps elle reprend goût à la vie et puise des raisons pour lutter. C'est tout ça que je trouve touchant chez Louise Michel, d'identificatoire par rapport à ma propre expérience. Quant à ses écrits politiques, ils sont enthousiasmants, c'est beau... mais le reste, ça m'emmerde ![1]

Pour Claire Auzias comme pour Xavière Gauthier, Louise Michel est un « modèle d'identification positif »[2], dans le sens où elles reconnaissent en elle une figure d'émancipation qui leur permet de replacer leur vécu personnel dans une perspective politique plus large. Louise Michel apporte une justification à des choix individuels et un exemple de dépassement face aux difficultés rencontrées. C'est à travers cette dimension que peut se penser l'investissement dans le travail de mémoire : faire le choix de la figure

[1] AUZIAS Claire et PUCCIARELLI Mimmo, *op. cit.*, 2006, p.104-106.
[2] Catherine Achin et Delphine Naudier montrent que chez les féministes qu'elles ont interviewées revient une même forme narrative qui consiste à se construire des modèles repoussoirs et des modèles d'identification. Voir ACHIN Catherine et NAUDIER Delphine, « Les féminismes en pratiques », dans Dominique Damamme, Boris Gobille, Frédérique Matonti et Bernard Pudal, *Mai Juin 68*, Paris, Editions de l'Atelier, 2008, p.383-399 ; ACHIN Catherine et NAUDIER Delphine, « La libération par Tupperware ? Diffusion des idées et pratiques féministes dans de nouveaux espaces de sociabilité féminine », *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, vol.29, 2009, p.131-140 ; ACHIN Catherine et NAUDIER Delphine, « Trajectoires de femmes 'ordinaires' dans les années 1970. La fabrique de la puissance d'agir féministe », *Sociologie*, vol.1, n°1, 2010, p.77-93.

de Louise Michel relève de ressorts individuels d'identification à travers lesquels les individus construisent leur identité.

Relier les origines d'un intérêt pour Louise Michel à des dispositions individuelles permet à ces acteurs d'intégrer cette figure à leurs propres trajectoires. L'engagement dans un travail autour de Louise Michel est médiatisé par l'individu qui affirme son identité dans l'objectivation de ses motivations. Que cette identité soit familiale, spatiale ou politique, les logiques de l'engouement pour Louise Michel se traduisent à travers ces ressorts identificatoires. Ils permettent aux individus d'inscrire leur engagement dans une continuité et le construisent dans un rapport de fidélité vis-à-vis d'eux-mêmes, de leurs parcours de vie et de leurs choix.

2. L'ENCADREMENT COLLECTIF DE L'IDENTIFICATION : RESSORTS DES TRANSMISSIONS MEMORIELLES.

Parallèlement à cette médiatisation individuelle du rapport à la figure de Louise Michel se mettent en place des formes d'encadrement collectif qui jouent un rôle d'intermédiaire dans la transmission d'un intérêt pour Louise Michel. Dans ce cas, il s'agit de repérer les formes narratives et les pratiques mises en place par ces collectifs afin de trouver une justification collective à l'engagement dans la mémoire de Louise Michel. Les formes de transmission ne sont pas ici directement politiques, elles ne sont pas médiatisées par l'engagement ou l'idéologie, mais par des stratégies collectives d'intéressement et d'identification. Deux vecteurs de transmission se distinguent parmi les collectifs qui s'impliquent dans la production d'une mémoire de Louise Michel : une transmission entre différentes générations militantes qui implique la mise en place de structures et de stratégies de transmission en vue d'élaborer l'identité mémorielle du groupe (la Grande Loge Féminine de France) ; une transmission spatialisée qui construit l'ancrage local de la figure de Louise Michel comme stratégie identitaire et mémorielle (les collectifs locaux des Amies et amis de la Commune de Paris et l'Association Louise Michel de Haute Marne).

2.1. Un cas de transmission générationnelle intragroupe : la Grande Loge Féminine de France.

Un deuxième vecteur de transmission générationnelle concerne la transmission de la mémoire de Louise Michel entre les membres d'une même organisation. Celle-ci participe ainsi à rendre homogène la mémoire des membres d'un même groupe, dont le rapport à Louise Michel a été travaillé par les normes et les valeurs du groupe. Parmi les organisations qui produisent une mémoire et une interprétation de la figure de Louise

Michel, la Grande Loge Féminine de France est la seule qui met en place de véritables dispositifs de transmission à destination des nouvelles entrantes. Le fonctionnement même de la franc-maçonnerie, très hiérarchisé et ritualisé, permet davantage un encadrement des mémoires et des représentations au sein du groupe, contrairement aux organisations moins structurées, ou moins directement enclines à valoriser des procédures d'intégration des nouveaux membres.

Il est difficile de pouvoir envisager précisément le rôle joué par la franc-maçonnerie dans la production mémorielle autour de Louise Michel, en raison du caractère secret de ses membres et d'une partie de ses activités. Toujours est-il que certains indices laissent apercevoir une réelle entreprise de mémoire menée par des membres de la franc-maçonnerie, et en particulier par des maçonnes au sein et en dehors de la Grande Loge Féminine de France.

Le 21 octobre 1945 est créée l'Union Maçonnique féminine, qui devient le 22 septembre 1952 la Grande Loge Féminine de France (GLFF). Non-mixte, cette obédience déclare réunir aujourd'hui 16.000 membres[1]. La GLFF revendique l'inscription dans une tradition maçonnique et hisse le travail de transmission au statut de devoir[2]. La transmission du passé, du souvenir des ancêtres maçonnes, des symboles et des rites est au cœur des pratiques et des actions de la GLFF. En 1976, une Commission nationale d'histoire et de recherche maçonnique est constituée. Elle est chargée de rassembler les documents historiques concernant la GLFF, d'organiser des moments de restitution des recherches, de coordonner des publications, de gérer la bibliothèque.

Certaines actrices importantes de la mémoire de Louise Michel sont ou ont été membres de la Grande Loge Féminine de France, comme Yvette Roudy, l'ancienne ministre aux droits de la femme sous Mitterrand, qui rejoint la franc-maçonnerie au début des années 1970[3] et crée une loge Louise-Michel au sein de la GLFF en 1997. En 1990, Frédéric Vareuil[4], directeur du *Crapouillot*, journal satirique d'extrême-droite racheté par *Minute*, consacre plusieurs dossiers sur les personnalités membres de la franc-maçonnerie. Dans un de ces dossiers, en 1990[5], Frédéric Vareuil dresse la liste de

---

[1] Site de la Grande Loge Féminine de France, rubrique « Commission Histoire ».
[2] *Ibid.*, rubrique « Nos valeurs ».
[3] Entretien avec Yvette Roudy, Paris, 11 avril 2016.
[4] Frédéric Vareuil, pseudonyme de Jean-André Faucher, est un individu paradoxal (voir par exemple : FAUX Emmanuel, LEGRAND Thomas et PEREZ Gilles, *La main droite de Dieu. Enquête sur François Mitterrand et l'extrême-droite*, Paris, Le Seuil, 1994, p.37-52). Militant au Parti populaire français de Doriot, délégué à la propagande de Pétain, collaborateur du journal *Je suis partout*, Jean-André Faucher est initié après la Libération à la Grande Loge de France et se rapproche du Parti radical. Il mène parallèlement des activités d'extrême droite (il lance le journal *Charivari*, côtoie Jean-Marie Le Pen, soutient l'Algérie française, devient rédacteur en chef de *Valeurs actuelles*) et s'investit dans des collectifs d'appartenance socialiste (il devient en 1963 le vice-président du club Louise-Michel créé par Janette Brutelle-Duba, puis rejoint la Convention des institutions républicaines de Mitterrand). Maçon, il n'hésite pas à rompre le secret et la confidentialité de l'organisation, et publie en 1981 un *Dictionnaire maçonnique*, et plusieurs numéros spéciaux dans le *Crapouillot* sur le sujet.
[5] *Le Crapouillot*, « Qui est franc-maçon ? », n°104, 1990.

personnalités membres de la maçonnerie, qui viennent s'ajouter à Yvette Roudy : Janette Brutelle-Duba, créatrice du club Louise Michel (dont Vareuil est vice-président) et Françoise Gaspard, sociologue et militante au Parti socialiste engagée dans la lutte pour la parité, sont également membres de la Grande Loge Féminine de France.

Pour comprendre les relations entre la maçonnerie et la mémoire de Louise Michel, favorisées et encadrées par le multipositionnement de certaines actrices de cette mémoire, il est nécessaire d'envisager plus largement le rapport qu'entretient la franc-maçonnerie avec la Commune de Paris, la mémoire révolutionnaire et les luttes progressistes.

UN LIEN FORT ENTRE LA FRANC-MAÇONNERIE ET LA COMMUNE DE PARIS.

Les francs-maçons revendiquent un lien fort avec la Commune de Paris et son souvenir. Quelques historiographies de la franc-maçonnerie, écrites par des initiés, affirment depuis 1871 la présence de nombreux maçons dans l'événement révolutionnaire[1]. Plus encore, ils défendent une relation forte entre la franc-maçonnerie et la gauche libertaire[2]. Le rapport à la mémoire et à la tradition est central dans la pratique maçonnique. Les formules propres aux obédiences en témoignent. La Grande Loge de France se définit ainsi comme « une démarche de tradition au cœur des enjeux contemporains ». La pratique du rituel et l'attachement aux symboles participent à la construction de cette tradition maçonnique. Dans la hiérarchie maçonnique, la fonction de Vénérable maître est dédiée au maintien et à la perpétuation des rituels et des traditions. Le calendrier maçonnique est ponctué de cérémonies traditionnelles et initiatiques qui lient les pratiquants à une histoire collective portée par l'institution. Dans ce cadre de l'affirmation d'une triple temporalité de la pratique maçonnique (l'héritage du passé, l'inscription dans le présent, l'action pour l'avenir), la valorisation de figures et d'événements du passé occupe une place importante.

A l'appel du Grand Orient de France (GODF), les différentes obédiences maçonniques se rendent lors du 1e mai au Père-Lachaise pour rendre hommages « aux martyrs de la Commune de Paris de 1871 ». La tradition remonte au centenaire de la Commune, que le GODF célèbre, sous la grande maîtrise de l'écrivain Jacques Mitterrand. Le 24 avril 1971, une réunion ouverte au public (appelée « tenue blanche » dans le lexique maçonnique) est consacrée à la Commune de Paris. A cette occasion, tous les participants entonnent l'Internationale, y compris le Conseil de l'Ordre du GODF. En mai 1971, environ quatre mille maçons de plusieurs obédiences (Grand Orient de France,

[1] ANONYME, *Les francs-maçons et la Commune de Paris, par un franc-maçon*, Paris, E. Dentu, 1871 ; COMBES André, *Commune de Paris (mars-mai 1871). La franc-maçonnerie déchirée*, Paris, Dervy, 2014.
[2] BOEGLIN Edouard, *Anarchistes francs-maçons et autres combattants de la liberté*, Paris, Bruno Leprince éditeur, 1998 ; CAMPION Léo, *Le drapeau noir, l'équerre et le compas*, Ille-sur-Têt, Editions K'A, 2013 [1969] ; NOIRRET Michel, « Être de gauche, franc-maçon et libertaire », *Cahiers marxistes*, n°193, 1994.

Droit Humain et Grande Loge féminine de France) se rendent devant le mur des Fédérés[1]. Selon un membre du Grand Orient, cette pratique commémorative n'est véritablement ritualisée que récemment, par Philippe Guglielmi au cours de la grande maîtrise au GODF, en 1998[2]. L'année suivante André Combes, directeur de l'Institut d'études et de recherches maçonniques du GODF, justifie, dans un ouvrage coordonné par les Amis de la Commune sur ce que représente la Commune de Paris pour vingt-deux organisations progressistes, de la légitimité de la franc-maçonnerie à se réclamer de la Commune de Paris[3]. Aujourd'hui, la commémoration de la Commune de Paris chaque 1er mai est devenue un événement traditionnel du calendrier maçonnique.

Le Grand Orient de France, principal promoteur maçonnique de la mémoire de la Commune de Paris, apparaît dès les premières années de la postérité de Louise Michel. S'il n'agit pas directement en tant qu'institution, certains de ses membres sont mobilisés dans la production mémorielle autour de cette figure, et notamment dans le premier comité pour la statufication (qui compte au moins quatre francs-maçons du GODF sur neuf). De même, au moins un de ses membres est l'auteur d'une biographie de Louise Michel : André Lorulot, militant libre-penseur, initié à la loge L'Equerre du GODF à Moulins en 1924, publie en 1930 *Louise Michel : La Vierge rouge* aux éditions de *L'Idée libre.*

Mais c'est au Droit Humain que l'intérêt collectif pour Louise Michel est le plus ancien. En 1924, une loge Louise-Michel (loge n°786) est créée au sein de cette obédience par d'anciens membres de la loge des Zélés philanthropes du Grand Orient de France[4]. Aujourd'hui, elle est, d'après Denise Oberlin, la seule loge au nom de Louise Michel dans une autre obédience que la GLFF[5]. En 1957, le Droit Humain inaugure son bulletin mensuel, dans lequel une rubrique est consacrée à la présentation des loges. En 1963, trois numéros sont dédiés à la biographie de Louise Michel, écrite par une membre du Droit Humain[6]. Pourtant, l'historiographie maçonne est divisée sur l'appartenance obédientielle de Louise Michel. En 1966, un bulletin du Centre de Documentation du Grand Orient de France affirme que Louise Michel a été initiée dans l'Ordre maçonnique mixte international « Le Droit Humain »[7] à la veille de sa mort, en 1904. Cette information est infirmée dans deux bulletins mensuels de la Fédération française du Droit

---

[1] FREGOSI Franck, « La 'montée' au Mur des Fédérés du Père-Lachaise. Pèlerinage laïque partisan », *Archives des sciences sociales des religions*, n°155, juillet-septembre 2011, p.174.

[2] « La franc-maçonnerie et la Commune de Paris », sur le blog *3,5,7 et plus. Un regard subjectif sur la F.M. et la vie de la Cité*, 19 avril 2016 [http://357.hautetfort.com/archive/2016/04/18/la-franc-maconnerie-et-la-commune-de-paris.html]

[3] COMBES André, « Les maçons, de la conciliation aux barricades », dans Jacques Zwirn (dir.), *La Commune de Paris aujourd'hui*, Paris, Les Editions de l'Atelier, 1999, p.71-76.

[4] *Bulletin mensuel de la Fédération française du Droit Humain*, « Louise Michel, franc-maçon : Quel combat pour les droits de l'homme et la liberté ? », n°99, 1987.

[5] Entretien téléphonique avec Denise Oberlin, 26 avril 2016.

[6] *Bulletin mensuel de la Fédération française du Droit Humain*, « Louise Michel », n°25-26-27, octobre 1963, novembre 1963, janvier-février 1964.

[7] Seule obédience mixte à l'époque, elle revendique aujourd'hui encore cet héritage, et place la promotion de la mixité et de l'égalité entre hommes et femmes au cœur de ses valeurs et de ses pratiques.

Humain, qui ne dispose d'aucune information sur l'initiation de Louise Michel. Ce n'est pas au Droit Humain que Louise Michel est entrée, mais à la loge La Philosophie sociale, alors associée à la Grande loge symbolique écossaise, puis dissidente du rite écossais en 1909[1]. Cette information est confirmée dans l'ouvrage publié en 1968 par l'anarchiste maçon Léo Campion, lui-même initié au Droit Humain.

L'INVESTISSEMENT DE LA GRANDE LOGE FEMININE DE FRANCE DANS LA TRANSMISSION MEMORIELLE DE LOUISE MICHEL.

Le travail mené au sein de la GLFF autour de Louise Michel, porté par certaines maçonnes au départ plus sensibilisées à cette figure, et relayé par la commission d'histoire, conduit à une inscription de cette personnalité dans le patrimoine collectif de l'obédience. Denise Oberlin, grande maîtresse de la GLFF entre 2009 et 2012, remarque la réussite de ce processus. Si elle reconnaît que les membres de la GLFF ont « des centres d'intérêt qui ne sont pas forcément les mêmes pour toutes », elle affirme qu'après les actions effectuées autour de Louise Michel, il y a eu « une prise de conscience au niveau de toutes ». Pour elle, la diffusion de ces recherches historiques auprès de toutes les membres de l'obédience conduit à « une espèce de maïeutique » : grâce à la présentation des travaux sur Louise Michel, elle devient une figure mieux acceptée, mieux connue et mieux comprise, y compris par les membres les moins intéressées ou les plus hostiles[2]. La loge Louise-Michel, créée par Yvette Roudy en 1997, se constitue autour de cette volonté d'une mémoire de Louise Michel.

> *Q : Pourquoi avoir eu envie de créer une loge Louise Michel ?*
> Parce que je sais qu'en maçonnerie, rien ne se perd. Rien ne se crée (rires), je ne vais pas dire que tout se transforme, mais rien ne se perd en maçonnerie. Au-delà de ma propre personne, la loge Louise-Michel existera toujours. Il y aura toujours quelqu'un qui s'interrogerait sur la personnalité qu'elle incarne, donc je sais très bien que là, c'est quelque chose de permanent. Si j'avais créé un club Louise-Michel à l'extérieur, ou une association Louise-Michel, elle aurait disparu en même temps que moi. Je voulais que ce soit permanent.[3]

Le fonctionnement même de la loge tourne autour de rituels mémoriaux. Ainsi, il est demandé, à toute femme qui sollicite son adhésion à la loge, de proposer la lecture d'un texte de Louise Michel[4]. Cette pratique, véritable rite d'initiation qui s'ajoute aux rites traditionnels d'entrée en maçonnerie, garantit la transmission d'une connaissance de Louise Michel aux nouvelles arrivantes de la loge.

Au-delà de cette loge, la GLFF s'investit en tant qu'obédience dans la production d'une mémoire de Louise Michel, à travers la ritualisation d'un hommage, la production d'un discours et la valorisation de Louise Michel en figure de référence pour les maçonnes membres. L'hommage ritualisé de la GLFF à Louise Michel est au départ

---

[1] *Bulletin mensuel de la Fédération française du Droit Humain*, « Précision historique, Louise Michel », n°36 et n°37, mai 1966 et octobre-novembre 1966.
[2] Entretien téléphonique avec Denise Oberlin, 26 avril 2016.
[3] Entretien avec Yvette Roudy, Paris, 11 avril 2016.
[4] *Idem*

étroitement lié aux hommages des obédiences maçonniques au mur des Fédérés. On voit ainsi des membres de la GLFF brandir le portrait de Louise Michel lors de la procession du 1e mai 1971 au Père-Lachaise.

ILL. 45 : *Photographie de membres de la GLFF lors du centenaire de la Commune « Des sœurs de la Grande Loge Féminine de France commémorent la mémoire de Louise Michel », reproduite dans* Le Crapouillot*, « Qui est franc-maçon ? », n°104, 1990, p.9*

Avec l'élection en 2009 de Denise Oberlin à la grande maîtrise de la Grande Loge Féminine de France, la commémoration maçonne de Louise Michel s'institutionnalise au sein de la GLFF. Denise Oberlinrencontre Louise Michel lors de son entrée dans la franc-maçonnerie, dans les années 1970[1]. Structure de sociabilité, la franc-maçonnerie est donc également un espace d'apprentissage, de connaissance et de transmission d'un passé maçonnique construit par l'institution. Denise Oberlin regrette cependant que peu d'ancêtres francs-maçonnes soient célébrées, notamment lors de la montée au mur des Fédérés, et décide en 2011, conjointement avec la loge Louise-Michel, d'organiser un hommage à Louise Michel dans le cimetière de Levallois-Perret, chaque après-midi du 1er mai. A ces commémorations se joignent désormais des membres d'autres obédiences, comme le Grand Orient ou la Grande Loge de France, et elles reçoivent le soutien de la municipalité de Levallois-Perret[2]. La commémoration ritualisée sur la tombe de Louise Michel, la seule qui soit effectuée au niveau obédientiel en faveur d'une personnalité historique, est un vecteur important de diffusion et de transmission d'une pensée et d'un héritage commun au sein de la GLFF auprès des nouvelles générations d'initiées. La

[1] Entretien téléphonique avec Denise Oberlin, 26 avril 2016.
[2] *Idem*

figure de Louise Michel est ainsi inscrite dans la pratique collective d'une activité obédientielle visible et rendue publique.

La valorisation de Louise Michel au sein de la GLFF s'articule autour de la Commune de Paris, du féminisme et du progressisme. Elle fait directement écho au travail mené par Yvette Roudy pour rendre hommage aux femmes de gauche de l'histoire, hissées en modèle et en exemples de l'émancipation. Denise Oberlin, justifie l'intérêt accordé par la GLFF à Louise Michel par rapport à ces différentes dimensions, auxquelles s'ajoute un discours sur la fraternité propre à la maçonnerie :

> C'est une femme, plus rebelle que révolutionnaire en fait, elle rêvait de liberté de conscience, en anarchiste d'ailleurs mais d'une façon tout à fait pacifique, et qui était aussi partisane de l'égalité entre les ouvriers et les bourgeois à l'époque, elle souhaitait l'harmonie universelle et la fraternité entre les hommes et les femmes. Elle rêvait aussi d'une république qui pouvait concourir à la transformation sociale. En fait c'était une femme libre, une militante infatigable, courageuse, qui était prête à se sacrifier pour défendre la liberté.[1]

Institution qui a vocation à regrouper des individus de classes sociales différentes (même s'il s'agit principalement aujourd'hui des classes moyennes et supérieures), de professions différentes, d'appartenances politiques différentes, la franc-maçonnerie s'appuie sur cette idée et ces discours d'unité et de fraternité, qui constituent l'un de ses piliers. C'est à travers ce prisme que la GLFF lit la figure de Louise Michel, et retravaille les représentations plus classiques élaborées autour d'elle.

Denise Oberlin a également mis en place une ligne éditoriale propre à la GLFF, *Voix d'initiées*, dont le premier ouvrage est consacré à Louise Michel. Cette collection se veut un travail de transmission de connaissance sur ce que Denise Oberlin appelle « nos pionnières », c'est-à-dire, sur des femmes qui « ont eu la conviction d'une part, que l'émancipation des femmes ne pouvait réellement venir que d'elles-même, et d'autre part, que la parole n'émerge pas de la même manière selon que l'on s'exprime entre femmes ou pas[2]. » L'image de Louise Michel transmise dans cet ouvrage correspond à la perspective féministe institutionnelle. En témoigne la conclusion de l'ouvrage écrite par Yvette Roudy, membre de la GLFF, dans laquelle elle affirme la nécessité de faire connaître Louise Michel autrement que selon l'image d'Epinal, « 'la Vierge rouge', l'anarchiste, la communarde », et de la voir plutôt comme « la féministe, la visionnaire »[3]. Mettre en avant cette personnalité pour conclure l'ouvrage indique une volonté collective de se positionner dans une certaine interprétation de la figure de Louise Michel.

Destiné initialement à une vente à l'interne, l'ouvrage a été réédité, et huit volumes dédiés à d'autres femmes maçonnes ont été publiés. Désormais, la collection est disponible sur les stands du salon maçonnique du livre de Paris, également ouvert aux non-maçons. Cet ouvrage s'inscrit dans la volonté de diffusion et de partage d'une connaissance produite par les francs-maçons sur leur histoire, à destination des autres

---

[1] Entretien téléphonique avec Denise Oberlin, 26 avril 2016.
[2] OBERLIN Denise, « Quand nos voix d'initiées se font livres », dans Denise Oberlin et Nicole Foussat (dir.), *Louise Michel, une femme debout*, Paris, Les Presses Maçonniques, 2012, p.5.
[3] ROUDY Yvette, « Louise Michel, franc-maçonne du XXIe siècle », dans *ibid.*, p.85.

obédiences, mais aussi à destination de l'extérieur. On y trouve ainsi cette volonté d'une histoire maçonnique construite par les maçons, et transmise aux nouvelles générations par les biais de diffusion maçonniques. Ainsi, Lucien Thomas, autre maçon déclaré de ce corpus, est le seul à citer l'ouvrage de la collection *Voix d'initiées* dans sa bibliographie. Cela confirme à nouveau l'existence de lignées référentielles qui traduisent la volonté de s'inscrire dans une tradition et dans un vecteur de transmission particulier.

Denise Oberlin revendique une inscription de la GLFF dans la vie politique française, en particulier en faveur des droits des femmes[1]. Le multipositionnement des maçonnes, dont certaines sont élues, femmes politiques, ou haut-fonctionnaires, comme l'était Yvette Roudy, apporte à l'institution une place et une présence dans les décisions politiques. Certaines maçonnes œuvrent au niveau gouvernemental pour les droits des femmes et la GLFF est interrogée de façon consultative comme par exemple, indique Denise Oberlin, « au moment de la mise en place des projets de loi quels qu'ils soient, […] sur la famille, sur les cellules souches, sur la grossesse pour autrui, sur le voile, sur la burka, sur le voile intégral, etc […] Donc que les élus en tiennent compte ou n'en tiennent pas compte, en tout cas on nous entend, on nous écoute[2]. »

De la même façon, la Grande Loge Féminine de France est consultée lors de la campagne de panthéonisation de femmes en 2013. Suite à un rapide sondage réalisé auprès des membres de l'obédience, leurs préférences se sont portées sur cinq femmes, dont trois rejoignent les cinq noms proposés par le collectif d'associations pour la panthéonisation (Olympe de Gouges, Emilie du Châtelet, Germaine Tillion, Simone Weil et Solitude). Louise Michel ne figure pas dans la liste proposée par la GLFF. Vraisemblablement consciente de l'inattendu de cette absence, Catherine Jeannin-Naltel, alors grande maîtresse de la GLFF, termine le courrier adressé au directeur du Centre des monuments nationaux par un paragraphe intitulé « Pourquoi nous ne proposons pas Louise Michel ? ». Elle affirme que la GLFF a à cœur de rendre hommage à Louise Michel, comme le prouve l'ouvrage publié par l'obédience. Si la GLFF se prononce défavorablement pour la panthéonisation de Louise Michel, ce n'est pas parce qu'elle ne fait pas l'unanimité auprès des membres, mais parce que « cette femme admirable fut une anarchiste. La faire entrer au Panthéon serait faire injure à ses cendres qui, selon son désir, reposent auprès de celles de sa mère, non loin de ses chers Marie et Théophile Ferré, au cimetière de Levallois-Perret où chaque 1er mai nous lui rendons hommage »[3]. Dès lors, avec cette affirmation, la GLFF se place dans la grille de lecture du projet de panthéonisation la plus radicale : celle qui consiste à s'opposer à l'entrée de Louise Michel au Panthéon en vertu de son engagement anarchiste. Cette position est

[1] HECQ Françoise et KRUYEN Françoise, « De gauche, féministes et maçonnes », *Cahiers marxistes*, n°193, 1994.
[2] Entretien téléphonique avec Denise Oberlin, 26 avril 2016.
[3] Courrier de Catherine Jeannin-Naltet, Grande Maîtresse de la Grande Loge Féminine de France, adressé à Philippe Belaval, directeur du Centre des Monuments nationaux, 2 septembre 2013. Disponible sur le site internet de la GLFF, rubrique « Actualités ».

surprenante, relativement aux postures adoptées par deux maçonnes importantes de la GLFF, et impliquées dans la mémoire de Louise Michel, Yvette Roudy et Denise Oberlin, toutes deux partisanes de sa panthéonisation[1]. Difficile de savoir, dès lors, si l'explication donnée par la GLFF indique l'influence exercée par des membres de l'obédience aux positions politiques plus radicales, ou si elle couvre en réalité l'absence de consensus au sein de la GLFF autour de la figue de Louise Michel.

2.2. Transmissions géographiques et valorisations territoriales : Louise Michel comme figure locale.

A ces premiers mécanismes de construction et de transmission mémorielles inter-générationnelles dans une organisation dont la fermeture permet la mise en place de ces dispositifs, d'autres formes de transmission collectives viennent s'ajouter. Ils renvoient à une dimension spatiale et à l'inscription dans un territoire des acteurs, qui peut les conduire à s'intéresser à la figure de Louise Michel ou influer sur leurs motivations à s'engager en faveur de sa mémoire. Certains entrepreneurs s'engagent ainsi collectivement dans la production mémorielle autour de Louise Michel, afin de l'inscrire dans un registre et un patrimoine local. Cette inscription dans le territoire concerne les espaces qui ont du sens par rapport à la vie de Louise Michel, ou qui ont été construits comme des espaces signifiants : Paris, Marseille, la Haute-Marne, Dieppe. Paris est le lieu principal et traditionnel des commémorations de la Commune ou de Louise Michel, inscrites dans le temps long et qui ne nécessitent pas de travail de légitimation spatiale. Les trois autres espaces, qui correspondent à des pôles mémoriels, nous l'avons vu, ont au contraire fait l'objet d'un travail d'investissement et de dotation de sens mené par des entrepreneurs de la mémoire engagés dans la valorisation territoriale.

STRATEGIES D'INTERESSEMENT LOCAL : LA MULTIPLICATION DES COMITES LOCAUX DES AMIES ET AMIS DE LA COMMUNE.

A partir des années 1990, l'association des Amis de la Commune développe des comités locaux dans différentes villes de province. L'association parisienne travaille sur la diffusion de la mémoire de la Commune de Paris, sous ses différents aspects. Comme l'affirment à plusieurs reprises les trois membres actifs de cette association rencontrés dans leurs locaux parisiens, Claudine Rey, Sylvie Pepino et Charles Fernandez, Louise Michel n'est qu'une figure parmi d'autres. En témoignent également les couvertures du bulletin de l'association, qui ne font apparaître que quatre fois une référence à Louise Michel[2]. Néanmoins, deux comités locaux se créent et s'investissent de façon prioritaire dans la mémoire de Louise Michel : ceux de Marseille et de Dieppe. D'autres régions de

[1] Entretien avec Yvette Roudy, Paris, 11 avril 2016 ; Entretien téléphonique avec Denise Oberlin, 26 avril 2016.
[2] Voir en annexe la reproduction de ces couvertures.

France voient également naître des comités locaux de l'association. Même si chaque comité est spécialisé dans des mémoires particulières, liées au territoire et aux figures qui les ont traversés, ces comités célèbrent ponctuellement la figure de Louise Michel, rejoignant l'objectif de l'association des Amies et Amis de la Commune de maintenir vivante une mémoire de l'événement communard au sens large. Ainsi, par exemple, le comité Auvergne des Amies et amis de la Commune – qui compte trente-deux adhérents à sa création en 2014[1] – a décrété l'année 2015 « Année Louise Michel », et de nombreuses manifestations ont été organisées sur ce thème : des projections (9 janvier et 19 mai), les conférences de Véronique Fau-Vincenti et Josiane Garnotel (6 mars), de Claudine Rey (10 mars), de Gérald Dittmar et Roger Martelli (27 mai).

Le premier comité local des Amis de la Commune est créé à Marseille en 1992, où une Commune a été constituée en 1871[2]. Gaston Crémieux incarne cet événement révolutionnaire, enfermé au château d'If puis fusillé au Pharo, et le comité marseillais des Amis de la Commune parvient à obtenir en 2006 la pose d'une plaque commémorative en son honneur[3]. Marseille est également la ville où est morte Louise Michel en 1905. Le comité des Amis de la Commune, qui compte une trentaine d'adhérents[4], s'associe aux côtés de la fédération locale de la Libre-Pensée à la commémoration annuelle devant l'hôtel Duc (anciennement hôtel Oasis), dans lequel Louise Michel a passé ses derniers instants. Une plaque a été posée en 2002 devant l'Hôtel Duc, auparavant Hôtel Oasis, où Louise Michel est morte. René Bianco, fondateur du Centre International de Recherches sur l'Anarchisme (CIRA) de Marseille, est à l'initiative de cette plaque. Pour cette raison, le texte de la plaque précise : « Ici en l'hôtel de l'Oasis est décédée le 9 janvier 1905 Louise Michel, héroïne de la Commune et militante anarchiste ». Elle est ainsi l'une des seules plaques installée dans l'espace public à faire référence à l'engagement anarchiste de Louise Michel. Si pendant les premières années, les anarchistes commémorent la mort de Louise Michel aux côtés des Amies et amis de la Commune et de la Libre-Pensée, deux commémorations existent aujourd'hui. Le Groupe Germinal de la FA organise des célébrations indépendantes de celles des Amies et amis de la Commune et de la Libre-Pensée.

A Marseille, les liens entre les Amies et amis de la Commune et la Libre-Pensée sont étroits. Michel Kadouch, secrétaire du comité marseillais des Amies et amis de la Commune, est également membre du groupe Louise-Michel de la Libre Pensée marseillaise. D'autres organisations se joignent ponctuellement à ces commémorations et

---

[1] BELLEROSE André, « Puy de Dôme : 2015, année Louise Michel », publié sur le site de l'Association des Amies et Amis de la Commune de Paris 1871, 8 mai 2015.

[2] CAMOUS Claude, *La Commune à Marseille*, Gemenos, Editions Autres Temps, 2009 ; OLIVESI Antoine, *La Commune de 1871 à Marseille et ses origines*, Paris, Librairie Marcel Rivière, 1950 ; VIGNAUD Roger, *Gaston Crémieux. La Commune de Marseille, un rêve inachevé…*, Saint-Rémy-de-Provence, Edisud, 2003.

[3] *Les Amis de la Commune de Paris 1871. Histoire de l'association*, Paris, Editions des Amis de la Commune de Paris 1871, 2008, p.36.

[4] Entretien téléphonique avec Michel Kadouch, 27 juillet 2016.

chacune prend la parole pour rendre hommage à Louise Michel : le Parti communiste (auquel appartiennent de nombreux militants du comité marseillais des Amies et amis de la Commune[1]), le Parti de gauche, le Parti ouvrier indépendant, ou encore le Collectif des droits des femmes[2]. Une quarantaine de personnes[3] se rassemblent à cette occasion.

A Dieppe, le comité est constitué en 1996 par Guy Decamps, membre de l'association nationale, et qui souhaite implanter localement le travail mémoriel autour de la Commune[4]. C'est d'abord autour de la figure de Louise Michel que s'articule l'action du comité dieppois. Elle est en effet la seule personnalité de la Commune liée à la ville de Dieppe (Louise Michel débarque à Dieppe en 1880 quand elle revient en France après sa déportation en Nouvelle-Calédonie) que les premiers membres du comité parviennent à identifier. Louise Michel fait également l'objet de l'admiration du fondateur et responsable du comité, profondément attaché à cette figure[5] : il fera par la suite partie du bureau (trésorier adjoint) de l'Association Internationale Louise Michel.

En 2000, pour le cent-vingtième anniversaire du retour de déportation de Louise Michel, ils obtiennent de la mairie d'union de la gauche, dirigée par le communiste Christian Cuvilliez, la pose d'une plaque commémorative sur un mur d'enceinte du port. Elle porte l'inscription : « A Louise Michel, militante de la Commune déportée en Nouvelle-Calédonie. Amnistiée, elle rentre par Dieppe, le 9 novembre 1880 », associée à une citation de Verlaine : « Elle est la faucille dans le blé mûr pour le pain blanc… ». Pour l'inauguration, un événement spécial est organisé par le comité de Dieppe : reproduire le retour en train de Louise Michel jusqu'à Paris. Dans la voiture-conférence, obtenue par l'association, une comédienne dieppoise, Odile Mauviard, reproduit le procès de Louise Michel et lit des poèmes. Les militants parisiens accueillent leurs homologues dieppois en arborant des drapeaux rouges et la brigade des cheminots joue des chants de la Commune sur le quai de la gare Saint-Lazare, où est arrivée Louise Michel[6]. A Dieppe, une semaine d'animations culturelles autour de la Commune et de Louise Michel prolonge les festivités autour de l'inauguration de la plaque. Dans ce cadre, l'Association Louise Michel de Haute-Marne leur fait parvenir une exposition de dix-huit tableaux retraçant la vie de Louise Michel. Ces manifestations sont organisées par le comité dieppois avec le soutien de la médiathèque de la ville, de l'Union locale CGT, du syndicat des cheminots de Dieppe, de l'Institut d'histoire sociale de la CGT et de la direction régionale SNCF de Normandie[7].

---

[1] *Idem*
[2] *La Marseillaise*, « Louise Michel. Elle est un exemple pour les luttes », 12 janvier 2014.
[3] Entretien téléphonique avec Michel Kadouch, 27 juillet 2016.
[4] Entretien téléphonique avec Nelly Bault, 29 juillet 2016.
[5] Entretien téléphonique avec Nelly Bault, 29 juillet 2016 ; REY Claudine, « Hommage à Guy Décamps », sur le site internet de l'association des Amies et amis de la Commune de Paris 1871, 3 décembre 2012 [http://www.commune1871.org/?Hommage-a-Guy-Decamps].
[6] Entretien téléphonique avec Nelly Bault, 29 juillet 2016.
[7] DECAMPS Guy, « Déroulement de la journée du 9 novembre 2000 », *La Commune. Bulletin de l'association des Amis de la Commune de Paris*, n°10, octobre 2000, p.3.

Depuis 2000, le comité dieppois commémore chaque année autour du 9 novembre le retour de Louise Michel devant la plaque. Ces rassemblements réunissent entre vingt et quarante personnes, à la fois des militants parisiens et des militants dieppois des Amies et amis de la Commune, rejoints par quelques personnes extérieures à l'association. En 2003, le compte-rendu du rassemblement souligne la présence des femmes (près de la moitié des participants) et la représentation individuelle de membres d'autres collectifs, comme le MRAP, la CGT, ATTAC ou le PC[1]. Quelques actions sont ainsi menées conjointement avec des organisations amies. En 2005, la compagnie Humbert de Haute-Marne vient présenter sa pièce sur Louise Michel dans une soirée organisée avec ATTAC. Une exposition intitulée « Des luttes et des femmes » est réalisée avec la CGT en 2011. Le comité dieppois tient des stands ou intervient lors d'invitations par certaines organisations : à la fête du PC de Rouen, ou lors de la célébration de mai 1936 par la CGT en 2016.

Outre la plaque installée sur le port, le comité dieppois a également œuvré à faire baptiser un square, situé derrière le port, au nom de Louise Michel. A nouveau, le comité reçoit le soutien de la municipalité, désormais Front de gauche. En 2009, une inauguration festive du square est organisée avec les habitants du quartier : un repas sur la place du quartier, une représentation théâtrale du procès de Louise Michel, des chants. Le maire, Sébastien Jumel, qui « se revendique héritier de la Commune de Paris[2] » est présent. Claudine Rey, co-présidente de l'association nationale, se déplace à Dieppe pour l'occasion[3]. En 2013, une artiste de l'atelier mosaïque d'une école d'art du quartier réalise un portrait de Louise Michel, qui est installé à l'entrée du square. Lors de la pose de la mosaïque, des enfants du groupe théâtre de l'école d'art récitent des poèmes de Louise Michel.

L'objectif de l'association est d'intéresser les dieppois à la Commune de Paris. La figure de Louise Michel, liée à la municipalité par son parcours géographique, est un moyen pour y parvenir, et chacune des manifestations organisées en son hommage est relayée dans la presse locale. En 2009, une exposition a été mise en place sur « les dieppois et la Commune de Paris » à partir des archives municipales et départementales. Si plusieurs panneaux sont consacrés à Louise Michel, l'exposition présente plus largement les liens entre la municipalité et l'événement révolutionnaire afin de « parler de la Commune aux Dieppois ». Pour cela, l'exposition est répartie dans quatre lieux différents. Elle a été visitée par vingt-huit classes (dix-sept classes de primaires, huit de

[1] DECAMPS Guy, « Banquet dieppois », *La Commune. Bulletin de l'association des Amis de la Commune de Paris*, n°21, 1e trimestre 2004, p.22.
[2] Entretien téléphonique avec Nelly Bault, 29 juillet 2016.
[3] MICH Michel, « Dieppe. Un square 'Louise Michel' », *La Commune. Bulletin de l'association des Amis de la Commune de Paris*, n°40, 4e trimestre 2009, p.20-21.

collèges, trois de lycées)[1]. Pendant plusieurs années, l'exposition a tourné dans d'autres lieux de la ville : médiathèque, écoles, centres sociaux, maisons de quartier[2].

Les comités locaux des Amies et amis de la Commune de Paris – 1871 participent à diffuser localement la figure de Louise Michel, pensée comme un moyen d'intéresser les habitants à la Commune de Paris en inscrivant l'événement révolutionnaire dans des spécificités territoriales. Ces comités entretiennent des liens étroits avec d'autres organisations implantées localement : avec le PC et la CGT, marques de la tradition communiste de l'association, ou avec la Libre-Pensée, dans laquelle plusieurs membres des comités dieppois et marseillais militent.

Dans les deux cas, les liens avec le mouvement anarchiste sont inexistants, voire conflictuels. A Dieppe, certains adhérents se revendiquent anarchistes mais le comité n'a jamais travaillé avec des organisations anarchistes ou libertaires. Lors de la rédaction du texte inscrit sur la plaque installée sur le port, quelques divergences ont émergé au sein du comité : alors que certains militants souhaitaient que soit précisé l'engagement anarchiste de Louise Michel, cette demande n'a pas été retenue, indiquant un rapport de force en faveur des non-anarchistes. Quelques années plus tard a été ajoutée sur la plaque, au feutre indélébile, « militante anarchiste », inscription effacée par le comité. En 2014, alors que la commémoration annuelle du 9 novembre devant la plaque est repoussée, en raison d'un autre événement organisé à Paris par les Amies et amis de la Commune, un groupe anarchiste de Rouen a appelé à un rassemblement alternatif ce jour-là[3]. De même, à Marseille, coexistent aujourd'hui deux commémorations de l'anniversaire de la mort de Louise Michel : l'une investie par le comité marseillais des Amies et amis de la Commune et la Libre-Pensée, l'autre organisée par la FA. Si la Libre-Pensée maintient quelques liens avec les organisations anarchistes, notamment par le biais de certains membres qui revendiquent une double appartenance militante et la participation du CIRA à certaines activités organisées par la Libre-Pensée, aucun lien n'existe entre le comité marseillais des Amies et amis de la Commune et les anarchistes[4].

L'interprétation locale de la figure de Louise Michel est dans ces deux cas marquée par une transmission de conflits et de concurrences politiques, qui dépassent le seul ancrage territorial, et qui en viennent à être véritablement intégrés à la façon dont se construisent les régimes mémoriels locaux autour de Louise Michel.

---

[1] BAULT Nelly, « Parler de la Commune aux Dieppois », *La Commune. Bulletin de l'association des Amis de la Commune de Paris*, n°39, 3e trimestre 2009, p.14.
[2] Entretien téléphonique avec Nelly Bault, 29 juillet 2016.
[3] *Idem*
[4] Entretien téléphonique avec Michel Kadouch, 27 juillet 2016.

UN TRAVAIL MEMORIEL IMPLANTE DANS LE TERRITOIRE : L'ASSOCIATION LOUISE MICHEL DE HAUTE-MARNE.

En 1990 est créé l'Association Louise Michel de Haute-Marne, par deux professeures de collège. Claudine Bourcelot est la principale initiatrice de l'association, et la présidente. Claudine Bourcelot fréquente le village natal de Louise Michel, Vroncourt, depuis l'enfance. Ses grands-parents y habitaient et elle leur rendait visite pendant les vacances scolaires. Ce n'est cependant pas par sa famille qu'elle a connu cette figure de Louise Michel puisque, explique-t-elle, « personne, à l'époque, ne parlait de Louise Michel. Une femme qui avait fait de la prison, c'était forcément dangereux ! et les très vieilles femmes, au début du siècle (le 20ème !) se signaient quand son nom était prononcé[1]. » Sa première rencontre avec Louise Michel date de son entrée en classe de quatrième, où le professeur d'histoire, nouvellement nommé dans l'académie, a placé son arrivée sous le signe de Diderot, de Marcel Arland et de Louise Michel, trois figures qui ont, selon lui, marqué la région. Claudine Bourcelot a ensuite, sur les conseils de son professeur, lu les *Mémoires* de Louise Michel. Elle présente cette lecture comme « un choc » : « ça a été un choc pour moi de lire les descriptions de Vroncourt et de découvrir la personnalité et les multiples facettes de cette femme[2] ». C'est sous le signe de son inscription locale que Claudine Bourcelot place son intérêt pour Louise Michel : ce sont en partie les échos sur son quotidien qui l'ont amenée à développer une certaine attraction pour cette figure.

L'objet de l'Association Louise Michel de Haute-Marne est d'abord de pallier les vides mémoriels autour de Louise Michel dans son département natal, où la droite – voire l'extrême-droite – est aujourd'hui majoritaire[3]. Le seul événement commémoratif est l'érection d'une stèle à Vroncrourt, devant l'ancien château où vécut Louise Michel. Cette stèle est le résultat d'une souscription publique lancée en 1971 par Lucien Prost, secrétaire général de l'UD-CGT de Haute-Marne, et relayée par les syndicats CGT, CFDT et FEN[4]. Cette démarche commémorative s'inscrit dans le cadre du centenaire de la Commune de Paris. Ce contexte en favorise donc la réussite, et les fonds suffisants sont réunis pour procéder à la réalisation de la stèle. L'implication syndicale dans le projet permet de comprendre l'inscription gravée sur le socle : « Louise Michel, 1830-1905. Institutrice, ouvrière de la Commune de Paris ». Le choix du terme d'« ouvrière » est

[1] Correspondance écrite avec Claudine Bourcelot, 25 juillet 2016.
[2] *Idem*
[3] Si l'on s'en tient aux résultats de quelques élections depuis le début des années 2000, cet ancrage politique départemental se confirme. Au premier tour de l'élection présidentielle de 2002, J.-M. Le Pen a recueilli en Haute-Marne 22,5% des suffrages, J. Chirac 20% et L. Jospin 13%. A l'élection présidentielle de 2007, N. Sarkozy recueille au premier tour 34% des voies en Haute-Marne. A l'élection présidentielle de 2012, N. Sarkozy a recueilli 28% des votes, M. Le Pen 25%, F. Hollande 24%, J.-L. Mélenchon 9%. A l'élection départementale de 2015, le FN a recueilli 32,5% des votes, la liste DVD 27%, l'UMP 21,5%, le PS 14%, l'Union de la gauche 5%.
[4] Ces informations proviennent d'un article publié dans *Vie Nouvelle*, le magazine de l'Union confédérale des retraités CGT, « Louise Michel, la passion révolutionnaire » (date inconnue).

polysémique. Il peut désigner le travail effectué par Louise Michel dans la Commune de Paris, pour laquelle elle a œuvré. Mais orienter l'épitaphe sur l'idée d'une appartenance de Louise Michel à la classe ouvrière est intéressant. Si Louise Michel a en effet défendu les intérêts ouvriers, elle n'a jamais été elle-même ouvrière et a été élevée dans un château (celui devant lequel est érigée la stèle). Choisir de désigner Louise Michel par le qualificatif d'« ouvrière » rejoint le travail communiste d'effacement de son éducation châtelaine, et marque le choix de l'en extraire sur le lieu même de sa jeunesse. En 1972, la stèle est inaugurée. Selon Claudine Bourcelot, 800 personnes sont présentes[1].

A cette occasion, une plaquette sur Louise Michel est imprimée dans les *Cahiers haut-marnais*, rédigée par Marcel Henriot, professeur au lycée de Chaumont et auteur d'ouvrages sur le patrimoine et l'histoire de la région. Intitulé « une haut-marnaise à la mesure du monde moderne. Louise Michel, 1830-1905 », ce texte a pour objectif de « tracer un portrait » de Louise Michel qui puisse « émouvoir » les lecteurs des *Cahiers*, habitants de la région. Plusieurs pages sont consacrées au parcours de Louise Michel en Haute-Marne, avec des indications précises sur les lieux qu'elle a traversés : « La naissance et l'enfance turbulente à Vroncourt », « 'Normalienne' à Chaumont », « Institutrice protestataire à Audeloncourt ». Quatre photographies du château de Vroncourt complètent le texte. L'auteur revendique l'usage de sources locales pour réaliser son travail. Outre les ouvrages de Louise Michel (*La Commune* et *Mémoires*) et les biographies (Edith Thomas, Fernand Planche, Irma Boyer), il s'appuie sur les récits et les témoignages des habitants de Vroncourt, notamment André Hurel, « dont le grand-père maternel a été le filleul de Louise Michel[2] ». Par ce biais, l'ancrage territorial de la figure de Louise Michel est réaffirmé. Le texte de Marcel Henriot est réédité sous forme de brochure par l'Association Louise Michel à l'occasion de sa création en 1990.

En 1989, le mari de Claudine Bourcelot, Jean Bourcelot, lui-même natif de Vroncourt, est élu maire de la commune. Tous deux décident d'investir la mémoire de Louise Michel, afin « d'informer les vacanciers qui venaient parfois déposer un œillet à la stèle et poser des questions auxquelles les Vroncourtois ne savaient pas répondre[3] ». L'Association Louise Michel de Haute-Marne est créée l'année suivante, disposant donc du soutien du maire de Vroncourt, et installe son siège social dans la mairie. Les buts officiels de l'association sont de « faire connaître la vie et l'œuvre de Louise Michel et de mettre en place les diverses structures culturelles visant à maintenir vivante sa mémoire dans sa région natale ». Cela rejoint les ambitions de sa présidente, Claudine Bourcelot, qui voit dans l'association le reflet de son « attachement à la terre vroncourtoise » et son « désir de transmettre les valeurs défendues par Louise Michel tout au long de sa vie »[4].

---

[1] Correspondance écrite avec Claudine Bourcelot, 25 juillet 2016.
[2] HENRIOT Marcel, *Une haut-marnaise à la mesure du monde moderne. Louise Michel, 1830-1905*, Association Louise Michel, 1990, p.32
[3] Correspondance écrite avec Claudine Bourcelot, 25 juillet 2016.
[4] *Idem*

L'association œuvre autour de deux pôles : une pratique commémorative et un travail pédagogique. Ces actions sont pour la plupart menées par l'Association Louise Michel. Pour certaines autres, l'association joue un rôle moteur ou promoteur, en se rapprochant des associations ou des compagnies locales. Ainsi, l'association Louise Michel a encouragé la création de plusieurs pièces sur Louise Michel par des compagnies théâtrales implantées dans la région. Plusieurs d'entre elles ont été réalisées par des élèves ou présentées dans des établissements scolaires de la région. Cette intense activité menée par l'association s'accompagne d'une interpellation des institutions sur la nécessité de produire et de diffuser des connaissances sur Louise Michel.

L'association développe donc une volonté d'agir sur le territoire municipal (voir le tableau ci-dessous des activités menées depuis 1990). Le siège de l'association est à Vroncourt, plusieurs actions d'aménagement ont été menées dans la commune afin de « [mettre] en valeur le village natal en entretenant les lieux de mémoire[1] », une exposition est installée dans l'ancienne école et ouverte au public depuis 2002. La première année, l'exposition a attiré 1200 visiteurs, 800 l'année suivante. Depuis, les visiteurs ne sont accueillis que pendant les week-ends des mois d'été : chaque année, environ 300 personnes fréquentent le petit musée en deux mois[2]. En mai de chaque année, des manifestations commémoratives sont organisées à Vroncourt par l'association, en mémoire de la semaine sanglante. Environ 250 personnes y assistent tous les ans[3]. Au-delà de cet ancrage municipal, le périmètre d'action de l'association est régional : les expositions, brochures, ou spectacles circulent dans plusieurs structures de la région, et notamment dans les établissements scolaires. La mallette pédagogique, créé en 2016 pour une diffusion auprès des scolaires, a été, à ce jour, commandée par une trentaine d'établissements scolaires[4].

---

[1] *Idem*
[2] *Idem*
[3] *Idem*
[4] *Idem*

TABLEAU 12 : *Liste des activités menées par l'Association Louise Michel de Haute-Marne de 1990 à aujourd'hui.*

1990	Edition	Plaquette *Une haut-marnaise à la mesure du monde moderne. Louise Michel, 1830-1905*, de Marcel Henriot.
1991	Spectacle	*Louise Michel*, écrit par Claudine Bourcelot et Sylvie Spilmann, mis en scène par Danièle Israël de la Compagnie Humbert installée à Langres. Il est joué par les élèves du collège de Chalindrey et rassemble 1500 spectateurs.
1992	Commémoration	Vingt ans de la stèle du château
1993	Exposition	*Louise Michel, pédagogue d'avant-garde*, proposée aux établissements scolaires haut-marnais.
2000	Exposition	*Louise Michel, enfant de Haute-Marne*. Installée dans l'ancienne école de Vroncourt où Louise Michel fut élève, puis diffusée auprès d'établissements scolaires, centres socio-culturels et municipalités.
2001	Edition	Plaquette, *Louise Michel ou la parole des tempêtes*, texte de Xavière Gauthier accompagné d'un choix de poèmes et de photographies de Claudine Bourcelot.
2001	Edition	Cassette VHS, *Louise Michel, enfant de Vroncourt*
2003	Edition	DVD, *Louise Michel, enfant de Vroncourt*
2003	Aménagement	Installation d'une « promenade littéraire » sur Louise Michel à Vroncourt, en sept étapes.
2005	Aménagement	Restauration des pierres tombales de la famille paternelle de Louise Michel.
2005	Edition	Plaquette, *Louise Michel racontée aux enfants*, écrite par Claudine Bourcelot et Sylvie Spilmann à partir de la bande dessinée de Charles Malato (1000 exemplaires)
2005	Edition	Affiche documentaire, *Louise Michel, insitutrice, 1830-1905*, réalisée avec l'association des Amis de la Commune de Paris.
2005	Edition	Malette pédagogique à destination des établissements scolaires, composée d'un DVD, un CD, des plaquettes informatives, une affiche documentaire.
2006	Exposition	*Une femme en résistance*, réalisée par l'Association Valmy.
2006	Edition	CD, *Hommage à Louise Michel et à ses compagnons de lutte*. Recueil de chants et de lectures sur Louise Michel et la Commune de Paris.
2006	Edition	Brochure, *Fascinante Louise Michel*, réalisée par Claudine Bourcelot et Sylvie Spilmann.
2007	Edition	DVD, *Louise Michel en son temps*, réalisé par Claudine Bourcelot et Sylvie Spilmann à partir de 200 documents d'archives.
2015	Exposition	*Louise Michel, une femme d'exception*, réalisée par Claudine Bourcelot et Sylvie Spilmann, à partir de la correspondance de Louise Michel.
2015	Spectacle	*Et pourtant, je vous regarde en face*, commandée par l'Association et créée par Eléonore Bovon.

Cependant, malgré ce travail de mise en patrimoine local de la figure de Louise Michel, l'association trouve assez peu d'écho dans la région. Le recrutement des adhérents s'effectue au niveau national : Claudine Bourcelot indique ainsi qu'un tiers seulement de la centaine d'adhérents de l'association sont haut-marnais[1]. De même, le soutien politique et institutionnel dépasse le périmètre de diffusion de l'action de l'association. A sa création, Claudine Bourcelot reçoit une aide financière de Danielle Mitterrand[2], investie aux côtés d'Yvette Roudy dans la valorisation de l'histoire des femmes[3]. Elle est en lien avec l'association des Amies et amis de la Commune de Paris, le comité de Dieppe des Amies et amis de la Commune, le consul d'Angleterre à Nouméa[4], ou encore des chercheuses et des professionnelles investies par ailleurs dans d'autres actions autour de la mémoire de Louise Michel (Xavière Gauthier, Claude Rétat, Véronique Fau-Vincenti ou encore Clotilde Chauvin). L'association Louise Michel reçoit depuis plusieurs années des soutiens institutionnels pour certains de ses projets : les structures locales (le conseil régional Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine, le conseil général de Haute-Marne, le Pays de Chaumont, l'intercommunalité de Bourmont-Breuvannes-Saint-Blin et la municipalité de Vroncourt-la-Côte), mais aussi nationales et internationales (la délégation aux droits des femmes, le programme européen Leader). Ainsi, si l'association travaille à inscrire la figure de Louise Michel dans le territoire de la Haute-Marne, c'est moins l'ancrage territorial que la figure de Louise Michel en elle-même qui mobilise.

L'association Louise Michel de Haute-Marne, association à vocation locale, est insérée dans un réseau d'acteurs intéressés par la figure de Louise Michel et investis dans sa promotion. Alors que pour Claudine Bourcelot la motivation principale semble être la valorisation territoriale à travers la figure de Louise Michel, les réceptions extra-régionales de la mise en avant du territoire haut-marnais sont essentiellement folkloriques : plusieurs individus narrent ainsi leur pèlerinage sur les terres de naissance de Louise Michel, le comité dieppois des Amis de la Commune se rend en Haute-Marne en 2002 pour « apercevoir ces horizons pittoresques et paisibles devant lesquels Louise fit ses premiers rêves[5] », l'association parisienne des Amies et Amis de la Commune de Paris organise en 2012 un voyage en car à Vroncourt. Si l'association Louise Michel n'a qu'une réception relative en Haute-Marne, l'aménagement local autour de la figure de Louise Michel permet de construire des espaces de tourisme mémoriel dans cette région rurale, tisser des liens avec des acteurs non-locaux. Par l'intense travail de production de matériel éducatif autour de Louise Michel, l'association de Haute-Marne devient un acteur central dans la promotion de la figure de Louise Michel. Le travail de cette

[1] Correspondance écrite avec Claudine Bourcelot, 25 juillet 2016.
[2] *Idem*
[3] Elle participe par exemple aux premières célébrations du 8 mars ou prend part aux documentaires financés par le ministère des droits de la femme sur des femmes célèbres de l'histoire.
[4] Correspondance écrite avec Claudine Bourcelot, 25 juillet 2016.
[5] DECAMPS Guy, « Dieppe et la Haute-Marne », *La Commune. Bulletin de l'association des Amis de la Commune de Paris*, n°18, 2e trimestre 2003, p.21.

association est reconnu par d'autres acteurs de la mémoire. Ainsi, Nelly Bault, co-présidente du comité de Dieppe des Amies et amis de la Commune l'affirme : « C'est vraiment cette association-là qui travaille le plus pour faire connaître Louise Michel[1] ».

Les spécificités de chaque association locale rythment le calendrier de l'hommage à Louise Michel. A Marseille, les commémorations se déroulent en janvier, pour l'anniversaire de sa mort. A Vroncourt, elles ont lieu en mai, en souvenir de la Semaine sanglante. A Dieppe, c'est le retour de Louise Michel de déportation, en novembre, qui est célébré. Ces associations locales participent à tisser une toile décentralisée autour de la mémoire de Louise Michel. Toutes les trois (Marseille, Dieppe, Vroncourt) maintiennent des liens étroits, ce qui indique un travail mémoriel collaboratif entre l'Association Louise Michel de Haute-Marne et les Amies et amis de la Commune de Paris (auxquelles s'ajoutent, pendant la durée de son existence, l'Association internationale Louise Michel). Les différents représentants associatifs interrogés insistent sur leurs moments de rencontre avec les membres des autres comités[2]. Des actions sont également menées de façon conjointe, et les adhérents de chaque association se déplacent lors des différentes commémorations organisées autour de Louise Michel : on voit ainsi Claudine Bourcelot, présidente de l'Association Louise Michel de Haute-Marne, prendre part au rassemblement sur le port de Dieppe[3].

Ces comités locaux s'articulent également avec les configurations politiques locales et travaillent en collaboration avec certains groupes en fonction des relations entretenues sur chaque territoire. Cela permet ainsi de diffuser localement les pratiques mémorielles autour de Louise Michel et d'en faire des vecteurs d'une transmission élargie. L'inscription dans les contextes politiques locaux amène également à percevoir des tensions politiques comme, nous l'avons vu, entre les Amies et amis de la Commune et les mouvements anarchistes. Les commémorations de Louise Michel se structurent autour de divergences politiques, qui s'imbriquent dans la mémoire de Louise Michel et sont ainsi transmises aux militants. Au-delà des conflits autour des commémorations et des modalités de célébration, cela révèle des façons de penser et de s'approprier la figure de Louise Michel différentes en fonction de l'appartenance politique. A des transmissions spatiales et des régimes locaux de production mémorielle viennent s'ajouter des interprétations politiques, parfois concordantes, parfois concurrentes.

---

[1] Entretien téléphonique avec Nelly Bault, 29 juillet 2016.

[2] Par exemple, Nelly Bault fait le récit du traditionnel banquet annuel des Amies et amis de la Commune de Paris, généralement à Montreuil, qui est l'occasion de rencontrer les adhérents de l'association, et notamment les membres des comités décentralisés.

[3] Voir le compte-rendu dans *La Commune. Bulletin de l'association des Amis de la Commune de Paris*, n°52, 4e trimestre 2012.

3. REGIMES NARRATIFS, TRANSMISSIONS POLITIQUES ET RESSORTS IDEOLOGIQUES DE LA MEMOIRE.

La transmission politique de la mémoire de Louise Michel est un vecteur important dans les usages actuels de cette figure. Les groupes, collectifs, et personnalités de l'extrême-gauche constituent toujours une partie importante des acteurs de cette mémoire. Louise Michel est dans ce cadre régulièrement sollicitée comme une illustration et une référence pour les luttes politiques actuelles.

Il est donc intéressant ici de voir comment se construisent les espaces de l'appropriation politique de Louise Michel. Intégrée dans un répertoire référentiel collectif et commun aux différentes organisations qui composent l'espace de l'extrême-gauche française aujourd'hui, la figure de Louise Michel s'insère dans leurs pratiques, mais fait aussi l'objet de concurrences politiques qui dépassent ses simples usages. A partir de cette première analyse des consensus et des concurrences autour de la figure de Louise Michel au sein de l'extrême-gauche, un focus sur deux espaces idéologiques permet d'entrer davantage dans les processus de construction des régimes mémoriels pour comprendre comment les interprétations et les usages de Louise Michel se configurent en fonction des mouvements et des communautés politiques, qui deviennent communautés interprétatives. Les deux espaces choisis sont les anarchistes et les féministes, pour qui la Commune de Paris et Louise Michel sont des références importantes. L'anarchisme et le féminisme sont des espaces idéologiques, politiques et philosophiques qui sont traversés par des tendances différentes. A travers ces deux exemples se pose alors la question des conditions de la circulation d'une figure historique et des mécanismes d'imposition de sens et de transformation de son usage dans des espaces dont les dispositifs de transmission et les modes de pensée ne sont pas hiérarchiquement structurés. Ni l'anarchisme ni le féminisme, ne peuvent en effet être considérés comme des idéologies ou des mouvements homogènes : ils sont composés d'organisations multiples, de constructions théoriques différentes, de modalités d'action plurielles. Dès lors, on peut s'interroger sur l'existence d'un régime mémoriel dépassant les clivages idéels propres à chacun de ces mouvements ainsi que sur les vecteurs de la transmission d'une telle représentation unifiée. Ces deux mouvements sont de ce point de vue intéressants parce qu'ils révèlent deux dynamiques différentes : une uniformisation de la mémoire de Louise Michel chez les anarchistes, des usages et des mobilisations hétérogènes chez les féministes.

3.1. Louise Michel dans le répertoire référentiel de l'extrême-gauche : consensus politique et concurrences militantes.

La figure de Louise Michel semble aujourd'hui faire consensus au sein des différents collectifs ou organisations de l'extrême-gauche. Elle est sollicitée par les individus et les collectifs de tradition anarchiste, communiste, trotskyste, révolutionnaire ou féministe. Elle est utilisée pour son nom, pour son image ou pour les idées qu'elle représente. En cela, Louise Michel est intégrée à ce que l'on peut appeler le *répertoire référentiel* de l'extrême-gauche. S'intéresser à l'inscription de Louise Michel dans ce répertoire permet ainsi de voir ce qui, aujourd'hui, fait consensus à l'extrême-gauche.

Les groupes et les mouvements d'extrême-gauche mobilisent dans leurs actions une palette de figures historiques symboliques, desquelles ils se réclament. A l'instar du répertoire d'action, qui « désigne le stock limité de moyens d'action à la disposition des groupes contestataires, à chaque époque et dans chaque lieu[1] », dont les groupes peuvent se saisir en fonction des contextes et des configurations, il est possible de postuler l'existence d'un répertoire référentiel. Est ainsi désigné sous ce terme l'ensemble des figures et des événements du passé, différent en fonction des groupes sociaux et politiques, en fonction des périodes et des espaces, qui sont constitués en références légitimes et dotés d'un ensemble de significations immédiatement perceptibles (à nouveau en fonction des groupes, des périodes et des espaces). Ces figures et ces événements constituent un stock de références dont les individus et les groupes disposent et qu'ils peuvent solliciter en fonction des configurations politiques, des nécessités militantes, de l'idée à évoquer et du message à transmettre.

Louise Michel fait aujourd'hui partie de ce stock de figures à disposition des groupes d'extrême-gauche, parmi lesquels elle est une figure reconnue et consensuelle. Cela se traduit par exemple par l'affirmation de Michel Kadouch, 69 ans, secrétaire du comité marseillais des Amies et amis de la Commune et membre de du groupe Louise-Michel de la Libre-Pensée de Marseille, de formation politique communiste : « Louise Michel est une figure connue de toutes les organisations qui se réclament du communisme. […] Et tous les gens qui connaissent la Commune de Paris connaissent Louise Michel[2]. »

Cette insertion de Louise Michel dans un répertoire référentiel commun de l'extrême-gauche transparaît dans le choix du nom de Louise Michel par certains groupes. Cette tradition politique du *naming* militant traduit les « affinités révolutionnaires[3] » des organisations. Durant tout le XXe siècle, plusieurs groupes, qui ne se sont pas formés avec l'objectif de diffuser la mémoire de Louise Michel, ont ainsi adopté son nom. Il est

[1] PECHU Cécile, « Répertoire d'action », dans Olivier Fillieule, Lilian Mathieu, Cécile Péchu (dir.), *op. cit.*, p.454.
[2] Entretien téléphonique avec Michel Kadouch, 27 juillet 2016.
[3] BESANCENOT Olivier et LÖWI Michael, *op. cit.*.

intéressant de comprendre les raisons du choix du nom de Louise Michel pour ces groupes d'inspiration politique différentes : le fait qu'un groupe s'appelle Louise Michel influence en effet les représentations de ses membres. Une certaine image de Louise Michel est ainsi véhiculée et transmise aux adhérents.

Sans faire une liste exhaustive de tous les groupes qui ont porté le nom de Louise Michel, on peut néanmoins remarquer l'existence d'un groupe de la Fédération anarchiste créé en 1945 à Montmartre par Maurice Joyeux et Suzy Chevet[1], qui porte le nom de Louise Michel. De nombreuses personnalités ont fréquenté le groupe Louise-Michel, et participé ainsi à construire sa renommée : Georges Brassens, Léo Ferré, Albert Camus, André Breton ou encore Michel Ragon sont passés par ce groupe.

ILL. 46 : *Affiche du groupe Louise-Michel de la Fédération anarchiste, 1966*

L'usage anarchiste du nom de Louise Michel ne se limite pas à la FA. Ainsi, une section de l'union régionale du Nord de la Confédération nationale du travail (CNT), syndicat révolutionnaire de tradition anarcho-syndicaliste, prend le nom de Louise Michel en 2015[2].

On remarque également l'existence de plusieurs cellules du PCF qui portent ou ont porté le nom de Louise Michel. Par exemple, en novembre 1972, l'historien Michel Trebitsch crée une cellule Louise-Michel à son arrivée en tant que professeur d'histoire-géographie au lycée Corneille de La Celle-Saint-Cloud (Yvelines). Il est élu secrétaire de la cellule, parallèlement à ses fonctions de secrétaire à la propagande de la section locale du parti. La cellule Louise-Michel est dissoute en 1979[3].

Du côté de la Libre-Pensée, un groupe de Marseille prend le nom de Louise-Michel autour de 1998. D'abord dissident de la fédération départementale, il l'intègre

[1] Elle est également initiée à la franc-maçonnerie au Droit Humain, dans un premier temps dans la loge Raspail, puis elle rejoint la loge Louise Michel.
[2] Section Louise-Michel du syndicat CNT des travailleurs territoriaux du Nord (STT 59).
[3] Archives Michel Trebitsch, Institut d'histoire du temps présent. Côte ARC 3023 - IV.

finalement dix ans plus tard[1]. Il compte aujourd'hui une quinzaine de membres, dont le secrétaire du comité marseillais des Amies et amis de la Commune[2]. Jean-Pierre Bioul, membre du bureau de la fédération de la Libre-Pensée des Bouches-du-Rhône, et Henri Huille, président de la fédération départementale de la Libre-Pensée et membre de la commission administrative nationale de la Libre-Pensée, expliquent le choix du nom de Louise Michel :

> **Jean-Pierre Bioul** : Il n'y a pas eu un grand débat pour décider Louise Michel. Ca a été une décision presque spontanée des libres-penseurs qui ont créé le groupe. On n'était pas machistes, on s'est dit quand même, il y a beaucoup de personnalités républicaines, quand on fait l'histoire des événements et des personnalités que nous recensons avec notre association comme trace de la mémoire républicaine, il y a beaucoup plus de figures masculines que de figures féminines, donc on s'est dit on va prendre la figure de Louise Michel. Elle est quand même… beaucoup de libres-penseurs connaissent *a priori* globalement Louise Michel. C'est pour ça qu'on l'a… Choisir entre Jaurès, Louise Michel, voyez, des grandes figures comme ça, on choisit en général des grandes figures assez connues.
> **Henri Huille** : C'est un des aspects. L'autre aspect c'est évidemment la personnalité, l'action, de Louise Michel. Pour nous Louise Michel c'est au moins trois choses. La première qui vient à l'esprit c'est la Commune de Paris. La Libre-Pensée on est très attachés à l'œuvre de la Commune, notamment le décret de séparation, l'œuvre scolaire embryonnaire. Et puis la personnalité de Louise Michel est intéressante parce que c'est le droit à l'instruction, et en particulier le droit à l'instruction pour les filles. Pour nous, c'est ces trois aspects qui viennent en premier à l'esprit. Le quatrième aspect qui vient à l'esprit c'est un petit anachronisme, c'est son anti-colonialisme militant, que ce soit en Nouvelle-Calédonie ou en Algérie.[3]

En 2009, Daniel Bensaïd et Samuel Johsua, membres de la LCR, puis du NPA, fondent une organisation intellectuelle, la Société Louise Michel. D'inspiration marxiste, cette société se veut un espace de rencontre entre révolutionnaires marxistes et libertaires. Cette volonté transparaît dans la composition du comité de parrainage de l'organisation, où cohabitent à la fois Clémentine Autain, Luc Boltanski, Philippe Corcuff, Ken Loach, François Maspero, Lilian Mathieu, Daniel Mermet, Michel Onfray ou encore Eric Toussaint. Lors d'un entretien à Marseille, Samuel Johsua présente les raisons qui l'ont amené à proposer le nom de Louise Michel :

> Arrivés là, il faut trouver un nom. Et alors moi j'ai proposé Louise Michel parce que ça me paraissait être la personne tutélaire, qui pouvait arriver, en remontant suffisamment loin, à donner une assise à une réflexion de ce type-là [une réflexion révolutionnaire qui regroupe marxistes et libertaires]. […] Donc c'est une relation à la fois sur la Commune de Paris, nos relations à ça, et puis le fait que c'est une ouverture sur la question du féminisme, même si l'on ne peut pas dire qu'elle soit féministe au sens qui s'est déterminé après, donc ça correspondait à quelque chose de plus large. Et puis elle a toujours eu au sein de la LCR une place particulière, du point de vue de la relation. Par exemple Besancenot a toujours eu une relation très très particulière avec l'héritage de Louise Michel. […] C'est cette possibilité en remontant suffisamment loin de retrouver des racines d'un débat qui soit plus vaste que les ruptures qui ont secoué ensuite les révolutionnaires, essentiellement entre les marxistes et les anarchistes. […] Les figures de la Commune, y'a pas de marxistes, très peu, il y en a mais lors de la Commune ceux qu'on appelait les internationalistes, pas seulement les marxistes d'ailleurs, étaient très faibles. La grande majorité était les républicains. Après on a mis ça de côté parce que l'idée c'était l'interprétation que Marx en avait donné, donc il y a assez peu de figures suffisamment marquantes d'un point de vue militant et théorique. La deuxième chose, c'est que la plupart ont assez mal tourné puisque […] la majorité qui ont survécu,

[1] Entretien avec Jean-Pierre Bioul et Henri Huille, Marseille, 18 avril 2016.
[2] Entretien téléphonique avec Michel Kadouch, 27 juillet 2016.
[3] Entretien avec Jean-Pierre Bioul et Henri Huille, Marseille, 18 avril 2016.

> qui étaient là en 14, ont fait l'union nationale […], et puis il y avait l'aspect, plus spécifique il fallait connaître, mais nous on connaissait beaucoup parce que l'internationalisme est très constitutif de tout ce qu'elle a pu être comme personnage issu de la Commune mais anticolonialiste, plus ou moins anticolonialiste, en tout cas pas colonialiste, alors que pratiquement tous les communards étaient… colonialistes, je ne sais pas si le terme est indiqué, mais plus grave que ça étaient racistes, étaient choc des cultures, et ça aussi bien sur les traditions marxistes, un peu moins que les anarchistes, mais pas elle. […] Et puis après, c'est des histoires plus individuelles, il y a ses relations à la question de l'éducation, je suis spécialiste de l'éducation, mais bon c'est beaucoup moins connu. […] Donc en gros il y a une racine très spécifique à la Ligue qui est ouverte sur toutes les questions culturelles et qui a une vision moins ouvriériste, moins étriquée, et plus libertaire, de tout un certain nombre de questions et d'approches. […] Disons qu'à ce moment-là, pour donner le signe d'ouverture sans rupture, ça s'impose comme un nom, pas qui va de soi parce qu'il fallait en discuter, mais ça s'impose à ce moment-là et d'une manière relativement naturelle.[1]

On voit ici apparaître les différents éléments déjà mis en avant au sein de la Libre-Pensée : la Commune de Paris, l'action féministe, le travail éducatif et l'anticolonialisme. Face à cette diversité de groupes qui choisissent Louise Michel comme figure tutélaire et comme nom, une même matrice explicative se retrouve. Parmi les différentes personnes rencontrées, issues de traditions politiques d'extrême-gauche différentes, l'idée d'une Louise Michel irréprochable est récurrente[2]. Claire Auzias, historienne anarchiste et auteure d'une brochure sur Louise Michel aux éditions du Monde libertaire, explique les raisons de l'attachement des anarchistes à Louise Michel : « Stature incorruptible, qui ne versa pas même dans l'antisémitisme comme presque tout un chacun en son temps, personne aimée des Communards, des républicains, puis des déportés, des Canaques, et enfin des ouvriers des villes qu'elle traversait de ses conférences enflammées[3] ». Samuel Johsua souligne l'engagement contre la colonisation de Louise Michel, qui la différencie des autres communards. Cette construction d'une Louise Michel anticoloniale s'élabore au cours des années 1980[4]. Nous avons vu dans le chapitre précédent comment cette

---

[1] Entretien avec Samuel Johsua, Marseille, 17 avril 2016.

[2] Un seul contre-exemple est notable ici : un membre d'une association de tendance marxiste qui n'approuve pas la référence à Louise Michel, en raison de son amitié avec Henri Rochefort, qu'elle a conservée malgré les positions anti-dreyfusardes et antisémites de celui-ci.

[3] AUZIAS Claire, « Louise Michel et nous », dans *Louise Michel*, Paris, Editions du Monde libertaire, 2009, p.39-40.

[4] Cette interprétation anticoloniale de Louise Michel apparaît au début des années 1980. Elle est favorisée par la publication aux éditions La Découverte/Maspero, en 1983, de *Souvenirs et aventures de ma vie*, texte dans lequel Louise Michel fait un récit précis de son séjour en Nouvelle-Calédonie et de sa rencontre avec les canaques. Ce contexte éditorial conduit à une prise en compte médiatique de cet aspect de la figure de Louise Michel. Plusieurs articles sont publiés dans la presse à ce sujet. Le *Matin* publie le 30 novembre 1984 un article intitulé « Une caldoche nommée Louise Michel ». Le 8 février 1985, Daniel Armogathe, qui a dirigé l'édition des *Souvenirs*, publie dans le *Monde* une longue présentation de « l'expérience calédonienne » de Louise Michel, qui « ouvre la voie au respect des races ». Il présente Louise Michel aux côtés des canaques dans la « grande insurrection indigène, dont le mobile anticolonialiste est avéré », et affirme qu'« il est évident qu'elle est, idéologiquement, de leur côté ». A cela s'ajoute la publication en 1985 d'une biographie romancée de Louise Michel centrée sur sa période calédonienne : *Louise Michel, la canaque* de Françoise d'Eaubonne. Cette actualité éditoriale s'inscrit dans un contexte politique opportun à la prise en compte de la question de l'antiracisme, avec notamment la création en 1984 de l'association SOS-Racisme qui dispose sur la période d'une forte visibilité médiatique (voir JUHEM Philippe, « La participation des journalistes à l'émergence des mouvements sociaux. Le cas de SOS-Racisme », *Réseaux*, 1999, vol.17, n°98, p.119-152). Ce contexte politique favorise donc vraisemblablement la mise en place de ce nouveau cadre interprétatif, autour de l'antiracisme et de l'anticolonialisme de Louise Michel.

dimension anticoloniale s'impose progressivement dans les discours justificatifs de l'attribution du nom de Louise Michel à un espace public. Dans la sphère de l'extrême-gauche, l'anticolonialisme de Louise Michel devient également une composante à part entière du personnage. Le discours a ainsi glissé de la valorisation de l'internationalisme de Louise Michel (même si cet aspect est toujours présent aujourd'hui) à une définition en termes d'anticolonialisme.

Ce consensus sur la figure de Louise Michel à l'extrême-gauche ne doit cependant pas masquer l'existence de dynamiques de concurrences politiques. Samuel Johsua affirme par exemple la nécessité de disputer la figure de Louise Michel aux anarchistes : « il y a tous ces éléments qui jouent qui font qu'à la Ligue Louise Michel était considérée comme étant la figure qui fallait pas laisser à d'autres, pour le dire rapidement, et en particulier aux anarchistes. Bien que, c'est tout à fait légitime que les anarchistes s'en emparent, mais il n'y avait pas que ça disons[1]. » Il est donc nécessaire de tourner le regard sur les dynamiques mémorielles propres à chacune des traditions d'extrême-gauche qui se revendiquent de la figure de Louise Michel, pour comprendre la façon dont ils construisent leurs spécificités. Pour cela, deux mouvements sont étudiés : les anarchistes et les féministes.

3.2. La mémoire anarchiste de Louise Michel : une mémoire construite en opposition aux appropriations dominantes.

L'idée d'honorer Louise Michel par des statues, ou en donnant son nom à des places et des rues, n'est pas toujours partagée par les mouvements anarchistes, comme je l'ai ponctuellement indiqué dans les chapitres précédents[2].Les anarchistes développent une critique des dispositifs de mythification. Cette position apparaît en creux dans les articles consacrés à Louise Michel, en particulier dans les années qui suivent son décès. En 1906, *L'Anarchie* publie une recension du texte de Louise Michel publié par la Librairie Internationaliste, *Avant la Commune*. Elle commence par l'affirmation que « le respect affectueux que l'on a pour les morts qui ont fait un travail de leur vivant ne doit pas aller jusqu'à une grotesque idolâtrie[3] ». Dans la période qui précède directement la mort de Louise Michel, les anarchistes sont de manière générale peu investis dans la production historique. Daniel Grimberg, dans une étude sur la culture anarchiste entre le dernier quart du XIXe siècle et la première guerre mondiale explique que « dans l'ensemble de l'histoire anarchiste, on peut observer le faible rôle des modèles et des traditions historiques. Il est vrai qu'on célébrait avec respect les anniversaires de la

[1] Entretien avec Samuel Johsua, Marseille, 17 avril 2016.
[2] Voir par exemple dans le chapitre 5 les oppositions des anarchistes au projet de statufication et à la mise en place de commémorations de sa mort au début du siècle.
[3] *L'Anarchie*, « Les livres », 15 février 1906.

révolution de 1789 et de la Commune de Paris, mais la liste des symboles historiques s'arrêtait là. Le passé n'intéressait pas les anarchistes[1]. »

Cette critique anarchiste de l'héroïsation des morts fait l'objet d'une théorisation plus construite. Louis Loréal[2], collaborateur du *Libertaire* et auteur de l'article « Héros » dans *L'Encyclopédie anarchiste* de Sébastien Faure, publiée en 1934, écrit qu'« il n'est pas si facile que cela d'être un héros. Pour notre part, nous ne croyons pas qu'un homme, quelque grand fût-il, puisse mériter ce titre. » La vénération des héros – à l'origine, des demi-dieux – renvoie pour lui directement aux croyances religieuses et à l'aliénation. Il déplore que « les humains, jusqu'aujourd'hui, ont eu et conservent ce grave défaut d'éprouver le besoin de se créer des idoles »[3]. Les articles de *L'Encyclopédie anarchiste* révèlent ce rejet des anarchistes des idoles et des mythes. En effet, plus que d'être des pratiques qui entretiennent la soumission des individus et des consciences, elles sont également des freins et des entraves à la connaissance historique objective. C'est ce que souligne l'auteur de l'article « Légende », Stephen Mac Say[4], instituteur dans l'école libertaire fondée par Sébastien Faure et collaborateur à de nombreux journaux anarchistes :

> Obstacle au refoulement déjà difficile des préjugés religieux, dangereuse pour les progrès si lents de la raison, la légende ne l'est pas moins pour la marche des connaissances historiques. De toutes pièces inventées, ou considérablement grossies, les aventures qui constituent le fond des légendes populaires - connue des narrations sacrées -, enregistrées ou non par les écrivains successifs, sont aussi, nous l'avons aperçu, le milieu mouvant de l'histoire qui baigne avec elles dans l'irréel et l'hypothétique.[5]

Parce que les légendes et les mythes empêchent une rationalisation de la connaissance historique, ils deviennent dangereux pour les individus, les plongeant ainsi dans l'ignorance, dans la croyance, au lieu de leur offrir une vérité établie et assurée.

Néanmoins, si les anarchistes refusent l'héroïsation ou l'idolâtrie, ils ne contestent pas la nécessité du souvenir des figures et des événements du passé. Ainsi, un article du *Libertaire* affirme en 1951 que renoncer au souvenir du passé revient à « renoncer à LA BASE DE NOTRE PERENNITE A TRAVERS LE TEMPS ». Le souvenir du passé permet d'inscrire la militance présente dans une tradition passée, donc de construire une unité et une identité collective. L'article se termine en affirmant la tripe dimension du souvenir : l'inscription du passé dans le présent afin de poser les bases pour l'avenir.

---

[1] GRIMBERG Daniel, « La culture anarchiste et le monde des valeurs », dans Alain Pessin et Mimmo Pucciarelli (dir.), *La culture libertaire. Actes du colloque international, Grenoble, mars 1996*, Lyon, Atelier de création libertaire, 1997, p.218.

[2] Voir la notice biographique « Louis Loréal » dans le *Dictionnaire des militants anarchistes* [militants-anarchistes.info]

[3] LOREAL Louis, « Héros », dans Sébastien Faure, *L'Encyclopédie anarchiste*, Limoges, E. Rivet, 1934. Les articles sont disponibles en ligne : http://www.encyclopedie-anarchiste.org.

[4] Voir la notice biographique « MASSET, Stanislas, Alcide dit Stephen Mac Say » dans le *Dictionnaire des militants anarchistes* [militants-anarchistes.info]

[5] MAC SAY Stephen, « Légende », dans Sébastien Faure, *L'Encyclopédie anarchiste*, Limoges, E. Rivet, 1934. Les articles sont disponibles en ligne : http://www.encyclopedie-anarchiste.org.

> Comprendra-t-on maintenant […] pourquoi les anarchistes commémorent la Commune de Paris, la Révolution d'Espagne et celle d'Ukraine ? Pourquoi ils se lèguent fidèlement le souvenir de Sacco et Vanzetti, celui des Martyrs de Chicago ? Pourquoi, enfin, ils n'oublient ni Bakounine, ni Kropotkine, ni Makhno, ni Durruti, ni Camillo Berneri, ni Louise Michel, ni Sébastien Faure ?
> Fidèles à leur passé, à celui de la Révolution en marche, ils préparent l'avenir, la conquête de l'homme sur l'univers, la Victoire.[1]

Le régime mémoriel anarchiste se construit autour de cette dualité : la condamnation des « cultes idolâtres » sur lesquels s'appuient les pouvoirs politiques, et la reconnaissance du legs et du souvenir du passé qui produisent l'identité collective[2]. Il existe peu d'analyses des pratiques mémorielles anarchistes. Il faut signaler l'ouvrage de Claire Auzias, sur les mémoires des groupes anarchistes lyonnais dans l'entre-deux guerres[3], et la publication entre 1978 et 1986 du Bulletin du Centre de propagande et de culture anarchiste, dans lequel plusieurs articles sont consacrés à la question de l'histoire de l'anarchisme. Alain Pessin et Mimmo Pucciarelli sont également auteurs d'études sur « la rêverie anarchiste[4] », l'imaginaire de l'anarchisme[5], la culture libertaire[6] ou les cadres de pensée des anarchistes[7]. A la lumière de la construction théorique anarchiste d'une critique des processus d'héroïsation et de légendarisation, la question est alors de comprendre quelle place occupe la figure de Louise Michel dans l'imaginaire et la culture anarchistes. Laurent Fouillard, militant de la FA et préfacier d'une réédition de *Prise de possession* de Louise Michel, invite dans un article du *Monde libertaire* à ne pas voir dans

---

[1] *Le Libertaire*, « Le 'culte' des héros. Morts célèbres », 31 août 1951.

[2] Sébastien Faure, en préface de l'*Encyclopédie anarchiste*, inscrit cette dualité dans l'ambition même de son encyclopédie : « *L'Encyclopédie Anarchiste* ne tressera pas de couronnes à ces inconnus, méconnus, persécutés ou diffamés ; elle ne les élèvera pas au rang des demi-Dieux ; elle n'en fera ni des héros, ni des martyrs. Les anarchistes dédaignent, ils méprisent ces procédés dont ils laissent le monopole aux Partis politiques qui, pour capter la confiance aveugle des foules et hisser leurs chefs au Pouvoir, ont besoin d'entourer ceux-ci d'un culte idolâtre. Mais cet ouvrage – que nous voulons être un monument élevé à la pensée et à l'action anarchistes – projettera la lumière nécessaire sur la personne, sur l'effort, sur l'action de nos chers militants, disparus ou vivants ; il rendra justice à leur activité et à leur désintéressement. Et les plus indifférents seront obligés de reconnaître que, de tous les mouvements sociaux qui, depuis un siècle, agitent l'humanité et tendent à la faire sortir de l'ornière et à la jeter sur des pistes nouvelles, il n'en est pas un qui ait suscité plus d'ardente sincérité et de réel dévouement ; pas un qui puisse s'enorgueillir d'aussi magnifiques caractères, d'exemples aussi frappants de dignité ; pas un qui soit à même de mettre en ligne une pléiade aussi nombreuse et aussi brillante de lutteurs et de propagandistes sans ambition ni arrivisme ; pas un qui compte des apôtres à la vie plus belle, à l'esprit plus élevé, à la volonté plus ferme, au cœur plus généreux. »

[3] AUZIAS Claire, *Mémoires libertaires, Lyon, 1919-1939*, Paris, L'Harmattan, 1993.

[4] PESSIN Alain, *op. cit*., 1999.

[5] PUCCIARELLI Mimmo, *L'imaginaire des libertaires aujourd'hui*, Lyon, Atelier de création libertaire, 1999 ; PESSIN Alain et PUCCIARELLI Mimmo (dir.), *Les incendiaires de l'imaginaire. Actes du colloque international, Grenoble 1998*, Lyon, Atelier de création libertaire, 2000 ; BELLEFON Renaud de, MICHELS David et PUCCIARELLI Mimmo, *L'anarchisme a-t-il un avenir ? Histoire de femmes, d'hommes et de leurs imaginaires. Actes du colloque international de Toulouse, 27-28-29 octobre 1999*, Lyon, Atelier de création libertaire, 2001 ; PESSIN Alain, *op. cit.*, 2001.

[6] PESSIN Alain et PUCCIARELLI Mimmo (dir.), *La culture libertaire. Actes du colloque international, Grenoble, mars 1996*, Lyon, Atelier de création libertaire, 1997.

[7] PESSIN Alain et PUCCIARELLI Mimmo (dir.), *Lyon et l'esprit proudhonien. Actes du colloque international de Lyon, 6 et 7 décembre 2002*, Lyon, Atelier de création libertaire, 2003 ; ANGAUT Jean-Christophe, PUCCIARELLI Mimmo et COLSON Daniel, *Philosophie de l'anarchie. Théories libertaires, pratiques quotidiennes et ontologie. Actes du colloque international de Lyon, mai 2011*, Lyon, Atelier de création libertaire, 2012.

ce travail éditorial « un dangereux culte de la personnalité », mais « la culture des valeurs qu'incarnent ces héros populaires et libertaires : l'intégrité, la révolte, le courage, cette passion, cet amour de l'humanité »[1].

QUELLE PLACE POUR LOUISE MICHEL DANS LA MEMOIRE ANARCHISTE ?

L'anarchisme est un mouvement composé de différentes écoles de pensée, animé par différentes modalités d'action et différents modes d'organisation. Trois grands courants composent le mouvement anarchiste : le communisme libertaire, l'anarcho-syndicalisme et l'anarchisme individualiste. Pour cette raison, la pensée historiographique sur l'anarchisme est étroitement liée aux sensibilités des auteurs et aux aspects, aux théoriciens, et aux pratiques qu'ils choisissent de mettre en avant. S'il existe aujourd'hui des groupes structurés au niveau national (la Fédération anarchiste et Alternative libertaire), le fonctionnement des collectifs anarchistes est plutôt localisé et les regroupements entre collectifs et individus issus de différentes villes, ponctuels. Il est dès lors intéressant d'évaluer l'existence de représentations partagées autour de Louise Michel au sein du mouvement anarchiste, d'envisager son insertion dans un récit du mouvement anarchiste et de comprendre à travers quels canaux elles se diffusent. Dès lors, il est intéressant de voir le traitement de Louise Michel dans les histoires générales de l'anarchisme[2]. Il est indispensable d'envisager différemment les historiographies écrites par des historiens anarchistes ou sympathisants, et celles rédigées par des non-anarchistes, voire hostiles aux théories anarchistes : les premières révèlent la représentation que des anarchistes se font de leur propre histoire, les secondes indiquent davantage autour de quels aspects se cristallisent les peurs ou les oppositions des historiens hostiles à l'anarchisme.

Pour envisager la place de Louise Michel dans l'historiographie de l'anarchisme, l'analyse d'un corpus de onze ouvrages sur l'anarchisme a été réalisée[3]. Ces ouvrages ont été écrits par des anarchistes ou des libertaires, et ont été sélectionnés pour leurs formats différents (d'une centaine de pages à deux tomes), et leurs ambitions différentes (ouvrages pédagogiques ou histoires générales). Le choix a été fait de se concentrer sur les publications contemporaines, tout en respectant une certaine diversité des dates de publication, afin de percevoir les représentations actuelles qu'ont les anarchistes de la

[1] *Le Monde libertaire*, « Prise de possession », Laurent Fouillard, 25 au 31 mars 2010.
[2] Voir en annexe la liste des travaux historiques sur l'anarchisme.
[3] BAILLARGEON Normand, *L'ordre moins le pouvoir*, Paris, Agone, 2001 ; DAVRANCHE Guillaume, *Trop jeunes pour mourir*, Montreuil, L'Insomniaque / Paris, Libertalia, 2014 ; DERI Thomas et DUPUIS-DERI Francis, *L'anarchie expliquée à mon père*, Montréal, Lux, 2014 ; JOURDAIN Edouard, *L'anarchisme*, Paris, La Découverte, 2013 ; LOUVET Louis, *Histoire mondiale de l'anarchisme*, Paris, Contre Courant, 1951 ; MAITRON Jean, *Le mouvement anarchiste en France*, 2 tomes, Paris, François Maspero, 1975 ; MANFREDONIA Gaetano, *Histoire mondiale de l'anarchisme*, Paris, ARTE Editions / Editions Textuel, 2014 ; NETTLAU Max, *Histoire de l'anarchie*, Paris, Editions du cercle / Editions de la tête de feuilles, 1971 ; PELLETIER Philippe, *L'anarchisme*, Paris, Le cavalier bleu, 2010 ; PEREIRA Irène, *Anarchistes*, Montreuil, Editions la ville brûle, 2009 ; ULRICH Paul (dir.), *Histoire de l'anarchie*, 2 tomes, Genève, Famot, 1974.

place qu'occupe Louise Michel dans leur histoire. Seuls deux aspects, qui sont les plus unanimes, feront l'objet d'une perspective rétrospective pour évaluer leur construction et leur stabilisation dans la mémoire anarchiste, j'y reviendrai.

Cette analyse révèle que Louise Michel apparaît en filigrane dans les ouvrages sur l'anarchisme, mais ne fait que rarement l'objet d'un développement détaillé, notamment parce qu'elle n'est pas considérée comme une théoricienne. L'étude de la rubrique « Classiques de l'anarchisme » publiée dans soixante numéros du *Libertaire* entre 1948 et 1953 est révélatrice de la non-reconnaissance de Louise Michel dans la catégorie des théoriciens de l'anarchisme. Le choix des textes reproduits dans cette rubrique indique les auteurs que la rédaction du journal de la Fédération anarchiste considère comme des références de la pensée anarchiste. Louise Michel n'y apparaît qu'une seule fois, en 1949[1], autant que Proudhon ou Sébastien Faure, mais bien moins que Bakounine (15 fois), Malatesta (11 fois), Kropotkine (7 fois) et Jean Grave (6 fois). De même, en 1965, les membres du Groupe Louise Michel de la Fédération anarchiste écrivent dans *Le Monde libertaire*, à l'occasion du soixantième anniversaire de sa mort :

> Louise Michel, la bonne Louise qui fut tout autre chose qu'une théoricienne évoque pour tous, le combat révolutionnaire allié à une sensibilité qui lui fit épouser la misère de son époque et c'est au moment du paroxysme, lorsque l'homme jette dans la bataille ses ressources dernières, que cette figure légendaire s'impose à lui pour le soutenir dans son effort.[2]

Cette exclusion de Louise Michel de la catégorie des théoriciens de l'anarchisme, alors même qu'elle est l'auteure de très nombreux textes, articles ou romans, rejoint la longue méconnaissance dans la postérité de son travail d'écrivaine.

Dans certains ouvrages de mon corpus de onze textes consacrés à l'anarchisme, Louise Michel n'est pas ou à peine citée, donc n'apparaît pas comme une figure de référence de l'anarchisme (Edouard Jourdain, Louis Louvet, Irène Pereira, Philippe Pelletier). Quand elle est évoquée, Louise Michel est mobilisée principalement comme activiste (Jean Maitron, Max Nettlau) ou comme icône (Guillaume Davranche). Un ouvrage traite Louise Michel de façon légèrement différente : Francis Dupuis-Déri et Thomas Déri, dans leur ouvrage pédagogique sur l'anarchie, construit en dialogue, évoquent Louise Michel aux côtés des théoriciens classiques de l'anarchisme.

> **Thomas** : […] Moi, ce qui m'intéresse, ce sont les faits et les militants, hommes et femmes, et peut-être un peu moins la théorie, même si l'on ne peut pas parler des uns sans parler de l'autre, car les anarchistes et les théoriciens de l'anarchie se sont inspirés les uns des autres, et les théoriciens sont bien souvent des militants de la cause. Que l'on pense à Proudhon, Bellegarrigue, Bakounine, Thoreau, Reclus, Kropotkine, Malatesta, Louise Michel, Voltairine de Cleyre ou Emma Goldman, qui tous et toutes ont fait de la prison, été déportés ou exilés.[3]

---

[1] Si Louise Michel n'est pas intégrée à la catégorie des penseurs et des théoriciens de l'anarchisme, cela ne signifie pas que son souvenir soit totalement absent, puisqu'elle est évoquée ou citée une dizaine de fois dans le *Libertaire* sur cette même période (entre 1948 et 1953).

[2] *Le Monde libertaire*, « Louise Michel est morte il y a soixante ans », Le Groupe Louise Michel, février 1965.

[3] DERI Thomas et DUPUIS-DERI Francis, *L'anarchie expliquée à mon père*, Montréal, Lux, 2014, p.23.

> **Francis** : […] Dans plusieurs livres signés par des anarchistes, la bourgeoisie est présentée comme une classe qui vit de l'exploitation du travail des autres et donc qui ne produit rien. Selon Louise Michel, elle n'est qu'une classe parasitaire qui se nourrit du sang des autres, comme un « vampire ». Pour elle, « le capital est une fiction, puisque sans le travail il ne peut exister », et les bourgeois vivent « somptueusement en ne faisant rien ». C'est aussi ce qu'affirmait Pierre Kropotkine […][1]

Un seul ouvrage du corpus consacre un long développement à Louise Michel. Il s'agit de l'ouvrage collectif publié en 1974. Le premier chapitre est consacré aux origines de l'anarchisme. Le traitement de la Commune de Paris, qui occupe presque la moitié du chapitre, est organisé autour de la figure de Louise Michel[2]. Elle constitue le pivot pour évoquer l'événement révolutionnaire. Ce parti-pris est inaccoutumé dans les ouvrages écrits par des anarchistes. Il s'explique cependant par son auteure : Françoise d'Eaubonne. Née en 1920, Françoise d'Eaubonne grandit, je l'ai déjà évoqué, dans une famille de révolutionnaires, dans la tradition anarchiste par son père. Résistante pendant la seconde guerre mondiale, elle fait à la Libération un passage au Parti communiste (de 1945 à 1957), mais conserve une sensibilité libertaire. Elle participe au Mouvement de libération des femmes, dans lequel elle est proche du courant féministe radical, et participe à la création du Front homosexuel d'action révolutionnaire (FHAR), fondé sur des bases libertaires. Aux débuts de la radio de la Fédération anarchiste, Radio libertaire, créée en 1981, elle rejoint l'équipe d'animation. L'alliage d'un engagement féministe radical et d'un ancrage politique libertaire l'amène à s'intéresser davantage à la figure de Louise Michel. Elle publie d'ailleurs quelques années plus tard, en 1985, une biographie de Louise Michel[3].

Outre la Commune de Paris, deux aspects sont durablement associés à Louise Michel dans l'historiographie de l'anarchisme et les représentations qu'ont les anarchistes de leur histoire collective : le rôle de Louise Michel dans l'usage du drapeau noir et une citation récurrente tirée de *La Commune* de Louise Michel, « C'est que le pouvoir est maudit, c'est pour cela que je suis anarchiste ».

Louise Michel et le drapeau noir.

Dès la fin des années 1940, Maurice Dommanget s'intéresse à l'histoire du drapeau rouge. Historien spécialiste de la Révolution française et du mouvement ouvrier, il rejoint le PC à sa création, au sein duquel il publie des biographies de Gracchus Babeuf, Blanqui et Considérant. Il quitte le parti en 1929 et rejoint l'opposition anti-autoritaire. Après la guerre, il participe à mettre en place au sein de la Fédération de l'Education nationale un courant syndicaliste révolutionnaire, à tendance communiste libertaire : les Amis de l'*Ecole Emancipée*. A partir de 1947, il publie plusieurs études sur le drapeau rouge à des périodes précises : au début de la Révolution russe, pendant la Révolution de

---

[1] *Ibid.,* p.191.
[2] D'EAUBONNE Françoise, « Une société sans pouvoir », dans Paul Ulrich (dir.), *Histoire de l'anarchie*, t.1, Genève, Famot, 1974, p.11-88.
[3] D'EAUBONNE Françoise, *Louise Michel la canaque*, Paris, Encre, 1985.

1848 et sous la Commune. Le 16 avril 1955, il fait paraître dans la revue *L'Ecole Emancipée* un article intitulé « Le rouge et le noir chez Louise Michel »[1]. Maurice Dommanget associe Louise Michel au drapeau noir. Il indique que le drapeau noir fait sa première apparition dans un mouvement social en 1883, pendant la manifestation des Invalides et qu'il est porté par Louise Michel. Il évoque également son discours lors de son procès, où elle explique son choix du drapeau noir.

Cette affiliation de Louise Michel au drapeau noir est reprise par la presse libertaire et anarchiste. En 1962, *Le Monde libertaire* publie un article sur « Louise Michel et le drapeau rouge et noir » ;

> On ignore communément que les couleurs rouge et noir qui symbolisent le Mouvement Libertaire et qui sont les couleurs du drapeau, lorsque toutefois les anarchistes consentent à sacrifier à cette coutume, ont été associées par Louise Michel.
> […] Louise Michel […] saisit l'occasion de la célèbre manifestation du 9 mars 1883 pour arborer le Drapeau noir (un vieux jupon au bout d'un manche à balai). Dès lors, les deux couleurs, celle de sa jeunesse, la rouge, et celle qu'elle venait d'improviser en protestation contre la faiblesse des partis socialistes, formèrent les couleurs des anarchistes.[2]

La publication en 1967 de l'ouvrage de Dommanget, *Histoire du drapeau rouge*[3], dans lequel il reprend son étude sur l'apparition du drapeau noir, participe à diffuser davantage encore cette filiation historique entre Louise Michel et le drapeau noir. En décembre 1967, les *Cahiers de l'humanisme libertaire*, revue de théorie libertaire associé au Centre de sociologie libertaire créé par Gaston Leval, recense l'ouvrage de Dommanget, et insiste en particulier sur la naissance du drapeau noir[4]. En 1982, un article d'*Alternative Libertaire*, journal inscrit dans le courant communiste libertaire, sur l'histoire de l'anarchisme consacre un encadré à l'adoption du drapeau noir. Si l'auteur indique la première apparition de ce drapeau sur l'Hôtel de Ville en juillet 1830, le retrouve en novembre 1831 auprès des canuts lyonnais et en mars 1871 sous la plume de Jules Vallès, il reconnaît que « l'influence de Louise Michel, en deuil de Ferré et de tous les communards exécutés, fut déterminante dans l'adoption du drapeau noir par les anarchistes vers 1883[5] ». L'année suivante, le *Bulletin du Centre de propagande et de culture anarchiste* publie l'histoire du drapeau noir sous forme de bande dessinée (voir reproduction ci-dessous). Louise Michel occupe à nouveau le premier rôle.

---

[1] DOMMANGET Maurice, « Le rouge et le noir chez Louise Michel », *L'Ecole émancipée*, 16 avril 1855.
[2] *Le Monde libertaire*, « Louise Michel et le drapeau rouge et noir », S.C., mai 1962.
[3] DOMMANGET Maurice, *Histoire du drapeau rouge des origines à la guerre de 1939*, Paris, Librairie de l'Etoile, 1967.
[4] *Cahiers de l'humanisme libertaire*, « Histoire du drapeau rouge », Jean Barrué, décembre 1967.
[5] *Alternative libertaire*, « Le drapeau noir », mars 1982.

ILL. 47 : *TYDO, « Brève histoire du drapeau noir », dans* Bulletin du Centre de propagande et de culture anarchiste*, n°20, avril-mai-juin 1983, p.10-12*

A intervalles réguliers, la presse anarchiste et libertaire fait ainsi le récit des origines du drapeau noir, associées à Louise Michel. En 2003, le même article est publié conjointement dans *Le Monde libertaire* et dans *Alternative libertaire*[1]. En 2005, une page entière d'*Alternative libertaire* retranscrit l'intervention de Louise Michel lors de son procès suite à la manifestation des Invalides en 1883, dans laquelle elle défend la nécessité d'arborer le drapeau noir[2].

De même, plusieurs histoires de l'anarchisme évoquent Louise Michel pour son rôle dans l'usage anarchiste du drapeau noir. Gaetano Manfredonia, qui consacre dans son ouvrage publié en 2014 une double-page à Louise Michel (comme à d'autres militants ou organisations anarchistes), met en avant sa participation à la manifestation des Invalides :

> C'est à cette occasion que Louise Michel aurait arboré un manche à balai avec, au bout, un jupon noir en guise de drapeau à la place du drapeau rouge habituel. Lors de son procès qui s'ensuit, elle revendique ce geste en affirmant que le drapeau noir est « celui de la misère ». Le drapeau noir des anarchistes vient officiellement de naître, même si pendant encore bien des années celui-ci va continuer de côtoyer le drapeau rouge de la Commune auquel les compagnons restent encore attachés.[3]

La mémoire anarchiste de la figure de Louise Michel conserve le lien entre elle et le drapeau noir, devenu symbole du mouvement anarchiste. Cette première dimension rejoint l'inscription de la figure de Louise Michel dans le domaine de l'activisme, de la participation aux mouvements sociaux, plus que dans celui de l'élaboration théorique. A ce premier élément mémoriel s'ajoute la permanence et la stabilisation du recours à une citation de Louise Michel, intégrée dans les usages actuels de cette figure au sein du mouvement anarchiste.

« Le pouvoir est maudit, c'est pour cela que je suis anarchiste »

La seconde dimension associée à Louise Michel dans la mémoire anarchiste se nourrit de cette citation tirée de son ouvrage sur la Commune : « Le pouvoir est maudit, c'est pourquoi je suis anarchiste ». Il est difficile de retracer le parcours de cette citation, pour déterminer à quel moment elle a été mise en avant par les anarchistes. En 1949, *Le Libertaire* consacre sa rubrique sur les « Classiques de l'anarchisme » à la question du pouvoir, et reproduit un texte de Louise Michel. Il s'agit d'une critique du pouvoir, dans lequel elle affirme que « le pouvoir rend féroce, égoïste et cruel », mais on n'y trouve pas la citation qui est aujourd'hui devenue célèbre[4]. La première occurrence découverte de cette citation date de 1965, reproduite sur une affiche éditée par le groupe de Montreuil de la Fédération anarchiste. Alors que l'année 1965 connaît une élection présidentielle, cette affiche de propagande synthétise le rapport des anarchistes au pouvoir politique et à la

[1] Voir par exemple : *Le Monde libertaire*, « Mais d'où nous vient le drapeau noir ? », Patrick Schindler et Line Roca, 6-12 février 2003 (repris dans *Alternative libertaire*, « Mais d'où nous vient le drapeau noir ? », Patrick Schindler et Line Roca, avril 2003).
[2] *Alternative libertaire*, « Louise Michel et le drapeau noir », février 2005.
[3] MANFREDONIA Gaetano, *op. cit.*, p.52.
[4] *Le Libertaire*, « Le pouvoir corrupteur », 07 janvier 1949.

démocratie représentative. On y trouve la phrase de Louise Michel, suivie d'une rapide définition de l'anarchisme (« Les anarchistes ne luttent pas pour la conquête du pouvoir, ils luttent pour son abolition »), et un A cerclé, symbole des anarchistes, en filigrane.

ILL. 48 : *Affiche de la Fédération anarchiste, groupe de Montreuil, 1965*

ILL. 49 : *« Le pouvoir est maudit ! C'est pour cela que je suis anarchiste »*
Affiche sans référence ni date [issue du Site international d'affiches anarchistes]

Quelques années plus tard, en 1971, Maurice Laisant, anarchiste de tendance individualiste, ouvre le numéro consacré à l'anarchisme de *La Rue*, organe édité par le groupe Louise-Michel de la FA, par un court texte sur Louise Michel. Il le conclue par une référence à la citation de Louise Michel, replacée dans son contexte textuel, et déclare :

> Quelle rigueur dans le raisonnement et quelle justesse dans la conclusion !
> Oui « le pouvoir est maudit » puisque entre les mains des meilleurs il devient un mal.
> Bien naïf, celui qui ne veut voir dans ce cri que la réaction d'une âme enthousiaste.
> […] Qu'ont dit de plus tous nos théoriciens et l'ont-ils dit plus clairement ?[1]

Ici, Maurice Laisant reprend l'idée selon laquelle Louise Michel ne fait pas partie de la catégorie des théoriciens anarchistes, même s'il lui accorde le mérite de la formule. L'usage d'une citation de Louise Michel ne fait pas d'elle une théoricienne dans la mémoire anarchiste. Cette citation, décontextualisée, devient un slogan commun aux différentes tendances de l'anarchisme plus que l'illustration d'une pensée politique. Elle participe à faire de Louise Michel une figure consensuellement reconnue par les anarchistes comme faisant partie de leur histoire.

Cette citation est aujourd'hui devenue presque un label : on la trouve sur des tee-shirts[2], des badges[3], des cartes postales[4], ou reproduite au pochoir sur les murs des villes.

ILL. 50 : *Graffiti fait au pochoir, photographie de Frédéric Bisson, Rouen, 3 février 2014*

De même, Normand Baillargeon, alors qu'il ne consacre pas de développement sur Louise Michel, ouvre son histoire de l'anarchisme avec cinq citations : Proudhon, Bakounine, Prévert, Chomsky, et la désormais célèbre phrase de Louise Michel[1].

---

[1] *La Rue*, « Louise Michel », Maurice Laisant, 1e trimestre 1971, p.4-5.

[2] Voir par exemple la gamme de tee-shirts à l'effigie de Louise Michel, portant pour inscription « Le pouvoir est maudit, c'est pour cela que je suis anarchiste », proposée par une boutique coopérative en ligne de tee-shirts militants, dont les ventes contribuent à soutenir les mouvements et collectifs d'émancipation (ni-dieu-ni-maître.com).

[3] Voir par exemple le badge proposé par La Boutique Militante (la-boutique-militante.com), avec comme description : « Le pouvoir corrompt, et le pouvoir absolu corrompt absolument, aurait pu dire aussi la grande révolutionnaire, féministe, antiraciste, pro-animaux et anarchiste Louise Michel... car oui, le pouvoir est maudit et nous devons le détruire pour que chacun soit son propre maître ! »

[4] En 2008, le réseau antifasciste No Pasaran met en vente une série de cartes postales avec la citation de Louise Michel et son portrait au pochoir.

Il est indéniable qu'aujourd'hui Louise Michel constitue aujourd'hui une référence de la lutte anarchiste internationale. En 1994, l'affiche pour le salon anarchiste de Londres (London anarchist bookfair) représente sous forme de damier les enjeux, les grands événements et les personnalités célèbres du mouvement anarchiste. Louise Michel y est représentée aux côtés de grandes figures anarchistes internationales : Michel Bakounine, Noam Chomsky, Buenaventura Durruti, Emma Goldman, Pierre Kropotkine, Errico Malatesta, Lucy Ella Parsons, Pierre-Joseph Proudhon, Ravachol, Elisée Reclus ou encore Emiliano Zapata. Voilà qui indique l'intégration de Louise Michel dans l'univers symbolique et référentiel du mouvement anarchiste international.

ILL. 51 : *Affiche du London anarchist bookfair, 1994*

[1] BAILLARGEON Normand, *L'ordre moins le pouvoir*, Paris, Agone, 2001.

Pour comprendre comment s'est construite la mémoire anarchiste de Louise Michel, il est nécessaire de l'envisager de façon relationnelle, et de la replacer dans le contexte de sa production. La construction de la mémoire anarchiste de Louise Michel s'articule aux processus mémoriels généraux autour de cette figure, étudiés dans les deux chapitres précédents. En effet, outre la dimension symbolique de cette figure qui a été évoquée, c'est aussi parce que Louise Michel est devenue un vecteur d'opposition aux idéologies dominantes et à leurs pratiques mémorielles qu'elle a été intégrée durablement dans la mémoire anarchiste.

UNE TRADITION POLITIQUE TENACE : L'OPPOSITION AUX COMMUNISTES.

Les chapitres précédents ont révélé en pointillé l'existence d'un travail mémoriel mené par les anarchistes autour de Louise Michel tout au long du XXe siècle. Malgré leur opposition théorique et idéologique à la pratique de l'hommage individuel, la figure de Louise Michel est investie par les anarchistes. Cependant, leur rapport à cette figure s'élabore dans l'opposition à d'autres groupes politiques qui se revendiquent de sa mémoire : aux socialistes lors de son enterrement, puis aux communistes. Dans les années 1930, plusieurs articles du journal *Le Libertaire* adoptent ainsi un ton critique des commémorations mises en place par le Parti communiste :

> Oui, par sa foi magnifique dans l'avenir de sa classe, son surhumain courage, sa bonté sublime et légendaire pour tous les humbles et les opprimés, Louise Michel « appartient tout entière à la révolution sociale », au prolétariat.
> Mais nous ne pouvons permettre toutefois qu'on oublie que la bonne Louise fut avant tout une *anarchiste*. Et ici nous ne pouvons que regretter l'attitude des communistes notamment, tentant d'accaparer celle qui fut contre toutes les tyrannies, celle dont le cœur battit pour toutes les libertés, elle qui resta toujours étrangère aux sordides préoccupations politiciennes. C'est ainsi que l'égoïsme de parti interdit aux communistes d'inviter l'Union anarchiste à participer officiellement à la manifestation de dimanche [l'anniversaire de la mort].[1]

De la même façon, Sébastien Faure écrit un long article sur « Louise Michel et 'la Commune' », dans lequel il vante l'engagement révolutionnaire de celle qui est restée « la plus populaire » dans la galerie des « belles et nobles figures » de la Commune. Et cet article se clôt sur une condamnation des appropriations communistes de la figure de Louise Michel :

> Telle fut celle qu'un Parti auquel elle n'aurait, à aucun moment de son existence, consenti à donner son adhésion, a voulu nous voler.
> Nous voler ? – Oui. Car – ses écrits, ses paroles, ses actes, tout le certifie nettement – Louise Michel fut une anarchiste. Elle le fut totalement, dans l'acceptation la plus exacte et la plus large de ce mot et elle ne cessa jamais de l'être.
> Elle est à nous, toute à nous, rien qu'à nous. Elle a sa place dans nos cœurs, à côté de Michel Bakounine, d'Elisée Reclus, de Pierre Kropotkine, de tous ceux qui, comme elle, ont consacré leur vie à la lutte contre l'autorité et au culte de la liberté.[2]

---

[1] *Le Libertaire*, « Le souvenir de Louise Michel », 18 janvier 1935.
[2] *Le Libertaire*, « Louise Michel et 'la Commune' », Sébastien Faure, 24 mai 1935.

En 1946, Fernand Planche place sa biographie de Louise Michel sous l'égide de l'opposition aux représentations et aux pratiques communistes. Né en 1900, Fernand Planche est ouvrier et écrivain. Il milite, comme Sébastien Faure, en faveur de la synthèse anarchiste, c'est-à-dire pour la coexistence au sein d'une même organisation des différentes tendances du mouvement libertaire et anarchiste. Ce courant synthésiste s'oppose au courant plateformiste porté par les anarchistes russes et ukrainiens exilés, Piotr Archinov et Nestor Makhno entre autres, qui pensaient que le manque de structuration du mouvement anarchiste et l'insuffisance d'une unité doctrinale pouvaient expliquer les défaites face aux bolcheviques et que le renforcement du mouvement anarchiste ne pouvait s'effectuer que sur les bases d'une organisation communiste libertaire. La controverse entre les partisans du synthésisme et ceux du plateformisme va durablement travailler le mouvement anarchiste français. Les premiers, dans le contexte de l'époque, n'auront de cesse de voir chez les seconds une tentative de bolchevisation du mouvement anarchiste. A la fin de la seconde guerre mondiale, l'anarchisme français doit se reconstruire. Fernand Planche est l'un de ceux qui participent à la reconstruction d'une nouvelle Fédération Anarchiste et au renouveau de son organe de presse *Le Libertaire* face à un parti communiste qui sort de la seconde guerre mondiale renforcé et dominé par la figure de Staline. Publiée en 1946, la biographie de Fernand Planche s'inscrit dans ce rapport conflictuel au stalinisme, renforcé par la dimension patriotique dont le Parti communiste dote la figure de Louise Michel après la deuxième guerre mondiale :

> Les Marxistes, maintenant, vont remplacer les parvenus du début de la Troisième République.
> La doctrine, les principes, les exemples des premiers pionniers s'en iront d'autant chaque jour.
> Dès lors, on comprend pourquoi le parti bolchevick a besoin pour redorer son blason de tenter de s'emparer de la mémoire des grands morts.
> Parce que communarde en 70, on a voulu entendre que Louise Michel eût été patriote en 1940.
> Le parti des politiciens va processionner au cimetière de Levallois, sur la tombe de Louise Michel, qui n'en peut, mais… Halte là ! défense de toucher à la bonne Louise.
> Celle qui mourut en tournée de conférences où elle prêchait la grève des conscrits, n'a rien de commun avec vous.
> Celle qui, pendant trente-cinq ans, après la Commune, sans défaillance combattit le pouvoir et le fit bien voir, celle qui nia l'armée, la police, la magistrature, la religion, les frontières ; celle qui « s'en est allée toute seule dans la vie pour ne pas donner de chair aux Césars », n'a pas une fibre qui se rattache à vous. Celle dont la vie est immaculée, qui suivit une ligne toute droite, ne sut jamais composer par opportunisme, aura toujours des fils spirituels pour chérir et défendre sa mémoire.
> Son nom restera et ira trouver les générations qui vivront dans des milliers d'années, comme le nom de Spartakus est venu jusqu'à nous.
> Prenez la « Vierge » Marie, Jeanne d'Arc, sainte Thérèse de Lisieux, la Pompadour, toutes les putains de l'histoire qui peuvent servir votre besoin de réclame, nous n'y voyons nul inconvénient. Mais la bonne Louise, elle, est à nous.[1]

Lors de la réédition de la biographie de Planche, un article du *Monde libertaire* replace le texte dans son contexte, étroitement lié aux pratiques politiques et mémorielles du PC : « si en 1945, Fernand Planche prend la plume pour rédiger la vie de Louise Michel, c'est bien pour éviter sa récupération par les politiciens rouges du Parti des fusillés qui veulent

[1] PLANCHE Fernand, *La vie ardente et intrépide de Louise Michel*, Paris, Chez l'auteur, 1946, p.238-239.

faire de Louise une grande patriote[1]. » Le travail engagé par les anarchistes en faveur de Louise Michel repose en grande partie sur la contestation de sa « récupération », de son appropriation par des groupes qui déforment cette figure à des fins politiques en omettant son engagement anarchiste. Vingt ans plus tard, à l'occasion du soixantième anniversaire de la mort de Louise Michel, le discours tenu par les militants du Groupe Louise Michel dans *Le Monde libertaire* est similaire :

> Il faut croire que tous n'ont pas nos scrupules et c'est curieusement au moment où les politiciens s'agitent autour des urnes pour en faire sortir sous les yeux ébahis du badaud, un mouton à cinq pattes, que le parti communiste choisit pour exploiter par le feu des anniversaires la popularité profonde que Louise Michel a conservée auprès de la population ouvrière.
> De Jeanne d'Arc à Louise Michel ? Et on disait qu'ils avaient changé. En vérité, staliniens ou pas, ils sont restés les mêmes. Il faut lire pour s'en rendre compte l'article que *L'Humanité* publie et qui commente la manifestation anniversaire que le parti communiste organisait à Levallois-Perret. […] Cette demoiselle a tout de même réussi à boucler ses trois colonnes sans jamais dire à ses lecteurs que Louise Michel était une militante anarchiste et que, par conséquent, elle ne prenait pas part à la comédie électorale. Tout au plus, la voyons-nous baissant pudiquement ses yeux sur ce gros péché, nous révéler en confidence que Louise Michel aveuglée par sa haine contre les ennemis de la République devint « utopique sur la fin de ses jours ».
> […] La bonne Louise, elle aurait bien ri de se voir « utilisée » pour une telle besogne et, excellente institutrice, gageons qu'elle aurait renvoyé la collaboratrice de *L'Humanité* non seulement à son livre d'histoire du Mouvement ouvrier mais à l'étude d'un précis de morale élémentaire.[2]

La question récurrente de cette opposition n'est pas tant l'usage du souvenir et de la figure de Louise Michel par les communistes, que la dénonciation de l'oubli de l'engagement anarchiste de Louise Michel. Ces récupérations communistes, et les omissions de l'engagement anarchiste de Louise Michel qui les accompagnent, sont liées au rapport de force politique qui s'établit sur la période. A partir de 1914, le mouvement anarchiste connaît une décroissance forte, quand à l'inverse le Parti communiste prend de l'ampleur pendant toutes les années 1920. La culture de la mémoire est ainsi à penser conjointement avec l'état des forces sociales, et la prééminence du discours communiste sur Louise Michel est étroitement liée à la perte d'importance et de visibilité du mouvement anarchiste.

Ce sont donc les « récupérations » politiques et les « récupérateurs », qui omettent de préciser l'anarchisme de Louise Michel, qui sont visés par les critiques anarchistes. Il ne s'agit donc pas seulement des communistes, même s'ils sont en premier lieu traditionnellement désignés, ayant été pendant longtemps les producteurs principaux de la mémoire de Louise Michel. Claire Auzias, militante anarchiste individualiste et auteure d'une brochure de Louise Michel publiée aux éditions du Monde libertaire, termine sa biographie par un texte intitulé « Louise Michel et nous ». Elle s'oppose aux récupérateurs de tout ordre » et aux « ignares qui tentent de la 'dés-anarchiser' pour se la mieux approprier » :

---

[1] *Le Monde libertaire*, « Louise Michel, sa vie ardente et intrépide », Jimma, n°1392, du 31 mars au 6 avril 2005.
[2] *Le Monde libertaire*, « Louise Michel est morte il y a soixante ans », Le Groupe Louise Michel, février 1965.

> Il est de bon ton de proclamer, depuis le centenaire de sa mort, que Louise Michel n'appartient à personne, parce que toutes les idoles inachevées d'antan son tombées les unes après les autres pour incorrection politique. Les images fausses des temps jadis ne sont plus présentables, car elles ne correspondent plus à l'attente actuelle. Sans vergogne, on décide donc que Louise Michel sera transformée en une malheureuse machine molle, dévorée par des cannibales anti-anarchistes. C'est méconnaître l'extraordinaire vitalité de l'anarchisme et son irréductibilité inassimilable.[1]

La multiplication des acteurs investis dans cette mémoire multiplie tout autant le nombre des « récupérateurs » puisque, je l'ai déjà évoqué, l'engagement anarchiste de Louise Michel est presque systématiquement passé sous silence. Ainsi, en 2005, le colloque international organisé à la Sorbonne (« Louise Michel, figure de la transversalité ») est désigné dans *Le Monde libertaire* comme un espace de « récupération ». La présentation de Louise Michel dans le livret est retranscrite et l'auteure ironise :

> Si vous trouvez le mot anarchiste, vous avez gagné. L'ouverture prévue des séances était faite un jour par une élue municipale et le lendemain par une politicienne gouvernementale, c'est cela l'alternance parisienne.
> Celle qui devint anarchiste à bord du bateau *la Virginie* qui la conduisait en déportation à Nouméa a dû se retourner dans sa tombe à Levallois-Perret.[2]

Cette posture semble être toujours majoritaire dans le rapport anarchiste à la figure de Louise Michel. Ces appréciations diffuses révèlent une transmission efficace de ce mode de pensée et de cette tradition, dont les vecteurs, dans un mouvement qui défend un fonctionnement horizontal, non-hiérarchique et localisé, sont difficiles à saisir. Toujours est-il que les militants anarchistes, activistes, membres d'un groupe ou simples partisans, défendent et se retrouvent dans cette valorisation de Louise Michel par l'opposition aux appropriations dominantes. Par exemple peut-on lire sur un site internet qui se définit comme « un journal purement révolutionnaire » et anarchiste, que « plutôt que d'écouter dégoisez [sic] de joufflus trotskystes (trop d'kystes !) ou des féministes de consensus, voire même de stalingos shlingos, autant lire Louise Michel dans le texte[3]… »

---

[1] AUZIAS Claire, *op. cit.*, 2009, p.39-40.
[2] *Le Monde libertaire*, « Louise Michel, sa vie ardente et intrépide », Jimma, n°1392, du 31 mars au 6 avril 2005.
[3] Site internet *Anarkhia*, article posté le 08 janvier 2006 par AnarchOi, consulté le 04 octobre 2016.

Encadré n°22
Analyse d'un refus d'entretien

Une seule demande d'entretien m'a été explicitement refusée. Il s'agit d'une militante anarchiste et féministe. La raison invoquée est claire : le refus de se retrouver citée au milieu des communistes, des socialistes, ou des « féministes bourgeoises ». Ce sont avec les communistes que l'antagonisme est le plus fort. En ne reconnaissant pas leur légitimité à s'approprier la figure de Louise Michel, elle ne veut pas figurer dans ce travail au même titre qu'eux. Elle s'élève contre leurs récupérations politiques de la figure de Louise Michel, de leur omission de son engagement anarchiste, de leur malhonnêteté intellectuelle et politique. Elle dénonce les usages communistes de Louise Michel qui la transforment en figure communiste, au détriment de la vérité historique. Ce refus est révélateur de la persistance, aujourd'hui encore, de ce rapport anarchiste à la mémoire de Louise Michel. Construit en opposition au bolchévisme et au stalinisme, il se transmet toujours aux militants à travers une concurrence politique et symbolique marquée par l'hostilité partagée face aux récupérations mémorielles du Parti communiste.

« NI VIERGE, NI ROUGE » : RE-POLITISER LA FIGURE DE LOUISE MICHEL.

Dans cette dynamique de contestation des pratiques et des appropriations mémorielles dominantes, la mémoire anarchiste dénonce la construction consensuelle qui s'élabore autour de Louise Michel. *Vierge rouge* ou *sœur de charité laïque* sont des dénominations que certains anarchistes se refusent à attribuer à Louise Michel. Cette opposition aux représentations traditionnelles élaborées autour de Louise Michel s'appuie sur une dénonciation du sexisme dans la construction historique. Cette posture est notamment portée par des auteures qui se revendiquent de la tendance anarcha-féministe du mouvement anarchiste.

En 1999 est lancée la collection conjointe des éditions du Monde libertaire et des éditions Alternative libertaire, « Increvables anarchistes », une histoire de l'anarchisme en dix volumes à partir d'articles publiés dans des revues anarchistes du XXe siècle (et en particulier de la deuxième moitié). Hormis le huitième volume, consacré à la culture anarchiste et centré sur plusieurs artistes, seules six figures font dans cette série l'objet d'articles qui leur sont exclusivement consacrés : Louise Michel, Benoît Broutchoux, Louis Lecoin, Nestor Makhno, Sébastien Faure et Daniel Guérin. Le premier numéro est consacré à l'histoire de l'anarchisme des origines à 1914, et un texte de Thyde Rossel consacré à Louise Michel, publié quelques années plus tôt dans *La Rue*, y est reproduit[1]. Elle ouvre son article par une opposition farouche au « mythe 'petite sœur des pauvres' imposé par des historiens étudiant le passé par le bout de la lorgnette des préjugés ». Elle refuse le parti-pris adopté par de nombreux biographes de Louise Michel de s'intéresser à sa vie privée, qui est révélateur du traitement historique des femmes : « se préoccupent-ils des amours de Vallès, des rages de dents de Kropotkine ou de la coupe de cheveux de

[1] ROSSEL Thyde, « Louise Michel, une grande figure de l'anarchisme », Increvables anarchistes, 1. *Histoire(s) de l'anarchisme, des anarchistes et de leurs foutues idées au fil de 150 ans du Libertaire et du Monde Libertaire. Des origines à 1914 (volume 1)*, Paris, Editions du Monde libertaire / Bruxelles, Editions Alternative libertaire, 1998.

Pouget ? » Elle préfère quant à elle centrer le regard sur l'activité combattante, militante et propagandiste de Louise Michel, sur sa pensée et sa théorie, et sur la répression dont elle a été l'objet. Et elle réaffirme le « facteur primordial qui a joué dans sa popularité et que trop souvent les révolutionnaires oublient, Louise Michel est la première femme anarchiste qui sera représentative du mouvement révolutionnaire ». Cela révèle la particularité de la mémoire anarcha-féministe, qui ne veut pas subordonner les engagements politiques de Louise Michel à sa vie intime, que cela soit sa sexualité, ou ses qualités personnelles qui se déploient en-dehors de la scène publique. De la même façon, Josiane Garnotel affirme que la prépondérance de l'image de la « bonne Louise » dans les constructions mémorielles a participé à effacer l'engagement anarchiste de Louise Michel et à gommer son caractère de conflictualité politique[1].

En 2005, pour le centenaire de sa mort, Elisabeth Claude, membre de la commission Femmes de la Fédération anarchiste, publie dans la rubrique « mémoire » du *Monde libertaire* une double page consacrée à Louise Michel. Elle se place dans la lignée de Thyde Rossel et affirme la nécessité « de se souvenir et de parler [de Louise Michel], comme personne et comme militante, car sa vie et ses engagements nous apportent encore des arguments pour nos luttes d'aujourd'hui ». Son article est construit autour de quatre points, qui correspondent à quatre aspects de la vie de Louise Michel qui « dérangent » : « Une petite fille dont la curiosité dérangeait », « Une institutrice dont les méthodes dérangeaient », « Une déportée dont la solidarité dérange », « Une femme dont le célibat dérange »[2]. A travers ces quatre rubriques, Elisabeth Claude reprend les éléments de la vie de Louise Michel ou les poncifs qui se sont élaborés autour d'elle pour montrer le caractère transgressif et novateur de son existence, dans le contexte où elle a vécu. Elle relie les pratiques et les actions de Louise Michel aux luttes actuelles. Elisabeth Claude la présente comme une militante anticoloniale, qui soutient l'insurrection canaque. Elle souligne la possibilité de sa relation lesbienne avec Charlotte Vauvelle, que l'histoire hétérosexiste a passée sous silence. Elle conclue alors son article par une interrogation, certes anachronique, mais qui révèle une volonté d'affirmer l'actualité de la figure de Louise Michel, la cohérence de se référer à cette personnalité aujourd'hui et dans les luttes contemporaines :

> Alors, on se prend à rêver : si elle était tout simplement « queer » ?
> Louise aurait sans doute apprécié cette expression venue des milieux gays et lesbiens des Etats-Unis.
> Ces derniers ont revendiqué ce mot et se le sont approprié, après que les bien-pensants les avaient insultés avec ce mot signifiant bizarre, louche.
> Elle serait sans doute partie prenante des luttes féministes contre toutes les discriminations ! Elle nous apporterait son énergie formidable et ses idées originales, son refus des carcans sociaux et idéologiques et son sens profond de la solidarité et de l'entraide.
> Puissions-nous être nombreuses et nombreux à poursuivre ce chemin d'émancipation !

---

[1] Entretien téléphonique avec Josiane Garnotel, 28 juillet 2016.

[2] *Le Monde libertaire*, « Louise Michel, 29 mai 1830 – 9 janvier 1905 », Elisabeth Claude, n°27, 23 décembre 2004 au 16 février 2005.

Quelques autres tentatives d'affiliations de la figure de Louise Michel aux luttes LGBT ou au féminisme queer existent et participent, nous le verrons, à reconfigurer la tradition mémorielle féministe autour de Louise Michel, fortement marquée par une tendance différentialiste qui, à l'instar de Xavière Gauthier, de Geneviève Fraisse ou de Paule Lejeune, mettent en avant les spécificités et les qualités féminines de Louise Michel.

Cette volonté de réaffirmer l'importance de la mémoire du militantisme de Louise Michel dans les luttes présentes est un moyen de s'opposer aux appropriations dominantes de cette figure. Sans s'adresser directement à un groupe particulier, ou sans dénoncer les appropriations menées par des groupes particuliers, ces auteures revendiquent le caractère conflictuel de la mémoire de Louise Michel, la radicalité de ses luttes et de son souvenir. Cela rompt dès lors avec les mécanismes dominants de la mémoire, qui au contraire travaillent à pacifier le souvenir de cette figure pour l'intégrer au récit national et au panthéon républicain.

UNE POSTURE MEMORIELLE RADICALE : LE CAS DU PANTHEON (2013).

La proposition de faire entrer Louise Michel au Panthéon en 2013 pose les limites d'une pratique collective de l'hommage à cette figure. Les différents acteurs investis dans la mémoire de Louise Michel ont des positions différentes sur cette proposition. La question « Que pensez-vous de la proposition de François Hollande de panthéoniser Louise Michel en 2013 ? » a été systématiquement posée lors des entretiens réalisés avec des individus producteurs d'une mémoire sur Louise Michel. A partir de cet événement précis, il est alors possible de questionner l'inexistence d'un consensus sur les formes de l'hommage rendu à cette figure. En effet, si la majorité des acteurs de la mémoire de Louise Michel rencontrés sont favorables à cette démarche de panthéonisation, force est de constater que plusieurs conceptions de l'hommage (qui renvoient à différentes interprétations de la figure de Louise Michel) coexistent.

Marginale au sein de l'espace des producteurs de mémoire autour de Louise Michel, une position radicalement opposée à l'entrée de Louise Michel au Panthéon a été exprimée. Elle est portée par certaines personnes que nous avons rencontrées, en entretien ou lors de discussions informelles, et sur internet. Si elle est la moins fréquente parmi les personnes que j'ai pu interroger à ce sujet, elle émerge chez des personnes qui se définissent anarchistes ou de sensibilité anarchiste. Cette position, qui consiste à dire qu'en tant qu'anarchiste, la place de Louise Michel n'est pas au Panthéon, se revendique comme expressément politique. Josiane Garnotel, bibliothécaire retraitée et historienne, membre au début des années 2000 de la collection « Louise Michel : œuvres » et de l'Association Internationale Louise Michel, proche pendant de longues années du mouvement anarchiste même si elle s'en est aujourd'hui éloignée, affirme son opposition à l'entrée de Louise Michel au Panthéon :

> *Q : Cette idée de panthéoniser Louise Michel, vous en pensez quoi ?*
> Rien du tout… enfin que du mal quoi ! (rires) Là c'est vraiment pas du tout anarchiste, là je reste sur cette sensibilité... panthéoniser, personne ! Enfin, je veux dire, c'est... je pense que c'est, je vais utiliser le mot qui me vient, je pense que c'est grotesque. La panthéonisation c'est grotesque en général.[1]

C'est aussi cette position que défend une militante anarchiste dans une discussion informelle. Elle affirme être fondamentalement contre la panthéonisation de Louise Michel. Selon elle, de nombreuses femmes françaises méritent d'entrer au Panthéon, et doivent y entrer. Mais la place d'une anarchiste n'est pas au Panthéon, d'autant plus que Louise Michel aurait refusé.

La question de la volonté de Louise Michel constitue une nuance dans l'opposition stricte au processus de panthéonisation. Elle intègre une approche qui n'est pas seulement politique, qui n'évoque pas directement un lien avec l'anarchisme. Elle renvoie ainsi davantage à un rapport individuel à l'hommage (Louise Michel aurait refusé), et non plus collectif (en tant qu'anarchiste, la place de Louise Michel n'est pas au Panthéon). C'est la réponse apportée par Clotilde Chauvin, professeure-documentaliste retraitée, adhérente du CIRA de Marseille, non-militante mais de culture libertaire :

> *Q : Je ne sais pas si tu te souviens, en 2013 il y avait eu une proposition de panthéoniser Louise Michel. Qu'est-ce que tu en penses de cette initiative ?*
> C'est très compliqué. Au départ, je trouvais que c'était une bonne idée et une forme de reconnaissance ultime de la figure emblématique de LM, j'aurais eu envie... Puis, en un second temps et après réflexion, je me suis demandé si ça lui aurait plu. Et je pense que non... donc... voilà, je ne sais pas. Ça ressemblait à une espèce de récupération politique que j'ai trouvée moyenne et qu'elle n'aurait certainement pas appréciée, donc c'était bien finalement que cela ne se soit pas fait.[2]

Cette posture de distanciation mémorielle à la commémoration et à la célébration rejoint l'extériorité du mouvement anarchiste dans la production mémorielle autour de Louise Michel. Le rapport des militants anarchistes est aujourd'hui marqué par cette tradition. Les anarchistes, ou sympathisants anarchistes, intégrés dans le réseau mémoriel autour de Louise Michel le sont par leur appartenance professionnelle, et non à travers leur engagement politique : c'est le cas de Véronique Fau-Vincenti, membre de la Fédération anarchiste et conservatrice du musée de l'histoire vivante, ou de Clotilde Chauvin, adhérente du CIRA et ancienne bibliothécaire du Centre de recherche et de documentation pédagogique de Marseille.

Cette analyse des traditions mémorielles anarchistes autour de la figure de Louise Michel révèle qu'elle a été construite comme une figure symbolique au sein des différentes tendances de l'anarchisme. La mémoire anarchiste de Louise Michel est marquée par la revendication de son engagement anarchiste face aux appropriations politiques dominantes, qui passent sous silence cet engagement. Il est alors significatif que les deux aspects principalement retenus dans la mémoire anarchiste de Louise Michel

[1] Entretien téléphonique avec Josiane Garnotel, 28 juillet 2016.
[2] Entretien téléphonique avec Clotilde Chauvin, 26 juillet 2016.

soient l'adoption du drapeau noir et une citation où elle revendique explicitement son appartenance à l'anarchisme contre le pouvoir politique : devenus symboles du mouvement anarchiste, ces deux emblèmes permettent d'inscrire Louise Michel dans son histoire et coupent court aux interprétations divergentes : Louise Michel est d'abord une anarchiste, elle a contribué, dans sa pratique révolutionnaire, à élaborer les symboles de l'anarchisme, et elle a explicitement revendiqué son affiliation à l'anarchisme.

3.3. Les mémoires féministes de Louise Michel ou la reconfiguration d'un régime mémoriel.

Cette analyse de l'encadrement des discours sur Louise Michel par les traditions politiques ne doit cependant pas amener à essentialiser les registres mémoriels. Si certaines traditions sont tenaces et s'appuient sur une certaine stabilité, comme celle des anarchistes, les registres mémoriels sont néanmoins amenés à évoluer et à se transformer en fonction des contextes politiques et sociaux, et en fonction des acteurs qui s'emparent de ces registres et les font vivre. En cela, le cas du féminisme est révélateur. La reconfiguration des appropriations et des discours féministes autour de Louise Michel révèle que les évolutions d'un registre mémoriel sont étroitement liées aux transformations de la pensée et des postulats idéologiques qui sous-tendent ce registre. Les transformations des rapports de force idéologiques et théoriques au sein de l'espace du féminisme[1] jouent sur les modalités d'appropriation de la figure de Louise Michel. D'un discours sur les spécificités féminines au féminisme pop, nous verrons comment se reconfigure et évolue le « cadre d'interprétation féministe[2] » de Louise Michel.

DIFFERENTIALISME ET UNIVERSALISME : LA PREPONDERANCE D'UNE CERTAINE APPROCHE DE L'HISTOIRE DES FEMMES.

La première appropriation féministe de Louise Michel s'inscrit dans le contexte des années 1970, où se développe la nécessité militante et scientifique de construire l'histoire des femmes. L'objectif est d'abord de « rendre visibles et audibles les femmes du passé[3] ». Dans ce cadre, il s'agit de faire connaître aux femmes la figure de Louise Michel, qui peut devenir un exemple de femme du passé pour les femmes du présent.

Dans un premier temps, le travail de connaissance sur Louise Michel est porté par des actrices qui défendent une posture différentialiste, nous l'avons vu. L'interprétation féministe de Louise Michel est profondément marquée par ce mode de pensée qui a largement encouragé la valorisation des qualités dites féminines de Louise Michel (un

[1] GUBIN Eliane, JACQUES Catherine, ROCHEFORT Florence, STUDER Brigitte, THEBAUD Françoise et ZANCARINI-FOURNEL Michelle (dir.), *Le siècle des féminismes*, Paris, Editions de l'Atelier, 2004.
[2] Traduction de la notion de « feminist framework » (WHITTIER Nancy, *Feminist generations*, Philadelphia, Temple University Press, 1995) dans Camille Masclet, « Le féminisme en héritage ? Enfants de militantes de la deuxième vague », *Politix*, 2015/1, n°109, p.51.
[3] CHARPENEL Marion, *op. cit.*, p.185.

courage marqué par une profonde bonté, une abnégation totale à la cause qu'elle défend, un engagement militant porté par la passion du dévouement). En 1977, Geneviève Fraisse, dans son article comparatif sur George Sand et Louise Michel affirme : « Elles se mettent à la place des hommes, dira-t-on ? C'est vite dit quand on sait leurs qualités féminines[1]. » Le cadre d'interprétation différentialiste est visible et présent dans les premières productions féministes autour de Louise Michel. La seule biographie de Louise Michel publiée dans une maison d'édition féministe est celle de Paule Lejeune, aux éditions Des femmes d'Antoinette Fouque, figure centrale du courant différentialiste depuis les années 1970. Ce cadre d'interprétation est également porté, nous l'avons vu, par Xavière Gauthier. Reconnue aujourd'hui comme la principale spécialiste de Louise Michel, sa grille de lecture de Louise Michel acquiert une importante visibilité politique et médiatique. Avec sa publication de la *Correspondance* de Louise Michel en 1999, la figure de Louise Michel dispose d'une actualité qui ouvre à Xavière Gauthier les colonnes de plusieurs journaux. Dans la revue culturelle *Lunes*, qui « n'est pas une revue féministe pure et dure mais plutôt un carrefour où hommes et femmes se retrouvent pour évoquer ce qui tantôt les rapproche, tantôt les oppose et en tout cas fait la spécificité des femmes[2] », Xavière Gauthier pose à nouveau les jalons de son interprétation de la figure de Louise Michel :

> Si nous lisons attentivement son immense correspondance, une nouvelle image de Louise Michel se dessine, beaucoup plus humaine et parfois contradictoire avec l'image d'Epinal, celle des manuels d'Histoire de France. Au-delà du mythe, une femme apparaît... […] Ses lettres exaltées, enflammées, nous révèlent une "vierge rouge" amoureuse, qui rêve de noces de sang et de martyr partagé. […] De la sentimentale dolente et blessée, on parviendra à la belliqueuse provocatrice que nous connaissons bien.[3]

La correspondance permettrait ainsi de révéler « la vraie Louise Michel », la « femme derrière la légende »[4]. Pour illustrer cette vision particulière de Louise Michel, Xavière Gauthier mobilise une anecdote de façon récurrente : le sauvetage, par Louise Michel, d'un chaton coincé en haut d'une barricade pendant la Commune[5].

Parallèlement à cette première approche féministe de Louise Michel construite autour de la valorisation de ses qualités et de ses spécificités en tant que femme, une variante se développe, davantage axée sur la revendication d'un universalisme de la figure de Louise Michel : Louise Michel est une figure de femme, avec ses spécificités et

---

[1] FRAISSE Geneviève, *art. cit.,* n°6, automne-hiver 1977, p.54.
[2] MESNARD Marie-Agnès, « Lunes », *La Revue des revues*, n°25, 1998.
[3] GAUTHIER Xavière, « Une autre Louise Michel. Lettre inédites de la prison d'Auberive », *Lunes. Réalités, Parcours, Représentations de femmes*, n°5, octobre 1998, p.31-40.
[4] *Le Nouvel Observateur*, « La vraie Louise Michel », Thomas Régnier, 23 février 2000.
[5] On peut trouver ce récit dans la préface que Xavière Gauthier propose à la réédition des *Mémoires* de Louise Michel par les éditions Tribord (GAUTHIER Xavière, *op. cit.*, 2005, p.9). On le retrouve dans un article de la « revue culturelle au féminin » *Muze* en 2009, dont le titre fait explicitement référence à la dimension amoureuse et passionnée de Louise Michel que défend Xavière Gauthier, dans la droite ligne de l'interprétation établie par Edith Thomas en 1971, on l'a vu (*Muze*, « Révolution mon amour », Xavière Gauthier n°29, mai-juin 2009). La même anecdote du chaton est à nouveau racontée par Xavière Gauthier en 2014, dans l'épisode de l'émission de France 3 *Label Histoire*, consacré à Louise Michel (*Label Histoire*, « Auriez-vous pris les armes avec Louise Michel ? », 05 avril 2014).

ses particularités liées à son statut de femme, mais qui a vocation à s'adresser à tous et toutes, au nom d'une revendication d'égalité et de droits universels.

En 1983, Anne Roche, professeure de littérature à l'université Aix-Marseille, et Françoise Chatôt, metteuse en scène et comédienne, écrivent et mettent en scène *Louise / Emma, rencontre fiction*. L'affiche du spectacle *Louise / Emma* est intéressante. Elle présente deux silhouettes, qui portent un manteau long et des talons. Aucune des deux ne rappelle Louise Michel. En second plan, trois images sont accolées, qui représentent trois temps de la lutte des femmes : un dessin de la barricade de la place Blanche (dite barricade des femmes) pendant la Commune de Paris ; une photographie de la grève du textile de Lawrence aux Etats-Unis en 1912 (appelée *Bread and Roses strike*) menée par des travailleurs immigrants syndiqués à IWW (Industrial Workers of the World, de tendance anarcho-syndicaliste) ; une photographie d'une manifestation féministe des années 1970 sur laquelle apparaît quatre symboles : le A cerclé des anarchistes, les symboles de la paix, des femmes et du lesbianisme. Cette affiche marque une volonté de penser la continuité des combats des femmes, articulés aux luttes sociales, et la permanence de figures tutélaires de ces combats.

ILL. 52 : *Affiche du spectacle* Louise / Emma. Rencontre fiction, *Théâtre Espace Massalia, Marseille, 1983*

Dans le livret du spectacle, rédigé sous la forme d'un entretien avec Françoise Chatôt, les ambitions et les messages de cette pièce sont énoncés. Elle affirme :

> Ces deux femmes n'étaient donc pas des féministes au sens sexiste ou anti-homme. Choisir LOUISE et EMMA, c'était éviter pour moi de tomber dans le piège d'un féminisme sexiste, car, si elles se sont évidemment intéressées aux problèmes des femmes, c'était au même titre qu'à ceux de tous les opprimés. Elles étaient avant tout des REVOLUTIONNAIRES qui se battaient sur tous les plans. Le spectacle parle des femmes, 'entre autres', et il en parle dans leurs contradictions, leur vécu, leurs différences, traité effectivement par deux femmes, Anne ROCHE et moi-même. […] c'est une pièce absolument contemporaine qui parle des problèmes de femmes tels que les femmes d'aujourd'hui peuvent en parler, tels qu'elles peuvent les vivre. Mais je tiens à nouveau à vous rassurer, les hommes n'y sont pas maltraités, au contraire.[1]

[1] Entretien de Françoise Chatôt réalisé par André Vucher, livret de la pièce *Louise Emma, rencontre fiction*, pièce d'Anne Roche mise en scène par Françoise Chatôt, Espace Massalia, Marseille, 20 mai – 20 juin 1983, p.3.

Cette présentation indique l'émergence d'une lecture de Louise Michel conforme à une construction féministe plus institutionnelle de cette figure. Il s'agit de présenter Louise Michel comme un symbole d'émancipation des femmes, mais qui ne s'oppose pas aux hommes. Ce discours est aujourd'hui repris par plusieurs acteurs de la mémoire de Louise Michel. C'est le cas par exemple de Denise Oberlin, ancienne grande maîtresse de la GLFF :

> Louise Michel a été, est encore, l'incarnation, le symbole de toutes ces femmes qui ont su, haut et fort, faire entendre leurs voix, en temps de 'crise', de mutation, ou au contraire en temps où rien ne semblait pouvoir advenir, où les femmes étaient plus que jamais niées dans leur humanité même. Elles se sont levées non contre les hommes, mais contre des systèmes politiques, idéologiques, religieux, qui reléguaient et relèguent encore les femmes. Elles sont parvenues à faire entendre leurs voix parfois en même temps que celles d'hommes de progrès, parfois avant, persuadées que c'était en énonçant elles-mêmes leurs analyses et leurs revendications spécifiques qu'elles contribueraient le mieux à perfectionner l'individu et la condition humaine dans sa globalité.[1]

Cette interprétation d'une Louise Michel favorable à une émancipation des femmes sans s'opposer aux hommes est également celle qui est défendue par les biographes hommes interrogés. Elle s'affirme parfois à travers un antiféminisme virulent (voir encadré n°21). Elle apparaît également de façon moins conflictuelle et plus admirative chez Gérald Dittmar et Alain Duprat. Ainsi, Gérald Dittmar présente Louise Michel comme une figure intéressante pour les femmes, en tant que militante pour les droits des femmes, mais aussi pour les hommes, en tant que combattante de la Commune :

> Louise Michel est une figure exemplaire de la Commune. Et elle l'est à deux titres. Elle l'est pour les femmes, et comme je te le disais la dernière fois elle l'est aussi pour les hommes. Parce qu'évidemment que Louise Michel aujourd'hui est devenue vraiment la personnalité transhistorique et en même temps complètement emblématique de la Commune. Parce qu'évidemment elle appartient à ce mouvement de femmes qui pour la première fois, comme le disait Arthur Arnould dans son histoire de la Commune, des femmes pour la première fois dans l'histoire de l'humanité prenait les armes en quelque sorte, enfin s'engageaient, collectivement, dans un combat pour leurs droits. De ce point de vue là Louise a été véritablement l'élue de ces femmes, par ces femmes. Et en même temps, du point de vue de la Commune et donc de l'histoire de la Commune, cette participation du mouvement des femmes au combat qui était aussi un combat global où, bien évidemment, les hommes étaient présents, elles se sont ralliées à ce mouvement et elles ont occupé une place très importante, et de ce point de vue là, encore une fois, Louise il y avait toutes les raisons pour faire son histoire.[2]

Alain Duprat, quant à lui, voit en Louise Michel une figure d'humaniste : une femme sensible et une poétesse de talent, une « anarchiste apaisée » qui lutte non pas pour la destruction mais pour l'égalité, une féministe qui œuvre pour que les femmes aient une place « aussi respectable que l'homme » dans la société, une éducatrice qui souhaite que tout le monde ait accès au savoir :

> Pour moi l'anarchisme est une utopie, et je pense que l'humanité n'avance qu'à l'éclairage d'une utopie. Parce que pour moi l'anarchisme est un humanisme, et je suis profondément attaché à cela. […] Pour moi, [Louise Michel] est une humaniste mais dans la définition du 16e siècle. C'est-à-dire tout connaître, il n'y a que le savoir qui puisse sortir l'homme de la déchéance. C'est pour cette façon qu'elle voulait que tout le monde puisse être instruit. Et elle est une humaniste dans la véritable définition de l'humanisme. Tout connaître, tout savoir. Parce que maintenant le mot

[1] OBERLIN Denise, *chap. cit.,* p.5.
[2] Entretien avec Gérald Dittmar, Paris, 12 avril 2016.

> « humaniste » est un peu réducteur, il est réduit à aimer l'homme, aimer l'humanité, mais non l'humanisme c'est pas que ça. C'est avoir connaissance de toutes les forces de la nature, et elle avait ça en elle.
> […] C'est pour cette raison que ces personnages [Olympe de Gouges, Louise Michel] m'intéressent, c'est parce qu'ils sont doublement intéressants. Ils sont intéressants historiquement, parce que la femme appartient bien sûr à l'humanité complètement. Mais ils sont intéressants également parce que ces femmes-là avaient tout contre elle, et elles sont arrivées à émerger et à s'imposer, et à disparaître. Mais ce sont des figures qui aujourd'hui réapparaissent dans leur vérité, même si le mot est un petit fort.[1]

Cette trajectoire de l'interprétation féministe qui s'appuie sur la valorisation des qualités dites féminines de Louise Michel, conduit ainsi à penser Louise Michel comme une figure moins conflictuelle : une figure de lutte contre les oppressions, qui parle à tous les individus, hommes et femmes, une figure d'émancipation, qui s'intègre dans l'histoire républicaine. A ce registre féministe universaliste vient s'ajouter depuis quelques années de nouvelles modalités d'appropriation de la figure de Louise Michel, marquées par la culture pop et de nouvelles façons de mettre en pratique une pensée féministe. Ces reconfigurations féministes autour de Louise Michel indiquent la possibilité d'évolution des régimes mémoriels, étroitement liés aux configurations politiques et aux renouvellements militants.

DES FEMMES EXEMPLAIRES A LA POP CULTURE : RECONFIGURATIONS DU REGISTRE REFERENTIEL FEMINISTE.

Depuis quelques années, l'espace féministe voit apparaître un féminisme d'un nouveau genre, encore peu théorisé aujourd'hui : le féminisme pop (ou pop-féminisme). Cette approche d'un féminisme articulé à la culture pop est portée par une nouvelle génération de féministes, différente de celle à laquelle correspondent les actrices jusqu'à présent rencontrées. Ces dernières ont en effet pour certaines participé aux mouvements féministes des années 1970 et correspondent à la génération militante de mai 68 (Xavière Gauthier, Geneviève Fraisse ou Josiane Garnotel), ou pour d'autres en sont les descendantes directes (par exemple, Véronique Fau-Vincenti est une ancienne étudiante de Michelle Perrot, sous la direction de laquelle elle réalise son mémoire de DEA en 1991[2]). Elles s'inscrivent ainsi dans une approche en termes d'histoire des femmes qui est aujourd'hui renouvelée par d'autres approches académiques et militantes. Le dialogue entre pop culture et activisme féministe est mobilisé par une génération militante qui revendique une dimension festive du militantisme et s'organise autour de pratiques performatives. Ce renouvellement militant, qui accompagne l'introduction de nouvelles thématiques dans les études féministes académiques (études de genre, études gaies et lesbiennes, théories queer), entraîne des transformations dans « les formes discursives et

[1] Entretien téléphonique avec Alain Duprat, 25 avril 2016.
[2] Entretien téléphonique avec Véronique Fau-Vincenti, 27 avril 2016.

stratégiques de mobilisation identitaire[1] ». En France, il s'insère ainsi dans la lignée de groupes constitués au début des années 2000, comme les Panthères Roses ou les Furieuses Fallopes en région parisienne, des groupes féministes ou queers radicaux marqués par la pensée libertaire et autogestionnaire, qui pratiquent les happenings et les actions coups de poings[2]. Ce renouvellement s'accompagne d'une volonté de décentrer et de décoloniser le féminisme, de contester l'hégémonie des femmes blanches cisgenres[3] hétérosexuelles et bourgeoises dans les mouvements féministes *mainstream*. Cette nouvelle génération de féministes est amenée à se confronter à certaines militantes de la « génération MLF », à la fois sur la question des positionnements politiques[4] que sur celle des pratiques[5].

L'articulation entre culture pop et pratiques féministes amène à reconfigurer les modalités de représentation de la féminité. Le féminisme pop est incarné aux Etats-Unis par des artistes populaires, comme Beyoncé, Nicki Minaj, Miley Cyrus ou Lena Dunham. Elles s'appuient d'abord sur la revendication d'une sexualité libérée, de la libre détermination de leurs comportements et de leurs pratiques, et sur un registre de féminité agressif et puissant[6]. Dans ce cadre, les modalités d'appropriations mémorielles des figures du passé sont amenées à évoluer. L'interprétation de ces figures change : elles sont certes toujours perçues et construites comme des figures de référence, des figures de femmes fortes et rebelles, mais elles le sont pour leur caractère combatif, imposant, redoutable plutôt que comme femmes qui se sont illustrées à travers leurs spécificités de femmes. Dans ce cadre, Louise Michel commence à être sollicitée comme une figure de femme *badass*[7] (que l'on pourrait traduire par « dure à cuire » ou « qui a la classe »), terme qui a été forgé pour qualifier des femmes réelles ou imaginaires de la culture pop.

---

[1] BESSIN Marc et DORLIN Elsa, « Les renouvellements générationnels du féminisme : mais pour quel sujet politique ? », *L'Homme et la société*, 2005/4, n°158, p.19.

[2] Par exemple, en 2005, les Panthères Roses et les Furieuses Fallopes investissent ensemble la cathédrale Notre-Dame de Paris pour protester contre les propos anti-avortements de Jean-Paul II. Les militant.e.s sont muni.e.s de pancartes portant les inscriptions : « En comparant la Shoah à l'IVG, le Vatican minimise un crime contre l'humanité », « L'IVG est un droit, le Vatican n'y touchera pas », ou « Nous sommes le diable, nous en sommes fières, gouines et pédés en colère ».

[3] Le terme de cisgenre désigne les personnes dont le sexe assigné à la naissance correspond à leur genre, contrairement aux personnes transgenres.

[4] Plusieurs lignes de clivage parcourent aujourd'hui l'espace féministe : la prostitution, le voile, la mixité, l'inclusion des questions queers et transidentitaires.

[5] Liane Henneron montre les mécanismes de résistances qui sont parfois mis en place par les « vieilles » face à la nouvelle génération de féministes, notamment face aux collectifs qui refusent toute forme d'institutionnalisation et mettent en place des modes d'action directe. Un entretien avec Catherine, membre du Collectif national pour les droits des femmes, indique par exemple que les vieilles féministes du CNDF se sont opposées à soutenir la manifestation de nuit organisée par les Furieuses Fallopes en 2005. (HENNERON Liane, « Être jeune féministe aujourd'hui : les rapports de génération dans le mouvement féministe contemporain », *L'Homme et la société*, 2005/4, n°158, p.93-111]

[6] Voir l'interview de Marie-Hélène/Sam Bourcier, « Beyoncé, Madonna and cie : guerrières ou plaies du féminisme », *Atlantico.fr*, 07 avril 2013.

[7] Voir par exemple la description du tumbr *The Louise Michel Appreciation Society*, créé en novembre 2014 : « Celebrating all things Louise Michel – revolutionary, anarchist, feminist, leader of the Paris Commune, real-life Enjolras, all-around badass » (« Pour célébrer tous les aspects de Louise Michel – révolutionnaire, anarchiste, féministe, meneuse de la Commune de Paris, Enjolras réelle, dure à cuire à tout point de vue »).

En mai 2016 est organisée dans un bar parisien, la Mutinerie, une soirée nommée « Louise Michel, Rosa Luxembourg, Angela Davis et Beyoncé ». Cette soirée, organisée par les jeunes du NPA, à l'occasion du week-end féministe du parti, est une déclinaison du collectif « Marx, Engels, Lénine & Beyoncé » qui se définit comme le « courant festif du NPA »[1]. Le lieu choisi est signifiant : la Mutinerie est un bar qui se revendique comme un espace féministe « par et pour des meufs, gouines, trans', queer »[2].

ILL. 53 : *Image de couverture de l'événement Facebook : « Soirée : Louise Michel, Rosa Luxembourg, Angela Davis et Beyoncé », organisée à la Mutinerie, Paris, le 21 mai 2016*

Cet événement est intéressant à deux niveaux. D'abord, il permet de voir que Louise Michel est une figure importante pour la jeune génération du NPA, et révèle que les mécanismes de transmission des figures de référence au sein du parti sont fonctionnels. Il indique à quelles figures féminines du passé révolutionnaire Louise Michel est associée : Rosa Luxembourg et Angela Davis. L'événement organisé par les jeunes du NPA est intéressant également parce qu'il amène à associer trois figures historiques à une figure actuelle, qui évolue dans une autre sphère (la chanson populaire), et qui développe des modes d'action différents. A travers l'association entre féminisme, passé révolutionnaire et culture populaire, cette reconfiguration du registre féministe d'appropriation de Louise Michel est à nouveau un moyen d'affirmer son actualité et de construire du sens dans le présent.

[1] Voir la page Facebook de « Marx, Engels, Lénine& Beyoncé » [https://www.facebook.com/MarxEngelsLenineBeyonce/]
[2] Voir le site internet de La Mutinerie : http://www.lamutinerie.eu/

Encadré n°23
Louise Michel et Angela Davis. Traces d'une mise en comparaison

L'analogie entre Louise Michel et Angela Davis n'est pas propres aux jeunes du NPA. J'ai rencontré à plusieurs reprises cette comparaison entre Louise Michel et Angela Davis, notamment chez Xavière Gauthier qui perçoit même en Louise Michel une précurseure des combats d'Angela Davis[1] :

> Je crois que ce qui m'a vraiment intéressée [chez Louise Michel] ça été la synthèse qu'elle fait entre la lutte politique et de justice sociale, la lutte de classe, et la lutte qu'on appellerait aujourd'hui écologique, chez elle ça fait un peu plus SPA, mais il y a cet aspect de respect, qu'on appelle aujourd'hui le respect du vivant, l'égalité hommes-femmes, ça existe, il y a une dimension féministe chez elle très nette, et les luttes anticolonialistes aussi, ça c'est compliqué, parce qu'elle n'était pas forcément contre la colonisation des canaques, mais en tout cas lutter contre le racisme. Donc ça fait des aspects, que d'une façon Angela Davis reprendra elle dans sa lutte, lutte des classes, lutte contre le racisme, lutte de femmes, je ne sais pas si elle s'intéressait à l'écologie Angela Davis, mais voilà, je pense que c'est vraiment l'aspect qui moi m'intéressais, même si je ne suis pas anarchiste, je ne peux pas comprendre qu'elle ait eu envie de mettre des bombes, mais dans sa pensée… Ce n'est pas seulement une figure féminine, c'est une figure féminine qui a eu une pensée… Vraiment contre le racisme, vraiment juste. […] Angela Davis, ça paraît étrange parce que c'est pas le même siècle, c'est pas le même continent, mais moi je les rapprocherais pour cette intelligence et leur générosité, elle avait, même si elle pouvait se montrer mesquine, elle avait une générosité de penser d'abord pour les autres.

Cette comparaison précède mon entretien avec Xavière Gauthier, et est héritée de l'intégration dans les références de la gauche française de la figure d'Angela Davis, dont les mécanismes de circulation internationale seraient intéressants à analyser. Des traces de cette comparaison peuvent être relevées depuis les années 1990, notamment dans les œuvres artistiques. Les discours et les représentations qui les accompagnent rejoignent les différentes facettes de l'interprétation féministe de Louise Michel.
En 1993, Martine Sarri, chanteuse marseillaise engagée, célèbre dans un album intitulé *Mélodies en femmes majeures* des figures de femmes célèbres, où Louise Michel côtoie Angela Davis, Simone de Beauvoir, Olympe de Gouges ou Irène Joliot-Curie[2].
En 2011, la compagnie Les Montures du Temps crée une pièce de théâtre à partir des procès de Louise Michel, Rosa Luxembourg et Angela Davis, qui représente les luttes universelles de toutes celles et tous ceux qui combattent les oppressions : « Des hommes les ont arrêtées, des hommes les ont jugées, des hommes les ont condamnées. […] Louise la révoltée, Rosa l'assassinée, Angela la fugitive, n'incarnent pas seulement des femmes constantes et révolutionnaires, elles sont également la voix des millions d'êtres humains, femmes et hommes, assoiffées de liberté, de justice et de paix, qui partout dans le monde refusent de se taire, s'organisent et se soulèvent contre l'oppression d'où qu'elle vienne[3] ».

[1] Entretien avec Xavière Gauthier, Paris, 05 avril 2016.
[2] *L'Humanité*, « Elle chante demain Louise Michel et Angela Davis », Fara C., 27 janvier 1993.
[3] Présentation du spectacle *Cerises et Grenades. Tribune pour trois femmes révolutionnaires*, mis en scène par Anaïs Cintas. Sur le site internet de la compagnie Les Montures du Temps [http://lesmonturesdutemps.fr/cerises-et-grenades-louise-michel-rosa-luxembourg-angela-davis/]

En 2016 est également éditée une bande dessinée, intitulée *Bitch planet*, par Kelly Sue Deconnick (scénariste de comics américaine) et Valentine De Landro (dessinateur et illustrateur de comics). Cette bande dessinée présente une dystopie dans laquelle le monde est dirigé par des hommes qui imposent leurs règles aux femmes. Celles qui ne s'y conforment pas sont envoyées dans une prison appelée « Bitch Planet ». L'édition française est accompagnée d'un texte de la journaliste Pia-Victoria Jacqmart sur le féminisme et la culture populaire, et de notices biographiques de femmes rebelles de l'histoire :

> Le premier tome, très prometteur et punchy, propose un panel de femmes fortes et attachantes. Le récit est complété par un beau dossier documentaire regroupant interviews de militantes américaines pour la cause du droit des femmes et des mini biographies de femmes « bitch » de leur époque (Olympe de Gouges, Louise Michel, Simone de Beauvoir, …)[1]

Associée à un univers de science-fiction, dans un graphisme de comics, la référence à la figure de Louise Michel est présentée comme légitimement associée à une culture populaire qui envisage de nouvelles façons de représenter les femmes. Les reconfigurations actuelles des lignes idéologiques et des modes d'action féministes contribuent ainsi à mettre en place de nouveaux usages et de nouvelles interprétations de la figure de Louise Michel.

Conclusion du chapitre 7

La figure de Louise Michel est un objet politique qui a été doté d'un ensemble de cadres de représentations, qui constituent une matrice de sens pour son appropriation. L'analyse du processus de postérité a dévoilé l'existence de plusieurs séquences dans la carrière de la figure de Louise Michel, marquée par des interprétations, des usages et l'investissement d'acteurs différents. La deuxième postérité de Louise Michel, qui est marquée par le développement d'une interprétation pacifiée, portée par des acteurs qui sont propulsés au centre du pouvoir politique (les socialistes, avec lesquels choisissent de travailler certaines historiennes féministes), voit cohabiter deux versions de Louise Michel : d'une part, une Louise Michel déconflictualisée et réduite à une figure de femme qui s'est battue pour l'émancipation des femmes, d'autre part, une Louise Michel conflictuelle qui incarne une certaine tradition révolutionnaire et une alternative politique à la République modérée et à la démocratie représentative. Pour comprendre les dynamiques qui sous-tendent ces deux versions et qui rendent possible leur cohabitation, l'objet de ce chapitre était de regarder du côté du jeu des acteurs qui s'engagent dans un travail universitaire, intellectuel ou militant, de passeur et de producteur de la mémoire de

[1] *Toutelaculture.com*, « Bitch Planet tome 1 : Extraodinary machine, les femmes se rebellent », Sandra Bernard, 07 juillet 2016.

Louise Michel. Ils sont des entrepreneurs de mémoire, dans le sens où ils œuvrent à faire connaître la figure de Louise Michel, à construire et à maintenir son actualité, mais aussi à en transmettre une interprétation particulière.

L'objet de la première section était alors d'étudier les relations qui existent entre ces acteurs investis dans la production mémorielle autour de Louise Michel. Les différents maillons d'interconnaissance et de sociabilités, la constitution d'espaces collectifs dédiés à la prise en charge mémorielle de la figure de Louise Michel (le centenaire de sa mort en 2005, par exemple) amènent à voir s'élaborer un discours homogène autour de sa figure, initié par des entrepreneurs centraux (Xavière Gauthier), transmis par des intermédiaires (individuels comme Véronique Fau-Vincenti et Clotilde Chauvin ou collectifs comme l'Association internationale Louise Michel et l'Association Louise Michel de Haute-Marne), et partagé par les acteurs du réseau. Pour autant, des dynamiques conflictuelles et concurrentielles persistent entre ces différents acteurs et révèlent dans la deuxième section qu'au-delà l'existence d'un réseau mémoriel autour de Louise Michel, où les acteurs se connaissent et se côtoient, coexistent en réalité différentes interprétations de Louise Michel qui correspondent à des régimes mémoriels particuliers.

Dès lors, ce qui fait l'actualité de la figure de Louise Michel repose sur son caractère multiforme. La vivacité de la mémoire de Louise Michel aujourd'hui ne tient pas seulement aux dynamiques d'intégration dans la construction républicaine de l'histoire, mais aussi à l'existence de communautés mémorielles multiples, qui développent des interprétations et des formes d'hommage différentes (publication d'une biographie, rassemblements annuels devant une plaque commémorative, organisation d'événements, etc.), et qui parviennent à cohabiter malgré les concurrences et les conflits idéologiques. Louise Michel est un objet politique ouvert, dont les significations sont larges, et dont les propriétés laissent possible une multitude d'appropriations différentes.

L'inscription de la figure de Louise Michel dans la construction républicaine et officielle de l'histoire, à partir d'une pacification de la mémoire de la Commune de Paris et de l'institutionnalisation d'une forme particulière de féminisme, conduit à envisager cette figure comme légitime et en permet une diffusion plus large, au-delà des publics et des acteurs plus traditionnellement investis dans sa mémoire. La figure de Louise Michel fait ainsi l'objet de multiples formes d'« appropriations ordinaires[1] », qui s'appuient certes sur les cadres de représentation, les univers de sens, les régimes mémoriels, qui se sont constitués autour de cette figure et qui participent à en façonner les contours et les usages, mais qui l'introduisent dans des espaces non directement dédiés à la production d'un discours sur cette figure. Ces opérations d'importation conduisent à affirmer la

[1] ALBENGA Viviane et JACQUEMART Alban, « Pour une approche microsociologique des idées politiques. Les appropriations ordinaires des idées féministes », *Politix*, 2015/1, n°109, p.7-20.

vitalité de cette figure et sa résonance dans l'espace social actuel. Cela ne doit cependant pas amener à minimiser la permanence de l'ancrage à gauche de cette figure, et les appropriations multiples dont elle fait l'objet aujourd'hui ne dépassent que marginalement ce cadre : si Louise Michel est mobilisée dans des espaces sociaux et politiques différents, toutes les interprétations ne sont pas possibles et entendables. C'est en effet soit comme une figure de révolutionnaire, de résistante aux oppressions, de progressiste ou de féministe qu'elle est sollicitée, et ce sont des conceptions politiques et idéologiques ancrées à gauche. Que l'on pense par exemple à l'usage de la référence à Louise Michel pour l'intitulé d'un groupe de musique (les Louise Mitchel's ou Louise Attaque), ou pour le nom d'un film et de ses personnages (*Louise-Michel* de Benoît Delépine et Gustave Kervern), le choix de la figure de Louise Michel renvoie toujours à son engagement politique.

Conclusion de la deuxième partie

Nous l'avons vu dans la première partie, la célébrité de Louise Michel s'est construite à travers une production conflictuelle du sens, portée à la fois par des acteurs politiquement proches de Louise Michel, qui ont investi cette figure comme représentante de certaines revendications, et par des acteurs opposés aux valeurs et aux idées qu'elle incarne et qu'ils ont cherché à attaquer, à délégitimer et à contredire à travers elle. Si la mise en célébrité politique peut être pensée comme une opération de production de sens, le passage à la postérité est celle d'une stabilisation de cadres signifiants (la révolutionnaire irréprochable, un individu dont la virginité construit l'exceptionnalité, une femme aux qualités morales exemplaires). C'est parce que la figure de Louise Michel est une figure identifiable et saisissable que peut s'opérer un processus de postérité sur le long terme. La figure de Louise Michel est ainsi dotée à sa mort de cadres stables qui lui permettent de circuler entre les espaces sociaux, les groupes politiques, les individus, même si les connotations et les interprétations de ces cadres peuvent diverger, et même si chacun met en avant la ou les significations qui lui semblent les plus pertinentes en fonction du contexte et de l'espace dans lequel la figure de Louise Michel est mobilisée. Dans cette deuxième partie, les mécanismes de la postérité et les conditions de possibilité de la permanence de la figure de Louise Michel dans l'espace social et politique ont donc été mis à jour.

Penser les conditions de production de la postérité de Louise Michel à travers l'outillage analytique des carrières et des cadres s'est révélé tout à fait efficace. Il est en effet possible de concevoir la postérité de Louise Michel comme une succession d'opérations de cadrage. Etudier la carrière de la figure de Louise Michel a alors d'abord consisté à repérer sa trajectoire, c'est-à-dire les différentes positions qu'elle a occupées tout au long du XXe siècle. Cela oblige à multiplier les entrées dans divers espaces politiques et sociaux : naviguer entre le Parti communiste, les collectifs anarchistes, la franc-maçonnerie, le Parti socialiste, les groupes de recherche universitaires, la Libre-Pensée, les organisations féministes, les associations mémorielles. Cela conduit à diversifier les supports, pour ne pas se limiter à une forme particulière de production autour de Louise Michel : les commémorations, les biographies, les discours politiques, les manuels scolaires, la presse écrite et audiovisuelle, les expositions, ou encore les œuvres théâtrales et picturales. L'analyse de la carrière de la figure de Louise Michel durant tout le XXe siècle a alors permis de voir comment circulent les cadres associés à cette figure, comment ils sont saisis et transmis par certains acteurs et dans certains contextes, comment leurs connotations, leurs significations et leurs interprétations sont étroitement liées à la position sociale et politique des acteurs qui s'en emparent. Le cadre de l'exemplarité des qualités morales de Louise Michel est un exemple significatif des

différences d'appréciation et d'interprétation d'un même signifiant. Quand en 1905 Eugène Fournière, ancien député socialiste de l'Aisne, affirme que« rien n'est si grand, ni si révolutionnaire qu'un exemple de bonté[1] », les qualités morales sont interprétées comme des marques de l'exemplarité révolutionnaire. Quand en 1971 Edith Thomas voit en Louise Michel une« prophétesse athée », une « femme d'une piété médiévale dans l'eschatologie de l'homme sur la terre », qui« a exercé mieux que quiconque les vertus théologales de la foi, de l'espérance et de la charité[2] », ces qualités sont valorisées pour ce qu'elles disent de la personnalité de Louise Michel. L'importation d'un cadre dans des espaces sociaux et politiques multiples s'accompagne donc d'un travail de traduction qui consiste à le faire entrer en résonance avec les préoccupations des médiateurs et du public auquel ils s'adressent.

De même, le Parti communiste de la première postérité a contribué à maintenir l'assimilation de Louise Michel à la Commune de Paris, qui est aujourd'hui encore le cadre mis en avant par une association comme les Amies et amis de la Commune de Paris-1871. Etroitement liée au PC pendant plus de cinquante ans (membres communs, cadres du PC à la direction de l'association, partage du local de *L'Humanité*), elle est l'héritière directe des modes d'appropriation communiste (interprétation de Louise Michel à travers le cadre de la communarde et usages ritualisés de la commémoration). Les années 1980 sont marquées par une prise de distance de l'association avec le PC (notamment à partir de l'arrivée de l'universitaire Claude Willard à la présidence) et les Amies et amis de la Commune s'insèrent alors dans la dynamique de pacification d'une mémoire républicaine de la Commune en mettant en place des actions en direction des pouvoirs publics pour la reconnaissance collective de l'événement révolutionnaire et son intégration dans l'histoire nationale. Néanmoins, l'ancrage et la tradition idéologique de l'association l'amènent à maintenir une interprétation politisée de la Commune et à défendre une conception de la démocratie et de la République héritée de 1871. L'association fonctionne comme un point de rencontre entre une vision pacifiée de la Commune et de Louise Michel et une interprétation contestataire qui s'exprime notamment à l'occasion des mouvements sociaux ou à travers des acteurs que des positions marginales dans le champ politique amènent à se situer politiquement et idéologiquement par la valorisation d'une interprétation conflictuelle de Louise Michel et de la Commune (comme Olivier Besancenot ou Jean-Luc Mélenchon).

L'analyse de la carrière de la figure de Louise Michel permet de comprendre comment peuvent coexister aujourd'hui des appropriations multiples, parfois concurrentielles, qui en proposent différentes versions. Des interprétations conflictuelles et contestataires de cette figure sont portées par des acteurs d'extrême gauche qui s'inscrivent dans des traditions politiques et idéologiques marquées par certains régimes mémoriels. Sans revenir en détail sur toutes ces formes d'appropriations, nous avons pu

[1] *L'Humanité*, « La bonne Louise », Eugène Fournière, 17 janvier 1905.
[2] THOMAS Edith, *op. cit.*, 1971, p.454.

voir par exemple que l'opposition radicale des anarchistes à l'entrée de Louise Michel au Panthéon peut se comprendre par l'étude de la transmission idéologique d'un rapport à la mémoire marqué par le refus des célébrations héroïques individualisées et par la contestation systématique des appropriations de Louise Michel qui trahissent et occultent son engagement anarchiste (les communistes d'abord, puis les socialistes et certaines féministes dites « bourgeoises »).

Au-delà de l'analyse de la trajectoire (c'est-à-dire des positions successives) de la figure de Louise Michel, étudier la carrière de la figure Louise Michel consiste également à articuler cette « 'suite de position' dans un ou plusieurs champs de la pratique sociale[1] » aux interprétations et aux usages qu'en font les acteurs. Il faut pour cela porter une attention particulière aux médiateurs qui importent la figure de Louise Michel dans certains espaces, dont la position sociale et politique présente et la trajectoire antérieure influence les formes d'appropriation de cette figure. La figure de Louise Michel a été pourvue de significations qui sont entrées – simultanément et successivement – en résonance avec différents contextes politiques et sociaux, en étant portées par des acteurs visibles et/ou influents dans différents espaces politiques, professionnels et idéologiques : des marges au centre de la politique institutionnelle, de l'espace politique et militant à la sphère universitaire, des rassemblements commémoratifs à l'édition académique, la carrière de la figure de Louise Michel est marquée par de multiples franchissements de frontières qui assurent la longévité de sa mémoire.

Parmi ces médiateurs, nous avons pu voir le rôle joué par d'anciens communards (Zéphirin Camélinat) et d'anciens anarchistes (Ernest Girault) dans l'importation de la figure de Louise Michel au sein des dispositifs de construction d'une mémoire historique par le Parti communiste dès sa création en 1921. Elle y est alors travaillée pour correspondre aux cadres idéologiques du parti : la biographie de Louise Michel est repensée comme un récit initiatique ouvriériste et révolutionnaire, les commémorations annuelles sur la tombe de Louise Michel sont insérées dans le calendrier partisan des moments de construction de l'identité collective et de démonstration de la cohésion du groupe. Si d'autres groupes ont recours à la figure de Louise Michel dans leurs constructions du passé sur la même période (la Libre-Pensée ou les anarchistes), la prise en charge communiste de cette figure, visible et ritualisée, a permis de maintenir vivantes les références à Louise Michel. Plus encore, les moments d'union de la gauche et d'accession du PC au pouvoir politique ont constitué les premières étapes de l'introduction de la figure de Louise Michel dans les espaces politiques centraux et de sa pacification républicaine. Le Front Populaire entre 1936 et 1939 est un moment d'unification de la gauche qui se traduit par la participation collective aux commémorations autour de la mémoire de la Commune de Paris. Il constitue en cela le

[1] DUBAR Claude, « Trajectoires sociales et formes identitaires. Clarifications conceptuelles et méthodologiques », *Sociétés contemporaines*, vol.29, n°1, 1998, p.73.

point de départ d'une assimilation de la figure de Louise Michel par la SFIO (même s'il faut attendre les années 1960 pour que des opérations d'importation menées par des militantes du parti stabilisent les interprétations socialistes). De même, les années qui suivent la deuxième Guerre Mondiale sont marquées par l'association menée par le PCF entre communards et résistants qui favorise leur intégration au panthéon des martyrs du régime républicain. La figure de Louise Michel est insérée dans ce dispositif, comme en témoigne le transfert de son tombeau au rond-point des Victimes du devoir au cimetière de Levallois-Perret.

Dès lors, cette analyse de la carrière de la figure de Louise Michel nous a permis d'apporter des éléments de réponse à la question de savoir comment une figure qui incarne la marginalité politique se retrouve propulsée au cœur du processus de célébration et d'héroïsation républicaine. L'attention portée aux dispositifs de transmission, aux positions et aux trajectoires des acteurs qui s'emparent de cette mémoire, révèle comment Louise Michel a été incluse dans un double processus de pacification idéologique, autour de la mémoire de la Commune de Paris, et d'institutionnalisation politique, à travers les luttes féministes. La figure de Louise Michel est importée au sein de la SFIO, puis du Parti socialiste par l'intermédiaire de militantes qui cherchent à développer les revendications des femmes au sein du parti : Janette Brutelle-Duba qui crée le club Louise-Michel, Yvette Roudy qui devient secrétaire nationale à l'Action féminine du PS en 1977 et édite au sein du parti une affiche sur la « longue marche des femmes » où apparaît Louise Michel. Quand le PS arrive en 1981 au cœur des institutions politiques, ces actrices emmènent avec elles leur interprétation de Louise Michel. Nommée ministre aux droits de la femme, Yvette Roudy met en place des formes d'hommage et de célébration de la figure de Louise Michel (au milieu d'autres figures de femmes) axées autour de son rôle dans les progrès de l'émancipation féminine. L'entrée du PS au centre du pouvoir politique a divisé les mouvements féministes qui ont émergé au début des années 1970 et certaines militantes féministes ont choisi de s'insérer dans cette dynamique de reconnaissance institutionnelle. C'est le cas des romancières Benoîte Groult ou Dominique Desanti, dont les ouvrages antérieurs ont révélé leur intérêt pour Louise Michel, et qui ont joué un rôle de conseillères auprès d'Yvette Roudy. C'est également le cas de nombreuses historiennes des femmes, qui font le choix de collaborer avec les institutions politiques pour encourager de l'intérieur la mise en place de procédures de reconnaissance scientifique (par exemple les organisatrices du séminaire d'histoire des femmes de l'EHESS : Arlette Farge, Christiane Klapisch-Zuber, Cécile Dauphin, Pierrette Pezerat, Michelle Perrot, Geneviève Fraisse, Danièle Voldman ou Yannick Ripa)[1]. Ces militantes et universitaires, qui se situent pour la plupart dans une conception différentialiste ou universaliste de l'histoire (valoriser les femmes à partir de

[1] Pour plus de détails sur les formes d'intégration des universitaires historiennes des femmes aux espaces politiques après l'arrivée au pouvoir du Parti socialiste, voir CHARPENEL Marion, *op. cit.*, p.206-211.

ce qui est considéré comme leur spécificité féminine ou valoriser les femmes à travers leur rôle dans la lutte pour l'égalité entre tous les êtres humains), importent avec elles leurs conceptions du passé, leurs savoirs académiques et leurs représentations : elles influencent ainsi l'élaboration d'une politique d'égalité en faveur de la reconnaissance de la place des femmes dans l'histoire. Ce sont cette interprétation (Louise Michel en représentante de la lutte pour les droits des femmes et en figure de femme exemplaire par son dévouement et son engagement) et ces usages (revendiquer la parité historique par la mise en valeur de femmes qui ont joué un rôle dans l'histoire nationale et républicaine) qui sont élaborés et transmis au sein du PS, dans le dialogue avec certaines féministes et universitaires. Ce mode d'appropriation de Louise Michel circule au sein du parti et conduit aux sollicitations actuelles de cette figure dans les discours politiques socialistes (de Ségolène Royal notamment, mais aussi de François Hollande ou Martine Aubry).

Les cadres qui structurent la figure de Louise Michel après sa mort font donc l'objet de réceptions, d'interprétations et d'usages différenciés en fonction des groupes qui s'en emparent et des contextes politiques et sociaux. A partir de l'étude de ces mécanismes de la postérité, on voit que ce qui rend possible la permanence, pendant tout le XXe siècle, de la figure de Louise Michel est la prise en charge par des acteurs qui mobilisent cette figure pour construire son actualité et la faire dialoguer avec le présent. En cela, les individus qui s'investissent dans le travail de la mémoire jouent un rôle de médiateur et de producteur de supports de diffusion et de transmission de certaines interprétations de Louise Michel. L'analyse de l'espace des interconnaissances qui s'élabore depuis le début des années 2000 dévoile que ces « spécialistes » de Louise Michel (tant des universitaires que des militants ou des artistes) se côtoient, se rencontrent et produisent les opportunités de la célébration de la mémoire de Louise Michel : commémorations, rassemblements, publication d'ouvrages, représentations de pièces de théâtre, etc. Ils sont les porteurs d'une parole spécialisée sur cette figure et la place centrale de certains d'entre eux conduit à une uniformisation de certains discours : en particulier, la nécessité de lire les textes de Louise Michel et la reconnaissance de son rôle dans les mouvements pour les droits des femmes (qui correspondent à la vision défendue par Xavière Gauthier). Pour autant, chacun de ces acteurs se construit un rapport particulier à Louise Michel. On voit ainsi que l'appréhension de cette figure peut être médiatisée à trois niveaux (qui ne sont pas exclusifs l'un de l'autre) : individuel (la façon dont chaque individu s'identifie à Louise Michel), collectif (l'adhésion ou l'entrée dans un groupe conduit à intégrer l'interprétation construite collectivement et diffusée par des canaux propres au groupe), idéologique (la reconnaissance d'un individu dans une tradition politique l'amène à en endosser les registres mémoriels). La postérité de Louise Michel passe alors par l'élaboration de dispositifs d'identification et de transmission au sein de différents espaces géographiques, professionnels ou politiques par des acteurs qui travaillent à produire des traductions de cette figure qui entrent en résonance avec le

contexte tel qu'ils l'appréhendent en fonction de leurs positions et de leurs intérêts : cohésion politique, identité du groupe, reconnaissance dans un patrimoine local, affirmation d'une contestation, valorisation d'idées ou de traditions politiques particulières.

Conclusion générale

Ce travail permet d'évaluer les mécanismes de transmission et de circulation qui encadrent la postérité d'une figure historique. A la question de savoir pourquoi Louise Michel est toujours célèbre aujourd'hui contrairement à d'autres figures aux profils similaires, cette étude montre que les usages d'une figure historique ne sont pas le résultat des propriétés intrinsèques à cette figure mais dépendent des appropriations (c'est-à-dire des interprétations et des usages) qui en sont faites. Une figure historique ne doit pas être envisagée comme une donnée fixe et stable, dotée d'attributs inhérents. Ce ne sont pas les caractéristiques de Louise Michel en elles-mêmes qui peuvent expliquer seules les raisons de sa célébrité et de sa postérité. Elle n'en demeure pas moins une figure particulière, structurée par un ensemble de cadres disponibles qui sont le résultat d'une construction sociale de sens, et le sens qui leur est attribué dans un contexte donné joue sur ses interprétations et ses usages. Il s'agissait alors de voir comment la figure de Louise Michel est intégrée aux jeux de concurrences et d'oppositions entre les acteurs, et ce que ces jeux font à cette figure.

De la Commune de Paris au Panthéon, la figure de Louise Michel traverse plusieurs communautés politiques et intellectuelles, à l'intérieur desquelles se construisent et se transmettent des interprétations et des usages particuliers. Cette figure circule entre ces différents groupes sociaux et politiques par l'intermédiaire des liens particuliers qui existent entre eux, à la fois dans une dimension synchronique et diachronique : des individus qui intègrent un groupe en emportant avec eux une forme particulière de connaissance de Louise Michel liée à leur trajectoire antérieure (on peut penser aux anciens communards ou anciens anarchistes qui adhèrent au PC en 1921) ; des échanges de pratiques et d'idées entre des groupes qui sont étroitement liés par le partage de membres communs ou d'actions collectives (l'imbrication forte entre le PC et les Amies et amis de la Commune jusqu'au début des années 1980, par exemple) ; le multipositionnement de certains médiateurs qui endossent le rôle de ponts entre différents groupes ou différents espaces (ainsi, la présence à Marseille de militants à la fois dans la section marseillaise des Amies et amis de la Commune et à la Libre-Pensée facilite l'organisation d'activités communes) ; ou l'investissement de certains acteurs dans des espaces qui ne sont pas initialement ceux dans lesquels s'exercent leur spécialisation (c'est le cas des historiennes des femmes qui font le choix de s'intégrer au processus d'institutionnalisation d'un certain féminisme porté par le PS dans les années 1980 et importent ainsi dans l'espace politique leurs compétences académiques). Cela permet d'évaluer les formes de la postérité de Louise Michel à partir de l'analyse des positions et des ressources dont disposent les acteurs pour imposer une signification tant dans un

groupe particulier que dans l'espace social marqué par les interactions entre différents groupes sociaux et politiques.

Ce travail permet de produire une analyse de la carrière de la figure de Louise Michel en étudiant sa circulation entre des groupes sociaux et politiques multiples, dans des contextes différents, et d'évaluer les formes de transmission de sa mémoire sur la longue durée. Il répond ainsi au choix initialement formulé de privilégier l'étude de la carrière de la figure de Louise Michel comme le résultat des dialogues, des conflits et des rapports de force entre des groupes différemment positionnés dans l'espace social et politique. En axant l'analyse sur les échanges qui se mettent en place dans le temps et dans l'espace, ce travail reste dès lors moins précis sur les mécanismes de circulation qui s'effectuent au sein de chacun des groupes en présence, et que la sociologie de la mémoire permet d'envisager comme une interpénétration des mémoires collectives et des mémoires individuelles.

La particularité de cette étude autour de la figure de Louise Michel est d'analyser les procédures de circulation et de réception d'idées à partir non pas de textes ou de figures intellectuelles[1], mais à partir d'une personnalité historique. Cela amène à s'intéresser non pas à la carrière d'une référence théorique[2], mais à celle d'une référence politique et militante. Nous avons cependant pu repérer les mêmes mécanismes que ceux que mettent à jour l'histoire sociale des idées : canonisation, circulation, déplacement entre différents espaces sociaux et politiques. Mais l'étude socio-historique des modalités de célébration de la figure de Louise Michel a dévoilé les spécificités de la carrière d'une figure historique, contrairement à ce qui est habituellement étudié en histoire sociale des idées : par exemple, l'analyse de la circulation entre différents champs ne concerne pas le déplacement de la sphère intellectuelle vers la sphère politique[3], mais l'inverse (de la sphère politique et militante à la sphère intellectuelle). Plutôt que d'étudier les idées à partir de leur importation du champ intellectuel au champ politique, ce travail montre comment les pratiques idéelles se configurent autour d'une figure politique de référence. Support immatériel d'idées (république sociale et révolutionnaire, fédéralisme, anarchisme, émancipation par l'instruction, internationalisme ou encore féminisme), la

---

[1] Comme c'est principalement le cas dans les travaux d'histoire sociale des idées. On peut ainsi penser par exemple à : LE STRAT Claire et PELLETIER Willy, *op. cit.* ; PINTO Louis, *Les neveux de Zarathoustra. La réception de Nietzche en France*, Paris, Seuil, 1995.

[2] C'est ce type d'analyse que proposent et encouragent Nicolas Belorgey, Frédéric Chateigner, Mathieu Hauchecorne et Etienne Pénissat dans leur dossier consacré aux « Théories en milieu militant », *op. cit.*

[3] Qui est habituellement étudié à travers la sociologie de l'engagement politique des intellectuels (SAPIRO Gisèle, *La guerre des écrivains*, 1940-1953, Paris, Fayard ; FEDERINI Fabienne, *Ecrire ou combattre. Des intellectuels prennent les armes (1942-1944)*, Paris, La Découverte, 2006), à travers l'analyse des usages politiques de discours savants (HAMMAM Philippe, MEON Jean-Mathieu et VERRIER Benoît (dir.), *Discours savants, discours militants : mélange des genres*, Paris, L'Harmattan, 2002) ou à partir de l'étude de l'interprétation militante des savoirs scientifiques (ETHUIN Nathalie, « Formation des militants et identité communiste », *Nouvelles Fondations*, n°2, 2006, p.49-57 ; YON Karel, « Que faire de la théorie au Parti socialiste ? La carrière écourtée du marxisme de 'Convergences socialistes', *Sociétés contemporaines*, n°81, 2010, p.81-105).

figure de Louise Michel est ainsi appropriée, interprétée, utilisée, de différentes façons et sous différentes formes en fonction des espaces, des contextes et des groupes. Ce travail permet dès lors d'apporter des éléments de réponse à plusieurs des interrogations initiales : comment s'opère le passage de la marginalité politique à une dynamique de reconnaissance institutionnelle ? En quoi le fait d'être une femme travaille les formes et les modalités de la postérité et de l'inscription dans les mémoires historiques ? Comment peuvent cohabiter des appropriations conflictuelles d'une même figure dans un même contexte ?

ARTICULER CELEBRITE, POSTERITE ET MEMOIRES : LA CARRIERE D'UNE FIGURE HISTORIQUE DES MARGES AU CENTRE DE LA VIE POLITIQUE.

Comprendre comment Louise Michel est devenue en 2013 une figure proposée à la panthéonisation a nécessité de penser simultanément les usages de cette figure dans le contexte actuel et les significations que les acteurs lui accordent, les conditions de production de sa célébrité et les appropriations antérieures dont elle a fait l'objet. Faire ce travail sur la longue durée a permis de mettre en place des outils d'analyse pour comprendre les phénomènes de célébration et de mise en postérité politique. Cette thèse est une sociologie historique des modes de construction d'une figure, et non celle d'une figure faite. Cela conduit donc à analyser l'espace de sa production, le contexte de sa célébrité, pour comprendre les modalités de sa postérité. Une attention particulière aux « instances de célébration[1] » de la figure de Louise Michel nous permet de constater que l'étude des enjeux qui parcourent sa mise en célébrité est essentielle à la compréhension des formes de sa postérité. Nous avons donc vu que les cadres qui structurent cette figure sont adossés au contexte de production de sa célébrité.

Ainsi, la postérité de Louise Michel peut en partie s'expliquer par l'association de cette figure à la mémoire de la Commune de Paris. Cette association trouve son origine dès le vivant de Louise Michel, menée tant par ses partisans que par ses opposants qui œuvrent pour faire de Louise Michel une représentante de la Commune de Paris. Ce cadre structurant de la figure de Louise Michel est ensuite étayé et investi par le PC qui contribue à maintenir le lien fort entre cette figure et l'événement Commune de Paris. Le nouveau parti communiste s'investit dès le début des années 1920 dans un travail historique qui lui permet d'asseoir une légitimité et une continuité avec les révolutions passées. Il devient le principal acteur des commémorations annuelles de la Commune, mais aussi de celles de la mort de Louise Michel. L'adhésion d'anciens communards et amis de Louise Michel favorise cette implication partisane dans la mise en place de ces célébrations. La postérité et la mémoire des figures politiques du passé se construisent

[1] BOURDIEU Pierre, « La production de la croyance. Contribution à une économie des biens symboliques », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol.13, n°1, 1977, p.8.

dans et à travers la circulation des idées et des représentations qui leur sont associées, et qui, lorsqu'elles sont appropriées par des groupes sociaux et politiques différents, sont interprétées, adaptées et traduites de multiples façons et sous diverses formes. La postérité est donc étroitement liée aux évolutions contextuelles, politiques et sociales, mais aussi à l'action d'acteurs qui entretiennent la mémoire de Louise Michel. Nous avons vu le rôle joué par les individus qui ont connu Louise Michel de son vivant : que ce soient Zéphirin Camélinat et Ernest Girault qui incarnent au sein du PC les porteurs d'une parole incarnée sur Louise Michel, ou que ce soit Pierre-Victor Stock, éditeur et ami de Louise Michel, qui réédite en 1921 *La Commune* de Louise Michel, insérant cet ouvrage dans le fonds éditorial de la maison. Avec la pacification d'une mémoire officielle de la Commune, encouragée par le développement d'études universitaires autour du centenaire en 1971, la prise en charge de cette mémoire par des acteurs non communistes et l'autonomisation d'une association (les Amies et amis de la Commune de Paris-1871) dont une partie des activités est aujourd'hui consacrée à la reconnaissance institutionnelle de la Commune, Louise Michel devient la figure de proue d'une révolution progressivement intégrée à l'histoire républicaine et au roman national. Analyser la carrière de la figure de Louise Michel est un révélateur qui permet d'envisager le rapport qu'entretient la République aux radicalités et sur les procédures de pacification et d'intégration des oppositions.

SOULIGNER LES EFFETS DU GENRE DANS LEUR TRANSVERSALITE.

Pour mettre la position actuelle de la figure de Louise Michel en perspective, nous pouvons observer que d'autres figures de militants ou théoriciens anarchistes français connaissent une forme de reconnaissance institutionnelle en France : il existe ainsi un certain nombre de voies Proudhon (cent-cinq[1]) et celui-ci est nommément cité à dix reprises dans le répertoire des discours publics[2]. Même chose, dans une moindre mesure, pour Elisée Reclus qui compte cinquante-cinq voies à son nom et est cité à quatre reprises dans des discours publics. Mais on ne trouve aucune voie et aucune citation publique de Sébastien Faure ou de Jean Grave. Ce qui rend acceptable Proudhon ou Elisée Reclus, c'est l'effacement de leur engagement anarchiste : Proudhon est un théoricien considéré comme l'un des pères fondateurs du socialisme français (par sa conception de l'autogestion, du mutuellisme et du fédéralisme constitutive du socialisme libertaire), ce qui camoufle son engagement révolutionnaire et sa critique radicale de la propriété privée ; Elisée Reclus dispose d'une importante reconnaissance scientifique, et sa qualité de géographe prime souvent sur son engagement anarchiste. A l'inverse Jean Grave et Sébastien Faure sont principalement considérés comme des propagandistes de l'anarchisme (même si la pensée pédagogique de Sébastien Faure peut constituer une

[1] D'après les données du fichier FANTOIR du ministère des Finances et des Comptes publics.
[2] D'après la collection des discours publics du site *vie-publique.fr*.

entrée moins conflictuelle dans le personnage). Louise Michel est donc, de la même manière, une figure qui a été rendue acceptable par l'occultation de son engagement anarchiste, et cela est étroitement lié à son statut de femme.

Les effets du genre dans la carrière de la figure de Louise Michel sont complexes et contradictoires. Alors même que les femmes sont exclues de la démocratie représentative dans le dernier tiers du XIXe siècle et que le contexte est fermé à l'accession des femmes à des fonctions publiques[1], c'est à travers son statut de femme que s'est construite la célébrité de Louise Michel. N'étant pas insérée dans la politique électorale, elle est devenue pour une partie des socialistes et des féministes la représentante d'une alternative politique et sociale. Mais en tant que femme investie dans l'action politique, elle a été la cible d'attaques visant à délégitimer sa parole et son engagement (articulées à des postures à la fois antiféministes et antisocialistes) qui ont participé à produire des formes de célébrité repoussoir auprès de publics peu enclins à se reconnaître dans la figure de Louise Michel (monarchistes, bonapartistes, catholiques, réactionnaires ou républicains conservateurs). Paradoxalement, puisque Louise Michel ne se définit pas elle-même comme féministe, c'est en partie cet investissement rhétorique antiféministe autour de Louise Michel qui a participé à la produire comme une figure du féminisme. Les discours antiféministes qui se diffusent dans la presse de la fin du XIXe siècle ont ainsi une fonction illocutoire, ou performative, et construisent la figure de Louise Michel en figure féministe, en la nommant et en la dénonçant comme féministe. Et pourtant, c'est le fait que Louise Michel ne soit pas effectivement ou exclusivement féministe qui rend possible sa popularité révolutionnaire et permet aux mouvements socialistes de s'emparer de cette figure, en faisant d'elle l'incarnation d'une existence révolutionnaire idéalisée. Le fait que Louise Michel soit une femme a des impacts et des effets différents selon les contextes sociaux et politiques et selon les groupes et les univers de la réception, mais il a participé à produire des labels de célébrité et de postérité, comme le surnom de Vierge rouge, qui facilitent l'appréhension et la transmission de cette figure.

De même, la dynamique de reconnaissance institutionnelle est étroitement liée au genre de Louise Michel, qui l'a rendue possible. Parce que Louise Michel est une femme, elle a été investie par les mouvements féministes et les historiennes du genre qui cherchent à mettre en valeur à partir du début des années 1970 des femmes qui ont marqué l'histoire. L'arrivée du PS au pouvoir et le choix de certaines historiennes féministes de soutenir l'action menée notamment par Yvette Roudy en faveur d'une reconnaissance de la place des femmes dans l'histoire a contribué à importer la figure de Louise Michel dans la sphère du pouvoir politique. L'occultation de l'engagement

[1] Voir à ce sujet le travail de Juliette Rennes, *op. cit.*

anarchiste de Louise Michel passe par la valorisation de son statut de femme, qui permet de l'inscrire dans une histoire de la « longue marche » des femmes[1], devenue acceptable.

Pour autant, le statut de femme de Louise Michel est une « ressource contingente[2] » dans la carrière de sa figure. Il a profondément influencé les représentations qui se sont élaborées autour d'elle. Il a marqué les contours de sa figure depuis son vivant, où elle a été construite en allégorie féminine de la révolution par ses partisans ou en représentante hystérique d'un féminisme qui trouble l'ordre social et politique par ses opposants. La fixation à sa mort en 1905 du cadrage autour des qualités morales comme synonyme de l'exemplarité militante ou celui qui construit son exceptionnalité à travers la virginité, produisent un classement sexué de l'engagement et de la compétence politiques. La figure de Louise Michel est structurée par la croyance en des dispositions et des pratiques politiques sexuellement différentes. Ce sont les dimensions charismatiques et symboliques de Louise Michel qui sont valorisées, davantage que son rôle politique et idéologique. Même du côté des éditrices, qui mènent depuis les dernières décennies un travail de reconnaissance de la qualité d'écrivaine de Louise Michel, la dimension théorique de ses écrits est très peu mise en avant, lui préférant, dans la lignée de Xavière Gauthier, la puissance poétique, l'« envolée lyrique[3] », qui permettent de dévoiler « la femme » qu'est Louise Michel :

> Sous (ou avant) l'athée acharnée, apparaît la religieuse qui désire consacrer sa vie à Dieu. Sous la moraliste, l'amoureuse éperdue. Sous la généreuse, la mesquine. Sous l'insoumise, la petite fille de cinquante ans qui obéit aux récriminations de sa mère et tremble devant elle…
> A l'image de la révolutionnaire indomptable, on devra désormais ajouter celle d'une Louise Michel reprisant les chaussettes de ses compagnons de déportation ou discutant les couleurs des soies qu'on lui envoie en prison pour faire ses tapisseries.[4]

Ce travail permet ainsi de voir que les compétences légitimement attribuées à une femme politique, qui garantissent son maintien dans la postérité et qui rendent possible son intégration dans une dynamique de reconnaissance institutionnelle, sont en partie liées aux représentations sociales de ce qui caractérise la place des femmes. Elles sont articulées à une certaine conception de l'exemplarité militante et indiquent que toutes les qualités dites féminines ne se valent pas : Louise Michel est exemplaire par sa bonté, son dévouement et son abnégation dans l'engagement, mais elle n'est pas fragile, émotive ou naïve. Elle est exceptionnelle par sa virginité, mais ne le serait pas par sa coquetterie, son élégance ou sa frivolité. Toutes les caractéristiques socialement associées à la féminité ne sont pas considérées comme politiquement valables. Ces procédures de sélection et de canonisation témoignent autant de la position des acteurs qui les portent que des publics

---

[1] Selon l'expression d'Yvette Roudy.
[2] DULONG Delphine et LEVEQUE Sandrine, « Une ressource contingente. Les conditions de reconversion du genre en ressource politique », *Politix*, vol.15, n°60, 2002, p.81-111.
[3] GAUTHIER Xavière, « Préface. Un livre testament », dans MICHEL Louise, *op. cit.*, 2005, p.17.
[4] GAUTHIER Xavière, « Introduction », dans MICHEL Louise, *op. cit.*, 1999, p.12.

auxquels ils s'adressent : on voit ainsi à travers les cadres qui structurent la figure de Louise Michel apparaître les représentations socialistes, révolutionnaires ou féministes de l'engagement politique.

COMPRENDRE LA PLACE DE LOUISE MICHEL AUJOURD'HUI : UNE « REFERENCE DISPERSEE[1] ».

Les évocations de Louise Michel prennent aujourd'hui des formes multiples, avec l'implication d'acteurs diversement positionnés. Il existe une sorte de flottement autour de la figure de Louise Michel, dont l'intégration républicaine ne fait pas consensus, mais dont la radicalité est contestée par des appropriations pacifiées. Ce travail montre que Louise Michel est aujourd'hui une « référence dispersée[2] » dont différents usages et différentes interprétations cohabitent généralement, et se confrontent parfois autour de moments particuliers. La proposition de faire entrer Louise Michel au Panthéon a vu se rencontrer des visions différentes de l'hommage à Louise Michel : la défense d'une reconnaissance institutionnelle pour des militantes féministes proches du Parti socialiste (comme Osez le féminisme) ou un refus catégorique des honneurs républicains chez les militants de culture anarchiste qui revendiquent une filiation directe avec les postures adoptées par Louise Michel (nous l'avons notamment vu à travers l'usage de la rhétorique « Louise Michel aurait refusé d'entrer au Panthéon »). Quelques années plus tôt, la création de l'Espace Louise-Michel à Paris est un autre exemple de confrontation des différentes interprétations. Lucio Urtubia, militant anarchiste, fonde ce lieu en 1997 rue des Cascades pour accueillir des événements libertaires. Dans sa biographie, il raconte sa réaction quand la mairie de Paris lui propose des subventions :

> Un jour la mairie de Paris m'a adressé deux ou trois mille francs pour l'Espace Louise-Michel et m'a proposé de coopérer avec elle. Ma réponse fut claire : « Je vous remercie pour votre aide, mais monsieur le Maire, si l'Espace s'appelle Louise-Michel, ce n'est pas innocent. » Je ne crache bien évidemment pas sur l'argent. Quel plaisir ce serait de pouvoir disposer d'une maison spacieuse et belle, du type des athénées libertaires, avec en grand le nom de Louise Michel et de Buenaventura Durruti ! Quel plaisir de pouvoir disposer dans Paris d'une belle église transformée en lieu d'accueil pour la culture et l'intelligence ! Mais… Mais c'est à nous de créer tout cela par nous même.[3]

Les interprétations et les usages différents de la figure de Louise Michel correspondent en partie à des positions occupées à la fois au sein du champ d'exportation de la figure, mais aussi au sein de l'espace de la mémoire de Louise Michel. Ce sont les agents les moins centraux dans le champ de la politique institutionnelle qui entretiennent une version contestataire de Louise Michel (Besancenot et Mélenchon), mais ce sont

[1] CHATEIGNER Frédéric, *art. cit.*, p.47.
[2] *Idem*
[3] URTUBIA Lucio, *Ma morale anarchiste*, Paris, Les éditions libertaires, 2005, p.120.

aussi les plus extérieurs à la pratique de l'hommage et de la commémoration, moins intégrés de ce fait dans le réseau d'interconnaissances qui structure l'espace de la mémoire de Louise Michel (les anarchistes).

L'éclatement des références à Louise Michel tient à une transformation des formes de la célébration : d'une pratique partisane encadrée (au sein du Parti communiste), on observe une prise en charge des productions mémorielles par des acteurs qui se caractérisent par leur diversité professionnelle (universitaires, journalistes, historiens amateurs, romanciers, artistes), militante et politique. Pour autant, l'étude de la carrière de la figure de Louise Michel s'inscrit dans l'analyse des dispositifs et des concurrences idéologiques de la gauche, puisqu'elle reste une figure marquée par des valeurs et des idées toujours ancrées dans cette tradition politique. Malgré les quelques incursions dans les univers de pensée de la droite (notamment du côté des nationalistes révolutionnaires qui sollicitent parfois la Commune de Paris et, plus marginalement, la figure de Louise Michel), ce travail conduit à envisager la référence à la Louise Michel à travers le potentiel identificatoire de cette figure et les significations qui lui ont été associées sont progressistes : égalité sociale, organisation autogestionnaire, émancipation des femmes ou encore anticolonialisme.

De la Commune de Paris au Panthéon (1871-2013) : célébrité, postérité et mémoires de Louise Michel. Sociologie historique de la circulation d'une figure politique.

Résumé

Née d'une interrogation sur les dynamiques d'intégration républicaine des radicalités politiques, cette recherche au carrefour de la sociologie historique du politique, de l'histoire sociale des idées et de la sociologie politique des mémoires collectives,s'attache à expliquer les conditions dans lesquelles Louise Michel, une femme et une anarchiste du XIXe siècle, devient une figure éligible à la panthéonisation en 2013. L'analyse longitudinale de la carrière de la figure de Louise Michel interroge plus généralement les processus de canonisation, de circulation et de transmission qui caractérisent les dispositifs de célébration politique. A partir de l'étude monographique des multiples occurrences de la figure de Louise Michel du dernier tiers du XIXe siècle au début du XXIe siècle (presse, discours, pratiques commémoratives, biographies ou encore manuels scolaires), ce travail montre comment une personnalité marquée par la marginalité politique devient une référence commune de la gauche. Les formes et les espaces de la célébration ne peuvent alors se comprendre qu'au regard des positions occupées par ses traducteurs et de la structure de l'espace politique et social dans lequel ils s'inscrivent. Le processus de reconnaissance institutionnelle de Louise Michel doit d'une part à la pacification d'une mémoire officielle de la Commune de Paris, et d'autre part à l'intégration de l'histoire des femmes au sein d'un féminisme d'Etat. Ce double mouvement explique l'élargissement de l'identification collective et individuelle dans la figure de Louise Michel. Il autorise l'hypothèse d'une entrée de Louise Michel au Panthéon républicain. Pourtant, cette thèse montreégalement que des mécanismes de résistance aux processus de reconnaissance institutionnelle demeurent. Loin d'un processus linéaire la construction de la figure Louise Michel fait l'objet d'appropriations multiples qui coexistent aujourd'hui. L'inscription d'une figure historique dans les mémoires collectives constitue dès lors un dispositif conflictuel, marqué par des conjonctures mouvantes qui met aux prises des acteurs à la croisée des espaces politiques, militants, universitaires et intellectuels.

Mots clefs français

Louise Michel - anarchisme - féminisme - Commune de Paris - carrière d'une figure historique - mémoires collectives de la gauche - politiques de la mémoire - histoire sociale des idées – sociologie historique du politique - appropriation - circulation – canonisation

---

From Paris Commune to Pantheon (1871-2013) : fame, posterity and memories of Louise Michel. Historical sociology of the circulation of a political figure.

Summary

At the crossroads of political historical sociology, social history of ideas, and political sociology of collective memories, this research starts from an interrogation on the republican integration dynamics of political radicalism. It focuses on explaining the conditions in which Louise Michel, a 19th century woman and anarchist, has become an eligible icon for pantheonisation in 2013. The longitudinal analysis of Louise Michel's career broadly questions the processes of canonization, circulation and transmission which characterize the schemes of political celebration. Initiated by the monographic study of Louise Michel's numerous apparitions, from the last third of the 19th century to the early 21st century (press, speeches, memorial events, biographies or textbooks), this essay highlights how a politically marginalized character turns into a leftist icon. It's only by apprehending the political posture and social background of her interpreters that one can acknowledge the different areas and forms of commemoration. The process of institutional recognition of Louise Michel's legacy is made possible on the one hand by the pacification process of the official remembrance of the Paris Commune, and on the other hand by the incorporation of Women History in state feminism. It explained the enlargement of both collective and individual identification to Louise Michel's figure. It also authorized the hypothesis of Louise Michel's entry to the republican Pantheon. However, this thesis demonstrates as well that some resistance mechanisms remains. The edification of Louise Michel's emblematic figure isn't a linear process but is subject to multiples appropriations that coexist nowadays. Historical figure in collective memories poses a divisive mechanism, characterized by shifting conjunctures that confront forces at the crossroads of different political, activist, academic and intellectual spaces.

Keywords

Louise Michel - anarchism - feminism - Paris Commune- career of an historical figure – Collective memories of the left – politics of remembrance - social history of beliefs – political historical sociology - appropriation - circulation – canonization

Unité de recherche/Research unit : *[CERAPS – Centre d'Etudes et de Recherches Administratives, Politiques et Sociales (UMR 8026), 1 place Déliot, 59000 Lille, http://ceraps.univ-lille2.fr]*
Ecole doctorale/Doctoral school : *Ecole doctorale des sciences juridiques, politiques et de gestion, n° 74, 1 place Déliot, 59000 Lille, ecodoc.univ-lille2.fr,* http://edoctorale74.univ-lille2.fr
Université/University : *Université Lille 2, Droit et Santé, 42 rue Paul Duez, 59000 Lille,* http://www.univ-lille2.fr

Thèse délivrée par

L'Université Lille 2 – Droit et Santé

N° attribué par la bibliothèque

__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|

THÈSE

Pour obtenir le grade de Docteure en science politique
Présentée et soutenue publiquement par

Sidonie Verhaeghe

Le 1e décembre 2016

De la Commune de Paris au Panthéon (1871-2013) : célébrité, postérité et mémoires de Louise Michel

Sociologie historique de la circulation d'une figure politique

TOME 2

Sous la direction de Michel Hastings

Jury

Membres du jury:

M. Yves Déloye, Professeur de science politique, Sciences Po Bordeaux.

M. Michel Hastings, Professeur de science politique, Sciences Po Lille.

M. Rémi Lefebvre, Professeur de science politique, Université Lille 2.

Mme Frédérique Matonti, Professeure de science politique, Université Paris 1.

M. Johann Michel, Professeur de science politique, Université de Poitiers.

Mme Danielle Tartakowsky, Professeure émérite d'histoire contemporaine, Université Paris 8.

Table des matières

Sommaire 5
Liste des abréviations 7

Introduction 9
Prologue. L'irruption du Panthéon. 9
Pourquoi Louise Michel ? 13
La fabrication d'une figure politique : croiser les perspectives. 19
Penser la célébrité politique comme un « bien symbolique ». 19
Suivre la carrière d'une figure historique. 27
Etudier les mémoires collectives à partir d'une figure historique. 32
Faire une sociologie historique de la carrière d'une figure politique dans une monographie. 37
Annonce de plan. 42

PREMIERE PARTIE. Marginalité et célébrité politiques. Se faire un nom en politique quand on est une femme anarchiste dans le dernier tiers du XIXe siècle 47
Introduction de la première partie 49

Chapitre 1. Les voies de la célébrité : être connue et reconnue dans le dernier tiers du XIXe siècle. 57
Section 1. Une reconnaissance par les pairs : la construction de la popularité révolutionnaire. 59
1. Faire l'épreuve des armes. La reconnaissance d'un mérite révolutionnaire. 60
1.1. Le procès de la Commune : Louise Michel, actrice de son image. 62
1.2. 1880 : le retour de Nouvelle-Calédonie et la consécration socialiste. 64
1879-1880 : la mise en visibilité publique de Louise Michel. 65
Mise à l'agenda de la question de l'amnistie. 65
Pétitions et demandes de grâce pour Louise Michel. 67
Popularisation de Louise Michel dans les mouvements ouvriers. 69
9 novembre 1880 : l'accueil populaire à Louise Michel. 70
2. L'intégration de Louise Michel dans l'espace de l'extrême gauche : accumulation et conversion des relations sociales. 74
2.1. Capital social et popularité (1) : acteurs de la reconnaissance révolutionnaire de Louise Michel. 75
Louise Michel et Victor Hugo. 75
Clubs, ligues et journaux. 77
Louise Michel et Clemenceau. 80
2.2. Capital social et popularité (2) : espaces de la reconnaissance révolutionnaire de Louise Michel. 82
Meetings et conférences. 82
De la popularité à la postérité : la permanence de l'écrit. 84
Les relations avec la presse. 84
Amitiés littéraires. 85

Section 2. Visibilité et renommée de Louise Michel : les formes d'une célébrité politique dans le dernier tiers du XIXe siècle. 88
1. L'accès au « grand public » : nommer, reconnaître et désigner Louise Michel. 88
1.1. Le rôle des iconographies : la diffusion d'un visage et d'une image. 89
Les portraits : photographies, gravures et tableaux. 89
Louise Michel au musée Grévin. 93
Caricatures et caricaturistes. 95
1.2. Construire la proximité : le franchissement de la barrière public/privé. 98
Interviews : une percée dans l'intimité de Louise Michel. 98
Informations biographiques : faire la lumière sur l'obscur. 101
1.3. Oralités politiques et diffusion de la figure de Louise Michel. 103
Rumeurs, histoires drôles et fausses nouvelles. 104
Surnoms, chansons et sobriquets. 108
2. La diversification et l'élargissement des sphères de renommée. 110
2.1. La diffusion géographique de la renommée. 110
2.2. L'entrée dans l'espace littéraire. 112
Louise Michel, romancière. 112
Louise Michel au théâtre. 114
Conclusion du chapitre 1 118

Chapitre 2. La popularité révolutionnaire de Louise Michel : représentation, incarnation et symbolisation politique. 121
Section 1. Construire l'exemple et le symbole : les processus de politisation autour de la figure de Louise Michel. 123
1. Louise Michel, la communarde : maintenir vivant le souvenir de la Commune. 124
1.1. « Louise Michel, cette académicienne de cimetière ». 129
1.2. Louise Michel, personnalité centrale de la mise en scène du souvenir. 131
1.3. Allégorisation et héroïsation : Louise Michel, un exemple révolutionnaire. 136
2. Représenter les classes opprimées : enjeux de la constitution d'un personnel politique alternatif. 140
2.1. Voter et faire voter : enjeux électifs de la figure de Louise Michel. 140
2.2. Louise Michel, « porte-drapeau » du peuple. 142
Admirateurs épistolaires. 143
Poèmes et chansons ; la mise en musique de l'admiration révolutionnaire. 145
Des auteurs politiquement engagés. 145
Thématiques et esthétique de la chanson révolutionnaire. 146
2.3. Louise Michel, figure unanime de l'extrême gauche ? 149
Médisances socialistes. 149
La Lanterne : une opposition de gauche à l'anarchisme. 150
Section 2. Le nom comme modalité d'émergence d'une cause politique commune : le cas de l'Affaire Louise Michel (1883-1886). 153
1. De la manifestation des Invalides à l'Affaire Louise Michel. 157
1.1. Une condamnation républicaine de la manifestation. 157
1.2. Le procès de Louise Michel. 161
1.3. L'Affaire Louise Michel : la contestation d'une sanction judiciaire. 164
2. De l'affaire à la cause : les revendications autour de l'amnistie de tous les prisonniers politiques. 166
2.1. La généralisation de l'affaire : la construction d'un espace public contestataire. 166
L'élargissement des revendications. 167

L'institutionnalisation de la contestation. 169
2.2. Visibilités et modalités d'action d'une cause politique. 171
La médiation de l'opinion. 171
La cause dans l'espace public. 173
2.3. De la politique à la morale. 175
Louise Michel, martyre. 176
La mort de Marianne Michel. 176
2.4. Printemps 1885. Désaccords dans la cause : les grâces ou l'amnistie. 179
Révélations d'un préfet de police. 180
Refus de grâce. 182
Conclusion du chapitre 2 184

Chapitre 3. Une célébrité politiquement polarisée : investissement des opposants et travail concurrentiel d'imposition de sens. 187
Section 1. Louise Michel, la pétroleuse : construire la dangerosité morale et politique de la Commune. 191
1. L'acte d'accusation de Louise Michel : un aperçu des mentalités anti-communardes. 191
1.1. Le spectre de l'Internationale. 192
1.2. Naissance de la figure de la pétroleuse. 193
2. Retour de déportation : Louise Michel et le « parti de la Commune ». 195
3. Louise Michel, « l'héroïne du pétrole ». 197
Section 2. Les discours sur la violence de Louise Michel : les expressions de l'antisocialisme. 200
1. Violence, folie et criminalité : exclure Louise Michel de la rationalité politique 200
1.1. Le développement de nouvelles sciences de l'humain : vers une pathologisation de la violence révolutionnaire. 200
1.2. Deux images de la folie de Louise Michel. 204
L'hallucinée. 204
L'alcoolique. 206
2. De la morale à la politique : la violence d'une femme anarchiste. 209
2.1. La crainte de l'assassinat politique. 210
2.2. Opportunités d'opposition à la violence politique : le cas de la tentative d'assassinat contre Louise Michel (janvier 1888). 212
Condamnations à géométrie variable de la violence. 213
Louise Michel *versus* Jules Ferry. 214
Une volonté de pacification des mœurs politiques. 215
2.3. Discours anti-anarchistes : l'opposition à la « propagande par le fait ». 216
Section 3. Faire face aux propositions féministes de Louise Michel : la constitution d'un proto-masculinisme. 220
1. De la farce à l'hystérie féministes. 222
1.1. Le féminisme est une extravagance. 223
1.2. Le féminisme est une pathologie. 225
2. Louise Michel comme « être à part ». 226
3. Les discours de la « crise de la masculinité ». 229
Conclusion du chapitre 3 232

Conclusion de la première partie 233

DEUXIEME PARTIE. Les conditions de production de la postérité d'une personnalité historique. La carrière de la figure de Louise Michel face aux mémoires politiques. 237
Introduction de la deuxième partie 239

Chapitre 4. « Mourir en politique » : ce que la mort fait à la carrière de la figure de Louise Michel. 243
Section 1. Entreprises de cadrage et logiques de stabilisation du sens. 245
1. Entre nécrologies et biographies : la matrice biographique. 247
1.1. Raconter la vie. 247
Naissance, enfance et prédestination. 248
Commune de Paris : rupture biographique et exploit révolutionnaire. 249
1.2. Héritages et postérité. 251
2. La « Vierge Rouge » : sociogenèse d'un label de postérité. 253
2.1. Trajectoire d'un surnom : les formes des discours sur la virginité de Louise Michel. 254
2.2. Evolutions du sens et enjeux politiques : les usages des discours sur la virginité. 259
A l'origine du surnom de Vierge rouge : la dénomination d'une déviance. 259
Rhétoriques de l'inversion : la « Vierge rouge » à la croisée entre sexisme, antiféminisme et antisocialisme. 262
Le surnom de « Vierge rouge » comme marque de l'exceptionnalité. 264
3. Bonté, dévouement et abnégation : une qualification réussie. 269
3.1. Construire Louise Michel en éducatrice des classes populaires : le consensus républicain autour de la figure de l'institutrice. 269
3.2. L'imposition d'un cadre symbolique : la création de la « bonne Louise ». 271
Louise Michel, sœur de charité laïque : appropriations d'une image, d'Henri Rochefort à Charles Chincholle. 273
Le rôle des anecdotes. 275
« La vérité sur Louise Michel » 276
Pratiques de la générosité : saisir la réputation par les actes. 278
Charité ou solidarité ? Enjeux politiques des formes de désignation. 279
Section 2. L'enterrement, ou la production agonistique du souvenir. 283
1. L'enterrement de Louise Michel : une manifestation révolutionnaire ? 284
1.1. La visibilité médiatique ou l'affirmation de l'importance politique de Louise Michel. 285
La politisation médiatique des préparatifs. 286
Médiatisations différenciées de l'enterrement. 287
1.2. Le « moment manifestant » : les acteurs de l'hommage à Louise Michel. 289
Qualifier et quantifier la foule : enjeux d'(il)légitimité politique. 289
La présence policière et la peur de la Révolution. 290
Traitements différenciés du public. 293
Composition du cortège : émotion populaire et cohésion révolutionnaire. 295
2. Luttes politiques et registres légitimes du souvenir de Louise Michel. 298
2.1. L'exclusion de Rochefort : un rapport de force politique dans la légitimité du souvenir de Louise Michel. 298
2.2. Le Groupe des Amis de Louise Michel : l'affirmation de l'exclusivité anarchiste du souvenir. 302
Conclusion du chapitre 4 304

Chapitre 5. Sociologie de la mise en place d'une commémoration : les mémoires politiques de Louise Michel (1905-1971). 307
Section 1. De la mort à la postérité : les tâtonnements commémoratifs autour du projet avorté d'une statue de Louise Michel. 310
1. Origines du projet de statufication. 311
1.1. Ecologie du comité initial pour la statufication. 312
1.2. Un processus décisionnel complexe. 316
1.3. Constitution d'un comité de souscription et évolution de la stratégie politique. 317
2. Les résistances au projet de statufication. 320
2.1. Les rapports de force politiques autour du projet de statue. 321
2.2. Un contexte marqué par l'oubli de Louise Michel. 323
Section 2. L'instauration d'une célébration partisane : le rôle du Parti communiste dans la postérité de Louise Michel. 328
1. Le PC et la mémoire de la Commune. 329
1.1. Singularisation, exemplarité et analogie. 329
1.2. La production par le PC de son histoire. 334
Maisons d'édition et ouvrages historiques. 334
Musée et fonds d'archives. 338
2. Dispositifs et modalités d'intégration de la figure de Louise Michel à la mémoire collective du Parti communiste. 341
2.1. Assimilations symboliques de Louise Michel au Parti Communiste. 342
Le rôle des vétérans de la Commune et des amis de Louise Michel. 342
Images et narrations communistes de Louise Michel. 345
Biographies communistes de Louise Michel. 345
La construction communiste de Louise Michel. 348
2.2. Commémorations, rituels, pèlerinages : les célébrations communistes de Louise Michel. 355
Rite communiste et commémorations de la mort de Louise Michel. 355
Constituer et renforcer le groupe. 356
Mémoire vive et transmission du patrimoine communiste. 358
Rendre intelligible le monde social : la dialectique passé/présent/futur. 359
Hommages conflictuels : Levallois-Perret, 1946-1948. 363
Conclusion du chapitre 5 365

Chapitre 6. La canonisation républicaine de Louise Michel : le tournant des années 1970. 369
Section 1. Des radicalités politiques au roman national : la pacification des mémoires de la Commune et de Louise Michel. 371
1. Vers l'intégration progressive de la Commune à une histoire collective. 372
1.1. 1971. L'espace du centenaire : positions et usages des commémorations de la Commune. 372
Un nouveau registre commémoratif : la fête comme hommage. 372
Archipel des commémorations et divisions de la gauche. 374
L'hommage du PCF : les modes d'affirmation d'un monopole sur les commémorations. 376

1.2. De la sphère militante à la sphère académique : circulations croisées et tournant historiographique. 380
Un champ de recherche : la sociologie des révolutions. 383
Psycho-sociologie des communards : Edith Thomas et sa biographie de Louise Michel. 385
L'opposition au PCF par le travail biographique. 385
Réactivation de cadre et valorisation féminine : la passion de Louise Michel. 387
2. Des appropriations multiples de la Commune de Paris. 390
2.1. Le développement d'une posture modérée et conciliatrice. 390
2.2. Construire l'actualité de la Commune de Paris et de Louise Michel : la permanence des usages conflictuels. 393
La Commune de Paris dans l'espace des mouvements sociaux. 394
Olivier Besancenot, Jean-Luc Mélenchon et Louise Michel : concurrences et convergences dans l'usage politique de la figure de Louise Michel. 396
Section 2. De la marginalité politique au panthéon républicain : Louise Michel face au féminisme. 400
1. La figure de Louise Michel dans les mouvements féministes et l'histoire des femmes : les années 1970. 401
1.1. Féminisme, mémoire et histoire : Louise Michel et la Commune en héritage. 401
1.2. De la revendication militante à la constitution d'un champ de recherche : Louise Michel, objet d'histoire. 403
Publications féminines et féministes : Paule Lejeune et les éditions *Des femmes*. 405
Le colloque Louise Michel. Marseille, 1980. 407
2. Le féminisme d'Etat et l'institutionnalisation d'une mémoire autour de Louise Michel. 410
2.1. L'institutionnalisation socialiste de l'histoire des femmes et du féminisme. 411
La longue absence de Louise Michel au Parti socialiste. 411
Yvette Roudy : des politiques mémorielles en faveur des femmes et de Louise Michel. 419
2.2. De la parité historique à la parité politique : l'hommage comme politique d'égalité. 424
Hommages républicains et histoire des femmes officielle : du 8 mars au Panthéon. 426
Pratiques individuelles des appropriations collectives : le cas des discours politiques socialistes. 430
Section 3. Matérialiser les évolutions symboliques et politiques autour de Louise Michel : les manuels scolaires et la toponymie urbaine. 436
1. Une intégration au roman national : le cas des manuels scolaires d'histoire. 437
1.1. Patriotisme et condamnation de la Commune : le roman national sous la IIIe République. 438
1.2. La réhabilitation de la Commune et l'apparition de Louise Michel. 441
1.3. La construction de la représentation des femmes dans les manuels en problème public. 445
Prises de conscience et premières apparitions de Louise Michel. 445
Une question toujours d'actualité : circulations d'acteurs et rôle de l'expertise. 448

2. Une intégration au patrimoine commun : le cas de la toponymie urbaine. 451
2.1. La mise en patrimoine de la figure de Louise Michel. 457
Résistances et oppositions : le marquage politique de Louise Michel dans la première moitié du XXe siècle. 457
Accélération et élargissement : Louise Michel en « institutrice féministe » ou ce que la République fait des femmes. 459
L'opportunité du centenaire. 460
De la communarde à la féministe, glissement de cadre et évolution de sens. 462
Le square Louise-Michel à Paris. 467
2.2. La mémoire et la ville : mobilisations politiques et luttes de sens spatialisées. 470
Luttes féministes et revendications paritaires dans l'espace. 472
La cause du nom : le cas de la place Louise-Michel de Belsunce (Marseille). 474
La mise en place du projet : 2009-2012. 474
Actions participatives de réhabilitation de la place : novembre 2014. 477
Au-delà de la réhabilitation, pourquoi Louise Michel ? 477
Conclusion du chapitre 6 480

Chapitre 7. Sociabilités, concurrences et traditions : les ressorts de la mémoire de Louise Michel aujourd'hui. 485
Section 1 : L'hydre de la mémoire. Réseau polycéphale et acteurs multipositionnés 488
1. L'espace de la mémoire de Louise Michel. 490
1.1. Aperçu graphique du réseau des producteurs de la mémoire de Louise Michel. 491
1.2. Aperçu chronologique : l'univers de citation. 496
Edith Thomas et Xavière Gauthier, des figures de référence. 498
Uniformisation des citations ou coexistence de lignées référentielles ? 499
2. Les dynamiques internes du réseau des producteurs de la mémoire de Louise Michel. 501
2.1. Une entreprise mémorielle encouragée par des acteurs moteurs : le rôle de Xavière Gauthier. 502
L'accroissement de la pratique éditoriale. 503
Des maisons d'édition militantes aux classiques de la littérature. 504
Des ouvrages phares. 506
Une double promotion de Louise Michel : scientifique et militante. 511
Une instigatrice de la mise en réseau : la création de l'Association internationale Louise Michel. 513
2.2. Des acteurs intermédiaires de la mise en réseau. 514
Une médiation mémorielle favorisée par des acteurs multipositionnés : les cas de Véronique Fau-Vincenti et Clotilde Chauvin. 514
Saisir les sociabilités autour de la mémoire de Louise Michel : 2005, le centenaire de la mort. 516
Section 2. Dispositifs de transmission et régimes mémoriels autour de Louise Michel. 523
1. Ressorts identificatoires et investissement personnel. 525
1.1. Rencontrer Louise Michel : discours rétrospectifs sur les origines d'un engagement. 525
Une socialisation primaire à Louise Michel. 525
Une socialisation locale à Louise Michel. 527
1.2. S'identifier à Louise Michel : logiques identitaires de l'engagement. 528

2. L'encadrement collectif de l'identification : ressorts des transmissions mémorielles. 530
2.1. Un cas de transmission générationnelle intragroupe : la Grande Loge Féminine de France. 530
Un lien fort entre la franc-maçonnerie et la Commune de Paris. 532
L'investissement de la Grande Loge Féminine de France dans la transmission mémorielle de Louise Michel. 534
2.2. Transmissions géographiques et valorisations territoriales : Louise Michel comme figure locale. 538
Stratégies d'intéressement local : la multiplication des comités locaux des Amies et amis de la Commune. 538
Un travail mémoriel implanté dans le territoire : l'Association Louise Michel de Haute-Marne. 543
3. Régimes narratifs, transmissions politiques et ressorts idéologiques de la mémoire. 549
3.1. Louise Michel dans le répertoire référentiel de l'extrême-gauche : consensus politique et concurrences militantes. 550
3.2. La mémoire anarchiste de Louise Michel : une mémoire construite en opposition aux appropriations dominantes. 554
Quelle place pour Louise Michel dans la mémoire anarchiste ? 557
Louise Michel et le drapeau noir. 559
« Le pouvoir est maudit, c'est pour cela que je suis anarchiste » 562
Une tradition politique tenace : l'opposition aux communistes. 566
« Ni vierge, ni rouge » : re-politiser la figure de Louise Michel. 570
Une posture mémorielle radicale : le cas du Panthéon (2013). 572
3.3. Les mémoires féministes de Louise Michel ou la reconfiguration d'un régime mémoriel. 574
Différentialisme et universalisme : la prépondérance d'une certaine approche de l'histoire des femmes. 574
Des femmes exemplaires à la pop culture : reconfigurations du registre référentiel féministe. 578
Conclusion du chapitre 7 582

Conclusion de la deuxième partie 585

Conclusion générale 591
Articuler célébrité, postérité et mémoires : la carrière d'une figure historique des marges au centre de la vie politique. 593
Souligner les effets du genre dans leur transversalité. 594
Comprendre la place de Louise Michel aujourd'hui : une « référence dispersée ». 597

Table des matières 603

Table des encadrés 613

Table des illustrations 615

Table des tableaux 617

Table des cartes et graphiques 619

Index 621

Sources et bibliographie 627

Annexes 683

Table des encadrés

Encadré n°1 : Louise Michel, un choix de sympathie. 18
Encadré n°2 : Mesurer l'exposition médiatique de Louise Michel. 54
Encadré n°3 : Historiographie de la Commune de Paris entre 1871 et 1880 125
Encadré n°4 : L'établissement des recherches en anthropologie criminelle. 202
Encadré n°5 : Méthodologie de l'analyse lexicométrique 255
Encadré n°6 : Interroger la circulation internationale de la figure de Louise Michel : les interprétations américaines de sa sexualité 267
Encadré n°7 : Communistes *versus* anarchistes 333
Encadré n°8 : Le fonds Louise Michel de l'Institut International d'Histoire Sociale (IISH) d'Amsterdam 340
Encadré n°9 : La droite et Louise Michel 352
Encadré n°10 : Historique de l'association des Amies et amis de la Commune de Paris 1871 379
Encadré n°11 : Du club Louise-Michel (1965) au prix Louise-Michel (1983) 417
Encadré n°12 : La promotion Louise-Michel de l'ENA (1982-1984) 425
Encadré n°13 : Des universitaires féministes expertes en politique. 427
Encadré n°14 : Présentation du corpus des discours socialistes, 2006-2012 431
Encadré n°15 : Méthodologie de l'analyse des manuels scolaires d'histoire 437
Encadré n°16 : Méthodes et remarques sur l'analyse de la toponymie urbaine. 455
Encadré n°17 : Les évolutions des sondages d'opinion : réception et diffusion de la figure de Louise Michel 483
Encadré n°18 : Remarque méthodologique : rencontrer des spécialistes de Louise Michel 487
Encadré n°19 : Rééditions d'ouvrages de contemporains de la Commune entre 1968 et 1973 507
Encadré n°20 : L'émergence d'un nouveau canon interprétatif : la lecture des textes de Louise Michel comme condition de la connaissance 509
Encadré n°21 : Un entretien en grandes pompes : la rencontre avec un *outsider* de l'espace des spécialistes de Louise Michel 521
Encadré n°22 : Analyse d'un refus d'entretien 570
Encadré n°23 : Louise Michel et Angela Davis. Traces d'une mise en comparaison 581

Table des illustrations

ILL. 1 : Photographie de la manifestation devant le Panthéon du Collectif pour des femmes au Panthéon, 10
ILL. 2 : Iconographies de Louise Michel lors de son procès (1871) 63
ILL. 3 : Iconographies du retour de Louise Michel à Paris (1880) 71
ILL. 4 : Photographies de Louise Michel, clichés Appert, 1871 90
ILL. 5 : « Louise Michel en costume de fédéré », cliché Fontange, 1871 91
ILL. 6 : Gravures documentaires (1880 et 1881) 92
ILL. 7 : Reproduction du tableau de Louis Tinayre, « Louise Michel à la tribune », 1882 93
ILL. 8 : Corpus de caricatures de Louise Michel 97
ILL. 9 : Placards et prospectus (1881 et 1883) 107
ILL. 10 : Annonces de la parution du Bâtard Impérial et des Méprisées de Louise Michel 113
ILL. 11 : Annonce de la parution des Mémoires de Louise Michel 114
ILL. 12 : « L'ours de Louise Michel », Le Frondeur, 7 mai 1882 115
ILL. 13 : Tract d'une conférence privée « au profit des amnistiés et des non amnistiés », salle Graffard, 30 novembre 1880 134
ILL. 14 : Deux tableaux d'Emile Girardet 136
ILL. 15 : Théophile-Alexandre Steinlen, « La Commune. Louise Michel sur les barricades », vers 1885 138
ILL. 16 : Illustrations de presse de la manifestation de l'Esplanade des Invalides (1883) 154
ILL. 17 : Emile Cohl, « L'ange de la liberté », La Nouvelle Lune, 18 mars 1883 159
ILL. 18 : « Procès de Louise Michel et ses amis », placard édité par Baudot, 1883 162
ILL. 19 : « La liberté de Louise Michel », Martial, Une de La Bataille, 15 décembre 1884 177
ILL. 20 : « C'est moi qui suis Louise Michel », Flem, La Nouvelle Lune, 23 janvier 1881 199
ILL. 21 : Cesare Lombroso, « Révolutionnaires et criminels politiques – Mattoïdes et fous moraux ». Planche XLIX de *L'Homme criminel*, Paris, Félix Alcan, 1887 203
ILL. 22 : Deux représentations de Louise Michel : la folie et l'alcoolisme 207
ILL. 23 : « Arrestation de Louise Michel », La Nouvelle Lune, 11 décembre 1887 209
ILL. 24 : « Louise-Michel Corday », J. Blass, Le Triboulet, 11 janvier 1883 211
ILL. 25 : « L'exécution de Vaillant et les anarchistes », une de La Presse, 06 février 1894 218
ILL. 26 : J. Blass, « L'acharnement du divorce », 1881 224
ILL. 27 : Alfred Le Petit, « Louise Michel », Les Contemporains, n°3, décembre 1880 ou janvier 1881 274
ILL. 28 : Gilbert-Martin, « Masque et Visage », Le Don Quichotte, 30 janvier 1886 278
ILL. 29 : Carte postale représentant la statue « Louise Michel » d'Emile Derré lors du Salon de 1906 310
ILL. 30 : MALATO Charles et HENAULT Jules, La Vie de Louise Michel, édité par l'Union Ouvrière d'Ameublement, 1905 324
ILL. 31 : Tract d'invitation à un meeting du Comité d'Action, 18 mars 1925 331
ILL. 32 : Appel à la manifestation commémorative de l'anniversaire de la mort de Louise Michel L'Humanité, 30 janvier 1927 360

ILL. 33 : Deux portraits de Louise Michel publiés dans L'Humanité (1922-1925) 362
ILL. 34 : Photographie du collage réalisé par Ernest Pignon-Ernest, « Les gisants », sur les marches du Sacré-Cœur, Paris, 1971 378
ILL. 35 : Illustration en une du n°0 du journal Les Pétroleuses 403
ILL. 36 : Affiche du colloque et de l'exposition autour de Louise Michel organisés par le Centre d'études féminines de l'Université de Provence, du 3 au 27 juin 1980 407
ILL. 37 : « La longue marche. Historique des grandes étapes de l'émancipation de la femme », affiche éditée par le Parti socialiste, 1979 421
ILL. 38 : DEUDON Catherine, « Yvette Roudy lors de l'inauguration de l'exposition du ministère des Droits de la femme à la gare St Lazare », 1982 423
ILL. 39 : Timbre à l'effigie de Louise Michel dans la série « Hommage aux femmes », 1986 424
ILL. 40 : Exposition « Aux grandes femmes de France », 7 mars 2002 429
ILL. 41 : « Types de communards » 442
ILL. 42 : Programme de la « Journée des Femmes » dans le 18e arrondissement 469
ILL. 43 : Photographie d'une plaque sauvage « Place Louise-Michel » à proximité du lycée Thiers, prise à Marseille le 07 août 2014 471
ILL. 44 : Tract recto-verso des commémorations organisées par la mairie du 18e arrondissement de Paris, du 3 au 20 janvier 2005 519
ILL. 45 : Photographie de membres de la GLFF lors du centenaire de la Commune 535
ILL. 46 : Affiche du groupe Louise-Michel de la Fédération anarchiste, 1966 551
ILL. 47 : TYDO, « Brève histoire du drapeau noir », dans Bulletin du Centre de propagande et de culture anarchiste, n°20, avril-mai-juin 1983, p.10-12 561
ILL. 48 : Affiche de la Fédération anarchiste, groupe de Montreuil, 1965 563
ILL. 49 : « Le pouvoir est maudit ! C'est pour cela que je suis anarchiste » Affiche sans référence ni date [issue du Site international d'affiches anarchistes] 563
ILL. 50 : Graffiti fait au pochoir, photographies de Frédéric Bisson, Rouen, 3 février 2014 564
ILL. 51 : Affiche du London anarchist bookfair, 1994 565
ILL. 52 : Affiche du spectacle Louise / Emma. Rencontre fiction, Théâtre Espace Massalia, Marseille, 1983 576
ILL. 53 : Image de couverture de l'événement Facebook : « Soirée : Louise Michel, Rosa Luxembourg, Angela Davis et Beyoncé », organisée à la Mutinerie, Paris, le 21 mai 2016 580

Table des tableaux

TABLEAU 1 : Fréquentation du musée Grévin entre 1882 et 1887 94
TABLEAU 2 : Liste non-exhaustive des apparitions publiques parisiennes de Louise Michel lors des commémorations de la Commune de Paris 133
TABLEAU 3 : Qualités différenciées attribuées dans les nécrologies à des candidats socialistes entre 1906 et 1914 et à Louise Michel 253
TABLEAU 4 : Tableau croisant classes et catégories – Alceste 272
TABLEAU 5 : Tableau des formes les plus significatives de la classe 3 – Alceste 273
TABLEAU 6 : Tableau des trajectoires et des relations entre les neuf membres du comité pour la statue de Louise Michel 314
TABLEAU 7 : Résultats des élections municipales générales selon les tendances politiques 316
TABLEAU 8 : Ouvrages publiés par le PC avant et après 1936 selon trois thématiques 337
TABLEAU 9 : Aperçu des publications consacrées à la Commune de Paris, entre 1969 et 1973 381
TABLEAU 10 : Occurrences significatives dans le traitement de la Commune de Paris 440
TABLEAU 11 : Les références bibliographiques présentes dans les biographies successives de Louise Michel 497
TABLEAU 12 : Liste des activités menées par l'Association Louise Michel de Haute-Marne de 1990 à aujourd'hui. 546

Table des cartes et graphiques

GRAPHIQUE 1 : Fréquences absolues du lexique de la virginité en fonction des appartenances politiques des journaux – Lexico 3 257
GRAPHIQUE 2 : Occurrences de la virginité en fonction des années et du positionnement politique 258
GRAPHIQUE 3 : Réseau de la forme « charité » dans la classe 3 – Alceste 280
CARTE 1 : Carte des communes comportant au moins une voie Louise Michel – juin 2016 - R 452
GRAPHIQUE 4 : Extrait du graphique réalisé par Mathieu Garnier et Etienne Quiqueré sur les deux cents noms propres les plus choisis dans la toponymie française, avril 2016, Slate 454
GRAPHIQUE 5 : Nombre de voies et d'établissements scolaires nommés Louise-Michel entre 1905 et 2011 à partir d'un corpus de 68 réponses 456
GRAPHIQUE 6 : Couleur politique des municipalités qui ont attribué le nom de Louise Michel à une voie ou un établissement scolaire entre 1905 et 2011 à partir d'un corpus de 68 réponses. 460
GRAPHIQUE 7 : Aperçu des interrelations dans l'espace de la mémoire de Louise Michel 494

Index

A

Abbé Grégoire, 426
Agulhon Maurice, 383
Aigle Caroline, 463
Aimot Jean-Marc, 353
Albrecht Berthie, 364, 428
Allain-Targé François, 66, 182
Allemane Jean, 50, 54, 314
Allende Salvador, 464
Allix Jules, 133, 142
Al-Matary Sarah, 503, 506
Almereyda Miguel, 302
Alombert Jeanne, 79
Amara Fadela, 469
Ampère Jean-Jacques, 109
Andrieux Louis, 180
Angiolillo Michele, 219
Anspach Solveig, 398
Appert Eugène, 63, 89, 90
Aragon Louis, 336, 347
Arc Jeanne d', 21, 22, 143, 148, 264, 265, 277, 311, 336, 353, 354, 398, 453, 474, 483, 567, 568
Archinov Piotr, 567
Argyriadès Paul, 340
Arland Marcel, 543
Armogathe Daniel, 14, 340, 408, 489, 503, 504, 506, 509, 513, 515, 518, 519, 553
Asseline Louis, 77
Aubrac Lucie, 428, 463
Aubry Emilie, 399
Aubry Martine, 431, 432, 433, 435, 455, 589
Auclert Hubertine, 54, 71, 94, 141, 142, 175, 260, 419, 428, 433, 472
Audry Colette, 417, 420
Auffray Charles, 357
Autain Clémentine, 474, 552
Auzias Claire, 489, 499, 500, 501, 516, 528, 529, 553, 556, 568
Azéma Jean-Pierre, 334, 383

B

Baboeuf Gracchus, 132, 458
Bachelot Roselyne, 426, 427
Badinter Elisabeth, 474
Badré Marie-Pierre, 449
Baillargeon Normand, 564
Bakounine Mikhaïl, 313, 340, 350, 442, 556, 558, 564, 565, 566
Balladur Edouard, 418
Barberousse Louise, 142
Barbou Alfred, 226
Barbusse Henri, 346
Bard Christine, 447
Bargeton Julien, 465
Barodet Désiré, 65, 66
Baron Marcelle, 463
Barrès Maurice, 353, 354
Basch Françoise, 404
Bastien Maryse, 463
Bataille Albert, 96, 254
Bault Nelly, 540, 541, 542, 548
Beausoleil Clément, 318
Beauvoir Simone de, 9, 389, 419, 431, 473, 474, 483, 581, 582
Bebe Pauline, 422
Bebel August, 111
Becker Jacques, 358, 374, 402
Bédhomme Jules, 351
Ben Ali Zine El Abidine, 418
Bensaïd Daniel, 552
Beregi Théodore, 416
Berezowski Antoni, 169
Berkman Alexandre, 333
Bernard Michèle, 513
Bernos Marcel, 407
Besancenot Olivier, 396, 397, 398, 399, 430, 433, 481, 482, 525, 526, 552, 586
Beyoncé, 579, 580
Biaggi Solange, 476
Bianco René, 408, 471, 539
Bidault Georges, 390
Bienvenu Léon, 215
Bigot Charles, 106
Bigot Marthe, 357, 360
Bioul Jean-Pierre, 371, 478, 479, 552
Biya Paul, 418
Blanc Louis, 66, 71
Blanchet Désiré, 439, 440
Blanqui Auguste, 22, 23, 86, 92, 132, 289, 301, 303, 337, 353, 392, 413, 527, 559
Blum Léon, 217, 411, 412, 414, 425, 431, 435
Bock Fabienne, 404
Bocquin Lucie, 195
Bodin Louise, 357
Boisdin Félix, 323
Boissonet Louise, 77
Bolland Adrienne, 463
Boltanski Luc, 552
Bonaparte Pierre, 78
Bonheur Rosa, 311
Bonnafous Max, 412
Bosquier Victoire, 174, 175
Bouillon Jacques, 444
Boulanger Georges, 116, 132
Bourcelot Claudine, 513, 515, 518, 543, 544, 546, 547, 548
Bourgeois Pierre, 129
Bourgin Georges, 411
Bouteflika Abdelaziz, 418
Boyer Irma, 14, 268, 327, 387, 412, 499, 500, 544
Bracke (Alexandre-Marie Desrousseaux, dit), 412
Braquehais Bruno, 89
Brasillach Robert, 352
Brassens Georges, 551
Bredin Frédérique, 425
Breton André, 551
Brion Hélène, 236
Brisson Henri, 180
Brisson Jules, 113
Brive Marie-France, 426
Brousse Paul, 149, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 321
Broutchoux Benoît, 570
Brugeilles Carole, 448, 450
Bruhat Jean, 330, 336, 338, 339, 378, 380, 389
Brunel Françoise, 444
Brutelle-Duba Janette, 415, 417, 418, 531, 532, 588
Bucard Marcel, 352
Buisson Suzanne, 416

C

Cachin Marcel, 360, 379
Cadolle Herminie, 71, 99
Camélinat Zélie, 379
Camélinat Zéphirin, 50, 54, 110, 133, 134, 341, 343, 379, 459, 587, 594
Camescasse Jean-Louis-Ernest, 107, 156, 181, 205
Campion Léo, 500, 534
Camus Albert, 551
Cánovas del Castillo Antonio, 219
Carrère d'Encausse Hélène, 426
Casanova Danielle, 364, 386, 424, 428, 463
Cassagnac Paul de, 159, 213
Cassou Jean, 349
Cavalier Georges, 65
Chabert Charles, 69
Champsaur Félicien, 265
Chao Antoine, 475, 478
Charb, 418
Charcot Jean-Martin, 225
Charpentier Marie-Pape, 463
Chatôt Françoise, 408, 576
Chauvin Clotilde, 498, 500, 501, 514, 515, 516, 518, 526, 547, 573, 583
Chenel Edouard, 379
Chevènement Jean-Pierre, 443
Chevet Suzy, 551
Chincholle Charles, 108, 132, 135, 153, 156, 159, 190, 227, 273, 277

Chirac Jacques, 418, 426
Chomsky Noam, 564, 565
Chrétienne Auguste, 461
Cipriani Amilcare, 70, 71, 319
Cixous Hélène, 512
Claramunt Teresa, 235
Claretie Jules, 125, 248, 269
Claude Elisabeth, 23, 571
Claudel Camille, 463
Clemenceau Georges, 54, 66, 68, 71, 77, 80, 81, 86, 87, 154, 158, 173, 179, 181, 208, 281, 286, 298, 316, 346, 466
Clément Jean-Baptiste, 101, 133, 134, 149, 323, 415
Clément-Thomas Jacques Léon, 60, 194
Cleyre Voltairine de, 235, 558
Cluseret Gustave Paul, 440
Cogniot Georges, 340, 377
Cohl Emile, 97, 159, 160, 190, 207
Colly Jean, 318
Combes André, 533
Condorcet Nicolas de, 426
Considérant Victor, 335
Conti Anita, 474
Corcuff Philippe, 552
Corday Charlotte, 21, 22, 210, 211
Coty François, 458
Courbet Gustave, 65, 385, 440, 446, 527
Cousteau Jacques-Yves, 418
Crémieux Gaston, 413, 539
Cresson Edith, 422, 435
Cromer Sylvie, 448, 449, 450
Curie Marie, 432, 448, 453, 464, 483
Cuvilliez Christian, 540
Cyrus Miley, 579

D

Daudet Léon, 458
Dauphin Cécile, 404, 411, 588
Dauphiné Joël, 23, 489
David Frédéric, 224
David-Neel Alexandra, 474
Davis Angela, 473, 580, 581
Davranche Guillaume, 558
Day Hem, 387, 499, 500
Dayras René, 353
De Landro Valentine, 582
Deblé Colette, 518
Debré Michel, 443
Decamps Guy, 513, 540
Decaux Alain, 443
Deconnick Kelly Sue, 582
Decouflé André, 383, 384
Decour Jacques, 386
Decraene Jean-François, 513
Decroux-Masson Annie, 445
Defferre Gaston, 417, 471
Delanoë Bertrand, 429, 468, 470, 473, 512
Delépine Benoît, 584
Delescluze Charles, 132, 326, 374, 413, 440
Deluermoz Quentin, 395
Demare Henri, 105, 107, 263
Démocritos, 229
Deniaud Laurianne, 431
Deprés Fernand, 348, 350
Deraismes Maria, 77, 142, 260, 311, 416, 423, 428
Déri Thomas, 558
Deroin Jeanne, 416, 423
Déroulède Paul, 458
Derré Emile, 310, 311, 317, 320, 322
Desanti Dominique, 337, 346, 347, 348, 386, 387, 419, 499, 519, 588
Desanti Jean-Toussaint, 347
Desbordes-Valmore Marceline, 416
Descaves Lucien, 266, 302, 311, 312, 314, 316, 321, 340
Desgrées du Loû Emmanuel, 354
Desplanques Charles, 302
Desreaux Anna, 513, 517
Deudon Catherine, 423
Dherbécourt Amédée, 318
Diderot Denis, 290, 543
Dieblot Evelyne, 408
Digeon Emile, 166, 275
Diouf Abdou, 418
Dittmar Gérald, 398, 500, 518, 527, 539, 577
Djebari Meriem, 418
Dmitrieff Elisabeth, 124, 402, 403
Doisnel Antoine, 468
Dolto Françoise, 463, 468, 473
Dombrowski Jaroslaw, 337, 341, 351, 413
Dommanget Maurice, 367, 394, 559, 560
Doriot Jacques, 352
Dornès Yvonne, 417
Drachline Pierre, 505
Dreyfus Alfred, 299, 315
Dubois Philippe, 281
Ducatel Paul, 382
Duclos Jacques, 338, 360, 379, 380, 438
Dufaure Jules, 193
Dunham Lena, 579
Duprat Alain, 354, 371, 489, 510, 577, 578
Dupuis-Déri Francis, 558
Dupuy Fernand, 461
Durand Marguerite, 419, 472, 513, 514
Durruti Buenaventura, 565

E

Eaubonne Françoise d', 525, 553, 559
Eluard Paul, 464
Engels Friedrich, 337, 413, 414, 580
Esquiros Adèle, 77, 78, 79
Eudes Emile, 77, 78, 132, 133, 134, 289, 301
Excoffon Béatrice, 79
Eyquem Marie-Thérèse, 417

F

Fabius Laurent, 391, 426
Farge Arlette, 404, 411, 588
Faucher Jean-André, 390, 531
Faure Sébastien, 49, 54, 150, 219, 299, 302, 501, 555, 556, 558, 566, 567, 570, 594
Fau-Vincenti Véronique, 340, 484, 496, 501, 503, 510, 513, 514, 515, 517, 520, 526, 539, 547, 573, 578, 583
Favre Jules, 77
Fayard Arthème, 126, 458
Fayard Jean, 458, 459
Feldman-Hogsen Jacqueline, 417
Fernandez Charles, 379, 538
Ferré Hippolyte, 379
Ferré Léo, 551
Ferré Marie, 78, 94, 99, 243, 268 363, 537
Ferré Théophile, 60, 76, 78, 79, 100, 129, 132, 243, 267, 268, 351, 363, 379, 387, 394, 413, 528, 529, 537, 560
Ferrer Francisco, 459
Ferri Enrico, 111, 202
Ferrier Paul, 277
Ferry Jules, 73, 161, 179, 208, 214, 215
Feuille Henri, 459
Fléchine Sénya, 333
Flourens Gustave, 213, 394, 413, 440, 527
Fouillard Laurent, 556, 557
Fouque Antoinette, 405, 512, 575
Fouquier Henry, 115, 169, 197
Fourcade Marie-Madeleine, 428
Fournier Eric, 50, 374, 506, 508
Fournière Eugène, 266, 269, 282, 307, 586
Fraisse Geneviève, 404, 411, 426, 427, 447, 505, 519, 572, 575, 578, 588
France Anatole, 311, 312, 314, 316
Francolin Gustave, 77
Fratellini Annie, 468
Freville Jean, 340
Friedan Betty, 420
Friedman Georges, 339
Frollo Jean, 78

G

Gabel Emile, 391
Gabillaud Louis, 107
Gabriel Alfred, 269, 300
Gaillard Jeanne, 384
Gakmiche E., 144

Gallo Max, 391
Galopin Arnould, 489, 490, 508
Gambetta Léon, 66, 70, 105, 107, 155, 202, 210, 211, 226, 263, 270, 276, 311, 314, 425
Gambon Ferdinand, 196
Garel Sylvain, 466, 468
Garnier Mathieu, 453, 454
Garnotel Josiane, 490, 503, 508, 513, 515, 517, 539, 571, 572, 573, 578
Gaspard Françoise, 426, 427, 532
Gastineau Benjamin, 65
Gaudin Jean-Claude, 475
Gaulle-Anthonioz, Geneviève de, 12, 428
Gauthier Xavière, 74, 76, 340, 398, 468, 489, 496, 498, 499, 501, 502, 503, 505, 506, 508, 509, 510, 511, 512, 513, 514, 515, 517, 518, 520, 522, 526, 528, 529, 546, 547, 572, 575, 578, 581, 583, 589
Gautier Emile, 180, 181, 193
Gautrand Jean-Claude, 382
Gavard Paul, 143
Geffroy Gustave, 311, 312, 316
Gélineau Didier, 528
Géraud André, 391
Giffault Emile, 85, 96
Gilbert-Martin Charles, 278
Gill André, 159, 190
Girardet Jules, 136, 443
Giraud Pierre, 414
Girault Ernest, 23, 268, 298, 299, 300, 301, 321, 327, 341, 343, 344, 352, 387, 501, 587, 594
Girault Jacques, 384
Godard Charles, 167
Godeau Anne-Claude, 463
Godineau Dominique, 426
Goldman Emma, 219, 235, 267, 268, 333, 529, 558, 565
Goldsmith Margaret, 387
Gonon Jean-François, 145, 146, 147, 148
Gonthier-Maurin Brigitte, 449
Gonzales Felipe, 418
Gorki Maxime, 344
Gosset Hélène, 367
Gouges Olympe de, 9, 16, 416, 419, 420, 423, 426, 428, 432, 435, 463, 472, 473, 474, 483, 537, 578, 581, 582
Goullé Albert, 78, 281, 314, 379
Goupil Edmond, 320, 379
Goutalier Régine, 408
Granier Caroline, 513
Grave Jean, 321, 369, 501, 558, 594
Greppo Jean-Louis, 66
Grévin Alfred, 93, 94
Grévy Jules, 66, 68, 179, 208
Grouchy de Vorney Charles-Edouard, 321
Groult Benoîte, 419, 422, 588
Grousset Paschal, 440
Guérier Victoire, 102
Guérin Daniel, 570
Guesde Jules, 65, 69, 84, 111, 314, 316, 411, 413, 414, 459, 503
Guétré Jean, 210
Guglielmi Philippe, 533
Guigou Elisabeth, 428
Guillemin Xavier, 318
Guillen Pierre, 384
Guissard Lucien, 391

H

Haase Dubosc Danielle, 426
Hardouin Céleste, 67, 68, 69, 71, 81, 175, 273
Hariri Rafic, 418
Henriot Marcel, 544, 546
Héron de Villefosse René, 382
Herr Lucien, 412
Hidalgo Anne, 473, 519
Hilsz Maryse, 463
Hirschfeld Magnus, 267, 268
Hollande François, 9, 12, 425, 430, 431, 432, 433, 434, 435, 572, 589
Hugo Victor, 66, 75, 76, 77, 80, 81, 137, 267, 289, 336, 350, 374
Hugues Clovis, 71, 83, 116, 145, 146, 170, 254, 314
Hugues Jeanne, 142
Huille Henri, 371, 470, 478, 479, 552
Humbert Pierre, 377, 517
Hurel André, 544

I

Ibarruri Dolorès, 336, 337, 353
Irigaray Luce, 512

J

Janeway Elizabeth, 420
Janvion Emile, 150
Jaurès Jean, 21, 286, 301, 314, 316, 335, 337, 355, 375, 398, 411, 412, 413, 414, 423, 425, 431, 432, 464, 503, 515, 552
Jeanneret Georges, 124
Jeannin-Naltel Catherine, 537
Joannes Victor, 340
Johsua Samuel, 527, 552, 553, 554
Joly René, 338
Joran Théodore, 260
Jospin Lionel, 431, 435, 447
Jourdain Francis, 348, 379
Jouy Jules, 145, 147, 148, 155, 526
Joyeux Maurice, 501, 551

K

Kadouch Michel, 478, 539, 540, 542, 550, 552
Keita Djeneba, 449
Kéralie Louise, 416
Kergomard Pauline, 424
Kérignard Sophie, 513, 517
Kervern Gustave, 584
Klapisch-Zuber Christiane, 404, 411, 588
Knibiehler Yvonne, 407
Kolontaï Alexandra, 353
Kreder Colette, 427
Kristeva Julia, 512
Kropotkine Pierre, 86, 181, 344, 443, 501, 556, 558, 559, 565, 566, 570
Kroupskaïa Nadejda, 336, 348

L

Labé Louise, 423
Labrousse Geneviève, 520
Lacombe Rose, 416, 463
Lacroix Sigismond, 163, 170
Lafargue Paul, 133, 355, 413, 414, 503
Laguerre Georges, 163, 190
Laisant Charles-Ange, 78, 79, 171
Laisant Maurice, 564
Lalique Alexis, 144
Lamoureux Edmond, 319
Langevin Camille, 65
Lanson Gustave, 439
Laot Jeanne, 417
Lassalle Ferdinand, 350
Lauwe Marie-José Chombart de, 445
Lavisse Ernest, 326, 438, 439
Le Corbeiller Maurice, 319
Le Gall Anne, 426
Le Petit Alfred, 97, 265, 274
Le Roy Achille, 114, 145, 146, 264
Lecoin Louis, 570
Lefebvre du Prey Auguste-Victor-Marie, 125
Lefebvre Henri, 373, 383, 400
Lefèvre Ernest, 170
Lefrançais Gustave, 166
Lejeune Adrien, 376
Lejeune Paule, 405, 406, 407, 505, 512, 572, 575
Lemel Nathalie, 71, 392
Lénine Vladimir Ilitch, 23, 330, 337, 344, 351, 355, 375, 423, 458, 580
Léo André, 60, 61, 77, 78, 79, 124, 194, 416
Léon Léonie, 210
Lepetit Annick, 468, 469
Lermina Jules, 319
Leroy Albert, 275, 276
Leval Gaston, 560
Lévêque Charles, 319

Libertad Albert, 322
Liebknecht Karl, 111, 350, 355, 362, 413, 414
Lisbonne Maxime, 115, 276, 413
Lissagaray Prosper-Olivier, 65, 157, 161, 164, 167, 176, 213, 270, 329, 372
Loach Ken, 552
Lockroy Edouard, 66, 170
Longuet Charles, 440
Longuet Jean, 411
Loréal Louis, 555
Lorulot André, 268, 387, 533
Löwy Michael, 396, 397, 526
Lucas Pierre, 212, 214
Luxembourg Rosa, 336, 348, 350, 355, 431, 432, 448, 472, 473, 580, 581
Ly Arria, 408

M

Mac Mahon Patrice de, 61, 65, 66, 396, 440
Maclellan Nic, 268
Magnier Georges, 144
Maitron Jean, 338, 385, 404, 558
Makhno Nestor, 333, 567, 570
Malatesta Errico, 565
Malato Charles, 150, 235, 302, 323, 546
Malingre Daniel, 464
Malon Benoit, 85, 124
Marand-Fouquet Catherine, 426
Marat Jean-Paul, 22, 132, 211, 303, 327
Marie Constant, 145, 147
Marot Alcide, 353, 354
Martelet Jules, 379
Martelli Roger, 539
Martin Constant, 167, 299
Martin-Chauffier Louis, 386
Marty André, 360, 361
Marty Monseigneur, 390
Marvingt Marie, 463
Marx Karl, 111, 112, 337, 355, 393, 413, 414, 431, 432, 459, 503, 552, 580
Maspero François, 333, 372, 504, 506, 507, 509, 552, 557
Mathieu Lilian, 550, 552
Mathiex Paul, 354
Mauroy Pierre, 391
Maurras Charles, 373, 458
Mauviard Odile, 540
May Elie, 379
Mayer Simon, 70, 85, 273
Mélenchon Jean-Luc, 396, 397, 398, 399, 430, 433, 481, 586
Ménard Joseph, 319
Mennucci Patrick, 475, 476, 478
Méricourt Théroigne de, 64, 101, 211, 228, 416, 472
Mermet Daniel, 475, 478, 552
Meyer Arthur, 93, 159
Michel Andrée, 446
Michel Marianne, 68, 176, 275
Mignon André, 344
Millières Jean-Baptiste, 413
Minaj Nicki, 579
Minck Paule, 60, 65, 83, 85, 142, 260, 268, 350, 416
Mitterrand Danielle, 547
Mitterrand François, 9, 11, 374, 400, 410, 415, 416, 417, 418, 420, 426, 431, 433, 434, 435, 445, 462, 466, 480, 505, 531
Mitterrand Jacques, 532
Moissonnier Maurice, 384
Monatte Pierre, 349
Monge Gaspard, 426
Monmousseau Gaston, 339
Monnet Jean, 425
Montancey Léo, 71, 83, 91, 196, 260, 264, 269
Moraine Yves, 476
Morazé Charles, 442
Moreau Edouard, 381, 385
Morgan Claude, 386
Moser Françoise, 387
Moubarak Hosni, 418
Mouchard Claude, 513
Mouchel Charles-Antoine, 457
Moulin Jean, 390, 483
Moussinac Léon, 340
Museux Ernest, 318
Myss Terre, 474

N

Naquet Emmanuel, 315
Nettlau Max, 40, 558
Niboyet Eugénie, 416, 428
Ninous Pierre, 214
Nizan Paul, 339
Noir Victor, 63, 78, 289

O

Oberlin Denise, 533, 534, 535, 536, 537, 538, 577
Onfray Michel, 552
Oriol Jacqueline, 463
Osmin Léon, 361, 413
Ours Jehan de l', 145, 146, 147, 148

P

Paepe César de, 111
Pain Olivier, 69, 71
Pankhurst Emmeline, 236
Papavoine Eulalie, 194
Parks Rosa, 463
Parsons Lucy Ella, 565
Pasteur Louis, 446
Pau-Langevin George, 519
Paulhan Jean, 385
Paysant Joseph, 70
Pelletan Eugène, 77
Pelletan Camille, 158, 170, 176, 213, 214, 215, 216
Pelletier Madeleine, 227, 357, 408, 428, 472, 473
Pellicani Christian, 475
Pemjean Lucien, 217
Pepino Sylvie, 379, 538
Perrot Michelle, 385, 389, 404, 405, 411, 446, 447, 502, 517, 518, 578, 588
Pessin Alain, 555, 556
Pezerat Pierrette, 411, 588
Picq Françoise, 404, 405
Pie Borgne, 105, 263
Pignon-Ernest Ernest, 377, 378
Pinauteau Lucien, 468
Pioch Georges, 356, 357
Piper Marion V., 504
Pisan Christine de, 472
Pisier Georges, 382
Planche Fernand, 387, 499, 500, 503, 544, 567
Poher Alain, 418
Poirier Sophie, 79
Politzer Georges, 386
Poncelet Christian, 392, 418
Posthumus Nicolaas H., 340
Pottier Eugène, 317, 318, 329, 341, 385, 394, 415
Pouget Emile, 217, 302
Pressensé Francis de, 217, 311, 312, 315, 316, 475
Prévert Jacques, 564
Prost Lucien, 543
Proudhon Pierre-Joseph, 337, 411, 442, 500, 558, 564, 565, 594
Pucciarelli Mimmo, 528, 556
Pyat Félix, 133, 440

Q

Quiqueré Etienne, 453, 454

R

Ragon Michel, 80, 551
Ranvier Gabriel, 527
Rappoport Charles, 379
Raspail François-Vincent, 66
Ravachol, 216, 346, 565
Ravalomanana Marc, 418
Ravoux-Rallo Elisabeth, 408
Reclus Elisée, 217, 369, 443, 501, 505, 565, 566, 594
Reclus Paul, 217
Regnard Albert, 77
Rémusat Charles de, 65
Renault Jean-Claude, 505
Renoult Daniel, 338
Repiquet, 342
Rétat Claude, 498, 503, 506, 508, 510, 513, 515, 527, 547
Rétiffe Elisabeth, 194
Révillon Tony, 164, 170, 172
Rey Claudine, 11, 379, 380, 492, 520, 538, 539, 541
Richards Ann, 422

Rigault Raoul, 60, 78, 132, 326, 394, 440
Rignault Simone, 447
Riot-Sarcey Michèle, 513
Ripa Yannick, 404, 411, 588
Rivet Lucien, 351
Robert Jean-Louis, 380, 398
Robert-Mitchell Robert, 190, 226, 277, 280
Robespierre Maximilien de, 21, 22, 393, 425, 459
Robinson Mary, 422
Roche Anne, 408, 576
Rochefort Henri, 64, 65, 70, 71, 73, 83, 84, 85, 86, 87, 113, 118, 124, 132, 133, 135, 150, 158, 161, 163, 174, 178, 179, 213, 214, 256, 269, 273, 274, 275, 276, 284, 286, 287, 288, 298, 299, 300, 301, 302, 313, 321, 350, 553
Roland Manon, 464
Roland Pauline, 416
Rome Isabelle, 518
Roosevelt Eleanor, 420
Rosenberg Ethel, 336, 348
Rossel Louis, 79, 129, 374
Rossel Thyde, 570, 571
Roudy Yvette, 399, 400, 410, 415, 417, 419, 420, 421, 422, 423, 424, 425, 429, 430, 433, 435, 445, 446, 463, 465, 480, 505, 531, 532, 534, 536, 537, 538, 547, 588, 595, 596
Rougerie Jacques, 378, 383, 384, 385, 389, 400, 444
Rouquier Louis, 355, 458
Roussel Lola, 366, 367
Roussel Nelly, 227, 230, 357, 472
Roussel Auguste, 159, 160
Rouzade Léonie, 83, 142
Royal Ségolène, 392, 425, 430, 431, 432, 433, 434, 435, 589
Royer Clémence, 311
Ruggieri Marie, 517, 518

S

Sabban Michèle, 432
Saint-Just Louis Antoine de, 337, 425
Saint-Laurent Cecil de, 373
Samoïlova Natacha K., 336, 337
Sand George, 311, 317, 336, 416, 427, 453, 483, 505, 520, 575
Sapin Michel, 425
Sarri Martine, 581
Schmitt Pauline, 404
Scholl Aurélien, 354
Scholl Sophie, 448
Schulkind Eugène, 407
Schweitzer Sylvie, 403
Sédar Senghor Léopold, 418
Ségur Comtesse de, 311
Seignobos Charles, 439
Sembat Marcel, 459
Serge Victor, 344
Servan-Schreiber Claude, 426, 427
Séverac Jean-Baptiste, 14, 412, 413
Séverine, 16, 85, 142, 235, 265, 266, 341, 350, 357, 416
Sévigné Madame de, 311
Simon Jules, 77, 78, 79, 311
Sohn Anne-Marie, 444
Soral Alain, 354
Soupé Fernand, 338
Souriau Christiane, 409
Souvarine Boris, 335
Staël Madame de, 311, 423
Staline Joseph, 330, 338, 357, 567
Steimer Mollie, 333
Steinlen Théophile-Alexandre, 138, 139, 311, 312, 313, 314
Stépanoff Clémentine, 354
Stock Pierre-Victor, 507
Stralo Claude, 409
Suétens Léonie, 194
Sullerot Evelyne, 417
Surel-Tupin Monique, 513

T

Tailhade Laurent, 323
Tandille Pierre, 477
Tarantik Yves, 354
Tardieu André, 361
Tenroc Charles, 231
Testud Sylvie, 399
Tharaud Jean, 354
Tharaud Jérôme, 26, 354
Thébaud Françoise, 404, 405, 502
Thiers Adolphe, 60, 65, 79, 90, 129, 192, 210, 360, 371, 373, 392, 394, 396, 406, 440, 444, 461, 462, 470, 471, 472
Thomas Albert, 412, 414
Thomas Edith, 62, 76, 268, 385, 386, 387, 388, 389, 405, 498, 499, 509, 515, 544, 575, 586
Thomas Lucien, 498, 520, 521, 537
Thorez Maurice, 334, 339, 380
Tibéri Jean, 392
Tillion Germaine, 9, 12, 428, 463, 537
Timizar Ali, 474, 475, 478
Tinayre Marguerite, 92, 102, 113 210
Tinayre Louis, 92
Tolstoï Léon, 344
Toussaint Eric, 552
Toussaint Louis, 320
Trautmann Catherine, 427, 428
Trebitsch Michel, 551
Trinquier Hervé, 500
Tristan Flora, 416, 423, 424, 432, 435, 448
Troisgros Simone, 417
Trotsky Léon, 337, 357, 375
Turot Henri, 311, 314, 315, 316, 317, 318

U

Urtubia Lucio, 597

V

Vacquerie Auguste, 184, 215
Vaillant Daniel, 468
Vaillant Edouard, 50, 77, 132, 299, 311, 312, 314, 315, 316 346, 413, 414, 415, 440, 459
Vaillant-Couturier Paul, 361
Vallès Jules, 84, 190, 264, 338, 394, 440, 446, 527, 560, 570
Valognes René, 459
Van Scheltema-Kleefstra Annie Adama, 340
Vareuil Frédéric, 531
Varlin Eugène, 78, 392, 394, 411
Vaughan Ernest, 85, 156, 178, 311, 312, 313, 314, 316
Vautel Clément, 353, 354
Vauvelle Charlotte, 150, 268, 490, 571
Veil Simone, 418, 426, 428, 448, 472, 474, 483
Verlaine Paul, 145, 148, 265, 540
Vermorel Auguste, 78
Vialatte Jean, 164
Viennot Eliane, 426
Vieuguet André, 340
Virginia Woolf, 472
Voldman Danièle, 403, 404, 411, 588
Voline, 333
Von Levetzow Karl, 267, 268

W

Wabnitz Agnès, 235
Waldeck-Rousseau Pierre, 164, 165, 168, 177, 256
Weil Simone, 425, 431, 537
Weiss Louise, 428
Wenger Antoine, 391
Wieviorka Annette, 447
Willard Claude, 380, 480, 586
Willette Adolphe, 466, 467, 468
Winock Michel, 372, 383

Y

Yourcenar Marguerite, 474
Yves Maurice, 351
Yvetot Georges, 302

Z

Zancarini-Fournel Michelle, 447
Zapata Emiliano, 565
Zay Jean, 12, 349

Zelenski Anne, 417
Zeller André, 382
Zetkin Clara, 350, 423, 424
Zévaès Anne-Léo, 346, 350, 387
Zietz Luise, 423
Zola Emile, 312, 327, 355, 464
Zoughebi Henriette, 449

Sources et bibliographie

Guide des sources

SOURCES DE PRESSE

Titres consultés exhaustivement
Alternative libertaire (2003-2013)
Gil Blas (1880-1913)
La Croix (1882-1938)
La Justice (1880-1908)
La Lanterne (1879-1927)
La Presse (1871-1920)
La Révolte (1887-1894)
L'Aurore (1897-1914)
Le Constitutionnel (1883-1903)
Le Figaro (1871-1936)
Le Figaro supplément littéraire du dimanche (1879-1928)
Le Gaulois (1879-1928)
L'Homme libre (1913-1939)
L'Humanité (1904-1939)
L'Intransigeant (1883-1905)
Le Journal (1892-1943)
Le Journal des débats politiques et littéraires (1871-1939)
Le Libertaire (1944-1956)
Le Matin (1882-1936)
L'Ouest Eclair (1898-1928)
Le Petit Parisien (1879-1937)
Le Populaire (1918-1939)
Le Rappel (1870-1927)
Le Révolté (1879-1885)
Le Temps (1870-1936)
Le Tintamarre (1880-1891)
Le XIXe Siècle (1871-1921)
Les Pétroleuses (1974-1976)
Les Temps nouveaux (1895-1914)
Paris-Soir (1924-1936)
Regards (1934-1939)

Titres complémentaires
Almanach socialiste illustré (1894-1897)
Alternative libertaire (1976-2002)
Cahiers de l'humanisme libertaire (1967)
Cahiers du bolchévisme (1936)
Cahiers du socialisme libertaire (1955-1976)

Ce Soir (1937-1939)
Chagny, revue municipale (1981-1982)
Charlie Hebdo (1998)
Comique-Annonce (1886)
Délivrance (1979)
Floréal (1920-1923)
France-Soir (2000)
L'Action syndicale (Lens) (1904-1910)
L'Action syndicale (Toulouse) (1905)
L'Affamé (1884)
L'Amusant (1882)
L'Anarchie (1905-1914)
L'Assommoir (1884)
L'Attaque (1888-1933)
L'Echo de Paris (1906)
L'Egalité (1890)
L'Electeur (1880)
L'Electeur républicain (1883)
L'En Dehors (1925-1939)
L'Ere nouvelle (1902-1911)
L'Esprit de la femme (1889)
L'Etendard révolutionnaire (1882)
L'Indépendance belge (1881, 1886)
L'Univers (1871-1905)
L'Univers illustré (1872-1890)
La Bataille (1884)
La Bataille politique et sociale (1882)
La Caricature (1881-1898)
La Citoyenne (1881-1891)
La Femme affranchie (1905)
La Femme soviétique (1980)
La France (1883)
La Fronde (1898-1900)
La Gazette des Tribunaux (1871)
La Marseillaise (1879, 1881, 1883)
La Liberté de Bone (1888-1892)
La Nouvelle Lune (1880-1891)
La Petite Presse (1871)
La Police Illustrée (1883)
La Quinzaine littéraire (2000)
La Question sociale (1885)
La Réforme sociale (1883-1887)
La Revue anarchiste (1922-1923)
La Revue des journaux et des livres (1885-1888)
La Revue socialiste (1887-1905)
La Rue (1968-1986)
La Vengeance anarchiste (1883)
La Vérité (1883)
La Voix libertaire (1928-1939)
Le 18e du Mois (1995)

Le Blagorama (1881)
Le Citoyen et la Bataille (1882-1883)
Le Citoyen (1880-1881, 1883)
Le Constitutionnel (1883)
Le Cri du Peuple (1883-1889)
Le Figaro littéraire (2000)
Le Figaro magazine (2005)
Le Grelot (1880-1899)
Le Journal du dimanche (1999)
Le Libertaire (1895-1914 / 1919-1939)
Le Monde (1985, 2000, 2004 2015)
Le Monde des livres (2000)
Le Monde diplomatique (2001)
Le Monde libertaire (1954-2015)
Le Monde Illustré (1880-1881, 1883)
Le Moniteur de la photographie (1871)
Le Mot d'ordre (1881, 1883)
Le Nouvel Observateur (1971, 1973, 2000)
Le Paris (1883)
Le Parisien (2004)
Le Pays (1879, 1881, 1883)
Le Radical (1883)
Le Rigolo (1882)
Le Salut (1871)
Le Salut Public (1881)
Le Siècle (1880-1905)
Le Soir (1885)
Le Travailleur (1881)
Le Vétéran socialiste (1949-1976)
Le Voleur (1871)
Les Aigles (1883)
Les Annales politiques et littéraires (1886-1922)
Les Cahiers du bolchévisme (1928-1936)
Les Hommes d'aujourd'hui (1878-1899)
Les Semailles (1905)
Libération (2000, 2005)
Lunes (1997-2003)
Portraits de femmes (1910-1913)
Revue universelle (1905)
Rouge (1971)
Solidarité ouvrière (1971-1972)
The Million (1893)

ARCHIVES INSTITUTIONNELLES

Archives de la préfecture de police de Paris
Cartons « Louise Michel » (BA1183-BA1184-BA1185-BA1186-BA1187)

Archives de l'IIHS d'Amsterdam
- Fonds « Lucien Descaves Papers », collection « Louise Michel »
- Fonds « Emma Goldman Papers »
- Fonds « Max Nettlau Papers »

Musée d'Histoire vivante de Montreuil
- Collection « Louise Michel »
- Guide du musée de l'Histoire vivante

Bibliothèque Marguerite Durand, Paris
Recueil « Michel, Louise. Dossier documentaire » (DOS MIC)

Archives du Musée Grévin
Catalogue du musée Grévin

Archives du Parti Communiste
Présentation du fonds Louise Michel (377 J 1-3)

Office Universitaire de Recherche Socialiste (OURS)
- Fonds Théodore Beregi : série d'articles parus dans *Femmes*, revue mensuelle éditée par le Parti socialiste SFIO, entre 1961 à 1965 (80 APO 1)
- Fonds Guy Mollet : dossier 4 « Femmes socialistes, 1963-1969 » (35 APO 3)
- Fonds Michel Pachkoff : dossier 4 « Tracts et documents du Parti socialiste et du ministère des Droits de la Femme 1981-1988 » (20 APO 2)
- Archives du *Vétéran socialiste*, organe du Groupe national des anciens du Parti socialiste (1949-1976)
- Dossier « Louise Michel »

Délibérations de conseils municipaux
Agde, Amiens, Angers, Aurillac, Bagnolet, Besançon, Bétheny, Bezons, Blénod-les-Pont-à-Mousson, Brest, Chelles, Choisy-le-Roi, Clermont-Ferrand, Douarnenez, Fontenay-sous-Bois, Grande-Synthe, Grenoble, Harfleur, Juvisy-sur-Orge, La Courneuve, La-Queue-en-Brie, Le Blanc-Mesnil, Le Mans, Levallois-Perret, Lille, Limoges, Loos, Lorient, Mâcon, Mantes-la-Ville, Marly, Martigues, Massy, Montivilliers, Montpellier, Morsang-sur-Orge, Nantes, Noisy-le-Grand, Paris, Pessac, Rennes, Ruffec, Saint-Joachim, Sainte-Luce-sur-Loire, Sarcelles, Sartrouville, Savigny-le-Temple, Strasbourg, Toulouse, Véretz, Vigneux-sur-Seine, Villefranche, Wasquehal, Wattrelos.

Comptes-rendus de réunions d'établissements scolaires
Chagny, Corbeil-Essonnes, Etain, Faremoutiers, Ganges, Lussac-les-Châteaux, Maringues, Paimboeuf, Païta, Rive-de-Gier, Saint-Etienne-du-Rouvray, Saint-Junien, Saint-Just-en-Chaussée, Villeneuve-Saint-Germain.

Rapports
BELAVAL Philippe, « Pour faire entrer le peuple au Panthéon », 2013

Portail *vie-publique.fr* de la Direction de l'information légale et administrative
Collection des discours publics, mot clé « Louise Michel ».

ARCHIVES ASSOCIATIVES

Association Louise Michel de Haute-Marne
Brochures d'information relatives aux activités de l'association

Association des Amies et Amis de la Commune de Paris-1871
- Dépliants informatifs sur l'association
- *La Commune*, bulletins édités par l'association, de 1997 à 2016 (66 numéros)
- Brochure sur l'histoire de l'association : *Les Amis de la Commune de Paris 1871. Histoire de l'association*, Paris, Editions des Amis de la Commune de Paris 1871, 2008

Club Louise-Michel
- Archives du club Louise-Michel. Consultées à l'OURS, Fonds Fédération de la Gauche démocrate et socialiste : « Documents au sujet du club Louise Michel » (2 APO 19)
- *Avec Louise Michel*, brochure de présentation du club Louise-Michel, éditée vers 1971

Franc-maçonnerie
Bulletin mensuel du Droit Humain (1963-1987)

Libre-Pensée
- Panneaux de l'exposition « Marseille républicaine » organisée par la Fédération départementale de la Libre Pensée des Bouches du Rhône.
- *Les Cahiers de Pythéas*, édités par la Fédération départementale de la Libre Pensée des Bouches du Rhône ; hors-série « Louise Michel, poèmes introuvables », mars 2011.

ARCHIVES PRIVEES

Archives de Xavière Gauthier
- Documents relatifs à l'Association Internationale Louise Michel.
- Informations relatives aux activités de Xavière Gauthier.

Archives de Nelly Bault
Documents relatifs au comité de Dieppe de l'Association des Amies et amis de la Commune de Paris-1871.

Archives de Clotilde Chauvin
Documents relatifs à son travail de recherche autour de Louise Michel.

SOURCES DIVERSES

Correspondance de Louise Michel
Le travail de compilation de la correspondance de Louise Michel a été réalisé par Xavière Gauthier dans MICHEL Louise, *Je vous écris de ma nuit. Correspondance générale – 1850-1904*, Paris, Les Editions de Paris, 1999.

Manuels scolaires
Collection du Centre d'études, de documentation et de recherche en histoire de l'éducation (CEDRHE) de Montpellier.
Consultation de 358 manuels d'histoire de CE, de CM, de Troisième, de Première et de Terminale depuis 1871, selon les programmes scolaires en vigueur.

Textes contemporains de Louise Michel
Voir la reproduction des poèmes dédiés à Louise Michel (**annexe n°6**) auxquels s'ajoutent :
ANDRIEUX Louis, *Souvenirs d'un préfet de police*, t.1, Paris, Jules Rouff et Cie, 1885.
ANONYME, *Mes sept ans de bagne par un forçat*, Paris, Administration des Publications républicaines, 1880.
BIENVENU Léon (Touchatout), *Mémoires d'un préfet de police*, Paris, C. Marpon et E. Flammarion, 1885.
BRISSON Adolphe, *Portraits intimes. Deuxième série*, Paris, Armand Colin, 1896.
CHAMPSAUR Félicien, *Le Massacre*, Paris, E. Dentu, 1885.
CHINCHOLLE Charles, *Les survivants de la Commune*, Paris, L. Boulanger, 1885.
CLERE Jules, *Les hommes de la Commune. Biographie complète de tous ses membres*, Paris, E. Dentu, 1871.
DRUMONT Édouard, *La France juive. Essai d'histoire contemporaine*, t.2, Paris, C. Marpon & E. Flammarion, 1886.
DU PREY Auguste-Victor-Marie Lefebvre, *Les Femmes de 1870*, Saint-Omer, Imprimerie J. Devey, 1874.
ETRIVIERES Jehan de, « Louise Michel », dans *Les amazones du siècle*, Saint-Amand, Destenay, 1882.
GILLE Philippe, *La Bataille Littéraire. Troisième série (1883-1886)*, Paris, Victor-Havard éditeur, 1890.
HARDOUIN Céleste, *La détenue de Versailles en 1871*, Paris, Chez l'auteur, 1879.
JORAN Théodore, *Le Mensonge du féminisme. Opinions de Léon H...*, Paris, Henri Jouve, 1905.
JORAN Théodore, *Autour du féminisme*, Paris, Plon, 1906.
KARR Alphonse, *Sous les pommiers*, Paris, Calmann-Levy, 1882.
KROPOTKINE Pierre, *L'anarchie. Sa philosophie, son idéal*, Paris, P.-V. Stock, 1896.
KROPOTKINE Pierre, *Autour d'une vie. Mémoires d'un révolutionnaire*, Paris, P.-V. Stock, 1902.
LE ROY Achille, *La revanche du prolétariat*, Paris, Librairie socialiste internationale, 1885
LISSAGARAY Pierre-Olivier, *Histoire de la Commune de 1871* [1896], Paris, La Découverte, 2005.
LOMBROSO Cesare, *Le crime : causes et remèdes,* Paris, Éditions Félix Alcan, 1907.
MAILLARD Firmin, *La légende de la femme émancipée. Histoires de femmes pour servir à l'Histoire Contemporaine*, Paris, A la librairie illustrée, 1886.
MAYER Simon, *Souvenirs d'un déporté*, Paris, E. Dentu, 1880.

MIMANDE Paul, *Criminopolis*, Paris, Calmann-Lévy, 1897.
MINCK Paule, *Etudes sociales. Les mouches et les araignées. Une héroïne populaire (Louise Michel)*, Lyon, Imprimerie Chanoine, 1880.
MONTESQUIOU Robert de, *Roseaux pensants*, Paris, Bibliothèque Charpentier, 1897.
PAYSANT, *Louise Michel devant le 6e Conseil de Guerre*, Paris, Publications du *Citoyen*, 1880.
ROCHEFORT Henri, *Les Aventures de ma vie*, tomes 3 et 4, Paris, Paul Dupont, 1896.
ROUX Léon, *Médaillons révolutionnaires*, n°1, *Louise Michel*, Paris, Imp. Panvert, 1886.
SAINT-HILAIRE Emile de, *A Bas les Masques ! Place à la vérité !*, Paris, Librairie Marcel Manière, 1885.
SEVERINE, *Pages rouges*, Paris, H. Simonis Empis, 1893.
TENROC Charles, *Féminités*, Paris, F. Laur, 1902.
TERRAIL Gabriel (Mermeix), *La France socialiste. Notes d'histoire contemporaine*, Paris, F. Fetscherin et Chuit, 1886.
VILLIERS DU TERRAGE Marc de, *Histoire des clubs de femmes et des légions d'amazones*, Paris, Plon-Nourrit, 1910.

Textes non-contemporains de Louise Michel

Voir la liste des biographies de Louise Michel (**annexe n°3**).
Voir l'historiographie de l'anarchisme (**annexe n°9**)

« Réflexions à l'issue du colloque Louise Michel », *Bulletin d'information des études féminines*, octobre 1980, n°5.
BARRES Maurice, *Mes Cahiers, 1869-1923*, Paris, Plon, 1963.
CAMPION Léo, *Le drapeau noir, l'équerre et le compas*, Ille-sur-Têt, Editions K'A, 2013.
CENTRE D'ETUDES FEMININES DE L'UNIVERSITE DE PROVENCE, *Colloque Louise Michel organisé par le Centre d'Etudes féminines de l'Université de Provence (Marseille 11-12 juin 1980). Actes*, Aix-en-Provence, Université de Provence, 1982.
DESPENTES Virginie, *King Kong Theorie*, Paris, Grasset, coll. Le Livre de Poche, 2006.
DOMMANGET Maurice, « Le rouge et le noir chez Louise Michel », *L'Ecole émancipée*, 16 avril 1955.
DOMMANGET Maurice, *Histoire du drapeau rouge des origines à la guerre de 1939*, Paris, Librairie de l'Etoile, 1967.
ENCKELL Marianne, *Une toute petite histoire de l'anarchisme...*, brochure disponible sur infokiosques.net [URL : http://infokiosques.net/spip.php?article28] Consulté le 08/10/2016.
FAURE Sébastien, *L'Encyclopédie anarchiste*, Limoges, E. Rivet, 1934.
FRAISSE Geneviève, « Des héroïnes symboliques ? Celle qui écrit et celle qui parle : George Sand et Louise Michel », *Les Révoltes Logiques*, n°6, automne-hiver 1977, p.35-54.
INSTITUT MAURICE-THOREZ, *Voici l'aube. L'immortelle Commune de Paris*, Paris, Editions sociales, 1972.
LEFEBVRE Henri, *La Proclamation de la Commune : 26 mars 1871*, Paris, Gallimard, 1965.
MAROT Alcide, « La jeunesse de Louise Michel », *Mercure de France*, 1 janvier 1929, p.27-67.
MARMO MULLANEY Marie, « Sexual Politics in the Career and Legend of Louise Michel », *Signs*, vol.15, n°2, 1990, p.300-322.
ROSSEL Thyde, « Louise Michel, une grande figure de l'anarchisme », Increvables anarchistes, 1. *Histoire(s) de l'anarchisme, des anarchistes et de leurs foutues idées au fil*

de 150 ans du Libertaire et du Monde Libertaire. Des origines à 1914 (volume 1), Paris, Editions du Monde libertaire / Bruxelles, Editions Alternative libertaire, 1998.
ROUDY Yvette, *Allez les femmes. Une brève histoire du PS, et de quelques absentes*, Latresne, Le bord de l'eau, 2005.
ROYAL Ségolène, *Cette belle idée du courage*, Paris, Grasset, 2013.
SORAL Alain, *Vers la féminisation ?*, Paris, Editions Blanche, 1999.
ZEVAES Anne-Léo, « Le mouvement anarchiste de 1870 à nos jours », *La Nouvelle Revue*, novembre-décembre 1932.
ZWIRN Jacques (dir.), *La Commune de Paris aujourd'hui*, Paris, Les éditions de l'Atelier / Les éditions ouvrières, 1999.

Ouvrages biographiques ou autobiographiques d'acteurs

AUZIAS Claire et PUCCIARELLI Mimmo, *Claire l'enragée !*, Lyon, Atelier de création libertaire, 2007.
BENSAID Daniel, *Une lente impatience*, Paris, Stock, 2004.
BERNARD Thomas, *Lucio, maçon, anarchiste et faussaire*, Paris, Editions du Ravin bleu, 2014.
BRUHAT Jean, *Il n'est jamais trop tard. Souvenir*, Paris, Albin Michel, 1983.
BRULAT Paul, *Lumières et grandes ombres : souvenirs et confidences*, Paris, Grasset, 1930.
DURAND Pierre, *Ite, missa est*, Paris, Le Temps des cerises, 1999.
KAUFMANN Dorothy, *Edith Thomas passionnément résistante*, Paris, Editions Autrement, 2007.
LEJEUNE Paule, *La vie, c'est pile ou face*, Paris, Arts au pluriel, 2006.
MARTIN-CHAUFFIER Louis, « Edith Thomas (1909-1972) », *Bibliothèque de l'école des chartes*, 1972, 130/2, p.681-684.
THOMAS Edith, *Le Témoin compromis*, Paris, Viviane Hamy, 1955.
THOMAS Edith, « Au Comité national des écrivains (1941-1944), *La Vie intellectuelle*, août-septembre 1956, p.67-70.
THOMAS Edith, *Pages de journal*, Paris, Editions Viviane Hamy, 1995.
URTUBIA Lucio, *Ma morale anarchiste*, Paris, Les éditions libertaires, 2005.

Editions successives des œuvres de Louise Michel

Voir la liste dans l'**annexe n°5**.

Documents audiovisuels

ANSPACH Solveig, *Louise Michel, la rebelle*, Paris, Jem Productions, 2009.
ASSOCIATION LOUISE MICHEL, *Variations autour du procès de Louise Michel. « Et pourtant je vous regarde en face ». Création musicale et théâtrale d'Eléonore Bovon*, 2015.
BERNARD Michèle, *L'oiseau noir du champ fauve : cantate pour Louise Michel*, Vincennes, EPM, 2004.
BOBIN Carine, *Louise Michel : la révolutionnaire rêvée*, Paris, Regards, 2007.
DELEPINE Benoît et KERVERN Gustave, *Louise-Michel*, Paris, MK2, 2008.
LABEL HISTOIRE, *Auriez-vous pris les armes avec Louise Michel ?*, Paris, 2P2L ; France 3 Paris Ile-de-France, 2014.

Radio

France culture

Sources électroniques

www.anarkhia.org
www.heteroclite.org
www.ladepeche.fr
www.ledauphiné.com
www.lemonde.fr
www.leplus.nouvelobs.com
www.lexpress.fr
www.socialhistory.org
www.toutelaculture.com
Le blog du Front de gauche du 13e
Le blog Nice-Matin
Page Facebook du Collectif pour des femmes au Panthéon

Bibliographie

OUVRAGES

ACHIN Catherine, BARGEL Lucie, DULONG Delphine *et alii*, *Sexes, genre et politique*, Paris, Economica, 2007.

ACHIN Catherine, BÉRÉNI Laure (dir.), *Dictionnaire. Genre et science politique*, Paris, Presses de Sciences Po, 2013.

Actes du colloque « Cesare Lombroso et la fine del secolo : la verità dei corpi », Università degli Studi di Genova, 24-25 septembre 2004, *Publif@rum*, 1/2005 [En ligne].

Actes du colloque international de Toulouse du 27-28-29 octobre 1999, *L'anarchisme a-t-il un avenir ? Histoire de femmes, d'hommes et de leurs imaginaires*, Lyon, Atelier de création libertaire, 2001.

Actes du séminaire Ariane, *Approche de l'histoire de la littérature de trois pays européens. Construire l'Europe dans les bibliothèques*, Grenoble, Université Pierre Mendès-France, 1998, p.9-20.

ADLER Laure, *Les femmes politiques*, Paris, Seuil, 1993.

AGULHON Maurice, *La République au village*, Paris, Plon, 1970.

AGULHON Maurice, *Marianne au combat. L'imagerie et la symbolique républicaine de 1789 à 1880*, Paris, Flammarion, 1979.

AGULHON Maurice, *Histoire vagabonde*, t.2, Paris, Gallimard, 1988, p.209-243.

AGULHON Maurice, *Marianne au pouvoir. L'imagerie et la symbolique républicaines de 1880 à 1914*, Paris, Flammarion, 1989.

AGULHON Maurice, *Histoire vagabonde*, t.3, Paris, Gallimard, 1996, p.170-188.

AGULHON Maurice, *De Gaulle. Histoire, symbole, mythe*, Paris, Plon, 2000.

AGULHON Maurice, *Les métamorphoses de Marianne. L'imagerie et la symbolique républicaines de 1914 à nos jours*, Paris, Flammarion, 2001.

ALDRIN Philippe, *Sociologie politique des rumeurs*, Paris, PUF, 2005.

D'ALMEIDA Fabrice, *Histoire et politique en France et en Italie : l'exemple des socialistes 1945-1983*, thèse de doctorat en histoire, Université Paris X-Nanterre, 1994.

D'ALMEIDA Fabrice, *Histoire et politique en France et en Italie : l'exemple des socialistes 1945-1983*, Rome, Ecole française de Rome, 1998.

D'ALMEIDA Fabrice (dir.), *L'éloquence politique en France et en Italie de 1870 à nos jours*, Rome, École française de Rome, 2001.

AMALVI Christian, *Les héros de l'histoire de France. Recherche iconographique sur le panthéon scolaire de la Troisième République*, Paris, Phot'œil, 1979.

AMALVI Christian, *De l'art et la manière d'accommoder les héros de l'histoire de France. De Vercingétorix à la Révolution. Essai de mythologie nationale*, Paris, Albin Michel, 1988.

AMALVI Christian, *Les Héros des Français. Controverses autour de la mémoire nationale*, Paris, Larousse, 2011.

AMBROISE-RENDU Anne-Claude, *Petits récits de désordres ordinaires : les faits divers dans la presse française, de la Troisième République à la Grande Guerre*, Paris, Editions Seli Arslan, 2004.

AMIEL Vincent, NACACHE Jacqueline, SELLIER Geneviève et VIVIANI Christian (dir.), *L'acteur de cinéma : approches plurielles*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2007.

ANDERSON Benedict, *L'imaginaire national. Réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, Paris, La Découverte, 2006.

ANDRIEU Claire, LAVABRE Marie-Claire et TARTAKOWSKY Danielle (dir.), *Politiques du passé*, Aix-en-Provence, Presses Universitaire de Provence, 2006.

ANGENOT Marc, *Anarchistes et socialistes, 1880-1914 : Trente-cinq ans de dialogue de sourds*, Montréal, *Discours social*, vol.14, 2002.

ANGENOT Marc, *Rhétorique de l'anti-socialisme. 1830-1917*, Laval, Les Presses de l'Université Laval, 2004.

ANGENOT Marc, *La poésie socialiste au temps de la Deuxième Internationale*, Montréal, *Discours social*, vol.33, 2010.

ATTIKPOE Kodjo, *L'inscription du social dans le roman contemporain pour la jeunesse*, Paris, L'Harmattan, 2009.

AUCOUTURIER Michel, *Le Réalisme socialiste*, Paris, PUF, 1998.

AZEMA Jean-Pierre et WINOCK Michel, *Les Communards*, Paris, Seuil, 1970.

AZEMA Jean-Pierre, PROST Antoine et RIOUX Jean-Pierre (dir.), *Le Parti Communiste des années sombres, 1938-1941*, Paris, Seuil, 1986, p.198-204.

BACHOLLET Raymond, *Les cent plus belles images de l'affaire Dreyfus*, Paris, Kharbine-Tapabor/Dabecom, 2006

BACZKO Bronislaw, *Les imaginaires sociaux. Mémoires et espoirs collectifs*, Paris, Payot, 1984.

BALLMER-CAO Thanh-Huyen, MOTTIER Véronique et SGIER Léa (dir.), *Genre et politique. Débats et perspectives*, Paris, Gallimard, 2000.

BARBIER Frédéric et BERTHO-LAVENIR Catherine, *Histoire des médias de Diderot à Internet*, Paris, Armand Colin, 1996.

BARD Christine (dir.), *Un siècle d'antiféminisme*, Paris, Fayard, 1999.

BARROWS Susanna, *Miroirs déformants. Réflexions sur la foule en France à la fin du XIXe siècle*, Paris, Aubier, 1990.

BARTHES Roland, *S/Z*, Paris, Seuil, 1970.

BAXANDALL Michaël, *Formes de l'intention. Sur l'explication historique des tableaux*, Nîmes, Jacqueline Chambon, 1991.

BEAUDET Céline, *Les milieux libres. Vivre en anarchiste à la Belle Epoque*, Paris, Les Editions Libertaires, 2006.

BECKER Howard, *Outsiders. Etudes de sociologie de la déviance*, Paris, Métailié, 1985.

BECKER Howard, *Les mondes de l'art*, Paris, Flammarion, 1988.

BECKER Jean-Jacques et CANDAR Gilles (dir.), *Histoire des gauches en France*, 2 t., Paris, La Découverte, 2005.

BECKER Peter et WETZELL Richard F. (dir.), *The Criminal and their Scientists. The History of Criminology in International Perspective*, Cambridge, Cambridge University Press, 2006.

BELLANGER Claude, GODECHOT Jacques, GUIRAL Pierre et TERROU Fernand, *Histoire Générale de la presse française*, t.3, Paris, PUF, 1972.

BERENI Laure, *La bataille de la parité. Mobilisations pour la féminisation du pouvoir*, Paris, Economica, 2015.

BERENSON Edward et GILOI Eva, *Constructing Charisma. Fame, Celebrity and Power in 19th Century Europe*, New York, Berghahn Books, 2010.

BERLIERE Jean-Marc, *Le Préfet Lépine, vers la naissance de la police moderne*, Paris, Denoël, 1993.

BERNADOU Vanessa, BLANC Félix, LAIGNOUX Raphaëlle et ROA BASTOS Francisco (dir.), *Que faire du charisme ?*, Paris, PUF, 2014.

BERRY David, *Le Mouvement anarchiste en France, 1917-1945*, Paris, Les Editions Libertaires, 2014.

BERSTEIN Serge, *Le 6 février 1934*, Paris, Gallimard, 1975.

BERTINI Marie-Joseph, *Femmes, le pouvoir impossible*, Paris, Pauvert et Fayard, 2002.

BESSIN Marc, BIDART Claire et GROSSETTI Michel, *Bifurcations. Les sciences sociales face aux ruptures et à l'événement*, Paris, La Découverte, 2010.

BIRNBAUM Pierre et VINCENT Jean-Marie (dir.), *Critique des pratiques politiques*, Paris, Galilée, 1978, p.121-163.

BILLARD Claude et GUIBBERT Pierre, *Histoire mythologique des Français*, Paris, Galilée, 1976.

BLAIS Mélissa et DUPUIS-DERI Francis (dir.), *Le mouvement masculiniste au Québec. L'antiféminisme démasqué*, Montréal, Les éditions du remue-ménage, 2008.

BOLTANSKI Luc, CLAVERIE Elisabeth, OFFENSTADT Nicolas, VAN DAMME Stéphane (dir.), *Affaires, scandales et grandes causes. De Socrate à Pinochet*, Paris, Stock, 2007.

BONNET Jean-Claude (dir.), *La mort de Marat*, Paris, Flammarion, 1986.

BONNET Marie-Jo, *Les relations amoureuses entre les femmes, 16e-XXe siècles*, Paris, Odile Jacob, 1995.

BOUJU Marie-Cécile, *Lire en communiste. Les maisons d'éditions du Parti communiste français (1920-1968)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2010.

BOURDIEU Pierre, *Les règles de l'art. Genèse et structure du champ littéraire*, Paris, Seuil, 1992.

BOURDIEU Pierre, *Sur l'Etat. Cours au Collège de France (1989-1992)*, Paris, Seuil, 2012.

BOURDIN Pierre, CARON Jean-Claude et BERNARD Mathias, *La voix et le geste. Une approche culturelle de la violence socio-politique*, Clermont, Presses universitaires Blaise Pascal, 2005.

BOURQUIN Laurent et HAMON Philippe (dir.), *La politisation. Conflits et construction du politique depuis le Moyen-âge*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2010.

BOUVIER Jean-Claude et GUILLON Jean-Marie (dir.), *La toponymie urbaine, significations et enjeux*, Paris, L'Harmattan, 2001.

BOWNESS Alan, *The Conditions of Success. How the Modern Artist Rises to Fame*, Londres, Thames and Hudson, 1989.

BRECHON Pierre et WILLAIME Jean-Paul (dir.), *Médias et religions en miroir*, Paris, PUF, 2000.

BURROW John, *A Liberal Descent. Victorian Historians and the English Past*, Cambridge, CUP, 1981.

BRACONNIER Céline et DORMAGEN Jean-Yves, *La démocratie de l'abstention. Aux origines de la démobilisation électorale en milieu populaire*, Paris, Gallimard, 2007.

BRAUD Philippe, *L'émotion en politique*, Paris, Presses de Sciences Po, 1996.

BREDIN Jean-Denis et LEVY Thierry, *Convaincre. Dialogue sur l'éloquence*, Paris, Odile Jacob, 1997.

BRIOT Marie-Odile et HUMBLOT Catherine, *Ernest Pignon-Ernest. La peau des murs*, Paris, Limage, 1980.

BROWERSOCK Glen W., *Rome et le martyr*, Paris, Flammarion, 2002 [1995].

CAILLOIS Roger, *Le mythe et l'homme* (1938), Paris, Folio, 1987.

CALVET Louis-Jean, *La production révolutionnaire : slogans, affiches, chansons*, Paris, Payot, 1976.

CAMOUS Claude, *La Commune à Marseille*, Gemenos, Editions Autres Temps, 2009.

CAMPBELL Joseph, *Le héros aux mille et un visages* (1949), Escalquens, Oxus, 2010.

CARBONELL Charles-Olivier et RIVES Jean (dir.), *Mythes et politique*, Toulouse, Presses de l'Institut d'Études Politiques, 1991.

CAZANAVE Caroline et MARCHAL-NINOSQUE France, *Mourir pour des idées*, Besançon, Presses Universitaires de France-Comté, 2008.

CENTLIVRES Pierre, FABRE Daniel et ZONABEND Françoise (dir.), *La fabrique des héros*, Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, 1998.

CERTEAU Michel de, *L'écriture de l'histoire*, Paris, Gallimard, NRF, 1975.

CHALAS Yves (dir.), *Mythe et révolutions*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 1990.

CHALVON-DEMERSAY Sabine et PASQUIER Dominique, *Drôles de stars. La télévision des animateurs*, Paris, Aubier, 1990.

CHAMBELLAND Colette, *Pierre Monatte, une autre voix syndicaliste*, Paris, Editions de l'Atelier, 1999.

CHAMPAGNE Patrick, *Faire l'opinion. Le nouveau jeu politique*, Paris, Editions de Minuit, 1990.

CHARLE Christophe, *Théâtres en capitales. Naissance de la société du spectacle à Paris, Berlin, Londres et Vienne*, Paris, Albin Michel, 2008.

CHARPENEL Marion, *« Le privé est politique ! ». Sociologie des mémoires féministes en France*, thèse en science politique, IEP Paris, 2014.

CHARPENTIER Isabelle (dir.), *Comment sont reçues les œuvres*, Paris, Creaphis, 2006.

CHARTIER Roger, *Les origines culturelles de la Révolution française*, Paris, Seuil, 1990.

CHATEAURAYNAUD Francis, *Argumenter dans un champ de force. Essai de balistique sociologique*, Paris, PETRA, 2011.

CHAUVAUD Frédéric et MALANDAIN Gilles (dir.), *Impossibles victimes, impossibles coupables. Les femmes devant la justice (XIXe-XXe siècles)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2006.

CHUPIN Ivan, HUBE Nicolas et KACIAF Nicolas, *Histoire politique et économique des médias en France*, Paris, La Découverte, 2012.

CITRON Suzanne, *Le mythe national*, Paris, Editions de l'Atelier, 1984.

COHEN Antonin, LACROIX Bernard et RIUTORT Philippe, *Les formes de l'activité politique*, Paris, PUF, 2006.

COLLER Ian, DAVIES Helen et KALMAN Julie (dir.), *French History and Civilization. Papers from the George Rudé Seminar, volume I*, Melbourne, University of Melbourne, 2005.

COLLINI Stefan, WHATMORE Richard et YOUNG Brian (dir.), *Economy, Polity and Society. British Intellectual History, 1750-1950*, Cambridge, Cambridge University Press, 2000.

CONTAMIN Jean-Gabriel, *Contribution à une sociologie des usages pluriels des formes de mobilisation : l'exemple de la pétition en France*, thèse de science politique, Université Paris I, 2001.

COSSART Paula, *Le meeting politique. De la délibération à la manifestation (1868-1939)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2010.

COSSART Paula et TALPIN Julien, *Lutte urbaine. Participation et démocratie d'interpellation à l'Alma-Gare*, Vulaines-sur-Seine, Editions du Croquant, 2015.

COULOMB-GULLY Marlène, *Présidente : le grand défi. Femmes, politique et médias*, Paris, Payot, 2012.

COURBAN Alexandre, *Gabriel Péri. Un homme politique, un député, un journaliste*, Paris, La Dispute, 2011.

COURTOIS Stéphane et LAZAR Marc, *Histoire du Parti communiste français*, Paris, PUF, 2000.

COUTURIER Elisabeth et VEYNE Paul, *Ernest Pignon-Ernest*, Paris, Herscher, 1990.

CRARY Jonathan, *Techniques of the Observer. On Vision and Modernity in the Nineteenth Century*, Boston, MIT Press, 1990.

CRIVELLO Maryline, GARCIA Patrick et OFFENSTADT Nicolas, *Concurrences des passés. Usages politiques du passé dans la France contemporaine*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 2006.

DAKHLIA Jamil, *Politique people*, Rosny-sous-bois, Bréal, 2008.

DALISSON Rémi, *Les Trois couleurs, Marianne et l'Empereur. Fêtes libérales et politiques symboliques en France, 1815-1870*, Paris, La Boutique de l'Histoire, 2004.

DAMAMME Dominique, GOBILLE Boris, MATONTI Frédérique et PUDAL Bernard, *Mai-Juin 68*, Paris, Editions de l'Atelier, 2008.

DARRIULAT Philippe, *La muse du peuple. Chansons politiques et sociales en France, 1815-1871*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2010.

DAUPHIN Cécile et FARGE Arlette, *De la violence et des femmes*, Paris, Albin Michel, 1997.

DAVALON Jean, DUJARDIN Philippe et SABATIER Gérard, *Politique de la mémoire. Commémorer la Révolution*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1993.

DE COCK Laurence et PICARD Emmanuelle, *La fabrique scolaire de l'histoire*, Marseille, Agone, 2009.

DECOUFLE André, *Sociologie des révolutions*, Paris, PUF, 1968.

DECOUFLE André, *La Commune de Paris, 1871. Révolution populaire et pouvoir révolutionnaire*, Paris, Editions Cujas, 1969.

DELOYE Yves, *Ecole et citoyenneté. L'individualisme républicain de Jules Ferry à Vichy : controverses*, Paris, Presses de la FNSP, 1994.

DELOYE Yves et VOUTAT Bernard, *Faire de la science politique*, Paris, Belin, 2002.

DELOYE Yves et HAROCHE Claudine (dir.), *Maurice Halbwachs. Espaces, mémoires et psychologie collective*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2004.

DELOYE Yves, *Sociologie historique du politique*, Paris, La Découverte, 2007.

DELOYE Yves et IHL Olivier, *L'acte de vote*, Paris, Presses de Sciences-Po, 2008.

DELPORTE Christian, *Histoire du journalisme et des journalistes en France*, Paris, PUF, 1995.

DELPORTE Christian, *Les Journalistes en France 1880-1950. Naissance et construction d'une profession*, Paris, Seuil, 1999.

DELUERMOZ Quentin et SINGARAVELOU Pierre, *Pour une histoire des possibles*, Paris, Seuil, 2016.

DEOM Laurent et TILLEUIL Jean-Louis, *Le héros dans les productions littéraires pour la jeunesse*, Paris, L'Harmattan, 2010.

DIXIMIER Michel, LALOUETTE Jacqueline et PASAMONIK Didier, *La République et l'Eglise, images d'une querelle*, Paris, La Martinière, 2005.

DOBRY Michel, *Sociologie des crises politiques : la dynamique des mobilisations multisectorielles*, Paris, Presses de Sciences Po, 1986.

DOIZY Guillaume et LALAUX Jean-Bernard, *A bas la calotte ! La caricature anticléricale et la séparation des Eglises et de l'Etat*, Paris, Alternatives, 2005.

DRACHLINE Pierre, *Le fait divers au XIXe siècle*, Paris, Hervé, 1991.

DUCATEL Paul, *La Commune de Paris vue à travers l'imagerie populaire*, Paris, Grassin, 1971.

DUCLERT Vincent, FABRE Rémi et FRIDENSON Patrick (dir.), *Avenir et avant-gardes en France XIXe-XXe siècle. Hommage à Madeleine Rebérioux*, Paris, La Découverte, 1999, p.84-105.

DUCLERT Vincent, *Jaurès, 1859-1914. La politique et la légende*, Paris, Autrement, 2013.

DUCOULOMBIER Romain, *Camarades ! La naissance du Parti communiste en France*, Paris, Perrin, 2010.

DURAND Gilbert, *Les structures anthropologiques de l'imaginaire*, Paris, PUF, 1960.

DURAND Gilbert et VIERNE Simone (dir.), *Colloque de Cerisy. Le mythe et le mythique*, Paris, Albin Michel, 1987.

DURAND Gilbert, *Introduction à la mythodologie. Mythes et sociétés*, Paris, Albin Michel, 1996.

DUROSELLE Jean-Baptiste, *Clemenceau*, Paris, Fayard, 1988.

EDELMAN Nicole, *Les métamorphoses de l'hystérique au XIXe siècle*, Paris, La Découverte, 2003.

EHRARD Jean (dir.), *Images de Robespierre*, Napoli, Vivarium, 1996.

ELIADE Mircea, *Mythes, rêves et mystères* (1957), Paris, Gallimard, 1985.

ELIADE Mircea, *Aspects du mythe* (1963), Paris, Gallimard, 1996.

ELIADE Mircea, *Le sacré et le profane* (1957), Paris, Gallimard, 1985.

EYMERI Jean-Michel, *La fabrique des énarques*, Paris, Economica, 2001.

FAIVRE Antoine, *Accès de l'ésotérisme occidental*, Paris, Gallimard, 1986.

FARGE Arlette et KLAPISCH Christine (dir.), *Madame ou Mademoiselle. Itinéraires de la solitude féminine, XVIIIe-XXe siècles*, Paris, Montalba, 1984.

FAULKNER Robert R., *Music on Demand : Composers and Careers in the Hollywood Film Industry*, New Brunswick, Transaction Books, 1983.

FAURE Christine, *La démocratie sans les femmes : essai sur le libéralisme en France*, Paris, PUF, 1985.

FAURE Christine (dir.), *Nouvelle encyclopédie politique et historique des femmes*, Paris, Les Belles Lettres, 2010.

FAUVET Jacques, *Histoire du Parti communiste français*, t.1, *De la guerre à la guerre (1917-1939)*, Paris, Fayard, 1964.

FAVRE Pierre (dir.), *La Manifestation*, Paris, Presses de Sciences Po, 1990.

FEDERINI Fabienne, *Ecrire ou combattre. Des intellectuels prennent les armes (1942-1944)*, Paris, La Découverte, 2006.

FERENCZI Thomas, *L'invention du journalisme en France. Naissance de la presse moderne à la fin du XIXe siècle*, Paris, Plon, 1983.

FERON Élise et HASTINGS Michel, *L'imaginaire des conflits communautaires*, Paris, L'Harmattan, 2002.

FISH Stanley, *Is There a Text in This Class ?*, Cambridge, Havard University.

FILLIEULE Olivier, AGRIKOLIANSKY Eric et SOMMIER Isabelle (dir.), *Penser les mouvements sociaux*, Paris, La Découverte, 2010.

FILLIEULE Olivier et TARTAKOWSKY Danielle, *La manifestation*, Paris, Presses de Sciences Po, 2013.

FERTIKH Karim, *Le congrès de Bad Godesberg. Contribution à une socio-histoire des programmes politiques*, thèse de sciences sociales, EHESS, Paris, 2012.

FOUGEYROLLAS-SCHWEBEL Dominique, PLANTE Christine, RIOT-SARCEY Michèle et ZAIDMAN Claude (dir.), *Le genre comme catégorie d'analyse. Sociologie, histoire, littérature*, Paris ; Budapest ; Turin, L'Harmattan, 2003.

FOUQUET Catherine, *La Femme au temps de la Révolution*, Paris, Stock, 1989.

FOURNIER Eric, *La Commune n'est pas morte. Les usages politiques du passé de 1871 à nos jours*, Paris, Libertalia, 2013.

FRAISSE Geneviève, *Muse de la raison : la démocratie exclusive et la différence des sexes*, Aix-en-Provence, Alinea, 1989.

FRAISSE Geneviève, *Les femmes et leur histoire*, Paris, Folio, 2010 [1998].

FRAISSE Geneviève et PERROT Michelle (dir.), *Histoire des femmes en Occident*, t. 4, *Le XIXe siècle*, Paris, Perrin, 2002.

FRANÇOIS Bastien et NEVEU Erik (dir.), *Espaces publics mosaïques*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 1999.

FREEDMAN Jane, *Femmes politiques, mythes et symboles*, Paris, L'Harmattan, 1997.

FUREIX Emmanuel, *La France des larmes. Deuils politiques à l'âge romantique (1814-1840)*, Seyssel, Champ Vallon, 2009.

GARCIA Patrick, *Le Bicentenaire de la Révolution française. Pratiques sociales d'une commémoration*, Paris, CNRS Editions, 2000.

GARCIA Patrick et LEDUC Jean, *Histoire de l'enseignement de l'histoire*, Paris, Armand Colin, 2003.

GATEAU Mathieu, NAVARRE Maud et SCHEPENS Florent (dir.), *Les identités de genre en politique*, Dijon, Presses universitaires de Dijon, 2013.

GENSBURGER Sarah, *Les Justes de France. Politiques publiques de la mémoire*, Paris, Presses de Science Po, 2010.

GERVEREAU Laurent et PROCHASSON Christophe (dir.), *L'Affaire Dreyfus et le tournant du siècle*, Paris, MHC-BDIC, 1994.

GIRARDET Raoul, *Mythes et mythologies politiques*, Paris, Seuil, 1986.

GLEVAREC Hervé, MACÉ Éric, et MAIGRET Éric, *Cultural Studies. Anthologie*, Paris, Amand Colin, 2008.

GODINEAU Laure, *Retour d'exil : les anciens communards au début de la Troisième République*, thèse d'histoire, Université Paris 1, 2000.

GOFFMAN Erving, *Stigmate. Les usages sociaux des handicaps*, Paris, Editions de Minuit, 1975.

GOFFMAN Erving, *Les cadres de l'expérience*, Paris, Editions de Minuit, 1991.

GRANIER Caroline, *Les briseurs de formules. Les écrivains anarchistes en France à la fin du XIXe siècle*, Coeuvres-et-Valsery, Ressouvenances, 2008.

GRAWITZ Madeleine et LECA Jean (dir.), *Traité de science politique*, vol.1, Paris, PUF, 1985.

GUBIN Eliane, JACQUES Catherine, ROCHEFORT Florence, STUDER Brigitte, THEBAUD Françoise et ZANCARINI-FOURNEL Michelle (dir.), *Le siècle des féminismes*, Paris, Editions de l'Atelier, 2004.

GUICHARD Bruno, HAGE Julien et LEGER Alain, *François Maspero et les paysages humains*, Lyon, La Fosse aux ours, 2009.

GUILBERT Madeleine, *Les femmes et l'organisation syndicale avant 1914*, Paris, Editions du CNRS, 1966.

GUILLALOT Elsa, *Auguste Blanqui ou l'autopsie d'un mythe : discours et représentations autour de sa mort*, mémoire de science politique, 1992-1993, IEP Grenoble.

GUILLALOT Elsa, *Louis-Auguste Blanqui et son double. Un mythe politique moderne dans la France des XIXe et XXe siècles*, thèse en science politique, Université Grenoble II, 2000.

GUILLAUMIN Colette, *Sexe, Race et Pratique du pouvoir*, Paris, Côté-femmes, 1992.

GUILPAIN Geneviève, *Les célibataires, des femmes singulières. Le célibat féminin en France (XVIIe-XXIe siècle)*, Paris, L'Harmattan, 2012.

GULLICKSON Gay L., *Unruly Women of Paris. Images of the Commune*, Ithaca, Cornell University Press, London, 1996.

HABERMAS Jürgen, *L'espace public*, Paris, Payot, 2010.

HAGE Julien, *Feltrinelli, Maspero, Wagenbach : une nouvelle génération d'éditeurs politiques d'extrême-gauche en Europe occidentale, 1955-1982*, thèse de doctorat en histoire sous la direction de Jean-Yves Mollier, Université Versailles Saint-Quentin, 2010.

HAGE Julien, *L'édition politique d'extrême-gauche au XXe siècle : essai d'histoire globale*, Lyon, Presses de l'ENSSIB, 2013.

HALBWACHS Maurice, *Les cadres sociaux de la mémoire*, Paris, Albin Michel, 1994.

HALBWACHS Maurice, *La mémoire collective*, Paris, Albin Michel, 1997 (1950).

HALBWACHS Maurice, *La Topographie légendaire des Evangiles en Terre sainte. Etude de mémoire collective*, Paris, PUF, 2008 (1941).

HAMMAN Philippe, MÉON Jean-Matthieu et VERRIER Benoît (dir.), *Discours savants, discours militants : mélange des genres*, Paris, L'Harmattan, 2002.

HAMON Léo et MABILEAU Albert, *La personnalisation du pouvoir*, Paris, PUF, 1982.

HARTOG François et REVEL Jacques (dir.), *Les usages politiques du passé*, Paris, Editions de l'EHESS, 2001.

HARTOG François, *Régimes d'historicité. Présentisme et expériences du temps*, Paris, Seuil, 2003.

HASTINGS Michel, *Halluin la Rouge, 1919-1939*, Lille, Presses Universitaires de Lyon, 1991.

HASTINGS Michel, NICOLAS Loïc et PASSARD Cédric. (dir.), *Paradoxes de la transgression*, Paris, CNRS Éditions, 2012.

HAUCHECORNE Mathieu, *La fabrication transnationale des idées politiques. Sociologie de la réception de John Rawls et des « théories de la justice » en France (1971-2011)*, thèse de doctorat en science politique sous la direction de Frédérique Matonti et Frédéric Sawicki, Université Lille 2, 2011.

HAUSE Steven C. et KENEY Anne R., *Women's Suffrage and Social Politics in the French Third Republic*, Princeton, Princeton University Press, 1984.

HAYAT Samuel, *1848. Quand la République était révolutionnaire. Citoyenneté et représentation*, Paris, Seuil, 2014.

HAZAREESINGH Sudhir, *La légende de Napoléon*, Paris, Tallandier, 2006.

HEINICH Nathalie, *La gloire de Van Gogh. Essai d'anthropologie de l'admiration*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1991.

HEINICH Nathalie, *L'épreuve de la grandeur. Prix littéraires et reconnaissance*, Paris, La Découverte, 2009.

HEINICH Nathalie, *De la visibilité. Excellence et singularité en régime médiatique*, Paris, Gallimard, 2012.

HIRSCHMAN Albert O., *Deux siècles de rhétorique réactionnaire*, Paris, Fayard, 1991.

HOENSELAARS Ton et KOOPMANS Jelle (dir.), *Jeanne d'Arc entre les nations*, Amsterdam, Rodopoi, 1998.

HOSSARD Nicolas, et JARVIN Magdalena (dir.), "*C'est ma ville !" De l'appropriation et du détournement de l'espace public*, Paris, L'Harmattan, 2005.

IHL Olivier, *Le mérite et la République. Essai sur la distinction des émules*, Paris, Gallimard, 2007.

JEANNEREY Jean-Noël, *Clemenceau, portrait d'un homme libre*, Paris, Mengès, 2005

JONES Philippe, *La Presse satirique illustrée entre 1860 et 1890*, Paris, Institut français de presse, 1956.

JONASSON Kerstin, *Le Nom Propre. Constructions et interprétations*, Louvain-la-Neuve, Duculot, 1994.

JOURDAN Annie, *Les monuments de la Révolution. 1770-1804. Une histoire de la représentation*, Paris, Honoré Champion, 1997.

JOURDAN Annie, *Mythes et légendes de Napoléon. Un destin d'exception, entre rêve et réalité*, Toulouse, Privat, 2004.

KACIAF Nicolas, *Les pages « politique ». Histoire du journalisme politique dans la presse française (1845-2006)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2013.

KALIFA Dominique, *L'Encre et le Sang. Récits de crimes et société à la Belle Epoque*, Paris, Fayard, 1995.

KALIFA Dominique, RÉGNIER Philippe, THÉRENTY Marie-Eve et VAILLANT Alain (dir.), *La Civilisation du journal*, Paris, Nouveau Monde éditions, 2011.

KALUSZYNSKI Martine, *La criminologie en mouvement, naissance et développement d'une science sociale en France à la fin du XIXe siècle, autour des « Archives de l'anthropologie criminelle d'Alexandre Lacassagne »*, thèse de doctorat en histoire, Paris 7, 1988.

KAUFMANN Dorothy, *Edith Thomas passionnément résistante*, Paris, Editions Autrement, 2007.

KESLASSY Éric et ROSENBAUM Alexis, *Mémoires vives. Pourquoi les communautés instrumentalisent l'Histoire*, Paris, Bourin Éditeur, 2007.

KISSACK Terence, *Free Comrades. Anarchism and Homosexuality in the United States, 1895-1917*, Chico, AK Press, 2008, p.133-152.

KLEJMAN Laurence, ROCHEFORT Florence, *L'Égalité en marche. Le féminisme sous la Troisième République*, Paris, Des Femmes, 1989.

KLOOSTERMAN Jaap et LUCASSEN Jan, *Rebels with a Cause. Five Centuries of Social History Collected by the IISH*, Amsterdam, Aksant, 2010.

KOSELLECK Reinhardt, *Le futur passé. Contribution à la sémantique des temps historiques*, Paris, Editions de l'EHESS, 1990.

KRIEGEL Annie, *Le Congrès de Tours, 1920 : naissance du Parti communiste français*, Paris, Julliard, 1964.

KRIEGEL Annie, *Les communistes français dans leur premier demi-siècle*, Paris, Seuil, 1985.

KRIS Ernest et KURZ Otto, *L'image de l'artiste : légende, mythe et magie*, Paris, Rivages, 1979.

KRUMEICH Gerd, *Jeanne d'Arc à travers l'histoire*, Paris, Albin Michel, 1993.

LAGROYE Jacques (dir.), *La politisation*, Paris, Belin, 2003.

LAGROYE Jacques, LEHINGUE Patrick et SAWICKI Frédéric (dir.), *Mobilisations électorales*, Paris, PUF, CURAPP/CRAPS, 2005.

LAVABRE Marie-Claire, *Le fil rouge. Sociologie de la mémoire communiste*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1994.

LE BART Christian et AMBROISE Jean-Charles, *Les fans des Beatles. Sociologie d'une passion*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2003.

LE BRAS-CHOPARD Armelle (dir.), *Les femmes et la politique*, Paris, L'Harmattan, 1997.

LE BRAS-CHOPARD Armelle, *Le masculin, le sexuel et le politique*, Paris, Plon, 2004.

LEDUC Guyonne (dir.), *Réalités et représentations des amazones*, Paris, L'Harmattan, 2008.

LEFRANC Georges, *Le Mouvement socialiste sous la Troisième République (1875-1940)*, Paris, Payot, 1963.

LE GOFF Jacques et NORA Pierre (dir.), *Faire de l'histoire*, Paris, Gallimard, 1974.

LE GOFF Jacques, *L'Imaginaire médiéval. Essais*, Paris, Gallimard, 1985.

LE GOFF Jacques (dir.), *La Nouvelle Histoire*, Paris, Complexe, 1988 [1978].

LE GOFF Jacques, *Saint Louis*, Paris, Gallimard, 1996.

LE GUERN Philippe (dir.), *Les cultes médiatiques. Culture fan et œuvres cultes*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2002.

LE STRAT Claire et PELLETIER Willy, *La canonisation libérale de Tocqueville*, Paris, Syllepse, 2006.

LETHEVE Jacques, *La caricature sous la Troisième République*, Paris, Armand Colin, 1961.

LIDSKY Paul, *Les écrivains contre la Commune*, Paris, François Maspero, 1970.

LILTI Antoine, *Figures publiques. L'invention de la célébrité 1750-1850*, Paris, Fayard, 2014.

LITS Marc, *Du récit au récit médiatique*, Bruxelles, De Boeck, 2006.

LÖWENTHAL Léo, *Literature, Popular Culture and Society*, Englewood Cliffs, Prentice Hall, 1961 [1943].

MAAREK Philippe (dir.), *La communication politique des présidentielles de 2007 : premier bilan*, Paris, L'Harmattan, 2009.

MAFFESOLI Michel, *La transfiguration du politique. La tribalisation du monde*, Paris, Grasset, 1992.

MAFFESOLI Michel, *Le rythme de vie. Variation sur l'imaginaire post-moderne*, Paris, Table Ronde, 2004.

MAFFESOLI Michel, *Imaginaire et postmodernité*, Paris, Manucius, 2014.

MAITRON Jean, *Le Mouvement anarchiste en France*, t.2, *De 1914 à nos jours*, Paris, Maspero, 1975.

MAKWARD Christiane P. et COTTENET-HAGE Madeleine, *Dictionnaire littéraire des femmes de langue française*, Paris, Karthala éditions, 1996.

MANFREDONIA Gaetano, *La chanson anarchiste en France des origines à 1914*, Paris, L'Harmattan, 1997.

MARSHALL P. David (dir.), *The Celebrity Culture Reader*, New York, Routledge, 2006.

MARTIN Marc, *Médias et journalistes de la République*, Paris, Odile Jacob, 1997.

MAUGUE Annelise, *L'identité masculine en crise au tournant du siècle 1871-1914*, Paris, Payot, 2001 [1987].

MAZEAU Guillaume, *Le bain de l'histoire. Charlotte Corday et l'attentat contre Marat (1793-2009)*, Paris, Seyssel, 2009.

MENGER Pierre-Michel, *Le travail créateur. S'accomplir dans l'incertain*, Paris, Gallimard, 2009.

MERCKLE Pierre, *Sociologie des réseaux sociaux*, Paris, La Découverte, 2004.

MERMIER Franck et PUIG Nicolas (dir.), *Itinéraires esthétiques et scènes culturelles au Proche-Orient*, Beyrouth, Presses de l'Ifpo, 2007.

MICHEL Johann, *Gouverner les mémoires. Les politiques mémorielles en France*, Paris, PUF, 2010.

MICHEL Johann, *Devenir descendant d'esclave. Enquête sur les régimes mémoriels*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2015.

MILZA Pierre, *L'année terrible. t.2 : La Commune, mars-juin 1871*, Paris, Perrin, 2009.

MOLLIER Jean-Yves, *Le camelot et la rue. Politique et démocratie au tournant des XIXe et XXe siècles*, Paris, Fayard, 2004.

MORRISSEY Robert, *L'empereur à la barbe fleurie. Charlemagne dans la mythologie et dans l'histoire de France*, Paris, Gallimard, 1997.

MORVAN Rémi, *« Elle n'est pas morte » : une histoire de l'association des Amis de la Commune (1881-1971)*, mémoire de master 2, Université Pars 1 – Panthéon Sorbonne, 2015.

MUCCHIELLI Laurent (dir.), *Histoire de la criminologie française*, Paris, La Découverte, 1994.

MURAT Laure, *La loi du genre. Une histoire culturelle du "troisième sexe"*, Fayard, 2006.

MURAT Laure, *L'homme qui se prenait pour Napoléon. Pour une histoire politique de la folie*, Gallimard, 2011.

NAGAI Nobuhito, *Les conseillers municipaux de Paris sous la Troisième République 1871-1914*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2002.

NAMER Gérard, *Batailles pour la mémoire. La commémoration en France de 1945 à nos jours*, Paris, Papyrus, 1983.

NAMER Gérard, *La commémoration en France de 1945 à nos jours*, Paris, L'Harmattan, 1987.

NAMER Gérard, *Mémoire et Société*, Paris, Méridiens-Klincksieck, 1987.

NAY Olivier et SMITH Andy (dir.), *Le gouvernement du compromis. Courtiers et généralistes dans l'action politiques*, Paris, Economica, 2002.

NEVEU Erik, *Sociologie du journalisme*, Paris, La Découverte, 2013.

NOIRIEL Gérard, *Les ouvriers dans la société française, XIXe-XXe siècle*, Paris, Seuil, 1986.

NORA Pierre (dir.), *Les lieux de mémoire. t.1 : La République*, Paris, Gallimard, 1984.

NYE Robert A., *Crime, madness and politics in modern France. The medical concept of national decline*, Princeton, Princeton University Press, 1984.

OLIVESI Antoine, *La Commune de 1871 à Marseille et ses origines*, Paris, Librairie Marcel Rivière, 1950.

OLIVESI Aurélie, *Implicitement sexiste ? Genre, politique et discours journalistique*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 2012.

ORIGGI Gloria, *La réputation. Qui dit quoi de qui*, Paris, PUF, 2015.

ORY Pascal, *L'anarchisme de droite. Ou du mépris considéré comme une morale, le tout assorti de réflexions plus générales*, Paris, Grasset, 1985.

ORY Pascal, *La Belle Illusion. Culture et politique sous le signe du Front Populaire. 1935-1938*, Paris, Plon, 1994.

ORY Pascal, *L'histoire culturelle*, Paris, PUF, 2004.

PAGIS Julie, *Mai 68, un pavé dans leur histoire. Evénements et socialisation politique*, Paris, Presses de Science Po, 2014.

PALMER Michael, *Des petits journaux aux grandes agences. Naissance du journalisme moderne, 1863-1914*, Paris, Aubier, 1983.

PARIENTE René, *Le socialisme utopique ; antiféminisme et antisémitisme,* Paris, L'Harmattan, 2009.

PASQUIER Dominique, *La culture des sentiments. L'expérience télévisuelle des adolescents*, Paris, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, 1999.

PASSARD Cédric, *Les pamphlétaires et la politique. Contribution à l'étude socio-historique des processus de politisation. 1868-1898*, thèse de science politique, Université Lille 2, 2013.

PASSARD Cédric, *L'âge d'or du pamphlet*, Paris, CNRS Editions, 2015.

PASSERON Jean-Claude et REVEL Jacques, *Penser par cas*, Paris, Editions de l'EHESS, 2005.

PAVARD Bibia, *Les éditions des femmes. Histoire des premières années, 1972-1979*, Paris, L'Harmattan, 2005.

PENNETIER Claude et PUDAL Bernard (dir.), *Autobiographies, autocritiques, aveux dans le monde communiste*, Paris, Belin, 2002.

PERCHERON Annick, *La socialisation politique*, Paris, Armand Colin, 1993.

PERROT Michelle (dir.), *Une histoire des femmes est-elle possible ?*, Marseille, Rivages, 1984.

PERROT Michelle, *Les Femmes ou les silences de l'Histoire*, Paris, Flammarion, 1998.

PESSIN Alain, *Le mythe du peuple et la société française du XIXe siècle*, Paris, PUF, 1992.

PESSIN Alain et PUCCIARELLI Mimmo, *La culture libertaire. Actes du colloque international, Grenoble, mars 1996*, Lyon, Atelier de création libertaire, 1997.

PESSIN Alain, *La rêverie anarchiste. 1848-1914*, Lyon, Atelier de création libertaire, 1999.

PESSIN Alain et PUCCIARELLI Mimmo, *Les incendiaires de l'imaginaire. Actes du colloque international, Grenoble 1998*, Lyon, Atelier de création libertaire, 2000.

PESSIN Alain, *L'imaginaire utopique aujourd'hui*, Paris, PUF, 2001.

PETITEAU Natalie, *Napoléon, de la mythologie à l'histoire*, Paris, Le Seuil, 1999.

PIETTE Albert et RIVIERE Claude (dir.), *Nouvelles idoles, nouveaux cultes. Dérives de la sacralité*, Paris, L'Harmattan, 1990.

PIGENET Michel et TARTAKOWSKY Danielle (dir.), *Histoire des mouvements sociaux en France, de 1814 à nos jours*, Paris, La Découverte, 2014.

PINTO Louis, *Les neveux de Zarathoustra. La réception de Nietzche en France*, Paris, Seuil, 1995.

POIRRIER Philippe (dir.), *Les collectivités locales et la culture*, Paris, La Documentation Française, 2002.

POIRRIER Philippe, *Les enjeux de l'histoire culturelle*, Paris, Seuil, 2004.

POITRINEAU Abel, *Les mythologies révolutionnaires : l'utopie et la mort*, Paris, PUF, 1987.

POLLAK Michael, *Une identité blessée. Etudes de sociologie et d'histoire*, Paris, Métailié, 1993.

PRINCE Nathalie, *La littérature de jeunesse*, Paris, Armand Colin, 2010.

PROST Antoine, *L'Enseignement en France, 1800-1967*, Paris, Armand Colin, 1968.

QUESNEL Alain, *Les mythes modernes. Actualité de la culture générale*, Paris, PUF, 2003.

RAPHAEL Freddy, *Travail sur la figure, travail sur la mémoire*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg, 1998.

RASMUSSEN Anne et BENSAUDE-VINCENT Bernadette (dir.), *La science populaire dans la presse et l'édition, XIXe-XXe siècle*, Paris, Presses du CNRS, 1997.

REMOND René, *Les Droites en France*, Paris, Aubier, 1982.

RENNES Juliette, *Le mérite et la nature. Une controverse républicaine : l'accès des femmes aux positions de prestige 1880-1940*, Paris, Fayard, 2007.

RENNEVILLE Marc, *Crime et folie. Deux siècles d'enquêtes médicales et judiciaires*, Paris, Fayard, 2003.

RIOT-SARCEY Michèle, *La démocratie à l'épreuve des femmes. Trois figures critiques du pouvoir, 1830-1848*, Paris, Albin Michel, 1994.

RIPA Yannick, *Les femmes, actrices de l'Histoire*, Paris, Sedes, 1999.

RIVIERE Claude, *Les liturgies politiques*, Paris, PUF, 1988.

ROBIN Régine, *Le réalisme socialiste. Une esthétique impossible*, Paris, Payot, 1986.

RONSIN Francis, *La Grève des ventres. Propagande néo-malthusienne et baisse de la natalité en France – 19e-20e siècle*, Paris, Aubier, 1980.

ROSS Kristin, *Mai 68 et ses vies ultérieures*, Marseille, Agone, 2010.

ROSS Kristin, *L'imaginaire de la Commune*, Paris, La Fabrique, 2015.

ROUGERIE Jacques, *Procès des communards*, Paris, René Julliard, 1964.

ROUGERIE Jacques, *Paris libre, 1871*, Paris, Seuil, 2004 [1971].

ROUGERIE Jacques (dir.), *1871. Jalons pour une histoire de la Commune*, Paris, PUF, 1973.

ROUGERIE Jacques, *La Commune de 1871*, Paris, PUF, 2014 [1988].

RUBIN Gayle, *Surveiller et Jouir. Anthropologie politique du sexe*, Paris, EPEL, 2011.

SAPIRO Gisèle, *La guerre des écrivains*, 1940-1953, Paris, Fayard.

SEGRE Gabriel, *Le culte Presley*, Paris, PUF, 2003.

SEGRE Gabriel, *Au nom du King. Elvis, les fans et l'ethnologue*, Montreuil, Aux lieux d'être, 2007.

SEGRE Gabriel, *Fans de… Sociologie des nouveaux cultes contemporains*, Paris, Armand Colin, 2014.

SELLIER Philippe, *Le mythe du héros, ou le désir d'être dieu*, Paris, Bordas, 1970.

SCHELER Max, *Le saint, le génie, le héros*, Fribourg, Egloff, 1944.

SCHOTTE Manuel, *La construction du « talent ». Sociologie de la domination des coureurs marocains*, Paris, Raisons d'agir, 2012.

SCHWARTZ Barry, *George Washington : The Making of an American Symbol*, New York, Free Press, 1987.

SCHWARTZ Barry, *Abraham Lincoln and the Forge of National Memory*, Chicago, University of Chicago Press, 2003.

SCOTT Joan W., *La citoyenne paradoxale : les féministes françaises et les droits de l'homme*, Paris, Albin Michel, 1998.

SEGUIN Jean-Pierre et ADES Julie-Emilie, *Les canards illustrés au XIXe siècle : fascination du fait divers*, Paris, Musée-galerie de la SEITA, 1982.

SIMONIN Anne, *Les Editions de Minuit, 1942-1955 : le devoir d'insoumission*, Paris, IMEC, 1994.

SIRINELLI Jean-François, *Histoire des droites en France*, 3 t., Paris Gallimard, 2006 [1992].

SIRONNEAU Jean-Pierre, *Le retour du mythe*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 1980.

SIRONNEAU Jean-Pierre, *Figures de l'imaginaire et dérive idéologique*, Paris, L'Harmattan, 1993.

SKINNER Quentin, *La liberté avant le libéralisme*, Paris, Seuil, 1998.

SKINNER Quentin, *Machiavel*, Paris, Seuil, 1989.

SKINNER Quentin, *Visions of Politics*, t.1, Cambridge, Cambridge University Press, 2002.

SKINNER Quentin, *Hobbes et la conception républicaine de la liberté*, Paris, Albin Michel, 2009.

SKORNICKI Arnault et TOURNADRE Jérôme, *La nouvelle histoire des idées politiques*, Paris, La Découverte, 2015.

SKOUTELSKY Rémi, *L'espoir guidait leurs pas. Les volontaires français dans les Brigades internationales (1936-1939)*, Paris, Grasset, 1998.

SNITER Christel, *Les femmes célèbres sont-elles des grands hommes comme les autres ?*, Paris, Créaphis Éditions, 2012.

SOCIETE D'HISTOIRE DE LA REVOLUTION DE 1848 ET DES REVOLUTIONS DU XIXe SIECLE (dir.), *Répression et prison politiques en France et en Europe au XIXe siècle*, Paris, Créaphis, 1990.

SOMMIER Isabelle, *Le renouveau des mouvements contestataires à l'heure de la mondialisation*, Paris, Flammarion, 2003.

SOWERINE Charles, *Les femmes et le socialisme*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1978.

STEINER Anne, *Les En-dehors. Anarchistes individualistes et illégalistes à la Belle époque*, Montreuil, L'Echappée, 2008.

TAMAGNE Florence, *Histoire de l'homosexualité en Europe (Berlin, Londres, Paris, 1919-1939)*, Paris, Seuil, 2000.

TAMAGNE Florence, *Mauvais genre ? Une histoire des représentations de l'homosexualité*, Paris, La Martinière, 2001.

TARTAKOWSKY Danielle, *Les manifestations de rue en France, 1918-1968*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1997.

TARTAKOWSKY Danielle, *Le pouvoir est dans la rue. Crises politiques et manifestations en France*, Paris, Aubier, 1998.

TARTAKOWSKY Danielle, *Nous irons chanter sur vos tombes. Le Père-Lachaise XIXe-XXe siècle*, Paris, Aubier, 1999.

TEVANIAN Pierre, *La mécanique raciste*, Paris, Dilecta, 2008.

TEVANIAN Pierre et TISSOT, *Les mots sont importants 2000/2010*, Paris, Libertalia, 2010.

THIESSE Anne-Marie, *Le Roman du quotidien. Lecteurs et lectures populaires à la Belle-Epoque*, Paris, Seuil, 2000 [1984].

THEBAUD Françoise, *Ecrire l'histoire des femmes et du genre*, Lyon, ENS éditions, 2007.

THIERS-VIDAL Léo, *De « L'Ennemi Principal » aux principaux ennemis. Position vécue, subjectivité et conscience masculines de domination*, Paris, L'Harmattan, 2010.

THOMAS Édith, *Les pétroleuses*, Paris, Gallimard, 1963.

THOMBS Robert, *La guerre contre Paris, 1871*, Paris, Aubier, 1997.

THOMBS Robert, *Paris, bivouac des révolutions. La Commune de 1871*, Paris, Libertalia, 2014.

THOMSON John B., *Political Scandal. Power and Visability in the Media Age*, Cambridge, Polity Press, 2000.

TILLIER Bertrand, *La républicature : la caricature politique en France, 1870-1914*, Paris, CNRS Editions, 1997.

TILLIER Bertrand, *Cochon de Zola ! ou Les infortunes caricaturales d'un écrivain engagé*, Biarritz, Séguier, 1998.

TILLIER Bertrand, *La Commune de Paris, révolution sans images ?*, Seyssel, Champ Vallon, 2004.

TILLIER Bertrand, *Les artistes et l'affaire Dreyfus, 1898-1908*, Seyssel, Champ Vallon, 2009.

TILLY Charles, *La France conteste de 1600 à nos jours*, Paris, Fayard, 1986.

TRAÏNI Christophe (dir.), *Emotions… Mobilisations !*, Paris, Presses de Sciences Po, 2009.

TRAÏNI Christophe, *Emotions et expertises. Les modes de coordination des actions collectives*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2015.

TUZET Hélène, *Mort et résurrection d'Adonis. Étude de l'évolution d'un mythe*, Paris, Librairie José Corti, 1987.

VAN GENNEP Arnold, *Les rites de passage*, Paris, Nourry, 1981 [1909].

VARIKAS Eléni, *Les rebuts du monde. Figures du paria*, Paris, Stock, 2007.

VERDES-LEROUX Jeannine, *Au service du Parti. Le parti communiste, les intellectuels et la culture (1944-1956)*, Paris, Fayard/Minuit, 1983.

VIGNAUD Roger, *Gaston Crémieux. La Commune de Marseille, un rêve inachevé…*, Saint-Rémy-de-Provence, Edisud, 2003.

VORAGINE Jacques de, *La Légende dorée*, Paris, Gallimard, 2004.

VOVELLE Michel (dir.), *L'Image de la Révolution française*, Oxford, Pergamon Press, 1989.

WATELET Jean, *La Presse illustrée en France. 1814-1914*, thèse d'histoire, Université Paris 2, 1998.

WEBER Max, *Economie et société*, t.1, Paris, Plon, 1979.

WINCH Donald, *Malthus*, Oxford, Oxford University Press, 1989.

WINOCK Michel, *Le Socialisme en France et en Europe, XIXe-XXe siècle*, Paris, Seuil, 1992.

WINOCK Michel (dir.), *Histoire de l'extrême-droite en France*, Paris, Seuil, 1994.

WINOCK Michel, *Clemenceau*, Paris, Perrin, 2007.

WINOCK Michel, *La droite hier et aujourd'hui*, Paris, Perrin, 2012.

WITTIG Monique, *La pensée straight*, Paris, Éditions Amsterdam, 2007.

ZANCARINI-FOURNEL Michelle, *Histoire des femmes en France, XIXe-XXe siècles*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2005.

ZELIS Guy (dir.), *L'historien dans l'espace public. L'histoire face à la mémoire, à la justice et au politique*, Loverval, Labor, 2005.

ZWIRN Jacques (dir.), *La Commune de Paris aujourd'hui*, Paris, Les Editions de l'Atelier, 1999.

ZYLBERBERG-HOCQUARD Marie-Hélène, Féminisme et syndicalisme en France, Paris, Antropos, 1978.

ARTICLES

ABBOT Andrew, « A propos du concept de *Turning Point* », dans Marc Bessin, Claire Bidart et Michel Grossetti, *Bifurcations. Les sciences sociales face aux ruptures et à l'événement*, Paris, La Découverte, 2010, p.187-211

ACHIN Catherine, « Un ''métier d'hommes'' ? Les représentations du métier de député à l'épreuve de sa féminisation », *Revue française de science politique*, 2005/3, vol.55, p.477-499.

ACHIN Catherine et DORLIN Elsa, « "J'ai changé, toi non plus". La fabrique d'un-e Présidentiable : Sarkozy/Royal au prisme du genre », *Mouvements*, 2007, [En ligne].

ACHIN Catherine et NAUDIER Delphine, « Les féminismes en pratiques », dans Dominique Damamme, Boris Gobille, Frédérique Matonti et Bernard Pudal, *Mai Juin 68*, Paris, Editions de l'Atelier, 2008, p.383-399.

ACHIN Catherine, DORLIN Elsa et RENNES Juliette, « Capital corporel identitaire et institution présidentielle : réflexions sur les processus d'incarnation des rôles politiques », *Raisons politiques*, n°31, 2008/3, p.5-17.

ACHIN Catherine et NAUDIER Delphine, « La libération par Tupperware ? Diffusion des idées et pratiques féministes dans de nouveaux espaces de sociabilité féminine », *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, vol.29, 2009, p.131-140.

ACHIN Catherine et NAUDIER Delphine, « Trajectoires de femmes 'ordinaires' dans les années 1970. La fabrique de la puissance d'agir féministe », *Sociologie*, vol.1, n°1, 2010, p.77-93.

AEBISCHER Sylvie et SANSEIGNE Francis, « 'Les idées à l'état vif' : hypothèses pour une microsociologie des appropriations d'"idées" », communication pour la ST 50 « Que faire des idées en science politique », *Congrès AFSP*, Grenoble, 2009.

AGULHON Maurice, « Esquisse pour une archéologie de la République. L'allégorie civique féminine », *Annales ESC*, 28e année, n°1, 1973, p.5-34.

AGULHON Maurice, « Propos sur l'allégorie politique, en réponse à Eric Hobsbawm », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 28, juin 1979, p.27-32.

AGULHON Maurice, « La place des symboles dans l'histoire, d'après l'exemple de la République française (du XIXe siècle à nos jours) », *Bulletin de la Société d'histoire moderne*, n°7, 1980, p.9-20.

AGULHON Maurice, « La droite et la gauche : lutte de classes ou lutte d'idées ? » (1986), dans *Histoire vagabonde*, t.2, Paris, Gallimard, 1988, p.209-243.

AGULHON Maurice, « Les couleurs dans l'histoire récente » (1990), dans *Histoire vagabonde*, t.3, Paris, Gallimard, 1996, p.170-188.

AGULHON Maurice, « Républicain à la française » (1992), dans *Histoire vagabonde*, t.3, Paris, Gallimard, 1996, p.85-99.

AGULHON Maurice, « Généalogie du communisme français » (1992), dans *Histoire vagabonde*, t.3, Paris, Gallimard, 1996, p.128-138.

AGULHON Maurice, « Qu'est-ce que la gauche ? (Propos sémantiques) » (1994), dans *Histoire vagabonde*, t.3, Paris, Gallimard, 1996, p.268-284.

AGULHON Maurice, « Nouveaux propos sur les statues de "grands hommes" au XIXe siècle », *Romantisme*, 1998, n°100, p.11-16.

ALBENGA Viviane et JACQUEMART Alban, « Pour une approche microsociologique des idées politiques. Les appropriations ordinaires des idées féministes », *Politix*, 2015/1, n°109, p.7-20.

ALBERT Nicole G., « Genre et gender : un outil épistémologique transdisciplinaire », *Diogène*, 2009/1, n°225, p.3-4.

ALBERT Jean-Pierre, « Saintes et héroïnes de France. Entre l'Église et la République (XIXe-XXe siècle) », *Terrain*, n°30, mars 1998, p.113-124.

ALDRIN Philippe, « L'impensé social des rumeurs politiques. Sur l'approche dominocentrique du phénomène et son dépassement », *Mots. Les langages du politique*, 2010, n°92, p.23-40.

ALLEN Judith A., « Men Interminably in Crisis ? Historians on Masculinity, Sexual Boundaries, and Manhood », *Radical History Review*, n°82, 2002, p.191-207.

ALLEN Michael Patrick et PARSONS Nicholas L., « The Institutionalization of Fame. Achievement, Recognition, and Culture Consecration in Baseball », *American Sociological Review*, 2006, vol.71, n°5, p.808-825.

AMALVI Christian, « L'exemple des grands hommes de l'histoire de France à l'école et au foyer (1814-1914) », *Romantisme*, n°100*, Le Grand Homme*, 1998, p.91-103.

AMOSSY Ruth et KOREN Roselyne, « Argumentation et discours politique », *Mots. Les langages du politique*, n°94, 2010, p.13-21.

ASSOUN Paul-Laurent, « L'inconscient glorieux. Destins collectifs de l'idéal », *Sociétés et représentations*, 2008/2, n°26, p.23-35.

BAQUES Marie-Christine, « L'évolution des manuels d'histoire du lycée. Des années 1960 aux manuels actuels », *Histoire de l'éducation*, n°114, 2007, p.121-149.

BARD Christine, « Pour une histoire des antiféminismes », Christine Bard (dir.), *Un siècle d'antiféminisme*, Paris, Fayard, 1999, p.21-37.

BARD Christine, « Les usages politiques de l'histoire des femmes », *Bulletin Archives du féminisme*, vol.5, 2003 ; reproduit en ligne sur *archivesdufeminisme.fr*.

BARD Christine, BERANGER Alix, CARBUNAR Clara, DE HAAS Caroline, « Le militantisme féministe aujourd'hui. Table ronde. Propos recueillis par Alice Béja », *Esprit*, 2013/10, p.68-84.

BARRET-DUCROCQ Françoise, « L'invention d'un nouveau champ de recherche », *Les Cahiers du CEDREF*, vol.10, 2001, p.33-36.

BARTHES Roland, « Rhétorique de l'image », *Communications*, n°4, 1964, p.40-51.

BARTHES Roland, « L'écriture de l'événement », *Communications*, 12, 1968, p.108-112.

BARTHES Roland, « Personnage et figure », dans *S/Z*, Paris, Seuil, 1970, p.74-75.

BARTHES Roland, « La mythologie aujourd'hui » (1971), dans *Le bruissement de la langue. Essais critiques IV*, Paris, Seuil, 1984, p.81-85.

BARTHES Roland, « Le discours de l'histoire » (1967), dans *Le bruissement de la langue. Essais critiques IV*, Paris, Seuil, 1984, p.163-177.

BASCH Françoise *et al.* « Vingt-cinq ans d'études féministes. Histoire et mémoire », *LesCahiers du CEDREF*, 2001/10, [En ligne].

BASTIDE Roger, « Jalons pour une sociologie des phénomènes mystiques », *Médecine de l'homme*, n°28, octobre 1970, p.18-21.

BASTIDE Roger, « Mémoire collective et sociologie du bricolage », *L'Année sociologique*, vol.21, 1970, p.65-108.

BAUDORRE Philippe, « Le réalisme socialiste français des années trente : un faux départ », *Sociétés & Représentations*, 2003/1, n°15, p.13-38.

BAUDOT Pierre-Yves, « La fabrication d'une cérémonie funèbre. La mort d'un président de la République en France (1877-1996) », *Frontières*, vol.19, n°1, 2006, p.43-48.

BAUSSANT Michèle, « Penser les mémoires », *Ethnologie française*, 2007/3, vol.37, p.389-394.

BECKER Howard, « Quatre choses que j'ai apprises d'Alain Pessin ». Reproduit en ligne sur http://howardsbecker.com/articles/pessin.html

BELORGEY Nicolas, CHATEIGNER Frédéric, HAUCHECORNE Mathieu, PENISSAT Etienne, « Théories en milieu militant. Introduction », *Sociétés contemporaines*, 2011/1, n°81, p.5-25.

BENSA Alban et FASSIN Eric, « Les sciences sociales face à l'événement », *Terrain*, n°38, 2002, p.5-20.

BENSADEK Catherine et OPPETIT Danielle, « Le fonds de la Bibliothèque marxiste de Paris », communication aux Journées d'étude *Un siècle de communisme : des recherches à l'épreuve des archives*, organisées par le centre Georges Chevrier, la MSH de Dijon et la Direction des Archives de France, 4 et 5 octobre 2007.

BERENI Laure, « Lutter *dans* ou *en dehors* du parti ? L'évolution des stratégies des féministes du Parti socialiste (1971-1997) », *Politix*, 2006/1, n°73, p.187-209.

BERENI Laure, « Penser la transversalité des mobilisations féministes : l'espace de la cause des femmes », dans Christine Bard (dir.), *Les féministes de la deuxième vague*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2012, p.27-41.

BERENI Laure et REVILLARD Anne, « Des quotas à la parité : 'féminisme d'Etat' et représentation politique (1974-2007) », *Genèses*, 2007/2, n°67, p.5-23.

BERENSON Edward, « Célébrité, renommée et charisme. Entretien avec le professeur Edward Berenson (New York University) », *Hypothèses*, 2012/1, n°15, p.157-161.

BERNARD Jean-Pierre A., « La liturgie funèbre des communistes », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, vol.9, n°1, 1986, p.37-52.

BESSIN Marc et DORLIN Elsa, « Les renouvellements générationnels du féminisme : mais pour quel sujet politique ? », *L'Homme et la société*, 2005/4, n°158, p.11-27.

BEUSCART Jean-Samuel, « Sociabilité en ligne, notoriété virtuelle et carrière artistique. Les usages de *MySpace* par les musiciens autoproduits », *Réseaux*, 2008/6, n°152, p.139-168.

BEUSCART Jean-Samuel et COURONNE Thomas, « La distribution de la notoriété artistique en ligne. Une analyse quantitative de *MySpace* », *Terrains & travaux*, 2009/1, n°15, p.147-170.

BEUSCART Jean-Samuel et MELLET Kévin, « La conversion de la notoriété en ligne », *Terrains & travaux*, 2015/1, n°26, p.83-104.

BLAIS Mélissa, « Y a-t-il un "cycle de la violence antiféministe" ? Les effets de l'antiféminisme selon les féministes québecoises », *Cahiers du Genre*, n°52, 2012/1, p.167-195.

BOLTANSKI Luc et CLAVERIE Elisabeth, « Du monde social en tant que scène d'un procès », dans Luc Boltanski, Elisabeth Claverie, Nicolas Offenstadt et Stéphane Van Damme (dir.), *Affaires, scandales et grandes causes. De Socrate à Pinochet*, Paris, Stock, 2007, p.349-452

BONNAFOUS Simone et TOURNIER Maurice, « Analyse du discours, lexicométrie, communication et politique », *Langages*, n°117, 1995, p.67-81.

BONNAFOUS Simone, « "Femme politique" : une question de genre ? », *Réseaux*, n°120, 4/2003, p.119-145.

BONNET Gérard, « Le martyr, témoin de l'idéal », *Topique*, 2010/4, n°113, p.73-80.

BOUJU Marie-Cécile, « Les maisons d'édition du PCF, 1920-1956 », *Nouvelles FondationS*, 2007/3, n°7-8, p.260-265.

BOUJU Marie-Cécile, « L'histoire dans la culture militante communiste en France, 1921-1939 », *Cahiers du CRHQ*, n°3, 2012, p.1-23.

BOULOUQUE Sylvain et GOMOLINSKI Olivia, « L'anticommunisme libertaire », *Communisme*, n°62-63, 2000, p.29-40.

BOURDIEU Pierre, « Le champ scientifique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°2-3, 1976, p.88-104.

BOURDIEU Pierre, « La production de la croyance. Contribution à une économie des biens symboliques », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol.13, n°1, 1977, p.3-43.

BOURDIEU Pierre, « Le capital social. Notes provisoires », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol.31, 1980, p.2-3.

BOURDIEU Pierre, « La délégation et le fétichisme politique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol.52, n°1, 1984, p.49-55.

BOURDIEU Pierre, « L'oubli de l'histoire », *Méditations pascaliennes*, Paris, Seuil, 1997, p.54-59

BOURDIEU Pierre, « Les conditions sociales de la circulation internationale des idées », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2002, vol.145, n°1, p.3-8.

BOUVIER Jean, « Une ou des histoires du PCF », dans Jean-Pierre Azéma, Antoine Prost, Jean-Pierre Rioux (dir.), *Le Parti communiste français des années sombres. 1938-1941*, Paris, Seuil, 1986, p.303-309.

BRANCHE Raphaëlle et VOLDMAN Danièle, « Pour une histoire des genres », *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, 2002/3, n°75, p.3.

BRIGHENTI Andrea, « Visibility. A Category for the Social Sciences », *Current Sociology*, 2007, vol.55, n°3, p.323-342.

BRUGIDOU Mathieu, « Épitaphes : l'image de François Mitterrand à travers l'analyse d'une question ouverte posée après sa mort », *Revue française de science politique*, 1998, vol.48, n°1, p.97-120.

BRUTER Annie, « Lavisse et la pédagogie de l'histoire. Enseignement de la représentation et représentation de l'enseignement », *Histoire de l'éducation*, 65/1, 1995, p.27-50.

BUGNON Fanny, « Quand le militantisme fait le choix des armes : les femmes d'Action directe et les médias », *Sens public*, 2009, n°5, [En ligne].

BURLES Jean, « Histoire et politique dans le PCF », *Cahiers d'histoire de l'Institut Maurice Thorez*, n°29-30, 1979, p.13-29.

BURRIN Philippe, « Poings levés et bras tendus. La contagion des symboles au temps du front populaire », *Vingtième siècle, revue d'histoire*, 1986, n°11, p.5-20.

BUTLER Judith *et al.*, « Pour ne pas en finir avec le "genre"... Table ronde », *Sociétés & Représentations*, 2007/2, n°24, p.285-306.

CABANES Jean-Louis et REVERZY Éléonore, « Allégories réelles », *Romantisme*, n°152, « L'allégorie », 2011/2, p.39-60.

CARDI Coline et PRUVOST Geneviève, « La violence des femmes : occultations et mises en récit », *Champ Pénal. Nouvelle revue internationale de criminologie*, VIII, 2011, [En ligne].

CATTANIA Gino, FERRIANI Simone and ALLISON Paul D., « Insiders, Outsiders, and the Struggle for Consecration in Cultural Fields. A Core-periphery Perspective », *American Sociological Review*, 2014, vol.79, n°2, p.258-281.

CEPEDE Frédéric, « Les Maisons d'édition du Parti socialiste SFIO 1905-1969 », *Cahier et revue de l'OURS*, n°240, juin 1993.

CHAMBOREDON Hélène, PAVIS Fabienne, SURDEZ Muriel et WILLEMEZ Laurent, « S'imposer aux imposants. A propos de quelques obstacles rencontrés par des sociologues débutants dans la pratique et l'usage de l'entretien », *Genèses*, 1994, vol.16, n°1, p.114-132.

CHAMPAGNE Patrick, « La construction médiatique des ''malaises sociaux'' », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1991, vol.90, n°1, p.64-76.

CHANET Jean-François, « L'instruction publique », dans Jean-Jacques Becker et Gilles Candar (dir.), *Histoire des gauches en France*, Paris, La Découverte, 2005, p.267-284.

CHAPERON Sylvie, « La radicalisation des mouvements féminins français de 1960 à 1970 », *Vingtième Siècle*, n°48, 1995, p.61-74.

CHAPERON Sylvie, « Une génération d'intellectuelles dans le sillage de Simone de Beauvoir », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, 2001/13, p.99-116.

CHARAUDEAU Patrick, « A quoi sert d'analyser le discours politique ? », dans *Análisi del discurs político*, IULA-UPF, Barcelone, 2002 [En ligne].

CHARLE Christophe, « Les femmes dans l'enseignement supérieur. Dynamiques et freins d'une présence 1946-1992 », dans Vincent Duclert, Rémi Fabre et Patrick Fridenson (dir.), *Avenir et avant-gardes en France XIXe-XXe siècle. Hommage à Madeleine Rebérioux*, Paris, La Découverte, 1999, p.84-105.

CHARLE Christophe, « Coups de théâtre : morale et politique sur scène », dans *Théâtres en capitales. Naissance de la société du spectacle à Paris, Berlin, Londres et Vienne*, Paris, Albin Michel, 2008, p.406-455.

CHARTIER Roger, « Le passé au présent », *Le Débat*, 2002/5, n°122, p.4-11.

CHARTIER Roger, « Histoire intellectuelle et histoire des mentalités. Trajectoires et questions », *Au bord de la falaise. L'histoire entre certitudes et inquiétude*, Paris, Albin Michel, 2009, p.27-66

CHATEIGNER Frédéric, « ''Considéré comme l'inspirateur…'' Les références à Condorcet dans l'éducation populaire », *Sociétés contemporaines*, n°81, 2011/1, p.27-59.

CHAUVIN Pierre-Marie, « La sociologie des réputations. Une définition et cinq questions », *Communications*, 2013/2, n°93, p.131-145.

CHAUVAUD Frédéric, « L'homme sensible et l'homme cruel au XIXe siècle. La violence politique et les seuils du tolérable », dans CARON Jean-Claude, CHAUVAUD Frédéric, FUREIX Emmanuel et LUC Jean-Noël (dir.), *Entre violence et conciliation. La résolution des conflits sociopolitiques en Europe au XIXe siècle*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2008, p.181-195.

CHAUVIN Pierre-Marie, « La sociologie des réputations. Une définition et cinq questions », *Communications*, 2013/2, n°93, p.131-145.

CHENU Alain, « Des sentiers de la gloire aux boulevards de la célébrité. Sociologie des couvertures de Paris Match, 1949-2005 », *Revue française de sociologie*, 2008/1, vol.49, p.3-52.

CLAVERIE Elisabeth, « Sainte indignation contre indignation éclairée : l'affaire du chevalier de la Barre », *Ethnologie française*, 22/3, 1992, p.271-290.

CLAVERIE Elisabeth, « Procès, affaire, cause. Voltaire et l'innovation critique », *Politix*, vol.7, n°26, 1994, p.76-85.

CLAVERIE Elisabeth, « La naissance d'une forme politique : l'affaire du Chevalier de la Barre », dans Philippe Roussin (dir.), *Critique et affaires de blasphème à l'époque des lumières*, Paris, Honoré Champion, 1998, p.185-260.

CLAVERIE Elisabeth, « Apparition de la Vierge et 'retour' des disparus. La constitution d'une identité nationale à Medjugorje (Bosnie-Herzégovine) », *Terrain*, n°38, 2002, p.41-54.

COLLOVALD Annie, « Identité(s) stratégique(s) », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 73, juin 1988, p.29-40.

COLLOVALD Annie et MATHIEU Lilian, « Mobilisations improbables et apprentissage d'un répertoire syndical », *Politix*, n°86, 2009, p.119-143.

COLLOVALD Annie et SAWICKI Frédéric, « Le populaire et le politique. Quelques pistes de recherche en guise d'introduction », *Politix*, n°13, 1991, p.7-20.

COMBES André, « Les maçons, de la conciliation aux barricades », dans Jacques Zwirn (dir.), *La Commune de Paris aujourd'hui*, Paris, Les Editions de l'Atelier, 1999, p.71-76.

COMITE EDITORIAL, « A l'épreuve du scandale », *Politix*, 2005/3, n°71, p.3-7.

CONTAMIN Jean-Gabriel, « Genre et mode d'entrée dans l'action collective. L'exemple du mouvement pétitionnaire contre le projet de loi Debré », *Politix*, 2007/2, n°78, p.13-37.

CONTAMIN Jean-Gabriel, « Cadrages et luttes de sens », dans Olivier Fillieule, Eric Agrikoliansky et Isabelle Sommier (dir.), *Penser les mouvements sociaux*, Paris, La Découverte, 2010, p.55-75.

CONTAMINE Philippe, « Jeanne d'Arc dans la mémoire des droites », dans Jean-François Sirinelli (dir.), *Histoire des droites en France*, t.2, Paris, Gallimard, 1992, p.400-435.

CORBIN Alain, DELOYE Yves et HAEGEL Florence, « De l'histoire des représentations à l'histoire sans nom. Entretien avec Alain Corbin », *Politix*, vol.6, n°21, 1993, p.7-14.

CORBIN Alain et PERROT Michelle (entretien), « Des femmes, des hommes et des genres », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n°75, 2002/3, p.167-176.

CORDILLOT Michel, « L'Association internationale des travailleurs et les origines du mouvement ouvrier moderne (1865-1871) », dans Michel Pigenet et Danielle Tartakowsky (dir.), *Histoire des mouvements sociaux en France*, Paris, La Découverte, 2014, p.90-100.

COSSART Paula, « L'émotion : un dommage pour l'idée républicaine. Autour de l'éloquence de Léon Gambetta », *Romantisme*, n°119, 2003, p.47-60.

COURTOIS Stéphane, « Luttes politiques et élaboration d'une histoire : le PCF historien du PCF dans la seconde guerre mondiale », *Communisme*, n°4, 1983, p.5-26.

DAKHLIA Jamil, « *People* et politique : un mariage contre nature ? Critères et enjeux de la peopolisation », *Questions de communication*, 2007/12, p.259-278.

DAKHLIA Jamil et LHÉRAULT Marie (dir.), « Peopolisation et politique », *Le Temps des médias*, 2008/1, n°10.

DARMON Muriel, « La notion de carrière : un instrument interactionniste d'objectivation », *Politix*, 2008/2, n°82, p.149-167.

DARRAS Eric, « Espaces privés à usages politiques. La psychologisation de la scène politique », dans CURAPP, *Le for intérieur*, Paris, PUF, 1995, p.378-397.

DAUPHIN Cécile, « Histoire d'un stéréotype, la vieille fille », dans Arlette Farge et Christiane Klapisch-Zuber (dir.), *Madame ou Mademoiselle ? Itinéraires de la solitude féminine, 18e-XXe siècle*, Paris, Montalba, 1984, p.207-231.

DE BLIC Damien, LEMIEUX Cyril, « Le scandale comme épreuve. Éléments de sociologie pragmatique », *Politix*, 2005/3, n°71, p.9-38.

DELLA SUDDA Magali, « Politisation et socio-histoire », dans Catherine Achin et Laure Béréni (dir.), *Dictionnaire. Genre et science politique*, Paris, Presses de Sciences Po, p.406-418.

DELOYE Yves et IHL Olivier, « Le XIXe siècle au miroir de la sociologie historique », *Revue d'histoire du XIXe siècle*, 1996/2, p.47-57.

DELOYE Yves et VOUTAT Bernard, « Entre histoire et sociologie : l'hybridation de la science politique », dans *Faire de la science politique*, Paris, Belin, 2002.

DELPORTE Christian, « Images de la guerre civile larvée, la caricature au temps de Dreyfus », *Historiens et géographes*, n°346, 1994, p.103-119.

DELPORTE Christian, « Quand la peopolisation des hommes politiques a-t-elle commencé ? Le cas français », *Le Temps des médias*, 2008/1, n°10, p.27-52.

DELUERMOZ Quentin et SINGARAVELOU Pierre, « Explorer le champ des possibles. Approches contrefactuelles et futurs non advenus en histoire », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 2012/3, n°59, p.70-95.

DERVILLE Grégory et PIONCHON Sylvie, « La femme invisible. Sur l'imaginaire du pouvoir politique », *Mots. Les langages du politique*, n°78, 2005, p.53-64.

DESCARRIES Francine, « L'antiféminisme "ordinaire" », *Recherches féministes*, vol.18, n°2, 2005, p.137-151.

DESSINGES Catherine, « La construction de légitimité de Ségolène Royal », dans Philippe Maarek (dir.), *La communication politique des présidentielles de 2007 : premier bilan*, Paris, L'Harmattan, 2009, p.53-72.

DEVREUX Anne-Marie, « Les résistances des hommes au changement social : émergence d'une problématique », *Cahiers du Genre*, 2004/1, n°36, p.5-20.

DEVREUX Anne-Marie et LAMOUREUX Diane, « Les antiféminismes : une nébuleuse aux manifestations tangibles », *Recherches féministes*, vol.25, n°1, 2012, p.3-14.

DI MEO Guy, « Processus de patrimonialisation et construction des territoires », 2008, disponible sur *ades.cnrs.fr*.

DOSSE Françoise, « Entre histoire et mémoire : une histoire sociale de la mémoire », *Raison présente*, septembre 1998, p.5-24.

DUBAR Claude, « Trajectoires sociales et formes identitaires. Clarifications conceptuelles et méthodologiques », *Sociétés contemporaines*, vol.29, n°1, 1998, p.73-85.

DUBOIS Sébastien, « Entrer au panthéon littéraire. Consécration des poètes contemporains », *Revue française de sociologie*, 2009/1, vol.50, p.3-29.

DUCLERT Vincent, « L'homme de science et le débat public au XIXe siècle », dans Dominique Kalifa Philippe Régnier, Marie-Eve Thérenty et Alain Vaillant (dir.), *La Civilisation du journal*, Paris, Nouveau Monde éditions, 2011, p.1491-1498.

DUFRESNE Martin, « Masculinisme et criminalité sexiste », *Recherches féministes*, vol.11, n°2, 1998, p.125-137.

DULONG Delphine, « Mourir en politique. Le discours politique des éloges funèbres », *Revue française de science politique*, 44e année, n°4, 1994, p.629-646.

DULONG Delphine et LEVEQUE Sandrine, « Une ressource contingente. Les conditions de reconversion du genre en ressource politique », *Politix*, vol.15, n°60, 2002, p.81-111.

DULONG Delphine et MATONTI Frédérique, « L'indépassable féminité. La mise en récit des femmes en campagne », dans Jacques Lagroye, Patrick Lehingue et Frédéric Sawicki (dir.), *Mobilisations électorales*, Paris, PUF, CURAPP/CRAPS, 2005, p.281-303.

DUPOIRIER Elisabeth et GRUNBERG Gérard, « Qui gouverne la France urbaine ? Les élections municipales dans les communes de plus de 9000 habitants », *Revue française de science politique*, 28/1, 1978, p.27-54.

DUPUIS-DERI Francis, « Le 'masculinisme' : une histoire politique du mot (en anglais et en français) », *Recherches féministes*, vol.22, n°2, 2009, p.97-123.

DUPUIS-DERI Francis, « Le discours de la 'crise de la masculinité' comme refus de l'égalité entre les sexes : histoire d'une rhétorique antiféministe », *Recherches féministes*, 2012, vol.25, n°1, p.89-109.

DUREPAIRE Anne, « Les drames conjugaux à la fin du XIXe siècle dans la 'Chronique' de *La Gazette des tribunaux* », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, 116/1, 2009, p.89-98.

DURKHEIM Émile, « Représentations individuelles et représentations collectives », *Revue de Métaphysique et de Morale*, t.6, mai 1898.

ETHIS Emmanuel, « Des ressemblances galvanisées. Du 'je suis comme elle' au 'elle est comme moi'… Une sociologie de nos 'identifications' aux stars du cinéma », *Sociologie de l'art/Opus*, n°13, 2008, p.91-110.

ETHUIN Nathalie, « Formation des militants et identité communiste », *Nouvelles Fondations*, n°2, 2006, p.49-57.

ERRE Fabrice, « Poétique de l'image. 1. L'image dessinée », dans Dominique Kalifa, Philippe Régnier, Marie-Eve Thérenty et Alain Vaillant (dir.), *La Civilisation du journal*, Paris, Nouveau Monde éditions, 2011, p.835-850.

ERRE Fabrice et TILLIER Bertrand, « Du journal à l'illustré satirique », dans Dominique Kalifa, Philippe Régnier, Marie-Eve Thérenty et Alain Vaillant (dir.), *La Civilisation du journal*, Paris, Nouveau Monde éditions, 2011, p.417-435.

ESTEBE Jean, « Le centenaire de la Commune par le livre », *Le Mouvement Social*, 1974/1-3, p.89-112.

FARGE Arlette, « Penser et définir l'événement en histoire. Approche des situations et des acteurs sociaux », *Terrain*, n°38, 2002, p.67-78.

FAURE Alain, « A la recherche des réfugiés et des prisonniers politiques », dans Société d'Histoire de la Révolution de 1848 et des Révolutions du XIXe siècle (dir.), *Répression et prison politiques en France et en Europe au XIXe siècle*, Paris, Créaphis, 1990, p.9-18.

FELICES-LUNA Maritza, « Déviante et politique : la carrière des femmes au sein des groupes armés contestataires », *Déviance et Société*, vol.2, n°2, 2008, p.163-185.

FERRO Marc, « Fait divers, fait d'histoire », *Annales ESC*, n°4, 1983, p.821-824.

FEYEL Gilles, « Les transformations technologiques de la presse », dans Dominique Kalifa, Philippe Régnier, Marie-Eve Thérenty et Alain Vaillant (dir.), *La Civilisation du journal*, Paris, Nouveau Monde éditions, 2011, p.97-139.

FINE Gary Alan, « Reputational Entrepreneurs and the Memory of Incompetence : Melting Supporters, Partisan Warriors, and Images of President Harding », *American Journal of Sociology*, vol.101, n°5, 1996, p.1159-1193.

FLOREA Marie-Laure, « Dire la mort, écrire la vie. Re-présentations de la mort dans les nécrologies de presse », *Questions de communication*, n°19, 2011, p.29-52.

FONTAINE Marion, « Usages politiques de Jaurès », *Cahiers Jaurès*, n°200, 2011/2, p.17-35.

FOSSIER Arnaud, « Où est passée la sociologie de la critique ? A l'épreuve d'*Affaires, scandales et grandes causes* », *Tracés*, 2007/2, n°13, p.201-218.

FOUGEYROLLAS-SCHWEBEL Dominique, « Les rapports sociaux de sexe : nouvelles recherches ou renouvellement de la recherche ? », *Les Cahiers du CEDREF*, n°4-5, 1995, 121-130.

FOUGEYROLLAS-SCHWEBEL Dominique, « L'inscription des études féministes au sein du CNRS », *Les Cahiers du CEDREF*, vol.10, 2001, p.113-126.

FOUGEYROLLAS-SCHWEBEL, « Le féminisme des années 1970 », dans Christine Fauré (dir.), *Nouvelle encyclopédie politique et historique des femmes*, Paris, Les Belles Lettres, 2010, p.906-957.

FRAISSE Geneviève, « Individue, actrice, sujet féministe », dans *Les femmes et leur histoire*, Paris, Folio, 2010 [1998], p.423-447.

FREGOSI Franck, « La 'montée' au Mur des Fédérés du Père-Lachaise. Pèlerinage laïque partisan », *Archives des sciences sociales des religions*, n°155, juillet-septembre 2011, p.165-189.

FUREIX Emmanuel, « Sensibilités et politique. L'exemple du culte des morts à l'âge romantique », dans DEMARTINI Anne-Emmanuelle et KALIFA Dominique (dir.), *Imaginaire et sensibilités au XIXe siècle. Études pour Alain Corbin*, Paris, Creaphis, 2005, p.137-146.

GACON Stéphane, « L'amnistie de la Commune (1871-1880) », *Lignes*, n°10, 2003/1, p.45-64.

GAITI Brigitte, « Les manuels scolaires et la fabrication d'une histoire politique. L'exemple de la IVe République », *Genèses*, 2001/3, n°44, p.50-75.

GAITI Brigitte, « La science dans la mêlée : usages croisés des discours savants et militants », dans Philippe Hamman, Jean-Matthieu Méon et Benoît Verrier (dir.), *Discours savants, discours militants : mélange des genres*, Paris, L'Harmattan, 2002, p.293-309.

GARCIA Patrick, « Panthéonisation », dans Emmanuel de Waresquiel (dir.), *Dictionnaire des politiques culturelles de la France depuis 1959*, Paris, Larousse/CNRS éditions, 2001, p.473-474.

GARCIN-MARROU Isabelle, « Ségolène Royal ou le difficile accès au panthéon politique », *Mots. Les langages du politique*, n°90, 2009, p.13-28.

GARRIGOU Alain, « Le scandale politique comme mobilisation », dans CHAZEL François, *Action collective et mouvements sociaux*, Paris, PUF, 1993, p.183-191.

GASPARD Françoise, « Du patriarcat au fratriarcat. La parité comme nouvel horizon du féminisme », *Cahiers du Genre*, 2011/3, HS n°2, p.135-155.

GAUTHIER Gilles, « L'argumentation périphérique dans la communication politique. Le cas de l'argument ad hominem », *Hermès, La Revue*, 1995/2, n°16, p.167-185.

GEERTZ Clifford, « La description dense. Vers une théorie interprétative de la culture », *Enquête*, n°6, 1998, p.73-105.

GERARD Alice, « Le grand homme et la conception de l'histoire au XIXe siècle », *Romantisme*, n°100, *Le Grand Homme*, 1998, p.31-48.

GERVAIS Thierry, « D'après photographie. Premiers usages de la photographie dans le journal *L'Illustration* (1843-1859) », *Etudes photographiques*, n°13, juillet 2003, p.56-85.

GIRAULT Frédéric, GUYOT Sylvain et HOUSSAY-HOLZSCHUCH Myriam, « Au nom des territoires ! Enjeux géographiques de la toponymie », *L'Espace géographique*, 2008/2, p.97-105.

GODINEAU Laure, « Paris attendu, Paris retrouvé. Les exilés communards et le peuple de Paris, de la nostalgie aux retrouvailles », dans GAUVARD Claude et ROBERT Jean-Louis, *Être parisien*, Paris, Paris et Île-de-France Mémoires, 2004, p.379-390.

GODINEAU Dominique, « La tricoteuse : formation d'un mythe contre-révolutionnaire », in Michel Vovelle (dir.), *L'Image de la Révolution française*, Oxford, Pergamon Press, 1989, t.3, p.2278-2285, en ligne sur : http://revolution-francaise.net/2008/04/01/223-tricoteuse-formation-mythe-contre-revolutionnaire

GODINEAU Laure, « Après la Commune », dans M. Pigenet et D. Tartakowsky (dir.), *Histoire des mouvements sociaux en France*, Paris, La Découverte, 2014, p.196-206.

GRANJON Fabien, « Les répertoires d'action télématiques du néo-militantisme », *Le Mouvement Social*, 2002/3, n°200, p.11-32

GRINBERG Daniel, « La culture anarchiste et le monde des valeurs », dans Alain Pessin et Mimmo Pucciarelli (dir.), *La culture libertaire. Actes du colloque international, Grenoble, mars 1996*, Lyon, Atelier de création libertaire, 1997, pages.

GROSSETTI Michel, « L'imprévisibilité dans les parcours sociaux », *Cahiers internationaux de sociologie*, n°120, 2006/1, p.5-28

GUEDRON Martial, « L'ombre révélatrice. Caricature, personnification, allégorie », *Romantisme*, n°152, « L'allégorie », 2011/2, p.61-74.

GUIBBERT Pierre, « Le mythe de la Commune dans les manuels de la première histoire », *Tréma*, 1992/1, p.3-16.

GUILHAUMOU Jacques, « Un nom propre en politique : Sieyès », *Mots. Les langages du politique*, 2000, n°63, p.74-86.

GUILLET Jean-François, « L'honneur en partage. Le duel et les classes bourgeoises en France au XIXe siècle », *Revue d'histoire du XIXe siècle*, 2007, n°34, p.55-70.

GUIONNET Christine, « Fluctuation et légitimation des ressources politiques : ce que nous apprennent les études sur le genre », dans Mathieu Gateau, Maud Navarre et Florent Schepens (dir.), *Quoi de neuf depuis la parité ? Du genre dans la construction des rôles politiques*, Dijon, EUD, 2013, p.19-38

GUISLIN Jean-Marc, « L'éloquence parlementaire aux débuts de la IIIe République », *Parlement[s], Revue d'histoire politique*, n°3, 2005/1, p.39-60.

HALBUR Bernice et VANDAGRIFF Mary, « Societal Responses After Death : A Study of Sex Differences in Newspaper Death Notices for Birmingham, Alabama, 1900-1985 », *Sex Roles*, vol.17, n°7/8, 1987, p.421-436.

HALBWACHS Maurice, « La mémoire collective chez les musiciens », *Revue philosophique*, mars-avril 1939, p.136-165.

HANMER Jalna, « Violence et contrôle social des femmes », *Questions féministes*, n°1, 1977, p.68-88.

HARDEN CHENUT Helen, « L'esprit antiféministe et la campagne pour le suffrage en France, 1880-1914 », *Recherches féministes*, vol.25, n°1, 2012, p.37-53.

HASTINGS Michel, « Les cendres rouges de la mémoire », *Revue française de science politique*, 1995, 45/1, p.153-158

HASTINGS Michel, NICOLAS Loïc et PASSARD Cédric, « Introduction. L'épreuve de la transgression », dans HASTINGS Michel, NICOLAS Loïc et PASSARD Cédric *Paradoxes de la transgression*, Paris, CNRS Éditions, 2012, p.7-30.

HAUPT Georges, « La Commune comme symbole et comme exemple », *Le Mouvement social*, avril-juin 1972, p.205-226.

HAYAT Samuel, « Se présenter pour protester. La candidature impossible de François Vincent Raspail en décembre 1848 », *Revue française de science politique*, 2014/5, p.869-903.

HEINICH Nathalie, « La culture de la célébrité en France et dans les pays anglophones. Une approche comparative », *Revue française de sociologie*, 2011/2, vol.52, p.353-372.

HEINICH Nathalie, « Grand résumé de *De la Visibilité. Excellence et singularité en régime médiatique*, Paris, Editions Gallimard, 2012 », *SociologieS,* 2013, [En ligne].

HINCKER François, « La lecture de la Révolution française par le Parti Communiste », *Communisme*, n°20-21, 1988-1989, p.101-110

HOBSBAWM Éric, « Sexe, symboles, vêtements, socialisme », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 23, septembre 1978, p.2-18.

HUGHES Everett C., « Carrières, cycles et tournants de l'existence » (1950), dans *Le regard sociologique*, Paris, Editions de l'EHESS, 1996, p.165-173.

IHL Olivier, « Un pouvoir sans visage. Sur la représentation symbolique de la République française », dans Actes du séminaire Ariane, *Approche de l'histoire de la littérature de trois pays européens. Construire l'Europe dans les bibliothèques*, Grenoble, Université Pierre Mendès-France, 1998, p.9-20.

IHL Olivier, « La monumentalisation de la voie publique. Sur les politiques d'attribution des noms de rue au XIXe et XXe siècle », dans Philippe Poirrier (dir.), *Les collectivités locales et la culture*, Paris, La Documentation Française, 2002, p.127-144.

JASPER James J., « The emotions of protest. Affective and reactive emotions in and around social movements », *Sociological Forum*, 1998, vol.13, n°3, p. 397-424.

JOLY Laurent, « Le préjugé antisémite entre "bon sens" et humour gaulois. Clément Vautel (1876-1954), chroniqueur et romancier populaire », *Archives Juives*, 2010/1, vol.43, p.23-38.

JOSSIN Ariane, « Un siècle d'histoire politique allemande : commémorer Liebknecht et Luxemburg au Zentralfriedhof Friedrichsfelde de Berlin », *Le Mouvement Social*, 2011/4, n°237, p.115-133.

JUAN Myriam et PICARD Nicolas, « Célébrité, gloire, renommée. Introduction à l'étude historique du fait d'"être connu de ceux que l'on ne connaît pas" », *Hypothèses*, 2012/1, n°15, p.87-96.

JUHEM Philippe, « La participation des journalistes à l'émergence des mouvements sociaux. Le cas de SOS-Racisme », *Réseaux*, 1999, vol.17, n°98, p.119-152.

JULIEN Elise et VONAU Elsa, « Le cimetière de Friedrichsfelde, construction d'un espace socialiste (des années 1880 aux années 1970) », *Le Mouvement Social*, 2011/4, n°237, p.91-113.

KACI Maxime, « Chanter la politique : partitions nationales et modulations septentrionales (1789-1799) », *Annales historiques de la Révolution française*, n°362, octobre-décembre 2010, p.79-100

KALIFA Dominique, « Les tâcherons de l'information : petits reporters et faits divers à la 'Belle Epoque' », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n°40/4, 1993, p.578-603.

KALIFA Dominique, « Qu'est-ce qu'une affaire au XIXe siècle », dans Luc Boltanski, Elisabeth Claverie, Nicolas Offenstadt et Stéphane Van Damme (dir.), *Affaires, scandales et grandes causes. De Socrate à Pinochet*, Paris, Stock, 2007, p.207-209.

KANDEL Liliane et PICQ Françoise, « Le mythe des origines, à propos de la journée internationale des femmes », *La Revue d'En face*, n°12, 1982, reproduit en ligne sur *archivesdufeminisme.fr*.

KANDEL Liliane, « Un tournant institutionnel : le colloque de Toulouse », *Les Cahiers du CEDREF*, vol.10, 2001, p.81-101.

KAPSIS Robert, « Reputation Building and the Film Art World : the Case of Alfred Hitchcock », *The Sociological Quarterly*, vol.30, 1989, p.15-35.

KERIGNARD Sophie, « Essai d'identification de la femme anarchiste, le rôle des femmes dans l'anarchisme (XIXe-XXe siècle) », in Colloque international de Toulouse du 27-28-29 octobre 1999, *L'anarchisme a-t-il un avenir ? Histoire de femmes, d'hommes et de leurs imaginaires*, Lyon, Atelier de création libertaire, 2001.

KLAPISCH-ZUBER Christianne *et al.*, « Histoire des femmes, histoire du genre. Pratiques d'historiennes. Table ronde », *Sociétés & Représentations*, 2007/2, n°24, p.11-28.

KRAKOVITCH Odile, « Violence des communardes : une mémoire à revisiter », *La Revue historique*, 1997, 692 p.521-531.

LACROIX Bernard, « Ordre politique et ordre social. Objectivisme, objectivation et analyse politique », dans Madeleine Grawitz et Jean Leca (dir.), *Traité de science politique*, vol.1, Paris, PUF, 1985, p.469-566.

LAFON Eric, « Le musée de l'Histoire vivante de Montreuil », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 2010/2, n°106, pages.

LAGRAVE Rose-Marie, « Recherches féministes ou recherches sur les femmes ? », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol.83, n°1, 1990, p.27-39.

LANG Gladys Engel et LANG Kurt, « Recognition and Renown : The Survival of Artistic Reputation », *American Journal of Sociology*, vol.94, n°1, 1988, p.79-109.

LANGLAIS Chloé, « Du square Willette au square Louise Michel : quand le changement de nom d'un espace public révèle des enjeux de l'inscription urbaine », dans Nicolas Hossard et Magdalena Jarvin (dir.), *"C'est ma ville !" De l'appropriation et du détournement de l'espace public*, Paris, L'Harmattan, 2005, p.129-138.

LATTE Stéphane, « Commémoration », dans Olivier Fillieule, Lilian Mathieu, Cécile Péchu (dir.), *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Paris, Presses de Sciences Po, 2009, p.116-123.

LATTE Stéphane, « Le choix des larmes. La commémoration comme mode de protestation », *Politix*, 2015/2, n°110, p.7-34.

LAVABRE Marie-Claire et PESCHANSKI Denis, « L'histoire pour boussole ? Note sur l'historiographie communiste, 1977-1981 », *Communisme*, n°4, 1983, p.105-114.

LAVABRE Marie-Claire, « Usages et mésusages de la notion de mémoire », *Critique internationale*, n°7, avril 2000, p.48-57.

LAVABRE Marie-Claire, « La commémoration : mémoire de la mémoire », *Bulletin des bibliothèques de France*, n°3, 2014, [En ligne].

LAVAU Georges, « L'historiographie communiste, une pratique politique », dans Pierre Birnbaum et Jean-Marie Vincent (dir.), *Critique des pratiques politiques*, Paris, Galilée, 1978, p.121-163.

LAZAR Marc, « Les 'batailles du livre' du parti communiste français (1950-1952) », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 1986, n°10, p.37-50.

LAZAR Marc, « La sociologie historique du politique et les études sur le communisme français », dans Yves Déloye et Bernard Voutat, *Faire de la science politique*, Paris, Belin, 2002.

LE BART Christian, « Nommer les hommes politiques : identités prescrites, stratégiques, polémiques », *Mots. Les langages du politique*, 2000, n°63, p.127-133.

LEBOURG Nicolas, « "Ni droite, ni gauche : en avant !" : en quête d'une 'Troisième voie', les théorisations économiques des néo-fascismes (1949-1989) », dans Nicolas Marty (dir.), *Acteurs, tendances et contestations de l'économie contemporaine en Méditerranée occidentale (XIXe-XXe siècle)*, Perpignan, PUP, 2004, p.109-124.

LEDOUX Sébastien, « Les historiens face aux nouveaux usages du mot *mémoire* », *Mots. Les langages du politique*, 2013/3, n°103, p.137-143.

LE GOFF Jacques, « L'histoire politique est-elle toujours l'épine dorsale de l'histoire ? », reproduit dans *L'Imaginaire médiéval. Essais*, Paris, Gallimard, 1985 [1971].

LEGOY Corinne, « La gloire et le temps », *Revue d'histoire du XIXe siècle*, n°25, 2002, p.165-170.

LENOBLE Benoît, « Les campagnes de lancement des romans-feuilletons : l'exemple du *Journal* (1892-1935) », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n°52-1, 2005, p.175-197.

LEROY Sarah et SIBLOT Paul, « L'antonomase entre nom propre et catégorisation nominale », *Mots. Les langages du politique*, 2000, n°63, p.89-104.

LETERRIER Sophie-Anne, « Musique populaire et musique savante au XIXe siècle. Du 'peuple' au 'public' », *Revue d'histoire du XIXe siècle*, n°19, 1999, p.89-103.

LIAUZU Claude, « Intellectuels du Tiers Monde et intellectuels français : les années algériennes des éditions Maspero », *Les Cahiers de l'IHTP*, n°10, novembre 1988, p.140-155

LONG Gary L., « Organizations and Identiy : Obituaries 1856-1972 », *Social Forces*, vol.65, n°4, 1987, p.964-1001.

LYON-CAEN Judith, « Lecteurs et lectures : les usages de la presse au XIXe siècle », dans Dominique Kalifa, Philippe Régnier, Marie-Eve Thérenty et Alain Vaillant (dir.), *La Civilisation du journal*, Paris, Nouveau Monde éditions, 2011, p.23-60.

MAKAROVA Arina, « Dits et non-dits des nécrologies de la presse », *Le Temps des Médias*, 2003/1, n°1, p.108-118.

MANFREDONIA Gaetano, « De l'usage de la chanson politique : la production anarchiste d'avant 1914 », *Cités*, 2004/3, n°19, p.43-53.

MARTELLI Roger, « Héritiers de la Révolution française », dans Jean-Pierre Azema, Antoine Prost et Jean-Pierre Rioux (dir.), *Le Parti communiste des années sombres, 1938-1941*, Paris, Seuil, 1986, p.198-204.

MARTIN Marc, « L'image, outil de lutte contre l'analphabétisme : le rôle de la presse illustrée du XIXe siècle dans l'éducation populaire », *Historical Studies in Education/Revue d'histoire de l'éducation*, 2007, p.37-52.

MARUANI Margaret, PERROT Michelle et ROGERAT Chantal, « L'histoire de Michelle Perrot. Entretien avec Margaret Maruani et Chantal Rogerat », *Travail, genre et sociétés*, n°8, 2002/2, p.5-20.

MASCLET Camille, « Le féminisme en héritage ? Enfants de militantes de la deuxième vague », *Politix*, 2015/1, n°109, p.45-68.

MATHIEU Lilian, « L'espace des mouvements sociaux », *Politix*, 2007/1, n°77, p.131-151

MATONTI Frédérique, « Les 'bricoleurs'. Les cadres politiques de la raison historienne : l'exemple de *La Nouvelle critique* », *Politix*, vol.9, n°36, 1996, p.95-114.

MATONTI Frédérique et POUPEAU Franck, « Le capital militant. Essai de définition », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°155, 2004/5, p.4-11.

MATONTI Frédérique, « La politisation du structuralisme. Une crise dans la théorie », *Raisons politiques*, 2005/2, n°18, p.49-71.

MATONTI Frédérique, « Que faire avec les idées ? Une histoire sociale », communication pour la ST 50 « Que faire des idées en science politique », *Congrès AFSP*, Grenoble, 2009.

MATONTI Frédérique, « Plaidoyer pour une histoire sociale des idées politiques », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 2015/5, n°59-4 bis, p.85-104.

MAUGUE Annelise, « Littérature antiféministe et angoisse masculine au tournant du siècle », dans Christine Bard (dir.), *Un siècle d'antiféminisme*, Paris, Fayard, 1999, p.69-83.

MENGER Pierre-Michel, « Comment analyser la grandeur artistique ? Beethoven et son génie », *Annales HSS,* 57e année, N. 4, 2002. p.967-999.

MENGER Pierre-Michel, « Talent et réputation. Les inégalités de réussite et leurs explications dans les sciences sociales », dans *Le travail créateur. S'accomplir dans l'incertain*, Paris, Gallimard, 2009, p.237-366.

MICHAUD Éric, « La construction de l'image comme matrice de l'histoire », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 2001/4, n°72, p.41-52.

MICHEL Johann, « Narrativité, narration, narratologie : du concept ricœurien d'identité narrative aux sciences sociales », *Revue européenne des sciences sociales*, t. XLI, n°125, 2003, p.125-142.

MICHEL Johann, « Mémoire publique et mémoire collective de l'esclavage. L'apport de la sociologie pragmatiste », *EspacesTemps.net*, 2015, [en ligne].

MILNER Max, « Présentation », *Romantisme*, 1998, n°100, p.7-10.

MOLINIER Pascale, « Déconstruire la crise de la masculinité », *Mouvements*, 2004/1, n°31, p.24-29.

MUCCHIELLI Laurent, « Criminologie, hygiénisme et eugénisme en France (1870-1914) : débats médicaux sur l'élimination des criminels réputés "incorrigibles" », *Revue d'histoire des sciences humaines*, n°3, 2000, p.57-89.

NAQUET Emmanuel, « Ligues et associations », dans Jean-Jacques Becker et Gilles Candar, *Histoire des gauches en France*, t.2, Paris, La Découverte, 2005, p.98-107.

NAQUET Emmanuel, « Ligue des Droits de l'Homme, syndicalisme et syndicats dans le premier XXe siècle », dans Danielle Tartakowsky et Françoise Tétard (dir.), *Syndicats et Associations. Concurrence ou complémentarité ?*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2006, p.371-379.

NAMER Gérard, « Halbwachs et la mémoire sociale », dans Yves Déloye et Claudine Haroche (dir.), *Maurice Halbwachs. Espaces, mémoires et psychologie collective*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2004, p.107-113.

NAY Olivier et SMITH Andy, « Les intermédiaires en politique : médiations et jeux d'institution », dans Olivier Nay et Andy Smith (dir.), *Le gouvernement du compromis. Courtiers et généralistes dans l'action politiques*, Paris, Economica, 2002, p.47-86.

NEVEU Eric, « Médias, mouvements sociaux et espaces publics », *Réseaux*, vol.17, n°98, 1999, p.17-85.

NOIRAY Jacques, « La réception de *L'Homme criminel* dans la *Revue des Deux Mondes* », Actes du colloque « Cesare Lombroso et la fine del secolo : la verità dei corpi », Università degli Studi di Genova, 24-25 septembre 2004, *Publif@rum,*2005, [En ligne].

NORA Pierre, « L'événement monstre », *Communications*, 1972, n°18, p.162-172.

NORA Pierre, « Lavisse, instituteur national. Le "Petit Lavisse", évangile de la République », dans Pierre Nora (dir.), *Les lieux de mémoire*, t.1, Paris, Gallimard, 1984, p.239-275.

OFFEN Karen, « Depopulation, nationalism and feminism in *fin-de-siècle* France », *The American Historical Review*, 3, juin 1984, p.648-676.

OFFERLE Michel, « Illégitimité et légitimation du personnel politique ouvrier en France avant 1914 », *Annales ESC*, n°4, 1984, p.681-716.

OFFERLE Michel, « Capacités politiques et politisations : faire voter et voter, XIXe-XXe siècle (1) », *Genèses*, 2007/2, n°67, p.131-149.

OFFERLE Michel, « Capacités politiques et politisations : faire voter et voter, XIXe-XXe siècle (2) », *Genèses*, 2007/3, n°68, p.145-160.

OGER Claire, « L'évaluation des campagnes dans le discours journalistique. Compétence attribuée et genre des candidats », *Mots*, n°90, « Présidentielle 2007. Scènes de genre », 2009, p.29-44.

OST David, « Politics as the mobilization of anger. Emotions in movements and in power », *European Journal of Social Theory*, 2004, vol.7, n°2, p.229-244.

OZOUF Mona, « Le Panthéon », dans Pierre Nora (dir.), *Les lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, 1984, p.139-166.

PAOLETTI Marion, « L'usage stratégique du genre en campagne électorale », *Travail, genre, sociétés*, n°11, 2004, p.123-141.

PASSERON Jean-Claude et REVEL Jacques, « Raisonner à partir de singularités », dans *Penser par cas*, Paris, Editions de l'EHESS, 2005, p.9-44.

PAVARD Bibia, « Femmes, politique et culture : les premières années des Editions des femmes (1972-1979) », *Bulletin Archives du féminisme*, n°8, décembre 2004 ; reproduit en ligne sur *archivesdufeminisme.fr*.

PAVEAU Marie-Anne, TABAKI Frédérique et TOURNIER Maurice (dir.), « La politique en chansons », numéro de la revue *Mots. Les langages du politique*, 70/2002.

PERROT Michelle, « De Marianne à Lulu. Les images de la femme », *Le Débat*, 1980/3, n°3, p.142-151.

PERROT Michelle, « Fait divers et histoire au XIXe siècle », *Annales ESC*, n°4, 1983, p.911-919.

PERROT Michelle, « Les femmes et la citoyenneté en France. Histoire d'une exclusion », dans Armelle Le Bras-Chopard (dir.), *Les femmes et la politique*, Paris, L'Harmattan, 1997.

PERROT Michelle, « Les premières expériences », *Les Cahiers du CEDREF*, vol.10, 2001, [En ligne].

PERROT Michelle, « Le XIXe siècle revisité par le féminisme contemporain », dans CORBIN Alain, DIAZ José-Luis, MICHAUD Stéphane et MILNER Max (dir.), *L'Invention du XIXe siècle. t.2 : Le XIXe siècle au miroir du XXe*, Paris, Klincksieck, Presses Sorbonne Nouvelle, 2002, p.137-148.

PERROT Michelle, « Préface. Les secrets d'Edith », dans KAUFMANN Dorothy, *Edith Thomas passionnément résistante*, Paris, Editions Autrement, 2007.

PERRY Sheila, « Les femmes politiques à la télévision. Quel accès à la parole légitime ? », *Mots*, n°90, « Présidentielle 2007. Scènes de genre », 2009, p.103-118.

PICQ Françoise, « Du mouvement des femmes aux études féministes », *Les Cahiers du CEDREF*, vol.10, 2001, [En ligne].

PIGENET Michel et TARTAKOWSKY Danielle, « Présentation. Rémanences des passés », *Sociétés & Représentations*, 2006/2, n°22, p.4-16.

PLANTÉ Christine, « Écrire des vies de femmes », *Les Cahiers du GRIF*, n°37-38, 1988, p.57-75.

PLANTÉ Christine, « Femmes exceptionnelles. Des exceptions pour quelle règle », *Les Cahiers du GRIF*, n°37-38, « Le genre de l'histoire », 1988, p.90-111.

POISSON George, « Le sculpteur Armand Bloch et le monument du chevalier de la Barre », *Bulletin de la Société de l'histoire de l'art français*, 1989, p.297-308.

POMIAN Krzysztof, « Sur les rapports de la mémoire et de l'histoire », *Le Débat*, 2002/5, n°122, p.32-40.

POULOT Dominique, « Gloires et opprobres politiques au musée », *Sociétés & Représentations*, 2008/2, n°26, p.197-217.

PUDAL Bernard, « La seconde réception de Nizan (1960-1990) », *Les Cahiers de l'IHTP*, n°26, mars 1994, p.199-211.

PUDAL Bernard, « Récits édifiants du mythe prolétarien et réalisme socialiste en France (1934-1937) », *Sociétés & Représentations*, n°15, 2002, p.77-96.

PUDAL Bernard, « Les communistes », dans Jean-Jacques Becker et Gilles Candar (dir.), *Histoire des gauches en France*, Paris, La Découverte, 2005, p.51-75.

PUDAL Bernard, « De l'histoire des idées politiques à l'histoire sociale des idées politiques », dans COHEN Antonin, LACROIX Bernard et RIUTORT Philippe, *Les formes de l'activité politique*, Paris, PUF, 2006, p.185-192.

PUDAL Bernard, « Barbusse : jalons pour une étude d'un capital symbolique singulier », *Revue d'histoire littéraire de la France*, 2015/4, vol.115, p.783-796.

PUIG Nicolas, « "Bienvenue dans les camps !" L'émergence d'un rap palestinien au Liban : une nouvelle chanson sociales et politique », dans Franck Mermier et Nicolas Puig (dir.), *Itinéraires esthétiques et scènes culturelles au Proche-Orient*, Beyrouth, Presses de l'Ifpo, 2007, p.147-171.

RABENORO Mireille, « Le mythe des femmes au pouvoir, arme de l'antiféminisme à Madagascar », *Recherches féministes*, vol.25, n°1, 2012, p.55-70.

RACINE Nicole, « L'Association des écrivains et artistes révolutionnaires (AEAR). La revue *Commune* et la lutte idéologique contre le fascisme (1935/1936) », *Le Mouvement Social*, 1966, n°54, p.29-47.

RACINE Nicole, « 'La querelle du réalisme' (1935-1936), *Sociétés & Représentations*, 2003/1, n°15, p.113-131.

RAGOUET Pascal, « Notoriété professionnelle et organisation scientifique », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol.109, 2000, p.317-341.

RASMUSSEN Anne, « Les mutations médiatiques du débat scientifique », dans Dominique Kalifa Philippe Régnier, Marie-Eve Thérenty et Alain Vaillant (dir.), *La Civilisation du journal*, Paris, Nouveau Monde éditions, 2011, p.1483-1489.

REBERIOUX Madeleine, « Le mur des Fédérés. Rouge, "sang craché" », dans NORA Pierre, *Les Lieux de mémoire*, t.1, Paris, Gallimard, 1984, p.619-649.

REBERIOUX Madeleine, « La Revue socialiste », *Cahiers Georges Sorel*, 1987, vol.5, n°1, p.15-38.

REBERIOUX Madeleine, « Politique et société dans l'histoire de la Ligue des droits de l'homme », *Le Mouvement Social*, n°183, avril-juin 1998, p.3-26.

RENARD Jean-Bruno, « La construction de l'image des hommes politiques par le folklore narratif. Anecdotes, rumeurs, légendes, histoires drôles », *Mots. Les langages du politique*, 2010, n°92, p.11-22.

RENNES Juliette, « Les formes de la contestation : sociologie des mobilisations et théories de l'argumentation », *A contrario*, 2011/2, n°16, p.151-173.

RENNEVILLE Marc, « La réception de Lombroso en France (1880-1900) », dans Laurent Mucchielli (dir.), *Histoire de la criminologie française*, Paris, L'Harmattan, 1995, p.107-135.

RENNEVILLE Marc, « Quelle histoire pour la criminologie en France ? (1885-1939) », *Criminocorpus*, dossier « Histoire de la criminologie », 2014, [En ligne].

RICOEUR Paul, « La retour de l'Événement », *Mélanges de l'École française de Rome. Italie et Méditerranée*, n°1, 1992, p.29-35.

RIOT-SARCEY Michèle et VARIKAS Eleni, « Réflexions sur la notion d'exceptionnalité », *Les Cahiers du GRIF*, n°37-38, « Le genre de l'histoire », 1988, p.77-89.

RIOT-SARCEY Michèle, « L'historiographie française et le concept de "genre" », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 2000/4, n°47-4, p.805-814.

RIOT-SARCEY Michèle, « Temps et histoire en débat. 'Tout s'oublie' et 'rien ne passe' », *Revue d'histoire du XIXe siècle*, n°25, *Le temps et les historiens*, 2002,[En ligne].

RIOT-SARCEY Michèle, « Les femmes et la gauche en France : entre discours émancipateurs et pratiques de domination », dans Jean-Jacques Becker et Gilles Candar (dir.), *Histoire des gauches en France*, t.1, Paris, La Découverte, 2005, p.362-378.

RIOUFREYT Thibaut, « Les passeurs de la 'Troisième Voie'. Intermédiaires et médiateurs dans la circulation transnationale des idées », *Critique internationale*, n°59, 2013/2, p.33-46.

RIPA Yannick, « Le mythe de Dolorès Ibarruri », *Clio*, n°5, 1997, p.147-155.

ROBIN Régine, « Un passé d'où l'expérience s'est retirée », *Ethnologie française*, 2007/3, vol.37, p.395-400.

ROCHEFORT Florence, « Les féministes », dans Jean-Jacques Becker et Gilles Candar (dir.), *Histoire des gauches en France*, Paris, La Découverte, 2005, p.108-118.

ROUCH Hélène, « "Recherches sur les femmes et recherches féministes" : l'Action Thématique Programmée du CNRS », *Les Cahiers du CEDREF*, vol.10, 2001, p.103-112.

ROYNETTE Odile, « La construction du masculin. De la fin du 19e siècle aux années 1930 », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 2002/3, n°75, p.85-96.

RUDELLE Odile, « Le vote des femmes et la fin de "l'exception française" », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, 1994, vol.42, n°1, p.52-65.

SAPIRO Gisèle, « Les conditions professionnelles d'une mobilisation réussie : le Comité national des écrivains », *Le Mouvement social*, n°180, 1997, p.179-191.

SASSIER Monique, « Saint-Quentin : parcours au fil des voies », dans François Leimdorfer, *Dire les villes nouvelles*, Paris, EMSH, 2014, p.243-281.

SCHLESINGER Philip, « Repenser la sociologie du journalisme. Les stratégies de la source d'information et les limites du média-centrisme », *Réseaux*, 1992, vol.10, n°51, p.75-98.

SCHUMAN Howard, CORNING Amy et SCHWARTZ Barry, « Faming Variations and Collective Memory : "Honest Abe" versus "the Great Emancipator". », *Social Science History*, vol.36, n°4, 2012, p.451-472.

SCHWEITZER Sylvie et VOLDMAN Danièle, « Les sources orales pour l'histoire des femmes », dans Michelle Perrot (dir.), *Une histoire des femmes est-elle possible ?*, Marseille, Rivage, 1984.

SCOTT Joan, VARIKAS Eléni (trad.), « Genre : Une catégorie utile d'analyse historique », *Les Cahiers du GRIF*, n°37-38, *Le genre de l'histoire*, 1988, p.125-153.

SECAIL-TRAQUES Claire, « Image, représentations, mémoire de l'événement », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n°72, octobre-décembre 2001, p.136-137.

SEGRE Gabriel, « La fabrication télévisuelle de la star : *Loft story* sous le regard du sociologue », *Réseaux*, vol.24, n°137, 2006, p.207-240.

SEILLAN Jean-Marie, « L'interview », dans Dominique Kalifa, Philippe Régnier, Marie-Eve Thérenty et Alain Vaillant (dir.), *La Civilisation du journal*, Paris, Nouveau Monde éditions, 2011, p.1025-1040.

SIEBURTH Richard, « Une idéologie du lisible : le phénomène des Physiologies », *Romantisme*, 1985, n°47, p.39-60.

SINIGAGLIA-AMADIO Sabrina, « Place et représentation des femmes dans les manuels scolaires en France : la persistance des stéréotypes sexistes », *Nouvelles Questions Féministes*, 2010/2, vol.29, p.46-59.

SKINNER Quentin, « Motives, intentions and interpretation » dans *Vision of Politics*, t.1, Cambridge, Cambridge University Press, 2002, p.393-408.

SNITER Christel, « Les femmes célèbres sont-elles des grands hommes comme les autres ? », *Labyrinthe*, n°6, 2000, p.51-72

SNOW David, « Analyse de cadres et mouvements sociaux », dans Daniel Cefaï et Danny Trom (dir.), *Les formes de l'action collective*, Paris, Editions de l'EHESS, 2001, p.27-49.

SOHN Anne-Marie, « Un nouveau défi : traiter à égalité féminin et masculin, ou de l'Histoire des femmes à l'Histoire de "tous les garçons et les filles" », *Le Mouvement social*, n°198, 2002/1, p.129-150.

SOURD Cécile, « Femmes ou politiques ? La représentation des candidates aux élections françaises de 2002 dans la presse hebdomadaire », *Mots. Les langages du politique*, n°78, 2005, p.65-77.

SOWERINE Charles, « La politique, "cet élément dans lequel j'aurais voulu vivre" : l'exclusion des femmes est-elle inhérente au républicanisme de la Troisième République ? », *Clio*, 2006/2, n°24, p.171-194.

SPITZ Jean-Fabien, « Comment lire les textes politiques du passé ? Le programme méthodologique de Quentin Skinner », *Droits*, n°10, 1989, p.133-145.

STIENON Valérie, « La consécration à l'envers. Quelques scénarios physiologiques (1840-1842) », *COnTEXTES*, 2010/7, [En ligne].

STIENON Valérie, « Le type et l'allégorie : négociations panoramiques », *Romantisme*, n°152, « L'allégorie », 2011/2, p.27-38.

STREET John, « Celebrity Politicians : Popular Culture and Political Representations », *The British Journal of politics and international relations*, vol.6, n°4, 2004, p.435-452.

SUTER Andreas, « Histoire sociale et événements historiques. Pour une nouvelle approche », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 1997, n°3, p.543-567.

TAGUIEFF Pierre-André, « La rhétorique du national-populisme », *Mots. Les languages du politique*, n°9, octobre 1984, p.113-139.

TARDE Gabriel, « Valeur-vérité, valeur-gloire, valeur-crédit », dans *Psychologie économique*, t.1, Paris, Félix Alcan, 1902, p.56-60.

TEVANIAN Pierre et TISSOT Sylvie, « La langue des maîtres et sa fabrique », dans *Les mots sont importants 2000/2010*, Paris, Libertalia, 2010, p.273-288.

THEBAUD Françoise, « Un féminisme d'Etat est-il possible en France ? L'exemple du ministère des Droits de la femme, 1981-1986 », dans Ian Coller, Helen Davies et Julie Kalman (dir.), *French History and Civilization. Papers from the George Rudé Seminar, volume I*, Melbourne, University of Melbourne, 2005, p.234-244.

THEBAUD Françoise, « Le 8 mars, journée de la femme. 1982-2012 », *Fondation Jean-Jaurès*, note n°122, 7 mars 2012.

THOMAS Edith, « L'humanisme féminin », cité par Dorothy Kaufmann dans *Edith Thomas passionnément résistante*, Paris, Editions Autrement, 2007.

TILLIER Bertrand, « Louise Michel en ses images », dans *La Commune de Paris, révolution sans images ? Politique et représentations dans la France républicaine (1871-1914)*, Seyssel, Champ Vallon, 2004.

TILLIER Bertrand, « André Gill (1840-1885) », dans Dominique Kalifa, Philippe Régnier, Marie-Eve Thérenty et Alain Vaillant (dir.), *La Civilisation du journal*, Paris, Nouveau Monde éditions, 2011, p.1223-1230.

TOURNIER Maurice, « L'envers de 1900. Le lexique des luttes et de l'organisation ouvrières en France », *Mots. Les langages du politique*, vol.5, n°1, 1982, p.103-126.

TRAÏNI Christophe, « Introduction », dans *Emotions et expertises. Les modes de coordination des actions collectives*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2015, p.15-29.

TRAT Josette, « Mai 68 et les mouvements femmes des années 1970 en France », dans Antoine Artous, Didier Epsztajn et Patrick Silberstein, *La France des années 1968*, Paris, Syllepse, 2008.

VAN DEN DUNGEN Pierre, « Organisation des rédactions», dans Dominique Kalifa, Philippe Régnier, Marie-Eve Thérenty et Alain Vaillant (dir.), *La Civilisation du journal*, Paris, Nouveau Monde éditions, 2011, p.615-652

VARIKAS Eleni, « L'approche biographique dans l'histoire des femmes », *Les Cahiers du GRIF*, n°37-38, 1988, p.41-56.

VERHAEGHE Sidonie, « De la réaction antiféministe aux rhétoriques protomasculinistes : le traitement de Louise Michel dans la presse française à la fin du XIXe siècle », dans Francis Dupuis-Déri et Diane Lamoureux (dir.), *Les antiféminismes. Analyse d'un discours réactionnaire*, Montréal, Les Editions du Remue-Ménage, 2015, p.19-35.

VESCHAMBRE Vincent, « Une mémoire urbaine socialement sélective. Réflexions à partir de l'exemple d'Angers », *Les Annales de la recherche urbaine*, n°92, 2002, p.65-73.

VIDAL Georges, « Violence et politique dans la France des années 1930 : Le cas de l'autodéfense communiste », *Revue Historique*, 2006/4, n°640, p.901-922.

VIENNOT Eliane (dir.), « La démocratie 'à la française' ou les femmes indésirables », *Les Cahiers du CEDREF*, hors-série n°2, 1996.

VINCENT Julien, « Concepts et contextes de l'histoire intellectuelle britannique, l'Ecole de Cambridge à l'épreuve », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 2003/2, n°50-2, p.187-207.

VIRGILI Fabrice, « L'histoire des femmes et l'histoire des genres aujourd'hui », *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, 2002/3, n°75, p.5-14.

VOEGTLI Michael, « "Quatre pattes oui, deux pattes non !" L'identité collective comme mode d'analyse des entreprises de mouvement social », dans Olivier Fillieule, Eric Agrikoliansky et Isabelle Sommier (dir.), *Penser les mouvements sociaux*, Paris, La Découverte, 2010, p.203-223.

VOLDMAN Danièle, « Mai 68 ou la féministe refusée », *Nouvelle Revue socialiste*, août-septembre 1985, p.41-47.

VOVELLE Michel, « L'histoire et la longue durée », dans Jacques Le Goff (dir.), *La nouvelle histoire*, Paris, Complexe, 1988, p.77-108.

WINOCK Michel, « La Commune (1871-1971) », *Esprit*, décembre 1971, publié dans Michel Winock, *Le Socialisme en France et en Europe, XIXe-XXe siècle*, Paris, Seuil, 1992, p.179-235.

WINOCK Michel, « Jeanne d'Arc », dans Pierre Nora (dir.), *Les lieux de mémoire*, t.3, Paris, Gallimard, 1984, p.675-730.

WINOCK Michel, « La Commune (1871-1971) », *Esprit*, décembre 1971, publié dans Michel Winock, *Le Socialisme en France et en Europe, XIXe-XXe siècle*, Paris, Seuil, 1992, p.179-235.

WINOCK Michel, « Rochefort : la Commune contre Dreyfus », *Mil neuf cent*, n°11, 1993, p.82-86.

WINOCK Michel, « Jeanne d'Arc », dans Pierre Nora (dir.), *Les Lieux de Mémoire*, t.3, Paris, Gallimard, 1997, p.4427-4473.

WITTIG Monique, « Le point de vue, universel ou particulier », dans Monique Wittig, *La pensée straight*, Paris, Éditions Amsterdam, 2007.

WOLIKOW Serge, « Archives – L'organisation du PCF à ses débuts », *Nouvelles FondationS*, n°1, mars 2006, p.159-165.

WRONA Adeline, « Ecrire pour informer », dans Dominique Kalifa, Philippe Régnier, Marie-Eve Thérenty et Alain Vaillant (dir.), *La Civilisation du journal*, Paris, Nouveau Monde éditions, 2011, p.717-742.

YON Karel, « Que faire de la théorie au Parti socialiste ? La carrière écourtée du marxisme de 'Convergences socialistes', *Sociétés contemporaines*, n°81, 2010, p.81-105.

ZAFIRAU Stephen, « Reputation Work in Selling Film and Television. Life in the Hollywood Talent Industry », *Qualitative Sociology*, vol.31, 2008, p.99-127.

ZANCARINI-FOURNEL Michelle, « Genre et politique : les années 1968 », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, juillet-septembre 2002, p.133-143.

ZANCARINI-FOURNEL Michelle, « Stratégies de distinction par la voix et par le geste : provocations et violences symboliques des femmes dans les manifestations des 'années 68' », dans Pierre Bourdin, Jean-Claude Caron et Mathias Bernard, *La voix et le geste. Une approche culturelle de la violence socio-politique*, Clermont, Presses universitaires Blaise Pascal, 2005, p.245-270.

ANNEXES

Table des annexes

Annexe n°1. Notices biographiques 687
Annexe n°2. Présentation des entretiens 713
Annexe n°3. Liste des ouvrages biographiques sur Louise Michel 715
Annexe n°4. Données sociographiques sur trente auteurs de biographies de Louise Michel 719
Annexe n°5. Liste des éditions successives des œuvres de Louise Michel 721
Annexe n°6. Poèmes et chansons en l'honneur de Louise Michel 723
Annexe n°7. Liste non-exhaustive des conférences réalisées par Louise Michel entre 1880 et 1905 737
Annexe n°8. Analyse lexicométrique de textes consacrés à Louise Michel entre 1871 et 1904 769
Annexe n°9. Bibliographie chronologique de l'historiographie francophone de l'anarchisme 781
Annexe n°10. Plaques commémoratives en hommage à Louise Michel 787
Annexe n°11. Couvertures du bulletin des Amies et amis de la Commune figurant Louise Michel 789
Annexe n°12. Manifestations organisées à l'occasion du centenaire de la mort de Louise Michel (2005) 791
Annexe n°13. Sondage « Les Français et l'histoire », 2016 795

Annexe n°1. Notices biographiques

Sources :
- *Le Maitron. Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français* [en ligne]
- *Dictionnaire des militants anarchistes* [en ligne : militants-anarchistes.info]
- BARD Christine, *Les filles de Marianne. Histoire des féminismes. 1914-1940*, Paris, Fayard, 1995.
- GAYAT Annie, PEPINOT Sylvie, REY Claudine, *Petit dictionnaire des femmes de la Commune*, Paris, Editions Le bruit des autres, 2013.

ALMEREYDA, Miguel

Eugène Vigo, dit Miguel Almereyda, est né le 8 janvier 1883 à Béziers. Il rejoint sa mère à Paris en 1898, et commence à fréquenter les milieux anarchistes. En juin 1904, il est délégué au congrès anarchiste antimilitariste d'Amsterdam, et devient co-secrétaire de la section française de l'Association internationale antimilitariste. En 1905, il est condamné à trois ans de prison pour propagande antimilitariste. Amnistié l'année suivante, il crée l'hebdomadaire révolutionnaire, antimilitariste, antipatriotique et antiparlementaire, *La Guerre sociale*, diffusé à 50 000 exemplaires. Il est à nouveau condamné en 1908 à deux ans de prison. A sa sortie sous liberté conditionnelle l'année suivante, il rejoint la nouvelle Fédération révolutionnaire, dont il fait partie du comité fédéral. En 1911, il fonde la Jeune garde révolutionnaire, formée à l'affrontement de rue. Il rompt l'année suivante avec l'anarchisme, rejoint le Parti socialiste et s'enrichit de façon obscure. Il meurt le 14 août 1917 à la prison de Fresnes, où il avait été incarcéré pour possession de documents confidentiels intéressant la défense nationale.

APPERT, Eugène

Né le 30 mars 1830 et mort en 1891, Ernest Charles Eugène Appert, connu sous le nom d'Eugène Appert, devient photographe à Paris dès 1862. Il se spécialise dans le portrait, notamment de personnalités politiques. Anti-communard, il répond en 1871 à une commande du gouvernement pour recenser les membres de la Commune de Paris. Une partie de ses clichés a été publiée dans le catalogue de l'exposition *La Commune photographiée*, publié aux éditions de la Réunion des musées nationaux en 2000.

ARGYRIADES, Paul

Paul Argyriadès est né le 14 août 1849 en Macédoine. Il se rend à Paris après la Commune pour faire des études de droit. Il rejoint le groupe des étudiants collectiviste, adhérent au Parti ouvrier français. Il devient l'un des deux responsables de la bibliothèque socialiste en 1883. Il se rallie au Comité révolutionnaire central, dans lequel il demeure

après sa transformation en Parti socialiste révolutionnaire. Auteur de plusieurs brochures de propagande, collaborateur de la presse socialiste, il est également candidat aux élections municipales à Paris et à Marseille. Il meurt le 19 novembre 1901 à Paris.

ASSELINE, Louis

Né à Versailles le 31 octobre 1829 et mort à Paris le 6 avril 1878, Louis Asseline est romancier et co-fondateur de la *Revue encyclopédique* et de *La Libre Pensée* en 1866. Militant radical et anticlérical, il est nommé maire du 14e arrondissement de Paris le 20 octobre 1870. Il ne prend pas part à la Commune de Paris, mais participe à un comité d'équilibre républicain. Le 29 novembre 1874, il est élu conseiller municipal dans le quartier de la Santé, puis vice-président du conseil municipal le 4 juillet 1876. Il milite en faveur de l'amnistie des communards et est un des rédacteurs du journal fondé par Auguste Vacquerie, *Le Rappel*.

BEREZOWSKI, Antoni

Antoni Berezowski est un patriote polonais, condamné le 15 juillet 1867 à la déportation au bagne en Nouvelle-Calédonie pour tentative d'assassinat sur l'empereur russe Alexandre II à l'occasion de l'Exposition universelle à Longchamp. En 1886, suite aux mobilisations en faveur de l'amnistie des prisonniers politiques, sa peine est commutée en exil à vie. Il sera finalement amnistié en 1906.

BLANC, Louis

Louis Blanc est né le 29 octobre 1811 à Madrid et mort le 6 décembre 1882 à Cannes. D'abord membre du gouvernement provisoire de 1848, il est ensuite élu, après un long exil en Angleterre, député républicain à l'Assemblée nationale le 8 février 1871. Il condamne la Commune, mais demande rapidement des mesures de clémence à l'égard des communards. Il participe, avec Clemenceau, à la mise en place du nouveau parti radical.

BRAQUEHAIS, Bruno

Bruno Auguste Braquehais est né en 1823 et mort en 1875. Photographe à Paris à partir de 1850, il est l'auteur d'environ 150 clichés pendant la Commune de Paris. Ses photographies de l'événement révolutionnaire demeurent aujourd'hui encore parmi les plus connues.

BROUSSE, Paul

Né le 23 janvier 1844 à Montpellier, Paul Brousse suit des études de médecine et obtient la médaille d'or des Hôpitaux après l'épidémie de choléra de 1867. En 1873, il s'installe à Barcelone où il fonde un comité de propagande révolutionnaire socialiste de la France méridionale. Au 6e congrès de l'AIT à Genève, il se prononce en faveur de l'anarchisme. Il rejoint ensuite la Fédération Jurassienne de Bakounine, dans laquelle il joua un rôle important. Suite à une manifestation, le 18 mars 1877, Paul Brousse est condamné à trente jours de prison et est banni du canton de Berne pour deux ans. En avril 1879, il est condamné pour excitation au régicide à deux mois de prison et dix ans de bannissement de la Suisse. Il rejoint alors Bruxelles, puis Londres, où il s'éloigne de l'anarchisme pour défendre une union du socialisme. A son retour en France en 1880, il rejoint la Fédération du parti des travailleurs socialistes de France (FPTSF), dont il scissionne en 1882, avec la branche « possibiliste » pour créer le Parti Ouvrier Français. Il devient un des leaders et théoriciens de la Fédération des travailleurs socialistes de France. Il en deviendra véritablement le chef en 1890, après le départ d'Allemane et de ses amis. Militant dreyfusard, laïque et anticlérical, il se rapproche de Guesde et de Jaurès. En 1902, il intègre la FTSF au Parti Socialiste Français, puis rejoint la SFIO en 1905. En 1906, il est élu député de la troisième circonscription du 17e arrondissement de Paris. Il est mort le 1e avril 1912 à Neuilly-sur-Marne.

CAMELINAT, Zéphirin

Zéphirin Camélinat est né le 14 septembre 1840 dans l'Yonne. Il rejoint Paris à dix-sept ans où il rencontre Proudhon. Il est l'un des premiers adhérents de l'Internationale et fait partie de la commission adjointe du premier bureau de Paris. Il assiste au premier congrès de l'AIT à Genève en 1866. Sous la Commune, il est nommé responsable de la Poste, puis directeur de la Monnaie. Le 12 juillet 1872, il est condamné par contumace à la déportation dans une enceinte fortifiée, alors qu'il s'est exilé en Angleterre. Il rejoint le Cercle d'études sociales de Londres, dont il est l'un des dirigeants. De retour en France après l'amnistie, il est élu en 1885 député socialiste indépendant, pour un mandat. Il milite activement jusqu'à la première guerre mondiale, dans l'Association fraternelle des anciens combattants et amis de la Commune, dans la commission administrative du Parti socialiste SFIO, dans le Syndicat de la presse socialiste. En 1921, il adhère au Parti communiste, dont il est le vétéran pendant douze ans. Il meurt le 5 mars 1932 à Paris.

CHABERT, Charles

Né le 13 décembre 1818 et mort le 24 mai 1890, à Paris, Charles Chabert est un ouvrier de la métallurgie. Il a combattu lors des révolutions de 1848 et de 1871. Membre de la Première Internationale, puis du Comité central républicain des vingt arrondissements sous la Commune, il bénéficie malgré tout d'un non-lieu après cinq mois de détention sur le ponton la Prudence. D'abord militant en faveur de l'association coopérative, il a participé à la restructuration du mouvement ouvrier après la Commune, jusqu'à

l'organisation du premier congrès ouvrier français de 1876, très modéré. Lors du second congrès ouvrier, organisé à Lyon en février 1878, Chabert représente l'Union des Travailleurs de Paris, et son engagement politique se radicalise, avec la défense du collectivisme. Il a été à l'initiative de la parution du journal *Le Prolétaire*, dont le premier numéro paraît le 23 octobre 1878. Chabert ne participe pas au troisième congrès ouvrier, à Marseille en 1879, mais il prend part, avec Jules Guesde notamment, à son organisation. En 1882, Chabert rejoint les rangs des possibilistes, autour de Paul Brousse et de la Fédération des Travailleurs socialistes de France (FTSF).

CIPRIANI, Amilcare

Né en Italie le 18 octobre 1844 et mort à Paris le 30 avril 1918, Amilcare Cipriani est d'abord un combattant garibaldien, avant de se rallier au socialisme libertaire. Il s'installe en France en 1870 et participe à la Commune de Paris. Le 2 avril 1871, il est arrêté et condamné à mort par les conseils de guerre versaillais. Il évite la peine de mort et est finalement déporté en Nouvelle-Calédonie en mai 1872. Il rentre en France en 1880 après l'amnistie. En janvier 1881, il est arrêté pour avoir fomenté un complot antimonarchiste en Italie et est condamné à 25 ans de réclusion. Une campagne de protestation contre sa condamnation se met en place, à laquelle participent Henri Rochefort et Louise Michel. Cipriani est libéré en 1888 et s'installe en France et intègre les milieux anarchistes. Il participe à la fondation du Parti socialiste anarchiste révolutionnaire en janvier 1891 au congrès de Capolago. Le 24 mai 1914, il est élu député à Milan, mais refuse de prêter serment à la couronne, ce qui l'empêche d'entrer au Parlement.

CLARETIE, Jules

Né le 3 décembre 1840, Jules Claretie est journaliste et écrivain. Il collabore notamment aux journaux républicains conservateurs *Le Figaro* et *Le Temps*. En 1872, il publie *Histoire de la Révolution de 1870-1871*. Le 26 janvier 1888 il est élu membre de l'Académie française. Il meurt le 23 décembre 1813 à Paris.

CLEMENCEAU, Georges

Georges Clemenceau est né le 28 septembre 1841 en Vendée et est mort le 24 novembre 1929 à Paris. Médecin diplômé en 1865, il est alors un fervent militant républicain, opposé à l'Empire. En septembre 1870, lors de la proclamation de la République, il est nommé maire du 18e arrondissement. Il occupe une position ambivalente sous la Commune : considéré comme trop frileux par les communards, et accusé de connivence avec la Commune par le gouvernement versaillais, il quitte Paris. Quelques mois plus tard, il est cependant élu conseiller municipal de Paris à Clignancourt ; en 1875, il est élu président du conseil municipal de Paris ; et en 1876 il devient député radical de Paris élu dans le 18e arrondissement. Il se mobilise alors pour l'amnistie des communards, s'oppose à la politique coloniale de Jules Ferry, et milite pour une loi de séparation de

l'Eglise et de l'Etat. Il fonde le journal *La Justice* en janvier 1880, puis *L'Homme libre* en 1913. Pendant l'Affaire Dreyfus, il participe à *L'Aurore* où il se range dans les camps des dreyfusards. En 1902, il est élu sénateur du Var et est nommé ministre de l'Intérieur en 1906 (et surnommé le « premier flic de France »). Lorsqu'il est désigné président du Conseil en 1917, il forme un gouvernement engagé dans la poursuite de la guerre. En janvier 1920, il est très populaire et se prépare à se présenter aux élections présidentielle ; il est pourtant mis en minorité à l'intérieur du groupe républicain, ce qui le décide à se retirer de la vie politique.

DERAISMES, Maria

Née à Paris le 15 août 1828, et morte le 6 février 1894, Maria Deraismes est une oratrice, écrivaine et théoricienne féministe. Dès 1866, elle participe à la fondation de la Société pour la revendication des droits de la femme, puis en 1870 à l'Association pour le droit des femmes. Elle collabore au journal *Le Droit des femmes*. En 1874, elle crée avec Hubertine Auclert, notamment, la Société pour l'amélioration du sort de la femme. En 1878, elle coorganise le Congrès international du droit des femmes. Elle est la première femme française à avoir été initiée à la franc-maçonnerie, et elle intègre en 1882 la loge *Les Libres Penseurs* du Pecq. Le 4 avril 1893, elle est à l'origine de la fondation de la première loge mixte de France, *Le Droit Humain*. Elle est notamment l'auteure de *Nos principes et nos mœurs*, en 1868 ; *Lettre au clergé français*, en 1879 ; *Les Droits de l'enfant*, en 1887 ; *Eve dans l'humanité*, en 1891.

DESCAVES, Lucien

Né à Paris le 18 mars 1861, Lucien Descaves embrasse rapidement une carrière journalistique et littéraire. En 1889, il est poursuivit pour injures envers l'armée suite à la publication de son roman *Sous-Offs*, mais est acquitté grâce à la mobilisation de nombreux écrivains. En 1892, il reprend le journal *L'En-Dehors,* avec Félix Fénéon, Barrucand, Martha et Emile Henri, qui lui donnent une tournure plus libertaire. Il se lie alors avec Jean Grave, Zo d'Axa, Séverine. Il collabore au journal *Les Temps Nouveaux* de Jean Grave. En 1897, il rejoint *L'Aurore*. En 1900, il fait partie des dix premiers membres de l'Académie Goncourt. Jusqu'en 1936, il travaille à réunir une documentation importante autour de la Commune de Paris, qu'il vend à l'Institut International d'Histoire Sociale d'Amsterdam. Il meurt à Paris le 6 septembre 1949.

DESPLANQUES, Charles

Charles Desplanques est né le 6 février 1877 à Ivry. Il collabore rapidement à plusieurs journaux révolutionnaires (*Les Temps Nouveaux*, *L'Action Directe*, *l'Almanach de la Révolution*, *L'Avant-Garde*). En 1904, il est élu secrétaire permanent de l'Union des syndicats de la Seine, puis rejoint la CGT dont il devient secrétaire adjoint. En 1905, il est condamné à un an de prison pour avoir signé une affiche de l'Association internationale

antimilitariste. En 1908, il est élu secrétaire adjoint de la Fédération des Bourses du Travail. Il est mobilisé comme infirmier pendant la guerre. Il quitte le mouvement syndical après la guerre, mais maintient des liens avec les libertaires. Il meurt à Paris le 17 juillet 1951.

ESQUIROS, Adèle

Adèle Esquiros est née à Paris le 12 décembre 1819 et morte le 22 décembre 1886. Institutrice et poétesse, elle est une militante républicaine et féministe. Sous la Deuxième République, elle adhère en 1848 au Club des femmes et à la Société de l'éducation mutuelle des femmes. Elle est à l'origine, avec Eugénie Niboyet et Louise Colet, de *La Voix des Femmes* et de *L'Opinion des Femmes*, deux journaux féministes.

EUDES, Emile

Né dans la Manche le 12 septembre 1843, Emile Eudes s'installe à Paris pour ses études de pharmacie, mais préfère rapidement l'action politique. Militant blanquiste et anticlérical, il est gérant de *La Libre Pensée*, avant d'être condamné le 8 mars 1867 à trois mois de prison et 300 fr. d'amende pour outrages à la morale publique et religieuse. Franc-maçon, il appartient à la loge l'*Ecossaise 133*. En août 1870, il participe avec des militants blanquistes à l'attaque de la caserne des pompiers, boulevard de la Villette, dont l'objectif était de récupérer des armes pour la guerre civile. Il est arrêté et comparaît le 29 août devant un conseil de guerre qui le condamne à mort. Il est néanmoins libéré de prison le 5 septembre. Membre de la garde nationale, il est nommé le 24 mars délégué à la Guerre du comité central de la Garde nationale. Sous le gouvernement de la Commune, il est élu au Comité de salut public. Après la Semaine Sanglante, il fuit en Suisse puis s'exile à Londres où il intègre le groupe blanquiste la *Commune révolutionnaire*. En 1874, il est l'un des signataires de la brochure *Aux Communeux*. Après l'amnistie, il rentre en France et participe à la fondation du journal *Ni Dieu ni Maître* et au Comité révolutionnaire central, le groupe blanquiste qui se constitue après la mort de Blanqui en janvier 1881. Il meurt le 5 août 1888, pendant un meeting salle Favié, à Belleville.

EXCOFFON, Béatrice

Béatrice Excoffon est née le 18 juillet 1849 à Cherbourg. Elle participe à la Commune de Paris, s'engage dans le comité de vigilance des femmes de Montmartre et est vice-présidente du club de la Boule-Noire. Elle est d'abord infirmière à Issy, puis elle rejoint, le 23 mai, la barricade de la place Blanche. Elle est condamnée le 13 octobre 1871 à la déportation dans une enceinte fortifiée, commuée le 28 mars 1872 en dix ans de détention. Sa peine fut remise le 26 novembre 1878, en raison de sa conduite jugée exemplaire, l'expression de son repentir et de sa foi religieuse.

FAVRE, Jules

Né à Lyon le 21 mars 1809 et mort à Versailles le 19 janvier 1880, Jules Favre prend part aux journées révolutionnaires de 1830. Sous le second Empire, il prend position en faveur de la République et contre le régime de Napoléon III. Licencié de droit depuis 1830, il prend la défense d'inculpés républicains et il rencontre au barreau Léon Gambetta, qu'il participe à faire connaître. En 1858, Jules Favre est élu député de Paris comme républicain libéral. Il est néanmoins opposé au radicalisme et au socialisme. Il est nommé ministre des Affaires étrangères dans le gouvernement de la Défense nationale, et s'oppose à la Commune de Paris. En 1876, il est élu sénateur du Rhône.

FAURE, Sébastien

Sébastien Faure est né à Saint-Etienne le 6 janvier 1858. D'une famille bourgeoise et catholique, il fait ses études auprès des Jésuites et un noviciat de dix-huit mois à Clermont-Ferrand. Il abandonne cette carrière, travaille quelques années dans le commerce et l'assurance. Il rejoint le socialisme et en 1885 est candidat du Parti ouvrier guesdiste aux élections législatives. Il s'installe à Paris en 1888, rejoint la Chambre syndicale des hommes de peine, et sous l'influence de certains membres devient anarchiste. Il devient conférencier professionnel et est condamné à de multiples reprises pour délits politiques. Il écrit dans plusieurs journaux anarchistes : *L'Attaque*, *L'En-dehors*, *La Revue libertaire*. En 1893, il devient le tuteur de Sidonie Vaillant, avant que son père ne soit exécuté suite aux attentats anarchistes. Sébastien Faure fonde avec Louise Michel en novembre 1895 l'hebdomadaire *Le Libertaire* et publie un ouvrage théorique, *La Douleur universelle*. Pendant l'Affaire Dreyfus, *Le Libertaire* est le premier hebdomadaire anarchiste à s'engager dans le camp dreyfusard. Son engagement dreyfusiste, considéré par une partie des anarchistes comme insuffisamment révolutionnaire, conduit à une rupture dans le mouvement anarchiste duquel Faure se met en retrait. En janvier 1904, il ouvre une école libertaire en banlieue parisienne, *La Ruche*. Elle dispose pendant ses treize années d'existence d'une grande notoriété dans les mouvements ouvriers, progressifs, syndicaux et maçonniques. En 1913, Faure participe au congrès national anarchiste et adhère à la Fédération communiste anarchiste révolutionnaire, dont il démissionne quelques semaines plus tard. Pacifiste, il s'oppose à la guerre, et mène un travail de propagande en ce sens. Dans l'entre-deux guerres, il participe à l'Union anarchiste, crée une imprimerie coopérative, La Fraternelle. Condamné à deux reprises pour outrage à la pudeur à l'encontre de filles mineures, il est incarcéré pendant huit mois en 1921. Il s'atèle en 1925 à la réalisation d'une *Encyclopédie anarchiste*, achevée neuf ans plus tard. Il meurt le 14 juillet 1942 à Royan.

FERRE, Marie

Née vers 1852, Marie Ferré est la sœur de Théophile Ferré. Après la Commune, elle s'investit dans le soutien et l'aide aux communards exilés ou déportés et à leurs familles. Elle reste une amie intime de Louise Michel, jusqu'à sa mort en février 1882.

FERRE, Théophile

Théophile Ferré est né le 6 mai 1846 à Paris et est mort fusillé le 28 novembre 1871 au camp de Satory (Versailles). Avant la Commune, Théophile Ferré est un militant blanquiste, déjà arrêté et condamné quatre fois pour délits politiques. Il est l'un des signataires de l'Affiche Rouge de janvier 1871. Il est élu membre de la Commune le 26 mars, il appartient à la Commission de Sûreté Générale et participe, avec Louise Michel, au Comité de Vigilance du 18e arrondissement. En août 1871, il comparaît devant le 3e conseil de guerre qui le condamne à mort. Malgré les efforts de Louise Michel pour le faire gracier, il est fusillé le 28 novembre sur le plateau de Satory, avec Louis Rossel et Pierre Bourgeois.

FRANCE, Anatole

Anatole France est né à Paris le 16 avril 1844. Ecrivain célèbre, il commence à prendre véritablement part à la vie politique pendant l'Affaire Dreyfus. Il s'engage activement comme dreyfusard, aux côtés d'Emile Zola. Alors qu'il était opposé à la Commune de Paris, l'Affaire lui ouvre la voie vers le socialisme. Il prend position en faveur des condamnés politiques : contre les condamnations des anarchistes espagnols de la 'Mano Negra' (1903), contre la répression tzariste des révolutionnaires russes (1905), contre l'exécution de l'anarchiste espagnol Francisco Ferrer (1907). En décembre 1904, il devient membre du Comité central de la Ligue des Droits de l'Homme. Militant laïque, il défend la loi Combes sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat et est élu en 1905 président d'honneur de l'Association nationale des Libres Penseurs. Pendant la guerre, il défend d'abord une position patriotique avant de se déclarer partisan d'une paix de compromis. En 1919, il devient membre du Comité d'initiative de Clarté, et signe en novembre l'appel qui soutient les candidats du Parti Socialiste aux élections législatives. Il reçoit en 1921 le Prix Nobel de littérature, et s'exprime publiquement contre le Traité de Versailles pendant la cérémonie à Stockholm. D'abord proche du communisme et soutenant la révolution russe, il prend ses distances à la fin de l'année 1922 en s'opposant aux procès politiques. Il meurt le 12 octobre 1924, et reçoit des funérailles nationales auxquelles ne participent pas les groupes communistes.

FRANCOLIN, Gustave

Né en 1835 et mort en 1899, Gustave Francolin est un militant socialiste pour l'éducation populaire. Il est le fondateur d'une école professionnelle gratuite, rue Thévenot, et joue un rôle dans la constitution d'un syndicalisme enseignant. En 1880, il est envoyé au Congrès Ouvrier du Havre comme délégué des instituteurs de Paris. Franc-maçon, il fait partie de la loge de *l'Ecole mutuelle*.

GAMBON, Ferdinand

Né à Bourges le 19 mars 1820 et mort dans la Nièvre le 16 septembre 1887, Fedinand Gambon obtient son doctorat de droit et devient avocat en 1839. Déjà engagé dans le combat républicain, il est suspendu de ses fonctions en 1847 pour avoir dénoncé les abus du régime monarchique. Il est élu représentant à l'Assemblée législative et conseiller général de la Nièvre en 1848. Membre de la République insurgée de 1848, il est ensuite condamné à la déportation en enceinte fortifié et sera enfermé à Belle-Île-en-Mer de 1850 à 1857. En février 1871, il est élu député de la Seine, sous l'étiquette « candidats socialistes révolutionnaires », la liste présentée conjointement par l'Association Internationale des Travailleurs, la Chambre fédérale des Sociétés ouvrières et la délégation des Vingt arrondissements. Le 26 mars, il est élu membre du gouvernement de la Commune, et le 9 avril, il est élut au comité de Salut public. Présent sur les dernières barricades de la Commune, il parvient finalement à éviter l'arrestation et s'exile en Suisse jusqu'en 1880. A son retour en France, il participe à de nombreux meetings, dont certains aux côtés de Louise Michel. En juin 1882, il est élu député radical de la Nièvre, mais fut battu aux élections suivantes, en 1885.

GEFFROY, Gustave

Né le 1e juin 1855 à Paris, Gustave Geffroy est journaliste et romancier. Il collabore dès janvier 1880 à *La Justice*, où il se lie d'amitié avec Georges Clemenceau. Il fréquente régulièrement le « Grenier » où les frères Goncourt organisent des rencontres littéraires, et rencontre Frantz Jourdain, Octave Mirbeau et Jean Aljabert. Il publie en 1879 une biographie de Blanqui, *L'Enfermé*. En 1900, il est l'un des dix premiers membres de l'Académie Goncourt. Il est nommé par Clemenceau administrateur de la Manufacture des Gobelins en 1908, et le restera jusqu'à sa mort à Paris le 4 avril 1926.

GIRARDET, Jules

Peintre français d'origine suisse, Jules Girardet est né à Versailles en 1856 et mort à Paris en 1938. Il entre à l'Ecole des Beaux-arts de Paris, où il devient l'élève d'Alexandre Cabanel. Spécialisé dans les scènes historiques, il est médaillé au Salon de Paris en 1881, puis obtient la médaille d'argent à l'Exposition universelle de 1889.

GIRAULT, Ernest

Né le 15 juin 1871 à Paris d'un père blanquiste, Ernest Girault s'engage d'abord aux côtés des socialistes, avec lesquels il rompt vers 1894 à cause de leur parlementarisme et de leur réformisme. Il rejoint l'anarchisme en 1897, participe au *Trimard* et au *Libertaire*. Il s'engage fermement du côté des dreyfusards, et fonde en 1899 avec Emile Janvion le journal *L'Homme libre*, dans lequel ils défendent un dreyfusisme révolutionnaire. Il

rejoint la CGT vers 1901, et est élu deux ans plus tard secrétaire de la commission des grèves et de la grève générale, poste duquel il démissionne quelques mois plus tard. En 1904, il participe au congrès antimilitariste d'Amsterdam qui conduit à la création de l'Association internationale antimilitariste. D'octobre à novembre 1904, il effectue avec Louise Michel une tournée de conférences en Algérie. Il participe en 1906 à la fondation de la colonie communiste de Saint-Germain-en-Laye, mais la quitte en mars 1907. En 1913, il prend part au congrès national anarchiste de Paris, puis rejoint la Fédération communiste anarchiste révolutionnaire. A sa fondation, il rejoint le Parti communiste, et collabore ensuite à *L'Humanité* et à *La Voix Paysanne*. Il meurt en décembre 1933 à Paris.

GOULLE, Albert

Albert Goullé est né dans la Seine-Inférieure le 30 mars 1844 et est mort le 5 décembre 1918. Il participe à l'Association Internationale des Travailleurs en 1870. Blanquiste, il est sous la Commune commandant d'état-major attaché au général Eudes. Exilé à Londres, il est condamné à mort par contumace. Il fait partie du groupe blanquiste londonien *La Commune révolutionnaire* et est l'un des signataires de la brochure *Aux Communeux*. Après l'amnistie, il retourne en France et contribue à la création du journal *Ni Dieu Ni Maître.* A la mort de Blanqui, il participe à la création du Comité révolutionnaire central. Il collabore jusqu'à sa mort à plusieurs journaux socialistes.

GRAVE, Jean

Jean Grave est né le 16 octobre 1854 dans le Puy-de-Dôme. Fils d'un père blanquiste, il participe avec lui aux réunions pendant la Commune de Paris. Il adhère à la Fédération du parti des travailleurs de France après sa création en 1879. Il rejoint le Groupe d'études sociales des Ve et XIIIe arrondissements, qui évolue vers l'anarchisme. Il envoie des articles au *Révolté* de Genève, animé par Kropotkine et Elisée Reclus. En 1883, ce-dernier demande à Jean Grave de reprendre l'animation du journal : ce qu'il fait jusqu'en 1914 (respectivement sous le titre *Le Révolté*, *La Révolte*, puis *Les Temps nouveaux*). Il assure ainsi pendant trente-deux ans la publication régulière de titres importants du mouvement anarchiste. Au début de la guerre, Jean Grave quitte la France pour l'Angleterre. Il rédige avec Kropotkine un manifeste, appelé « Manifeste des seize », en faveur du camp des Alliés et contre le militarisme allemand. Il sera qualifié d'« anarchiste de gouvernement » par une large partie du mouvement anarchiste, derrière Malatesta. Jean Grave est alors isolé. Il entreprend la publication d'une série de brochures, mais qui ne trouve qu'un public limité. Il meurt le 8 décembre 1939.

GREPPO, Jean-Louis

Né le 8 janvier 1810 dans le Rhône et mort le 27 août 1888 à Paris, Jean-Louis Greppo fut élu représentant démocrate-socialiste du Rhône en 1848, puis en 1871 député de la Seine à l'Assemblée.

GUESDE, Jules

Né le 11 novembre 1845 à Paris et mort le 28 juillet 1922 à Saint-Mandé (Seine), Jules Guesde est un militant et théoricien socialiste. En 1870, il créa à Montpellier le journal *Les Droits de l'homme*, dans lequel il soutient ardemment la Commune de Paris, à laquelle la distance géographique l'empêche de participer. Le 22 juin 1871, la cour d'assises de l'Hérault le condamne à cinq ans de prison et quatre mille francs d'amende. Pour échapper à sa peine, Guesde s'exile en Suisse, à Genève. Il rentre en France en septembre 1876 et s'installe à Paris. En septembre 1882, il participe à la fondation à Roanne du Parti Ouvrier Français, résultat de la scission avec les possibilistes et la FTSF. En 1893, Jules Guesde est élu à la Chambre des députés dans la 7e circonscription de Lille. Le 16 novembre 1900, la controverse de l'Hippodrome de Lille oppose Guesde à Jaurès, qui incarnent deux conceptions de l'action socialiste : le premier, refusant l'intégration à la « démocratie bourgeoise » pour favoriser la lutte des classes et l'action révolutionnaire ; le second, partisan d'un bloc des gauches incluant les socialistes.

HUGUES, Clovis

Né le 3 novembre 1851 dans le Vaucluse, Clovis Hugues rejoint d'abord le séminaire de Sainte-Garde, près de Carpentras. Il le quitte en 1867 pour se lancer dans le journalisme. Embauché comme garçon de bureau au *Peuple*, le journal de Gustave Naquet, il s'engage alors dans le combat républicain et se met à la poésie. Le 1e novembre 1870 et le 23 mars 1871, il tente, avec un groupe de républicains, de s'emparer de la mairie de Marseille. En soutien à la Commune de Paris, il lance *La Voix du Peuple* et publie le 2 mai 1871 *Lettre de Marianne*. Le 21 septembre 1871, il est jugé devant un conseil de guerre pour son apologie de la Commune, et est condamné à six mille francs d'amende et trois ans de prison. Il est libéré le 18 juillet 1875, et reprend son activité journalistique à l'*Egalité*. Franc-maçon, il est successivement membre de la loge de la Parfaite Union de Marseille, de celle des Neuf Sœurs de Paris, puis du Grand-Orient de France. En août 1881, il est élu député socialiste des Bouches-du-Rhône. L'année suivante, il défend à l'Assemblée l'accès pour les femmes aux droits politiques. Réélu en 1885, il appartient au « groupe ouvrier », le groupe parlementaire socialiste de dix-huit membres constitué en 1886 après la grève des mineurs de Decazeville. Il rejoint un temps les rangs du boulangisme, ce qui lui fait perdre l'élection en 1889. Il est finalement réélu en 1893 dans la première circonscription du 19e arrondissement, en tant que « socialiste indépendant ». Réélu en 1902, il s'inscrit au groupe parlementaire du Parti socialiste français. Il termine son mandat de député et meurt le 11 juin 1907, à Paris.

JEANNERET, Georges

Ancien membre du 85e bataillon de la Garde nationale, Georges Jeanneret intègre sous la Commune un bureau de la préfecture de police. Il se cache ensuite à Paris jusque novembre 1871, puis réside à Neuchâtel, d'où il publie *Paris pendant la Commune révolutionnaire de 1871*, et à Bruxelles.

JOYEUX, Maurice

Maurice Joyeux est né le 29 janvier 1910 à Paris. Il est élevé dans une famille socialiste et franc-maçonne. En 1927, au moment de l'affaire Sacco et Vanzetti, il se rapproche des anarchiste et adhère au syndicat CGTU des serruriers. Plus tard, il rejoint le groupe anarchiste du 17e arrondissement de Paris. En 1933, il adhère au Secours Rouge International, au Comité de lutte contre la guerre et au Comité de chômeurs. Il déserte pendant la guerre et est pour cela condamné à trois ans de prison. Incarcéré à Lyon, il parvient à s'évader. A la libération, il devient membre du comité national de la Fédération anarchiste et collabore au *Libertaire*. Il est exclu de la FA en 1952 en raison de son opposition aux orientations politiques du groupe. La FA disparait l'année suivante (l'ancienne FA devient la Fédération communiste libertaire), et Maurice Joyeux participe à sa refondation avec Maurice Laisant, Georges Vincey et Maurice Fayolle. Au sein de la FA, Maurice Joyeux est l'animateur du groupe « Louise Michel » et de son organe, *La Rue*. Il est également syndiqué à la CGT-Force ouvrière. Maurice Joyeux meurt en 1991 à Paris.

LAISANT, Charles-Ange

Né le 1e novembre 1841 en Loire-Atlantique et mort le 5 mai 1920 à Asnières (Seine), Charles-Ange Laisant est d'abord un mathématicien, diplômé de l'Ecole Polytechnique en 1861. En 1869, il rejoint la franc-maçonnerie et participe à la fondation de la loge nantaise, La libre conscience, dont il devient le premier vénérable. En octobre 1871, il est élu conseiller général de la Loire-Inférieure, puis député de la deuxième circonscription de Nantes en 1876. Il enchaîne cinq mandats législatifs, et devient en 1885 député de la Seine, et en 1889, député boulangiste du XVIIIe arrondissement. En 1893, il décide d'abandonner la carrière politique pour se consacrer à l'instruction à l'Ecole Polytechnique. Néanmoins, sous l'influence de son fils Albert, proche de Sébastien Faure, Charles-Ange Laisant devient libertaire et écrit de nombreux articles dans *La Bataille syndicaliste*. En 1908, il devient un des dirigeants de la Ligue internationale pour l'éducation rationnelle de l'Enfance, fondée par Francisco Ferrer.

LAISANT, Maurice

Né le 11 mars 1909 à Paris, Maurice Laisant est le petit-fils de Charles-Ange Laisant. Au cours de son service militaire (1930-1933), il adhère aux idées pacifistes et rejoint l'hebdomadaire pacifiste *La Patrie humaine*. Il intègre à sa création en 1935 l'Union des jeunesses pacifistes de France, dont il devient secrétaire adjoint de la fédération de la Seine puis représentant de la Seine au conseil national. En juin 1936, il est nommé secrétaire provisoire de la section française de l'international de la jeunesse pacifiste et dirige le Centre de défense des objecteurs de conscience. L'année suivante, il devient gérant de l'organe de la Ligue scolaire internationale pour la paix, *La Voie nouvelle*. Il commence à militer dans l'Union Anarchiste en 1939. Pendant la guerre, il entame en cachette une grève de la faim qui le conduit à l'hôpital. Il est alors démobilisé. Sous l'Occupation, il participe à la rencontre clandestine du réseau anarchiste du Midi. Adhérent à la Fédération anarchiste mais plus investi dans les organisations pacifistes, il est en 1946 élu délégué à la commission propagande de la Confédération générale pacifiste ; il participe en 1951 à la fondation des Forces libres pour la paix (il en est secrétaire adjoint, puis secrétaire général en 1954) qui regroupe trente-sept organisations pacifistes « non alignées ». Défenseur de la perspective anarchiste synthésiste issue de la pensée de Sébastien Faure, Maurice Laisant participe avec Maurice Joyeux, Georges Vincey et Maurice Fayolle à la fondation de la nouvelle Fédération anarchiste et à la création du *Monde libertaire* lors du congrès de la Maison verte en décembre 1953. Il intègre en 1956 le comité de rédaction du *Monde libertaire* et devient en 1957 secrétaire général de la FA jusqu'en 1975. En 1979, il mène la dissidence à une FA qu'il juge trop orientée vers le marxisme et participe à créer l'Union des anarchistes. Il est exclu de la FA l'année suivante. Il meurt à Paris en 1991.

LEO, André

André Léo est née le 18 août 1824 à Lusignan et morte le 20 mai 1900 à Paris. Romancière, elle se lance dans l'action politique sous le Second Empire : elle prend part à la création de la Société de revendication des droits de la femme, fréquente les clubs républicains et socialistes, et milite au sein du comité de vigilance de Montmartre pendant la guerre avec la Prusse. Pendant la Commune, elle fonde le journal *La Sociale*, participe à l'Union des Femmes pour la défense de Paris et les soins aux blessés, collabore à la commission sur l'enseignement du gouvernement de la Commune. Elle échappe aux arrestations et s'exile en Suisse. Militante anarchiste et féministe, elle rejoint l'Alliance internationale de la démocratie socialiste, fondée par Bakounine, et collabore au journal *La Révolution Sociale*. Elle est l'auteure de plusieurs ouvrages sur la place des femmes dans la société, notamment *La Femme et les Mœurs*, publié en 1869.

LY, Arria

Née en 1881 sous le nom de Joséphine Gondon, Arria Ly est une féministe radicale qui milite en faveur de l'égalité des droits en politique et au travail. Elle revendique la

pratique de l'autodéfense pour les femmes, porte le révolver et provoque plusieurs duels avec des hommes. Elle défend, comme Madeleine Pelletier, le choix d'une virginité militante, refusant à la fois le mariage et l'amour libre. Elle meurt en 1934.

MALATO, Charles

Charles Malato est né le 7 septembre 1857 en Meurthe-et-Moselle. Sans avoir participé à la Commune de Paris, il suit ses parents déportés en Nouvelle-Calédonie. A dix-sept ans, il rencontre les membres de la Commune, et notamment Louise Michel. Il rentre à Paris en 1881, où il entame une carrière journalistique. Il crée rapidement sa propre agence de presse, l'Agence cosmopolite. En 1885, il rencontre Joseph Tortelier et se rapproche de l'anarchisme. Il crée alors le Groupe cosmopolite, à tendance insurrectionnaliste. En 1888, il rejoint *L'Attaque*, avec Sébastien Faure et Lucien Weil, et tous trois participent à l'incliner du socialisme révolutionnaire à l'anarchisme. La même année, il participe à un meeting avec Joseph Tortelier et Louise Michel, où il défend l'idée de la révolution par la grève générale. En avril 1890, Malato est condamné à quinze mois d'emprisonnement pour appels au meurtre et au pillage. En 1892, il fuit les lois scélérates et s'exile à Londres où il retrouve Henri Rochefort, Louise Michel, Emile Pouget. Pendant l'Affaire Dreyfus, il prend ses distances avec Rochefort, quitte *L'Intransigeant* pour lequel il était rédacteur, et rejoint *L'Aurore* d'Ernest Vaughan. Il défend activement Dreyfus, rejoint la Ligue des Droits de l'Homme, la Libre-Pensée et la franc-maçonnerie (il est initié au Grand-Orient de France, mais démissionnera en 1908). En 1905, après l'attentat de la rue de Rohan, Malato est arrêté pour complicité. Il reçut le soutien de nombreuses personnalités socialistes et révolutionnaires pendant son procès, et il fut acquitté. Il rejoint l'Association Internationale Antimilitariste, puis en 1908 la Ligue internationale pour l'éducation rationnelle de l'enfance. Il défend l'idée d'une grève générale contre la guerre jusqu'en août 1914, où il commence à endosser des postures patriotes. Il meurt le 7 novembre 1938, et il est incinéré au Père-Lachaise.

MALON, Benoit

Né le 23 juin 1841, Benoit Malon est un militant de l'Association Internationale des Travailleurs. Le 8 juillet 1870, il est condamné à un an de prison, 100 fr d'amende et un an de privation des droits civiques, suite au 3e procès de l'Internationale. Le 26 mars 1871, il est élu membre de la Commune. Pendant la semaine sanglante, il fuit en Suisse, d'où il écrit son ouvrage *La Troisième défaite du prolétariat français*. Le 30 novembre 1872, il est condamné par contumace à la déportation dans une enceinte fortifiée. Il a une relation avec André Léo de 1872 à 1878. Il meurt le 13 septembre 1893 à Asnières.

MARTIN-CHAUFFIER, Louis

Louis Martin-Chauffier est né le 24 août 1894 à Vannes dans une famille monarchiste et dans une tradition catholique qui le suit toute sa vie. Alors qu'il mène des études de

médecine, il est mobilisé pendant la première guerre mondiale comme médecin-auxiliaire dans les services de santé. Après la guerre, il entre à l'Ecole des Chartes, et est à sa sortie nommé bibliothécaire, puis conservateur. Dès 1922, il participe à plusieurs journaux : il est responsable de la chronique religieuse dans *Le Figaro* et de la critique littéraire dans *Paris-Journal*. Il est nommé rédacteur en chef du journal *Lu dans la presse universelle*, créé en 1931. De 1934 à 1939, il est chargé par André Gide de l'édition complète de ses œuvres chez Gallimard. Favorable au rassemblement populaire, il devient en 1935 gérant et rédacteur en chef de *Vendredi*, hebdomadaire de gauche. Il défend l'attachement des catholiques aux valeurs sociales, et s'investit dans une valorisation d'un catholicisme de gauche. Compagnon de route du PC, il participe dès l'automne 1940 aux mouvements de résistance en zone occupée. Il devient rédacteur en chef du journal *Libération*, dont le premier numéro est publié en juillet 1941. Il s'installe près de Lyon et sa maison devient un des foyers de la résistance de la zone sud. Arrêté le 8 avril 1944, il est déporté en Allemagne, à Neuengamme, puis à Bergen-Belsen. A la libération, il fait le récit de son expérience concentrationnaire, reprend sa place à *Libération* et au Comité national des écrivains dont il devient le président en mai 1947, il entre au comité directeur d'*Europe* et collabore au *Figaro littéraire*. Il participe à la fondation du Congrès mondial des intellectuels pour la paix, fondé en 1948. En 1950, il devient membre de la délégation française au sein de la Commission internationale contre le régime concentrationnaire. En 1952, il rompt avec le PC et démissionne de la présidence du Comité national des écrivains. Il participe, après la répression de l'insurrection hongroise, à la création de l'Union des écrivains pour la vérité, dont il devient président. En 1957, il est récompensé pour son travail littéraire par le Grand prix national des Lettres. Il meurt le 6 octobre 1980 à Puteaux, dans les Hauts-de-Seine.

MAYER, Simon

Simon Mayer est né à Nancy le 17 mai 1820 et meurt en Suisse au début de juin 1887. Capitaine du 169e bataillon de la Garde nationale en 1871, il est arrêté le 7 juillet et condamné à mort pour avoir pris part à l'assassinat des généraux Lecomte et Clément Thomas. Le 21 février 1872, sa peine est commuée en travaux forcés à perpétuité et il est déporté en Nouvelle-Calédonie. Il rentre en France en 1879, après avoir été gracié.

MINCK, Paule

Paule Minck est née le 9 novembre 1839 à Clermont-Ferrand. Issue d'une famille de nobles républicains (son père a participé au mouvement révolutionnaire polonais de 1830, ce qui l'a conduit à émigrer en France), Paule Minck s'engage rapidement en politique. Elle rejoint Paris en 1868, où elle fonde la Société fraternelle de l'ouvrière, une organisation féministe et mutualiste. Avec Maria Deraismes et André Léo, elle défend dans une série de conférences au Tivoli-Vauxhall les droits politiques des femmes. En 1869, elle est l'auteure d'un pamphlet contre Napoléon III, *Les Mouches et l'Araignée*. Sous la Commune, elle prend une part active à la vie des clubs. Elle est en conférences en province quand éclate la Semaine sanglante. Elle parvient à s'exiler en Suisse et échappe ainsi à la répression. Elle poursuit son activité militante jusqu'à son retour en France,

après l'amnistie. Le 31 mai 1881, elle est condamnée à un mois de prison pour « exhibition d'emblème non autorisé », un drapeau rouge. Elle rejoint le Parti Ouvrier Français dès sa création en 1882, et participe à des tournées de conférences avec Jules Guesde. En 1892, elle est la seule femme à assister au 10e congrès du POF à Marseille. Elle rejoint également la maçonnerie et est initiée dans la loge mixte du Droit Humain, créée en 1893 par Maria Deraismes. Sur toute la période, elle écrit dans de nombreux journaux : *Le Socialiste des Pyrénées-Orientales* (dont elle fut la rédactrice en chef entre 1882 et 1883) *La Revue socialiste*, l'*Almanach de la question sociale*, *La Petite République*, *La Fronde* (à partir de sa création en 1897). En 1900, elle devient membre du conseil d'administration du Syndicat des journalistes socialistes. Elle meurt le 28 avril 1901, et est incinérée au Père-Lachaise.

NOIR, Victor

Victor Noir est né dans les Vosges le 27 juillet 1848 et mort à Paris le 10 janvier 1870. Il est nommé rédacteur en chef du journal socialiste *Le Pilori* en mai 1868, et collabore à *La Marseillaise*, journal socialiste et anti-bonapartiste d'Henri Rochefort. En janvier 1870, une polémique éclate par l'intermédiaire de deux journaux corses. Pascal Grousset, patriote corse et rédacteur en chef de *La Marseillaise*, publie dans *La Revanche* un article anti-bonapartiste. Pierre Bonaparte, le cousin de Napoléon III, répond à cet article qu'il considère comme diffamatoire dans *L'Avenir de la Corse*, et provoque en duel Henri Rochefort. Parallèlement, Pascal Grousset envoie deux de ses collaborateurs, Ulrich de Fonvielle et Victor Noir, au domicile de Pierre Bonaparte pour lui proposer une réparation par les armes. Pendant l'entrevue, Pierre Bonaparte tire sur Victor Noir et le tue.

NOURRIT

Jean, Alexis, Noury, dit Nourrit, est né à Paris vers 1831. Il a participé aux journées révolutionnaires de 1848, et a été condamné à mort par le 2e conseil de guerre, le 7 février 1849, pour l'assassinat du général Bréa. Sa peine a été commuée le 15 mars en peine de travaux forcés à perpétuité en Guyane. Il sera gracié le 9 février 1886, suite aux mobilisations en faveur de l'amnistie des prisonniers politiques, ce qui permet au gouvernement d'apprendre qu'il s'est évadé depuis 1867.

PAULHAN, Jean

Jean Paulhan est né le 2 décembre 1884 à Nîmes dans une famille progressiste, dreyfusarde et franc-maçonne. Soldat pendant la première guerre mondiale, il fait le récit de son expérience et critique les excès du nationalisme. En 1936, il est élu conseiller municipal sur une liste de Front Populaire. Peu investi politiquement, il est seulement membre du Comité pour l'Espagne libre animé par Louis Lecoin. De sensibilité internationaliste et révolutionnaire, Jean Paulhan se distingue par son refus d'engagement.

Il s'investit cependant dans le travail d'écriture, devient rédacteur en chef de *La Nouvelle Revue Française* (1925-1935), puis directeur (1935-1940, puis 1953-1968). Pendant l'Occupation, il prend part à la Résistance et fonde avec Jacques Decour les clandestines *Lettres françaises*. Il meurt à Neuilly-sur-Seine en 1968.

PAYSANT, Joseph

Né le 30 mai 1841 dans le Calvados, Joseph Paysant a été en 1871 l'un des principaux organisateurs des clubs du 3e arrondissement, et a combattu contre les soldats versaillais. Il est condamné, le 18 mars 1872, à la déportation dans une enceinte fortifiée. Il est transporté en Nouvelle-Calédonie. Le 18 mai 1879, sa peine est commuée en dix ans de bannissement, mais il est finalement gracié le 29 mai.

PELLETAN, Eugène

Eugène Pelletan est né à Royan le 29 octobre 1813, et mort à Paris le 13 décembre 1884. Opposant à l'Empire, il exerce comme journaliste au *Bien Public*, puis à *La Presse* et au *Siècle*. Il est élu député républicain de la Seine de 1863 à 1870, puis des Bouches-du-Rhône de 1876 à 1884. En 1864, il est initié à la franc-maçonnerie et devient vénérable de la loge l'*Avenir*, puis entre au Conseil de l'ordre du Grand Orient de France. Il est le père de Camille Pelletan.

PELLETIER, Madeleine

Née le 18 mai 1874 à Paris, elle quitte le domicile de ses parents dès l'âge de treize ans, fréquente des groupes féministes et des groupes anarchistes, où elle rencontre Louise Michel. Elle obtient son baccalauréat de philosophie avec mention très bien en 1897. Elle entre à l'école de médecine deux ans plus tard et devient la première femme à passer le concours de l'assistance médicale à Paris. Elle est nommée médecin des bureaux de bienfaisance. Elle décide de passer le concours pour l'internat des asiles d'aliénés, mais l'entrée lui est refusée puisque le règlement exige que le candidat dispose de ses droits politiques. Suite à une campagne de presse en sa faveur, notamment menée par *La Fronde* de Marguerite Durand, elle finit par être acceptée comme interne des asiles en 1904. En 1906, elle prend la direction du groupe féministe « La solidarité des femmes » qui œuvre en faveur du suffrage des femmes par des actions directes et parfois violentes. Elle rejoint également la SFIO, au sein de laquelle elle lutte pour la création d'une sous-commission chargée de rédiger un projet de loi concernant l'accès des femmes aux droits politiques, et défend une posture insurrectionnaliste. A la veille de la première guerre mondiale, elle rejoint le comité féminin contre les iniquités sociales, de tendance anarchiste, et mène une campagne de propagande antimilitariste auprès des femmes. Pendant la guerre, elle rejoint le front comme infirmière. Elle collabore ensuite au *Libertaire* et à *L'idée libre* où elle défend l'antimilitarisme, le néo-malthusianisme, l'émancipation des femmes. A sa création, elle rejoint le Parti communiste, devient rédactrice à *La Voix des femmes* puis à

L'ouvrière. Elle s'éloigne ensuite de la vie partisane. En 1939, elle est dénoncée pour pratique illégale d'avortements. En raison de sa santé fragile, elle est enfermée dans l'asile de Perray-Vaucluse en Seine-et-Oise, où elle meurt le 29 décembre 1939.

POIRIER, Sophie

Sophie Doctrinal, dite Poirier, est née le 18 mars 1830 dans la Marne et meurt le 21 mai 1879 dans la prison d'Auberive. Elle s'installe à Paris en 1868 pour ouvrir un atelier national de couture. Sous la Commune, elle est présidente du Comité de vigilance des femmes de Montmartre et fonde le club de la Boule-Noire. Elle est condamnée le 10 avril 1872 à la déportation dans une enceinte fortifiée, commuée en détention à la prison d'Auberive, où elle meurt le 21 mai 1879.

PRESSENSE, Francis (de)

Francis de Pressensé est né le 30 septembre 1853 à Paris, dans une famille bourgeoise, protestante, républicaine et libérale. Pendant la guerre de 1870, il participe à la campagne de l'armée de la Loire et est fait prisonnier au Mans. Il reprend ses études de droit et de littérature après la guerre et entre au cabinet du ministre de l'Instruction publique en 1878, puis au ministère des Affaires étrangères en 1880. Il s'inscrit alors dans la lignée d'un républicanisme libéral et conservateur, jusqu'à l'Affaire Dreyfus. Il s'engage alors du côté dreyfusard, devient rédacteur pour *L'Aurore* et *L'Humanité*, et développe des positions socialistes. Il rejoint la Ligue des Droits de l'Homme, dont il devient président en 1904 et jusqu'à sa mort. Il adhère également au Parti Socialiste Français de Jean Jaurès. En 1902 et en 1906, il est élu député socialiste de la 10e circonscription de Lyon. Militant laïque et anticlérical, il propose en avril 1903 la séparation des Eglises et de l'Etat. Il meurt à Paris le 19 janvier 1914.

POUGET, Emile

Né le 12 octobre 1860 dans l'Aveyron, Emile Pouget grandit dans un milieu républicain. Il assiste à des séances du procès des communards de Narbonne en novembre 1871. A dix-sept ans, il devient anarchiste grâce à la lecture du journal *La Révolution sociale*, auquel participe Louise Michel. Il rencontre Emile Digeon, qui le forme politiquement et l'incite à participer à la création du Syndicat des employés de commerce parisiens. En 1880, tous deux font partie d'un groupe anarchiste. Ils rédigent en 1883 une brochure antimilitariste et insurrectionnelle, *A l'armée*. La même année, Emile Pouget participe à la manifestation de l'esplanade des Invalides, et prend, avec Louise Michel, la tête d'un groupe de manifestants. Il est arrêté, et est condamné pour incitation au pillage et propagande antimilitariste à huit ans de réclusion et dix ans de surveillance. Il est libéré avec Louise Michel en 1886. En 1888, il participe à lancer un bimensuel anarchiste et anti-boulangiste, *Ça ira*, dont seuls dix numéros sont édités. Il crée alors en 1889 *Le Père Peinard*, journal populaire et pamphlétaire, dans lequel Pouget défend les idées

anarchistes et la méthode de la grève générale expropriatrice. Après le vote des « lois scélérates » en 1893-1894, Emile Pouget fuit la France et s'installe à Londres. Il revient en France en 1895, et lance un hebdomadaire anarchiste, *La Sociale*. Alors militant à la CGT, Emile Pouget intègre en 1900 la commission de propagande, la commission internationale et devient secrétaire-adjoint de la commission du nouveau journal syndical, *La Voix du peuple*. En 1901, il est élu secrétaire adjoint de la CGT. Progressivement, il laisse de côté son engagement anarchiste pour privilégier l'unité syndicale et ouvrière. En 1904, il est élu secrétaire adjoint de la section des fédérations. A partir de 1909, après un bref séjour en prison et une tentative échouée de lancer un quotidien révolutionnaire, il s'éloigne du mouvement syndical. Il publie un roman d'anticipation, des romans-feuilletons, des brochures et participe à plusieurs journaux. Dans les années 1920, il entame une activité d'édition avant de mourir le 21 juillet 1931 à Lozère, commune de banlieue parisienne.

RECLUS, Elisée

Né le 15 mars 1830 en Gironde dans une famille protestante de treize enfants, il part à l'âge de vingt ans suivre des cours de géographie en Allemagne. Avec son frère, Elie, ils doivent quitter la France suite au coup d'Etat de décembre 1851. Ils se rendent en Angleterre, en Irlande, puis Elisée part aux Etats-Unis et devient précepteur en Louisiane. Il entre en France en 1857 et retrouve son frère. Il est déjà reconnu dans le milieu des géographes. Ils rencontrent Blanqui et Proudhon, créent une société coopérative, et adhèrent à l'AIT en 1864. Ils font la connaissance de Bakounine et rejoignent sa Fraternité internationale. Garde national pendant la Commune, Elisée Reclus est capturé, enfermé au camp de Satory puis aux pontons de Brest. La communauté scientifique internationale (notamment en Angleterre) proteste contre sa condamnation à la déportation simple. Elle est commuée en dix ans de bannissement. Il rejoint alors son frère à Zurich et adhère à la Fédération jurassienne de Bakounine. En 1892, il accepte une chaire de géographie comparée à l'Université libre de Bruxelles. Suspendu pendant la période des attentats anarchistes, il ouvre une Université nouvelle et un Institut des hautes études. Elisée Reclus meurt un an après son frère, dans la nuit du 3 au 4 juillet 1905 en Belgique.

REGNARD, Albert

Né le 20 mars 1836 dans la Nièvre, Albert Regnard rejoint les blanquistes dès 1864. Franc-maçon, il est intégré en décembre 1866 à la loge *La Renaissance par les émules d'Hiram*. Il prend part à la Commune, devient secrétaire général de la Préfecture de police, et exerce une activité journalistique presque quotidienne, publiant des articles dans le journal *L'Affranchi* et collaborant au *Journal officiel de la Commune de Paris*. En mai 1871, il s'exile à Londres ; puis retourne à Paris après l'amnistie de 1880. Soutien de Gambetta, il devient inspecteur général des services administratifs du Ministère de l'intérieur et membre du Conseil supérieur des prisons.

RIGAULT, Raoul

Raoul Rigault est né le 16 septembre 1846 à Paris et est mort fusillé le 24 mai 1871 près du Panthéon. Dès 1865, alors qu'il prépare le concours de Polytechnique à Louis-le-Grand, il s'engage dans la lutte politique. Entre 1867 et 1869, il est arrêté et condamné une dizaine de fois pour délits politiques. Militant blanquiste, il est partisan du combat révolutionnaire. Déjà, en janvier 1870, il essaie sans succès d'entraîner la foule lors des obsèques de Victor Noir. En février 1871, il est nommé à la tête du Comité central révolutionnaire et socialiste des clubs et comités électoraux des vingt arrondissements de Paris, en grande majorité blanquiste. Le 26 mars, il est élu délégué du 8e arrondissement à la Commune. Le 26 avril, il est nommé procureur de la Commune et décide de l'exécution de plusieurs otages versaillais. Il est arrêté le 24 mai près du jardin du Luxembourg et exécuté par un sergent de l'armée versaillaise, contrairement aux ordres reçus.

ROCHEFORT, Henri

Henri Rochefort est né à Paris le 30 juin 1831 à Paris et est mort en Savoie le 1er juillet 1913. Connu pour son ton satirique, il lance en 1868 l'hebdomadaire la *Lanterne* qui lui valut quelques semaines plus tard une condamnation à un an de prison et 10 000 francs d'amende. Exilé à Bruxelles, il rentre en France l'année suivante pour être élu député de la 1e circonscription de Paris. Il fonde en décembre 1869 *La Marseillaise*, puis *Le Mot d'Ordre* l'année suivante. Il se rend à Paris sous la Commune, mais n'y participe qu'avec distance : il s'oppose en effet aux mesures violentes, ce qui l'éloigne de certains membres du gouvernement de la Commune. Il quitte Paris en mai, mais est arrêté à Meaux par les Prussiens qui le livrent à l'armée versaillaise. Il est condamné le 21 septembre 1871 à la déportation dans une enceinte fortifiée et embarque en 1873 sur la Virginie, aux côtés de Louise Michel. Le 20 mars 1874, il s'évade de Nouvelle-Calédonie et s'exile à Londres. Il rentre à Paris après l'amnistie, le 14 juillet 1880, puis fonde *L'Intransigeant*. Il est élu député de Paris en 1885 et prend progressivement ses distances avec le socialisme. Devenu boulangiste, antidreyfusard, il s'attire la colère de certains socialistes. Il continue néanmoins d'entretenir des liens forts avec Louise Michel, lui versant notamment une pension jusqu'à sa mort.

ROUSSEL, Lola

Lucienne Roussel, dite Lola, est née le 15 juin 1906 en Seine-Inférieure. Elle rencontre un anarchiste espagnol, qui devient son mari, et qu'elle suit en Espagne en 1936 pour participer à la révolution. Elle se rend ensuite à Paris et milite dans le groupe Durruti de la Fédération anarchiste et le syndicat des employés de la CNT-F. En 1952, elle devient secrétaire de l'union régionale de la CNT-F et participe l'année suivante au congrès de l'Association internationale des travailleurs à Puteaux. Elle s'engage dans la lutte anticoloniale et féministe. Elle appelle ainsi à la création d'une section féminine au sein

de la CNT-F. En 1971, alors à la retraite, elle s'installe à Dieppe où elle meurt le 3 décembre 1994.

ROUZADE, Léonie

Née en 1839, Léonie Rouzade est ouvrière brodeuse avant de s'engager en politique. Militante socialiste et féministe, elle fonde en 1880 l'Union des femmes socialistes de Paris. C'est sous cette étiquette qu'elle se présente en 1881 aux élections municipales du 12e arrondissement de Paris. En octobre 1885, elle fait partie des cinq candidates présentées sur la Liste fédérative socialiste. Jusqu'à sa mort en 1916, elle fait de nombreuses conférences en France et collabore à plusieurs journaux. Elle fait notamment partie des premiers collaborateurs de *La Revue socialiste*, fondée en 1885.

SERGE, Victor

Né à Ixelles, en Belgique, le 30 décembre 1890, Victor Kibaltchitch, dit Victor Serge, est le fils de militants socialistes. Son père est notamment parent d'un membre d'un collectif anarchiste russe, partisan de l'attentat à la bombe et participant de l'attentat contre Alexandre II, pendu en 1881. Non scolarisé, il reçoit néanmoins une éducation littéraire par sa mère, et scientifique par son père. Il milite à la Jeune garde socialiste d'Ixelles, dont il devient secrétaire, et fait sa première conférence à l'âge de quinze ans. Il se lie d'amitié avec Raymond Callemin, qui devient membre de la bande à Bonnot, avant d'être exécuté en 1913. Vers 1907, Victor Serge se tourne vers l'anarchisme, rejoint pendant deux ans le Groupe révolutionnaire de Bruxelles, et écrit dans plusieurs journaux. Il rejoint Paris en 1909, où il milite dans le mouvement anarchiste. Il reprend avec sa compagne, Anna Estorges, dite Rirette Maîtrejean, la direction du journal *L'Anarchie*. En 1913, lors de l'arrestation de la bande à Bonnot, Victor Serge est lui aussi condamné pour recel d'armes volées à cinq ans de réclusion et cinq ans d'interdiction de séjour. Libéré en 1917, il se rend à Barcelone et se lie aux syndicalistes catalans. Avec la Révolution russe en 1917, il se rallie au bolchévisme et gagne la Russie en 1919. Nommé en 1921 chef du département de la propagande en Europe centrale, il réalise de nombreuses traductions en français et collabore à plusieurs titres de la presse communiste française. Il prend progressivement ses distances avec les pratiques et la stratégie de Staline, à laquelle il s'oppose, et est exclu du Parti bolchevik en 1928. Après une première incarcération en Russie en 1928, qui s'écourta en raison de la mobilisation internationale en sa faveur, Victor Serge est finalement arrêté et emprisonné en 1933. En France est alors créé un Comité pour la libération de Victor Serge, auquel prennent part plusieurs personnalités communistes ou révolutionnaires françaises. Victor Serge est libéré en 1936 et s'installe à Bruxelles. Il continue de mener une activité militante riche et écrit de nombreux articles sur l'URSS ou sur la situation en Espagne. En 1941, il embarque pour les Etats-Unis, où le département d'Etat lui refuse un visa d'immigration en raison de son passé communiste. Il s'installe alors au Mexique. Il meurt en 1947 à Mexico.

SEVERINE

Caroline Rémy, dite Séverine, est née le 27 avril 1855 à Paris. Âgée de quinze ans lors de la Commune de Paris, elle suit ses parents qui se réfugient à Versailles. Elle épouse en 1872 Henri Montrobert, présenté par son père. Elle accouche l'année suivante d'un enfant qu'elle ne reconnaît pas, retourne chez ses parents et obtient la séparation de corps et de biens. Elle rencontre Adrien Guebhard, avec qui elle a un deuxième enfant non désiré en 1879, dont elle accouche en secret à Bruxelles. Elle fait alors la connaissance de Jules Vallès. Le divorce n'étant pas reconnu, elle ne peut régulariser son union avec Adrien Guebhard qu'en 1885. Ils se séparent quelques temps plus tard. A la mort de Vallès en 1885, Séverine reprend la direction du *Cri du Peuple*. Elle collabore également à de nombreux journaux, de tendances politiques différentes, dans lesquels elle dispose d'une certaine liberté de ton et de contenu. En 1897, elle fonde avec Marguerite Durand le journal féministe *La Fronde*, dans lequel elle prend la défense de Dreyfus. Elle prononce de nombreuses conférences, où elle défend l'égalité entre les femmes et les hommes et le droit à l'avortement. De sensibilité anarchiste, elle refuse dans un premier temps de militer en faveur du droit de vote des femmes, mais finit par rejoindre le mouvement des suffragettes en 1914. En 1918, elle adhère au Parti socialiste, puis au Parti communiste en 1921 dont elle est exclue deux ans plus tard pour avoir refusé de quitter la Ligue des droits de l'homme. Elle meurt le 24 avril 1929 à Pierrefonds, dans l'Oise.

STEINLEN, Théophile-Alexandre

Né en 1859 à Lausanne, Théophile-Alexandre Steinlein s'installe à Paris en octobre 1881. Installé à Montmartre et fréquentant les cafés littéraires et les cabarets, il rencontre des communards de retour de déportation, socialistes et anarchistes. Il est l'auteur de dessins et de tableaux engagés sur la condition ouvrière, contre l'armée, la justice, l'église ou le capital. En 1890, il illustre *Prison fin de siècle*, l'ouvrage de Charles Malato et Ernest Gégout autour de leur peine de quinze mois de prison à Sainte-Pélagie. Il sera ensuite l'illustrateur de nombreux ouvrages de militants révolutionnaires : *Soliloques du pauvre* de Jehan Rictus, *Guerre et militantisme* de Jean Grave, *L'Etat, son rôle historique* de Pierre Kropotkine, *La Question sociale* de Sébastien Faure, *Evolution et Révolution* d'Elisée Reclus. A partir de 1893, il collabore au *Chambard socialiste*, au *Gil Blas*, au *Mirliton*, à *La Petite République*, à l'*Almanach socialiste*, à l'*Almanach de la question sociale*. Il devient en 1897 le principal illustrateur de *La Feuille* de Zo d'Axa. En 1902, il rejoint *Les Temps Nouveaux* de Jean Grave et milite pour la constitution d'un syndicat des artistes peintres et dessinateurs. Il continue d'exercer son métier pendant la guerre, avec une perspective pacifiste. Après la guerre, il collabore à *L'Humanité* et à *Clarté*. Il meurt à Paris en 1923.

TAILHADE, Laurent

Laurent Tailhade est né le 16 avril 1854 à Tarbes. Issu d'une famille conservatrice et catholique, sympathisant monarchiste, il vit jusqu'en 1883 une vie de famille dans les

Hautes-Pyrénées. A la mort de sa femme, il s'installe à Paris et commence à fréquenter les cabarets de Montmartre. Il devient anticlérical et est initié à la franc-maçonnerie en 1887. En 1895, il rejoint la rédaction de *L'Echo de Paris*, puis celle du *Libertaire* de Sébastien Faure. Dès 1897, il collabore à tous les journaux de l'extrême-gauche dreyfusarde : *L'Aurore*, *Les Droits de l'homme*, *La Petite République*, *Le Journal du Peuple*. En 1901, il est condamné à un an de prison pour appel au meurtre contre le tsar Nicolas II. Il est nommé, en 1904, membre du comité directeur français de l'Association Internationale Antimilitariste, dont il démissionna un an plus tard suite à l'affaire de l'« affiche rouge » (son nom avait été utilisé sur une affiche antimilitariste sans sa permission). En août 1914, il endosse une posture patriotique, mais rallia le pacifisme à la fin de la guerre. Il meurt le 1e novembre 1919.

TINAYRE, Marguerite

Marguerite Guerrier, épouse Tinayre, est née le 6 mars 1831 dans le Puy-de-Dôme. Institutrice, elle organise à Paris des écoles libres et fonde en 1867 la Société des Equitables de Paris qui adhère à l'AIT et à la Fédération des Sociétés Ouvières. Elle prend part à la Commune de Paris et s'investit en faveur de la laïcisation des écoles. Elle est arrêtée le 26 mai 1871, relâchée le lendemain, mais condamnée par contumace le 9 janvier 1874 à la déportation dans une enceinte fortifiée. Alors que son mari, favorable au gouvernement versaillais, a été fusillé alors qu'il tentait de la faire libérer, Marguerite Tinayre s'exile en Suisse avec ses cinq enfants, où elle poursuit son activité révolutionnaire. De retour à Paris après l'amnistie, elle écrit avec Louise Michel *La Misère* en 1881 et *Les Méprisées* en 1882, sous le nom de Jean Guêtré. Néanmoins, les deux femmes sont en conflit dès juillet 1881, puisque Louise Michel accuse Marguerite Tinayre d'avoir tronqué et modifié les manuscrits avant de les donner à l'éditeur, et de lui avoir volé des textes qu'elle lui avait prêtés.

TRINQUET, Louis

Né en 1835 à Valenciennes, Louis Trinquet participe à la Commune de Paris comme sergent-major. A l'amnistie, il est élu conseiller municipal du 20e Arrondissement. Il travaille ensuite comme inspecteur du matériel à la Ville de Paris jusqu'à sa mort le 12 avril 1882.

TUROT, Henri

Henri Turot est né le 24 février 1865 dans l'Aube, et mort le 2 juin 1920. Journaliste, il rachète en 1892 *La Petite République* qui cherche à rassembler les différents courants socialistes. Il s'engage en faveur de Dreyfus, et est blessé en duel par le député antidreyfusard Paumier. Il rejoint le Parti Socialiste Révolutionnaire, créé par Edouard Vaillant en 1898. Avec l'union des forces socialistes, il entre au Parti Socialiste de France, puis à la SFIO. En 1904, il est élu conseiller municipal du quartier des Grandes-

Carrières dans le 18e arrondissement. Il prend part à la création à Paris de l'Agence Radio, une agence de presse étroitement liée à la Grèce. Pendant la guerre, il est alors envoyé par le Quai d'Orsay à Athènes, en vue de rallier la Grèce aux Alliés.

VAILLANT, Edouard

Edouard Vaillant est né le 29 janvier 1840 à Vierzon, dans une famille bourgeoise et catholique. En 1858, il intègre l'Ecole Centrale, puis la Sorbonne, le Collège de France et le Muséum d'Histoire naturelle. Il est reçu docteur ès-sciences en 1865. Il séjourne quatre ans en Allemagne, où il étudie la philosophie. De tendance proudhonienne pendant ses études, il évolue en Allemagne vers un socialisme révolutionnaire blanquiste. Il fréquente Charles Longuet, Félix Pyat et Jules Vallès. Adhérent de l'AIT en 1870, il entre l'année suivante au conseil général de l'Internationale avec la recommandation de Marx. En 1871, il est également signataire de l'Affiche rouge, membre du Comité central des vingt arrondissements et l'un des initiateurs de la Commune. Le 8 février 1871, il figure parmi les 43 socialistes présentés par l'Internationale aux élections législatives. Il n'est pas élu mais sera nommé par la Commune à la Commission exécutive, le 29 mars. Après les derniers combats de la Semaine sanglante, il parvient à s'exiler en Suisse, puis à Londres. Le 17 juillet 1872, il est condamné à la peine de mort par le 3e conseil de guerre. En 1881, après la mort de Blanqui, il participe à la fondation du Comité Révolutionnaire Central avec Emile Eudes et Ernest Granger. En 1898, sous l'influence de Vaillant qui s'opposait à Boulanger, le Comité Révolutionnaire Central devient le Parti Socialiste Révolutionnaire. Il mène également une activité électorale importante : de 1884 à 1893, il est élu conseiller municipal dans le 20e arrondissement de Paris ; en 1893, il est élu député dans la 2e circonscription du 20e arrondissement de Paris, et le restera jusqu'à sa mort. Vaillant est favorable à l'union des forces socialistes et, en 1902, le Parti Socialiste Révolutionnaire et le Parti Ouvrier Français se regroupent pour créer le Parti Socialiste de France, puis la Section Française de l'Internationale Ouvrière (SFIO) en 1905. Il meurt à Paris le 18 décembre 1915.

VALLES, Jules

Né le 11 juin 1832 au Puy-en-Velay et mort à Paris le 14 février 1885, Jules Vallès est romancier et journaliste. Il est notamment l'auteur d'une trilogie biographique : *L'Enfant* (1878), *Le Bachelier* (1881) et *L'Insurgé* (1886). Etudiant en philosophie à Nantes, en droit à Paris, puis surveillant au lycée de Caen, il s'installe définitivement à Paris en 1864. Il prend part alors à la lutte politique contre l'Empire : il fonde le journal *La Rue* en 1867 et *Le Cri du Peuple* en 1871, il participe aux obsèques de Victor Noir en 1870, il est l'un des rédacteurs et signataires de l'Affiche Rouge en janvier 1871, et il est élu à la Commune le 26 mars 1871 en tant que socialiste révolutionnaire. Le 14 juillet 1872, il est condamné à la peine de mort par contumace, alors qu'il s'est exilé en Suisse. Il rentre à Paris après l'amnistie de 1880.

VARLIN, Eugène

Eugène Varlin est né le 5 octobre 1839 en Seine-et-Marne et est fusillé à Paris le 28 mai 1871, rue des Rosiers, pendant la Semaine sanglante. Arrivé à Paris en 1855 pour faire son apprentissage en tant qu'ouvrier relieur, il s'engage rapidement dans le combat politique et dans la mise en place d'un pré-syndicalisme ouvrier. En 1857, il prend part à la fondation de la Société civile des relieurs ; il participe en 1862 à la commission chargée de désigner les délégués des corporations ouvrières parisiennes envoyés à l'Exposition Universelle de Londres ; il adhère en 1865 à la section française de l'Internationale ; et en 1866 il est élu président de la Société d'épargne et de crédit mutuel des ouvriers relieurs qu'il avait participé à créer. En septembre 1870, Varlin intègre le Comité central provisoire des vingt arrondissements de Paris, signe l'Affiche Rouge en janvier 1871 et est élu le 26 mars 1871 représentant du 6e arrondissement à la Commune. Il prend part aux combats de la Semaine sanglante. Il est arrêté le 28 mai et est fusillé rue des Rosiers.

VAUGHAN, Ernest

Né le 10 janvier 1841 à Saint-Germain-en-Laye, il devient en 1861 directeur d'usine en Normandie. Il adhère à l'Internationale en 1867 et y fit adhérer ses ouvriers. Ayant exprimé sa sympathie pour la Commune de Paris, il fut arrêté et condamné à deux ans de prison. Il se réfugie alors à Bruxelles, où il collabore à de nombreux journaux. Il fonde avec d'autres proscrits une section française de l'Internationale. Il retourne en France en 1880, il devient administrateur de *L'Intransigeant* en 1881, puis il fonde *L'Aurore* en 1897. De 1903 à 1819, il est directeur de l'hôpital ophtalmologique des Quinze-Vingts. Il meurt le 21 janvier 1929.

VERMOREL, Auguste

Auguste Vermorel est né le 28 juin 1841 dans le Rhône et mort le 20 juin 1871, des suites d'une blessure pendant les combats de la Semaine sanglante. Il arrive à Paris pour des études de droit, publie plusieurs romans et nouvelles et collabore à des journaux républicains et socialistes. Le 26 mars 1871, il est élu délégué du 18e arrondissement à la Commune, siège à la commission de la Justice, à la commission exécutive et à la Sûreté générale. Il est grièvement blessé le 25 mai sur la barricade du Château-d'Eau, puis arrêté et incarcéré à l'hôpital de Versailles. Il meurt de sa blessure le 20 juin.

YVETOT, Georges

Né à Paris le 20 juillet 1868, Georges Yvetot est ouvrier typographe. Il travaille de 1887 à 1894 pour le journal *La Patrie*. Il est sensibilisé à l'anarchisme à travers son engagement dans une coopérative de consommation au comité de la Verrerie ouvrière et sa rencontre avec Fernand Pelloutier. Après le décès de Pelloutier, il lui succède comme secrétaire de

la Fédération des bourses du travail jusqu'en 1914. Lors de l'unification de la Fédération des Bourses et de la CGT, il devient secrétaire de la section des bourses de la CGT. Il collabore au *Libertaire*, au *Mouvement socialiste*, à *La Guerre sociale*, et à *La Voix du peuple* dont il est rédacteur en chef de 1909 à 1912. En avril 1911, il participe à la fondation de *La Bataille syndicaliste*. Yvetot défend très tôt une position antimilitariste et antipatriotique. En 1902, il est l'un des fondateurs de la Ligue antimilitariste, qui devient deux ans plus tard l'Association internationale antimilitariste, dont il est, avec Miguel Almereyda, secrétaire. Il a vraisemblablement participé à la rédaction d'un ouvrage antimilitariste, *Le Nouveau manuel du soldat*, réédité vingt fois jusque 1914 et tiré à plus de 200 000 exemplaires. Jusqu'à la guerre, il est régulièrement condamné pour propagande antimilitariste. Pendant la guerre, il se rend en Serbie et au Monténégro auprès des orphelins yougoslaves. A son retour, il est exclu du comité confédéral de la CGT, mais en demeure membre. Dans l'entre-deux-guerres, il collabore à de nombreux journaux libertaires et anarchistes et rejoint le Groupement de défense des révolutionnaires emprisonnés en Russie. Il meurt à Paris le 11 mai 1942.

Annexe n°2. Présentation des entretiens

Nom	Fonction	Date, durée et lieu
Nelly BAULT	Co-présidente du comité de Dieppe des Amies et Amis de la Commune	29/07/2016 – 50 min – Entretien téléphonique
Jean-Pierre BIOUL Henri HUILLE	Membres de la Fédération marseillaise de la Libre-Pensée. - J.P. Bioul est membre du bureau de la fédération de la Libre-Pensée des Bouches-du-Rhône. - H. Huille est président de la fédération départementale de la Libre-Pensée et membre de la commission administrative nationale de la Libre-Pensée.	18/04/2016 – 1h30 – Marseille
Claudine BOURCELOT	Fondatrice et présidente de l'association Louise Michel de Haute-Marne	25/07/2016 et 12/08/2016 – Correspondance écrite
Eléonore BOVON	Comédienne et metteuse en scène. Auteure de *Et pourtant, je vous regarde en face*, 2015.	08/04/2016 – 1h20 – Paris
Clotilde CHAUVIN	Documentaliste retraitée. A travaillé au CRDP d'Aix Marseille où elle a réalisé une exposition sur Louise Michel en 2005. Auteure de *Louise Michel en Algérie*, 2007.	26/07/2016 – 45 min – Entretien téléphonique
Gérald DITTMAR	Editeur et historien. Auteur de *Louise Michel (1830-1905)*, 2004.	12/04/2016 – 1h10 – Paris
Alain DUPRAT	Professeur d'histoire retraité. Dramaturge. Auteur de *Louise Michel, la louve*, 2015	25/04/2016 – 1h40 – Entretien téléphonique
Véronique FAU-VINCENTI	Conservatrice au Musée de l'Histoire Vivante de Montreuil. Organisatrice de l'exposition *Nom : Michel. Prénom : Louise*, 2001. Ancienne membre de la collection « Louise Michel : œuvres » et de l'Association Internationale Louise Michel.	27/04/2016 – 1h20 – Entretien téléphonique
Charles FERNANDEZ Sylvie PEPINO	Membres de la commission « patrimoine » de l'Association des Amies et Amis de la Commune 1871.	06/04/2016 – 1h10 – Paris
Josiane GARNOTEL	Bibliothécaire retraitée. Ancienne membre de la collection « Louise Michel : œuvres » et de l'Association Internationale Louise Michel. Editrice de *Souvenirs et Aventures de ma vie* de Louise Michel.	28/07/2016 – 1h20 – Entretien téléphonique
Xavière GAUTHIER	Universitaire retraitée. Auteure de *La Vierge Rouge*. Editrice de la correspondance et d'œuvres de Louise Michel. Fondatrice de la collection « Louise Michel : œuvres » et de l'Association Internationale Louise Michel.	05/04/2016 – 1h20 – Paris

Samuel JOHSUA	Co-créateur de la Société Louise Michel. Président de la SLM de 2009 à 2012.	17/04/2016 – 1h10 – Marseille
Michel KADOUCH	Secrétaire du comité marseillais de l'Association des Amies et Amis de la Commune 1871. Membre du groupe Louise-Michel de la Libre-Pensée de Marseille.	27/07/2016 – 40 min – Entretien téléphonique
Geneviève LABROUSSE	Sculptrice. Auteure de « Composition sur Louise Michel », 1998.	06/04/2016 – 30 min – Paris
Denise OBERLIN	Ancienne Grande Maîtresse de la Grande Loge Féminine de France (2009-2012).	26/04/2016 – 1h – Entretien téléphonique
Claude RETAT	Directrice de recherche au CNRS. Membre, puis responsable, de la collection « Louise Michel : œuvres ». Ancienne membre de l'Association Internationale Louise Michel.	08/04/2016 – 1h30 – Paris
Claudine REY	Ancienne présidente des Amies et Amis de la Commune de Paris. A travaillé sur les femmes de la Commune et sur Louise Michel.	06/04/2016 – 1h – Paris
Yvette ROUDY	Ancienne ministre des droits de la femme (1981-1986).	11/04/2016 – 1h – Paris
Marie RUGGIERI	Comédienne et metteuse en scène. Auteure de *Louise Michel, écrits et cris*, 2005.	08/04/2016 – 2h20 – Paris
Lucien THOMAS	Ecrivain. Auteur de *Louise Michel, la guerre à la misère*, 2014.	07/04/2016 – 1h20 – Paris

Annexe n°3. Liste des ouvrages biographiques sur Louise Michel

Amis de la Commune de Paris	*Louise Michel, une vie de combat*	Edition des Amis de la Commune de Paris	2005
AUZIAS, Claire	*Louise Michel, une anarchiste hétérogène*	Editions du Monde Libertaire	1999 2009
BOYER, Irma	*Louise Michel* (Préface d'Henri Barbusse)	Depleuch	1927
BUSSAC, Marieke de	*Qu'avez vous à dire pour votre défense ? (Sand – Michel)*	Editions Paléo	2005
CAVANNA François	*Louise la pétroleuse ou l'hydre de l'anarchie*	Belfond	1981
Centre d'études Féminines	*Colloque Louise Michel*	Publications Université de Provence	1982
CHAUVIN, Clotilde	*Louise Michel en Algérie*	Editions Libertaires	2007
CHASTRE, Lucile	*Louise Michel, une femme libre*	Oskar éditions	2009
CHEVALIER-PERSOD, Laure	*Je suis... Louise Michel*	Jacques André éditeur	2014
Collectif	*Hôtel Oasis, Pour Louise Michel*	Editions La passe du vent	2005
DAUPHINE, Joël	*La déportation de Louise Michel – Vérités et Légende*	Les Indes savantes	2006
DAY, Hem	*De qui est 20 000 lieues sous les mers ?*	Pensée et action	1959
DERU-RENARD, Béatrice	*Sophie au temps des cerises, sous la Commune*	L'école des loisirs	2009
DECAUX, Alain	*Alain Decaux raconte Tome IV (Louise Michel)*	Perrin	1981
DESANTI, Dominique	*Visages de femmes*	Editions sociales	1955
DESPLECHIN, Marie	*Séraphine*	Médium	2005
DESVOYONS, Renée	*La communarde Louise Michel*	L'Eglantine	1932
DHÔTEL, Gérard	*Louise Michel : « Non à l'exploitation »*	Actes Sud Junior	2010
DITTMAR, Gérald	*Louise Michel (1830-1905)*	Editions Dittmar	2004
DURAND, Pierre	*Louise Michel ou la révolution romantique*	Club Diderot	1972
DURAND, Pierre	*Louise Michel, La passion*	Messidor / Temps des Cerises	1987 / 2005

EAUBONNE, Françoise d'	*Louise Michel la Canaque*	Encre	1985
FERET-FLEURY, Christine	*Le temps des cerises. Journal de Mathilde –1870-71*	Gallimard jeunesse	2006
GAUTHIER, Xavière	*L'insoumise. Biographie romancée de Louise Michel*	Manya	1990
GAUTHIER, Xavière	*La vierge rouge. Biographie de Louise Michel*	Editions de Paris	1999
GAUTHIER, Xavière	*Louise Michel ou la parole des tempêtes*	Éditions Association Louise Michel	2001
GIRAULT, Ernest	*La bonne Louise – Physiologie de Louise Michel*	Bibliothèque des auteurs modernes	1906
GIRAULT, Ernest	*Une colonie d'enfer*	Les éditions Libertaires	2007
GOLDSMITH, Margareth	*Cinq femmes contre le monde*	Gallimard	1937
GOUGAUD, Henri	*Le roman de Louise*	Albin Michel	2014
HELFT, Claude	*Louise Michel aux barricades du rêve*	Hachette jeunesse	1983
HENRIOT, Marcel	*Une haut-marnaise à la mesure du monde moderne. Louise Michel, 1830-1905*	Cahiers Haut-Marnais	1972
LACOSSE, Elvire	*Louise Michel, L'enfant terrible du siècle*	La Belle Gabrielle	2008
LANOUX, Armand	*La polka des canons*	Grasset	1971
LEJEUNE, Paule	*Louise Michel, l'indomptable*	Des Femmes	1978
LEJEUNE, Paule	*Louise Michel, l'indomptable*	Les cahiers laïques	1990
LORULOT, André	*Louise Michel, la Vierge rouge*	Editions de l'idée libre	1930
MOLARD, Julien	*Georges Clemenceau Louise Michel*	A à Z Patrimoine	2011
MORIN-ROTUREAU, Eveline	*Histoires d'elles, Louise Michel*	PEMF	2002
MOSER, Françoise	*Une héroïne : Louise Michel* (Préface de Lucien Descaves)	Jean Vigneau	1947
MURIE, Yves	*Victorine, Le grand secret de Louise Michel*	Chez l'auteur	1999
MURIE, Yves	*L'enfant de la vierge rouge*	L'Harmattan	2002
PARAIRE, Michael	*Femmes philosophes, femmes d'action*	Le temps des Cerises	2004
OBERLIN, Denise	*Louise Michel, une femme debout*	Canform éditions	2012
ORLEANS, Violette d'	*Louise Michel, Marianne du peuple*	Acoria	2009

PEYRAMAURE Michel	*Fille de la colère, le roman de Louise Michel*	Robert Laffont	2002
PLANCHE, Fernand	*La vie ardente et intrépide de Louise Michel*	Chez l'auteur	1946
PLANCHE, Fernand	*La vie ardente et intrépide de Louise Michel*	Editions Tops/Trinquier	2005
RAGON, Michel	*George et Louise*	Livre de poche	2000
	Louise Michel, écrivains et artistes de la Commune	*Revue Commune*	2005
RIBEYREIX, Christine	*Louise Michel. Quand l'aurore se lèvera*	La Lauze	2002
RUGGIERI, Eve	*Eve Ruggieri raconte quelques femmes remarquables*	Editions Mengès	1980
SIZAIRE, Anne	*Louise Michel, L'absolu de la générosité*	Desclée de Brouwer	1995
THOMAS, Annie	*Louise Michel, une femme libertaire*	Les Lettres Libres	1984
THOMAS, Edith	*Louise Michel ou la Velléda de l'anarchie*	Gallimard	1971
THOMAS, Lucien	*Louise Michel. La guerre à la misère*	Editions de la Rue	2014
VAN DER MOTTE, Franz	*Louise Michel*	L' Harmattan	2009
KATEB, Yacine	*Parce que c'est une femme*	Des Femmes – Antoinette Fouque	2004
ZEVAES, Anne-Léo	*Louise Michel*	Bureau d'édition	1936

Annexe n°4. Données sociographiques sur trente auteurs de biographies de Louise Michel

	PRENOM NOM	PROFESSION	APPARTENANCE POLITIQUE / MILITANTE[1]	CADRES MIS EN AVANT[2]
1906	Ernest GIRAULT	Conférencier, journaliste	Anarchiste	Qualités morales Révolutionnaire
1927	Irma BOYER	Enseignante	Communiste	Sexualité Qualités morales
1930	André LORULOT	Conférencier, romancier, essayiste	Libre-Pensée	Sexualité
1932	Renée DESVOYONS			Communarde
1936	Anne-Léo ZEVAES		Communiste	Révolutionnaire
1937	Margaret GOLDSMITH	Journaliste, historienne, écrivaine	Communiste	Révolutionnaire
1946	Fernand PLANCHE	Ouvrier	Anarchiste	Qualités morales
1947	Françoise MOSER			Révolutionnaire Qualités morales
1955	Dominique DESANTI	Journaliste, historienne, écrivaine	Communiste	
1959	Hem DAY	Historien, éditeur, bouquiniste	Anarchiste	Qualités morales Ecrivaine / poète Communarde
1971	Edith THOMAS	Archiviste, romancière	Féministe	Révolutionnaire Ecrivaine / poète Sexualité
1978	Paule LEJEUNE	Universitaire (littérature), écrivaine	Féministe	Ecrivaine / poète Révolutionnaire
1984	Annie THOMAS			Libertaire Poète
1985	Françoise d'EAUBONNE	Ecrivaine	Féministe Militante homosexuelle	Lutte contre la colonisation
1987	Pierre DURAND	Permanent partisan, journaliste	Communiste	Révolutionnaire Qualités morales
1990	Xavière GAUTHIER	Universitaire (littérature)	Féministe	Ecrivaine / poète Qualités morales Révolutionnaire
1995	Anne SIZAIRE	Journaliste, écrivaine	Libertaire	Qualités morales

[1] Ne sont précisées que les appartenances politiques ou militantes des biographes au moment de la publication de la biographie.

[2] Etablies selon l'image mise en avant dans le titre, l'introduction, la conclusion ou la quatrième de couverture de la biographie. Le récit de la vie de Louise Michel faisant généralement état des différentes dimensions de sa figure, avec des nuances, ce sont les représentations qui sont présentées comme centrales par les biographes (donc qui doivent être transmises aux lecteurs) qui sont ici mises en avant.

1999	Yves MURIE	Journaliste, historien		Qualités morales Sexualité
1999	Claire AUZIAS	Docteure (sociologie), historienne	Anarchiste Féministe	Communarde Révolutionnaire Anarchiste Sexualité
2000	Michel RAGON	Ecrivain, historien	Libertaire	Institutrice Révolutionnaire Anarchiste
2002	Michel PEYRAMAURE	Ecrivain		Qualités morales Institutrice Communarde
2002	Christine RIBEYREIX	Formatrice, pigiste, écrivaine		Révolutionnaire
2004	Yacine KATEB	Ecrivain, journaliste	Communiste	Révolutionnaire Lutte contre la colonisation
2004	Gérald DITTMAR	Historien, éditeur	Libertaire	Combattante Propagandiste Emancipation des femmes
2004	Franz VAN DER MOTTE	Avocat, écrivain	Confédération des travailleurs intellectuels	Institutrice Révolutionnaire
2006	Joël DAUPHINE	Enseignant, historien		Déportation Qualités morales Révolutionnaire Sexualité
2007	Clotilde CHAUVIN	Documentaliste	Libertaire	Lutte contre la colonisation
2009	Violette d'ORLEANS	Ecrivaine		Institutrice Sexualité Qualités morales
2014	Henri GOUGAUD	Ecrivain, poète, chanteur, conteur	Libertaire	Révolutionnaire Sexualité Institutrice
2014	Lucien THOMAS	Ecrivain	Anarchiste	Qualités morales Révolutionnaire

Annexe n°5. Liste des éditions successives des œuvres de Louise Michel[1]

Date	Lieu d'édition	Maison d'édition	Editeur / préfacier	Titre
1905	Paris	Librairie Internationaliste	L. Tailhade	*Avant la Commune*
1921	Paris	Stock		*La Commune*
1947	Paris	SLIM (Société Les imprimeries modernes)	F. Planche	*Prise de possession*
1970	Paris	Stock		*La Commune*
1970	Paris	Maspero		*La Commune, histoire et souvenirs*
1971	Paris	Stock		*La Commune*
1976	Paris	Maspero		*Mémoires de Louise Michel, écrits par elle-même*
1978	Paris	Stock		*La Commune*
1979	Paris	Maspero		*Mémoires de Louise Michel, écrits par elle-même*
1980	Paris	Plasma	J.-C. Renault	*Le Claque-Dent*
1980	Paris	Plasma	J.-C. Renault	*Les Crimes de l'époque*
1981	Paris	Dauphin	P. Lejeune	*Matricule 2182, souvenirs de ma vie*
1982	Paris	Maspero	D. Armogathe, M. Piper	*A travers la vie, poésies*
1983	Paris	La Découverte / Maspero	D. Armogathe	*Souvenirs et aventures de ma vie*
1988	Paris	Les Editions 1900	G. Oberlé	*Légendes et chants de geste canaques*
1996	Nouméa	Ed. Grain de sable		*Aux amis d'Europe, suivi de Légendes et chansons de geste canaques*
1997	Arles	Sulliver éditions		*Mémoires de Louise Michel, écrits par elle-même*
1998	Vénissieux	La Mauvaise Graine		*Premières et dernières amours*
1999	Paris	Ed. Jean-Paul Rocher	L. Fouillard	*Prise de possession*
1999	Paris	Ed. de Paris / Max Chaleil	X. Gauthier	*Je vous écris de ma nuit, correspondance générale*
1999	Paris	La Découverte		*La Commune, histoire et souvenirs*
1999	Nouméa	Ed. Grain de sable		*Aux amis d'Europe, suivi de Légendes et chansons de geste canaques*
2000	Lyon	PUL	X. Gauthier	*Histoire de ma vie*

[1] Tableau établi à partir de la liste présentée sur le *Site bibliographique des ouvrages anarchistes ou sur l'anarchisme en français* [http://anarlivres.free.fr/pages/biblio/complements/michel.html]

2001	Lyon	PUL	V. Fau-Vincenti	*Le livre du bagne*, précédé de *Lueurs dans l'ombre, plus d'idiots, plus de fous* et de *Le livre d'Hermann*
2001	Paris	La Découverte	D. Armogathe, M. Piper	*A travers la vie, poésies*
2002	Paris	La Découverte		*Mémoires de Louise Michel, écrits par elle-même*
2004	Paris	La Martinière / Ed. Xavier Barral	X. Gauthier	*Louise Michel, 1830-1905. L'homme futur aura des sens nouveaux !*
2005	Auberive	Abbaye d'Auberive / L'œuf sauvage	X. Gauthier	*Lettres d'Auberive*
2005	Paris	La Découverte		*La Commune, histoire et souvenirs*
2005	Bruxelles	Tribord	X. Gauthier	*Mémoires*
2005	Paris	Mercure de France	X. Gauthier	*Lettres à Victor Hugo*
2005	Paris	Magellan & Cie	E. Cappella	*Louise Michel, exil en Nouvelle-Calédonie*
2005	Paris	Ed. Jean-Paul Rocher	L. Fouillard	*Prise de possession*
2006	Lyon	PUL	D. Armogathe, X. Gauthier	*La Misère*
2006	Lyon	PUL	F. Bogliolo, J. Dauphiné, M.-C. Tjibaou	*Légendes et chants de geste canaques*
2006	Paris	Ed. Cartouche		*Légendes canaques*
2008	Paris	Dauphin	P. Lejeune	*Matricule 2182, souvenirs de ma vie*
2008	Paris	A. Michel		*La Vieille Chéchette*
2010	Lamazière-Basse	Maïade éditions	J. Garnotel	*Souvenirs et aventures de ma vie : Louise Michel en Nouvelle-Calédonie*
2010	Paris	D'Ores et déjà		*Prise de possession*
2012	Clermont-Ferrand	Paléo		*Mémoires de Louise Michel, écrits par elle-même*
2013	Paris	D'Ores et déjà		*L'Ere nouvelle*
2013	Lyon	PUL	C. Rétat, S. Zékian	*Trois romans (Les microbes humains, Le monde nouveau, Le claque-dents)*
2014	Nouméa	Ed. Grain de sable		*Aux amis d'Europe, suivi de Légendes et chansons de geste canaques*
2014	Paris	Ligaran		*Mémoires de Louise Michel, écrits par elle-même*
2015	Paris	Editions Noir et rouge		*Contes et légendes*
2015	Paris	La Découverte	C. Rétat	*A travers la mort. Mémoires inédits, 1886-1890*
2015	Paris	Classiques Garnier	C. Rétat	*La Chasse aux loups*
2015	Paris	La Découverte	E. Fournier, C. Rétat	*La Commune*

Annexe n°6. Poèmes et chansons en l'honneur de Louise Michel

1871. Victor Hugo, « Viro Major »

Ayant vu le massacre immense, le combat,
Le peuple sur sa croix, Paris sur son grabat,
La pitié formidable était dans tes paroles ;
Tu faisais ce que font les grandes âmes folles,
Et lasse de lutter, de rêver, de souffrir,
Tu disais : J'ai tué ! car tu voulais mourir.

Tu mentais contre toi, terrible et surhumaine.

Judith la sombre juive, Arria la romaine,
Eussent battu des mains pendant que tu parlais.
Tu disais aux greniers : J'ai brûlé les palais !
Tu glorifiais ceux qu'on écrase et qu'on foule ;
Tu criais : J'ai tué, qu'on me tue ! Et la foule
Ecoutait cette femme altière s'accuser.
Tu semblais envoyer au sépulcre un baiser ;
Ton œil fixe pesait sur les juges livides,
Et tu songeais, pareille aux graves Euménides.
La pâle mort était debout derrière toi.

Toute la vaste salle était pleine d'effroi,
Car le peuple saignant hait la guerre civile.

Dehors on entendait la rumeur de la ville.
Cette femme écoutait la vie aux bruits confus,
D'en haut, dans l'attitude austère du refus.
Elle n'avait pas l'air de comprendre autre chose
Qu'un pilori dressé pour une apothéose,
Et trouvant l'affront noble et le supplice beau,
Sinistre, elle hâtait le pas vers le tombeau.
Les juges murmuraient : Qu'elle meure. C'est juste.
Elle est infâme. - A moins qu'elle ne soit auguste,
Disait leur conscience ; et les juges pensifs
Devant oui, devant non, comme entre deux récifs,
Hésitaient, regardant la sévère coupable.

Et ceux qui comme moi, te savent incapable
De tout ce qui n'est pas héroïsme et vertu,
Qui savent que si Dieu te disait : D'ou viens-tu ?
Tu répondrais : Je viens de la nuit où l'on souffre ;
Dieu, je sors du devoir dont vous faites un gouffre !
Ceux qui savent tes vers mystérieux et doux,

Tes jours, tes nuits, tes soins, tes pleurs, donnés à tous,
Ton oubli de toi-même à secourir les autres,
Ta parole semblable aux flammes des apôtres ;
Ceux qui savent le toit sans feu, sans air, sans pain,
Le lit de sangle avec la table de sapin,
Ta bonté, ta fierté de femme populaire,
L'âpre attendrissement qui dort sous ta colère,
Ton long regard de haine à tous les inhumains,
Et les pieds des enfants réchauffés dans tes mains ;
Ceux-là, femme, devant ta majesté farouche,
Méditaient, et, malgré l'amer pli de ta bouche,
Malgré le maudisseur qui, s'acharnant sur toi,
Te jetait tous les cris indignés de la loi,
Malgré ta voix fatale et haute qui t'accuse,
Voyaient resplendir l'ange à travers la méduse.

Tu fus belle et semblas étrange en ces débats ;
Car, chétifs comme sont les vivants d'ici-bas,
Rien ne les trouble plus que deux âmes mêlées,
Que le divin chaos des choses étoilées
Aperçu tout au fond d'un grand cœur inclément,
Et qu'un rayonnement vu dans un flamboiement.

1882. Clovis Hugues, « Sérénade à Louise Michel »

Puisque les chroniqueurs, pour distraire leurs maîtres,
Font de l'esprit sur nous au doux bruit des écus ;
Puisque nous égayons les muscadins de lettres ;
Puisqu'on me fait chanter des vers sous les fenêtres,
Dans les journaux bourgeois où l'on rit des vaincus ;
Nous redirons nos deuils, notre espérance austère,
Nous qui sans remords
Regardons la terre
Où dorment les morts !

Le mépris de la plume et l'outrage du glaive
Glissent sur notre orgueil comme une goutte d'eau ;
Nous nous ceignons les reins, dès que l'ombre se lève ;
Et nous sommes de ceux qui, croyant à leur rêve,
Jusqu'au bout du chemin porteront leur fardeau.
Qui donc a supposé que l'on nous ferait taire,
Nous qui sans remords
Regardons la terre
Où dorment les morts !

Oh ! les bourreaux gantés qui font les bons apôtres !
Les tueurs qui voudraient nous mettre à leur niveau !
Nous n'avions pas livré Metz et Paris, nous autres !

On avait fusillé quatre mille des nôtres,
Quand le sang nous monta brusquement au cerveau.
Et qui saurait le mal que nous aurions pu faire,
Nous qui sans remords
Regardons la terre
Où dorment les morts !

Est-ce nous qui, pour coudre un galon à nos manches,
Massacrions les gens sans les avoir jugés ?
Est-ce nous qui, railleurs affamés de revanches,
Avons fait dans les rangs le choix des barbes blanches ?
Est-ce nous qui jetions les blêmes insurgés
A la fosse commune, à l'éternel mystère,
Nous qui sans remords
Regardons la terre
Où dorment les morts !

Est-ce nous qui disions : « Taisez-vous, tas de gueuses ! »
Aux vierges de seize ans qu'on adossait aux murs ?
Est-ce nous qui faisions grincer les mitrailleuses,
Instruments meurtriers, formidables faucheuses
Qui traitent les vivants comme des épis mûrs ?
Est-ce nous qui trouvions la bombe salutaire,
Nous qui sans remords
Regardons la terre
Où dorment les morts !

Avons-nous par milliers couché sous la chaux vive
Les vaincus mal tués, encor tout frémissants ?
Avons-nous étouffé leur voix sourde et plaintive ?
Dans le sol gras, devant la nature attentive,
Avons-nous fait pousser vingt poteaux en deux ans ?
Avons-nous au charnier traîné le prolétaire,
Nous qui sans remords
Regardons la terre
Où dorment les morts !

Les rimeurs t'offriraient leurs ballades nouvelles,
On servirait ta gloire aux naïfs abonnés,
Si tu t'étais trouvée au nombre des femelles
Qui tournaient en riant le bout de leurs ombrelles
Dans les grands yeux sanglants des captifs enchaînés.
Mais qui nous chantera, nous qu'on huait naguère,
Nous qui sans remords
Regardons la terre
Où dorment les morts !

Qu'importe ? Nous irons devant nous, sans faiblesse,
Pensifs, la tête haute et la main dans la main !
Les siècles nous ont fait une auguste promesse :

Il faudra bien qu'un jour le vieux monde nous laisse
Cueillir tous les fruits d'or de l'idéal humain :
Car nous voulons venger l'amour, tuer la guerre,
Nous qui sans remords
Regardons la terre
Où dorment les morts !

1883. Clovis Hugues, « La petite muse »

ELLE A SOURI !

Le témoignage est authentique,
Demandez à monsieur Ferry :
Pendant qu'on pillait la boutique,
Louise Michel a souri !

Conséquence : six ans de geôle,
Le bon bourgeois, mal aguerri,
Prend des airs penchés de vieux saule
Louise Michel a souri !

L'heure de la débâcle sonne :
Rassurez ce pauvre jury !
Plus de sûreté pour personne :
Louise Michel a souri !

Comment voulez-vous qu'on redore
Le budget, hélas ! appauvri ?
Vainement Tirard nous implore :
Louise Michel a souri !

L'argent a peur, la rente baisse,
Et la confiance a péri.
Tous les caissiers cachent leur caisse :
Louise Michel a souri !

Les vierges de la haute banque
N'osent plus chercher de mari.
Même à Nice l'oranger manque :
Louise Michel a souri !

Qui donc a parlé d'amnistie ?
La Clémence en poussant un cri
Pour un long voyage est partie :
Louise Michel a souri !

1885. Achille Le Roy, « Louise Michel et le drapeau noir »

Vivre en travaillant,
Ou mourir en combattant.
(Lyon, 1831)

Au jour fatal où sombra la Commune,
Quand notre sang gonflait le vaste égout,
Aussi vaillante au feu qu'à la tribune,
Devant Versailles elle resta debout.
Proscrite au loin, vers de brûlantes plages,
Elle y sema le germe fraternel.
Les plus cruels ne sont pas les sauvages…
Honneur, honneur à Louise Michel !

Le peuple a faim ! sa misère est profonde.
Le riche pousse au sombre désespoir.
Dans les faubourgs où le chômage gronde,
Les affamés lèvent le Drapeau noir !
A ce signal, sortant de sa retraite,
Et pour briser l'esclavage éternel,
Qui donc accourt et s'élance à leur tête ?
C'est elle encor, c'est Louise Michel.

Bravant la Cour, la Jeanne d'Arc moderne,
Du Capital démasque les suppôts,
Tous ces Vautours d'église et de caserne,
Qui sans pitié nous rongent jusqu'aux os.
De sa cellule, ils ont scellé la pierre…
Elle subit l'isolement mortel ;
Mais par les joints filtre encore la lumière
Qui brille au cœur de Louise Michel.

Les travailleurs conservent la mémoire
Des fiers martyrs qui succombent pour eux.
Ils graveront au fronton de l'Histoire
Son nom si pur, parmi les plus fameux.
Ah ! vienne enfin la suprême bataille,
–Ton dernier jour, possesseur criminel –
Nous abattrons la sinistre muraille
Où tu gémis, ô Louise Michel !

De leurs canons, tu méprises la foudre,
O noir Drapeau qui flottas sur Lyon !
La dynamite a détrôné la poudre…
Ainsi vaincra la Révolution !
Vole au combat, symbole du courage !
Voici venir le moment solennel.
Du prolétaire, abolis le servage :
Sois le vengeur de Louise Michel !

1886. Jehan de l'Ours, « Marianne. Dédié à Louise Michel par un soldat obscur de l'armée révolutionnaire »

Les bourgeois ayant peur nous l'ont enfin rendue.
Celle que nous avons si longtemps attendue
Revient parmi nous. Chapeau bas !
Saluons cette femme acceptant le martyre,
Qui pour tous les tourments eût le même sourire,
Combattit et ne faiblit pas.

Les pontons, les prisons n'ont pu briser son âme.
Les tortures n'ont pas soufflé sur cette flamme
Qui sort du brasier de son cœur,
Les mépris dont on l'a de tout temps abreuvée
N'ont fait que la grandir cette noble opprimée,
Et qu'à raviver son ardeur.

Fière, elle a traversé les ignobles cohues
Le front irradieux !... Les insultes des grues [?]
Et les mots grossiers des soldats
Ne firent point rougir cette figure altière ;
Elle ne baissa pas un instant la paupière ;
La honte ne l'atteignait pas.

Pauvre femme ! Elle allait ainsi vers son calvaire
Sans dégoût, n'éprouvant ni haine ni colère
Pour les lâches qui l'outrageaient,
Mais elle pardonnait à cette tourbe immonde
De catins, de mouchards, cette lèpre profonde ;
A ces gueux qui l'éclaboussaient !

Louise a tout souffert. L'indomptable énergie
Dont elle fut douée en entrant dans la vie
Lui fit supporter tous ses maux ;
Ainsi la voyons-nous, cette femme sublime,
Braver les tribunaux dont elle est la victime
Et mépriser leurs échafauds.

Chapeau bas ! Compagnons armés pour la bataille,
Nous les déshérités, les maudits, la canaille
Ouvrons nos bras à notre sœur,
A cet esprit de flamme, à cet ange-lumière
Qui nous sert de drapeau, nous guide, nous éclaire ;
Fait de nous des soldats sans peur !

Qu'elle retrouve en nous la même foi profonde,
Et cet immense amour avec lequel se fonde
Une nouvelle humanité ;
Cet amour qui détruit et qui revivifie,

Et qui semant la mort répand aussi la vie
Sous un soleil de liberté.

Et puisque la voilà parmi nous revenue,
Puisque sa main vers nous est de nouveau tendue
Et que sa voix a retentit ;
Puisque nous avons tous recueilli ses paroles
Ne nous arrêtons plus à des luttes frivoles
Car ce qu'elle dit est bien dit.

Guerre à la bourgeoisie ! à l'infâme mégère
Qui, chaque jour, de nos sueurs se désaltère
Et s'enrichit de nos travaux ;
Qui nous jette, nu-pied et porteurs de guenilles,
Vagabonds du travail, dans les noires bastilles
Qu'elle convertit en tombaux.

Guerre à ces comptenteurs de l'affreux égoïsme,
A ces poussifs, à ces vérats, qui n'ont pour prisme
Qu'une caisse regorgeant d'or ;
A ces rogneurs de pain, à ces voleurs de filles
Portant le déshonneur au sein de nos familles,
Et pour qui la Justice dort !...

Louise nous l'a dit : toujours même rengaine.
Les nouveaux arrivés, loin de rompre la chaîne
Qui nous brise jambes et bras
S'acharnent à la rendre encore plus pesante
Et plus longue à traîner… De plus on nous violente !
Pourquoi n'en finirions nous pas ?

L'Union, a-t-on dit, seule enfante la force.
Eh bien ! si notre chêne a perdu son écorce
Il n'a perdu sa vigueur ;
La sève monte en lui, ses branches sont fleuries ;
Il n'en prête pas moins son ombrage aux prairies,
Comme le ruisseau sa fraîcheur.

Après quinze ans on peut bien être las d'attendre.
Nous parlons mais on se refuse à nous entendre,
Nous protestons ? Les argousins
Se lancent contre nous armés de casse-têtes
Et nous frappent, avec la fureur qu'ont les bêtes,
Et que n'ont pas les assassins !

L'ordre ayant triomphé voici libre la rue.
Les fronts sont assombris et la foule est émue,
Tampis ! respect reste à la loi.
Bismark l'a dit un jour et Grévy le répète :
Le riche est protégé ; le pauvre, on le rejette,

Car le sabre prime le droit ?

Ainsi nous avions cru voir se lever l'aurore
De plus heureux destins, et qu'il allait éclore
De nos suprêmes volontés
Des choses dont nos cœurs s'émerveillaient d'avance.
Nous nous réjouissions ! mensongère espérance,
Les ganaches nous sont restés.

Que faire, si ce n'est de suivre de Louise
Les conseils. Celle-là nous parle avec franchise
Lorsqu'elle nous crie : en avant !
L'ombre de sa prison semble la suivre encore,
Et cependant sa voix n'en est pas moins sonore,
Et son geste reste puissant.

Louise, c'est le vrai clairon de nos batailles,
Clairon vengeur, sonnant les justes représailles
Que n'entendent pas sans effroi
Les rapaces bourgeois, ces fleurs de jésuitisme,
Emmaillotés dans un faux républicanisme,
Triple traitres sans foi ni loi.

Et tout, tout ce qui touche au pouvoir : juges, prêtres,
Ministres, président, députés, et les reîtres [?],
Ces vieilles culottes de peau ;
Et tous ces affamés, tous des budgétivores,
Tous ces politiciens grincheux, multicolores,
Ces sauteurs qu'on dirait du veau :

Rangés autour de la marmite nationale,
Se gavant et niant la question sociale
Demeureraient donc impunis ?
Louise sonnera le glas des funérailles
De ces ventripotents. Assez de leurs ripailles,
Compagnons, sus aux ennemis !

Louise a débrouillé tous les fils d'Ariane.
Qu'elle soit donc pour nous l'invincible Marianne !
Quand nous sommes la Légion,
Que par elle conduite au champ de la victoire
Sur nos oppresseurs morts nous puissions crier gloire,
Gloire à la Révolution !

1886. Paul Verlaine, « Ballade en l'honneur de Louise Michel »

Madame et Pauline Roland, Charlotte.
Théroigne, Lucoile.
Presque Jeanne d'Arc, étoilant
Le front de la foule imbécile,
Nom des cieux, coeur divin qu'exile :
Cette espèce de moins que rien
France bourgeoise au dos facile
Louise Michel est très bien.

Elle aime le Pauvre âpre et franc
Ou timide, elle est ta faucille
Dans le blé mûr pour le pain blanc
Du Pauvre, et la sainte Cécile,
Et la Muse rauque et gracile
Du Pauvre et son ange gardien
A ce simple ; à cet imbécile.
Louise Michel est très bien.

Gouvernements et maltalent,
Mégathérium ou bacille,
Soldat brut, robin insolent,
Ou quelque compromis fragile.
Tout cela son courroux chrétien
L'écrase d'un mépris agile.
Louise Michel est très bien.

Envoi

Citoyenne ! Votre évangile
On meurt pour ! c'est l'Honneur! et bien
Loin des Taxil et des Bazile.
Louise Michel est très bien.

1888. Jules Jouy, « Louise Michel »

Louise, c'est l'impersonnelle
Image du renoncement.
Le «moi» n'existe plus en elle ;
Son être est tout au dévouement.
Pour ce cœur vaste et secourable,
Ivre de solidarité,
Le seul air qui soit respirable,
C'est l'amour de l'Humanité.

On la condamne: elle défie
Son juge, féroce et pourri.
Qu'importe, à qui se sacrifie
Le poteau noir de Satory?
A ses bourreaux, près de la tombe,
Elle parle fraternité.
Que lui fait la mort ? Elle tombe,
Pour l'amour de l'Humanité.

On la déporte: Elle ne souffre
Que pour ceux, près d'elle blottis :
Combien doit pleurer, dans ce gouffre,
Le père, éloigné des petits !
Captive auguste, elle ne pense,
Qu'aux frères en captivité.
Leurs blessures, elle les panse,
Pour l'amour de l'Humanité.

On l'amnistie : elle se lève
Et revient, le front calme et doux.
Grave et lente, sa voix s'élève
Et son cœur parle parmi nous.
De son repos faisant litière,
Bravant le pouvoir irrité,
Elle se donne tout entière,
Pour l'amour de l'Humanité.

On l'emprisonne : Comme au bagne,
Elle règne par la douceur,
La proxénète est sa compagne ;
La prostituée est sa sœur ;
De la voleuse elle est complice ;
Aux froides sœurs de charité
Elle parle de la Justice,
Pour l'amour de l'Humanité.

Une brute, sur elle tire
(Bien mieux qu'Aubertin sur Ferry)
Mais, loin de poser au martyre,
Elle s'arrête, puis sourit:
«C'est à moi ! Qu'on me l'abandonne !»
Dit-elle, «qu'il soit acquitté !
Il s'est trompé ; je lui pardonne,
Pour l'amour de l'Humanité.»

Plus d'un la traite, en vrai Jocrisse,
D'«hystérique», journellement.
Crétins ! folle de sacrifice !
Hystérique de dévouement !
Écrivains aux longues-oreilles,
Jadis, Plutarque eût souhaité
Beaucoup d'héroïnes pareilles,
Pour l'honneur de l'Humanité !

1890. Jean-François Gonon, « La Vierge des opprimés (Louise Michel) »

Air : *Ne reprochez pas un bienfait* (R. Doutre)
Ou : *Les Vendanges de la République*.

Un jour, le ciel s'est éclairé,
Le soleil a lui dans mon bouge ;
J'ai pris l'arme d'un fédéré,
Et j'ai suivi le drapeau rouge.
Eug. Pottier

Dans tous les temps des gens sans âmes
Ont raillé gaiement à foison,
De vrais martyrs, hommes et femmes,
Dans l'exil ou dans la prison.
Jadis, la horde détraquée
Des sots qui fourmillent partout,
Traitait Jeanne d'Arc de toquée
Et Christophe Colomb de fou !

Refrain
Respect à la SINISTRE FOLLE,
Terreur des bourgeois affamés ;
LA ROUGE VIERGE DU PETROLE, *bis*
C'est la Vierge des opprimés !

Dans cet enfer qui la vit naître,
Louise apprit, en grandissant,
La devise : NI DIEU, NI MAITRE
Si chère au peuple tout puissant.
Dans la lutte qui nous appelle
Pour conquérir l'Egalité,
On peut ne pas penser comme elle
Mais qu'on l'honore en vérité.

(Au refrain)

Elle n'a pas, cette héroïne,
Dans un moment de désarroi,
Par une vision divine
Sauvé sa patrie et son roi !
On la voit sans cesse, à toute heure,
Quand le danger est menaçant,
Pour l'exploité qui souffre et pleure
Toujours prête à verser son sang !

(Au refrain)

Pour elle, il n'est point de frontières,
Tous les gueux doivent être unis ;
Partout, les peuples sont ses frères,
Les oppresseurs ses ennemis,
Voilà les crimes de l'INFAME
Que l'on persécute ici-bas...
Tyrans, torturez cette femme
Mais au moins ne l'insultez pas !

(Au refrain)

1893. Constant Marie (alias le Père Lapurge), « La muse rouge »

I
Rêvant, j'ai vu dans une aurore,
Une femme au regard puissant,
Qui planait comme un météore
Sur une mer aux flots de sang.

Refrain
C'est la Muse Rouge
Qui sort du sommeil
C'est la Muse Rouge
Gare à son réveil !

II
Les cordes qui montaient sa lyre
Provenaient de boyaux tirés
De la tripaille d'un gros Sire,
Pendeur de braves inspirés.

Refrain

III
Sur l'instrument comme un tonnerre
Ses doigts sanglants faisaient vibrer
Des sons de par toute la terre :

Je crus que tout allait sombrer.

Refrain

IV
Soudain de l'un à l'autre pôle
Je vis d'innombrables soldats
S'entretuer ; c'était leur rôle
Un sot orgueil guidait leurs pas.

Refrain

V
Après ce barbare carnage
Paraît l'anarchie au grand jour
Faisant partout sur son passage
Œuvre de justice et d'amour.

Refrain

VI
Pour fêter sa lumière blonde
Autels et trônes sont en feu
Le peuple autour danse à la ronde
L'autorité n'est plus qu'un jeu.

Refrain

VII
Drapeaux et codes par les foules
Au sein des bûchers sont jetés
Temples, casernes et prisons croulent,
Sous le vieux pic des révoltés.

Refrain

VIII
Sur l'emplacement des frontières
Au mépris des Rois et de l'or
Tous les humains deviennent frères
L'homme affranchi prend son essor.

Refrain

IX
Enfin le vieux monde succombe
Les penseurs torturés jadis
Sur son universelle tombe
Font de la terre un Paradis.

1904. E.J. Villeméjane, « Pour Louise Michel »

La grande Humanité n'est pas plus grande qu'Elle
Oubliant ses misères Elle voit plus cruelle
Union prostituée par l'argent – ce fléau –
Imbue de cette idée, Elle combat Très-Haut
Se basant sur les maux engendrés par l'Idole
Et n'aimant que le Beau sans plus aucune obole

Méchants sont pardonnés par Sa compréhension
Instinctive des faits qui font mauvaise action
Cette femme anarchiste, puisque niant la loi,
Harmonise les listes qui sont de bon aloi.
Elle personnifie toutes les qualités
Larges et qui font fi de toute absurdité.

Annexe n°7. Liste non-exhaustive des conférences réalisées par Louise Michel entre 1880 et 1905

	DATE	LIEU	DESCRIPTION DU CONTEXTE	SOURCE[1]
1880	(?)	Sydney		Temps 29/10
	22 nov.	Paris - Élysée Montmartre		Temps 29/11
	30 nov.	Paris – salle Graffard	Conférence sur le « Vaisseau fantôme »	Gaulois 30/11
	01 déc.	Paris – salle Graffard	Réunion privée (avec Cambon, Cadolle, Ferré) – « Vaisseau fantôme »	Presse 01/12
	04 déc.	Paris – salle de la Réunion	Conférence. Rochefort président de séance	Gaulois 04/12
	05 déc.	Paris – 138, Bd Ménilmontant	Conférence-concert avec Louise Michel	Gaulois 05/12
	07 déc.	Paris - salle Graffard	Réunion 2e anniversaire de la fondation du journal *Le Prolétaire*	Temps 07/12
	08 déc.	Paris – salle Chayne	Conférence privée de Louise Michel, Paule Minck, Labusquère et Brousse	Gaulois 08/12 Rappel 09/12
	10 déc.	Paris – 198, avenue de Choisy	Conférence privée de Louise Michel et Paule Minck	Gaulois 10/12
	12 déc.	Paris – salle Tivoli-Vauxhall	Conférence	Gaulois 13/12
	12 déc.	Paris - salle d'Arras	Meeting avec Blanqui, Minck et Labusquère	Temps 13/12
	17 déc.	Paris - salle Favier	Meeting avec Rochefort, Gautier	Temps 18/12
	18 déc.	Paris – Salle Rivoli	Meeting avec Paule Minck. Blanqui président de séance	Temps 19/12
	20 déc.	Paris - salle Favier	Meeting avec Paule Minck	Temps 21/12
	27 déc.	Paris – salle Favier	Conférence de la Libre pensée, avec Rochefort, Arnoult, Pain, Humbert, Canivet	Rappel 27/12
	28 déc.	Paris - salle Ragache	Meeting avec Paule Minck. Blanqui président de séance	Temps 29/12
1881	04 janvier	Paris – salle Chayne	Discours de Louise Michel sur Blanqui	Gaulois 04/01

[1] Les sources indiquées ne sont pas exhaustives : certaines des conférences sont en effet évoquées dans de nombreux titres de presse. Les sources précisées le sont à titre indicatif, pour retracer les différentes évocations de ces conférences.

	(?) janvier	Paris – salle de la Redoute	Réunion houleuse	Figaro 10/01
	12 janvier	Paris - cimetière de st Ouen	Obsèques de Theisz	Figaro 13/01
	12 janvier	Paris – salle des Écoles	Conférence de l'Union fédérative des travailleurs – avec Louise Michel, Minck, Rouzade, Fauche	Rappel 13/01
	17 janvier	Charenton – salle du café-concert	Réunion mais absence de Louise Michel (mère malade)	Figaro 18/01
	24 Janvier	Paris - salle Favier	Réunion pour les étrennes des enfants avec Rochefort. Louise Michel excusée	Temps 25/01
	29 janvier	Paris – salle Lévis	Réunion anarchiste contradictoire (M. Pieyre, contradicteur)	Presse 30/01
	30 janvier	Paris – salle Ragache	Réunion anarchiste	Presse 30/01
	01 février	Paris – salle Chaynes	Réunion anarchiste	Temps 30/01
	04 février	Paris – salle Rivoli	Conférence privée – avec Rouzade, Gautier, Labusquère, Roussière	Justice 03/02
	06 février	Paris - salle du Fg du temple	Meeting anarchiste	Temps 07/02
	13 février	Paris – salle Lévis	Conférence du Comité central socialiste en aide aux amnistiés – avec Cambon, Trinquet	Rappel 13/02
	20 février	Paris – salle de l'Alhambra	Conférence en aide aux amnistiés – avec Cadolle, Ferré, Fusillie, Corsin...	Rappel 18/02
	24 février	Paris – grand chalet parc de Montsouris	Banquet anniversaire de l'avènement de la République. Louise Michel excusée (malade)	Rappel 28/02
	26 février	Levallois – salle du Théâtre	Par le cercle d'études sociales – avec Labusquère, Cambon etc.	Rappel 24/02
	02 mars	Paris – salle de la rue de Bretagne	Par le Comité des femmes (droit à la maternité, recherche de paternité)	Rappel 23/02
	16 mars	Paris – salle Marcel	Conférence au profit des amnistiés – quête pour victimes magasin du printemps	Rappel 16/03

	18 mars	Paris - salle du Vieux-Chêne	Banquet anniversaire du 18 mars	Temps 20/03 Gaulois 19/03
	19 mars	Paris – restaurant Coquet – 18è	Banquet anniversaire de la Commune	Justice 20/03
	19 mars	Paris – salle Lévis	Conférence au profit du syndicat des coffretiers	Justice 18/03
	20 mars	Ivry – salle grand Salon de Pierres	Par la Libre pensée – conférence privée – avec Casimir Bonis	Justice 10/03
	20 mars	Paris – salle de la Redoute	Par le Comité des femmes	Rappel 06/03 Rappel 19/03 Justice 15/03
	25 mars	Paris - salle du Progrès	Réunion contre le tsarisme – avec Vaillant, Gautier	Gaulois 27/03
	03 avril ?	St Denis -	Réunion pour les grévistes – avec Ludwig, Labusquère, Joffrin	Gaulois 04/04
	04 avril	Paris -	Réunion par les socialistes du 3e et 4e arrondissement – avec Gautier, Bouis	Gaulois 07/04
	05 avril	(?)	Réunion du comité pour le monument Blanqui	Gaulois 31/03
	17 avril	Levallois-Perret - Théâtre	Meeting	Temps 18/04
	18 avril	Amiens – salle du Cirque	Meeting Louise Michel (sur la misère ouvrière) et Emile Gautier (sur le Capital)	Gaulois 18/04 Temps 20/04 Rappel 18/04
	30 avril	St Ouen – salle Debruys	Conférence – avec Clovis Hugues	Rappel 30/04
	12 mai	Paris -	Congrès anticlérical	Figaro 18/04
	22 mai	Lyon – Salle des Folies Bergères	Conférence – avec Paule Minck. Louise Michel absente	Temps 25/05
	23 mai	St Etienne –	Présidence et discours de Louise Michel, Gautier absent, 4 orateurs	Temps 26/05 Révolté 11/06

	24 mai	Lyon – salle de la Perle	Par les collectivistes de Lyon – avec Vaillant	Temps 27/05 Temps 13/06
	05 juin	Bordeaux - Folies Bergères	Conférence – avec Cournet, Roche	Gaulois 06/06
	08 juin	Bordeaux -	Discours à l'enterrement d'un libre-penseur	Gaulois 09/06
		Marseille	Conférence à Marseille ajournée. Louise Michel excusée (mère malade)	Gaulois 03/07
	15 juin	Béziers	Meeting organisé par les socialistes	Figaro 17/06
	16 juillet	Levallois-Perret - Cimetière	Translation du corps de Théophile Ferré	Figaro 17/07
	18 juillet	Londres – Fitzroy-Square	Congrès socialiste	Gaulois 20/07 Gaulois 21/07
	10 oct.	Paris – salle de Rivoli	Réunion sur la Guerre d'Afrique – avec Digeon, Girault. Louise Michel excusée par lettre	Justice 05/10
	17 oct.	Paris - salle Tivoli-Vaux-Hall	Meeting des socialistes révolutionnaires – avec Eudes, Digeon, Granger	Temps 17/10 Révolté 29/10
	23 oct.	Lyon - salle de la Perle	Meeting	Temps 24/10
	24 oct.	Paris - salle Graffard	Meeting	Temps 23/10
	25 oct.	Paris - Salle Baudin	Meeting des socialistes révolutionnaires	Temps 26/10
	31 oct.	Paris - salle de la Victoire	Réunion publique contre la guerre en Tunisie – avec Digeon, Gauthier	Temps 01/11 Rappel 31/10
	12 nov.	Paris – salle du Bal de la Reine Blanche	Meeting sur la question Tunisienne – résolution des révolutionnaires	Gaulois 14/11
	20 nov	Paris - salle de la Redoute	Meeting sur « Le parti ouvrier et la guerre »- avec Guesde, Piéron, Bazin, Gauthier, Letailleur	Temps 22/11 Figaro 21/11
1882	08 janvier	Paris -	Anniversaire de la mort de Blanqui. Louise Michel excusée (garde à vue)	Presse 10/01

	15 janvier	Paris – salle Graffard	Meeting « La grève des conscrits et ses conséquences »	Temps 15/01
	26 février	Levallois-Perret - Cimetière	Obsèques de Marie Ferré	Figaro 27/02
	12mars	St Ouen - Cimetière	Obsèques de Malezieux	Figaro 13/03 Justice 15/03
	13mars	Paris – salle de l'Elysée-Montmartre	Meeting de la Libre-pensée – avec Lepelletier, Hugues, Révillon	
	18 mars	Paris	Divers banquets pour fêter le 18 mars	Temps 20/03 Gaulois 19/03 Justice 21/03
	14 avril	Paris -	Obsèques de Trinquet	Figaro 14/04
	29 mai	Paris – Père Lachaise	Manifestation et discours au Père Lachaise – Anniversaire de la semaine sanglante	Temps 30/05
	05 juin	Paris – salle Rivoli	Meeting de protestation contre la répression policière du Quartier Latin	Temps 06/06
	05 juin	Paris - Bouffes-du-Nord	Conférence pour expliquer les vues politiques de *Nadine*	Temps 06/06
	07 juin	Paris - Bouffes-du-Nord	Conférence sur *Nadine*	Temps 08/06
	12 juin	Paris – salle Condonel	Réunion sur le projet fédérer les socialistes révolutionnaires – avec Digeon, Maria, Titard, Lavaud	Temps 13/06
	19 juin	Paris – salle Pétrelle	Réunion sur le projet de fédérer les socialistes révolutionnaires – avec Digeon et autres	Temps 20/06
	20 juin	Paris – salle de l'Ermitage	Conférence – avec Clovis Hugues	Temps 21/06
	22 juin	Marseille – cercle Esquiros	Allocution pour son arrivée à Marseille	Temps 24/06
	23 juin	Paris – salle des Rosières	Grand Meeting du Réveil social – avec Chabert, Joffrin	Rappel 24/06
	23 juin	Marseille – cercle Esquiros (?)	Réunion + Conférence sur la révolution	Temps 25/06

	24 juin	Marseille – Théâtre des Nations	Conférence – avec Digeon et Rouannet	Gaulois 26/06 Justice 27/06
	(?)	Nîmes	Conférence – avec Digeon, Rouannet	Temps 29/06
	28 juin	Montpellier	Conférence – avec Minck, Digeon, Rouannet	Temps 01/07
	28 juin	Paris – salle Pérot	Par la Libre pensée – conférence sur « La question sociale » - avec Hugues, Joffrin, Brousse	Justice 24/06
	01 juillet	Lyon – salle de l'Alcazar	Conférence sur la révolution et la question égyptienne – avec Rouannet	Temps 03/07
	03 juillet (?)	St Étienne	Conférence « De la nécessité de la révolution » – avec Digeon, Rouannet	Temps 02/07
	04 juillet	Paris – salle du Commerce	Conférence publique au profit des cordonniers en grève – avec Guesde, Lafargue	Justice 01/07
	30 juillet	Paris – salle Tournaire	Meeting révolutionnaire – avec Brissac, Digeon, Guesde, Lafargue, Robelet	Temps 28/07
	30 juillet	Paris – salle du Gymnase	Réunion « La question de l'Egypte et les théories socialistes »	Temps 31/07
	06 août	Paris – Avenue de Choisy	Réunion par les collectivistes révolutionnaires du 14e arrondissement sur l'Egypte – avec Lafargue	Temps 07/08
	08 août	Paris – salle de l'Hermitage	Meeting de la ligue des Femmes – avec Digeon, Grippa	Figaro 09/08 Justice 09/08
	20 août	Paris – salle du Progrès	Réunion publique contradictoire sur les loyers – avec Lafargue,	Rappel 20/08
	21 août	Paris – salle Rivoli	Meeting privé avec les révolutionnaires italiens – avec Cipriani	Temps 22/08
	22 août	Paris – salle Hébert	Allocution dans une assemblée révolutionnaire	Temps 23/08
	23 août	Paris – salle Pérot	Conférence contradictoire par le Centre Etudes sociales – avec Rouzade	Rappel 22/08
	23 août	Paris - salle de la Redoute	Réunion sur l'Égypte et la question du gaz	Temps 23/08

	27 août	Paris – Salle Lévis (?)	Réunion du comité pour la grève des femmes	Temps 31/08 Figaro 09/08
	30 août (?)	Paris – salle Graffard	Meeting sur Montceaux les Mines – avec Georges, Lafargue, Guesde	Temps 31/08
	30 août	Paris – salle de la Rosière	Réunion de la jeunesse anarchiste – avec Gauthier	Temps 31/08
	03 sept.	Paris – salle Lévis	Réunion sur la question du gaz, du gouvernement, de la presse – avec Lafargue, Guesde	Temps 04/09
	06 sept.	Paris – salle Rivoli	Meeting contre l'expulsion de Zanardelli et Oldrini – avec Gauthier, Tilar	Gaulois 07/09
	07 sept.	Paris – Cimetière ?	Obsèques civiles de la fille de Lucien Barrois	Justice 08/09
	08 sept.	Paris – salle de la Gaîté	Réunion anarchiste sur Montceau-les-Mines et l'émancipation – avec Gauthier, Lefrançais	Temps 09/09
	09 sept.	Paris – salle de la justice de paix	Réunion contradictoire du Cercle d'études sociales sur le socialisme – avec Joffrin	Rappel 09/09
	11 sept.	Paris – Salle Rivoli	Réunion pour une statue de Blanqui – avec Eudes, Wynaud, Giraud	Temps 12/09
	13 sept.	Paris -	Meeting contre le gouvernement – avec Allemane, Bouty, Balin	Gaulois 14/09
	14 sept.	Paris – salle de l'Alcazar	Réunion collectiviste sur Montceau-les-Mines – avec Guesde, Lafargue, Robelet	Temps 15/09
	14 sept.	Paris – salle de la Redoute	Par le Cercle d'étude politique – meeting la question du gaz et l'Egypte – avec Mayer	Rappel 15/09
	15 sept.	Paris – salle de la Redoute	Réunion débat contradictoire – avec Guesde	Temps 16/09
	17 sept.	St Germain en Laye – salle du Casino	Réunion	Temps 19/09
	22 sept.	Paris – salle Perrot	Meeting sur la « grève des femmes »	Gaulois 23/09

	23 sept.	Paris – salle Folevie	Réunion constitutive de la Ligue révolutionnaire internationale – avec Digeon...	Gaulois 24/09
	24 sept.	Paris – salle Perrot	Bilan d'activités de la Ligue internationale des femmes révolutionnaires	Matin 25/09
	25 sept.	Versailles – salle de Flore	Meeting agité – avec Gauthier	Temps 26/09 Révolté 30/09 Rappel 23/09
	27 sept.	Paris – salle de la Redoute	Conférence	Gaulois 28/09 Matin 28/09
	30 sept.	Paris – salle Tournaire	Conférence sur l'Égypte et l'Arabie	Gaulois 01/10
	1e oct.	Noisy le Grand – salle Garanger	Meeting du Cercle d'études sociales – avec Letailleur, Robelet, Leboucher...	Rappel 01/10
	15 oct.	Paris – salle Pétrelle	Grand meeting en faveur de Cipriani – avec G. Noro, Digeon, Martin	Justice 15/10
	15 oct.	Paris – salle Favié	Meeting en faveur grève de la cordonnerie – avec Joffrin, Chabert...	Rappel 14/10
	15 oct.	Paris – salle Pétrelle	Meeting contradictoire	Temps 15/10
	19 oct.	Paris – salle au Bal de la Rosière	Meeting présidé par Pouget. Louise Michel excusée	Temps 23/10
	22 oct.	Bruxelles – Cirque Royal	Conférence sur la grève des femmes	Temps 24/10
	23 oct.	Bruxelles - Cirque Royal	Conférence sur « Les travailleurs et la révolution »	Temps 26/10
	24 oct.	Bruxelles – Cirque Royal	Conférence	Temps 27/10
	26 oct.	Paris – salle Rivoli	Meeting anarchiste contre l'arrestation de Hemery-Dufoug, Vaillat et Crié	Matin 27/10
	28 oct.	Paris – salle Rivoli	Meeting pour Cipriani et Zanardelli	Temps 29/10
	29 oct.	Lille – Salle de l'Hippodrome	Conférence tumultueuse en faveur de la grève dans les retorderies	Temps 31/10 Gaulois 30/10 Révolté 11/11

	01 nov.	Gand -	Conférence tumultueuse	Temps 04/11 Gaulois 03/11
	12 nov.	Paris – salle Elysée-Montmartre	Meeting contre le Sacré-Cœur – avec Clemenceau, Roche, Delattre, Maret, Révillon, Lafont, Hugues, Canivet, Humbert, Songeons…	Temps 14/11 Gaulois 13/11 Justice 14/11
	12 nov.	Paris – salle Rivoli	Réunion anarchiste – avec Godard	Gaulois 13/11
	18 nov.	Paris – salle Favié	Meeting sur la question des loyers et Montceau-les-Mines – avec Digeon	Gaulois 19/11
	25 nov.	Amsterdam – Paleis voor Volksvisjt	(?)	Temps 24/11
	27 nov.	La Haye –	Conférence sur « les droits des femmes »	Temps 26/11
	03 déc.	Paris - salle Rivoli	Conférence par la Société des proscrits de 1871 – avec Rouzade, Pierron	Justice 03/12
	11 déc.	Paris – salle Bussac	Conférence de la Libre pensée – avec Rouzade....	Rappel 12/12
	11 déc.	Paris – salle des Ecoles	Réunion sur les candidatures mortes – avec Minck	Gaulois 12/12
	11déc.	Paris – salle Gaîté-Montparnasse	Réunion de la Libre Pensée sur les victimes de Montceau-les-Mines – avec Rouzade, Tallandier	Rappel 16/12
	12 déc.	Paris – salle Tivoli-Vauxhall	Réunion privée	Gaulois 12/12
	15 déc.	Paris – salle des 1000 Colonnes	Meeting en faveur des grévistes de Lille – avec Guesde, Lafargue, Leboucher	Rappel 15/12
	(?)	Paris – salle Gaîté-Montparnasse	(?)	Temps 19/12
	17 déc.	Roubaix –	Conférence sur la grève et la révolution sociale – avec Guesde	Gaulois 19/12 Justice 24/12
	18 déc.	Paris – Salon de Mars	Réunion sur le procès de Riom	Matin 19/12

	30 déc	Paris – salle Favié	Kermesse du POSR au profit des familles des prisonniers – avec Guesde, Digeon	Gaulois 31/12 Rappel 30/12
	31 déc.	Paris – salle Rivoli	Meeting contradictoire – avec Guesde, Lafargue	Rappel 01/01
	31 déc.	Paris – salle Lévis	Meeting – avec Letailleur, Barot, Minck, Guesde	Temps 01/01
1883	09 janvier	Londres – Steinway-Hall	Conférences sur l'éducation et les droits des femmes (6 conférences)	Temps 29/12 Figaro 10/01 Temps 10/01
	18 janvier	Lyon - salle de l'Elysée	Meeting au profit des familles d'anarchistes détenus	Presse 20/01
	19 janvier	Lyon – salle de la Guillotière	Réunion de soutien aux anarchistes de Lyon en procès	Gaulois 19/01
	20 janvier	Lyon – salle de la Perle	Réunion	Gaulois 19/01
	21 janvier	Paris – salle Tivoli-Vauxhall	Meeting révolutionnaire de protestation contre le procès des anarchistes à Lyon	Temps 23/01 Gaulois 22/01 Justice 21/01
	24 janvier	Paris – salle Rivoli	Meeting anarchiste – avec Lefrançais	Temps 25/01
	28 janvier	Paris – salle Lévis	Réunion contradictoire – avec Lafargue, Guesde, Pieyre	Gaulois 29/01
	05 février	Paris – salle Ragache	Meeting – avec Guesde, Digeon, Emery-Dufoug	Temps 06/02
	08 février	Paris – salle Pérot	Conférence publique de la Libre-pensée, groupe du 18e	Justice 09/02
	10 février	Charenton – salle du Bal de la Rosière	Conférence sur les complots	Figaro 10/02
	12 février	Paris -	Réunion	Temps 13/02
	16 février	Paris – Père Lachaise	Obsèques de Vallès	Figaro 17/02
	24 février	Clichy – salle Fournier	Groupe athée de Clichy – célébration du 24 février – Conférence sur les révolutions	Justice 24/02

	25 février	Paris – salle Lévis	Anniversaire du 24 février – avec Félix Pyat, Léonie Rouzade. Louise Michel absente	Temps 26/02
	04 mars	Paris – salle Graffard	Réunion – avec Lafargue, Guesde	Gaulois 05/03
	08 mars	Paris – salle Diderot	Réunion blanquiste – préparation du meeting des Invalides	Gaulois 09/03
	10 mars	Paris – Esplanades des Invalides	Meeting des Invalides	Justice 11/03
	12 mars	Paris – salle Austerlitz	Meeting sur la suite des événements de l'Esplanade des Invalides – Louise Michel excusée	Temps 12/03
	14 mars	Lyon	Venue de Louise Michel annulée	Temps 12/03
1886	21 janvier	Paris – salle Rivoli	1e conférence après sortie de prison	Temps 22/01
	24 janvier	Paris – salle Favié	Meeting	Temps 26/01
	28 janvier	Paris – salle de la redoute	Conférence « Eloge du drapeau rouge » sur les mineurs de Decazeville	Temps 29/01
	29 janvier	Paris – salle Gaîté-Montparnasse	Meeting sur Decazeville	Temps 30/01
	30 janvier	Paris - salle Boule-Noire et Alcazar	Deux réunions sur Decazeville et révolution	Temps 02/02
	01 février	Paris – salle Lévis- Elysée-Charonne	Deux réunions sur Decazeville et révolution	Temps 02/02
	04 février	Paris – salle des Mille-Colonnes	Meeting pour Decazeville	Figaro 05/02
	05 février	Paris - salle Molière/Graffart/1000 Colonnes	Trois réunions	Temps 06/02
	06 février	Paris – salle de l'Ermitage	Meeting organisé par « La vengeance » sur les mineurs de Decazeville	Temps 08/02
	08 février	Paris – salle du Château-d'Eau	Meeting au profit de Decazeville – avec Basly, Camélinat, Boyer, Vaillant	Temps 09/02 Justice 09/02

	13 février	Paris – Père Lachaise- Graffard - Argenteuil	Anniversaire de Jules Vallès	Temps 16/02
	14 février	Paris – salle de la Redoute	Conférence	Gaulois 14/02
	16 février	Vincennes – salle du bal d'Italie	Meeting houleux	Temps 19/02
	17 février	Paris – Brasserie du Temple	Réunion publique en aide aux proscrits de la Commune – avec Chabert, Vaillant et Susini	Temps 17/03 Petit Parisien 18/02
	25 février	Paris – salle Lévis	Meeting – avec Kropotkine	Temps 26/02
	28 février	Nantes (?)	Conférence publique et contradictoire sur la misère, la grève et la révolution	Matin 27/02
	01 mars	Mantes - Théâtre	Réunion publique	Temps 03/03
	07 mars	Versailles – Grand-Théâtre	Meeting houleux	Temps 09/03
	10 mars	Saint-Cloud	Intervention de la municipalité pour annuler la conférence	Matin 10/03
		Vincennes	Conférence houleuse	Figaro 13/03
		Ivry – salle des Tables de Pierre	Conférence houleuse	
	14 mars	St Germain – salle du Casino	Meeting houleux	Temps 15/03
	15 mars	Paris salle Favié	Meeting anarchiste – avec Schwaub, Pouget	Gaulois 15/03
	18 Mars	Paris	Meetings et conférence pour l'anniversaire de la Commune de Paris	Temps 20/03 Gaulois 19/03
	22 mars	Neuilly – salle Gallice	Meeting sur Decazeville organisé par le Cercle des égaux du 11e arrondissement	Rappel 23/03
	28 mars	Choisy-le-Roi – salle Brouillard	Par le cercle socialiste révolutionnaire indépendant – avec Ponchet, Andrieux	Gaulois 29/03

	30 mars	Paris - salle de la Redoute	Conférence en faveur de mineurs belges	Temps 01/04
	04 avril	Puteaux – Villeneuve st Georges	2 réunions pour Louise Michel	Gaulois 04-05
	08 avril	Paris – salle Favié	Meeting contre arrestation de Roche et Duc-Quercy – avec Rochefort, Vaillant	Temps 09/04
	17 avril (15?)	Paris – Salle des Mille-Colonnes	Meeting pour les mineurs de Decazeville – avec Hugues, Lafarge, Guesde	Temps 17/04
	19 avril (18?)	Nogent-sur-Marne	Meeting houleux	Temps 20/04
	20 avril	Paris – salle Rivoli	Meeting de soutien à Roche et Duc-Quercy – Louise Michel absente	Gaulois 21/04
	24 mai	Paris – Cimetière du Père Lachaise	Commémoration de la Commune – avec Vaillant, Camélinat, Guesde, Odin	Gaulois 24/05
	04 juin	Paris – Meeting du Château-d'Eau	Meeting sur les mineurs de Decazeville – avec Boullé, Basly, Vaughan	Temps 05/06
	13 juin (12?)	Paris - salle de la Redoute	Meeting pour la victoire des mineurs de Decazeville – avec Goulé	Temps 14/06
	22 juillet	Paris – salle Lévis	Meeting au bénéfice des mineurs de Vierzon	Temps 22/08
	25 juillet	Paris – salle Mairie du 14e	Réunion d'antimicrobiens	Matin 26/07
	20 août	Paris - salle Lévis	Meeting annulé	Débats 21/08
	27 sept.	Paris – salle du Cadran	Meeting – Louise Michel excusée	Temps 27/09
	01 oct.	Paris – salle du Concert du Commerce	Meeting sur l'exposition de 1889	Temps 02/10
	10 oct.	Paris – salle du Rocher Suisse	Conférence sur les écoles professionnelles et les femmes – avec Thévenin	Temps 11/10 Justice 09/10

	16 oct.	Paris – salle de l'Ermitage	Meeting en faveur des grévistes de Vierzon	Débats 17/10
	20 oct.	Paris – salle de l'Ermitage	Conférence organisée par les décadents	Gaulois 21/10
	25 oct.	Paris – salle Pétrelle	Réunion anarchistes et décadents	Matin 26/10
	02 nov.	Paris – Casino des Fleurs	Réunion publique	Temps 05/11
	09 nov.	Paris – salle Rivoli	Meeting sur la situation des mineurs – avec Guesde, Laur	Temps 11/11
	29 nov.	Paris – salle Favié	Meeting anarchiste (vers le Tivoli contre agression…affaire de Porquerolles)	Temps 11-30
	05 déc.	Paris – salles Favié et Rivoli	Deux réunions pour Louise sur l'affaire de Porquerolles	Temps 07/12 Gaulois 06/12 Matin 06/12
	8 déc.	Paris – salle de L'Ermitage	Conférence sur « La sensation des arts » - organisée par les décadents	Justice 07/12
	18 déc.	Paris – salle du Gymnase Tournaire	Réunion anarchiste de protestation contre les arrestations du Tivoli	Gaulois 19/12
	19 déc.	Paris – salle Favié	Meeting contre la tauromachie – Ligue contre la vivisection – avec Mme Huot	Temps 21/12 Gaulois 18/12
	21 déc.	Paris – Cimetière de Gentilly	Obsèques de la mère de Vaughan	Justice 22/12
	26 déc. (27?)	Le Havre – salle de l'Elysée	Meeting – avec Tortelier. Louise Michel absente	Temps 29/12 Gaulois 27/12
1887	23 janvier	Paris – salle de la Boule-Noire	Meeting anarchiste en faveur de Clément Duval – Par la Panthère des Batignolles	Temps 25/01
	30 janvier	Paris – Salle du concert	Meeting anarchiste en faveur de la paix – avec Félix Pyat, Ponchet	Gaulois 31/01
	05 février	Asnières – rue de la nation	Cercle des Égaux - Conférence littéraire – avec Andrieux, Peuchet etc...	Rappel 06/02
	10 février	Saint-Cloud – Hôtel du château	Cercle des Égaux – Conférence littéraire	Rappel 11/02

	13 février	Paris – Père Lachaise – salle Graffard	2e anniversaire de la mort de Vallès – avec Séverine, Pyat, Labusquère, Brissac	Gaulois 14/02 Matin 14/02
	18 février	Paris – Théâtre de la galerie Vivienne	Conférence littéraire	Rappel 19/02
	19février	Paris – salle Bonnet	Cercles des Égaux du 11e – meeting	Rappel 20/02
		Paris – rue Montagne Sainte Victoire	Réunion socialiste du 5e arrondissement – contre la statue de Louis Blanc – avec Lafargue	Temps 05/02
	27 février	Paris – salle de la Boule Noire	Ajournement d'un meeting féministe en raison de l'indisposition de Louise Michel	Débats 28/02
	01 mars	Paris – Théâtre de la Galerie Vivienne	Conférence sur « L'éducation de l'enfance et son influence sur la société »	Justice 01/03
	04 mars (?)	Paris –	Comité d'union socialiste révolutionnaire – Conférence	Matin 05/03
	06 mars	Paris – Bibliothèque du 18e	Conférence	Matin 07/03
	12 mars	Paris – 27 rue de Belleville	Meeting sur « Le bruit de la guerre »	Rappel 13/03
	17 mars	Paris – salle du Commerce	Célébration du 18 mars – altercation avec des jeunes anarchistes	Débats 19/03
	18 mars	Paris – salle du Commerce – salle Cagny, etc.	Divers banquets pour la commémoration de la Commune de Paris	Temps 19/03 Temps 20/03 Gaulois 19/03
	28 mars	Paris – salle Favié	Meeting des garçons marchands de vin puis manifestation – avec Soudey	Temps 29/03 Temps 30/03
	31 mars	Paris – salle Gaucher	Meeting anarchiste – Sur la question des étudiants du quartier latin	Temps 01/04
	03 avril	Paris – salle Rivoli	Meeting pour la suppression des bureaux de placement . Absence de Louise Michel	Débats 04/04

	08 avril	Paris – salle Rivoli	Meeting pour la suppression des bureaux de placements	Matin 09/04
	09 avril	Paris – salle de l'Alcazar	Réunion anarchiste sur les élections – avec Gouzien	Matin 10/04
	13 avril	Paris – rue de la Montagne Sainte Geneviève	Cercle Vallès - Réunion anarchiste sur l'entente des socialistes pour l'action révolutionnaire	Matin 13/04
	20 avril	Paris – salle Gaucher	Meeting du cercle Vallès pour les étudiants	Gaulois 21/04
	24 avril (?)	Sèvres - Théâtre	Conférence	Croix 30/04
	18 mai	Chatou	Réunion publique houleuse	Temps 21/05
	22 mai	Paris – Père Lachaise	Commémoration de la semaine sanglante	Gaulois 23/05
	07 juin	Paris – salle Lévis	Réunion organisée par les socialistes du 18e arrondissement sur l'incendie de l'opéra comique	Temps 08/06
	11 juin	Choisy Le Roi – salle Brouillard	Meeting anarchiste – Louise Michel excusée	Matin 23/06
	05 juillet	Paris	Obsèques de Jules Boulabert – avec Defricourt, Odin, Mivielle	Débats 06/07
	13 sept.	Paris – salle Gaucher	Conférence en réaction à la polémique sur ses livres distribués à l'école de St Ouen	Temps 15/09 Justice 11/09
	16 oct.	Paris – salle Favié	Réunion anarchiste contre l'exécution des sept de Chicago	Temps 18/10 Matin 17/10
	08 oct.	Paris – Père Lachaise	Obsèques d'Eugène Pottier	Gaulois 09/11
	13 oct.	Neuilly - Cimetière	Obsèques civiles de Mme Jaclard (collaboratrice de la *Justice*)	Justice 14/10
	16 oct.	Paris – salle Favié	Meeting de protestation contre la condamnation des anarchistes de Chicago	Justice 17/10
	20 octobre	Paris – salle de l'Alcazar	Meeting sur « la pourriture bourgeoise »	Temps 22/11

	04 nov.	Paris – salle Favié	Meeting anarchiste contre le chômage – avec Pouget	Débats 07/11
	30 nov.	Paris – salle Favié	Meeting organisé par le Comité central blanquiste « A bas Ferry » – avec Eudes, Goulé, Planteau	Temps 02/12
	02 déc.	Paris – salle Gaucher	Conférence	Débats 03/12
	02 déc.	Paris – salle Favié	SMeeting de protestation contre l'élection de Ferry	Temps 04/12 Gaulois 03/12 Débats 03/12
	03 déc.	Paris – salle Gaucher	Réunion organisée par le Cercle Germinal	Débats 04/12
1888	23 janvier	Le Havre – café 'Gaiety Music Hall' - salle de l'Elysée	Conférences – Tentative d'assassinat de Louise Michel	Temps 24/01 Justice 24/01
	05 mars	Paris – salle du Commerce	Réunion publique « L'assassinat au bagne de Cyvoct et de Gallo »	Temps 06/03
	11 mars	Paris – salle des Mille-Colonnes	Meeting anarchiste sous la présidence de Louise Michel sur Cyvoct et Gallo	Temps 12/03
	18 mars	Paris – salle du Commerce	Réunion anarchiste pour l'anniversaire de la Commune	Gaulois 19/03 Matin 19/03
	06 avril	Paris – Bourse du travail	Meeting anarchiste pour la suppression des bureaux de placement. Louise Michel excusée	Temps 06/04
	26 mai	Paris – Père Lachaise	Pour l'anniversaire de la Semaine sanglante –Blanquistes et anarchistes	Débats 28/05 Justice 28/05
	26 mai	Paris – Café du XX	Annulation de la réunion prévue avec Louise Michel (malade)	Gaulois 28/05
	02 août	St Ouen		
	04 août		Meeting de grève des terrassiers	Temps 04/08 Matin 03/08
	08 août	Paris – Père Lachaise	Obsèques d'Emile Eudes – avec Vaillant, Breuillé, Chauvière, Pyat	Gaulois 09/08

				Justice 09/08
	10 août (11 ?)	Paris – salle du Commerce	Meeting anarchiste sur la grève des terrassiers	Temps 11/08 Gaulois 10/08 Justice 12/08
	12 août	Paris – salle de l'Alcazar	Meeting sur la grève et suite des obsèques d'Eudes – avec Miss Stanley (*Pall Mall Gazette*)	Temps 13/08
	15 août	Vanves - salle du Moulin de la Vierge	Sur la grève des terrassiers	Temps 16/08
	15 août	Paris – salle Gaucher	Réunion anarchiste pour l'extension de la grève – avec Tortelier, Malato	Temps 16/08
	17 août	Paris – salle des Porcherons	Meeting au profit des terrassiers en grève	Débats 18/08
	21 août	Paris – salle Horel	Réunion publique par la Ligue cosmopolite	Débats 22/08
	21 août	Paris – salle du Rocher Suisse	Réunion publique	Temps 23/08
	26 août	Paris – salle L'Hérault	Réunion anarchiste des ouvriers de l'ameublement	Temps 27/08
	28 août	Paris – salle du Commerce	Réunion des postiers annulée	Gaulois 29/08
	31 août	Paris – salle Billeau	Réunion syndicat ameublement – participation LM	Rappel 31/08
	(?)	Guise – en plein air	Meeting – avec Vial, Bard, Tortelier	Révolte 28/10
	1er sept.	Paris- salle de la Brasserie Européenne	Meeting	Rappel 01/09
	6 sept	Paris – salle des Tableaux	Réunion syndicat de l'ameublement	Rappel 06/09
	8 sept.	St Ouen – salle des Porcherons	Conférence avant la représentation du *Coq rouge*	Rappel 08/09
	13 sept.	Paris – Théâtre-concert du Pont de Charenton	Conférence avant la représentation du *Coq rouge*	Justice 13/09
	23 sept.	Paris – salle Guizard	Meeting contre « le prix du pain » organisé par le Réveil international	Rappel 23/09

	26 sept.	Paris – salle des Deux Canons	Meeting contre « le prix du pain » organisé par le Réveil international	Rappel 26/09
	28 sept.	St Ouen – salle Simon	Meeting contre « le prix du pain » organisé par le Réveil international	Rappel 28/09
	29 sept.	Paris – salle du Globe	Meeting par « les insurgés » sur « Les tripotages de la commission du budget »	Presse 29/09
	29 sept.	Paris – salle du Commerce	Réunion sur la situation des petits employés	Rappel 09/09
	01 oct.	Paris -	Meeting organisé par le *Réveil* annulé (refus de location de la salle)	Presse 02/10
	02 oct.	Paris - De la roche de fontainebleau	Meeting contre « le prix du pain » organisé par le Réveil international	Presse 02/10
	03 oct.	Paris – salle des Capucines	Conférence sur le rôle de la femme dans la société – avec Hyacinthe, Loyson	Temps 04/10 Matin 03/10
	06 oct.	Paris – salle du café du 20e		Rappel 06/10
	14 oct.	Paris – salle de l'Alcazar	Grand meeting du Réveil international	Rappel 14/10
	15 oct.	Paris – salle du Commerce	Meeting anarchiste	Temps 16/10
	27 oct.	Paris – salle Rivoli		
	1e nov.	Paris – salle Paulus	Meeting contre « le prix du pain » organisé par le Réveil international	Rappel – 01/10
	07 nov.	Paris – salle Pagis	Meeting contre « le prix du pain » organisé par le Réveil international	Petit Parisien 08/11
	11 nov.	Saint-Denis – salle Morot	Grand meeting	Rappel 20/11
	15 nov. (14 ?)	Paris – salle Favié	Grand meeting international	Rappel 15/11 Justice 15/11
	15 nov.	Paris – Bourse du travail	Constitution d'un syndicat général de Femmes – avec Astié de Valsayre	Débats 16/11 Justice 18/11
	21 nov.	Gentilly – salle Faure	Meeting du Réveil international	Rappel 21/10

	27 nov.	Paris – salle des conférences	Conférence « Appréciations sur le monde et le demi-monde »	Justice 27/11
	28 nov.	Paris - salle du commerce	Conférence « Appréciation sur le monde et le demi-monde »	Gaulois 28/11
	28 nov	Paris – salle de la Mésange	Meeting contre « le prix du pain » organisé par le Réveil international	Rappel 28/10
	10 déc. (11?)	Paris – salle Janton	Conférence	Gaulois 11/12
	11 déc.	Paris – salle des Capucines	Conférence sur « St Lazarre, Clairvaux – Détenues politiques et courtisanes »	Gaulois 12/12 Justice 11/12
	13 déc.	Paris – salle Sorol	Meeting de l'Union international des femmes – « Question sociale » et « Paix et progrès »	Justice 13/12
	14 déc.	Paris – salle Horel	Meeting et création du journal de l'Union internationale des femmes	Justice 15/12
	17 déc.	Paris – café du XXe	Meeting organisé par le journal *Union internationale des femmes*	Petit Parisien 18/12
	27 déc.	Paris – salle de l'Alcazar	Meeting organisé par l'Union internationale des femmes a- avec Valsayre	Débats 28/12
	(?)	Amiens	Réunion publique – avec Tortelier	Révolte 27/01
	(?)	Bourges	Réunion publique – avec Tortelier, Gouzien	Révolte 30/12
	31 déc.	Paris – salle des Capucines	Conférence « Le siège de Paris – Les préliminaires de la Commune »	Justice 31/12
1889	12 janvier	Amiens – salle de l'Alcazar	Réunion publique – avec Tortelier	Révolte 27/01
	16 janvier	Angers – Au Cirque		Matin 17/01
	07 février	Paris – rue Montagne Sainte Geneviève	Réunion féministe – avec Astié de Valsayre et Huot	Gaulois 07/02
	08 février	Paris – salle du Commerce	Réunion par Le réveil international en soutien aux ébénistes en grève	Gaulois 09/02
	11 février	Fontenay-sous-Bois – salle Moret	Conférence –avec Astié de Valsayre	Rappel 11/02

	19 février	Paris – « A la place » rue Portalis	Rencontre avec l'union syndicale des blanchisseuses	Temps 19/02 Rappel 17/02
	23 février	St Ouen	Meeting	Rappel 24/02
	24 février	Paris – Maison Lecocq	Réunion des blanchisseuses	Rappel 25/02
	26 février	Paris – salle Hardy	Meeting	Rappel 26/02
	27 fév. (28 ?)	Paris – salle Octobre	Réunion avec les blanchisseuses	Débats 28/02
	27 février	Paris – salle Gaucher	Réunion des blanchisseuses – constitution du syndicat – présidence de Louise Michel	Justice 28/02
	30 avril	Paris – salle des Capucines	Conférence sur l'internationale et l'exposition de 1889	Presse 27/04
	01 mars	Rouen – Casino	Conférence au nom de l'Union Internationale des Femmes	Débats 04/03
	13 mars	Paris – salle de l'Alcazar	Réunion des ouvrières pour constitution de syndicat	Rappel 13/03
	28 mars	Paris – Avenue de Clichy	Meeting du Réveil International	Rappel 28/03
	03 avril	Paris – salle Vivien	Conférence	Rappel 04/03
	09 avril	Paris – salle de la Rotonde	Meeting du Réveil International	Rappel 09/04
	14 avril	Paris – café de l'île	Meeting du Réveil International	Rappel 14/04
	19 avril	Paris – salle de l'Ermitage	Conférence	Rappel 20/04
	08 mai	Paris – salle Favié	Meeting du Réveil international sur l'exposition et la grève des tailleurs	Gaulois 09/05
	14 mai	Paris – salle des Conférences	Conférence « La lutte pour l'existence dans les sociétés humaines »	Presse 12/05
	21 mai	Paris – salle des Conférences	Conférence « Grèves et révoltes »	Presse 22/05
	26 mai	Paris – Père Lachaise	Commémoration de la semaine sanglante	Gaulois 27/05 Justice 27/05

	5 juin	Paris – salle des Conférences	Conférence « Les bas fonds de la sociétés, criminels et assassins, peine de mort »	Rappel 05/06
		Paris – salle du Rocher Suisse	Mise au point sur le boulangisme – avec Tortelier	Temps 13/11
	11 juin	Paris – salle des Conférences	Conférence « Le progrès, son influence sur l'organisation sociale »	Presse 12/06
	18 juin	Paris – salle des Conférences	Conférence « A travers la vie, étude sur notre époque »	Presse 19/06
	25 juin	Paris – salle des Conférences	Conférence sur son drame inédit *La grève*	Justice 23/06
	10 juillet	Paris – salle des Conférences	Conférence littéraire internationale	Rappel 10/07
	24 juillet (23?)	Paris – salle des conférences	Conférence littéraire internationale	Rappel 24/07 Justice 23/07
	09 août.	Paris – Père Lachaise	Obsèques de Félix Pyat	Presse 11/08 Justice 10/08
	(?)	Levallois-Perret – Salle Mezeret	Conférence – avec Sébastien Faure	Révolte 10/08
	10 sept.	Paris – salle des Conférences	Conférence « L'abstention »	Justice 10/09
	24 sept.	Paris – salle des Conférences	Présentation du *Claque-dent*	Justice 21/09
	09 oct. (10 ?)	Paris – salle des Capucines	Conférence « Les maitres de l'art surnaturel » - avec Achille Poincelot	Justice 08/10
	15 oct.	Paris – salle des Conférences	Conférence « La fin de l'exposition. Ses suites »	Justice 15/10
	22 oct.	Paris – salle des Conférences	Conférence « A travers la mort. Le second volume des mémoires »	Justice 18/10
	29 oct.	Paris – salle des conférences	Conférence « 'Grèves et mineurs »	Justice 28/10
	09 nov.	Paris – salle des Conférences	Conférence	Rappel 09/11
	10 nov.	Paris – salle Favié	Anniversaire des martyrs de Chicago – avec Tennevin, Tortelier, Leboucher	Débats 11/11

	16 nov	Paris – Salle de l'Alcazar	Réunion publique – avec Faure-Tortelier-Thévenin	Révolte 16/11
	17 déc.	Paris – salle des conférences		Justice 12-15/
	20 nov.	Paris – salle des Conférences	Conférence « A travers la mort, poésies et second volume des Mémoires »	Rappel 21/10 Justice 19/10
	03 déc.	Paris – salle des Capucines	Conférence « Fin d'un Empire, et la révolution du Brésil »	Presse 04/12
	10 déc.	Paris – salle des Capucines	Conférence « Contes et Légendes »	Presse 10/12
	11 déc.	Paris – salle des Capucines	Conférence « Contes et légendes »	Presse 10/12
	17 déc.	Paris – salle des Capucines	Conférence « L'évolution sociale »	Figaro 17/12
	24 déc.	Paris – salle des Capucines	Conférence « Le réveillon des misérables »	Justice 24/12
1890	04 février	Paris – salle des Capucines		Justice 04/02
	05 février	Paris – salle des Capucines		Justice 04/02
	12 février	Paris – salle des Capucines	Conférence « Hypnotisme et assassins »	Justice 10/02
	18 février	Paris – salle des Capucines	Conférence « Sur la bêtise humaine, la condamnation du duc d'Orléans et le carnaval politique de 1890 »	Justice 16/02
	11 mars	Paris – salle des Capucines	Conférence « Changement de ministère, incurie des gouvernements, anarchie »	Justice 08/03
	17 mars	Paris – salle du Commerce	Punch-meeting – anniversaire de la Commune – avec Camélinat, Chauvière	Temps 19/03
	18 mars	Paris - salle Favié	Comité central blanquiste - Anniversaire de la commune	Temps 20/03
	18 mars	Paris – salle du Commerce	Conférence « Avec l'union socialiste des femmes »	Gaulois 19/03
	18 mars	St-Ouen - Cimetière	Obsèques de Mme Barrois	Justice 19/03
	24 mars	Paris – salle Favié	Meeting anarchiste – avecTortelier, Viard, Tennevin	Gaulois 20/03

				Débats 24/03 Justice 24/03
	26 mars	Paris – salle d'Octobre	Réunion anarchiste – avec Tortelier, Tennevin	Débats 27/03
	1er avril	Paris – salle des Capucines	Conférence	Justice 31/03
	6 avril	Le Havre – salle de la Gaîté	Conférence sur « la manifestation du 1e mai »	Temps 08/04
	8 avril	Paris – salle des Capucines	Conférence « La grève générale »	Justice 07/04
		Paris	Réunion contradictoire	Temps 15/04
	15 avril	Paris – salle du Concert des Fleurs	Réunion contradictoire – avec le Marquis de Morès, Tortelier, Zévaco	Temps 16/04 Matin 16/04
	20 avril	Reims	Conférence sur la manifestation du 1e mai – avec Tortelier	Révolte19/04
	22 avril	Paris – salle des Capucines	Conférence « 'Littérature internationale »	Justice 20/04
	27 avril	St Etienne	Conférence sur le 1e mai et la grève générale – avec Thévenin	Révolte 03/05
	(?)	Firmimy St Chamond (salle du Théâtre)	Deux conférences – avec Thévenin	Révolte 03/05
	29 avril	Vienne		
	30 avril	Paris – salle du Commerce / Favié		
	24 juin	Paris – salle des Capucines	Conférence « Quatre jours d'Hallucinations »	Temps 26/06 Justice 21/06
	01 juillet	Paris – salle des Capucines	Conférence « Notes d'une irresponsable »	Presse 02/07
	08 juillet	Paris – salle des Conférence	Conférence : Souvenirs, condamnation des nihilistes, épidémies morales, microbes de fin d'époque	Presse 08/07
	17 juillet	Paris – salle des conférences	Conférence « A bas toutes les Bastille ! »	Presse 16/07

	(?)	Londres	Congrès végétarien	Figaro 17/09
	26 août	Londres – Atheneum club	Conférence sur l'avènement de la révolution sociale et contre la France	Temps 28/08 Matin 27/08 Justice 28/08
	11 nov.	Barcelone	Commémoration de la mort des 6 de Chicago	Figaro 03/11
1891	14 juin	Londres – Hyde Park	Meeting pour les blanchisseuses de Londres – avec Cuningham, Graham	Temps 16/06
1892	1er mai	Londres – Hyde Park	Grand meeting – Louise Michel au nom des révolutionnaires internationaux	Temps 03/05
	31 octobre	Londres	Réunion anarchiste – avec Kropotkine, Malato, Malatesta	Gaulois 02/11
	12 nov.	Londres	Meeting pour commémorer l'assassinat de Chicago – avec Kropotkine	Temps 13/11
	27 nov.	Londres – Trafalgar square	Meeting interdit	Presse 28/11 Justice 28/11
	16 déc.	Londres – Grafton Hall	Réunion sur les scandales de Panama – avec Kropotkine, Malatesta, Malato	Temps 17/12
1893	27 mars	Londres	Fête anarchiste pour les réfugiés nécessiteux	Temps 30/03
	1er mai	Londres – Hyde Park	Meeting – avec Landauer et Turner	Matin 02/05
	14 juillet	Londres	Meeting – avec Kropotkine, Malatesta, Malato	Temps 12/07
1894	18 mars	Londres – Club ouvrier communiste	Anniversaire de la Commune – avec Mowbray, Kropotkine, Wickers, Werner	Temps 20/03
	01 mai	Londres – Hyde Park	Conférence expulsée	Temps 03/05
1895	20 janvier	Londres – Cimetière de Finchley road	Discours sur la tombe de Bourdin (attentat de Greenwich)	Temps 21/01

	18 mars	Londres – Milton Hall	Anniversaire de la Commune – avec Pietro Gori	Temps 19/03
	15 août (16?)	Londres – salle de South-Place Institute	Meeting – avec Emma Goldmann, Miss Amy Morant, Cohen	Temps 16/09
	16 sept.	Paris – salle Tivoli-Vauxhall	Réunion « Ce que nous voulons » – avec Faure	Temps 18/11 Gaulois 17/11
	23 nov.	Paris – Moulin de la galette	Réunion – avec Le Boucher, Noëlle Berthier	Débats 24/11
	02 déc	Paris – salle Chaynes	Conférence sur l'anniversaire du 2 décembre – avec Tortelier, Leboucher, Georges	Débats 03/12
	03 déc.	Paris – salle des Mille-Colonnes	Conférence « L'affranchissement des femmes » – avec Minck, Berthier	Débats 04/12
	16 déc.	Paris – salle Chayne	Meeting en faveur de Cyvoct – avec Faure	Presse 17/12
	20 déc.	Paris – salle de l'Harmonie	Conférence « Union libre et abolition du mariage » - avec Minck, Faure	Débats 21/12
	21 déc.	Reims	Conférence – avec Faure	Matin 23/12
	22 déc. (?)	St Quentin		Petit Parisien 20/12
1896	(?)	Rotterdam		Presse 12/06
	15 juin	Paris – La villette et gymnase Genti	Deux réunions de protestation contre l'extradition des italiens – avec Faure	Temps 15/06
	27 juillet-1er août	Londres	Congrès international socialiste de Londres	Matin 29/07 Presse 02/08
1897	1e mai	Londres – Hyde Park	Meeting – avec V. Sassoulitch, Stockton, Malatesta, E.Lanchester	Temps 03/05
	09 mai	Bordeaux	Conférence – avec Faure	Croix 12/05
	19 mai	Marseille	Conférence – avec Faure	Matin 20/05
	20 mai	Toulon - Grand Théâtre	Conférence – avec Faure	Temps 21/05

	23 mai	Lyon	Conférence organisée par le journal *Le peuple* – avec Faure, Matha	Temps 23/05
	25 mai	Dijon		Temps 26/05
	06 juin	Paris – salle des Menus Plaisirs	Conférence « L'imminence de la révolution » - avec Faure, Malato	Gaulois 06/06
	13 juin	Lille – salle de l'Hippodrome	Conférence – avec Faure	Temps 14/06
	14 juin	Roubaix – salle Dominique	Conférence – avec Faure	Figaro 15/06
	(?)	Tourcoing		Figaro 15/06
	03 sept.	Paris – salle de l'Alcazar	Meeting organisé par l'Union révolutionnaire du 13e arrondissement – avec Navarre, Bernard, Moreau	Débats 04/09
	05 sept.	Paris – Bois de Vincennes	Réunion anarchiste au Lac Daumesnil – Louise Michel absente	Matin 06/09
	07 sept.	Paris – Maison du peuple	Conférence sur « L'éducation future »	Justice 06/09
	16 sept.	Bruxelles - Nouvelle cour de Bruxelles	Meeting au profit des condamnés de Monjuich – expulsion de Louise Michel	Temps 18/09 Gaulois 18/09 Justice 19/09
1898	16 janvier	Paris – Tivoli-Vauxhall	Meeting contre les jugements à huis-clos et l'affaire Dreyfus – avec Faure	Débats 17/01
	07 février	Paris – salle de la Bodinière	Conférence « L'humanité nouvelle et le développement de la pensée »	Gaulois 07/02
	09 février	Paris – salle de la Bodinière	Conférence « L'humanité nouvelle et le développement de la pensée »	Gaulois 08/02
	14 février	Paris – salle de la Bodinière	Conférence « L'humanité nouvelle et le développement de la pensée »	Gaulois 14/02
	28 février	Paris – salle de La Bodinière	Conférence « L'humanité nouvelle et le développement de la pensée »	Temps 27/02
	01 mai	Londres – Hyde Park	Célébration du 1e Mai – Louise Michel pour les anarchistes français	Temps 03/05
	21 mai	Paris – salle de La Bodinière	Conférence « A travers les légendes et les époques héroïques »	Temps 19/05
	24 mai	Paris – salle de la Bodinière	Conférence « Époques héroïques et contes de la lyre à travers les légendes »	Journal 24/05

	29 mai	Paris – Père Lachaise	Commémoration de la semaine sanglante	Gaulois 30/05
	30 mai	Paris – salle de la Bodinière	Conférence « Les époques héroïques » et « Cordes de la Lyre à travers les légendes »	Temps 30/05
	03 juin	Paris – salle de la Bodinière	Conférence « Prométhée et la légende future »	Temps 03/06
1899	08 dec.	Paris – salle de la Bodinière	Conférence « La concorde entre les peuples »	Presse 06/12
	10 déc.	Paris – salle de la Bodinière	Conférence « La traite des blanches »	Matin 10/12
	14 dec.	Paris – salle de la Bodinière	Conférence sur « les poètes contemporains »	Matin 14/12
	17 déc.	Paris – salle de la Bodinière	Conférence « Impressions de Nouvelle Calédonie, souvenirs de 1872 à 1880 »	Matin 17/12
1900	18 oct.	Paris – salle de la Bodinière	Conférence « La traite des Blanches »	Presse 16/10
	20 oct.	Paris – salle de la Bodinière	Conférence « Impressions de Calédonie »	Presse 16/10
	31 oct.	Paris – salle de la Bodinière	Conférence sur l'étude sociale de Tolstoï	Presse 31/10
1903	28 sept.	Rennes – Université populaire		Ouest Eclair 28/09
	30 sept.	Saint-Brieuc		Gaulois 28/09
	01 oct.	Brest – salle de Venise	Conférence « Pourquoi des églises, pourquoi des casernes ? » – avec Girault	Ouest Eclair 04/10
	04 oct.	Lorient – cours Merville	Deux conférences « Pourquoi des églises ? Pourquoi des casernes ? » – avec Girault	Temps 02/10 Temps 04/10
	05 - 06 oct.	Lorient – salle de conférence Fénelon (?)	Deux conférences – avec Girault	Temps 05/10 Temps 06/10
	(?) oct.	Nantes	Conférence – avec Girault	Rappel 07/10
	10 oct.	Tours – Théâtre Français	Conférence « Pourquoi des églises ? Pourquoi des casernes ? » – avec	Débats 10/10

			Girault	Journal 09/10
1904	21 mai	Paris – salle des Sociétés Savantes	Conférence « Aux portes de la mort » - avec Girault « Vers une société meilleure »	Humanité 20/05
	26 mai	Paris – salle des Milles-Colonnes	Conférence « sur la guerre » – avec Girault	Humanité 25/05
	04 juin	Paris – salle du Prado	Conférence contradictoire contre la guerre – avec Girault	Rappel 03/06
	05 juin	Paris – au Théâtre du peuple	Conférence « Aux portes de la mort » – avec Girault « contre la guerre »	Humanité 05/06
	09 juin	Paris – Palais du travail	Conférence au profit des plombiers réunis – avec Liard Courtois	Humanité 09/06
	15 juin	Paris – salle Filleau (Malakoff)	Conférence publique et contradictoire – avec Girault	Humanité 15/06
	14 sept.	Asnières	Conférence « La russification du monde en anarchie » – avec Girault « Jésus, la loi ou la révolution »	Humanité 13/09
	20 oct.	Alger – Petit Athénée	Conférence – avec Girault	Chauvin[1]
	30 oct.	Alger – Maison du peuple	Conférence sur l'éducation	Chauvin
	05 nov.	Tizi-Ouzou	Conférence sur l'éducation	Chauvin
	07 nov.	Sétif	Conférence	Chauvin
	11 nov.	Constantine	Conférence contre la guerre et l'armée	Chauvin
	12 nov.	Constantine	Conférence	Chauvin
	15 nov.	Blida	Conférence sur l'armée et l'éducation	Chauvin
	19 nov.	Relizane	Conférence	Chauvin
	20 nov.	Relizane	Conférence	Chauvin
	22 nov.	Mostaganem	Conférence	Chauvin

[1] Conférences signalées dans CHAUVIN Clotilde, *Louise Michel en Algérie*, Paris, Editions Libertaires, 2007.

	23 nov.	Mostaganem	Conférence	Chauvin
	25 nov.	Mascara	Conférence	Chauvin

Annexe n°8. Analyse lexicométrique de textes consacrés à Louise Michel entre 1871 et 1904

Une première lecture du large corpus de textes où apparaît Louise Michel de son vivant (articles de presse, romans, pamphlets, essais, archives de la préfecture de police, poèmes, chansons, brochures, placards et « littérature de trottoir ») révèle une véritable implication politique et émotionnelle des auteurs. Louise Michel ne semble pas laisser indifférent, et sa figure s'imbrique dans ce qui apparaît d'abord comme une dualité de représentations : assez largement positives du côté de ses soutiens ou des auteurs qui partagent avec elle une proximité idéologique ; virulemment négatives chez les opposants politiques. Si ces représentations et les images qui en découlent ne sont pas figées dans le temps, mais évoluent, se transforment, apparaissent ou disparaissent selon les périodes de sa vie, plusieurs semblent néanmoins marquantes dans leur tonalité et leur intensité : Vierge rouge, anarchiste, pétroleuse, hystérique, sœur de charité, révolutionnaire, courageuse, laide, insexuée, folle, sainte, dévouée, martyre, amazone, ou encore les parallèles avec Jeanne d'Arc, Charlotte Corday et Théroigne de Méricourt. Si ces images, ces adjectifs, ces comparaisons, colorent profondément les représentations autour de Louise Michel, il m'a semblé intéressant d'aller vérifier de façon statistique leur présence dans le corpus : apparaissent-ils de façon systématique ? sont-ils significativement présents sur une période plutôt qu'une autre ? sont-ils significativement utilisés par des groupes politiques particuliers ? Ainsi, une analyse textométrique pourrait permettre de vérifier cette hypothèse, cette intuition première, selon laquelle la façon dont on parle de Louise Michel est différente et se module selon la période et selon l'appartenance politique et idéologique de l'auteur.

1. Méthodologie de l'analyse textométrique

Pour mettre en place cette analyse, j'ai décidé de faire des coupes et des choix dans le corpus à exploiter, pour des raisons matérielles d'abord (il m'est impossible de retranscrire en intégralité l'ensemble de mes archives), mais également afin d'assurer une certaine cohérence dans les textes analysés. En effet, j'ai ainsi sélectionné uniquement les articles, les poèmes, les chansons, les paragraphes ou les chapitres d'ouvrages, exclusivement consacrés à Louise Michel. Cela m'a ainsi amené à évacuer une grande partie des sources dans lesquelles Louise Michel est seulement citée, dans lesquelles elle sert d'illustration ou d'exemple. Cela m'a également conduit à ne pas prendre en compte les sources policières, trop différentes dans le ton et dans l'intention. Le corpus final est donc composé de 328 textes, principalement des articles de journaux (296), mais aussi dix-neuf chapitres d'ouvrages (pamphlets, essais, historiographies), neuf poèmes et

chansons, deux brochures, et les retranscriptions des actes d'accusation des deux principaux procès (celui de 1871 après la Commune de Paris et celui de 1883 suite à la manifestation de l'Esplanade des Invalides).

Pour la presse, le corpus est constitué d'une grande diversité de titres, qui ne sont pas également représentés. Ainsi, les titres dont les textes sont les plus nombreux sont ceux dont l'accès a été matériellement le plus facile (disponibles numériquement – et, pour la plupart d'entre eux, en mode texte – sur Gallica, le site des collections numérisées de la Bibliothèque Nationale de France) : le *Gil Blas* (32 textes), le *Figaro* (22 textes), la *Justice* (18 textes), le *Gaulois* (17 textes), la *Presse* (16 textes), le *XIXe Siècle* (14 textes), le *Journal des Débats* (14 textes), la *Croix* (13 textes), le *Temps* (13 textes), l'*Intransigeant* (13 textes), le *Rappel* (13 textes), la *Lanterne* (12 textes). Ce premier ensemble mérite d'offrir une certaine diversité dans la représentation de ce qui caractérise la presse écrite française dans le dernier tiers du 19e siècle. Néanmoins, il mérite d'être rééquilibré sur différents points : au niveau politique (en intégrant notamment des titres révolutionnaires et féministes) et au niveau de la diffusion (aucun des quatre journaux considérés comme les leaders de la presse écrite sur la fin de la période ne sont représentés : le *Petit Journal*, le *Petit Parisien*, le *Matin* et le *Journal*). Le travail d'archives a permis de limiter ces déséquilibres, et le corpus final est composé de titres très hétéroclites, tant au niveau politique qu'au niveau des catégories de lecteurs, de la tonalité du journal et du nombre de tirages[1].

Certains titres, on le voit, ne sont que marginalement représentés (un ou deux textes), car ils sont pour certains d'entre eux très éphémères. La *Réforme*, par exemple, le journal de Waldeck-Rousseau, n'existe que du 2 mai 1882 au 1e septembre 1883. Malgré tout, la multitude de titres permet d'assurer une diversité, représentative de la vie foisonnante de la presse écrite dans le dernier tiers du 19e siècle, et l'analyse textuelle, notamment à partir du logiciel Alceste, peut mettre en avant certains de ces titres si leur façon de parler de Louise Michel se révèle particulièrement spécifique. Ces différences numériques doivent néanmoins être soulignées, pour éviter de sur-interpréter certains résultats, s'ils ne concernent qu'un nombre de textes très restreint.

[1] Informations issues de : BELLANGER Claude, GODECHOT Jacques, GUIRAL Pierre et TERROU Fernand, *Histoire Générale de la presse française*, t.3, Paris, PUF, 1972.

Titre	Tirages vers 1880	Tirages vers 1890	Tirages vers 1900	Genre	Nb
Action	X	X	X	Organe militant	1
Action Syndicale				Journal syndicaliste	1
Ami du Peuple				Organe militant	1
Aurore	X	X		Journal populaire d'opinion	1
Bataille			X	Journal populaire d'opinion	2
Bataille Littéraire				Revue littéraire	1
Citoyen	10.000	X	X	Journal populaire d'opinion	1
Citoyenne			X	Organe militant	2
Constitutionnel	2.000			Quotidien d'information	6
Cravache				Organe militant	1
Cri du Peuple	X	X	X	Journal populaire d'opinion	5
Croix	X	110.000	142.500	Journal populaire d'opinion	13
Echo de Paris	X	30.000		Journal satirique	1
Eclair	X		60.000	Journal populaire d'opinion	1
Egalité	X		X	Journal populaire d'opinion	2
Elan					1
Etoile Belge				Quotidien d'information	1
Evénement	14.000			Quotidien d'information	2
Figaro	105.000	80.000	20.000	Quotidien d'information	22
Fronde	X	50.000	X	Quotidien d'information	3
Frondeur				Journal satirique	1
Gaulois	15.000			Quotidien d'information	17
Gil Blas	28.000			Journal satirique	32
Intransigeant	72.000		60.000	Journal populaire d'opinion	13
Journal	X	X	500.000	Quotidien d'information	5
Journal des Débats	7.000			Quotidien d'information	14
Justice	13.000	9.000		Organe d'homme politique	18
Lanterne	150.000			Journal populaire d'opinion	12
Lutte				Organe militant	1
Marseillaise	29.000	X	X	Journal populaire d'opinion	4
Matin	X	33.000	100.000	Quotidien d'information	10
National	14.500			Journal polémiste	2
Paris	X			Journal polémiste	1
Pays	7.000			Journal polémiste	2
Petit Bleu				Hebdomadaire d'information	1
Petit Journal	584.000	1.000.000	1.000.000	Quotidien d'information	5
Petit Parisien	40.000	350.000	900.000	Quotidien d'information	5
Petite Presse	23.000				1
Presse	2.000			Quotidien du soir	16
Question sociale				Organe militant	2
Rabelais				Revue littéraire	1
Radical	X	40.000	35.000	Quotidien d'information	1
Rappel	33.500			Journal populaire d'opinion	13
Réforme	X	X	X	Organe d'homme politique	1
République					1
République Française	11.500	4.000	3.500	Organe d'homme politique	1
Révolution Sociale				Organe militant	1
Rue				Organe militant	1
Salut					1
Salut Public				Presse quotidienne régionale	1
Siècle	15.000	8.000	7.000	Journal d'abonnés	4
Sociale				Organe militant	1
Temps	23.000	30.000	35.000	Quotidien d'information	13
Tintamarre				Journal satirique	4
Tire-Pied	X		X	Organe militant	1
Univers	10.000			Journal polémiste	3

Voleur				Revue littéraire	1
Voltaire	10.000			Quotidien d'information	3
XIXe Siècle	15.000		X	Journal polémiste	14

Le découpage en titres de journaux n'est pas suffisant pour l'analyse. D'abord parce que tous les textes du corpus ne sont pas issus de la presse écrite, mais aussi parce que tous les titres ne sont pas présents sur toute la période étudiée (de 1871 à 1905). Le corpus a donc également été divisé par thématiques (selon l'angle et le sujet abordé dans le texte) et en fonction de l'appartenance politique des auteurs des textes.

Sujets

Commune : 8 textes (regroupe les textes qui abordent les actes et l'engagement de Louise Michel pendant la Commune, ou qui partent de Louise Michel pour évoquer le mouvement communard).
Biographie : 89 textes (regroupe les textes biographiques, les informations ponctuelles sur la vie de Louise Michel, les présentations lors des interviews).
Féminisme : 16 textes (regroupe les textes qui abordent Louise Michel sous l'angle de l'engagement féministe ou de l'engagement politique des femmes).
ProcèsPrison : 101 textes (regroupe les textes sur les procès de Louise Michel, sur la déportation ou les incarcérations).
Apparitions publiques (AppPubl) : 64 textes (regroupe les textes sur les conférences, les manifestations, les rassemblements publics).
Littérature : 30 textes (regroupe les textes qui abordent la production littéraire de Louise Michel : romans, pièces de théâtres, mémoires, histoire de la Commune).
Vie Politique (ViePol) : 18 textes (regroupe les textes qui inscrivent Louise Michel dans un contexte politique plus vaste : sur les élections ou sur le mouvement anarchiste, par exemple).

Pour les articles de journaux, c'est la couleur politique du titre qui a été retenue, puisque l'auteur n'est pas toujours identifié ou identifiable, certains auteurs fonctionnent par pseudonymes, et certains titres se caractérisent par leur recours à des journalistes d'appartenances idéologiques très diverses tout en ayant une identité politique forte. Il faut noter également que certains titres voient leur ancrage politique évoluer au cours de la période : c'est par exemple le cas du *Figaro*, qui est monarchiste en 1871 mais se rallie progressivement à l'idée d'une république conservatrice. Sept catégories ont été choisies pour représenter les différentes appartenances politiques : réactionnaires, républicains conservateurs, républicains modérés, extrême-gauche, révolutionnaires, féministes, et tous les textes dont l'appartenance politique ne peut être déterminée (ND).

Appartenances politiques

Réactionnaire : 60 textes
RépConservateur : 49 textes
RépModere : 40 textes
ExtrêmeGauche : 85 textes
Révolutionnaire : 28 textes
Féministe : 5 textes
ND : 57 textes

Cette typologie n'est évidemment pas sans poser problème, tant le spectre idéologique est diversifié et complexe en ce dernier tiers de 19e siècle. Ainsi, ont été regroupés sous l'étiquette de « réactionnaires » tous les non-républicains : monarchistes (légitimistes et orléanistes), bonapartistes et catholiques antirépublicains. Cette catégorie empêche de penser de potentielles différences entre les factions des non-républicains. Mais il m'a semblé viable, pour ce qui m'intéresse ici, de regrouper ensemble les opposants au régime républicain, dans une période où se jouent l'instauration et la stabilisation de la 3e République. De la même façon, ont été regroupés dans la catégorie des républicains modérés à la fois les opportunistes et le centre-gauche qui se retrouvent dans leur soutien aux gouvernements successifs entre 1871 et 1905.

J'ai également fait le choix de diviser la gauche radicale, en créant une catégorie pour l'extrême-gauche et une autre pour les révolutionnaires. L'extrême-gauche rassemble les radicaux et les intransigeants, mais aussi certains socialistes : autrement dit, cette catégorie désigne les auteurs et les titres qui correspondent aux mouvances politiques représentées à l'extrême-gauche de la chambre des députés. Cela m'a conduit à également inscrire dans cette catégorie une large partie des boulangistes, à partir de leur apparition en 1889, à la fois parce que, à la chambre, les députés boulangistes siègent à l'extrême-gauche, mais aussi parce que nombre d'entre eux sont directement issus de groupes radicaux, intransigeants, ou socialistes. C'est par exemple le cas d'Henri Rochefort et de son journal l'*Intransigeant*, créé en 1880 : socialiste à ses débuts, il s'en éloigne progressivement et se rallie finalement au boulangisme. La catégorie des révolutionnaires regroupe quant à elle ceux qui se revendiquent ouvertement de la révolution sociale, de l'action directe et de la lutte des classes : socialistes antiparlementaires, anarchistes, blanquistes, syndicalistes révolutionnaires, guesdistes, communistes.

Enfin, le corpus a été segmenté de façon chronologique en six périodes identifiées en amont. Chacune de ces périodes est balisée par des moments charnières de la vie de Louise Michel et de son traitement médiatique.

Années charnières

1871 : Commune de Paris et procès (14 textes)
1880 : retour de déportation en Nouvelle-Calédonie (23 textes)
1883 : manifestation de l'Esplanade des Invalides, procès et emprisonnement (68 textes)
1886 : sortie de prison (39 textes)
1888 : tentative d'assassinat contre Louise Michel (28 textes)
1904 : maladie et agonie de Louise Michel (16 textes)

Je n'ai pas choisi d'uniformiser le nombre de textes pour chaque année-clé ou pour chaque période, puisqu'une égalité dans le corpus en fonction de la période ne permettrait pas de rendre compte de la répartition inégale des écrits consacrés à Louise Michel. Ainsi, même si 1871 est une année importante dans la construction de la réputation de Louise Michel, comme on le verra dans le chapitre 1, elle est beaucoup moins connue qu'elle ne le sera en 1883, et son procès au sortir de la Commune fait l'objet d'une production textuelle moins importante qu'à l'occasion de celui suite à la manifestation des Invalides. Même si le corpus a été divisé par années (29 années différentes, puisque je ne dispose pas de textes exclusivement consacrés à Louise Michel entre 1875 et 1878 et en 1892), le découpage en terme de période me semble plus pertinent pour saisir les évolutions dans le traitement de Louise Michel. En effet, l'analyse lexicométrique le confirmera, les événements politiques et médiatiques sont de bons révélateurs des différences dans l'appréhension des discours autour de Louise Michel.

Périodes
1 : de 1871 à 1880 (31 textes) **2** : de 1880 à 1883 (52 textes) **3** : de 1883 à 1886 (94 textes) **4** : de 1886 à 1888 (37 textes) **5** : de 1888 à 1904 (97 textes) **6** : en 1904 (16 textes)

2. Apports, limites et premiers résultats de l'analyse lexicométrique

Un des objectifs initiaux en commençant l'analyse lexicométrique était de nuancer l'impression de dualité radicale entre représentations positives et représentations négatives, que provoque la lecture du corpus. Ainsi, un focus sur le vocabulaire permet de saisir précisément les évolutions des discours autour de Louise Michel selon les périodes, selon les appartenances politiques, voire selon les titres de journaux et les auteurs. J'ai utilisé pour cette analyse le logiciel Alceste[1].

Alceste, en mettant à jour les faits statistiques d'un corpus, permet d'en dégager les grandes tendances. Alceste effectue une classification hiérarchique descendante du vocabulaire, c'est-à-dire, il découpe le texte en unités de contexte qu'il met ensuite en lien en fonction de la distribution du vocabulaire dans ces unités. Les classes constituées par le logiciel sont des ensembles de formes qui se retrouvent dans des contextes similaires. Ainsi, le logiciel « relie les contextes qui ont des mots communs[2] » afin d'en dégager des univers lexicaux caractéristiques du corpus, des « visions du monde[3] » différentes. Il

[1] Logiciel conçu par Max Reinert, puis développé et diffusé par la société IMAGE.
[2] DELAVIGNE Valérie, « Alceste, un logiciel d'analyse textuelle », *Texto ! Textes et Cultures* [En ligne], vol.9, n°4, 2004.
[3] *Idem*

s'agit, pour ce qui m'intéresse, de voir quelles visions de Louise Michel apparaissent lexicalement, quels critères et quelles variables les constituent, et dans quels contextes. A partir du corpus que j'ai sélectionné, le logiciel a dégagé cinq classes de mots, cinq univers lexicaux différents, qui permettent de classer 65% des formes du corpus.

Classification descendante - Alceste

La première constatation est que le contexte et les événements sont ce qui module le plus le vocabulaire utilisé dans les articles exclusivement consacrés à Louise Michel. Ainsi, trois classes correspondent essentiellement à des événements politiques, médiatiques et biographiques.

Les classes 4 et 5 renvoient aux procès, aux condamnations, aux sphères judiciaires et répressives. Ces deux contextes permettent de confirmer l'hypothèse selon laquelle les procès et les condamnations de Louise Michel ont un rôle essentiel dans la construction de sa popularité. La classe 4 est fortement marquée par les discours révolutionnaires, comme le montrent les variables étoilées significativement présentes dans cette classe.

CLASSE 4					
FORME	**KHI2**[1]	**EFFTOTCL**[2]	**EFFCL**[3]	**POURC**	**PHIS**[4]
*AppPol_Revolutionnaire	60	263	66	25%	0,15
*Annee_1884	59	49	22	45%	0,15
*Sujet_ProcesPrison	49	584	110	19%	0,14
*Titre_CriDuPeuple	48	55	22	40%	0,14
*Annee_1872	34	8	6	75%	0,11

Cela indique que ces moments de visibilité publique sont un enjeu pour la presse révolutionnaire. Son comportement exemplaire et les répressions à son encontre sont un moyen de la hisser en symbole. De même, la contestation des décisions judiciaires se révèle être un moment propice de revendication politique et d'opposition au gouvernement (par exemple, avec les demandes de grâce et d'amnistie).

La classe 1 regroupe les formes significatives dans le contexte des apparitions publiques de Louise Michel, et en particulier à l'occasion de ses retours en France (de déportation en 1880 et alors qu'elle s'est exilée en Angleterre à partir de 1890).

CLASSE 1					
FORME	**KHI2**	**EFFTOTCL**	**EFFCL**	**POURC**	**PHIS**
*Sujet_AppPubl	253	401	258	64%	0,32
*Annee_1895	105	125	90	72%	0,20
*Annee_1880	45	162	88	54%	0,13

Cette classe, dont le vocabulaire est principalement descriptif, est la classe la plus spécifique. Elle est symptomatique de l'importance à accorder aux événements publics dans l'appréhension médiatique de Louise Michel.

Contrairement à mes attentes initiales, ce n'est pas le vocabulaire normatif qui prédomine et est significatif dans la façon de parler de Louise Michel. Des tris croisés ont été effectués pour vérifier ces résultats : un premier avec la variable de l'appartenance politique et un deuxième en sélectionnant douze titres de journaux significatifs numériquement et dans leur représentativité du corpus. L'objectif était de vérifier s'il n'était pas possible de dégager un vocabulaire spécifique selon l'appartenance politique ou selon les titres, et qui ne serait pas directement lié aux événements. Dans les deux cas, l'analyse n'a pas donné de résultats qui permettent de remettre en cause cette première conclusion, selon laquelle le contexte est l'élément central pour saisir la construction de la

[1] Indicateur qui mesure le degré de significativité des mots dans la classe, c'est-à-dire qu'il détermine le coefficient d'appartenance d'une forme à une classe. Le Khi2 permet de calculer le degré de pertinence de l'association d'une forme à un contexte, à une classe. Il permet de repérer les mots significativement associés (ou significativement non-associés) à une classe.
[2] Effectif total de la forme dans toutes les classes.
[3] Effectif de la forme dans la classe 4.
[4] Indicateur qui mesure le lien entre la forme et la classe.

popularité de Louise Michel. Un tri croisé par périodes le confirme encore : il y a effectivement des différences structurantes dans le vocabulaire utilisé, mais ces différences portent en premier lieu sur des spécificités pour décrire les événements et non un changement radical dans la façon de parler de Louise Michel.

Dans la classification descendante effectuée par Alceste, deux classes de mots sont légèrement différentes : la classe 2 et la classe 3, qui entretiennent ensemble une certaine proximité. La classe 2 est consacrée à la production littéraire de Louise Michel, avec un champ lexical très révélateur (« drame », « page », « artist+ », « auteur », « littéraire »). Il est intéressant de noter que la forme « polit16 » (qui regroupe tous les mots avec la même racine, autrement dit le vocabulaire qui renvoie à l'engagement, l'action et l'identité politique) apparaît dans cette classe. Aucune classe n'est consacrée spécifiquement à l'action politique de Louise Michel, même si celle-ci apparaît en creux dans les classes qui portent sur les procès ou les apparitions publiques. Les mots « révolution », « anarchisme », « socialisme », « communarde », « pétroleuse », ne sont significatifs dans aucune classe, alors même qu'ils semblent être des mots centraux dans la façon dont les discours s'élaborent autour de Louise Michel, et alors qu'ils sont numériquement présents dans le corpus.

EFFFR[1]	LIBFR[2]
144	commune + communard + communeuse
49	petrole + petroleuse
198	Revolution
98	anarch16
78	Socialisme

Si ce vocabulaire est effectivement présent pour qualifier Louise Michel, ce n'est pas à partir de lui que se construisent les différences et les évolutions dans la façon de parler d'elle. Ces formes sont utilisées de façon égale, quelque soit la période, l'appartenance politique de l'auteur, le sujet abordé par le texte, le titre du journal. Pour cette raison, elles ne sont spécifiques à aucune classe.

La classe 3 porte autour des qualités morales et personnelles. Elle correspond davantage au système symbolique dans lequel la figure de Louise Michel s'inscrit. La classe 3 est une bonne illustration des limites d'Alceste. Ainsi, il ne faut pas oublier que si l'analyse lexicométrique permet de saisir finement les emplois et les usages du vocabulaire, elle n'introduit pas le sens des textes dans le traitement statistique. Ainsi, le logiciel ne prend pas en compte la syntaxe, l'organisation, ni la tonalité : les mêmes mots peuvent être utilisés dans des sens différents, voire opposés, selon s'ils sont utilisé au sens propre, au sens métaphorique, ou sur un ton ironique. De même, les mots qui ressortent dans les classes 1, 4 et 5, sont avant tout des mots descriptifs, mais les prendre

[1] Effectif total de la forme
[2] Libellé de la forme

séparément ne permet pas de voir l'opinion de l'auteur. On voit par exemple apparaître en classe 5 les mots « sévère » et « indulgent », qui bénéficient tous deux du même taux de représentativité dans la classe (Phi 0.13), et qui mettent en évidence une potentielle opposition dans la qualification des faits et du verdict contre Louise Michel. Néanmoins, demander une condamnation sévère et déplorer l'indulgence d'un juge n'a pas le même sens que d'en appeler à l'indulgence et critiquer la sévérité dont fait preuve le gouvernement à l'encontre de Louise Michel.

Ces cinq classes de mots, dont les registres sont spécifiques, permettent de mettre en avant deux dimensions dans la construction d'une figure : une dimension événementielle et une dimension idéale qui, toutes deux, célèbrent à leur manière des comportements exemplaires (que ce soit des exemples à suivre ou à rejeter) et construisent des représentations allégoriques. Les différences entre les classes plus descriptives, qui renvoient au contexte et aux événements, et entre les classes centrées davantage sur la caractérisation de la personne de Louise Michel, mettent en avant le double processus de construction d'une figure célèbre. L'analyse factorielle en coordonnées en fournit une bonne illustration.

Analyse factorielle en coordonnées – Alceste

L'analyse factorielle en coordonnées permet de mettre en avant ce qui est significativement différent dans le corpus. Sur l'axe 1, les différences entre la classe 1 et les classes 3 et 4 expliquent 41% des différences du corpus. Sur l'axe 2, s'opposent la classe 4 et la classe 2, ce qui permet d'expliquer 32% des différences du corpus. Autrement dit, le traitement des apparitions publiques de Louise Michel (classe 1) est significativement différent du traitement biographique et intime de Louise Michel (classes 2 et 3), comme la mise en visibilité et la contestation des condamnations de Louise Michel (classe 4) est significativement différente de la présentation de son œuvre (classe 2). Ces différences ne doivent pas être pensées en terme d'antagonisme de traitement, puisque, on l'a vu, ces différences ne sont pas spécifiques à une appartenance politique ou à un titre particulier. Il est plus adéquat de les penser comme les deux faces d'une même médaille, comme représentatif des deux mécanismes de construction de la popularité et de la figure de Louise Michel, et comme le résultat du travail acharné d'un certain nombre d'entrepreneurs de célébrité, dont les intentions et les objectifs peuvent se révéler fondamentalement opposés.

Annexe n°9. Bibliographie chronologique de l'historiographie francophone de l'anarchisme

1885
DEVILLE Gabriel, *L'anarchisme*, Paris, Fédération du centre du parti ouvrier, 1885.
GARIN Jean, *L'anarchie et les anarchistes*, Paris, Guillaumin & Cie, 1885.

1893
RIENZI, *L'anarchisme*, Bruxelles, Bureau du Journal *Le Peuple*, Bibliothèque de Propagande Socialiste, 1893, 48 pages.

1894
DUBOIS Félix, *Le péril anarchiste*, Paris, Flammarion, 1894.
LANDELIN Winterer (Abbé), *Le socialisme contemporain : histoire du socialisme et de l'anarchisme jusqu'à l'année 1894,* Paris, v. Lecoffre, 1894.

1895
LOMBROSO Cesare, *Les anarchistes*, Paris, Flammarion, 1897 ; traduction française par M. Hamel et A. Marie de *Gli anarchici*, Torino, Fratelli Bocca, 1895.

1896
NETTLAU Max, *Bibliographie de l'Anarchisme,* Bruxelles, 1897.

1902
ELTZBACHER Paul, *L'anarchisme*, Paris, Giard & Brière, 1902.

1913
LORULOT André, *Les théories anarchistes*, Paris, Giard & Brière, 1913.

1933
ARMAND E., BURKE Edmund *et al.*, *Les Précurseurs de l'anarchie*, Paris, L'En Dehors, 1933.

1938
SERGE Victor, CROIX Alexandre et BERNIER Jean, « L'anarchie », numéro spécial du *Crapouillot*, janvier 1938.

1945
LORULOT André, *Histoire populaire du socialisme mondial*, Herblay, L'idée libre, 1945.

1949
DIOLE Philippe et MANEVY Raymond, *Sous les plis du drapeau noir*, Éditions Domat, Paris, 1949.
SERGENT Alain et HARMEL Claude, *Histoire de l'anarchie*, Paris, Le Portulan, 1949.

1951
ARVON Henri, *L'anarchisme*, Paris, PUF, 1951.
LOUVET Louis, *Histoire mondiale de l'anarchisme*, Paris, Contre-Courant, 1951.

MAITRON Jean, *Histoire du mouvement anarchiste en France (1880-1914)*, Paris, Sudel, 1951.
SERGENT Alain, *Les anarchistes, scènes et portraits recueillis avec 24 illustrations*, Paris, Éd. Frédéric Chambriand, 1951.

1959
SALMON André, *La Terreur noire*, Paris, Jean-Jacques Pauvert, 1959.

1963
GUILLEMINAULT Gilbert et MAHE André, *L'épopée de la révolte : le roman vrai d'un siècle d'anarchie (1862-1962)*, Paris, Denoël, 1963.

1964
Écrits sur l'anarchie, Paris, Seghers, 1964.

1965
GUERIN Daniel, *L'anarchisme, de la doctrine à l'action*, Paris, Gallimard, 1965.
GUERIN Daniel, *Ni Dieu ni maître. Histoire et anthologie de l'anarchie*, Paris, Éditions de Delphes, 1965.

1968
DUPLAY Maurice, « Les anarchistes », *Historia*, n°263, octobre 1968.
LAUDE André, « Histoire, fondements et directions de la pensée libertaire », *Le nouveau Planète*, n°2, octobre-novembre 1968, p.149-172.

1969
BROUE Pierre, *Histoire du mouvement communiste international*, Saint-Martin d'Hères, Institut d'Etudes Politiques Saint-Martin d'Hères, 1969.
THOMAS Bernard, *Ni dieu ni maître. Les anarchistes*, Paris, Tchou, 1969.

1970
BARRUE Jean, *L'anarchisme aujourd'hui*, Paris, Spartacus, 1970.
BT2, *L'anarchisme*, n°18, Institut Coopératif de l'École Moderne, 1er mai 1970.
GUERIN Daniel, *Ni Dieu ni maître. Histoire et anthologie de l'anarchie*, Paris, Maspero, 1970.
KEDWARD Roderick, *Les anarchistes. Origines et formation des mouvements libertaires*, traduction française de F. Didier-Lauber, Lausanne, Editions Rencontre, 1970.
NATAF André, *Dictionnaire du mouvement ouvrier*, Paris, Éditions universitaires, 1970.
MERCIER VEGA Luis, *L'increvable anarchisme*, Paris, U.G.E, 1970.

1971
NETTLAU Max, *Histoire de l'anarchie*, traduction de Frank Mintz, Paris, Éditions du cercle, Éditions de la Tête de Feuilles, 1971.

1972
BLOND Georges, *La Grande Armée du drapeau noir : les anarchistes à travers le monde,* Paris, Presses de la Cité, 1972.
DUBIEF Henri, *Les anarchistes (1870-1940)*, Paris, Armand Colin, 1972.

1973
CASSAGNAU Robert, *Vive l'anarchie !*, Paris, Éditions France-Empire, 1973.
MAITRON Jean (dir.), « L'anarchisme ici et là, Hier et aujourd'hui », *Le mouvement social*, n°83, avril-juin 1973.
REZLER André, *L'esthétique anarchiste*, Paris, PUF, 1973.

1974
ULRICH Paul (dir.), *Histoire de L'anarchie*, Genève, Éditions Famot, 1974.

1975
MAITRON Jean, *Le Mouvement anarchiste en France*, Paris, Maspero, 1975.

1976
BIARD Roland, *Histoire du mouvement* anarchiste, 1945-1975, Paris, Éditions Galilée, 1976.

1978
CAMPION Léo, *Le drapeau noir, l'équerre et le compas,* Paris, Editions Goutal-Darly, 1978.
NETTLAU Max, *Bibliographie de l'Anarchisme,* Bruxelles, 1897 – Réédition Megariotis reprints, Genève, 1978.
TARIZZO Domenico, *L'anarchie, Histoire des mouvements libertaires dans le monde*, Paris, Seghers, 1978.

1979
ARVON Henri, L*'anarchisme au XXème siècle*, Paris, PUF, 1979.

1982
PESSIN Alain, *La rêverie anarchiste*, Paris, Librairie des Méridiens-Klincksieck, 1982.

1984
« Anarchies », *L'Arc, revue trimestrielle*, 91/92, 1984.

1985
ORY Pascal, *L'Anarchisme de droite ou du mépris considéré comme une morale, le tout assorti de réflexions plus générales*, Paris, Grasset, 1985.

1986
MINTZ Frank, *Explosions de liberté, Espagne 36, Hongrie 56,* Acratie, Atelier de création libertaire, 1986.
NATAF André, *La vie quotidienne des anarchistes en France 1880-1910*, Paris, Hachette, 1986.

1991
RAGON Michel, *La voix libertaire, Paris,* Plon, 1991.
FRANÇOIS Richard, *Les anarchistes de droite*, Paris, PUF, 1991.

1996
L'Anarchisme : Images et réalités. Actes du colloque de Perpignan 01-04/11/1995, Paris, Editions du monde Libertaire, 1996.

1997
« Actualité de l'anarchisme », *L'homme et la Société*, n°123-124, 1997.
PESSIN Alain et PUCCIARELLI Mimmo (dir.), *La culture libertaire. Actes du colloque international de Grenoble. Mars 1996*, Lyon, Atelier de culture libertaire, 1997.

1998
PESSIN Alain et TERRONE Patrice, *Littérature et anarchie*, Toulouse, Presse universitaire du Mirail, 1998.
BOEGLIN Edouard, *Anarchistes francs-maçons et autres combattants de la liberté*, Paris, Editions Bruno Leprince, 1998.

1999
BAILLARGEON Normand, *L'ordre moins le pouvoir, Histoire et actualité de l'anarchisme*, Paris, L'île de la Tortue & Normand Baillargeon, 1999.
GUERIN Daniel, *Ni Dieu ni maître. Histoire et anthologie de l'anarchie*, Paris, La Découverte & Syros, 1999.
PESSIN Alain, *La rêverie anarchiste*, Lyon, Atelier de création libertaire, 1999.

2000
MANFREDONIA Gaetano, *L'anarchisme en Europe*, Paris, PUF, 2000.
PESSIN Alain et PUCCIARELLI Mimmo (dir.), *Les incendiaires de l'imaginaire, Actes du Colloque de Grenoble du 19-21 mars 1998,* Lyon, Atelier de Création Libertaire, 2000.

2001
BAILLARGEON Normand, *L'ordre moins le pouvoir, Histoire et actualité de l'anarchisme*, Paris, Agone, 2001.
L'anarchisme a-t-il un avenir ? Histoire de femmes, d'hommes et de leurs imaginaires - Colloque de 1999, Lyon, Atelier de la Création Libertaire, 2001.
COLSON Daniel, *Petit lexique de l'anarchisme, de Proudhon à Deleuze*, Paris, Livre de poche, 2001.

2002
PREPOSIET Jean, *Histoire de l'anarchisme*, Paris, Tallandier, 2002.
FABER Claude, *L'anarchie, une histoire des révoltes*, Paris, Milan, 2002.

2003
MIQUEL Pierre, *Les @narchistes*, Paris, Albin Michel, 2003.

2004
« La pensée libertaire », *Le Magazine Littéraire*, n°436, novembre 2004.

2005
BECKAERT Xavier, *Anarchisme, violence et non-violence. Petite anthologie de la révolution non-violente chez les principaux précurseurs et théoriciens de l'anarchisme*, Paris, Editions du Monde Libertaire, 2005.
BROSSAT Alain, SURYA Michel et BIDEAU François (dir.), *Anarchies*, Paris, Editions Lignes & Manifestes, 2005.

2006
Le petit livre noir de l'anarchisme, L'anarchisme mode d'emploi, Paris, Les éditions libertaires, 2006.

2007
GARCIA Vivien, *L'anarchisme aujourd'hui*, Paris, L'Harmattan, 2007.
VERSELLE Christophe (dir.), « *Ni dieu ni maître ! De Diderot à Nietzsche* », Paris, Librio, 2007.

2008
BOUHEY Vivien, *Les anarchistes contre la République, Contribution à l'histoire des réseaux sous la troisième république (1880-1914)*, Rennes, PUR, 2008.
COLOMBO Edouardo, *L'espace politique de l'anarchie*, Lyon, Atelier de Création, Libertaire, 2008.

2009
PEREIRA Irène, *Anarchistes,* Montreuil, Éditions la ville brûle, 2009.

2010
BERKMAN Alexander, *Qu'est-ce que l'anarchisme*, Montreuil, L'Echappée, 2010.
PELLETIER Philippe, *L'anarchisme*, Paris, Éditions Le Cavalier Bleu, 2010.

2012
GUILLEBON Jacques de, VAN GAVER Falk, *L'anarchisme chrétien*, Paris, Édition de l'œuvre, 2012.
ONFRAY Michel, *Le post-anarchisme expliqué à ma grand-mère*, Paris, Galilée, 2012.
SCHMIDT Michael, *Cartographie de l'anarchisme révolutionnaire*, Montréal, Lux Editeur, 2012.

2013
CAMPION Léo, *Le drapeau noir, l'équerre et le compas,* Paris, Edition K'A, 2013.
JOURDIN Edouard, *L'anarchisme*, Paris, La Découverte, 2013.
VIERA Marcelino, *Comprendre l'anarchisme*, Paris, Max Milo, 2013.
MINTZ Frank, *Histoire de la mouvance anarchiste, 1789-2012*, Paris, Éditions Noir&Rouge, 2013.

2014
BERRY David, *Le mouvement anarchiste en France, 1917-1945*, Paris, Les Editions Libertaires & Noir et Rouge, 2014.
DAVRANCHE Guillaume, *Trop jeunes pour mourir, ouvriers et révolutionnaires face à la guerre (1909-1914)*, Paris, L'Insomniaque & Libertalia, 2014.
DUPUIS-DERI Francis et DERI Thomas, *L'anarchie expliquée à mon père*, Montréal, Lux Editeur, 2014.
FRIGERIO Vittorio, *La Littérature de l'anarchisme - Anarchistes de Lettres et lettrés face à l'anarchisme*, Paris, Édition Ellug, 2014.
IBANEZ Thomas, *Anarchisme en mouvement*, Paris, Nada, 2014.
Le Maitron. Les anarchistes, Paris, Les éditions de L'Atelier, Les éditions ouvrières, 2014.
MANFREDONIA Gaetano, *Histoire mondiale de l'anarchisme*, Paris, Arte éditions / éditions Textuel, 2014.

2015
BIDAULT Emile, *Qu'est-ce que l'anarchisme ?*, Paris, Mazeto Square, 2015.
VAN GAVER Falk, *Anarchrits ! Une histoire de l'anarchisme chrétien*, Paris, Desclée de Brouwer, 2015.
VERSELLE Christophe, *La bible des anars*, Paris, Librio, 2015.

2016
PERRAUDEAU Michel, *Eloge des libertaires : les 100 mots du libertarisme*, Paris, Autrement, 2016.

Annexe n°10. Plaques commémoratives en hommage à Louise Michel

Stèle installée à Vroncourt, 1972.

Inscriptions :
Louise Michel, 1830-1905. Institutrice, ouvrière de la Commune de Paris.
Il n'y a qu'à grandir les choses pour qu'elles sauvent au lieu de perdre.

Crédits photographiques : Yala Photo

Plaque installée sur un mur d'enceinte du port de Dieppe, 2000.

Plaque installée à Marseille, 19 boulevard Dugommier, devant l'ancien hôtel Oasis, 2002.
Crédits photographiques : journal *La Marseillaise*.

Annexe n°11. Couvertures du bulletin des Amies et amis de la Commune figurant Louise Michel

Bulletin n°10, octobre 2000

Bulletin n°13, 22 novembre – 8 décembre 2001

Bulletin n°24, 1e trimestre 2005

Bulletin n°25, 2e trimestre 2005

Annexe n°12. Manifestations organisées à l'occasion du centenaire de la mort de Louise Michel (2005)

Date	Collectif organisateur	Événement	Lieu
Décembre 2004	Association Louise Michel de Haute-Marne	Exposition	Conseil Général, Chaumont
3 au 15 janvier	Mairie du 18e, Paris	Exposition « La Commune de Paris »	Mairie du 18e, Paris
5 janvier	Mairie du 18e, Paris	Conférence « Louise Michel »	Lycée Rabelais, Paris
8 janvier	Association des Amis de la Commune de Paris / Fédération de la Libre-Pensée / Ligue des Droits de l'Homme	Dépôt de fleurs	Hôtel Duc, Marseille
8 janvier	Association des Amis de la Commune de Paris / Fédération de la Libre-Pensée / Ligue des Droits de l'Homme	Intervention en hommage à Louise Michel. Lecture de textes poétiques sur la Commune.	Hôtel de Région, Marseille
8 au 15 janvier	Centre Régional de Documentation Pédagogique Aix-Marseille	Exposition sur Louise Michel	CRDP, Marseille
8 au 16 janvier	Association des Amis de la Commune de Paris	Exposition	Siège du Conseil Régional, Marseille
9 janvier	Association Louise Michel de Haute-Marne	Théâtre « Louise Michel, la Vierge Rouge », Cie Humbert	Théâtre municipal, Langres
9 et 10 janvier	Association des Amis de la Commune de Dieppe, de Paris et de Marseille / Association Internationale Louise Michel / Association Louise Michel de Haute-Marne	Lecture commémorative d'un message commun	Sur tous les lieux « Louise Michel » de France
10 janvier	Ecole Louise Michel, Brest	Allocution du maire, spectacles avec les élèves	Ecole Louise Michel, Brest
11 janvier	Mairie du 18e, Paris	Conférence « Les femmes dans la Commune »	Salle Saint-Bruno, Paris
12 janvier		Théâtre « Louise Michel, la Vierge Rouge », Cie Humbert	Dreux
14 janvier	Mairie du 18e, Paris	Conférence« La Commune dans le 18e »	Mairie du 18e, Paris
15 janvier	Mairie du 18e, Paris	Parcours « Sur les traces des communardes dans le 18e »	Départ place Jules Joffrin – Arrivée square Louise-Michel, Paris

15 janvier		Théâtre « Louise Michel, la Vierge Rouge », Cie Humbert	Albi
17 au 20 janvier	Mairie du 18e, Paris	Théâtre « Louise Michel, la Vierge Rouge », Cie Humbert	Lavoir Moderne Parisien, Paris
19 janvier	IUFM, Aix-en-Provence	Baptême de la bibliothèque au nom de Louise Michel, Lectures de textes	IUFM, Aix-en-Provence
19, 20 et 22 janvier	Association Louise Michel de Haute-Marne	Théâtre « Le rêve géant de Louise Michel », Cie Agéasse	Salle Polyvalente, Saint-Blin
22 janvier	Amis de la Commune de Paris 1871 / Ville de Levallois-Perret	Manifestation du souvenir	Levallois-Perret (plaque, cimetière, statue)
22 janvier		Théâtre « Louise Michel, la Vierge Rouge », Cie Humbert	Alizay
27 janvier	Collège Louise Michel, Lille / Ville de Lille	Ateliers avec des élèves de 4ème autour de Louise Michel	Collège Louise Michel, Lille
4 février		Théâtre « Louise Michel, la Vierge Rouge », Cie Humbert	Péage-du-Roussillon
1e mars au 10 avril	Association La Tête de l'Art	Exposition thématique consacrée à Louise Michel	Espace Lemaire, Langres
4 mars		Théâtre « Louise Michel, la Vierge Rouge », Cie Humbert	Saint-Just-en-Chaussée
4 au 8 mars	Collectif Féminin Pluriel / Association Louise Michel de Haute-Marne	Actions autour de Louise Michel lors de la « Semaine de la Femme »	Langres
6 mars	Comité dieppois des Amis de la Commune de Paris 1871	Théâtre « Louise Michel, la Vierge Rouge », Cie Humbert	Dieppe
8 mars		Théâtre « Louise Michel, la Vierge Rouge », Cie Humbert	Sorbiers
11 et 12 mars	Association Actazé	Colloque « Louise Michel. Figure de la transversalité »	Centre Panthéon et Sorbonne, Paris
15 avril		Théâtre « Louise Michel, la vierge rouge », Cie Humbert	Espace culturel André-Malraux, Kremlin-Bicêtre
26 avril au 25 mai	Centre Régional de Documentation Pédagogique Aix-Marseille	Exposition « Louise Michel, encre rouge et drapeau noir… »	CRDP, Marseille
29 avril	Association Louise Michel de Haute-Marne	Théâtre « Louise Michel, l'indomptée », Marie Ruggieri.	Hôtel de Ville, Langres
Juin à Septembre	Association Louise Michel de Haute-Marne	Exposition	Vroncourt-la-Côte
A partir de juin	Association Louise Michel de Haute-Marne	Promenade Louise Michel	Vroncourt-la-Côte

7 juin	Collège Louise Michel, Lille / Ville de Lille	Soirée de présentation des travaux des élèves du collège, Théâtre « Louise Michel, la Vierge Rouge », Cie Humbert	Théâtre Sébastopol, Lille
14 juillet	La Tête de l'Art	Arbre républicain consacré à Louise Michel	Langres
5 septembre – 5 octobre		Exposition « Louise Michel, peintures et lavis », Colette Deblé	Hall de l'Hôtel du Département, Beauvais
1e octobre	Association Louise Michel de Haute-Marne	Spectacle musical « Cantate pour Louise Michel », Michèle Bernard et Cie Résonance contemporaine	Théâtre municipal, Langres
21-24 novembre		Théâtre « Louise Michel, la Vierge Rouge », Cie Humbert	Centre culturel Tjibaou, Nouméa

Annexe n°13. Sondage « Les Français et l'histoire », 2016

Observatoire de la vie quotidienne des Français. Les Français et l'histoire, février 2016, sondage réalisé par BVA pour la Presse régionale. Publié le 5 mars 2016 dans la presse régionale.

Recueil : par téléphone, les 25 et 26 février 2016.
Echantillon ; 1015 personnes, représentatives de la population française âgée de 18 ans et plus. Echantillon établi par la méthode des quotas selon les variables suivantes : sexe, âge, profession du chef de famille, profession de l'interviewé, stratification par région et catégorie d'agglomération.

Parmi les personnalités historiques féminines françaises suivantes les plus souvent citées par les Français, lesquelles ont, pour vous, le plus marqué l'Histoire de France ? En 1er ? En 2e ? En 3e ?

Marie Curie — Simone Veil — Jeanne d'Arc — Lucie Aubrac — Catherine de Médicis

1	Marie Curie	59,8%
2	Simone Veil	59,2%
3	Jeanne d'Arc	48,6%
4	Lucie Aubrac	14,5%
5	Catherine de Médicis	13,6%
6	Marie-Antoinette	11,9%
7	Edith Piaf	10,4%
8	Louise Michel	10,1%
9	Anne de Bretagne	9,3%
10	Simone de Beauvoir	8,8%
11	Aliénor d'Aquitaine	8,7%
12	George Sand	6,1%
13	Olympe de Gouges	4,9%
14	Françoise Giroud	4,5%
15	Marie de Médicis	3,9%
16	Christine Lagarde	3,6%
17	Anne d'Autriche	2,9%
18	La marquise de Pompadour	2,8%
19	Edith Cresson	1,7%
20	Ségolène Royal	1,0%

Femmes

1. Simone Veil	65,0%
2. Marie Curie	63,5%
3. Jeanne d'Arc	41,8%
4. Lucie Aubrac	16,3%
5. Marie-Antoinette	10,9%

Hommes

1. Jeanne d'Arc	56,1%
2. Marie Curie	55,6%
3. Simone Veil	52,9%
4. Catherine de Médicis	17,9%
5. Marie-Antoinette	13,0%

18-34 ans

1. Marie Curie	56,1%
2. Simone Veil	54,7%
3. Jeanne d'Arc	53,7%
4. Marie-Antoinette	19,9%
5. Edith Piaf	14,5%

35-64 ans

1. Marie Curie	65,0%
2. Simone Veil	62,6%
3. Jeanne d'Arc	44,4%
4. Lucie Aubrac	16,3%
5. Catherine de Médicis	13,0%

65 ans et plus

1. Simone Veil	56,8%
2. Jeanne d'Arc	52,4%
3. Marie Curie	51,8%
4. Catherine de Médicis	18,5%
5. Louise Michel	14,9%

De la Commune de Paris au Panthéon (1871-2013) : célébrité, postérité et mémoires de Louise Michel. Sociologie historique de la circulation d'une figure politique.

Résumé

Née d'une interrogation sur les dynamiques d'intégration républicaine des radicalités politiques, cette recherche au carrefour de la sociologie historique du politique, de l'histoire sociale des idées et de la sociologie politique des mémoires collectives,s'attache à expliquer les conditions dans lesquelles Louise Michel, une femme et une anarchiste du XIXe siècle, devient une figure éligible à la panthéonisation en 2013. L'analyse longitudinale de la carrière de la figure de Louise Michel interroge plus généralement les processus de canonisation, de circulation et de transmission qui caractérisent les dispositifs de célébration politique. A partir de l'étude monographique des multiples occurrences de la figure de Louise Michel du dernier tiers du XIXe siècle au début du XXIe siècle (presse, discours, pratiques commémoratives, biographies ou encore manuels scolaires), ce travail montre comment une personnalité marquée par la marginalité politique devient une référence commune de la gauche. Les formes et les espaces de la célébration ne peuvent alors se comprendre qu'au regard des positions occupées par ses traducteurs et de la structure de l'espace politique et social dans lequel ils s'inscrivent. Le processus de reconnaissance institutionnelle de Louise Michel doit d'une part à la pacification d'une mémoire officielle de la Commune de Paris, et d'autre part à l'intégration de l'histoire des femmes au sein d'un féminisme d'Etat. Ce double mouvement explique l'élargissement de l'identification collective et individuelle dans la figure de Louise Michel. Il autorise l'hypothèse d'une entrée de Louise Michel au Panthéon républicain. Pourtant, cette thèse montreégalement que des mécanismes de résistance aux processus de reconnaissance institutionnelle demeurent. Loin d'un processus linéaire la construction de la figure Louise Michel fait l'objet d'appropriations multiples qui coexistent aujourd'hui. L'inscription d'une figure historique dans les mémoires collectives constitue dès lors un dispositif conflictuel, marqué par des conjonctures mouvantes qui met aux prises des acteurs à la croisée des espaces politiques, militants, universitaires et intellectuels.

Mots clefs français

Louise Michel - anarchisme - féminisme - Commune de Paris - carrière d'une figure historique - mémoires collectives de la gauche - politiques de la mémoire - histoire sociale des idées – sociologie historique du politique - appropriation - circulation – canonisation

---

From Paris Commune to Pantheon (1871-2013) : fame, posterity and memories of Louise Michel. Historical sociology of the circulation of a political figure.

Summary

At the crossroads of political historical sociology, social history of ideas, and political sociology of collective memories, this research starts from an interrogation on the republican integration dynamics of political radicalism. It focuses on explaining the conditions in which Louise Michel, a 19th century woman and anarchist, has become an eligible icon for pantheonisation in 2013. The longitudinal analysis of Louise Michel's career broadly questions the processes of canonization, circulation and transmission which characterize the schemes of political celebration. Initiated by the monographic study of Louise Michel's numerous apparitions, from the last third of the 19th century to the early 21st century (press, speeches, memorial events, biographies or textbooks), this essay highlights how a politically marginalized character turns into a leftist icon. It's only by apprehending the political posture and social background of her interpreters that one can acknowledge the different areas and forms of commemoration. The process of institutional recognition of Louise Michel's legacy is made possible on the one hand by the pacification process of the official remembrance of the Paris Commune, and on the other hand by the incorporation of Women History in state feminism. It explained the enlargement of both collective and individual identification to Louise Michel's figure. It also authorized the hypothesis of Louise Michel's entry to the republican Pantheon. However, this thesis demonstrates as well that some resistance mechanisms remains. The edification of Louise Michel's emblematic figure isn't a linear process but is subject to multiples appropriations that coexist nowadays. Historical figure in collective memories poses a divisive mechanism, characterized by shifting conjunctures that confront forces at the crossroads of different political, activist, academic and intellectual spaces.

Keywords

Louise Michel - anarchism - feminism - Paris Commune- career of an historical figure – Collective memories of the left – politics of remembrance - social history of beliefs – political historical sociology - appropriation - circulation – canonization

Unité de recherche/Research unit : *[CERAPS – Centre d'Etudes et de Recherches Administratives, Politiques et Sociales (UMR 8026), 1 place Déliot, 59000 Lille, http://ceraps.univ-lille2.fr]*
Ecole doctorale/Doctoral school : *Ecole doctorale des sciences juridiques, politiques et de gestion, n° 74, 1 place Déliot, 59000 Lille, ecodoc.univ-lille2.fr,* http://edoctorale74.univ-lille2.fr
Université/University : *Université Lille 2, Droit et Santé, 42 rue Paul Duez, 59000 Lille,* http://www.univ-lille2.fr